UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté en date du 28 décembre 1906, le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a ordonné la publication, dans la collection des documents historiques inédits relatifs à la Révolution de 1789, des *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, par M. Louis Tuetey.

M. Homolle, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été chargé de surveiller cette publication en qualité de commissaire responsable.

SE TROUVE À PARIS

À LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX,

RUE BONAPARTE, 28.

France - Commission Temporaire des Arts

PROCÈS-VERBAUX

DE

LA COMMISSION TEMPORAIRE DES ARTS

PUBLIES ET ANNOTÉS

PAR

M. LOUIS TUETEY

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE ADJOINT AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

TOME II

5 NIVÔSE AN III — 5 NIVOSE AN IV

15-3773
29/12/19.

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXVII

DC
141
A5
1912
t.2

PROCÈS-VERBAUX

DE LA COMMISSION TEMPORAIRE

DES ARTS.

SÉANCE DU 5 NIVÔSE AN III.

(25 DÉCEMBRE 1794).

Instruments de physique à délivrer au citoyen Baruel pour l'École centrale des travaux publics. – Récépissés des conservateurs de l'École centrale à signer par les commissaires. – Lettre de Los Rios, libraire à Lyon, au sujet des manuscrits et livres rares d'Avignon. – Levée des scellés chez Broussonnet. – Lettres à la Commission exécutive d'instruction publique et au Bureau du Domaine. – État des gens de lettres travaillant aux inventaires. – Demande de nouveau crédit pour la Commission. – Organisation des travaux à faire dans les dépôts. – Transport des estampes du séminaire de Saint-Sulpice. – Visite des peintures précieuses au Luxembourg. – Vérification de l'emploi de l'avance accordée à la Commission. – Rapport de David Le Roy sur le traitement de Bourdon et Jolain. – Rapport d'Ameilhon sur la bibliothèque de Léon Perthuis. – Vermifuge nouveau. – Rejet d'une demande de Coçu, sculpteur en bois. – Lettres des districts de Josselin, de Roanne, de Condat-la-Montagne, de Toulouse, de Coiron et de Clisson. – Estimation trop élevée des objets du château de Rosny. – Objets distraits au district de Boulogne. – Lettre de la commune de Mantes sur la tour Maclou. – Envoi de Jacquin, de Soissons, et rapport du même. – Dépôt de la rue de Thorigny. – Lettres du citoyen Prault et des districts de Louhans, Chinon, Annecy, Gray, de l'agent national de la commune d'Armes, des districts du Puy, de Blain, de Delémont, de Poligny, de Rouen. – Transport au Dépôt des Petits-Augustins d'une statue de sainte Catherine. – Moyens de transport pour les monuments. – Conservation de l'arc de triomphe d'Orange. – Horloge de Lepaute à Versailles. – Rapport d'Ameilhon sur les inventaires et enlèvements des bibliothèques. – Gravure de la galerie du Muséum des Arts. – Machines à Sedan. – Offre de racheter un manuscrit de Phèdre à Reims par le Conseil général du district. – État des manuscrits de la Belgique. – Orangerie du jardin Boutin. – Catalogue des livres de Parizot, d'Arenberg, d'Argouges et Bourgeois.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les Comités de salut public, d'instruction publique et des travaux publics, sur la proposition de la Commission des travaux publics, en

IMPRIMERIE NATIONALE.

date du 21 frimaire, ont arrêté : La Commission temporaire des arts fera délivrer au citoyen Baruel[1], pour servir à l'enseignement des élèves de l'École centrale des travaux publics, tous les instruments de physique désignés dans l'état qu'ils transmettent à la Commission avec leur arrêté. La Commission arrête le renvoi de l'état et de l'arrêté à la section de physique pour délivrer les objets demandés.

La Commission arrête que le directoire écrira à la Commission des travaux publics que la responsabilité des objets délivrés aux instituteurs et conservateurs de l'École centrale n'est point assez garantie par le récépissé qu'ils délivrent individuellement, que, conformément aux vues du Comité d'instruction publique, ce récépissé doit être fait et signé par ses commissaires.

Le Comité d'instruction publique renvoie une lettre du citoyen Los Rios, libraire à Lyon, qui a pour objet d'obtenir un pouvoir de faire choix de plusieurs manuscrits, livres rares et autres objets précieux, existant soit à Avignon, soit à Villeneuve-lès-Avignon, et d'en faire passer cinq ou six caisses qui feraient honneur à la capitale. La Commission arrête qu'il sera écrit au district d'Avignon pour l'inviter à envoyer au plus tôt l'inventaire très détaillé de leurs livres, de leurs objets de sciences et d'arts, et principalement de tous les manuscrits précieux, relativement à l'antiquité ou à l'histoire ; et, s'ils n'avaient point dans leur arrondissement de bibliographe propre à se livrer à ce travail important, ils pourront s'adresser au citoyen Los Rios, libraire à Lyon, qui pourrait coopérer à la confection des catalogues, s'ils n'ont point de motifs de l'éloigner de cette fonction.

Desfontaines est invité à demander la levée des scellés apposés chez Broussonnet[2], pour lui faciliter les moyens de visiter la précieuse collection d'histoire naturelle, qui probablement se dégrade faute de soins.

[1] Baruel (Étienne), professeur de physique et de chimie, auteur d'*Observations sur l'instruction publique et particulièrement sur les Écoles centrales*, Paris, Baudouin, in-8°, et des *Tableaux de physique ou introduction à cette science*, à l'usage des élèves de l'École polytechnique, Paris, Bachelier, 1806.

[2] Broussonnet (Pierre-Auguste), médecin et naturaliste français, né à Montpellier le 28 février 1761, mort le 27 juillet 1807, membre de l'Académie des Sciences, député à la Législative, se retira près de Montpellier : arrêté comme girondin, il parvint à s'évader de la citadelle, où il avait été emprisonné, et à gagner l'Espagne, puis le Portugal et en dernier lieu le Maroc. — Voir sous la cote F⁷ 4619 un dossier relatif à l'apposition et à la levée des scellés chez Broussonnet. Ce dossier renferme notamment un « catalogue des livres et papiers appartenant à la ci-

Desfontaines présentera ensuite à la prochaine séance ce qu'il jugera le plus convenable à la conservation de cette collection.

Le citoyen Oudry est chargé d'écrire [1] à la Commission exécutive d'instruction publique pour l'inviter à adresser au secrétariat de la Commission temporaire des arts plusieurs copies de l'arrêté qui institue dans les dépôts nationaux les conservateurs, afin que chacun d'eux, nanti de ce pouvoir, puisse se livrer aux fonctions qui lui sont attribuées.

Il sera écrit de nouveau au Bureau du Domaine national pour l'inviter à envoyer à la Commission temporaire des arts l'état de toutes les maisons où il se trouve des bibliothèques nationales à inventorier et à transporter ensuite aux dépôts nationaux littéraires [2].

Le Président demande et la Commission arrête qu'à la prochaine séance la section de bibliographie présentera le tableau des gens de lettres dont elle a fait choix pour travailler, dans chaque dépôt en même temps, à la confection des inventaires.

Il sera écrit au Bureau du Domaine pour lui observer que l'insuffisance du traitement accordé aux estimateurs apporte des retards interminables dans l'estimation des objets de sciences et d'arts qui, faute de cette opération, ne peuvent être transportés dans les dépôts nationaux.

Sur l'observation d'un membre que, dans une maison où, à raison de l'émigration d'héritiers, la Nation avait des droits, il s'est vendu des objets intéressants pour les arts, il est arrêté qu'il sera écrit au Bureau du Domaine national pour l'inviter à faire avertir la Commission de tous les biens qui échoient à la République en tout ou en partie.

Il sera écrit au citoyen Laleu pour l'inviter à communiquer tous les renseignements qu'il peut avoir sur les plans de feu l'abbé de la Grive.

Sur l'observation que la somme de 12,000 livres, mise à la disposition de la Commission temporaire des arts par la Commission exécutive d'instruction publique, est entièrement épuisée, il est arrêté que le

devant Société royale d'agriculture, que la Commission d'agriculture et des arts a fait enlever dans la demeure du citoyen Broussonnet, secrétaire de ladite Société, rue des Blancs-Manteaux, n° 20[illegible].

[1] Lettre du secrétaire général de la Commission temporaire des arts à la Commission exécutive d'instruction publique, 6 messidor an III (F[17] 1044[illegible]).

[2] Par lettre datée du 14 nivôse an III, le directoire de la Commission demandait en effet au Bureau du Domaine [illegible] de toutes les bibliothèques de Paris appartenant à la Nation (F[17] 1044[illegible]).

citoyen Buache demandera, ce soir, au Comité d'instruction publique qu'il l'autorise à demander à la Commission exécutive une nouvelle somme de 10,000 livres pour subvenir aux dépenses urgentes de la Commission temporaire des arts. La Commission nomme les citoyens Molard et Lannoy pour vérifier les dépenses et l'emploi des 12,000 livres accordées en avance par la Commission exécutive d'instruction publique.

La Commission, sentant la nécessité d'organiser promptement les travaux à faire dans les dépôts nationaux, arrête que les mesures qui seront adoptées, ce soir, par les conservateurs, seront présentées en son nom au Comité d'instruction publique, et qu'il en sera rendu compte à la prochaine séance de la Commission.

Vu l'urgence de transporter aux dépôts la précieuse collection d'estampes qui existe au ci-devant séminaire Sulpice, il est arrêté que les citoyens Buache et Naigeon poseront les scellés sur chaque volume de cette collection et transporteront le tout au Dépôt de la rue des Petits-Augustins, dans une chambre sur laquelle seront aussi apposés les scellés.

La Commission charge Dufourny, Bonvoisin et Lannoy de visiter dans la maison d'arrêt du Luxembourg les peintures précieuses qui y existent, et prendre des renseignements sur celles qui ont été dégradées par les détenus.

David Le Roy, chargé par le directoire de la Commission d'examiner ce qu'elle doit accorder à Bourdon, ancien expert, et à Jolain, expert actuel, pour la direction, la vérification et le règlement des travaux des entrepreneurs qu'elle emploie, fait un rapport dont les conclusions sont : 1° d'accorder aux citoyens Bourdon et Jolain en tout 9 deniers pour livre du règlement des mémoires, chacun pour ce qu'ils ont fait jusqu'à présent, calculés à raison de 6 deniers pour vérification et règlement, et de 3 deniers pour conduite; 2° qu'à l'avenir, il ne soit en tout accordé à Jolain que 6 deniers pour livre, pour diriger, vérifier et régler. La Commission adopte la première proposition du rapporteur, mais elle ajourne la seconde jusqu'après nouvel examen.

Ameilhon fait un rapport sur la précieuse bibliothèque de feu Léon Perthuis, dont le frère est présumé émigré. Il pense qu'il est très important de ne point la perdre de vue et de se hâter de répondre au

vœu du district en faisant partir sans différer pour Meaux, avec les pouvoirs nécessaires, un estimateur instruit qui mettra le prix à tous les livres et en dressera le catalogue pour être remis au Comité d'instruction publique, afin qu'il juge s'il ne conviendrait pas de retenir la totalité de cette bibliothèque. La Commission, en adoptant ces propositions, nomme le citoyen Tillard pour faire l'inventaire et l'estimation de cette bibliothèque, et arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à confirmer ses pouvoirs.

Il est arrêté de plus que copie de la lettre de l'agent national de Germigny, adressée aux administrateurs du district de Meaux, relative à la bibliothèque de Perthuis, sera envoyée aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle.

La Commission de santé accuse la réception du rapport sur une espèce de varech recueilli dans la mer de Port-la-Montagne[1], et invite la Commission des arts à lui procurer une petite quantité de ce vermifuge nouveau, afin d'en examiner particulièrement les effets. Cette demande est accordée.

La Commission passe à l'ordre du jour sur une lettre du citoyen Caçu, menuisier sculpteur, du district des Andelys, département de l'Eure, qui demande à acquérir une croix en cuivre, ornée de trois figures de chérubins dans les nuages, pour lui servir de modèle dans son état.

Les administrateurs du district de Josselin enverront incessamment le catalogue de leurs livres. Ils annoncent avoir eu objets d'arts et de sciences peu de cartes de géographie, une machine électrique et une machine pneumatique de la nouvelle forme, avec leurs accessoires, dont ils ne peuvent donner une définition exacte, attendu qu'ils ne connaissent aucun physicien. Ils les conservent le plus proprement possible[2].

(1) Nom révolutionnaire de Toulon.

(2) Dans leur lettre à la Commission, en date du 21 frimaire an III (F[17] 1044), les administrateurs du district de Josselin donnent les détails suivants : «Nous avons nommé un commissaire pour faire les inventaires des livres et des objets de sciences et arts qui provenaient des condamnés, émigrés et prêtres déportés de ce district, appartenant à la Nation.

«Pour parvenir à remplir le but de la loi par la conservation de tous ces objets, nous avons pris le parti de les rassembler dans un seul local, en cette ville, chef-lieu de ce district. Les livres, par l'effet du transport, ont été brouillés les uns avec les autres. Ceux de feu Le Hardy, docteur en médecine, député par ce département du Morbihan à la Convention nationale, qui a subi la peine de mort, avaient été mis sans ordre dans un appartement d'ami, à son départ pour [illegible]

Les administrateurs du district de Roanne, département de la Loire, communiquent la pétition des citoyens Lapierre, professeur de physique, et Passinges, commissaire artiste, dont l'objet est l'établissement d'un jardin de botanique à Roanne, et une demande en fonds, pour subvenir aux dépenses indispensables pour cet objet, et l'établissement de rayons propres à recevoir les livres de leur bibliothèque. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Les administrateurs du district de Condat-la-Montagne, département du Jura, transmettent l'inventaire des tableaux, statues, estampes, ainsi que les cartes concernant la bibliographie et trois manuscrits précieux; les autres n'ont point été inventoriés parce qu'au dire des connaisseurs ils ne peuvent servir aux sciences [1]. Il sera écrit au district de Condat-la-Montagne pour l'inviter à inventorier et conserver précieusement tous les manuscrits sans en excepter aucun.

Les administrateurs du district de Toulouse, département de la Haute-Garonne, annoncent [2] que leurs commissaires artistes, en qualité d'élèves à l'École normale, seront eux-mêmes porteurs de leurs inventaires relatifs à la bibliographie, aux sciences et aux arts.

Flaugergues, agent national du district de Coiron, département de l'Ardèche, envoie le catalogue des tableaux de bons maîtres qui se trouvent dans son arrondissement [3]; c'est par zèle, et non à titre de commissaire artiste, qu'il l'a entrepris, il répond de son exactitude. La section de peinture prendra connaissance de cet inventaire; il sera écrit au citoyen Flaugergues une lettre d'encouragement et de remerciement.

Les administrateurs du district de Clisson, réfugiés à Nantes, an-

lors de son séjour ici une chambre garnie). Dans les déménagements, les livres, les feuilles pour composer des brochures, ayant été infiniment brouillés, ont occasionné un travail long et pénible pour les rassembler et les mettre d'ordre. Ceux du ci-devant curé de cette commune, nommé Allain, député à l'Assemblée constituante, qui s'est émigré, étaient dispersés dans différentes maisons...». Le mal est maintenant réparé, et, dans deux mois, le district pourra adresser à la Commission les divers catalogues qui lui sont demandés, pour les livres, et, autant que possible, pour les objets de sciences et d'arts.

(1) D'après la lettre des administrateurs du district de Saint-Claude, datée du 25 frimaire, les manuscrits en question non inventoriés se trouvent dans les archives du chapitre de cette ville (F17 1239).

(2) Par lettre datée du 24 frimaire. Il ne s'est presque rien trouvé, écrivent-ils, en histoire naturelle qui valût la peine d'être inventorié (F17 1044).

(3) Sa lettre est datée d'Aubenas, 6 frimaire; les tableaux catalogués proviennent «de la dépouille des émigrés et des églises supprimées» (F17 1239).

noncent que les brigands ont brûlé les monuments de sciences et arts [1].

La Commission des revenus nationaux prie celle des arts de lui transmettre ses observations sur la lésion que la République éprouverait par l'estimation trop forte des objets qui existaient au ci-devant château de Rosny [2]. Il sera écrit à la Commission des revenus nationaux que le-

[1] Leur lettre, du 24 frimaire, est ainsi conçue : « Citoyens, nous avons reçu votre lettre du 30 brumaire, relative aux inventaires des objets de sciences et arts qui se trouvent dans notre arrondissement. A ce sujet, nous avons plusieurs fois répondu, et aujourd'hui nous ne pouvons que nous répéter. Lors de l'insurrection générale qui éclata dans notre district le 10 mars 1793 (vieux style), nous fûmes assaillis par les rebelles, et, après une résistance de cinq jours et cinq nuits, nous fîmes retraite sur Nantes, où nous sommes réfugiés depuis lors. Nous abandonnâmes tout aux rebelles et nous ne sauvâmes que nos personnes. Depuis, nous avons appris, et il est constant que tous les papiers des autorités constituées ont été brûlés et détruits, et que les objets de sciences et arts ont été enveloppés dans cette perte. Ainsi, citoyens, il ne faut compter sur rien. Cependant, si, lorsque nous reverrons nos foyers, il se trouvait quelque chose qui eût échappé à la fureur des brigands, nous aurons grand soin de les conserver et de vous en informer » (F17 1239).

[2] La Commission des revenus nationaux s'exprime en ces termes, sous la date du 1er nivôse : « Par un nouvel examen de votre lettre du 28 vendémiaire dernier concernant l'émigré Périgord, ex-propriétaire du ci-devant château de Rosny,... nous avons reconnu que les renseignements que vous désirez, tant sur l'origine de cet individu, que sur ses ci-devant propriétés, ont particulièrement pour but de régler votre conduite à l'égard du choix que vous devez faire parmi les effets trouvés dans le ci-devant château; nous croyons devoir vous observer que ces renseignements ne sont point nécessaires pour les opérations dont l'exécution vous est spécialement attribuée par les lois.

« En effet, la Convention nationale ayant déclaré que tous les objets précieux ou qui paraîtraient susceptibles de concourir d'une manière quelconque, soit à la perfection des arts, soit à l'instruction publique, seraient distraits des mobiliers, tant nationaux que des émigrés, pour être ensuite déposés dans les muséums de la République, vous avez la faculté, sans avoir égard aux droits plus ou moins étendus que peut avoir la République dans les mobiliers, de requérir indistinctement et rassembler tous les objets qu'un muséum particulier peut ranger dans le nombre de ceux dont il s'agit, sauf à tenir compte aux créanciers du surplus de leur estimation, si celle-ci excède le montant de la portion revenant à la Nation.

« Vous nous observez que l'estimation de ces objets est portée à un point qui ferait craindre que les intérêts de la République ne soient lésés; nous devons présumer que cette lésion ne peut s'entendre que d'une estimation trop forte; et alors nous vous prions de nous transmettre vos observations à cet égard, afin que nous puissions écrire aux corps administratifs de la faire annuler, s'il y a lieu, et le cas procéder à une nouvelle.

« Ces mesures, autorisées d'ailleurs par la loi, sont d'autant plus utiles qu'il convient de suivre dans les cas de l'espèce présente qu'il est presque impossible de parvenir pour l'instant à connaître exactement la situation des biens des émigrés passif et (par passif), tant à cause des nouvelles

brun est nommé commissaire pour aller à Versailles vérifier l'estimation qui a été faite de ces objets, et qu'ensuite elle sera avertie du résultat de son examen.

La Commission des revenus nationaux annonce qu'elle a distrait, parmi les effets du district de Boulogne destinés aux échanges, un télescope et un instrument de mathématiques en argent. Elle a pensé que ces objets précieux pourraient être utiles à l'instruction publique et agréables à la Commission des arts. Ils ont écrit aux administrateurs du district de Boulogne pour les inviter à les faire passer sûrement à l'adresse de la Commission temporaire. Il sera écrit une lettre de satisfaction et de remerciement à la Commission des revenus nationaux.

Le Conseil général de la commune de Mantes expose les motifs qui l'avaient porté à ordonner la démolition de la tour Maclou, et montre avec quel respect on l'avait conservée, dès que l'arrêté de la Commission des arts lui a été notifié.

Le citoyen Jacquin envoie de Soissons deux pièces, l'une contenant le discours qu'il a prononcé à la séance du Conseil général du district, l'autre les questions qu'il a proposées aux commissaires et leurs réponses. Les sections de bibliographie, de géographie, de peinture et de sculpture feront un rapport sur ces pièces relatives à Soissons.

Le Bureau du Domaine national, conformément au désir de la Commission des arts, vient de donner des ordres de faire transporter une partie des objets qui embarrassent le Dépôt de la rue de Thorigny et de vendre les autres.

La Commission passe à l'ordre du jour sur la lettre adressée au Comité d'instruction publique par le citoyen Prault, qui demande à être chargé du catalogue raisonné de la bibliothèque d'Anisson, et de la transporter ensuite à la Bibliothèque nationale, et charge sa section des dépôts littéraires d'examiner quels sont les livres qui doivent être déposés à la Bibliothèque nationale et ceux qui doivent être transportés aux dépôts littéraires [1].

du retard apporté par les créanciers pour établir leurs droits, etc.

« D'après ces observations..., nous pensons, citoyens, que rien ne doit entraver la marche de vos opérations, soit à l'égard des objets trouvés dans le ci-devant château de Rosny, soit par rapport à ceux de cette nature dont la réserve comme des premiers serait reconnue nécessaire à l'avenir... » (F[17] 1048).

[1] Sous les numéros 22061 à 22193, la Bibliothèque nationale possède 133 manuscrits constituant la collection Anisson-Duperron, relative à l'histoire de l'impri-

Les administrateurs des districts de Louhans, département de Saône-et-Loire[1], et de [Chateau]-Chinon, département de la Nièvre, écrivent qu'ils n'ont aucun objet de sciences ni d'arts; le premier a envoyé son catalogue de livres, le second l'enverra incessamment.

Les districts d'Annecy, d'Abbeville, Mâcon, Dourdan, Montdidier annoncent qu'ils font marcher de pair avec la bibliographie les inventaires de sciences et d'arts, qu'ils enverront incessamment.

L'administration du district de Gray, département de la Haute-Saône, transmet copie de son arrêté relatif au prompt transport des livres et monuments des arts, et elle annonce qu'elle enverra incessamment ses catalogues, et que malheureusement la statue en plâtre du Laocoon[2] a été brisée par des paysans qui enlevaient les barres de fer qui la soutenaient. Cette lettre sera communiquée au citoyen Grégoire.

L'agent national de Commune-d'Armes, ci-devant Saint-Étienne, département de la Loire, écrit qu'il ne se trouve que quelques tableaux dans la bibliothèque et qu'il en enverra le catalogue, si la Commission le juge à propos. Il joint un exemplaire de la circulaire adressée aux municipalités de son arrondissement pour les inviter à rassembler et conserver tout ce qui intéresse l'instruction publique. Il sera écrit à l'agent national du district de Commune-d'Armes pour lui témoigner la satisfaction qu'éprouve la Commission pour le zèle qu'il témoigne dans sa circulaire aux communes de son arrondissement et pour lui demander le catalogue des tableaux dont il parle.

Les sections de bibliographie, d'histoire naturelle et du génie militaire feront un rapport sur le compte que rend la commission chargée

merie et de la librairie, plus 17 manuscrits de même nature et de même provenance, sous d'autres cotes. La collection Anisson avait été formée à l'aide des archives de l'inspection de la Librairie, acquises vers 1792 de Joseph d'Hémery. Le catalogue en a été publié, en deux volumes, par M. Coyecque. Quant aux livres rares et précieux d'Anisson, ils furent vendus aux enchères dans sa maison de la rue des Orties, par Guillaume Debure, l'aîné, libraire, du 25 frimaire au 25 nivôse an IV (16 décembre 1795 – 15 janvier 1796).

[1] Leur lettre est du 29 frimaire (F[17] 1044).

[2] Cette statue en plâtre de Laocoon se trouvait dans les jardins de l'émigré Maréchal dit Vézet. Le déplacement des livres ordonné par le district était motivé par la loi du 9 frimaire an II prescrivant d'éloigner les dépôts de salpêtre, magasins de fourrages et autres matières combustibles du voisinage des bibliothèques et monuments de sciences et d'arts. La lettre en question du district de Gray porte la date du 26 frimaire (F[17] 1044).

de la recherche, mise en ordre et de l'inventaire des monuments des arts au Port-la-Montagne.

Les administrateurs du district du Puy annoncent qu'ils vont prendre des mesures pour faire entrer dans les dépôts de la République les bibliothèques des curés déportés. Ils n'ont en objets d'arts que quelques tableaux, deux ou trois instruments de physique expérimentale, quelques gravures : voilà à peu près toutes leurs richesses.

Les demandes des citoyens David, Michel et Jourdain sont renvoyées aux commissaires de bibliographie.

Scellier est chargé de faire transporter au Dépôt des Petits-Augustins une statue de sainte Catherine, qui doit se trouver aux ci-devant Dames Hospitalières de Sainte-Catherine[1].

Les administrateurs du district de Delémont ne possèdent aucun objet d'art : ils ont déjà envoyé à la Commission exécutive partie de leurs catalogues de livres.

Il sera écrit une lettre d'encouragement aux administrateurs du district de Poligny qui témoignent beaucoup de zèle à réparer l'insouciance ou la malveillance de leurs prédécesseurs.

Un rapport du citoyen Jacquin sur les observations qu'il a faites à Châlons-sur-Marne, et plusieurs pièces y jointes sont renvoyés au directoire.

Les administrateurs du district de Blain, département de la Loire-Inférieure, écrivent qu'ils ont nommé un commissaire pour inventorier les objets de sciences et d'arts[2].

Molard fera déposer au Dépôt des machines un rouet envoyé par le district de Rouen, auquel on en accusera la réception.

Le représentant du peuple Barailon[3] invite la Commission temporaire des arts à n'accéder provisoirement à aucune demande d'objets qui peuvent convenir à l'École de santé.

[1] Le 5 nivôse an III, Lenoir écrivait à la Commission temporaire des arts pour réclamer la statue de sainte Catherine, en marbre blanc, œuvre de Regnaudin, exécutée en 1704 et donnée à la maison des Dames Hospitalières de Sainte-Catherine par cet artiste. Placée d'abord sur la porte extérieure, rue Saint-Denis, cette statue en avait été retirée pour être déposée dans une des cours (*Archives du Musée des monuments français*, tome II, p. 227).

[2] Lettre des administrateurs du district de Blain, 27 frimaire (F[17] 1239).

[3] Barailon (Jean-François), député de la Creuse, nommé membre du Comité d'instruction publique les 17 brumaire et 17 ventôse an III, fut l'un des cinq représentants envoyés en mission dans vingt-sept départements pour l'établissement des écoles primaires et des écoles centrales.

La section de sculpture est chargée de présenter un rapport sur les moyens les plus économiques d'opérer le transport des monuments sans les exposer aux dangers d'encourir quelque dégradation, et sur les mesures à prendre pour la conservation de ceux dont le transport n'aurait point lieu pour le moment.

La section d'architecture est chargée d'écrire à Orange pour indiquer les moyens de conserver l'arc de triomphe qui se trouve dans cette commune jusqu'à ce qu'on s'occupe de sa restauration.

Deux citoyens demandent qu'une horloge de Lepante qui, disent-ils, se trouve dans un grenier à foin, à Versailles, soit transportée à l'établissement de la Commission des travaux publics. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique. Les commissaires de Versailles sont invités à donner des renseignements sur cette horloge et sur l'usage qui lui convient.

Ameilhon, au nom de la section des Dépôts littéraires, fait un rapport sur la manière de procéder aux inventaires et à l'enlèvement des bibliothèques mises sous la main de la Nation. La Commission arrête les conclusions de ce rapport et la communication au Bureau de l'Agence du domaine, d'après l'avis du Comité d'instruction publique, à qui ce rapport est renvoyé.

La Commission adjoint Dufourny et Besson aux commissaires chargés de faire un rapport sur les moyens de graver la Galerie du Muséum des arts.

L'agent national du district de Sedan annonce qu'il vient de faire remettre au bureau des messageries le tour à tabatière qui lui a été demandé par la Commission. Il envoie l'inventaire des machines qui le composent. Renvoyé à la section de mécanique.

On fait lecture d'une lettre et d'un extrait du procès-verbal des séances du Conseil général du district de Reims [1], qui sollicite une somme destinée à racheter plusieurs objets précieux, entre autres l'ancien manuscrit de *Phèdre* [2]. Les administrateurs observent qu'ils ont

[1] La lettre est du 29 frimaire, l'extrait du procès-verbal est du 24 (F[17] 1044). L'arrêté du Conseil général joint à cette lettre tendait : 1° au transfert des bibliothèques et du Muséum dans les bâtiments de l'évêché ; 2° à obtenir la somme nécessaire pour effectuer non seulement ce transfert, mais encore pour acquérir des objets qui, ayant été extraits, ont pu être vendus.

[2] Ce manuscrit de *Phèdre*, datant du VIIIe siècle, qui appartenait à la bibliothèque de l'abbaye de [illegible]

vu avec satisfaction l'approbation du citoyen Jacquin sur le choix qu'ils ont fait du citoyen Varenflot pour commissaire bibliographe, et ils ajoutent n'avoir rien compris à ce que le citoyen Jacquin a allégué relativement aux injustices commises à l'égard du citoyen Engrand[1]. Ce citoyen, disent-ils, est pensionnaire de la République; c'est le seul motif du retard du payement qu'il réclame comme commissaire artiste. La Commission arrête : 1° Qu'il sera demandé au district de Reims, entre les mains de qui se trouve le manuscrit de Phèdre, relaté dans l'article 4 du procès-verbal, et comment ce citoyen se l'est procuré; 2° Que la pension du citoyen Engrand ne peut être un obstacle au paiement d'un travail journalier tel que celui de commissaire aux bibliothèques, qui n'est point une fonction publique; 3° Quant aux autres articles du procès-verbal, la Commission les laisse aux soins et à la sagesse des administrateurs, en se conformant toutefois aux lois à ce sujet.

Les citoyens Barrois et Langlès déposent l'état des manuscrits provenant de la Belgique et remis à la Bibliothèque nationale, entre les mains du citoyen Belissen, garde des manuscrits, qui en a donné son récépissé.

La section de botanique remet l'inventaire des plantes de serre chaude et d'orangerie, déposées au jardin Boutin, rue de Clichy.

La section de bibliographie dépose le catalogue des livres provenant des maisons de Parizot, femme d'Arenberg, femme d'Argouges, et du citoyen Bourgeois, décédé sans héritiers[2].

Reims, disparut dans l'incendie du 15 au 16 janvier 1774. Voir la lettre du 31 octobre 1769, par laquelle dom Vincent, bibliothécaire de cette abbaye, envoyait à Foncemagne un spécimen de ce manuscrit. Cf. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Reims*, t. II, p. 1100.

[1] Engrand, ex-vicaire épiscopal de Reims, commissaire à la bibliographie du district de Reims (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 401).

[2] Inventaire des livres appartenant au condamné Parizot, rue de la Loi, n° 299, y compris un portefeuille de 87 estampes de divers maîtres français et anglais... dont le transport, rue Saint-Marc, est ajourné jusqu'au choix, par la Commission temporaire des arts, des livres qu'elle estime devoir être portés au Dépôt, la veuve désirant profiter du bénéfice de la loi en faveur des veuves des condamnés (F^{17} 1198-1199, n° 17). Il s'agit de Parizot (François), ex-commissaire de la Comptabilité, aide de camp de Lafayette, condamné le 14 floréal an II (W 357, n° 750). — Inventaire des livres trouvés dans la maison de la femme d'Arenberg, émigrée, rue de la

SÉANCE DU 10 NIVÔSE AN III DE LA RÉPUBLIQUE.

(30 DÉCEMBRE 1794.)

Rapport du citoyen David le Roy sur les mémoires de Scellier. – Salaire des commissaires de l'Agence du Domaine. – Réclamation d'objets d'arts chez Couthon. – Ouvrages de géographie du district de Châlons-sur-Marne. – Demande à adresser au district de Sarreguemines. – État d'objets d'arts demandé par le citoyen Neveu, instituteur de l'École centrale des travaux publics. – Demande du citoyen Bourdon. – Envoi d'un rouet par le district de Rouen. – Lettres, communications et envois des districts de Sarrebourg, Port-la-Montagne, Soissons, Châtellerault, Dieppe, Reims, Grandvilliers, Sedan, Blois, Marseille, Meaux, Gonesse, l'Aigle, Bourbonne, Fresnay, Amiens, Hennebont, Provins, Ormont, Niort, Mauléon, Bressuire, Chartres. – Instruction à envoyer au district de Luxeuil. – Autorisation au citoyen Dubignon pour exporter des livres. – Rédaction d'une instruction sur la conservation des objets d'antiquité. – Tableau des citoyens propres à la confection des catalogues. – Commissaires réunis pour rédiger l'instruction destinée aux agents des relations extérieures. – Plans du ci devant couvent des Augustines de Versailles demandés par le citoyen Rouelle, architecte des hospices militaires. – Objets vendus ou mutilés du district de Reims. – Lettre du citoyen Hooghstoel, peintre. – Communication du citoyen Grégoire relative à la conservation des objets de sciences et d'arts dans le district de Rosoy. – Lettre écrite de Cusset relative à des dégradations. – Inventaire des objets d'arts de Montagne-sur-Mer. – Invitation de la Commission d'agriculture et des arts tendant à la conservation des instruments recueillis au Conservatoire. – Voiture nautique. – Demande d'objets par Léonard Bourdon pour la Société des Jeunes Français. – Rapport sur les peintures de la maison du Luxembourg. – Visite d'une statue de la Liberté. – Arrêté du directoire relatif aux biens de Condorcet. – Rapport d'Ameilhon relatif au district de Reims. – État des objets entrés au Dépôt des Petits Augustins. – Inventaires déposés par Naigeon et Molard. – Demande du Muséum d'histoire naturelle.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen David Le Roy fait le rapport dont il a été chargé sur la lettre de la Commission exécutive d'instruction publique, en date du

Ville-l'Évêque, n° 1223, enlevés le 28 frimaire et déposés rue Saint-Marc (F[17] 1198-1199). — État des livres trouvés dans la bibliothèque de la femme d'Argouges, émigrée, rue du Bac, livrés . . . le 1er nivôse et remis au Dépôt de la rue de Lille (F[17] 1196). — État des livres trouvés dans la bibliothèque de Bourgeois, sans héritiers connus, et depuis demeure commune de Robespierre, rue Thévenot, livrés le 29 frimaire an III et remis au Dépôt de la rue Saint-Marc (F[17] 1198-1199).

25 frimaire, et sur les pièces y jointes concernant les mémoires du citoyen Scellier. Les conclusions du rapport sont : 1° de rapporter l'arrêté du 10 fructidor dernier par lequel la Commission a alloué à Scellier une somme de 24,000 livres en acompte sur ses mémoires à fournir, et de joindre cette somme aux premiers acomptes pour ne faire qu'un article, ce qui formera un total de 90,400 livres que Scellier a reçues jusqu'à ce jour, et qu'il lui sera dû celle de 13,062 livres 15 sols 9 deniers sur celle de 103,462 livres 15 sols 9 deniers; 2° de faire passer copie de ce rapport à la Commission exécutive de l'instruction publique, afin de lui faire connaître que les 24,000 livres en acompte, allouées à Scellier, étaient à imputer sur d'autres mémoires, mais qu'il est plus clair que cette somme soit jointe à celle déjà reçue, pour solder définitivement les mémoires dernièrement réglés par l'expert. La Commission adopte ces conclusions dans leur entier.

Les deux commissaires de l'Agence du Domaine près la Commission temporaire des arts exposent que depuis dix mois ils ne touchent point leur salaire et demandent que la Commission veuille bien s'intéresser à le leur faire obtenir. La Commission charge le directoire de faire un rapport sur cette demande et d'examiner s'il ne conviendrait pas de faire payer ces citoyens par la Commission exécutive d'instruction publique.

La Commission des revenus nationaux réclame[1] la restitution de plusieurs objets qu'elle pense avoir été mis en réserve chez Couthon par la Commission temporaire des arts; quelques-uns de ces effets appartiennent au citoyen Goupilleau, qui est autorisé à les retirer, par un arrêté du Comité de salut public. La Commission temporaire des arts renvoie ces pièces au Bureau du Domaine, auquel il appartient de

[1] Par lettre du 6 nivôse. On y lit ce qui suit : « Le représentant du peuple Goupilleau de Montaigu... avait confié à Couthon différents effets sur lesquels les scellés furent apposés lors de la chute de ce traître, et dont la remise au citoyen Goupilleau a été prescrite par un arrêté du Comité de salut public du 11 thermidor... La plus grande partie de ces effets a été rendue, mais il en est plusieurs qu'on nous a assuré avoir été enlevés chez Couthon par vos agents comme concernant les arts, et que le citoyen Goupilleau réclame vivement... En voici la désignation : 2 têtes de terre noire d'Angleterre, l'une de Vénus et l'autre de Cicéron; 3 groupes de terre blanche cuite représentant l'un Arnaud et Armide, l'autre Bélisaire, et le troisième Hercule et Omphale » (F[17] 1048).

prononcer sur cette remise, avec invitation de lui transmettre sa décision.

L'agent national du district de Châlons-sur-Marne, en envoyant la notice des ouvrages de géographie qui se trouvent dans l'arrondissement du district, témoigne ce qui lui en coûte de le voir entièrement dépouillé de ces ouvrages, qui peuvent être infiniment utiles à l'instruction publique. Il est arrêté que cette lettre sera communiquée aux cinq comités réunis, et que le citoyen Buache y joindra les observations qui ont été présentées à la Commission sur cet objet, il sera donné avis de cet arrêté à l'agent national du district de Châlons [1].

Il sera écrit à Sarreguemines pour demander aux administrateurs du district d'envoyer avec soin les débris d'une automate, avec tous ses accessoires provenant de... [2]

La Commission temporaire des arts renvoie au Comité d'instruction publique un rapport du citoyen Bonvoisin sur un état d'objets de peinture et de sculpture demandé à la Commission temporaire des arts par le citoyen Neveu, instituteur de l'École centrale des travaux publics [3].

[1] Le 23 nivôse, l'agent national près le district de Châlons renouvelait dans une lettre à la Commission ses instances «pour qu'on rende à ce district des ouvrages, dont l'enlèvement nous prive, disait-il, d'une partie intéressante d'instruction publique» (F[17] 1044).

[2] Le mot est resté en blanc.

[3] *Rapport de Bonvoisin :* «En considérant d'abord la nature et la quantité des objets demandés par le citoyen Neveu, il ne m'a pas paru nécessaire de réunir à l'École centrale un aussi grand nombre qu'on se le propose de tableaux, statues, dessins, modèles en tout genre, qui existent dans les dépôts et qui attendent leur véritable destination, soit dans les muséums de Paris, soit dans ceux des départements, où ces objets doivent être d'une utilité plus générale aux artistes et aux savants. Par exemple, je ne crois pas que, pour l'enseignement des éléments du dessin, il faille des statues de marbre, telles que celles de Pascal et de La Fontaine, chefs-d'œuvre de Pajou et de Julien, qui doivent figurer au Muséum dans le nombre des meilleurs ouvrages de nos artistes modernes, et qui, d'ailleurs, font partie de la suite des statues des grands hommes. Je ne pense pas non plus qu'aucun autre ouvrage de sculpture en marbre soit nécessaire; des plâtres peuvent suffire.

«Dans le nombre des objets de peinture désignés dans l'état du citoyen Neveu, il se trouve une assez grande quantité de copies uniques, faites d'après des originaux que nous ne possédons pas, par les jeunes artistes que le gouvernement envoyait en Italie, avant et même depuis la Révolution. Une bonne copie, en pareil cas, vaut presque un original, et elle doit orner les lieux consacrés à la réunion des objets d'art utiles à ceux qui se destinent à la peinture ou à la sculpture. Les copies doubles même pourraient nous servir d'échanges, en nous procurant des originaux qui existent dans [illegible] et qui manquent au Muséum des Arts de Paris, que l'on peut [illegible]

La demande du citoyen Bourdon, ancien expert, est renvoyée au directoire pour vérifier ce qui lui est dû, conformément à l'arrêté pris dans la dernière séance sur le rapport de David Le Roy.

L'administration du district de Rouen envoie le petit rouet réservé du mobilier de Canning [1], demande à la Commission de lui en accuser la réception et de lui indiquer la marche à suivre pour faire verser dans la Caisse du receveur du séquestre la somme de 30 livres, à laquelle il est estimé. La Commission charge son directoire de demander au district de Rouen des renseignements bien circonstanciés sur le propriétaire de ce rouet, afin qu'elle puisse juger si cette machine n'appartenait point à un de ces étrangers qui pourrait la réclamer, d'après la levée du séquestre que vient d'ordonner la Convention.

L'agent national du district de Sarrebourg, en réponse à la lettre du 14 frimaire, annonce qu'il s'occupe à faire rentrer les livres, les tableaux appartenant ci-devant à des émigrés, condamnés ou déportés, et qui avaient été presque tous vendus, qu'il fera part à la Commission du succès de ses recherches. Cette lettre et une autre des administrateurs du district du Puy, relative aux livres des prêtres déportés, donne lieu à l'observation qu'aucune loi n'avait ordonné le séquestre du mobilier des prêtres qui s'étaient conformés à la loi de la déportation et

partie comme le Muséum central de la République. Il serait donc inutile d'y en former en quelque sorte un de plus dans l'École centrale, lorsque celui qui existe, déjà plus complet sans contredit que tous ceux que l'on voudrait y faire, peut servir au développement des germes de talent que montreront ceux des élèves de cette École qui, plus adonnés à la peinture ou à la sculpture qu'à tout autre genre d'étude, voudront s'y livrer entièrement. Au surplus, comme la Commission temporaire des arts doit toujours s'empresser de seconder les vues bienfaisantes des Comités de la Convention pour l'enseignement public, après avoir soumis à celui auquel elle est adjointe les observations qu'elle croira devoir faire sur les diverses demandes qui lui sont faites pour l'établissement de l'École centrale des travaux publics, je me suis borné à désigner par une étoile, dans l'état du citoyen Neveu, les objets que je ne crois pas absolument nécessaires à cet établissement, par les raisons que j'ai données ci-dessus; c'est à la Commission temporaire des arts et au Comité d'instruction publique, auquel j'en demande le renvoi, à les apprécier.» (Signé :) Bonvoisin (Arch. nat., F17 1049).

[1] Après avoir annoncé cet envoi par lettre du 12 nivôse, le même district donnait le 22 les renseignements demandés sur le propriétaire du rouet en question : «C'était un milord anglais, qui était pensionnaire des ex-religieuses Gravelines (*sic*) dans la communauté desquelles il demeurait. A l'époque de la Révolution il a quitté la France et a laissé dans le logement qu'il occupait quelques meubles, du nombre desquels est le rouet que nous vous avons fait passer» (F17 1044).

qu'ils restaient dans une entière possession de leurs biens. La Commission temporaire a arrêté que ces observations seraient renvoyées au Comité d'instruction publique pour connaître la conduite qu'elle doit tenir en pareil cas.

Le compte rendu par la commission chargée de l'inventaire des monuments des arts, au Port-de-la-Montagne, est renvoyé au directoire pour faire un rapport; il sera envoyé plusieurs instructions aux commissaires artistes de Port-la-Montagne[1].

Le citoyen Hutin, administrateur du district de Soissons, prévient la Commission que les quatre tableaux, savoir : la *Nativité*, de Rubens, l'*Assomption*, de la Hire, le *Christ donnant les clés à Saint-Pierre*, et l'*Assomption*, de Champagne, qu'il a jugés dignes d'être envoyés à Paris, sont placés dans des caisses d'une grandeur peu ordinaire; il observe qu'il n'a pas de voiture propre à les transporter, et il demande s'il peut les envoyer par bateau[2]. Renvoyé à la section de peinture pour faire un rapport.

L'administration du district de Châtellerault, département de la Vienne, informe la Commission[3] que la multiplicité d'affaires a suspendu son travail sur les catalogues; il lui sera écrit pour l'inviter à s'entourer d'hommes instruits pour terminer dans le plus court délai l'inventaire de tout ce qu'elle possède en objets de sciences et d'arts, afin de l'envoyer avant le terme prescrit par la loi.

L'administration du district de Dieppe annonce[4] que les commis-

[1] *Compte que rend la Commission chargée de la recherche, mise en ordre et inventaire des monuments des arts au Port-la-Montagne*, par Martin et Giraudy. Il y est exposé les difficultés auxquelles la Commission de Toulon s'est trouvée aux prises, notamment par l'effet des dégâts qu'a occasionnés le siège : « Par suite des maux que s'est attirés Toulon rebelle, un grand nombre d'objets d'instruction publique avaient été exposés à la plus excessive dégradation et même au pillage » (F17 1081, n° 4). Voir à la séance du 15 nivôse mention d'un rapport d'Ameilhon sur le compte rendu en question.

[2] Hutin prévient la Commission (sa lettre est du 3 nivôse) qu'il n'existe pas à Soissons de voitures capables de transporter ces tableaux, dont les caisses les contenant ont les dimensions suivantes : celle du Rubens, 10 pieds 1/2 sur 7 pieds 1/2, celle du La Hire, 12 pieds sur 7 pieds 1/2; celle renfermant les deux tableaux de Champagne, 7 pieds sur 4 [illegible] derniers trouvés repliés sur leurs châssis (F17 1239). Voir au sujet de ces tableaux le tome Ier des *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, p. 540, note 2.

[3] Dans sa lettre, datée du 1er nivôse, le district rend compte que le commissaire chargé du catalogue de la bibliothèque a dû momentanément suspendre ce travail, parce qu'il est employé au bureau de l'émigration (F17 1044).

[4] Par lettre en date du 2 [illegible] (F17 1044).

saires artistes ne pourront confectionner leurs inventaires tant que les livres qui lui appartiennent et qui sont déposés aux ci-devant Jacobins de Rouen ne seront point réunis dans un seul et même endroit. Elle promet d'envoyer le catalogue des objets de sciences et d'arts aussitôt qu'ils seront terminés.

Le citoyen Jacquin adresse un arrêté de la commune de Reims dont l'objet est la conservation provisoire de deux professeurs de mathématiques, et invite la Commission temporaire à proposer au Comité d'instruction publique d'ordonner la pleine et entière exécution des articles qui le composent. La Commission, acquiesçant à cette proposition, renvoie l'arrêté de la commune de Reims au Comité d'instruction publique.

Il sera envoyé une instruction à l'administration du district de Luxeuil, département de la Haute-Saône, qui, ayant envoyé ses catalogues de bibliographie, demande s'il y a quelque chose à ajouter encore à ce travail[1].

La section des Dépôts littéraires, après avoir examiné l'état des livres que le citoyen Dubignon désire expédier en Suisse, déclare qu'elle n'en a remarqué aucun dont on doive empêcher l'exportation[2]. La Commission arrête que cette déclaration, qu'elle trouve bonne et valable, sera envoyée à la Commission du commerce et des approvisionnements de la République.

L'administration du district de Grandvilliers[3], département de l'Oise, transmet deux catalogues de livres et manuscrits trouvés dans

[1] Cf. la lettre des administrateurs du district de Luxeuil, du 29 frimaire an III, à laquelle est jointe copie d'une lettre du 12 prairial an II, par laquelle les commissaires de la bibliographie accusent réception à ces administrateurs des catalogues des bibliothèques religieuses de leur district, et les invitent à faire établir le même travail pour les bibliothèques d'émigrés, de condamnés, etc. (F17 1044).

[2] Rapport signé d'Ameilhon, Poirier et Langlès, 10 nivôse (F17 1081, n° 4).

[3] Les détails suivants sont extraits de la lettre des administrateurs du district de Grandvilliers, datée du 18 frimaire : « Il existait au district, depuis la suppression des abbayes de Beaupré et de Lannoy, deux bibliothèques, desquelles le catalogue a été fait dans le temps et envoyé à Paris au Comité d'instruction publique. Mais depuis, d'autres bibliothèques sont survenues d'émigrés et de condamnés ; elles ont été successivement apportées au chef-lieu dans le moment : il y en a même encore à apporter. La grande quantité de livres nous a nécessités de former dans une maison nationale une bibliothèque, où le tout puisse être déposé ; et pour cela il a fallu du temps pour le travail des ouvriers. Depuis cette besogne terminée, deux personnes de l'art sont occupées à confectionner le récolement et le nouveau catalogue, et nous les pressons vivement de terminer » (F17 1044).

les abbayes de Lannoy et de Beaupré[1]. Elle promet d'envoyer incessamment ceux des bibliothèques d'émigrés ou condamnés. Il sera demandé à ce district s'il ne possède aucun objet de sciences et arts.

La Commission arrête que le directoire invitera les commissaires déjà chargés de rédiger une instruction sur les objets d'antiquité à s'occuper incessamment de ce travail et à y joindre des observations très détaillées sur ce que la Commission entend par objets de sciences et d'arts.

La section de bibliographie est invitée à présenter à la plus prochaine séance du directoire le tableau des citoyens qu'elle se propose d'employer à la confection des catalogues et inventaires de tous les livres rassemblés dans les Dépôts nationaux.

L'administration de Sedan communique[2] l'état des armes et armures antiques existant dans ses magasins d'artillerie et annonce qu'elle les fera passer quand la Commission le voudra. En accusant la réception de la lettre de l'administration du district de Sedan, elle sera invitée à continuer sa surveillance pour la conservation de ces armes, en attendant que le Comité d'instruction publique ait statué sur la destination qui leur convient.

L'agent national près le district de Blois écrit qu'il n'existe en ce moment aucun effet[3] au ci-devant château de Chambord, que la presque totalité a été vendue en détail en 1792 à tant d'individus qu'il lui paraît impossible d'en suivre la trace; il observe qu'un tour précieux à moulure dorée avait été transporté à Paris par le citoyen Polignac, à son domicile.

Les commissaires réunis pour rédiger l'instruction à donner aux agents des relations extérieures ont arrêté que la Commission serait invitée à nommer deux de ses membres pour rédiger les notes y relatives qui, d'ici au 15 nivôse, seront déposées au secrétariat. La Commission, de son côté, arrête que ces commissaires choisiront parmi eux ceux qui devront s'occuper de ce travail.

[1] Les abbayes cisterciennes de Lannoy et de Beaupre, dans le Beauvaisis, fondées, la première en 1135 par Manassès de Milly, la seconde en 1137 par Jean de Roncherolles.

[2] La lettre d'envoi en question du district de Sedan est du 1 nivôse (F[illegible] 1239).

[3] D'après la lettre de l'agent national, il s'agissait de [illegible] outils et machines prêtés par le ci-devant d'Artois à l'évêque Polignac (F[illegible] [illegible]).

La Commission temporaire des arts de Marseille envoie copie de la lettre[1] qu'elle écrit au Comité d'instruction publique, prie la Commission de vouloir bien l'appuyer et de lui en apprendre le succès. On remarque dans la lettre de ces commissaires beaucoup de zèle à réparer les ravages du vandalisme.

Le président du district de Meaux, en réponse à la lettre du 28 frimaire, écrit[2] que les armures, missel, tableaux, sont aux ordres de la Commission, et qu'il les enverra ensemble à Paris, si elle le juge à propos; autrement, il fera partir seulement le missel, attendu que les épées et cuirasses ne paraissent point fort anciennes. Le directoire accusera la réception de cette lettre; les sections d'antiquité et de peinture en prendront connaissance et proposeront ce qu'elles jugeront le plus convenable.

[1] Datée du 27 frimaire (F[17] 1239). La Commission temporaire des arts du district de Marseille y fait part au Comité d'instruction publique «de sa nomination et des peines qu'elle éprouve de voir ses travaux arrêtés par les négligences qu'elle a dénoncées et qui ont empêché dans le temps non seulement la nomination des commissaires chargés d'inventorier les objets relatifs aux sciences et aux arts, mais encore le placement de tous ces objets dans des dépôts où ils fussent rangés avec ordre et à l'abri des injures du temps». La Commission attend encore le local propre à les recevoir. Elle transmet et soumet au Comité le règlement qu'elle a adopté. Elle lui dénonce la mutilation par «les vandales marseillais» d'un tombeau païen qui était à la porte de l'abbaye Saint-Victor. Les mêmes ont détruit une momie d'Égypte, «croyant que c'était des reliques». Elle recherche un tableau de Mignard, peint d'après Raphaël, «qui a sûrement été enlevé», et deux bas-reliefs de Duparc.

[2] Dans sa lettre, du 4 nivôse, le président du district de Meaux explique que les armures en question ne proviennent pas de l'abbaye de Saint-Faron, mais bien de l'émigré Bercheny. «Quant aux tableaux, de grande dimension, qui se trouvent dans la ci-devant cathédrale, ce sont des copies de bons maîtres, données au chapitre par l'évêque de Meaux, lequel, dit-on, les tenait du garde-meuble du tyran (Louis) XV». Enfin, quant au missel de ce même chapitre, les gravures et vignettes ont été coupées, probablement du temps où les chanoines en étaient possesseurs (F[17] 1044). Voir sous la cote F[17] 1270 l'«Inventaire des objets relatifs aux arts, composant le muséum du district de Meaux, extraits des maisons nationales et de celles des déportés, émigrés et condamnés dudit district», catalogués sous les divisions suivantes : *a*. Objets provenant de l'émigré Tissart de Rouvres, de la commune de Beaubourg (gravures, peintures, sculptures); *b*. Coupvray (peintures et sculptures); *c*. Chessy, La Borde, émigré (principalement des gravures, quelques pastels, sculptures et autres objets relatifs aux arts); *d*. Gressy, de Pons, émigré (peintures, cinq armoires vitrées, histoire naturelle); *e*. La Thuilerie de Dammartin, Dumetz, émigré (gravures, estampes, très nombreuse collection de physique et chimie); *f*. Objets provenant de Bellassise (une peinture); *g*. Objets provenant d'Émérainville (4 vases d'albâtre).

L'administration du district de Gonesse expose l'état où elle se trouve à l'égard du mobilier de Palteau-Veymeranges [1], sur lequel la Commission lui avait demandé des renseignements. Ce citoyen, décédé d'une chute d'une fenêtre, d'où il est tombé, soit par accident, soit de dessein prémédité, a donné lieu à des arrêtés de la Commission des revenus nationaux et du département, dont les contrastes ont occasionné la suspension des opérations de ce district. La Commission arrête le renvoi de cette lettre au Comité d'instruction publique.

L'administration du district de Laigle écrit qu'elle n'a aucun objet relatif aux arts et aux sciences; elle va adresser incessamment le supplément à ses catalogues de livres. Elle observe que sa bibliothèque aurait besoin de s'enrichir des exemplaires doubles des districts voisins, et elle désire que la Commission veuille bien l'ordonner. Le directoire est chargé de répondre qu'il n'existe encore aucune loi sur la répartition des bibliothèques.

L'administration du district de Bourbonne annonce qu'elle a déjà envoyé les inventaires relatifs à la bibliographie, mais qu'elle n'a trouvé dans son arrondissement aucun objet de sciences et d'arts, si ce n'est qu'on y veuille comprendre des tableaux qui représentent les arts libéraux, un portrait de Colbert et ceux de quelques ci-devant seigneurs [2]. Il lui sera écrit d'inventorier tous ces tableaux et d'en envoyer le catalogue à la Commission.

Les administrateurs du district de Fresnay, département de la Sarthe, observent [3] que le département fit enlever, il y a deux ans, tous les objets scientifiques qui existaient alors, et que dans les autres maisons ils n'ont trouvé aucun objet d'arts ni de sciences; ils ne possèdent que quelques vieux livres, dont ils enverront bientôt l'inventaire.

Le district d'Amiens adresse l'état estimatif des tableaux provenant

[1] Veymeranges (Gabriel-Claude Palteau, dit), ex-président du district de Gonesse. Voir à ce sujet A. Tuetey, *Répertoire*.... t. X, nos 737, 1613, 1636, 1644, 1652.

[2] « Il y a plus de deux ans, écrivent, le 24 frimaire an III, les administrateurs du district de Bourbonne, que notre département a envoyé à l'Assemblée nationale les cartes indicatives des ouvrages qui composent les bibliothèques des ci-devant monastères et abbayes de ce district; depuis, nous avons envoyé au Comité d'instruction publique... les cartes des ouvrages trouvés chez les émigrés et les prêtres déportés de notre district : nous nous sommes conformés exactement à l'instruction donnée par le Comité... » (F17 1044).

[3] Leur lettre est du [illegible] (F17 1044).

des établissements supprimés, et qui, par leurs défauts et leurs incorrections, ne lui paraissent point propres à orner un muséum. Le département a refusé l'autorisation qui lui a été demandée de les vendre. Il prie la Commission de statuer sur cet objet. La section de peinture est chargée d'examiner les pièces envoyées par le district d'Amiens et d'en faire un rapport.

Le district de Hennebont, département du Morbihan, écrit qu'il va s'occuper de l'objet important des inventaires littéraires et scientifiques et qu'il les enverra à la Commission dès qu'ils seront terminés [1].

Le citoyen Roucelle, architecte des hospices militaires, prie la Commission d'inviter le citoyen Lannoy à lui communiquer les plans du ci-devant couvent des Augustines de Versailles [2], avenue de Saint-Cloud, au moins pour le temps d'en tirer un double, afin d'épargner à la République qui destine cet édifice à un hospice militaire des dépenses inutiles, et d'accélérer un projet pressant pour l'humanité. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à autoriser la section d'architecture à retirer les plans des maisons de la Liste civile, provenant du citoyen Mique et qui se trouvent déposés Maison Égalité. Il sera donné avis au Comité des domaines de l'existence de ces plans [3].

Le district de Provins annonce à la Commission qu'elle recevra incessamment les inventaires relatifs aux sciences et aux arts [4].

La Commission renvoie au directoire trois pièces relatives à Reims, envoyées par le citoyen Jacquin, afin qu'il soit demandé aux administrateurs du district de Reims le catalogue des objets vendus, le prix et

[1] Les administrateurs du district d'Hennebont au président de la Commission temporaire des arts, 28 frimaire (F17 1044).

[2] Le couvent des Augustines, fondé en 1772 sous les auspices de Marie Leczinska, femme de Louis XV, et construit par Mique sur l'emplacement du château de Clagny, fut en effet converti en hôpital militaire en mai 1794; ce ne fut d'ailleurs que pour quelques mois : le couvent resta vide, mais en 1800 il reçut une destination analogue pour les invalides de Versailles, et devint lycée impérial le 1er mars 1807.

[3] La lettre fut en effet écrite au Comité des Domaines par le directoire de la Commission, le 18 nivôse (F17 1046).

[4] D'après la lettre du district de Provins, datée du 1er nivôse, les commissaires n'ont trouvé dans ce district qu'un petit nombre d'objets de sciences et d'arts, et d'un faible intérêt (F17 1044). — Voir sous la cote F17 1270 un «État des effets (objets de physique) qui sont au ci-devant château de Trudaine, à Montigny-Lencoup, district de Provins», du 18 vendémiaire; et un «Rapport...» du 17, «relatif à des collections d'histoire naturelle provenant du mobilier du même Trudaine».

le nom des acquéreurs. Il sera ensuite invité à dénoncer à l'accusateur public les auteurs des mutilations ou dégradations qui ont été commises sur plusieurs monuments des arts.

Les commissaires aux ventes du mobilier de la Liste civile de Saint-Cloud envoient copie d'une lettre du citoyen Hooghstoel [1], peintre, qui propose de céder à la République son échafaud volant qui existe dans les galeries, ou de lui permettre de l'enlever. Cette lettre est renvoyée aux sections de peinture et de mécanique.

Le district d'Ormont, ci-devant Saint-Dié, annonce qu'il ne possède aucun objet de sciences et d'arts, et qu'il n'a que des livres, dont il enverra incessamment le catalogue [2].

Le district de Niort s'occupe des catalogues des livres et objets de sciences et arts. Il les enverra aussitôt qu'ils seront terminés [3].

Le représentant du peuple Grégoire communique divers extraits des délibérations du conseil permanent du district de Rosoy, département de Seine-et-Marne, qui constatent qu'il n'y a pas eu de dégradations dans leur arrondissement. Il joint à ces extraits une analyse des tableaux, estampes, gravures, et un premier état des livres du même district [4], avec un rapport concernant le travail bibliographique d'Orléans.

Le représentant du peuple Forestier [5] communique une lettre écrite

[1] Hooghstoel fils (Jean-Marie), peintre, né à Paris en 1765, élève de Vincent, de Doyen, et de son père pour la restauration des tableaux, fut restaurateur des tableaux du Musée du Louvre en l'an VI, sous la direction, d'abord du sculpteur Pajou, puis de Denon; il exposa aux Salons de 1793 et 1799.

[2] La lettre du district, datée du 2 nivôse, porte qu'il existait «quatre bibliothèques, dites de Moyenmoutier, d'Étival, du Séminaire et des Capucins. Le catalogue des deux premières a été adressé, et le Comité d'instruction publique nous a assuré les avoir reçus; on travaille sans relâche à former ceux des bibliothèques des Capucins et du Séminaire...» (F17 1044).

[3] Lettre des administrateurs du district de Niort, 29 frimaire (F17 1044).

[4] Les pièces mentionnées ci-dessus existent sous la cote F17 1270; les extraits du registre des délibérations du Conseil permanent du district de Rosoy sont datés des 14, 20 brumaire, 14, 28 frimaire. Dans l'extrait du 28 frimaire, il est dit que «l'arriéré effrayant où se trouvaient un grand nombre de communes pour le versement du contingent en grains destiné à l'approvisionnement de Paris ayant nécessité l'énergie et toute l'attention de l'administration, l'envoi du compte de la bibliothèque et des objets d'art, ordonné par la loi du 8 brumaire, a éprouvé involontairement un retard...». *L'analyse des tableaux* mentionne sommairement 50 peintures, de médiocre valeur, 37 estampes, 25 gravures anglaises, un certain nombre d'objets d'arts en marbre et en bronze (bustes, groupes sculptés, vases).

[5] Forestier (Pierre-Jacques), député de l'Allier à la Convention nationale, fut dénoncé le 15 floréal an III par les communes de Gusset et de Vichy, comme un

de Cusset, département de l'Allier, relative à des dégradations, à des vols commis dans l'arrondissement de ce district. Il propose d'écrire au commissaire national près le tribunal de Cusset pour l'inviter à se faire représenter le procès-verbal qui a été dressé de ces dégradations, d'en envoyer copie collationnée à la Commission, et de rendre compte des poursuites qu'il aura intentées contre les vandalistes qui y sont dénommés. Ces propositions sont adoptées.

La Commission des travaux publics renvoie l'inventaire des objets d'arts de Montagne-sur-Mer, district du Pas-de-Calais, ainsi qu'un rapport sur une machine hydraulique de nouvelle invention par le citoyen Nicolas Lebrun[1]. Il sera accusé réception de ces pièces à la Commission des travaux publics; la section de mécanique en fera un rapport.

La Commission d'agriculture et des arts invite la Commission temporaire à ne rien laisser distraire des modèles et instruments recueillis avec tant de peine au Conservatoire pour offrir sans interruption l'histoire vivante des progrès de l'art et présenter au génie le véritable point de départ pour de nouvelles découvertes. Elle montre la nécessité de se mettre en garde contre les demandes qui pourraient être faites et prie la Commission temporaire de transmettre à la section de physique et à celle de mécanique cette invitation fraternelle. Il sera répondu à la Commission d'agriculture et des arts que ses vues seront remplies autant qu'il dépendra de la Commission temporaire des arts.

Les sections (*sic*) de mécanique feront un rapport sur tous les objets qui doivent composer le Conservatoire des arts et métiers, qui servira de point de ralliement à tous les artistes.

Le district de Mauléon a envoyé le catalogue de ses livres; il ne parle pas d'objets d'arts. La Commission arrête qu'il y sera écrit de nouveau pour lui en demander l'inventaire.

Les sections de mécanique et de marine sont chargées d'examiner une demande adressée au Comité de marine par les administrateurs

homme profondément immoral; par celle de Gannat, le 24 prairial, comme ayant exercé la plus affreuse tyrannie, et par les habitants de Moulins, le 26 prairial; il fut décrété d'accusation, traduit devant la Commission militaire de prairial et condamné à la réclusion, enfin amnistié le 4 brumaire an IV.

[1] Le rapport sur la machine hydraulique en question se trouve joint à la lettre de la Commission des travaux publics, en date du 4 nivôse an III (F[17] 1049).

du Gymnase de bienfaisance et de commerce, et renvoyée à la Commission temporaire des arts, tendant à obtenir les matériaux et les mains-d'œuvre pour la construction d'une voiture nautique propre à naviguer sur la mer et sur les rivières, sans avoir rien à craindre des vents, du canon, ni de la foudre.

Les administrateurs du district de Bressuire écrivent que la guerre civile a tout détruit dans leur arrondissement [1].

L'administration du district de Strasbourg a nommé des commissaires zélés et intelligents [2] pour la confection des inventaires, qu'elle enverra le plus tôt possible.

La Commission renvoie au Comité des finances, section des Domaines, une lettre de l'agent national près le district de Chartres, sur la nécessité de recouvrir sans délai la ci-devant cathédrale de Chartres, qui est un monument précieux pour les arts.

Un inventaire remis par Léonard Bourdon, d'objets demandés pour la Société des Jeunes Français, est renvoyé au citoyen Charles.

Les citoyens Dufourny, Lannoy et Bonvoisin, chargés, par l'arrêté de la Commission du 5 nivôse, de visiter dans la maison d'arrêt du Luxembourg les peintures qui y existent et de prendre des renseignements sur celles qui ont été dégradées par les détenus, font un rapport d'où il résulte que les détenus n'ont commis aucune dégradation et qu'il conviendra de faire enlever la plupart des peintures, si toutefois cette maison n'était point destinée à un établissement consacré aux arts. Copie du rapport sera envoyée au Comité de sûreté générale et d'instruction publique [3].

[1] « Nous ne pouvons, écrivent les administrateurs du district de Bressuire, le 29 frimaire, que répéter ce que nous avons plusieurs fois marqué au Comité d'instruction publique..., savoir que la guerre civile a tout et absolument tout détruit; les livres, les tableaux, les sculptures, etc., sont devenus la proie des flammes; il ne reste dans le district de Bressuire que des cendres et des décombres. Si, comme nous l'espérons, bientôt, nous y rentrons, nous aurons recours à vous pour réparer nos pertes dans le genre dont il s'agit, et nous nous flattons que vous le ferez avec d'autant plus d'empressement qu'il est de fait que l'ignorance de nos compatriotes est la cause première, et peut-être l'unique cause de tous nos malheurs. » (F17 1044).

[2] L'administration du district de Strasbourg écrit, le 2 nivôse, qu'elle a confié l'inventaire des objets de sciences et d'arts au citoyen Hermann, professeur de chimie, de botanique et d'histoire naturelle (F17 1044).

[3] Ce rapport est daté du 10 nivôse; Les commissaires déclarent d'abord que dans l'Oratoire seul couchent deux détenus, qui seront déplacés, puis rendant compte de leur examen, s'expriment ainsi :

Les citoyens Lannoy et Bonvoisin sont chargés de se rendre à l'invitation du Comité de salut public pour y visiter une statue de la Liberté.

La Commission arrête que l'arrêté pris par le directoire dans sa

« La première pièce dans laquelle nous avons été introduits est un petit salon qui précède la galerie dite de Rubens. Le plafond est composé de neuf compartiments très ornés, dans lesquels sont peints, savoir : dans le plus grand, qui est au milieu, une figure représentant la Renommée, et dans les huit autres petits des enfants, le tout d'une belle couleur. On voit aussi dans les panneaux du lambris d'appui, qui est assez bien décoré, quoique d'un goût ancien, onze tableaux de paysages qui ont du mérite et assez bien conservés. A l'égard de la galerie, nous y avons encore vu des peintures du lambris d'appui ; elles n'offrent en général que peu d'intérêt. Au surplus, comme nous l'avons déjà dit, personne n'y entre.

« Nous avons ensuite examiné les peintures du grand Salon qui précède la bibliothèque, au plafond duquel sont neuf tableaux, dont les trois plus grands, qui sont au milieu, représentent la guerre, la paix et l'abondance. Les six autres représentent des génies tenant divers attributs. Tous ces tableaux ont en général du mérite et sont d'une belle couleur. Les panneaux du lambris de hauteur sont couverts, ainsi que ceux du petit salon, dont nous venons de parler, d'une teinte brune. Peut-être existe-t-il dessous cette teinte des tableaux dont les sujets sont indignes des regards des républicains ; nous ne saurions l'assurer.

« La Bibliothèque offre aussi d'assez bonnes peintures. Le plafond est divisé en neuf compartiments très ornés. Dans celui du milieu, qui est le plus grand, on voit Marie de Médicis à qui la paix offre un faisceau de flèches. Les panneaux du lambris sont ornés de vingt-neuf petits tableaux d'un mérite distingué et qu'il serait bon de conserver dans l'ensemble de la décoration de cette pièce, qui peut être utile à la Bibliothèque de l'Arsenal, si on la transporte dans cette maison, comme on l'a proposé. Le parquet est aussi un ouvrage très précieux ; il est en marqueterie, et orné de filets d'un métal blanc d'une exécution et d'un fini extraordinaires.

« La chambre qui est en suite de cette bibliothèque est décorée d'un plafond composé de trois tableaux, qui nous ont paru assez beaux : l'un représente la paix, l'autre la guerre et le troisième de (*sic*) Médicis.

« Dans les panneaux des lambris d'appui sont peints différents sujets très intéressants : 1° Sept vues de palais ou de ci-devant châteaux et une vue de Paris, prise du Pont-Neuf, lors de sa construction, fort intéressante d'ailleurs par le costume des figures ;

2° Dix-sept figures peintes représentant les divinités de la fable, d'un très bon ton de couleur et tenant de l'école de Rubens ;

3° Sept sujets représentant les sept merveilles du monde.

« La pièce dite Oratoire est ornée : 1° au plafond d'un concert d'anges, aux quatre angles duquel sont des têtes de chérubins ; 2° dans les panneaux du lambris de hauteur, de dix tableaux tellement dégradés par le temps qu'il nous a été impossible d'en distinguer les sujets, et d'un autre tableau plus grand, placé au-dessus de l'autel, représentant l'Annonciation, d'un genre fort ancien ; 3° de dix têtes de saintes dans des ovales, au-dessus desdits tableaux ; 4° dans les lambris d'appui, des figures représentant les apôtres, une fuite en Égypte, la Visitation, la Crèche, l'Adoration des Rois, la Circoncision et la Présentation au Temple. Ces derniers tableaux ont beaucoup de mérite et sont assez bien conservés.

« En général, il ne nous a pas paru

séance du 8 nivôse[1] relatif aux biens de Condorcet, sera communiqué au Comité d'instruction publique pour statuer si Condorcet se trouve dans le cas des condamnés.

La Commission adopte les conclusions d'un rapport d'Ameilhon sur l'extrait du procès-verbal des séances du conseil général du district de Reims.

Lenoir, conservateur au Dépôt national des Petits-Augustins, dépose l'état des objets entrés dans ce dépôt dans la 1re décade de nivôse.

Naigeon dépose l'inventaire des objets entrés au Dépôt de la rue de Beaune dans la dernière décade de frimaire.

Molard remet l'inventaire des objets d'arts mécaniques provenant du mobilier de Boulogne, de la Valette, et celui d'Orléans, dit Égalité, dont les objets étaient déposés dans une salle basse de la Bibliothèque nationale.

Le citoyen Molard est chargé de faire un rapport sur la demande du Muséum d'histoire naturelle, d'un tour, avec ses outils, d'un étau et d'une table d'émailleurs.

SÉANCE DU 15 NIVÔSE AN III DE LA RÉPUBLIQUE.

(4 JANVIER 1795.)

Mission de Lebrun tendant à empêcher la vente de peintures de maître chez la citoyenne Dercourt. – Changements faits à la Sorbonne pour l'établissement de l'École normale. – Cabinet d'histoire naturelle de la citoyenne Bandeville. – Cabinet des médailles du séminaire Sulpice. – Collection d'échantillons de bois de Cayenne. – Demande du citoyen Saugrain, conservateur du Dépôt littéraire de l'Arsenal. – Adjoints pour la section des Dépôts littéraires. – Bois à fournir pour le chauffage des Dépôts. – Demande de Dambreville. – Renseignements à

qu'aucunes des peintures de cette maison aient été dégradées par les détenus, et l'on doit savoir gré aux personnes qui la surveillent des soins qu'elles ont pris en quelque sorte pour leur conservation. Mais quelle que soit la destination de cet édifice, célèbre par son beau plan et sa belle architecture, nous pensons que, si elle est étrangère aux arts, il conviendra de faire enlever pour les conserver la plupart des peintures que nous venons d'indiquer dans notre rapport (F17 1050, n° 1).

[1] Par cet arrêté, le directoire avait décidé qu'avant d'effectuer la réunion des manuscrits de Condorcet à ceux de l'Académie, il serait procédé à un triage en présence des commissaires désignés par la famille (F17 1231).

demander à Dijon sur la vente annoncée d'une importante bibliothèque. – Nitot adjoint à Janvier. – Modèle de pouvoirs pour les membres de la Commission. – Statue de la Liberté en carton. – Rapport de Bonvoisin sur les peintures de la Sorbonne. – Commissaires chez l'émigré Cély. – Pouvoirs pour le citoyen La Martelière, membre de l'administration centrale d'Aix-la-Chapelle. – Lettres du Bureau du Domaine. – Notes trouvées dans des tiroirs à l'Académie. – Inventaire concernant le château de Chambord, demandé au district de Blois. – Rapport de Langlès sur la bibliothèque de Roucher. – Lettres, envois des districts de Bruyères, Wissembourg, Altkirch, Cambrai, Verdun, la Châteigneraye, Tarbes, Bellac, Castres, Agen, Cadillac, Sarreguemines, Évreux, Crest. – Réclamation de la veuve Randon. – Demande d'autorisation pour exporter des tableaux en Suisse. – Inventaires de la bibliothèque d'Ancenis. – Projet de Muséum à Lyon par le citoyen Hennequin, peintre. – Collection de minéralogie de Baud, maire de Condat-la-Montagne. – Transport des archives de Condé, qui se trouvent au Dépôt littéraire de la rue de Lille. – Demandes des citoyens Guyot, Boudin, Anpenot, Verger, Binay. – Procès-verbaux des séances du directoire de la Commission. – Rapport d'Ameilhon sur un compte rendu de la Commission des arts de Toulon. – Cuve en marbre de la Halle aux draps. – Demande de Barbier, peintre. – Bas-relief chez Beaumarchais. – Inventaire des objets de zoologie du séminaire Sulpice. – Catalogues remis par Bardel, chef du bureau de bibliographie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lebrun donne avis que dans une vente, en présence d'un commissaire du Bureau du Domaine national, par continuation, après décès de la citoyenne Dercourt, rue Mélée, n° 20, il se vendait des tableaux de bons maîtres, estampes, télescopes, bronzes, bagues solitaires et autres objets. La Commission arrête que Lebrun se transportera sur-le-champ à cette vente pour en distraire les objets qui peuvent intéresser les sciences et les arts.

Lebrun, de retour de sa mission chez la citoyenne Dercourt, fait un rapport sur les obstacles qu'il a éprouvés de la part du commissaire du Bureau du Domaine, qui a dit avoir des ordres pour ne rien remettre à aucune Commission : ce rapport, ainsi que les conclusions, sont renvoyés au Comité d'instruction publique, avec invitation de les adopter [1].

[1] Extrait du rapport de Lebrun : « M'étant transporté dans ladite vente, le commissaire m'a répondu que la Commission n'avait rien à faire dans cette maison, attendu que la Nation n'était héritière que pour une portion qu'il réserverait lors des partages, et que nous n'avions aucuns droits pour rien mettre en réquisition. Les tableaux venaient d'être vendus.

« Ledit commissaire s'est expliqué d'une

Thillaye demande que le citoyen Barrois soit autorisé à lui remettre des cartons vides qui se trouvent au Dépôt national des Cordeliers; ils lui seront d'une grande utilité pour l'usage et la conservation des papiers de la ci-devant Académie de chirurgie et d'une partie de ceux de la ci-devant Société de médecine. Barrois est chargé de faire l'état détaillé de ces cartons, et de les délivrer au citoyen Thillaye sous son récépissé.

La section d'architecture est chargée de se rendre à la ci-devant église de Sorbonne, d'examiner si tous les changements qui s'y font sont d'une indispensable nécessité pour l'établissement de l'École normale, s'il ne s'y en est point opéré de préjudiciables aux arts, d'inutiles et par conséquent onéreux à la République; enfin elle prendra tous les renseignements qui puissent la mettre à même de faire un rapport, qui sera remis demain par le directoire au Comité d'instruction publique.

La Commission temporaire des arts nomme les citoyens Richard et Lamarck pour prendre connaissance du cabinet d'histoire naturelle de la citoyenne Bandeville, que le citoyen Gruel, qui en est propriétaire, offre de céder à la Nation, et faire ensuite à la Commission un rapport sur l'utilité dont pourrait être à la République l'acquisition de cette collection.

La Commission arrête que le citoyen Mongez, membre de la ci-devant Commission des monuments, qui a fait l'inventaire des médailles et autres objets d'antiquité du ci-devant séminaire Sulpice, sera invité à se concerter avec Buache pour l'enlèvement et le transport desdits objets.

Après le transport des médailles et objets mentionnés dans le précédent arrêté, le citoyen Buache écrira à la Commission de commerce pour

manière positive sur l'ordre qu'il a reçu du Domaine national, qui leur défend de rien remettre à aucune Commission, ce qui fait que l'on s'est déjà opposé à l'enlèvement des tableaux du condamné Dufrénoy, etc., ce qui va tout entraver, d'autant que les commissaires alors se croiront en droit de ne plus appeler la surveillance de la Commission.

« Il est donc urgent que le Comité d'instruction publique arrête et écrive directement au Bureau du Domaine national :

« 1° Que la Commission temporaire des arts ne peut et ne doit être comprise dans les ordres donnés aux commissaires par ce bureau et qu'il les informe sur-le-champ de cette exemption.

« 2° Que (*sic*) tout decès où la Nation se trouvera intéressée, la Commission temporaire y soit appelée, afin que la Nation ne perde point aux objets précieux qui peuvent intéresser les musées et l'instruction publique. » F[17] 1050, n° 1, et F[17] 1031, n° 511.

lui donner avis qu'il se trouve dans le cabinet des antiquités du ci-devant séminaire Sulpice une glace et un bouquet artificiel, qui peuvent être propres aux échanges.

La Commission chargée par le Comité d'instruction publique de faire des recherches sur l'existence à Paris d'une précieuse collection d'échantillons de bois de Cayenne, qui a appartenu au citoyen Bourgon, arrête qu'il sera écrit à l'agent national près le district d'Angoulême, pour lui demander le lieu où des commissaires pourront prendre connaissance de cette collection, pour faire ensuite un rapport qui sera communiqué au Comité d'instruction publique.

Le directoire est chargé de présenter au Comité d'instruction publique un rapport sur la demande de Saugrain, conservateur du Dépôt littéraire de l'Arsenal, qui invite la Commission à écrire à celle des revenus nationaux pour lui demander d'ordonner au citoyen Nogaret, concierge de l'Arsenal, de remettre les clés d'un logement qui est absolument nécessaire pour la sûreté et le travail de cette bibliothèque.

La section des Dépôts littéraires propose de présenter à l'acceptation du Comité d'instruction publique quatre adjoints dont elle a besoin pour l'aider dans ses travaux; les citoyens sur lesquels elle a fixé son choix sont Lévêque, Belin de Ballu, Debure, Barbier, tous citoyens connus par leurs talents et leurs connaissances en bibliographie. La Commission arrête que ce rapport[1] sera communiqué au Comité d'instruction publique, avec invitation d'en ratifier les conclusions.

Plusieurs membres observent que si, lors du dégel, l'on ne fait point de feu dans les dépôts exposés à l'humidité, les livres, les tableaux et tous autres monuments précieux éprouveront des dégradations irréparables. Ils demandent que le directoire soit chargé de présenter au Comité d'instruction publique l'état du bois à fournir dans ces dépôts,

[1] Le rapport de la section de bibliographie, qui est d'Ameilhon et daté du 14 nivôse, expose ainsi qu'il suit les titres qui ont déterminé son choix : 1° Levêque, homme de lettres, connu avantageusement par plusieurs ouvrages, et en particulier par une Histoire de Russie; 2° Belin de Ballu, aussi homme de lettres, habile hellé[illegible]niste et propre au travail des manuscrits; 3° Debure, libraire distingué par ses connaissances bibliographiques; 4° Barbier, dont les talents en bibliographie, ainsi que les autres qualités requises, sont attestés et garantis par le citoyen Barrois, membre de la section des Dépôts littéraires. — Ameilhon proposait en outre, au nom de ses collègues, que la section de géographie fût réunie à celle des Dépôts littéraires en raison de l'affinité des deux sections et du concours aussi actif qu'éclairé que le citoyen Buache apporterait à l'une et à l'autre (F[17] 1081, n° 1).

afin de prévenir à propos un mal auquel il ne serait plus temps de remédier. Cette proposition est adoptée.

Dambreville, conservateur du Dépôt littéraire de la rue Marc, demande que l'expert soit chargé de faire réparer une pompe et quelques poëles d'une grande utilité pour l'usage de ce dépôt. La Commission charge l'expert de faire cette réparation. Un membre donne communication d'un article des Affiches où on lit qu'au 1er ventôse il se fera, au Bureau de l'Agence, à Dijon, une vente de quantité d'objets de sciences et d'arts, entre autres 150 volumes d'éditions du XVe siècle; environ 300 volumes de manuscrits, en vélin, depuis le IXe jusqu'au XVe siècle, plus de mille articles, dont un très grand nombre extrêmement rares, sur l'histoire de France, et une foule d'autres ouvrages de la plus grande rareté et même uniques. La Commission invite son président à prendre auprès du représentant du peuple Guyton de Morveau des renseignements sur l'importance de cette bibliothèque [1], et arrête que cet avis sera communiqué au Comité d'instruction publique.

La Commission charge son directoire de présenter au Comité d'instruction publique un modèle de pouvoirs, dont doit être muni chacun de ses membres, pour n'éprouver aucune entrave dans ses fonctions.

La Commission adjoint Nitot à Janvier, pour retirer les objets précieux, autres que les montres, provenant des condamnés.

Lannoy et Bonvoisin, chargés de se rendre à l'invitation du Comité de salut public pour visiter une statue de la Liberté en carton, font un rapport [2] d'où il résulte que le talent de l'auteur de cette statue consiste principalement dans l'art de couler en carton des ouvrages de sculpture, mieux peut-être qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Ils pensent que 800 livres doivent être le prix de son travail. La Commission adopte les conclusions du rapport de ses commissaires et arrête qu'il sera communiqué au Comité de salut public, section des renseignements.

[1] Une lettre fut écrite en effet à Guyton de Morveau par le Comité d'instruction publique, le 5 pluviôse : il y était dit que la bibliothèque en question comprenait plus de 14,000 volumes, notamment : les *Cérémonies religieuses*, grand papier, le *Monasticum anglicanum*, les *Commentaires de César*, édition de 1471, bien conservée, de *Ockam*, édition princeps; le *Sénèque*, éd. princeps; la *Byzantine*, 30 volumes in-folio; les *Fables de La Fontaine*, magna charta, avec 274 gravures supérieurement peintes, ouvrage unique; la *Galerie de Vincent Justiniani*, 2 vol. in-folio, premières épreuves; *Passeri picturae Etruscorum*; les *Antiquités de Caylus* (F17 1050, n° 1).

[2] Voir ce rapport avec la lettre du Comité de salut public : F17 1319[1].

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport de Bonvoisin sur les peintures des quatre pendentifs du dôme de la ci-devant église Sorbonne, afin qu'il prononce définitivement sur le sort de ces pendentifs.

Les citoyens Buache et Richard sont chargés de se rendre chez l'émigré Cély, rue de Verneuil, pour inventorier et enlever les objets de sciences et d'arts qui s'y trouvent.

Le directoire est chargé de rédiger des pouvoirs à accorder au citoyen La Martelière [1], nommé membre de l'administration centrale séante à Aix-la-Chapelle, qui désire consacrer à la conservation des arts les moments que lui laisseront ses fonctions administratives.

Deux lettres, adressées par le Bureau du Domaine national à ses commissaires près la Commission temporaire des arts, seront communiquées au Comité d'instruction publique.

Un membre annonce qu'à l'Académie, dans un secrétaire à plusieurs tiroirs, placé dans l'encoignure de la pièce attenante à la bibliothèque, et dont le bibliothécaire avait les clés, on y trouve (*sic*) des notes et même des récépissés qui serviront à retrouver plusieurs objets qui ont été prêtés. La Commission arrête que des commissaires seront nommés pour prendre des renseignements partout où besoin sera pour faire rentrer tout ce qui appartenait à la ci-devant Académie.

Le directoire est chargé d'écrire à l'agent national du district de Blois pour lui observer que la presque totalité des objets qu'il dit avoir été vendus au château de Chambord n'est pas la totalité, qu'en conséquence, il est invité à donner des renseignements sur ce qui reste et principalement à envoyer l'inventaire des objets vendus.

Langlès fait un rapport sur la bibliothèque de Roucher, condamné [2], que la Commission avait été chargée de visiter, d'après un arrêté du Comité des finances, qui se propose de demander à la Convention d'en décréter l'abandon, à titre de secours, à la veuve Roucher. Il résulte de l'examen qu'il en a fait que la citoyenne Roucher a été obligée de

[1] La Martelière (Jean-Henri-Ferdinand), auteur dramatique, né à Ferrette le 14 juillet 1761, mort à Paris le 27 avril 1830; il eut Schiller pour compagnon d'études en Allemagne et traduisit son théâtre (1799).

[2] Roucher (Jean-Antoine), poète, l'auteur des *Mois* et des *Saisons*, fut condamné à mort et exécuté le 7 thermidor an II, avec André Chénier (W 431, n° 969). Il avait épousé Mlle Hachette qui ne mourut qu'en 1822. Sa fille Eulalie fut mariée à Guillois, éditeur de la *Correspondance posthume*.

vendre les livres les plus précieux pour subsister, pendant la détention de son mari; que ce qui reste aujourd'hui n'augmentera pas les richesses littéraires de la Nation, et vaudrait à peine les frais de transport, au prix actuel des charrois. Ce rapport sera communiqué au Comité des finances.

Le district de Bruyères, département des Vosges, n'ayant point dans son arrondissement l'abbaye d'Autrey [1], a fait passer copie de la lettre du président aux administrateurs de Rambervillers, qui pourront procurer les renseignements demandés, puisque cette abbaye est de leur district.

Les administrateurs du district de Wissembourg [2], (de) Dorat [3], d'Altkirch [4] disent ne posséder aucun objet de sciences ni d'arts, ils enverront incessamment les catalogues de leurs livres. Dans le district d'Altkirch la plupart des bibliothèques ont été incendiées avec les châteaux dans les premiers temps de la Révolution.

Le Bureau du Domaine national communique la demande de la veuve Randon, qui réclame le portrait de son père, déposé dans la maison de Nesle, et prie la Commission d'examiner ce portrait et de lui faire connaître son avis. Renvoyé à la section de peinture pour faire un rapport.

La Commission de commerce envoie [5] un état des tableaux que le

[1] L'abbaye d'Autrey (Vosges, canton de Rambervillers), de l'ordre de Saint Augustin, diocèse de Toul, et dont les ruines se voient encore, avait été fondée en 1150.

[2] L'administration du district de Wissembourg écrit, le 6 nivôse, qu'elle n'a pu rassembler qu'une collection assez considérable de livres de plain-chant (F17 1044).

[3] Lettre des administrateurs du district du Dorat (Haute-Vienne), 7 nivôse (F17 1044).

[4] Une lettre du 4 frimaire à l'adresse de la Commission exécutive d'instruction publique, jointe à celle du directoire du district d'Altkirch en date du 5 nivôse, contient au sujet de la bibliothèque de ce district les détails suivants : Elle est composée des bibliothèques des ci-devant comte Montjoie de Hirsingen, baron Ferrette de Carspach, de quelques émigrés et déportés, des ci-devant Capucins de Blotzheim et de la ci-devant abbaye de Lucelle : cette dernière, la plus volumineuse, peu digne «du goût moderne et républicain français»; il en est de même de celles de ces collections qui «ne traitent que de l'ancienne noblesse de France et d'Allemagne, de ses privilèges, de l'ancienne jurisprudence». Les livres de Montjoie et Ferrette eussent seuls mérité de fixer l'attention, si ce n'étaient en majeure partie des ouvrages incomplets ou mutilés; quant aux dégradations et destructions, elles datent de la dévastation des châteaux et maisons nationales au commencement de la Révolution (F17 1044).

[5] Par lettre en date du 8 nivôse (F1 1048).

citoyen Silvestre de la Haye, négociant, désire expédier en Suisse, et prie la Commission temporaire de lui faire connaître si rien ne s'oppose à la sortie de ces tableaux. La section de peinture est chargée de visiter ces tableaux et d'en faire un rapport.

La Commission renvoie au Bureau de bibliographie le second tableau d'inventaire de la bibliothèque d'Ancenis.

Le district de Cambrai écrit que ses commissaires artistes n'ont pu encore rien découvrir sur les mémoriaux de Jean Le Robert; ils continuent leurs recherches; s'ils se trouvent, ils s'empresseront d'en faire part à la Commission [1].

Le citoyen Moudon, secrétaire greffier de la commune de Verdun, adresse cinq pièces relatives aux dégradations qui ont eu lieu dans ce district. Il résulte de leur dépouillement que sept voitures de vieux livres et comptes d'église ont été livrés par le bibliothécaire au commandant de l'artillerie, que les autorités, réunies à la société populaire et à la force armée, se sont assemblées au bruit des hymnes et d'une musique guerrière autour de deux grands bûchers élevés au centre de la place; et, pendant que les flammes dévoraient les livres, les boîtes, les ornements ecclésiastiques, on y jetait à l'envi les statues, les bustes et autres monuments.

Le district de la Châtaigneraye, département de la Vendée, écrit qu'il vient de nommer deux commissaires artistes chargés de s'occuper sans relâche des objets de sciences et d'arts [2].

Le représentant du peuple Grégoire communique une lettre du citoyen Hennequin [3] qui présente des vues pour vivifier la commune de

[1] Le directoire du district de Cambrai écrit à la Commission, le 8 nivôse : « Quoique les commissaires du Musée national de ce district aient inventorié les livres de la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Saint-Aubert, ainsi que de plusieurs autres abbayes, ils n'ont point été assez heureux pour découvrir les mémoriaux de Jean Le Robert» (F17 1044).

[2] Les troubles qui agitent depuis deux ans ce malheureux pays, écrivent les administrateurs du district de la Châtaigneraye, le 2 nivôse, ne nous ont pas permis de nous en occuper (des objets de sciences et d'arts) avec l'activité que nous aurions observée dans un temps de calme (F17 1044).

[3] Hennequin (Philippe-Auguste), peintre et graveur, élève de Taraval, Jois, Brenet et David; né à Lyon en 1763, mort professeur de dessin à Leuze, près de Tournai, le 12 mai 1833. Il était pensionnaire de l'Académie de France à Rome, quand éclata la Révolution; il peignit un tableau de la Fédération du 14 juillet, fut incarcéré après le 9 thermidor; impliqué dans la conspiration de Babeuf, il fut sauvé par l'intervention de François de Neufchâteau. Hennequin exposa aux Salons de 1798 à 1814.

Lyon, en y établissant un Muséum assez précieux pour y attirer les étrangers. Cette lettre est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Baud, maire de Condat-la-Montagne, propose[1] à la Nation l'échange de sa collection de minéralogie, connue des citoyens Molard et Hassenfratz, contre des livres et des instruments d'optique. Cette lettre est renvoyée au directoire pour demander des détails sur cette offre : copie en sera envoyée à l'Agence des mines.

Le district de Tarbes annonce[2] que les objets d'arts qui décoraient les églises ont tous été vandalisés, lors de la spoliation de ces édifices; l'administration n'a pu arrêter ces désordres, puisqu'ils ont eu lieu avant qu'elle fût en fonctions; elle s'occupe de faire inventorier les objets qu'on a pu sauver.

Le district de Bellac, département de la Haute-Vienne, annonce que les objets d'arts consistent principalement dans quelques tableaux d'église qui existent encore dans chaque commune de son arrondissement. Il demande s'il doit les réclamer[3]. Il lui sera répondu qu'il doit réunir ces tableaux, en faire l'inventaire et en envoyer copie à la Commission.

Le Bureau du Domaine national écrit[4] que l'on procède à la vente du mobilier qui embarrasse le Dépôt littéraire de la rue de Lille, et qu'il préviendra la Commission dès que la vente sera terminée. Poirier est chargé de presser le transport des archives de Condé, qui se trouvent dans le même dépôt.

Le président de l'administration du district de Castres, après avoir déclaré qu'il n'y a dans ce district aucun objet de sciences et d'arts, ajoute qu'on lui a dit que sur une des portes du ci-devant château de Ferrières[5] sont enchâssés en sculpture de pierre une Niobé et un

[1] Lettre du maire de Condat-la-Montagne, 3 frimaire (F17 1239).

[2] Lettre des administrateurs du district de Tarbes au président de la Commission temporaire des arts, 26 frimaire (F17 1044).

[3] Les administrateurs du district de Bellac à la Commission temporaire des arts, 3 nivôse. Outre les renseignements visés au procès-verbal, leur lettre contient quelques détails au sujet du travail bibliographique qui, disent-ils, est terminé (F17 1044).

[4] Par lettre datée du 11 nivôse (F17 1048).

[5] Le château de Ferrières (Tarn, canton de Vabre) appartint d'abord à Guillaume Guillot, chef de religionnaires, qui s'empara deux fois de Castres, puis, en 1575, à Michel de Bayard, seigneur de Breuilles. Le principal corps de logis, construction du XVIe siècle bien conservée, est décoré de sculptures caractéristiques, notamment d'une tête de François Ier, de celles de Guillot et de sa femme, et d'autres sujets.

autre morceau dignes d'attention[1]. Renvoyé à la section de sculpture.

Deux demandes des citoyens Guyot et Boudin sont renvoyées aux commissaires de bibliographie.

La Commission ajourne jusqu'après un nouveau rapport une demande d'Anpenot, relative à un plan de jardin représentant le territoire de la France et les végétaux qui lui sont propres.

Le directoire est chargé de présenter un rapport sur la demande en traitement, formée par les citoyens Verger et Binay, commissaires du Bureau du Domaine près la Commission.

Les procès verbaux des séances du directoire sont adoptés.

Ameilhon fait un rapport sur un mémoire de la Commission chargée de la recherche, mise en ordre et inventaire des monuments des arts à Toulon. La Commission arrête qu'il sera écrit, conformément à ses conclusions, aux administrateurs du district et aux commissaires artistes de Toulon, à qui copie du rapport sera communiquée[2].

La section d'architecture est chargée d'examiner si une cuvette en marbre, qui se trouve à la Halle aux draps, peut convenir au Muséum d'histoire naturelle.

Une demande formée par Barbier, peintre, de la première réquisition, qui désire un pouvoir pour se livrer à son goût pour la peinture, est renvoyée à la section de peinture pour faire un rapport.

La section de sculpture est chargée d'examiner un bas-relief et autres monuments, qui se trouvent chez Beaumarchais, présumé émigré.

Richard dépose l'inventaire des objets de zoologie du cabinet du séminaire Sulpice.

Bardel, chef du Bureau de bibliographie, remet 1° le catalogue des tableaux, gravures, plans, cartes de géographie, médailles, machines de physique, envoyé par le district d'Agen[3]; 2° celui des cartes géo-

[1] Lettre du président de l'administration du district de Castres au président de la Commission temporaire des arts, 6 nivôse (F[17] 1044).

[2] Ameilhon propose d'écrire à la Commission des arts de Toulon pour lui recommander : de ne se dessaisir d'aucun objet en faveur de la Commission administrative du district de Toulon, sans en avoir averti le Comité d'instruction publique; de cataloguer tous les objets d'arts, de sciences et de littérature, y compris ceux qui sont contenus dans les dépôts du génie et de l'artillerie; d'écrire à la Commission administrative pour l'inviter à seconder de toute son autorité les opérations de la Commission des arts de cette ville (F[17] 1081, n° 4).

[3] Ce catalogue présente la description et les dimensions de 17 tableaux et 13 gravures; mais les noms des auteurs ne sont pas indiqués; de plus il signale 7 cartes

graphiques du district de Cadillac; 3° celui des cartes géographiques, topographiques, hydrauliques, plans des villes, des fortifications en gravures et manuscrits, envoyé par le district de Sarreguemines [1]; 4° un cahier d'inventaires du canton de Vernon, district d'Évreux, contenant de la géographie, de la gravure, de la musique, physique, minéralogie, architecture et des médailles; 5° les catalogues d'estampes, géographie, tableaux, histoire naturelle, minéralogie, instruments de physique, de mathématiques, de chimie, envoyés par le district de Crest, département de la Drôme.

Le représentant du peuple Grégoire annonce à la Commission temporaire des arts que le citoyen La Martelière vient d'être nommé membre de l'administration centrale, séante à Aix-la-Chapelle; il propose d'utiliser les instants que laisseront à ce citoyen ses occupations en le chargeant d'une mission particulière pour ce qui intéresse les arts et l'instruction. La Commission, considérant que les dilapidations et dégradations que la cupidité et le vandalisme ont exercées dans les départements, même les plus paisibles, sur les chefs-d'œuvre en tout genre, démontrent la nécessité de les couvrir d'une protection spéciale dans des contrées devenues le principal théâtre de la guerre;

Considérant qu'il est digne d'une nation libre et triomphante de joindre à cette intrépidité qui renverse et détruit la bienveillance active qui encourage et conserve, et de jeter au milieu du tumulte de la guerre un regard consolateur sur les arts dont le génie doit éterniser le souvenir de nos victoires;

Considérant enfin que le civisme et les lumières du citoyen La Martelière, en contribuant à donner à la Commission les renseignements dont elle a besoin pour connaître les richesses, en objets de sciences et d'arts, des pays qu'il va parcourir, réveilleront le zèle et la vigilance des autorités constituées pour leur conservation;

géographiques, 2 plans, 52 médailles de moyen bronze, 1,377 médailles de petit bronze, toutes antiques, et 3 instruments de physique (F[17] 1271).

[1] Le catalogue en question du district de Sarreguemines, daté du 26 frimaire et rédigé par Baur, comprend 28 articles. Les cartes, relatives à la France et à divers autres pays, proviennent de la bibliothèque des ex-bénédictins de Stavold, à l'exception de trois, qui ont été «sauvées de la vente publique des effets du duc de Deux-Ponts». 12 recueils de manuscrits proviennent de dom Léopold Durand, ex-bénédictin. Il mentionne quelques cartes et atlas appartenant à la bibliothèque du district, notamment deux plans de Paris, par L. Bretez et Roussel (F[17] 1272).

Arrête que le citoyen La Martelière est chargé et autorisé à prendre dans tous les départements, districts et pays conquis, où ses occupations lui permettront de séjourner, et notamment à Aix-la-Chapelle et aux environs, des renseignements exacts sur l'état, le nombre et l'importance des bibliothèques, sur l'existence et la situation des objets qui intéressent les arts, les monuments et les manufactures en tout genre, et sur les moyens employés pour leur conservation; à entretenir une correspondance suivie avec la Commission temporaire des arts et à lui en rendre un compte exact à son retour. Il lui sera délivré avant son départ un nombre suffisant d'exemplaires de l'instruction imprimée de la Commission pour les répandre partout où il le jugera convenable.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport d'estimation faite par les peintres d'histoire naturelle du dessin représentant l'écrin de Charlemagne, ordonné par la Commission temporaire des arts pour servir à l'histoire de l'art.

SÉANCE DU 20 NIVÔSE,

AN IIIe DE LA RÉPUBLIQUE (9 JANVIER 1795).

Demande d'instruments astronomiques par le citoyen Duc-Lachapelle. – Le citoyen Cluchet inventeur d'une charrette mécanique. – Envoi du plomb provenant de la toiture de la cathédrale de Chartres. – Levée des scellés apposés sur la salle du Louvre renfermant les modèles de vaisseaux. – Destination donnée aux collections et instruments provenant de la maison de Lavoisier. – Collections de Joubert et d'Orcy à acquérir pour la République. – Sondes existant au Raincy. – Objets vendus chez l'émigré Cély. – Exemplaire de l'*Histoire naturelle* de Buffon, demandé par la Commission des relations extérieures. – Somme à allouer au citoyen Labarre pour un dessin de l'écrin de Charlemagne. – Réparations dans les Dépôts. – Catalogue du jardin botanique d'Amiens. – Visa non exigé des membres de la Commission. – Lettres et envois des districts de Rambervillers, Égalité-sur-Marne, Parthenay, St-Junien, Céret, Étampes, Cusset, Joigny, Issoire, Nogent-sur-Seine, Colmar, Bagnères, Lacaune, Beauvais, Pontivy, Belfort, Versailles. – Manuscrits de l'Académie des sciences chez Condorcet. – Machine à refendre. – Horloge de Lepaute à mettre en réserve. – Demande du citoyen Saugrain. – Bibliothèque de l'École centrale des travaux publics. – Bibliothèque du citoyen Le Seurre, ancien consul. – Mémoire du citoyen Legrand, architecte, pour la restauration des Thermes de Julien. – Rapport

de Dardel et Lannoy sur les sculptures existant chez Beaumarchais. – Projet d'acquisition de l'atelier de feu Lhuillier, sculpteur. – Lettre de Gruyer au sujet de la restauration des tableaux de Rubens. – Vitraux de l'abbaye d'Autrey. – Demande d'une pendule pour l'École normale. – Lettre circulaire à écrire aux districts pour leur demander s'ils ont bien compris l'instruction envoyée par la Commission au sujet des inventaires. – Demande de livres par l'École de santé. – Description à faire en ce qui concerne les objets délivrés aux Écoles nationales. – Demande de Roucelle. – Tableaux du district d'Amiens. – Inventaire de la bibliothèque de la Commission des travaux publics. – Dégradations éprouvées par l'arc de triomphe d'Orange. – Le directoire chargé de se renseigner au sujet d'un parterre factice exécuté d'après les ordres de la Pompadour. – Procès-verbaux du directoire. – Somme accordée aux citoyens qui ont travaillé à la bibliographie. – Demande du citoyen Laurent. – Utilité d'un dépôt central pour les pamphlets, caricatures intéressant l'histoire de la Révolution. – Parterre représentant la surface de la France. – Inventaires déposés par Naigeon, Bonvoisin, Ameilhon. — État des livres de la femme Daix, émigrée, et de Fumeron-Verrières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique transmet à la Commission la pétition du citoyen Duc-Lachapelle, qui demande le quart de cercle de Chabert et la pendule du cabinet de Passy, pour continuer ses observations astronomiques à Montauban, département du Lot. Il donnera son récépissé, avec la caution de Lalande. Cette demande est renvoyée à la section de physique pour faire un rapport à la prochaine séance [1].

Le représentant du peuple en mission à Marseille envoie un mémoire du citoyen Cluchet, inventeur d'une charrette, qui ira sans chevaux ni mulets, transportera toutes sortes de marchandises et poids quelconques, par les moyens les plus simples et les plus solides, avec la même célérité que les charrettes ordinaires. Le directoire est chargé d'écrire à ce citoyen pour lui demander s'il compte assez sur la réalité des avantages que produira sa découverte, pour venir à Paris, en l'assurant que les frais de voyage lui seront remboursés en cas de réussite, et aux risques de les supporter lui-même dans le cas où ces avantages ne seraient pas évidemment démontrés.

[1] Duc-Lachapelle rappelle notamment que «ses observations ont été déjà utiles, comme on l'a vu dans l'*Astronomie* de Lalande, la *Connaissance des temps* et les *Éphémérides de Berlin*, le *Journal des savants* et dans plusieurs autres ouvrages. Il a l'avantage d'être sous un beau ciel et de faire souvent des observations qu'on ne pourrait se procurer à Paris» (F[illegible], n° 1). Voir au 25 nivôse le compte rendu du rapport de la section de physique au sujet de cette demande.

L'agent national près le district de Chartres consulte la Commission pour savoir s'il doit accéder à la demande pressante formée par la Commission des poudres et exploitation des mines de la République de l'envoi des plombs provenant de la couverture de la ci-devant cathédrale[1]. Il lui sera répondu que, quelque déplorables que soient les dégradations que va encourir ce précieux monument d'art, il doit s'empresser de se rendre au vœu de la Commission des armes, dont les travaux ne peuvent être entravés sans exposer le salut de la République.

Le Comité d'instruction publique transmet un arrêté[2] qui charge la Commission temporaire des arts de faire lever les scellés apposés sur la salle du Louvre où sont déposés les modèles de vaisseaux, pour faciliter aux Élèves de la marine[3], sous la surveillance du professeur, l'entrée de la salle et l'usage des modèles. Ce dépôt continuera d'être confié à la garde du citoyen Fattory. La Commission nomme les citoyens

[1] Lettre de l'agent national du district de Chartres à la Commission temporaire des arts, datée du 14 nivôse, à laquelle est jointe copie d'une lettre du même agent national à la Commission des armes, poudres, etc., du 13 nivôse, réponse d'une autre lettre, jointe également, de la Commission des armes à cet agent, datée du 12 nivôse. Dans la seconde de ces lettres, l'agent national de Chartres écrit : «Je me suis occupé des différents moyens proposés pour recouvrir promptement (la cathédrale de Chartres). L'ardoise, la tuile, le bardeau m'ont paru devoir occasionner une dépense énorme, et pouvoir devenir la source inévitable d'accidents, que la chute de ces diverses matières ne manquerait pas d'occasionner dans la saison des vents. Le seul qui nous ait paru pouvoir être adopté est le laminage de la partie des plombs qui restent encore à descendre; on peut l'évaluer à la moitié; en en réduisant l'épaisseur, des hommes de l'art m'ont assuré que l'on pourrait recouvrir la totalité de l'édifice. Cette opération serait, et la moins coûteuse, et celle qui entraînerait le moins de longueurs. J'ai soumis ce projet dès le 21 frimaire au Comité d'instruction publique et l'ai invité de l'adopter, s'il pensait que les besoins de la République permissent de disposer de cette partie des plombs. Le Comité ne m'a pas encore fait parvenir sa décision, mais je n'ai pas dû douter qu'il ne fût porté à l'accueillir, d'après les expressions contenues dans le troisième rapport sur le vandalisme, où il rend justice au zèle du district de Chartres relativement à la conservation de sa basilique. C'est d'après cela, d'après le vœu bien manifesté de la Convention nationale de pourvoir à la conservation de ce monument, d'après la presque impossibilité reconnue de trouver une autre couverture que celle de plomb, d'après l'assurance qui m'a été donnée que la Commission en avait une grande quantité en ce moment à sa disposition, que nous avons cru devoir inviter Morin (chargé de la descente des plombs) à suspendre l'envoi des plombs jusqu'à la décision du Comité...» (F17 1239).

[2] L'arrêté en question du Comité d'instruction publique est du 18 nivôse (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 401).

[3] Il s'agit des élèves ingénieurs de la Marine.

Buache et David Le Roy pour lever les scellés, et les charge en outre de présenter au Comité d'instruction, dans sa plus prochaine séance, un rapport sur les moyens d'agrandir ce dépôt, où il est urgent de réunir les modèles qui se trouvent dispersés; ils exposeront aussi les dangers que fera courir au Muséum l'établissement d'un concert dans une salle qu'occupait le Bureau de consultation, qui n'a plus de lieu pour tenir ses séances.

La Commission des travaux publics expose[1] que les Comités de salut public, d'instruction publique et des travaux publics, ayant approuvé par leur arrêté du 29 frimaire le projet de distribution qui leur a été proposé, entre l'École centrale des travaux publics, l'Agence des mines et le Muséum, des ustensiles et effets inventoriés dans la maison Lavoisier, elle a nommé le citoyen Carny pour recevoir la partie destinée à l'École centrale, et aussi la collection de minéralogie du même Lavoisier, dont la remise à la Commission des travaux publics a été également ordonnée par les trois Comités réunis. La Commission arrête que le directoire fera mettre à exécution les arrêtés des trois Comités, que la Commission des travaux publics, l'Agence des mines et le Muséum d'histoire naturelle déposeront au secrétariat un inventaire des objets qu'ils auront reçus.

La Commission arrête que le platine qui se trouve chez Lavoisier et au Dépôt de Nesle, étant destiné à des expériences, ne pourra en aucun cas être distrait; il restera à la disposition du Comité d'instruction publique.

La section d'histoire naturelle fera un nouveau rapport sur les avantages d'acquérir pour la République les précieuses collections des citoyens Joubert et d'Orcy[2].

Un membre prévient la Commission qu'il existe au Raincy des sondes qui appartiennent à la ville de Paris et qui ont été prêtées à Orléans. La Commission charge son directoire de prendre des rensei-

[1] Par lettre en date du 15 nivôse (F[17] 1048). — L'arrêté du Comité de salut public du 29 frimaire autorisait les commissaires de l'École centrale, du Muséum d'histoire naturelle et de l'Agence des mines à se faire remettre par ceux de la Commission temporaire des arts les objets indiqués dans l'inventaire détaillé des ustensiles et effets de la maison Lavoisier, — lequel se trouve sur la minute de cet arrêté (Aulard, *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. XVIII, p. 799).

[2] Ce sont deux cabinets d'histoire naturelle, le second de Gigot d'Orcy, ancien receveur général des finances de la généralité de Châlons.

gnements sur ces sondes auprès des citoyens Dumier, serrurier de la Ville, et Dufour, mécanicien, et de prévenir ensuite la Commission d'agriculture et des arts, afin que ces objets ne soient point vendus.

La Commission charge les citoyens Buache et Richard de lui faire un rapport sur les objets vendus chez l'émigré Cély. Ce rapport sera communiqué au Comité d'instruction publique.

La Commission exécutive de l'instruction publique transmet copie de la lettre que lui a écrite la Commission des relations extérieures, et dont l'objet est de demander un exemplaire de l'*Histoire naturelle* de Buffon[1], de l'édition in-4°, la plus estimée, avec les oiseaux enluminés, relié en maroquin, et avec tranche dorée, que le Comité de salut public a jugé nécessaire d'envoyer en pays étrangers. La Commission charge la section de bibliographie de faire des recherches pour procurer à la Commission des relations extérieures l'exemplaire demandé. Cet exemplaire sera soumis à la section d'histoire naturelle qui s'assurera qu'il n'est pas un des cinq qui ont été coloriés sous les yeux de Buffon.

La Commission temporaire des arts arrête que les peintres du Muséum d'histoire naturelle seront invités à déterminer, dans leur justice, le prix qui doit être alloué au citoyen Labarre[2], chargé de dessiner l'écrin de Charlemagne, dont elle a cru devoir ordonner le dessin, pour être conservé comme un monument utile à l'histoire de l'art, et à faire passer ensuite à la Commission le résultat de leur estimation[3].

La Commission arrête que Jolain, son expert, est autorisé à faire les réparations nécessaires aux pompes, réservoirs en plomb, ainsi qu'au poêle, qui se trouvent dans les différents dépôts mis à la disposition de la Commission.

Le Comité d'instruction publique renvoie le catalogue des plantes

[1] Il s'agit probablement de son ouvrage intitulé *Histoire naturelle des oiseaux*, publié en 1771 à Paris, en 10 volumes grand in-4°, avec 1,008 planches enluminées.

[2] Sans doute Labarre (Étienne-Éloi), architecte, né le 17 avril 1764, mort à Vitry-sur-Seine le 20 mai 1833, élève de Chalgrin et Raymond.

[3] Voir sous la cote F[17] 1049 un rapport des sections de peinture et de sculpture, daté de nivôse an III et signé de Fragonard, Bonvoisin, Picault et Bardel, relatif au dessin en question. Tout en faisant l'éloge de ce dessin, les sections jugent que c'est à la section d'histoire naturelle qu'il appartient de fixer le prix de ce travail (qui fut estimé 1,200 livres) [F[17] 1049].

du jardin de botanique d'Amiens avec la lettre des administrateurs, qui demandent l'herbier enluminé de Bulliard[1], les graines et les plantes nécessaires pour compléter leur jardin, afin de rouvrir dans la belle saison le cours de botanique fermé l'année dernière, et qui avait lieu depuis près de trente ans. La section de botanique fera un rapport sur cette demande.

Le Bureau du Domaine, voulant prévenir tout obstacle à l'exécution des fonctions importantes dont les membres de la Commission sont chargés, annonce qu'il vient de marquer présentement à ses commissaires que le visa n'est point nécessaire pour les membres de la Commission, et qu'ils doivent continuer à les avertir, au moment où ils commenceront un inventaire de mobilier dans lequel il se trouvera des objets précieux relatifs aux arts et aux sciences.

Le district de Rambervillers, département des Vosges, écrit que la Commission a dû recevoir dans le temps le procès-verbal qui constatait l'état des vitraux peints de la ci-devant église d'Autrey[2], seuls objets d'arts qu'il possède, et dont les sept huitièmes sont encore en place, et l'autre huitième encaissé et prêt à être envoyé où il sera ordonné. Quant à la bibliographie, on n'oublie rien pour accélérer la confection des catalogues, et, dans deux mois, ils seront envoyés.

L'agent national d'Égalité-sur-Marne, département de l'Aisne, envoie copie d'un arrêté pris par le Conseil de ce district, portant le traitement du bibliothécaire-archiviste à 1,800 livres, qui seront prises sur les fonds destinés aux travaux publics; le Conseil invite la Commission à l'approuver[3]. Le directoire est chargé d'écrire à ce district que, jusqu'à l'organisation des bibliothèques, la loi accorde 5 livres par jour aux employés près les dépôts d'objets de sciences et d'arts.

Les administrateurs du district de Parthenay, département des Deux-

[1] Bulliard (Pierre), botaniste, né à Aubepierre, en Barrois, mort à Paris en septembre 1793, auteur d'un *Herbier de la France*, qui parut de 1780 à 1793, en 12 parties in-folio, contenant 602 planches coloriées, et auquel sert de texte le *Dictionnaire élémentaire de botanique* (Paris, 1783, in-fol.).

[2] Ces vitraux remarquables furent transportés à Épinal et destinés dans le principe à orner le chœur de l'église paroissiale de cette ville; mais la fabrique s'y étant opposée, M. Laurent, directeur du musée d'Épinal, les recueillit et les reconstitua, plusieurs de ces vitraux ayant été brisés lors du transport.

[3] Lettre de l'agent national du district d'Égalité-sur-Marne (nom révolutionnaire de Château-Thierry) à la Commission temporaire des arts, 14 nivôse, et extrait du registre des délibérations du Conseil permanent du district, 7 nivôse [illegible]

Sèvres, annoncent que, s'il y avait eu dans leur arrondissement des monuments de sciences et d'arts, ils auraient été détruits par les brigands[1].

Le district de Saint-Junien, département de la Haute-Vienne, écrit[2] qu'il va envoyer les cartes représentatives de sa richesse bibliographique. Pour ce qui regarde les monuments de sciences et arts, il dit que différents tableaux et gravures, provenant d'émigrés, ont été vendus, la plupart, à vil prix, et il demande si la loi l'autorise à revendiquer ces objets. Il lui sera répondu qu'il le peut, si la vente est postérieure à la loi.

Le district de Céret, département des Pyrénées-Orientales, annonce qu'il ne possède aucun objet de sciences ni d'arts[3].

Le Comité d'instruction publique transmet son arrêté du 16 nivôse[4] portant : la Commission temporaire des arts retirera de chez feu Condorcet les manuscrits et autres objets appartenant à la ci-devant Académie des sciences. Renvoyé aux commissaires nommés pour la recherche de ces manuscrits.

Le Comité d'instruction publique, par son arrêté du 15 nivôse[5], autorise la Commission à délivrer au citoyen Hassenfratz une machine à refendre, pour l'atelier de perfectionnement des armes de la rue Marc, sur son récépissé, et après avoir fait description de la machine, et un état des pièces qui l'accompagnent. Renvoyé à Molard pour l'exécution.

Le même Comité autorise la Commission à envoyer à Germigny[6],

[1] La lettre des administrateurs du district de Parthenay est du 9 nivôse : « Forcés d'évacuer à différentes fois notre malheureux pays, ajoutent-ils, nous n'avons pu jouir d'assez de sécurité pour établir des bibliothèques, ni recueillir aucun objet de sciences et d'arts. Nous sommes même très persuadés qu'il nous eût été difficile de réunir des collections utiles; car nous ne connaissions, même avant les dévastations du territoire de ce district, aucune maison où il se fût trouvé des objets intéressants en ce genre (F17 1044).

[2] Le 29 frimaire. — Lors de la vente des tableaux d'émigrés, « dans un temps où il n'était point prescrit de les conserver », les administrateurs du district avaient pris la précaution de faire dresser un état descriptif de ces peintures, parmi lesquelles s'en trouvaient, disent-ils, quelques-unes ayant beaucoup de mérite; il est dit aussi que « des gravures, bonnes et mauvaises, ont été vendues à vil prix » (F17 1044).

[3] Les administrateurs du district de Céret écrivent, le 29 frimaire, que des objets d'art eussent-ils existé dans leur arrondissement, « les dévastations et les pertes qu'entraine une invasion réitérée ont dû faire disparaître ces objets » (F17 1044).

[4] Cet arrêté est signé Prieur, Lakanal, Thibaudeau, Thirion et Bonnet.

[5] Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 397.

[6] Germigny-l'Évêque, Seine-et-Marne, arrondissement et canton de Meaux.

district de Meaux, le citoyen Tillard [1], pour faire inventorier et estimer la bibliothèque de feu Léon Perthuis, dont le frère est émigré, à la charge de remettre au Comité l'inventaire et l'estimation avec son avis pour y être statué.

Le même Comité renvoie la note relative à l'horloge de Lepaute [2] et observe que les frais de transport sont si ruineux qu'il ne les ordonnera qu'après que la Commission aura vérifié les faits, la qualité de l'horloge, et émis son vœu sur la manière la plus convenable de l'utiliser. La Commission arrête que le Comité sera invité à prononcer définitivement sur le local où l'on pourrait placer cette horloge, dont le mérite est connu, et qui ne peut rester dans un grenier à foin.

Le district d'Etampes communique l'état des objets [3] que réclament

[1] L'arrêté du Comité d'instruction publique, qui autorisait Tillard à dresser l'inventaire de la bibliothèque de Léon Perthuis, est daté du 16 nivôse (J. Guillaume, *Procès-verbaux...*, t. V, p. 397).

[2] Voici le texte de la note en question : «Lepaute, horloger, fut chargé en 1782 (v.-s.) de faire une horloge, placée aux écuries de l'émigré Monsieur à Versailles, dans l'avenue de Paris.

«Cette horloge, exécutée avec le plus grand soin, va huit jours sans la remonter, sonne l'heure et la demie, marque les heures et les minutes sur deux très beaux cadrans d'émail de 3 pieds 9 pouces de diamètre, ayant une courbe d'équation pour lui faire suivre l'heure vraie du soleil. Elle est posée sur un pied en bois, le tout enfermé dans une boîte vitrée pour la garantir de la poussière. La cloche est placée au haut d'un petit édifice, dans une lanterne de fer à quatre faces en forme d'arcades.

«Le bâtiment dans lequel cette machine est placée ne paraissant être occupé par aucun autre établissement public, et ayant d'autres horloges près de ce lieu, il conviendrait que cet ouvrage précieux (qui se trouve enseveli dans un grenier à foin) soit requis avec tous ses accessoires et déplacé avec soin pour qu'aucune de ses parties ne soit point endommagée, pour être replacé dans un établissement tel que celui de la Commission des travaux publics, séante au ci-devant Palais-Bourbon, où elle serait infiniment plus utile. Le Paute, les neveux, successeurs de leur oncle, présideront volontiers à ce déplacement et au replacement, pour la conservation de cette machine. (Signé :) Le Paute, horloger, rue Thomas-du-Muséum, n° 259, et Henry» (F17 1049.)

[3] Cet état mentionne 8 girandoles en bronze, 4 meubles de Boulle, 3 lustres en cuivre doré, 2 consoles en acajou, ornées de bronze, avec table de brocatelle d'Espagne, une pendule avec figures de bronze, sur piédestal de brèche des Pyrénées, un meuble à l'antique, fond d'ébène garni d'écaille, un corps de bibliothèque en acajou. Cet état se trouve annexé à une lettre des commissaires artistes du district d'Etampes à la Commission des arts, du 15 nivôse, sur laquelle est une apostille de l'administration du district, où il est dit que les objets en question «sont de nature à être conservés soigneusement dans la République, comme propres à servir de modèles aux artistes français, rapport à l'élégance et au fini du travail. Quant aux corps de bibliothèque de Méréville, en bois d'acajou, il est constant que les frais de transport et le danger de la cassure emporteront toute la valeur qu'on en pourrait tirer dans l'étranger...» (F17 1044).

les agents de la Commission de commerce, et invite la Commission à se refuser à l'échange sur lequel elle sera consultée par la Commission des revenus nationaux.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport d'Ameilhon sur la demande du citoyen Saugrain, conservateur du Dépôt littéraire de l'Arsenal, qui réclame la disposition de quatre pièces, absolument nécessaires au développement d'une masse considérable de volumes entassés sur le plancher, dans l'intérieur [1].

Le district de Cusset adresse copie de trois procès-verbaux qui constatent les dilapidations commises dans la bibliothèque de la maison de Chermon, la perte de 121 tableaux lacérés et brûlés, la mutilation d'un Christ en bronze, etc. La Commission arrête que le directoire répondra au district que le commissaire national près le tribunal de Cusset est déjà chargé de poursuivre les dilapidations dénoncées dans le procès-verbal dont il est question.

La Commission des travaux publics, en vertu de l'arrêté du 2 nivôse des Comités de salut public et d'instruction publique réunis qui approuve l'état des livres nécessaires pour compléter la bibliothèque actuelle de l'École centrale des travaux publics, fait passer cet état et invite la Commission temporaire à remettre les livres qui y sont désignés au citoyen Jacotot, conservateur de cette bibliothèque. Ameilhon est chargé de mettre à exécution l'arrêté des Comités de salut public et d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique envoie un arrêté du 14 nivôse, par lequel il charge la Commission temporaire des arts de prendre des renseignements sur la valeur de la bibliothèque du citoyen Leseurre, ancien consul de France, et qui a fait hommage au Comité de trois manuscrits [2], et de lui en faire son rapport. Renvoyé à la section de bibliographie.

[1] A la séance du Comité d'instruction publique du 22 nivôse fut en effet donné lecture de la délibération de la Commission relative à la demande de Saugrain (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 412).

[2] Ces trois manuscrits étaient : 1° Tableau des arts et manufactures de Dannemarie, 2° Recherches sur le passage du Nord dans la Mer du Sud, 3° Recueil, en deux portefeuilles, de recherches d'histoire naturelle. — Le Comité d'instruction publique, dans sa séance du 14 nivôse, accepta l'offre de ces manuscrits, arrêta qu'ils seraient compris pour 3,000 livres dans la distribution des 300,000 livres accordées aux savants, gens de lettres et artistes, et chargea la Commission temporaire des arts de faire un rapport sur la valeur de la bibliothèque du citoyen Leseurre (J. Guillaume, *Procès-verbaux...*, t. V, p. 391).

Le même Comité renvoie le mémoire du citoyen Legrand, architecte, qui propose la restauration des salles antiques des Thermes de Julien. Le Comité invite la Commission à faire un rapport sur cet objet. Les sections de sculpture et d'architecture sont chargées de remplir le but de cette invitation[1].

[1] *Mémoire du citoyen Legrand :* «Il est digne du Comité régénérateur d'instruction publique de préserver d'une destruction complète et de rendre aux arts le seul monument d'antiquité que Paris ait conservé dans ses murs. Cet exemple unique de la construction des Romains est ignoré et consacré aux plus vils usages, lorsqu'il pourrait s'offrir encore avec majesté aux regards du peuple et concourir à l'instruction par une application heureuse à quelque objet d'utilité publique.

«C'est pour remplir ce double but que nous proposons de restaurer le monument antique connu sous le nom des *Thermes de Julien*, et situé rue de la Harpe. Il ne faut ni un temps considérable, ni une grande dépense pour réaliser ce projet. Cet antique palais est une propriété nationale et il suffit de le dégager des masures qui obstruent ses abords, de lui rendre les jours dont il est privé et de mettre sa voûte à l'abri sous un toit léger, pour qu'il puisse encore ajouter plusieurs siècles à ceux qu'il a déjà bravés.

«Veut-on doubler l'intérêt qu'inspirera cette construction antique, lorsqu'elle sera mise dans un état de réparation convenable? Il est facile d'y réunir dans un ordre pittoresque l'immense quantité de fragments de sculpture antique qui sont épars, tant à Paris que dans les divers départements de la République, et de former ainsi un muséum de sculpture d'ornement. Cet établissement est indispensable aux progrès de l'architecture en France, et nous l'avons proposé dans un Mémoire particulier sous le n° 3.

Ces fragments précieux de l'antiquité acquerront sans doute une valeur nouvelle dans cette enceinte, respectable elle-même par son ancienne et solide construction. La vue de ces murailles indestructibles élevées par les Romains inspirerait une sorte de respect religieux à tous ceux qui chérissent les arts et pour qui l'instruction peut avoir des charmes. N'est-ce pas pour visiter de pareilles ruines que les savants et les artistes entreprennent les voyages les plus dispendieux et qu'ils prodiguent et leurs moyens et leur santé? Elles sont au milieu de nous et nous les laisserions plus longtemps ignorées et dégradées! Hâtons-nous donc de réparer ces torts de l'ancien gouvernement. L'artiste consommé auquel nous devons le recueil des *Antiquités de la France* [a] pourrait encore aider des conseils de sa longue expérience la restauration pittoresque qu'il est facile d'en faire. Déjà même son zèle lui a suggéré l'idée de présenter dans quelques esquisses [b] le parti avantageux qu'il serait facile d'en tirer en adoptant le projet de ce nouveau musée que les progrès de l'architecture sollicitent.

«Un ministre de l'ancien gouvernement [c] avait ordonné, peu de temps avant la Révolution, de relever avec la

[a] Cet ouvrage, dont la première partie publiée fait désirer l'achèvement, est dû aux soins et aux recherches savantes du citoyen Clérisseau qui, après avoir passé 20 ans à dessiner tous les monuments de l'Italie, a voulu faire jouir ses concitoyens de leurs trésors en ce genre, trésors qu'ils possédaient sans les connaître; et il a publié les *Antiquités de la France*, en commençant par celles de Nimes. Ce grand ouvrage n'attend pour s'achever qu'un léger encouragement de la nation, dont il doit augmenter les richesses.

[b] C'est ce dont il est actuellement occupé dans sa retraite à Auteuil.

[c] Breteuil. (Note de Legrand, ainsi que les deux précédentes.)

La Commission adopte les conclusions d'un rapport de Dardel et Lannoy, tendant à laisser provisoirement dans le jardin de Beaumarchais les monuments qui y existent, et à faire transporter au Dépôt de la rue de Beaune quatre bustes en marbre et leurs gaînes, du ci-devant Palais Cardinal. Scellier est chargé de ce transport.

Le Comité d'instruction publique renvoie un mémoire du citoyen Bélanger[1], architecte, qui propose d'acquérir, pour les progrès de l'art et du commerce, les ateliers de feu Lhuillier[2], sculpteur. Les

plus grande exactitude le plan et les détails de tous les vestiges de ces anciens Thermes, près les Mathurins, que l'on retrouve encore dans les souterrains de ce quartier, afin de les faire connaître au public.

«Les Anglais en ont donné un croquis imparfait dans l'ouvrage qu'ils ont publié sur les bains des Romains (à Londres en 1772). Ce qu'un despote n'avait pu s'empêcher de reconnaître utile, ce qu'une nation rivale et ennemie a jugé digne de recherches, des hommes libres n'oseraient-ils donc le mettre à exécution pour la gloire des arts et l'intérêt de leur commerce?

LEGRAND, architecte,
rue Florentin, n° 667.

«*Nota.* Ce musée est le seul moyen de former des dessinateurs et des graveurs d'architecture capables d'exécuter les livres élémentaires et d'autres ouvrages en ce genre, ce qui fait le sujet d'un mémoire (sous le n° 2) que nous présenterions au Comité, ainsi que plusieurs autres, tous relatifs à l'instruction publique, aux progrès des arts, et par suite à l'avantage du commerce, si ces vues étaient accueillies» (F[13] 910).

La proposition de Legrand fut l'objet d'un rapport, présenté au Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts par David Le Roy et Lannoy, le 11 messidor an IV. Les conclusions des rapporteurs étaient les suivantes : «Nous pensons qu'une partie des demandes du citoyen Legrand doivent être adoptées : elles consistent à restaurer les Thermes de Julien, à les dégager des masures qui les obstruent, et à lever un plan des vestiges de ce précieux monument, qui s'entrevoient dans les maisons environnantes, telles que l'hôtel de Cluny et la maison des ci-devant Mathurins. Nous croyons donc que le Conseil doit inviter le Directeur général de l'instruction publique à proposer au Ministre de l'intérieur l'exécution des demandes ci-dessus du citoyen Legrand, architecte distingué par son talent et son amour désintéressé pour le progrès des arts en France» (F[13] 910).

Legrand (Jacques-Guillaume), architecte, élève de Clérisseau, né à Paris, le 9 mai 1743, mort à Saint-Denis, le 9 novembre 1807, auteur de la coupole de bois de la Halle au Blé, du théâtre Feydeau, publia divers ouvrages d'architecture, notamment, en 1800, la traduction des œuvres de Piranèse, en 20 volumes in-folio, la *Galerie antique d'architecture*, en 1806, 2 volumes in-folio.

[1] Bélanger (François-Joseph), architecte, intendant des bâtiments de Monsieur, architecte des Menus-Plaisirs, élève de David Le Roy, né à Paris en 1744, mort dans cette ville en mai 1818. Il est l'auteur de Bagatelle, dans le bois de Boulogne.

[2] Lhuillier (Nicolas-François-Daniel), sculpteur ornemaniste, dessina, à Rome, plusieurs planches de frises et de vases antiques, qui furent gravés par Doublet, fut appelé de Rome à Paris par l'architecte Bélanger, orna de sculptures dans le goût antique un petit monument figurant

sections de sculpture et d'architecture feront un rapport sur les avantages de cette acquisition.

Le même Comité renvoie une lettre du citoyen Gruyer, qui pense que Donkert, de Bruxelles, est le seul artiste en état de retoucher les tableaux de Rubens, et invite la Commission à faire un rapport sur cet objet. Cette lettre est renvoyée au Conservatoire.

L'agent national près le district de Joigny, département de l'Yonne, annonce qu'on a découvert, dans une planche de noyer, un jeu de la nature très curieux; on y distingue les traits d'un vieillard, dans une proportion de 3 pieds et demi. Un particulier veut acheter ce morceau 600 livres. L'agent a fait suspendre la vente; il attend la réponse de la Commission. Cette lettre est renvoyée au Muséum d'histoire naturelle, et il en sera donné avis à l'agent national de Joigny.

Le district d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, écrit[1] qu'il est constant que le commissaire des guerres Henry a enlevé des livres précieux sans y être autorisé, qu'il a disparu depuis, et qu'on ne sait ce qu'il est devenu. Cette lettre sera adressée au Comité d'instruction publique avec invitation d'écrire au Comité de sûreté générale pour découvrir ce commissaire infidèle.

Le district de Nogent-sur-Seine annonce qu'il fait son dernier envoi de cartes bibliographiques et demande au président de lui en accuser la réception. Renvoyé au Bureau de bibliographie.

L'état descriptif des vitraux de la ci-devant abbaye d'Autrey est renvoyé à la section de peinture.

La Commission exécutive de l'instruction publique demande, au nom

un bain oriental dans l'hôtel de Brancas, et, sous la conduite du même architecte, travailla au château de Maisons, à la décoration de la salle du Manège, à la fontaine des Innocents. Il mourut le 8 juin 1793 (Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française au XVIIIe siècle*, tome II, p. 85).

[1] Par lettre datée du 11 nivôse. Les dilapidations reprochées au commissaire des guerres Henry remontaient à deux années (F^17 1050, n° 1). A cette lettre sont joints deux extraits du registre des délibérations du district d'Issoire, relatifs au même objet, et une lettre du Comité d'instruction publique, invitant la Commission du mouvement des armées de terre à faire rechercher et punir le commissaire incriminé. — Le district d'Issoire avait déjà écrit à la Commission des arts, le 26 fructidor, pour lui faire connaître que les livres déposés au district forment un amas, «dont les collections ne sont point entières et dont la majeure partie ont rapport au ci-devant culte». D'ailleurs, s'il en a existé d'intéressants, ils ont été emportés par le citoyen Henry qui les avait dissimulés sous des matelas (F^17 1050[illegible]

des deux représentants du peuple chargés de surveiller l'École normale, une pendule sonnante et deux tableaux noirs destinés aux démonstrations mathématiques.

La section de physique est chargée de procurer une pendule à l'École normale; il sera de plus écrit à la Commission exécutive que la Commission temporaire des arts n'a aucun tableau noir à sa disposition.

Le district de Colmar écrit qu'il fera marcher de pair avec la bibliographie les inventaires des objets de sciences et d'arts qu'il enverra incessamment[1].

Le district de Bagnères observe qu'il a envoyé, il y a longtemps, le catalogue de ses livres, et qu'il n'y a dans son arrondissement nul objet relatif aux sciences et aux arts[2].

Le district de Lacaune, département du Tarn, n'a aucun livre, aucun objet de sciences ni d'arts[3].

Le directoire est chargé d'écrire à tous les districts qui déclarent ne rien avoir de précieux, pour leur demander s'ils ont lu l'instruction, et s'ils ont bien compris ce que la Commission entendait par objets de sciences et d'arts.

Le district de Beauvais, en réponse à la lettre du président Massieu, donne des détails satisfaisants sur l'état de plusieurs monuments de la ci-devant cathédrale. Les observations qu'il fait sur la manière d'inventorier les livres sont renvoyées au Bureau de bibliographie.

Les administrateurs du district de Pontivy écrivent qu'ils n'ont aucun objet de sciences ni d'arts; l'importance de leurs occupations et les mesures de sûreté, commandées par le voisinage des brigands, ne leur permettaient pas de s'occuper du catalogue des livres. Il leur sera écrit de

[1] Les administrateurs du district de Colmar au président de la Commission temporaire des arts, 12 nivôse (F17 1044).

[2] Les administrateurs du district de l'Adour au président de la Commission temporaire des arts, 8 nivôse (F17 1044).

[3] Voir sous la cote F17 1044 deux lettres du district de Lacaune, datées du 6 nivôse, adressées, l'une au président de la Commission des arts, l'autre à la Commission exécutive d'instruction publique. Il est dit dans celle-ci que «la grande majorité des habitants est occupée à l'agriculture, et elle a le plus grand besoin d'instruction, ayant été depuis un temps immémorial livrée à un clergé fanatique; mais elle mérite à tous égards qu'on prenne tous les moyens possibles pour l'éclairer, ou du moins la nouvelle génération, si tant est qu'on ne puisse pas parvenir à guérir radicalement l'autre de ses vieux préjugés, attendu que la grandissime partie des habitants des montagnes qui couvrent ce district ont des mœurs républicaines, vivant dans toute la simplicité champêtre».

nommer promptement des commissaires pour accélérer ce travail, qui ne doit point être négligé et dont ils sont responsables.

Les administrateurs du district de Belfort n'ont aucun objet de sciences ni d'arts[1].

Sur une demande faite par l'École de santé[2] de compléter sa bibliothèque de tous les livres qui traitent de l'art de guérir, la Commission arrête : 1° que le bibliothécaire déposera l'inventaire de tous les livres qui composent actuellement cette bibliothèque; 2° qu'il visitera les Dépôts littéraires, dressera le catalogue de ceux qu'il jugera devoir être remis à l'Ecole de santé; 3° qu'il fera certifier par les professeurs de l'École le besoin et la nécessité des livres à demander; 4° que l'état certifié sera soumis à la Commission temporaire des arts, qui ne délivrera qu'un exemplaire de chaque ouvrage.

L'administration du district de Versailles prévient[3] la Commission que le petit Trianon et ses dépendances va être mis en vente, qu'il est urgent de faire transporter les plants d'arbres et plantes rares et étrangères. La Commission arrête que le rapport, précédemment fait par Thoüin sur Trianon, sera envoyé avec cette lettre au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique communique un arrêté[4] conçu en ces termes : « Le Comité, considérant que les agents du Gouvernement, ou préposés aux différentes Écoles nationales établies à Paris, autorisés à enlever des dépôts des objets de sciences et d'arts, négligent d'en faire la description exacte, que cette négligence peut donner lieu à des abus, arrête que les conservateurs des dépôts ne pourront, dans aucun cas, délivrer les objets confiés à leur garde qu'après qu'il en aura été fait une description exacte par des commissaires de la Commission temporaire des arts, à laquelle il sera envoyé une expédition du présent arrêté, pour le faire notifier sur-le-champ aux conservateurs, et veillera à son exécution. » La Commission arrête que le directoire transmettra cet arrêté aux conservateurs.

(1) Lettre des administrateurs du district de Belfort, 28 frimaire (F17 1044).

(2) Cette demande a été présentée sous la forme d'un « Extrait du procès-verbal de l'assemblée de l'École de santé, du 18 nivôse an III » (F17 1081, n° 41).

(3) Par lettre datée du 16 nivôse au Comité d'instruction publique et à la Commission exécutive (F17 1050, n° 1).

(4) Cet arrêté du Comité d'instruction publique est du 18 nivôse (Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux* . . . , t. V, p. [illegible].

La demande de Roucelle, qui désire avoir communication des plans du ci-devant couvent des Augustines de Versailles, est renvoyée au Comité d'instruction publique.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport de la section de peinture sur la demande du district d'Amiens concernant les tableaux de son arrondissement [1]. Le Comité est invité à écrire à Amiens conformément aux conclusions de ce rapport et

[1] Voir sous la cote F17 1050, n° 1, le rapport fait par Lebrun au nom de la section de peinture; à ce rapport sont annexés : un *État estimatif des tableaux provenant des établissements supprimés dans l'étendue du district d'Amiens, lesquels, vu leurs défauts, ne peuvent servir à la composition du Muséum...*, par les citoyens Crowel et Miger, commissaires aux recherches, inventaires et conservation des monuments de sciences et d'arts, à Amiens, 20 brumaire; une lettre des administrateurs du district d'Amiens, 6 nivôse; un extrait du registre des délibérations du district, 28 thermidor; et enfin une lettre du Comité d'instruction publique aux administrateurs du district d'Amiens, du 5 pluviôse, laquelle résume les faits reprochés à cette administration pour sa négligence relativement à la conservation des peintures en question : «Le Comité, y est-il dit, ne peut que fortement improuver la conduite que vous avez tenue à cet égard; elle est contraire à toutes les lois relatives aux monuments de sciences et d'arts, et vous vous êtes entièrement écartés des devoirs que les décrets vous imposent, des avis salutaires et conservatoires que la Commission temporaire des arts vous a fait parvenir.

«En effet, vous envoyez un état où il n'est fait mention, ni des sujets, ni de leur grandeur, ni des noms des auteurs de ces tableaux.

«N'auriez-vous pas dû suivre les instructions envoyées pour le mode d'inventaire? Vous proposez de laisser vendre plus de 650 tableaux pour 1,155 l. 15 s., somme qui ne fait pas le prix du bois de leurs châssis, vu leur grandeur de 18 pieds pour la plupart.

«Ignorez-vous qu'il vous est expressément enjoint de n'en vendre aucun, d'en disposer en aucune manière, mais seulement de veiller à leur conservation?

«Vous exposez encore qu'après les avoir mis dans des cloîtres, à l'intempérie des saisons, les uns sont effacés, les autres crevés ou déchirés.

«N'est-il pas tombé dans les domaines nationaux une grande église ou couvent qui, par sa localité, aurait pu recevoir tous ces tableaux, en les accrochant et en les plaçant, selon leur grandeur, les uns devant les autres, à l'abri de l'humidité?

«Vous nous prévenez ensuite que vous ne pouvez garantir ces tableaux d'une ruine totale, faute d'emplacement, et qu'un citoyen veut les acheter pour le prix indiqué ci-dessus.

«Le Comité vous répondra que vous auriez dû suivre les instructions sur la conservation des productions des arts.

«D'ailleurs, le Comité ne peut nullement avoir égard à votre demande, entièrement contraire au décret rendu sur cet objet. Au surplus, il ne vous force pas d'avoir un muséum, mais la loi vous impose le devoir de respecter les productions des arts.

«Enfin, nous ne pouvons vous dissimuler que le mauvais état des tableaux qui vous étaient confiés ne provienne du peu de soin et de l'indifférence que vous avez apportés à leur conservation.

«Le Comité improuve fortement votre conduite et vous rappelle à l'exécution entière des lois.»

à examiner s'il ne serait pas à propos d'envoyer à Amiens un commissaire pour apprécier le mérite de ces tableaux et aviser aux mesures de conservation.

La section de bibliographie est chargée de dresser l'inventaire des livres qui composent la bibliothèque de la Commission des travaux publics, réservés de la bibliothèque de Condé pour l'usage de ladite Commission.

Le citoyen Thomas[1] rend compte à la Commission des dégradations qu'éprouve l'arc triomphal d'Orange, occasionnées par les pluies. La Commission invite le citoyen Thomas à assister à ses séances et renvoie sa note au Comité d'instruction publique.

Jolain est chargé de faire un rapport sur les moyens les plus économiques d'enlever quatre blocs de marbre qui se trouvent chez Dumont.

Le directoire est chargé de prendre des renseignements auprès de Bachelier[2] sur l'existence d'un parterre factice ordonné par la Pompadour, d'exécrable mémoire.

Les procès-verbaux du directoire sont lus et adoptés.

La Commission renvoie au directoire pour solder à la section de bibliographie la somme de 4,245 livres, dues aux citoyens qui ont travaillé avec elle et sous sa direction, pendant les mois de brumaire et frimaire, pour journées de travail et remboursement d'avances faites pour l'enlèvement des livres pendant ces deux mois.

La Commission adopte un rapport des commissaires nommés pour examiner la demande du citoyen Laurent et les moyens les plus économiques d'encourager la gravure et de porter cet art à la perfection[3].

(1) Thomas (Jean-Joseph-Ignace-Louis), né à Avignon le 23 juillet 1757, mort dans cette ville le 17 septembre 1829, étudia d'abord la peinture à Rome sous les auspices de Vien et de David, devint sous la Révolution officier municipal, puis magistrat de sûreté; il était membre de l'Athénée de Vaucluse, et il adressa en fructidor an XI à la Société littéraire de Carpentras un mémoire sur l'arc antique à Orange; il est également l'auteur d'un *Discours sur l'utilité et la nécessité de la culture des arts et des sciences.*

(2) Bachelier (Jean-Jacques), peintre de fleurs, d'attributs et d'histoire, né en 1724, mort le 13 avril 1806, reçu à l'Académie de peinture le 30 septembre 1752, était le protégé de Mme de Pompadour, qui le fit nommer directeur des ateliers à la manufacture de Sèvres.

(3) Les conclusions de ce rapport, signé Le Brun et daté du 20 nivôse, sont que beaucoup d'artistes sont plus dignes par leur talent des faveurs que sollicite le citoyen Laurent, qu'il convient de faire appel aux graveurs les plus habiles de la République pour la reproduction des chefs-d'œuvre du Muséum et que c'est à ceux-là qu'il convient de réserver les encouragements nationaux (F[17] 1051). — Laurent

Le Comité d'instruction publique sera invité à statuer sur les mesures qui y sont présentées.

Dufourny présente des observations sur l'utilité d'un dépôt central où seraient rassemblées des collections d'imprimés, pamphlets, affiches, caricatures qui pourraient intéresser l'histoire morale et politique de la Révolution. Dufourny est chargé de présenter les moyens d'exécution.

Sur la demande de Thillaye le secrétaire de la Commission est autorisé à délivrer pour l'usage des Écoles de santé un pupitre à écrire debout qui obstrue l'entrée du secrétariat.

Le directoire est chargé de rédiger les motifs de l'ordre du jour adopté sur l'exécution d'un parterre représentant la surface de la France, dont le plan était présenté par le citoyen Anpenot.

Naigeon dépose l'état des objets entrés au Dépôt de la rue de Beaune pendant la 2e décade de nivôse an III.

Bonvoisin remet la note des objets mis en réserve chez les émigrés Persicant et Aucane, galeries du Palais Égalité.

Ameilhon remet l'état des médailles et morceaux d'antiquité qu'il a été chargé de dresser chez le condamné Saint-Simon.

La section de bibliographie dépose l'état des livres trouvés dans les bibliothèques de la femme Daix [1], émigrée, et Fumeron-Verrières [2].

SÉANCE DU 25 NIVÔSE,

L'AN IIIe DE LA RÉPUBLIQUE (14 JANVIER 1795).

Mission d'Ameilhon et Langlès dans les Dépôts littéraires. – Liste des hommes de lettres employés à la rédaction des catalogues de livres. – Bibliothèques de Condé et du clergé de Saint-Eustache. – Vases étrusques de la manufacture de Sèvres. – Enlèvements de bibliothèques et de monuments à effectuer. – Composition nouvelle des sections de la Commission. – Plans des maisons de la Liste civile. –

(Pierre-Louis-Henri), graveur, né en 1779, avait demandé en mars 1793 l'autorisation de graver les chefs-d'œuvre du Muséum (cf. A. Tuetey et Jean Guiffrey, *La Commission du Muséum*, p. 83-86, 104, 105 et 110).

[1] État des livres trouvés dans la bibliothèque de la femme Daix, émigrée, rue de Sèvres..., 11 nivôse an III (F17 1164).

[2] État des livres trouvés dans la bibliothèque de Fumeron-Verrières, émigré, rue des Petits-Augustins (446 articles), remis le 28 frimaire an III au Dépôt des Cordeliers (F17 1195).

Incompatibilité des fonctions de membre du directoire de la Commission et de conservateur des Dépôts. – Catalogue de la bibliothèque d'Ancenis. – Pétition du citoyen Castel. – Rapport à communiquer au Comité d'instruction publique au sujet de la citoyenne Biheron. – Demande d'une pendule pour l'École normale. – Mémoire du citoyen Bertin. – Lettres et communications des districts de Saint-Yrieix, Alençon, Issoire, Apt, Die, Mouzon-Meuse, Joinville, Thonon, Marvejols, Fontenay-le-Peuple, Montmorillon, Verdun, Montfort-Brutus, Schlestadt, du directoire du département du Mont-Blanc. – Lettre de Gérardin, commissaire bibliographe du district de Mirecourt. – Destination donnée au mercure trouvé chez Lavoisier. – Demande d'instruments de mathématiques par la Commission des relations extérieures. – Demande du citoyen Courant, de Genève, pour exporter des livres. – Même demande du citoyen Silvestre, de la Haye. – Lettre de la Commission des sciences et arts de Bonn. – Instruments à délivrer au citoyen Conté pour l'École des aérostiers. – Modèles et machines utiles à l'instruction des élèves de l'École centrale des travaux publics. – Demande d'emploi par le citoyen Blondel. – Janvier chargé de l'examen d'une caisse envoyée par le district de Sedan. – Atelier de serrurier dans le Dépôt de Nesle, contrairement à la loi. – Objets détériorés par accident dans le Dépôt de la rue de Beaune. – Portraits de famille réclamés par les citoyennes Randon et Bouthillier. – Orgue de la chapelle des Orfèvres. – Vente de tableaux trouvés chez Noailles. – Œuvres complètes de Winckelmann. – Demande de Descemet, jardinier à Franciade. – Commission de Versailles. – Remise par les conservateurs de leur cachet de membre de la Commission. – Demande du citoyen Duc-Lachapelle. – Atelier de salpêtre à l'Arsenal. – Machine à diviser délivrée à l'atelier de perfectionnement des armes. – Plan géographique de la France projeté par le citoyen Anpenot. – Monument antique envoyé de la Belgique à examiner par Barthélemy. – Propositions de la citoyenne Gilbert. – Vente chez l'émigré Cély. – État des inventaires faits par la section de bibliographie. – Inventaires de tableaux déposés par Lebrun.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté :

La Commission charge les citoyens Ameilhon et Langlès de se concerter avec la Commission exécutive de l'instruction sur les moyens de seconder les vues du Comité d'instruction publique, en procurant aux Dépôts littéraires tous les objets de première nécessité pour pouvoir se livrer à la confection des catalogues de livres, travail d'autant plus urgent qu'il doit servir d'aliment à des hommes connus par leur civisme et leurs talents, et qui sont dans le plus pressant besoin.

La Commission temporaire des arts soumet à l'approbation du Comité d'instruction publique la liste des hommes de lettres qui doivent être employés à la confection des catalogues de livres dans les Dépôts littéraires ; et, vu l'indigence où, faute de travail, languissent la

plupart de ces citoyens, le Comité est invité à statuer que leur traitement datera du jour où il aura accordé sa ratification.

Buache est chargé de se rendre au Bureau du Domaine national pour l'inviter à mettre à la disposition de la Commission temporaire des arts la bibliothèque et les manuscrits de Condé et la bibliothèque du ci-devant clergé Eustache.

Barthélemy et Picault sont substitués à Naigeon et Varon pour faire un rapport sur les vases étrusques qui se trouvent à la manufacture de Sèvres, et examiner s'il ne conviendrait pas de les faire transporter à Paris.

Le directoire est chargé d'adresser un avis à tous ceux qui sont chargés de rapports, avec invitation de les faire dans le plus court délai.

Le directoire est également chargé de visiter les inventaires qui se trouvent au secrétariat et de faire procéder à l'enlèvement des bibliothèques et autres monuments qui n'ont point été enlevés. Les membres de toutes les sections sont invités à donner par écrit des renseignements sur tous les enlèvements à faire.

Le Comité transmet l'arrêté qu'il a pris sur le rapport de la Commission temporaire des arts, d'après lequel les membres de cette Commission qui sont conservateurs ne pourront faire aucun inventaire ni être membres du directoire. Le Comité nomme pour remplir les places vacantes, dans la section d'histoire naturelle, le citoyen Lhéritier; dans la section de physique, les citoyens Deyeux et Armand Séguin; dans celle de mécanique, Mercklein jeune; dans celle de peinture, Peyron, peintre, et Beljambe, graveur; dans celle de sculpture, Foucou; dans la section de bibliographie, les citoyens Belin de Ballu, Debure et Barbier; dans celle de géographie, Mentelle; dans celle des antiquités, Barthélemy le jeune; dans celle de musique, Frédéric Rousseau. La Commission est chargée de leur notifier leur nomination.

La Commission charge la section d'architecture de faire l'inventaire des plans des maisons de la Liste civile, provenant du condamné Mique, et qui se trouvent déposés Maison Égalité [1].

Les citoyens membres de la Commission et conservateurs de Dépôts

[1] Voir sous la cote F[17] 1265, n° 3, l'« Inventaire des papiers et plans de la Liste civile provenant du condamné Mique et qui se trouvent déposés Maison Égalité », signé par Lannoy et David Le Roy, le 9 pluviôse. Cet inventaire comprend la description : de 40 cartons ou liasses contenant des mémoires d'ouvrages de serrurerie,

qui, d'après l'arrêté du Comité, ne peuvent plus être membres du directoire, continueront néanmoins leurs fonctions jusqu'à la prochaine séance, dans laquelle la Commission nommera ceux qui doivent les remplacer. Les membres de la Commission, conservateurs de Dépôts, qui, d'après le même arrêté, ne peuvent faire d'inventaire, donneront la note des catalogues qu'ils ont commencés, et ils seront autorisés à les continuer en s'adjoignant un de leurs collègues.

La Commission renvoie au Bureau de bibliographie le troisième et le quatrième tableau de la bibliothèque d'Ancenis.

La section d'anatomie fera un rapport sur la pétition du citoyen Castel, qui offre de céder à la nation une collection de préparationsa natomiques.

D'après quelques observations du président, la Commission arrête que le directoire écrira au Comité d'instruction publique pour lui communiquer le rapport fait, le 20 messidor, par la section d'anatomie sur les procédés de la citoyenne Biheron [1].

Il sera répondu à la Commission exécutive d'instruction publique, conformément à l'arrêté pris dans la dernière séance, sur la demande qu'elle fait d'une pendule et de deux tableaux noirs pour l'usage de l'École normale.

Le Comité d'instruction publique renvoie un mémoire du citoyen Bertin, qui vient d'appliquer l'évaporation du fluide sortant de l'éolipile à souder les métaux et à d'autres opérations qui demandent un feu violent égal et soutenu; la section de physique est chargée de faire un rapport sur ce procédé du citoyen Bertin.

Le district de Saint-Yrieix, en réponse à la lettre du président qui demandait des renseignements sur les objets d'arts, fait passer copie de la lettre écrite à la Commission exécutive [2], dans laquelle on voit qu'il ne possède que quelques marbres, tableaux, plans de forteresses et villes maritimes de la République et des Pays-Bas et trois sphères. Leur bibliothèque contiendra environ deux à trois mille volumes.

couverture, charpente, maçonnerie, jardinage, faits à Trianon; des plans des Tuileries et des hôtels, situés place du Carrousel, des châteaux de Bellevue, de Saint-Cloud, de la Muette, de Madrid, de Fontainebleau, du couvent de Saint-Denis, de celui de l'avenue de Saint-Cloud, à Versailles, etc.

[1] Ce rapport, qui se trouvait dans le carton F17 1164, est en déficit.

[2] Lettre des administrateurs du district de Saint-Yrieix à la Commission exécutive d'instruction publique, 26 frimaire; autre lettre des mêmes administrateurs au président de la Commission des arts, 11 nivôse (F17 1044).

Le district d'Alençon, département de l'Orne, expose que des obstacles de plus d'un genre contrarient sans cesse son zèle pour l'avancement des travaux bibliographiques; il désirerait que la Commission lui traçât la marche à suivre, soit pour les dépenses à faire, soit pour la confirmation et la nomination de leurs commissaires artistes. Il ajoute que le vandalisme a privé la nation de plusieurs objets précieux. Cette lettre est renvoyée au directoire.

Le district d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, adresse l'expédition des délibérations qu'il a prises pour faire mettre en ordre les livres et obliger les anciens administrateurs à rendre leurs comptes.

Le citoyen Gérardin, commissaire bibliographe du district de Mirecourt, annonce que le travail des catalogues est en pleine activité. Il observe que plusieurs objets précieux ont été vendus, tels que tableaux, gravures, coquillages et forte-piano; un Christ, seul ouvrage en bois que l'on eût de Lupot[1], a été brisé. La section d'histoire naturelle prendra connaissance de cette lettre.

Les Comités réunis de salut public, d'instruction publique et des travaux publics communiquent leur arrêté du 6 nivôse, relatif à la distribution du mercure et oxyde rouge, provenant de Lavoisier; ils autorisent l'École centrale des travaux publics et le Muséum à les recevoir, sur leur récépissé, de la Commission temporaire des arts, pour les faire servir promptement à l'instruction publique. La Commission renvoie l'exécution de l'arrêté au directoire et arrête que ces matières seront pesées avant la distribution.

Le district d'Apt, département de la Vaucluse, annonce qu'il a envoyé l'inventaire de ses objets de sciences et arts formant sa bibliothèque[2]. Le directoire est chargé d'écrire à ce district pour demander de plus amples renseignements.

Le district de Die, département de la Drôme, communique le mémoire descriptif des monuments, inscriptions antiques et autres objets de sciences et d'arts qui se trouvent, soit à Die, soit dans son arrondisse-

[1] Lupot (Jean-François), sculpteur sur bois, qui excella dans la sculpture des crucifix, né à Mirecourt, le 25 juillet 1684, mort le 1er mars 1749.

[2] A la lettre du district d'Apt, datée du 9 nivôse, se trouve jointe une affiche imprimée en triple exemplaire, intitulée «L'Administration du district d'Apt aux citoyens de son ressort», en date du 30 frimaire, invitant les créanciers des émigrés, déportés, condamnés à faire la déclaration de leurs créances (F17 1044).

ment, rédigé par un de ses commissaires artistes. La section d'antiquité en fera un rapport[1].

Le président du directoire du département du Mont-Blanc n'a point reçu la lettre de la Commission du mois de thermidor[2], ni l'instruction sur les inventaires; il invite le président à lui en faire passer une qui puisse éclairer les commissaires artistes dans leur travail. Renvoyé au directoire pour répondre à cette demande.

La Commission des relations extérieures prie celle des arts de lui envoyer deux cassettes complètes d'instruments de mathématiques, un pantographe, un rapporteur à alidades, division de Nonius, un compas à verge de trois pieds avec ses quatre pointes, dont elle a un extrême besoin. La section de physique est chargée de faire un rapport sur cette demande.

La Commission de commerce[3] soumet à l'examen de celle des arts un état des livres que le citoyen Courant, de Genève, demande à exporter de France en pays neutres. Renvoyé à la section de bibliographie.

La section de peinture, après avoir examiné les tableaux mentionnés dans l'état du citoyen Silvestre, de la Haye, envoyé par la Commission de commerce[4] pour examiner si rien ne s'oppose à leur exportation, déclare qu'elle n'en a reconnu aucun qui soit propre au Muséum, que les arts ne perdent rien à leur sortie de la République.

Le district de Mouzon-Meuse, ci-devant Neufchâteau, département des Vosges, écrit que sa richesse en objets de sciences et d'arts se réduit à une bibliothèque et à quelques mauvais tableaux, dont l'état détaillé a été envoyé à la Commission en vendémiaire.

(1) Voir sous la cote F17 1265 : 1° Lettre des administrateurs du district de Die à la Commission des arts, 9 nivôse; 2° Mémoire des monuments de science et d'art qui se trouvent à Die, par Vaugelas, 6 nivôse (le mémoire est relatif aux antiquités romaines de la ville de Die); 3° Recueil de vingt inscriptions antiques, par le même; 4° Rapport d'Ameilhon sur le mémoire et le recueil précédents, lu à la Commission le 15 ventôse. Comme conclusion, Ameilhon propose d'écrire aux administrateurs du district de Die pour les exhorter à veiller à la conservation des monuments en question, les engager à faire reconnaître de nouveau par le citoyen Vaugelas la belle mosaïque qui est enterrée dans le jardin d'un particulier, pour louer enfin le citoyen Vaugelas de son zèle.

(2) Le président du directoire du département du Mont-Blanc aux citoyens représentants du peuple composant la Commission temporaire des arts, 16 nivôse (F17 1044).

(3) Lettre de la Commission de commerce et approvisionnements de la République, 22 nivôse (F17 1048).

(4) Par lettre du 8 nivôse. Les tableaux en question avaient pour destination la Suisse (F17 1048).

Le district de Joinville donne des renseignements sur divers monuments de sciences et d'arts de son canton; il en résulte que les agents d'Orléans ont enlevé, il y a dix ans, des armures et armes anciennes du ci-devant château, que le trésor de la collégiale a été fondu à la Monnaie, que deux monuments ont été mutilés par l'armée révolutionnaire, que leurs prédécesseurs leur ont dit n'avoir pas connaissance qu'il ait existé à la ci-devant abbaye de Saint-Urbain [1] aucun manuscrit, cartes géographiques, ni aucun autre objet de sciences ni d'arts [2]. La Commission charge son directoire de demander de nouveaux renseignements au district de Joinville, sur le lieu où ont été transportées les cuirasses, sur les auteurs des mutilations dont ils parlent et sur l'existence des manuscrits et des cartes géographiques de la ci-devant abbaye de Saint-Urbain. Le district sera invité à prendre des informations auprès de la municipalité de Saint-Urbain, et des citoyens Viérin et Bourgoin.

La Commission des sciences et arts près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse écrit de Bonn, en date du 24 frimaire, qu'elle a expédié de Cologne, le 11 frimaire, sous la conduite des citoyens Cousté et Lallement, un convoi composé de quinze chariots, remplis d'objets intéressants pour la botanique, l'économie rurale, le jardinage, l'histoire naturelle, la physique, la bibliographie et les antiquités. Elle y joint les catalogues relatifs à chacune de ces parties, et annonce qu'elle fera

[1] Abbaye bénédictine de la congrégation de Saint-Vanne, dans le diocèse de Châlons, fondée au IXe siècle.

[2] Dans leur lettre du 16 nivôse, les administrateurs du district de Joinville disent que le trésor de la collégiale a été « envoyé à l'Hôtel des monnaies conformément aux lois. Le mausolée des Guises, sur le tombeau desquels étaient étendues les effigies de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, au-dessus les mêmes effigies à genoux, au devant duquel mausolée étaient quatre statues demi-colossales représentant la Force, la Prudence, la Justice et la Tempérance, le tout en marbre, a été enlevé par les soins de l'administration, lors de la vente de la ci-devant église collégiale, et transporté dans le local qu'occupe le directoire. Quelque précaution que l'on ait pris pour l'enlèvement de ces effigies et de ces monuments, ils ont été un peu mutilés, à cause de la difficulté du transport, l'église où ils se trouvaient étant située sur une montagne escarpée. Des militaires passant par Joinville et prenant les deux effigies représentées à genoux pour des saints leur ont abattu la tête. Les représentants du peuple Roux et Perrin des Vosges, étant en mission dans ce district, ont accordé à la commune de Joinville deux des statues demi-colossales, lesquelles sont aujourd'hui placées dans la salle des séances de la municipalité et représentent la *Liberté* et l'*Égalité* ». Ils donnent aussi quelques détails sur la bibliothèque du château de Donjeux (F17 1044).

bientôt de Bruxelles un nouvel envoi de plus d'une vingtaine de chariots. La Commission arrête que ces catalogues seront communiqués aux différentes sections.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 20 nivôse portant : la Commission temporaire des arts remettra au citoyen Conté, pour l'École des aérostiers, à Meudon, les instruments, outils et autres objets contenus dans les états annexés au présent arrêté. Renvoyé à la section de physique et autres que cet objet concerne.

La section de bibliographie, chargée par la Commission temporaire des arts d'examiner une demande en exportation de livres faite par le citoyen Courant, et envoyée par la Commission de commerce et approvisionnements de la République, agence extérieure, sous le n° 1248, après avoir pris lecture de la facture remise, estime[1] que l'on peut sans inconvénient permettre l'exportation des livres qui y sont mentionnés. La Commission adopte ces conclusions et arrête qu'elles seront transmises à la Commission de commerce.

Le district de Thonon, département du Mont-Blanc, annonce[2] qu'il fera mettre en ordre ses richesses littéraires : quant aux objets d'arts, il dit qu'il n'existait dans le canton qu'un petit cabinet de minéralogie et de physique, chez les religieux, et que les moines en s'en allant ont emporté.

Les districts de Marvejols[3] et de Fontenay-le-Peuple[4] annoncent qu'ils sont très pauvres en livres et en monuments d'arts, et qu'ils en enverront incessamment l'inventaire.

Le Comité de salut public envoie l'état des différents dessins, modèles et machines que les citoyens Baltard, Lesage et Lomet ont reconnus dans le dépôt de la ci-devant Académie d'architecture[5], comme devant servir à l'instruction des élèves de l'École centrale des travaux publics, suivant l'arrêté des trois Comités de salut public, d'instruction et des travaux publics du 3 frimaire, et celui du 12 nivôse, qui charge la

(1) Son rapport est du 25 nivôse (F17 1081, n° 4).

(2) Lettre des administrateurs du district de Thonon, 14 nivôse : Le catalogue bibliographique sera long, disent-ils, « par la difficulté de mettre en ordre les livres de plusieurs bibliothèques, qu'on a entassés les uns sur les autres, comme si l'on en voulait faire un échafaudage » (F17 1044).

(3) Lettre du district de Marvejols, 16 nivôse (F17 1239).

(4) Lettre du district de Fontenay-le-Peuple, 15 nivôse (F17 1044).

(5) Voir l'*état* en question, date du 13 nivôse, sous la cote F17 1265, n° 3.

Commission temporaire des arts de remettre sans délai ces objets, d'en faire un état descriptif et de le donner à la Commission des travaux publics. L'exécution de cet arrêté est renvoyée à la section d'architecture.

Une demande d'emploi, formée par le citoyen Blondel, est renvoyée à la section de bibliographie.

Le district de Montmorillon, département de la Vienne, annonce que ses commissaires artistes s'occupent à rechercher ces antiquités dont il est parlé dans l'*Histoire universelle des Anglais*[1]. Il observe que le seul objet antique à sa connaissance est l'octogone qui est aux ci-devant Augustins.

Le district et la municipalité de Verdun donnent des renseignements sur les dégradations commises dans cette commune ; les procès-verbaux qui constatent l'orgie, dont le tableau a déjà été présenté à la Commission. Ces pièces seront communiquées au Comité d'instruction publique.

La Commission renvoie à la section de peinture un inventaire de tableaux, envoyé par le district de Montfort-Brutus.

Janvier est adjoint à la section de mécanique pour faire l'ouverture de la caisse envoyée par le district de Sedan, et faire le récolement des objets qui s'y trouvent.

Ameilhon et Naigeon sont chargés d'exposer au Comité d'instruction publique les obstacles que l'on apporte à l'exécution du décret qui éloigne des dépôts des arts les forges et ateliers, que, depuis six mois, la Commission demande en vain que le serrurier qui occupe une partie de la maison de Nesle soit tenu de vider les lieux et de laisser à la disposition de la Commission un local qui lui est absolument nécessaire.

Scellier dépose une note qui contient des détails sur un accident arrivé à quatre monuments qui se trouvaient dans l'escalier du Dépôt de la rue de Beaune, qui ont été renversés par une pièce de bois qui servait au transport d'une statue. Ces monuments sont : une tête de Méduse, une tête de satyre, une tête de jeune femme et un buste de femme. La Commission invite les conservateurs à prendre toutes les précautions pour que de semblables mutilations n'aient point lieu et

[1] Les administrateurs du district de Montmorillon au président de la Commission des arts, 17 nivôse (F[17] 1044).

arrête qu'il sera fait un nouvel état de ces objets mutilés, auquel sera annexé le numéro correspondant de l'inventaire.

Bonvoisin fait un rapport sur divers portraits réclamés par les citoyennes : veuve Randon, d'une part, et Bouthillier, de l'autre ; la Commission arrête que le portrait de Lassone [1], qui appartenait à d'Angiviller [2], ne peut être rendu à la citoyenne Randon; que les deux portraits qui se trouvent au Dépôt de la rue de Beaune, et qui sont réclamés par la citoyenne Bouthillier, lui seront rendus, vu qu'ils ne sont point du premier mérite, en fait d'art. Cet arrêté sera communiqué au Bureau du Domaine national.

Il sera donné avis à la Commission des subsistances qu'il existe, dans la ci-devant chapelle des Orfèvres [3], un orgue démonté et mis en caisse, dont elle peut disposer pour les échanges. Si cependant elle en jugeait autrement, elle est invitée à en prévenir la Commission qui le fera porter au Dépôt des machines.

Lengliez annonce que deux tableaux, représentant l'un *Alexandre devant Diogène*, l'autre la *Continence de Scipion*, qui se trouvaient chez Noailles à Saint-Germain, ont été vendus au cuisinier de la maison. La Commission arrête qu'il sera écrit au district de Saint-Germain pour lui demander des renseignements sur cette vente.

Le citoyen Barthélemy est adjoint aux commissaires nommés pour l'examen de l'édition des œuvres complètes de Winckelmann.

Le citoyen Lhéritier est adjoint à Desfontaines pour faire un rapport sur la demande de Descemet, jardinier à Franciade.

Les citoyens Foucault, Peyron, Picault, Belin de Ballu se concerteront avec trois commissaires artistes de Versailles pour faire un rapport sur les avantages de réunir la Commission de Versailles à la Commission temporaire des arts.

[1] Lassone (Joseph-Marie-François de), médecin, né à Carpentras le 3 juillet 1717, mort à Paris en décembre 1788, agrégé de la Faculté de médecine, membre de l'Académie des sciences, médecin de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Le portrait en question par Joseph-Siffrede Duplessis, exposé au Salon de 1785, figure dans la collection d'Angiviller au Dépôt de Nesle (F17 1192, n° 2, fol. 7), il fut rendu, le 26 ventôse an V, à la dame Duchâtel, née Lassone.

[2] Angiviller (Charles-Claude de la Billarderie, comte d'), ancien Directeur général des Bâtiments, émigré.

[3] La chapelle des Orfèvres, fondée à la fin du XIVe siècle, rebâtie de 1550 à 1566 sur les dessins de Philibert de l'Orme, et dont les restes se voient dans la rue du même nom, servit de grenier à sel.

Les membres de la Commission temporaire des arts, qui sont en même temps conservateurs, ne remettront leurs cachets qu'après la confection des catalogues et inventaires qu'ils ont commencés.

Le district de Schlestadt enverra incessamment le second catalogue de ses livres; il ne parle point d'objets de sciences ni d'arts[1]. Il lui sera écrit pour lui rappeler cette omission.

La section de physique, chargée de faire un rapport sur la demande formée par le citoyen Duc-Lachapelle d'un quart de cercle de Chabert et d'une pendule astronomique de Passy, annonce que le quart de cercle de Chabert a été retenu par le Conservatoire, en vertu de l'autorisation générale qui lui a été donnée par le Comité d'instruction publique, et que la pendule du cabinet de Passy a été accordée au citoyen Lefrançois, astronome, pour l'observatoire de l'École militaire, par arrêté du Comité d'instruction publique[2].

Les sections de physique et d'architecture font un rapport à la suite duquel elles proposent qu'il soit écrit à la section de l'Arsenal pour l'inviter à effectuer sans délai, conformément au décret de la Convention, le déplacement de l'atelier de salpêtre établi sous la bibliothèque de la maison dite de Saint-Louis-la-Culture. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Molard dépose le récépissé d'une machine à diviser et fendre les roues d'engrenage, qu'il a délivrée à l'atelier de perfectionnement des armes.

Sur la demande du citoyen Anpenot, tendant à établir dans le parterre du jardin du Luxembourg un plan géographique de la France, divisé par départements, et destiné particulièrement à faire connaître leurs diverses productions, la Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur les difficultés que présente l'exécution d'un tel projet dans un aussi petit espace, sur les dépenses qu'il peut occasionner et sur le peu d'utilité dont il serait pour le progrès des connaissances.

Le citoyen Barthélemy est invité à visiter, aux Cordeliers, un monument antique en pierre, envoyé de la Belgique.

Les propositions de la citoyenne Gilbert pour la formation d'une collection complète d'écrits, caricatures relatifs à la Révolution, sont renvoyées à la section de bibliographie.

[1] Lettre de Colnet, bibliothécaire, à la Commission des arts, 19 nivôse (F[17] 1044).

[2] Rapport de la section de physique, 23 nivôse (F[17] 1265, n° 1).

Le directoire est chargé de prendre des renseignements sur la vente qui a eu lieu chez l'émigré Cély.

Un mémoire de Lambin, vitrier, pour ouvrages faits au Dépôt de la rue de Beaune, est renvoyé à l'expert.

La section de bibliographie remet l'état de ses inventaires, faits depuis le 25 frimaire jusqu'au 20 nivôse.

Lebrun dépose les inventaires des tableaux venus de la Belgique, de Payan et femme Marbeuf, de Bâcle d'Argenteuil, de Fumeron, d'Édouard Dillon, de Voulant, de Tourteau d'Orvilliers, de Van Clemputte et de Senozan [1].

SÉANCE DU 30 NIVÔSE,

L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE (19 JANVIER 1795).

L'ex-émigré Morel remis en possession de ses biens. – Tableaux à examiner dans la maison de l'Enfant-Jésus. – Le citoyen Cajot proposé pour l'emploi de bibliothécaire.

[1] «Inventaire des tableaux venant de la Belgique, fait par J.-B.-P. Lebrun,... à l'effet d'en constater l'état et d'en faire la remise aux membres du Conservatoire, ce qui a été fait les 2, 3, 4 et 5 du présent....» Cet envoi comprenait 17 caisses, contenant 25 tableaux, «dont 10 de Rubens, plus beaux et plus capitaux les uns que les autres (*La Flagellation du Christ*, *Saint François recevant de la Vierge l'Enfant Jésus*, *Le Christ entre les larrons*, un *Rosaire à la Vierge*, *L'Adoration des Rois*, les deux volets de *L'Élévation de la Croix*, *La Fraction du pain*, *L'Adoration des Rois*, [autre], *La Pêche miraculeuse*), 2 de J. Jordaens, faibles, et 13 par différents maitres, dont *La Chute des réprouvés* de Frans Floris, *Le Jugement dernier* de Backereel, 2 Metsys, et 8 autres médiocres» (F[17] 1268). — Voir sous la même cote les inventaires relatifs aux personnages suivants : Payan et Marbeuf, fait le 23 nivôse an III; Bâcle d'Argenteuil, émigré, rue de Thorigny, n° 539, fait le 25 frimaire; Fumeron, émigré, rue des Petits-Augustins, n° 1269, 26 frimaire; Édouard Dillon, émigré, rue des Piques, n° 11, 24 frimaire; Voulant, condamné, rue du Harlay, n° 338, au Marais, 7 nivôse; Tourteau d'Orvilliers, émigré, rue Neuve-des-Capucines, 16 nivôse; Van Clemputte, ex-prêtre, condamné, rue des Anglaises, n° 14, 2 nivôse; Senozan, condamné, rue Honoré, n° 19, section des Tuileries, 18 nivôse.

Dillon (Édouard, comte de), général, émigré en 1789 avec le comte d'Artois, fit partie de l'armée de Condé, rentra en France en 1814; Tourteau d'Orvilliers (Jean-Baptiste), banquier à Paris, dont l'émigration fut constatée le 24 août 1792; Marbeuf (Anne-Michelle, marquise de), condamnée à mort le 17 pluviôse an II (W 320, n° 481) ainsi que Payan son intendant; Vanclemputte (Pierre-Joachim), prêtre, condamné à mort le 12 nivôse an II (W 339, n° 614); Senozan (Anne-Nicole Lamoignon, marquise de), condamnée à mort le 21 floréal an II (W [illegible], n° 787).

thécaire-archiviste de Verdun. – Mise en réquisition d'objets de sciences chez les condamnés. – Lettres écrites par les districts de Boulogne, Rouen, Châlons, Beauvais, Avignon, Senlis, Vesoul, Caen, Soissons, Valence (Lot-et-Garonne), Barjols, Moulins. – Pétition du citoyen Quiziquer. – Mesures à concerter avec le Bureau du Domaine national. – Dessin représentant l'écrin de Charlemagne. – Collection de minéralogie de Lavoisier. – Pétition du sculpteur Stouf. – Réponse à une réclamation du citoyen Verlaque, de Toulon. – Lettre de Galien, commissaire national près le tribunal du district de Cusset, au sujet de dégradations et de dilapidations d'objets d'art. – Demande de Berthoud, horloger de la Marine. – Demandes d'exportation de livres par les citoyens Thourner et Fellerberg. – État à fournir par Serieys. – Salaire des portiers du Dépôt de Louis-la-Culture. – Pétition de Camus, jardinier du jardin Boutin. – Inventaire de minéralogie envoyé à l'Agence des mines. – Note à faire par Besson sur les monuments existant à Cologne. – Papiers propres à être refondus. – Réclamation de la citoyenne Gautherin, gardienne du Dépôt de la rue Saint-Marc. – Rapport de David Le Roy sur les fours de campagne. – Demande de Duboy-Laverne. – Procès-verbaux des séances du directoire. – Remplacement des membres du directoire. – Blocs de marbre à enlever chez Dumont, sculpteur. – Réclamation du citoyen Duclos. – Cuve en marbre à la Halle-aux-Draps. – Enlèvement à faire chez différents émigrés. – État des outils du laboratoire de Fontanieu. – Dépôt d'inventaires de physique et de bibliothèques.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Morel réclame auprès de la Commission temporaire des arts les effets qu'elle avait mis en réquisition chez lui ; il dépose un procès-verbal du Bureau du Domaine national du département de Paris, qui, vu l'arrêté du Comité de législation, portant que le citoyen Morel sera rayé définitivement de toutes listes d'émigrés, que le séquestre apposé sur ses biens meubles et immeubles sera levé, ordonne à son commissaire Liot de rétablir le citoyen Morel dans la possession de ses biens. La Commission arrête que les conservateurs sont autorisés à délivrer au citoyen Morel les effets qui lui appartiennent, en présence des commissaires qui en ont dressé l'inventaire, et que ce citoyen donnera une décharge qui sera déposée au secrétariat de la Commission.

Les citoyens Janvier, Beljambe et Belin de Ballu sont chargés de se rendre, le 3 pluviôse, en la maison ci-devant dite l'Enfant-Jésus, pour y visiter des tableaux, estampes, gravures, cartes et instruments qui s'y trouvent[1].

[1] D'après le rapport de Belin de Ballu et Beljambe, les objets suivants ont été retenus par la Nation : 1° le tableau du maître-autel, représentant l'*Enfant-Jésus au milieu des docteurs*, par le frère André, peintre français; 2° un autre, de l'école

La Commission arrête que les citoyens Janvier et Poirier se concerteront pour proposer au Comité d'instruction publique la nomination du citoyen Cajot[1], savant littérateur, à la place de bibliothécaire-archiviste du district de Verdun, vacante par la mort de Lacour.

Le directoire est chargé de faire un rapport sur la manière dont la Commission a procédé à la mise en réquisition d'objets de sciences et d'arts chez les condamnés.

Le district de Boulogne, département du Pas-de-Calais, écrit qu'il n'existe dans son arrondissement nul objet précieux d'art ni d'instruction, excepté des bibliothèques et cartes, dont le catalogue sera incessamment transmis à la Commission[2].

Le district de Rouen donne les renseignements qui lui ont été demandés sur Canning, qui est retourné en Angleterre, sa patrie. Il a laissé dans l'appartement qu'il occupait le rouet, qui a été envoyé à la Commission temporaire des arts[3].

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition du citoyen Quiziquer[4], qui demande une indemnité provisoire pour son projet de temple à la gloire de la République française, exposé dans la salle de la Liberté, n° 2154. Renvoyé à la section d'architecture.

L'agent national du district de Châlons, département de la Marne,

italienne, représentant la *Visitation de Marie et d'Élisabeth*, qui, disent-ils, nous a paru d'une touche vigoureuse et tenir beaucoup de la manière du Schiavone; 3° plus un *Christ* sculpté, en bois, de hauteur de 18 pouces, parfaitement bien exécuté et monté sur une croix de bois de palissandre plaqué; 4° plus deux vases d'une médiocre grandeur, l'un de porphyre, oblong et sans couvercle ni ornements, l'autre de marbre vert serpentin, garni d'ornements de cuivre doré». Dans la bibliothèque, les commissaires ont remarqué, parmi un très grand nombre de «livres de dévotion et de mysticité», l'*Histoire des Empereurs*, de Tillemont; l'*Histoire romaine*, de Rollin, in-4°; le *Plutarque* de Dacier, in-4°, grand papier; le Dictionnaire de Furetière, 6 volumes reliés en veau fauve (F17 1231).

(1) Cajot jeune (Dom Charles) avait été adjoint, le 25 brumaire an III (15 novembre 1794), à Lacour, archiviste-bibliothécaire, qui décéda le 11 janvier 1795.

(2) Les administrateurs du district de Boulogne à la Commission temporaire des arts, 21 nivôse (F17 1044).

(3) Les administrateurs du district de Rouen au directoire de la Commission temporaire des arts, 22 nivôse (F17 1044).

(4) Quiziquer, dit Victor, de Versailles fit hommage à la Convention, le 3 fructidor an II, d'un projet de temple à élever à la gloire de la République; le projet fut ensuite déposé par lui au Salon de la Liberté. Il fut fait mention honorable de cet hommage, avec renvoi au Comité d'instruction publique. La Commission des arts de Versailles avait pensé, le 14 frimaire an III, qu'on pourrait utiliser ses talents pour des modèles de fortifications (F17 1245, n° 72).

exprime ses regrets d'avoir envoyé les cartes géographiques demandées par la Commission des travaux publics, et réclame pour le district la restitution d'ouvrages qui intéressent particulièrement l'instruction publique.

Le district de Beauvais transmet copie de son arrêté qui accorde une indemnité de 80 livres par mois à ses commissaires artistes, à prendre sur le receveur du district, en attendant que la Commission confirme ces dispositions [1].

Le Bureau du Domaine national, en réponse à la lettre du directoire [2] qui observait que plusieurs bibliothèques se dégradaient sous les scellés, annonce qu'il a nommé un grand nombre de commissaires pour accélérer la levée des scellés, l'inventaire et l'enlèvement des objets. Il regrette que la Commission n'ait fait aucune réponse aux propositions contenues dans sa lettre du 8 frimaire. Ameilhon a été chargé par le directoire de communiquer au Bureau du Domaine les mesures arrêtées pour remplir les vues proposées dans cette lettre.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique le rapport d'estimation faite par les peintres du Muséum d'histoire naturelle du dessin représentant l'écrin de Charlemagne, ordonné par la Commission temporaire des arts, pour servir à l'histoire de l'art.

L'administration du district d'Avignon présente l'état de situation de son travail bibliographique et le tableau abrégé de sa richesse scientifique et littéraire [3]. Les sections de bibliographie, de peinture, sculpture, sont invitées à prendre communication de cette lettre.

[1] Voir sous la cote F17 1044 la lettre des administrateurs du Conseil permanent du district de Beauvais aux citoyens composant la Commission temporaire des arts, 22 nivôse, et l'extrait du registre des délibérations du Conseil permanent de ce district, daté du 21 nivôse.

[2] Le directoire de la Commission avait en effet écrit, le 14 nivôse, au Bureau du Domaine, et il lui demandait notamment la liste de toutes les bibliothèques de Paris qui appartenaient à la Nation, « à l'effet de prendre les moyens propres à assurer la conservation des livres et supprimer autant que faire se pourra les frais de garde... » (F17 1046). Le Bureau du Domaine répondait à cette demande, dans sa lettre du 24 nivôse, qu'il ne pouvait donner la liste de ces bibliothèques, « parce que, disait-il, nos commissaires n'en ont connaissance que lorsqu'ils lèvent les scellés à l'effet de faire les inventaires; mais cette liste est inutile, puisque lesdits commissaires avertissent les membres de la Commission temporaire des arts dès qu'ils ont constaté qu'il existe des livres ou autres objets précieux chez un émigré, condamné ou déporté, et que, conséquemment, il n'est pas une seule bibliothèque dont la Commission n'ait déjà connaissance » (F17 1048).

[3] L'administration du district d'Avignon à la Commission temporaire des arts, sans date (F17 1044) : ce rapport, très

Le district de Senlis donne des renseignements sur les nombreuses dilapidations et mutilations de divers objets de sciences et d'arts qui se trouvent, soit à Chantilly, soit à la ci-devant abbaye de Chaalis[1], soit à Senlis ou dans son arrondissement. Renvoyé aux sections de peinture et de sculpture pour faire un rapport.

La Commission des travaux publics propose à celle des arts de consentir que la collection de minéralogie de Lavoisier, renfermée dans des caisses sur lesquelles les scellés sont apposés, soit transportée à la Maison des travaux publics pour y être déballée dans une pièce à feu destinée à cet effet, classée par genres et inventoriée en présence des commissaires préposés pour suivre cette opération. Cette lettre est renvoyée au directoire pour se concerter sur les mesures à prendre. Le directoire est aussi chargé de présenter au Comité d'instruction publique les observations de Leblanc sur le mode de répartition des objets de chimie de Lavoisier entre l'Agence des mines, l'École centrale des travaux publics et le Muséum d'histoire naturelle.

Le district de Vesoul annonce[2] qu'il ne possède aucun exemplaire manuscrit du dictionnaire celtique de Bullet, que l'imprimé qui se trouve dans leur bibliothèque n'a rien qui diffère de toutes les éditions de cet ouvrage connu.

Le district de Caen écrit qu'il enverra incessamment le catalogue de la bibliothèque de Bochart, composée en grande partie de dictionnaires et grammaires sur les langues orientales[3].

Le district de Soissons observe que les livres sont soignés, en bon ordre et non entassés dans des lieux humides; il se plaint de ce que la Commission ne lui a point accusé la réception d'une caisse renfermant

détaillé, contient des renseignements sur les bibliothèques d'émigrés, et surtout sur les nombreuses et importantes bibliothèques des maisons religieuses, sur les dégradations que le vandalisme a fait subir aux monuments et objets d'art conservés dans les églises, et sur les monuments religieux dignes, par leur architecture, d'être conservés.

(1) Chaalis, abbaye de Bernardins, dans le diocèse de Senlis, fondée en 1136 par Louis le Gros.

(2) Par lettre datée du 22 nivôse. A la lettre en question du district est jointe une note relative à l'exemplaire du Dictionnaire celtique de Bullet que possède la bibliothèque de Vesoul (F[17] 1044).

(3) Lettre des administrateurs du district de Caen au directoire de la Commission, 25 nivôse (F[17] 1239).

Le 16 décembre 1752, Guillaume Le Sueur de Colleville avait fait présent à l'Université de Caen de 2,662 volumes provenant de la bibliothèque de Samuel Bochart, son arrière grand-père. Les notes marginales dont le savant orientaliste avait couvert la plupart de ses livres donnaient à cette collection un prix tout particulier.

20,000 articles en cartes et a gardé le silence sur la proposition qu'il lui a faite d'envoyer par eau à Paris deux tableaux trop grands pour être transportés sur des voitures [1]. Le directoire annonce qu'il s'est occupé de répondre au district de Soissons, conformément à l'arrêté de la Commission des arts.

La section de sculpture est chargée de faire un rapport sur la pétition du citoyen Stouf, qui propose de faire une figure symbolique à notre révolution à la place de [celle de] Vincent de Paul qui lui avait été ordonnée par l'ancien gouvernement [2].

Il sera répondu au citoyen Verlaque, à Toulon, que sa réclamation sur l'émigré Cune n'est point de la compétence de la Commission temporaire des arts.

Le citoyen Galien, commissaire national près le tribunal du district de Cusset, écrit qu'il a dénoncé au directeur du jury d'accusation les citoyens Basset, Lomet et Lachaussée, comme prévenus des délits de dégradations, dilapidations d'objets de sciences et d'arts, constatés dans deux procès-verbaux dont il envoie expédition en forme.

Le citoyen Berthoud, horloger mécanicien de la marine, demande un quart de cercle d'un pied de rayon, dont il a besoin pour la vérification de la marche des horloges et des montres à longitude. Renvoyé à la section de physique pour remplir l'objet de cette demande. (Voir la séance du 10 pluviôse.)

La section de bibliographie, chargée de prendre connaissance de deux demandes en exportation de livres, dont la Commission du commerce et approvisionnements de la République fait passer les notes, l'une sous le n° 1277, faite par le citoyen Tourneur [3], l'autre sous le

[1] Ces observations sont adressées, le 26 nivôse, à la Commission des arts par le citoyen Mesurolle, bibliothécaire à Soissons; celui-ci donne des détails au sujet des dispositions prises pour l'installation de la bibliothèque du district, avec quelques renseignements sur les peintures qui ont pu être recueillies, sur des monuments d'antiquités dilapidés ou mutilés (F[17] 1239).

[2] Stouf (Jean-Baptiste), sculpteur, né à Paris le 5 janvier 1742, mort à Charenton le 30 juin 1826, élève de Guillaume Coustou, membre de l'Académie de peinture et sculpture le 28 mai 1785, professeur aux Écoles centrales le 26 mai 1810, membre de l'Institut le 5 avril 1817. Stouf travailla en 1793 au Panthéon, et en 1806 à la colonne de la place Vendôme. La statue de saint Vincent de Paul, dont il est question ci-dessus, lui avait été commandée par le comte d'Angiviller; il en termina le marbre sous la Révolution.

[3] Ou *Thourner*, d'après le rapport de la section de bibliographie, daté du 30 nivôse (F[17] 1081, n° 4).

n° 1284, faite par le citoyen Fellerberg, estime que l'on peut permettre sans aucun inconvénient la sortie des livres énoncés dans ces deux demandes. La Commission adopte ces conclusions et arrête qu'elles seront transmises à la Commission de commerce.

Serieys est invité à faire un état détaillé de tous les objets qu'il croit propres à l'usage du dépôt dont il est conservateur, et à le présenter au directoire.

Le district de Valence, département de Lot-et-Garonne, en réponse à la lettre du 30 brumaire, annonce que, par le même courrier, il adresse à la Commission exécutive son travail relatif à la bibliographie. Il ne parle point des objets de sciences et d'arts. Il lui sera écrit de nouveau pour l'inviter à réparer cet oubli.

Le district de Barjols, département du Var, presse la confection des catalogues d'objets de sciences et d'arts; il les enverra incessamment [1]. Il a déjà fait passer à la Commission exécutive ceux de bibliographie.

Le directoire est chargé de faire un rapport sur le salaire à accorder aux deux portiers du Dépôt de Louis-la-Culture et de chercher les moyens de concilier la sûreté de ce dépôt avec l'économie que l'on doit porter dans toutes les parties de l'administration.

Plusieurs mémoires de dépenses sont renvoyés au directoire pour en ordonner le payement.

Le directoire est chargé de statuer sur la pétition du citoyen Camus, jardinier, employé à la conservation des plantes rares qui se trouvent dans le jardin Boutin, et qui demande un certificat d'emploi, afin d'obtenir de la Commission de commerce le bois nécessaire à entretenir le feu dans les serres.

La Commission arrête qu'il sera envoyé à l'Agence des mines copie de l'article minéralogie, contenu dans le mémoire envoyé par les commissaires envoyés dans la Belgique.

Besson est chargé de rédiger sur les monuments qu'il sait exister à Cologne une note qui sera envoyée aux commissaires chargés de recueillir les objets d'arts dans ce pays.

(1) L'administration du district de Barjols écrit, le 14 nivôse, au président de la Commission que, faute de citoyens capables d'établir le catalogue des objets de sciences et d'arts de ce district, elle a été obligée de demander au district de Draguignan un artiste à même de faire ce travail (F[17] 1044).

Le citoyen Dufour[1], commissaire artiste dans le district de Moulins, dépose l'inventaire des tableaux et autres objets provenant des maisons ecclésiastiques. Renvoyé aux sections de peinture et de sculpture.

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur les papiers propres à être refondus et sur ceux des livres inutiles ou trop nombreux, dont partie pourrait augmenter nos ressources en ce genre.

La citoyen Ameilhon fait un rapport sur la demande de la citoyenne Gautherin, qui, depuis le 1er prairial jusqu'au 1er brumaire, est restée seule gardienne et portière du Dépôt littéraire de la rue Marc; au lieu de réclamer auprès de la Commission temporaire pour obtenir le traitement de 1,000 livres par an qu'elle alloue à tous les portiers de dépôts soumis à sa surveillance, elle s'est adressée au Département, qui ne l'a payée qu'à raison de 20 sols par jour. La Commission, ne voulant pas que l'erreur de cette citoyenne, qui a bien rempli ses devoirs, tourne à son préjudice, arrête qu'il lui sera payé la somme de 326 livres 13 sols 4 deniers, qui, jointe à celle de 90 livres qu'elle a reçue du Département, formera un total de 416 livres 13 sols 4 deniers, traitement d'un portier pour cinq mois[2].

David Le Roy fait le rapport dont la Commission avait été chargée par le Comité de salut public, sur les avantages des fours de campagne portatifs, par le citoyen de Raine. Il est arrêté que copie de ce rapport sera envoyée au Comité de salut public, section des armes.

Le citoyen Duboy-Laverne demande à être réintégré dans la possession d'inventaires, poinçons, matrices, qui se trouvent sous le scellé du ci-devant directeur de l'Imprimerie nationale exécutive. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique[3].

[1] Dufour (Claude-Henri), commissaire nommé par le district et la société populaire de Moulins. Son inventaire des tableaux et objets d'art venant des maisons religieuses et des églises comprend 223 articles, et fut dressé le 19 nivôse an III (F17 1271).

[2] Voir sous la cote F17 1081, n° 4, le rapport d'Ameilhon, en date du 30 nivôse, et la requête de la citoyenne Gautherin.

[3] Duboy-Laverne s'exprime ainsi dans sa lettre à la Commission des arts, datée du 20 nivôse an III : « Réintégré par décret du 7 vendémiaire dernier dans la place de directeur de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre (actuellement dite des Lois), dont la tyrannie de Robespierre m'avait dépouillé, je me trouve dépourvu des papiers les plus essentiels à l'exercice de cette place, tels *qu'inventaires et spécimens des poinçons, matrices et caractères nationaux* de cette imprimerie, dont la garde est cependant confiée à ma *responsabilité; lettres, mémoires* et autres pièces relatives aux ouvrages dont l'impression est en train, terminée ou sus-

Les procès-verbaux des deux dernières séances du directoire sont adoptés.

La Commission procède au remplacement des membres du directoire, Ameilhon et Molard, qui se trouvent conservateurs de dépôts, et du citoyen Lelièvre, qui a donné sa démission. Les membres nommés pour les remplacer sont les citoyens Lhéritier, Barbier et Lenoir.

La Commission arrête que les séances du directoire se tiendront à l'avenir les primidi, tridi, septidi, nonidi de chaque décade, pour faciliter les communications avec la seconde section du Comité d'instruction publique.

Lannoy est adjoint à Jolain pour faire un rapport sur l'emplacement provisoire à donner à quatre blocs de marbre qui se trouvent chez Dumont, sculpteur, rue du Mont-Blanc.

Le directoire est chargé d'examiner la réclamation du citoyen Duclos, qui demande l'autorisation de faire transporter à Paris un pupitre retenu par le Comité de surveillance de Strasbourg, renfermant quelques effets à lui et des livres qu'il a arrachés à l'incendie, à Spire.

La section d'architecture fait un rapport sur la demande des professeurs du Muséum d'histoire naturelle; elle conclut à ce que la cuve en marbre, qui se trouve à la Halle aux draps, soit transportée avec ses accessoires au Muséum d'histoire naturelle, où elle peut être utilisée d'une manière infiniment agréable. Ces conclusions, appuyées par la Commission, sont renvoyées au Comité d'instruction publique [1].

pendue, et sur lesquels les Comités et Commissions me demandent de leur procurer des renseignements. — Ces inventaires et autres pièces sont sous les scellés du ci-devant directeur Anisson.....» (F17 1049).

[1] Dans le rapport en question de la section d'architecture, signé Lannoy et David Le Roy et daté du 25 nivôse, il est dit notamment que «cette cuve, son piédouche et un socle carré, le tout en marbre bleu moucheté ou espèce de granit, devaient servir avant la Révolution à former une fontaine jaillissante au milieu des Halles.

«Cette cuve a 9 pieds de diamètre sur 16 pouces d'épaisseur, et est d'un seul morceau de marbre. Son piédouche a 3 pieds de haut et 29 pouces de diamètre. Enfin le socle a 20 pouces carrés.

«Tous ces marbres, à qui il ne reste plus que le poli à donner, sont actuellement déposés dans les bâtiments de la Halle aux draps, où ils attendent une nouvelle destination. Nous croyons que cette cuve et ses accessoires peuvent être utilisés d'une manière infiniment agréable au Muséum d'histoire naturelle. Alors nous concluons à ce qu'ils soient livrés à ce bel établissement...»

Le 12 pluviôse, un arrêté du Comité d'instruction publique ordonnait le transfert de cette cuve au Muséum d'histoire naturelle (F17 1050, n° 1).

Plusieurs avis de visites et d'enlèvements à faire chez différents émigrés ou condamnés sont renvoyés aux sections qu'ils concernent.

Thillaye dépose l'inventaire récolé du cabinet d'Alfort.

La section de mécanique remet l'état des tours et outils faisant partie de ceux qui composaient le laboratoire de Fontanieux au Garde-Meuble.

Molard remet l'état des inventaires commencés par le conservateur du Dépôt national de physique de la rue de l'Université.

La section de bibliographie dépose l'inventaire des livres trouvés chez Ducerf, de Laporte[1], Toulinière[2], Menuret, Vente, Lerebours[3], Cucu d'Érouville[4], femme Chimay[5], Brongniard, Pralès[6].

SÉANCE DU 5 PLUVIÔSE,

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (24 JANVIER 1795).

Lettres et communications des districts d'Arles, Carpentras, Challans, Condat-la-Montagne. – Réclamation d'objets provenant de la Du Barry. – Gratification au

[1] Laporte (Arnaud de), intendant de la Liste civile, condamné à mort par le Tribunal du 17 août, le 24 août 1792 (W 242, n° 2).

[2] Toulinière (Jacques-François Ringueney de la), ex-officier du gobelet, inspecteur d'artillerie, condamné à mort le 7 thermidor an II (W 432, n° 970).

[3] Lerebours (Jean-Baptiste-Auguste), président au Parlement, condamné à mort le 26 prairial an II (W 386, n° 895).

[4] Cucu d'Hérouville (François-René), contrôleur des rentes et receveur de l'Hôtel-Dieu, condamné à mort le 4 messidor an II (W 393, n° 911).

[5] Chimay (Madeleine-Charlotte Le Peletier, princesse de), et Brongniard (Charles-Alexandre), ex-prêtre, condamnés à mort le 8 thermidor an II (W 433, n° 972).

[6] Inventaires des livres : 1° de l'émigré Ducerf, ex-prêtre, rue Saint-Jacques, n° 177, remis au Dépôt des Cordeliers (F17 1195, n° 64); 2° du condamné de Laporte, rue de Landon, n° 2, du 6 nivôse, remis au Dépôt de la rue Saint-Marc (F17 1198-1199, n° 59); 3° du condamné La Toulinière, rue Honoré, n° 14, remis au Dépôt de la rue de Lille (F17 1196, n° 21); 4° du médecin Menuret, émigré, rue Saint-Honoré, n° 118, du 21 nivôse, remis au Dépôt de la rue Saint-Marc (F17 1198-1199, n° 16); 5° du fermier général Vente, condamné, rue de Grammont, n° 12, remis au Dépôt de la rue Saint-Marc (F17 1198-1199, n° 51); 6° de Lerebours, rue d'Enfer, n° 201, 30 nivôse, remis au Dépôt littéraire des Cordeliers (F17 1195, n° 59); 7° du condamné Brongniard, ex-curé constitutionnel de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 2 nivôse, remis au Dépôt des Cordeliers (F17 1195, n° 63); 8° de l'émigré Pralès, ex-abbé, rue Saint-Jacques, n° 177, 3 nivôse, remis au Dépôt des Cordeliers (F17 1195, n° 62).

citoyen Degrace. – Demande d'envoi à Paris d'un manuscrit et d'un herbier de Séguier, de Nîmes. – Tableaux existant au Palais de Justice. – Mesures pour la conservation de l'orgue de la ci-devant abbaye de Salival. – Demande d'augmentation de traitement du citoyen Lebrun. – Ouvrages de Vauban demandés pour le Dépôt des fortifications. – Réception de l'arrêté du Comité d'instruction publique du 30 nivôse relatif aux inventaires de bibliothèques. – Lettre de Valentin, artiste de Quimper, relative aux tableaux de ce district. – Carte de l'Inde faisant partie des manuscrits de d'Éprémesnil. – Objets d'histoire naturelle chez Labrousse à Clichy. – Demande d'échantillon d'helminthocorton. – Pétition de la veuve Foacier réclamant la bibliothèque de son mari. – Mailly et Geoffroy proposés comme membres de la section de minéralogie. – Rapport de la section de botanique sur une demande du district d'Amiens. – Rapport de Peyron sur les objets trouvés chez Lerebours et chez Montboissier. – Objets de sciences et d'arts à examiner chez Lacour. – Objets mis en réquisition dans la maison de l'Enfant-Jésus. – Cachets pour les nouveaux membres de la Commission. – Demande des administrateurs du Gymnase de bienfaisance. – Inventaires d'objets d'arts remis par Naigeon. – Blocs de marbre chez Dumont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le district d'Arles, département des Bouches-du-Rhône, écrit que les travaux bibliographiques sont en activité, que les catalogues relatifs aux tableaux, estampes, cartes géographiques et instruments de physique, ont été envoyés au Comité; que, pour ce qui a rapport aux monuments des arts, Raspal, le seul citoyen en état de s'en occuper, est greffier du juge de paix; les administrateurs pensent qu'il serait très important de le décharger de cet emploi, ainsi qu'il paraît le désirer lui-même, pour accélérer cette partie qui est en retard. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à écrire au représentant du peuple en mission dans ce département pour l'engager à laisser au citoyen Raspal la liberté de donner tout son temps à la réunion et aux inventaires des monuments d'arts[1].

Sur les observations de la Commission des arts de Versailles, le représentant Charles Delacroix, en mission dans le département de Seine-et-Oise, a arrêté que la Commission temporaire des arts et le Comité d'instruction publique seraient invités à examiner s'il n'est pas à propos de conserver à la République française une table

1. Le Comité d'instruction publique écrivit pour cet effet le 1er pluviôse. La lettre susvisée des administrateurs du district d'Arles à la Commission des arts, où ils se plaignent de la pénurie d'hommes instruits, est du 21 nivôse (F17 1050, n° 1).

ronde de porcelaine, un feu en bronze doré, le tableau pastoral de Boucher et la tasse de porcelaine sur laquelle se trouvent peints les portraits des trois ambassadeurs de Tippo-Saïb, tous objets provenant de la Du Barry, qui sont destinés par la Commission des échanges à passer à l'étranger. La Commission des arts arrête que cet arrêté du représentant du peuple Delacroix sera communiqué au Comité d'instruction publique, avec invitation d'en confirmer les dispositions [1].

[1] Voir sous la cote F17 1051, n° 1, l'arrêté de Charles Delacroix, daté de Versailles, 4 pluviôse an III, portant que les quatre objets d'art en question seront provisoirement conservés au Muséum de Versailles, et les « Observations de la Commission des arts... » de cette ville : D'après ces observations, la table ronde plaquée de porcelaine est « le morceau le plus hardi et le plus parfait qu'on ait produit en porcelaine frittée. La difficulté de faire cuire en blanc des plateaux aussi grands et aussi beaux de porcelaine singulièrement fondante (puisqu'elle n'est qu'une demi-vitrification, rendue opaque avec des craies ou des marbres) est un mérite dû à l'habileté de plusieurs artistes qui n'existent plus. Il y a plus de présomption pour la réussite des objets creux et tournés dans cette porcelaine que pour des plaques à même de voiler et de devenir gauches par un millier d'incidents que la précaution ne peut pas éviter : sur douze à vingt plaques mises à la cuisson, on peut à peine en retirer trois ou quatre passables. Quelle dépense n'a-t-on pas dû faire pour la collection seulement brute de la table dont il s'agit!

« L'entreprise de la peindre ou de la décorer en couleurs embarrasse l'idée qu'on peut se faire d'un heureux succès. Cette porcelaine reçoit un autre feu que le feu de mouffle, dont le degré convenable tient au hasard d'une minute. C'est en ceci qu'on ne peut imaginer les répétitions à faire de morceaux qui manquent sans cesse, pour arriver enfin à une collection aussi belle qu'uniforme. Il est de fait et prouvé par les manipulateurs de porcelaine que le résultat discuté ici est le dernier effort de l'art et [de] la difficulté vaincue, au prix d'une patience et d'une dépense infinies.

« On osera avancer que Sèvres existe encore et que cette table, quoique unique, pourrait s'y répéter. Cette assertion est insidieuse. On ne fait plus à Sèvres de morceaux d'aussi grand luxe, et les talents manqueraient, pour peu qu'on voulût le tenter. Genest ne vit plus. C'est lui qui a peint le grand tableau de la table ; et, quoique faible d'effet, c'est cependant le plus grand et le mieux réussi en émail qu'on ait fait jusqu'à présent. On invoque donc de la sagesse de la Commission temporaire des arts de laisser subsister en France une sorte de chef-d'œuvre qui convient absolument à l'histoire de la fabrication de la porcelaine...

« Les mêmes sollicitudes nous font un devoir de parler également pour un feu extrait, comme la table de porcelaine, du mobilier de la Du Barry.

« Ce feu est peut-être le plus fini, le plus délicatement exécuté en bronze que la ciselure ait encore produit. L'orfèvrerie a pu présenter des morceaux aussi légèrement évidés, mais le bronze ici joint au même succès une difficulté d'exécution incroyable.

« On doit également conserver un tableau pastoral de Boucher, du même mobilier, par la raison qu'il est d'une valeur supérieure au taux fixé pour les échanges.

« Nous sommes d'avis que l'on conserve aussi une tasse de porcelaine de Sèvres sur laquelle se trouvent peints les portraits des trois ambassadeurs de Tippo-

D'après le témoignage rendu par plusieurs de ses membres, la Commission temporaire des arts appuie auprès du Comité d'instruction publique la pétition de plusieurs citoyens qui demandent que le citoyen Degrace[1] soit porté sur la liste des hommes de lettres qui sont dignes de gratifications.

Le citoyen Belin expose les avantages de faire transporter à Paris un manuscrit de Séguier[2] : *Index raisonné, en quatre volumes in-folio, de toutes les inscriptions grecques et latines qui ont été publiées*, l'herbier du même Séguier et ses manuscrits de botanique, qui existent également dans la bibliothèque de Nîmes. Langlès, en appuyant ces vues, expose l'utilité dont serait à la Bibliothèque nationale un dictionnaire arabe manuscrit, qui existe à Bordeaux. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à demander que l'herbier de Séguier et les manuscrits dont il est question lui soient envoyés à Paris[3].

Lebrun donne avis qu'il existe au Palais de Justice, ancienne Cour des Aides, des tableaux et grand nombre d'objets précieux provenant de condamnés ou autres. Le Bureau du Domaine national désire que le Comité d'instruction publique donne des pouvoirs suffisants pour aller inventorier et reconnaître les objets qui peuvent intéresser les arts. La Commission arrête que le Comité sera invité à nommer un de ses membres pour assister à la levée des scellés apposés sur cette salle,

Saïb, comme monument historique nécessaire à la vérification des dates, par la légende qui l'entoure.» A ces pièces se trouve joint un arrêté du Comité d'instruction publique du 14 pluviôse, portant que les objets d'art en question seront conservés et transférés provisoirement dans les dépôts des objets de sciences et d'arts de Versailles.

[1] Grace (Thomas-François de), censeur royal, sous-secrétaire de l'Académie des Inscriptions, né en 1714, mort à Paris le 29 décembre 1799, fut l'auteur de *Tableaux historiques et chronologiques* de l'histoire ancienne et du moyen âge, et de beaucoup d'articles de journaux, notamment dans la *Gazette d'agriculture*, dont il était l'un des principaux rédacteurs.

[2] Séguier (Jean-François), né à Nîmes le 25 novembre 1703, mort le 1er septembre 1784. Ce célèbre antiquaire parcourut avec Maffei la France, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie, et revint à Nîmes, en 1755, après la mort de Maffei, comptant publier un grand ouvrage d'épigraphie. Il légua ses livres, manuscrits, médailles et sa maison à l'Académie de Nîmes. Sa bibliothèque devint le noyau de celle de Nîmes. Son grand *Index* des monuments épigraphiques se trouve à la Bibliothèque nationale, département des mss. latins, nos 16933-16935.

[3] Le 14 pluviôse, le Comité d'instruction publique écrivait dans ce sens à l'administration du district de Nîmes (F17 1050, no 1).

qui sera faite en présence des commissaires du Domaine national et de la Commission temporaire des arts[1].

Il sera répondu au district de Salins-Libre[2] qu'il est autorisé à prendre pour l'orgue de la ci-devant abbaye de Salival[3] tous les moyens de conservation convenables.

Le district de Carpentras, département de Vaucluse, annonce qu'il enverra incessamment le catalogue de sa bibliothèque, accompagné d'un mémoire intéressant et d'une notice des manuscrits[4] qu'elle renferme. Il observe qu'il a choisi le citoyen Duplessis pour son commissaire artiste[5].

Les administrateurs de Challans, département de la Vendée, n'ont échappé des horreurs de la guerre civile que quelques livres qu'ils feront inventorier le plus tôt qu'il leur sera possible[6].

[1] Par arrêté en date du 8 pluviôse, le Comité d'instruction publique invitait la Commission des arts à requérir la levée des scellés, à reconnaître les articles qui peuvent intéresser les arts et à en faire un inventaire pour, sur son rapport, être statué par le Comité (F17 1050, n° 1). Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité*, t. V, p. 450.

[2] Nom révolutionnaire de Château-Salins.

[3] Salival, abbaye de Prémontrés dans le diocèse de Metz, fondée vers 1160. Voir pour l'orgue en question le rapport de P. Jobert, organiste de Vic (F17 1054, n° 3).

[4] La bibliothèque de Carpentras, riche en manuscrits, possède notamment la collection des manuscrits de Peiresc, provenant du cabinet de la famille de Mazaugues. Le catalogue de ces manuscrits a été publié en 1862 par M. C.-G.-A. Lambert, en 3 volumes in-8°.

[5] Les administrateurs du district de Carpentras aux représentants du peuple et président de la Commission temporaire des arts, 19 nivôse (F17 1044).

[6] Les administrateurs du district de Challans écrivaient ce qui suit, le 22 nivôse : « . . . Par les suites de la guerre civile qui a presque tout réduit en cendres notre territoire, rien n'a échappé au projet de dévastation que les armées de la République n'ont que trop bien exécuté; car nous ne devons pas compter une petite partie des bibliothèques des maisons De la Blanche, île de Noirmoutiers et des Trinitaires et Jacobins de Beauvoir-sur-Mer, que nous avions fait rendre au chef-lieu du district avant que l'insurrection eût éclaté; les circonstances où nous nous trouvons depuis si longtemps ne nous ont pas permis encore de nous occuper du reste de ces bibliothèques, que nous tenons dans une chambre de notre administration, insuffisante pour les mettre par ordre, mais que nous n'osons faire transporter ailleurs, ayant des militaires dans toutes les autres maisons et rien n'étant à couvert de leur dilapidation. Nous devons observer que le reste de ces bibliothèques consiste en grande partie dans des livres de théologie; tous les bons ouvrages ont été détruits ou brûlés, et même emportés par quelques militaires. — Pour ce qui concerne les objets de sciences et arts, notre district n'en posséda jamais que fort peu; si même il en possédait de tant soit peu remarquables, ce ne pouvait être que dans quelques châteaux, et ils sont tous devenus la proie des flammes et de la dévastation la plus complète » (F17 1044).

Le district de Condat-la-Montagne, ci-devant Saint-Claude, annonce [1] qu'il fera passer au plus tôt au Comité les trois manuscrits que la Commission lui avait demandés, ainsi que l'inventaire de ceux qui sont dans les archives du ci-devant chapitre de Saint-Claude.

La Commission des revenus nationaux envoie copie d'un mémoire du citoyen Lebrun, dans lequel il expose, qu'en raison des courses et des faux frais que lui occasionnent le choix et le rassemblement des effets susceptibles d'être compris dans les échanges commerciaux, il doit lui être alloué un traitement de 500 livres par mois. La Commission des revenus nationaux, avant d'accorder cet émolument, qu'elle ne trouve point exorbitant, désirerait savoir ce que le citoyen Lebrun touche à la Commission temporaire des arts, en sa qualité d'adjoint, afin de le déduire du traitement qu'il réclame. La Commission des revenus nationaux attend de celle des arts son avis et sa réponse sur cet objet. La Commission des arts arrête qu'il sera envoyé à celle des revenus nationaux copie de l'arrêté d'après lequel il a été alloué une somme de 1,263 livres au citoyen Lebrun, adjoint à la section de peinture [2].

Le Comité d'instruction publique renvoie une lettre au Comité de salut public, qui demande pour le Dépôt des fortifications, séant même maison que la Commission des travaux publics [3], tous les ouvrages de Vauban [4] qui se trouvent dans les papiers de l'ex-président Rosambo [5].

[1] La lettre de ce district est du 23 nivôse (F17 1239). — Le 11 pluviôse, les administrateurs du district de Condat-la-Montagne adressaient à la Commission trois manuscrits anciens provenant des archives du ci-devant chapitre de Saint-Claude (F17 1239).

[2] Le 11 pluviôse, le directoire de la Commission des arts écrivait en effet à la Commission des revenus nationaux. Il faisait observer que Lebrun n'était point membre de la Commission des arts, mais simplement adjoint à la section de peinture, et qu'à ce titre la Commission lui avait alloué une indemnité. Celle-ci «a été portée par un arrêté de la Commission à 1,166 liv. 13 s. 4 d. pour sept mois; et chaque mois le citoyen Lebrun reçoit à titre d'indemnité, et non de traitement, la somme de 166 liv. 13 s. 4 d., ce qui l'assimile pour son travail journalier aux membres de la Commission, dont le traitement est de 2,000 livres par an» (F17 1046).

[3] La Commission des travaux publics siégait dans la maison «ci-devant Bourbon».

[4] Entre autres ouvrages de Vauban se trouvant chez Rosambo, il y avait la *Dîme Royale*, qui fut rendue à la famille.

[5] Lepeletier de Rosambo (Louis), président à mortier au Parlement de Paris, avait été condamné à mort le 1er floréal an II (W 349, n° 703 *bis*).

condamné, et invite la Commission temporaire à faire sans délai la recherche et la distraction demandée, et en rendre compte. Renvoyé à la section de bibliographie.

Le même Comité envoie son arrêté du 30 nivôse[1] relatif aux moyens d'accélérer les inventaires des bibliothèques nationales, de simplifier le travail et la dépense.

Le district de Quimper transmet copie de la lettre du citoyen Valentin[2], administrateur et artiste, relative à l'état des tableaux dans ce district. Renvoyé à la section de peinture pour faire un rapport.

L'agent national près le district de Montivilliers répond que la carte manuscrite des côtes de l'Inde, faisant partie des manuscrits de d'Éprémesnil, a été envoyée à la Commission des travaux publics[3].

Le Bureau du Domaine national donne avis[4] que les objets précieux d'histoire naturelle que la Commission a requis et laissés chez Labrousse, commune de Clichy, dépérissent, faute d'être soignés, et qu'il est urgent de les enlever. Renvoyé à la section d'histoire naturelle.

La Commission de santé désirerait[5] avoir un échantillon de l'helminthocorton, plus considérable que celui qui lui a été envoyé, avec lequel elle ne peut en constater les effets. Le directoire est chargé de se concerter avec le citoyen Grégoire pour écrire au citoyen Gérard, au Port-la-Montagne, afin de l'inviter à remplir les vues de la Commission de santé.

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition de la veuve Foacier, qui réclame la bibliothèque de son mari[6], condamné, et invite la Commission à examiner si cette bibliothèque ne renferme pas de livres uniques, propres aux collections nationales, et à donner son avis. La section des Dépôts littéraires est chargée de faire un rapport sur cette pétition.

[1] Cet arrêté décidait que l'inventaire et la description des livres seraient faits en même temps par la Commission temporaire des arts et l'Agence du Bureau du Domaine national (F17 1319). Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 435.

[2] Valentin était professeur à Quimper.

[3] Lettre de l'agent national près l'administration du district de Montivilliers, 1er pluviôse (F17 1044).

[4] Lettre du Bureau du Domaine, 22 nivôse (F17 1048). L'inventaire des mobilier et collections du condamné Labrousse avait été fait en messidor an II.

[5] Lettre de la Commission de santé à la Commission temporaire des arts. 29 nivôse (F17 1048).

[6] Foacier (Pierre-Louis), ex-noble, employé des finances sous le ministère de Tarbé condamné à mort le 9 thermidor an II (W 433, n° 973).

La section de minéralogie, ne pouvant vaquer à ses fonctions avec autant d'activité qu'elle le désirerait, propose, pour lui être adjoints, les citoyens Mailly[1], qui a recueilli en Russie une précieuse collection de minéralogie, et Geoffroy[2], professeur au Muséum d'histoire naturelle. Le directoire est chargé de présenter cette nomination à l'acceptation du Comité d'instruction publique.

La section de botanique fait un rapport sur la demande du district d'Amiens, elle conclut à renvoyer cette pétition aux membres du Muséum d'histoire naturelle, en l'invitant à faire passer à Amiens toutes les plantes qui seront jugées nécessaires à l'augmentation de l'établissement dont la surveillance est confiée au citoyen Lendormy. Quant à la demande de livres nécessaires à l'enseignement de la botanique, elle propose de l'ajourner jusqu'après la confection des inventaires de livres appartenant à la Nation. Ces conclusions sont adoptées.

Peyron fait un rapport de ce qu'il a trouvé chez le condamné Lerebours ; sur sa proposition, il est arrêté que le citoyen Beljambe se concertera avec lui pour faire un nouveau rapport sur les estampes qui se trouvent dans cette maison.

Le même citoyen annonce qu'il n'a trouvé chez Montboissier aucun objet digne d'être mis en réquisition.

La Commission temporaire des arts arrête que le citoyen Beljambe, l'un de ses membres, se rendra pour visiter les objets de sciences et d'arts chez Lacour[3], rue Neuve-Eustache.

Le rapport des citoyens Belin et Beljambe sur ce qu'ils ont mis en réquisition à la maison dite l'Enfant-Jésus est adopté. Nadreau est chargé d'enlever les monuments d'arts qui y sont mentionnés, et la section de bibliographie de faire transporter incessamment la petite bibliothèque qui s'y trouve.

Le directoire fera un rapport sur les moyens de procurer des cachets aux nouveaux membres.

La Commission autorise Thillaye à remettre à Leclerc le cachet de feu Vicq d'Azyr.

[1] Le 10 pluviôse, le Comité d'instruction publique nommait Mailly, minéralogiste, membre de la Commission des arts (F[17] 1050, n° 1).

[2] Geoffroy Saint-Hilaire (Étienne), d'abord sous-démonstrateur au Cabinet d'histoire naturelle, puis professeur de zoologie au Muséum, ne fit jamais partie de la Commission.

[3] Delacour (Pierre-Nicolas), notaire et ex-officier municipal, condamné à mort le 11 thermidor an II (W 434, n° 970).

La demande des administrateurs du Gymnase de bienfaisance est renvoyée à la Commission d'agriculture et des arts.

Naigeon dépose l'inventaire des objets d'arts mis en réquisition chez la femme Lamballe, Grolier, Courteille, Peyrusse d'Escars, Pétion, Dubois-Lamotte, Saint-Amand, d'Espinay, femme d'Estourmelles, Caumont La Force, Rocheblanche[1] et aux Capucins du Marais[2]. Bruny dépose l'état des instruments de musique qui se trouvent dans son Dépôt.

La Commission adopte le rapport de la section d'architecture sur le transport des blocs de marbre qui se trouvent chez Dumont, qui seront déposés provisoirement rue du Mont-Blanc.

SÉANCE DU 10 PLUVIÔSE,

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (29 JANVIER 1795).

Estampille à apposer sur les monuments et objets d'arts délivrés aux différents comités. – Mesures prises pour les inventaires de livres d'émigrés et condamnés. – Médailles du séminaire Sulpice. – Livre sur les coquillages nouvellement découverts dans la mer du Sud. – Vente à vil prix d'objets d'arts par les officiers municipaux de différents départements. – Bon de bois pour les serres du jardin de Clichy. – Catalogue de la bibliothèque d'Ancenis. – Établissement d'hôpital dans la salle de spectacle du château de Choisy. – Documents rapportés par Jacquin de son voyage dans le département de la Moselle. – Lettres adressées par les districts de Reims, Tours, Blois, Sommières, Saint-Claude. – Envoi du *Journal des mines*. – Mercure provenant de Lavoisier, délivré pour l'École centrale. – Rapport de Le Blond sur sa mission en Belgique. – Catalogue à demander au district de Jemmapes. – Circulaire à adresser aux districts. –

[1] État des objets d'arts trouvés chez la princesse de Lamballe, à Passy, 7 ventôse an II; — chez Groslier, rue de la Pépinière, 14 floréal an II; — chez Courteille, émigré, rue des Lions-Saint-Paul, 16 floréal an II; — chez Perusse d'Escars (Louis-François-Marie), émigré, rue du Petit-Vaugirard, n° 169, 11 floréal an II; — chez Pétion, près les Tuileries, 12 ventôse an II; — chez Dubois-Lamotte, rue de Tournon, n° 1135, an II; — chez Saint-Amand, fermier général, condamné, rue Neuve-des-Petits-Champs; — chez d'Espinay, émigré, rue Saint-Guillaume, 9 brumaire an III; — chez la condamnée Destourmelle (Catherine-Louise de Lamoignon, veuve), 9 brumaire an III; — chez Caumont La Force, maison Rocheblanche, 18 brumaire an III; — dans la maison de Rocheblanche, rue des Saints-Pères, 18 brumaire an III (F^{17} 1269).

[2] État des tableaux trouvés dans l'église des Capucins du Marais, 21 ventôse an II (F^{17} 1269).

Remise de lustres et pendules provenant de Brunoy. - Offre de vente d'un tableau du Corrège par le citoyen Devisme. – Demande du citoyen Henry, modeleur. – Tableaux et gravures trouvés chez Thiroux-Mondésir. – Demande d'horloge par l'École de santé. – Levée des scellés apposés sur les papiers d'Anisson. – Objets d'arts vendus par le commissaire Jubaut. – Lettre de Serieys. – Arrêté de la Commission tendant à l'examen des bijoux déposés à la Monnaie en vue d'échanges commerciaux. – Baromètre pour la bibliothèque du Comité d'instruction publique. – Instruments remis au citoyen Berthoud. - Utilité d'une Commission ambulante. – Rejet de la pétition du citoyen Donckert.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission temporaire des arts arrête que les membres des sections chargées, par arrêté du Comité d'instruction publique, de délivrer des monuments de sciences et arts aux différents Comités, Commissions, Agences ou particuliers, apposeront sur chacun d'eux une estampille, dont il sera tenu note, de manière qu'aucun des objets précieux pour l'instruction ne puisse être échangé et remplacé par d'autres. Lannoy est chargé de mettre cet arrêté à exécution pour les objets d'architecture à délivrer à l'École centrale des travaux publics.

Les citoyens Buache et Barbier sont chargés de se rendre au Bureau du Domaine national pour lui faire part des nouvelles mesures prises par la Commission et adoptées par le Comité d'instruction publique, pour procéder à l'inventaire des livres chez les émigrés et condamnés.

Le citoyen Barthélemy est adjoint à Buache pour le transport des médailles et antiquités du ci-devant séminaire Sulpice.

Les professeurs du Muséum d'histoire naturelle demandent l'ouvrage de Martyn[1], qui est à la bibliothèque particulière de Capet, à Versailles; cet ouvrage, rare et d'un grand prix, représente toutes les coquilles des nouvelles découvertes de la Mer du Sud, faites par Cook, Banks et Solender[2]. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruc-

[1] Martyn (Thomas), naturaliste anglais, auteur de l'ouvrage intitulé « Figures des coquilles que l'on a recueillies dans plusieurs voyages faits à la Mer du Sud, depuis l'année 1764 », 2 volumes avec 80 planches peintes, donnant 322 figures, réédité en 1784 sous le titre *Le conchyliologiste universel*.

[2] Solender (Daniel-Charles), naturaliste suédois, né le 28 février 1736, mort le 16 mai 1782; établi en Angleterre, il devint, en 1773, sous-bibliothécaire du Musée britannique, et prit part avec Banks au premier voyage de Cook (1765).

Banks (sir Joseph), naturaliste anglais, né le 4 janvier 1743, mort le 19 juin 1820.

tion publique avec invitation d'y accéder, si toutefois cet ouvrage se trouve déjà à la Bibliothèque nationale.

Le représentant du peuple Grégoire communique plusieurs lettres de sa correspondance. On y voit qu'à Salins, département du Jura, les officiers municipaux s'étant fait adjuger à vil prix les tableaux des ci-devant églises, les ont tous fait lessiver pour en ôter les couleurs et en employer les toiles. A Guingamp, département des Côtes-du-Nord, il a été vendu, presque pour rien, des meubles, des ornements brodés d'or et d'argent, dont on va poursuivre la restitution. A Châtillon[1], un bibliothécaire instruit, nommé par le représentant du peuple Calès [2], a été destitué et remplacé par un épicier. A la Tour-du-Pin, département du Bec-d'Ambès, des plans, des cartes géographiques sont abandonnés dans un grenier. A Libourne, même département, tout y est traité avec la même indifférence; divers modèles de machines se dégradent, faute de soins. A Vitry-sur-Marne, deux administrateurs ont mutilé, déchiré, détruit les tableaux, les statues et autres monuments, et Meunier, un de ces administrateurs, est encore en place. Enfin à Saint-Germain, le district a fait vendre les tableaux de Van der Meulen, grand maître d'Italie (*sic*), sans en prévenir les commissaires artistes. La Commission arrête qu'il sera écrit à chacun de ces districts pour leur demander des renseignements.

La Commission de commerce et approvisionnements adresse un bon de deux cordes de bois à prendre à Saint-Maur pour les serres chaudes du jardin de Clichy. Renvoyé au directoire.

Le bibliothécaire d'Ancenis fait passer trois tableaux de sa bibliothèque; il enverra incessamment les autres.

La Commission des revenus nationaux, instruite que la salle du spectacle du ci-devant château de Choisy, dont le plafond est orné dans toute son étendue de peintures que l'on dit être d'un grand maître, est destinée à devenir une salle d'hôpital, et que l'on va procéder à la vente des bois, dorures, machines et décorations, invite la Commission temporaire à faire examiner les objets de peinture qu'elle renferme et à lui faire connaître le résultat de cet examen et la détermination qu'elle croira devoir prendre à cet égard. Le directoire est chargé de mettre à exécution les dispositions contenues dans cette lettre.

(1) Il s'agit de Châtillon-sur-Seine.

(2) Le représentant du peuple Calès fut envoyé en mission dans la Côte-d'Or le 18 vendémiaire an III.

Le citoyen Jacquin envoie neuf pièces manuscrites et une imprimée relatives à son voyage dans le département de la Moselle; renvoyé au directoire pour faire un rapport.

Le district de Reims, département de la Marne, annonce que ses recherches sur les auteurs des dilapidations et destructions des monuments, commises dans ce canton, ont été aussi inutiles que celles du citoyen Jacquin. Il annonce que le travail des catalogues est en activité et qu'il a pris les mesures pour faire rentrer dans les dépôts nationaux les objets d'arts que les ventes en avaient fait sortir[1].

La Commission des armes fait passer[2] quinze exemplaires du troisième numéro du *Journal des mines*, et invite le président à lui en accuser la réception. Le directoire est chargé d'écrire une lettre de remerciement à cette Commission.

Le directeur de l'École centrale des travaux publics certifie que les 107 livres 1/2 de mercure, et les 21 livres 1/2 d'oxyde rouge de mercure provenant du laboratoire de Lavoisier, qui ont été délivrées au citoyen Pluvinet, conservateur du magasin de chimie de l'École centrale des travaux publics, sont entrées à l'École centrale, pour servir à l'instruction des élèves qui y ont été admis.

Le Blond, l'un des commissaires dans la Belgique, rend compte de ses opérations particulières dans les pays occupés par les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse; il annonce le prochain départ de ses collègues Thoüin et Faujas, et demande quelle marche il devra suivre alors. Cette question est renvoyée au Comité d'instruction publique[3].

[1] Lettre du conseil général du district de Reims, 4 pluviôse (F17 1044): « Nous regrettons aussi sincèrement que vous, y est-il dit, les pertes que les sciences et arts ont faites dans notre district dans ces temps de troubles et d'horreurs, où l'on était parvenu à persuader au peuple que le civisme consistait à détruire tout ce qui tenait à l'ancien culte et à la ci-devant noblesse, et où une remontrance quelconque à ce sujet aurait mérité au bon citoyen qui se la serait permise le titre d'aristocrate et au moins son incarcération : l'impunité des crimes commis sur les hommes en septembre 1792 a fait regarder comme rien ceux commis depuis sur des objets inanimés. Nos recherches sur les auteurs ont été aussi inutiles que celles du citoyen Jacquin; ils sont restés derrière le rideau et n'ont laissé paraître sur la scène que la multitude qu'ils avaient égarée et qui croyait bien mériter de la patrie. »

[2] Par lettre du 6 pluviôse (F17 1048).

[3] Le 28 nivôse an III, le Comité d'instruction publique avait renvoyé à la Commission une lettre, datée de Coblenz, par laquelle Le Blond rendait compte de ses opérations à Bruxelles, Louvain, Liège, Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn et Coblenz, et disait que ses collègues Thoüin et Faujas étaient impatients de revenir à Paris. Le Comité chargea en conséquence la

Le directoire est chargé d'écrire au district de Jemmapes pour lui demander, comme aux autres districts, le catalogue de ses livres et objets de sciences et arts.

Le district de Tours envoie copie d'une lettre du conservateur du Musée relative aux renseignements demandés par la Commission; il en résulte que le buste de Ronsard, en terre cuite, ainsi que les livres et les manuscrits de la ci-devant collégiale Saint-Martin [1], ont tous été transférés au dépôt, mais que le manuscrit du XIe au XIIe siècle réclamé doit être désigné plus particulièrement pour être distingué parmi le grand nombre de ceux qu'il possède. La section de bibliographie donnera la note des manuscrits à demander.

Le directoire est chargé d'adresser une circulaire à tous les districts pour leur demander le catalogue bien circonstancié des manuscrits qu'ils possèdent.

La Commission des revenus nationaux envoie copie d'un arrêté des Comités de salut public et des finances réunis qui lui enjoignent de remettre à la Commission des relations extérieures deux lustres de cristal et une pendule en lyre, provenant de Brunoy et déposés à la maison de Nesle. Elle invite la Commission temporaire des arts à faire la remise de ces objets, sur son récépissé, au citoyen Menière [2], désigné par les Comités. Lebrun fera un rapport sur cette demande.

La section de peinture est chargée de faire un rapport sur l'offre, faite par le citoyen Devisme, de céder à la Nation un tableau du Corrège, digne du Muséum national.

Les sections de sculpture et d'histoire naturelle feront un rapport sur les demandes d'encouragement et d'occupation formées par le citoyen Henry, modeleur, qui possède l'art d'imiter en cire de couleur les plantes, les fruits, les insectes, les champignons, et généralement les objets les plus délicats d'histoire naturelle.

La Commission d'agriculture et des arts renvoie une lettre du citoyen Boulland, commissaire du Bureau du Domaine national, qui requiert

2° section de lui proposer deux savants pour remplacer Thouïn et Faujas (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, tome V, page 433).

[1] La collégiale de Saint-Martin-de-Tours possédait 272 manuscrits, dont moins de la moitié se trouve à la bibliothèque de Tours; 142 manuscrits ont disparu, soustraits pour la plupart de 1815 à 1850, surtout en 1842 par Libri.

[2] Menière (Paul-Nicolas), joaillier-bijoutier, qui en septembre 1792 était logé aux galeries du Louvre, où il travaillait à des commandes officielles.

l'enlèvement des tableaux, gravures, livres, bibliothèques, qui se trouvent chez Thiroux-Montdésir, émigré, rue des Quatre-Fils. Renvoyé aux sections de peinture et de bibliographie.

L'agent national près le district de Blois, département de Loir-et-Cher, en réponse à la lettre de la Commission qui lui demandait de nouveaux renseignements sur les meubles et outils qui se trouvaient au ci-devant château de Chambord, envoie l'extrait du quatrième article du procès-verbal de vente, portant qu'un tour en l'air, avec ses outils, a été adjugé au citoyen Baron pour la somme de 550 livres. Renvoyé à la section de mécanique [1].

Le district de Sommières, département du Gard, écrit [2] que, si les châteaux de son arrondissement n'avaient pas été brûlés, il y a environ trois ans, il est à présumer qu'on y aurait trouvé une très grande quantité d'objets de sciences et d'arts, d'autant plus précieux pour eux qu'ils n'en ont aucun.

Le citoyen Baud, du district de Saint-Claude, écrit [3] qu'il adressera le plus promptement possible l'exposé de sa collection de minéralogie. Il demande à la Commission de lui dénommer plusieurs des effets qu'elle veut lui céder en échange. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

L'École de santé demande à la Commission des arts l'horloge de Versailles qui est libre et sans destination; la section de physique est chargée de faire un rapport sur cette demande et de désigner laquelle des horloges de Versailles ou de Brunoy il conviendrait de donner aux Écoles de santé et à la Commission des travaux publics.

La Commission exécutive de l'instruction publique, conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique, a nommé les citoyens Didot et Langlès pour examiner, contradictoirement avec le directeur général de l'imprimerie de l'Agence des lois, les poinçons, matrices et caractères des langues orientales, grecque, latine et française. Ils n'ont pu en faire le récolement, attendu que l'original de l'inventaire est sous les scellés mis sur les papiers d'Anisson, condamné. Elle invite la Commission temporaire des arts à donner à ces commissaires les

[1] L'agent national provisoire du district de Blois à la Commission, 5 pluviôse (F[17] 1239).

[2] Le 23 nivôse (F[17] 1239).

[3] Sa lettre est datée de Condat-Montagne, 1er pluviôse (F[17] 1239).

facilités nécessaires à remplir leur mission[1]. La Commission les autorise à lever les scellés apposés sur les papiers d'Anisson.

Molard est chargé de rédiger une lettre à écrire à Montagne-sur-Mer, pour inviter le district à envoyer au Comité d'instruction publique un télescope provenant de l'émigré de Salpervic, si toutefois l'on ne se propose pas de l'utiliser.

La Commission temporaire des arts charge le directoire d'écrire au Bureau du Domaine national pour lui donner avis que le commissaire Jubaut a vendu dernièrement, rue Jacques, n° 148, différents objets d'arts, tels que machines électriques, armes de sauvages, plusieurs monuments d'histoire naturelle provenant de l'émigré Duchamp[2]. Copie de cet arrêté sera envoyée au Comité d'instruction publique[3].

Une lettte de Serieys, conservateur du Dépôt littéraire de la rue de Lille, est renvoyée à la section de bibliographie, pour y faire droit.

La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à prendre des mesures promptes pour que les bijoux et autres objets enrichis de diamants, pierres précieuses et agates, déposés à la Monnaie et destinés à être démontés, ainsi que les diamants, pierres précieuses, agates et pierres gravées, qui sont déjà démontés et destinés aux échanges commerciaux, soient préalablement soumis à l'examen et à l'inspection de la Commission, pour être par elle mis en réserve les objets qu'elle jugera propres aux progrès des arts et de l'instruction.

La section de physique est chargée de procurer à la bibliothèque du Comité d'instruction publique un baromètre et un thermomètre.

[1] Lettre de la Commission exécutive d'instruction publique à la Commission des arts, 8 pluviôse (F17 1048).

[2] Duchamps (l'abbé), domicilié rue du Faubourg-Saint-Jacques, dont l'émigration fut constatée le 13 avril 1793.

[3] Dans une lettre au Bureau du Domaine, 22 pluviôse, le Comité d'instruction publique s'exprimait ainsi : «Ce n'est pas la première fois qu'il nous est parvenu des plaintes de cette nature, et il est urgent de prendre des mesures pour empêcher que les préposés à la vente du mobilier national ne compromettent les intérêts de la Nation, sous le rapport de l'instruction publique, par cupidité ou par ignorance» (F17 1049). — Le directoire de la Commission des arts avait écrit, le 13 pluviôse, au Bureau du Domaine que, «chargée par son institution de recueillir et d'inventorier tout ce qui peut intéresser les arts et l'instruction, elle manquerait son but, si les ventes se faisaient sans qu'elle en fût avertie. Vous êtes invité, en conséquence, à donner avis à la Commission de toutes les ventes de biens nationaux, afin que ses membres, chacun dans sa partie, puissent se transporter à l'endroit qui sera indiqué et mettre en réquisition les objets qui leur paraîtront propres aux arts et à l'instruction» (F17 1046).

Le Comité d'instruction publique sera invité à autoriser la section de physique à délivrer au citoyen Berthoud, mécanicien de la marine, un quart de cercle d'un pied de rayon, dont il a besoin pour la vérification de la marche des horloges et des montres à longitude.

Les citoyens Leblanc, Lebrun, Dardel et Fragonard sont adjoints aux commissaires précédemment nommés pour faire un rapport sur l'adjonction de la Commission des arts de Versailles à celle de Paris. Ils s'attacheront principalement à démontrer l'utilité d'une commission ambulante chargée de surveiller la conservation des objets de sciences et d'arts.

La Commission passe à l'ordre du jour sur la pétition du citoyen Donckert, de Bruxelles, restaurateur de tableaux, motivée sur ce que les restaurations se font au concours.

SÉANCE DU 15 PLUVIÔSE,

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (3 FÉVRIER 1795).

Nécessité de demander une maison nationale pour servir de dépôt de livres et manuscrits. – Opérations de Le Blond en Belgique. – Visite à faire aux Barnabites. – Pange considéré à tort comme émigré. – Demande de la Commission d'agriculture et des arts tendant à la destruction des livres de liturgie. – Réclamation du représentant du peuple Gérard. – Cachets à fournir aux nouveaux membres de la Commission. – Dépôt de manuscrits de Vauban. – Rapport sur une table de porcelaine et autres objets provenant de la Du Barry. – Lettres et envois des districts de Verneuil, Tarbes, Draguignan, Montaigu, Lodève, Reims, Lavaur, Sarreguemines. – Transport de la bibliothèque des Filles de la Miséricorde. – Envoi par Béthune-Charost de *Vues sur l'instruction rurale*. – Livres à délivrer aux citoyens Capperonnier et Van Praet. – Tableaux et objets précieux existant au Palais de Justice. – Envoi de 26 chariots chargés de caisses venant de Bonn. – Réception de 26 chariots d'objets d'arts venant de la Belgique. – Pétition du citoyen Molbet. – Demande du citoyen Hocereau. – Forte-piano à restituer à la citoyenne Frémeurs. – Bulle du pape Benoît III provenant de l'abbaye de Corbie. – Mailly et Millin nommés membres de la Commission temporaire des arts. – Cuve en marbre. – Collection de minéralogie de Lavoisier. – Liste des hommes de lettres susceptibles d'être employés au travail bibliographique. – Traitement accordé aux citoyens Binay et Verger. – Plans de forteresses levés par le jeune tambour Schemel. – Ouvrages demandés par l'Agence des mines. – Note du citoyen Granet. –

Monuments appartenant à Choiseul-Gouffier, existant à Marseille. – Lettre du citoyen Jussieu sur des plantations d'arbres étrangers. – Observations du citoyen Romme sur la restauration des sculptures. – Médailles et manuscrit du XIIIe siècle à examiner dans la section de l'Arsenal. – Statues de Brunoy. – Modèle d'orgue à établir au Panthéon. – Dessin du tombeau de Dagobert. – Indemnité réclamée par le citoyen Persier. – Monument à élever sur le tombeau de Gresset. – Commission ambulante d'artistes. – Transport des archives de la Chambre des comptes. – Demande de la citoyenne Gilbert. – Inventaire des peintures mises en réserve chez Vergennes, des gravures mises en réserve chez Delacour. – Enlèvement de la bibliothèque de Beaumarchais.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le directoire est chargé de vérifier l'état des Dépôts littéraires et de constater la nécessité de demander au Comité des domaines une maison nationale propre à recevoir des livres et manuscrits.

Le Blond, commissaire dans la Belgique, après avoir rendu compte de ses opérations, demande quelle marche il devra suivre après le départ de ses collègues Thoüin et Faujas. Le Comité d'instruction publique est invité à statuer sur cette question.

Les sections de peinture et de sculpture sont chargées de visiter aux ci-devant Barnabites les objets et monuments propres à être conservés pour les arts et pour l'histoire.

Le directoire est chargé de s'assurer de la non-émigration de Pange, sur les propriétés duquel les scellés avaient été apposés durant son absence[1].

La Commission d'agriculture et des arts demande qu'un grand nombre de volumes de liturgie et autres, imparfaits ou inutiles, soient mis à sa disposition pour être livrés à la refonte du papier. Cette lettre[2] est renvoyée au Comité d'instruction publique.

La réclamation du représentant du peuple Gérard[3], locataire de la

[1] Un arrêté du Comité de sûreté générale, du 14 nivôse an III, ordonna de mettre en liberté le citoyen François-Denis-Thomas Pange, résidant à Passy depuis environ sept ans jusqu'au 17 ventôse an II, époque à laquelle il s'était absenté. Un certificat de la commune de Passy du 22 frimaire constatait sa conduite irréprochable (F^7^ 4774^62^).

[2] En date du 15 pluviôse (F^17^ 1049). Le 22 pluviôse le Comité d'instruction publique autorisait la Commission des arts à délivrer à la Commission d'agriculture «tous les livres de liturgie qu'elle ne jugera pas utile de conserver sous le rapport de l'art typographique ou de l'histoire, pour être refondus» (F^17^ 1049).

[3] Gérard-Desrivières (Jacob), cultivateur à Carouge-la-Montagne, 6e suppléant du département de l'Orne, remplaça, le

maison et des jardins du condamné Boutin[1], qui s'oppose à l'enlèvement des statues mises en réquisition par la Commission temporaire des arts, comme faisant partie des objets qui lui ont été loués, est renvoyée au directoire pour faire un rapport[2].

La Commission, pour utiliser l'adjonction des membres qu'elle a cru indispensable d'associer à ses travaux, arrête que les conservateurs de dépôts qui se trouvent possesseurs de cachets, seront invités à les déposer au directoire qui les remettra aux citoyens qui n'en ont point. Le directoire est autorisé à en ordonner de nouveaux pour compléter le nombre à fournir.

Le citoyen Barbier dépose deux manuscrits de Vauban sur les moyens de conversion de la taille en une dîme royale; l'un numéroté 11, couvert en parchemin, rempli de ratures et corrections de la main de Vauban, paraît être la minute; et l'autre, numéroté 12, relié en maroquin rouge, en est une copie au net. La Commission arrête que le directoire et le citoyen Poirier feront de nouvelles recherches pour s'assurer s'il n'existe pas encore, ou s'il n'a pas existé dans la bibliothèque Rosambo, d'autres manuscrits de Vauban sur les fortifications[3].

Le Comité d'instruction publique, vu le rapport des commissaires des arts de Versailles, et l'arrêté pris par le représentant du peuple Charles Delacroix, en mission dans le département de Seine-et-Oise, en date du 4 de ce mois, arrête[4] que la table ronde de porcelaine, le feu en bronze doré, le tableau pastoral de Boucher, et la tasse de porcelaine sur laquelle se trouvent peints les portraits des trois ambassadeurs de Tippo-Saïb, le tout provenant du mobilier de la Du Barry,

29 août 1793, Bertrand La Hosdinière, démissionnaire. Voir sa déclaration, en date du 14 pluviôse (F17 1245, n° 100).

(1) Boutin (Simon-Charles), ancien trésorier de la Marine, avait été condamné à mort le 4 thermidor an II (W 428, n° 963).

(2) Le directoire de la Commission des arts écrivit, le 17 pluviôse, au représentant du peuple Gérard que, chargé par la Commission de faire un rapport au sujet de sa réclamation, il l'invitait à lui «communiquer les conditions de son bail, et les autres pièces nécessaires pour constater la justice de sa requête» (F17 1046).

(3) Dans son édition de Saint-Simon (tome XIV, p. 525), M. de Boislisle s'exprime ainsi à propos des manuscrits de Vauban conservés dans la famille Rosambo : «Il reste encore à attendre que MM. de Rosambo veuillent bien ouvrir le chartrier privé où sont renfermés depuis plus d'un siècle tous les papiers et manuscrits du maréchal.»

(4) L'arrêté en question du Comité d'instruction publique est du 14 pluviôse (F17 1050, n° 1). Voir d'ailleurs à ce sujet le procès-verbal de la Commission en date du 5 pluviôse. Cf. aussi J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique...*, tome V, page 459.

seront conservés et transférés provisoirement dans les dépôts des objets de sciences et d'arts de Versailles, charge la Commission temporaire des arts de veiller à l'exécution du présent arrêté, dont il lui sera adressé une expédition. La Commission arrête que copie de l'arrêté du Comité sera envoyée au district de Versailles.

Le district de Verneuil annonce l'envoi de ses cartes bibliographiques, et demande s'il doit inventorier les missels et autres livres d'église[1]. Il lui sera répondu de ne rien omettre dans le catalogue qu'il doit fournir.

La Commission charge la section de bibliographie de transporter aux dépôts la bibliothèque des ci-devant religieuses de la Miséricorde, rue du Vieux-Colombier.

Le directoire est chargé de demander au citoyen Dangos, commissaire-artiste, les plus amples renseignements qu'il offre de donner sur les monuments d'arts du district de Tarbes, et de répondre aux différents articles contenus dans sa lettre[2].

Il sera fait mention au procès-verbal de l'envoi que fait Armand Béthune-Charost de plusieurs exemplaires d'un de ses ouvrages, qui a pour titre : *Vues générales sur l'organisation de l'instruction rurale en France*[3].

Le district de Draguignan, département du Var, annonce qu'il s'occupe du travail bibliographique et qu'il fera passer incessamment les inventaires de sa modique richesse littéraire et scientifique[4].

Les administrateurs du district de Montaigu, département de la Vendée, annoncent[5] qu'il n'existe plus dans leur arrondissement aucune bibliothèque : tout a été détruit.

(1) Lettre des administrateurs révolutionnaires du district de Verneuil, 8 pluviôse an III (F^{17} 1239).

(2) Voir, sous la cote F^{17} 1044, une lettre, datée du 26 nivôse, par laquelle Dangos, commissaire préposé à la conservation et recherche des monuments de sciences et d'arts, donne des renseignements sur ce qu'il a fait en vue de compléter le catalogue des livres du district de Tarbes et leur assurer un local définitif. A sa lettre est jointe une «note sur la ci-devant cathédrale de Tarbes...» et description d'un monument existant à l'intérieur de cette église, avec détails sur les dégradations qui y ont été commises «à la suite d'orgie patriotique».

(3) Cet ouvrage d'Armand-Joseph Béthune-Charost est une brochure in-8° de 26 pages, imprimée et parue à Paris en l'an III.

(4) Dans sa lettre, datée du 25 nivôse, le district de Draguignan rend compte des difficultés qui ont retardé le catalogue de ses livres et leur placement dans un local définitif (F^{17} 1044).

(5) Par lettre en date du 18 nivôse (F^{17} 1044).

L'administration de Lodève, département de l'Hérault, envoie[1] l'extrait de l'inventaire détaillé des objets de sciences et arts qui existent dans son arrondissement; on y remarque des diplômes originaux de Louis le Débonnaire, signés de lui, et quelques autres chartes originales, contemporaines de Charlemagne, déposées au chartrier général du district. Renvoyé aux sections de peinture et de bibliographie.

Le Comité d'instruction publique envoie un arrêté[2] qui autorise la Commission temporaire à délivrer aux citoyens Capperonnier et Van Praet, sous-gardes de la Bibliothèque nationale, sur leur récépissé, provisoirement et pendant la durée des écoles normales, les livres qu'ils lui demanderont pour l'instruction des élèves.

Le même Comité envoie un autre arrêté relatif aux tableaux et aux objets précieux existant au Palais de Justice, ci-devant Cour des Aides, portant que la Commission temporaire [des arts] requerra la levée des scellés, reconnaîtra les articles qui peuvent intéresser les arts, en fera inventaire et rapport au Comité d'instruction publique. Renvoyé à la section de peinture.

Les commissaires à la recherche des objets de sciences et arts répandus dans les pays occupés par les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse écrivent de Bonn, le 17 nivôse, qu'ils font partir pour Paris 26 chariots, chargés de 54 caisses et de plusieurs ustensiles. Les 7 premières caisses sont remplies de végétaux, d'animaux, de minéraux, d'outils, instruments d'agriculture ou d'économie rurale. Ils joignent à leur lettre six listes indicatives des objets mentionnés. Les sections de mécanique et de bibliographie sont invitées à se concerter pour le transport des caisses arrivées de la Belgique.

La Commission temporaire des arts arrête que les 26 chariots chargés d'objets de sciences et d'arts, provenant de la Belgique, sous la conduite du citoyen Krantz, seront conduits et déchargés à la Bibliothèque nationale, rue de la Loi, où les 54 caisses seront provisoirement conservées jusqu'à ce que les sections de la Commission les fassent transporter aux dépôts respectifs.

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition du citoyen

[1] Sa lettre d'envoi est du 29 nivôse, mais l'extrait d'inventaire annoncé manque (F17 1239).

[2] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, tome V, page 450.

Molhet, qui propose de céder à la Nation une belle collection d'anatomie. Renvoyé à la section d'anatomie pour faire un rapport.

La section de peinture fera un rapport sur la demande du citoyen Hocereau, qui dit posséder le talent de blanchir, nettoyer et raccommoder les estampes, coller les dessins, les plans et cartes géographiques, et qui désire être employé d'une manière analogue à ses talents.

La section de musique fera un rapport sur une pièce du Bureau du Domaine national, qui ordonne à son commissaire Millot de faire remettre à la citoyenne Frémeurs un lit de fer et un forte-piano dont elle a constaté la propriété.

Le Comité d'instruction publique est invité à faire venir à Paris une bulle du pape Benoît III, citée par dom Mabillon, écrite en caractères mérovingiens, sur du papier d'écorce, collée sur une peau, en rouleau de 20 à 21 pieds de long sur 2 pieds de large; cette bulle, qui se trouve dans le district d'Amiens, est conservée dans la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Corbie [1]. Le Comité est en même temps invité à former une collection diplomatique de chartes anciennes.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 10 pluviôse, par lequel il nomme les citoyens Mailly, minéralogiste, et Millin, membres de la Commission temporaire des arts [2].

Le même Comité envoie son arrêté du 12 pluviôse, portant que la cuve en marbre de la Halle aux draps sera transportée, avec ses accessoires, au Muséum national d'histoire naturelle, pour y être employée d'une manière utile [3]. Renvoyé à Scellier pour le transport.

Le même Comité, par son arrêté du 10 pluviôse [4], autorise la translation des caisses de minéralogie de chez Lavoisier à l'École cen-

[1] La bulle en question du pape Benoît III, du 7 octobre 855, confirmant les possessions et les privilèges de l'abbaye de Corbie, est citée par Mabillon, *De re diplomatica*, p. 438. C'est un papyrus de 6^{m} 50 de long sur 0^{m} 65 de large, collé sur peau, muni d'un sceau de plomb, et qui contient 184 lignes, en écriture lombarde. Cette bulle est conservée à la bibliothèque d'Amiens, sous le n° 526. Le fac-similé en a été publié par Champollion-Figeac, *Chartes en papyrus*, col. XI-XII.

[2] Le 16 pluviôse, le secrétaire général de la Commission écrivait à Millin et à Mailly pour les aviser de leur nomination et les inviter à assister aux séances (F^{17} 1046).

[3] Cette cuve avait été réclamée par Desfontaines (F^{17} 1050, n° 1). Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 457.

[4] Voir cet arrêté, avec lettre d'envoi de la Commission des travaux publics sous la cote F^{17} 1048. — Cf. aussi J. Guillaume, ouvr. cité, t. V, p. 452.

trale de la Commission des travaux publics, après que la veuve Lavoisier y aura apposé son cachet, et à la charge de n'en faire l'ouverture qu'en sa présence pour constater que la caisse ne contient que des minéraux. Renvoyé à la section de minéralogie pour se concerter avec la Commission des travaux publics.

Le même Comité renvoie la liste des hommes de lettres qui se sont présentés pour le travail bibliographique, et presse la Commission temporaire d'indiquer le nombre de coopérateurs qui sera jugé nécessaire à chaque dépôt.

Le Bureau du Domaine national expose que les citoyens Binay et Verger, exerçant leurs fonctions sous la surveillance et d'après les ordres de la Commission, doivent comme tous les autres fonctionnaires publics, être payés sur des états arrêtés et présentés par la Commission temporaire des arts, et il les renvoie à elle pour toucher le traitement de 2,400 livres, qu'elle leur a accordé à compter du 25 germinal. Renvoyé au directoire.

Les membres composant le Conseil d'administration près l'armée de Sambre-et-Meuse font passer divers plans de forteresses, levés par un tambour, âgé de 16 ans, et demande à la Commission si elle ne croit pas devoir fournir à cet enfant, nommé Schemel, les moyens d'instruction que les facultés de ses parents lui ont refusés. Les sections de peinture et des fortifications feront un rapport sur cet objet.

L'Agence des mines invite[1] la Commission à lui procurer, le plus promptement possible, l'*Encyclopédie méthodique*, les *Mémoires* de la ci-devant Académie des sciences, ainsi que plusieurs autres ouvrages qu'elle indique et dont elle a un extrême besoin; elle croit qu'ils peuvent se trouver dans quelques-unes des bibliothèques devenues nationales. Renvoyé à la section de bibliographie pour faire un rapport.

Le Comité d'instruction publique renvoie la note du citoyen Granet[2], ex-député du Var à la Législature, relative aux monuments des arts et des sciences qui existaient à Toulon et dans l'arrondissement, et invite la Commission à donner son avis. Renvoyé au directoire.

Le district de Reims demande quelle marche il doit tenir pour faire

[1] Par lettre datée du 12 pluviôse (F[17] 1048).

[2] Granet (Marc-Antoine), né à Toulon le 12 février 1741, mort dans la même ville le 16 juin 1808, député du Var à l'Assemblée législative, puis administrateur et président du directoire du département du Var.

rentrer dans les dépôts quatre pièces de tapisseries des Gobelins, qui ont été vendues 700 livres et revendues 725 livres[1]. Il exprime aussi son embarras sur le choix d'un plus grand local pour le développement de ses tableaux qui ne peuvent rester dans l'état où ils se trouvent, sans être exposés à une dégradation prochaine. Enfin, ils désirent que le citoyen Jacquin leur transmette les indices qu'il peut avoir sur le manuscrit de Phèdre. Le directoire est chargé de répondre au district de Reims.

Le Comité d'instruction publique charge la Commission temporaire des arts de se transporter dans la maison de l'agent de Choiseul, rue Pagevin, pour y prendre connaissance des objets de sciences et d'arts appartenant à la Nation, qui peuvent s'y trouver, charge également la Commission temporaire des arts de se faire rendre compte par le citoyen Froucherot de tous les objets qu'il avait été chargé de faire exécuter par Choiseul, qu'il avait remis à différents graveurs et qu'il peut avoir encore entre ses mains, et d'inviter les citoyens Froucherot, Truguet, Cazas, Abancourt et Jumelin de transmettre tous les renseignements qu'ils peuvent donner sur les monuments recueillis par Choiseul-Gouffier, et les différents travaux qu'il a fait faire. Renvoyé au directoire.

Le Comité arrête que la collection des monuments antiques provenant de Choiseul et appartenant actuellement à la Nation, qui existe à Marseille, sera conservée et déposée dans un lieu sûr, que toute restauration commencée ou autres opérations relatives à cette collection seront suspendues jusqu'à ce que le Comité en ait autrement ordonné; charge la Commission temporaire des arts de transmettre le présent arrêté à l'agent national du district de Marseille, qui demeure tenu de veiller à son exécution et d'en rendre compte sous sa responsabilité. Renvoyé au directoire[2].

[1] Dans leur lettre du 12 pluviôse, les administrateurs du district de Reims font connaître notamment que quatre pièces de tapisseries des Gobelins représentant les quatre éléments, provenant de l'émigré Vidart, ci-devant Saint-Clair, ont été adjugées moyennant 700 livres à une revendeuse qui s'en est défait avec un bénéfice de 25 livres; qu'un mausolée du chœur de la ci-devant abbaye de Saint-Pierre, surmonté d'une colonne portant une figure en marbre blanc, a été vendu à un plombier de Reims; qu'un autre citoyen a acquis nombre de tableaux, dont il dit avoir lacéré la plus grande partie comme relatifs à l'ancien culte et sujets de dévotion. Les administrateurs demandent quelle marche ils devront suivre pour rentrer en possession des objets ainsi aliénés (F17 1044).

[2] Les deux arrêtés du Comité d'instruction publique relatifs à la recherche des objets de sciences et d'arts chez l'agent de

La section de botanique est chargée de faire un rapport sur une lettre du citoyen Jussieu relative aux moyens de conservation à prendre pour des plantations d'arbres étrangers, formées par Malesherbes et La Luzerne, à Malesherbes, district de Pithiviers, et à Chambon, district du département du Loiret.

La section de sculpture examinera les observations du citoyen Romme pour présenter un nouveau rapport sur la restauration. Les sections de peinture, d'architecture et d'antiquités leur sont adjointes.

Il sera demandé à l'agent national du district de Lavaur, département du Tarn, des renseignements sur un dépôt d'armes offensives et défensives, anciennes et modernes, au ci-devant château d'Ambres, autrefois résidence des Lautrec[1] et qui appartenait en dernier lieu à Mouchy. Il s'y trouvait aussi un garde-meuble d'anciens costumes de ci-devant dames de ce château.

La section des antiquités est chargée de se rendre au Comité révolutionnaire du 9e arrondissement, où le citoyen Leduc, officier de santé, a vu cinq médailles en bronze, sous le numéro 49 de l'inventaire de la section de l'Arsenal, et des fragments d'un manuscrit sur vélin, du XIIIe siècle, qui sert à faire des enveloppes.

Une note, remise à Lengliez, des statues de Brunoy, est renvoyée à la section de sculpture.

Les sections d'architecture et de musique feront un rapport sur le modèle d'orgue à établir au Panthéon, et se concerteront pour ce rapport avec les citoyens Charles et Balbastre[2].

Choiseul, rue Pagevin, et à la collection de monuments antiques de Marseille, sont du 14 pluviôse (Guillaume, ouvr. cité, p. 460).

Voir sous la cote F17 1265 un «Inventaire des modèles de monuments antiques tant de la Grèce que d'Italie, qui étaient dans une maison de Choiseul-Gouffier, sise rue Pagevin, n° 16, lesquels ont été transportés au Muséum national des arts; ils sont exécutés en talc, dans la plus grande perfection». Cet inventaire, signé Lannoy et David Le Roy, et daté du 17 pluviôse, comprend 24 numéros, sous lesquels sont désignés autant de modèles de monuments antiques existant en Grèce, en Italie et en France (la Maison carrée, de Nîmes). Il est accompagné d'un supplément, signé des mêmes commissaires, daté du 23 pluviôse, et relatif aux objets de même provenance transportés aux Dépôts de la rue de Beaune et des machines, rue de l'Université. Les objets énumérés consistent en morceaux de marbre, modèle de statue équestre, harnachement de chevaux turcs, etc.

[1] Le célèbre château d'Ambres (arrondissement et canton de Lavaur), dont Odet de Foix, maréchal de Lautrec, était seigneur au XVIe siècle, fut détruit en l'an II par les commissaires extraordinaires de la Convention.

[2] Balbastre (Claude), organiste et compositeur, né à Dijon le 8 décembre

La Commission renvoie à la section de peinture le dessin du tombeau de Dagobert, fait par le citoyen Percier.

Les sections d'architecture, de peinture et de sculpture sont chargées de faire un rapport sur une demande du citoyen Percier, relative à un modèle de la Colonne Trajane, de Rome, qui a été fait par lui et qui doit se trouver chez d'Angiviller. Ce citoyen réclame une indemnité pour ce travail, qui lui a coûté, dit-il, beaucoup de peine, de temps et peu de profit.

Les citoyens Grégoire, Lannoy, Foucou et Naigeon sont invités à faire un rapport sur un monument à élever sur le tombeau de Gresset.

Le citoyen Beljambe communiquera les renseignements sur les objets d'arts qui existent à Rouen aux commissaires chargés de faire un rapport sur la nécessité d'organiser une commission ambulante d'artistes.

Le directoire est chargé d'aviser aux moyens de faire transporter les archives de la Chambre des Comptes, dont les inventaires doivent se trouver dans les cartons du secrétariat.

Dufourny est adjoint à la section de bibliographie pour le rapport dont elle est chargée, relatif à la demande de la citoyenne Gilbert.

Le citoyen Peyron dépose l'inventaire des objets de peinture mis en réserve chez Vergennes[1]; les sections d'histoire naturelle et de bibliographie sont invitées à visiter cette maison.

Beljambe dépose l'inventaire des gravures mises en réserve chez Delacour, rue Neuve-Eustache[2].

La section de bibliographie est invitée à enlever incessamment la bibliothèque de Beaumarchais.

La Commission renvoie aux sections de mécanique et de peinture une lettre du district de Sarreguemines, qui annonce l'envoi d'une

1729, mort à Paris le 9 avril 1799, jouit à son époque d'une grande célébrité; il fut organiste de Monsieur, du Concert spirituel, des églises de Notre-Dame et de Saint-Roch.

[1] D'après l'inventaire en question, il a été noté chez l'émigré Vergennes, rue des Petits-Augustins, n° 10, comme méritant d'être conservées, quelques peintures et, notamment, des dessus de porte, une suite d'estampes fort intéressantes (batailles de la Chine, sous la direction de Cochin, gravures d'après les peintures du Vatican, de la Farnésine, de divers peintres d'Italie, etc.), des cartes de géographie, quelques objets d'histoire naturelle et plusieurs armoires remplies de livres (F[17] 1269).

[2] Cet inventaire, daté du 10 pluviôse, comprend 8 estampes de choix, estimées 361 livres (F[17] 1269).

figure mécanique et la dégradation de quantité d'objets de sciences et d'arts [1].

SÉANCE DU 20 PLUVIÔSE,

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (8 FÉVRIER 1795).

Réclamations des citoyens Krantz, Lefebvre, Millin et Cochet. – Monuments de Franciade. – Exemplaire des *Éléments d'histoire naturelle*, de Fourcroy, et carte de Cassini à communiquer au Comité de salut public. – Heures des séances de la Commission temporaire des arts. – Tombeau de Gresset, à Amiens. – Envois et lettres des districts de Moulins, Bourbonne, Saint-Maximin, Thomières, Carismont, Bausset, Mortagne, Montagne-Bon-Air, Cusset. – Rapport sur la voiture du citoyen Cluchet, envoyé par la Commission des arts de Marseille. – Gravures représentant les conquêtes de l'empereur de la Chine se trouvant à Romainville. – Correspondance du citoyen Grégoire. – Pétition de J.-B. La Voyepierre. – Vente de vieux papiers de l'ancienne Compagnie des Indes. – Mission de Thillaye. – Inventaire des papiers provenant du condamné Mique. – Demandes d'emplois formées par divers citoyens. – Objets de sciences et d'arts à examiner chez d'Estaing. – Cachet d'Ameilhon remis au citoyen Belin. – Langlès et Mulot mis en possession des dépôts dont ils ont été nommés conservateurs. – Conservation des objets d'arts dans le district de Bordeaux. – Rapport sur l'orgue du Panthéon. – Cajot présenté pour l'emploi de bibliothécaire du district de Verdun. – Rapport de Barbier sur la mission de Jacquin dans le département de la Moselle. – Colonnes de marbre à examiner chez de Wailly. – Rapport à faire sur l'utilisation des parchemins. – Catalogue des tableaux existant dans la Belgique. – Liste des instruments à mettre à la disposition de la Commission des relations extérieures. – Inventaires remis par Naigeon. – Galerie de tableaux dite «de Penthièvre» à Orléans. – Inventaires faits par Lebrun. – Mémoire de frais à payer.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Krantz, qui a été chargé de conduire de la Belgique à Paris un convoi de 26 chariots chargés de 54 caisses, remplies d'objets de sciences et d'arts, réclame un paquet et deux rouleaux d'es-

[1] Cette lettre, signée Baur, bibliographe du district de Sarreguemines, contient des détails sur la grande marionnette mécanique du duc de Deux-Ponts, dont il annonce l'envoi, en outre sur la collection d'histoire naturelle du château de Carlsberg, qui servit à l'éditeur des œuvres de Buffon, et sur la galerie de peinture du même château; le tout fut brûlé par ordre du général Pully (F[17] 1051).

tampes à lui appartenant et renfermés dans l'une des caisses de l'envoi qu'il a accompagné. La Commission charge les citoyens Barthélemy et Beljambe de prendre tous les renseignements qui peuvent indiquer et constater la propriété du citoyen Krantz, et de lui délivrer, s'il y a lieu, les objets qu'il réclame.

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur la réclamation des citoyens Lefebvre et Millin, qui demandent que la Commission leur remette quelques volumes qu'ils avaient prêtés à Hérault de Séchelles.

Le citoyen Cochet [1], auteur d'un projet de temple décadaire, et autres monuments nationaux, demande d'utiliser ses talents en faveur de la République et d'être autorisé à parcourir le département du Rhône et autres environnants, soit comme architecte inspecteur des bâtiments nationaux, soit en qualité de conservateur des objets d'arts précieux qui y existent. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Le directoire est chargé d'examiner les observations du citoyen Lenoir sur les monuments de Franciade, et de prendre des mesures, soit pour la conservation, soit pour le transport.

La Commission charge la section de bibliographie de transmettre, dans le plus court délai, au bureau des renseignements du Comité de salut public, un exemplaire complet de la quatrième édition des *Éléments d'histoire naturelle et de chimie* de Fourcroy [2].

Sur la demande du Comité de salut public [3], la Commission charge le citoyen Barrois de fournir au bureau des renseignements de ce Comité les parties de la carte de France par Cassini, qui se trouvent au Dépôt des Cordeliers, et d'indiquer le Dépôt des cartes [4], dont le citoyen Calon est conservateur, pour le complément de l'exemplaire.

[1] Cochet (Claude-Ennemond-Balthazar), architecte, 1760-1835. Après un certain séjour en Italie où il obtint en 1786 le premier prix à un concours ouvert par l'Académie de Parme, il revint en France et remporta le prix proposé par la Convention pour un projet de Temple.

[2] Cet ouvrage de Fourcroy eut six éditions de 1781 à 1798; la première, en 1781, forme deux volumes, la sixième, six volumes in-8°. Le Comité de salut public avait demandé l'ouvrage en question à la Commission des arts, le 17 pluviôse (F^{17} 1319).

[3] Par lettre à la Commission des arts, datée du 16 pluviôse (F^{17} 1319).

[4] Il s'agit du Dépôt des cartes de la guerre, qui se trouvait, depuis 1791, place Vendôme, sous la direction d'Étienne-Nicolas Calon, député de l'Oise.

Le directoire est chargé d'adresser une circulaire à tous les membres de la Commission pour les prévenir que, conformément au règlement, la séance des décadi et quintidi doit s'ouvrir à neuf heures précises, et les inviter à s'y trouver.

Le directoire est chargé d'écrire à l'Agence monétaire [1] pour l'inviter à remettre aux membres de la section de minéralogie les caisses qui sont à sa disposition, pour être employées à l'emballage des objets d'histoire naturelle [2].

La commune d'Amiens sera invitée à prendre toutes les mesures qui sont à sa disposition pour faire respecter le tombeau de Gresset comme propriété nationale. La Commission ajourne les conclusions du rapport dont elle avait chargé ses commissaires [3].

Le district de Moulins, département de l'Allier, annonce que les objets de sciences et arts qui existent dans son arrondissement consistent en un alambic assez grand et un forte-piano. Il observe que ses catalogues de livres ont été envoyés. Renvoyé à la section de chimie pour donner son avis sur l'utilité dont pourrait être à Paris cet alambic, qui peut être inutile dans ce district.

Le district de Bourbonne, département de la Haute-Marne, transmet l'inventaire des tableaux et de tous les objets d'arts qui existent dans son arrondissement. Il en garantit l'exactitude [4]. Renvoyé à la section de peinture.

[1] L'Agence pour les ateliers monétaires avait son siège quai Malaquais, dans la maison des Monnaies; elle comprenait trois agents en l'an III.

[2] La lettre en question fut en effet écrite par le directoire à l'Agence monétaire le 27 pluviôse (F[17] 1046).

[3] Les auteurs du rapport en question, daté du 20 pluviôse, Grégoire, Lannoy, Foucou et Naigeon, proposaient d'ériger un mausolée à Gresset «dans l'endroit le plus champêtre de la magnifique promenade d'Amiens (La Hautoye)... Nous demandons, ajoutaient-ils en terminant, que les cendres de Gresset soient sans délai recueillies et conservées dans un lieu convenable, jusqu'au moment où elles seront déposées sous le monument à ériger à sa mémoire dans le lieu qui l'a vu naître; qu'il soit écrit à cet effet à la commune d'Amiens et que la pétition et le présent rapport soient renvoyés au Comité d'instruction publique» (F[17] 1245). Voir sous la même cote la pétition de Duméril, possesseur des manuscrits inédits de Gresset; il va restituer, dit-il, «ces manuscrits à la République, aux lettres et à la vérité. Conservez à la postérité les restes de cet ami de la Liberté, qui sont négligés dans un cimetière public de la commune d'Amiens. La superbe basilique de cette commune offre un asile où ils attendront plus convenablement que la nation française les place dans son Panthéon».

[4] Voir sous la cote F[17] 1270 l'*Inventaire des tableaux et portraits du district de Bourbonne-les-Eaux*... : cet inventaire donne l'indication des sujets et la dimen-

La Commission des arts de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, adresse copie du rapport fait par ordre des représentants du peuple Mariette et Jeanbon Saint-André [1], en mission dans ce département, sur la voiture du citoyen Cluchet. Il en résulte que, les principes de rotation et du mouvement des corps étant inconnus au citoyen Cluchet, son projet ne peut être mis à exécution avec avantage. Il doit envoyer ses modèles à Paris.

La Commission de Marseille envoie un exemplaire d'un arrêté des représentants du peuple relatif à l'établissement d'un dépôt dans la maison des ci-devant Ignorantins. Ce dépôt sera environné de matières combustibles, ce qui inquiète la Commission.

Le district de Saint-Maximin, département du Var, adresse une boîte renfermant 1,332 cartes géographiques, et demande d'être autorisé à nommer un archiviste [2].

Le district de Thomières, ci-devant Saint-Pons, département de l'Hérault, presse la confection des catalogues bibliographiques et d'objets d'arts, et les enverra dès qu'ils seront terminés [3].

La Commission des revenus nationaux annonce [4] que seize gravures, richement encadrées, représentant les conquêtes de l'empereur de la Chine, provenant de la Compagnie des Indes, ont été enfin reconnues appartenir à la République, et, en conséquence, la Commission a chargé le district de Franciade de les faire enlever de Romainville où on les avait transportées, et d'en faire la remise à la Commission des arts, qui en donnera récépissé. La Commission des revenus nationaux invite celle des arts à lui faire connaître l'époque de cette remise, ainsi que la réception de sa lettre. Renvoyé au directoire pour répondre.

sion des toiles, mais n'indique pas les noms des auteurs; les tableaux d'église proviennent des Cisterciens de Morimont, des Capucins, et de la paroisse de Bourbonne.

[1] André Jeanbon Saint-André, député du Lot, et Jacques-Christophe-Luc Mariette, député de la Seine-Inférieure, furent envoyés en mission dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, le premier le 4 fructidor an II, le second le 22 brumaire an III, avec mission spéciale dans les ports de Cette, Marseille, Toulon et Nice. Jeanbon Saint-André fut rappelé le 7 pluviôse an III, tandis que la mission de Mariette fut confirmée le 17 pluviôse.

[2] L'administration du district de Maximin à la Commission temporaire des arts, 1er pluviôse an III (F^{17} 1044).

[3] Les administrateurs du district de Thomières au président de la Commission des arts, 5 pluviôse an III (F^{17} 1239).

[4] Par lettre à la Commission temporaire des arts en date du 17 pluviôse (F^{17} 1048).

Le district de Carismont[1], département du Cher, adresse l'inventaire du cabinet de physique du collège de Pontlevoy, ci-devant École militaire. Renvoyé à la section de physique.

Le district de Bausset, département du Var, accuse[2] la réception du rapport d'Ameilhon, relatif aux dépôts et à la conservation des objets de sciences et arts établis à Toulon, et annonce qu'il n'oubliera rien pour en utiliser et remplir les vues.

La Commission renvoie à la section de physique une lettre du district de Mortagne, qui dit ne posséder en objets d'arts qu'un télescope.

Le représentant du peuple Grégoire communique plusieurs lettres de sa correspondance. On y voit qu'au Mans le bataillon des volontaires d'Anjou lacéra à son passage deux tableaux, dont l'un de Lesueur; qu'au district de Sillé, département de la Sarthe, d'anciennes armures de chevalerie existant au ci-devant château de Vassé[3] ont été vendues à 2 sols la livre, et on n'a point espoir de les retrouver; qu'à la ci-devant École militaire, au Champ-de-Mars, où l'on a établi un dépôt de subsistances, on s'obstine à laisser vide la partie du magasin où il n'y a rien à voler ni à dégrader; qu'à Langeais, département d'Indre-et-Loire, un membre du directoire s'est porté dans le temple et y a mutilé un Christ admirable; à Gizeux[4], même département, un notaire a brisé un mausolée en marbre, chef-d'œuvre de l'art[5]; à Saint-Omer, département du Pas-de-Calais, on a emmagasiné sur la bibliothèque une grande quantité de grains, qui ont ouvert le plancher et gâté les livres. Il sera écrit au Mans pour redemander les parties restantes du tableau de Lesueur, et à tous les autres districts ci-dessus mentionnés, pour avoir des renseignements sur chaque objet.

Les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air[6], en réponse

[1] Nom révolutionnaire de Saint-Aignan (Loir-et-Cher).

[2] Par lettre datée du 9 pluviôse (F17 1044).

[3] Le château de Vassé (Sarthe, commune de Rouasse-Vassé, canton de Sillé-le-Guillaume), grand bâtiment du temps d'Henri IV ou de Louis XIII, flanqué de deux pavillons carrés, fut vendu sous la Révolution comme bien d'émigré.

[4] Gizeux, commune du canton de Langeais.

[5] Il s'agit probablement des tombeaux de René et Martin du Bellay, exécutés par Simon Guillain et terminés en 1630, qui se trouvent dans la chapelle Saint-Jean et dans la chapelle de la Vierge de l'église de Gizeux.

[6] Nom révolutionnaire de Saint-Germain-en-Laye. La lettre des administrateurs de ce district est du 14 pluviôse (F17 1044). D'après cette lettre et une note de Lenglier, sous la cote F17 1212, les deux tableaux en question, *Vénus*

à la lettre du 5 pluviôse relative à la vente de deux tableaux appartenant au ci-devant maréchal de Noailles, observent que des membres de la Commission des arts de Versailles, dans leur procès-verbal d'examen et d'extraction de ces objets, en date du 19 nivôse, n'avaient pas jugé qu'ils dussent être exceptés et conservés. Lengliez est chargé de vérifier le fait annoncé dans cette lettre.

Le Bureau du Domaine national communique la pétition du citoyen Jean-Baptiste La Voyepierre, relative aux objets enlevés chez lui, rue Villedo, section de la Butte-des-Moulins, sous prétexte qu'il était considéré comme émigré. Vu l'expédition de l'arrêté du Comité de législation, qui a fait rayer définitivement ledit citoyen de la liste des émigrés, le Bureau du Domaine national l'autorise à revendiquer, près la Commission des arts, les objets qui lui ont été remis. Renvoyé au directoire[1].

Le citoyen Nadreau est chargé de se rendre à la maison des Postes pour y retirer une boîte couverte en toile, à l'adresse de la Commission, enregistrée sous le numéro 8875.

La Commission des revenus nationaux transmet l'extrait d'une lettre dont le Comité d'agriculture et des arts lui a fait le renvoi. Elle a pour objet une vente de vieux papiers de l'ancienne Compagnie des Indes, faite par un marchand de la rue ci-devant Saint-Louis, comme contraire au décret du 24 messidor dernier[2]. Les citoyens Molard, Buache et Levesque sont chargés de prendre des renseignements.

Le commissaire national du district de Cusset annonce que le jury d'accusation chargé d'examiner les délits de dégradation imputés à

devant Diogène et la *Continence de Scipion*, par Sacchi, avaient été vendus à l'ancien cuisinier de la maison de Noailles, lequel les avait revendus à un marchand de Paris.

[1] Voir sous la cote F[17] 1245 : 1° pétition à la Commission des arts, au nom de Jean-Baptiste La Voyepierre, domicilié à Saint-Germain-en-Laye, signée Cornu, et datée du 15 pluviôse; 2° arrêté du Bureau du Domaine, du 19 nivôse an III, autorisant l'intéressé à rentrer en possession des objets lui appartenant; 3° état des objets réservés chez l'émigré La Voyepierre de Banville, par Mulot, membre de la Commission des monuments, 17 frimaire an II; 4° extrait des délibérations du directoire de la Commission des arts, autorisant Naigeon, conservateur du Dépôt de la rue de Beaune, à remettre à La Voyepierre les objets mentionnés dans l'état précédent.

[2] L'article IX du décret du 24 messidor sur la liquidation de l'actif et du passif de l'ancienne Compagnie des Indes ordonnait la remise des papiers inutiles à la Commission d'agriculture et des arts, et des autres à la Trésorerie nationale.

Basset, Lachaussée et Lomet, a prononcé qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre eux. Renvoyé au Comité avec les pièces du procès-verbal dressé à ce sujet [1].

Thillaye, conservateur des collections de l'École de santé de Paris, chargé de former les collections qui ne sont point complètes, demande à être autorisé à visiter les dépôts et les cabinets appartenant à la République, pour y désigner, en présence des membres de la Commission, les pièces d'anatomie, les morceaux de minéralogie, les parties de matière médicale et les instruments qui conviennent à la formation des cabinets de l'École de santé, en faire la description exacte, et soumettre ensuite l'inventaire à l'approbation de la Commission temporaire des arts et du Comité d'instruction publique. L'autorisation est accordée.

La section d'architecture dépose l'inventaire des papiers et plans de la Liste civile, provenant du condamné Mique [2], et qui se trouvent déposés Maison-Égalité. La Commission arrête que copie de cet inventaire sera adressée au Comité des domaines.

Les citoyens Vaudevire, sommelier des ci-devant Jacobins, recommandé par les députés Massieu, Calon, Lalande et Harmand; Gly, peintre et restaurateur, recommandé par Grégoire, Hallot, appuyé d'un certificat de bonne conduite, demandent à être employés dans les travaux de la Commission. Renvoyé aux commissaires chargés d'examiner les demandes des citoyens.

[1] Basset, commis chez le receveur du district de Cusset, Lomet, maire de la commune du Puy-Mourgon (Saint-Germain-des-Fossés), La Chaussée, agent national de la même commune, avaient été accusés d'avoir dégradé, dans le château de Chermont, 120 tableaux représentant les batailles d'Alexandre et autres traits choisis de l'histoire, brisé plusieurs statues et bustes, etc. «Les informations les plus scrupuleuses, écrivait le commissaire national de Cusset à la Commission des arts, le 14 pluviôse, ont été faites, qui, certainement, ont fourni à mon esprit la preuve du délit dont il s'agit; mais le jury d'accusation ayant été convoqué aujourd'hui pour prononcer sur l'acte d'accusation qui lui a été soumis, il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à accusation. Vous connaissez, citoyens, toute la force de cette décision, d'après laquelle les prévenus sont hors d'atteinte.» D'autre part, le directoire du district de Cusset avait exprimé, le 12 nivôse, à la Commission, l'avis que «la crainte, jointe à l'ignorance, était la seule cause de ces dégradations». D'ailleurs, ajoutait-il, «le district de Cusset a été un des districts les plus terrorisés» (F[17] 1045).

[2] Mique (Richard), architecte, intendant des bâtiments de la Liste civile, premier architecte du roi de Pologne, qui l'anoblit en récompense de ses services, fut condamné à mort le 19 messidor an II (W 409, n° 911).

Les citoyens Belin et Peyron sont invités à se rendre chez d'Estaing[1], condamné, pour y visiter les objets de sciences et d'arts propres à être mis en réserve.

Le directoire écrira au citoyen Romme pour l'inviter à communiquer les renseignements qu'il peut avoir sur le cabinet de Bertin.

Ameilhon, conformément à l'arrêté de la dernière séance qui invite les conservateurs à déposer leurs cachets, remet celui dont il était dépositaire, et la Commission arrête que ce cachet sera remis au citoyen Belin.

Les citoyens Ameilhon et Millin se concerteront demain sur les moyens de mettre les citoyens Langlès et Mulot en possession des dépôts dont le Comité d'instruction publique les a nommés conservateurs[2].

Le citoyen Latapie[3], élève à l'École normale, donne plusieurs renseignements sur des objets d'arts qui doivent se trouver dans le district de Bordeaux: la Commission invite ce citoyen à donner ses observations par écrit et arrête que le directoire écrira à Bordeaux pour demander les moyens de conservation employés par le district pour la conservation des objets indiqués. Le citoyen Lenoir indique à Bordeaux le citoyen Guirault, dont il connaît les talents, et qui pourra donner des renseignements précis et vrais.

La Commission envoie au Comité d'instruction publique un rapport des citoyens Rousseau, Charles et Lannoy sur les moyens de donner à l'orgue du Panthéon tout l'éclat et l'effet dont il est susceptible.

Le directoire est chargé de réveiller l'attention du Comité d'instruction publique sur la demande qui lui a déjà été faite de proposer

[1] Estaing (Charles-Henri d'), ancien amiral et lieutenant-général, condamné à mort le 9 floréal an II (W 354, n° 737).

[2] D'après l'arrêté du Comité d'instruction publique, daté du 4 brumaire an III, Langlès était nommé conservateur du deuxième dépôt de livres aux Capucins Saint-Honoré, et Mulot du troisième, celui des Enfants de la patrie.

[3] Latapie (François-de-Paule), botaniste, né à Bordeaux le 8 juillet 1739, mort dans cette ville le 8 juillet 1823, après avoir voyagé en Italie, devint successivement inspecteur des arts et manufactures de la province de Guyenne, professeur de botanique au Jardin des plantes de Bordeaux, plus tard professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de la même ville, enfin professeur de littérature grecque au lycée; auteur de l'*Art de former les jardins modernes*, traduit de l'anglais, 1771, de l'*Hortus Burdigalensis* ou *Catalogue du Jardin des plantes de Bordeaux*, 1784.

au district de Verdun le citoyen Cajot pour bibliothécaire, dont la place est vacante par la mort de Lacour.

Le citoyen Barbier fait un rapport sur les pièces recueillies par le citoyen Jacquin durant sa mission dans le département de la Moselle. Il en résulte que ce citoyen a porté partout l'œil d'une vigilance à laquelle rien n'échappe. Les renseignements qu'il a fournis ont été pour la Commission une nouvelle preuve de la nécessité d'organiser une commission ambulante d'artistes chargés d'arrêter les progrès effrayants de l'insouciance, l'ignorance ou la malveillance. Il sera fait mention au procès-verbal du zèle éclairé du citoyen Jacquin.

Les sections de sculpture et d'architecture sont chargées de visiter des colonnes de marbre que le citoyen de Wailly offre de céder à la Nation et d'en faire un rapport à la Commission.

La section de bibliographie, Dufourny, Leblanc et Deyeux sont chargés de faire un rapport sur l'utilisation des parchemins et de leur remplacement pour les gargousses.

Lebrun soumet un catalogue des tableaux précieux qui se trouvent encore dans la Belgique. Le directoire est chargé de le communiquer au Comité d'instruction publique avec invitation de le faire passer à la Commission chargée de faire transporter à Paris les monuments d'arts de la Belgique.

La section de physique donne la note des instruments qu'elle peut mettre à la disposition de la Commission des relations extérieures qui a fait une demande plus étendue. Renvoyé au Comité pour donner son autorisation.

Naigeon dépose la liste des inventaires des émigrés et condamnés faits par lui, dont les objets n'ont point été apportés dans le Dépôt de la rue de Beaune.

Le même remet l'état des objets entrés dans ce Dépôt depuis le 23 nivôse jusqu'au 15 pluviôse.

La Commission temporaire des arts renvoie au Comité d'instruction publique un rapport du citoyen Lebrun, sur les renseignements donnés par le citoyen Jacob, d'Orléans, sur l'état où se trouve une précieuse galerie de tableaux, dite de Penthièvre, et qui exigerait l'envoi de commissaires sur les lieux. Copie de ce rapport sera communiquée au citoyen Belin, chargé d'un rapport sur la nécessité d'organiser une commission ambulante d'artistes.

Lebrun dépose les inventaires des objets mis en réserve chez Saint-Amand, Huissy, Martin, notaire, condamné[1], Martin, émigré[2], et un inventaire des tableaux arrivés de la Belgique le 28 nivôse[3].

La Commission charge le directoire d'acquitter le mémoire des frais occasionnés pour la décharge du convoi arrivé de la Belgique, montant à la somme de 100 livres.

SÉANCE DU 25 PLUVIÔSE,

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (13 FÉVRIER 1795).

Formalités à observer lors de l'ouverture des caisses renfermant des objets d'arts. – Rapport sur les changements et travaux faits aux Invalides. – Utilité d'employer le citoyen Hocereau, réparateur d'estampes. – Réfection de la couverture des églises de Franciade et de Chartres. – Bibliothèque du condamné Foacier. – Réclamation de Jolain. – Rapport sur les tableaux de Lebas de

[1] Martin (Charles-Jérôme), notaire, condamné à mort le 15 floréal an II (W 358, n° 753).

[2] Inventaire des objets réservés pour la Nation chez le condamné Saint-Amand, rue Neuve-des-Petits-Champs (21 tableaux, dont plusieurs de Pœlemburg, D. Teniers, 1 estampe, 12 dessins, buste de Voltaire en ivoire, Christ en ivoire); inventaire des objets réservés chez l'émigré Huissy, rue Guénégaud, n° 1652 (2 tableaux estimés ensemble 160 livres); inventaire des objets réservés chez le condamné Martin, notaire, rue de Seine (quelques tableaux); inventaire des objets réservés chez Martin, émigré, rue Neuve-Eustache, n° 14 (3 tableaux) : tous ces inventaires sont signés Lebrun et datés du 20 pluviôse (F[17] 1268).

[3] *État et inventaire des tableaux arrivés de la Belgique....* signé Lebrun, et daté de Paris, 20 pluviôse an III. Les tableaux mentionnés dans cet inventaire sont les suivants : d'Anvers : 1° *Sainte-Famille*, 2° *La Vierge et l'Enfant-Jésus, saint Jérôme, saint Grégoire*, 3° *L'Assomption de la Vierge* (tous trois de Rubens), 4° *Le Portement de Croix* (Van Dyck), 5° *Le Christ sur la Croix* (Jordaens); de Gand : 1° *La Résurrection de Lazare* (Otto Venius), 2° *Jésus dans le Temple au milieu des docteurs* (Porbus); de Bruges (*lire* de Gand) : 1° *Adoration de l'Agneau* (Van Eyck), 2° *La Vierge, l'Enfant-Jésus et saint Georges* (Van Dyck); de Lierre : 1° *L'Apparition de la Vierge et de l'Enfant Jésus à saint François*, 2° *Le Martyre de saint Georges* (tous deux de Rubens); de Tournay : 1° *Saint Martin guérissant un possédé* (Jordaens), 2° *Les âmes du Purgatoire*, 3° *Le martyre des Macchabées*, 4° *L'Adoration des Mages* (tous trois de Rubens); de l'abbaye de Saint-Martin, à Tournay : 13 tableaux de Teniers, Peter Neefs, Lingelbach, etc.; d'Alost : *La Vierge, l'Enfant-Jésus, un évêque* (Crayer). Tous ces tableaux, est-il dit, ont été remis aux membres du Conservatoire (F[17] 1268). Voir Ch. Piot, *Tableaux enlevés et restitués à la Belgique*, 1794-1815, p. 16, 18, 38, 49, 57-59.

Courmont. – Clavecin à restituer à la citoyenne Frémeurs. – Facilités accordées à Massard pour graver un tableau de David. – Représentations à faire au Comité d'instruction publique sur les dangers qui menacent la Bibliothèque nationale. – Collections d'histoire naturelle des citoyens Gruel et Hermann. – Bibliothèque du condamné Roucher. – Marbres de l'église du Gros-Caillou. – Témoignage de satisfaction au citoyen Krantz. – Lettres et envois des districts de Gusset, Rouen, des Sables, de Colmar, de Rosoy. – Programme des Écoles normales. – Marbres demandés par la Commission d'agriculture. – Arrêtés de Charles Delacroix au sujet de la vente du Petit Trianon et des statues de Marly. – Lettre provenant d'Alençon relativement aux monuments détruits. – Quatre caisses de dessins, d'estampes, expédiées de Cologne. – Remise à la Commission d'agriculture des livres de liturgie. – Observations de Jacquin. – Pétition du citoyen Malosse. – Demande de Millin. – Somme à allouer à Percier pour le dessin du tombeau de Dagobert. – Rapport sur la nouvelle édition des œuvres de Winckelmann. – Ouvrages à remettre au Muséum d'histoire naturelle. – Procédé de Lebègue relatif à l'utilisation de l'ortie rouge. – Rapport de Lemonnier sur les tableaux du district de Rouen. – Statues déposées dans l'église Notre-Dame. – Bibliothèque des Filles de la Miséricorde. – Demande de l'ancien bibliothécaire de Penthièvre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission arrête qu'aucune caisse envoyée à Paris, renfermant des objets de sciences et d'arts, dont on n'aurait point l'inventaire exact et circonstancié, ne pourra être ouverte qu'en présence de deux commissaires de la Commission, qui feront dresser un catalogue très détaillé pour être déposé au secrétariat. La Commission nomme à cet effet les citoyens Barthélemy et Debure, auquel Poirier est adjoint, et les invite à presser l'ouverture des caisses, à mesure qu'elles arriveront.

Le Comité d'instruction publique renvoie un rapport fait à la Commission d'instruction publique sur les changements qui ont eu lieu dans la Maison des Invalides et invite la Commission temporaire à lui faire un rapport sur cet objet. Les sections de sculpture, d'architecture, les citoyens Leblanc, Dufourny et Millin feront un rapport sur toutes les opérations, les changements exécutés dans les domaines nationaux, travaux qui ont été plus lucratifs aux architectes et entrepreneurs, que nécessaires ou utiles à la République. Les mêmes commissaires visiteront les travaux et changements opérés dans l'église de Franciade, et dans toutes les maisons nationales, où ils croiront qu'il s'est commis des abus et des dégradations.

Le Comité d'instruction publique renvoie l'exposé du citoyen Bounieu [1], garde des estampes de la Bibliothèque nationale, qui démontre les avantages d'utiliser les talents du citoyen Hoccreau, réparateur d'estampes, et invite la Commission à lui faire un rapport sur cet objet [2]. La Commission charge la section de peinture et le citoyen Beljambe de remplir les vues du Comité d'instruction publique.

Le directoire écrira au citoyen Rondelet [3] pour lui demander s'il s'est occupé, comme il l'a promis, de faire couvrir la ci-devant église de Franciade.

Le directoire est chargé de reproduire au Comité d'instruction publique la nécessité de prendre de promptes mesures pour recouvrir la ci-devant cathédrale de Chartres, un des plus beaux monuments que possède la République.

Le directoire est invité à prendre une note de tous les objets renvoyés par la Commission au Comité d'instruction, et sur lesquels il n'y a rien eu de statué, afin de les représenter de nouveau, avec invitation de s'en occuper le plus tôt qu'il lui sera possible.

Le citoyen Barbier fait le rapport dont il a été chargé, d'après le renvoi fait par le Comité d'instruction publique, qui désire savoir si,

[1] Bounieu (Michel-Honoré), peintre et graveur, né à Marseille en 1740, mort à Paris en 1814, agréé à l'Académie en 1767 avec un tableau intitulé le *Jugement de Pâris*, nommé en 1772 professeur de dessin à l'École des Ponts et chaussées, fut aussi conservateur intérimaire des estampes à la Bibliothèque nationale de 1792 à 1794; il exposa aux Salons de 1769 à 1779.

[2] Consulté sur la suite à donner à une pétition présentée par Hoccreau, Bounieu s'exprimait ainsi dans son rapport en date du 16 pluviôse : Il serait utile de «réparer les torts qu'a faits à nos chefs-d'œuvre de gravure l'ancien usage de plier les estampes comme des cartes géographiques pour les contraindre à se caser, grandes ou petites, dans le même volume. Il serait nécessaire de déplier toutes celles qui se trouvent dans cette malheureuse situation, de les mettre dans des portefeuilles proportionnés à leur grandeur, et d'y faire en même temps les réparations convenables. Mais ces réparations exigent des fonds; or, comme il est d'usage que le garde fasse les avances, pendant le mois, des acquisitions et menues dépenses qui peuvent avoir lieu, il faut qu'elles ne s'étendent pas bien pour qu'il puisse y suffire, avec ses 3,000# d'appointements et trois personnes à nourrir, ou même quatre, en cas de maladie dans le ménage. — Je regarderais donc l'admission du citoyen Hoccreau au Cabinet, en qualité de réparateur des estampes, comme très utile, en supposant que le garde pût disposer, en avances, d'un fonds suffisant pour fournir aux dépenses journalières qu'exigeraient ses opérations» (F17 1048).

[3] Rondelet (Jean-Baptiste), architecte, né à Lyon le 4 juin 1743, mort à Paris le 25 septembre 1829, inspecteur des travaux du Panthéon français jusqu'en 1806, date à laquelle il devint architecte de cet édifice.

dans la bibliothèque du condamné Foacier[1], il existe des ouvrages uniques, propres aux collections nationales. La section des Dépôts littéraires, après avoir examiné le catalogue de cette bibliothèque, a déclaré qu'il s'y trouvait 37 articles d'ouvrages peu communs dans les bibliothèques devenues nationales. La Commission arrête que ce catalogue sera soumis aux préposés à la Bibliothèque nationale, afin qu'ils examinent s'il ne s'y trouve point des ouvrages dont elle n'aurait point d'exemplaire, et de suite remis, avec le rapport de la section de bibliographie, au Comité d'instruction publique.

Le directoire est invité à charger un ou plusieurs de ses membres d'appuyer auprès des Comités d'instruction publique et des finances les justes réclamations du citoyen Jolain, expert de la Commission, dont le traitement est suspendu jusqu'à ce que le Comité des finances ait statué sur le mode et sur la quotité du payement à allouer aux architectes chargés précédemment de travaux immenses et multipliés, et qui réclament des sommes exorbitantes[2].

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport du citoyen Lebrun[3] sur les tableaux inventoriés chez Lebas de Cour-

[1] Foacier (Pierre-Louis), ex-noble, condamné à mort le 9 thermidor an II (W 433, n° 973).

[2] Le 9 ventôse, le directoire de la Commission écrivait à cet effet au Comité des finances de la Convention. Il lui faisait observer que, «les entreprises et les dépenses de la Commission n'étant pas considérables, l'expert ne peut être assimilé aux architectes chargés de la direction des fêtes nationales et des grands édifices publics, qui nécessite des frais immenses. La somme allouée à l'expert est fixée, tant pour vérification, règlement et conduite des ouvrages, à 9 deniers pour livre, ce qui fait pour l'ancien expert Bourdon 5,529 livres 8 sols, et pour son successeur Jolain 4,965 livres jusqu'à ce jour» (F[17] 1045). Voir, au sujet de la réclamation de Bourdon et Jollain, les procès-verbaux des séances de la Commission des 18, 26 nivôse et 8 prairial an III.

[3] Ce rapport, daté du 24 pluviôse an III, se termine par l'*Inventaire* (suivant) *des objets réservés pour la Nation, provenant de Lebas de Courmont, condamné, et trouvés rue Cerutti, n° 27.*

1. *Le baptême de l'eunuque*, composition de 9 figures, sur toile, hauteur 4 pieds 10 pouces, largeur 4 pieds 10 pouces (Albert Cuyp). — 2. Un buste de nègre, en pierre de touche, drapé et ajusté dans un costume en marbre blanc, élevé sur piédouche carré, avec draperie de bronze; hauteur 42 pouces. — 3. Deux vases de porphyre vert, de belle forme, avec piédouches à anses de serpents accouplés; hauteur 18 pouces sur 9 de diamètre. — 4. Un *paysage sablonneux* où l'on charge des chevaux de cotterets; hauteur 30 pouces sur 36 (de Ph. Wouwermans). — 5. Une femme à mi-corps, la tête couverte d'une toque, éclairée sur la tête et la poitrine; hauteur 46 pouces sur 28, sur bois cintré (de Rembrandt). — 6. Le bord d'une rivière où l'on apporte et décharge des ballots pour charger des vaisseaux; on y remarque un cheval blanc,

mont[1], condamné; il conclut à ce que les 23 articles mentionnés au rapport soient réservés pour les arts pour la somme de soixante et quinze mille neuf cents livres d'estimation faite par arbitres, et que les 111 autres articles, formant le complément du premier inventaire, ne soient point alloués à ladite veuve, à titre de compensation, sans avoir été préalablement prisés de nouveau, ou qu'ils soient vendus pour le compte de la République et le sien, au plus offrant et dernier enchérisseur. Le Comité est invité à adopter ces conclusions.

Bruny déclare que la section de musique ne trouve aucun obstacle à remettre à la citoyenne Frémeurs le clavecin qu'elle a réclamé au Bu-

sur la droite; hauteur 16 pouces, largeur 13, sur bois (Ph. Wouwermans). — 7. *Deux vues de Harlem*, éclairées des rayons du soleil; tableaux de 15 pouces carrés (J. Ruisdael). — 8. *La tempérance*, figure de femme à mi-corps, de grandeur naturelle, sur toile, hauteur 4 pouces, largeur 3 (Cavalier Libery). — 9. *Une chute d'eau*, hauteur 24 pouces, largeur 22 pouces, sur toile, dans le genre de Éverdingen (de J. Ruisdael). — 10. *Du gibier mort, des oiseaux et un écureuil*, avec fond de parc, hauteur 33 pouces, largeur 26, sur toile (J. Weenix). — 11. Deux vases de porphyre gris des Vosges, de forme allongée, hauteur 14 pouces sur 6. — 12. Un grand vase de marbre africain en forme d'urne, à anses prises dans la masse, hauteur 26 pouces, diamètre 14, sur socle d'albâtre oriental. — 13. *Deux petites cages d'oiseaux* élevés sur arbustes. — 14. Les ruines des plus beaux monuments, dont le Colysée, la colonne Trajane, Herculanum et autres; sur le devant on voit 23 figures d'hommes et de femmes près d'une fontaine, où Diogène fait remarquer un jeune homme qui boit dans sa main; sur toile, hauteur 66 pouces, largeur 47 (J.-Paul Panini). — 15. *L'intérieur d'une taverne*, où l'on voit 6 figures principales, dont quatre jouent aux cartes; de forme ovale, sur bois; hauteur 14 pouces, largeur 18 (De Vos). — 16. *Un paysage*, où l'on voit sur le devant le passage d'un bac, avec une femme sur un cheval blanc; hauteur 27 pouces, largeur 36, sur toile (J. Asselin). — 17. *Une femme qui enfile une aiguille à la lueur d'une chandelle*, figures à mi-corps, hauteur 7 pouces, largeur 6, sur bois (Godefroy Schalken). — 18. *Une partie des dunes et du bois de La Haye*, où passe un carrosse, et deux vaches et plusieurs moutons; hauteur 18 pouces 1/2 sur 14 1/2, sur bois (Paul Potter). — La *vue d'une dune sablonneuse*, avec un cavalier; sur toile, hauteur 17 pouces, largeur 14 1/2 (figure Ph. Wouwermans, paysage Winants). — 20. Un groupe en marbre, ruine, et sur le devant un jeune garçon tenant un chien en laisse; hauteur 26 pouces sur 20 1/2, sur toile (J.-B. Weenix). — 21. Une table, avec frise en mosaïque, portée par quatre termes-satyres en bronze, par Michel-Ange, de 33 pouces sur 22. — 22. *Un paysage*, vue d'Italie, de forme ronde, diamètre 26 pouces (F. Lemoine). — 23. Le portrait de Copinolle, à mi-corps, hauteur 13 pouces sur 10, sur bois cintré (Rembrandt). [F17 1049.] Cf. Furcy-Raynaud, *Les tableaux et objets d'art saisis chez les émigrés*. Archives de l'art français, t. VI, p. 308, 326, 327.

[1] Lebas de Courmont (Louis-Marie), ex-fermier général, condamné à mort le 19 floréal an II (W 362, n° 785).

Bureau du Domaine national, et dont elle a justifié la propriété. La Commission renvoie au Comité pour donner l'autorisation [1].

Le directoire est chargé de l'exécution de l'arrêté du Comité d'instruction publique tendant à procurer au citoyen Massard [2], graveur, les facilités de terminer la gravure du tableau de David représentant Socrate prêt à boire la ciguë.

Les citoyens Barthelemy, David Le Roy, Lannoy, Langlès et Millin sont chargés de représenter au Comité d'instruction publique les dangers que court la Bibliothèque nationale et de lui proposer les moyens de la préserver de tout accident.

Richard et Lamarck font un rapport sur la précieuse collection d'histoire naturelle du citoyen Gruel, résident à Passy. Ils pensent que la Commission doit inviter le Comité d'instruction publique à accueillir l'offre du citoyen Gruel, comme présentant les moyens d'enrichir avantageusement pour l'instruction le Muséum national d'histoire naturelle. La Commission adopte cette proposition et la renvoie au Comité d'instruction publique avec invitation d'y adhérer.

Le Comité d'instruction publique sera invité à se faire représenter la pétition de la Société d'histoire naturelle, tendant à acquérir pour l'instruction publique le précieux cabinet du citoyen Hermann, professeur à Strasbourg, et à adopter les mesures qu'elle renferme pour cette acquisition.

Il sera répondu à la Commission des revenus nationaux, conformément aux conclusions du rapport fait par Langlès sur la bibliothèque du condamné Roucher, en date du 15 nivôse, lequel a été communiqué au Comité des finances [3].

Sur la proposition faite par l'expert d'enlever des marbres qui se trouvent dans la ci-devant église du Gros-Caillou, il est arrêté que le

[1] Le 14 ventôse, le Comité d'instruction publique autorisait la Commission des arts à remettre à la citoyenne Frémeurs le forte-piano en question (F17 1045).

[2] Massard (Jean) père, graveur, né à Bellême (Orne) en 1740, mort à Paris le 16 mars 1822, agréé à l'Académie le 30 avril 1785, ne devint pas académicien; il a gravé les œuvres de Greuze, ainsi que plusieurs planches pour la *Galerie de Florence* et la collection du *Musée du Louvre*, par Laurent et Filhol.

[3] La veuve du condamné Roucher ayant réclamé la bibliothèque de son mari, la Commission des revenus nationaux avait écrit, le 24 pluviôse, à la Commission des arts pour lui demander son avis au sujet des livres de cette bibliothèque qui lui paraîtraient susceptibles d'être réservés en faveur des bibliothèques publiques (F17 1048).

directoire examinera s'il ne serait pas plus économique de fermer cet édifice, et qu'en général il ne sera fait de transport qu'autant que les monuments, dont l'enlèvement est dispendieux, auront une destination définitive, ou qu'ils courraient un danger évident de dégradation.

La Commission arrête qu'il sera délivré au citoyen Krantz un témoignage honorable de l'état satisfaisant dans lequel s'est trouvé à Paris le convoi de 26 chariots, chargés de 54 caisses, dont la conduite lui a été confiée par les commissaires chargés de recueillir dans la Belgique les objets de sciences et d'arts.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique les procès-verbaux envoyés par le district de Cusset, département de l'Allier, qui constatent les dégradations de quantité de tableaux précieux, et la lettre du commissaire national, qui annonce que le jury de jugement a absous ceux qui étaient convaincus d'en être les auteurs.

La Commission exécutive de l'instruction publique adresse des exemplaires du programme des Écoles normales. Le directoire est chargé de lui en accuser la réception.

La Commission ajourne jusqu'à de plus amples éclaircissements sa décision sur quatre fragments de marbres demandés par la Commission d'agriculture pour le citoyen Migneron, qui les destine à faire des meules pour broyer le blanc de plomb, dans la fabrique qu'il vient d'établir à Paris. Le directoire prendra des renseignements sur cet établissement.

Le Comité d'instruction publique renvoie l'arrêté de Charles [De-] lacroix, en mission dans le département de Seine-et-Oise, relati[f] à la vente du Petit-Trianon, à l'exception des richesses végétales, et invite la Commission temporaire à donner son avis sur les objets dont les arts et l'instruction publique réclameraient la conservation. Renvoyé à Desfontaines et à Richard pour faire un rapport.

La Commission renvoie au directoire l'arrêté du même Charles Delacroix, relatif aux groupes de Marly, par Coustou, et à leur transport à Paris, et leur placement sur des piédestaux économiques faits par Grosbert, directeur de l'arsenal de Meulan. Le Comité invite la Commission à donner son avis sur cet objet. Renvoyé à la section de sculpture.

Le district de Rouen, département de la Seine-Inférieure, adresse le

1er cahier du catalogue raisonné des tableaux de son arrondissement [1]. La section de peinture, après l'avoir examiné, demande qu'il soit fait mention au procès-verbal de la clarté, de l'intelligence du catalogue, et que le district soit invité à apporter le même soin dans la confection des autres.

Le citoyen Grégoire communique une lettre d'Alençon, qui annonce des destructions de monuments des arts et donne des renseignements sur plusieurs manuscrits rares.

Les citoyens Thoüin, Faujas et Wailly annoncent qu'ils ont expédié de Cologne, le 10 frimaire, sous la conduite des citoyens Cousté et Lallemant, quatre chariots, chargés de dessins, estampes, livres, antiquités et échantillons d'histoire naturelle. La Commission arrête que le tout sera provisoirement déposé à la Bibliothèque nationale.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 22 pluviôse, qui autorise la Commission temporaire à délivrer à celle d'agriculture et des arts tous les livres de liturgie qu'elle ne jugera pas utile de conserver, sous le rapport de l'art typographique ou de l'histoire, pour être refondus [2]. Renvoyé à la section de bibliographie.

Le citoyen Jacquin envoie de nouvelles observations sur les monuments de sciences et arts dans le district de Reims, l'état de situation de ceux de Thionville, département de la Moselle, et celui du district de Briey, même département. Renvoyé à l'examen de la section des Dépôts littéraires.

Le district des Sables, département de la Vendée, annonce que la cessation des troubles et la sûreté des transports vont enfin lui permettre de remplir le vœu de la loi et d'accélérer la confection des cata-

[1] Il est intitulé : « Catalogue raisonné des bons tableaux conservés au dépôt des sciences et arts de la ci-devant abbaye de Saint-Ouen, recueillis par ordre du département de la Seine-Inférieure et du district révolutionnaire de Rouen, en exécution des décrets de la Convention nationale, par Ch. Le Carpentier, peintre et professeur de l'École nationale de dessin, commissaire délégué par l'administration pour les arts et monuments. » Sans date. Ce catalogue, comprenant 117 articles, donne la description des tableaux, l'indication de leur provenance, les noms des peintres, etc. Les peintures qui y sont mentionnées, et qui proviennent des églises et diverses maisons religieuses de Rouen et des environs, du parlement, de la juridiction consulaire, du bureau des finances de la même ville, ont la plupart pour auteurs des peintres français du XVIIe siècle (F17 1270).

[2] Cf. sous la cote F17 1319 l'arrêté en question, dont le passage ci-dessus du procès-verbal de la Commission est d'ailleurs la reproduction textuelle.

logues scientifiques et littéraires pour les envoyer à la Commission [1].

Le district de Colmar, département du Haut-Rhin, envoie trois catalogues de tableaux, d'estampes et de médailles. Renvoyé aux sections respectives [2].

Le district de Rosoy, département de Seine-et-Marne, envoie copie du catalogue raisonné des tableaux, estampes et ouvrages d'art de son arrondissement; il demande à ne point être mis sur la liste des administrations en retard. Les sections de peinture et de bibliographie sont invitées à en prendre communication [3].

Le Comité renvoie la pétition du citoyen Malosse, amateur des lettres et des arts, qui demande de l'emploi. Renvoyé aux commissaires nommés à cet effet.

Le citoyen Millin, que le Comité d'instruction publique a nommé membre de la Commission temporaire des arts, demande à être associé à la section des antiquités. Cette proposition est adoptée.

Les citoyens Lebrun, Millin, David Le Roy sont chargés de faire un rapport sur la somme à allouer au citoyen Percier pour le dessin du tombeau de Dagobert.

Les sections réunies des Dépôts littéraires, des antiquités, de peinture et de sculpture font le rapport dont elles ont été chargées sur la

[1] Par sa lettre du 8 pluviôse, le district des Sables fait observer qu'il n'a pas été possible de classer dans le catalogue les livres par provenance, parce que, lors du transport au dépôt du chef-lieu, « ils furent tous indistinctement jetés dans un magasin... » (F[17] 1044).

[2] Voir sous la cote F[17] 1270 deux inventaires, sans signature ni date, l'un des tableaux, l'autre des estampes, renfermés et déposés à la bibliothèque du Collège national du district de Colmar. Le premier contient la description de 41 tableaux représentant des scènes de la vie et de la mort du Christ et de la Vierge, des martyres de saint Antoine, saint Laurent, saint Sébastien, sainte Catherine, attribués les uns à Albert Dürer, les autres à Martin Schœn (*sic*), et provenant des églises des Dominicains et de Saint-Martin, de Colmar et de l'église de la commanderie d'Isenheim. Les scènes de la vie du Christ et de Marie, de Schongauer, sont au musée de Colmar (n°s 115-130) ainsi que le retable d'Isenheim, par Grunewald, et un autre de l'église Saint-Martin, par Kaspar Isenmann.

Le second inventaire comprend la nomenclature de 42 estampes d'Audran, Beauvarlet, Cochin fils, Daullé, Flipart, etc., d'après des tableaux des peintres flamands, italiens et surtout français.

[3] Ce catalogue, daté du 2 frimaire an III et signé Gomery (peintre et maître de dessin), donne la description de chaque tableau, dessin, estampe, bronze et vase de porcelaine, avec les dimensions, le nom de l'auteur et une appréciation sur sa valeur; il comprend 123 articles pour les peintures et estampes, et 18 articles pour les bronzes et porcelaines (F[17] 1270). La lettre du district de Rosoy est du 28 frimaire (F[17] 1044).

nouvelle édition des œuvres de Winckelmann, entreprise par le citoyen Jansen [1]. Il en résulte que l'éditeur a mis à contribution les éditions de Vienne, de Rome, de Milan, pour enrichir la sienne; il a pris toutes les mesures pour faire disparaître toutes les fautes et les contresens qui défiguraient les précédentes éditions. Le style réunit la clarté à la précision; des notes lumineuses, des avis de changements ou déplacements, des additions précieuses achèvent de faire de ce recueil un des meilleurs ouvrages élémentaires ou classiques qu'il soit possible de mettre entre les mains des jeunes gens pour les initier dans la connaissance de la belle antiquité et pour former le goût de ceux qui se destinent à la pratique des arts. Les conclusions du rapport sont d'inviter le Comité d'instruction publique à prendre un arrêté portant que la nouvelle édition des œuvres de Winckelmann sera placée dans chaque musée d'art et dans les principales bibliothèques de la République et qu'à cet effet il sera souscrit pour un nombre suffisant d'exemplaires. Ces conclusions sont adoptées.

La Commission invite le Comité d'instruction publique à donner l'autorisation de la remise au Muséum d'histoire naturelle des ouvrages mentionnés dans l'état remis par Desfontaines, excepté la *Chimie* de Rouelle [2] qui ne se trouve point à la Bibliothèque nationale.

La section d'histoire naturelle est chargée de faire un rapport sur un procédé du citoyen Lebègue, pour faire servir l'ortie rouge dans l'art de la tissanderie, de la corderie et de la papeterie.

Le citoyen Lemonnier rend un compte satisfaisant de l'état des objets de sciences et d'arts dans le district de Rouen; il se propose de donner des renseignements très positifs à son retour de cette commune, où il va aller incessamment [3].

La Commission temporaire des arts déclare qu'il se trouve dans la ci-devant église Notre-Dame plusieurs statues en marbre et quantité de monuments en marbre, posés et déposés, dont la conservation, pré-

[1] L'édition de l'*Histoire de l'art de l'antiquité*, de Jean Winckelmann, traduction Huber, revue par Jansen, forme trois volumes in-4° et parut de 1790 à 1794.

[2] Rouelle (Guillaume-François), né en 1703, mort en 1770, professeur de chimie au Jardin des Plantes en 1742, membre de l'Académie des sciences en 1744.

Consulter sous la cote F[17] 1245, n° 99, le compte rendu du peintre Lemonnier, daté du 18 pluviôse et remis par Besson n° 25. Il y expose ce qu'il a fait depuis 1791 à Rouen et dans la région, pour sauvegarder et recueillir les monuments et objets d'arts et de sciences, chefs-d'œuvre de La Hire, Philippe de Champaigne, Jouvenet, etc.

cieuse pour les arts, nécessite la présence d'un gardien jusqu'à ce que tous ces objets soient transportés dans les dépôts [1].

La section de bibliographie dépose l'état des livres provenant de la bibliothèque des ci-devant Filles de la Miséricorde [2].

La même section remet l'état des inventaires de livres faits depuis le 20 nivôse.

La Commission d'instruction publique envoie la réclamation du citoyen Blondel, ci-devant bibliothécaire de Penthièvre, qui demande quatre mois d'un traitement qui lui avait été alloué par la Commission de commerce, depuis l'instant où il a quitté la maison de Toulouse, jusqu'à l'époque où la bibliothèque a été transportée dans les dépôts nationaux. Cet objet n'étant point du ressort de la Commission temporaire des arts, est renvoyé au Comité d'instruction publique.

SÉANCE DU 30 PLUVIÔSE,

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (18 FÉVRIER 1795).

Demande du citoyen Barbier. – Recherche du vase renfermant le cœur de Marat. – Presses nationales parmi le mobilier de Marat. – Devis d'un orgue pour le Panthéon. – Dessin du tombeau de Dagobert. – Caisses de minéraux à enlever chez Perceval. – Recommandations à faire à Briant, commissaire artiste du département de la Haute-Garonne. – Lettre du citoyen Cambry, commissaire du Finistère. – Lettres et envois des districts de Metz, d'Annecy, du Puy, de Dreux, Châlons, Bergues, Perpignan, Riom, Angoulême, Tonneins. – Renseignements sur l'état des objets d'arts dans divers districts, d'après la correspondance du représentant du peuple Grégoire. – Lustres et pendule remis au citoyen Menière, joaillier. – Envoi de catalogues par le commissaire Baur, de Sarreguemines. – Offre, par la commune d'Annonay, de deux coquilles précieuses ayant servi de bénitiers. – Enlèvement des objets mis en réserve dans la maison Boutin. – Demande du représentant Gérard. – Inventaires à communiquer au Comité d'in-

[1] D'après une déclaration de la Commission temporaire des arts sans signature ni date (F17 1245, n° 97), il y a encore dans l'église Notre-Dame « les marbres qui composaient les deux grandes chapelles devant (*sic*) le chœur, les six grandes figures en bronze, les monuments d'Harcourt, du cardinal de Retz, et autres quatre grandes figures en marbre blanc, et une très grande quantité de marbres posés et déposés, la superbe boiserie du chœur et l'orgue... ».

[2] État des livres trouvés dans la bibliothèque des ci-devant Filles de la Miséricorde, rue du Vieux-Colombier, remis au Dépôt des Cordeliers le 24 pluviôse (52 articles) [F17 1195].

struction publique en vue de l'établissement de musées dans les districts. – Salaire des commissaires artistes de Versailles. – Offres de service par le citoyen Mouzin. – Pétition du citoyen Jauffret. – Demande des libraires Treuttel et Würtz. – Envoi par le citoyen Huzard, vétérinaire, d'un travail sur les maladies des bestiaux. – Renseignements sur le tableau provenant des Jésuites existant dans le district de Billom. – Pétitions des citoyens Langeron, Dumetz et Dailly. – Dumas, ingénieur, proposé pour une place de dessinateur au Conservatoire. – Lettre du citoyen Houdon. – Pétition de Nivard, peintre. – Note du citoyen Hermann sur la cathédrale de Strasbourg. – Dictionnaire géographique de la Martinière. – Réclamation de la citoyenne de Wailly. – Instruments de physique à remettre à la Commission des relations extérieures. – Colonnes de marbre offertes par le citoyen de Wailly. – Projet de Commission ambulante d'artistes. – Rapport sur la pétition du sculpteur Stouf. – Statue de chimère recherchée en vain chez Lenoir-Dubreuil. – Rapport sur les plans faits par Schemele, tambour à l'armée de Sambre-et-Meuse. – Orangerie de Philippe Capet à Maisons-sur-Seine. – Bois d'acajou de la maison Boutin à transporter dans les dépôts. – Inscription commémorative du combat des Trente près de Josselin. – Papiers de la Chine existant chez Boutin. – Pendule de Lepaute vendue à vil prix. – Cachet de Naigeon remis à Peyron. – Tableau de David remis au graveur Massard. – Mémoires de dépenses. – Couronne en fer, existant à Morimont. – Pétition de Michalet et Clerc, professeurs de dessin à Lyon. – Dépôts d'inventaires par les sections des fortifications et des Dépôts littéraires, et par Lhéritier, Richard, Peyron, Lenoir et Mercklein. – Objets de gravures requis chez Gouffé. – État des objets entrés dans le Dépôt de la rue de Beaune.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le directoire est chargé de représenter au Comité d'instruction publique l'urgence et la nécessité de statuer sur la demande du citoyen Barbier, qui se trouve obligé de rejoindre l'armée du Nord et que la Commission temporaire désirerait voir mettre en réquisition : 1° pour continuer ses soins au transport des objets de sciences et d'arts provenant de la Belgique ; 2° se livrer ensuite au goût pour la peinture qu'ont ranimé en lui les chefs-d'œuvre qu'il a recueillis pour enrichir sa patrie.

Le citoyen Millin, membre de la section des antiquités, est chargé de prendre des renseignements sur le lieu où se trouve actuellement le vase précieux qui renfermait, il y a quelque temps, le cœur de Marat, et de prendre les moyens de conservation qu'il jugera convenable, en attendant que ce vase ait une autre destination [1].

[1] A la suite de l'autopsie de Marat, pratiquée par le chirurgien Louis Deschamps, le cœur du célèbre conventionnel avait été placé dans une urne en agate d'une seule pièce, enrichie de pierres précieuses empruntée au Garde-Meuble national, qui

La section de bibliographie est chargée de prendre des renseignements sur deux presses nationales qui ont dû se trouver parmi le mobilier de Marat[1].

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un devis d'un orgue, pour être placé au Panthéon français, fait par les citoyens Balbastre et Séjan[2].

Le directoire est chargé de faire mettre sous verre le dessin du tombeau de Dagobert, fait par Percier.

Le citoyen Mailly prévient qu'il a vu hier chez Perceval[3], condamné, rue Neuve-des-Petits-Champs, quatre caisses que le portier lui a dit contenir des minéraux, que Picavet, commissaire du Bureau du Domaine, devait faire enlever avec le reste des effets. Le directoire est chargé de prendre les mesures pour ordonner le transport de ces caisses aux dépôts nationaux.

Le directoire est chargé de rappeler à l'exécution de la loi le citoyen Briant, commissaire artiste du département de la Haute-Garonne, qui demande à être autorisé à faire vendre les objets communs pour ménager une place aux monuments rares et précieux qui ne sont point encore arrivés.

Le Comité d'instruction publique renvoie une lettre du citoyen Cambry[4], que le département du Finistère a autorisé à parcourir les neuf districts de son arrondissement, et dans laquelle il rend compte de ses opérations relatives aux sciences et aux arts. Renvoyé au directoire.

fut suspendue le 18 juillet 1793 à la voûte de la salle des séances du Club des Cordeliers. (E. Defrance, *Charlotte Corday et la mort de Marat*, p. 243.)

[1] Marat avait fait enlever quatre presses de l'Imprimerie nationale en avril 1792. Voir à ce sujet une lettre de Manuel, procureur de la Commune, à la Commission extraordinaire des Douze, et une note d'Anisson-Duperron du 28 avril 1792. (A. Tuetey, *Répertoire*, t. IV, n° 3935.)

[2] Séjan (Nicolas) organiste, né le 19 mars 1745, à Paris, où il mourut le 16 mars 1819, obtint à 15 ans, en 1760, l'orgue de Saint-André-des-Arts, en 1772 celui de Notre-Dame, et en 1783 celui de Saint-Sulpice.

[3] Perceval de Frileuse (Charles-René), ex-fermier général, condamné à mort le 19 floréal an II (W 362, n° 785).

[4] Cambry (Jacques), né le 2 octobre 1749 à Lorient, mort à Cachan, près Paris, le 31 décembre 1807, procureur de la commune de Lorient en septembre 1792, après la Terreur, président du district de Quimperlé, fut chargé de signaler les objets qu'on était parvenu à soustraire à la destruction. Il dressa et publia en l'an III un *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*. Cambry devint en 1799 l'un des administrateurs du département de la Seine, puis préfet de l'Oise de 1800 à 1802. Il fut l'un des fondateurs et le premier président de l'Académie celtique.

La Commission renvoie aussi au directoire un arrêté et un procès-verbal envoyés par le district de Metz, sur l'état de situation des monuments des arts de cette commune et des dégradations qu'ils ont éprouvées [1].

Le représentant du peuple Grégoire communique plusieurs lettres de sa correspondance : on remarque dans une que le district de Pithiviers, département du Loiret, songe à vendre les jardins et les superbes forêts de Malesherbes; dans une autre, que les livres du district de Dreux périssent dans un lieu humide, et que les commissaires-bibliographes, malgré le secours de l'instruction, ne savent par où commencer les catalogues; dans une autre on voit que deux esclaves de Saint-Just, Luce, bibliothécaire, et Chollet, ci-devant procureur syndic du district de Chaulny, ont dévasté la belle bibliothèque des Prémontrés, et que ce qui a échappé à leur voracité a été transporté à Saint-Gobain, où l'humidité le dégrade; enfin dans la lettre du représentant du peuple près les ports et côtes de Brest, on remarque qu'il existe à Quimper un tableau peint par Valentin [2], et digne de paraître au Muséum de Paris. Le directoire est chargé de statuer sur les mesures à prendre pour chacun des articles ci-dessus mentionnés.

Le Comité d'instruction publique envoie un arrêté du 24 pluviôse [3], par lequel il charge le directoire de délivrer sur-le-champ au citoyen Menière, joaillier, et sous son récépissé, deux lustres et une pendule

[1] Voir sous la cote F17 1253 : 1° extrait des registres des délibérations du conseil du district de Metz, 13 pluviôse; 2° procès-verbal intitulé : « Détails sur quelques monuments des arts », 5 nivôse ; 3° lettre d'envoi des administrateurs du district de Metz à la Commission des arts, 21 pluviôse. Dans le procès-verbal se trouvent des renseignements détaillés sur la destruction des trois bas-reliefs de la façade du bâtiment de l'ex-Gouvernement, et sur les actes de vandalisme commis contre les monuments de sculpture et de peinture de la cathédrale de Metz, à la suite de l'arrêté du représentant du peuple Balthazar Faure, du 27 nivôse an II, qui prescrivait l'enlèvement des signes extérieurs des cultes. Ce procès-verbal contient également des détails au sujet des dangers auxquels ont été exposés les médaillons en forme de camée de la Maison commune, représentant les hommes qui ont illustré la ville de Metz.

[2] Le peintre Valentin (François), élève de Vien, était un Breton. Il naquit à Guingamp, le 10 avril 1738, et mourut à Quimper, le 21 août 1805. Il séjourna à Rome de 1769 à 1772, exposa au seul Salon de 1791 et fut professeur à l'École centrale de Quimper. L'église Saint-Étienne-du-Mont possède un tableau de ce peintre, le *Martyre de Saint-Étienne*.

Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 489.

Les lustres provenaient de Conti et Brissac et la pendule de la femme Brunoy.

désignés dans l'arrêté, et existant au Dépôt de la rue de Beaune. Le directoire est chargé de l'exécution de l'arrêté.

Le directoire est chargé d'accuser au district d'Annecy la réception d'un catalogue de médailles et tableaux qui se trouve dans son dépôt.

Le citoyen Baur, commissaire artiste de Sarreguemines, envoie deux catalogues de tableaux peints sur toile et composés de différentes espèces d'agates, sur des ardoises, en forme de peinture. Il prie la Commission de lui marquer si son travail remplit ses vues et si elle désire de nouveaux renseignements sur l'automate au sujet duquel la Commission lui avait écrit et que la Commission a reçu. Renvoyé au directoire pour examiner les catalogues et répondre. Le directoire est aussi invité à avertir les commissaires chargés de l'ouverture des caisses, de visiter celle qui est arrivée de Sarreguemines.

Le Comité d'instruction publique renvoie l'extrait de la délibération du Conseil général de la commune d'Annonay, département de l'Ardèche, qui offre deux coquilles, servant jadis de bénitiers à la ci-devant église paroissiale, comme méritant d'être conservées et placées au Muséum. Le directoire est chargé de prendre des renseignements sur l'état et la valeur de ces coquilles, afin que la Commission puisse juger si elles méritent d'être transportées au Muséum.

Le Bureau du Domaine national invite la Commission à faire enlever promptement les objets qu'elle a mis en réserve dans la maison Boutin. Cet enlèvement est d'autant plus urgent que cette maison est louée. Renvoyé à Nadreau pour enlever.

Le citoyen Gérard, qui a loué la maison Boutin, demande que la Commission y laisse plusieurs objets qu'elle se propose d'enlever, qu'il prétend être compris dans son bail de location, ou qu'elle avise aux moyens d'une indemnité à lui accorder. La Commission passe à l'ordre du jour sur la proposition de ce citoyen, sauf à lui à se pourvoir, s'il y a lieu, auprès du Bureau du Domaine national, qui ne peut louer ni aliéner les objets de sciences et arts, et encore moins ceux-ci qui avaient déjà été mis en réserve pour l'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique invite[1] la Commission temporaire à recueillir et faire passer au Comité les états qu'elle a dû recevoir des

[1] Par lettre du 28 pluviôse, signée de Villar, Grégoire, Barailon et Plaichard, annexée au procès-verbal (F[17] 1319).

administrations de district, concernant les objets de sciences et d'arts de leurs arrondissements respectifs, à l'effet de délibérer sur les communes où l'on pourrait établir des musées. Le directoire est chargé de remplir les vues du Comité.

Le directoire est chargé de faire un rapport sur la pétition renvoyée par le Comité, adressée par le président du département de Seine-et-Oise, qui demande que le Comité veuille bien fixer le salaire des commissaires artistes de Versailles, lorsqu'ils sont employés dans cette commune et lorsqu'ils sont obligés de se déplacer.

Le citoyen Mouzin offre au Comité d'instruction publique ses services pour l'exécution des plans soumis par le Comité à la Convention nationale. La Commission à laquelle cette demande est renvoyée, charge la section de bibliographie d'employer ce citoyen, si elle le juge convenable.

Les agents nationaux près les districts du Puy et de Dreux annoncent n'avoir trouvé dans le mobilier appartenant à la Nation, ni pendule, ni télescopes, ni lunettes acromatiques, ni aucun objet analogue.

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition du citoyen Jauffret relative à la conservation des bibliothèques et monuments antiques, dans le département du Var. Renvoyé aux sections de bibliographie et des antiquités.

Le même Comité renvoie le catalogue des médailles et tableaux, envoyé par l'agent national du district de Bergues, département du Nord. Renvoyé à la section de peinture [1].

Le même Comité renvoie la lettre et deux arrêtés du district de Châlons, département de la Marne, relatifs à la vente, par erreur, de quelques tableaux précieux, et à la cassation de la vente. Renvoyé à la section de peinture.

Le même Comité renvoie la pétition des citoyens Treuttel et Wurtz, libraires à Strasbourg, qui demandent la libre exportation des livres de leurs fonds et des ouvrages modernes imprimés dans l'intérieur de la France, à la charge, par eux, de faire viser par les autorités constituées, l'état de chaque envoi, et de faire importer successivement pour

[1] Ce catalogue, certifié véritable par les administrateurs du district de Bergues et daté du 18 pluviôse, comprend 335 numéros d'œuvres provenant des maisons religieuses de ce district et appartenant aux écoles italienne, flamande, hollandaise et française; il donne les dimensions des tableaux, leurs auteurs et quelques estimations (F17 1270).

une valeur équivalente, soit des livres venant de l'étranger, soit du papier blanc, ou toute autre marchandise de première nécessité. La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur cette demande.

Le citoyen Huzard[1], vétérinaire, envoie quelques exemplaires d'un essai sur une maladie qui affecte les bestiaux des environs de Paris et de ses faubourgs. Le directoire en accusera la réception.

Le district de Perpignan envoie copie[2] des inventaires des cabinets d'histoire naturelle, d'anatomie et de physique expérimentale de la ci-devant université de Perpignan. Renvoyé aux sections respectives.

Le district de Riom, département du Puy-de-Dôme, annonce que le tableau représentant *Le Vaisseau de la Religion*, conduit par le fondateur des Jésuites, se trouve au district de Billom[3], et non dans celui de Riom, qui possède en tableaux *Le Triomphe de la Religion*, celui de *Saint-Sébastien*, et celui où Capponi[4] déchire, en présence de Charles VIII, le traité qu'il proposait à la république de Florence, sa patrie. Le district invite la Commission à lui faire connaître son choix[5]. La section de peinture est chargée de faire un rapport sur cette proposition.

La Commission renvoie à celle d'agriculture et des arts la pétition du citoyen Langeron, relative à diverses découvertes utiles, comme de fabriquer du papier avec des matières qui ne coûtent rien et qui abon-

[1] Huzard (J.-B.), inspecteur général des écoles d'économie rurale et vétérinaire, membre de l'Académie des sciences; l'essai en question concerne les vaches laitières.

[2] Par lettre, datée du 11 pluviôse (F[17] 1044).

[3] Le tableau en question, connu sous l'appellation de *Typus Religionis*, représente l'Église et tous les ordres religieux conduits par les Jésuites qui dirigent le vaisseau de la Religion vers le port du Salut. Il fut saisi en 1762 (lors de la procédure relative à l'expulsion des Jésuites) dans l'église du collège de Billom. Cette peinture, considérée comme séditieuse, fut ensuite déposée au greffe du Parlement de Clermont. Elle est aujourd'hui conservée au Musée des Archives nationales.

[4] Capponi (Pierre-Gino), *dit*), gonfalonier de justice, premier magistrat de Florence. Lors de la lecture du traité négocié entre Charles VIII et les Florentins en 1494, faite au palais Médicis, le roi Charles VIII ayant manifesté sa désapprobation, le gonfalonier saisit le traité et le déchira en disant: «Prince très chrétien, nous sonnerons nos cloches et vous vos trompettes; on verra ce peuple en armes.» (H.-Fr. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, p. 472.)

[5] Lettre des administrateurs du district de Riom au directoire de la Commission des arts, 22 pluviôse: il y est fait en outre mention d'un tableau en pied représentant saint Sébastien, se trouvant dans la ci-devant Sainte-Chapelle d'Aigueperse: «Les connaisseurs ont donné quelque prix à ce tableau» (F[17] 1044). — Il s'agit évidemment du *Saint Sébastien* de Mantegna, aujourd'hui au Louvre.

dent en France : enlever la carie des blés, les garantir des charançons, et établir un canal de navigation entre Autun et Digoin.

La compagnie passe à l'ordre du jour sur la pétition du citoyen Dumez qui demande un brevet d'invention, pour avoir trouvé les moyens de remplacer les signes de féodalité par deux médailles dont il envoie des modèles gravés.

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition du citoyen Dailly, ci-devant peintre en émail, qui propose de communiquer des secrets relatifs à son art, et de former des élèves, et demande que la Nation, convaincue de l'utilité de ses découvertes, pourvoie à sa subsistance. La section de peinture est chargée de faire un rapport sur cette demande.

Le même Comité renvoie la pétition de l'administration du Lycée des arts, qui propose le citoyen Dumas, ingénieur, comme celui qu'elle estime le plus en état de remplir la place de dessinateur au Conservatoire. Sur l'observation d'un membre, qu'un autre citoyen est nommé à cette place par un décret de la Convention, la Commission passe à l'ordre du jour.

Le même Comité renvoie une copie de lettre du citoyen Houdon, qui, ne paraissant renfermer aucun but général ni particulier, est renvoyée au secrétariat pour y rester déposée.

Le même Comité renvoie la pétition du citoyen Nivard [1], peintre de paysage, qui propose de peindre les fleuves et les ports de mer, pour faire suite aux tableaux de Joseph Vernet. Renvoyé à la section de peinture.

Le même Comité renvoie une note du citoyen Hermann [2], qui présente les moyens d'entretenir, sans aucuns frais pour la nation, le superbe monument d'architecture gotho-arabesque de la ci-devant

[1] Nivard (Charles-François), peintre de paysage, né à Nancy en 1744, agréé à l'Académie, le 29 mars 1783, mais sans devenir académicien; exposa aux Salons de 1783 à 1804 et fut chargé en l'an VIII de peindre les vues des ports de la République.

[2] Hermann (Jean), médecin et naturaliste, né à Barr le 31 décembre 1738, mort le 8 octobre 1800, d'abord professeur d'histoire naturelle médicale, puis, en frimaire an III, professeur de botanique et de matière médicale à l'École de médecine de Strasbourg; lors des destructions relatées dans le procès-verbal du 6 germinal an III, il écrivit au département pour demander la conservation des statues de la cathédrale et réussit à recueillir un certain nombre de têtes mutilées qu'il déposa à la bibliothèque de la ville. (G. Delahache, *La cathédrale de Strasbourg*, p. 62.)

cathédrale de Strasbourg. Renvoyé aux sections d'architecture et de physique pour faire un rapport.

L'agent national près le district d'Angoulême communique la conférence qu'il a eue avec le citoyen Bourgon, relativement à la collection de bois étrangers qu'il a apportés de Cayenne. Le directoire est chargé d'inviter le Comité d'instruction publique à statuer promptement sur la lettre qui lui a été également adressée par Bourgon et l'agent national du district d'Angoulême.

La Commission des travaux publics envoie le reçu du dictionnaire géographique de La Martinière, en six volumes, tiré du Dépôt des Cordeliers et provenant de la bibliothèque du médecin Thierry, pour le service du Bureau des relations extérieures.

Le Bureau du Domaine national annonce que, malgré les recherches qu'il a faites relativement à une boîte renfermant des. . ., etc., il n'a pu se procurer des éclaircissements sur cet abus; il invite en conséquence celui des membres de la Commission qui a connaissance de ce fait, à lui communiquer des renseignements certains. La Commission passe à l'ordre du jour.

L'agent national du district de Tonneins-la-Montagne, département de Lot-et-Garonne, envoie cinq tableaux formant le relevé général de tous les livres provenant des émigrés, déportés et condamnés dans ce district. Renvoyé à la section de bibliographie.

La Commission renvoie aux commissaires chargés de l'ouverture des caisses arrivées de la Belgique la demande de la citoyenne de Wailly, qui réclame une caisse et un baril renfermant du sucre, du café et autres objets de ménage, que lui envoie son mari.

La Commission renvoie à la section de physique l'arrêté du Comité d'instruction publique qui l'autorise à délivrer à la Commission des relations extérieures les objets de physique demandés par elle, et qui se trouvent dans les dépôts.

David Le Roy, au nom des sections de sculpture et d'architecture, fait un rapport sur seize colonnes de marbre veiné que le citoyen Wailly propose de céder à la République, sur le pied de 5,000 livres chacune. Il en résulte que ces colonnes ont, particulièrement dans ce moment, une valeur bien plus grande que le prix qu'il en demande; qu'elles forment une collection unique, qu'elles peuvent être employées très avantageusement dans la décoration d'un édifice national. Il pro-

pose d'inviter le Comité à en faire l'acquisition[1]. Cette proposition est adoptée.

Le citoyen Belin est invité à insérer dans son rapport sur la nécessité d'établir une agence ambulante d'artistes conservateurs les observations de plusieurs membres sur les avantages de cette mesure, et à représenter le tout à la prochaine séance.

Dardel, Dupasquier et Foucou font un rapport dont la Commission avait été chargée par le Comité d'instruction publique sur la pétition du citoyen Stouf, qui propose de métamorphoser une statue de Vincent de Paule, dont il avait été chargé par l'ancien gouvernement, en une figure symbolique de la Vérité qui, cherchant le jour, se débarrasse de son voile et découvre l'innocence opprimée. Les conclusions du rapport sont qu'il soit accordé à cet artiste une somme de 3,000 livres pour faire un nouveau modèle. La Commission adopte ces conclusions et arrête le renvoi du rapport au Comité.

Le citoyen Bonvoisin annonce que toutes les démarches qu'il a faites pour découvrir l'existence d'une chimère, qui avait été annoncée devoir se trouver chez Lenoir-Dubreuil, n'ont servi qu'à convaincre que cette chimère n'existait point en statue dans cette maison ; elle a été vendue par le commissaire de l'Agence nationale.

Un rapport des sections de peinture et de fortification sur les plans de fortifications faits par Schemele, tambour à l'armée de Sambre-et-Meuse, est renvoyé au Comité d'instruction publique avec invitation de répondre au Conseil d'administration de Cologne que ce jeune homme ne peut développer plus avantageusement ses talents naissants qu'aux armées, où il se trouve des ingénieurs capables de le former.

Desfontaines est chargé de faire un rapport sur l'offre que fait un citoyen de céder à la Nation l'orangerie de Philippe Capet[2], à Maisons-sur-Seine.

La section des machines est chargée de faire transporter aux dépôts les bois d'acajou et autres qui peuvent servir à faire des modèles, et qui se trouvent dans la maison Boutin.

[1] D'après le rapport en question, signé Lannoy, Foucou, Scellier, David Le Roy, ces colonnes sont estimées 9,000 livres chacune. Les auteurs du rapport proposent de destiner les dites colonnes à la décoration d'une des salles de la Convention (F[17] 1265).

[2] Charles-Philippe, comte d'Artois, possesseur du château de Maisons-sur-Seine ou Maisons-Laffitte, bâti par Mansard.

Dufourny expose ses inquiétudes sur la conservation de l'inscription placée sur le piédestal d'une croix, dans une petite plaine, auprès de Josselin, en Bretagne, dans laquelle s'est donné le mémorable combat entre trente Bretons et trente Anglais, qui décida du sort de la Bretagne [1]. Le directoire est chargé d'écrire aux administrateurs du district de Josselin pour leur demander des renseignements sur cette inscription [2].

Le même citoyen annonce qu'il doit se trouver chez Boutin des papiers de la Chine, de 15 pieds de long sur 6 à 7 de large. Cet avis sera communiqué aux commissaires chargés d'aller dans cette maison.

Lenoir est invité à prendre des renseignements sur une pendule de Lepaute, qui a été vendue dans la commune de Franciade, à un prix de beaucoup inférieur à sa valeur.

Naigeon dépose son cachet, conformément à l'arrêté du 15 pluviôse, et la Commission arrête qu'il sera remis au citoyen Peyron, de la section de peinture.

Bonvoisin dépose le récépissé du citoyen Massard qui reconnaît avoir reçu en bon état le tableau de David, représentant *Socrate prêt à boire la ciguë*, conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique [3].

Plusieurs mémoires de dépenses, présentés par les citoyens Richard Poirier, Barbier, membres de la Commission temporaire des arts, sont renvoyés au directoire.

Un mémoire de serrurerie, pour ouvrage fait au Dépôt de musique, est renvoyé à l'expert.

[1] Il s'agit du combat des Trente, livré le 27 mars 1352 sur le territoire de la Croix-Helléan, canton de Josselin.

[2] Le 18 germinal an III, les administrateurs du district de Ploermel transmettaient à la Commission des arts une lettre, datée du 27 ventôse, dans laquelle l'ingénieur des travaux publics de l'arrondissement de Ploermel informait l'administration de ce district que la croix sur la base de laquelle était gravée l'inscription en question se trouvait totalement démolie, et que les pierres en étaient «tellement éparses et mutilées» qu'il serait très difficile de la rétablir; que cependant il s'assurerait s'il était possible de la reconstituer, du moins en partie (F[17] 1044). — Actuellement, «à mi-chemin entre Ploermel et Josselin, se trouve une croix moderne dans la base de laquelle est encastrée une pierre provenant d'un monument plus ancien et portant une inscription destinée à conserver le souvenir du combat des Trente.» (Rosenzweig, *Dictionnaire archéologique du Morbihan.*)

[3] L'arrêté en question est du 24 pluviôse. Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 487.

Une lettre de la Commission des travaux publics, relative à une couronne en fer, à fleurons dorés, qui se trouve à Morimont, district de Bourbonne, est renvoyée à la section de mécanique, pour faire un rapport.

Sur le renvoi fait par le Comité d'instruction publique d'une pétition des citoyens René Michalet et Jacques Clerc, ci-devant professeurs de dessin à Lyon, tendant à établir dans cette commune une école de dessin pour les étoffes, où l'on enseignerait à dessiner et peindre les fleurs d'après nature, et à composer des dessins de divers genres, pour chaque fabrique, et dont lesdits artistes se proposent pour professeurs, la Commission, sur la proposition du représentant du peuple Romme, combattue par plusieurs membres, arrête que, pour se renfermer dans les bornes de son institution, elle déclarera au Comité qu'elle ne peut, sans outrepasser ses pouvoirs, s'occuper, même sur renvoi ou invitation du Comité, d'objets étrangers à ses fonctions, qui consistent uniquement à inventorier, recueillir et conserver; et, en conséquence, renvoie la pétition des citoyens Michalet et le Clerc (*sic*) à la Commission d'agriculture et des arts.

La section des fortifications et machines de guerre dépose les inventaires de différents modèles trouvés dans la maison de l'émigré Thiboutot et chez Desonnettes[1].

L'héritier dépose l'inventaire des objets d'histoire naturelle trouvés en la maison de la condamnée Marbeuf; Richard dépose celui des oiseaux du condamné Labrousse.

Peyron remet l'inventaire des objets mis en réserve par lui chez d'Estaing[2].

[1] Inventaire des objets d'art mécanique provenant de Desonnettes, fait par Beuvelot, le 4 pluviôse (F17 1274). — Inventaire de différents modèles d'affûts exécutés en petit sur différentes proportions, provenant de la maison de l'émigré Thiboutot, par Dupuy et Beuvelot, 28 pluviôse (F17 1164).

[2] Chez le condamné d'Estaing (Charles-Henri), ancien amiral, condamné le 9 floréal an II (W 354, n° 737), rue du Roule, dans la maison dite La Chaumière, Belin-Ballu et Peyron ont fait les constatations suivantes : « C'est à la section de géographie et de marine à prendre connaissance de la plus grande partie des objets que nous y avons trouvés.

« Les tableaux à l'huile sont au nombre de cinq; ils sont peu remarquables par leur mérite, ils peuvent être plus utiles pour l'instruction et c'est sous ce rapport que nous les avons mis à part (le siège de Gibraltar, un combat naval, deux vues de la ville de Tours et le portrait de Washington). — 14 vues de différents parages de la Chine nous ont paru mériter plus d'attention, . . ., elles sont peintes à gouache. . .

Lenoir et Mercklein déposent l'inventaire des instruments de physique provenant de l'émigré De Vouge, de Passy [1].

Beljambe remet la note des objets de gravure requis chez le condamné Gouffé [2] et l'inventaire estimatif des objets d'arts réclamés par la veuve Custine, conformément à un arrêté du Bureau du Domaine [3].

Naigeon dépose l'état des objets entrés dans le Dépôt de la rue de Beaune dans la troisième décade de pluviôse.

La section des Dépôts littéraires dépose l'inventaire de la bibliothèque de la ci-devant Académie de santé.

SÉANCE DU 5 VENTÔSE

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (23 FÉVRIER 1795).

Demande du district de Tonnerre. – Difficultés éprouvées par Barthélemy et Debure en ce qui concerne l'ouverture des caisses. – Médailles à remettre au citoyen Émery. – Lettres des citoyens Hombourg, Bonafos et Laforet. – Arrivée à la Bibliothèque nationale des caisses envoyées de Cologne. – Effets à enlever chez Lacour. – Figuiers se trouvant chez Boutin, dont la vente s'impose. – Bibliothèque du château de Brecey au district de Mortain. – Demande de Mulot. – Pétition du citoyen Chaise. – Demande d'emploi formée par le citoyen Sinfray. – Plombs de la toiture de la cathédrale de Chartres. – Demande de la citoyenne Métoyen, institutrice des Sourdes-Muettes. – Loi du 4 pluviôse relative au traitement des fonctionnaires. – Lettres et envois des districts de Verdun, Arbois. – Offres de service du citoyen Blanquart. – Objets d'his-

En outre, 56 plans d'arsenaux et marines..., 36 vues à l'encre de la Chine des expéditions de d'Estaing en Amérique et dans les Indes, et des plans de marine. — 16 autres plans de marine. — 4 estampes représentant des actions maritimes. — Plusieurs cuivres gravés qui représentent des objets de marine. — Une petite presse d'imprimerie en taille douce. — 30 grandes boîtes de machines propres pour les signaux. — 58 autres plus petites. — 1 graphomètre dans sa boîte. — 1 lunette d'approche. — 5 armoires remplies de papiers concernant la marine, des atlas et des livres... » 30 pluviôse (F[17] 1269).

[1] Inventaire des instruments de physique provenant du mobilier de l'émigré De Vouge, de Passy, 26 pluviôse an III (F[17] 1219).

[2] Gouffé (Thomas), homme de loi, condamné à mort le 29 floréal an II (W 354, n° 737).

[3] «Note des objets de gravure requis chez le condamné Gouffé», 27 pluviôse, et «Note et estimation des objets d'art réclamés par la citoyenne veuve Custine...», 29 pluviôse (F[17] 1269). Les objets réclamés par Mme de Custine consistent principalement en portraits de famille, peints par Greuze et Mme Vigée Le Brun.

toire naturelle à Brienne. – Livres inutiles pour la refonte des papiers. – Envoi d'exemplaires de l'instruction à faire au district de Rouen. – Marbres provenant des églises. – Renouvellement des membres du directoire. – Inventaire de musique à faire chez Corberon. – Arrêté de la Commission, relatif à la limitation de ses attributions, rapporté. – Rapport à faire sur les réparations demandées pour le Dépôt littéraire de la rue de Lille. – Caisses venant de Maestricht. – Somme allouée à Percier pour son dessin du tombeau de Dagobert. – Rapport sur la nécessité d'une agence ambulante. – Objets à examiner chez d'Havrincourt. – Traitements des portiers des Dépôts. – Demande du citoyen Hoccreau. – Propositions faites par Jacquin. – Rapport sur un procédé industriel du citoyen Lebègue. – Rouleau de cartes géographiques déposé par Beljambe. – Inventaire des peintures examinées chez Osselin. – Catalogues de bibliothèques d'émigrés. – Catalogues et notes remis par Ameilhon, Lebrun et Bruni.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique demande à la Commission si elle est d'avis d'envoyer à Tonnerre un quart de cercle, pour prendre les hauteurs du soleil, et réparer le gnomon établi dans l'église de l'hôpital de cette commune. Cette demande a été faite au Comité par le district de Tonnerre et le représentant du peuple Maure [1]. La section de physique est chargée de faire un rapport sur cet objet.

Les citoyens Barthélemy et Debure, chargés de l'ouverture des caisses arrivées du dehors, feront un rapport sur les difficultés qu'ils éprouvent à ouvrir ces caisses dans le lieu où elles ont été déposées provisoirement.

Le directoire est chargé de faire au Comité d'instruction publique un rapport sur la demande du citoyen Tronquoy, qui réclame pour le citoyen Émery [2], ci-devant supérieur du séminaire Sulpice, des médailles dont le Comité de sûreté générale a ordonné la remise par arrêté du 23 pluviôse.

Le directoire est chargé de prendre auprès du citoyen Hombourg, dit Villers, gardien des scellés du ci-devant séminaire Sulpice, des

[1] Maure (Nicolas), épicier à Auxerre, ancien administrateur du département, député de l'Yonne à la Convention nationale.

[2] Émery (Jacques-André), supérieur du grand séminaire de Saint-Sulpice, arrêté une première fois le 19 mai 1793, mis en liberté le 31 mai, réincarcéré le 13 juillet, comparut le 14 août devant le Tribunal révolutionnaire, et ne fut mis en liberté que le 25 octobre 1794. (Voir Abbé Delarc, *L'Église de Paris pendant la Révolution française*, t. III, p. 7.)

renseignements positifs sur les faits contenus dans la lettre qu'il écrit à la Commission temporaire des arts [1].

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre des citoyens Bonafos, professeur de botanique, et Laforet, professeur de physique expérimentale à Perpignan : ils proposent d'envoyer trois dessins du planétaire du physicien Rocheblave. Renvoyé à la section de physique.

Le citoyen Van Praet [2], secrétaire de la Bibliothèque nationale, certifie avoir reçu en bon état les caisses envoyées de Cologne, sous la conduite du citoyen Joseph Cousté. La Commission arrête que cette attestation sera mentionnée en son procès-verbal, et qu'extrait en sera délivré au citoyen Cousté, adjudant, et au citoyen Lallemant, charretier dans les transports militaires.

La Commission autorise le citoyen Nadreau à se transporter chez Lacour, condamné, à l'effet d'enlever et de transporter dans les Dépôts les objets réservés par la section de peinture et mentionnés dans l'inventaire certifié conforme qui lui sera remis.

La Commission invite le Comité d'instruction publique à autoriser la vente de cinquante figuiers qui se trouvent chez Boutin, et dont le mauvais état des caisses nécessiterait une dépense plus onéreuse que profitable aux arts et à l'instruction.

Il sera demandé au district de Mortain quelles mesures de conservation il a pris relativement à la bibliothèque du ci-devant château de Brecey [3], et s'il ne juge pas convenable de la faire transporter au dépôt du district.

Le citoyen Mulot invite la Commission à écrire à l'administration des hôpitaux et à l'économe de la Maison des Élèves de la Patrie, pour lui faire la demande de trois petites pièces, tant pour le conservateur que pour le gardien du Dépôt littéraire établi dans cette maison, et à autoriser l'expert de la Commission à faire les réparations nécessaires, ce qui est d'autant plus urgent que les travaux bibliographiques doivent incessamment être mis en activité, suivant le vœu du Comité d'instruc-

[1] Cette lettre, renseignant sur l'état des scellés au séminaire Saint-Sulpice, se trouve sous la cote F17 1240, n° 23.

[2] Van Praet (Joseph-Basile-Bernard), bibliographe belge, né à Bruges le 27 juillet 1754, mort à Paris le 5 février 1837, entra en 1784 à la Bibliothèque du Roi, comme écrivain attaché à la garde des imprimés, et en novembre 1794 fut nommé avec Capperonnier garde par intérim des imprimés, poste où il fut confirmé par décret de la Convention d'octobre 1795.

[3] Brecey, Manche, arr. d'Avranches, où se trouvait un château des XIIe et XVIe siècles.

tion publique. La Commission renvoie cette lettre au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition du citoyen Louis-Auguste Chaise, qui désire être employé comme dessinateur. Renvoyé aux commissaires chargés des pétitions.

Le même Comité renvoie la demande du citoyen Sinfray, qui désire être employé à la tête de quelques Dépôts littéraires. Renvoyé aux mêmes commissaires.

Le Comité d'instruction publique demande l'avis de la Commission sur une lettre de la Commission des poudres, qui lui a été renvoyée par le Comité de salut public, avec invitation de faire connaître sa décision, sur le refus de l'agent national de Chartres de consentir à la descente des plombs qui couvraient la ci-devant cathédrale, dont les arts réclament la conservation[1]. Le directoire est chargé de communiquer au Comité tout ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour pour obtenir la conservation de ce superbe édifice, et pour ne point entraver les opérations de la Commission des poudres.

La Commission renvoie aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle un mémoire présenté au Comité d'instruction publique par la citoyenne Métoyen, institutrice des Sourdes-Muettes, qui désire être employée à fixer sur la soie les espèces les plus brillantes d'entre les oiseaux que l'on conserve au Jardin des Plantes.

La Commission exécutive de l'instruction publique écrit que la loi du 4 pluviôse, qui accorde une augmentation de traitement aux fonctionnaires employés aux administrations civiles, ne peut aucunement s'appliquer à des établissements temporaires ou particuliers, quoique salariés par la République; qu'en conséquence, elle a retranché des états l'augmentation que quelques-uns des gardiens des dépôts y avaient compris, sauf à eux à réclamer auprès du Comité d'instruction publique. La Commission renvoie cette lettre au Comité d'instruction publique pour se concerter avec le Comité des finances, chargé de statuer sur les réclamations de ce genre.

L'Agence des monnaies prévient la Commission temporaire qu'elle peut envoyer chercher, quand il lui plaira, les caisses dont elle a besoin

[1] Lettre de la Commission des armes, poudres... au Comité de salut public, 4 pluviôse (F17 1048).

pour l'emballage des différents objets d'histoire naturelle. Renvoyé aux sections de minéralogie et d'histoire naturelle.

L'administration de Verdun écrit qu'elle a nommé à la place de bibliothécaire-archiviste du district de Verdun le citoyen Demangeot, et prie la Commission de donner son assentiment à cette nomination [1].

Le citoyen Blanquart offre au Comité d'instruction publique ses services pour concourir aux progrès de la météorologie. Dans le cas où ses services seraient agréés, il demanderait plusieurs instruments dont il donne la note. Il joint le premier tableau de ses observations météorologiques, faites dans le voisinage de Calais. La Commission, à laquelle le Comité demande son avis, charge la section de physique de faire un rapport.

Les administrateurs du district d'Arbois, département du Jura, annoncent qu'ils viennent de prendre des mesures actives pour avoir des renseignements sur les tableaux des églises dont on a vendu les effets [2].

La section d'histoire naturelle est chargée de faire un rapport sur les mesures indiquées par la Commission exécutive de l'instruction publique, pour la conservation des objets d'histoire naturelle qui se

[1] Par leur lettre du 29 pluviôse an III, les administrateurs du district de Verdun envoient copie de la délibération qu'ils ont prise en faveur de Jean-Baptiste-Sébastien Demangeot, ex-bénédictin, « nommé à la place de bibliothécaire-archiviste du district de Verdun depuis la Révolution, victime de l'oppression sous le règne de la Terreur, mais reconnu innocent sous celui de la justice et de l'humanité. Il nous a paru, disent-ils, d'autant plus digne de notre confiance que, par la suite des malheurs qui ont écrasé ses proches, ce n'est plus un célibataire, mais un père de famille, chargé d'une mère, âgée de 84 ans, et de trois neveux et nièces qui ont perdu leur mère et leur oncle, condamnés par un jugement... » (F17 1044). — Demangeot (Dom J.-B.-Sébastien), né à Verdun, mort le 30 août 1830, fut réintégré dans la place de bibliothécaire-archiviste le 28 (ou 29) pluviôse an III. Le 9 nivôse an IV, l'administration du département lui alloua, outre son traitement de 1,200 livres, une livre et demie de pain par jour. Nommé le 14 brumaire an V bibliothécaire de l'École Centrale, dont il était le directeur, il fut remplacé le 12 octobre 1803.

[2] « Malgré les recherches que nous avons faites dans les procès-verbaux de vente d'effets des ci-devant églises, écrivent les administrateurs d'Arbois, le 27 pluviôse, nous n'avons rien trouvé qui justifie le reproche de vandalisme qu'on fait aux officiers municipaux de notre ressort. Au contraire, dans cette commune, chef-lieu de district, tous les tableaux provenant des ci-devant églises ont été réunis dans un seul local, quoique, sur la quantité qui s'y trouve, il n'y en ait que deux ou trois qui valussent la peine de conserver (*sic*). Nous venons de prendre des mesures actives pour avoir des renseignements sur les tableaux des églises dont on a vendu les effets. Au reste, dans les églises de campagne, à l'exception des cuivres, argenterie, linges et ornements, on n'a presque rien encore distrait » (F17 1239).

trouvent à Brienne, chez Loménie, et qui se dégradent faute de soins et de connaisseurs.

La section de bibliographie et le citoyen Millin feront un rapport sur le mode lent et vicieux, employé jusqu'à ce jour, pour inventorier les livres de toutes les bibliothèques nationales de la République. Ils présenteront aussi leurs vues sur les moyens de déterminer quels sont les livres inutiles dont on pourrait disposer pour la refonte des papiers, d'après la demande formée plusieurs fois par la Commission d'agriculture et des arts et l'arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 22 pluviôse.

Il sera envoyé au district de Rouen trois exemplaires de l'instruction de la Commission, conformément à la demande de l'agent national de ce district.

La Commission des travaux publics invite celle des arts à s'adresser à celle des revenus nationaux pour obtenir les marbres à réserver parmi ceux provenant des églises Eustache, Laurent et Lazare. Renvoyé aux sections de sculpture et d'architecture.

Les procès-verbaux des séances du directoire sont lus et adoptés.

Conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique sur l'organisation du directoire, la Commission procède au renouvellement par moitié des membres qui le composent; les citoyens sortants sont les citoyens Buache, David Le Roy et Janvier. Ceux qui les remplacent sont les citoyens Mentelle, Millin et Beljambe.

La Commission arrête que le citoyen Rousseau fera de nouveau l'inventaire des objets de musique qui se trouvent chez Corberon, et les fera transporter, conformément à la loi, dans le Dépôt de musique, rue Bergère.

Sur la proposition faite par le directoire de rapporter l'arrêté de la dernière séance par lequel la Commission déclarait au Comité d'instruction publique que, se renfermant dans les bornes de son institution, elle ne pouvait se charger de faire des rapports, ni donner son avis sur les pièces qu'il lui renvoyait, dont le but n'était point la réunion et la conservation des objets propres à l'instruction publique, la Commission rapporte unanimement l'arrêté.

La section de zoologie n'étant composée que de deux membres, qui, chargés de fonctions publiques, ne peuvent donner aux travaux de la Commission tout le temps qu'ils exigent, surtout dans ce moment, pro-

pose à la Commission de présenter à l'acceptation du Comité d'instruction publique, le citoyen Cuvier, naturaliste, du département de la Seine-Inférieure. Cette proposition est adoptée.

Le directoire présentera au Comité un rapport sur les réparations urgentes et les mesures sollicitées par Serieys, conservateur du Dépôt littéraire de la rue de Lille.

Un citoyen demande où il doit conduire un convoi d'objets d'histoire naturelle, qu'il a été chargé d'escorter de Maestricht à Paris. La Commission arrête que ces caisses seront déposées au Muséum d'histoire naturelle.

Les commissaires nommés pour estimer le prix à allouer au citoyen Percier pour le dessin du tombeau de Dagobert, pensent qu'il doit lui être payé 1,200 livres. La Commission arrête que le Comité sera invité à adopter les conclusions de ce rapport.

La Commission entend le rapport de ses commissaires[1] sur la nécessité d'organiser près la Commission temporaire des arts une agence ambulante, chargée de porter un œil vigilant sur toutes les parties de la France, de découvrir ce que l'esprit de rapine chercherait à lui dérober, d'éclairer l'ignorance qui méconnaît les trésors qui sont entre ses mains, d'arrêter cette fureur destructive qui se manifeste encore de temps en temps. Cette agence serait composée de vingt membres,

[1] D'après ce rapport très détaillé, daté du 30 pluviôse et signé Belin de Ballu, R.-J. Dardel, Leblanc, Peyron et J. Lengliez, c'est pour remédier à l'ignorance et à la négligence manifestées par les districts dans leur correspondance avec la Commission, que celle-ci propose la création d'une agence ambulante. La correspondance des districts, en général, ne renseigne pas ou renseigne mal la Commission des arts; et, au cours de ce rapport, celle-ci donne plusieurs exemples de l'insuffisance des renseignements qui lui sont parvenus au sujet des bibliothèques, tableaux et monuments de la ville et du district de Rouen, des livres et manuscrits des abbayes et couvents de la Normandie, des manuscrits de l'abbaye de Clairvaux, des manuscrits de Peiresc (district de Carpentras), des manuscrits et collections de Séguier à Nîmes, des objets d'arts et d'antiquités des villes de Metz, Toulouse. Le rôle des agents ambulants consisterait principalement : 1° à constater l'existence des monuments des arts et des sciences, principalement ceux sur lesquels les administrations de district n'ont point les yeux ouverts; 2° à prendre toutes les mesures nécessaires pour la conservation des objets d'arts et de sciences, et empêcher toute dégradation, faire rentrer tous les objets qui pourraient avoir été vendus indûment; 3° à réserver pour les muséums et pour les autres dépôts les tableaux, statues, gravures, livres, manuscrits, objets d'histoire naturelle, meubles et instruments qui, par leur rareté, par leur fini précieux, par leur importance, méritent de figurer dans les muséums et les grandes bibliothèques (F^{17} 1049).

nombre qui ne peut paraître trop grand, vu l'importance d'obtenir de prompts résultats et d'arracher les arts à des pertes irréparables. La Commission, adoptant les conclusions de ce rapport, arrête qu'il sera communiqué au Comité d'instruction publique, avec invitation de s'en occuper sans délai, et de prendre toutes les mesures qu'il jugera convenables pour que l'agence ambulante soit en pleine activité au 1er germinal prochain.

Les sections de peinture et de bibliographie sont chargées de se rendre chez d'Havrincourt[1], rue Dominique, pour y visiter et mettre en réserve les objets de sciences et des arts.

Sur la proposition du directoire, la Commission arrête qu'il ne sera accordé pour la garde des portes du Dépôt de Louis-la-Culture, comme pour celle de tous les autres Dépôts, qu'une somme de 1,000 livres, et que sur ces 1,000 livres il sera payé 700 livres au portier de la rue Antoine, et 300 livres à la portière de la rue des Prêtres. Ce traitement leur sera payé depuis le 1er nivôse, époque à laquelle ils ont cessé de recevoir leur salaire.

Le citoyen Naigeon dépose l'extrait du procès-verbal, collationné par le commissaire du Bureau du Domaine Liot, qui constate la remise au citoyen Morel-Chédeville des objets qui avaient été transportés de chez lui au Dépôt de la rue de Beaune. Ce reçu sera conservé au secrétariat.

Le citoyen Beljambe fait le rapport dont il a été chargé, d'après le renvoi du Comité d'instruction publique, sur la demande du citoyen Hoccreau, restaurateur d'estampes. D'après l'examen des talents de ce citoyen, il propose à la Commission d'inviter le Comité à l'employer, le plus promptement possible, à la restauration des estampes de la Bibliothèque nationale, comme le seul moyen de reculer l'époque de la destruction d'un nombre infini de chefs-d'œuvre de l'art. La Commission adopte cette proposition.

Les conclusions du rapport de la section de bibliographie sur les propositions faites par Jacquin sont ajournées jusqu'au rapport que doit faire sur sa mission le citoyen Jacquin lui-même[2].

Un rapport de la section d'histoire naturelle sur un mémoire du ci-

[1] Havrincourt (Anaclet-Henri-Cardevac, marquis d'), officier à l'armée des princes en 1792, gentilhomme de la Chambre du Roi.

[2] Voir ci-après le procès-verbal de la séance du 10 ventôse contenant l'exposé par Jacquin des dilapidations remarquées lors de son séjour à Metz.

toyen Lebègue, qui présente le moyen d'employer l'ortie rouge dans la corderie et la papeterie, est renvoyé au Comité d'instruction publique, qui doit savoir gré à ce citoyen d'avoir cherché à réveiller l'attention des habitants des campagnes sur un objet qui, sans être nouveau, peut être utile dans les circonstances actuelles.

Le citoyen Beljambe dépose un rouleau de cartes géographiques provenant de la maison . . . et qui étaient exposées à être vendues. Le directoire avertira la Commission des travaux publics qu'elle peut envoyer chercher ces cartes au secrétariat de la Commission des arts. Le même citoyen remet l'inventaire des objets de peinture requis chez Osselin [1] et une note [2] de renseignements sur les monuments d'arts

[1] Osselin (Charles-Nicolas), député de Paris à la Convention nationale, condamné le 8 messidor an II (W 397, n° 920). L'inventaire, par Beljambe, est intitulé : *Note des objets d'art requis chez Osselin, condamné, rue de Lille, n° 688.* Il comprend la nomenclature de plusieurs estampes, par Balechou, Porporati, Strange, etc., et de trois tableaux, plus un morceau de bois pétrifié (F[17] 1269).

[2] Dans ce rapport, daté du 20 pluviôse, Beljambe s'exprime ainsi : « J'ai compulsé il y a quelques jours ce qu'a écrit à la Commission temporaire des arts l'agent du district de Rouen et j'ai presque ri de la naïveté avec laquelle il déclare qu'il n'y a dans cette commune aucuns objets d'arts ni de sciences. Je ne soupçonne pas sa mauvaise foi : je le crois ignorant. On voyait à la ci-devant cathédrale de Rouen un magnifique tableau de Phil. de Champagne représentant *la naissance de Jésus-Christ* (c'est le chef-d'œuvre de ce maître); près de ce tableau, le tombeau de Brézé, gouverneur de Normandie, par L'Algarde, fameux sculpteur italien; vis-à-vis le tombeau de deux cardinaux d'Amboise. Ce lieu renferme beaucoup d'autres tombeaux. A la ci-devant paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, un beau tableau de Paul Farinati, représentant *L'Adoration des Rois.* (NOTA. Les tableaux de ce maître sont très rares. On n'en voit pas un seul dans la belle collection du Muséum de Paris.) — Aux ci-devant Capucins, une très belle *Descente de Croix*, par La Hire. Dans le même lieu, *Le Trépas de saint François*, par Jouvenet (ce tableau a beaucoup souffert de la négligence des Capucins). — Au ci-devant Oratoire, rue de l'Hôpital, un grand et beau tableau de La Fosse, représentant *Saint Jean prêchant dans le désert.* — Au Palais de Justice, un vigoureux plafond, peint par Jouvenet. Ce morceau est très recommandable, non seulement par la fierté de son exécution, mais par l'anecdote dont il est l'objet : Jouvenet, à la moitié de cet ouvrage, fut attaqué de paralysie à la main droite, et fut forcé de le finir de la main gauche, ainsi que cela est écrit en gros caractères sur les nuages qui traversent le tableau : *dextrâ paraliticus, sinistrâ pinxit.* — Aux ci-devant Augustins, rue Malpalu, un très bon tableau de Restout père, représentant *La Présentation au Temple.* (NOTA. Il n'y a pas à Paris un seul tableau de cet artiste de la beauté de celui-ci.) — A la ci-devant paroisse Saint-André de la ville, trois beaux tableaux représentant *Le Martyre du Saint*, par Deshayes. (NOTA. Un de ces tableaux surtout est d'un très grand caractère.) — A la ci-devant chapelle Saint-Maur, un tableau d'Albert Durer, et des vitres curieuses. — Aux Chartreux, plaine Saint-Julien, les belles vitres qui déco-

qui se trouvent dans le département de la Seine-Inférieure et notamment dans la commune de Rouen.

La section de bibliographie dépose les inventaires des livres trouvés chez le ci-devant duc d'Orléans, père et enfant[1], Lacour[2], Mandrillon[3], Poly[4], Vigneur[5], Laquéville[6], Leroy[7], horloger, et celui des livres trouvés dans la maison de détention des Carmes[8]. Elle annonce avoir fait transporter aux Cordeliers douze paquets, chacun de quarante-cinq exemplaires, des probabilités des décisions, appartenant au ci-devant marquis de Condorcet[9], et déposés aux Bernardins, dans le magasin du citoyen Moutard; de plus, sept exemplaires du même ouvrage.

raient le grand cloître; une grande *Résurrection*, peinte par Pierre; beaucoup de belles estampes qui ornaient les cellules; des livres d'offices manuscrits et ornés de peintures précieuses. — Bibliothèques et estampes : dans la plupart des couvents qui, à Rouen, étaient au nombre de soixante-cinq, au ci-devant collège, rue du Grand Maulevrier; — au ci-devant chapitre de la cathédrale, — chez le ci-devant archevêque, — à la ci-devant Chambre des comptes, — à la ci-devant Cour des aides, — aux ci-devant séminaires, — chez les émigrés de cette commune et chez ceux du département. (Nota. La ci-devant province de Normandie contient un très grand nombre d'abbayes, de couvents, châteaux, où il y aurait une immense récolte à faire en objets de peinture, sculpture, gravure, bibliographie, histoire naturelle, etc.» (F[17] 1270).

(1) Inventaire des livres trouvés chez le ci-devant duc d'Orléans, dit Égalité père, dans les petits appartements, remis au Dépôt de la rue Saint-Marc les 28, 29 nivôse et 5 pluviôse (2 cahiers, l'un de 230 articles, l'autre de 67) [F[17] 1198-1199, n° 53].

(2) Description des livres trouvés chez Lacour, condamné par la loi, rue Neuve-Eustache, remis au Dépôt de la rue Saint-Marc le 15 pluviôse : 24 articles (F[17] 1198-1199, n° 56).

(3) Inventaire des livres de Mandrillon, condamné, rue Neuve-Eustache, remis avec ceux de Lacour au Dépôt de la rue Saint-Marc le 15 pluviôse : 26 articles (F[17] 1198-1199, n° 54). — Mandrillon (Joseph), négociant en Hollande, ancien commissaire du Conseil exécutif, condamné à mort le 28 nivôse an II (W 308, n° 399).

(4) Description des livres trouvés chez l'émigrée Poly, rue de Vaugirard, n° 1348, comprenant 40 articles, remis aux Cordeliers le 27 pluviôse (F[17] 1195, n° 77).

(5) L'inventaire du condamné Vigneur ne comprend que 19 volumes des décrets de l'Assemblée constituante, portés aux Cordeliers le 25 pluviôse an III (F[17] 1195, n° 78).

(6) Suite des livres trouvés chez Laquéville, émigré, rue de Babylone, portés au Dépôt des Cordeliers le 26 pluviôse : 6 articles (F[17] 1195, n° 82).

(7) Inventaire des livres trouvés chez le citoyen Leroy, horloger, défunt, rue de la Huchette, portés au Dépôt des Cordeliers le 28 pluviôse (F[17] 1195, n° 76).

(8) Description des livres de condamnés par la loi et trouvés dans la maison de détention des Carmes, faite le 22 pluviôse, remis au Dépôt des Cordeliers avec ceux de Poly le 27 pluviôse, comprenant 9 articles (F[17] 1195, n° 74).

(9) L'ouvrage de Condorcet dont il est question parut en 1785 sous le titre : *Essai sur l'application de l'analyse aux probabilités des décisions rendues à la pluralité des voix*, in-4°.

Ameilhon remet le catalogue des manuscrits de la bibliothèque des ci-devant religieux dits Blancs-Manteaux[1].

Lebrun dépose l'inventaire des tableaux, sculptures, marbres, instruments de physique et mécanique, déposés dans la maison du collège de l'Oratoire, du district de Niort, département des Deux-Sèvres.

Bruni dépose la note des instruments de musique provenant de la femme Marbeuf, à Chaillot et à Paris; de Coquet, de Corberon, et de la maison des Anglaises, rue de Lourcine[2].

SÉANCE DU 10 VENTÔSE

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (28 FÉVRIER 1795).

Demande d'ouvrages sur l'art vétérinaire par le citoyen Huzard. – Frais de transport de gravures dus au citoyen Deroy. – Note de Millin sur des manuscrits anciens et monuments d'Avignon. – Tableaux à retirer de la maison Aclocque. – Demande d'un local pour placer les objets de minéralogie qui sont dans des caisses. – Dénonciation contre Lebrun, Lengliez et Calandrin. – Instruments de physique à transporter au cabinet des Écoles de santé. – Rapport sur les restaurations à faire à l'église Saint-Gervais. – Lettres et envois des districts de Vitry, Baume, Pithiviers. – Lettre de la municipalité de Fontainebleau. – Mémoire du citoyen Lombard. – Réponse à une réclamation de cartes par le citoyen Calon. – Devis d'un orgue destiné au Panthéon. – Levée des scellés au Palais de Justice. – Demande du citoyen Charpentier, mécanicien aux Gobelins. – Pétition de la citoyenne Bouthillier. – Ouvrages d'histoire naturelle remis au

[1] L'inventaire des manuscrits de la bibliothèque des ci-devant religieux dits Blancs-Manteaux, qui se trouvent maintenant dans le Dépôt de Louis-la-Culture, remis par Ameilhon, le 5 ventôse an III, à la Commission temporaire des arts, comprend 184 articles, tant manuscrits proprement dits que portefeuilles (F[17] 1197, n° 1).

[2] Inventaire des instruments de musique trouvés chez la femme Marbeuf à Chaillot (1 forte-piano, 1 clavecin, 1 guitare, 1 violon), et chez la même à Paris, faubourg Saint-Honoré (1 forte-piano de Sébastien Erard, 1 harpe, 1 violoncelle, 1 vielle), déposés rue Bergère les 28 et 29 pluviôse. — Inventaire des instruments de musique, appartenant au condamné Coquet, trouvés à la maison d'arrêt des Carmes et déposés rue Bergère le 23 pluviôse (1 forte-piano d'Erard, 2 violons, 1 alto, 3 flûtes). — Inventaire des instruments de musique trouvés chez d'Ecquevilly père, émigré, maison Corberon, rue Barbette, déposés le 4 ventôse (1 violoncelle, 1 violon). — Inventaire des instruments de musique trouvés à la maison des Anglaises, rue de Lourcine, appartenant au condamné Saint-Pern, déposés le 2 ventôse (1 clarinette) [F[17] 1054, n° 3].

Muséum. – Collection de bois de Cayenne. – Transport à la Bibliothèque nationale de plusieurs livres de chez Capet. – Envoi au Muséum d'histoire naturelle d'un ouvrage de Martyn. – Lettre de Bourdois, commissaire du Domaine. – Tableaux à mettre sur châssis. – Enquête sur la conduite du commissaire Hubaut. – Mémoire du citoyen Dechaux, professeur à l'École d'Alfort. – Catalogue des livres de Villiers du Terrage. – Bibliothèque d'Artois. – Demande de livres par l'Agence des mines. – Compte du citoyen Buache, caissier. – Tableaux à l'hôtel de Brienne. – Commissaires artistes de Versailles assimilés aux membres de la Commission. – Baume trouvé chez Choiseul-Goufflier remis au Muséum d'histoire naturelle. – Explications de Jacquin sur sa dénonciation touchant les dilapidations commises dans le district de Metz. – Examen de quinze vases précieux provenant de la Belgique. – Fauteuil de Couthon à faire réintégrer dans les Dépôts nationaux. – Lettre de l'ingénieur Foucherot. – Réclamation de dessins coloriés par le citoyen Robert. – Tombe de Frédégonde. – Objets d'arts arrivés de la Belgique. – Commissaire à envoyer à Brienne. – Marbres à transférer dans la chapelle de la Vierge du Gros-Caillou. – Lettre de l'architecte Hubert au sujet de ses travaux à la Sorbonne. – Objets d'arts du condamné Laborde à Méréville. – Note des livres fournis aux Commissions. – Lettre de Serieys. – Visite des objets d'arts de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. – Demande du citoyen Migneron, fabricant de blanc de plomb. – Offre de Magimel, libraire. – Lettre relative à la statue du Christ à Langeais. – Dégradations à Strasbourg. – Portraits retirés de l'Académie française. – Remise de blocs de marbre faite par Clodion. – Inventaires déposés par la section des Dépôts littéraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sur la demande du citoyen Huzard, qui tend à obtenir la remise des pièces, ouvrages et manuscrits relatifs à l'art vétérinaire et aux maladies épizootiques, conformément à l'arrêté du Comité de salut public, du 5 messidor, la Commission pense que Thillaye peut être autorisé à délivrer les livres et manuscrits détaillés dans l'inventaire annexé au présent arrêté. Le Comité d'instruction publique sera invité à adopter cette proposition [1].

Le directoire est chargé de rembourser au citoyen Deroy les 100 livres de frais pour le transport de seize belles gravures, riche-

[1] Le 18 ventôse, la Commission des arts était autorisée par le Comité de salut public à délivrer à Huzard, son agent, lesdits ouvrages, provenant de l'ancienne Société de médecine, pour être remis à la Société d'agriculture et des arts (F[17] 1049). Sous la même cote, se trouvent le bordereau des ouvrages demandés, dressé par Thillaye, un extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public et un extrait du registre des délibérations de la Société d'agriculture relatifs au même objet.

ment encadrées, représentant les conquêtes de l'Empereur de la Chine[1], qui ont été déposées au secrétariat de la Commission temporaire des arts, conformément à une lettre de la Commission des revenus nationaux.

Le citoyen Millin communique une note de renseignements sur plusieurs anciens manuscrits précieux, sur des chartes historiques et des monuments d'architecture, d'antiquités, qui se trouvent à Avignon, et sur les dégradations qu'ont éprouvés, dans cette commune, des objets qui excitent les regrets des artistes. Il annonce aussi qu'il doit se trouver dans la ci-devant église de Semur plusieurs figures gothiques et une pyramide à jour, qui paraît être d'un seul bloc de pierre, ouvrage gothique et digne d'exciter l'attention de la Commission des arts. Le directoire est chargé d'écrire pour avoir des renseignements sur tous les objets mentionnés dans la note communiquée par le citoyen Millin.

Nadreau est chargé de faire transporter aux Dépôts nationaux des tableaux qui se trouvent sous les scellés dans la maison du citoyen Aclocque, rue du Harlay, n° 338 [2].

Le directoire est chargé d'écrire au Comité d'instruction publique pour l'inviter à demander au Muséum d'histoire naturelle de disposer un local propre à recevoir les objets de minéralogie, qui ne doivent point rester plus longtemps encaissés.

Le Comité d'instruction publique renvoie à la Commission deux pièces adressées par le Comité révolutionnaire du 4e arrondissement, formant une dénonciation contre les citoyens Calandrin, Lebrun et Lengliez, chargés par la Commission des revenus nationaux de l'estimation des objets destinés aux échanges. Ces pièces sont renvoyées au directoire.

Le conservateur des Écoles de santé, conformément à deux arrêtés des membres composant cette école, en date du 6 et du 9 ventôse, demande à être autorisé à faire transporter au cabinet des Écoles de santé les instruments de chimie et ceux de physique dénommés dans les

[1] Il s'agit des seize estampes représentant des sujets historiques de la Chine, dont les dessins, composés par les missionnaires Attiret, Damascenus, Sikelbar et Castillone, à Pékin, furent refaits en partie par Charles-Nicolas Cochin, graveur, né à Paris le 22 février 1715, décédé le 22 avril 1790, aux galeries du Louvre.

[2] La pétition du citoyen Aclocque est du 26 pluviôse (F17 1240).

deux inventaires annexés aux dits arrêtés. La Commission arrête que l'autorisation sera demandée au Comité d'instruction publique.

La section d'architecture est chargée de faire un rapport sur les restaurations que l'agent national annonce devoir être faites incessamment au portail de la ci-devant église Gervais [1].

Les administrateurs du district de Vitry-sur-Marne écrivent qu'ils ont nommé un artiste pour examiner et rendre compte des dégradations exercées sur deux tableaux par l'ex-administrateur Meunier. Renvoyé à la section de peinture.

La Commission renvoie à la section de peinture une lettre de la municipalité de Fontainebleau [2], qui présente le résultat des observations d'un commissaire artiste et d'un membre de la municipalité, chargés d'examiner l'état des tableaux provenant des églises et chapelles de son arrondissement.

La section d'histoire naturelle est chargée d'examiner un mémoire envoyé au Comité d'instruction publique par le citoyen Lombard, qui propose d'introduire en France le riz sec, le pois du Cap et un oiseau de l'Ile-de-France.

Il sera répondu au citoyen Calon, directeur du Dépôt général de la guerre, que les cartes qu'il réclame ont été effectivement inventoriées par Buache, chez Lavoisier, mais qu'elles ont été transportées à la Commission des travaux publics [3].

Les sections de musique, de physique et de mécanique sont chargées, d'après l'invitation du Comité, d'examiner le devis d'un orgue fait par Séjan et Balbastre, pour être placé au Panthéon.

Le Comité d'instruction publique fait passer à la Commission temporaire des arts une autorisation du Comité de sûreté générale, à l'effet

[1] A la séance du Comité d'instruction publique du 4 ventôse, le président donna lecture d'une lettre de l'agent national du département de Paris, relative à la suppression et démolition du troisième ordre du portail de Saint-Gervais. Le Comité décida que les citoyens Massieu et Bailleul se rendraient aux Comités des domaines et des travaux publics pour s'y concerter sur les mesures à prendre afin d'arrêter cette démolition; et il chargea son président d'écrire à ce sujet à la Commission des travaux publics et à l'agent national du département (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention...*, t. V, p. 514, 533).

[2] Lettre de la municipalité de Fontainebleau aux citoyens composant la Commission des arts, 30 pluviôse (F17 1044).

[3] Lettre du directoire au représentant du peuple Calon, en réponse à la lettre qu'il avait adressée le 25 pluviôse au Comité d'instruction publique; 16 ventôse (F17 1046.1240, n° 23).

de faciliter l'exécution de l'arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 8 pluviôse, tendant à faire lever les scellés qui ont été posés sur des tableaux et autres objets d'arts au Palais de justice. La Commission nomme le citoyen Peyron pour requérir la levée desdits scellés, inventorier lesdits tableaux et objets, et les faire transporter, s'il y a lieu, aux Dépôts nationaux.

Le même Comité renvoie la pétition du citoyen Charpentier[1], mécanicien aux Gobelins, qui demande à être nommé directeur du cabinet de Vaucanson. La Commission renvoie cette demande à celle d'agriculture et des arts, avec invitation d'employer ce citoyen, connu avantageusement par ses talents.

Le même Comité renvoie la pétition de la citoyenne femme divorcée Bouthillier, qui réclame plusieurs objets emportés dans la bibliothèque de son mari, peu intéressants pour les sciences et les arts, et précieux pour elle, et invite la Commission à donner son avis. Renvoyé à la section de bibliographie.

Le même Comité envoie son arrêté du 6 ventôse[2] par lequel il autorise la Commission temporaire des arts à remettre au Muséum d'histoire naturelle cinq ouvrages d'histoire naturelle désignés dans l'arrêté.

Le même Comité envoie son arrêté du 6 ventôse[3], par lequel il charge la Commission temporaire des arts de faire transférer au Muséum d'histoire naturelle la collection de bois de Cayenne, dont le citoyen Waubert, à Vincennes, est dépositaire, ainsi que le catalogue raisonné qui accompagne cette collection. La section d'histoire naturelle est chargée de mettre cet arrêté à exécution.

[1] Charpentier (François-Philippe), mécanicien du roi Louis XVI, dessinateur et graveur, né à Blois le 3 octobre 1734, mort le 22 juillet 1817.

[2] L'arrêté du 6 ventôse autorisait la Commission temporaire des arts à remettre au Muséum les ouvrages suivants : 1° *Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride*, etc., par Marc Catesby, Londres, 1771; 2° *Explication des planches de l'ouvrage sur les papillons d'Europe*, 1786, in-4°; 3° *Entomologie ou histoire naturelle des insectes*, par Olivier, 1790; 4° *Millers Dictionary*, London, 1768, 2 vol. in-fol.; 5° *Dictionnaire élémentaire de botanique*, par Bulliard, in-fol., ces trois derniers ouvrages provenant de Boutin; 6° *Recueil de 24 plantes très connues*, in-fol., tiré du cabinet de Senozan Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 534.

[3] D'après la teneur de cet arrêté, il s'agissait de la collection de bois de Cayenne réunie par Bourgon, ci-devant gouverneur de cette colonie, qu'il avait déposée chez Waubert en septembre 1793. Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux...*, t. V, p. 535, 619.

Le même Comité envoie son arrêté du 6 ventôse[1], portant que la Commission temporaire des arts fera remettre à la Bibliothèque nationale de Paris plusieurs des livres qui se trouvent à Versailles dans celle de Capet et désignés dans l'arrêté. La Commission nomme les citoyens Belin et Langlès pour mettre à exécution l'arrêté du Comité d'instruction publique et examiner de plus ceux des autres livres de la bibliothèque de Capet qui, à raison de leur rareté et de leur mérite, devraient se trouver à la Bibliothèque nationale.

Le même Comité envoie son arrêté du 6 ventôse, par lequel il autorise la Commission temporaire des arts à faire la remise au Muséum d'histoire naturelle de l'ouvrage de Martyn sur les coquilles de la mer du Sud, et qui se trouve dans la bibliothèque de Capet, à Versailles. Renvoyé aux mêmes commissaires.

Le district de Baume, département du Doubs, adresse le catalogue descriptif de trois tableaux et des principaux marbres provenant de l'église abbatiale de Baume. Il promet d'envoyer sous peu de jours le reste du travail des commissaires artistes. Renvoyé aux sections de sculpture et de peinture.

La Commission des travaux publics renvoie à celle des arts la lettre du citoyen Bourdois, commissaire du Domaine, qui lui offre les marbres provenant de la chapelle de la Maison du Champ de Mars et de la paroisse du Gros-Caillou. Renvoyé à la section de sculpture.

Le district de Pithiviers, département du Loiret, adresse le catalogue des livres et manuscrits, et l'extrait du procès-verbal d'enlèvement des livres d'agriculture, fait par le citoyen Gravelle, dans la bibliothèque de Lamoignon-Malesherbes.

[1] Cet arrêté ordonnait de remettre à la Bibliothèque nationale les ouvrages suivants de la Bibliothèque de Capet : 1° *Peregrinationes in Indiam orientalem et occidentalem*, 21 petits in-fol., reliés en maroquin violet (Bibl. nat., Réserve, nos 6370 et suiv.); 2° *Joseph*, poème, par Bitaubé, 2 vol. in-8°, imprimés sur vélin avec miniatures (Bibl. nat., Réserve, nos 2399-2400); 3° *Sophoclis tragœdiae*, éd. Brunck, in-4°, imprimé sur vélin (Bibl. nat., nos 1063-1066); 4° *L'Enfant de perdition*, etc. (Moralité nouvelle très fructueuse de *l'Enfant de perdition*, qui pendit son père et tua sa mère, à sept personnages, Lyon, P. Rigaud, 1608), pièce dramatique; (*Bibl. nat.*, Yf. Rés. 2918); 5° la Collection des auteurs *ad usum Delphini*, imprimée par Didot, sur vélin (Bibl. nat., nos 2599-2646); 6° manuscrit sur vélin enrichi de miniatures, représentant les batailles de Louis XIV (Bibl. nat., mss. français, nos 7891-7895, 5 vol. sur parchemin); 7° Livre d'heures de ce despote, manuscrit sur vélin avec miniatures (Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 535).

Le Comité d'instruction publique renvoie la liste des tableaux à mettre sur châssis, présentée par le citoyen Tinette, et invite la Commission à la communiquer au citoyen Lebrun. Renvoyé à la section de peinture.

L'Agence du Domaine annonce[1] qu'elle va prendre des informations sur la conduite de son commissaire Hubaut, qui a vendu des objets d'arts chez l'émigré Duchamp.

Le citoyen Dechaux, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, présente un mémoire où il expose la facilité de cultiver la plante d'onagre ou herbe aux ânes, et les avantages que l'on peut tirer de sa racine comme aliment. Renvoyé à la section d'histoire naturelle.

La section de bibliographie, chargée, par arrêté du 10 ventôse, d'examiner le catalogue des livres du citoyen Villiers du Terrage, dont la vente se fera à Versailles le 15 du présent mois, estime qu'il ne se trouve dans ce catalogue aucun ouvrage à retenir pour les bibliothèques nationales, à l'exception des cartes de Cassini. Ce rapport sera communiqué au Comité d'instruction publique pour en obtenir la ratification[2].

Le citoyen Poirier, membre de la section de bibliographie, annonce que, d'après l'invitation du citoyen Mousset, commissaire du Domaine, il a assisté à la clôture de l'inventaire de prisée de la bibliothèque du ci-devant d'Artois à l'Arsenal, et à la remise des clefs de cette bibliothèque entre les mains du citoyen Saugrain, qui en a été nommé conservateur par le Comité d'instruction publique et qui en a donné décharge[3]. Cette déclaration sera mentionnée au procès-verbal.

Les citoyens Molard et Ameilhon sont chargés d'examiner la demande

[1] Lettre du Bureau du domaine, 29 pluviôse (F[17] 1048).

[2] Le 14 ventôse, le Comité d'instruction publique ratifia les conclusions de la Commission des arts (F[17] 1049). Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 571.

[3] L'inventaire de la bibliothèque du comte d'Artois, qui avait été commencé le 3 mai 1793 par Jean-Baptiste Lefebvre de Villebrune, professeur au Collège de France, et Claude-Marin Saugrain, libraire, ancien garde des livres du comte d'Artois, ne fut clos que le 4 floréal an III. Par arrêté du Bureau du Domaine du 24 fructidor an II, Laurent-Charles Mousset, commissaire du Bureau du Domaine, fut investi de pouvoirs nouveaux pour reprendre et continuer l'œuvre de Saugrain, ce qu'il entreprit le 15 vendémiaire an III. En ventôse an III, Saugrain devint conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal au traitement de 250 livres, avec trois employés et deux garçons. (Voir Henry Martin, *Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal*, au tome VIII du *Catalogue des manuscrits* de cette bibliothèque, pages 366, 367, 374.)

de l'Agence des mines tendant à obtenir des livres qui avaient été mis à la disposition du jury des armes, qui est supprimé[1]. Ces livres manquent à l'instruction des élèves et seront d'une grande utilité au Conservatoire des arts et métiers.

Les citoyens Molard et Lannoy, chargés d'examiner les mémoires de dépenses du citoyen Buache qui exerçait les fonctions de caissier, annoncent que, sur les 10,000 livres mises entre ses mains, il a acquitté la somme de 5,167 livres 4 sols 8 deniers. Les 4,832 livres 15 sols 4 deniers restant ont été remis au citoyen Mentelle, chargé à l'avenir des dépenses urgentes.

Les citoyens Bonvoisin et Peyron sont chargés de se rendre incessamment au ci-devant hôtel de Brienne pour inventorier[2] et faire enlever quatre tableaux de Robert, lesquels seront transportés au dépôt.

La Commission temporaire des arts, chargée par le Comité d'instruction publique de donner son avis sur le traitement à allouer aux commissaires artistes de Versailles, arrête que le Comité sera invité à les assimiler en tout aux membres de la Commission temporaire des arts.

La Commission temporaire des arts arrête que des deux flacons de baume de la Mecque, qui ont été trouvés, rue Pagevin, chez Choiseul-Gouffier, l'un doit être déposé au Muséum d'histoire naturelle et l'autre à l'École de santé. Le Comité d'instruction publique sera invité à accorder son autorisation pour cette remise[3].

Le citoyen Jacquin, invité par les administrateurs du district de Metz à déduire les motifs qui l'ont porté à dénoncer des vols, dilapi-

[1] Le jury des armes et inventions de guerre, établi près de la manufacture des fusils de Paris, fut supprimé par décret du 14 pluviôse an III, et dut remettre à la Commission des armes et poudres tous les registres, papiers, mémoires et projets existant dans ses bureaux.

[2] L'inventaire en question, qui fut fait le 11 ventôse, mentionne en effet «quatre tableaux représentant des ruines d'architecture, par Robert, avec leurs moulures de bois doré, dont deux de 11 pieds 3 pouces de haut sur 6 pieds de large; les deux autres de 11 pieds de haut sur 5 pieds de large» (F17 1269). — Dans l'œuvre de Hubert Robert, peintre et graveur (1733-1808), on trouve indiqués, comme appartenant au comte de Brienne, les quatre tableaux suivants : 1° L'entrée d'un temple; 2° Portiques et colonnades au milieu de jardins entourés d'eau; 3° Une fontaine antique; 4° Un palais ruiné, sous l'arcade duquel on aperçoit la coupole de Saint-Pierre. Ces quatre tableaux figurèrent au Salon de 1779.

[3] L'autorisation en question fut donnée par le Comité d'instruction publique le 18 ventôse (F17 1049).

dations et dégradations commises dans ce district sur les objets de sciences et d'arts, fait part à la Commission des faits qui lui ont été dénoncés et qu'il a remarqués lui-même lors de son séjour à Metz. Il invite la Commission à réveiller l'attention des administrateurs, dont l'insouciance semble présager la perte totale de tout ce qui tient aux arts et à l'instruction. Renvoyé à la section de bibliographie [1].

Les sections de sculpture et des antiquités sont chargées de se transporter à la Caisse générale de la Trésorerie pour faire l'examen de quinze vases précieux, provenant de la Belgique, et que l'atelier monétaire a jugés dignes, par leur antiquité, de décorer le Muséum national des arts. La Commission exécutive d'instruction publique, qui communique cet avis, demande qu'on lui rende compte de la décision des commissaires [2].

La section de mécanique est chargée de poursuivre la rentrée, dans les Dépôts nationaux, d'un fauteuil élastique que Couthon s'était fait délivrer par les commissaires artistes de Versailles [3].

La Commission temporaire des arts renvoie aux sections de bibliographie et des antiquités une lettre du citoyen Foucherot qui donne des renseignements sur la collection de Choiseul-Gouffier.

[1] Dans un rapport au président de la Commission temporaire des arts, Jacquin faisait l'historique des vicissitudes auxquelles avaient été exposés depuis 1790 les livres provenant des établissements religieux du district de Metz; il donnait ensuite quelques détails au sujet des manuscrits, archives, collections et objets d'arts et de sciences. — Dans un autre mémoire, intitulé : «Observations particulières», Jacquin dénonçait les fonctionnaires publics dont la négligence était cause des dilapidations et destructions qui avaient eu lieu. — A ces deux documents sont joints deux extraits des registres des délibérations du district de Metz, deux lettres des administrateurs du district au citoyen Jacquin, «agent envoyé à Metz par la Commission des arts», et enfin une lettre de Jacquin aux mêmes administrateurs, concernant les dénonciations précédemment mentionnées (26 nivôse-29 pluviôse) [F17 1253].

[2] Les quinze vases d'argent dont il est question ci-dessus furent examinés par Barthélemy, Beljambe et Peyron, qui «ne les ont jugés remarquables, ni par le travail, ni par la forme, ni par une grande antiquité. Cependant, comme il importe pour l'histoire de l'art de conserver des monuments de tous les âges, et que les ravages du vandalisme ont détruit en France presque tous ceux que la République possédait en ce genre, ils ont pensé que ces vases, qui sont du XVIe siècle, qui, d'ailleurs produiraient tout au plus mille écus à la fonte, doivent être réunis au petit nombre de ceux que renferme déjà le Cabinet national des médailles». Ces vases y sont en effet conservés (F17 1049).

[3] On voit par une note de Fayolle, l'un des commissaires artistes de Versailles, que ce fauteuil provenait du mobilier de la femme de Ch.-Philippe Capet (le comte d'Artois); il fut déposé au garde-meuble et on demandait sa remise au Dépôt des machines de la rue de l'Université (F17 1274).

La réclamation du citoyen Robert de plusieurs dessins coloriés, sous verre, est renvoyée au Bureau du Domaine national, pour constater la propriété de ce citoyen.

Les citoyens Lenoir et Millin sont chargés de faire enlever de la ci-devant église de Saint-Germain-des-Prés la tombe de Frédégonde, en filigrane, et de la ci-devant église de Franciade deux tombes érigées à deux enfants de Louis IX[1].

D'après un rapport fait par les citoyens Barthélemy et Debure sur les inconvénients d'inventorier, à la Bibliothèque nationale, les objets d'arts arrivés de la Belgique, la Commission arrête que les caisses renfermant des objets d'histoire naturelle seront transportées au Muséum des plantes; celles renfermant des livres seront envoyées au Dépôt des Cordeliers, et celles qui contiennent des médailles seront transportées au secrétariat de la Commission. Les citoyens Barthélemy et Debure se livreront ensuite à l'examen et procéderont à l'inventaire des objets que renferment ces caisses, en présence des conservateurs de chaque dépôt.

La section d'histoire naturelle fait un rapport sur la nécessité d'envoyer, conformément à la demande de la Commission exécutive d'instruction publique, un commissaire à Brienne, district de Bar-sur-Aube, pour y dresser catalogue des objets relatifs à l'histoire naturelle et y faire le triage de ceux qui auront assez d'importance pour être transportés au Muséum[2]. Le Comité d'instruction publique est invité à adopter ces conclusions.

David Le Roy propose de faire transporter dans la chapelle de la Vierge du Gros-Caillou[3] les marbres qui se trouvent dans le cimetière

[1] La tombe de Frédégonde, plate, en mosaïque, qui existait à Saint-Germain-des-Prés en 1791, en fut retirée, transportée dans une cour au milieu de décombres : il fut question de la scier, pour en faire des carreaux. Voir un mémoire au sujet de la destruction des tombeaux de Saint-Germain-des-Prés dans nos *Procès-verbaux de la Commission des monuments*, t. II, p. 272, 273. — Les tombeaux des enfants de saint Louis, savoir Louis de France, son fils aîné, Blanche et Jean de France, morts en bas âge, se trouvaient dans l'abbaye de Royaumont; ils sont aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis. (Voir Paul Vitry et G. Brière, *L'Église abbatiale de Saint-Denis*, p. 116-118).

[2] La Commission d'instruction publique avait écrit le 3 ventôse à la Commission des arts pour attirer son attention sur le cabinet d'histoire naturelle de Loménie, à Brienne (F[17] 1043).

[3] Rapport de David Le Roy, 10 ventôse (F[17] 1265). — La chapelle du Gros-Caillou, qui devait servir d'église paroissiale, avait été édifiée et consacrée au culte en 1738.

de cette ci-devant église, et de fermer cette chapelle jusqu'à ce que ces marbres aient une destination définitive. La Commission adopte cette proposition.

Le Comité renvoie une lettre du citoyen Hubert, architecte, relative à ses opérations dans la conduite des travaux dont il a été chargé. Il s'étonne de ce que des commissaires de la Commission temporaire des arts aient visité les travaux de la Sorbonne, sans qu'il ait été appelé à cette visite. Les citoyens Lannoy et David Le Roy déclarent avoir invité par une lettre le citoyen Hubert à se trouver à une heure prescrite à la Sorbonne pour leur communiquer les renseignements dont ils auraient besoin pour faire le rapport dont ils étaient chargés, mais que le citoyen Hubert n'a point répondu à cette invitation et ne s'est point trouvé au rendez-vous. Cette déclaration sera consignée au procès-verbal. La Commission déclare en outre qu'elle n'a jamais été consultée par Hubert sur les travaux à faire dans les Domaines nationaux, et que, loin d'avoir approuvé ce qu'il a fait, elle n'a jamais pu obtenir qu'il lui fût rendu compte des ordres en vertu desquels il agissait d'une manière si préjudiciable aux arts et si dispendieuse, principalement au ci-devant Hôtel des Invalides[1]. Renvoyé au Comité d'instruction publique.

La section de peinture fait un rapport sur les objets d'arts qui proviennent de la maison du condamné Laborde[2], à Méréville, qui ont été transférés dans le dépôt provisoire de la commune d'Étampes, que la Commission des revenus nationaux réclame pour les échanges. La Commission arrête que les trois articles sous les numéros 1, 6 et 9, désignés par les commissaires, seront conservés pour les arts, et que la pendule de Soticau, qu'ils avaient regardée comme propre aux échanges, sera également conservée; les autres objets seront livrés à la Commission des revenus nationaux. Renvoyé au Comité d'instruction publique.

La section de bibliographie est invitée à fournir au Comité d'instruc-

[1] Hubert (Augustin Cheval, *dit*) ou de Saint-Hubert, fils d'un échevin de Paris, né le 29 août 1755, mort en février 1798, grand prix d'architecture en 1784, architecte de la ville de Paris et, avec David, son beau-frère, ordonnateur des fêtes nationales de 1793 à 1795. Lance (*Dictionnaire des architectes*) dit qu'il exécuta des travaux de restauration dans l'église de la Sorbonne. Cf. la notice que lui a consacrée M. J. Guiffrey dans les *Archives de l'art français*, année 1876.

[2] Laborde (Jean-Joseph de), marquis de Méréville, banquier de la Cour, fut condamné à mort le 29 germinal an II (W 348, n° 702).

tion publique la note de tous les livres qui ont été fournis aux Commissions ou Agences.

Une lettre de Serieys, conservateur du Dépôt littéraire de la rue de Lille, est renvoyée au directoire pour faire auprès de l'Agence du Domaine les démarches nécessaires à la sûreté de ce dépôt.

La section de peinture est chargée de visiter les objets d'arts qui se trouvent dans la ci-devant église de Nicolas-des-Champs qui, d'après un arrêté du Comité des finances, est destinée à loger les voitures de la République[1].

La section d'architecture fait le rapport dont elle a été chargée sur la demande faite au Comité d'instruction publique par la Commission d'agriculture et des arts de quatre fragments de marbre blanc de 28 pouces de diamètre sur 6 pouces d'épaisseur, propres à faire des meules pour broyer du blanc de plomb, dont le citoyen Migneron établit une fabrique à Paris. Les conclusions du rapport sont d'inviter le Comité à accorder à ce citoyen les marbres dont il a besoin et dont l'état est joint au présent arrêté. La Commission adopte ces conclusions.

Le citoyen Magimel, libraire, offre de céder à la Nation l'édition des *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*[2]. Cette demande est renvoyée à la section de bibliographie pour faire un rapport.

Le citoyen Deschamps, administrateur du district de Langeais[3], annonce que le Christ sur lequel on a demandé des renseignements était une figure en bois, mal taillée et d'aucun mérite en fait d'art, et que, pour soustraire cet objet superstitieux aux yeux des Républicains, il avait cru devoir le faire retirer du mur dans lequel il était incrusté, et qu'en le retirant, il avait été entièrement mutilé[4]. La Commission ajourne sa décision jusqu'après la réponse du district de Langeais.

[1] L'église Saint-Nicolas-des-Champs, qui avait été fermée, fut attribuée au culte théophilanthropique par la loi du 11 prairial an III et placée sous l'invocation de l'Hymen. Comme œuvres d'art, il y avait, au maître-autel, un tableau de Simon Vouet, représentant *Les Apôtres au tombeau de la Vierge*, et *L'Assomption de la Vierge*, par le même, encore aujourd'hui à la même place; *Saint Jean l'Évangéliste*, par Jean-Baptiste-Clément Robin (1775); *Saint Nicolas*, du même. La décoration du rétable est complétée par quatre anges en stuc, de Jacques Sarrazin.

[2] *Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences*, depuis son établissement en 1666 jusqu'en 1790, en tout 164 volumes in-4°, qui parurent de 1701 à 1793; il en existe aussi une édition in-12, en 170 volumes, jusqu'à l'année 1778.

[3] Langeais, département d'Indre-et-Loire.

[4] Lettre de Deschamps au directoire de la Commission des arts, 3 ventôse

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur les dégradations annoncées dans la lettre de l'administration du district de Strasbourg, et sur les mesures prises pour prévenir le retour du vandalisme.

Bonvoisin annonce avoir confié à la garde du citoyen Journiac, concierge de la Commission des poids et mesures, les portraits qui ont été retirés de dessous les scellés de l'Académie française, avec l'autorisation du Comité d'instruction publique pour faciliter au citoyen Drouhin [1] les moyens de les dessiner.

Il sera fait mention au procès-verbal de la remise faite par Clodion de quatre blocs de marbre qui se trouvaient chez Dumont, rue du Mont-Blanc, et extrait en sera délivré à ce citoyen pour lui servir de décharge.

La section des Dépôts littéraires dépose l'inventaire des livres trouvés chez la femme Maillard, chez les héritiers de Flotard-Montaigu, de Bains, Pariseau, femme Bussy, veuve d'Esclignac, Belzunce, Thésan, Puységur, maréchal de Castries [2], d'Artois au Temple.

SÉANCE DU 15 VENTÔSE

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (5 MARS 1795).

Lettre du citoyen Hubert. – Bosc proposé comme membre de la section de zoologie. – Compte rendu à faire au sujet des objets provenant de la Belgique et entrés dans les Dépôts. – Lettres et envois des districts du Mans, d'Altkirch,

(F[17] 1039); celui-ci expose les circonstances de la mutilation du Christ en bois peint qui était dans le chœur de l'église de Langeais : «Plusieurs citoyens s'étant plaint de voir encore exister dans un siècle de raison des signes de superstition, je me chargeai auprès de l'administration de les faire disparaître et demandai à cet effet des ouvriers, qui se transportèrent au temple et qui, après avoir coupé la pierre autour du fer (qui soutenait le Christ), le firent tomber...»

[1] Drouhin (Marie-François), imprimeur-libraire, rue Christine, n° 2, était l'éditeur de la collection des portraits des Grands-Hommes, gravés au lavis en couleur par Alix, au prix de 6 livres pièce (F[17] 1240).

[2] État des livres trouvés chez la femme Maillard, absente, rue du Gros-Chenet,

Amiens, Montargis, Gray, Langeais, Franciade, Cadillac. – Pompe de l'invention du citoyen Pingois. – Lettre du juge de paix d'Étampes. – Pétition de Dufresne-Défontaine. – Lettre du citoyen Duplessy. – Pétitions du citoyen Petit, jardinier-botaniste de la commune de Nevers, et de Prévost, ex-curé de Parigné. – Emblèmes de royauté à faire disparaître des portes Saint-Denis et Saint-Martin. – Mesures en vue de l'exécution d'un arrêté du Comité d'instruction publique du 10 ventôse relatif aux médailles à excepter de la fonte. – Livres à délivrer à la Commission administrative de police de Paris. – Demande de la citoyenne Lalive. – Couverture de l'église de Franciade. – Tableaux à enlever de l'hôtel de Brienne. – Estampes anciennes données par le citoyen Masson. – Projet de lettre au district de Franciade. – Mémoires de dépenses. – Bibliothèque de Malesherbes. – Demandes des citoyens Gaudinot et Doucet. – Cabinet de minéralogie du citoyen Mailly. – Dépôt à la Bibliothèque nationale d'un manuscrit du Coran. – Rapport sur les tableaux du district de Sarreguemines. – Mesures pour la conservation de vases étrusques. – Tableau du Bassan. – Inventaires de musique déposés par Bruni. – Dépôt d'inventaires par la section des Dépôts littéraires. – Rapport de Barthélemy et Millin sur les médailles provenant de Villiers du Terrage. – Rapport de Beljambe sur des estampes de même provenance. – Inventaires remis par Lebrun.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une lettre du citoyen Hubert, architecte, est renvoyée aux commissaires nommés pour faire un rapport sur les travaux faits par lui dans plusieurs domaines nationaux.

La section de zoologie ayant besoin d'un coopérateur pour le travail concernant les oiseaux et les insectes, propose de présenter à la nomi-

remis le 9 pluviôse an III au Dépôt de la rue Saint-Marc (F17 1198-1199, n° 55). — État des livres trouvés dans la bibliothèque de Flotard de Montaigu (ex-chanoine de Notre-Dame), dont les héritiers sont émigrés, enclos de Notre-Dame, remis le 1er ventôse an III et déposés aux Cordeliers (F17 1195). — Inventaire des livres du nommé de Bains, émigré, rue du faubourg Saint-Jacques, n° 234, déposés le 5 ventôse an III aux Cordeliers (F17 1195). — Inventaire des livres de l'émigrée veuve d'Esclignac, déposés dans une maison rue Saint-Dominique, n° 1026, remis au Dépôt de la rue de Lille le 26 pluviôse an III (F17 1196, n° 25). — Inventaire des livres du présumé émigré Thésan, rue de Courtye, n° 327, section de la Fontaine de Grenelle, remis au Dépôt de la rue de Lille le 25 pluviôse an III (F17 1196, n° 23). — Inventaire des livres de l'émigré Belzunce, rue du Marché, faubourg Saint-Honoré, n° 1273, remis au Dépôt de la rue de Lille le 20 pluviôse an III (F17 1196, n° 24). — Inventaire des livres de l'émigré Puységur, rue Saint-Dominique, n° 199, remis le 23 pluviôse an III au Dépôt de la rue de Lille (F17 1196, n° 22). — Inventaire des livres du ci-devant maréchal de Castries, trouvés dans la maison de la citoyenne Lerat, rue de Sèvres, n° 1096, remis au Dépôt de la rue de Lille le 19 pluviôse an III (F17 1196, n° 26) [259 articles].

nation du Comité d'instruction publique le citoyen Bosc. La Commission arrête cette proposition[1].

Le directoire est chargé de l'exécution de l'arrêté du Comité d'instruction publique sur le compte à rendre par les conservateurs des dépôts provisoires, Muséum, bibliothèques et autres établissements publics, de tous les objets de sciences et d'arts envoyés à Paris par les commissaires délégués à cet effet dans la Belgique et autres pays conquis.

Le président du district du Mans, département de la Sarthe, en réponse à la lettre du 27 pluviôse, qui lui demandait des renseignements sur deux tableaux qui avaient été déchirés par un bataillon de volontaires d'Anjou, transmet copie de la lettre de ses commissaires bibliographes[2]; il en résulte que ces tableaux ont été entièrement rompus et emportés, et qu'il n'en reste aucun vestige.

Le Comité d'instruction publique demande un prompt rapport sur un modèle de pompe inventé par le citoyen Pingois[3], dont l'effet serait d'entretenir la salubrité de l'air dans la salle de la Convention; il invite la Commission temporaire à examiner les avantages de cette découverte. Les sections de physique et de mécanique sont chargées de se concerter avec Pingois et faire un rapport.

La Commission renvoie aux commissaires chargés de la conservation des monuments une lettre du juge de paix de la commune d'Étampes, qui annonce la vente et la démolition prochaine d'une tour et en réclame la conservation pour y placer un télégraphe.

[1] Cette proposition résulte d'un rapport de Richard à la Commission, daté du 15 ventôse (F[17] 1049). — Bosc (Louis-Augustin-Guillaume), naturaliste, né à Paris le 29 janvier 1759, mort dans cette ville le 10 juillet 1828. Il fonda avec son ami Broussonnet la Société des naturalistes français. Roland le nomma administrateur des Postes. Ce fut lui qui reçut en dépôt le manuscrit des notices historiques de Mme Roland, qu'il cacha et imprima en l'an III. Il fut chargé par La Revellière d'une mission diplomatique aux États-Unis, puis, à son retour en France, il devint inspecteur des jardins et pépinière de Versailles, entra à l'Académie des sciences, et, sous la Restauration, remplaça Thouin comme professeur de culture au Jardin des Plantes.

[2] Lettres du président du district du Mans, 6 ventôse, et de la commission bibliographique et du Muséum près le district du Mans, 6 pluviôse (F[17] 1044).

[3] Pingois, ex-professeur de philosophie en l'Université de Paris, avait présenté, le 18 ventôse an III, le modèle d'une machine de son invention pour renouveler l'air, au Comité d'instruction publique, qui en fit le renvoi à la Commission des arts (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 539).

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre de l'administration du district d'Altkirch [1], dont l'objet est de répondre à la dénonciation portée contre elle à l'occasion de la vente du cabinet d'histoire naturelle du condamné Hell [2]. Pour sa justification, elle envoie copie d'une lettre de l'acquéreur et le procès-verbal de vérification des objets du cabinet. Renvoyé au directoire pour faire un rapport.

Le même Comité renvoie la pétition du citoyen Dufresne-Defontaine, qui demande la permission d'entrer dans le ci-devant château de Compiègne et d'y copier divers morceaux de peinture. La Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que cette autorisation est du ressort des autorités de district, qui sont responsables de la conservation des monuments des arts de leur arrondissement.

Le même Comité renvoie un essai sur la bibliographie, avec une lettre du citoyen Duplessy, qui demande à être employé. Renvoyé à la section de bibliographie.

Le même Comité renvoie une pétition du citoyen Petit, jardinier-botaniste de la commune de Nevers, qui demande à être autorisé à continuer son travail, à être indemnisé du temps perdu, et de plus de 2,000 livres qu'il a, dit-il, dépensées pour se rendre utile à sa patrie. Renvoyé à la section d'histoire naturelle.

Le même Comité renvoie la demande du citoyen Prévost, ex-curé de Parigné [3], département d'Ille-et-Vilaine, qui expose qu'il a été pillé par les brigands; il offre de céder à la Nation un cabinet d'histoire naturelle et que, dans le cas où il ne serait pas jugé digne d'entrer au

[1] En date du 12 pluviôse (F17 1044). A cette lettre se trouvent jointes les deux pièces annoncées au procès-verbal, et aussi une lettre du citoyen Muller, commissaire pour l'histoire naturelle, datée de Landser, 4 pluviôse. Il ressort de ces pièces que le cabinet d'histoire naturelle susvisé, adjugé pour 79 livres au maire de la commune de Landser, n'était qu'un assemblage de coquillages marins, de pierres trouvées dans les carrières du pays et de coquilles pétrifiées sans valeur.

[2] Hell (François), ex-procureur général d'Alsace, ex-constituant, ancien grand-bailli de Landser, syndic de la noblesse, administrateur du département du Haut-Rhin, condamné à mort le 3 floréal an II (W 351, n° 713).

[3] La pétition de Prévost, réfugié à Savigny, dans le département de la Manche, adressée à la Convention nationale, fut renvoyée le 2 ventôse par le Comité des pétitions à celui d'instruction publique et le 11 ventôse à la Commission temporaire des arts; ce curé termine en disant que s'il n'avait point été prêtre, on l'eût peut-être trouvé de quelque utilité à la République (F17 1040, n° 12).

Muséum, il soit autorisé à le vendre, quoiqu'il en ait fait un hommage gratuit, en 1790, dans un temps où il n'était pas poursuivi, comme aujourd'hui, par la misère et ses créanciers. La section d'histoire naturelle fera un rapport.

Les sections de sculpture et d'architecture sont chargées de faire un rapport sur la demande de la Commission des travaux publics, qui invite la Commission à lui faire savoir quels seraient les moyens d'enlever les emblèmes de royauté des portes Denis et Martin, afin de soustraire à la dégradation l'échafaud qui y est établi.

Le district d'Amiens annonce qu'il prend le plus grand soin du monument de Gresset, et transmet l'épitaphe qui est sur son tombeau. Mention au procès-verbal.

L'agent national du district de Montargis adresse[1] les catalogues, en cartes, des plans, tableaux, gravures, dessins et autres objets de sciences et d'arts. Il en sera fait mention au procès-verbal.

Le Comité d'instruction publique, par un arrêté du 10 ventôse[2], demande que la Commission nomme deux de ses membres, versés dans la connaissance des médailles et dans celle des tableaux et gravures, à l'effet de se réunir au citoyen Barailon, son commissaire *ad hoc*[3], pour retirer des archives les ouvrages d'arts et de sciences qui mériteront d'être déposés à la Bibliothèque nationale, et livrer aux fonderies les médailles qui n'auront aucune valeur. La Commission nomme, pour remplir les vues du Comité, les citoyens Barthélemy, Peyron et Beljambe, et les invite à faire au citoyen Barailon les observations qu'ils jugeront convenables sur celles des médailles qui, sans être très précieuses, produiraient plus d'avantages à la République par leur conservation que par la fonte. Le surplus de l'arrêté, qui remet à la disposition de la Commission les livres arrivés de la Belgique, et qui la charge de faire transporter à la bibliothèque de l'École de santé les livres déjà inventoriés par elle dans celle de la ci-devant Faculté de médecine, et tous ceux relatifs à l'art de guérir, est renvoyé à la section de bibliographie pour le mettre à exécution.

Un mémoire de Gien, serrurier, est renvoyé à l'expert.

1. Par lettre datée du 3 ventôse (F[17] 1939[1]).

2. Cet arrêté a été reproduit par J. Guillaume, dans les *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 548.

3. Barailon (Jean-François), député de la Creuse, et membre du Comité d'instruction publique.

L'agent national du district de Gray adresse[1] l'inventaire raisonné des objets de peinture et de sculpture recueillis dans un des dépôts du district. La section de peinture est invitée à examiner ce catalogue[2].

Le Comité d'instruction publique, sur la demande de l'agent national de la Commission administrative de police de Paris[3], et d'après l'invitation du Comité de législation, autorise la Commission temporaire des arts à délivrer les livres nécessaires aux opérations de cette administration, dont la note est jointe à l'arrêté. Renvoyé à la section de bibliographie.

Les sections de musique et de bibliographie sont chargées de faire droit à la demande de la citoyenne Lalive[4] qui, d'après les arrêtés du Comité des finances, section des domaines, et du Bureau du Domaine national, réclame les livres et généralement tous les objets composant l'état de sa réclamation, lequel, paraphé, ainsi qu'il est dit dans l'arrêté du Bureau du Domaine national, *ne varietur*, sera soumis aux dits commissaires. Le présent arrêté sera soumis au Comité d'instruction publique pour en obtenir l'approbation.

La Commission des travaux publics annonce qu'elle prend des mesures pour faire recouvrir l'église de Franciade[5].

(1) Par lettre du 6 ventôse (F17 1270).

(2) Il a été terminé le 14 pluviôse et compte 78 numéros, sous lesquels sont indiqués souvent plusieurs objets. Les peintures et sculptures qui y sont mentionnées se trouvent rassemblées dans la maison des ci-devant Cordeliers, et proviennent, en majeure partie, de la maison Choiseul, à Pesmes; les autres ont été extraites de la maison Maréchal, à Vezet, et des établissements religieux ou maisons d'émigrés de la région de Gray. L'inventaire comporte, pour chaque objet, une description détaillée et des observations sur son état de conservation ou sa valeur (F17 1270).

(3) La Commission de police administrative de la Commune de Paris avait été créée par décret du 14 fructidor an II; elle se composait de 20 membres qui furent nommés sur le rapport des Comités de salut public, de sûreté générale et de législation, en vertu d'un décret du 26 vendémiaire an III, et dont la liste se trouve à l'Almanach national. L'agent national attaché à cette commission était le citoyen Léger, quai de l'Égalité, n° 4.

(4) Probablement la veuve de Lalive de Jully, introducteur des ambassadeurs, peintre en miniature et graveur, membre honoraire de l'Académie de peinture, mort en 1775.

(5) La difficulté de se procurer les tuiles nécessaires a retardé jusqu'ici et retarde encore la recouverture de l'église de Franciade, écrit la Commission des travaux publics, le 12 ventôse; cependant, les mesures qu'elle prend feront cesser avant peu les inquiétudes de la Commission des arts au sujet de la conservation de ce monument (F17 1048). — Le 3 ventôse, le directoire de la Commission des arts avait écrit au citoyen Rondelet pour lui rappeler la promesse qu'il avait faite et renouveler ses instances au sujet de la dégradation à laquelle l'église de Franciade se trouvait exposée faute d'être recouverte (F17 1046).

Sur un avis donné par la Commission exécutive d'instruction publique de tableaux à enlever au ci-devant hôtel de Brienne, la section de peinture répond que l'enlèvement des tableaux a été effectué.

La même Commission envoie copie des notes sur quatre anciennes estampes, dignes de figurer à la Bibliothèque nationale, et dont le citoyen Masson, qui en est le propriétaire, veut bien se priver pour en faire hommage au Comité d'instruction publique. Renvoyé à la section de peinture pour faire un rapport.

Le district de Langeais appuie la justification du citoyen Deschamps, administrateur, relativement au Christ brisé dans le temple de Langeais[1].

Le district de Franciade prie la Commission de lui faire passer au plus tôt une copie du procès-verbal des effets enlevés de la maison Labrousse, commune de Montmartre, et se plaint de n'avoir pas été prévenu de cet enlèvement. Le citoyen Richard est chargé de répondre à cette lettre en observant que ces objets n'ont été enlevés que sur un avis donné à la Commission qu'ils dépérissaient, au point de n'être bientôt plus propres à entrer dans les collections nationales.

Le citoyen Richard soumet le projet de lettre à écrire au district de Franciade; il est adopté et renvoyé au directoire.

Plusieurs mémoires de dépenses, présentés par le citoyen Buache, sont renvoyés au directoire pour les vérifier et les acquitter.

La Commission d'agriculture et des arts demande que la remise du reste des livres de la bibliothèque de Malesherbes, qu'elle a sollicitée inutilement, lui soit faite. La Commission ne peut concevoir ce qui peut empêcher que ces livres lui soient remis, lorsqu'un arrêté du Comité de salut public les lui a accordés. Il sera répondu que ces livres ne peuvent être délivrés sans l'assentiment du Comité d'instruction publique[2].

La Commission passe à l'ordre du jour sur la demande d'un fortepiano, faite par le citoyen Gaudinot.

Sur la demande du citoyen Doucet, appuyée par la section des Dépôts littéraires, la Commission arrête que ce citoyen, d'abord employé comme garçon de bureau, le sera dorénavant comme commis aux inventaires.

[1] Dans leur lettre, du 8 ventôse, les administrateurs du district de Langeais déclarent que le rapport fait par le citoyen Deschamps pour se disculper leur «a paru véritable». Voir la séance du 10 ventôse.

[2] La Commission d'agriculture et des arts au citoyen président de la Commission temporaire des arts, 13 ventôse (F[17] 1048).

La Commission arrête que les rapports déjà faits sur l'utilité d'acquérir le cabinet de minéralogie offert par le citoyen Mailly, seront de nouveau mis sous les yeux du Comité d'instruction publique, auquel il sera représenté que le prix modique auquel il consent de le céder doit être pour la Nation un motif d'acquérir une précieuse collection, dont le besoin se fait sentir pour l'étude des élèves de l'École centrale.

Il sera écrit au district de Cadillac pour l'inviter à conserver la table du cabinet de Montesquieu, sur laquelle il a écrit *L'Esprit des lois*. Il lui sera en même temps demandé quelles mesures de conservation il a prises pour une *Renommée* d'airain, qui se trouvait sur le tombeau du ci-devant duc d'Épernon [1].

Le directoire pressera auprès du Comité d'instruction publique l'autorisation pour le dépôt à la Bibliothèque nationale d'un manuscrit du Coran qui se trouve aux Écoles de santé [2].

Naigeon, au nom de la section de peinture, dans un rapport dont il a été chargé sur deux inventaires de tableaux du district de Sarreguemines, conclut à ce qu'il soit écrit une lettre au citoyen Baur, commissaire artiste, pour l'inviter à continuer ces inventaires dans le même ordre, à faire la recherche des objets vendus, et à compléter, s'il est possible, la collection d'agates, qui peut intéresser sous le rapport de l'art et de l'histoire naturelle. Cette proposition est adoptée.

Les membres du Conservatoire sont chargés de faire un rapport sur le local où doivent être conservés les précieux vases étrusques qui se trouvent maintenant à Sèvres [3], et ajourne jusqu'à ce rapport celui fait par Picault sur le même objet.

Le directoire est chargé d'examiner les comptes du citoyen Mentelle, caissier, et de prendre les mesures pour qu'il soit mis de nouveaux fonds à sa disposition, quand il en sera besoin.

Le citoyen Beljambe dépose l'inventaire d'un tableau du Bassan, mis en réserve chez la femme Combaut, d'Auteuil, rue Rousselet.

[1] D'après une lettre de Millin, le fils de Montesquieu était émigré; le tombeau du duc d'Épernon, en marbre, avait été brisé (F[17] 1240). — Voir la séance de la Commission des arts du 15 germinal an III.

[2] A la suite du rapport de Langlès (F[17] 1049), un arrêté du Comité d'instruction publique autorisa le retrait de ce manuscrit du Coran, en caractères coufiques (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 592).

[3] Ces vases, acquis en 1785 de Vivant Denon, furent catalogués par Brongniart en 1802. (Voir sa *Description du Musée céramique de Sèvres*, 1845, planches VI, VII).

Bruni dépose les inventaires des objets de musique provenant de la maison du juge de paix, rue Jacques, n° 177, de la maison de la femme La Salle, émigrée, de la maison de Bains, émigré, provenant du Val-de-Grâce [1].

La section des Dépôts littéraires dépose les inventaires des livres provenant des bibliothèques de Métivier, Canouville, Laurent, Sillery, femme La Châtre, Bernard, mari et femme Pommeuse, Royer, Bruny, Montboissier, Laflillard, femme Moreau, Guérin, Boys, Duportal, Moncrif, père et fils, Arnaud Ponte, Devouges (de Passy), Bascle (d'Argenteuil), et l'inventaire, avec récépissé, des livres rendus à Mollevaut, député, ci-devant hors de la loi [2].

[1] Inventaire des instruments de musique trouvés dans la maison du juge de paix, rue Saint-Jacques, n° 177, déposés rue Bergère le 11 ventôse, savoir : 1 violoncelle, 2 violons et 1 alto provenant de l'émigré Prévost, 1 flûte en ébène provenant de la condamnée Forceville. — Inventaire des instruments de musique trouvés dans la maison de la femme La Salle, émigrée, rue du Bac, n° 266, transportés le 12 ventôse (1 forte-piano, 1 guitare). — Inventaire des instruments de musique trouvés chez de Bains, émigré, provenant du Val-de-Grâce, transportés le 14 ventôse (3 basses, 3 violons, 3 flûtes, 1 hautbois, 2 flageolets) [F17 1054, n° 3].

[2] États des livres trouvés dans les maisons suivantes : 1° Métivier, condamné, rue des Grands-Augustins, remis aux Cordeliers le 23 nivôse, 8 articles (F17 1195, n° 91) : François Métivier, premier clerc du notaire Brichard, condamné le 25 pluviôse an II (W 324, n° 515); 2° Canouville, émigré, rue du Cherche-Midi, déposés aux ci-devant Cordeliers, le 25 nivôse, 23 articles (F17 1195, n° 90); 3° Laurent, ex-municipal, condamné, rue Git-le-Cœur, remis le 18 nivôse au Dépôt des Cordeliers (F17 1195, n° 69) : Denis-Étienne Laurent, officier municipal, mis hors la loi le 10 thermidor an II (W 434, n° 975); 4° Sillery, condamné, rue Neuve-des-Mathurins, remis le 2 pluviôse au Dépôt de la rue Saint-Marc, 71 articles (F17 1198-1199, n° 58) : Charles-Alexis Brulard de Sillery, député, condamné le 9 brumaire an II (W 292, n° 204); 5° dame La Châtre, condamnée, rue de l'Université, n° 317, remis au Dépôt de la rue de Lille le 9 pluviôse, 38 articles (F17 1196, n° 27) : Isabelle-Louise Juvenol Trenelle, veuve La Châtre, condamnée à mort le 4 thermidor an II (W 428, n° 963); 6° émigré Bernard, rue Marc, section Pelletier, par le citoyen Poirier, membre de la Commission temporaire des arts, les 21 et 22 messidor an II, remis le 22 messidor au Dépôt de la maison ci-devant Montmorency, rue Marc, 138 articles (F17 1198-1199, n° 1); 7° condamné Royer, rue de Lille, n° 679, remis au Dépôt de la rue de Lille le 15 ventôse, 186 articles (F17 1196, n° 28) : Henri-Joseph Royer, ex-conseiller d'État, prêtre, grand-vicaire bénéficier, condamné à mort le 19 messidor an II (W 409, n° 941); 8° Bruny, rue du Théâtre-Français, remis au Dépôt des Cordeliers le 15 ventôse an III, 8 articles (F17 1195, n° 93) : André-Jean-Marie Brun, dit Bruny, major, avec rang de colonel, dans la légion de l'Ile-de-France, ex-noble, condamné le 8 thermidor an II (W 433, n° 972); 9° émigré Montboissier, rue de Verneuil, n° 432 (46 articles), remis au Dépôt de la rue de Lille le 13 pluviôse an III

Les citoyens Barthélemy et Millin, au nom de la section des antiquités, font un rapport sur les médailles à conserver pour les collections nationales parmi celles provenant de défunt Villiers du Terrage, sur la succession duquel la Nation a des droits[1]. La Commission adopte les conclusions de ce rapport et le renvoie au Comité d'instruction publique pour en obtenir la confirmation. Copie du présent arrêté et du rapport sera envoyée aux commissaires artistes de Versailles.

Le citoyen Beljambe fait un rapport[2] sur les estampes propres à être conservées pour les arts, parmi celles provenant de défunt Villiers du Terrage, sur la succession duquel la Nation a des droits. La Commission arrête les conclusions de ce rapport et le renvoie au Comité d'instruction publique, pour en obtenir la confirmation. Copie du présent arrêté et du rapport sera délivrée aux commissaires artistes de Versailles.

Lebrun remet l'inventaire des objets réservés pour les arts chez Dudreneuc, d'Havrincourt, Vergennes, Saint-Priest[3], Cailleux, Maubert-Neuilly[4], Laborde, Billard, dit Belizard, dans l'église du Gros-Caillou[5].

(F[17] 1196, n° 29); 10° femme Moreau, condamnée, quai de l'École, n° 6, remis le 8 pluviôse au Dépôt des Cordeliers, 21 articles (F[17] 1195, n° 92); 11° condamné Boys, quai des Miramiones, n° 106, remis le 1er pluviôse an III au Dépôt des Cordeliers (F[17] 1195, n° 94); 12° émigré Duportail, ex-ministre de la guerre, rue Cérutti, n° 33, remis le 4 pluviôse an III au Dépôt de la rue Saint-Marc (F[17] 1198-1199, n° 57); 13° Dubois de la Motte, émigré, rue de Tournon, n° 1135. Les livres trouvés dans cette maison appartenaient au député Mollevaut; l'inventaire est accompagné d'un récépissé de Mollevaut constatant la remise des livres en question, qui étaient déposés au Dépôt des Cordeliers, 79 articles (F[17] 1195, n° 95).

(1) Voir, sous la cote F[17] 1049, une «Note des médailles qui se trouvent chez Villiers du Terrage et qu'il est bon de garder au Cabinet national des médailles», par A.-L. Millin et Barthélemy, 15 ventôse (il y est fait mention de quatre médailles modernes et d'une pierre gravée), et un arrêté du Comité d'instruction publique autorisant à conserver ces objets au Cabinet des médailles.

(2) Il est intitulé : «Rapport sur le choix à faire parmi les estampes provenant de la succession de feu le citoyen de Villiers et sur laquelle la Nation a des droits», 11 ventôse (F[17] 1049). A ce rapport est jointe une autorisation du Comité d'instruction publique pour la conservation desdites estampes dans les collections nationales, 20 ventôse.

(3) Guignard de Saint-Priest (Marie-Joseph-Emmanuel), ancien intendant de Languedoc, condamné à mort le 9 messidor an II (W 397, n° 921).

(4) Maubert-Neuilly (Jean-Germain), ex-secrétaire du Roi à la Cour des aides, fermier général, condamné à mort le 19 floréal an II (W 369, n° 785).

(5) Inventaires des objets réservés pour la Nation chez les émigrés ou condamnés suivants : 1° Dudreneuc, émigré, rue des

SÉANCE DU 20 VENTÔSE

AN III DE LA RÉPUBLIQUE (10 MARS 1795).

Fixation du salaire des estimateurs. – Demande de la section d'histoire naturelle. – Lettres et envois des districts de Valence, Chauny, Saint-Hippolyte, Meaux, Mussidan. – Envoi de Huzard, vétérinaire. – Communication de Gérard, officier de santé. – Demandes des citoyens Théodat, Milet-Mureau, Lesage. – Envoi de manuscrits de Séguier annoncé par le citoyen Granier, médecin à Nîmes. – Couronne surmontant le baldaquin de la maison conventuelle de Morimont. – Avis donné par Leblanc au sujet d'ouvrages sauvés des flammes dans le village de Pellerin. – Bucquet nommé conservateur des monuments des arts. – Conservation de l'orgue de Notre-Dame. – Offre d'achat d'un tableau de Véronèse par le citoyen Lefèvre. – Réclamation du citoyen Reth. – Ouverture des caisses arrivées de la Belgique. – Délibération relative à une proposition de l'architecte Belanger. – Réclamation de l'ingénieur Campmas. – Lettre d'Hubert, architecte. – Réduction du nombre des classes de la Commission. – Rapport de Fourcroy tendant à la formation d'un Muséum d'antiquités. – Quart de cercle refusé au citoyen Duc-La-Chapelle. – Papiers de la Compagnie des Indes. – Triage à faire, par Buache, des papiers de la Commission d'agriculture. – Requête du citoyen Petit, jardinier à Nevers. – Ouvrages demandés par le Muséum d'histoire naturelle. – Enlèvement des archives de Condé réclamé par le citoyen Poirier. – Mémoire de Desfontaines. – Rapport de Barbier sur le district de Quimperlé. – Monument antique envoyé de la Belgique. – *Journal des Mines*. – Demande d'augmentation de traitement faite par les employés chargés des enlèvements de livres. – Rapport sur la demande de la citoyenne Maréchal, femme divorcée Bouthillier. – Inventaire d'objets provenant de Choi-

Petits-Champs, n° 72, 2 et 3 ventôse (estampes et 2 tableaux, 54 numéros); 2° d'Havrincourt, émigré, rue Dominique, n° 1045, 10 ventôse (peintures, dessins, estampes et meubles, 16 numéros); 3° de Vergennes, émigrée, rue des Petits-Augustins, n° 1252, 9 ventôse (peintures, estampes et dessins, 25 numéros); 4° de Saint-Priest, ci-devant intendant, condamné, rue Fromenteau, n° 4, 3 ventôse (une peinture, une gouache, une mosaïque, 2 bustes en marbre, 2 vases de marbre, etc., 6 numéros); 5° Cailleux, condamné, rue des Pères, n° 1230, 1er ventôse (3 peintures); 6° Maubert-Neuilly, ci-devant fermier général, condamné, cul-de-sac du Doyenné, n° 304, 26 pluviôse (2 peintures, en copie, et 2 fûts de colonne); 7° Billard, dit Bélizard, émigré, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 394, 26 pluviôse (54 numéros, tableaux de peintres français et flamands, dessins, estampes, bustes de marbre, estimés, pour le tout, à la somme de 21,624 livres); 8° à la ci-devant église du Gros-Caillou, *La Flagellation*, par J.-B. Vanloo [F17 1268].

Nota : Sous chaque numéro sont indiqués souvent plusieurs objets.

seul-Gouffier. – Note, état, inventaire remis par Naigeon, Lenoir et Molard. – Rapport d'Ameilhon sur un mémoire relatif au district de Die.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le directoire est chargé de faire un rapport sur les moyens qu'il croira les plus convenables pour faire toucher aux estimateurs le salaire qui leur est dû.

La section d'histoire naturelle demande pour le Muséum des corps d'armoires vitrées qui se trouvent au Dépôt littéraire de la rue Marc, où ils ne peuvent servir, et qui seront employés très avantageusement à renfermer les objets d'histoire naturelle qui sont exposés à dépérir dans des caisses. Le directoire est chargé de faire ordonner le transport de ces armoires au Muséum d'histoire naturelle.

Le district de Valence, département de Lot-et-Garonne, annonce[1] que ce n'est point par oubli qu'il n'a fait aucune mention des objets d'arts et de sciences de son arrondissement. Il n'en a point parlé, par la raison, dit-il, qu'il n'y en a pas.

Le citoyen Huzard, vétérinaire, envoie de nouveau quatre exemplaires de son essai sur la maladie qui attaque les vaches des environs de Paris. Il en sera fait mention au procès-verbal.

Le district de Chauny, département de l'Aisne, en réponse à la lettre de la Commission du 7 ventôse, annonce que la bibliothèque de Prémontré, bien loin d'avoir été pillée par deux esclaves de Saint-Just[2], le bibliothécaire et le procureur syndic du district, a été inventoriée et transportée à Saint-Gobain, où elle n'est nullement exposée à l'humidité[3].

L'agent national du district de [Saint-] Hippolyte, département du Doubs, adresse la liste de plusieurs livres, comme missels, antiphonaires, recueils de déclarations et autres, que la Commission d'agriculture et des arts, par sa lettre du 27 pluviôse, réclame pour la refonte, et qu'il y enverra, si la Commission temporaire le juge à propos.

Le citoyen Gérard[4], officier de santé à Cotignac, département du

[1] Par lettre en date du 8 ventôse (F17 1239).

[2] Saint-Just était député de l'Aisne.

[3] Lettre des administrateurs du district de Chauny, 9 ventôse (F17 1239). — Le 21 ventôse an III, les bâtiments de l'abbaye de Prémontré avaient servi à l'installation d'une verrerie; en 1862, on y établit une maison d'aliénés.

[4] Gérard (Louis), botaniste, né à Cotignac, le 18 avril 1733, mort dans la même localité le 16 novembre 1819, fut

Var, présente des vues pour utiliser plusieurs plantes médicamentales : sa lettre est renvoyée à la section de botanique.

Une demande d'emploi dans la bibliographie, formée par Poucheux, une autre par Théodat, tailleur, qui a perdu un bras en combattant les ennemis de la République, sont renvoyées à la section de bibliographie.

Le Comité d'instruction publique renvoie deux lettres du citoyen Milet-Mureau [1], chargé de suivre l'impression du *Voyage de La Pérouse*, et dont l'objet est d'obtenir les quatre rames et huit mains de papier, qui sont sous les scellés chez le condamné Laborde. Les sections de géographie et de bibliographie sont chargées de faire un rapport sur cette demande.

Le citoyen Lesage, conservateur du cabinet de l'École centrale des travaux publics, en vertu de l'arrêté des trois Comités réunis, en date du 15 brumaire dernier, demande à la Commission d'autoriser le citoyen Naigeon à lui délivrer les objets décrits dans l'état dont il joint la liste [2]. Les sections d'architecture et de peinture sont chargées de dresser un inventaire très circonstancié des objets demandés et de donner leur avis sur ceux qui doivent être conservés.

Le citoyen Granier, médecin, du district de Nîmes, annonce le prochain envoi des ouvrages de Séguier, soit manuscrits, soit imprimés, soit son herbier de six à sept mille plantes. Il joindra à cet envoi l'inventaire des médailles de la ci-devant Académie.

nommé correspondant de l'Institut dès sa création; il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Flora gallo-provincialis* (Paris, 1761, in-8°).

[1] Milet de Mureau (Louis-Marie-Antoine Destouff de), ex-membre de l'Assemblée constituante, officier du génie, né à Toulon le 26 juin 1756, mort à Paris le 6 mai 1825, publia en 1797 le *Voyage de La Pérouse autour du monde*, 4 volumes in-4°, avec atlas, dont l'impression, aux frais de la Nation, avait été décrétée par l'Assemblée nationale. — Le 24 ventôse an III, le Comité d'instruction publique, après avoir pris connaissance de la lettre de Milet de Mureau à la Commission d'instruction publique, en date du 3 nivôse, suspendit l'impression de l'ouvrage sur La Pérouse, et chargea cette Commission de se renseigner au sujet du logement obtenu par Milet de Mureau au Louvre, des 30,000 livres d'avances par lui reçues, et de l'état de l'édition et des manuscrits (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. V, p. 600).

[2] « État des différents modèles et machines dont on a fait la recherche dans les dépôts nationaux, suivant l'arrêté du Comité de salut public du 16 fructidor, lesquels doivent servir à l'instruction des élèves de l'École centrale des travaux publics », signé Lesage et daté du 17 ventôse. Cet état mentionne surtout des modèles d'architecture, extraits du mobilier de divers émigrés. — Lettre de Lesage au président de la Commission des arts, 18 ventôse (F[17] 1048).

La Commission des travaux publics prie[1] de nouveau la Commission temporaire des arts de lui faire part de ce qu'elle a décidé relativement à la vaste couronne d'un travail précieux qui surmonte le baldaquin de la ci-devant maison conventuelle de Morimont, district de Bourbonne, département de la Haute-Marne. La section de mécanique est invitée à faire le rapport dont elle a été chargée.

Le district de Meaux prie la Commission de presser le voyage du citoyen Tillard[2], chargé d'inventorier et estimer la bibliothèque de feu Léon Perthuis, dont le frère est émigré; les frais de voyage de ce citoyen seront, dit-il, payés par qui il appartiendra. La section de bibliographie est chargée d'avertir le citoyen Tillard.

Le citoyen Leblanc, membre du département de Paris et de la Commission temporaire des arts, donne avis[3] qu'une caisse qui contient

[1] Lettre datée du 19 ventôse: la Commission des travaux publics s'exprimait ainsi : «Par notre lettre du 28 pluviôse, citoyens, nous vous invitions à nous faire part du parti auquel vous vous seriez arrêtés relativement à une vaste couronne d'un travail précieux qui surmonte le baldaquin de la ci-devant maison conventuelle de Morimont. Nous sommes informés aujourd'hui que la couverture de cet édifice ayant été enlevée, laisse les voûtes à découvert et exposées aux intempéries des saisons, et les fait tomber en ruines, au point que le commissaire du district de Bourbonne annonce qu'on n'y peut entrer qu'en tremblant. Nous vous réitérons, citoyens, l'invitation que nous vous avons déjà faite de nous faire part de la décision que vous aurez prise à l'égard de cette couronne.» A cette lettre sont jointes : 1° la lettre de la Commission des travaux publics à la Commission des arts, 28 pluviôse; 2° une lettre de l'agent national du district de Bourbonne à la Commission des travaux publics, 14 pluviôse; 3° une lettre des administrateurs du district de Bourbonne à la Commission des arts, 16 floréal, avec le «devis détaillé pour démonter la couronne en forme de baldaquin et en fer doré existant dans l'église de la ci-devant abbaye de Morimont...». Ce devis monte à la somme de 2,814 ℔ 5 s. (F17 1048). — Le directoire de la Commission des arts écrivait, le 3 germinal, à la Commission des travaux publics que la Commission des arts «ne connaissant pas le mérite de l'ouvrage de la couronne qui surmonte le baldaquin de la ci-devant maison conventuelle de Morimont, cet objet pouvant néanmoins intéresser les arts, il a été écrit au district de Bourbonne de prendre tous les moyens que lui dictera sa sagesse pour préserver cette couronne de toute dégradation. La Commission n'a pu se décider à la faire transporter à Paris dans un temps surtout où les charrois sont rares et les transports très dispendieux» (F17 1046).

[2] Tillard, libraire à Paris, chargé de rédiger les catalogues du district de Meaux, demanda, le 20 ventôse an III, au Comité d'instruction publique sur quels fonds seraient payés ses frais de voyage; le Comité passa à l'ordre du jour. (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. V, p. 591).

[3] Par lettre du 17 ventôse (F17 1240). Au dos de cette lettre se trouve un arrêté du directoire de la Commission qui charge le citoyen Barbier de dresser l'inventaire des livres contenus dans ladite caisse.

divers ouvrages, sauvés des flammes, dans le village de Pellerin, par le citoyen Guizrot, capitaine, se trouve maintenant dans les bureaux du citoyen Lavaux, au Département, place des Piques, n° 4. Renvoyé au directoire.

Le citoyen Bucquet fait passer copie de sa nomination de bibliothécaire et de conservateur des monuments des arts; il y joint un tableau de questions relatives à sa nouvelle fonction. Renvoyé à la section de bibliographie pour répondre.

La section de mécanique fera un rapport sur les moyens proposés par le citoyen Lasceux, organiste[1], pour la conservation de l'orgue de la ci-devant église Notre-Dame.

La section de peinture est chargée de faire un rapport sur l'offre du citoyen Lefèvre, qui offre de céder à la Nation un tableau original de Paul Véronèse, provenant de la galerie du duc de Modène, représentant *Les Noces de Cana*, où sont rassemblées 120 figures.

Le citoyen Reth, de retour d'une mission qu'il a remplie dans la Belgique, réclame, parmi les effets arrivés de ces pays et déposés à la Bibliothèque nationale, une caisse marquée C, et contenant du savon, de l'eau de Cologne, du café, du sucre et de la bougie, tous objets qui lui appartiennent. La Commission charge les citoyens Barthélemy et Debure de constater la propriété du citoyen Reth et de la lui remettre, s'il y a lieu[2].

Les citoyens Debure et Poirier sont invités à faire le plus promptement possible ouverture des caisses nouvellement arrivées de la Belgique et qui sont déposées aux ci-devant Cordeliers[3].

[1] Lasceux (Guillaume), organiste, rue de la Colombe, électeur de la section de la Cité.

[2] Sur les envois de la Belgique, voir sous la cote F[17] 1277 : 1° Note des médailles et antiques du Cabinet des Jésuites de Cologne, par Barthélemy; 2° Liste des livres provenant de l'envoi de la Belgique, qui ont été retenus pour la Bibliothèque nationale, signé de Van Praet, germinal an III; 3° État des cartes, plans et vues de la Belgique, qui ont été déposés à la Bibliothèque nationale, daté du 1er floréal; 4° Divers reçus et un mémoire de comptabilité.

[3] Le 21 ventôse, Barrois aîné et Poirier signaient un certificat constatant l'arrivée, au Dépôt des Cordeliers, de 86 caisses provenant : 4 d'Aix-la-Chapelle; 53 de Liège et trouvées chez les Jacobins de Maestricht; 13 des Jésuites anglais de Liège et trouvées aussi à Maestricht; 13 de livres choisis dans la bibliothèque de la ville de Maestricht; «lesquelles 86 caisses ont été ouvertes en notre présence et les livres montés dans ledit Dépôt».

«Il s'est aussi trouvé dans une des caisses un groupe en bronze, un reliquaire sur lequel sont écrits : *Bracchium sancti et gloriosissimi imperatoris Karoli*; un morceau

La section d'architecture fait un rapport dont elle a été chargée sur la proposition faite par Belanger, architecte, d'acquérir pour la Nation les creux d'ornements des ateliers de feu Lhuillier; elle pense que l'acquisition proposée n'offre que très peu d'avantages et que ces creux ne doivent être acquis que par des sculpteurs ornemanistes, afin de leur servir de modèle dans ce genre [1]. Cette disposition est adoptée.

Les commissaires, précédemment chargés d'inventorier chez Condorcet les papiers et mémoires appartenant à la ci-devant Académie des sciences, sont invités à examiner la réclamation du citoyen Campmas [2], ingénieur en hydraulique, qui demande que trois mémoires soumis à cette Académie lui soient rendus. Ils feront un rapport à la Commission sur cet objet.

Une lettre d'Hubert, architecte, est renvoyée aux commissaires chargés par le Comité d'instruction publique de faire un rapport sur ses opérations dans quelques domaines nationaux.

Sur la demande d'un membre du directoire de faire imprimer la liste des membres de la Commission, le citoyen Millin observe qu'il est facile et à propos de changer la division arrêtée par le Comité d'instruction publique en réduisant le nombre des anciennes classes à quatre, sous les dénominations de classes d'histoire naturelle, de mécanique, d'arts d'imitation et de littérature, et d'adapter à chacune d'elles les différentes sections qui leur conviennent le plus. La Commission adopte la division proposée et renvoie au directoire pour demander au Comité d'autoriser ces changements.

Le citoyen Fourcroy communique un rapport qui doit être fait à la Convention, au nom du Comité d'instruction publique, sur la forma-

de porphyre en forme de cylindre et garni de cuivre par un bout; deux sceaux provenant d'un diplôme; un tableau gothique de dévotion et de nulle valeur, et une coupe de verre, laquelle est arrivée brisée» (F17 1053, n° 4).

[1] Rapport de la section d'architecture et de sculpture, 30 pluviôse. A ce rapport sont joints deux mémoires de Belanger, adressés, l'un au Comité d'instruction publique, et l'autre, imprimé, adressé à la Convention nationale (F17 1265).

[2] Campmas (P.-J.-L.) reçut, le 25 août 1793, 950 livres, complément d'une gratification de 6,000 livres, qui lui avait été accordée par le Conseil exécutif provisoire «pour avoir exécuté avec succès la partie mécanique de l'établissement des aciers d'Amboise» (F4 1316); il proposa, le 30 floréal an II, à la Convention d'utiliser la machine de Marly en y établissant un vaste atelier d'armes; sa proposition fut renvoyée aux Comités d'aliénation et des Ponts et Chaussées; le même traduisit et publia en 1819 un ouvrage du géologue italien Breislak, intitulé *Institutions géologiques*.

tion d'un Muséum d'antiquités dans le ci-devant collège des Quatre-Nations [1]. La Commission entend avec intérêt les grandes vues qui y sont développées. Les membres du Conservatoire lisent sur le même objet un rapport dont ils avaient été chargés dans la dernière séance. Un seul article, dans le projet de décret du citoyen Fourcroy, donne lieu à discussion : plusieurs membres semblent désirer que l'emplacement du Muséum des antiquités soit réuni, s'il est possible, ou le moins distant de celui du Muséum général des arts. Le rapporteur du Comité ne paraît éloigné de cet avis qu'autant qu'il ne trouve point de possibilité à le placer aussi avantageusement dans un local attenant ou plus voisin du Muséum déjà établi. D'après plusieurs propositions, les sections d'architecture, de sculpture et des antiquités seront chargées de visiter tous les locaux qu'ils estimeraient les plus propres à placer le Muséum des antiquités, d'après les vues proposées par le citoyen Fourcroy et les membres du Conservatoire; elles feront incessamment leur rapport à la Commission.

La Commission déclare qu'elle ne peut accorder au citoyen Duc-La-Chapelle le quart de cercle qu'il demande, attendu qu'il est unique au Muséum, ainsi qu'il a déjà été mentionné dans un rapport fait sur la même demande de ce citoyen.

La Commission renvoie à celle d'agriculture et des arts le rapport de ses commissaires chargés de prendre des renseignements sur des papiers provenant de la ci-devant Compagnie des Indes.

La Commission d'agriculture et des arts sera invitée à ne point disposer des papiers qui se trouvent dans ses greniers avant que le citoyen Buache en ait terminé le triage.

La section de botanique, chargée de faire un rapport sur la demande du citoyen Petit, jardinier à Nevers, conclut à ce que sa réclamation soit renvoyée à la Commission d'agriculture. Cette proposition est adoptée.

Le Muséum d'histoire naturelle demande que quarante-sept ouvrages qui se trouvent au Dépôt littéraire de la rue Marc, et dont elle donne la liste détaillée, soient transportés et déposés à la bibliothèque du

[1] Le Comité d'instruction publique, dans sa séance du 16 ventôse, avait entendu lecture du rapport de Fourcroy, et adopté le projet de décret sur l'établissement du musée des Antiques, qui ne fut voté que le 20 prairial (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 576).

Jardin des Plantes. Le citoyen Van Praet certifie que ces livres existent à la Bibliothèque nationale. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à accorder ces ouvrages au Muséum d'histoire naturelle.

Sur la demande du citoyen Poirier, et vu l'urgence de débarrasser le Dépôt de la rue de Lille des archives dites de Condé qui remplissent un local considérable au préjudice des bibliothèques, qui restent en paquets et qui peuvent se dégrader, la Commission arrête que Nadreau se transportera au Bureau du Domaine national, qui ne paraît embarrassé que sur les moyens de transport, et prendra les mesures pour effectuer ce transport le plus promptement possible [1].

Un mémoire de 175 livres, présenté par le citoyen Desfontaines, est renvoyé au directoire pour l'acquitter.

D'après un rapport du citoyen Barbier, le directoire est chargé d'écrire au citoyen Cambry, président de Quimperlé, pour lui faire connaître la satisfaction qu'éprouve la Commission de trouver, au milieu des dévastations opérées par le vandalisme, quelques contrées vivifiées par la présence et le zèle de véritables amis des arts.

La section des antiquités fera un rapport sur un monument antique, envoyé de la Belgique, représentant la déesse Nehallénia [2], trouvée, en 1647, à sec, sur le rivage d'une île de Zélande; elle demande que cette figure, qui n'est guère précieuse que par son antiquité, soit transportée au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. Cette proposition est adoptée.

La Commission des poudres et exploitation des mines envoie quinze

[1] Le 13 ventôse, le directoire de la Commission des arts avait écrit au Bureau du Domaine pour l'inviter «à faire lever sans délai les scellés de la bibliothèque de Condé, dont l'inventaire est terminé, et à procéder au transport des archives et des effets mobiliers, dont l'existence dans ce dépôt en compromet la sûreté et retarde le travail bibliographique... » (F[17] 1046).

[2] Nehallénia, divinité germanique, connue par des inscriptions trouvées dans l'île de Walcheren; elle est représentée assise ou debout, tenant une ou deux corbeilles de fruits, parfois accompagnée d'un chien, ou sur un vaisseau. Un arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 28 ventôse, ordonna le dépôt de ce monument au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 613). Cependant, il fut placé d'abord au Dépôt des Cordeliers, d'où il passa au Musée des monuments français, le 16 prairial an IV (4 juin 1796), puis rendu dans la suite à la Belgique; Lenoir en conserva un plâtre (*Archives du Musée des monuments français*, t. II, p. 391; t. III, p. 199, 202).

exemplaires du quatrième numéro du *Journal des mines;* il en sera fait mention au procès-verbal[1].

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique, pour statuer sur la réclamation d'augmentation de traitement formée par les citoyens employés aux enlèvements de livres des émigrés et condamnés.

Il sera écrit aux districts de Mussidan et de Périgueux pour les inviter à prendre des informations sur les objets qui pourraient se trouver dans leur arrondissement provenant du cabinet Bertin.

La section des Dépôts littéraires fait le rapport dont elle était chargée sur la demande de la citoyenne Maréchal, femme divorcée Bouthillier, qui réclame quelques objets qui étaient à l'usage de ses enfants. Les conclusions sont que les objets réclamés et mentionnés au rapport ne sont point assez précieux pour être placés dans les collections nationales et peuvent être remis à la citoyenne Maréchal. Ces conclusions sont adoptées et renvoyées au Comité d'instruction publique.

La section d'architecture dépose un supplément d'inventaire de plusieurs objets d'arts provenant de chez Choiseul-Gouffier, émigré, dans une de ses maisons, rue Pagevin, n° 16, lesquels ont été portés au Dépôt de la rue de Beaune, et d'autres au Muséum des arts.

Naigeon remet la note des objets entrés au Dépôt de la rue de Beaune dans la 1re et la 2e décade de ventôse, présent mois.

Lenoir, conservateur du Dépôt des Petits-Augustins, renvoie l'état des objets entrés dans ce dépôt depuis le 16 pluviôse jusqu'au 20 ventôse.

Molard dépose l'inventaire des machines et outils provenant du mobilier de l'émigré Bacot[2].

Ameilhon fait un rapport sur un mémoire envoyé à la Commission par les administrateurs du district de la ville de Die[3]. D'après ses

[1] Le 19 germinal, le directoire accusait réception de cet envoi (F17 1046) : au lieu de quatrième numéro, la lettre du directoire dit cinquième numéro du *Journal des mines*.

[2] Inventaire des objets d'art mécanique et des outils provenant du mobilier de l'émigré Bacot, rue de Touraine, transportés dans la maison de Corberon, rue Barbette.... 21 nivôse an III : il comprend 60 articles ou numéros, sous chaque numéro se trouvant généralement indiqués plusieurs objets (F17 1273-1274). Bacot, ancien mousquetaire et chevalier de Saint-Louis, émigré depuis le 3 juillet 1792.

[3] Voir la séance de la Commission, du 25 nivôse.

conclusions, la Commission arrête : 1° qu'il sera écrit aux administrateurs du district de Die pour les exhorter à la conservation des monuments dont ils ont fait passer la notice, à faire reconnaître de nouveau par le citoyen Vaugelas la belle mosaïque enterrée dans la cave d'un particulier, et aviser à sa conservation ; 2° qu'il sera écrit au citoyen Vaugelas pour le louer de son zèle et lui annoncer que la Commission accepte l'offre de ses services pour les nouvelles découvertes qu'il pourra faire ; 3° que ce mémoire sera communiqué à la section de minéralogie.

SÉANCE DU 25 VENTÔSE AN III.

(15 MARS 1795).

Réclamation du citoyen Josse. – Lettre à écrire au représentant du peuple Albert, à Reims. – Exécution des arrêtés relatifs aux Dépôts littéraires. – Demandes et pétitions des citoyens Delioux-Savignac, Chevalier, architecte, Couché et Bouillard, graveurs, Michel, bibliothécaire d'Autun, etc. – Lettres et communications des districts et municipalités de Marseille, Versailles, Mont-sur-Loir, Annonay, Carpentras, Douai, Metz, Strasbourg. – Orangerie de Belabre. – Lettre de Lefèvre, officier municipal de Nancy. – Mausolée du comte d'Harcourt. – Pétition de Protain, architecte. – Projet présenté par Nivard, peintre. – Ouvrages d'orfèvrerie de Ménière. – Instruments de physique pour l'École de santé. – Avis de l'agent national de Paris. – Mémoires des citoyens Routier, Desforges. – État descriptif des jardins de Malesherbes. – Lettre de Flandrin, directeur de l'École d'Alfort. – Conduite du commissaire Herbaut dans la vente de l'émigré Duchamps. – Objets à remettre au Conservatoire des arts et métiers. – Recherche d'instruments de physique dans les maisons d'arrêt. – Livres provenant de Choiseul-Gouffier. – Van Praet adjoint aux commissaires envoyés à Versailles. – Rapport sur 15 vases d'argent provenant de la Belgique. – Demande de montre à longitude par le représentant du peuple Barras. – Table de marqueterie chez Chastenet-Puységur. – Choix d'un local pour le Muséum des antiquités. – Mission de Lengliez à Brunoy. – Horloge de l'église de la Sorbonne. – Transport des monuments et marbres. – Danger d'incendie au Dépôt de Saint-Louis-la-Culture. – Mémoire du citoyen Lombard. – Tableaux de Robert. – Inventaire d'instruments de musique. – Catalogue de livres de Thiroux de Mondésir, etc.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les commissaires chargés de l'ouverture des caisses, arrivées de la

Belgique et transportées au Muséum national d'histoire naturelle, sont invités à constater la propriété du citoyen Josse, qui réclame une petite caisse à lui adressée par Hertzog, agent de la Trésorerie nationale, et de la lui remettre, s'il y a lieu.

La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à écrire au représentant du peuple Albert[1], actuellement à Reims, pour réveiller le zèle des administrateurs du district et des commissaires artistes nommés pour la conservation des objets d'arts et pour la confection des catalogues bibliographiques[2].

La Commission temporaire des arts arrête que les citoyens Ameilhon et Dambreville se transporteront à la Commission exécutive pour presser l'exécution de tous les arrêtés du Comité d'instruction publique tendant à mettre définitivement les Dépôts littéraires et autres à la disposition des citoyens qu'il en a nommés conservateurs, et qui en sont seuls responsables, à en éloigner toutes les personnes et tous les objets qui, étrangers à ces dépôts, en compromettent la sûreté, sont un obstacle au développement des objets de sciences et d'arts, et retardent les précieux avantages que l'on doit attendre de l'instruction publique. Ils inviteront la Commission des charrois à accéder à la demande qui lui a été faite par le directoire de la Commission, de deux voitures pour le transport des effets destinés à chaque dépôt. Enfin, ils se transporteront auprès de tous les agents chargés de l'exécution des arrêtés du Comité et de la Commission d'instruction publique, et rendront compte à la prochaine séance des entraves causées par l'insouciance, la négligence ou la malveillance.

Une demande de place de bibliothécaire ou de conservateur de machines, formée par Delioux-Savignac, est renvoyée à la section de bibliographie.

L'agent national du district de Marseille annonce[3] qu'il a exécuté

[1] Albert aîné (Jean-Bernard), député du Haut-Rhin à la Convention nationale, fut envoyé en mission le 26 nivôse an III, dans les départements de l'Aube et de la Marne, «pour y assurer l'ordre et le maintien des lois»; sa mission se prolongea jusqu'en prairial.

[2] Le 1er germinal, le Comité d'instruction publique écrivit en effet dans ce sens au représentant du peuple Albert (F17 1049).

[3] Par lettre en date du 13 ventôse an III (F17 1239). — L'arrêté du Comité d'instruction publique du 14 pluviôse portait que la collection des monuments antiques provenant de Choiseul, existant à Marseille et appartenant actuellement à la Nation, serait conservée et déposée en lieu sûr.

ponctuellement l'arrêté du Comité d'instruction publique relatif à la précieuse collection de Choiseul-Gouffier, dont il enverra incessamment l'inventaire descriptif.

La Commission renvoie à la section de botanique une lettre du district du Blanc, dont l'objet est d'annoncer la conservation de l'orangerie de Belabre, malgré l'invitation du Comité des finances de la vendre.

Le directoire est chargé d'examiner la pétition du citoyen Chevalier[1], architecte, qui désire être membre de la Commission temporaire des arts.

La Commission renvoie à la section de peinture une lettre du citoyen Lefèvre, officier municipal de Nancy, avec une estampe relative à la Révolution, et une explication détaillée.

La section de sculpture est chargée de faire un rapport sur la lettre des officiers municipaux de la commune d'Asnières, département de Seine-et-Oise, qui contient la description du mausolée du ci-devant comte d'Harcourt, transporté de Royaumont à Asnières en 1791[2].

Le Comité d'instruction publique renvoie copie de deux délibérations du district de Versailles relatives, la première aux commissaires désignés pour le dépouillement des bibliothèques du Muséum de Versailles, l'autre relative à l'adjonction du citoyen Paillet pour la recherche des manuscrits dans divers dépôts. La Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que les administrations sont chargées de choisir des commissaires et qu'elles n'ont pas besoin d'autorisation pour opérer tout ce qui tend à enrichir le domaine des arts. Copie de cette délibération sera communiquée au Comité d'instruction publique.

[1] Chevalier, architecte, figure dans l'*Almanach des artistes* de 1777 comme ancien pensionnaire du Roi. — Dans sa pétition (F[17] 1240, n° 23), il se dit né à Paris en 1749 et fonde sa demande sur trente années de travail dans l'architecture, sur ses voyages en Italie, à Rome, sur les maisons qu'il a bâties à Paris, sur un «Journal de toute l'Italie, en 1 volume, indiquant ce qu'elle possède de plus sublime dans les beaux-arts et l'histoire naturelle», enfin sur son patriotisme.

[2] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, grand écuyer de France, mort le 25 juillet 1666 à l'abbaye de Royaumont, dont son fils était abbé commendataire. Son tombeau, commencé en 1704, achevé en 1711, était l'œuvre d'Antoine Coyzevox. Voir la description dans A.-L. Millin, *Antiquités nationales*, t. II, p. 5 et 6. D'après le *Dictionnaire des sculpteurs sous le règne de Louis XIV*, par Lamy, p. 133, ce monument aurait disparu lors de la destruction de l'abbaye.

La Commission passe à l'ordre du jour sur la pétition du citoyen Protain, architecte, qui demande une place de dessinateur, ou toute autre analogue à ses talents; cet ordre du jour est motivé sur ce que la Commission n'a aucune place de ce genre à sa disposition.

La section de peinture est chargée de faire un rapport sur plusieurs projets renvoyés par le Comité, présentés par le citoyen Nivard, peintre de paysages.

La section de peinture et gravure est aussi chargée de faire un rapport sur la pétition des citoyens Couché et Bouillard[1], graveurs et éditeurs de la collection d'estampes gravées d'après la magnifique galerie du palais d'Orléans; ils demandent que le Comité les mette en mesure de terminer cette précieuse collection.

La Commission des relations extérieures, autorisée par le Comité de salut public à prier la Commission temporaire des arts de nommer deux habiles artistes pour vérifier et examiner les ouvrages en bijouterie et orfèvrerie faits de l'ordre du gouvernement par le citoyen Ménière, presse la Commission d'accélérer cette nomination et d'engager les artistes qu'elle aura choisis à remplir de suite leurs fonctions. La Commission nomme à cet effet les citoyens Lebrun et Nitot et les invite à remplir les vues du Comité de salut public et de la Commission des relations extérieures[2].

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 18 ventôse[3], par lequel il autorise la Commission temporaire des arts à faire délivrer au conservateur de l'École de santé de Paris les instruments de chimie et ceux de physique dénommés dans les deux inventaires

[1] Couché (Jacques), graveur, né à Gournay en 1750, mort à Paris en 1832, surtout connu par la publication de la *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808, 3 vol. grand in-fol. de 352 planches. — Bouillard (Jacques), dessinateur et graveur au burin, né à Versailles le 17 septembre 1744, mort à Paris le 30 octobre 1806. Couché lui confia le soin de reproduire par le burin une série de tableaux italiens, entre autres la Vierge de Raphaël, dite d'Orléans.

[2] Le 3 germinal, le directoire de la Commission des arts rendait compte au Comité de salut public des mesures prises en vue de l'examen des ouvrages faits par Ménière, bijoux enrichis de diamants et de pierres précieuses, destinés à Constantinople et aux puissances barbaresques; Lebrun et Nitot procédèrent à la vérification et à l'estimation de ces objets et envoyèrent leur procès-verbal à la Commission des relations extérieures (F[17] 1240, n° 124).

[3] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 580. Les arrêtés visés et les inventaires manquent.

annexés aux deux arrêtés des membres composant l'École de santé. Les sections de chimie et de physique sont chargées de l'exécution de cet arrêté.

L'agent national de Paris donne avis qu'il se trouve dix-sept volumes dans le bâtiment presbytéral de la section du Faubourg du Nord et dans la chambre voisine de celle que les tambours de la force armée vont occuper. Il invite la Commission à les faire enlever promptement. Ameilhon est nommé pour faire transporter ces volumes aux dépôts.

L'agent national d'Aix transmet le mémoire du citoyen Routier[1], architecte et inventeur d'un nouvel ordre d'architecture qu'il appelle l'*ordre français*. Cette *découverte* est renvoyée à la section d'architecture.

Le district de Mont-sur-Loir[2], département de la Sarthe, communique l'arrêté qu'il a pris le 6 ventôse pour l'organisation d'une bibliothèque nationale, sous la surveillance de l'administration. Renvoyé à la section de bibliographie.

La municipalité d'Annonay, département de l'Ardèche, en réponse à la lettre de la Commission du 7 ventôse, par laquelle on demandait des éclaircissements sur les deux coquilles servant de bénitier à la ci-devant paroisse de cette commune, observe que ces deux coquilles, données par le citoyen Monneron[3] à son retour de l'intendance de Pondichéry, et provenant des îles Manilles, ont 3 pieds 2 pouces en longueur, et 1 pied 7 pouces en largeur, et pèsent chacune plus de deux quintaux. La Commission arrête qu'il sera écrit au Comité d'instruction publique pour l'inviter à accepter l'offre de la commune d'Annonay, et à faire transporter à Paris ces coquilles qui, étant les plus grandes connues, sont très propres à orner le Muséum[4].

Un état descriptif des jardins de Malesherbes, avec une notice géné-

[1] Routier (J.), auteur d'un cours élémentaire d'architecture sous forme de dialogues, Aix, 1805, in-8°.

[2] Nom révolutionnaire de Château-sur-Loir (Sarthe).

[3] Monneron (Charles-Claude-Ange), né à Antibes le 15 avril 1735, mort en 1804, banquier, intendant de la Compagnie des Indes, fut élu député aux États Généraux par le Tiers-État de la sénéchaussée d'Annonay. Il obtint avec ses frères le privilège de frapper une monnaie connue sous le nom de *monnerons*. En 1794, il fit partie de la Commission du commerce et des approvisionnements.

[4] Voir sous la cote F17 1239 un «Extrait du registre des délibérations du Conseil général de la commune d'Annonay», du 1er sans-culottide an II, par lequel cette commune offrait pour le Muséum deux coquilles ayant servi de bénitiers dans l'église paroissiale.

rale des plantes, arbres et arbustes étrangers qui les embellissent, est renvoyée à la section de botanique.

Le district de Carpentras communique son arrêté du 14 ventôse, par lequel il sollicite auprès de la Commission temporaire la nomination du citoyen Lefebvre, ex-commissaire du pouvoir exécutif, à une des places d'ambulance que l'on va créer[1]. La Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que le Comité n'a rien statué sur cet objet.

Le citoyen Flandrin[2] observe que ses fonctions de directeur et professeur de l'École vétérinaire d'Alfort le mettent dans l'impossibilité de vaquer aux soins de conservateur des collections de cette école. Il prie la Commission de vouloir bien nommer à la place de conservateur, et il désigne le citoyen Girard[3], élève de l'école, comme très capable de la remplir. La Commission renvoie cette lettre au Comité d'instruction publique.

Le Comité fait passer une lettre du Bureau du Domaine national qui l'informe de la conduite qu'a tenue le citoyen Hubaut, son commissaire dans la vente de l'émigré Duchamps, et des mesures qu'il a prises pour que les commissaires de la Commission des arts fussent toujours appelés avant de procéder à aucune vente.

Le Comité d'instruction publique renvoie le mémoire du citoyen Desforges, qui propose les moyens d'occuper tous les artistes, graveurs, peintres et poètes[4]. Renvoyé au directoire.

Le même Comité renvoie deux inventaires, l'un de tableaux, l'autre d'instruments de physique, chimie, mathématiques, avec la lettre des administrateurs de Douai[5], qui invitent la Commission à leur envoyer deux exemplaires de l'instruction. Le directoire est chargé de faire cet envoi.

[1] L'arrêté et une lettre d'envoi des administrateurs du district de Carpentras du 14 ventôse se trouvent sous la cote F17 1044.

[2] Flandrin (Pierre), médecin vétérinaire, né à Lyon le 12 septembre 1752, mort au mois de juin 1796, professeur d'anatomie à l'École d'Alfort, s'occupa surtout d'économie rurale et fit des voyages en Angleterre (1785) et en Espagne (1786); il publia de 1787 à 1795 d'importants travaux sur la race chevaline.

[3] Girard (Jean), vétérinaire, élève de Chaussier, né à Fohet (Auvergne) le 19 juin 1770, mort à Paris le 5 avril 1852, d'abord prosecteur à l'École d'Alfort, succéda en 1795 à Flandrin dans la chaire d'anatomie et de physiologie, devint directeur en 1814; il a laissé des travaux estimés sur l'anatomie et les épizooties.

[4] Ce mémoire à la Convention existe sous la cote F17 1240; l'auteur propose d'instituer des concours entre les artistes.

[5] La lettre et les inventaires en question, celui des tableaux comprenant 246 articles, la plupart copies de l'école flamande, se trouvent sous la cote F17 1219.

Le district de Metz, en réponse à la lettre du 9 de ce mois, relative aux mûriers plantés auprès de cette ville, adresse copie de l'adjudication qui a été faite de cette plantation, le 23 frimaire dernier, et d'un arrêté du 14 de ce mois qui a fait suspendre la coupe des mûriers encore existant sur pied, jusqu'à ce que la Commission ait manifesté ses intentions sur cet objet. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

Le district de Strasbourg, département du Bas-Rhin, en réponse à la lettre du 27 pluviôse relative au pupitre saisi au citoyen Gilbert-Duclos[1], adresse copie de sa délibération sur cet objet et le catalogue des livres trouvés dans le pupitre, et placés auprès des différentes bibliothèques des émigrés, dont l'inventaire sera fait et envoyé au directoire de la Commission temporaire. Renvoyé à la section de bibliographie[2].

La Commission arrête que le Conservatoire des arts et métiers formera par écrit la demande des monuments et objets qu'il croira propres à orner le Muséum, et qu'à l'avenir aucun objet ne lui sera délivré avant que la Commission y ait donné son assentiment.

La Commission arrête que les citoyens Fortin et Lenoir se transporteront partout où besoin sera pour faire la recherche des instruments de physique, mécanique et autres objets d'arts laissés dans les maisons d'arrêt par les condamnés.

Le Comité d'instruction publique, par son arrêté du 24 ventôse, autorise la Commission à délivrer à celle des relations extérieures les livres élémentaires relatifs à la guerre et à la marine, imprimés en langue turque, provenant de Choiseul-Gouffier, au nombre d'environ cent exemplaires et qui existent au Dépôt national établi rue Marc, à la réserve de deux exemplaires de chaque ouvrage[3].

Le citoyen Van Praet est adjoint aux commissaires Belin et Langlès, chargés de se rendre à Versailles pour y visiter les livres de la bibliothèque qui doivent être transportés à la Bibliothèque nationale de Paris.

(1) Gilbert Duclos, capitaine, adjoint aux adjudants généraux.

(2) Voir le procès-verbal de la séance du 25 germinal; la liste des livres en question, provenant du chapitre de Spire, est annexée à la lettre (F17 1044).

(3) L'arrêté en question visait un arrêté du Comité de salut public en date du 3 ventôse; il est reproduit par J. Guillaume dans les *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. V, p. 600.

IMPRIMERIE NATIONALE

D'après un rapport fait par les citoyens Beljambe, Barthélemy et Peyron, le Comité d'instruction publique est invité à prendre les mesures convenables pour que le Comité des finances fasse délivrer au citoyen Barthélemy, l'un d'eux, pour le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, les quinze vases d'argent envoyés de la Belgique à la Trésorerie nationale.

Le représentant du peuple Barras [1] demande pour son voyage à l'Isle-de-France la montre à longitude de Saaron. Les citoyens Buache et Charles sont chargés de présenter incessamment au directoire un rapport sur cette demande, qui sera communiquée de suite au Comité d'instruction publique. Cet arrêté sera communiqué au citoyen Barras.

Le citoyen Mailly est chargé d'aller visiter, chez Chastenet-Puységur, une table de marqueterie et trois vases d'albâtre qui méritent quelque attention.

Les sections d'antiquités et d'architecture sont invitées à se concerter avec le citoyen Fourcroy pour présenter au Comité d'instruction publique leur rapport sur le local propre à établir un Muséum des antiquités dans la galerie du Louvre, local qui réunit beaucoup plus d'avantages que le ci-devant collège Mazarin qui avait d'abord été désigné pour cet usage [2].

La Commission déclare que ce n'est qu'en vertu d'un de ses arrêtés que le citoyen Lengliez s'est rendu à Brunoy, pour examiner des monuments qui s'y trouvaient et lui en rendre compte ensuite [3].

Sur la demande faite par la section des Thermes, les sections d'architecture et de mécanique feront un rapport, et proposeront les moyens de mettre à l'abri des injures de l'air l'horloge précieuse de la ci-devant église de Sorbonne.

[1] Barras avait déjà demandé, en vue d'un voyage projeté aux Indes orientales, divers ouvrages traitant de cette partie du monde qu'il allait parcourir; sa lettre, avec l'indication de ces ouvrages, fut renvoyée par le Comité d'instruction publique, dans sa séance du 14 ventôse, au représentant Grégoire. Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 565.

[2] Rapport des sections d'antiquité, de sculpture et d'architecture sur le lieu où doit être établi le nouveau Muséum proposé par le représentant Fourcroy, 25 ventôse (F^{17} 1265, n° 3). Les auteurs du rapport fondent leur conclusion sur les avantages qu'il y a de favoriser les rapports des savants avec les artistes.

[3] Sous la cote F^{17} 1197 existe une énumération des objets d'art restés au ci-devant château de Brunoy, et qu'a vus Lengliez à son passage le 12 ventôse; elle comprend des statues, vases, piédestaux, gaines, tables de marbre.

Jolain présentera au directoire l'état de tous les monuments et marbres dont il croit le transport urgent, et le directoire prononcera sur la validité des motifs qui ne peuvent être considérés comme pressants qu'autant que ces monuments seraient exposés à une dégradation presque certaine et à laquelle on ne pourrait obvier.

Ameilhon fait part à la Commission que le feu a pris dans une cheminée voisine du Dépôt de Louis-la-Culture, mais qu'heureusement cet accident n'a pas eu de suites fâcheuses.

La Commission renvoie à celle d'agriculture et des arts un rapport de sa section de botanique sur un mémoire du citoyen Lombard tendant à introduire en France la culture du riz sec, du pois du Cap, et un oiseau de l'Isle-de-France, connu sous le nom de martin [1].

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur la demande en traitement faite par le citoyen Michel, bibliothécaire du district d'Autun.

Une demande d'emploi, formée par le citoyen Poucheux, est renvoyée à la section de bibliographie.

La section de peinture dépose l'état de quatre tableaux par Robert, enlevés du ci-devant hôtel de Brienne [2].

Bruni dépose l'inventaire des instruments de musique provenant de Vergennes et de Sommery [3].

La section de bibliographie dépose l'inventaire des livres de la bibliothèque de l'émigré Thiroux de Mondésir.

La section de bibliographie remet l'état des inventaires des bibliothèques transportées aux Dépôts littéraires depuis le 25 pluviôse jusqu'au 20 ventôse.

[1] Le renvoi du rapport de la section de botanique fut effectué par lettre du directoire du 6 germinal (F[17] 1046).

[2] Ces quatre tableaux avaient été transportés, le 11 ventôse, au Dépôt de la rue de Beaune; ils se trouvaient auparavant dans une chambre de l'hôtel de Brienne, rue Saint-Dominique, à travers laquelle on avait ouvert un passage (voir à ce sujet la lettre du directoire de la Commission des arts à la Commission exécutive de l'instruction publique, 7 germinal, F[17] 1046).

[3] Inventaire des instruments de musique trouvés chez la dame de Vergennes, émigrée, rue des Petits-Augustins, et remis par Bruni au Dépôt de la rue Bergère, le 16 ventôse an III (un pardessus de viole, une harpe de Holtzmann), et inventaire des instruments de musique trouvés chez Sommery, ex-maréchal de camp, émigré, rue de Grenelle-Saint-Germain, et remis au Dépôt de la rue Bergère le 16 ventôse an III (une harpe) [F[17] 1054, n° 3].

SÉANCE DU 30 VENTÔSE AN III.

(20 MARS 1795.)

Lettre à écrire aux représentants du peuple près l'École normale. – Manuscrits à examiner chez deux libraires. – Lettre de la Commission des revenus nationaux. – Lettres et communications des districts de Montivilliers, Verneuil, Nogent-sur-Seine, Joinville. – Grille du ci-devant château des Essarts. – Maison Thiroux-Montregard. – Lettre du Comité des inspecteurs. – Demandes et pétitions des citoyens A. Rigaux, sculpteur et peintre, Parker et autres ex-bénédictins anglais, Whyte, artiste anglais, Flandrin, conservateur à l'École d'Alfort. – Ustensiles de chimie à enlever à Alfort. — Carte géographique de Saint-Domingue chez le ci-devant comte de Jarnac. – Marbres au Dépôt de Nesle. – Transport à Paris des cartes géographiques de Versailles. – Rapport sur les manuscrits de Léonard de Vinci et de Jean Cousin. – Dessins des batailles d'Alexandre. – Mission de Nitot chez le joaillier Ménière. – Tableau des objets de sciences et d'arts à enlever. – Traitement alloué aux estimateurs. – Sculpture à enlever à Saint-Nicolas-des-Champs. — Planches de cuivre gravées provenant de Laborde. – Rapport sur la demande du représentant du peuple Barras. – Bibliothèque de Capet à Versailles. – Réclamation de Camus, jardinier de Boutin. – Travaux de bibliographie. – Télescope du citoyen Blonde. – Offre de vente d'un cabinet d'histoire naturelle par le citoyen Gruel. – Commissionnaire pour le directoire. – Demandes d'emplois. – Dépôts d'inventaires. – Rejet du projet d'agence ambulante d'artistes.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les citoyens Mentelle et Bonvoisin sont chargés d'écrire aux représentants du peuple près l'École normale [1] pour les inviter à communiquer aux élèves qui la composent le désir de la Commission temporaire des arts d'avoir des renseignements sur tous les objets de sciences et d'arts qui, dans les départements de la République, sont, ou conservés avec soin, ou négligés par l'ignorance et la malveillance, ou enfin sont devenus la proie du vandalisme.

La Commission nomme les citoyens Peyron, Foucou, Belin et Millin, pour se transporter chez le citoyen Prault, libraire, pour y visiter deux manuscrits et l'inviter à en suspendre la vente, et chez le citoyen Bailly,

[1] Sieyès et Lakanal avaient été nommés, sur le rapport du Comité d'instruction publique, représentants du peuple près l'École normale, le 22 brumaire an III (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 202).

libraire, rue Honoré, pour y visiter également un ouvrage relié in-4°, armorié de trois fleurs de lis, et l'inviter à en suspendre la vente.

La Commission des revenus nationaux, instruite des entraves qui retardent la vente du mobilier de la République, invite avec instance la Commission des arts, non seulement à recommander à ses agents la plus grande activité dans leurs opérations, mais encore à en augmenter le nombre, s'il est nécessaire, afin de prévenir des retards extrêmement nuisibles à la chose publique [1]. La Commission arrête que le directoire, en réponse à cette lettre, observera que les obstacles qui entravent ses travaux proviennent de la difficulté de se procurer des charrois, de ce que les estimateurs, qui n'ont point été salariés depuis leur nomination [2], refusent de venir estimer les objets, qui ne peuvent être enlevés sans cette formalité préalable, enfin de ce que les commissaires du Bureau du Domaine national, avertissant souvent le jour même de leur opération, croisent celle des membres de la Commission chargés de visiter et recueillir les objets propres à l'instruction publique [3].

Le commissaire artiste du district de Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, demande [4] si les décrets de la Convention concernant la remise des meubles et effets appartenant aux enfants ou époux survivants des condamnés, ou sur lesquels ils auraient des droits, embrassent également les objets inventoriés, comme tableaux, bibliothèques, etc.; et il prie la Commission de lui faire passer, ainsi qu'au district, ses instructions sur cet objet. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre, conformément aux usages suivis par la Commission.

Le Comité d'instruction publique renvoie une lettre du Comité de salut public, relative à la grille de fer du ci-devant château des Es-

[1] Lettre de la Commission des revenus nationaux, 25 ventôse (F[17] 1048).

[2] Voir sous la cote F[17] 1240, n° 183, la liste des estimateurs arrêtée par les différentes sections de la Commission temporaire des arts, et qui furent proposés au Département le 15 floréal an II.

[3] Dans sa lettre à la Commission des revenus nationaux, du 7 germinal, le directoire développait les raisons, alléguées ci-dessus, des retards éprouvés par les inventaires et enlèvements d'objets de sciences et d'arts (F[17] 1046).

[4] Par lettre du 23 ventôse an III (F[17] 1240, n° 23), le commissaire de Montivilliers sollicite notamment des instructions au sujet des tableaux et bibliothèques inventoriés chez le condamné Duval d'Éprémesnil, ex-constituant, qui avait été arrêté au Havre le 21 septembre 1793.

sarts [1], district de Verneuil, département de l'Eure, du poids d'environ soixante mille, et que l'agent national du canton regarde comme un chef d'œuvre de l'art. La Commission, consultée sur le mérite de cette grille, renvoie à ses sections de sculpture et d'architecture pour prendre des renseignements et faire un rapport.

Le même Comité renvoie la lettre du district de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube, relative aux arbustes, plantes et pépinières de la Motte-Tilly, provenant de Terray [2], condamné. Le district demande quelle est la destination prise à l'égard de ces objets, ce qu'il doit conserver ou vendre pour arrêter promptement des frais onéreux et inutiles à la République. La section de botanique est chargée de faire un rapport sur cet objet.

Le Bureau du Domaine national, en réponse à la lettre de la Commission par laquelle il l'invitait à débarrasser le plus promptement possible la maison Thiroux-Montregard, rue de Lille, qui sert de Dépôt littéraire, annonce qu'il va donner des ordres pour la vente de ces effets et l'enlèvement de ceux qui ne sont pas susceptibles d'être vendus; il réitère la demande d'inviter les membres de la Commission à ne plus entraver par leurs retards les opérations des commissaires du Bureau du Domaine. Le directoire répondra à ce dernier article, d'après les motifs annoncés dans l'arrêté concernant la réponse à faire à la Commission des revenus nationaux [3].

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre des membres du Comité des inspecteurs, qui l'invite à donner l'ordre au citoyen Lenoir, conservateur des Dépôts nationaux, rue des Petits-Augustins, de laisser sortir les deux statues choisies par le citoyen Moreau, architecte, pour orner les portiques du Palais national. Le Comité d'instruction publique invite la Commission à lui faire connaître quelles sont les statues dont il est question. La section de sculpture est chargée de faire à ce sujet un rapport qui sera communiqué au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Armand Rigaux, sculpteur, peintre et doreur, qui possède le secret d'enlever la dorure de dessus tous les objets où elle est

[1] Le château des Essarts (Eure, commune et canton de Damville) a été démoli vers 1816; il n'en reste que les deux piliers de la grille d'entrée, veufs de leur clôture primitive.

[2] Terray (Antoine-Jean), ex-intendant de Lyon, condamné à mort le 9 floréal an II (W 354, n° 737).

[3] Lettre du directoire au Bureau du Domaine, 7 germinal (F[17] 1046).

appliquée, sans les endommager, demande à être autorisé à exercer son art sur les attributs royaux et féodaux et autres, où l'or reste, et d'où il retirera des millions pour la République : il ne demande aucune avance pour cette opération. La section de chimie est invitée à constater par des expériences les avantages du procédé du citoyen Rigaux, pour en rendre compte à la Commission.

Le district de Joinville [1] invite la Commission à faire retirer de la Messagerie une boîte renfermant les inventaires, catalogues et cartes de la bibliothèque et autres objets de sciences trouvés chez Gestas [2], condamné, et à lui en accuser la réception. Renvoyé au directoire.

La Commission d'agriculture et des arts, invitée par le Comité d'instruction publique à se réunir à la section d'anatomie et au conservateur de l'École de santé de Paris, pour désigner en leur présence à Alfort les pièces, armoires et ustensiles de chimie dont l'École vétérinaire peut se passer, prie la Commission de lui indiquer le jour et l'heure de cette réunion. La section d'anatomie est invitée à répondre à cette lettre.

Les citoyens Parker, Kellet, Harris, Turner et Minns [3], ci-devant bénédictins anglais, ayant obtenu du Bureau du Domaine national un arrêté dont ils adressent copie, qui les envoie en possession des meubles et effets étant dans leur maison, rue Jacques, section de l'Observatoire, demandent à la Commission d'autoriser le citoyen Ameilhon à remettre

[1] Lettre du district de Joinville du 24 pluviôse (F[17] 1044).

[2] Gestas (Charles-Sébastien-Hubert), ex-maréchal de camp, condamné à mort le 7 nivôse an II par la Commission militaire de Bordeaux, pour avoir correspondu avec sa famille émigrée.

[3] Parker (Henri), prieur de la maison de Saint-Edmond, ordre de Saint-Benoît, congrégation d'Angleterre. — Robert-Augustin Kellet, prêtre, né le 29 octobre 1731, ayant fait profession le 18 avril 1751. — Richard Harris, prêtre, né le 27 juillet 1731, ayant fait profession le 20 septembre 1751, était sous-prieur en 1790. — Jean Turner, prêtre, né le 3 août 1765, ayant fait profession le 8 septembre 1786. — Jacques Minns, prêtre, né le 19 avril 1746, ayant fait profession le 21 mars 1772. — Les pères Naylor (Jean-Joseph), Parker, Kellet et Harris, et Jacques Minns, frère convers, furent incarcérés au Luxembourg, où ils restèrent jusqu'au 20 frimaire an III (G. Daumet, *Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais, fondés à Paris avant la Révolution*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXXIX, p. 40, 41). Jean Turner, quoique rallié aux idées nouvelles, pourvu d'un certificat de civisme et enrôlé dans la garde nationale, fut incarcéré à Sainte-Pélagie, le 21 vendémiaire an II; il y resta jusqu'à sa mise en liberté, le 18 frimaire an III.

les clefs des lieux où se trouve la bibliothèque et recevoir décharge du tout[1]. Renvoyé au directoire.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 28 ventôse, par lequel il charge la Commission temporaire de prendre des renseignements sur une carte géographique manuscrite de Saint-Domingue, à très grand point, qui doit se trouver dans la maison du ci-devant comte de Jarnac, rue ci-devant de Monsieur, faubourg Saint-Germain[2], et de la remettre au Comité de salut public, section de marine. Renvoyé à la section de géographie pour remplir les vues des Comités d'instruction et de salut public.

Le même Comité renvoie une pétition du citoyen Whyte, anglais, artiste domicilié à Paris, envoyé par le Comité de salut public, et dont l'objet serait d'obtenir un sauf-conduit pour faire venir d'Angleterre en France une jeune personne qui désire s'y fixer. Le Comité d'instruction publique invite la Commission temporaire à donner son avis. Le citoyen Molard est invité à prendre des renseignements sur les talents et sur le mérite du citoyen Whyte et de faire un rapport qui sera communiqué au Comité d'instruction publique.

La section de sculpture et celle d'architecture feront un rapport sur les mesures de précaution employées par les entrepreneurs dans la déposition et le transport des marbres de la ci-devant église des Petits-Pères, et sur le classement de ceux qui existent au Dépôt de Nesle.

Thillaye présentera à la seconde section du Comité ses observations sur la demande du citoyen Flandrin, qui désire être déchargé des fonctions de conservateur du cabinet de l'École vétérinaire d'Alfort.

Le citoyen Buache est adjoint aux commissaires chargés d'aller à Versailles, pour y mettre en réserve et faire transporter à Paris les

[1] Les bâtiments des Bénédictins anglais servirent de maison d'arrêt jusqu'en brumaire an III; ils furent vendus le 13 fructidor an VII, puis restitués aux Bénédictins par arrêté des Consuls du 3 messidor an XI (Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, édition Cocheris, t. II, p. 182). La bibliothèque du couvent comprenait 4.878 volumes; celle des religieux, qui s'étaient formés en 1749 en Académie, 428 volumes. Dans la déclaration des biens du 27 février 1790, il y a une déclaration spéciale pour la bibliothèque du couvent (S 3656).

[2] L'hôtel de Jarnac, au numéro 8 de la rue de Monsieur, fut construit par Legrand (Pierre-Germain), architecte du duc d'Orléans, pour le comte de Jarnac; il appartint en 1829 au comte de Villèle, puis devint un couvent de Barnabites.

cartes géographiques qui doivent être réunies à la collection nationale établie à Paris.

Les commissaires qui, à l'ouverture de la séance, ont été chargés de se rendre chez Bailly et Prault, rendent compte de leur mission. Le manuscrit de Léonard de Vinci, tout intéressant qu'il leur a paru, ne leur a point semblé original. Celui de Jean Cousin est original [1] et d'un mérite inappréciable; le citoyen Prault, chargé par le propriétaire de le vendre à l'enchère, avertira la Commission et le Comité d'instruction publique. Les dessins des batailles d'Alexandre ne se trouvaient point, pour l'instant, chez Bailly, qui en est propriétaire; ce citoyen a promis de les retirer des mains auxquelles il les a confiées, et de les communiquer au Comité d'instruction publique et à la Commission des arts.

Le citoyen Nitot, précédemment chargé de remplir les vues de la Commission des relations extérieures, en se rendant chez le citoyen Ménière pour y examiner des ouvrages en bijouterie et orfèvrerie faits de l'ordre du gouvernement, demande, qu'attendu que dans la Commission des arts il est seul artiste en ce genre, il soit autorisé à s'adjoindre trois citoyens pour visiter ensemble les objets dont il est question et concerter un rapport qui sera communiqué à la Commission des relations extérieures. Cette proposition est adoptée.

Chaque section est invitée à donner au directoire le tableau des enlèvements d'objets de sciences et d'arts qui n'ont point encore été mis à exécution.

D'après une discussion très approfondie sur le traitement à allouer par le Bureau du Domaine national aux citoyens appelés par les membres de la Commission pour estimer les objets de sciences et d'arts mis en réserve pour l'instruction publique, la Commission arrête que le *maximum* du salaire à leur accorder peut être fixé à trente livres pour une journée entière, et que le *minimum* de leurs opérations serait de dix livres. Le Bureau du Domaine national sera invité à payer lesdits estimateurs sur le certificat du commissaire qui les aura requis, et sur le visa du directoire de la Commission temporaire des arts [2].

[1] Il s'agit, selon toute apparence, du *Livre de Fortune*, précieux recueil de 200 dessins de Jean Cousin qui, après avoir appartenu au chevalier de Boufflers, mort en 1815, fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de l'Institut et a été publié en 1883 par Ludovic Lalanne.

[2] Le 9 germinal, le directoire informait le Bureau du Domaine de l'arrêté pris par la Commission des arts relative-

La section de sculpture est chargée de faire enlever à Nicolas-des-Champs une Vierge qu'elle a mise en réserve, et qui est un obstacle à la mise en possession des bois vendus au citoyen Daval qui les réclame.

Les citoyens Buache et Barrois font le rapport dont ils ont été chargés sur des planches de cuivre gravées et autres objets provenant du condamné Laborde et qui se trouvaient en dépôt chez le citoyen Perrier, graveur[1]. Ils proposent : 1° de faire transporter les 22 planches de la mer du Sud, avec les quatre-vingt exemplaires en feuilles de cette même Histoire dans un des Dépôts littéraires, d'y faire transporter aussi la planche de l'Afrique, relative au voyage de Saugnier; 2° de remettre au Bureau du Domaine national, pour être vendues à l'encan, les quatre planches de l'Italie, celle des Pyrénées-Occidentales et celle du cours du Rhône; 3° de faire remettre à l'éditeur du *Voyage de La Pérouse* le papier grand aigle destiné à l'impression de ces cartes, et qu'il a demandé au Comité d'instruction publique; 4° d'autoriser les mêmes commissaires à se transporter chez les citoyens Didot et Gueffier pour reconnaître si les exemplaires qu'ils peuvent avoir de l'*Histoire de la mer du Sud* et du *Voyage de Saugnier au Sénégal*[2], appartenaient au condamné Laborde[3], et ce qu'il en reste d'exemplaires. Ils demandent aussi que le directoire s'informe auprès du citoyen Delespine, graveur, rue Hyacinthe, des planches de cuivre qu'il a gravées pour Laborde, et de celles qu'il pourrait encore avoir[4]. Toutes ces propositions sont adoptées. Le Comité sera invité à autoriser la remise du papier grand-aigle provenant de Laborde au citoyen Milet-Mureau, pour être employé à l'impression des cartes et estampes qui doivent accompagner l'édition du *Voyage de La Pérouse*.

Les citoyens Buache et Charles font un rapport sur la demande du

ment au salaire des estimateurs, et il invitait ledit Bureau du Domaine à adopter ces chiffres, s'il les trouvait justes (F17 1046).

[1] Perrier, graveur, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

[2] Cet ouvrage parut en 1791 chez Gueffier jeune, sous le titre : *Relations de plusieurs voyages à la Côte d'Afrique, au Maroc, au Sénégal, à Gorée, tirées des journaux de M. Saugnier* par J. Benjamin de Laborde, avec une carte réduite de la grande carte d'Afrique; il y eut une nouvelle édition en 1797.

[3] Laborde (Jean-Benjamin de), ex-fermier général, condamné à mort le 4 thermidor an II (W 428, n° 963).

[4] Le directoire de la Commission des arts au citoyen Delespine, 1er germinal (F17 1046).

représentant du peuple Barras de la montre de marine de Saaron [1]. Ils exposent que cette montre est unique au Dépôt de physique, et qu'elle n'en devrait sortir qu'après s'être bien assuré que l'emploi qu'on en va faire ne laissera aucun regret sur les destinations ultérieures qu'on en pourrait faire; que d'ailleurs elle est à la disposition du Comité d'instruction qui statuera dans sa sagesse sur la demande du citoyen Barras.

Les citoyens Langlès et Belin rendent compte de leur première opération dans l'examen des livres de Capet à Versailles; il en résulte qu'ils ont déjà fait un choix de plusieurs ouvrages propres à la Bibliothèque nationale; ils se louent beaucoup de l'accueil des administrateurs du district, du zèle des bibliothécaires et de l'activité des travaux bibliographiques. La Commission arrête que ce rapport sera mentionné au procès-verbal et, de plus, que le Comité d'instruction publique sera invité à donner des ordres pour que les ouvrages enlevés dans les dépôts de Versailles pour la Bibliothèque nationale, soient remplacés autant que possible par d'autres exemplaires du même ouvrage, d'une condition et d'une édition moins recherchées.

Le citoyen Camus, jardinier du jardin Boutin, se plaint des entraves que lui fait éprouver le citoyen Gérard, locataire de la maison. Le citoyen Camus présentera ses observations au directoire, qui fera un rapport au Comité d'instruction publique.

Les citoyens Dambreville et Ameilhon rendent compte des démarches qu'ils ont faites pour accélérer les travaux de la bibliographie, tout annonce qu'elles n'ont point été infructueuses [2]. Ils sont invités à continuer jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'entière exécution des arrêtés du Comité et de la Commission d'instruction publique.

La section de physique est chargée d'examiner un télescope que le citoyen Blonde offre de céder à la Nation et qu'il dit être très précieux.

Les citoyens Lamarck et Richard sont chargés de se rendre au Comité pour presser l'achat du cabinet d'histoire naturelle offert par le citoyen Gruel [3].

[1] Ce rapport est daté du 30 ventôse (F[17] 1049).

[2] Leur rapport est daté du 30 ventôse an III (F[17] 1240).

[3] Voir sous la cote F[17] 1240 une lettre du citoyen Gruel, datée du 8 nivôse, et une autre par laquelle le citoyen Duchesne effectue l'envoi de la première au Comité

Les procès-verbaux du directoire sont lus et adoptés. Il est autorisé à prendre un commissionnaire pour mettre plus d'activité dans les travaux de la Commission et à fixer la somme qui doit lui être allouée.

Deux demandes d'emploi dans la bibliographie, formées par les citoyens Denyau et Boyenval, sont renvoyées à la section de bibliographie.

Le citoyen Mailly remet l'inventaire des objets en marbre qui se trouvent chez Lauraguais, provenant de Mouchy, et chez Chastenet-Puységur.

Thillaye dépose l'inventaire du laboratoire de chimie et de pharmacie de l'École d'Alfort.

Le citoyen Beljambe dépose l'inventaire des objets d'arts requis chez le nommé Dolde Koppe (*sic*)[1] condamné[2].

Naigeon remet l'état des objets entrés dans le Dépôt de la rue de Beaune pendant la 3e décade de ventôse.

Le citoyen Grégoire expose que c'est avec regret qu'il annonce que les excellentes vues de la Commission pour l'établissement d'une agence ambulante d'artistes n'ont point été goûtées par le Comité d'instruction publique, qui a passé à l'ordre du jour sur ce rapport.

SÉANCE DU 10 GERMINAL AN III

(30 MARS 1795).

Dessins des batailles d'Alexandre. – Demandes des citoyens Lesage, Dubail, Anselin, graveur, Babin, Langeron et veuve Anisson. – Propositions du citoyen Perthuis. – Monument de la déesse Nehallénia. – Arrêté du représentant du peuple Charles Delacroix. – Inventaires dans le district de Versailles. – Lettres et com-

d'instruction publique, Gruel ne résidant pas à Paris. Le cabinet d'histoire naturelle dont il est question était celui de feu la présidente de Bandeville, formé par les soins de Gruel; il est, au dire de Duchesne, connu de tous les naturalistes et renferme une des plus riches collections de coquilles.

[1] Doldecoq (Charles-Henri), gentilhomme du prince de Salm, condamné le 30 messidor an II (W 416, n° 943).

[2] Description des objets requis chez le nommé Dolde-Koppe, condamné, rue Saint-Honoré, n°s 5 et 17 (F17 1269) : cet inventaire comprend 23 numéros, estampes pour la plupart.

munications des districts de Toulouse, Rouen, Avignon, Semur, Amiens, Gonesse, Pamiers. – Rappel adressé par le Comité de salut public relativement à l'expertise des présents destinés aux États barbaresques. – Demande du citoyen Lescuyer au sujet des peintures du château de Breteuil à Dangu. – Médailles réclamées par Émery. – Lettre à écrire au district de Marseille. – Objets réclamés par la citoyenne Maréchal, femme Bouthillier. – Amphithéâtre antique de Doué. – Buffet d'orgue à la Flèche. – Mémoire d'ouvrages de serrurerie présenté par Blondel. – Dessin exact de tous les monuments de la République. – *Journal des Mines*. – Estampes des *Conquêtes de l'Empereur de la Chine*. – Recherches et renseignements au sujet de cartes existantes à Dijon et chez Jarnac. – Ouvrages de botanique de Nicolas Jacquin à Versailles. – Enlèvement des marbres, figures et bronzes de la ci-devant cathédrale de Paris. – Dépôt d'inventaires d'objets d'art et d'instruction.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les citoyens précédemment chargés de visiter chez le citoyen Bailly, libraire, les dessins des batailles d'Alexandre, sont invités à renouveler leur démarche, pour se mettre à même de faire un rapport qui sera communiqué au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Lesage, conservateur du Cabinet des modèles de l'École centrale des travaux publics, demande que le citoyen Naigeon soit autorisé à lui délivrer une table à dessus de marbre, comprise dans l'état que la Commission des travaux publics adressa dans le temps aux Comités de salut public et à la Commission temporaire, pour être déposée au Cabinet des modèles, où elle sera utile à l'instruction des élèves de l'École centrale. La Commission temporaire arrête que le Muséum d'histoire naturelle sera invité à examiner cette table et déclarer si elle ne lui conviendrait pas, sous plusieurs rapports [1].

Le Comité demande à la Commission son avis sur les propositions du citoyen Perthuis, qui présente différents moyens de terminer le partage ou la vente de la bibliothèque de feu Perthuis, son oncle, sur laquelle la Nation a des droits. La Commission nomme le citoyen Barrois, l'un de ses membres, pour se transporter à Germigny, district de Meaux, où elle se trouve, aviser aux moyens de la conserver et se mettre à même de faire au Comité d'instruction publique un rapport très circonstancié sur les plus grands avantages que la Nation peut retirer de l'acquisition ou du partage de cette bibliothèque.

[1] Le directoire écrivait dans ce sens aux citoyens composant le Muséum d'histoire naturelle, le 17 germinal (F[17] 1046).

Le Comité d'instruction publique communique son arrêté du 28 ventôse [1], qui charge la Commission de déposer au Cabinet des antiquités le monument antique représentant la déesse Nehallénia, envoyée de la Belgique.

Les sections de bibliographie et de peinture sont chargées de faire un rapport sur l'arrêté du représentant du peuple Charles Delacroix [2], communiqué par le Comité d'instruction publique, concernant l'envoi de commissaires artistes dans le département de Seine-et-Oise, pour faire choix et inventaire des objets d'arts qu'ils croiront convenir au Musée de Versailles.

La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à demander à l'administration du district de Versailles copie des inventaires d'objets de sciences et d'arts déjà réunis dans les dépôts de son arrondissement, et le tableau des inventaires qui restent encore à faire [3].

Le district de Toulouse envoie [4] vingt-trois inventaires, contenant des tableaux, estampes, bronzes, vases et autres objets relatifs aux sciences et aux arts. Le directoire est chargé d'en accuser la réception.

Le Comité de salut public exprime à la Commission son étonnement de ce qu'elle n'a pris aucune mesure, ni fait aucune réponse relativement à l'expertise des présents destinés aux puissances barbaresques, demandée par la Commission des relations extérieures [5]. Le directoire répond que toutes les vues du Comité de salut public et de la Commission des relations extérieures sont remplies, et qu'il a mis toute l'activité qui dépendait de lui pour mettre la Commission à l'abri de tout reproche de négligence [6].

[1] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. V, p. 613.

[2] L'arrêté du représentant du peuple Delacroix est du 15 ventôse an III (F17 1197) : le registre des procès-verbaux de la Commission l'appelle Lacroix, au lieu de Delacroix : nous avons cru devoir rétablir l'orthographe de son nom.

[3] Le Comité d'instruction publique écrivit dans ce sens à l'administration du district de Versailles, le 22 germinal (F17 1049).

[4] Par lettre du 23 ventôse an III. Les inventaires annexés à cette lettre concernent les tableaux des ci-devant églises de la commune de Toulouse; les tableaux, estampes, albums ayant appartenu au cardinal de Bernis; les tableaux, estampes, sculptures, etc. de la ci-devant Académie des arts de Toulouse; les tableaux, marbres et autres objets de l'église de Pont-la-Montagne (Pompignan-le-Franc [Tarn-et-Garonne]); les objets d'arts trouvés chez divers condamnés, émigrés ou détenus (F17 1270).

[5] La Commission des relations extérieures à la Commission des arts, 3 germinal (F17 1048).

[6] Voir notamment une lettre du secrétaire général de la Commission des

Le citoyen Lescuyer, adjudicataire d'un salon de peinture à Dangu, district des Andelys, demande à acquérir quatre portes peintes faisant partie de ce salon et qu'il importe de soustraire aux dégradations continuelles des prisonniers enfermés dans le ci-devant château de Breteuil à Dangu, et les réunir aux tableaux qui n'ont de valeur qu'avec la suite du sujet. La section de peinture est chargée de faire un rapport sur cette demande du citoyen Lescuyer.

Les citoyens Barthélemy et Millin, auxquels est adjoint Richard, sont chargés d'examiner et de faire un rapport sur les réclamations adressées par le citoyen Emery à la Commission des revenus nationaux, concernant trente-quatre médailles d'or et cinq pièces étrangères de même métal, qui ont été déposées au Comité de sûreté générale lors de l'arrestation de ce citoyen, ci-devant supérieur du séminaire Sulpice.

Le directoire est chargé d'écrire au district de Marseille pour l'inviter à veiller à la conservation des deux tableaux de la ci-devant paroisse de Ferréol, et de ceux des Chartreux, sur lesquels ils ont donné des renseignements [1].

Le district de Rouen adresse le deuxième cahier du catalogue raisonné des tableaux de son arrondissement [2].

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 28 ventôse [3],

arts au citoyen Nitot, du 3 germinal, pour l'inviter avec la plus vive instance à rendre compte des démarches qu'il avait faites relativement à l'expertise des présents destinés aux puissances barbaresques (F17 1046).

[1] Les administrateurs du district de Marseille avaient écrit à la Commission, le 22 ventôse an III, pour lui transmettre les renseignements contenus dans une lettre, jointe à la leur, de la Commission des arts de cette ville, au sujet de ces peintures, et où il était dit que deux tableaux de Vien, conservés jadis à la paroisse de Saint-Ferréol et représentant, l'un *le Centenier*, l'autre *le Paralytique*, «avaient été roulés sur des cylindres de bois, et que celui du *Paralytique*, tant soit peu écaillé, pourra être restauré à peu de frais». Cette Commission estime d'ailleurs qu'il convient de tendre au plus tôt ces tableaux. Quant au tableau de Natoire, placé au fond du chœur de la même église, et aux deux grands tableaux des ci-devant Chartreux, «n'ayant pas été roulés, mais pliés et entassés avec une foule d'autres, peut-être aussi précieux», il est à craindre «que la Nation n'ait à regretter la perte des plus belles productions du pinceau des artistes célèbres» (F17 1239).

[2] Le 2e cahier de ce catalogue comprend, sous les nos 118 à 301, la description des tableaux du district de Rouen, avec l'indication des lieux d'où ils proviennent et des noms des peintres : les principaux d'entre ces artistes sont Annibal Carrache, Colin de Vermont, Albert Dürer, Jouvenet, La Hire, Le Tellier, Martin de Vos, Robert, Subleyras, de Troy (F17 1270).

[3] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. II, p. 612.

par lequel il déclare ne point s'opposer à la délivrance des objets réclamés par la citoyenne Maréchal, femme divorcée Bouthillier, dont l'état est joint à l'arrêté, et renvoie au Comité des finances, section des domaines, pour statuer sur cette délivrance ce qui sera de l'intérêt de la Nation.

La section d'architecture est chargée de faire un rapport sur les renseignements fournis par la municipalité de Doué, relatifs à l'amphithéâtre antique qu'elle a dans son enceinte, qui, dans ce moment, est occupé par la cavalerie [1].

La Commission d'agriculture et des arts communique une lettre de la Commission des armes et poudres annonçant qu'il existe à la Flèche un buffet d'orgue, dont les tuyaux produiraient mille à douze cents livres d'étain. Le directoire est chargé de répondre à la Commission d'agriculture, conformément aux dispositions de l'arrêté pour la conservation des orgues au-dessus de quatre pieds [2].

Sur la réclamation formée par le citoyen Dubail [3] d'une table achetée chez Boutin, la section d'histoire naturelle répond que ce citoyen l'a enlevée et qu'il n'y a plus lieu à réclamation sur cet objet.

La Commission passe à l'ordre du jour sur la demande du citoyen Anselin, graveur [4], qui désirait être agréé pour la section de gravure. Cet ordre du jour est motivé sur ce que la section de peinture a déclaré être assez nombreuse pour les travaux qui la concernent, dont aucuns ne sont arriérés.

[1] Le prétendu amphithéâtre de Doué, à 2 kilomètres de cette localité (Maine-et-Loire, arrondissement de Saumur), est un polygone irrégulier, creusé dans un banc de pierre, sur les parois duquel furent pratiqués des gradins : au XVIe siècle, on y donna des représentations théâtrales, mais ce n'est pas une ruine romaine. (Cf. Célestin Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. II, p. 52, 53.)

[2] Le 19 germinal, le directoire écrivait ce qui suit à la Commission d'agriculture et des arts : « La Commission des arts a manifesté son vœu par un arrêté du 10 floréal dernier portant la conservation des orgues au-dessus de 4 pieds. Elle ne pourrait déroger à son arrêté que par un motif bien puissant d'utilité publique, qui doit l'emporter sur toute autre considération. Si ce motif n'existe pas, le directoire vous invite à faire part à la Commission des armes et poudres des vues de la Commission chargée spécialement de la conservation de tous les objets qui intéressent les arts, les sciences et l'instruction. » (F[17] 1046.)

[3] Par lettre du 2 germinal (F[17] 1240, n° 23). Dubail était marchand de meubles, rue de la Harpe.

[4] La pétition de Jean-Louis Anselin, graveur en taille-douce, élève d'Augustin de Saint-Aubin, demeurant rue et place du Théâtre-Français, qui exposa de 1791 à 1819, est datée du 18 ventôse an III (F[17] 1240).

Un mémoire du citoyen Blondel, serrurier, pour ouvrages faits au Dépôt de la rue Thorigny, est renvoyé à l'expert pour le vérifier.

Le district d'Avignon donne les renseignements les plus satisfaisants sur l'état que la Commission lui avait demandé du tableau de la *Circoncision* du ci-devant séminaire Saint-Charles [1]. Le directoire accusera la réception de la lettre.

Le district de Semur, département de la Côte-d'Or, envoie l'esquisse de la pyramide de Semur [2] et des renseignements exacts sur son état actuel. Il observe en même temps qu'il a plusieurs morceaux de peinture sur verre fort beaux, ainsi que plusieurs statues de différentes grandeurs; il les conserve soigneusement.

Les sections d'antiquités, d'architecture et de peinture sont chargées de faire un rapport sur les moyens d'avoir un dessin exact de tous les monuments précieux qui existent dans les départements de la République, et qui ne peuvent être déplacés; elles présenteront les avantages qu'en retirerait l'instruction publique dans les établissements des Écoles centrales.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique la pétition des commissaires artistes du district d'Amiens, qui réclament une augmentation de traitement, sans laquelle ils seront obligés de quitter leur état, pour chercher à vivre ailleurs.

Deux demandes d'emploi, formées par les citoyens Babin et Langeron, sont renvoyées à la section de bibliographie.

La veuve Anisson, autorisée par la loi du 13 ventôse à jouir provisoirement de tout le mobilier de la maison qu'elle occupe, prie la Commission de cesser l'inventaire de sa bibliothèque [3]. La Commission arrête que cet inventaire sera provisoirement continué, que la section de bibliographie présentera au Comité ses observations sur les inventaires à faire chez les condamnés, et lui demandera si elle doit en suspendre la confection.

[1] Lettre du district d'Avignon, 28 ventôse. Il résulte d'un rapport joint à cette lettre que le tableau dont il est question est «dans le meilleur état», et que le baldaquin qui orne l'autel de la chapelle du même séminaire est «de la plus grande beauté» et aussi dans le meilleur état de conservation (F17 1044).

[2] A la lettre du directoire du district de Semur, datée du 29 ventôse, se trouve jointe en effet une esquisse au crayon de la pyramide existant dans l'église de cette ville (tabernacle à clocheton, ayant servi à renfermer les saintes huiles), et dont ladite lettre donne en outre une description (F17 1239).

[3] La pétition de la veuve d'Anisson est datée du 5 germinal an III (F17 1240).

IMPRIMERIE NATIONALE

La Commission des armes et poudres envoie quinze exemplaires du *Journal des mines* et demande qu'on lui en accuse la réception [1]. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

Le district de Gonesse, en réponse à une lettre de la Commission, écrit [2] que la table d'une seule pièce d'un cep de vigne a été transportée au dépôt de Versailles.

La Commission renvoie à la section de bibliographie une lettre du district de Pamiers, département de l'Ariège, qui donne des renseignements sur les livres de chœur de la ci-devant cathédrale de Mirepoix, et sur la vente du missel de la chapelle du ci-devant marquis de Mirepoix [3].

La Commission des revenus nationaux invite celle des arts [4] à examiner les seize estampes, représentant les *Conquêtes de l'Empereur de la Chine*, et à lui faire connaître si elles doivent être conservées pour le Muséum, ou vendues au profit de la République. La Commission arrête que ces estampes seront conservées pour l'instruction publique et que le directoire en donnera avis à la Commission des revenus nationaux [5].

Le citoyen Buache déclare n'avoir point trouvé chez Jarnac la carte de Saint-Domingue que le Comité de salut public a demandée à celui d'instruction publique. Le citoyen Buache est invité à faire passer cette déclaration par écrit au Comité d'instruction publique.

Le même citoyen dit qu'il existe à Dijon des cartes et planches gravées du ci-devant duché de Bourgogne, et qu'il n'a jamais pu obtenir les renseignements qu'il a été chargé de demander. Le directoire est

[1] Lettre de la Commission des armes et poudres à la Commission des arts, 7 germinal. Il s'agit du numéro 5 du *Journal des mines*, publié par l'Agence des mines de la République (F17 1048).

[2] Sa lettre est datée de germinal an III. Il expose que la table de bois de vigne provenait du château d'Écouen, d'où, en 1793, elle fut transportée au dépôt de Versailles, par les soins des commissaires artistes de Seine-et-Oise. La lettre contient une description de cette table (F17 1044).

[3] Dans leur lettre du 26 ventôse an III, les administrateurs du district de Pamiers donnent des détails sur la provenance et la description des livres de chœur (manuscrits à miniatures) de la cathédrale de Mirepoix, donnés par l'évêque Philippe de Lévis de 1531 à 1535 (F17 1239).

[4] Par lettre du 7 germinal; ces estampes, provenant de l'ancienne Compagnie des Indes, étaient en dépôt chez la citoyenne Langlois, à Romainville (F17 1048); elles furent attribuées, le 7 fructidor an III, à la bibliothèque des Quatre-Nations (F17 1240).

[5] Le directoire de la Commission temporaire des arts à la Commission des revenus nationaux, 19 germinal (F17 1046).

chargé d'inviter le Comité d'instruction publique à écrire à l'administration du district de Dijon pour demander les renseignements sur l'existence et l'état de conservation de ces cartes.

Les professeurs du Muséum d'histoire naturelle exposent que les ouvrages de Nicolas Jacquin[1], qui se trouvent dans les dépôts nationaux littéraires à Versailles, sont d'une utilité indispensable pour l'étude de la botanique et manquent à la bibliothèque du Muséum. La Commission arrête que les commissaires envoyés à Versailles constateront l'existence de ces ouvrages et les porteront sur la liste des livres à demander au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Binay, commissaire du Bureau du Domaine, annonce qu'il est chargé de remettre à la disposition de la Commission tous les marbres, figures et bronzes de la ci-devant cathédrale de Paris, et qu'il est urgent de les enlever. Renvoyé aux sections que cet enlèvement concerne.

Bonvoisin remet l'état des objets mis en réserve pour les arts chez Deyeux et Duchesne, condamnés[2].

Lebrun dépose les inventaires des objets réservés pour l'instruction, provenant de Du Goulet, Périgord, Calmer, Balleroy[3], Nicolaï, Cau-

[1] Jacquin (Nicolas-Joseph, baron), botaniste hollandais, né à Leyde le 16 février 1727, mort à Vienne le 24 octobre 1817, professeur de botanique et de chimie à l'Université de Vienne, auteur de nombreux ouvrages, entre autres : *Selectarum stirpium americanarum historia*, Vienne, 1763, 1781, in-fol.; *Hortus botanicus Vindobonensis*, Vienne, 1771, in-fol., avec 300 figures. *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunnensis descriptio et icones*, Vienne, 1797-1804, 9 vol. in-fol.

[2] État des objets d'art mis en réserve par Bonvoisin, le 22 ventôse de l'an III de la République, chez le condamné Deyeux, rue des Tournelles, n° 73, section de l'Indivisibilité (un vase, un tableau, sans indication de nom d'auteur, et onze estampes); Deyeux (Claude-Didier), ancien notaire, condamné le 19 messidor an II (W 409, n° 941). — Objet d'art mis en réserve chez le condamné Duchesne, passage de Valois, maison du Lycée, le 3 germinal an III (un tableau, sans indication d'auteur) [F17 1269]; Duchesne (Louis-Henri), ex-intendant de Madame, condamné le 22 brumaire an II (W 295, n° 239).

[3] Lebrun a réservé : chez Balleroy, condamné, rue Dominique, n° 1045, des tableaux et estampes, catalogués sous 42 numéros et prisés, pour le total, 2,955 livres; — chez Benjamin Calmer, condamné, des tableaux, estampes, dessins, bas-reliefs en ivoire, vases, colonnes de marbre, prisés, pour le total, 10,411 livres (93 numéros); — chez Périgord, émigré, rue Dominique, à Bellechasse, dix estampes, quelques petits tableaux, deux dessus de table en marbre, estimés 995 livres; — chez Dugoulet, émigré, rue Louis, n° 317, 143 médaillons en bronze, représentant des bustes d'empereurs et autres grands hommes, estimés 460 livres (F17 1268). — Balleroy (François-Auguste Lacour de), ancien maréchal

mont, Frécot-Lanty, Pierre, Saint-Amand, femme Villeroy, femme Mailly, Fortair, Pest-Senef[1].

SÉANCE DU 15 GERMINAL AN III.

(4 AVRIL 1795.)

Indemnité réclamée par les commissaires aux bibliothèques du district de Montfort-l'Amaury. – Caisse de livres provenant du citoyen Ginzrot. – Tableau des objets recueillis en Belgique. – Communication de Le Blond à ce sujet, et présentation du citoyen Reth, secrétaire des représentants en mission dans la Belgique. – Renseignements à demander au district d'Aix sur un tableau. – Tables de marbre blanc de Beaujon. – Lettre du district de Cadillac. – Réclamation de la veuve Lestoré. – Demandes des citoyens Lescuyer, Thévenet, Nivard. – Séances de la Commission remises au nonidi. – Quatre collections majeures d'histoire naturelle à vendre. – Orgues de l'abbaye de Franciade. –

de camp, condamné le 6 germinal an II (W 340, n° 621); — Calmer (Louis-Benjamin), courtier de change, condamné le 4 floréal an II (W 351, n° 717); — Périgord (baron de Talleyrand-), ancien ambassadeur à Malte, dont l'émigration fut constatée le 7 juin 1793; — Goulet (marquis du), émigré le 26 juillet 1792.

[1] Inventaire des objets réservés provenant : 1° de Caumont, condamné, et trouvés dans la maison de La Guiche, rue Vaugirard, n° 972 (console de Boulle, table-bureau, estimées les deux 900 livres); Caumont (Armand-Henri-Hercule), ex-officier de régiment provincial, condamné le 5 thermidor an II (W 429, n° 965); 2° de Frécot, condamné, et trouvés rue des Pères, n° 1222 (un tableau de l'école de Raphaël); Frécot-Lanty (Jacques), ex-doyen du Grand Conseil, condamné le 8 thermidor an II (W 433, n° 972); 3° de Pierre-Louis Pierre, condamné, et trouvés rue du Cherche-Midi, n° 790 (3 tableaux, dont l'un de Jean Steen et 5 estampes); Pierre (Pierre-Louis), agent d'affaires de la comtesse de Lauraguais, condamné le 13 pluviôse an II (W 320, n° 485); 4° de Saint-Amand, condamné, et trouvés rue Neuve-des-Petits-Champs (tableaux, parmi lesquels des toiles de D. Téniers, Poëlembourg, Peter Neefs, Tournière, etc., quelques dessins et estampes, un Christ et un buste de Voltaire en ivoire, le tout estimé 5,266 livres); Saint-Amand (Alexandre-Victor), ex-fermier général, condamné le 19 floréal an II (W 362, n° 785); 5° de la femme Villeroy, émigrée, et trouvés rue de l'Université, n° 924 (quelques meubles, tableaux, un dessin, une estampe, etc.); 6° de la femme Mailly, émigrée, et trouvés rue Notre-Dame-des-Champs, n° 1479 (2 tableaux); 7° de Fortair, émigré, et trouvés au Louvre, pavillon de l'Infante (estampes, dessins et plâtres); 8° de Pest-Senef, émigré, et trouvés rue du Faubourg-Montmartre, n° 63 (importante collection de peintures, par Canaletti, J.-P. Panini, Peter Neefs, Van Goyen, J. Vanloo, Berghem, Vander Neer, D. Téniers, Weenix, Corneille Poëlembourg, Wouwermans, Van Ostade, Subleyras, Greuze, de dessins et gouaches, sous 73 numéros, estimés 32,826 livres) [F17 1268].

Dessin du citoyen Lefèvre, officier municipal de Nancy. – Rapport sur une plantation de mûriers blancs dans le district de Metz. – Rapport sur une demande du district du Blanc. – Mémoires présentés par Nadreau. – Inventaire des objets d'arts du Palais de Justice remis par Peyron et Bonvoisin. – Demande de pièces anatomiques par le citoyen Thillaye. – Méthode élémentaire du citoyen Belin pour l'étude du grec.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les commissaires aux bibliothèques nationales du district de Montfort-l'Amaury, département de Seine-et-Oise, qui ont été obligés, pour exercer leurs fonctions, de s'éloigner de leurs domiciles et voyager dans diverses maisons nationales de leur arrondissement, réclament une indemnité. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre de l'agent national du district du département de Paris, qui demande quelle marche il doit suivre pour obtenir la décharge d'une caisse de livres sauvés de l'incendie de la Vendée, et que lui a adressée le citoyen Ginzrot, capitaine d'une compagnie franche de cavalerie du Bas-Rhin. Le directoire répond qu'il s'est occupé de cette affaire et l'a terminée [1].

Le citoyen Thoüin adresse le tableau de tous les objets qu'ont expédiés les commissaires artistes envoyés dans la Belgique, et invite la Commission à lui faire connaître si elle a tout reçu. Ce tableau est renvoyé au directoire qui rappellera aux conservateurs l'arrêté du Comité sur le compte qu'ils doivent rendre des objets qu'ils ont reçus, provenant de la Belgique.

Le citoyen Le Blond, de retour de la Belgique et l'un des commissaires envoyés dans ce pays pour le choix et la réunion des objets de sciences et arts destinés à enrichir les musées de la République française, donne un aperçu de ses opérations; il promet d'employer ses

[1] L'agent national du district près le département de Paris avait en effet écrit, le 3 germinal, au Comité d'instruction publique afin d'obtenir décharge d'une caisse de livres, sauvés des flammes lors de l'incendie et du pillage du village de Pellerin (Vendée), à lui adressée par Ginzrot, capitaine d'une compagnie franche de cavalerie du Bas-Rhin. A cette lettre se trouve annexé un *état* de ces livres, comprenant 1° *Cours complet d'agriculture*, par l'abbé Rozier, 1781-1786, 7 volumes in-4°; 2° *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, par Ogié, ingénieur géographe de cette province, 1778-1780, 4 volumes in-4°. Ces livres furent remis au directoire de la Commission des arts, le 17 germinal.

premiers instants à tracer le tableau détaillé de toutes les collections précieuses qu'ils ont recueillies et qui, réunies à celles que possède la République, doivent former le premier Muséum de l'Europe. La Commission invite les citoyens Le Blond et Wailly à se concerter avec le directoire pour constater le nombre et l'état des caisses envoyées par eux et autres commissaires de la Belgique, et aviser aux moyens de recouvrer et faire arriver celles qui ne seraient point encore reçues.

Le citoyen Le Blond présente à la Commission le citoyen Reth, secrétaire des représentants du peuple en mission dans la Belgique, comme ayant rendu des services essentiels aux arts, en contribuant autant qu'il était en lui au succès des recherches et à l'exécution des vues des commissaires artistes. La Commission arrête qu'il sera fait au procès-verbal mention du zèle du citoyen Reth et qu'extrait en sera communiqué au Comité d'instruction publique.

Il sera demandé au district d'Aix de plus amples renseignements sur la valeur et sur le prix auquel a été adjugé un tableau de Vien, représentant *L'Apothéose de saint Louis* [1].

La Commission exécutive de l'instruction publique invite celle des arts à faire remettre au Conservatoire du Muséum trois tables de marbre blanc, de neuf pieds de long sur cinq de large, dont une cassée, provenant de Beaujon, déposées aux Petits-Augustins, et nécessaires pour la restauration des tableaux de la République. La Commission charge la section d'architecture de constater l'état de ces tables et de les délivrer au Conservatoire du Muséum [2].

Le district de Cadillac, département de la Gironde, donne les renseignements qui lui ont été demandés relativement à la table sur laquelle Montesquieu a écrit *L'Esprit des lois;* il annonce qu'elle fait partie du mobilier dont le citoyen Secondat [3], fils de ce grand homme, a la jouissance. Quant à la renommée d'airain qui se trouvait sur le mau-

[1] Le directoire du district d'Aix écrivait, le 4 germinal, à la Commission des arts que le tableau de Vien, *L'Apothéose de saint Louis*, avait effectivement été vendu, et il demandait s'il y avait lieu de faire des démarches auprès de l'acquéreur en vue de sa restitution (F17 1239).

[2] La section d'architecture fit son rapport à ce sujet le 29 floréal. Lesdites tables de marbre, provenant de l'hospice de Beaujon, faubourg Saint-Honoré, portaient l'inscription qui figurait précédemment au-dessus de la porte principale de l'hospice (F17 1265, n° 3).

[3] Secondat (Jean-Baptiste), baron de Montesquieu, fils de Charles Secondat de Montesquieu et de Jeanne de Lartigue, était né en 1716.

solée du ci-devant duc d'Épernon, elle est déposée et conservée avec soin à la bibliothèque [1].

La réclamation de la veuve Lestoré est ajournée jusqu'à ce que, conformément à l'arrêté du Comité de législation, elle ait produit un certificat de résidence depuis le 3 nivôse dernier, à l'effet d'obtenir la jouissance de ses biens meubles, immeubles et objets de sciences et arts, qui ont été enlevés de chez elle, dans un temps où elle était présumée émigrée.

La section de peinture fait le rapport dont elle a été chargée sur la demande du citoyen Lescuyer; elle conclut à ce que les quatre portes peintes du salon de Dangu lui soient remises, aux offres par lui faites de remettre en place d'autres portes en menuiserie, garnies de ferrures nécessaires et propres à assurer l'emploi actuel dudit château. Ces conclusions sont adoptées et communiquées au Comité d'instruction publique [2].

Un membre, en observant qu'il est du devoir de tout citoyen d'assister aux assemblées générales de section, propose de changer le jour des séances du décadi. La Commission arrête que le Comité sera invité à l'autoriser à tenir dorénavant cette séance le nonidi de chaque décade, aux heures accoutumées [3].

Le directoire est chargé de faire un rapport sur la remise faite par Thévenet, portier de la maison de Perceval, d'une branche de palmier; il expose aussi que ce n'est que d'après sa déclaration que la Commis-

[1] Lettre des administrateurs du district de Cadillac (Bec d'Ambès), 5 germinal (F[17] 1239). La table de Montesquieu, écrivent-ils, «fait partie du mobilier de la maison de La Brède, dont le citoyen Secondat a la jouissance; elle sera un jour propriété nationale, mais jusque-là nous ne pouvons que la recommander aux soins du citoyen Secondat... Quant à la renommée d'airain,... le petit doigt de la main droite est coupé à la deuxième phalange; comme elle tient la trompette de cette main, cela n'est pas très frappant. On ne sait à quelle époque cet accident affligeant pour les arts est arrivé, mais il est présumable que c'est lorsqu'on la descendit de dessus le mausolée; nous avions intention de la placer sur un piédestal, au milieu de la bibliothèque, mais les sommes que nous avons demandées pour cet établissement ne nous ayant pas été accordées, nous n'avons pu réaliser nos projets...»

[2] Le 22 germinal an III, le Comité d'instruction publique entendit la lecture de l'arrêté de la Commission des arts relatif aux quatre portes peintes du salon de Dangu, et le renvoya au Comité des finances (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique...*, t. VI, p. 68).

[3] Le 18 germinal, le Comité d'instruction publique autorisa la Commission temporaire des arts à tenir ses séances le nonidi au lieu du décadi (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*,... t. VI, p. 43).

sion a eu connaissance de quatre caisses de minéralogie qui n'étaient pas sous les scellés; il demande à jouir de la récompense accordée à ceux qui font ces sortes de déclarations.

La Commission temporaire des arts, convaincue que la Nation n'est point propriétaire d'objets suffisants pour l'instruction qui doit se donner sur toute la surface de la République, arrête que le Comité sera invité à prendre les mesures les plus promptes pour faire des acquisitions indispensables sans lesquelles l'instruction ne pourra être organisée. Il lui sera représenté que, dans ce moment, quatre collections majeures en histoire naturelle sont à vendre; que, si la République n'en fait point l'acquisition, elles passeront à l'étranger et seront une perte irréparable pour les arts. Le Comité sera invité à examiner s'il ne conviendrait pas de demander à la Convention qu'il soit mis à la disposition de la Commission exécutive d'instruction une somme destinée à l'acquisition de tous les objets de sciences et d'arts que le Comité jugera devoir entrer dans les muséums et établissements d'Écoles centrales de la République.

Il sera écrit au Comité des finances pour lui faire part de l'arrêté de la Commission, pour la conservation des orgues au-dessus de quatre pieds, et l'inviter à ne point laisser vendre celui de la ci-devant abbaye de Franciade, qui est précieux sous le rapport de l'art, et ne peut être considéré comme devant produire de grands avantages par l'extraction de l'étain que l'on en retirerait. Il sera aussi écrit au district de Franciade pour l'inviter à suspendre la vente de l'orgue de la ci-devant abbaye jusqu'à ce que le Comité des finances ait statué sur la demande de la Commission, mentionnée dans le précédent article.

Le citoyen Peyron fait un rapport sur le dessin du citoyen Lefèvre, municipal de Nancy. Il pense que, pour mériter la reconnaissance de la postérité, on ne doit confier au cuivre et au burin que les ouvrages remarquables par leur mérite et leur utilité, et que le dessin dont il s'agit n'a aucune de ces qualités. Cette conclusion est adoptée; elle sera communiquée au Comité d'instruction publique, qui a demandé l'avis de la Commission [1].

(1) Voir sous la cote F17 1049 le rapport de Peyron sur le dessin du citoyen Lefèvre, allégorie à la gloire de la Révolution et de la Convention. Ce dessin, de l'invention de J.-F. Lefèvre, exécuté par Manhouis, de Nancy, est accompagné d'une explication et d'une requête de Lefèvre à la Convention, datée du 25 vendémiaire.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport sur les demandes adressées au Comité par le citoyen Nivard, paysagiste, dont les réclamations doivent être accueillies favorablement, attendu qu'il est un artiste de beaucoup de mérite et qu'il est dans le besoin.

La section de botanique, chargée de faire un rapport sur une plantation de mûriers blancs dans le district de Metz, pense que, d'après les motifs donnés par l'administration, on doit laisser à l'acquéreur la jouissance complète de sa propriété et la liberté de conserver ou d'abattre les mûriers, selon qu'il le jugera convenable. La Commission adopte cette proposition et arrête qu'elle sera communiquée au Comité d'instruction publique[1].

La section de botanique fait le rapport dont elle a été chargée sur la demande faite au Comité d'instruction publique par le district du Blanc, qui désire savoir ce qu'il doit faire des fleurs de l'orangerie de Belabre et sur quelle caisse il doit prendre les fonds nécessaires à son entretien. Elle pense que le prix de vente de ces fleurs couvrira les avances qui auront été faites pour la récolte. Copie de ce rapport, adopté par la Commission, sera envoyée au Comité et à l'administration du district du Blanc.

Des mémoires de transport, fournis par le citoyen Nadreau et vérifiés par l'expert, sont renvoyés au directoire.

Les citoyens Peyron et Bonvoisin, chargés, d'après un arrêté du Comité, de se transporter au Palais de Justice, remettent l'inventaire des objets d'arts qu'ils ont jugés dignes d'être conservés pour les arts.

Le citoyen Thillaye, conservateur de l'École de santé, autorisé par les professeurs de cette école, demande que les pièces d'anatomie artificielle et naturelle qui se trouvent à l'hospice national de l'Unité[2], comprises dans l'inventaire qu'il dépose, soient transportées à l'École de santé. La Commission accorde cette demande et arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à donner l'autorisation nécessaire.

Le citoyen Thillaye dépose l'inventaire des objets d'apothicairerie et

[1] Rapport de la section de botanique, par Desfontaines et Lhéritier, 15 germinal : ceux-ci sont d'avis qu'il convient de laisser à l'acquéreur la jouissance complète de sa propriété et la liberté d'abattre les mûriers, la conservation de ceux-ci n'étant d'ailleurs d'aucune utilité. A ce rapport sont jointes cinq pièces relatives à la même affaire (F17 1049).

[2] Hospice de l'Unité, nom qui fut donné pendant la Révolution à l'hôpital de la Charité.

des ustensiles propres à une pharmacie, provenant des Sœurs de la Charité des Invalides, qui ont été transportés à l'École de santé.

Le citoyen Belin présente cinq tableaux élémentaires pour faciliter l'étude de la langue grecque. La Commission charge les citoyens Brunck[1], Millin, Lévêque et Larcher[2], d'examiner ces tableaux et de faire un rapport sur les avantages que l'on peut retirer de cette méthode[3].

SÉANCE DU 20 GERMINAL AN III.

(9 AVRIL 1795.)

Indemnité à accorder aux commissaires artistes. – Traitement des membres de la Commission. – Tableaux et objets de sculpture des pays conquis. – Lettre des citoyens de Wailly et Le Blond sur leur mission en Belgique. – Mémoires du citoyen Ferouillat. – Lettre du citoyen Waubert (collection de bois précieux). – Mémoire du citoyen Granet. – Pétition de la citoyenne Legrand. — Envoi de 14 volumes venant de Saint-Sébastien, pays conquis. – Deux dromadaires au château de Belœil. – Atelier pour la fabrication de lunettes de marine. – Demande d'emploi par le citoyen Lejeune. – Mission de Desfontaines au jardin Boutin. – Lettre du district d'Autun. – Sarcophage en marbre au château d'Orsay. – Objets à réserver chez l'émigré Haller. – Lettre de l'agent national de Nancy. – Offre du citoyen Magimel. – Debure et Saugrain à remplacer comme estimateurs. – Réclamation du citoyen Jolain. – Bibliothèque de l'Arsenal. – Objets réclamés par le citoyen Neveu. – Forte-piano de l'invention de Pascal. – Renseignements sur des antiquités fournis par le citoyen Grégoire. – Offre du citoyen Mothet. – Dépôt d'inventaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique demande à la Commission temporaire des arts d'estimer l'indemnité qu'il convient d'accorder à tous les

[1] Brunck (Richard-François-Philippe), helléniste, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Strasbourg en 1729, mort en 1803.

[2] Larcher (Pierre-Henri), helléniste, membre de la même Académie, né à Dijon le 22 octobre 1726, mort le 22 décembre 1812.

[3] Le 10 germinal an III, le Comité d'instruction publique renvoya au jury des livres élémentaires un mémoire de l'helléniste Belin de Ballu (l'un des membres de la Commission des arts) sur les tableaux des déclinaisons et conjugaisons grecques (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 19).

commissaires artistes et autres employés aux travaux d'objets de sciences et d'arts, dans toute l'étendue de la République. Renvoyé au directoire pour faire un rapport [1].

Le directoire est également chargé d'écrire au Comité d'instruction publique pour l'inviter à examiner s'il ne conviendrait pas d'augmenter le traitement des membres de la Commission temporaire des arts qui, jusqu'alors, n'a été que de deux mille francs [2].

Le Comité d'instruction publique renvoie les états des tableaux et objets de sculpture extraits des pays conquis pour enrichir le Muséum national, et invite la Commission à en vérifier les états, et à lui en rendre compte. Les sections de peinture et sculpture sont chargées de faire un rapport sur ces états, afin de mettre la Commission à même de remplir les vues du Comité d'instruction publique.

Le même Comité renvoie une lettre des citoyens de Wailly et Le Blond, dont l'objet est de rendre compte au Comité du résultat de leurs opérations dans la Belgique et de demander une place pour le citoyen Cobus, chargé de leur correspondance à Bruxelles et dont les talents et le civisme sont connus. Cette lettre est renvoyée au directoire pour faire un rapport.

Le même Comité renvoie trois mémoires du citoyen Ferouillat, concernant les lunettes achromatiques, la confection du salpêtre et l'érection d'un monument républicain dans Paris; il sera écrit à ce citoyen qu'il doit adresser à la Commission des poudres son mémoire sur le salpêtre. Les deux autres sont renvoyés aux sections de physique et d'architecture.

[1] Voir à la séance du 25 germinal.

[2] Le directoire de la Commission des arts écrivit en ces termes au Comité d'instruction publique, le 23 germinal : «Citoyens représentants, la loi qui institua la Commission temporaire des arts alloua à chacun de ses membres une somme annuelle de 2,000 livres. Cette indemnité suffisait alors à des hommes qui savent se contenter de l'absolu nécessaire, et pour qui les avantages de la fortune ne sont rien quand il s'agit de la gloire de leur patrie. La plupart d'entre eux, pensionnés ou employés à d'autres fonctions publiques, ne touchent point ce traitement. Douze à quinze seulement n'ont d'autres moyens de faire subsister leur famille que cette somme qui, modique dans tous les temps pour des artistes, ne peut plus fournir à leurs besoins, vu le renchérissement des objets de première nécessité. La Commission vous invite, citoyens représentants, à examiner s'il ne conviendrait pas d'augmenter l'indemnité accordée à ses membres, de manière à les mettre à l'abri du besoin.» Signé : Mentelle, président, Barbier, Beljambe, Lenoir, Lhéritier (F17 1049).

La section d'histoire naturelle fera un rapport sur une lettre du citoyen Waubert, renvoyée par le Comité d'instruction publique. Ce citoyen annonce que Bourgon, ci-devant gouverneur de la Guyane, cède au Comité sa précieuse collection de bois de Cayenne, et le prie en même temps de fixer une somme en dédommagement.

Le citoyen Barthélemy fera un rapport sur le renvoi fait par le Comité d'une lettre des commissaires artistes de Toulon, relative au mémoire du citoyen Granet[1], avec les réponses aux diverses questions proposées dans ce mémoire.

La pétition de la citoyenne Legrand, qui réclame les livres et effets appartenant à ses enfants, est renvoyée au directoire.

La Commission renvoie à la section de bibliographie la lettre de la Commission municipale de surveillance de Saint-Sébastien, pays conquis, dont l'objet est d'annoncer l'envoi de 14 volumes choisis par le représentant du peuple Delcher[2], et dont elle joint le catalogue.

La section d'histoire naturelle est chargée de faire un prompt rapport sur la demande faite par l'administration centrale de la Belgique, qui désire savoir ce qu'elle doit faire de deux dromadaires qui se trouvent au ci-devant château de Belœil[3], du ci-devant prince de Ligne.

La section de physique est chargée de donner son avis sur l'établissement d'un atelier pour la fabrication de lunettes propres à la marine, conformément à un arrêté des représentants Tréhouart et Faure[4], en mission près les ports et côtes de Brest et de Lorient.

[1] Dans ce mémoire, daté du 11 nivôse an III et adressé «aux membres composant le Comité d'instruction publique», Granet, ex-député du Var à la Législative, proposait d'envoyer dans le Midi «des hommes éclairés pour rechercher les traces et l'existence des monuments détruits ou dispersés et y établir des conservatoires». Pour cette mission, il recommandait le peintre Berlier, originaire de Port-la-Montagne, et il donnait enfin l'énumération des collections d'objets d'art et d'antiquités qu'on connaissait à Toulon et aux environs avant les dévastations caractérisées sous le nom de vandalisme (F17 1240, n° 10).

[2] Delcher (Joseph-Etienne), député de la Haute-Loire à la Convention nationale, fut envoyé, avec les représentants Garrau et Baudot, en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales, le 30 thermidor an II et rappelé le 21 ventôse an III.

[3] Belœil, province de Hainaut, près d'Ath : le château qui s'y trouve, construit en 1146, appartenait aux princes de Ligne depuis 1311.

[4] Tréhouart (Bernard-Thomas), député d'Ille-et-Vilaine à la Convention, et Amable Faure, député de la Creuse, furent envoyés en mission, le 30 thermidor an II, dans les ports de Brest et de Lorient, et spécialement chargés de l'établissement des signaux de Brest à Paris, de la construction

Une demande d'emploi, formée par le citoyen Lejeune, est renvoyée à la section de bibliographie.

Le citoyen Desfontaines est chargé de se concerter avec un commissaire de l'agence végétale de la Commission d'agriculture et des arts, à l'effet de constater quelles plantes, dans le jardin Boutin, méritent d'être conservées[1]. Les autres dispositions de la lettre sont renvoyées au directoire.

La lettre du district d'Autun relative à un tableau peint par Barthélemy[2], contemporain de Raphaël, sera communiquée à la section de peinture.

Une demande en augmentation de traitement, formée par le bibliothécaire d'Autun, est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Le représentant du peuple Charles Delacroix invite la Commission à examiner si un sarcophage en marbre très précieux, qui existe au ci-devant château d'Orsay, ne serait pas d'une plus grande utilité à Paris, pour servir au Panthéon, qu'à Versailles, où il ne peut être employé[3]. Renvoyé à la section de sculpture pour donner son avis.

Les citoyens Beljambe et Janvier sont nommés commissaires pour, conformément à la demande du district de Franciade, visiter les objets d'arts à mettre en réserve chez l'émigré Haller, à Villiers, commune de Neuilly[4].

Une lettre de l'agent national de Nancy, ayant pour objet de demander l'envoi d'une première feuille du *Journal des débats de l'École normale,* est renvoyée à la Commission exécutive d'instruction publique.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport sur l'offre faite par le citoyen Magimel, de céder à la Nation une précieuse collection des Mémoires de l'Académie. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées et le Comité est invité à faire cette acquisition.

de la digue de Saint-Malo et des fortifications de l'île des Landes, dans la baie de Cancale.

(1) Voir l'«État des arbustes du jardin Boutin, rue de Clichy», dressé le 26 thermidor an II, par A. Thouin (F17 1344²)

(2) Sans doute Fra Bartholomeo, religieux dominicain, peintre, né à Florence en 1475, mort le 6 octobre 1517, ami de Raphaël.

(3) Les commissaires artistes de Seine-et-Oise avaient écrit, le 27 ventôse, au représentant du peuple Delacroix relativement à ce sarcophage (F17 1048).

(4) Un inventaire fut dressé par Beljambe, le 2 floréal an III, sous le titre : «Description des objets d'art requis dans la maison de l'émigré Haller, à Villiers-la-Garenne, commune de Neuilly...» Les objets d'art qui y figurent consistent en un tableau de Valenciennes, et 53 estampes, la plupart avant la lettre (F17 1269).

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur la demande formée au Comité d'instruction publique par les estimateurs des bibliothèques, tendant à obtenir que les citoyens Debure et Saugrain, qui, à raison de leurs fonctions près la Commission, ne peuvent plus estimer les bibliothèques, soient remplacés par des citoyens habiles dans l'art d'estimer.

Le citoyen Jolain expose qu'il éprouve toujours des entraves pour obtenir le traitement qui lui est alloué pour la vérification et le règlement des mémoires fournis par les entrepreneurs des travaux de la Commission. Il est arrêté que le citoyen Jolain présentera ses observations au directoire, qui fera toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'objet de sa demande.

Le directoire est également chargé d'écrire au Bureau du Domaine national pour l'inviter à mettre à la disposition de la Commission les tables et effets compris dans l'état remis par le citoyen Saugrain, pour être employés à la confection des catalogues des livres de la bibliothèque de l'Arsenal.

Le citoyen Neveu, professeur à l'École centrale des travaux publics, demande qu'il soit donné aux conservateurs des Dépôts de la rue de Beaune, des Petits-Augustins et au gardien de la Salle des antiques, une autorisation pour lui délivrer les objets de peinture, sculpture et gravure dont il donne la note. Cette demande est renvoyée aux sections respectives pour examiner s'il n'y a point d'inconvénient à priver les Dépôts de la République des objets réclamés par le citoyen Neveu.

Une note sur un forte-piano de l'invention de Pascal, acquis par la ci-devant Reine et qui a été transporté chez Blanchet, rue de la Verrerie, est renvoyée au directoire pour prendre des renseignements [1].

Le citoyen Grégoire communique par écrit des renseignements sur des antiquités qui existent dans les environs de Montbéliard, et entre

[1] Dans cette note, signée de Buffet et Lengliez, il est dit que « Pascal, facteur de clavecin, avait, peu de temps avant sa mort, inventé une nouvelle mécanique pour les piano-forte, très avantageuse pour ce genre d'instrument. Il en construisit cinq. Victoire Capet fit acquisition du premier et l'envoya à Parme, lorsqu'elle quitta la France. Marie-Antoinette acquit le second et le fit transporter du palais des Tuileries chez Blanchet, facteur, pour quelque réparation. . . » (F17 1240, n° 10).

Nice et Monaco. Le directoire écrira ensuite aux autorités de ces districts pour les inviter à donner d'amples éclaircissements sur les avantages que l'on pourrait espérer des fouilles à faire [1].

La section d'anatomie, chargée de faire un rapport sur l'offre du citoyen Mothet de céder à la Nation quelques planches d'anatomie, imprimées, peintes et vernissées, et quelques livres concernant l'art de guérir, pense qu'en raison de la médiocrité des ouvrages, il n'y a pas lieu à acquisition [2]. Cette proposition est adoptée.

La section des Dépôts littéraires dépose les inventaires des livres trouvés chez Vassé, Saint-Priest, du Dreneuc, Ruynet, Talleyrand-Périgord, Adam, Legrand, Bartilhac, femme Calonne pour un seul article, Lamarche, femme Gesvres, Duchezeau, Potier-Gesvres, condamné, Lacombe, Vautrin, Roland, Courtin, Fortair, émigré [3].

[1] Il s'agit, selon toute apparence, des vestiges antiques existant à Mandeure, l'ancienne *Epomanduodurum*, où, dès le XVIe siècle, avaient été pratiquées des fouilles assez fructueuses.

[2] D'après le rapport fait par Corvisart au nom de la section d'anatomie, la collection proposée par le citoyen Mothet comprenait notamment cinq volumes in-folio contenant des planches en couleur : « Toutes ces planches ont été faites par Gauthier et publiées vers le milieu de ce siècle. Le peu de fidélité et de vérité qui a tracé les sujets de ces planches, joint au mauvais ton de couleurs dont on les a rembrunies sans goût et sans art, ont dès longtemps relégué ces ouvrages parmi ceux qui n'ont point obtenu les suffrages ni des savants ni des artistes. » Au rapport de Corvisart se trouvent joints une lettre d'envoi du citoyen Mothet, du 3 pluviôse, et un bordereau des ouvrages qu'il soumet à l'examen de la Commission (F^17^ 1164).

[3] Ces inventaires de livres sont compris sous les cotes suivantes : 1° émigré Vassé, rue Cassette, n° 841, dont les livres ont été déposés rue de Lille, le 18 ventôse (194 articles) [F^17^ 1196, n° 34]; 2° Saint-Priest, condamné, rue Fromenteau, n° 4, déposés rue Saint-Marc, le 11 germinal an III (F^17^ 1198-1199, n° 66); Guignard de Saint-Priest (Marie-Joseph-Emmanuel), ancien intendant de Languedoc, condamné le 9 messidor an II (W 397, n° 921); 3° du Dreneuc, émigré, rue Neuve-des-Petits-Champs, déposés rue Saint-Marc le 2 ventôse (28 articles) [F^17^ 1198-1199, n° 64]; 4° émigré Ruynet, rue des Fossoyeurs, n° 15, au Dépôt des Cordeliers (68 articles) [F^17^ 1194, n° 97]; 5° Talleyrand-Périgord, ci-devant ambassadeur à Naples, rue Saint-Dominique, au couvent de Bellechasse, déposés rue de Lille le 8 germinal an III (77 articles) [F^17^ 1196, n° 46]; 6° émigré Adam, rue Cerutti, n° 5, transportés au Dépôt de la rue Saint-Marc le 3 germinal an III (ouvrages de médecine, éditions anciennes des XVIe et XVIIe siècles, 58 articles) [F^17^ 1198-1199, n° 69]; 7° Jacques Legrand, rue d'Enfer, n° 5, section de la Cité, formant 170 paquets, dont les 82 premiers ont été portés au Dépôt des Cordeliers, le 26 ventôse an III (F^17^ 1194, n° 102); Legrand (Pierre-Jacques), homme d'affaires, membre du Conseil général de la Commune, mis hors la loi et condamné le 11 thermidor an II (W 434, n° 977); 8° émigré Bartilhac, rue Neuve-Saint-Eustache, au Dépôt de la rue Saint-Marc

SÉANCE DU 25 GERMINAL AN III.

(14 AVRIL 1795.)

Communication du citoyen Martin, peintre. – Demandes, pétitions, réclamations des citoyens Gaillard, Rondelet et autres, d'Antoine, sculpteur, Hersain, Descemet, Boutin, neveu du condamné, veuve Gougenot. – Lettre de l'agent national de Dourdan. – Lettres et communications des districts d'Amiens et de Mont-sur-Loir. – Le conservateur du Dépôt des Petits-Augustins autorisé à délivrer deux figures antiques. – Pendule astronomique du citoyen Ghiesbrecht. – Projet de télégraphe de nuit. – Lettres de l'agent national de Montreuil-sur-Mer et des entrepreneurs généraux des transports militaires. – Mémoire du citoyen Moufle. – Lettre du citoyen Hervet. – Demande d'horloge par la Commission des travaux publics. – Placages de marbre à conserver. – Travaux du Luxembourg. – Cylindres de l'invention du citoyen Muller. – Demande d'orgue par le citoyen Rousseau et d'instruments de chimie par le conservateur des Écoles de santé. – Archives du ci-devant Collège de chirurgie. – Rapport d'Ameilhon sur des indemnités pour travaux d'inventaires. – Récépissés de mercure fournis par le directeur de l'École centrale des travaux publics et le Muséum d'histoire naturelle. – Conservation de la tour d'Étampes. – Traitement du citoyen Michel, bibliothécaire d'Autun. – Lettre à écrire au district de Strasbourg. – Demande en faveur du citoyen Cobus, de Bruxelles. – Manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés dans la maison Viennet.

le 29 ventôse (79 articles) [F17 1198-1199, n° 74]; Bartilhac (Johannot), officier de cavalerie, émigré le 6 février 1793; 9° femme Calonne, un grand portefeuille contenant quelques cartes géographiques et plans, déposé rue Saint-Marc le 27 ventôse (F17 1198-1199, n° 71); 10° Lamarche, au Dépôt de la rue Saint-Marc (7 articles) [F17 1198-1199, n° 72]; Lamarche (Simon-François), directeur de la fabrication des assignats, condamné le 18 brumaire an II (W 294, n° 226); 11° femme Gesvres, émigrée, rue Neuve-Saint-Augustin, au Dépôt de la rue Saint-Marc (47 articles) [F17 1198-1199, n° 68]; 12° citoyen Duchezeau, boulevard Montmartre, n° 542, au Dépôt de la rue Saint-Marc (30 articles) [F17 1198-1199, n° 67]; 13° Potier de Gesvres, condamné, rue Neuve-Saint-Augustin, au Dépôt de la rue Saint-Marc (141 articles) [F17 1198-1199, n° 65]; Potier de Gesvres (Louis-Joachim-Pâris, duc de), condamné le 19 messidor an II (W 409, n° 941); 14° Lacombe, condamné, rue de Thionville, n° 30, au Dépôt des Cordeliers (F17 1194, n° 100); Lacombe (Jean-Jacques), condamné le 24 germinal an II (W 345, n° 676); 15° émigré Vautrin, rue Basse-des-Ursins, n° 4, au Dépôt des Cordeliers (F17 1194, n° 99); 16° ex-ministre Roland, rue de la Harpe, au Dépôt des Cordeliers (21 articles) [F17 1194, n° 98]; 17° émigré Courtin, rue du Sentier, n° 20, au Dépôt de la rue Saint-Marc (25 articles) [F17 1198-1199, n° 70]; 18° Fortair, artiste émigré, secrétaire des légations de l'Assemblée nationale, livres déposés rue Saint-Marc (13 articles) [F17 1198-1199, n° 75].

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission renvoie à la section de peinture un imprimé, adressé par le citoyen Martin, peintre d'histoire, intitulé : « Avis à la Nation sur la situation du Muséum national »[1].

La section de bibliographie examinera s'il y a lieu à faire droit à la pétition du citoyen Gaillard, qui demande une place.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique une lettre de l'agent national de Dourdan, qui expose que plusieurs communes, profitant de la loi qui décrète la liberté des cultes, demandent à l'administration de leur vendre quelques-uns des livres de l'ancien culte, destinés à la refonte, et il invite la Commission à lui tracer le plus tôt possible la marche qu'il doit suivre.

Le district d'Amiens, département de la Somme, qui a demandé inutilement plusieurs fois à la Commission à être autorisé à vendre un grand nombre de mauvais tableaux, observe que la liberté du culte est une circonstance favorable pour s'en défaire. Il presse la Commission de lui répondre définitivement sur cet objet, d'autant plus que les tableaux dépérissent de jour en jour[2]. Le directoire est chargé de répondre au district d'Amiens, conformément aux conclusions du rapport de la section de peinture, du 20 nivôse, qui a été communiqué au Comité d'instruction publique.

La Commission passe à l'ordre du jour sur une demande renvoyée par le Comité d'instruction publique, présentée par les citoyens Rondelet, Quatremère, Soufflot et Daverdy, tendant à obtenir le privilège de publier les gravures des travaux du Panthéon, préférablement au citoyen Joubert qui, sans avoir, comme eux, coopéré à son exécution, se propose néanmoins d'en faire un ouvrage à son profit[3]. La Com-

[1] « Avis à la Nation sur la situation du Muséum national », par Guillaume Martin, peintre d'histoire, de la ci-devant Académie de peinture, sculpture. Paris, imprimerie Vincent Teulières, s. d., in-8° de 49 pages (Arch. nat., AD xviiie 294). — Martin (Guillaume), peintre, élève de Vien, né à Montpellier en 1737, mort à Paris le 5 juin 1800, agréé à l'Académie le 27 juillet 1771, refusé le 25 avril 1789; il exposa aux Salons de 1771 à 1798.

[2] Lettre des administrateurs du district d'Amiens, 19 germinal an III (F[17] 1044).

[3] Dans leur requête au Comité d'instruction publique, les quatre pétitionnaires font observer que des dessins du Panthéon « avec les changements survenus, avaient été commencés » et que « l'on comptait profiter, pour rendre cet ouvrage plus complet, des planches déjà faites, et qui sont déposées au bureau du Panthéon Français.

« Cependant, ils viennent d'apprendre

mission pense que tout citoyen doit jouir de la liberté de se livrer à ce que son industrie lui suggère de plus avantageux à ses intérêts, toutes les fois qu'il ne viole point les droits d'autrui.

La Commission passe à l'ordre du jour sur un mémoire du citoyen D'Antoine [1], sculpteur à Marseille, qui contient ses réclamations relativement à un ouvrage de sculpture pour lequel il a concouru et dont le prix, selon lui, a été obtenu par la brigue.

La Commission passe à l'ordre du jour sur la pétition présentée au Comité par le citoyen Hersain, qui fait hommage à la Convention d'un tableau républicain et qui demande une place.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 20 germinal, par lequel il autorise le conservateur du Dépôt des Petits-Augustins à délivrer deux figures antiques, de marbre de Paros, mutilées, représentant deux consuls romains et destinées à être placées au Palais national [2].

La Commission exécutive de l'instruction publique, à qui le citoyen Thoüin témoigne son inquiétude sur le sort des sept envois faits de la Belgique et dont la réception de deux seulement lui a été accusée, invite la Commission temporaire à informer le citoyen Thoüin et ses collègues de l'état des choses et à lui faire part en même temps du résultat de leur correspondance, afin qu'elle y puise la connaissance qu'il importe qu'elle ait sur des objets aussi intéressants pour l'instruction publique. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

que le citoyen Joubert, marchand d'estampes, a fait au directoire de l'École centrale des travaux publics la demande de ces planches, pour en faire à son profit un ouvrage, qu'il ne saurait exécuter sans profiter du talent des artistes et sans manquer à la perfection dont ce même ouvrage, dirigé par leurs soins, pourrait être susceptible. » (F17 1240, n° 10.)

[1] Antoine (Étienne d'), sculpteur, né à Carpentras le 20 février 1737, mort le 23 mars 1809; après avoir été élève de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille, il se rendit en Italie et arriva à Rome vers la fin de 1766; il y fit le buste du cardinal de Bernis. De retour en France, il sculpta le tombeau de Mgr d'Inguimbert à Carpentras, exécuta une fontaine pour la ville de Montpellier, vint à Paris en 1782 et s'y maria. Il retourna à Marseille en 1800, fit les bustes du Puget et d'Homère sur des fontaines (Stanislas Lamy, *Dictionnaire des sculpteurs du XVIIIe siècle*, tome I, p. 27).

[2] Voir dans J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 56, l'arrêté du Comité et le rapport de Dardel, en date du 2 germinal, déclarant qu'il n'y a pas d'inconvénient à déplacer les deux figures antiques représentant des consuls romains, quoique intéressantes pour l'art, surtout relativement au costume.

La Commission des revenus nationaux prévient celle des arts que la veuve Gougenot réclame les pendules, baromètres, thermomètres, instruments de mathématiques, de musique et de géographie, qui ont été inventoriés chez elle et transportés aux Dépôts nationaux; elle demande que la Commission donne aux conservateurs des ordres pour que l'estimation de ces objets n'éprouve aucun obstacle, et lui accuse la réception de sa lettre[1]. Renvoyé au directoire.

Les citoyens Janvier et Lenoir feront un rapport sur une pendule astronomique du citoyen Ghiesbrecht, professeur de mathématiques à Bruxelles[2].

Les sections de physique et de mécanique feront un rapport sur un projet renvoyé par le Comité, tendant à établir un télégraphe de nuit, qui présenterait, par le moyen de six lanternes, deux cent vingt-quatre positions différentes.

Le Comité renvoie une lettre de l'agent national de Montreuil-sur-Mer; il annonce qu'il a mis à la Messagerie le télescope, par Passement, demandé par la Commission. Le directoire est chargé d'en accuser la réception.

Le même Comité renvoie la lettre des entrepreneurs généraux des transports militaires[3]. Ils annoncent que l'arrivage des subsistances emploie absolument toutes leurs ressources, et que, du moment qu'ils pourront, ils s'empresseront de satisfaire à l'arrêté du Comité relatif au transport des objets de sciences et d'arts.

Le même Comité adresse un mémoire présenté au Comité de salut public par le citoyen Moufle, sur les avantages d'un caisson à deux roues, destiné au transport du pain pour les armées. La section de mécanique est chargée de faire un rapport sur ce mémoire, pour être communiqué au Comité de salut public.

[1] Lettre de la Commission des revenus nationaux à la Commission temporaire des arts, 21 germinal (F[17] 1048), et lettre du directoire de la Commission des arts à la Commission des revenus nationaux, 1er floréal (F[17] 1046).

[2] Voir sous la cote F[17] 1219 la « Description d'une machine astronomique faite par le citoyen Ghiesbrecht, professeur de mathématiques à Bruxelles, et chef de bataillon au corps du génie de la République française, une et indivisible » (39 pages et un dessin à l'encre de Chine représentant l'horloge astronomique en question).

[3] Lettre des entrepreneurs généraux des chevaux d'artillerie et transports militaires au Comité d'instruction publique, 8 germinal (F[17] 1048).

Une lettre du citoyen Hervet, relative à la confection du papier, est renvoyée à la Commission d'agriculture et des arts.

Le citoyen Bardel envoie le télescope, par Passement, provenant de Montreuil-sur-Mer, dont il est parlé dans la lettre de l'agent national de cette commune.

Les commissaires artistes du district d'Amiens adressent l'extrait de la lettre de la Commission des revenus nationaux qui demande toutes les grilles en fer, tous les cuivres et tous les plombs des couvertures de la ci-devant cathédrale de cette commune. Les commissaires observent que les ateliers d'Amiens, bien loin de manquer de matières, en sont encombrés, et que la rouille les gâte et les perd[1]. Ils adressent aussi copie de la lettre de la Commission des travaux publics relative à la réparation de ce monument des arts. Le directoire observe que, dans une de ses dernières séances, il a écrit au directoire d'Amiens pour l'inviter à ne permettre aucun déplacement sans en avoir prévenu le Comité d'instruction publique.

[1] « Mais, ajoutent les commissaires artistes d'Amiens, le besoin de ces métaux serait-il aussi réel qu'il est imaginaire, ne pensez-vous pas comme nous, citoyens, que ceux de la cathédrale devraient être au moins les derniers dont il faudrait faire le sacrifice?

« . . . On ne peut en vérité se défendre de mettre un peu de chaleur dans ses réponses quand on a sous les yeux des propositions aussi absurdes que celles qu'on fait tous les jours. Mais ces Vandales oublient donc que les métaux qu'ils demandent décorent la plus belle basilique gothique de l'Europe, et qu'ils couvrent à l'extérieur ses toits; que prétendre enlever les grilles et les cuivres de ce magnifique édifice, c'est déshonorer et briser l'accord de sa décoration intérieure; que vouloir arracher les plombs de ses couvertures, c'est faire périr au bout de six mois une des plus riches propriétés de la République; qu'enfin cette entreprise effrontée imprimerait au nom français une flétrissure dont la Nation resterait éternellement couverte. . . . » (Lettre des commissaires artistes d'Amiens, 23 germinal an III, à laquelle est joint un extrait de celle de la Commission des revenus nationaux, du 22 ventôse an III (F17 1044). — Voir en outre, sur le même sujet, une lettre de Rousseau, ingénieur-architecte et commissaire artiste d'Amiens, écrite au citoyen Duméril, à Paris, pour le prier d'employer ses bons offices auprès du Comité de salut public et de la Commission des travaux publics, afin d'obtenir que le Gouvernement se chargeât des réparations d'entretien de la cathédrale d'Amiens : « Croiriez-vous, lui écrit-il, que la Commission des armes vient de faire écrire à la Commission des revenus nationaux du district d'Amiens pour lui demander toutes les grilles, tous les cuivres et tous les plombs de toiture de ce monument? C'est un fait. Depuis trois jours, nous sommes occupés à dresser des batteries de défense propres à protéger notre cathédrale. Notre projet est de nous adresser au citoyen Grégoire et aux différentes Commissions du Gouvernement. . . . . » (F17 1240, n° 10.)

La Commission renvoie au citoyen Janvier la demande faite par la Commission des travaux publics d'une horloge qui se trouve chez Haller, à Villiers-la-Garenne[1].

Les sections d'architecture, de sculpture et des antiquités, auxquelles sera adjoint Jolain, feront incessamment un rapport sur les placages en marbre à conserver dans les édifices où ils ne courraient aucun danger de dégradation. Il sera dressé un tableau de tous les enlèvements de marbres faits dans les édifices publics, et, provisoirement, toutes démolitions et tous transports seront suspendus[2].

La section d'architecture est chargée de se rendre au Luxembourg, d'y prendre des renseignements sur les travaux qui s'y font, en vertu de quel ordre ils s'opèrent; elle fera du tout un rapport au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Leblanc est adjoint à la section de mécanique pour faire un rapport sur les avantages de conserver à Paris, pour fournir un travail utile à la classe indigente, plusieurs cylindres de l'invention du citoyen Muller, qui s'est trouvé dans la nécessité de les vendre. Vu l'urgence, le rapport sera fait au directoire et, de suite, communiqué au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Rousseau, membre de la Commission temporaire, demande qu'il lui soit accordé, sous son récépissé, pour quatre mois seulement, le jeu d'orgue provenant de la Ferté, qui se trouve au Dépôt de musique. La Commission, convaincue que l'exercice ne peut que faire un très grand bien à l'instrument, arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à accueillir favorablement la demande du citoyen Rousseau[3].

Sur la demande faite par le conservateur des Écoles de santé,

[1] Le 4 floréal, le directoire de la Commission envoyait au district de Franciade la description des objets d'art mis en réserve dans la maison de l'émigré Haller (F17 1046).

[2] Voir la séance du 5 floréal an III.

[3] Voir sous la cote F17 1049 la demande de Rousseau, qui est ainsi conçue : « Frédéric Rousseau, membre de la Commission temporaire des arts, sur le point d'établir des concerts à des époques fixes, demande qu'il lui soit prêté pour cesdits concerts le jeu d'orgue qui appartenait à la Ferté, et qui est maintenant au Dépôt national, rue Bergère. Rousseau, en demandant cet orgue pour quatre mois seulement, observe que l'exercice, ainsi que cela est connu, ne peut que faire un très grand bien à l'instrument et que, comme membre de la Commission dans la section de musique, il est intéressé à en prendre assez de soin pour qu'on n'ait point à se repentir de lui avoir accordé sa demande. » 25 germinal.

appuyée par un arrêté de l'assemblée des professeurs, la Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à autoriser le transport aux Écoles de santé des objets et instruments de chimie qui se trouvent disponibles dans les laboratoires et pharmacie de l'École vétérinaire d'Alfort, dont le catalogue est ci-joint.

Le Comité d'instruction publique est invité à autoriser : 1° la section d'anatomie à lever les scellés apposés sur la porte des archives du ci-devant Collège de chirurgie; 2° le conservateur des Écoles de santé à en remettre la clef au bibliothécaire, après l'état fait dans les formes ordinaires.

Le citoyen Ameilhon fait le rapport dont il a été chargé, d'après l'avis demandé par le Comité d'instruction publique, sur l'indemnité à accorder aux citoyens employés, soit aux inventaires, soit à la garde ou conservation des objets de sciences et d'arts. Le rapporteur pense qu'il n'est pas possible de faire plus pour les intérêts du Trésor national, ni moins pour ceux des conservateurs de Dépôts, et en général de tous les autres employés réclamants, que de prendre pour mesure des indemnités qu'ils demandent l'échelle proportionnelle arrêtée par la loi du 4 pluviôse[1] : cette proposition est unanimement adoptée et renvoyée avec le rapport au Comité d'instruction publique.

La section de chimie remet le récépissé du directeur de l'École centrale des travaux publics, de la remise qui lui a été faite de cent sept livres et demie de mercure et de vingt et une livres et demie d'oxyde rouge de mercure, provenant du laboratoire de Lavoisier.

La même section dépose le récépissé du Muséum d'histoire naturelle de quatre-vingt-cinq livres de mercure et de vingt-trois livres et demie d'oxyde de mercure, provenant du même Lavoisier.

La section de botanique, dans un rapport dont elle a été chargée sur la demande du citoyen Descemet, pépiniériste et botaniste à Franciade, propose comme un service à rendre à l'agriculture, d'appuyer auprès du Comité d'instruction publique la demande de ce citoyen, tendant à obtenir que la durée du bail du terrain national qu'il occupe soit prolongée à dix-huit ans. Cette proposition est adoptée.

La section d'architecture fait un rapport sur les motifs qui doivent

[1] L'avis du rapporteur, consigné ci-dessus au procès-verbal, reproduit textuellement la conclusion du rapport d'Ameilhon, du 25 germinal, en réponse à la note du Comité d'instruction publique, envoyée par Grégoire le 19 germinal (F[17] 1051, n° 2).

engager la République à conserver la tour d'Étampes, qui a été vendue six cents livres. Elle conclut à ce qu'on casse le marché et à ce qu'on prenne des mesures pour qu'à l'avenir il n'en soit plus fait d'aussi onéreux à la République. Cette proposition est adoptée et renvoyée au Comité d'instruction publique.

Sur le rapport de la section de bibliographie, les pièces envoyées par le district de Mont-sur-Loir, relatives à l'établissement d'une bibliothèque, sont renvoyées à la Commission exécutive d'instruction publique et il en sera donné avis au district de Mont-sur-Loir[1].

Sur la proposition de la section de bibliographie, le Comité d'instruction publique sera invité à écrire à l'administration du district de Versailles, qu'il est satisfait de sa conduite relativement aux mesures qu'il a prises pour accélérer le travail bibliographique.

La section de bibliographie, chargée d'examiner les réclamations du citoyen Michel, ci-devant bénédictin et actuellement bibliothécaire du district d'Autun, propose de solliciter en faveur de ce citoyen, à compter du 1er janvier 1793, un traitement annuel de dix-huit cents livres, sauf à lui à opter entre ce traitement et la pension ecclésiastique. Cette proposition est adoptée et renvoyée au Comité d'instruction publique[2].

Sur la proposition de la section de bibliographie, il sera écrit à l'administration du district de Strasbourg, pour lui témoigner que la Commission est satisfaite de la conduite qu'elle a tenue relativement à la réclamation du citoyen Gilbert Duclos[3].

(1) Le directoire de la Commission des arts écrivait à cet effet à la Commission exécutive d'instruction publique, le 1er floréal (F17 1046).

(2) D'après le rapport de la section des Dépôts littéraires, du 25 germinal, le citoyen Michel, ex-bénédictin, avait assumé depuis 1791 la mission d'inventorier les bibliothèques ecclésiastiques, puis les bibliothèques d'émigrés, de déportés et condamnés du district d'Autun. Il recevait, comme ex-bénédictin, une pension de mille livres, devenue insuffisante par «l'augmentation rapide des objets de consommation». A ce rapport se trouve annexée une pétition du citoyen Michel, datée d'Autun, 11 ventôse an III (F17 1051, n° 5).

(3) Le Comité de surveillance de Strasbourg avait saisi un pupitre appartenant à Gilbert Duclos, capitaine adjoint aux adjudants généraux, et où se trouvaient vingt-sept feuilles de papier avec timbres étrangers. Ce pupitre renfermait en outre des éditions (des XVIIe et XVIIIe siècles) des classiques latins et italiens, etc., et en outre deux volumes, sa propriété particulière (la *Guerre des retranchements*, par Foissac), avec un petit dictionnaire de Richelet. Les premiers, que Gilbert Duclos disait avoir sauvés de l'incendie et du pillage de plusieurs bibliothèques du Palatinat, furent gardés par l'administration pour les bibliothèques du district; quant aux seconds, ils furent rendus à leur possesseur, sur sa demande. Relativement à

La section de bibliographie fait le rapport dont elle a été chargée sur le compte rendu au Comité par les citoyens de Wailly et Le Blond. Ils pensent que le Comité doit être invité à placer le citoyen Cobus, chargé de leur correspondance à Bruxelles, et à écrire aux représentants du peuple à Bruxelles pour qu'ils fixent et accordent un salaire à ce citoyen pour son travail extraordinaire et celui de son commis. Cette proposition est adoptée.

La réclamation du citoyen Boutin, neveu du condamné[1], est renvoyée au directoire.

Le citoyen Poirier annonce que la maison Viennet, où se trouvent les manuscrits échappés à l'incendie de l'abbaye Germain, est en vente, et qu'il est urgent de les transporter ailleurs. La Commission arrête que le citoyen Poirier cherchera le local qui peut leur convenir dans les maisons nationales les plus voisines de la maison Viennet[2], pour épargner de grands frais de transport; il communiquera les renseignements qu'il se sera procurés au directoire, qui écrira au Bureau du Domaine pour obtenir le local qui aura été désigné.

SÉANCE DU 29 GERMINAL AN III.

(18 AVRIL 1795.)

Atlas envoyé par le général Lamer. – Pétitions des citoyens Lalande, Babin, Thibault, Beffara. – Traitement des commissaires estimateurs. – Table à dessus de marbre blanc. – Lettres et communications des districts de Toul, Ploërmel, Blois. – *Annuaire du cultivateur*. – Parchemin intitulé *Généalogie de la Bible*. – Figures de marbre provenant de Villeroy. – Mission de Cambry dans le Finistère terminée. – Forte-piano réclamé par la citoyenne Lejeune. – Comptabilité

cette question, il existe les pièces suivantes sous la cote F[17] 1044 : 1° Délibération du directoire du district de Strasbourg, 27 pluviôse; 2° lettre de l'administration du même district à la Commission des arts, 17 ventôse; 3° État indicatif des livres du chapitre de Spire trouvés dans le pupitre du citoyen Duclos; 4° rapport de la section des Dépôts littéraires sur la pétition de Gilbert Duclos, rapport signé de Barbier, Poirier et Belin, 25 germinal.

[1] Boutin (Simon-Charles), ancien trésorier de la Marine, condamné le 4 thermidor an II (W 428, n° 963).

[2] La maison Viennet où, après l'incendie, avaient été transportés les manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, se trouvait rue Taranne.

de la Commission exécutive d'instruction publique. – Manuscrits de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. – Dromadaires envoyés de Belgique au Muséum d'histoire naturelle. – Bibliothèques à transporter dans les Dépôts. – Liste des manuscrits existant dans les Dépôts littéraires. – Représentants du peuple en mission pour l'établissement des Écoles centrales. – Lettre du citoyen Foucherot. – Rapport du citoyen Oudry sur les objets d'arts et de sciences des districts de Compiègne et Senlis. – Réclamation de la veuve Lavoisier. – Instruments de physique pour l'École d'artillerie de Châlons. – Forte-piano de la ci-devant Reine. – Orgue à établir au Panthéon. – Livres existant dans les comités des sections du Faubourg du Nord et de Bonne-Nouvelle. – Restitution de la bibliothèque des Bénédictins anglais. – Tableaux à visiter dans les bureaux de la Comptabilité. – Dépôt d'inventaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique renvoie une lettre du citoyen Lamer[1], général de division de l'armée des Pyrénées-Orientales, qui annonce l'envoi d'un atlas de 1600, extrêmement curieux[2]. Le directoire est chargé de s'informer au bureau des Messageries si cet atlas est arrivé à Paris et d'en rendre compte au Comité.

Le même Comité renvoie la pétition du citoyen Lalande dont l'objet est de réclamer l'autorité du Comité, au nom des citoyens La Chapelle et Beauchamp, pour obtenir la délivrance de deux instruments d'astronomie que, selon lui, *la Société temporaire des arts refuse sans raisons suffisantes*. La Commission charge la section de physique de lui remettre de nouveau sous les yeux les raisons qui l'ont déterminée à prendre un arrêté qui contrarie les prétentions du citoyen Lalande.

Le Bureau du Domaine annonce[3] qu'il a reçu la délibération de la Commission temporaire relative au traitement des commissaires estimateurs, et qu'il l'a communiquée sur le champ à la Commission des revenus nationaux.

La Commission invite le Comité d'instruction publique à accorder au Muséum d'histoire naturelle une table à dessus de marbre blanc, divisée en compartiments, et par carreaux, où sont enchassés divers morceaux de marbre, qu'on peut enlever à volonté, sous lesquels est

[1] Lamer (Pierre-Charles de), général de division depuis le 3 nivôse an II, né à Toulon le 20 février 1753, mort au passage de la Bérésina le 28 novembre 1812.

[2] Lettre du général Lamer au Comité d'instruction publique, 27 ventôse (F[17] 1048).

[3] Par lettre, datée du 17 germinal (F[17] 1048).

écrit le nom du lieu et de l'échantillon, laquelle se trouve au Dépôt de la rue de Beaune[1].

Le district de Toul annonce[2] que le diplôme réclamé par la Commission temporaire n'est point de Maximilien, mais de Charles IV[3], de l'an 1367, avec le sceau d'or, et qu'il est déposé dans les archives de la municipalité de Toul. Il sera écrit à ce district pour l'inviter à veiller à la conservation de ce diplôme.

Le district de Ploermel, département du Morbihan, en réponse à la lettre de la Commission qui lui demandait des renseignements sur l'inscription à la base d'une croix commémorative d'un combat entre trente Bretons et trente Anglais, communique la lettre de l'ingénieur de l'arrondissement; il en résulte que la croix est détruite, les pierres et l'inscription éparses et mutilées, mais qu'en rassemblant les pierres, on pourrait peut-être retrouver l'inscription : c'est ce que l'ingénieur se propose de faire au premier moment.

La Commission exécutive de l'instruction publique envoie vingt exemplaires de l'*Annuaire du cultivateur*, imprimé par ordre de la Convention, et demande qu'on lui en accuse réception. Le directoire, en répondant à cette lettre, invitera la Commission exécutive à en faire passer de nouveau un nombre suffisant pour que chaque membre en ait un exemplaire.

Les commissaires artistes de Blois, département de Loir-et-Cher, annoncent qu'ils ont remis à l'administration quatre catalogues comprenant 2,150 cartes et 5,315 volumes[4].

[1] Le 24 germinal, Jussieu, administrateur du Muséum d'histoire naturelle, écrivait ce qui suit à la Commission des arts : « L'objet qui peut intéresser le Muséum n'est pas le travail de la table, mais il compte pour beaucoup l'avantage d'avoir une suite d'échantillons bien authentiques, qui peuvent nous aider à vérifier d'autres morceaux, et qui, par leur réunion, forment en quelque façon l'histoire minéralogique d'un canton. Sous ce point, elle convient non seulement au cours de minéralogie, mais encore à celui de géologie, et nous sommes dans le cas de la réclamer pour en enrichir la collection du Muséum. Nous vous prions, en conséquence, d'autoriser le citoyen conservateur des objets réunis au Dépôt de la rue de Beaune à nous faire la remise de cette table. »

[2] La lettre du district de Toul se trouve sous la cote F17 1044.

[3] Charles IV de Luxembourg, empereur d'Allemagne de 1346 à 1378, qui fit un voyage en France et vint à Paris en 1377. Il s'agit peut-être d'un exemplaire de l'acte par lequel Charles IV définit, le 23 décembre 1356, à la diète de Metz, les fonctions et les droits des électeurs de l'Empire, acte scellé d'un sceau d'or.

[4] Lettre de la Commission temporaire des arts et monuments du district de Blois, 23 germinal (F17 1239).

Le citoyen Babin envoie plusieurs esquisses au crayon et demande une place de gardien dans un dépôt. Renvoyé au directoire.

La section de bibliographie est chargée d'estimer un grand rouleau de parchemin contenant la généalogie de la Bible, depuis le commencement du monde jusqu'en 1457, et de faire un rapport sur l'utilité dont elle pourrait être à l'instruction publique.

Le citoyen Martin prie la Commission de faire lever les scellés et enlever des figures de marbre provenant de Villeroy[1]. Cette demande est ajournée jusqu'au rapport qui doit être fait à la Convention sur la reddition des biens aux veuves et enfants des condamnés.

Le citoyen Cambry, commissaire artiste de Quimper, département du Finistère, annonce qu'il a terminé sa mission littéraire dans le département, et que l'administration, contente de son travail, va le faire imprimer. Renvoyé à la section de bibliographie.

La citoyenne Lejeune communique l'expédition du Bureau du Domaine, d'où il résulte qu'elle est propriétaire d'un forte-piano, par elle envoyé à Coquéau[2], en la maison des Carmes, et qu'il lui en sera fait remise sur simple reconnaissance. Renvoyé au directoire pour exécution.

Le Comité d'instruction publique renvoie la pétition du citoyen Emmanuel Thibault, relative à une nouvelle construction de navires à Rouen, et invite la Commission à lui en faire promptement rapport. La section de géographie et marine, à laquelle est adjoint le citoyen David Le Roy, fera un rapport sur cet objet.

Différentes plaintes, formées contre le citoyen chargé de la comptabilité à la Commission exécutive de l'instruction publique, sont renvoyées au directoire, qui demeure chargé de les réunir, de les présenter au Comité d'instruction publique, et de l'inviter à prendre telles mesures qu'il jugera convenables, pour que les citoyens attachés aux travaux de la Commission et que la Commission elle-même n'éprouvent aucun retard dans le paiement des sommes nécessaires pour ses opérations[3].

[1] Il s'agit de Louis-Gabriel de Neuville, duc de Villeroy, condamné le 9 floréal an II (W 354, n° 737). Voir la requête de Martin sous la cote F[17] 1240.

[2] Coquéau (Claude-Philibert), architecte et commis chez le ministre de l'Intérieur, en relations personnelles avec Roland, avait été condamné à mort le 9 thermidor an II (W 433, n° 973).

[3] Voir à ce sujet une note de Mentelle et un rapport de Barbier, en date du 29 germinal an III (F[17] 1240).

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur le local où il convient de transporter les manuscrits de l'abbaye Germain. Ce rapport sera fait incessamment au directoire, qui le présentera de suite au Comité d'instruction publique.

La section d'histoire naturelle fait un rapport demandé par le Comité d'instruction publique sur la pièce qui lui a été adressée par l'administration centrale de la Belgique, relative à deux dromadaires, provenant du prince de Ligne. Elle conclut à inviter le Comité d'instruction publique à donner au Muséum d'histoire naturelle l'autorisation d'envoyer Bernard Louzardy, l'un des hommes de service de la ménagerie, pour faire conduire à Paris ces deux animaux, et à statuer que les frais de ce transport seront ordonnancés sur des fonds séparés. Ces conclusions sont adoptées.

Le citoyen Ameilhon est invité à donner la liste des bibliothèques dont le transport aux Dépôts n'a pas été effectué, et la section de bibliographie à faire transporter au Dépôt de la rue Thorigny celles qui se trouvent dans son arrondissement.

Il sera écrit aux conservateurs des Dépôts littéraires pour les inviter à donner l'état des manuscrits qui existent dans les dépôts soumis à leur surveillance.

Le directoire est chargé de donner aux représentants du peuple envoyés pour l'établissement des Écoles centrales tous les renseignements dont ils ont besoin pour remplir l'objet de leur mission[1].

Une lettre du citoyen Foucherot, jointe à un inventaire des planches gravées pour le *Voyage pittoresque de Grèce,* est renvoyée aux sections d'architecture et d'antiquités.

La Commission entend le rapport fait par le citoyen Oudry, son secrétaire, qui a été chargé de visiter les objets de sciences et d'arts dans les districts de Compiègne et de Senlis; elle renvoie au directoire pour écrire à ces districts conformément aux conclusions de ce rapport, qu'elle a adoptées.

La Commission des revenus nationaux instruit celle des arts que la veuve Lavoisier réclame les objets enlevés de chez elle après la mort de

[1] Pour assurer l'exécution des lois relatives à l'établissement des Écoles centrales, un décret de la Convention nationale, en date du 18 germinal an III, avait décidé l'envoi dans les départements de cinq représentants du peuple, nommés par la Convention sur la présentation du Comité d'instruction publique.

son mari, et qu'elle pense qu'il est de toute justice de remettre à cette citoyenne tous ses effets, conformément à la loi du 13 ventôse; elle envoie en même temps l'extrait des décharges données aux gardiens des effets de Lavoisier par les commissaires de la Commission des arts[1]. Cet objet est renvoyé aux différentes sections et au directoire pour répondre à la Commission des revenus nationaux.

Une demande du citoyen Beffara[2] est renvoyée aux sections de musique et de bibliographie pour faire un rapport.

Le citoyen Charles fera un rapport sur les objets de physique demandés par le Comité de salut public pour l'École d'artillerie établie à Châlons-sur-Marne[3]. Ce rapport sera soumis au Comité d'instruction publique.

La section de musique est chargée de faire transporter au Dépôt de la rue Bergère le forte-piano de Pascal que la ci-devant Reine a fait porter chez le citoyen Blanchet, facteur de clavecin, qui dit en avoir fait la déclaration au Bureau du Domaine, sauf à ce citoyen à prouver auprès de ce Bureau la propriété de deux forte-piano qu'il a, dit-il, prêtés à la ci-devant Reine.

La Commission temporaire des arts renvoie au Comité d'instruction publique le rapport qu'il a demandé sur l'orgue à établir au Panthéon, et dont la Commission a adopté les conclusions[4].

[1] Voir sous la cote F[17] 1240, n° 21, la lettre de la citoyenne Lavoisier et le reçu, signé d'elle à la date du 1er frimaire an IV.

[2] Beffara (Louis-François), né à Nonancourt (Eure), le 23 août 1751, mort à Paris le 2 février 1838, commissaire de police du quartier de la Chaussée d'Antin de 1792 à 1816, en relations fréquentes avec les artistes dramatiques, s'occupa de recherches sur leur état civil, dont il consigna le résultat dans de volumineux registres concernant principalement l'Opéra. Légués à la bibliothèque de la ville de Paris, ils ont été détruits en 1871.

[3] L'Ecole des Élèves de l'artillerie avait été établie à Châlons le 15 décembre 1790.

[4] «Rapport sur un projet de placer au Panthéon Français l'orgue des ci-devant Jacobins de la rue Dominique, d'augmenter le nombre des jeux de cet instrument et d'en reconstruire à neuf les décorations, proposé par les citoyens Balbastre et Séjean, le 30 pluviôse dernier, au Comité d'instruction publique, qui l'a renvoyé le 5 ventôse suivant à la Commission temporaire pour en faire l'examen et donner son avis.» Ce rapport, signé Molard et Fr. Rousseau, est daté du 29 germinal an III. Les conclusions consistent dans un projet d'arrêté à prendre par les Comités d'instruction publique et des finances pour ordonner le transfert de l'orgue des Jacobins et sa transformation conformément au plan proposé. On lit notamment dans ce rapport les détails suivants : «On a fait usage pour les fêtes qui ont été célébrées au Panthéon, d'un autre orgue qu'on y voit encore dans ce moment, mais dont la grandeur et la construction

Le citoyen Ameilhon dépose l'inventaire des livres trouvés au Comité de la section du Faubourg du Nord et qu'il a fait transporter au Dépôt de Louis-la-Culture. Il prévient en même temps la Commission qu'il existe au Comité révolutionnaire, séant à Bonne-Nouvelle, des livres qui y ont été déposés par l'ancien Comité, sans aucune désignation de l'endroit d'où ils ont été tirés. La section de bibliographie est chargée de prendre des renseignements sur ces livres et de les faire transporter aux Dépôts.

Le même citoyen dépose la décharge de la bibliothèque qu'il a remise aux ci-devant Bénédictins anglais[1], conformément à l'arrêté du Bureau du Domaine national, et à celui du directoire de la Commission, en date du 9 germinal.

La section de peinture est chargée de visiter des tableaux qui existent dans les bureaux de la Comptabilité nationale et dont l'avis a été communiqué par les commissaires[2].

La section de mécanique dépose les inventaires des objets mis en réserve, provenant du mobilier de Duchêne, d'Anisson-Duperron, Fernand Nunez, ci-devant ambassadeur d'Espagne, de Trudaine[3], et celui des bois des Indes de la maison Boutin[4].

Thillaye remet l'inventaire des livres de la bibliothèque de la ci-devant Société de médecine, avec le nombre d'exemplaires transportés

ne répondent point à la beauté de ce monument. — L'orgue du Panthéon ne peut pas être médiocre; il doit être aussi complet qu'il est possible de le faire aujourd'hui : c'est sous ce point de vue que les organistes l'ont envisagé en s'occupant du plan qu'ils ont présenté. — Ils ont trouvé que l'orgue des Jacobins de la rue Dominique, construit par Clicquot, artiste renommé pour cette partie, pouvait avantageusement servir de base; ils ont dressé l'état des jeux qu'il contient, et, en même temps ils ont formé un devis d'un grand orgue de 16 pieds. Ce devis indique les jeux qu'il convient de changer et embrasse ceux qu'il est nécessaire d'y ajouter pour le rendre le plus complet des instruments de ce genre... » (F17 1274).

(1) Voir la notice consacrée à la bibliothèque des Bénédictins anglais par M. A. Francklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 369.

(2) Lettre des commissaires de la Comptabilité nationale à la Commission des arts, 26 germinal; ils parlent de plusieurs tableaux à examiner, notamment d'un Christ par Dumont le Romain (F17 1048).

(3) Inventaires établis par Molard, des objets d'art mécanique provenant : 1° de Duchêne, condamné, passage de Valois, maison du Lycée, section de la Butte des Moulins (7 articles); 2° d'Anisson-Duperron, condamné, rue des Orties (5 articles); 3° de Fernand Nunez, rue de l'Université, n° 278 (9 articles); 4° de Trudaine, condamné, rue Taitbout (F17 1274).

(4) L'inventaire des variétés de bois des Indes provenant du condamné Boutin, fut fait, le 4 germinal, par Beuvelot et Mercklein (F17 1219).

dans la bibliothèque des Écoles de santé, et celui des livres demandés par le citoyen Huzard, et qui lui ont été délivrés.

Le citoyen Beljambe dépose les inventaires des objets requis chez La Vaupalière, Bigot Sainte-Croix[1], Chastenet-Puységur.

Naigeon dépose le tableau des objets entrés au Dépôt de la rue de Beaune, du 28 ventôse au 11 germinal.

La section des Dépôts littéraires remet l'état des inventaires remis depuis le 20 ventôse jusqu'au 20 germinal. La liste en est insérée au procès-verbal du 20 germinal.

SÉANCE DU 5 FLORÉAL AN III.

(24 AVRIL 1795.)

Instruments de mathématiques demandés par le général Dumuy. – Bibliothèque de l'Arsenal. – Lettres des districts d'Aix, Lyon, Versailles, Carpentras, Nîmes. – Renseignements demandés par l'Agence des poids et mesures. – Récépissé délivré par la Commission de police. – Transport des meubles de Chanteloup. – Pétitions des citoyens Barbier, Audouin, graveur, Saint-Pec, de la citoyenne Lostin, des citoyens Thibault, Torné, ex-député à la Législative, Lalande. – Pétition du Lycée des Arts. – Lettres du Comité de salut public et du citoyen Thoüin au sujet des envois de Belgique. – Six tableaux offerts par l'armée navale. – Traitement des employés aux bibliothèques de Versailles. – Lettres de Giraudy, commissaire artiste de Toulon. – Muséum de Versailles. – État de tableaux en dépôt dans la maison Martelli. – Œuvres de Buffon. – Ouvrages sur la navigation intérieure de la France. – Horloge de Lepaute au château de Brunoy. – Manuscrits de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. – Orgues des églises. – Sommes dues pour objets de sciences et d'arts provenant des émigrés. – Le citoyen Férouillat, recommandé à la Commission d'agriculture. – Rapport sur une demande d'instruments pour l'École d'artillerie de Châlons. – Télégraphe de nuit. – Demande de l'École centrale des travaux publics. – Manuscrit éthiopien du prince Abezaga. – Nouveaux membres du directoire. – Objets susceptibles d'être réclamés. – Bibliothèques et objets d'arts des condamnés. – Travaux de Hubert, architecte. – Lettres à écrire aux districts de Moulins et de Meaux. – Enlèvement des objets déplacés. – Ouvrages demandés pour le

[1] Beljambe a requis chez l'émigré La Vaupalière (Maignard, marquis de), faubourg Saint-Honoré, n° 101, quelques tableaux et estampes; chez l'émigré Bigot Sainte-Croix, rue du Faubourg-Poissonnière, quelques estampes (F17 1269).

Muséum d'histoire naturelle. – Objets d'architecture délivrés à l'École centrale des travaux publics. – Inventaire fait chez l'émigré Mallet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission renvoie à la section de physique la pétition du citoyen Dumuy, général de division, tendant à obtenir plusieurs instruments de mathématiques, dont il se propose de faire usage dans son voyage aux Indes occidentales[1].

Le Bureau du Domaine national annonce[2] que l'état des effets réclamés pour l'usage de la bibliothèque de l'Arsenal doit être visé par le Comité des finances. Le directoire est chargé de prendre les mesures nécessaires pour obtenir ce visa.

Le district d'Aix réitère la question de savoir s'il doit rentrer en possession d'un tableau de saint Louis, et autres objets vendus[3]. La Commission ne statue rien, attendu que le directoire a déjà écrit à ce sujet.

Les membres de l'Agence des poids et mesures invitent la Commission à concourir avec eux aux progrès des connaissances humaines, et à leur transmettre en conséquence le relevé des divers objets relatifs à leur agence, qui seraient à la disposition de la Commission, et dont elle connaîtrait le lieu de dépôt. Renvoyé au directoire pour remplir les vues de cette agence.

L'agent national de la Commission de police administrative de Paris transmet son récépissé des ouvrages sur la police, que la Commission temporaire des arts lui a envoyés.

Le directoire est chargé de répondre à l'administration du département d'Indre-et-Loire, qui invite la Commission à verser entre les

[1] Dumuy (Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Félix Saint-Maime, comte), à titre de commandant de l'expédition des Indes Orientales, avait en effet demandé au Comité d'instruction publique un télescope, une boussole, un étui de mathématiques complet, un graphomètre, une longue-vue pour le service à bord, deux longues-vues portatives pour faire des reconnaissances (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 118).

[2] Sa lettre est du 27 germinal. La Commission des arts avait demandé au Bureau du Domaine, le 23 germinal, qu'il fût laissé à sa disposition «les tables, chaises et effets nécessaires pour le service de la bibliothèque de l'Arsenal, provenant de l'émigré d'Artois» (F[17] 1048).

[3] Lettre du directoire du district d'Aix à la Commission des arts, 25 germinal (F[17] 1239). Il s'agit du tableau de l'*Apothéose de saint Louis*, par Vien. Voir la séance du 15 germinal, p. 198.

mains de leur receveur la somme de huit cent une livres, cinq sols, pour frais de transport des meubles de Chanteloup au dépôt des arts du district.

La pétition du citoyen Barbier, tendant à être employé à faire des modèles d'objets mécaniques, est renvoyée à la section de mécanique.

Les administrateurs du district de Lyon envoient le dessin de ce qui reste encore de la façade de la grande chantrerie ou manécanterie, près le portail Saint-Jean, à Lyon [1]. Il en sera accusé réception, et la section d'architecture est chargée d'examiner ce dessin.

La section de peinture, chargée par le Comité de faire un rapport sur la demande du citoyen Audouin [2], graveur en taille-douce, relative au prix à fixer pour la gravure de L.-J. Brutus, qui lui a été ordonnée par le Comité de salut public [3], pense que cet ouvrage mérite d'être accueilli et que les quinze cents livres demandées par ce citoyen doivent lui être accordées, aux conditions énoncées dans sa pétition [4]. Cette proposition est adoptée, et le rapport sera communiqué au Comité d'instruction publique.

La section de sculpture fera au Comité un rapport sur la pétition du Lycée des arts, dont l'objet est d'obtenir, pour une ou deux décades, communication d'un vieux plâtre d'Apollon, dégradé, existant à la Salle des Antiques [5].

[1] Au sud-ouest de l'église cathédrale de Saint-Jean, sur le prolongement de la façade, l'ancienne manécanterie ou maîtrise est un édifice roman, caractérisé au premier étage par une série d'arcades accouplées que soutiennent des colonnettes reposant sur de hauts pilastres. Sous ces arcades sont des statues très mutilées, une *Vierge tenant l'Enfant Jésus, saint Michel,* et une allégorie de l'Astronomie (voir L. Bégule, *La cathédrale de Lyon*, p. 101).

[2] Audouin (Pierre), graveur, élève de Beauvarlet, né en 1768 à Paris où il mourut le 12 juillet 1822, exposa au Salon de 1796 le portrait de Junius Brutus.

[3] Par arrêté du Comité de salut public du 6 thermidor an II, Audouin avait été chargé de fournir 1,000 exemplaires de la gravure de Junius Brutus, d'après le dessin de Molenchon (Aulard, *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. XV, p. 400). Un arrêté du Comité d'instruction publique fixa à 4 livres le prix de chaque exemplaire, et alloua à Audouin une somme de 2,500 livres pour le tirage de ces gravures (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. VI, p. 151-152).

[4] Rapport de la section de peinture sur la demande du citoyen Audouin, 5 floréal, auquel est jointe la pétition de ce dernier, datée du 26 germinal (F^{17} 1049).

[5] Le Lycée des arts, désirant avoir une statue d'Apollon pour orner la salle de ses séances, avait demandé communication du plâtre mentionné ci-dessus, afin d'en prendre le moule. Voir à ce sujet un «État des délibérations du directoire du Lycée des arts, du 27 germinal», auquel

Les citoyens Belin et Langlès sont chargés de faire un rapport en réponse à la lettre de l'administration du district de Versailles, à laquelle est jointe une adresse des commissaires artistes de Versailles qui réclament contre les solliciteurs des arrêtés du Comité d'instruction publique, qui, disent-ils, *viennent chercher des livres qui se trouvent par milliers à Paris, et qui, sans doute, n'ont de mérite que la richesse de la reliure*[1].

Le Comité d'instruction publique renvoie une lettre du Comité de salut public, avec celle du citoyen Thoüin, datée de la Haye, le 26 pluviôse, et qui renferme les mêmes détails et inquiétudes qui ont été mises sous les yeux de la Commission dans la séance du 15 germinal[2]. Il est arrêté que les citoyens Barthélemy et Debure, préposés à l'ouverture des caisses, se concerteront avec les conservateurs qui ont reçu les caisses arrivées de la Belgique, avec les citoyens Le Blond et de Wailly qui ont ordonné une partie des envois, et feront incessamment un rapport sur les objets arrivés et sur ceux qui sont encore en route.

se trouve annexé un rapport de Foucou, du 7 floréal, constatant l'existence à la salle des Antiques «d'un mauvais plâtre d'Apollon auquel il manque la main droite et une partie de la draperie pendante du bras gauche. Il y a aussi un buste dégradé de cette même figure». Foucou ne voit aucun inconvénient à les prêter au Lycée des arts. En conséquence, le même jour, 7 floréal, le directoire de la Commission des arts invitait le Comité d'instruction publique à accéder à cette demande, et, le 8, le Comité mettait en effet ces deux plâtres à la disposition du Lycée des arts (F17 1049).

(1) Lettre des administrateurs du district de Versailles au Comité d'instruction publique, 13 germinal, et adresse ou plutôt lettre des commissaires artistes de Versailles à l'administration du district de ce nom, 6 germinal (F17 1044). Cette dernière lettre contient un catalogue descriptif des 58 volumes, dont 5 manuscrits, provenant «des bibliothèques de Capet», remis aux citoyens Van Praet et Langlès, conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique du 6 ventôse. «Nous espérons, écrivent en terminant les commissaires artistes de Versailles, que l'administration du district demandera au Comité d'instruction publique de suspendre tout enlèvement de livres à Versailles jusqu'à ce que les dépôts de Paris soient organisés en ordre de répartition : alors des échanges utiles établiront la juste balance que la Convention nationale veut maintenir entre les républicains français.»

(2) Cette lettre du Comité de salut public, datée du 13 germinal, est accompagnée d'un tableau des envois faits au Gouvernement par les commissaires de la Belgique et des pays conquis (F17 1277). Sous cette même cote se trouve la lettre de Thoüin, sur sa mission, annoncée au procès-verbal, avec, comme pièces annexes, quatre listes de graines, d'objets des règnes animal et végétal, d'outils d'agriculture, et l'état des caisses d'objets d'histoire naturelle et d'agriculture envoyés de Maestricht.

Le même Comité renvoie la lettre des représentants du peuple près les ports et côtes de Brest et de Lorient, par laquelle ils annoncent l'envoi au Muséum de Paris de six tableaux dont l'armée navale a fait offrande à la République.

Une demande d'emploi par le citoyen Saint-Pec, appuyée par cinq représentants du peuple, est renvoyée au directoire.

Deux demandes en augmentation de traitement, formées par les employés aux bibliothèques de Versailles, sont renvoyées au directoire pour les joindre aux pièces du rapport présenté au Comité d'instruction publique.

Le même Comité renvoie la lettre du district de Carpentras[1], département de Vaucluse, et celle de Duplessis, commissaire artiste, relativement aux difficultés qu'ils éprouvent dans l'exécution de la loi du 8 pluviôse, touchant la conservation des objets de sciences et d'arts; ils demandent à être autorisés à allouer au citoyen Duplessis les frais que nécessitent ses tournées dans l'arrondissement. Renvoyé au directoire pour prendre une détermination.

Sur la demande d'une place par la citoyenne Lostin, la Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'elle n'a point de place qu'elle croie devoir convenir à cette citoyenne.

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur deux lettres adressées au Comité par le citoyen Giraudy, commissaire artiste de Toulon, lequel demande son remplacement et annonce le prochain envoi d'une caisse contenant des cartes de bibliographie.

L'agent national du district de Versailles fait passer au Comité copie de l'arrêté du représentant du peuple Charles Delacroix, concernant l'extraction des objets de sculpture pour le muséum de cette commune, dont est chargé le citoyen Pilon[2]. Renvoyé au directoire pour faire un rapport.

L'administration du district de Nîmes demande des exemplaires de l'instruction, dont ils n'ont eu jusqu'à ce jour aucune connaissance. Renvoyé au directoire.

[1] A cette lettre, du 14 germinal an III, est jointe la pétition du peintre Duplessis, à l'effet d'obtenir le remboursement de ses frais de route, où il rappelle la discrétion dont il fit preuve dans sa mission à Reims lors du sacre de Louis XVI (F17 1044).

[2] Pilon était membre de la Commission des arts de Versailles. Voir sous la cote F17 1044 la lettre de l'agent national, datée du 22 germinal, et l'arrêté du représentant du peuple Delacroix, du 18 germinal an III.

Le Comité d'instruction publique renvoie un état de tableaux, estampes, modèles, plans gravés ou dessinés, cartes reliées ou en feuilles, qui se trouvent dans le dépôt n° 1, maison Martelli Chautard. Renvoyé aux sections respectives. (L'on soupçonne que ces catalogues viennent de Marseille.)

La Commission des relations extérieures prie celle des arts de faire délivrer les trente-neuf volumes des œuvres de Buffon, destinés à être envoyés en présent par la République. Le citoyen Ameilhon, qui a été chargé d'en faire la recherche, rend compte du peu de succès de ses démarches pour trouver un exemplaire aussi complet que celui demandé. Ces observations seront envoyées à la Commission des relations extérieures[1].

Un rapport du citoyen David Le Roy sur la pétition du citoyen Thibault, relative au radoubement des navires à la manière hollandaise, est appuyé par la Commission temporaire des arts et renvoyé au Comité des domaines et à celui d'instruction publique.

Buache invite la Commission temporaire des arts, de la part du Comité des travaux publics, à remettre à sa disposition les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, relatifs à la navigation intérieure de la France par les fleuves et rivières[2]. La Commission arrête que les différents mémoires manuscrits sur cette matière, qui se trouvent dans les divers Dépôts littéraires, seront demandés sans délai aux conservateurs de ces dépôts; autorise en outre le citoyen Buache à retirer des mains du citoyen Diard, commissaire du Département, une petite liasse de manuscrits provenant de la maison de l'émigré Bertrand, concernant des canaux de navigation de la ci-devant Bretagne.

La Commission temporaire des arts arrête que le citoyen Nadreau fera transporter aux Écoles nationales de santé l'horloge de Lepaute, qui se trouve au ci-devant château de Brunoy.

Le directoire est chargé de presser, auprès du Comité, sa décision sur le transport des manuscrits de l'abbaye Germain, et de s'occuper ensuite de l'exécution de l'arrêté qu'il prendra à ce sujet[3].

[1] Rapport d'Ameilhon, 5 floréal (F[17] 1240).

[2] Voir sous la cote F[17] 1052 une note de Buache relative à cette demande.

[3] D'après un rapport très circonstancié de Poirier, daté du 5 floréal, on avait d'abord songé à transporter les manuscrits de Saint-Germain-des-Prés à la bibliothèque Paulmy-Artois à l'Arsenal, qui était destinée à former le noyau de la seconde

Le citoyen Torné, ex-député de l'Assemblée législative[1], présente des vues sur le travail de la bibliographie et le désir d'être employé, à Tarbes, à la conservation du dépôt à établir près l'École centrale. La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur cet objet.

Les sections de musique et de mécanique sont chargées de faire un rapport sur les avantages de conserver ou de vendre à l'étranger les orgues qui se trouvent dans les églises, plutôt que de les vendre à des acquéreurs qui ne pourraient avoir pour but que d'en extraire l'étain et autres matières de peu de conséquence.

Le directoire est chargé de se faire rendre compte des sommes dues aux citoyens qui se trouvent détenteurs d'objets de sciences et d'arts qui appartenaient à des émigrés, et présentera à la Commission un rapport sur les moyens de les faire payer par qui de droit.

Sur le rapport de la section de physique, la Commission recommande le citoyen Férouillat, auteur d'un mémoire sur les lunettes achromatiques, à la Commission d'agriculture et des arts, pour l'employer de la manière qui lui paraîtra la plus convenable.

Charles, au nom de la section de physique, chargée de faire un rapport sur un arrêté du Comité de salut public qui fait la demande d'instruments pour l'École des élèves d'artillerie établie à Châlons, auquel est adjointe une lettre de la Commission exécutive, présente l'état où se trouve le dépôt des instruments de la nation, et laisse au Comité d'instruction publique à prononcer sur les suites à donner au susdit arrêté, et autres demandes semblables. Il observe de plus que l'École d'artillerie de Châlons a des fonds pour se procurer des instruments.

grande bibliothèque nationale projetée au palais du Luxembourg, puis à l'hôtel de la Force, vis-à-vis la rue Taranne. Cependant, la Bibliothèque nationale, qui disposait de locaux appropriés et de plus de facilités pour mettre promptement ces manuscrits à la disposition du public, parut devoir être préférée (F[17] 1081, n° 4). Par arrêté du 4 floréal, le Comité d'instruction publique décida que les manuscrits de la bibliothèque ci-devant Germain, en dépôt à la maison Viennet, faubourg Germain, seraient transportés et placés à la Bibliothèque nationale, rue de la Loi, et que les citoyens Poirier et Sacy présideraient à ce transport avec toutes les précautions nécessitées par la conservation et la garde de ces manuscrits (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instr. publ.*, t. VI, p. 125). Cette opération s'exécuta du 6 décembre 1795 au 14 mars 1796.

[1] Torné (Pierre-Athanase), né à Tarbes le 21 janvier 1727, mort dans la même ville le 12 janvier 1797, était évêque constitutionnel du Cher, lorsqu'il fut élu député de ce département à la Législative. Il se démit de ses fonctions sacerdotales le 1er frimaire an II, se maria à 69 ans, puis divorça, et se retira enfin dans son pays natal.

qu'elle laisse entre les mains du citoyen Fortin ceux qu'elle lui avait commandés[1]. Il fait sentir en peu de mots par quels moyens on calomnie la Commission temporaire des arts, dont l'économie et la vigilance sont souvent un obstacle aux dilapidations qu'elle dénonce. Ce rapport sera communiqué au Comité d'instruction publique.

La section de physique fait un rapport sur un tableau de télégraphe de nuit, avec explication. Elle pense que le Comité doit être invité à communiquer ce tableau aux auteurs du télégraphe diurne, pour l'associer au leur, s'ils n'y trouvent point d'incompatibilité. Cette proposition est adoptée.

La section de physique, chargée de faire un troisième rapport sur la demande faite pour la troisième fois par le citoyen Lalande, expose les motifs qui doivent déterminer la Commission à persister dans ses précédents arrêtés. La Commission trouve ces raisons plus que suffisantes, et renvoie le rapport au Comité, avec invitation de juger.

La section de peinture fait le rapport des objets[2] qui peuvent être accordés à l'École centrale des travaux publics et de ceux qui doivent rester dans les dépôts jusqu'à l'organisation des musées dans les départements, ou autres établissements plus particulièrement consacrés à l'étude de la peinture. Fragonard, membre de cette section, a seul pensé qu'en attendant cette organisation, le tout devait être accordé à la Commission des travaux publics qui le demande. Le rapport et l'opinion du citoyen Fragonard sont renvoyés au Comité pour statuer sur ces différentes propositions. Le Comité d'instruction publique sera invité en même temps à déterminer s'il y aura des musées, ou autres établissements de ce genre près les Écoles centrales.

Le citoyen Langlès demande à être autorisé à faire transporter à la Bibliothèque nationale un manuscrit éthiopien, provenant du prince

[1] Dans son rapport, Charles fait observer qu'il serait sage de garder le peu d'instruments qui restent dans les Dépôts pour la formation des cabinets de physique et laboratoires de chimie des Écoles centrales, et que d'ailleurs les ressources existantes seront loin d'y suffire, les Dépôts ayant été démunis, tant par suite des demandes faites de tous côtés, que des restitutions telles que celle du cabinet de Lavoisier. Ce rapport et la lettre de la Commission exécutive d'instruction publique sont sous la cote F[17] 1265, n° 1.

[2] D'après une note de Fragonard et quatre notes de la section de peinture existant sous la cote F[17] 1049, il s'agissait de copies de peintures des grands maîtres d'Italie (Raphaël, Titien, etc.), en dépôt aux Petits-Augustins, à la maison de Nesle et à la ci-devant Académie de peinture; il était aussi question de quelques estampes et dessins.

Abezaga, mort dans le siècle dernier[1]. La Commission arrête que l'autorisation sera demandée au Comité d'instruction publique.

La Commission procède au renouvellement des membres du directoire : les citoyens Lhéritier, Lenoir et Barbier sont remplacés par les citoyens Fortin, Belin et Mailly.

Chaque section est invitée à présenter la note des objets d'arts qui se trouvent dans le cas d'être réclamés, et dont il serait avantageux de traiter de l'acquisition avec les propriétaires.

Le Comité d'instruction publique sera invité à déterminer si les objets de sciences et d'arts et les bibliothèques, enlevés chez les condamnés, peuvent être considérés comme effets mobiliers que la loi accorde à leurs parents.

Les commissaires chargés de faire un rapport sur les travaux entrepris par Hubert, architecte, sont invités à présenter nonidi prochain le résultat de leurs opérations.

Il sera écrit au district de Moulins pour lui demander quelles mesures de conservation il a prises relativement à un tombeau du maréchal de Montmorency, fait par Michel Anguier[2].

Il sera aussi demandé au district de Meaux des renseignements sur douze copies d'après les plus beaux tableaux qui sont à Rome, et un tableau du Tintoret, représentant une *Élévation en Croix*[3].

La Commission arrête[4] : 1° que le directoire fera procéder à l'enlèvement des objets déplacés ; 2° qu'à l'avenir on ne déposera les objets

[1] Rapport de Langlès à la Commission des arts, 5 floréal : « Il existe dans le Dépôt littéraire des ci-devant Capucins Honoré un manuscrit éthiopien sur vélin, provenant du prince d'Abyssinie, nommé Abezaga, mort dans le siècle dernier à Rueil. Ce manuscrit, étant seul de son espèce dans le dépôt qui m'est confié, ne peut être d'aucune utilité et serait beaucoup mieux placé à la Bibliothèque nationale, qui n'est pas riche en manuscrits éthiopiens. Je demande que la Commission temporaire des arts m'autorise à le remettre au garde général des manuscrits de cette bibliothèque qui m'en donnera un reçu. » Le 26 floréal, le Comité d'instruction publique autorisait Langlès à en faire la remise à la Bibliothèque nationale (F17 1049).

[2] Le tombeau du duc Henri II de Montmorency fut fait en collaboration par Michel Anguier et son frère François.

[3] C'est Lengliez qui, par note du 5 floréal, avait attiré l'attention de la Commission sur ces peintures de la cathédrale de Meaux (F17 1240).

[4] Cet arrêté de la Commission reproduit les conclusions du rapport fait le 5 floréal par la section d'architecture, suivant la demande de la Commission elle-même à la séance du 25 germinal, relative aux marbres à enlever dans les édifices publics. Voir ce rapport, accompagné d'un tableau des édifices où des monuments en marbre sont restés, sous la cote F17 1197

d'arts qu'au moment où l'on pourra les enlever ; 3° que parmi les objets à enlever actuellement, l'on procédera primo à l'enlèvement des plus précieux.

La section d'histoire naturelle demande, pour la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, plusieurs ouvrages qui se trouvent au Dépôt de la rue Marc, et d'autres déposés à la Bibliothèque nationale, provenant de Cologne. Les deux états présentés sont visés par Van Praet, qui déclare que ces volumes se trouvent tous, sans exception, à la Bibliothèque nationale. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique.

La section d'architecture dépose le récépissé des objets d'architecture délivrés à l'École centrale des travaux publics, conformément à l'arrêté des Comités d'instruction, des travaux et de salut public.

Bonvoisin remet l'inventaire des objets mis en réserve chez l'émigré Mallet[1].

SÉANCE DU 9 FLORÉAL AN III.

(28 AVRIL 1795.)

Armures anciennes conservées dans les magasins d'artillerie d'Avignon. – Demandes ou réclamations de la citoyenne Lestoré, des citoyens Gois et Boulanger, de la citoyenne Gougenot, du citoyen Thillaye. – Instruction à envoyer à Brunet, bibliothécaire de Salins. – Dessin du tombeau de Dagobert par Percier. – Manuscrits à visiter au Bureau du Domaine. – Monuments en réserve à Fontainebleau. – Dépôt des Capucins. – Rapport de Janvier sur une horloge. – Généalogie historique de la Bible. – Réclamation d'un mémoire par le citoyen Girard. – Conditions de la restitution des objets de sciences et d'arts aux réclamants. – Inventaires déposés par Thillaye, Bruni, Mailly, Beljambe. – Montre de l'invention du citoyen Gautrin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission exécutive de l'instruction publique, informée par celle des armes qu'il existe dans les magasins d'artillerie d'Avignon

[1] Rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n° 959 : les objets mis en réserve chez Mallet consistaient en trois estampes (F17 1269).

quelques armures anciennes qui, par leur antiquité ou la richesse du travail, méritent d'être conservées, invite la Commission des arts à faire procéder promptement à l'examen de ces armures, et à lui faire connaître le résultat des mesures qu'elle aura cru devoir prendre à cet égard. Le directoire est chargé d'écrire au district d'Avignon, pour lui demander des renseignements sur ces magasins et l'état descriptif des armures qu'ils renferment.

La Commission des revenus nationaux, après avoir reconnu et constaté la légitimité de la demande de la citoyenne Lestoré, relative aux livres enlevés de chez elle, le 15 germinal, par le citoyen Barrois, et dont la liste est jointe, prie la Commission temporaire des arts d'en ordonner la remise à cette citoyenne sur son récépissé. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique pour donner l'autorisation [1].

La section de sculpture est chargée de faire un rapport sur une pétition adressée au Comité d'instruction publique par le citoyen Gois [2], sculpteur, dont l'objet est d'être autorisé à faire en plâtre la statue de Voltaire et d'obtenir un secours de trois mille livres.

La Commission renvoie au directoire la pétition du citoyen Boulanger, sculpteur, actuellement sans emploi, sans travaux, et dans un extrême besoin.

La Commission des revenus nationaux annonce que la citoyenne Gougenot a donné suffisante caution pour qu'elle jouisse de la loi qui la met provisoirement en possession de tout le mobilier de la communauté qui a existé entre elle et son mari; et elle prie la Commission des arts de lui remettre, sous son récépissé, les objets mis en réquisition pour l'instruction publique. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique pour avoir son autorisation [3].

[1] L'inventaire de la bibliothèque de la citoyenne Lestoré avait été dressé par Barrois aîné, libraire, le 5 mai 1793; il comprenait 44 articles (ouvrages de littérature) qui furent envoyés au Dépôt des Cordeliers (F17 1195, n° 1).

[2] Gois (Étienne-Pierre-Adrien), sculpteur, élève de Michel-Ange Slodtz, né à Paris le 31 janvier 1731, mort le 3 février 1823, agréé à l'Académie royale de peinture et sculpture le 26 octobre 1765, nommé académicien le 23 février 1770, professeur des Écoles nationales de peinture et de sculpture pendant la Révolution. Il exposa de 1767 à 1804, notamment au Salon de 1793, le modèle en plâtre d'un monument à la mémoire de Voltaire, aujourd'hui au Musée Carnavalet.

[3] Voir au sujet de la réclamation Gougenot une lettre de la Commission des revenus nationaux à la Commission des arts, 7 floréal an III, et une note relative à un manuscrit provenant du condamné Gougenot et conservé dans la bibliothèque

Il sera envoyé des exemplaires de l'instruction au citoyen Brunet, bibliothécaire du district de Salins[1].

Lecture faite d'une lettre du citoyen Percier, qui demande à être autorisé à emporter comme sa propriété le dessin du tombeau de Dagobert, dont il sollicite en vain depuis deux mois le payement. La Commission arrête que le directoire se transportera au Comité d'instruction publique pour lui représenter que le dessin doit être, sous tous les rapports, conservé comme un monument précieux, que le prix auquel l'a porté son auteur est au-dessous de sa valeur réelle; qu'enfin la Commission pense qu'il est de toute justice, non seulement d'accorder au citoyen Percier la somme de douze cents livres qu'il réclame, mais encore une indemnité pour les retards qu'il a éprouvés.

La section de bibliographie est chargée de faire l'examen des manuscrits que le citoyen Buache a été autorisé de retirer des mains du citoyen Diart, commissaire du Bureau du Domaine.

La Commission adopte les conclusions d'un rapport de la section d'architecture, des antiquités et de sculpture sur la déposition des marbres des édifices publics[2]. L'expert est chargé de se concerter avec le directoire pour le transport des monuments mis en réserve à Fontainebleau et rendra compte à chaque séance des travaux de démolition à achever et à transporter dans les Dépôts nationaux.

Le directoire est chargé de demander à la Commission d'instruction publique quelles mesures elle a prises pour mettre le Dépôt littéraire des Capucins en état de recevoir le conservateur et les collaborateurs qui doivent être employés à la confection des inventaires[3].

du Comité d'instruction publique (F17 1045, n° 7).

[1] Brunet fut nommé bibliothécaire du district d'Arbois par arrêté du représentant Bailly, du 23 germinal, mais la bibliothèque resta à Salins (F17 1239).

[2] Consulter sous la cote F17 1045, n° 2, un mémoire intitulé : «Renseignements sur les exposés contenus dans le rapport de la Commission exécutive d'instruction publique, adressé au Comité d'instruction publique de la Convention nationale, concernant les opérations ordonnées par la Commission temporaire des arts et par les anciennes Commissions des monuments.» Ce mémoire expose en vertu de quels ordres et d'après quel mode d'exécution tant la Commission des monuments que la Commission des arts ont procédé pour effectuer le déplacement des marbres dans les monuments et leur transport dans les dépôts publics. Il fut approuvé et signé le 19 prairial par Le Blond et Peyron.

[3] Le directoire de la Commission temporaire des arts à la Commission exécutive d'instruction publique, 11 floréal an III (F17 1046). Le conservateur du Dépôt des Capucins-Saint-Honoré était Langlès.

Le rapport du citoyen Janvier sur une horloge, demandée par la Commission des travaux publics, est adopté et renvoyé au Comité d'instruction publique pour en autoriser la remise.

La section de bibliographie fait le rapport dont elle a été chargée sur l'acquisition offerte à la Commission de la *Généalogie historique de la Bible*[1]. Elle propose de laisser au Comité d'instruction publique à juger

[1] A ce sujet, il existe, sous la cote F[17] 1051, n° 5, un rapport présenté le 9 floréal, par Poirier, au nom de la section des Dépôts littéraires, dont on trouvera ci-dessous les paragraphes les plus importants : « La Commission a renvoyé à la section des Dépôts littéraires l'examen d'un grand rouleau de parchemin contenant la généalogie historique de la Bible depuis le commencement du monde, et qui annonce dans le titre la suite des papes, empereurs, rois de France et d'Angleterre jusqu'à l'année 1457...

« Ce rouleau historico-généalogique n'a rien de bien particulier; plusieurs grandes bibliothèques en sont garnies, entre autres la Bibliothèque nationale, et celles de Saint-Germain-des-Prés et de Franciade, ci-devant Saint-Denis-en-France.

« Ces sortes d'abrégés chronologiques ne sont pas par eux-mêmes, ou par ce qu'ils contiennent, d'une grande utilité pour l'instruction publique. Ils sont remplis de traditions populaires qui sont autant d'erreurs en histoire. L'auteur de celui-ci fait remonter au siège de Troie et à Priam, non seulement les Français, mais encore les Romains et la succession des rois d'Angleterre. Quoique le discours historique soit fort court, il fourmille d'anachronismes et de traits fabuleux, dont quelques uns ridicules; tel est celui qui représente sainte Anne, mère de la Vierge, comme une personne dévote qui *fréquentait les églises*, etc. L'on ne doit pas s'attendre à autre chose des siècles d'ignorance où l'étude de l'antiquité et la critique étaient absolument négligées.

« Quant à la forme, l'écriture n'en est pas mauvaise pour le temps. Le style contient quelques vieux mots de notre langue qui avaient cessé d'être en usage après le milieu du XVe siècle, ce qui peut faire penser que l'auteur avait copié littéralement des morceaux d'écrivains plus anciens. Les vignettes sont passablement bien conservées, mais inférieures à celles d'un grand nombre de manuscrits du même siècle. Tous les personnages, ou du moins presque tous, sont représentés dans la même attitude et avec les mêmes traits, défaut qui annonce la stérilité d'imagination dans les artistes, et qui s'est perpétué jusque dans les gravures des imprimés du XVIe siècle. Pour les costumes, il ne faut pas s'attendre à d'autres qu'à celui du temps de l'auteur; et, sous ce rapport, la plupart des bibliothèques sont infiniment plus riches en vignettes de manuscrits du même siècle. L'on ne doit pas être surpris de l'ignorance des artistes vers le milieu du XVe siècle, s'il est vrai que dans celui qui a précédé le nôtre, un peintre ayant à représenter le sacrifice d'Iphigénie, habilla Calchas en archevêque, les Grecs en gardes françaises et les Troyens en gardes suisses, et donna le cordon bleu et le chapeau à plumet à Agamemnon et à Achille.

« Malgré ces défauts qui accompagnent les rouleaux et autres abrégés chronologiques du moyen âge, s'ils ne sont pas d'une utilité directe pour l'instruction publique, ils ne doivent pas pour cela être exclus des Dépôts littéraires. Par exemple, leur forme fait entendre aisément aux jeunes gens la raison pour laquelle nos livres portent le nom de volumes, et les aide à entendre plusieurs passages des auteurs de l'antiquité.

« L'ignorance et le défaut de critique de

si, malgré les défauts qui diminuent de beaucoup la valeur de ce rouleau, il peut encore mériter que la Nation en fasse l'acquisition pour quelque bibliothèque des départements. Cette proposition est adoptée.

Une demande du citoyen Girard est renvoyée aux citoyens Molard, Desfontaines et Poirier, pour s'assurer de l'existence d'un mémoire sur la construction des écluses, qu'il dit se trouver à l'Académie des sciences[1].

Il est arrêté qu'aucun des objets de sciences et d'arts mis en réserve pour l'instruction, et dont le Bureau du Domaine national et la Commission des revenus nationaux auraient autorisé la remise, ne pourront être délivrés aux réclamants, si le Comité d'instruction publique n'a auparavant accordé son adhésion à l'autorisation qui lui en aura été demandée par la Commission des arts.

Thillaye demande pour l'École de santé des os ramollis de la femme Millin, qui se trouve (*sic*) dans la salle d'assemblée de la ci-devant École

ces siècles d'ignorance est un exemple frappant de la barbarie ridicule dans laquelle les arts et les lettres retomberaient infailliblement si, dans l'éducation, l'on négligeait l'étude de la solide érudition, trop abandonnée depuis près d'un demi-siècle.

«Ainsi rien n'empêche que la Nation ne fasse l'acquisition de semblables rouleaux, lorsqu'ils sont bien conditionnés et d'une belle conservation, parce que si Paris en est suffisamment garni, on trouvera à les placer dans d'autres départements.

«Mais le Comité d'instruction publique pourra être arrêté par une considération particulière à celui-ci; c'est que, quoiqu'il doive contenir les suites historiques jusqu'à l'année 1457 et qu'il en ait contenues, l'injure du temps l'a mutilé et en a détruit entièrement la dernière partie.

«La colonne des papes est coupée à Innocent VI, élu en 1352. Il n'en reste que trois lignes. Le discours historique sur l'empereur Henri, élu en 1002, l'est à peu près à la moitié. La suite des rois de France finit avec le roi Louis VIII, père de Louis IX, dont il ne reste que le titre de l'article qui regarde ce dernier. Celle des rois d'Angleterre ne va pas si loin; elle finit par le sommaire du règne de Richard, dit Cœur de Lion, qui a monté sur le trône en 1189. Tout le reste de cette chronique n'existe plus.

«En outre, une échancrure assez considérable a enlevé dans la colonne des papes la suite des règnes de Boniface VIII, élu en 1294, de Benoît VIII, de Jean XXII et de Benoît XII, mort en 1342.

«La même déchirure a entamé, dans la colonne des Empereurs, les règnes des trois Othons, dont le premier a été élu en 936, et le troisième est mort l'an 1002...»

[1] Lettre de Girard, ingénieur des Ponts et Chaussées, à la Commission temporaire des arts, 9 floréal an III (F[17] 1240, n° 21).

Girard (Pierre-Simon), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, né à Caen, le 4 novembre 1765, mort à Paris le 21 novembre 1836, membre de l'Institut en 1813, est l'auteur de nombreux ouvrages sur les canaux de navigation. En 1790, l'Académie des sciences ayant mis au concours ce sujet : *Théorie des écluses applicables aux ports de mer et aux canaux de navigation*, son mémoire remporta le prix.

de médecine. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique pour donner l'autorisation.

Le même citoyen dépose l'inventaire et estimation des instruments de chirurgie appartenant au citoyen Vrignault, médecin.

Le citoyen Gautrin dépose sur le bureau un modèle de montre de son invention; il demande qu'il soit soumis à l'examen des artistes, afin que leur rapport constate le mérite de l'ouvrage. La demande et le modèle sont renvoyés à la Commission d'agriculture et des arts.

Bruni dépose l'inventaire des instruments de musique entrés au Dépôt depuis le 25 ventôse jusqu'au 5 floréal, comprenant un cor venant de Maestricht, ceux provenant des maisons Thuizy, Thélis, femme Jaucourt, d'Havrincourt, Laval-Montmorency et Ménage-Pressigny[1].

Le citoyen Mailly dépose l'inventaire des minéraux trouvés chez l'émigrée femme Luxembourg.

Beljambe remet l'inventaire des objets mis en réserve dans la maison de l'émigré Haller, à Villiers-la-Garenne, commune de Neuilly, et chez Saint-Albin, rue du Sentier, section de Brutus[2].

SÉANCE DU 15 FLORÉAL AN III.

(4 MAI 1795.)

Travail de Cambry sur les monuments recueillis dans le Finistère. – 2400 volumes au Garde-Meuble national. – Commissaires envoyés à Compiègne. – Lettres des

[1] Voir sous la cote F17 1054, n° 3, les inventaires des instruments de musique déposés rue Bergère et provenant : 1° de Maestricht (un cor anglais); 2° de l'émigré Thuizy, rue Guénégaud, 3° de l'émigré Thélis, rue du Cherche-Midi; 4° de l'émigrée Jaucourt, rue de Babylone; 5° de d'Havrincourt, rue Dominique-Saint-Germain, n° 1043; 6° de l'émigré Laval-Montmorency (Guy-André-Pierre), maréchal de camp, rue du Montparnasse; 7° de Ménage-Pressigny, condamné, rue des Jeûneurs. Ménage de Pressigny (François-Marie), fermier général, condamné le 19 floréal an II (W 362, n° 785). Les instruments mentionnés sur ces inventaires sont des clavecins et épinettes, un forte-piano, des violons, altos, basses de viole, une basse, un cor anglais, un basson, un cor de chasse, deux guitares, deux harpes, une mandoline, un timpanon.

[2] Inventaire des objets mis en réserve chez Saint-Albin, consistant en des estampes et 4 tableaux (F17 1269).

districts de Toulouse, Chinon. – Demandes et réclamations des citoyens Saint-Martin, secrétaire du Comité d'instruction publique, Lignereux, marchand, Barbier, modeleur, Azars, opticien, Verger et Binay, commissaires du Bureau du Domaine. – Autorisation de visiter les orgues de Paris. – Tombeau du maréchal de Montmorency. – Remplacement des commissaires estimateurs incapables. – Conservation des objets d'architecture à Brou. — Dépôt d'inventaires de machines et de bibliothèques.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Cambry, président du district de Quimperlé, annonce que dans sa tournée dans le Finistère, il a recueilli tous les monuments précieux pour les arts et que son travail s'imprime lentement. Il a surtout recommandé la conservation des orgues et invite la Commission à ne rien oublier pour en faire suspendre la vente. Il adresse en même temps un petit conte en prose, intitulé *La Mesure des Rois*[1].

L'agent de la Commisson des revenus nationaux annonce qu'il se trouve au Garde-Meuble national, rue Florentin, deux mille quatre cents volumes précieux et quelques tableaux. Il invite la Commission à donner des ordres pour qu'ils soient enlevés dans le courant de la décade. Renvoyé aux sections de peinture et de bibliographie.

La Commission des revenus nationaux prie[2] celle des arts d'envoyer promptement des commissaires à Compiègne pour y faire la visite et la réserve des objets précieux, attendu que la vente du mobilier de la ci-devant Liste civile doit se faire incessamment. La Commission nomme pour se rendre à Compiègne les citoyens Peyron et Foucou; ils sont autorisés à prendre auprès de l'administration de ce district tous les renseignements qu'ils jugeront convenables pour s'assurer que tous les objets de sciences et d'arts sont bien conservés, et visiteront par eux-mêmes ceux qu'ils croiront dignes d'une attention particulière, soit à Compiègne, soit dans les environs.

Le district de Toulouse invite la Commission, au nom des arts et de l'instruction publique, à faire lever l'obstacle qu'oppose la municipalité

[1] *La Mesure des Rois*, conte par Jacques Cambry, fut publié en 1797, brochure de 14 pages (Bibliothèque nationale, Y² p. 15911).

[2] Par lettre du 11 floréal. La Commission des revenus nationaux écrivait encore à ce sujet à la Commission des arts, le 17 du même mois (F¹⁷ 1048). De son côté le directoire de la Commission des arts avait écrit, les 3 et 27 floréal, à la Commission des revenus nationaux et décidé l'envoi de l'inventaire fait par la Commission des monuments (F¹⁷ 1046). Voir ci-après pour la suite de cette affaire la séance du 19 floréal.

de cette commune au transport au Muséum provisoire de deux superbes tableaux qu'elle laisse dans des salles où la poussière des bureaux et la fumée des poêles les a déjà dégradés, suivant le rapport des artistes, dont la copie est jointe[1]. Le Comité est invité à donner l'ordre pour le transport des deux tableaux au local destiné à servir de dépôt pour les objets d'arts dans le district de Toulouse.

Le district de Chinon donne avis qu'il existe dans le ci-devant château de Richelieu, situé dans son arrondissement, une grande table de marbre, d'agate, porphyre et autres pierres précieuses, et il demande s'il ne convient pas de la réserver pour les arts. Il lui sera répondu affirmativement.

Le citoyen Saint-Martin, secrétaire commis du Comité d'instruction publique, réclame une indemnité pour le travail extraordinaire qu'il a fait pour la Commission temporaire, lors de son établissement, et certifié par l'agent de la Commission. Renvoyé au directoire.

Le directoire est chargé d'examiner les pièces à l'appui de la réclamation du citoyen Lignereux, qui demande qu'une statue en marbre, représentant *Le Gladiateur mourant*, trouvée chez Kerry, lui soit remise, attendu qu'elle lui appartient[2].

[1] Voir sous la cote F17 1049 la lettre des administrateurs du district de Toulouse à la Commission des arts, 4 floréal, à laquelle est annexée une autre lettre de l'inspecteur du Muséum de Toulouse, 4 floréal, et un «Extrait des registres des délibérations du Conseil général de la Commune» de cette ville, 29 germinal. L'un des deux tableaux réclamés était *La Fondation d'Ancyre par les Tectosages*, par Rivalz. Pour garder cette toile, le Conseil général de la Commune alléguait, au cours de sa délibération du 29 germinal, que cette peinture était une propriété de la Commune, aux frais de qui elle avait été faite; qu'elle avait été destinée tout exprès à la décoration de la salle, dite des «Illustres», en raison des bustes d'hommes célèbres qui y sont conservés. «Le tableau couvre exactement toute la surface du mur du fond; il a 14 pieds 6 pouces de hauteur sur 26 pieds de largeur. Le point d'optique qui lui a été ménagé dans sa situation actuelle lui conserve seul l'avantage de l'illusion, premier caractère de toutes les peintures.» D'ailleurs, il a toujours été conservé avec un très grand soin (F17 1049). Ce tableau, probablement celui du peintre toulousain Antoine Rivalz (1667-1735), se trouve aujourd'hui au Musée de Toulouse.

[2] Le 21 floréal, le directoire informait le citoyen Lignereux, marchand, rue Saint-Honoré, n° 85, que *Le Gladiateur mourant*, statue mise en réquisition chez milord Kerry et transportée au Dépôt de la rue de Beaune, ne pourrait lui être remis qu'après avoir justifié de sa propriété devant le Bureau du Domaine (F17 1046). La statue en question était une copie en marbre du *Gladiateur mourant du Capitole*, par Claude Michallon, et figure dans l'inventaire du Dépôt de la rue de Beaune (F17 1192).

La Commission soumet à l'approbation du Comité un rapport de la section de mécanique, tendant à autoriser les citoyens Després, Séjan, Balbâtre, Miroir, organistes, et les citoyens Dallery, père et fils, et les deux frères Sommer, à visiter, conjointement avec deux membres de la Commission temporaire, tous les orgues du département de Paris, à faire ensuite un rapport sur les réparations urgentes qu'elles nécessitent pour leur conservation et leur entretien, et présenteront en même temps leurs vues sur les moyens de prévenir les dégradations des orgues dans les départements.

Le procureur syndic du district de Moulins assure la Commission que l'administration a veillé avec la plus grande exactitude à la conservation du tombeau du maréchal de Montmorency et que ce superbe monument est intact[1]. Mention au procès-verbal.

Le citoyen Molard, chargé de faire un rapport sur une demande du citoyen Barbier, modeleur, propose un projet de lettre à écrire à cet artiste pour lui indiquer qu'il doit s'adresser pour l'exécution des modèles mécaniques, soit à la Commission d'agriculture et des arts, soit à la Commission exécutive de l'instruction publique, pour ce qui regarde l'établissement des Écoles centrales. Ce projet de lettre est adopté pour être envoyé au citoyen Barbier[2].

Sur le rapport de la section de mécanique relatif à la demande du citoyen Azars, opticien, qui désire être mis en réquisition pour la fabrication des lunettes achromatiques, la Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à demander au Gouvernement que le citoyen Azars soit autorisé à rester à Paris pour exercer l'état d'opticien dans lequel il excelle.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique la demande en augmentation de traitement formée par les citoyens Verger et Binay, commissaires du Bureau du Domaine national près la Commission des arts. Cette pièce sera jointe à celles de même nature présentées par la Commission, sur lesquelles le Comité est invité à prononcer.

[1] Lettre du procureur-syndic du district de Moulins, 11 floréal an III (F17 1239).

[2] Le citoyen Barbier, modeleur mécanicien, rue Meslay, n° 77, avait demandé, le 29 germinal, à être employé dans le Muséum des arts mécaniques ou dans les Écoles centrales, pour exécuter des modèles. Le directoire lui écrivit, le 21 floréal, dans le sens indiqué ci-dessus (F17 1046).

D'après un rapport[1] de la section de bibliographie, il est arrêté que le Comité d'instruction publique sera invité à écrire au Bureau du Domaine national pour lui observer qu'il a été induit en erreur dans la nomination qu'on lui a fait faire de nouveaux commissaires estimateurs, qui paraissent n'avoir pas assez de lumières pour remplir cette fonction, qu'il croit devoir lui indiquer les citoyens Colas, Musier, Monnoury et Fournier, pour remplacer les citoyens Debure et Saugrain, dont l'un est membre de la Commission et l'autre conservateur de dépôt, et quelques-uns des nouveaux estimateurs.

Le citoyen Poirier est invité à remettre au directoire une note sur des objets d'architecture et de sculpture qui se trouvent à Brou, près Bourg-en-Bresse[2]; et il y sera écrit pour avoir des renseignements sur les moyens qui ont été pris pour en assurer la conservation.

La section de mécanique dépose l'inventaire des machines, provenant du ci-devant d'Orléans, trouvées dans le petit garde-meuble, rue Thomas-du-Louvre; celui des machines, outils, modèles, dessins de voitures provenant du même, Maison Égalité; et celui des machines, modèles, outils de Bochart-Saron[3].

La section de bibliographie dépose les inventaires des bibliothèques Vergennes, du Ménil, Viella, veuve Thélis, Duport du Tertre, Deyeux, Dailly, Pierre, Vallot, veuve Camus, La Tour du Pin, Lubersac, Noailles-Mouchy, Montmorency-Robecq, Montmorency-

[1] Ce rapport concerne la pétition adressée, le 20 ventôse an III, au Comité d'instruction publique par les commissaires estimateurs des bibliothèques nationales, à l'effet de remplacer Debure, devenu membre de la Commission temporaire des arts, et Saugrain, nommé bibliothécaire à l'Arsenal. Il figure, ainsi que la pétition, sous la cote F17 1048.

[2] A la date du 7 décembre 1792, Reydellet, procureur de la commune de Brou, proposait au ministre Roland la destruction des monuments de l'église de Brou, fondée et construite par une princesse de Savoie, «restes de fanatisme, d'orgueil, de féodalité et de despotisme». En marge de cette lettre, Roland se contenta de mettre cette note : «Répondre qu'il n'est pas nécessaire de se presser pour détruire ce monument», et dans sa réponse du 31 décembre, au lieu de s'élever contre un pareil projet, le ministre estima «qu'il serait bon de remettre sa destruction à un temps plus éloigné» (L. de Laborde, *Les Archives de la France*, p. 39-41, 260).

Voir sous la cote F17 1240 une note, en quatre lignes, sans date ni nom d'auteur, qui signale «dans l'église des Augustins de Brou, près Bourg-en-Bresse, des monuments précieux de sculpture, et particulièrement ceux des ducs de Savoie».

[3] Les deux inventaires des machines du duc d'Orléans furent faits, les 7 vendémiaire et 9 brumaire an III, par Molard, qui conserva pour le copier celui de Bochart de Saron (F17 1271, n° 29, 30).

Morbecq, Webert, Desmoutiers, La Rochefoucauld, femme Jaucourt, Guinguot de Crévolle, Piré, Lafont-Savines, Tricot, Carrier, Ledoux, Delamarre, Victor Broglie, Béry, Vrigny, Duchesne, Maison des Hospitalières, Bercheny, Rossy, Perronneau, Gerningham, et Beaupoil de Saint-Aulaire, ex-évêque de Poitiers [1].

[1] Inventaire des livres de : 1° l'émigré Vergennes, rue des Petits-Augustins, n° 10 (219 articles, classés par formats) [F17 1196, n° 30]; 2° l'émigré du Ménil de Sommery, rue de Grenelle, n° 392 (11 articles) [F17 1196, n° 31]; 3° l'émigré Viella, rue de Grenelle, n° 111 (42 articles), [F17 1194, n° 101]; 4° feu Thélis, dont la veuve est émigrée et les héritiers sont condamnés, rue du Cherche-Midi, n° 790 (48 articles) [F17 1196, n° 32]; 5° le condamné Duport du Tertre, ex-ministre de la justice, rue du Bac, n° 938 (33 articles) [F17 1196, n° 33]; 6° le condamné Dailly (Louis-Joseph), maréchal de camp, rue Taranne, n° 743 (12 articles) [F17 1196, n° 35]; 7° le condamné Pierre (Pierre-Louis), agent d'affaires de la comtesse de Lauraguais, rue du Cherche-Midi, n° 790 (10 articles) [F17 1196, n° 36]; 8° le condamné Vallot (Jean-Guillaume), professeur d'astronomie, rue du Cherche-Midi, n° 790 (12 articles) [F17 1196, n° 38]; 9° l'émigrée veuve Camus, rue Cassette, n° 914 (34 articles) [F17 1196, n° 37]; 10° le condamné La Tour du Pin (Jean-Frédéric), ex-ministre de la guerre, rue Dominique, n° 1053, et rue de Vaugirard, n° 1360 (170 articles) [F17 1196, n° 39]; 11° l'abbé Lubersac, émigré, rue Thomas-du-Louvre, n° 49 (17 articles) [F17 1198-1199, n° 73]; 12° le condamné Noailles-Mouchy (Philippe), maréchal de France, maison Lauraguais, rue de Lille, n° 703 (4 articles) [F17 1196, n° 41]; 13° l'émigré Montmorency-Robecq, rue du Regard, n° 808 (109 articles) [F17 1196, n° 42]; 14° l'émigré Montmorency-Morbecq, rue du Regard, n° 808 (20 articles) [F17 1196, n° 43]; 15° l'émigré Webert, musicien, rue du Regard, n° 808 (16 articles) [F17 1196, n° 44]; 16° l'émigré Desmoutiers, rue Hillerin-Bertin, n° 447 (8 articles) [F17 1196, n° 45]; 17° l'émigré La Rochefoucauld, rue Maur, n° 1242 (62 articles) [F17 1196, n° 47]; 18° l'émigrée femme Jaucourt, rue de Babylone, n° 692 (10 articles) [F17 1196, n° 48]; 19° l'émigrée Guinguot de Crévolle, rue du Bac, n° 250 (80 articles) [F17 1196, n° 50]; 20° l'émigré Piré, rue du Bac, n° 250 (7 articles) [F17 1196, n° 49]; 21° l'émigré de Lafont-Savines, rue d'Aguesseau, n° 1343 (94 articles) [F17 1196, n° 51]; 22° le condamné Tricot (Jean-Antoine), chanoine de Saint-Quentin, rue Jacob, n° 1224 (77 articles) [F17 1196, n° 52]; 23° le condamné Carrier (Jean-Baptiste), député du Cantal, rue d'Argenteuil, n° 288 (œuvres de Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Montaigne, Mably) [F17 1198-1199, n° 76]; 24° le condamné Ledoux, exprêtre de Saint-Roch, rue Saint-Roch, n° 155 (31 articles) [F17 1198-1199, n° 77]; 25° le condamné Delamarre (Robert), curé, rue Roch, n° 255 (8 articles) [F17 1198-1199, n° 79]; 26° le condamné Victor Broglie, dans sa chambre à la Bourbe (38 volumes) [F17 1194, n° 108]; 27° l'émigré Béry (9 articles) [F17 1196, n° 53]; 28° le condamné Vrigny (René-Vauquelin), ex-constituant, à la Bourbe (2 articles) [F17 1194, n° 104]; 29° le condamné Duchesne, rue de Valois, maison du Lycée des Arts (84 articles) [F17 1198-1199, n° 80]; 30° l'émigré Bercheny, rue de Verneuil, n° 433 (8 articles) [F17 1196, n° 60]; 31° l'émigré Gerningham, rue Dominique, n° 205 (56 articles) [F17 1196, n° 58]; 32° l'émigré Beaupoil de Saint-Aulaire

SÉANCE DU 19 FLORÉAL AN III.

(8 MAI 1795.)

Traitement de la portière du Dépôt de la rue de Beaune. – Vente du tableau *L'Apothéose de saint Louis*. – Lettre du procureur-syndic de Valognes. – Lettre à écrire au district de Sarreguemines. – Lettres des districts d'Amiens, d'Aix. – Communication de Hubert, architecte. – Inventaire du mobilier de Compiègne. – État des objets envoyés de la Belgique. – Mesures pour le triage des manuscrits qui existent dans les papiers des émigrés. – Œuvres de Buffon. – Cartes et plans des ports réclamés par les héritiers de Faquet, coiffeur. – Horloge de la Sorbonne. – Manuscrits demandés par l'École de santé. – Rapport sur la pétition de la citoyenne Roubo. – Manuscrits précieux chez Prault. – 1,200 livres allouées à Percier. – Vitraux d'Écouen. – Transport à Paris des monuments de Brunoy et des instruments de chimie d'Alfort. – Inventaire de la bibliothèque des ci-devant ducs et pairs.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une demande en augmentation de traitement, formée par la portière du Dépôt de la rue de Beaune, est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Le district d'Aix observe que le tableau de *L'Apothéose de saint Louis*, dont il a déjà été question, a été vendu avec quantité d'autres pour une somme de cent cinq livres; il demande s'il convient de le faire rentrer dans le Dépôt national. Renvoyé à la section de peinture.

La Commission d'agriculture et des arts fait passer une lettre du procureur syndic de Valognes qui demande si la vente des livres de liturgie ne serait pas plus avantageuse à la Nation que leur refonte. La Commission d'agriculture invite celle des arts à lui faire part des mesures que sa sagesse lui aura dictées à cet égard [1]. Il est arrêté que le Comité d'instruction publique sera invité à prononcer sur cet objet, et il en sera donné avis à la Commission d'agriculture et des arts [2].

Le directoire est chargé d'écrire au district de Sarreguemines pour

(Martial-Louis), ex-évêque de Poitiers, rue Dominique, n° 178 (15 articles) [F17 1196, n° 40].

[1] Lettre de la Commission d'agriculture et des arts, 15 floréal (F17 1080, n° 1).

[2] Lettre du directoire à la Commission d'agriculture et des arts, 27 floréal (F17 1046).

l'inviter à faire transporter dans les dépôts les tableaux, gravures, dessins, peintures provenant de l'évacuation du pays ennemi, dont il avait ordonné la vente. Il sera écrit une lettre de satisfaction au citoyen Baur, commissaire artiste de ce district, pour la surveillance qu'il a exercée en faisant surseoir à la vente de ces objets, qui doivent être réservés pour l'instruction publique [1].

Une lettre de l'administration du district d'Amiens, relative au projet de vendre 650 tableaux pour la somme de 1,155 livres, est renvoyée au Comité, pour juger si ce qu'elle dit du mauvais état de ces tableaux peut justifier sa conduite et mériter les éloges dont elle se croit digne.

Le citoyen Hubert, architecte, en réponse à une lettre de la Commission [2], qui lui demandait s'il n'avait point reçu de l'inspecteur du château de Compiègne l'inventaire des tableaux et autres objets d'arts qui existent dans ce domaine, annonce que, s'il l'eût reçu, il se serait empressé de le communiquer au directoire.

La Commission des revenus nationaux observe [3] que l'inventaire du mobilier de Compiègne ne peut, en raison de son volume, être déplacé pour être communiqué à Paris, qu'il lui paraît convenable et instant que des commissaires se transportent à Compiègne pour mettre en réserve les objets qui seraient dans le cas d'être conservés. Il est arrêté que les commissaires déjà nommés se concerteront avec le directoire pour examiner si l'on peut se procurer sur ces objets des renseignements assez certains pour être dispensés de faire un voyage onéreux à la République [4].

La Commission arrête que le directoire prendra tous les renseignements nécessaires pour s'assurer de l'état de tous les objets envoyés par

[1] Les objets dont il est question ci-dessus étaient «les tableaux, gravures, dessins, peintures, provenant de l'évacuation du pays ennemi, et particulièrement de l'émigré Chamborant, qui a résidé à Deux-Ponts» (Lettre de Baur à la Commission des arts, 11 floréal an III). La Commission décida de lui répondre que ces objets ne devaient pas être vendus (F17 1044).

[2] Lettre du directoire au citoyen Hubert, architecte, 3 floréal (F17 1046).

[3] Par lettre datée du 17 floréal an III (F17 1048).

[4] Le directoire écrivait, le 27 floréal, à la Commission des revenus nationaux, en réponse à sa lettre du 17 floréal, que «sur l'observation que ce voyage, dans les circonstances présentes, serait très dispendieux, que d'ailleurs la Commission supprimée des monuments avait fait un état des objets propres à être mis en réserve pour l'instruction, la Commission s'est référée à cet état, fait par les citoyens Moreau et Lemonnier, et a arrêté que copie vous en serait adressée ainsi qu'au district de Compiègne...» (F17 1046, 1048).

les commissaires de la Belgique, et fera du tout un rapport circonstancié à la Commission; et il sera expédié à chaque commissaire chargé de l'ouverture des caisses copie de l'arrêté pris antérieurement sur la marche à suivre pour constater l'état des objets qu'elles renferment [1].

Les citoyens Buache et Ameilhon sont chargés de se rendre au Bureau du Domaine national pour s'informer des moyens qu'il emploie pour le triage et la conservation des manuscrits concernant les arts et les sciences, qui se trouvent parmi les papiers des émigrés.

La Commission arrête que le citoyen Ameilhon se transportera dans les divers Dépôts littéraires et notamment à la Commission des travaux publics et au Muséum d'histoire naturelle, à l'effet de reconnaître si, dans quelques-uns de ces établissements, il n'y aurait pas un exemplaire complet des œuvres de Buffon, et faire ensuite un rapport au Comité d'instruction publique.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un extrait du procès-verbal des commissaires artistes de Versailles, duquel il résulte que plusieurs cartes et plans particuliers de nos ports, réclamés par les héritiers du condamné Faquet [2], coiffeur, sont marqués du timbre de l'imprimerie de la Marine, d'où probablement ils ont été tirés, ou revêtus de signatures qui paraissent indiquer qu'ils ont été commandés par cette administration. Il s'ensuivrait de là que ces cartes et plans doivent rentrer dans les dépôts auxquels ils appartiennent.

D'après un rapport de la section d'architecture sur l'invention d'un nouvel ordre français du citoyen Routier, que l'agent national du district d'Aix annonce au Comité d'instruction publique, il est arrêté que le directoire écrira à l'agent national que la Commission ne peut prononcer sur un projet qu'elle n'a pas sous les yeux [3].

[1] Sur ces entrefaites, la Commission exécutive d'instruction publique écrivait, le 21 floréal, au directoire de la Commission des arts d'envoyer des commissaires pour assister à l'ouverture et vérification de plusieurs caisses de livres et de machines arrivées de Belgique (F[17] 1048).

[2] Faquet (Jean-Charles), «ex-valet de la chambre de la tante du tyran», fut condamné à mort le 21 messidor an II (W 410, n° 943) [Jugement reste en blanc].

[3] Voir sous la cote F[17] 1239 un mémoire par lequel le citoyen Routier, architecte à Aix, offre «à la Nation française» son traité d'architecture sur un nouvel ordre français. Il est accompagné d'une lettre d'envoi de l'agent national près le district d'Aix, 22 frimaire an III. — D'après le rapport présenté au nom de la section

Le Comité d'instruction publique sera invité à faire effectuer la promesse qui a été faite de replacer l'horloge de la Sorbonne, conformément aux conclusions d'un rapport de la section d'architecture[1].

La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur une demande faite par l'École de santé des manuscrits concernant l'art de guérir, qui sont en ce moment déposés tant aux archives de la ci-devant Faculté de médecine que dans les dépôts où auraient été transportés ceux de l'Académie des sciences.

Le citoyen Molard fait le rapport dont il a été chargé sur la pétition que la citoyenne veuve Roubo[2] a présentée au Comité d'instruction publique. Il conclut à ce que le Comité soit invité à renvoyer la citoyenne Roubo au Bureau de consultation des arts et métiers, pour faire en faveur de cette famille ce qu'il aurait fait en faveur de cet artiste lui-même. Ces conclusions sont adoptées.

Les commissaires bibliographes, précédemment chargés de se transporter chez le citoyen Prault, pour y faire l'examen de deux manuscrits précieux, sont chargés de se concerter avec le citoyen Van Praet et le citoyen garde des estampes de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de ces deux manuscrits.

Les citoyens Lannoy, David Le Roy et Bonvoisin sont chargés de se rendre à la prochaine séance du Comité d'instruction publique, pour l'inviter à prendre en considération l'arrêté de la Commission temporaire des arts qui alloue au citoyen Percier une somme modique de douze cents livres pour le tombeau de Dagobert, et un dédommagement pour les retards qu'il a éprouvés.

Le directoire est chargé de faire mettre à exécution les arrêtés de la Commission relatifs aux vitraux d'Ecouen, dont partie se trouve au Dépôt de Nesle, et l'autre est entre les mains d'un vitrier de cette commune.

d'architecture, le 29 germinal, par David Le Roy, «l'invention d'un nouvel ordre, qui semble faire la base du travail du citoyen Routier, est mise depuis un siècle par les architectes habiles au même rang que les chimistes mettent la recherche de la pierre philosophale...» (F17 1265, n° 3).

[1] D'après ce rapport, daté du 29 germinal an III, l'horloge de la Sorbonne avait été déplacée cinq mois auparavant pour cause de réparations à faire à l'église. Mais elle était «d'une si grande utilité à tout le quartier du midi de Paris» que l'Assemblée de la section des Thermes en avait sollicité le replacement (F17 1049).

[2] Roubo (André-Jacob), menuisier, mathématicien, dessinateur, mécanicien, était décédé le 10 janvier 1791. Sa veuve obtint, le 18 fructidor an III, une gratification de 3.000 livres.

Jolain est chargé de se concerter avec le directoire pour le transport à Paris des monuments qui se trouvent à Brunoy, et dont les arts réclament la conservation [1].

Thillaye dépose le récépissé des instruments de chimie qu'il a fait transporter d'Alfort à l'École de santé; il dépose aussi l'inventaire des livres qui lui ont été remis par le citoyen Barbier, provenant de Vrignault.

La section de bibliographie remet l'inventaire des livres de la bibliothèque des ci-devant ducs et pairs, transportés de la maison du citoyen Delaulne, secrétaire de la pairie, au Dépôt de la rue de Lille [2].

SÉANCE DU 25 FLORÉAL AN III.

(14 MAI 1795.)

Bloc de marbre à délivrer au sculpteur Deseine. – Lettre de l'agent national du département de Paris. – Présents destinés à l'iman d'Oman. – Baldaquin de Morimont. – Lettre du ministre plénipotentiaire du duc de Toscane. – Convoi de 46 caisses venant de Belgique. – Pétition du mathématicien Cormière. Envoi du district de Moulins. – Questions adressées par Buquet, bibliothécaire de Mantes. – Mesures en vue du transport de la bibliothèque des avocats. – Œuvres de Buffon à envoyer en Barbarie. – Dessin présenté par Devouges. – Rapport sur les travaux faits par Hubert aux Invalides et à la Sorbonne. – Médailles réclamées par Émery. – Manuscrits à acquérir. – Pétition du citoyen Guéhéneuc. – Demande d'emploi par le citoyen Fréville. – Dépôt d'inventaires d'objets d'art mécanique.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission exécutive de l'instruction publique invite celle des

[1] Le 12 ventôse an III, Lengliez avait dressé un état des sculptures restées au château de Brunoy (F17 1197).

[2] Inventaire et catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant pairs de France, conservée dans la maison du citoyen Delaulne, ci-devant secrétaire de la pairie, rue Férou, section de Mutius-Scevola, n° 994, ledit inventaire commencé par le citoyen Poirier, membre de la Commission temporaire des arts, adjointe au Comité d'instruction publique, le 1er floréal de l'an III, clos et terminé le 8 floréal, et les livres transportés au Dépôt national littéraire de la rue de Lille les 8 et 9 du même mois, portant au bas les signatures de Barbier et de Poirier. Cet important catalogue comprend 388 numéros, rangés par ordre méthodique, et il est suivi d'un état particulier des manuscrits de la bibliothèque de la pairie, comprenant 79 numéros (F17 1196, n° 62).

arts à faire délivrer au citoyen Deseine[1], sculpteur, chargé de l'exécution de deux petites statues, quatre pieds cubes de marbre. La section de sculpture est chargée de faire un rapport sur cette demande.

Le Comité communique une lettre de l'agent national près le département de Paris qui lui annonce avoir remis à la Commission des arts une caisse de livres que le citoyen Ginzrot, capitaine d'une compagnie franche de cavalerie du Bas-Rhin, avait déposée entre ses mains.

La Commission nomme les citoyens Janvier et Nitot pour, conformément à l'arrêté du Comité de salut public, en date du 12, et à la lettre de la Commission des relations extérieures, se concerter avec la Commission des revenus nationaux, relativement aux présents que le gouvernement se propose d'envoyer à l'iman d'Oman[2].

La section de mécanique est chargée de faire un rapport sur le meilleur emploi à faire d'une couronne en forme de baldaquin, qui existe à Morimont, département de la Haute-Marne, et dont le district de Bourbonne transmet le devis détaillé.

La section de peinture et Dufourny feront un rapport sur une lettre adressée au Comité d'instruction publique par le ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane, dont l'objet est de proposer l'échange d'un des meilleurs tableaux de Lesueur avec quelques autres d'un des premiers maîtres italiens, d'étendre même cet échange à un plus grand nombre, s'il est possible, avec une utilité réciproque pour les deux nations.

Le Comité d'instruction publique transmet une lettre[3] du citoyen

[1] Deseine (Claude-André), sculpteur, (sourd-muet), né à Paris le 12 avril 1740, mort le 30 décembre 1823, auteur des bustes de Mirabeau, Le Peletier de Saint-Fargeau, Marat, qu'il offrit à l'Assemblée constituante, à la Convention et au club des Jacobins.

[2] Voir sous la cote F17 1048 la lettre de la Commission des relations extérieures, datée du 23 floréal, l'arrêté du Comité de salut public du 12, et l'état des présents que la République française pourrait faire à l'iman, à la sultane, aux deux lieutenants ou ministres (2 colliers en or, une aigrette en or, une pendule, 3 montres en or et 4 en argent, un vase, une cassolette, un plateau, une écritoire, des fusils, pistolets, poignards). Ceux de ces objets qu'on n'aurait pu trouver dans les dépôts nationaux devaient être commandés à des artistes, la dépense du tout ne pouvant, suivant l'arrêté du Comité, dépasser la somme de seize mille livres, valeur métallique.

[3] Datée du 4 floréal an III. Cobus écrit qu'un convoi de 46 caisses est parti la veille de Bruxelles pour Paris. Le général Ferrand s'est prêté, «avec tout le zèle qu'on lui reconnaît», à seconder ses démarches près des administrations; et ce ne sont que «les besoins journaliers des armées, ainsi que la pénurie des chevaux»,

Cobus, agent de la Commission des arts à Bruxelles, qui annonce le départ d'un convoi de 46 caisses pour se rendre à Paris.

Sur le renvoi fait par le Comité, de la pétition du citoyen Cormière, mathématicien et artiste, la Commission charge la section de physique de faire un rapport sur un grand planétaire de cinq pieds de rayon, que cet artiste a exécuté en fer et en bronze.

La section de sculpture est aussi chargée de faire un rapport sur un ouvrage en marbre exécuté par le même citoyen Cormière.

Le Comité d'instruction publique transmet le supplément aux inventaires d'objets de sciences et d'arts envoyés par le district de Moulins. Les différentes sections sont invitées à en prendre communication.

La section de bibliographie présente une série de réponses aux différentes questions faites par le citoyen Buquet, bibliothécaire à Mantes. Le directoire est chargé de les faire passer à ce citoyen.

Le citoyen Ameilhon rend compte des mesures qu'il a prises pour le transport de la bibliothèque des avocats, avant qu'elle courre aucun risque de dégradation, par la démolition de l'édifice qui la renferme. Ce rapport sera communiqué à la Commission exécutive d'instruction publique[1].

Le citoyen Langlès est chargé de se rendre au Comité d'instruction publique pour lui faire part qu'il ne se trouve pas, dans aucun des Dépôts littéraires, un exemplaire des œuvres de Buffon, tel que le Comité de salut public le demande, pour être envoyé en Barbarie; mais que si le Comité d'instruction publique le juge à propos, il sera facile d'enlever les armoiries qui se trouvent sur les couvertures, de les remplacer par un chiffre arabe et remplir par cette opération les vues du Comité de salut public[2].

La section de peinture est chargée de faire un rapport sur un dessin

qui ont empêché de satisfaire plus tôt aux désirs du Comité d'instruction publique (F17 1240).

1. « J'ai, dit Ameilhon, reconnu qu'on abattait les bâtiments voisins (de la bibliothèque des avocats) et que bientôt le marteau en approcherait d'assez près pour l'endommager, si on ne se hâtait de la placer ailleurs; en conséquence, j'ai pris les mesures nécessaires pour la faire transporter dans le local qui l'attend au Dépôt de Louis-la-Culture » (F17 1240).

2. D'après le rapport d'Ameilhon et de Langlès, du 25 floréal an III, il s'agissait de rechercher dans les Dépôts littéraires les *Œuvres complètes de Buffon*, édition in-4°, et l'*Histoire des Oiseaux*, en 10 volumes in-folio coloriés, demandés par le Comité de salut public pour être envoyés comme présent à un prince barbaresque (F17 1049).

de *L'Apothéose de la Liberté*, présenté au Comité d'instruction publique par le citoyen Devouges [1].

Le citoyen Dufourny fait lecture d'un rapport sur les travaux faits par Hubert aux Invalides et à la Sorbonne. Il est arrêté que le citoyen Dufourny présentera à la prochaine séance un résumé de ce rapport.

Le Comité d'instruction publique sera invité à accorder son autorisation pour la remise des médailles réclamées par le citoyen Émery, conformément aux conclusions d'un rapport de la section des antiquités, et adoptées par la Commission.

Le citoyen Belin est chargé de se rendre à la prochaine séance du Comité d'instruction publique, pour l'inviter à faire l'acquisition de deux manuscrits qui vont être vendus sous la direction du citoyen Prault.

La Commission renvoie au Conservatoire des arts la pétition du citoyen Guéhéneuc, qui demande à être autorisé à exporter en Suisse trois tableaux qui ne sont point susceptibles de décorer le Muséum.

Une demande d'emploi par le citoyen Fréville [2], auteur de plusieurs ouvrages sur l'instruction, est renvoyée à la bibliographie.

Molard dépose les inventaires d'objets d'arts mécaniques trouvés chez Vergennes, Brissac, Mauduit, Maubec, Condé [3], et celui des

[1] Devouges (Louis-Benjamin-Marie), peintre, élève de Regnault, David et Demarne, ancien professeur de dessin au collège de Lyon, né à Paris en 1770, décédé le 19 juillet 1842, exposa aux Salons de 1793 à 1839 de nombreux portraits et dessins.

[2] Fréville (Anne-François-Joachim), né à Paris en 1749, mort en 1832, précepteur des enfants du duc de Luxembourg, puis professeur de belles-lettres à l'École centrale de Seine-et-Oise; il est l'auteur d'un nombre considérable d'ouvrages d'éducation, notamment de *La Vie des enfants célèbres*, des *Beaux traits du jeune âge*, des *Éphémérides de l'humanité*, sans compter plusieurs traductions de livres anglais.

[3] Voir sous la cote F[17] 1274 ces inventaires d'objets d'arts mécaniques mis en réserve aux adresses suivantes : Gravier de Vergennes, fils, condamné, rue Neuve-Eustache, n° 4, section de Brutus [Charles Bonaventure-François-Xavier, ex-maître des requêtes, condamné le 6 thermidor an II] (W 431, n° 968); Brissac, rue de Grenelle, n° 92; Mauduit, condamné, boulevard et section Poissonnière [Mauduit (Pierre), sous-chef de l'administration de la Marine, condamné le 3 thermidor an II] (W 427, n° 962); Maubec, émigré, rue des Francs-Bourgeois, n° 7; Condé, émigré, maison de la Révolution, ci-devant palais Bourbon (modèles pour l'enseignement de l'art militaire, outils de menuiserie). — Quant aux objets mis en réserve dans les autres maisons indiquées ci-dessus, ils consistaient en outils de menuiserie et instruments de physique.

objets d'arts, modèles et machines, transférés du Dépôt de la rue de Beaune en celui de la rue de l'Université[1].

Naigeon remet l'état des objets de sciences et d'arts entrés au Dépôt de la rue de Nesle, du 20 germinal au 20 floréal.

SÉANCE DU 29 FLORÉAL AN III.

(18 MAI 1795.)

Bustes réclamés par Vanhoorn, patriote batave. – Déménagement d'une pièce dépendant de l'atelier occupé par Roland au Muséum des arts. – Lettres à écrire aux districts de Béziers, Versailles. – Livres pour le Muséum d'histoire naturelle. – Objets à rendre à la veuve de Lavoisier. – Autorisation à obtenir pour remettre les objets réservés aux héritiers des condamnés. – Lettres de l'agent national d'Aix-la-Chapelle, du général Ferrand. – Rapport sur les réclamations de Bourdon et Jolain, architectes experts de la Commission. – Objets de physique à restituer à Dupuget. – Mission dans le département de l'Oise, confiée à Mailly. – Volume remis par Buffy, conservateur du Dépôt littéraire de Versailles. – Compte rendu au sujet des convois arrivés de la Belgique. – Tables de marbre pour la restauration des tableaux. – Réclamation du citoyen Bourgoin. – Transport de la bibliothèque de Navarre au Dépôt de Louis-la-Culture. – Inventaire des livres transportés dans les Dépôts par la section des Dépôts littéraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission des revenus nationaux invite celle des arts[2] à faire au citoyen Vanhoorn la remise de deux bustes qui lui appartiennent. Le directoire est chargé de demander l'autorisation du Comité d'instruction publique.

Sur l'invitation de la Commission exécutive d'instruction publique, la section de sculpture est chargée de procéder à l'enlèvement des

[1] Cet inventaire, daté du 21 floréal an III, concerne les machines et modèles provenant du mobilier de plusieurs émigrés, notamment de Condé à Chantilly (F17 1274).

[2] Par lettre en date du 25 floréal. A sa lettre est joint un arrêté du Bureau du Domaine national, favorable à la demande de Vanhoorn, patriote batave, qui réclamait deux bustes en bronze, représentant des têtes antiques, qu'il avait déposés chez Prédicant, notaire, depuis lors condamné, et qui avaient été transportés au Dépôt de Nesle (F17 1048).

effets d'une pièce dépendante de l'atelier que le citoyen Roland occupe au Muséum des arts, afin qu'il puisse jouir de la totalité du local qui lui a été concédé.

Le directoire est chargé d'écrire à l'administration du district de Béziers pour lui demander des renseignements sur les moyens de conservation qu'il a employés pour garantir les livres échus à la Nation de toute dégradation et pourriture. Il sera également demandé ce que sont devenus seize bustes des empereurs romains provenant de l'abbaye de Valmagne [1], qui ont dû être conservés pour les arts.

La Commission fait passer au Muséum d'histoire naturelle l'arrêté du Comité d'instruction publique qui l'autorise à retirer du Dépôt de la rue Marc les livres qu'il a demandés pour son usage.

Il sera écrit au district de Versailles pour l'inviter à veiller à la conservation des statues et groupes en plomb, qui environnent le ci-devant château de Marly, dont la vente est ordonnée [2].

La Commission des revenus nationaux invite [3] celle des arts à faire remettre à la veuve Lavoisier les différents objets qui ont été enlevés de chez elle, et à accélérer l'effet de la loi du 13 ventôse qui la réintègre dans la jouissance de sa propriété. Renvoyé au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique sera invité à donner une autorisation générale pour la remise aux parents et héritiers des condamnés des effets mis en réserve pour l'instruction publique et réclamés en vertu de la loi du 13 ventôse.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre de l'agent national près l'arrondissement d'Aix-la-Chapelle, par laquelle il annonce que, le 10 floréal, il est parti de cette commune les sept dernières colonnes qui ornaient jadis le tombeau de Charlemagne, ainsi que sept caisses de

[1] Valmagne (Hérault, c[on] de Meze, c[ne] de Villeveyrac), abbaye fondée en 1138, affiliée à l'ordre de Cîteaux, dont l'église et les bâtiments subsistent encore aujourd'hui.

[2] La Commission des revenus nationaux avait écrit, le 27 floréal, à la Commission temporaire des arts pour l'informer de la vente prochaine par lotissement du domaine de Marly, ordonnée par le représentant Delacroix, et pour l'inviter à prendre des mesures en vue de l'enlèvement des statues et groupes en plomb qui environnaient le château, s'ils étaient jugés dignes d'être conservés; autrement, ces objets d'art se trouveraient « exposés à être mutilés par les malveillants, comme l'ont été les vases qui décoraient les jardins... » (F[17] 1048).

[3] Par lettre, datée du 27 floréal (F[17] 1048).

livres provenant des maisons religieuses[1]. Renvoyé aux sections de sculpture et de bibliographie.

Le même Comité renvoie la lettre du citoyen Ferrand, général de division à Bruxelles, qui annonce le départ d'un convoi d'objets d'art[2].

Le même Comité communique le rapport de la Commission exécutive sur les réclamations des citoyens Bourdon et Jolain, architectes experts de la Commission temporaire. Ce rapport est renvoyé au directoire pour répondre aux différentes inculpations qu'il contient, et soumettre ses observations à la prochaine séance de la Commission.

Il sera écrit au citoyen Dupuget[3] de se concerter avec Charles pour la remise des objets de physique et autres enlevés de chez lui. Quant aux autres objets qu'il réclame, il sera tenu de justifier de sa propriété auprès du Bureau du Domaine national.

Le citoyen Mailly, membre de la Commission temporaire des arts, annonce à la séance qu'il est sur le point de se transporter dans le département de l'Oise, où l'appellent des affaires particulières. La Commission, pour utiliser le voyage de ce citoyen, relativement à l'instruction publique, le charge spécialement, dans tous les districts où il passera, de se concerter avec les administrateurs et les agents nationaux, pour visiter les bibliothèques et les dépôts des objets de sciences et d'arts, constater l'état de conservation des livres et des objets, aviser avec les administrateurs aux moyens propres pour empêcher qu'ils éprouvent la moindre atteinte, de faire accélérer, partout où ils seraient en retard, les catalogues et inventaires, entretenir une correspondance exacte et suivie avec la Commission, à laquelle il fera du tout un rapport détaillé à son retour.

Le citoyen Buffy, conservateur du Dépôt littéraire de Versailles, fait passer un petit volume in-8°, ayant pour titre « Moralité nouvelle, très fructueuse, de l'enfant de perdition, qui pendit son père et tua sa mère,

[1] Lettre de l'agent national près l'administration d'arrondissement d'Aix-la-Chapelle, Juliers, Duren, etc., 2 floréal an III (F17 1048).

[2] Lettre du général de division Ferrand, Bruxelles, 6 floréal an III (F17 1048).

[3] Dans sa lettre à la Commission des arts, Dupuget, adjoint à la Commission temporaire d'Amiens pour la conservation des monuments des sciences et des arts, expose qu'il occupait un appartement dans la maison d'Harcourt, rue de l'Université, n° 334, lorsque celle-ci a été déclarée propriété nationale. Les objets qui s'y trouvaient alors et qu'il réclame constituaient une collection d'histoire naturelle, qui avait été déposée dans la maison d'Aiguillon, rue de l'Université (F17 1044).

et comment il se désespéra ». Ce livre sera envoyé à la Bibliothèque nationale[1], conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique.

La Commission entend le compte rendu par les citoyens Desfontaines, Debure et Barthélemy, des convois arrivés de la Belgique et déposés provisoirement à la Bibliothèque nationale[2]. Il est arrêté qu'une copie en sera délivrée au citoyen Le Blond, et une autre adressée à la Commission exécutive d'instruction publique.

Scellier est chargé de faire transporter et délivrer au Conservatoire des arts trois tables de marbre, provenant de chez Beaujon, pour servir à la restauration des tableaux de la République. Le récépissé qu'il retirera du Conservatoire sera déposé au secrétariat de la Commission.

Une réclamation du citoyen Bourgoin[3], renvoyée par la Commission d'agriculture et des arts, sera adressée à la Commission d'instruction publique, qu'elle concerne.

La citoyen Ameilhon annonce que le transport de la bibliothèque de Navarre au Dépôt de Louis-la-Culture a été entièrement effectué.

La section des Dépôts littéraires dépose le tableau des inventaires de livres transportés dans les Dépôts depuis le 25 germinal jusqu'au 20 floréal.

SÉANCE DU 5 PRAIRIAL AN III.

(24 MAI 1795.)

Envoi du district de Saint-Omer. – Lettre de Brunet, bibliothécaire de Salins. – Demande du district d'Avignon. – Communication du district de Bordeaux. –

[1] L'édition originale de ce petit volume très rare, imprimé à Lyon, chez P. Rigaud, 1608, est conservée à la Bibliothèque nationale, Rés. Yf 2918. Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, 1862, t. III, p. 1886.

[2] Dans leur compte rendu, daté du 23 floréal, Barthélemy, Desfontaines et Debure aîné font connaître l'arrivée, vers le 20 pluviôse, d'un convoi de 24 chariots portant 54 caisses; le 2 ventôse, d'un second convoi de 4 chariots, chargés de 33 caisses, 3 tonneaux et 3 instruments de jardinage. Ces 87 caisses contenaient des livres, estampes, plans et cartes géographiques, des antiques, objets d'histoire naturelle (F[17] 1277). — Pour cette question des envois de la Belgique, se reporter à la séance de la Commission du 20 ventôse an III.

[3] Bourgoin (François-Jules), peintre et graveur, élève de Mengs et de Casanova, qui avait étudié à Rome et qui s'était fixé à Passy, désirait obtenir un logement à Paris; il exposa aux Salons de

Lettre de Delbroucht, administrateur de l'arrondissement de Spa. – Suppression de la place d'inspecteur de la maison nationale de Saint-Cloud. – Compte rendu des commissaires artistes de Blois.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le district de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais, annonce qu'il a expédié, le 24 floréal, sous la conduite du citoyen La Roche, chargé des transports des convois militaires, deux caisses contenant, l'une le modèle du moulin à fer-blanc de la commune de Blandecques, et l'autre le modèle de l'escalier de ce moulin. Il y joint l'état des déboursés dont la somme s'élève à deux cent quatre livres[1].

Le citoyen Brunet, bibliothécaire de Salins, département du Jura, prie la Commission[2] de lui faire passer un arrêté du Comité d'instruction publique, qui ordonne au procureur syndic du district d'Arbois de faire transporter à Salins, dans le local désigné par le représentant du peuple Bailly[3], les livres qui sont à Arbois, attendu que la loi n'établit qu'une seule bibliothèque par district, et qu'Arbois, déjà district, est à peine à moitié aussi peuplé que Salins. Cette lettre est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre de la Commission des armes[4], relative à l'embarras du district d'Avignon pour inventorier et conserver des matières métalliques dont le produit matériel est beaucoup inférieur à l'utilité ou à la valeur industrielle; elle invite la Commission à faire passer à Avignon quelques exemplaires de l'instruction. Renvoyé au directoire.

Le même Comité renvoie la lettre du district de Bordeaux, qui annonce ne point avoir le dictionnaire arabe manuscrit, demandé pour la Bibliothèque nationale. Cette lettre sera communiquée au citoyen Langlès.

1796 à 1812. Voir sa pétition, jointe à la lettre de la Commission d'agriculture et des arts, du 23 floréal an III (F17 1048).

(1) Lettre du district de Saint-Omer, avec le relevé du compte du voiturier (F17 1044).

(2) Par lettre datée de Salins, 23 floréal an III (F17 1051, n° 2).

(3) Bailly (Edme-Louis-Barthélemy), député de Seine-et-Marne à la Convention nationale, fut envoyé en mission, le 27 brumaire an III, dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, du Mont-Terrible, du Jura et des Vosges, et revint à Paris le 12 prairial.

(4) Lettre de la Commission des armes, poudres et exploitation des mines de la République, 18 floréal an III (F17 1048).

Une lettre du citoyen Delbroucht, administrateur de l'arrondissement de Spa, à Stavelot, est renvoyée au directoire, pour être communiquée au citoyen Le Blond.

Le directoire est chargé de faire un rapport sur la suppression de la place d'inspecteur de la maison nationale de Saint-Cloud, contre laquelle réclame la municipalité de cette commune[1]. Le rapport sera fait au Comité d'instruction publique qui le demande.

Les commissaires artistes de Blois rendent compte de l'état du dépôt littéraire de ce district. Cette lettre sera communiquée au bureau de bibliographie.

SÉANCE DU 9 PRAIRIAL AN III.

(28 MAI 1795.)

Lettres et communications des districts de Sarreguemines, Roche-des-Trois. – Conservation des orgues précieuses. – Monuments de sculpture de Brou. – Demande du citoyen Drouère. – Envoi de la Commission des armes. – Répartition à faire des différents monuments. – Tableaux à visiter dans la maison des Hospitalières de Saint-Mandé. – Couronne de fer de l'abbaye de Morimont. – Renouvellement des membres du directoire. – Demande de Thillaye. – Nitot chargé d'expertiser les bijoux faits par Ménière. – Cochet, luthier, proposé pour estimateur. – Dessin du tombeau de Dagobert. – Inventaires déposés par Molard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le district de Sarreguemines annonce qu'il a fait surseoir à la vente des tableaux et gravures provenant des pays conquis, et qu'il a nommé le citoyen Baur pour en dresser l'état descriptif. Il propose ensuite

[1] Le 16 floréal, les commissaires chargés de la vente du mobilier de la ci-devant Liste civile, 4e section, avaient prévenu le Comité d'instruction publique que le département de Seine-et-Oise venait de prononcer la suppression de la place d'inspecteur de la Maison nationale de Saint-Cloud, et ils présentaient quelques observations au sujet de cette mesure, dont ils ignoraient les motifs. Il est aisé de concevoir, écrivaient-ils, combien un établissement aussi important que la Maison nationale de Saint-Cloud a besoin de la surveillance journalière d'un inspecteur, tant en raison de sa superbe galerie de peinture que de ses magnifiques jardins et de son orangerie. — A cette lettre est annexée une délibération du Conseil général de la commune de Saint-Cloud, qui proteste contre la suppression de cette place d'inspecteur (F17 1048).

plusieurs questions sur les rapports qui doivent exister entre le district et le conservateur[1]. Renvoyé au directoire pour répondre.

Le district de Roche-des-Trois, ci-devant Rochefort, département du Morbihan, annonce qu'il ne possède aucun objet de sciences ni d'arts[2].

Les citoyens Rousseau, Molard et Mentelle se concerteront avec les citoyens Séjan, Balbâtre et Sommer, pour faire au Comité d'instruction publique un rapport sur l'utilité de conserver les orgues, précieuses par leur structure et l'harmonie de leur jeu. Il sera donné avis de cette mesure à la Commission des revenus nationaux, en l'invitant à suspendre la vente de ces instruments, qui ne produirait pas la moitié de leur valeur. Il sera écrit à Metz pour demander des renseignements sur l'état de l'orgue de Saint-Arnould.

Il sera écrit au district de Bourg, département de l'Ain, pour avoir des renseignements sur des monuments de sculpture qui doivent exister dans l'église des ci-devant Augustins de la commune de Brou.

Une demande d'emploi, formée par le citoyen Drouère, est renvoyée à la section de bibliographie.

Il sera accusé à la Commission des armes et poudres réception de quinze exemplaires du sixième numéro du *Journal des Mines*.

Lecture faite d'un arrêté[3] du Comité d'instruction publique, qui invite la Commission à lui présenter ses vues sur la répartition à faire des différents monuments, des objets de sciences et d'arts qu'elle a recueillis, et sur les moyens de les utiliser pour l'instruction, la Commission arrête que le Comité sera invité à proposer une série de questions qui serviront de point de départ pour établir les réponses.

La section de peinture est chargée de visiter les tableaux qui se trouvent dans la maison des Hospitalières de Saint-Mandé, dont le mobilier va être vendu.

Le directoire est chargé de prendre de nouveaux renseignements sur une couronne en fer qui se trouve dans la ci-devant abbaye de Morimont, département de la Haute-Marne.

[1] Dans sa lettre, datée du 2 prairial, le district de Sarreguemines demande notamment si le bibliothécaire dépend de cette administration, ou du Comité d'instruction publique en ce qui concerne le contrôle de ses opérations (F[17] 1044).

[2] Voir à ce sujet deux lettres du directoire du district de Roche-des-Trois, datées des 22 thermidor an II et 26 floréal an III (F[17] 1044).

[3] Cet arrêté est du 30 floréal (voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. VI, p. 224).

La Commission procède au renouvellement des membres du directoire dont le temps est expiré. Les citoyens Mentelle, Millin et Beljambe sont remplacés par les citoyens Levesque, Peyron et Le Blond.

Thillaye demande à employer pour le jardin botanique des Écoles de santé, dont il est conservateur, des étiquettes qui servaient au jardin de l'hospice de l'Unité, et auquel elles deviennent inutiles par sa suppression. Cette demande, appuyée par la Commission, est renvoyée au Comité d'instruction pour avoir son autorisation.

Nitot annonce que, le 29 floréal, il a reçu de la Commission des relations extérieures l'invitation de procéder sans délai, et concurremment avec les estimateurs experts, à l'examen, vérification et appréciation des bijoux faits par Ménière, destinés pour la Prusse, et de lui en faire passer directement le procès-verbal, ce qu'il a fait sans avoir pu en faire part à la Commission, vu l'urgence. La conduite de Nitot en cette occasion est approuvée.

Sur le refus fait par le citoyen Cousineau de procéder à l'estimation des objets de musique, le directoire est chargé d'écrire au Bureau du Domaine national, pour l'inviter à nommer pour estimateur en cette partie le citoyen Cochet, luthier, passage Feydeau, qui lui a été présenté par la section de musique.

Le citoyen Poirier observe qu'il y a un anachronisme dans le dessin du tombeau de Dagobert, où il est dit qu'il a été construit dans le XIIe siècle, temps où vivait l'abbé Suger, tandis que la vérité est qu'il a été reconstruit dans le XIIIe siècle [1]. Cette observation sera consignée au procès-verbal.

Molard dépose l'inventaire des objets d'arts mécaniques provenant du mobilier de Le Chanteur, émigré [2].

[1] Le monument de Dagobert, qui figurait, avant la Révolution, au côté droit de l'église de Saint-Denis et qui y a été replacé après les restaurations, date en effet de saint Louis, mais les statues ont été refaites, sauf celle de la reine Nanthilde, qui est du XIIe siècle (P. Vitry et G. Brière, *L'Église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux*, p. 109).

[2] Le Chanteur (François-Michel), auditeur des Comptes depuis le 17 mars 1761, dont l'émigration fut constatée les 26 juillet et 23 octobre 1792; probablement parent de l'auditeur Jean-Louis Le Chanteur, décédé en 1766. — D'après l'inventaire, les objets d'art mécanique, trouvés chez Le Chanteur, place de l'Indivisibilité, n° 276, étaient des outils de menuiserie (F^17^ 1274).

SÉANCE DU 15 PRAIRIAL AN III.

(3 JUIN 1795.)

Dessin du tombeau de Dagobert. – Lettre du district de Valognes. – Séance publique du Lycée des Arts. – Livres à restituer à Lambert fils. – Avis du Comité des décrets. – États descriptifs envoyés par Baur, commissaire artiste de Sarreguemines. – Présents destinés à l'iman de Mascate. – Pétition du citoyen Rioux. – Demande de renseignements sur le citoyen Azars. – Lettre de Defrance, préposé à la réunion des monuments de sciences et d'arts à Liége. – Lettres des commandants des places de Cologne, Bonn, Liége et autres. – Objets appartenant au ci-devant Stathouder à envoyer à Paris. – État des objets réservés à Compiègne. – Expédition de 100 caisses par le citoyen Thoüin. – Vocabulaire des termes de marine anglais. – Satisfaction à témoigner aux citoyens qui, dans les pays conquis, ont concouru à la réunion des objets d'arts. – Rapport d'Ameilhon sur la bibliothèque des avocats. – Rapport à faire sur les orgues. – Projet d'échange de tableaux avec le grand-duc de Toscane. – Demande du citoyen Devouges. – Demande en augmentation de traitement des employés au transport des bibliothèques. – Bibliothèques rendues par les soins de Barrois.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, avec un amendement tendant à consigner sur le dessin du tombeau de Dagobert l'observation du citoyen Poirier qui lui est relative.

Le district de Valognes, département de la Manche, annonce que, depuis le rétablissement de l'exercice des cultes, plusieurs personnes se présentent à lui pour acheter des missels[1]. Il observe que la vente de ces livres serait plus utile aux intérêts pécuniaires de la République que leur refonte, et il demande ce qu'il doit faire à cet égard. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique, avec invitation de statuer sur toutes les pétitions de ce genre.

Le Lycée des Arts prévient la Commission que sa séance publique, qui devait avoir lieu le 10 prairial, est remise au décadi 20 du même mois.

La Commission des revenus nationaux invite celle des arts à faire restituer au citoyen Lambert, fils, les livres dont il a joint la liste, qui se

[1] Lettre du procureur syndic du district de Valognes, 6 prairial (F17 1051, n° 5).

trouvent au Dépôt national de la rue Marc, et dont la propriété est constatée. Le Comité d'instruction publique sera invité à accorder l'autorisation pour cette remise.

Le Comité des décrets de l'Assemblée nationale invite la Commission à lui indiquer dans le plus court délai le nombre d'exemplaires du cahier des lois qui lui sont absolument nécessaires pour son usage et celui de ses bureaux. Renvoyé au directoire.

Le citoyen Baur, commissaire artiste de Sarreguemines, département de la Moselle, envoie trois états descriptifs des objets d'arts relatifs à la géographie, à la physique, aux mathématiques et aux tableaux provenant des pays conquis. Il en sera accusé réception au citoyen Baur, et ces états seront communiqués aux sections respectives [1].

La Commission des revenus nationaux, en exécution de l'arrêté des Comités de salut public et des finances, relativement aux présents à faire à l'iman de Mascate, prie celle des arts de nommer des artistes, pour prendre jour avec les dépositaires de la Monnaie, du Garde-Meuble et de l'Infantado, pour estimer et retirer de ces établissements les objets désignés dans sa lettre et destinés à l'iman de Mascate. Les commissaires précédemment nommés sont chargés de remplir les vues de la Commission des revenus nationaux.

Le Comité d'instruction publique fait passer la pétition du citoyen Rioux Mailloux, qui demande une place. Renvoyé au directoire.

Le même Comité renvoie la lettre du Comité de salut public qui demande de nouveaux renseignements sur le citoyen Azars [2], dont la Commission a demandé la mise en réquisition pour être employé à la fabrication des lunettes achromatiques. Renvoyé au citoyen Lenoir qui reproduira son rapport au Comité d'instruction publique.

Le même Comité renvoie la lettre du citoyen Defrance [3], préposé à Liége à la réunion des monuments de sciences et d'arts, dans

[1] A la lettre du citoyen Baur, datée du 5 prairial, sont joints trois états : 1° des sphères géographiques provenant de l'émigré Morey ; 2° des instruments de physique et de mathématique «provenant de l'évacuation des pays de la Layen et de Deux-Ponts» ; 3° des peintures de même provenance (F17 1044).

[2] D'après le rapport de Lenoir, du 29 prairial (F17 1265, n° 1), Azars servait dans le 2e bataillon de Paris, à l'armée des Pyrénées-Occidentales.

[3] Datée du 11 floréal an III (F17 1048). A cette lettre est joint un état des objets confiés au batelier : ce sont 24 colonnes de marbre, 60 pilastres avec leurs bases et chapiteaux, etc., et enfin un tableau peint sur bois.

laquelle il joint l'état des objets qu'il a confiés à un batelier, pour les transporter à Ville-Libre. Renvoyé au directoire pour écrire au citoyen Defrance une lettre de satisfaction.

Le directoire est chargé de répondre aux lettres communiquées par le Comité d'instruction publique, et qui lui ont été adressées par les commandants des places de Cologne, de Bonn, de Liége, par l'agent national de l'administration centrale du pays d'entre Meuse et Rhin, toutes relatives au transport des monuments recueillis par les commissaires envoyés dans la Belgique [1].

Le Comité d'instruction fait passer la lettre du Comité de salut public, avec copie de celle qu'il a écrite aux représentants du peuple dans les Provinces-Unies, pour faire venir à Paris les objets qui appartiennent au ci-devant Stathouder, et désignés dans cette lettre [2].

La Commission des revenus nationaux annonce qu'elle a fait passer à ses commissaires à Compiègne l'état des objets réservés par les citoyens Moreau et Lemonnier, en les invitant à mettre à part tout ce qu'ils ont réclamé pour l'instruction publique.

Le citoyen Thoüin annonce qu'il a expédié de la Haye, le 30 germinal, sous la conduite du citoyen Jubien, un petit navire chargé d'environ 100 caisses de différentes dimensions. Cet envoi, le plus

[1] L'adjudant général Salligny, commandant de la place de Cologne, demande, le 18 floréal, s'il doit envoyer par voitures ou par eau un tombeau antique trouvé chez l'émigré Gheir, à Cologne. — Grandjean, commandant de la place de Bonn, écrit, le 13 floréal, qu'il s'est concerté avec l'agent national pour faire partir les caisses contenant les objets de sciences et d'arts recueillis dans les pays conquis. — Ribot, commandant de la place de Liége, écrit, le 11 floréal, que les colonnes de marbre provenant de la démolition de l'église Saint-Lambert de cette ville ont été expédiées à l'adresse du Comité d'instruction publique et ont été dirigées par eau sur Libreville. — Caselli, agent national de l'administration centrale du pays d'entre Meuse et Rhin, mande, le 15 floréal, l'impossibilité de transporter par voitures les colonnes provenant du tombeau de Charlemagne, que, d'ailleurs, bien des personnes estiment de peu de valeur : il propose de les faire examiner, et, suivant le résultat de cet examen, de les laisser où elles sont, ou de les expédier par eau (F17 1048).

[2] Voir ces deux lettres, celle du Comité de salut public au Comité d'instruction publique, datée du 13 floréal, celle du même Comité aux représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, datée du même jour, sous la cote F17 1048. Les objets désignés sommairement dans celle-ci sont : une collection d'armes offensives et défensives des différents peuples; une autre de costumes indiens, des modèles de monuments publics et de vaisseaux, un cabinet de tableaux, un autre d'antiquités, deux ou trois éléphants vivants et plusieurs autres animaux.

considérable et le plus fructueux à l'instruction publique, sera bientôt suivi de deux autres pareils. Il donne un état sommaire de la première cargaison, et observe que les listes, états et catalogues ont été envoyés au Comité d'instruction publique. La Commission arrête que le Comité sera invité à communiquer les susdits inventaires, et que copie en sera délivrée aux différentes sections qu'ils concernent [1]. La réception en sera accusée au citoyen Thoüin. Le directoire est en outre chargé de faire un rapport au Comité sur les mesures à prendre pour tirer le plus grand avantage de ce convoi, et pour qu'il n'éprouve ni retard ni dégradation.

Le citoyen Grégoire dépose le vocabulaire des termes de marine anglais et français, par Lescallier [2], volume qui lui a été adressé par le citoyen Rochon, de la commune de Rouen. Ce livre, appartenant à la Nation, sera remis à la section de bibliographie pour être transporté aux dépôts.

Le directoire est chargé de proposer au Comité d'instruction publique les moyens de témoigner sa satisfaction aux citoyens qui, dans les pays conquis, ont concouru avec zèle à la réunion et au transport des objets destinés à compléter les précieuses collections de monuments de sciences et d'arts.

Le citoyen Ameilhon rend compte des oppositions mises par l'inspecteur des travaux qui se font au ci-devant Archevêché à l'enlèvement des tablettes de la bibliothèque des avocats, et les reproches qu'il mérite pour avoir fait découvrir la toiture de cette partie du bâtiment, avant que la bibliothèque eût été déménagée, ce qui a été cause que grand nombre de livres ont été mouillés lors du grand orage du 30 floréal. Le directoire est chargé de mander cet inspecteur, conformément aux dispositions du rapport du citoyen Ameilhon.

[1] Voir sous la cote F[17] 1277 un état intitulé : « Indication des objets renfermés dans les caisses qui composent l'envoi expédié de la Haye à Paris le 30 germinal an III » (1 cahier de 27 pages), avec lettre d'envoi du Comité de salut public au Comité d'instruction publique, 15 prairial.

[2] Lescallier (Daniel), né à Lyon le 4 novembre 1743, mort en mai 1822, ancien ordonnateur de la colonie de la Guyane, qui devint en 1800 préfet maritime de Lorient et, en 1801, préfet de la Guadeloupe, créé baron de l'Empire le 14 avril 1810, correspondant de l'Institut pour la géographie et la navigation, est l'auteur d'un *Vocabulaire des termes de marine, anglais-français et français-anglais*, imprimé en 1777 à l'Imprimerie royale, et qui fut réédité par F. Didot en 1797, en 3 volumes in-4°.

Le directoire est invité à indiquer aux citoyens chargés de faire un rapport sur les orgues le jour et l'heure auxquels ils pourront se concerter pour cet objet.

La Commission renvoie à la section de peinture un rapport fait au Comité par le Conservatoire des arts sur l'échange de tableaux proposé par l'envoyé du grand-duc de Toscane.

La Commission adopte les conclusions d'un rapport de la section de peinture portant que la demande du citoyen Devouges ne peut être accueillie, attendu que l'esquisse du tableau qu'il propose d'exécuter n'offre pas un intérêt suffisant, sauf à ce citoyen à se pourvoir auprès du jury des arts.

Une demande en augmentation de traitement, formée par les employés au transport des bibliothèques, est renvoyée au Comité d'instruction publique, avec invitation de s'en occuper.

Le citoyen Barrois dépose le récépissé des bibliothèques qu'il a rendues, conformément aux arrêtés du Comité d'instruction publique et du directoire de la Commission. Ces bibliothèques sont celles de Lestoré, Murphy, Crevel et Walsh.

SÉANCE DU 19 PRAIRIAL AN III.

(7 JUIN 1795.)

Lettres et communications des districts de Nantes et Schlestadt. – Estimation des objets enlevés chez Vergennes. – Armures anciennes à Avignon. – Rapport de la section de peinture sur un projet d'échange de tableaux avec le grand-duc de Toscane. – Départ de Leblanc pour un voyage dans l'Aveyron. – Somme demandée pour les dépenses urgentes de la Commission. – Choix de livres à faire pour les Écoles centrales. – Tableaux et médailles provenant de la maison Valentinois. – Chartes et manuscrits détériorés au Bureau du Domaine. – Rapport de Mailly sur les monuments du département de l'Oise. – Cabinet de minéralogie du même. – Tableaux des Hospitalières de Saint-Mandé. – Frais de déchargement de caisses de la Belgique. – Mission de Nitot, Barthélemy et autres au Garde-Meuble. – Rapport de Picault sur les glaces provenant de Fontainebleau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une lettre du district de Nantes, département de la Loire-Inférieure,

relative à l'orgue de la cathédrale, est renvoyée aux commissaires chargés de faire un rapport sur cet objet. Il sera écrit au district de surseoir provisoirement à la vente de cet orgue.

Le district de Schlestadt, département du Bas-Rhin, transmet les cartes qui complètent la troisième partie de sa bibliothèque, et observe que celles marquées avec des chiffres romains sont toutes de manuscrits [1]. Renvoyé à la section de bibliographie pour l'examen, et au directoire pour en accuser la réception.

La Commission des revenus nationaux invite celle des arts à faire une nouvelle estimation des objets enlevés de chez la veuve Vergennes, et qui doivent lui être rendus. Le directoire est chargé de faire mettre à exécution les dispositions de cette lettre et d'en donner avis à la Commission des revenus nationaux.

La Commission exécutive d'instruction publique renouvelle les demandes qu'elle avait faites relativement aux armures anciennes des magasins d'artillerie d'Avignon qui, par leur antiquité, ou par la richesse de leur travail, mériteraient d'être conservées; elle désire savoir aussi si la Commission a fourni au citoyen Thoüin les renseignements qu'il demandait. Renvoyé au directoire.

La section de peinture fait le rapport sur lequel elle a été chargée de se concerter avec le Conservatoire des arts relativement à l'échange d'un tableau choisi parmi les chefs-d'œuvre de Le Sueur contre un autre tableau d'égal mérite de la galerie de Florence. Conformément aux conclusions de ce rapport, le Comité d'instruction publique est invité à accueillir la proposition, faite au nom du grand-duc de Toscane, dont l'effet doit contribuer à la gloire des deux nations, et à nommer à cet effet une personne qui puisse correspondre avec le ministre de ce prince, entendre ses différentes propositions pour ensuite en rendre compte au Comité, qui pourra statuer sur les avantages ou les désavantages de l'échange proposé [2].

[1] Lettre du district de Benfeld, siégeant à Schlestadt, 9 prairial (F17 1044).

[2] Voir sous la cote F17 1049 : 1° lettre du ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Toscane au Comité de salut public, du 6 floréal an III, proposant d'échanger un ou plusieurs tableaux de Lesueur, conservés au Muséum, contre quelques toiles des premiers maîtres italiens de la galerie de Florence, et, le cas échéant, de faire d'autres échanges analogues; 2° lettre du Comité d'instruction publique à la Commission temporaire des arts, 23 floréal; 3° lettre des membres du Conservatoire du Muséum national des arts au Comité d'instruction publique, 27 floréal;

Les citoyens Buache, Barbier et Lebrun sont chargés de se rendre à la prochaine séance du Comité d'instruction publique pour lui exposer la nécessité de mettre une somme à la disposition de la Commission pour les dépenses urgentes, à la charge par elle d'en rendre un compte très circonstancié.

Le citoyen Leblanc, sur le point de faire un long voyage dans les départements du Tarn et de l'Aveyron, dépose, jusqu'à son retour, le cachet qui lui était confié, et propose d'utiliser ses instants de loisir à visiter les dépôts d'objets de sciences et d'arts des lieux qu'il parcourra, et à exciter la surveillance et le zèle des différentes administrations chargées de veiller à leur conservation. Le directoire est chargé de délivrer au citoyen Leblanc les pouvoirs qu'il demande.

La Commission charge la section de bibliographie et les citoyens Charles, Cuvier, Lhéritier, Deyeux, Vandermonde, Portal, Molard, Peyron et Besson de former un catalogue des livres qui conviennent à chaque genre de littérature et d'étude à établir près des Ecoles centrales.

La section de bibliographie est invitée à procéder à l'enlèvement des livres qui se trouvent dans les salles de l'Académie au Louvre, dont le local est destiné à l'Agence temporaire des titres.

Le citoyen Lièble[1] est invité à communiquer les renseignements

4° rapport de la section de peinture réunie aux membres du Conservatoire du Muséum national, 19 prairial. Dans sa lettre, le Conservatoire du Muséum, favorable à la demande de l'ambassadeur de Toscane, s'exprimait ainsi : «Le Muséum français possède en effet des tableaux de Lesueur, parmi lesquels, sans toucher à ceux qui font suite, tels que l'*Histoire de saint Bruno*, il en existe deux très capitaux, dont l'un pourra donner lieu à l'échange proposé, contre un bon ouvrage d'un des plus grands maîtres d'Italie. — Le Conservatoire croit encore que les échanges proposés pourraient être plus étendus; le Muséum français, dans son immense collection, réunit beaucoup d'ouvrages de l'Ecole flamande, fruit de ses conquêtes; mais ces ouvrages offrent des répétitions des mêmes sujets par le même maître. Comme ils sont très multipliés, on pourra, sans nuire aux musées qui doivent être établis dans quelques départements, trouver dans ceux de ces ouvrages qui manquent à la galerie de Florence des objets d'échange favorables aux deux collections, et qui contribueraient également à la gloire des arts chez les deux nations.»

Un arrêté du Comité d'instruction publique, du 10 messidor, autorisa les négociations au sujet de l'échange projeté (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 377).

[1] Lièble (Philippe-Louis), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris en 1734, était bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés au moment de l'incendie du 21 août 1794 : la Convention lui donna un secours sur le fonds destiné aux gens de lettres. Il fit partie de l'Agence temporaire des titres, qui commença ses opérations le 22 novembre 1794.

sur les chartes et les manuscrits qui sont détériorés au Bureau du Domaine national, maison d'Uzès.

Le citoyen Le Blond et Peyron sont chargés de faire transporter aux Dépôts nationaux les médailles, tableaux et autres objets provenant de la maison Valentinois, et déposés actuellement à la maison de Liancourt.

Le citoyen Mailly, de retour du département de l'Oise, fait un rapport sur l'état des monuments des arts dans les lieux qu'il a parcourus. Il propose de faire transporter à Paris trois groupes de pétrification, composés de ce que l'on nomme le denier de saint Pierre, et qu'il a fait déposer dans la maison d'un citoyen connu. Ce rapport et la proposition sont renvoyés au Comité d'instruction publique.

Le directoire est chargé de représenter au Comité d'instruction publique le rapport qui a été fait par la section de minéralogie sur l'acquisition du cabinet de Mailly, avec invitation de statuer sur cet objet.

Conformément aux conclusions d'un rapport de la section de peinture, il sera écrit à la Commission des revenus nationaux qu'elle peut disposer des tableaux qui se trouvent aux Hospitalières de Saint-Mandé, mais elle sera invitée à faire suspendre la vente de l'orgue de cette maison jusqu'à ce que les Comités d'instruction et des finances aient statué sur l'usage que l'on doit faire de ces instruments.

La Commission exécutive d'instruction publique observe que celle des arts peut acquitter les frais de déchargement des caisses venues de la Belgique, qui s'élèvent à trois cent trente livres, par la remise des caisses vides aux employés, ou bien produire l'état nominatif des personnes et du salaire convenu. La Commission adopte cette dernière proposition.

Sur l'avis donné par la Commission des revenus nationaux, les citoyens Nitot, Barthélemy, Le Blond, Lebrun, Peyron, Dardel et Lelièvre sont invités à se rendre le vingt et un au Garde-Meuble national pour en extraire tous les objets assez précieux pour être recueillis au Muséum.

La Commission, après avoir entendu un rapport fait par le citoyen Picault, relatif à des glaces, croisées, portes vitrées provenant de Fontainebleau, renvoie au directoire pour prendre toutes les informations nécessaires et faire ensuite un rapport à la Commission.

SÉANCE DU 25 PRAIRIAL AN III.

(13 JUIN 1795.)

Nomination de commissaires estimateurs de livres. – Réclamation de Bergeat, conservateur du dépôt de Reims. – Observations de Lièble sur le triage des parchemins, et demande du même. – Objets provenant de Puységur. – Dépôt provisoire pour les machines. – Inventaire des objets réservés au Garde-Meuble. – Manuscrits sur parchemin employés à faire des sachets. – Peintures provenant de l'émigré Chamborant, déposées à Sarreguemines. – Demande du citoyen Deseine. – Rapport sur l'utilité des orgues. – Rapport de Poirier et Molard sur le parti à tirer des manuscrits. – Inventaires d'anatomie et chirurgie remis par Thillaye et Fragonard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Bureau du Domaine national, en réponse à la lettre de la Commission du 28 floréal dernier relativement à la nomination des nouveaux commissaires estimateurs de livres, prie la Commission temporaire de lui transmettre les renseignements qui lui ont été fournis à cet égard, et d'y ajouter les observations qu'elle estimera convenables. Renvoyé au directoire.

Le citoyen Bergeat [1], conservateur du dépôt national de Reims, se plaint de ce que les tableaux sont entassés et souffrent beaucoup faute par le directoire du département de la Marne d'autoriser les dépenses pour le local qui lui a été demandé. Il ajoute qu'il ne peut croire que la ville de Châlons joigne à l'espoir d'avoir une Ecole centrale celui de s'emparer des richesses de Reims et de laisser une commune aussi considérable dans un état de dénuement qui semblerait la vouer au mépris. Il sollicite la Commission de presser la marche du département. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique.

Les citoyens Buache et Ameilhon sont chargés de faire un rapport sur les observations du citoyen Lièble, relatives aux moyens employés

[1] Bergeat (Nicolas), né à Reims en 1732, mort en 1815, chanoine, bibliophile et poète, auquel on doit les devises, inscriptions et vers qui décorèrent les arcs de triomphe élevés à Reims lors du sacre de Louis XVI, fut nommé, à l'époque de la Révolution, conservateur du musée de cette ville.

par le Bureau du Domaine pour le triage des papiers et parchemins provenant des émigrés ou condamnés.

Le citoyen Lièble, agent temporaire des titres, demande à être autorisé à garder sous son récépissé le *Glossaire* de Du Cange, avec les suppléments, en 10 volumes in-folio, qui se trouvaient parmi les livres du ci-devant Grand Conseil ; il invite la Commission à lui délivrer encore Mabillon, *De re diplomatica*, avec le supplément de 1700, la *Nouvelle diplomatique* des Bénédictins, l'*Art de vérifier les dates*, in-folio, édition de 1770, la *Diplomatique pratique* de Lemoine, avec le supplément, 2 volumes in-4°, tous ouvrages également nécessaires aux opérations de l'Agence des titres. La Commission arrête que le Comité sera invité à accorder son autorisation à la délivrance des livres demandés [1].

Le citoyen Buache est chargé de faire un rapport sur les objets provenant de Puységur [2], qui se trouvent parmi les effets de la femme Bourbon.

La Commission d'agriculture et des arts demande que les machines et modèles soient déposés maison d'Aiguillon, rue de l'Université, jusqu'à ce que le local accordé au Conservatoire des arts et métiers soit définitivement arrêté. La Commission charge son directoire d'écrire à celle d'agriculture qu'elle peut provisoirement disposer, au Dépôt de la rue de l'Université, du local qui n'est point occupé.

Le directoire adressera au Conservatoire des arts l'inventaire des objets mis en réserve au Garde-Meuble, avec invitation de procéder le plus promptement possible au triage et à l'enlèvement qui doit en être fait pour le Muséum et de vérifier si les commissaires n'auraient point omis des effets dignes d'être réservés.

La section de bibliographie est chargée d'examiner deux feuilles en parchemin manuscrit, qui traitent de l'histoire de l'Empire romain, afin d'avoir des renseignements sur le volume auquel elles ont dû appartenir. Ces feuilles, déposées par le citoyen Grégoire, ont été employées à faire des sachets.

La Commission arrête que le rapport de sa section de peinture sur l'état des peintures, dessins et gravures provenant de l'émigré Cham-

[1] Le Comité d'instruction publique autorisa, par arrêté du 10 messidor, la remise des volumes en question (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. IV, p. 376).

[2] Probablement Pierre-Louis de Chastenet, comte de Puységur, qui fut ministre de la guerre et émigra.

borant, déposés à Sarreguemines[1], sera envoyé à l'administration de ce district, avec invitation de se conformer aux conclusions qui en ont été adoptées.

La section de sculpture est chargée de donner de plus amples renseignements sur la demande faite par le citoyen Deseine de quelques morceaux de marbre pour l'exécution de deux petites figures.

Le directoire est chargé de faire précéder d'un rapport le projet d'arrêté présenté par les sections de musique et de mécanique sur l'utilité des orgues et sur les moyens à prendre pour la conservation de ces instruments[2].

Les citoyens Poirier et Molard feront un rapport et présenteront leurs vues sur les moyens de tirer le plus grand avantage des manuscrits, soit qu'ils soient inventoriés par la Commission des arts, soit par l'Agence des titres.

Thillaye dépose l'inventaire des objets qui lui ont été laissés lors de l'enlèvement des archives par l'Agence des titres; ils consistent en deux planches gravées, quelques gravures d'une vue du Pont Neuf, quelques épreuves de la Peyronie[3] et quelques coins et cachets de l'ancienne École de chirurgie. Renvoyé au directoire.

Le citoyen Fragonard remet l'inventaire des pièces d'anatomie, dessins et instruments de chirurgie qui se sont trouvés dans la salle d'assemblée de la ci-devant Faculté de médecine, avec le récépissé du citoyen Thillaye, conservateur de l'École de santé. Le citoyen Thillaye dépose le récépissé des étiquettes qui lui ont été délivrées par l'apothi-

[1] Dans le rapport fait le 25 prairial au nom de la section de peinture, Bonvoisin estime : 1° que la plupart des tableaux, étant l'œuvre de peintres anonymes, semblent médiocres, et qu'il y a lieu de réserver le jugement à porter jusqu'à l'examen de ces peintures par un connaisseur; 2° que les dessins et gravures sans intérêt peuvent être vendus. A ce rapport est joint un « état descriptif des peintures, gravures et dessins provenant de l'émigré Chamborant, trouvés à Deux-Ponts, où il a résidé, état dû à Baur», commissaire-artiste de Sarreguemines (F17 2044).

[2] Voir sous la cote F17 1274 un projet d'arrêté portant que les orgues au-dessus de quatre pieds seront conservées, et un rapport de Molard, dans lequel celui-ci fait ressortir l'importance de la conservation de ces instruments pour le développement de l'art musical et leur utilité, notamment pour remplacer les orchestres dans les cérémonies publiques.

[3] Peyronie (François Gigot de La), premier chirurgien du roi, né à Montpellier le 15 janvier 1678, mort le 25 avril 1747, fondateur de l'Académie de chirurgie; il légua sa bibliothèque au Collège de chirurgie de Paris par testament du 18 avril 1747.

caire de l'hospice de l'Unité, pour servir au Jardin botanique de l'École de santé.

SÉANCE DU 29 PRAIRIAL AN III.

(17 JUIN 1795.)

Horloge envoyée par les représentants du peuple près l'armée des côtes de Brest. – Jardin Boutin. – Expérience d'un nouveau procédé d'éclairage pour Paris. – Attributions de l'imprimerie de la République. – Lettre de Bruny, procureur syndic d'Avignon. – Rapport de Levesque et Philipon sur l'état de plusieurs caisses venant de la Belgique. – Manuscrit de Valère-Maxime. – Cochet, nommé estimateur pour la musique. – Télégraphe de nuit. – Instructions à l'agent national de Cambrai pour le transport des caisses de la Belgique. – Vente projetée d'objets qui encombrent les Dépôts littéraires. – Envoi d'une caisse de livres venant de la Hollande. – Tableaux réclamés par les enfants du condamné Lévis. – Mémoire du citoyen Gavoty. – Rapport sur la conservation de plusieurs édifices. – Demande de Thillaye pour l'École de santé. – Dépôt de manuscrits et d'inventaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre de la Commission des approvisionnements, qui annonce qu'en vertu d'un arrêté des représentants du peuple près les côtes de Brest et de Lorient, et dont elle joint copie, il lui est arrivé à l'instant deux caisses, dont l'une contient une horloge, haute de huit pieds et renfoncée dans une boîte d'acajou, et l'autre les poids de l'horloge[1]. Renvoyé au directoire pour répondre et faire transporter l'horloge au Dépôt de physique et machines, rue de l'Université.

Le même Comité invite la Commission à lui faire un nouveau rapport sur le jardin Boutin; la section de botanique est chargée de remplir les vues du Comité.

[1] Voir sous la cote F[17] 1051, n° 2, une lettre d'Oudry, secrétaire général de la Commission, à Le Blond, 27 prairial, et un procès-verbal relatif à la réception de ces deux caisses, venant de Lorient, dressé par Mazade et Madaye, commissaires de la Commission exécutive de l'instruction publique, Janvier et Mercklein, membres de la Commission temporaire des arts, et constatant que la plupart des pièces du mécanisme de cette pendule anglaise à carillon étaient brisées ou faussées.

La Commission des travaux publics invite celle des arts à charger deux de ses membres de se trouver, le 2 du mois prochain, à 10 heures du soir, à l'expérience d'un nouveau procédé d'illumination de Paris, qui aura lieu, rue et butte des Moulins. Les citoyens Charles, Lenoir et David Le Roy sont invités à assister à cette expérience.

L'Agence de l'envoi des lois envoie six exemplaires de la loi qui fixe les attributions de l'imprimerie de la République[1]. Le directoire est chargé d'accuser la réception de la lettre et des exemplaires.

Bruny, procureur syndic d'Avignon, département de Vaucluse, annonce qu'il fait dresser l'état descriptif des cuivres et autres métaux qui intéressent les arts et méritent d'être conservés, et qu'il enverra le travail dès qu'il sera terminé.

Les citoyens Levesque et Philipon font un rapport sur l'état de plusieurs caisses de la Belgique, à l'ouverture desquelles ils ont été préposés. La Commission arrête que copie du rapport sera envoyée à la Commission exécutive d'instruction publique.

Il sera écrit à Périgueux et à Ribérac pour avoir des renseignements sur l'existence d'un manuscrit de Valère-Maxime, dont deux feuilles arrachées et destinées à faire des sachets ont été transmises à la Commission[2].

Le Bureau du Domaine national écrit que, conformément à l'invitation de la Commission, elle a nommé le citoyen Cochet[3], l'un des estimateurs des objets de musique, pour remplacer le citoyen Cousineau, qui a refusé d'en remplir les fonctions.

La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre accuse la réception du rapport de Charles sur un télégraphe de nuit.

Le directoire est chargé de renouveler auprès du Comité d'instruc-

(1) L'imprimerie destinée à l'impression des lois, sous la direction de l'Agence de l'envoi des lois, avait pris, en vertu d'un décret du 18 germinal an III, la dénomination d'*Imprimerie de la République*; ses attributions, fixées par une loi du 8 pluviôse, reçurent une confirmation par décret du 21 prairial an III.

(2) D'après une note de Poirier (F17 1240), «ces feuilles ont été détachées d'un manuscrit de Valère-Maxime, où il se trouve quelques variantes. D'ailleurs les divisions des chapitres et des paragraphes de chaque chapitre ne sont pas toujours les mêmes. Les morceaux de Valère-Maxime qui sont dans ces feuilles appartiennent aux chapitres I-V du premier livre, et aux chapitres V et IX du sixième livre».

(3) Cochet était un luthier, passage de la rue Feydeau. Voir une lettre du directoire au Bureau du Domaine, du 17 prairial (F17 1046).

tion publique l'invitation d'écrire à l'agent national de Cambrai, pour le charger de surveiller le transport des objets d'histoire naturelle qui arrivent de la Belgique et qui doivent être chargés à Cambrai sur des voitures pour Saint-Quentin.

Les citoyens Barrois, Barbier, Bonvoisin, Naigeon, Lamarck et Foucou sont invités à se réunir primidi pour faire un rapport sur les avantages qui résulteraient pour la République de la vente de quantité d'objets qui encombrent les Dépôts littéraires et autres, qui ne peuvent à raison de leur mérite figurer dans un Muséum national, et de l'acquisition de plusieurs autres monuments précieux que la loi restitue aux veuves ou parents des condamnés, et dont il serait très important de traiter de gré à gré.

Le Comité charge la Commission de prendre des renseignements sur l'arrivée à Paris d'une caisse de livres venant de la Hollande, et que le représentant du peuple Alquier[1] a chargé le citoyen Demmery de faire passer au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique transmet copie de l'envoi fait par les représentants du peuple en Hollande[2] et adressé par eux au Comité de salut public.

Les enfants de Lévis[3], condamné, réclament les tableaux provenant de leur père et qui, en vertu d'un arrêté de la Commission temporaire des arts, ont été retirés de l'hôtel Bullion, où ils allaient être vendus, et ont été transportés au Conservatoire, sans avoir été inventoriés par le Bureau du Domaine. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à en autoriser la remise.

[1] Alquier (Charles-Jean-Marie), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, envoyé en mission à l'armée du Nord le 10 nivôse an III, fut chargé, le 4 ventôse, de continuer sa mission, conjointement avec Cochon et Ramel, dans les Provinces-Unies, près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse.

[2] Furent envoyés en mission en Hollande, du 8 pluviôse au 25 prairial an III, les représentants Cochon (Charles), Ramel-Nogaret (Dominique-Vincent) et Richard (Joseph-Étienne).

[3] Lévis-Mirepoix (Marc-Antoine de), chevalier de Saint-Louis, ex-constituant, fut condamné à mort le 15 floréal an II (W 358, n° 753). — Lévis-Mirepoix (Charles-Philibert-Marie-Gaston de), ex-constituant, ex-maréchal de camp, fut aussi condamné à mort le 8 prairial an II (W 374, n° 844) : le premier laissa, de son mariage avec Louise-Madeleine Grimod de la Reynière, deux enfants, un fils et une fille; le second eut de son mariage avec Alexandrine-Marie-Julie-Félicité de Montboissier de Beaufort-Canillac, deux fils et deux filles; ses biens furent confisqués. Il s'agit probablement de celui-ci.

La section de botanique est chargée de faire un rapport sur un mémoire du citoyen Gavoty[1], créateur de la sparterie en France, relatif à la culture du spart et de l'agavé d'Amérique.

La section d'architecture est invitée à faire un nouveau rapport sur la nécessité de conserver plusieurs édifices nationaux, précieux sous le rapport de l'antiquité et de l'art, et qui menacent d'une prochaine ruine, faute de couverture et de réparations, tels que la ci-devant église de Franciade et autres[2].

Thillaye demande pour l'École de santé, dont il est conservateur, plusieurs livres choisis dans la bibliothèque des ci-devant Cordeliers, dont il dépose le catalogue. Le Comité d'instruction publique sera invité à donner son autorisation[3].

Le Comité d'instruction publique sera également invité à autoriser le citoyen Thillaye à faire transporter à l'École de santé quelques couleurs qui ont été déposées au secrétariat par deux commissaires de la section de la Halle au blé[4]. La section de peinture est chargée d'en faire faire l'inventaire et l'estimation.

Le citoyen David Le Roy dépose quelques exemplaires de projets de canaux de navigation entre la rivière d'Oise et la Seine.

Le citoyen Lenoir, conservateur du Dépôt des Petits-Augustins, dépose l'état des objets entrés dans ledit dépôt depuis le 20 ventôse jusqu'au 15 prairial.

Le citoyen Barbier dépose sur le bureau un manuscrit sur feuille de palmier, relatif à la liturgie indienne, provenant de la bibliothèque que l'on croit appartenir à Salm-Salm, qui s'est trouvée maison Cicé.

[1] Gavoty est l'auteur d'un *Manuel du fileur cordier*, qui parut en 1810, et de divers autres ouvrages, publiés de 1776 à 1825; le 7 février 1793, il communiqua au Comité de défense générale ses vues pour l'organisation de l'artillerie légère et, le 19 février, à la Convention un projet analogue.

[2] Le 23 messidor, le Comité d'instruction publique renvoya cette demande au Bureau du Domaine (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 403).

[3] A la date du 24 messidor, le Comité d'instruction publique autorisa la Commission exécutive de l'instruction publique à faire transporter à la bibliothèque de l'École de santé les volumes demandés par Thillaye, se trouvant dans les Dépôts littéraires des Cordeliers et de la rue Saint-Marc, à l'exception de ceux réclamés par Van Praet (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 408).

[4] D'après une note de Thillaye, du 29 messidor an III, les couleurs dont il est question ci-dessus étaient destinées à être employées pour colorer, dans les pièces anatomiques, les artères, les veines, les nerfs, les vaisseaux biliaires, les lymphatiques, etc. (F[17] 1049).

IMPRIMERIE NATIONALE

La section de peinture dépose les inventaires des tableaux trouvés chez Gerningham, Maussion, femme Saint-Alban, Duprat, La Vaupalière, Mercier (ex-fermier général), femme Ennery [1].

La section de bibliographie dépose les inventaires des livres provenant des émigrés Ringard, Desmeuniers, de Lépinière, Girard, Gourny, Dutillet, Montaigu, Duport, Laplénoy, Lowendal, Saman, Nonant, Dongé, Mussey, Luchet, Xavier, d'Ennery, Lajarre, Bernard, Choiseul-Gouffier, Renard, Jalubert, Clermont d'Amboise, de la Liste civile au Garde-Meuble, et ceux de l'hôpital Sainte-Catherine [2].

[1] Lebrun a réservé : chez l'émigrée Ennery, des objets de mobilier; chez Mercier, ex-fermier général, condamné, rue Bergère, n° 1021, 1 tableau, 2 gouaches, des estampes (F17 1268); chez l'émigré La Vaupalière, 1 tableau de Wouwermans et des estampes (inventaire fait par Beljambe, F17 1269); chez le condamné Duprat, rue de Bondy, n° 43, 3 tableaux; chez l'émigrée Saint-Alban, rue du Sentier, n° 443, des estampes et quelques tableaux; chez le condamné Maussion, place Beauvau, une nombreuse collection de tableaux (de maîtres français du XVIIIe siècle, pour la plupart), de dessins (de différents maîtres d'Italie, de Flandre, de Hollande, de France), d'estampes, de marbres et terres cuites, de bronzes, estimée au total 22,161 livres [Maussion (Thomas), ancien maître des requêtes, ex-intendant de Rouen, condamné le 6 ventôse an II (W 332, n° 560)]; chez l'émigré Gerningham, rue Dominique, n° 205, une nombreuse collection d'estampes et quelques objets d'art (F17 1268).

[2] Inventaires des livres trouvés chez les suivants : Ringard, émigré, rue des Mauvaises-Paroles, nos 7 et 432, 110 articles (F17 1194, n° 114); de Lépinière, émigré, rue Neuve-des-Mathurins, n° 884, 11 articles (F17 1198-1199, n° 93); Girard, ex-procureur, émigré, rue du Gros-Chenet, n° 6, 100 articles (F17 1198-1199, n° 86); de Gourny, émigré, rue Neuve-du-Luxembourg, 9 articles (F17 1198-1199, n° 61); Montaigu, émigré, rue du Mont-Blanc, n° 16, 72 articles (F17 1198-1199, n° 60); Laplénoy, émigrée, rue Croix, n° 466, 206 articles (F17 1198-1199, n° 87); femme Lowendal, émigrée, 125 articles (F17 1198-1199, n° 85); Saman, ci-devant ecclésiastique, émigré, rue Grenelle-Germain, 83 articles (F17 1196, n° 54); femme Dongé, émigrée, rue Croix, n° 956, section des Piques, 22 articles (F17 1198-1199, n° 88); Alliot de Mussey, rue Neuve-des-Mathurins, n° 846, 75 articles (F17 1198-1199, n° 89); Luchet, émigré, rue de l'Université, n° 857, 11 articles (F17 1196, n° 57); émigré ci-devant prince Xavier, comte de Lusace, rue du Faubourg-Honoré, n° 63, 13 articles (F17 1196, n° 61); d'Ennery, émigré, rue de Lille, n° 512, 44 articles (F17 1196, n° 59); Lajarre, émigré, rue de l'Université, n° 857, 85 articles (F17 1196, n° 56); femme Bernard, émigrée, chez la condamnée Marbeuf, rue du Faubourg-Honoré, 4 articles (F17 1196, n° 55); Choiseul-Gouffier, émigré, rue Pagevin, n° 16, 9 articles (F17 1198-1199, n° 83); Renard, émigré, rue Pierre-Montmartre, n° 10, 10 articles (F17 1198-1199, n° 84); Jalubert, prêtre, émigré, 39 articles (F17 1198-1199, n° 62); Clermont d'Amboise, 150 articles (F17 1198-1199, n° 63); au Garde-Meuble (Liste civile), dans l'arrière-cabinet du ci-devant

SÉANCE DU 5 MESSIDOR AN III.

(23 JUIN 1795.)

Jardin botanique de Marnoz. – Demandes des citoyens Bernard, peintre, Ronesse, bibliothécaire à Franciade, Thibault, constructeur de navires, Gautherin, horloger. – Vente des orgues du district de Metz. – Conservation des bronzes du district d'Avignon. – Mémoire du citoyen Dumarest. – Lettre du département de la Côte-d'Or. – Récolement à faire au Garde-Meuble. – Réclamations des citoyens Lambert, Lépine. – Objets à enlever à la ci-devant Académie des belles-lettres. – Commissaires nommés pour l'ouverture des caisses de la Hollande. – Renseignements à demander aux districts sur les objets de sciences et d'arts vendus. – Objets à restituer à la citoyenne Clouet, veuve Hocquart. – Livres provenant de feu Thierry. – Dégradation de monuments d'art à Reims. – Manuscrits de l'abbé Rive. – Proposition de Dailly, peintre en émail.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique demande à la Commission son avis sur la conservation ou la vente du jardin botanique de Marnoz[1], près Salins, district d'Arbois, lequel a été établi par le citoyen Miller, qui demande la préférence pour la direction, si la République se détermine à le conserver, ou pour l'acquisition sans enchère au prix de l'estimation, si on le vend[2]. La section de botanique est chargée de faire un rapport à ce sujet.

Le même Comité renvoie le rapport de la Commission exécutive de

intendant général des meubles de la Couronne, 313 articles (F17 1196, n° 65). Ces livres furent transportés dans le courant de floréal aux Dépôts littéraires de la rue de Lille et de la rue Saint-Marc.

(1) Marnoz (Jura), arrondissement de Poligny, à 5 kilomètres de Salins. Le jardin botanique en question était celui du château de Marnoz, dans la vallée de la Vache. Jean-Baptiste Miller, jardinier de Marie-Charles-Ignace de Pillot, comte de Coligny, y cultivait les plantes et les arbres exotiques les plus rares. C'est lui qui, le 13 juin 1796, racheta les biens du comte de Coligny, émigré, vendus comme biens nationaux. (Voir A. Rousset, *Dictionnaire géographique du département du Jura*, t. IV, p. 107.)

(2) Par lettre, écrite le 14 floréal à son collègue Grégoire, membre du Comité d'instruction publique, le représentant du peuple Besson avait appuyé la demande de Miller, qui fut renvoyée à la Commission «pour donner son avis sur l'utilité de former un jardin botanique à Salins» (F17 1048). A cette lettre se trouvent annexés : un extrait du registre des délibérations du directoire du district d'Arbois ainsi qu'une déclaration du jardinier Miller, qui contient la liste des arbres cultivés dans ledit jardin

l'instruction publique sur les indemnités à accorder au citoyen Bernard, peintre, qui a recueilli dans le département des Deux-Sèvres les tableaux, statues et autres objets d'arts, et invite la Commission temporaire à s'informer de quelle valeur et de quelle nature sont ces divers objets. Le directoire est chargé de faire un rapport sur la demande du citoyen Bernard.

Il sera demandé aux administrateurs du district de Metz combien ont été vendues les orgues des églises de Saint-Arnould et autres de leur arrondissement.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique une lettre très énergique du citoyen Ronesse, bibliothécaire à Franciade, qui propose les moyens d'arrêter les brigandages et les dilapidations qui se commettent dans les monuments des arts.

Le procureur-syndic d'Avignon, en réponse à la lettre de la Commission temporaire du 11 prairial, relative aux matières de cuivre et de bronze déposées aux magasins de la République, observe que ces objets sont tellement entassés les uns sur les autres qu'il est impossible de trier en ce moment, sans les plus grands frais, ceux qui méritent d'être conservés. En conséquence, il a requis le garde-magasin de ne rien envoyer à la fonte sans en avoir prévenu l'inspecteur des monuments. Il joint la note de deux bronzes remarquables, l'un représentant Moïse tenant un pupitre en forme de table de la loi; l'autre un lutrin doré d'or moulu, fort bien travaillé et surmonté d'un aigle d'une belle forme et bien conservé, et demande ce qu'il en doit faire[1]. Il sera écrit à l'administration du district d'Avignon pour l'inviter à conserver tous les monuments qui leur (*sic*) paraîtront devoir être conservés sous le rapport de l'art ou de l'antiquité.

La section de peinture est chargée de présenter ses vues sur un

[1] Voir, sous la cote F17 1044, deux lettres de Landelle, procureur-syndic d'Avignon, datées des 25 et 26 prairial, en réponse aux lettres de la Commission des 11 et 19 du même mois. A la première est jointe une note relative aux deux bronzes signalés ci-dessus : un Moïse, grandeur naturelle, provenant de la cathédrale de Mende, que le sieur Landelle ne jugeait pas antique ni d'un travail bien exquis, et un lutrin, provenant de la chartreuse de Bonpas. — Le directoire de la Commission écrivait, le 11 messidor, à la Commission exécutive de l'instruction publique pour lui adresser copie des deux lettres du procureur-syndic d'Avignon, et l'informait en même temps qu'il avait écrit au district d'Avignon pour l'inviter à veiller à la conservation des deux bronzes et à fournir un état descriptif des armes et armures (F17 1046).

mémoire du citoyen Dumarest, relativement à son procédé de remplacer par la chimie les couleurs connues et qui sont toutes vicieuses.

Une lettre du département de la Côte-d'Or, relative à la conservation des orgues, est renvoyée à la section de musique et de mécanique.

Les membres du Conservatoire annoncent[1] que, conformément à l'invitation de la Commission, ils se rendront au Garde-Meuble pour y faire le récolement des objets mis en réserve pour le Conservatoire.

La Commission des travaux publics répond[2] qu'elle remettra au citoyen Lambert le dictionnaire des arts et métiers qui a été transporté à l'École centrale, et qui est réclamé par ce citoyen.

La Commission exécutive d'instruction publique invite celle des arts à faire accélérer l'enlèvement des objets qui pourraient être encore dans la ci-devant Académie des belles-lettres, dont le local a été accordé au citoyen Roland, sculpteur. Renvoyé à la section de bibliographie pour enlever les livres[3].

La même Commission invite celle des arts à nommer des commissaires pour assister, conjointement avec ceux qu'elle vient de nommer, à l'ouverture des caisses arrivées de Hollande et remplies d'objets d'histoire naturelle. La Commission nomme à cet effet les citoyens Cuvier, Millin, Lannoy, Thillaye et Foucou.

Le Bureau du Domaine national, en réponse à la lettre du 7 prairial, relative aux réclamations de Lépine[4], qui a gravé les planches de Laborde, annonce que cet artiste doit s'adresser aux héritiers Laborde, qui rentrent en possession des biens de ce condamné.

[1] Par lettre, datée du 2 messidor (F17 1048).

[2] La lettre de la Commission des travaux publics est du 2 messidor (F17 1048). — De son côté, le directoire de la Commission invitait, par lettre du 27 messidor, le citoyen Abancourt, conservateur du Dépôt des cartes et plans de la rue de l'Université, à remettre à Lambert fils deux atlas enlevés de la maison de son père (F17 1046).

[3] Le 11 messidor, le directoire informait la Commission exécutive d'instruction publique qu'il s'occupait de faire évacuer le local destiné au sculpteur Roland (F17 1046). — Roland (Philippe-Laurent), né à Pont-de-Mare, près de Lille, le 13 août 1746, mort à Paris le 11 juillet 1816, sculpteur, élève de Pajou. Après un séjour de cinq années en Italie, il fut agréé le 2 mars 1782 à l'Académie royale de peinture et sculpture, mais ne devint pas académicien. Il obtint un logement au Louvre, exposa aux Salons de 1783 à 1814, et entra à l'Institut en 1795; sous la Révolution, il travailla au Panthéon.

[4] Sous la Révolution et l'Empire, Lépine exposa plusieurs fois aux Salons, de 1793 à 1808, des gravures et dessins, dont un certain nombre étaient relatifs aux événements historiques de la Révolution, entre autres l'affaire Réveillon.

La Commission des revenus nationaux demande[1] à celle des arts son avis sur une demande du citoyen Thibault, constructeur de navires à Rouen, relative au projet d'une machine fort simple, plus facile et plus sûre pour le radoub des bâtiments. Renvoyé aux citoyens Molard et David Le Roy pour faire un rapport.

Il sera écrit aux administrations de district pour leur demander tous les renseignements qu'ils (*sic*) pourront se procurer sur les objets de sciences et d'arts qui ont été vendus dans leur arrondissement.

La Commission des revenus nationaux, après avoir vérifié la propriété de plusieurs objets de sciences et arts appartenant à la citoyenne Clouet, veuve Hocquart[2], invite la Commission temporaire des arts à restituer à cette citoyenne les effets contenus dans une copie d'inventaire souscrit par le citoyen Charles, de la section de physique. Le Comité d'instruction publique est invité à donner son autorisation à cette remise.

Sur la demande formée par le conservateur de l'École de santé, le Comité d'instruction publique est invité à donner son autorisation pour faire transporter à la bibliothèque de cette école les livres provenant de feu Thierry, contenus dans un inventaire déposé sur le bureau et dont copie est ci-jointe.

Le citoyen Janvier, chargé de faire un rapport sur la demande du citoyen Gautherin, horloger-mécanicien, demande que cet artiste laborieux, plein de mérite et de talents, soit renvoyé au Bureau de Consultation. Cette proposition est adoptée.

Sur l'observation d'un membre que plusieurs monuments se dégradent à Reims, faute apparemment d'être pourvu à leur conservation, la Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à écrire à l'administration de ce district qu'elle est rendue responsable

[1] Par lettre, datée du 1er messidor an III (F17 1048).

[2] Hocquart (Antoine-Louis-Hyacinthe), premier président de la Cour des Aides, fut impliqué dans le procès des parlementaires de Paris et condamné à mort le 1er floréal an II (W 349, n° 703 *bis*, 5e partie). — Agathe-Thérèse Clouet, sa femme, fille de Jean-Baptiste Clouet, bourgeois de Paris, originaire de Reims, emprisonnée le 21 germinal an II dans la maison des Anglaises, rue de Charenton, puis dans celle du Plessis, rue Saint-Jacques, fut mise en liberté en vertu d'un arrêté du Comité de sûreté générale du 16 fructidor. (Cf. A. Tuetey, *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de la Révolution*, t. XI, p. 390-391.) Le 15 thermidor an III, le fondé de procuration de Thérèse Clouet donna décharge des objets dont il est question ci-dessus (F17 1219).

des dégradations que peuvent avoir encourues plusieurs monuments, tels que le tombeau de Jovin [1] et autres.

Il sera demandé à l'Administration du district d'Aix des renseignements sur plusieurs manuscrits provenant de feu l'abbé Rive [2], dont le frère a été assassiné par la Commission d'Orange [3].

Le citoyen Mailly, chargé de faire un rapport sur la proposition du citoyen Dailly, peintre en émail, qui offre de communiquer des secrets relatifs à son art, pense que l'on doit accueillir ces offres et inviter ce citoyen à donner un manuscrit qui renfermerait tous les détails et les renseignements sur les connaissances qui lui ont mérité sa réputation. La Commission arrête le renvoi de ce rapport au Comité d'instruction publique, avec invitation d'en confirmer les conclusions, qui ont été adoptées.

SÉANCE DU 9 MESSIDOR AN III.

(27 JUIN 1795.)

Lettres et envois des districts d'Amiens et de Sarreguemines. – Compte à rendre au Comité d'instruction publique sur les Dépôts littéraires. – Colonnes expédiées d'Aix-Libre (Aix-la-Chapelle). – Examen d'un tableau du citoyen D'Arnaud. – Objets à réserver dans la maison des Jacobins. – Le citoyen Renou à employer dans les Dépôts littéraires. – Tableaux de la ci-devant Société de médecine. –

[1] Le tombeau de Jovin se trouvait avant la Révolution dans l'église Saint-Nicaise. Lors de la démolition de cet édifice, il fut transporté dans la cathédrale Notre-Dame. Ce monument, en marbre blanc, orné de sculptures représentant des scènes de chasse, avait déjà été endommagé en 1540 et en 1711 par les débris de la grande rose de Saint-Nicaise, tombée à la suite d'une tempête. Il porte l'inscription suivante : *Flavio Valentino Jovino Remensi, consuli, ab Urbe condita anno 1120* (P. Tarbé, *Reims, essais historiques sur ses rues et ses monuments*, p. 272).

[2] Rive (L'abbé Joseph-Jean), bibliographe, né à Apt le 19 mai 1730, mort à Marseille le 20 octobre 1791. Après avoir professé la philosophie et la physique au séminaire Saint-Charles d'Avignon, il vint à Paris, où, de 1768 à 1780, il eut la direction de la bibliothèque du duc de La Vallière. L'abbé Rive s'était passionné pour les idées de la Révolution. Il est l'auteur d'un nombre considérable d'écrits, notamment de *La Chasse aux bibliographes*.

[3] La Commission révolutionnaire d'Orange, composée de 5 membres, dont Fauvetty, juré du Tribunal revolutionnaire de Paris, fut établie par le représentant Maignet, en vertu d'un arrêté du Comité de salut public du 21 floréal an II; elle envoya jusqu'au 9 thermidor plus de 300 individus à l'échafaud.

Rapport sur la demande de Dumarest. – Rapport sur les manuscrits trouvés parmi les papiers des émigrés. – Objets à réserver dans la maison dite de la Compagnie des Indes. – Rapport sur la vente d'objets médiocres. – Rapport sur une visite à la maison des Cordeliers. – Opposition du Comité de la section de la Cité à l'enlèvement des marbres de Notre-Dame. – Manuscrits chinois à Metz. – Réclamation de livres par Mathieu au nom de la veuve de Victor Broglie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre des administrateurs du district d'Amiens, avec l'inventaire raisonné des tableaux, dessins, estampes[1], qui ont paru susceptibles d'entrer au Muséum de leur district. On trouve dans leur lettre plusieurs demandes relatives à la réparation des tableaux, au placement du Muséum, au nombre des bibliothèques. Le Comité invite la Commission à lui faire un rapport sur cet objet. La section de peinture est chargée de présenter ses vues à ce sujet.

Le citoyen Massieu[2] écrit qu'il est chargé par le Comité d'instruction publique de recommander à la Commission temporaire de hâter le compte et le catalogue des Dépôts littéraires, ainsi que ceux des monuments des arts de Paris et des départements. La Commission arrête qu'il sera nommé dans son sein plusieurs commissaires pour remplir les intentions du Comité d'instruction publique.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique une lettre du district de Sarreguemines, qui annonce que plusieurs municipalités réclament les livres de leur culte, à l'exemple de ceux qui ont été rendus aux juifs par le représentant Mazade[3].

[1] Lettre des administrateurs du district d'Amiens, 11 prairial, avec l'inventaire, qui est intitulé : «État des tableaux, etc., recueillis dans le district d'Amiens et trouvés dignes d'être conservés...» Cet inventaire comprend la désignation des établissements et des particuliers de qui proviennent les tableaux, estampes, dessins; une nomenclature et courte description de ceux-ci, l'indication de leurs dimensions, des notes sur leur état de conservation (F^{17} 1270). Sous la même cote figure un «État estimatif des tableaux provenant des établissements supprimés dans l'étendue du district d'Amiens...», 21 prairial an II.

[2] Massieu (Jean-Baptiste), député de l'Oise à la Convention nationale, membre suppléant du Comité d'instruction publique, puis membre titulaire depuis le 18 floréal an III.

[3] Mazade (Percin) [Julien-Bernard-Dorothée], député de la Haute-Garonne à la Convention nationale, envoyé en mission le 12 pluviôse an III dans les départements de la Moselle et de la Meurthe,

L'agent national central du pays d'entre Meuse et Rhin écrit d'Aix-Libre, le 1er messidor, qu'il a pris des mesures pour accélérer sur des voitures d'une grande solidité le transport des colonnes destinées à embellir le Muséum français[1].

La section de peinture est chargée d'examiner un tableau du citoyen D'Arnaud, représentant les drapeaux des soixante bataillons de la garde nationale parisienne lors de sa première formation, et de faire un rapport sur l'utilité de l'acquérir, pour être placé comme monument d'histoire, dans le cas où il ne s'en trouverait point déjà de ce genre dans les dépôts de la République.

Les citoyens Lannoy et Foucou sont chargés de se rendre aux ci-devant Jacobins, rue Honoré, pour y mettre en réserve et faire transporter aux dépôts les objets propres à l'instruction publique.

Le directoire est chargé d'inviter le Comité des secours à prendre en considération la situation du citoyen Renou [2], qu'une maladie vient de réduire à l'impossibilité de pouvoir alimenter sa famille; les conservateurs des Dépôts littéraires seront aussi invités à employer ce citoyen, dont les lumières sont attestées par plusieurs membres de la Commission.

Le citoyen Bonvoisin est chargé de faire transporter et déposer provisoirement à l'École de santé les tableaux qui se trouvent à la ci-devant Société de médecine. Le Comité d'instruction publique sera invité à arrêter que ces tableaux seront conservés à l'École de santé.

Les citoyens Buache et Lenoir sont invités à faire toutes les démarches qu'ils jugeront convenables pour assurer la conservation de la méridienne qui est établie dans l'église de Saint-Sulpice [3].

fit parvenir, le 17 ventôse, à la Convention une proclamation qu'il avait adressée à ces départements au sujet de la loi du 3 ventôse relative à la liberté des cultes. Il annonça, le 30 floréal, qu'il était arrivé au terme de sa mission.

(1) Il s'agit de sept colonnes provenant du «tombeau de Charlemagne». Voir la lettre de l'Agent national sous la cote F17 1277.

(2) Selon toute apparence, il s'agit d'Antoine Renou, peintre et littérateur, qui entra, en 1781, à l'Académie de peinture, dont il devint le secrétaire perpétuel, puis l'historiographe. Il avait dû renoncer à la peinture à cause de l'affaiblissement de sa vue, et était, sous la Révolution, secrétaire et surveillant des Écoles spéciales de dessin.

3) La méridienne tracée par Henry Sully, horloger anglais, et terminée en 1743 par Le Monnier, existe encore aujourd'hui dans le transept de l'église Saint-Sulpice; elle se trouve décrite dans l'*Inventaire des richesses d'art : Paris, monuments religieux*, t. I, p. 262.

Le citoyen Bonvoisin, au nom des sections de peinture et de chimie, fait un rapport sur la demande présentée au Comité d'instruction publique par le citoyen Dumarest, tendant à remettre au Bureau de Consultation les pièces qu'il en avait retirées, dont l'objet était le remplacement des couleurs par la chimie. La Commission adopte les conclusions du rapport, et pense que rien ne s'oppose à ce que le citoyen Dumarest se pourvoie auprès du Bureau de Consultation.

Les citoyens Buache et Ameilhon font un rapport sur les moyens d'utiliser les manuscrits de sciences et arts qui se trouvent parmi les papiers provenant des émigrés, au Bureau du Domaine national. Il propose de demander à ce Bureau copie des inventaires de manuscrits de sciences et arts qui ont été délivrés aux différentes Commissions exécutives et administrations nationales, avec copie des récépissés desdits objets, de faire transporter tous les manuscrits de ce genre au Dépôt de la rue Marc, où il serait établi un bureau chargé spécialement de la reconnaissance, de l'inventaire et de l'examen des manuscrits de sciences et arts qui seront remis par le Bureau du Domaine national. Il invite la Commission à présenter au Comité d'instruction publique deux projets d'arrêtés conformes à ces dispositions. La Commission approuve le rapport et les conclusions, et en arrête le renvoi au Comité [1].

Les citoyens Molard, Buache et Beljambe sont invités à se rendre à la maison dite la *Compagnie des Indes*, pour y mettre en réserve les objets de sciences et d'arts qui s'y trouvent.

Un mémoire du citoyen Buache relatif au travail et au transport des manuscrits de l'ancienne Compagnie des Indes, montant à la somme de quatre-vingt deux livres, est renvoyé au directoire pour être acquitté.

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique un rapport sur les moyens de faciliter la vente des objets médiocres existant dans les Dépôts nationaux, et l'acquisition d'objets précieux appartenant aux parents des condamnés.

Le citoyen Bonvoisin fait un rapport d'où il résulte qu'il n'a rien vu aux ci-devant Cordeliers qui pût mériter l'attention des artistes, excepté l'orgue, qui est dans le plus mauvais état possible. La section de

[1] Voir, sous la cote F[17] 1051, n° 5, le rapport de Buache et d'Ameilhon, daté du 9 messidor, qui comprend les deux projets d'arrêtés annoncés au procès-verbal.

mécanique est invitée à en faire la visite, de concert avec un facteur d'orgues, pour ensuite faire un rapport à la Commission.

Un membre fait part à la Commission que le Comité civil de la section de la Cité s'est emparé des pouvoirs donnés au citoyen Scellier pour enlever les objets d'arts qui étaient restés en dépôt à la ci-devant cathédrale, et a dénoncé la Commission comme dérogeant au décret du . . .[1], qui a mis ce temple tel qu'il est à la disposition des citoyens qui veulent y exercer leur culte. Un autre membre observe que les marbres dont il est question ne peuvent plus être rétablis dans leur ancienne place, attendu que la majeure partie a été transportée depuis longtemps aux Dépôts nationaux, et que ceux qui s'y trouvent n'y sont restés que faute de voitures. Il est arrêté que le directoire fera un rapport de toute cette affaire au Comité d'instruction publique[2].

Le citoyen Langlès est invité à prendre des renseignements sur des manuscrits indiens provenant de la bibliothèque du Grand Mogol, et qui ont été acquis par le citoyen Poilier, qui est décédé dans les environs d'Avignon.

La section de bibliographie est chargée de prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir la levée des scellés apposés sur les manuscrits de Condé.

Sur la demande du citoyen Grégoire, il sera écrit à Metz pour avoir des renseignements sur des manuscrits chinois qui ont dû se trouver au ci-devant séminaire Sulpice.

Le citoyen Mathieu, fondé de pouvoirs de la citoyenne veuve Victor Broglie[3], réclame trente-huit volumes de différents formats, qui ont

[1] Le 3 messidor an III (21 juin 1795), en exécution de la loi du 11 prairial, le Département de Paris désigna parmi les édifices qui devaient servir au libre exercice du culte l'église Notre-Dame.

[2] Dans son rapport du 9 messidor, après avoir rendu compte au Comité d'instruction publique que le Comité civil de la section de la Cité, s'appuyant sur le décret d'après lequel les édifices nationaux destinés au culte seront transmis dans leur état actuel, a interdit à l'expert chargé des pouvoirs de la Commission d'enlever les marbres déposés dans la ci-devant cathédrale, la Commission des arts fait observer qu'elle s'est bornée à «suivre le but de son institution, qui est de conserver et de recueillir tout ce qui intéresse les arts et l'instruction», que, d'ailleurs, la moitié des objets d'art de ce monument «ayant déjà été transportés dans les dépôts, le reste, qui est dépareillé, ne pourrait être remis en place sans que ce déplacement n'occasionne dans cette église une bigarrure choquante». En marge de ce rapport, il y a l'apostille suivante : «Écrire au Comité de sûreté générale que la Commission ne peut être inculpée» (F17 1049).

[3] Broglie (Charles-Louis-Victor de), ex-maréchal de camp à l'armée du Rhin,

été trouvés, après la mort de son mari, à la maison d'arrêt de Port-Libre, et qui avaient été tirés de sa bibliothèque, dont le Bureau du Domaine national l'a remise en possession. Renvoyé au Comité d'instruction publique pour autoriser le citoyen Barrois à en faire la restitution, conformément à l'inventaire fait par la section de bibliographie.

SÉANCE DU 15 MESSIDOR AN III.

(3 JUILLET 1795.)

Lettre du district de Rouen. – Demandes des citoyens Guéringue, négociant à Nîmes, Pyre, Lièble, agent temporaire des titres, Deseine, sculpteur. – Envoi de Hollande annoncé par Thoüin. – Traitement des estimateurs. – Bibliothèque entreposée à l'hospice des Incurables. – Renseignements sur le jardin Boutin. – Objets à restituer à la citoyenne Vandenyver. – Levée des scellés apposés sur les orgues. – Couverture des ci-devant églises Saint-Denis et Sainte-Chapelle. – Lettre du citoyen Colson. – Objets d'arts à mettre en réserve parmi les effets de Lamarck. – Enlèvement de statues à effectuer aux Jacobins Saint-Honoré. – Peyron chargé de s'aboucher avec le ministre plénipotentiaire de Toscane. – Pendule pour le secrétariat de la Commission. – Renseignements demandés sur les ouvrages relatifs à la langue grecque vulgaire. – Fauteuil élastique provenant de la femme de Philippe Capet. – Cylindres à calendrer du citoyen Muller. – Levée des scellés apposés sur la bibliothèque d'Anisson. – Estampes à examiner à la maison d'Uzès.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le district de Rouen adresse le troisième cahier du catalogue raisonné des tableaux de son arrondissement. Il est rédigé avec la même clarté et la même intelligence que les deux premiers [1]. Renvoyé à la section de peinture pour en faire l'examen.

ex-constituant, fut condamné à mort le 9 messidor an II (W 397, n° 921). Il avait épousé Sophie, comtesse de Rosen-Kleinroop, et laissa quatre enfants.

Cet inventaire est intitulé : « Catalogue raisonné des bons tableaux conservés au Dépôt des sciences et arts de la ci-devant abbaye de Saint-Ouen, recueillis par ordre du département de la Seine-Inférieure et du district de Rouen, en exécution des décrets de la Convention nationale, par Ch. Le Carpentier, peintre, professeur de l'École nationale de dessin, commissaire délégué par l'administration pour les arts et monuments » (F17 1270). Les indications signalétiques et observations critiques que

Le citoyen Molard est chargé de présenter à la Commission d'agriculture et des arts la demande que fait le citoyen Guéringue, négociant à Nîmes, d'un exemplaire du mémoire sur les meilleurs procédés pour fabriquer le savon, imprimé par ordre du gouvernement. Il sera donné avis de ce renvoi au citoyen Guéringue.

La Commission renvoie à la section de bibliographie une demande du citoyen Pyre, tendant à obtenir la levée des scellés apposés sur sept caisses de livres, venant de l'émigré Torelli, et le transport dans son dépôt des bibliothèques à enlever dans le quartier du Marais. Le citoyen Philipon est chargé de la levée desdits scellés et d'assister à l'inventaire des livres renfermés dans les caisses.

Le citoyen Thoüin écrit de la Haye, le 22 prairial [1], qu'il a expédié depuis trois jours deux petits navires chargés de cent seize caisses, remplies d'une grande variété d'objets de sciences et d'arts ; il annonce un cinquième et dernier convoi.

Le Comité d'instruction publique renvoie à la Commission une lettre du citoyen Thoüin, avec quinze pièces relatives au troisième et quatrième convoi. La Commission arrête qu'il sera fait plusieurs copies de ces pièces, pour être communiquées aux différentes sections qu'elles peuvent intéresser. Une copie sera remise aussi au citoyen Grégoire.

La Commission des revenus nationaux, en réponse à la lettre de la Commission temporaire des arts, en date du 29 prairial, relative au traitement des estimateurs des objets de sciences et d'arts, et déterminé à 10 livres par vacation, à condition que la journée n'en comprendra jamais plus de trois, annonce que désormais ces estimateurs n'éprou-

contient ce catalogue sont clairement réparties sous les quatre rubriques suivantes : 1° noms des peintres; 2° description des tableaux; 3° lieux d'où ils viennent; 4° observations. Les tableaux sont numérotés de 302 à 473. Certaines de ces toiles sont de Boullongne, Colin de Vermont, Hallé père, Jouvenet, Lancret, La Hire, Mignard, Restout ; les autres, c'est-à-dire la grande majorité, sont attribuées à diverses écoles ou à des maîtres inconnus.

(1) La lettre de Thoüin est datée du 28 prairial, et non du 22 (F[17] 1277). A cette lettre et sous la même cote se trouvent jointes les pièces suivantes : 1° « Tableau des caisses et effets composant le quatrième envoi de la Haye... » ; 2° « État des livres provenant de la bibliothèque du Stathouder, et jugés nécessaires pour former une partie de la bibliothèque de l'École centrale des Travaux publics » ; 3° « Liste des livres et atlas choisis par le représentant Ramel et renfermés dans les caisses intitulées : géographie, atlas, cartes et plans, A et B » ; 4° « Inventaire des tableaux dans la galerie et cabinet du prince d'Orange et de Nassau », rangés suivant l'ordre alphabétique des peintres.

veront plus, pour leur entier payement, d'autre délai que celui nécessaire au Bureau du Domaine national pour en dresser l'état, état qu'elle lui a recommandé d'accélérer avec toute la diligence possible [1].

La Commission renvoie à la section de bibliographie un arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 10 messidor, par lequel il autorise la Commission à délivrer au citoyen Lièble, agent temporaire des titres, et sous son récépissé, les livres qu'il a demandés et dont l'état est annexé à l'arrêté [2].

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre de la Commission exécutive de l'instruction publique, dont l'objet est de faire enlever une bibliothèque appartenant à la Nation, et qui se trouve dans un local dépendant de l'hospice des Incurables, que la Commission des secours publics réclame. La section de bibliographie est chargée de faire transporter cette bibliothèque au dépôt qui est à sa proximité.

La Commission d'agriculture et des arts annonce que, d'après les renseignements que les citoyens Cels et Desfontaines ont pris relativement au jardin Boutin, il en résulte : 1° que le citoyen Camus, jardinier, n'a fait les frais nécessaires à la conservation des plantes de ce jardin que d'après l'autorisation de la Commission exécutive de l'instruction publique, et que c'est à elle à en ordonner le payement; 2° que d'après les réclamations légales des héritiers du condamné Boutin, il n'y a plus lieu à prononcer sur la destination; 3° qu'elle va donner des ordres pour faire reporter au jardin Marbeuf les plantes qui en ont été tirées [3]. La lettre annonce encore un rapport prochain de Desfontaines sur cet objet. La Commission ajourne sa décision après le rapport indiqué par cette lettre.

La Commission des revenus nationaux prie celle des arts de donner

[1] Lettre de la Commission des revenus nationaux au directoire de la Commission temporaire des arts, 11 messidor (F17 1048).

[2] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 376.

[3] Lettre de la Commission d'agriculture et des arts à la Commission temporaire des arts, 11 messidor an III (F17 1048). Sous la même cote se trouvent : la demande du jardinier Camus, pour obtenir d'être payé des avances qu'il a faites; divers mémoires et reçus à l'appui de cette demande; enfin, un rapport de Thouin sur le jardin Boutin ou de Tivoli, du 15 fructidor an II, qui en contient une description détaillée et se termine par la proposition d'en suspendre la vente jusqu'à l'époque de la paix et de veiller en attendant à son entretien. Ce remarquable jardin est décrit dans Thiéry, *Guide des amateurs*, t. I, p. 140.

les ordres nécessaires pour faire remettre à la citoyenne Vandenyver[1], ou à son fondé de pouvoirs, deux globes de 18 pouces de diamètre, avec méridien, l'un terrestre et l'autre céleste, ainsi que différents tableaux et gravures enlevés de chez elle les 23 brumaire et 7 frimaire de l'an 2e. Le Comité d'instruction publique sera invité à donner l'autorisation pour cette remise[2].

Les citoyens Molard et Rousseau sont chargés de se concerter avec deux commissaires du Département pour la levée des scellés apposés sur les orgues des églises destinées à l'exercice du culte, et constater l'état dans lequel elles se trouvent.

Le Comité d'instruction publique sera invité à solliciter auprès du Comité des domaines des ordres pour la Commission des travaux publics de s'occuper sans délai de la couverture des ci-devant églises Denis, à Franciade, et Sainte-Chapelle, à Paris, que les pluies détruisent et qu'il serait important de conserver comme monuments d'arts[3].

La Commission renvoie aux commissaires artistes de Versailles une lettre du citoyen Colson, adressée au citoyen Grégoire, relative à la conservation de plusieurs vases, statues, lanternes et autres objets, qui se trouvent au ci-devant château de Marly.

La section de sculpture fait un rapport sur la demande faite par la Commission exécutive, de quatre pieds cubes de marbre statuaire pour le citoyen Deseine, chargé de l'exécution de deux petites statues. Elle propose d'accorder à cet artiste, à titre d'encouragement, un débris d'une figure de Vierge, provenant de l'église Méry. La Commission arrête que le Comité sera invité à autoriser la remise de la figure au citoyen Deseine[4].

[1] La femme du banquier hollandais Jean-Baptiste Vandenyver, condamné à mort avec ses deux fils le 27 frimaire an II, subit elle-même une longue captivité. Incarcérée à la Force en même temps que son mari, le 21 vendémiaire an II, elle fut transférée aux Anglaises de la rue de Lourcine, où elle se trouvait encore à la date du 25 fructidor an II ; sexagénaire et malade de rhumatisme goutteux, elle réclamait sa liberté (Arch. nat., F7 4775[58]).

[2] Par lettre en date du 17 messidor, le directoire accusait réception de celle de la Commission des revenus nationaux, datée du 11, et lui annonçait l'avoir transmise, pour exécution, au Comité d'instruction publique (F17 1046).

[3] Une lettre fut écrite à cet effet par le directoire au Comité d'instruction publique, le 21 messidor (F17 1046) ; elle fut renvoyée par le Comité d'instruction publique au Comité des finances, section des domaines (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 403).

[4] A ce sujet, voir une lettre du directoire à la Commission exécutive de l'instruction publique, 21 messidor (F17 1046).

Les citoyens Bonvoisin et Foucou sont invités à visiter et mettre en réserve les objets d'arts qui se trouvent parmi les effets de Lamarck, maison de la femme Bourbon.

Le citoyen Jolain, expert, est autorisé à faire enlever par le citoyen Scellier tous les marbres et statues qui sont à l'église supprimée des Jacobins Saint-Honoré[1], suivant un inventaire qui lui sera remis, pour être transportés au Dépôt national de la rue des Petits-Augustins.

Conformément à un arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 14 messidor, la Commission nomme le citoyen Peyron pour, conjointement avec un membre du Conservatoire des arts, s'aboucher avec le ministre plénipotentiaire de Toscane, relativement à l'échange proposé de tableaux de Le Sueur contre des tableaux des premiers maîtres italiens, et rendre ensuite compte du résultat de leur conférence à la Commission exécutive d'instruction publique[2].

La Commission, sur la demande du secrétaire, autorise le citoyen Charles à délivrer une pendule pour être placée dans le secrétariat de la Commission temporaire des arts.

La section de bibliographie est invitée à donner tous les renseignements possibles sur les ouvrages élémentaires pour faciliter la connaissance du grec vulgaire, sur les ouvrages écrits en cette langue, et sur l'importance dont cette langue peut être pour les relations diplomatiques et commerciales, et pour les sciences.

La Commission des revenus nationaux sera invitée à autoriser le citoyen Bayard, conservateur du Garde-Meuble, à remettre un fauteuil élastique provenant de la femme de Philippe Capet et prêté à

[1] L'église des Jacobins renfermait le tombeau du maréchal de Créqui, par Coysevox, Coustou aîné et Joly, les tombeaux de Pierre Mignard, par Desjardins, et de la comtesse de Feuquières, par Lemoyne. Le buste de Créqui, fragment de la statue sculptée, en 1695, par Coysevox, pour le mausolée, entra au Musée des monuments français; il se trouve aujourd'hui à Saint-Roch; le reste du tombeau fut détruit pendant la Révolution. Le tombeau de Mignard existe aussi à Saint-Roch. [Voir une note de Mailly relative aux tombeaux de Mignard et Créqui (F[17] 1246, n° 21).]

[2] Le directoire, d'une part, le secrétaire général de la Commission, d'autre part, écrivirent, les 17 et 22 messidor, à M. Carletti, ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane, pour lui annoncer la nomination des deux commissaires Peyron et Robert (ce dernier représentant le Conservatoire du Muséum des arts), chargés de se concerter avec lui au sujet de l'échange de tableaux proposé (F[17] 1046). En ce qui concerne les arrêtés du Comité d'instruction publique relatifs à ce projet d'échange de tableaux, voir l'ouvrage de J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 377 et 386.

Couthon [1], lequel sera conservé au Dépôt des machines de la rue de l'Université [2].

La Commission renvoie à celle d'agriculture et des arts un rapport de la section de mécanique sur les avantages des cylindres à calendrer du citoyen Muller, avec invitation de s'occuper le plus tôt qu'elle pourra de cet objet, qui intéresse les manufactures.

Sur la demande du citoyen Bezault, la section de bibliographie est chargée de se concerter avec lui pour la levée des scellés apposés sur la bibliothèque de feu Anisson, et en faire la remise à la veuve.

La Commission autorise le citoyen Beljambe à se transporter à la maison d'Uzès, pour y examiner les estampes déposées aux archives, et voir s'il y a lieu à les requérir pour l'instruction publique.

SÉANCE DU 19 MESSIDOR AN III.

(7 JUILLET 1795.)

Lettre de Devillers, professeur de physique. – Communication de Thoüin au sujet d'un envoi de Hollande. – Dégradation d'objets précieux à Sens. – Tableau réclamé par Mancini, duc de Nivernais. – Restitution de la bibliothèque d'Anisson à sa veuve. – Mesures pour la conservation des monuments d'Autun et d'Orange. – Nomination de commissaires pour la rédaction du tableau historique des opérations de la Commission. – Destination à donner aux marbres de l'église Notre-Dame. – Tableau des objets de sciences, d'arts, et des marbres dont l'enlèvement s'impose. – Lettre à écrire au Muséum des arts. – Foucou et Bonvoisin nommés pour inventorier les tableaux arrivés récemment au Muséum. – Instruments à remettre au Bureau des longitudes. – Examen par Janvier et Nitot d'objets destinés à la Commission des relations extérieures. – Inventaire de monuments des ci-devant Jacobins. – Livres et globes de l'église Saint-Sulpice. – Inventaires d'objets de sciences et d'arts dont on demandera copie au Bureau du Domaine. – Inventaire des objets réservés chez l'emigré Lamarck remis par Bonvoisin.

[1] Couthon (Georges), député du Puy-de-Dôme, était paralysé des jambes depuis le commencement de 1790 et se servait de ce fauteuil roulant pour se transporter à l'Assemblée.

[2] Lettre fut écrite à la Commission des revenus nationaux, le 21 messidor, à l'effet d'autoriser Bayard, conservateur du Garde-Meuble, à rendre ce fauteuil (F[17] 1046).

IMPRIMERIE NATIONALE

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre du citoyen Devillers [1], de Lyon, qui réclame pour son cours de physique le télescope de Passement et la lunette achromatique de Nairne, que Couthon lui avait fait enlever, en l'obligeant de signer qu'il tenait ces instruments de Précy. Ce citoyen possède encore les boîtes et les étuis de ces machines. La Commission charge le citoyen Lenoir de prendre les renseignements qu'il pourra se procurer sur cet objet et d'en faire un rapport.

Le citoyen Thoüin envoie d'Amsterdam, le 8 messidor, l'état des caisses qui renferment les tableaux de la galerie du ci-devant Stathouder, faisant partie du chargement des deux bélandres expédiées de la Haye, le 24 prairial. Cette pièce est jointe à celles qui sont relatives au quatrième envoi d'objets de sciences et d'arts.

Le citoyen Person [2], artiste, fait part au Comité d'instruction publique de plusieurs dégradations commises dans plusieurs monuments précieux qui se trouvent déposés à Sens, dans une maison qui a été vendue. Le directoire est chargé d'écrire aux administrateurs du district de Sens qu'ils sont responsables des dégradations qu'ils auraient pu empêcher.

Le citoyen Mancini Nivernois [3] réclame le tableau qu'il avait déposé dans le salon de l'Académie française : c'est son portrait et sa propriété. Un membre observe que ce tableau ayant été donné à l'Académie, lors de la réception du citoyen Nivernois, appartient de droit à

[1] Devillers (Charles), professeur de physique, né en 1724, mort à Lyon en 1809, membre de l'Académie de Lyon, où il lut de nombreux mémoires ou rapports sur des questions de physique. Il publia, en 1761, les *Journées physiques*, 2 volumes in-8°, et en 1789, une édition estimée de l'entomologie de Linné; il avait formé un beau cabinet de physique.

[2] Cet artiste est mentionné dans la lettre de Mulot et Cossart sur leur mission à Auxerre, en date du 25 août 1793 : il avait été chargé par la municipalité de Sens de déposer le tombeau du Dauphin (Louis, fils de Louis XV), par Guillaume Coustou fils, et de petites réparations à des statues (*Procès-verbaux de la Commission des monuments*, t. I, p. 361, 362).

[3] Nivernais (Louis-Jules Barbon-Mancini-Mazarini, duc de), diplomate et littérateur, né à Paris, le 16 décembre 1716, mort dans la même ville le 25 février 1798, entra à l'Académie française le 3 février 1743, en remplacement de Massillon. Son portrait, par un inconnu, fit partie du Musée des monuments français et fut envoyé par Lenoir, à la deuxième classe de l'Institut national, avec ceux de 93 autres membres de l'Académie, le 25 fructidor an XI–12 septembre 1803 (*Archives du Musée des monuments français*, t. III, p. 80).

la Nation. La Commission soumet cette observation au Comité, à qui il renvoie cette demande, pour y faire droit, s'il y a lieu.

Les citoyens Buache, Poirier, Langlès et Lamarck sont chargés de se rendre primidi chez la citoyenne veuve Anisson, pour examiner si, dans la bibliothèque et parmi les autres objets de sciences et d'arts, dont elle réclame la remise, il ne se trouve aucun objet fait par ordre du gouvernement, ou sur lesquels la propriété de cette veuve ne serait point bien constatée; et, dans le cas où il ne se trouverait rien à réclamer pour la République, les commissaires sont autorisés à remettre la bibliothèque à la disposition de la citoyenne Anisson, conformément aux arrêtés de la Commission des revenus nationaux et du Bureau du Domaine.

La Commission temporaire, après avoir entendu lecture d'une lettre d'un citoyen de la commune d'Autun, qui annonce que les beaux monuments antiques de cette commune, ceux des environs, ainsi que l'arc de Marius, d'Orange, sont dans un tel état de dégradation, qu'il fait craindre la chute de ces monuments uniques en Europe, la Commission, vu l'urgence, arrête qu'elle invitera le Comité d'instruction publique à écrire aux districts d'Autun et d'Orange, à l'effet de prendre sans nul délai toutes les mesures nécessaires pour la conservation de ces monuments, sans cependant se permettre aucune restauration qui puisse altérer leur caractère d'antiquité.

La demande d'emploi formée par le même citoyen est renvoyée au directoire.

La Commission renvoie au directoire la nomination de commissaires chargés de lui présenter un tableau fidèle et historique de toutes ses opérations, de ses continuels efforts pour coopérer à la gloire des arts, de ses succès, et des entraves que lui ont suscitées l'ignorance et la malveillance. Ce tableau commencera à l'époque de la création de la Commission des monuments.

Les sections d'architecture et de sculpture sont chargées de faire un rapport sur la destination à donner aux marbres de la ci-devant église Notre-Dame, et que la section de la Cité réclame pour les réparations à faire à cet édifice.

La Commission arrête qu'il sera présenté au Comité d'instruction publique copie du tableau fait par l'expert des objets de sciences et d'arts, et marbres qu'il est urgent d'enlever à raison des dégradations

auxquelles ils seraient exposés dans les édifices qui doivent être démolis, ou qui sont destinés à un usage dangereux pour leur conservation; et le Comité sera invité à faire parvenir au directoire les observations sur ceux des monuments dont l'enlèvement ne serait pas suffisamment motivé.

Il sera écrit aux membres du Conservatoire du Muséum des arts pour leur demander quels sont les deux objets, non compris dans l'inventaire fait par Lebrun au Garde-Meuble, qu'ils ont cru devoir mettre en réserve pour l'instruction publique[1].

La Commission confirme la nomination faite par le directoire des citoyens Foucou et Bonvoisin pour, de concert avec deux commissaires de la Commission exécutive d'instruction publique, inventorier les tableaux et autres objets arrivés récemment au Muséum, et en faire la remise au Conservatoire. Pour les marbres, ils seront conservés avec ceux qui se trouvent déjà dans les Dépôts nationaux, sous la surveillance et la responsabilité des conservateurs qui y sont établis.

Le citoyen Buache dépose un arrêté du Bureau des longitudes, par lequel il est chargé de reconnaître les instruments d'astronomie et les pendules astronomiques qui doivent être remis à la disposition du Bureau. Renvoyé à la section de physique.

La Commission autorise le citoyen Buache à prendre communication des inventaires faits à l'Observatoire et autres lieux où il s'est trouvé des instruments d'astronomie.

Il sera donné avis à la Commission des revenus nationaux[2] que les citoyens Janvier et Nitot ont terminé l'examen et l'estimation des objets qui se trouvent à la Monnaie et à la maison de l'Infantado[3], et qui sont destinés à être délivrés à la Commission des relations extérieures.

Les sections de sculpture et d'architecture déposent l'inventaire des

[1] Lettre du directoire aux membres du Conservatoire du Muséum des arts, 27 messidor. Les deux objets d'art dont il est question ci-dessus provenaient du Palais Égalité (F^{17} 1046); c'étaient deux cuvettes de griotte d'Italie, portées par deux cariatides adossées, en bronze, sur un piédestal de même marbre, orné de bronze doré.

[2] Une lettre fut écrite à cet effet par le directoire à la Commission des revenus nationaux, le 27 messidor (F^{17} 1046). Les objets d'art examinés devaient être offerts en présent à l'iman de Mascate.

[3] L'hôtel de l'Infantado, bâti par Chalgrin, de 1765 à 1767, pour le duc de la Vrillière, se trouvait au coin de la rue Saint-Florentin, du côté des Tuileries; il passa en 1777 au duc de Fitz-James.

monuments qui doivent être transportés des ci-devant Jacobins aux Dépôts nationaux.

La section de bibliographie est chargée de faire enlever les livres et deux globes qui se trouvent à l'église Sulpice.

Le Bureau du Domaine sera invité à donner copie des inventaires d'objets de sciences et arts qui se trouvent dans ses bureaux, et qui ont été faits dans plusieurs édifices publics et chez plusieurs émigrés[1].

Bonvoisin dépose l'inventaire des objets mis en réserve chez l'émigré Lamarck, dans la maison de la femme Bourbon. La Commission charge Nadreau de transporter au dépôt les objets qui y sont mentionnés.

SÉANCE DU 25 MESSIDOR AN III.

(13 JUILLET 1795.)

Demande de Lasalle, jardinier. – Lettres et envois des districts de Tarascon et Schlestadt. – Cuirasses anciennes à Avignon. – Papiers propres à la refonte. – Envoi du *Journal des Mines* à la Commission. – Planches gravées de la forêt de Fontainebleau. – Tableau de Lethière, représentant Œdipe. – Pétition de Galloy, vice-consul à Bagdad. – Demande de Thibault, constructeur de navires à Rouen. – Liste des manuscrits existant dans les Dépôts littéraires, à faire établir. – Manuscrits provenant des émigrés à retirer au Bureau du Domaine. – Levée des scellés sur la bibliothèque Anisson. – Tableau des opérations de la Commission. – Dégradation des monuments de Fontainebleau. – Enlèvement des orgues des Cordeliers et du collège de Navarre. – Avances faites par Camus, jardinier du jardin Boutin. – Dépôt d'inventaires de livres.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission renvoie à la section de botanique une demande du citoyen Lasalle, jardinier-botaniste, chargé par le citoyen Thouin de surveiller les arbres étrangers qui se trouvent dans les jardins de l'émigré Louis Noailles[2], à Saint-Germain. Il désire être continué dans cette surveillance.

[1] Voir la lettre écrite à ce sujet, le 27 messidor, par le directoire au Bureau du Domaine national du département de Paris (F17 1046).

[2] Louis de Noailles, duc d'Ayen, puis duc de Noailles, maréchal de France, né le 21 avril 1713, refusa d'émigrer et mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 22 août

Le district de Tarascon, département de l'Ariège, annonce[1] l'envoi d'un caisson, par la Messagerie, contenant l'inventaire de la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Foix[2]. Le district observe qu'aux termes de la loi, il n'a payé les commissaires bibliographes que cinq livres par jour, traitement bien inférieur aux soins qu'ils ont pris et à l'excessive cherté des denrées. Il prie la Commission de lui tracer la marche à suivre dans cette circonstance. Renvoyé au directoire pour répondre.

Le district de Schlestadt, département du Bas-Rhin, en réponse à la lettre de la Commission du 29 prairial, relative aux objets d'arts de son arrondissement, annonce[3] que ceux qui existaient ont été transportés à Strasbourg, par ordre supérieur.

Le procureur syndic d'Avignon adresse l'extrait du procès-verbal de visite que l'inspecteur des monuments des arts a faite dans la salle d'armes d'Avignon[4]; on y voit qu'il a trouvé deux cent trente-quatre cuirasses montées de pied en cap, avec casques, brassards, cuissards, etc., partie démontées, qui peuvent être du XIIIe siècle, et parmi plusieurs vieux fusils, un pistolet et une monture de fusil garnie en ivoire, où sont gravées plusieurs belles figures assez bien dessinées. Copie de ce procès-verbal sera envoyé à la Commission exécutive d'instruction publique[5].

Une lettre du Bureau du Domaine national, relative aux vieux papiers propres à la refonte, est renvoyée à la Commission d'agriculture et des arts[6].

Il sera fait mention au procès-verbal de l'envoi fait à la Commission de quinze exemplaires du *Journal des Mines*, et la réception en sera accusée à la Commission des armes.

La Commission des revenus nationaux instruit celle des arts que le

1793 ; il avait épousé Mlle de Cossé Brissac, qui mourut sur l'échafaud le 22 juillet 1794.

[1] Par lettre en date du 11 messidor. Le directoire de la Commission des arts transmit ladite lettre, le 1er thermidor, à la Commission exécutive d'instruction publique (F^17^ 1051, n° 2, et F^17^ 1046).

[2] L'abbaye de Saint-Volusien de Foix, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée au Xe siècle, devait son origine à Charlemagne; détruite par les religionnaires, elle fut restaurée en 1658.

[3] L'administration du district de Benfeld, séant provisoirement à Schlestadt, au directoire de la Commission des arts, 14 messidor (F^17^ 1044).

[4] Lettre du procureur syndic du district d'Avignon, 13 messidor, avec le procès-verbal mentionné, en date du 3 messidor (F^17^ 1044).

[5] Cet envoi fut fait par le directoire le 1er thermidor (F^17^ 1046).

[6] Cette lettre du Bureau du Domaine est datée du 21 messidor (F^17^ 1048).

Comité des finances, par un arrêté du 29 prairial, remet à sa disposition les planches de gravures de la forêt de Fontainebleau; elle l'invite à lui indiquer le lieu de la destination de ces planches, lorsqu'il sera temps de les retirer des mains de ce citoyen (*sic*)[1]. La Commission arrête que le citoyen Buache présentera au Comité des Domaines ses observations sur l'utilité dont pourraient lui être ces gravures.

La Commission des revenus nationaux annonce[2] qu'elle a autorisé l'inspecteur provisoire du Garde-Meuble à délivrer en prêt, et pour un mois, aux citoyens Lethière et Bidauld[3] un tableau, peint par eux, représentant un sujet d'Œdipe[4], afin d'en tirer la gravure, condition à laquelle ils l'avaient vendu. La même Commission observe qu'elle veillera à ce que la réintégration dans les Dépôts nationaux ait lieu au terme fixé. Renvoyé à la section de peinture.

Le Comité de salut public renvoie, pour y faire droit, la pétition du citoyen Galloy, vice-consul à Bagdad[5], qui demande pour sa mission une grammaire et un dictionnaire des langues turque, arabe, persane, un ouvrage écrit dans chacune de ces langues, des relations de voyage, des ouvrages de géographie, d'histoire, de botanique, d'antiquités, des cartes et des instruments d'astronomie. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique est invité à statuer sur cette demande qui porte sur des objets dont partie ne se trouve point dans les dépôts, et l'autre en si petit nombre qu'elle ne suffira pas à compléter les collections des principaux établissements d'instruction publique.

La Commission adopte un projet de lettre à la Commission des

[1] Il s'agit du citoyen Perrier, auteur des planches de cuivre gravées du plan de la forêt de Fontainebleau (Lettre de la Commission des revenus nationaux à la Commission des arts, 21 messidor. — F[17] 1048). Le plan avait été fait par ordre de Cheissac, ancien maître des Eaux et Forêts.

[2] Par lettre datée du 23 messidor (F[17] 1048).

[3] Bidauld (Jean-Joseph-Xavier) [1758-1846], peintre, membre de l'Institut en 1823. Lethière (Guillaume-Guillon) [1760-1832], peintre d'histoire, deuxième grand prix de Rome en 1784, directeur de l'École de France à Rome, de 1811 à 1820, membre de l'Institut en 1825.

[4] Le tableau en question, représentant *Œdipe détaché de l'arbre par les bergers*, avait été exposé au Salon de 1793.

Il avait été vendu à la Société des Amis des Arts qui le mit en loterie au profit de ses abonnés; il échut, lors du tirage, le 30 juillet 1793, à 3 numéros qui avaient été pris par Louis XVI, et fut déposé au Garde-Meuble.

[5] Lettre de Galloy, vice-consul de la République à Bagdad (F[17] 1049). — Au sujet des livres demandés par Galloy et à lui communiqués, voir J. Guillaume, *Procès-verbaux etc.*, t. VI, p. 425, 485, 495, 553.

revenus nationaux[1], présenté par le citoyen David Le Roy, sur la demande du citoyen Thibault, constructeur de navires à Rouen, où il se propose d'établir une machine pour le radoub des bâtiments.

Il sera demandé à chaque conservateur de dépôt littéraire la liste des bibliothèques où il se trouve des manuscrits et l'inventaire des manuscrits qui ont été transportés au dépôt confié à leur surveillance[2].

La Commission nomme les citoyens Debure et Barbier pour retirer du Bureau du Domaine national les manuscrits de sciences et d'arts qui ont été recueillis par lui parmi les papiers des émigrés, et les faire transporter au Dépôt de la rue Marc, conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique.

Un des commissaires nommés pour la levée des scellés apposés sur la bibliothèque Anisson donne lecture du procès-verbal qu'ils ont dressé : la Commission l'approuve et arrête que copie en sera remise au secrétariat.

Il sera écrit aux membres des différentes sections pour les inviter à donner aux commissaires chargés de présenter le tableau des opérations de la Commission tous les renseignements sur les travaux qui leur ont été particuliers[3].

[1] Ce projet de lettre est daté du 27 messidor (F17 1046).

[2] Une lettre circulaire fut écrite à cet effet aux conservateurs des Dépôts littéraires, le 27 messidor (F17 1046). — Par arrêté du 20 messidor, le Comité d'instruction publique avait invité le Bureau du Domaine à lui remettre une copie des inventaires des manuscrits de sciences et d'arts délivrés aux différentes Commissions exécutives et administrations nationales, à en distraire les manuscrits trouvés parmi les papiers des émigrés et à les remettre au Dépôt littéraire de la rue Saint-Marc (J. Guillaume, *Procès-verbaux etc.*, t. VI, p. 397).

[3] Sous la cote F17 1240, n° 21, existe une note adressée « Au citoyen Grégoire » qui est ainsi conçue : « Les travaux de la Commission temporaire des arts ont depuis quelque temps beaucoup moins d'activité, et il est naturel de croire qu'ils sont fort avancés et qu'ils tirent à leur fin, du moins pour la majeure partie des sections de la Commission. On ne peut fixer d'une manière bien positive le temps où il ne restera plus rien à faire, parce qu'on ne connaît pas encore bien positivement le nombre des émigrés, malgré les différentes listes qui en ont été faites. Il y aura à travailler, de la part de la Commission des arts, tant que durera le travail du Bureau du Domaine national, et ce bureau ne sait pas encore où il en est de ses opérations, ou au moins ce qu'il lui reste à faire ; mais il n'y aura véritablement de travail que pour deux ou trois sections de la Commission, telles que la bibliographie, la peinture et l'histoire naturelle, et encore ne sera-t-il pas assez considérable pour exiger un grand nombre d'agents. La section de bibliographie, qui a été dans tous les temps la plus chargée, le sera encore jusqu'à la fin, parce qu'il se trouve des livres dan

Il sera écrit aux Comités de sûreté générale et d'instruction publique, pour leur donner avis des dégradations qui ont été commises à Fontainebleau, sur des monuments des arts, par des gendarmes licenciés [1].

Les sections de musique et de mécanique sont invitées à s'adjoindre les organistes et facteurs d'orgues qui ont fait offre de leurs services, pour visiter et constater l'état des orgues du département de Paris, présenter ensuite les moyens d'utiliser et conserver les plus précieuses, et tirer des autres le parti le plus avantageux à la République, et, vu l'urgence et la nécessité, d'enlever promptement les orgues des Cordeliers [2] et du ci-devant collège de Navarre; les mêmes sections sont chargées de prendre les mesures les plus convenables pour les mettre à l'abri de toute dégradation.

Desfontaines fait le rapport dont il a été chargé sur le jardin Boutin; il en résulte que le citoyen Camus, jardinier, a été autorisé par la Commission d'instruction publique à faire plusieurs avances nécessaires pour la culture de ce jardin : ces avances montent à une somme de mille six cent quarante-sept livres quatre sols; le rapporteur pense qu'il est de toute justice d'allouer au citoyen Camus une somme de douze cents livres pour ses peines depuis le 1er janvier jusqu'au 1er juillet, et de fixer le terme de ses fonctions au 1er août prochain. Ces propositions sont adoptées et renvoyées au Comité d'instruction

presque toutes les maisons; mais deux ou trois membres suffiraient encore pour cette partie même, si leur traitement les mettait dans le cas de pouvoir se livrer entièrement à ce travail.»

[1] Le directoire écrivait la lettre suivante au Comité de sûreté générale et au Comité d'instruction publique, le 27 messidor : «Citoyens représentants, la Commission temporaire des arts vient d'être instruite que des gendarmes de Paris licenciés, étant restés plusieurs jours au ci-devant château de Fontainebleau, ont franchi les grilles, ont monté dans la galerie dite des Cerfs, où ils ont brisé et mutilé les bras, doigts, nez, etc. de presque toutes les statues destinées pour le Muséum de Paris. Le citoyen Marchais, gardien du château, a déclaré que, voulant s'opposer à ces dégradations, les gendarmes l'ont menacé de lui donner des coups de sabre et qu'il en a reçu des injures. La Commission, surprise de n'avoir appris cette nouvelle désastreuse que par une voie indirecte, a chargé son directoire de vous prévenir du fait, afin que vous preniez les mesures que vous jugerez nécessaires pour atteindre et punir les coupables, et d'écrire en même temps à la municipalité de Fontainebleau pour avoir d'elle des renseignements positifs sur cet acte de barbarie qu'elle aurait dû empêcher et qu'il était de son devoir de faire connaître aussitôt.» (F17 1046.) — Pour les suites de cette affaire, voir la séance du 5 thermidor.

[2] Le 25 messidor, Sommer, facteur d'orgues, prévenait la Commission que, dans l'église des Cordeliers en démolition, subsistait encore l'orgue, et que cet instrument excellent était en danger (F17 1240, n° 21).

publique, avec invitation de faire accélérer la décision de l'affaire qui concerne les héritiers de cette maison et de prendre les mesures convenables à l'effet de conserver pour l'instruction publique la précieuse collection des objets d'arts recueillis chez Boutin, sur la succession duquel la Nation a des droits, à raison de l'émigration de quelques héritiers.

La section de bibliographie dépose l'inventaire des livres trouvés chez Duret de Noinville, Saint-Sauveur, Robert d'Escragniolle, femme Moyria, Farelly, Tolozan, La Vieuville, Béon et Noé, Doudeauville, La Rochefoucauld, Castille, Vrignault, Roquefeuille, Broglie de Revel, Lostange, femme Fougières, Marnière de Guer, Émilie Lamballe, Beaumont, Mac-Mahon, Abeille, d'Oppède, Dumay de Rosnay, Belisart, Bethisy, Scellier, Chatignonville, Salm-Salm, dans l'église Saint-Augustin, chez Chastenet-Puységur, et à la Faculté de médecine, sur l'art de guérir et autres matières[1].

SÉANCE DU 29 MESSIDOR AN III.

(17 JUILLET 1795.)

Armoires pour le Muséum d'antiquités. – Fauteuil élastique à retirer du Garde-Meuble. – Livres précieux acquis par la Commission de commerce. – Vérification des scellés apposés sur les orgues de Paris. – Réclamation du citoyen Lebœuf. – Demande de la citoyenne Parseval. – Objets d'arts du condamné Dupleix-Bacquencourt. – Tableaux à remettre à Duvivier, directeur de la Savonnerie. – Monuments d'arts à Sens. – Greniers à l'Hôtel des Invalides demandés

[1] Voir ces inventaires sous les cotes suivantes : F17 1194, pour ce qui concerne Robert d'Escragniolle, la citoyenne Moyria, émigrée, le citoyen Farelly, ex-prêtre irlandais, les émigrés Beaumont, Mac-Mahon, Abeille, Chatignonville; F17 1196, pour ce qui concerne les émigrés La Vieuville, Béon et Noé, Doudeauville, la condamnée La Rochefoucauld-Duretal (Anne-Alexandrine-Rosalie La Rochefoucauld, veuve Duretal, condamnée le 19 ventôse an II [W 335, n° 589]), l'émigré de Roquefeuille, l'émigré de Broglie de Revel, l'émigrée Fougières, l'émigré d'Oppède, Chastenet-Puységur; F17 1198-1199, pour ce qui concerne les émigrés Duret de Noinville, Saint-Sauveur, et de Lostange; Émilie Lamballe, princesse de Conti; Dumay de Rosnay, ci-devant président à la Chambre des comptes, l'émigré Belisart, l'émigré Bethisy, Scellier (Gabriel-Toussaint), ex-vice-président du Tribunal révolutionnaire, condamné le 17 floréal an III (W 499, n° 550).

par la Commission de l'organisation des armées. – Voyage de David Le Roy à Rouen. – Demande de Grobert, directeur de l'artillerie à Meulan. – Requête de la citoyenne Anisson. – Inventaires déposés par Beljambe.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission exécutive d'instruction publique invite celle des arts à mettre à la disposition de l'inspecteur des bâtiments les armoires dont il aura besoin pour le Muséum d'antiquités[1], décrété par la Convention. Il sera répondu à la Commission exécutive que cet objet n'est point de la compétence de celle des arts, mais bien du ressort de la Commission des revenus nationaux.

Le citoyen Molard est autorisé à se présenter au Garde-Meuble national, pour en retirer le fauteuil élastique provenant de la femme de Charles Capet, dont la Commission des revenus nationaux a autorisé la remise.

Conformément à un avis donné par la Commission des revenus nationaux, que des livres précieux dont elle envoie le catalogue, qui ont été acquis par la Commission de commerce, vont être vendus, si le Comité de salut public n'en suspend la vente, la Commission arrête que les citoyens Barrois et Philipon feront au Comité d'instruction publique un rapport sur les avantages de conserver ces livres pour l'instruction, et l'inviter (*sic*) à demander au Comité de salut public d'en ordonner le transport à la Bibliothèque nationale. Il sera écrit en même temps au Bureau du Domaine national pour l'inviter à en différer la vente jusqu'après la décision des Comités.

Le département de Paris annonce qu'il a adressé au Bureau du Domaine national copie de la lettre du 19, en l'invitant à nommer, ainsi qu'il l'a fait lui-même, deux commissaires, lesquels avec ceux que la Commission a nommés vérifieront et reconnaîtront les scellés du Département apposés sur les orgues de Paris. Renvoyé aux sections de musique et de mécanique[2].

Le directoire est chargé de répondre au citoyen Le Bœuf, employé par le district de Montfort, que ses réclamations en payement d'avances

[1] Il s'agit du Muséum d'antiques établi à la Bibliothèque nationale en vertu du décret du 20 prairial an III. — Le 7 thermidor, le directoire de la Commission des arts répondait à la lettre de la Commission exécutive d'instruction publique, datée du 25 messidor (F17 1046).

[2] Les administrateurs du département de Paris aux membres de la Commission temporaire des arts, 26 messidor (F17 1048).

ne regardent que le district, que la Commission ne doute point qu'il n'y soit fait droit.

La Commission charge son directoire de transmettre au Comité d'instruction publique la demande de la citoyenne Parseval[1], qui réclame la mise en possession des objets d'arts recueillis chez elle après la mort de son mari, dont le Bureau du Domaine a autorisé la restitution par son arrêté du 21 messidor de la présente année.

Le Comité d'instruction publique sera invité à ordonner la remise des objets d'arts provenant du condamné Dupleix-Bacquencourt[2], à ses héritiers, conformément aux arrêtés du Bureau du Domaine national, en date du 7 messidor an 3e de la République.

La Commission d'agriculture et des arts invite la Commission à faire remettre au citoyen Duvivier[3], directeur de la Savonnerie, six tableaux dont elle donne la description et le nom des dépôts où ils sont[4]. Le directeur s'engage à les rendre dans le même état de conservation, après avoir été employés aux travaux de la Savonnerie. Cette demande est renvoyée au Comité d'instruction publique pour donner l'autorisation.

Une seconde lettre du citoyen Person, relative aux monuments des arts qui se trouvent à Sens dans une maison qui vient d'être vendue, est renvoyée au directoire qui a déjà écrit à ce sujet.

La section d'architecture est chargée de faire droit à la demande de la Commission de l'organisation des armées, tendant à obtenir, conformément à un arrêté du Comité de salut public, la disposition des greniers dépendant du pavillon coté B, au plan de la maison nationale des Invalides[5].

(1) Deux fermiers généraux de ce nom avaient été condamnés le 19 floréal an II (W 362, n° 785); l'un Parseval de Frileuse (Charles-René) : sa femme était fille du fermier général Brac de la Perrière; l'autre Parseval (Alexandre-Philibert-Pierre).

(2) Dupleix-Bacquencourt (Guillaume-Joseph), ex noble, ancien conseiller d'État et intendant, condamné à mort le 19 messidor an II (W 409, n° 941).

(3) Duvivier (Nicolas-Cyprien), fils et successeur de Pierre-Charles, directeur de la Savonnerie depuis le 1er mai 1791.

(4) D'après une lettre de la Commission d'agriculture et des arts (F17 1049), les tableaux demandés par le directeur de la Savonnerie étaient les suivants : deux de Ladey, représentant des fleurs et des fruits, deux de Bachelier, représentant des sujets de chasses, se trouvant tous quatre dans les salles de l'Académie de peinture; enfin deux tableaux de Schreider (fruits et animaux). A cette lettre est jointe la demande du citoyen Duvivier, directeur de la Savonnerie.

(5) La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre avait, en effet, écrit à ce sujet, le 25 messidor, à la Commission des arts, en lui adressant copie de l'arrêté du Comité de salut public,

Le directoire est chargé de donner au citoyen David Le Roy des pouvoirs à l'effet d'utiliser le voyage qu'il se propose de faire à Rouen.

Les sections d'architecture et de mécanique sont chargées de faire un rapport sur la demande du citoyen Grobert, directeur de l'artillerie à Meulan, qui désire être autorisé à faire graver les plans de la machine qui a servi au transport des chevaux venus de Marly à Paris[1].

La citoyenne Anisson écrit[2] qu'elle se propose de faire imprimer le catalogue de la bibliothèque de son mari[3] : pour parvenir plus facilement à ce but, elle demande communication des cartes et inventaires qui en ont été faits par la section de bibliographie. Elle s'oblige à les remettre après l'impression et la quantité d'exemplaires qui sera jugée convenable. La Commission trouvant dans la publication de ces précieux inventaires les seuls avantages que l'on peut en tirer, invite le Comité d'instruction publique à en autoriser la remise à la citoyenne Anisson, aux conditions qu'elle propose.

Le citoyen Beljambe dépose deux inventaires d'objets d'arts recueillis chez Chélus et chez Desmeuniers, émigré[4].

SÉANCE DU 5 THERMIDOR AN III.

(23 JUILLET 1795.)

Cuvettes de griotte au Garde-Meuble. – Estimation des présents pour Constantinople chez le joaillier Ménière. – Lettre du district de Sens. – Meubles et objets

du 10 messidor, qui mettait les greniers en question à la disposition du directeur du Dépôt des plans en relief (F17 1048).

(1) Les chevaux de Marly, groupes en marbre de Guillaume Coustou, furent amenés à Paris le 11 septembre 1794, et placés à l'entrée des Champs-Élysées, du côté de la place de la Concorde. — Grobert (Jacques-François-Louis), qui prend le titre de chef de brigade d'architecture, directeur de l'arsenal de Meulan, membre des académies de Florence et de Bologne, publia en germinal an IV la relation des travaux auxquels il avait présidé (*Description des travaux exécutés pour le déplacement, transport et élévation des groupes de Coustou*, Paris, imprimerie de la République, in-folio oblong, 15 pages, 9 planches).

(2) Sa lettre est sous la cote F17 1049.

(3) Il est intitulé : « Catalogue des livres rares et précieux de feu le citoyen Anisson-Duperron, dont la vente se fera en sa maison, rue des Orties, vis-à-vis les galeries du Louvre. Le jour de la vente sera annoncé par des affiches. A Paris, chez Guillaume Debure l'aîné, libraire, rue Serpente, n° 6, 1795, l'an 4e de la République », in-8° de 132 pages.

(4) Ces inventaires existent sous la cote F17 1069. Les objets d'art recueillis par Beljambe sont des estampes.

à restituer à la citoyenne Vandenyver et à la veuve d'Anisson-Duperron. – Fausse dénonciation au sujet de dégradations commises à Fontainebleau. – Cylindres du citoyen Muller. – Rapport sur les livres acquis par l'ancienne Commission de commerce. – Modèles et machines pour l'École Centrale des travaux publics. – Instruments pour l'École des aérostiers. – Liste des émigrés. – Cartes faites par ordre des États de Languedoc. – Renseignement à demander au district de Dijon. – Livres chez Chabert. – Statues provenant de la Bourse, chez le citoyen Terrier. – Plantes offertes par La Tour d'Auvergne. – Transport à la Bibliothèque nationale des médailliers de la maison de Nesle. – Mode de restitution des objets d'art aux veuves des condamnés. – Grille de Saint-Germain-l'Auxerrois. – Objets réclamés par la citoyenne Flossac, veuve Parseval. – Demande de la section de la Cité. – Inventaire de la bibliothèque de l'émigré Torelly.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conservatoire du Muséum national des arts annonce que les deux objets marqués au Garde-Meuble par les conservateurs, et non compris dans l'inventaire de Lebrun, sont deux cuvettes de griotte d'Italie, étiquetées, Égalité, n° 72. Il sera donné avis de cette opération à la Commission des revenus nationaux.

La Commission des relations extérieures invite[1] la Commission temporaire des arts à nommer le plus tôt possible deux habiles artistes pour estimer et vérifier les présents pour Constantinople, fournis par le citoyen Ménière, à lui faire savoir leurs noms et le jour où ils se rendront chez ce joaillier. La Commission nomme pour cette opération les citoyens Lebrun et Nitot, qui seront invités à la terminer dans le plus court délai. Il sera donné avis de cette nomination à la Commission des relations extérieures.

Les administrateurs du district de Sens, département de l'Yonne, exposent que le déplacement des monuments des arts, déposés dans une maison nationale, vendue à un particulier, est susceptible de plusieurs difficultés, en ce que le transport de la plupart des figures, qui sont plus grandes que nature et d'un poids considérable, occasionnerait de grands frais, qu'il leur faut un local à vastes ouvertures et un terrain extrêmement solide; on obvierait, disent-ils, à ces inconvénients en annulant la vente de cette maison; et si la Commission en prévoyait la possibilité, ils demandent qu'elle leur indique les moyens d'y par-

[1] Par lettre datée du 2 thermidor (F[17] 1048).

venir[1]. Il sera répondu à ce district qu'il doit demander cette annulation au Comité des domaines.

La Commission exécutive de l'instruction publique invite celle des arts à faire remettre à la citoyenne Vandenyver les meubles et effets dépendant de la succession de son mari, condamné, et à faire passer à la Commission exécutive un état des objets remis. Renvoyé au directoire pour autoriser les conservateurs à remettre à cette citoyenne les objets qu'elle réclame.

Vu la lettre de la Commission exécutive, en date du 3 thermidor, la Commission autorise les conservateurs des différents Dépôts nationaux à remettre à la citoyenne veuve Anisson-Duperron, moyennant décharge, les objets qui ont été enlevés de sa maison et transportés dans lesdits dépôts.

La municipalité de Fontainebleau répond à la Commission que la dénonciation qui lui a été faite relativement à des dégradations et mutilations de statues, est fausse, calomnieuse et dénuée de fondement.

La Commission d'agriculture et des arts, en réponse à la lettre du 23 messidor, écrit[2] qu'elle va s'occuper d'examiner les avantages que l'on peut retirer des cylindres du citoyen Muller.

Les commissaires font leur rapport[3] sur les livres acquis par l'ancienne Commission de commerce, pour faciliter ses opérations avec l'étranger. Il en résulte que cette collection offre quantité de bons livres qu'il serait utile de conserver pour l'instruction publique. Conformément aux conclusions de ce rapport, la Commission arrête : 1° que le Comité d'instruction publique sera invité à solliciter auprès du Comité de salut public la réunion des livres dont il s'agit et leur transport dans le Dépôt littéraire de la rue Marc; 2° que le catalogue communiqué par la Commission des revenus nationaux lui sera renvoyé, avec copie des dispositions arrêtées par la Commission des arts.

Vu l'arrêté des trois Comités de salut public, d'instruction publique

[1] Les administrateurs du district de Sens aux citoyens composant la Commission des arts, 1er thermidor (F17 1044).

[2] Sa lettre est du 3 thermidor (F17 1048).

[3] Les livres faisant l'objet de ce rapport sont relatifs à la littérature et aux arts. Le rapporteur, Philipon, estime qu'ils méritent d'être conservés pour la République, à cause de la rareté et de la beauté des éditions, et du luxe des reliures. Au rapport est jointe la lettre écrite le 28 messidor par la Commission des revenus nationaux pour appeler l'attention de la Commission des arts sur cette bibliothèque (F17 1049).

et des travaux publics, le citoyen Molard est autorisé à remettre au conservateur du Cabinet des modèles de l'École Centrale des travaux publics les modèles et machines désignés dans l'inventaire joint à l'arrêté des trois Comités.

Le Comité d'instruction publique est invité à autoriser le citoyen Molard, conservateur du Dépôt de physique, à remettre au directeur de l'École des aérostiers deux graphomètres, une planchette avec son pied, une double toise pour mesurer, une chaîne multiple de la toise, et une boussole avec son pied.

La Commission charge le directoire de lui procurer deux exemplaires de la liste des émigrés, dont elle a besoin pour connaître l'étendue de ses travaux.

Le citoyen Buache est invité à communiquer au directoire les renseignements qu'il peut avoir sur les planches et les cartes faites par ordre des États de Languedoc, afin de les faire entrer dans les Dépôts de la République.

Il sera écrit à l'administration du district de Dijon pour avoir des renseignements positifs sur les planches de cuivre des cartes des ci-devant Etats de Bourgogne.

Le directoire s'informera auprès du Bureau du Domaine de ce que sont devenus les livres qui devaient se trouver chez Chabert [1].

Les citoyens Foucou et Barthélemy sont chargés de dresser l'inventaire des marbres et statues provenant de la Bourse, qui se trouvent chez le citoyen Terrier, et de les faire transporter ensuite aux Dépôts.

Le citoyen Thoüin est invité à prendre des informations sur les plantes offertes l'année dernière à la Nation par le citoyen La Tour d'Auvergne, et qui ont été confiées au nommé Racine, jardinier, établi à Évreux; il proposera les moyens de les utiliser pour l'instruction publique.

La Commission arrête que les médailliers qui, à la maison de Nesle, se trouvent sous les scellés, seront transportés à la Bibliothèque

[1] Une lettre fut écrite à cet effet par le directoire, le 7 thermidor, au Bureau du Domaine. Les livres de l'émigré Chabert avaient, paraît-il, été enlevés par sa femme (F17 1046). Aussi Barbier et Poirier qui, le 5 thermidor, s'étaient rendus chez Chabert, rue du Grand-Chantier, n° 8, pour faire l'inventaire des livres, n'avaient-ils pu accomplir leur mission (F17 1240, n° 21).

nationale, où il sera procédé à la levée des scellés et à l'inventaire des médailles par les citoyens Barthélemy et Le Blond, commissaires nommés à cet effet.

Un membre observe que la manière d'opérer la restitution des objets d'arts aux veuves des condamnés entraîne des longueurs interminables, que les demandes adressées à la Commission sont présentées au Comité d'instruction publique, renvoyées à la Commission exécutive et renvoyées encore à la Commission des arts. Il pense que les formes établies par la Commission des revenus nationaux et le Bureau du Domaine suffisent pour la responsabilité de la Commission temporaire; que seule, sous l'autorité du Comité, elle a formé les dépôts d'objets propres à l'instruction publique, que seule aussi, avec l'autorisation du Comité, elle peut remettre les objets dont la loi ordonne la restitution. La Commission charge le directoire de présenter ces observations au Comité d'instruction publique.

La Commission passe à l'ordre du jour sur la demande d'un citoyen qui désire que la grille de la ci-devant église de Saint-Germain-l'Auxerrois soit rétablie à sa première place, où elle serait sous la responsabilité des citoyens qui se livrent dans cet édifice à l'exercice de leur culte[1].

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique une lettre de la Commission des revenus nationaux, relative à la réclamation de la citoyenne Flossac, veuve Parseval, ex-fermier général, qu'un arrêté du Comité des finances autorise à demander la restitution des objets d'arts recueillis pour l'instruction publique.

Les sections d'architecture et de sculpture annoncent que le Comité civil de la section de la Cité demande l'ajournement de toute décision sur les objets d'arts provenant de la ci-devant église Notre-Dame, jusqu'à ce qu'elle soit déblayée des vins qui s'y trouvent, et qu'il se soit

[1] La grille entourant le chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois, en fer forgé et ciselé, fut exécutée en 1767 par le serrurier Pierre Dumiez. En 1792, pour la sauvegarder, le bedeau la démonta et la cacha dans les caveaux de l'église, d'où elle fut transportée au Dépôt des Petits-Augustins; puis, en 1795 et 1796, elle fut attribuée, partie à la bibliothèque des Quatre-Nations, partie à l'Administration du Louvre (*Archives du Musée des monuments français*, tome II, *passim*). Cette grille fut remise en place en avril 1812. Détériorée lors de l'émeute de 1831, elle a été restaurée en 1839 et n'a perdu de sa décoration primitive que les fleurs de lis du centre des panneaux (*Inventaire des richesses d'art. Paris, monuments religieux*, tome I, page 81).

adressé aux autorités dont il croit devoir obtenir tous les marbres et autres objets qui en ont déjà été tirés [1].

La section de bibliographie dépose l'inventaire de la bibliothèque de l'émigré Torelly [2], qui a été transportée au Dépôt de la rue de Thorigny.

SÉANCE DU 15 THERMIDOR AN III.

(2 AOÛT 1795.)

Lettre de Rauch, ingénieur, sur le médaillier de la ci-devant Académie de Nancy. – Commissaires estimateurs à proposer au Bureau du Domaine. – Invitation aux commissaires de hâter l'estimation des présents destinés à Constantinople. – Horloge du château de Maisons vendue à vil prix. – Copie des inventaires d'objets de sciences et d'arts. – Manuscrits de la ci-devant Faculté de médecine à inventorier. – Triage de manuscrits à faire de concert avec l'Agence temporaire des titres. – Dessins relatifs à la construction des vaisseaux offerts par Prault. – Inventaires de manuscrits provenant des émigrés. – Recherche d'un manuscrit de Fontanes sur la politique et la vie de Louis XI. – Réclamation de la veuve de LaTour-du-Pin. – Tableau représentant les drapeaux des 60 districts de Paris. –

[1] De cette demande de la section de la Cité, il paraît intéressant de rapprocher la lettre suivante qu'écrivit, le 13 thermidor, le directoire de la Commission aux membres du Comité d'instruction publique : «Le directoire croit devoir vous donner communication du rapport du citoyen Radel, architecte des Domaines nationaux, dans lequel il invite vivement la Commission temporaire des arts à faire transporter dans les Dépôts et à mettre en sûreté les marbres déposés à la Sorbonne, au Val-de-Grâce, à la Cathédrale, à Saint-Etienne-du-Mont, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Saint-Louis-en-l'Ile, au séminaire du Saint-Esprit, à Saint-Victor, à l'Institut de l'Oratoire, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et autres endroits. La Commission a fait déposer ces marbres dans le temps, parce qu'elle était autorisée à les faire transporter dans les Dépôts nationaux; et si leur transport n'a pas été effectué, c'est par le défaut ou la cherté des charrois. Cette même difficulté est aujourd'hui accompagnée d'une autre non moins grande, c'est le décret de la Convention nationale qui rend pour le culte quelques églises dans l'état où elles sont actuellement. Une grande partie des marbres qui ornaient ces églises ont été retirés de place et déposés dans un endroit sûr, en attendant leur transport définitif au dépôt. Ces deux difficultés, et surtout la dernière, arrêtent la Commission des arts dans ses opérations. Il n'appartient qu'au Comité de lever cette difficulté, en prononçant si les marbres déposés doivent rester en place ou être transportés dans les Dépôts nationaux» (F^{17} 1046).

[2] L'abbé Torelly, émigré, demeurant rue du Hasard, n° 686, section de la Butte-des-Moulins.

Vases de chimie de Choiseul-Gouffier à transporter à l'École de santé. — Dépôt d'inventaires de livres.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission renvoie au directoire une lettre du citoyen Rauch, ingénieur des travaux publics, qui déposa l'année dernière le catalogue raisonné du médaillier monétaire de la ci-devant Académie de Nancy, et qui le redemande, sauf à la Commission à en prendre copie.

Le Bureau du Domaine national écrit qu'il adoptera avec plaisir les quatre commissaires estimateurs bibliographes que la Commission voudra bien lui désigner, pour remplacer les citoyens Masson, Poinçot, Planche et Delormel, auxquels il a retiré leurs pouvoirs et sa confiance[1]. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à communiquer au Bureau du Domaine le rapport qui lui a été fait précédemment par la section de bibliographie, où sont désignés quatre citoyens dont la probité et l'intelligence sont connues.

Les citoyens Lebrun et Nitot sont invités à remplir le plus tôt possible les vues du Comité de salut public et de la Commission des relations extérieures pour l'estimation des présents que le Gouvernement fait passer à Constantinople[2].

La Commission exécutive informe celle des arts que le citoyen Blésimart, commissaire aux ventes, lui a fait savoir que l'horloge du ci-devant château de Maisons, ouvrage précieux de Lepaute, a été vendue à un fripier, nommé Truchet, pour la somme de quatorze mille livres, et qu'on lui en offre quatre-vingt mille. Le directoire est chargé de prendre des informations sur la manière dont a été faite cette vente.

Le Bureau du Domaine national propose différents moyens de tirer copie des inventaires d'objets de sciences et d'arts qui lui ont

[1] Lettre du Bureau du Domaine au directoire de la Commission des arts, 3 thermidor (F[17] 1048).

[2] Le 12 thermidor, le directoire prévenait, d'une part, la Commission des relations extérieures, et d'autre part, le citoyen Ménière, que Lebrun et Nitot se rendraient chez ce dernier, « le 13 à 10 heures du matin, à l'effet de vérifier et estimer les objets que le Gouvernement se proposait d'envoyer à Constantinople » (F[17] 1046). — Voir aussi la lettre de la Commission des relations extérieures à la Commission des arts, datée du 11 thermidor (F[17] 1048).

Par lettre du 7 thermidor, déclarant que le nombre des procès-verbaux est trop considérable (F[17] 1048).

été demandés par la Commission. Cet objet est renvoyé au directoire pour aviser aux mesures les plus promptes de se procurer tous les renseignements dont la Commission temporaire des arts a besoin pour ses opérations.

Il sera écrit aux membres des sections de bibliographie pour les inviter à procéder dans le plus court délai à l'inventaire des manuscrits de la ci-devant Faculté de médecine.

Les citoyens Poirier et Barbier sont invités à se concerter avec l'Agence temporaire des titres pour tirer le plus grand avantage possible du triage des manuscrits qui concernent les sciences et arts.

La Commission renvoie au Bureau des longitudes une proposition faite par le citoyen Prault de fournir à la Commission de marine un volume manuscrit contenant cinquante dessins relatifs à la construction des vaisseaux.

Le Bureau du Domaine national adresse copie des inventaires de manuscrits provenant des émigrés, et qui ont été délivrés à différentes Commissions ou Agences exécutives [1]. La section de bibliographie est chargée de faire un rapport sur les mesures à prendre pour faire mettre à la disposition de la Commission ceux qui intéressent tellement l'instruction publique qu'ils ne peuvent être placés ailleurs que dans les dépôts qui lui sont principalement consacrés.

Le citoyen Langlès est invité à faire la recherche d'un manuscrit envoyé par le citoyen Fontanes à l'Académie française en 1792, ayant pour titre : *Discours sur la politique et la vie de Louis XI*, et à en donner communication audit citoyen Fontanes [2].

La Commission renvoie au Comité d'instruction publique une réclamation de la citoyenne veuve La Tour-du-Pin, qui est autorisée par le Bureau du Domaine national à rentrer en possession de ses biens meubles et bibliothèque.

[1] Ces inventaires ou états des papiers, manuscrits, imprimés, plans, mémoires, trouvés chez divers émigrés ou condamnés, et remis, les uns à la Commission de l'agriculture et des arts, les autres à la Commission de l'instruction publique, sont au nombre de sept, plus une lettre d'envoi, datée du 3 thermidor (F17 1048).

[2] D'après une note conservée sous la cote F17 1240, n° 21, le marquis de Fontanes «avait envoyé à l'Académie française pour le concours de 1792 un *Discours sur la politique et la vie de Louis XI*. Le concours n'eut pas lieu. Depuis la destruction de cette académie, ses manuscrits ont été déposés à la Maison des Capucins. Le citoyen Fontanes, qui a perdu tous les siens dans l'incendie qu'il a éprouvé à Lyon, réclame la copie du discours sur Louis XI.»

D'après le rapport fait par la section de peinture [1], la Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à remercier le citoyen Darnaud de l'offre par lui faite de céder à la Nation le tableau des drapeaux des soixante districts de Paris, lors de l'organisation de la garde nationale, et à acquérir comme monument historique un volume sur le même objet, rendu et colorié avec soin par le citoyen Girard, chez lequel on peut se procurer les deux exemplaires qui restent.

Le citoyen Thillaye est autorisé à faire transporter à l'École de santé les vases de chimie qui se trouvent chez Choiseul-Gouffier, rue Pagevin, après en avoir fait faire l'inventaire exact et circonstancié.

La section de bibliographie dépose l'inventaire des livres enlevés chez Marquet de Mareuil, Tersac, Vallangrard, Doria, Dulau d'Allemans, Legge, Hulin dit la Selle, Durfort fils, Ménil d'Harvillard, Thuisy, Marleux, Aubourg, Bigant, Cietty, Pérusse d'Escars, Prouville, de Lorge, Fouquet, d'Autichamp, Gensonné, Bénefon-Knaper, Laugée, femme Brunoy, Dagon, femme Châteaubrun, Lubersac, à la ci-devant Charité, et à la ci-devant Académie des belles-lettres [2].

---

(1) Ce rapport, qui est de Beljambe, porte la date du 15 thermidor (F17 1049). — D'après un procès-verbal du directoire de la Commission, daté du 21 thermidor, « le citoyen Vieilh Varenne fait hommage à la Nation d'un volume relié contenant soixante estampes gravées et coloriées, représentant les drapeaux des 60 bataillons de la Garde nationale parisienne... » (F17 1049).

(2) Voir, sous la cote F17 1194, les inventaires des livres de l'émigré Tersac, demeurant place Saint-Sulpice, n° 547; de l'émigré Doria, rue d'Enfer, n° 154; de l'émigré Thuisy, rue Guénégaud; de Marleux, décédé sans héritiers; de Claude Bigant, peintre, membre du Conseil général de la Commune et de l'administration de Police, condamné le 11 thermidor an II (W 434, n° 976); de l'émigré Pérusse d'Escars, rue du Petit-Vaugirard, n° 169; de l'émigré de Lorge, rue de Sèvre, n° 1264; de la ci-devant maison de la Charité, aujourd'hui hospice de l'Unité; — sous la cote F17 1196, ceux de l'émigré Dulau d'Allemans; de l'émigré Hulin dit la Selle; de l'émigré Durfort, fils; de l'émigré Ménil d'Harvillard; — sous la cote F17 1198-1199, ceux de l'émigré Vallangrard, rue des Victoires, n° 60; de l'émigré Legge, ci-devant prêtre habitué de Saint-Roch; de l'émigré Prouville, rue du Faubourg-Montmartre, n° 1039; de l'émigré Fouquet, rue Caumartin, n° 26; de l'abbé d'Autichamp, rue des Petits-Champs, n° 81; de l'émigré Pest-Senef ou Knaper, rue du Faubourg-Montmartre, n° 63; de l'émigrée veuve Brunoy, rue du Faubourg Honoré, n° 60.

SÉANCE DU 19 THERMIDOR AN III.

(6 AOÛT 1795.)

Inventaire à communiquer à la veuve d'Anisson. – Suspension de la vente des livres déposés à la maison de l'Infantado. – Rapports relatifs aux réparations à faire à l'église de Saint-Denis et à la Sainte-Chapelle. – Jour à fixer pour la visite des orgues. – État des machines et instruments du Dépôt de physique. – Pétition du citoyen Grobert. – Renseignements à fournir sur l'état des monuments à Fontainebleau. – Tableau des opérations de la Commission. – Note du citoyen Mailly sur sa collection de minéraux.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission exécutive de l'instruction publique adresse copie de l'arrêté du Comité d'instruction publique, du 8 de ce mois[1], portant qu'il sera donné à la citoyenne veuve Anisson communication des cartes et inventaires qui ont été faits par la section de bibliographie de la Commission temporaire des arts. Renvoyé au directoire pour la remise des cartes et inventaires, et en tirer récépissé.

Le Bureau du Domaine national, en réponse à la lettre de la Commission du 29 messidor dernier relative à la suspension de la vente des livres déposés à la maison de l'Infantado, jusqu'après le rapport que la Commission doit faire au Comité d'instruction publique, annonce qu'il se conformera à ce que la Commission désire à ce sujet[2].

Il sera fait une copie de tous les rapports relatifs aux réparations urgentes à faire à la ci-devant église Saint-Denis, à Franciade, et Sainte-Chapelle, à Paris, pour être communiquée à la Commission des revenus nationaux, à qui il sera donné avis que l'arrêté qui autorisait la Commission des armes à enlever les plombs desdites églises, lui enjoignait de les recouvrir[3].

[1] Voir cet arrêté dans J. Guillaume *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, tome VI, page 458.

[2] Le Bureau du Domaine national aux citoyens membres du directoire de la Commission temporaire des arts, 12 thermidor (F[17] 1048).

[3] Le 15 thermidor, la Commission des revenus nationaux avait écrit ce qui suit à la Commission des arts : Le Comité des finances nous a envoyé un arrêté qu'il a pris, le 7 du présent mois, et qui est ainsi conçu : « Le Comité renvoie à la Commission des revenus nationaux une demande de la Commission temporaire des arts,

Francey, commissaire du Bureau du Domaine national, consulte les membres des sections de mécanique et de musique pour savoir le jour où elles pourront faire la visite des orgues. Renvoyé aux citoyens Molard et Rousseau.

Le citoyen Molard, conservateur du Dépôt de physique, fait un rapport sur l'état des machines et instruments confiés à sa surveillance. La Commission, considérant qu'il est nécessaire de faire enlever promptement la rouille dont se trouvent entachés plusieurs instruments, et réparer ceux qui ont été froissés dans le transport, arrête : 1° que le conservateur dudit Dépôt se concertera avec les sections de physique et de mécanique, pour faire réparer et remettre en bon état toutes les machines, modèles, instruments et outils, confiés à sa garde; 2° les dépenses que ces réparations pourront occasionner seront acquittées par la Commission temporaire des arts sur les fonds mis à sa disposition jusqu'à la concurrence seulement de la somme de quatre mille francs, sauf à la section de mécanique à faire un nouveau rapport. Le présent arrêté sera soumis à l'approbation du Comité d'instruction publique[1].

Les sections d'architecture et de mécanique font un rapport[2] sur la demande faite au Comité de salut public par le citoyen Grobert, de faire imprimer et graver les procédés qu'il a employés pour le transport et l'élevation des groupes de Coustou. Elles proposent d'inviter le Comité d'instruction publique à accueillir la pétition de ce citoyen, comme pouvant servir de modèle et être très utile aux arts. Cette proposition est adoptée.

Le directoire est chargé de donner au Comité d'instruction publique les renseignements qu'il demande sur l'état des monuments qui se trouvent à Fontainebleau[3].

relative aux réparations à faire aux couvertures des ci-devant églises de Saint-Denis à Franciade et Sainte-Chapelle à Paris.» ...Nous vous invitons, citoyens, à vouloir bien nous faire connaître la demande dont il s'agit... (F17 1048).

(1) L'arrêté de la Commission des arts consigné ci-dessus au procès-verbal n'est autre que la reproduction des conclusions du rapport de Molard (F17 1049).

(2) Dans leur rapport au nom des sections de mécanique et d'architecture, Molard et Lannoy rappellent les circonstances difficiles dans lesquelles le citoyen Grobert a effectué le transport des chevaux de Marly à Paris, et font ressortir l'habileté avec laquelle cet artiste a surmonté des obstacles qui, disent les rapporteurs, « surpassaient de beaucoup ceux qu'ont rencontrés les Romains modernes pour tourner les chevaux de Monte Cavallo » (F17 1049).

(3) Le 22 thermidor, le directoire de la Commission fit au Comité d'instruction

Le directoire est également chargé de présenter au Comité d'instruction publique le tableau des opérations de la Commission, l'état actuel de ses Dépôts littéraires et d'objets de sciences et d'arts, avec un aperçu des dépenses qu'elle a ordonnées. Les citoyens Mentelle, Lannoy, Barbier, Buache et Molard sont à cet effet adjoints au directoire.

La Commission transmet au Comité d'instruction publique une note du citoyen Mailly, qui annonce qu'il est forcé de vendre la collection de minéraux que plusieurs commissaires avaient jugée indispensable à l'instruction publique des mines, et sur l'acquisition de laquelle le Comité d'instruction publique n'a rien prononcé.

SÉANCE DU 25 THERMIDOR AN III.

(12 AOÛT 1795.)

Livres pour l'usage du Comité de salut public extraits de la bibliothèque de Bochart de Saron. – Remise au Dépôt des cartes et plans des planches de cuivre du plan de la forêt de Fontainebleau. – Restitution de la bibliothèque de Chabert. – Modèle de métier à faire des bas. – Vérification de l'emploi d'une somme de 10,000 livres mise à la disposition de la Commission. – Manuscrits de musique. – Tableaux et gravures à mettre en réserve chez l'émigré Doyen. – Monuments mis en réserve à Fontainebleau pour le Muséum national. – Tour à retirer du Dépôt des machines.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les membres de la section de bibliographie, qui ont été chargés de tirer de la bibliothèque de Bochart-Saron des livres pour l'usage du Comité de salut public, ou autre autorité constituée, sont chargés de donner les renseignements demandés à ce sujet par la Commission exécutive d'instruction publique.

publique un rapport au sujet des dégradations qu'un des membres de ce Comité prétendait avoir été commises sur des monuments et objets d'art dans le château de Fontainebleau. La conclusion de ce rapport est la suivante : « La Commission aurait désiré que la dénonciation faite au Comité d'instruction publique fût précisée, afin d'être à même de répondre sur chaque objet, persuadée qu'il n'existe aucune dégradation occasionnée par les déposes et déplacements faits d'après ses arrêtés » (F[17] 1197). Voir l'arrêté du Comité, du 24 thermidor (Guillaume, *Procès-verbaux*, t. VI, p. 523).

La Commission des revenus nationaux annonce que, conformément à l'avis de celle des arts, elle fera remettre au Dépôt des cartes et plans, place Vendôme, les planches de cuivre du plan de la forêt de Fontainebleau, gravées par le citoyen Perrier [1].

Le Bureau du Domaine annonce que c'est en vertu de la loi du 13 ventôse qu'il a remis, sous caution, la bibliothèque de Chabert à sa veuve, qui est aussi entrée en possession de tout son mobilier [2].

Il sera écrit au Bureau de consultation pour lui observer que le citoyen Molard n'a enlevé le modèle de métier à faire des bas de l'invention du citoyen Serres qu'avec tous autres modèles de machines et voitures, à la conservation desquels il importait de veiller de près, et pour éviter les frais de levée de scellés toutes les fois qu'un auteur aurait réclamé la remise d'un modèle qui lui appartient [3].

Les citoyens Buache et Lannoy sont chargés de vérifier l'état d'emploi de la somme de dix mille livres, mise à la disposition de la Commission, et remise entre les mains du citoyen Oudry, secrétaire général.

Les conservateurs des Dépôts littéraires qui se trouveraient dépositaires de manuscrits de musique sont invités à en donner avis au directoire de la Commission.

Les citoyens Bonvoisin et Peyron sont chargés de se rendre chez Doyen [4], présumé émigré, pour y mettre en réserve les ta-

[1] Lettre de la Commission des revenus nationaux, 21 thermidor (F^{17} 1048). Cette lettre répondait à celle du directoire de la Commission des arts, du 7 du même mois, dans laquelle il était dit que le Dépôt des cartes et plans de la guerre avait paru à cette dernière convenir particulièrement pour recevoir les planches de cuivre gravées de la forêt de Fontainebleau, parce qu'il s'y trouvait déjà une imprimerie pour des planches semblables (F^{17} 1046).

[2] Lettre du Bureau du Domaine, 17 thermidor (F^{17} 1048). Joseph-Bernard Chabert, domicilié rue du Grand-Chantier, avait épousé Marguerite-Barbe Tascher, qui, le 22 fructidor an III, quoique divorcée, rentra en possession des objets laissés par son mari (F^{17} 1192).

[3] La Commission des arts écrivit en effet au Bureau de consultation des arts et métiers, le 25 thermidor. Le métier de l'invention du citoyen Serres avait été séquestré, ainsi que tous les autres objets d'art mécanique qui se trouvaient dans les salles de l'Académie des sciences (F^{17} 1046).

[4] Doyen (Gabriel-François), peintre d'histoire, né à Paris en 1728, mort à Saint-Pétersbourg le 5 juin 1806, élève de Carle Vanloo, grand-prix de Rome, agréé à l'Académie le 5 août 1758, académicien le 24 août 1759. Il quitta la France en 1791, pour se rendre en Russie, où l'appelait Catherine II, qui le nomma professeur à l'Académie de Saint-Pétersbourg; il exposa aux Salons de 1759 à 1787.

bleaux et gravures qui seraient jugés propres à l'instruction publique[1].

D'après les renseignements demandés par le Comité d'instruction publique, la Commission temporaire des arts charge les citoyens Foucou et Jolain de se rendre à Fontainebleau, pour y constater l'état actuel de tous les monuments des arts mis en réserve pour le Muséum national, et qui sont restés sous la surveillance des autorités constituées. Le rapport qu'ils feront sera communiqué au Comité d'instruction publique.

Sur les demandes formées par les citoyens Thillaye et Cuvier[2], la Commission invite le Comité d'instruction publique à autoriser le citoyen Molard, conservateur du Dépôt des machines, à délivrer à chacun des établissements de l'Ecole de santé et du Muséum d'histoire naturelle un tour pouvant servir de tour en l'air, de tour à pointe et à lunette, avec les outils nécessaires pour monter des squelettes et tourner les supports destinés à soutenir les pièces.

SÉANCE DU 29 THERMIDOR AN III.

(16 AOÛT 1795.)

Lettre du citoyen d'Audibert-Caille. – Pantographe réclamé par la veuve d'Anisson. – Demandes des citoyens Lemoine, Jansen, éditeur des œuvres de Winckelmann. – Renseignements offerts par le citoyen Candy sur des monuments détériorés à Lyon. – Demandes de la citoyenne Lavoisier, du citoyen Étienne, des peintres Lethière et Bidauld. – Renseignements à demander à la Commission d'agriculture et des arts. – Rapport de Bruny sur les dépôts d'art d'Amiens. – Récépissé de la citoyenne Lavoisier. – États des Dépôts littéraires et comptabilité de la Commission à soumettre au Comité d'instruction publique.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission renvoie aux commissaires préposés à l'ouverture des caisses provenant des pays conquis une lettre du citoyen d'Audibert-

[1] Voir dans le registre du Dépôt de Nesle (F[17] 1192) l'inventaire des objets (tableaux, estampes, dessins, plâtres d'après l'antique) trouvés dans l'atelier de Doyen, maison d'Angiviller, près du Louvre, et qui furent envoyés à ce Dépôt.

[2] Voir la demande de Thillaye et Cuvier sous la cote F[17] 1049.

Caille, avec un inventaire des objets renfermés dans une caisse dont il annonce l'envoi et que lui a laissée le citoyen Thoüin, lors de son départ d'Amsterdam [1].

La Commission des relations extérieures renvoie à celle des arts le pantographe réclamé par la veuve Anisson, et l'invite à lui en fournir un nouveau dont elle a besoin [2]. La Commission arrête : 1° que la réception du pantographe sera consignée au procès-verbal : 2° qu'il sera répondu à la Commission des relations extérieures qu'il n'existe plus de pantographe dans les Dépôts nationaux ; 3° qu'il lui sera en même temps donné avis que la veuve Bochart-Saron réclame les instruments de physique tirés de chez elle, et qui ont été remis à la disposition de cette Commission.

Le directoire propose à la Commission d'inviter le Comité d'instruction publique à appuyer auprès du Comité des finances la demande du citoyen Lemoine, tendant à obtenir le payement d'un traitement qui lui est dû par la République. La Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que cette réclamation, toute juste qu'elle peut être, n'est nullement de sa compétence.

Le citoyen Jansen [3], éditeur des œuvres de Winckelmann, prie la Commission d'obtenir du Comité de salut public le retour du citoyen Peronneau [4], commissaire des guerres au quartier général de l'armée de l'Ouest, dont le secours lui est absolument nécessaire pour l'impression de son ouvrage, utile aux arts. La Commission déclare que cette réclamation n'est pas de sa compétence, mais qu'il sera délivré au ci-

[1] Sous la cote F[17] 1277 se trouvent 1° une lettre de d'Audibert-Caille, consul de France à Amsterdam, au Comité d'instruction publique, 28 messidor an III ; 2° une lettre de Thoüin au même Comité, 9 thermidor ; 3° une note des choses renfermées dans une caisse intitulée : objets de sciences et d'arts pour le Comité d'instruction publique de la Convention nationale. — Cette note mentionne des modèles de fortification (en buis), des plans en relief, des ouvrages hollandais imprimés, relatifs à l'histoire naturelle, à l'agriculture, à l'économie domestique ; des catalogues de collections d'histoire naturelle, deux vues de la ville de Canton.

[2] Voir sous la cote F[17] 1048 la lettre de la Commission des relations extérieures, à laquelle se trouve jointe une lettre d'A. Anisson fils.

[3] Jansen (Henri), libraire à Paris, traducteur, né à La Haye en 1741, mort à Paris en mai 1812, publia en 1793 une traduction de l'*Histoire de l'Art chez les anciens* de Winckelmann, sous le titre *Œuvres de Winckelmann*.

[4] Perronneau (Henri-Louis), né à Paris le 12 juin 1773, servit dans la garde nationale jusqu'en 1792, fut nommé commissaire des guerres à Blois par le représentant du peuple Garnier, le 13 germinal an II.

toyen Jansen copie du rapport qui a été fait sur l'utilité de l'impression des œuvres de Winckelmann, afin qu'il en fasse l'usage qu'il jugera le plus convenable à ses intérêts.

Le citoyen Defourny adresse à la Commission le citoyen Candy, qui a des renseignements précieux à donner sur plusieurs monuments que les événements de Lyon ont dénaturés ou dégradés. Le citoyen Candy est invité à donner ces renseignements au directoire.

La citoyenne Lavoisier réclame six registres grand papier de Hollande, qui ont été enlevés de chez elle. Attendu que ces registres ont été employés dans les bureaux du secrétariat, la Commission arrête qu'il en sera acheté de semblables pour être remis à cette citoyenne.

La section de mécanique est chargée de faire un rapport sur une demande du citoyen Étienne, qui réclame plusieurs outils précieux provenant de feu Masson, mécanicien, et qu'il dit avoir été déposés au Cabinet national des machines de la rue Charonne.

La section de peinture fait un rapport sur une demande faite à la Commission des revenus nationaux par les citoyens Lethière et Bidault, peintres, d'un tableau qu'ils avaient vendu à la Société des Amis des Arts, sous la condition que ce tableau leur sera prêté pour un mois, pour en faire faire la gravure. Elle pense que la Commission des revenus nationaux peut accorder ce tableau aux citoyens Lethière et Bidault, conformément aux conventions faites avec eux. La Commission approuve ces dispositions.

Il sera écrit à la Commission d'agriculture et des arts pour l'inviter à recueillir plusieurs objets mentionnés dans l'instruction de la Commission temporaire des arts et qui ne peuvent l'être que par elle, attendu qu'elle possède les cartons de l'ancienne administration du commerce.

La Commission renvoie au directoire le rapport du citoyen Bruny sur ses observations dans la visite qu'il a faite dans les dépôts d'arts de la commune d'Amiens.

Ameilhon remet sur le bureau l'état et le récépissé, fait par la citoyenne Lavoisier, des livres qui avaient été transportés de chez elle à l'Agence des mines, et qui lui ont été rendus conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 10 prairial.

Le directoire soumet l'état des Dépôts littéraires et d'objets de sciences et d'arts, et le compte des dépenses de la Commission deman-

dés par arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 18 thermidor [1]. Sur la proposition de plusieurs membres, la Commission arrête : 1° que dans le rapport qui précède ces états, il sera fait mention de la correspondance qu'elle a entretenue avec les districts et qui a conservé à la République quantité de monuments qui eussent été perdus pour elle, et aussi des rapports faits par les différentes sections sur des avis demandés par les Comités, Commissions et Agences qui en avaient besoin; 2° qu'il sera fait mention du nombre des membres qui n'ont point touché les honoraires attachés à cette fonction; 3° que le directoire est chargé de présenter dans le plus court délai ces états et ces comptes, approuvés par elle, au Comité d'instruction publique.

SÉANCE DU 5 FRUCTIDOR AN III.

(22 AOÛT 1795.)

Planches en cuivre des cartes des ci-devant États de Bourgogne. – Marbres de l'église de Chaillot et dépôt de marbres à Chaillot. – Rapport des commissaires envoyés à Fontainebleau. – Mesures à prendre pour le transport à Paris des monuments d'art de Fontainebleau. – Avances des membres de la Commission à rembourser. – Abus auxquels donne lieu la formation des bibliothèques des Commissions et Écoles. – Lettre et procès-verbal concernant la salle des armes d'Avignon. – Lettre de la Commission des travaux publics au sujet des marbres à enlever de l'église Notre-Dame. – Demande d'outils par Conté, directeur de l'École aérostatique de Meudon. – Renseignements à demander sur les ma-

[1] L'arrêté du Comité d'instruction publique du 18 thermidor portait : 1° que la Commission temporaire des arts lui rendrait compte à sa prochaine séance des dégradations qui avaient été commises à Fontainebleau et qui venaient de lui être dénoncées par un de ses membres; 2° que cette même Commission lui rendrait d'ici dix jours un compte détaillé de ses dépenses depuis son établissement, et l'état circonstancié où se trouvaient actuellement les Dépôts des monuments d'art et littéraires; 3° que lorsque ce compte serait rendu et examiné, le Comité proposerait à la Convention de supprimer la Commission temporaire des arts, en l'invitant à accorder aux membres qui la composaient, conformément à l'usage reçu jusqu'à ce jour, la jouissance de leur traitement pendant deux mois (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, tome VI, page 502). Le compte rendu de la Commission des arts au Comité d'instruction publique relativement à ses dépenses et à l'état de ses Dépôts, signé des membres du directoire et daté du 4 fructidor an III, existe sous la cote F[17] 1051, n° 4. Il en a été reproduit des extraits dans la préface, en tête du tome Ier de la présente publication.

nuscrits de Montesquieu. – Mémoires et notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale à délivrer aux membres de la ci-devant Académie des Belles-Lettres. – Invitation au district de Franciade à prendre soin des tableaux de Bagatelle. – Tableau du travail restant à faire dans les maisons d'émigrés. – État des vases et ustensiles de chimie de Lavoisier. – Estimation, par Lebrun et Nitot, des diamants destinés à Constantinople. – Recherche faite par le district de Metz au sujet d'un manuscrit chinois. – Mesures en vue de la conservation des objets d'art du jardin de Monceau. – Réparations des machines et instruments du Dépôt de physique.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le procureur-syndic du district de Dijon, en réponse à la lettre de la Commission du 17 thermidor dernier, relative aux planches en cuivre des cartes des ci-devant États de Bourgogne, annonce qu'elles sont restées en dépôt dans les archives de la province de Bourgogne. La Commission arrête que cette lettre sera communiquée au Comité d'instruction publique, afin qu'il décide si ces planches, qui n'appartiennent pas exclusivement au département de la Côte-d'Or, doivent rester au lieu où elles se trouvent.

La Commission charge le citoyen Scellier, marbrier, de faire transporter à Paris, sous la surveillance de l'expert, les marbres qui ont été mis en réserve par la section d'architecture dans la ci-devant église Sainte-Marie, à Chaillot, et renvoie le gardien par devant le Bureau du Domaine national, pour obtenir la décharge qu'il demande.

La section d'architecture est invitée à prendre des informations et faire un rapport sur un dépôt de marbres que l'on dit exister à Chaillot, près la manufacture nationale de la Savonnerie.

La Commission entend le rapport des commissaires envoyés à Fontainebleau pour constater l'état des dégradations commises sur les monuments qui ont été mis en réserve pour l'instruction publique. Il en résulte que ces objets, que le défaut de charrois a empêché de faire transporter sur-le-champ à Paris, étaient, selon l'usage, dans des caisses ouvertes par le haut, ouverture qui n'est point dangereuse pour le cahot des voitures; que les dégradations ont été pour la plupart opérées sur des parties anciennement restaurées; qu'elles ont été commises par des gendarmes, ou autres malveillants, qui se sont introduits dans l'intérieur de la galerie où ces monuments devaient être en sûreté. Le citoyen Foucou, sculpteur, l'un desdits commissaires, ajoute que les

dépenses en restauration n'excéderont point la somme de mille livres. La Commission arrête que ce rapport, signé par un officier municipal de Fontainebleau et le citoyen Peyre, architecte en cette commune [1], sera communiqué au Comité d'instruction publique.

Le Comité d'instruction publique est invité à écrire au directeur du dépôt des charrois à Fontainebleau, ou au représentant du peuple Robin [2], chargé de l'approvisionnement de Paris, afin d'obtenir des voitures pour le transport des monuments d'arts qui seront transférés par terre de Fontainebleau à Valvin, où ils seront chargés sur des bateaux pour être conduits à Paris.

Le directoire est invité à demander au Comité d'instruction publique de nouveaux fonds pour les avances faites par les membres de la Commission.

Le citoyen Ameilhon fait un rapport sur les abus commis par les agents des Commissions et Écoles, préposés à la recherche des livres qui doivent composer la bibliothèque de l'administration à laquelle ils appartiennent; il se plaint particulièrement du bibliothécaire de l'École de santé, qui a fait au Dépôt de Louis-la-Culture un choix de livres de théologie, de jurisprudence, de philosophie, de littérature, d'histoire et d'antiquités, tous étrangers à l'art de guérir. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique, auquel elle renvoie ce rapport,

[1] Peyre (Antoine-François), dit Peyre le jeune, architecte, peintre et archéologue, né à Paris le 5 avril 1739, mort le 7 mars 1823, obtint le premier grand prix de Rome en 1762; à son retour de l'Italie il fut nommé contrôleur des bâtiments du Roi à Fontainebleau, entra à l'Académie d'architecture en 1777; pendant la période révolutionnaire, il contribua à préserver le palais de Fontainebleau et fut même quelque temps emprisonné dans le château, lors de la conversion de cet édifice en maison d'arrêt.

[2] Robin (Louis-Antoine), député de l'Aube à la Convention nationale, avait été chargé avec Jourdan d'assurer l'approvisionnement de Paris en bois et charbon. A la date du 13 frimaire an III, la Convention approuva les mesures par eux prises pour remplir l'objet de leur mission et leur continua leur mandat. — Le 9 fructidor, la Commission des arts écrivit au représentant du peuple Robin pour lui demander d'autoriser l'agent des charrois de Fontainebleau à procurer des voitures pour le transport des monuments d'art (F17 1046). Le 12 fructidor, le président du Comité d'instruction publique avait écrit pour le même motif au directeur du dépôt des charrois de la République à Fontainebleau (F17 1046). Voir, sous la cote F17 1197, un *Extrait du registre des délibérations de la Commission temporaire des arts*, du 5 fructidor, avec une lettre à la Commission des arts, datée du 6 fructidor, par laquelle Jolain demande que les ordres nécessaires soient donnés aux chefs du dépôt des charrois de Fontainebleau en vue du transport des objets d'art mis en réserve au château.

sera invité à faire mettre à exécution un de ses arrêtés qui porte qu'il ne sera tiré des Dépôts littéraires et autres aucun ouvrage, avant que le catalogue en ait été communiqué à la Commission temporaire des arts pour donner son avis, et à ne point permettre que les Commissions et Écoles se mettent en possession d'objets qui leur sont absolument étrangers et qui devront se trouver dans les établissements publics que le Comité se propose de former.

La Commission exécutive de l'instruction publique accuse la réception de la lettre du directoire et du procès-verbal de visite de la salle d'armes d'Avignon.

La même Commission envoie copie d'une lettre de la Commission des travaux publics qui expose l'urgence de vider l'église de Notre-Dame des marbres qui l'encombrent. Renvoyé au directoire pour l'enlèvement [1].

Le citoyen Conté, directeur de l'École nationale aérostatique à Meudon, demande le prompt remplacement des outils de menuiserie et de serrurerie qu'il a été obligé de restituer aux familles des condamnés. Renvoyé aux sections de physique et de mécanique.

Il sera écrit à l'administration du district de Bordeaux pour avoir des renseignements sur des manuscrits de Montesquieu qui ont dû se trouver dans leur arrondissement [2].

Le Comité d'instruction publique est invité à faire délivrer à chacun des membres qui composaient la ci-devant Académie des Belles-Lettres les tomes 44, 45 et 46 des *Mémoires*, et trois volumes des *Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, qui ne leur ont point été distribués suivant l'usage [3].

[1] Le 11 fructidor, le directoire de la Commission des arts mandait à la Commission exécutive de l'instruction publique qu'elle allait prendre les mesures nécessaires pour faire transporter au Dépôt des Petits-Augustins les marbres de l'église Notre-Dame (F17 1046).

[2] La bibliothèque de Bordeaux ne possède que des manuscrits de quelques discours de Montesquieu et du Dialogue de Sylla et d'Eucrate.

[3] Sous la cote F17 1051, n° 3, et annexée à un *Extrait du registre des délibérations de la Commission temporaire des arts*, du 5 fructidor an III, se trouve une pétition des membres de l'ancienne Académie des Belles-Lettres, adressée au Comité d'instruction publique, le 4 fructidor, et tendant à obtenir les *Mémoires* et *Notices* indiqués ci-dessus. Elle est signée Delaporte-Dutheil, «au nom et comme suppléant jadis du citoyen Dacier, pour lors secrétaire de la susdite Académie, et en ce moment absent de Paris».

Le directoire est chargé d'écrire à Franciade pour inviter l'administration du district à faire conserver avec soin les tableaux qui décorent les appartements de Bagatelle, et qui donnent un nouveau prix à ce domaine national [1].

Le directoire est chargé de présenter un tableau du travail qui reste à faire dans les maisons des émigrés du département de Paris.

Lelièvre dépose l'état des vases et ustensiles de chimie provenant de Lavoisier, qui avaient été délivrés à l'Agence des mines et qui ont été rendus à la veuve Lavoisier, qui en a donné récépissé.

Les citoyens Lebrun et Nitot annoncent qu'ils ont rempli les vues du Comité de salut public et de la Commission des relations extérieures relatives à l'estimation des diamants et pierres précieuses destinés pour Constantinople.

L'administration du district de Metz [2], en réponse à une lettre de la Commission, annonce qu'il ne se trouve dans les Dépôts littéraires aucun manuscrit chinois provenant du ci-devant séminaire Saint-Simon [3].

Le Comité d'instruction publique transmet un arrêté qui charge le directoire de la Commission de prendre les mesures nécessaires pour

[1] Le château de Bagatelle possédait, dans la salle de bains, 6 tableaux de Hubert Robert, peintre du Roi et garde des tableaux du Muséum; et dans un boudoir, de l'autre côté du salon, à droite, 6 tableaux de Callet (Antoine-François), peintre du Roi.

Le 11 fructidor, le directoire de la Commission écrivait ce qui suit à l'administration du district de Franciade : « La Commission temporaire des arts a nommé des commissaires pour examiner les tableaux et autres objets mis en réserve dans le ci-devant château de Bagatelle. Le rapport des commissaires portait que ces tableaux seraient transportés à Paris; mais, sur l'observation de plusieurs membres que ce domaine national était dans le cas d'être vendu, ce serait consulter les intérêts de la Nation en y laissant ces tableaux qui font la décoration des appartements et qui y sont pour la plupart enchâssés dans la boiserie; et que vous seriez invités à veiller à ce qu'ils n'éprouvent aucune dégradation ». En outre, par lettre du 19 fructidor, le directoire informait la Commission exécutive d'instruction publique de la décision prise par la Commission des arts de laisser en place les tableaux du château de Bagatelle (F17 1046).

[2] Il ressort de la lettre du procureur-syndic près le district de Metz, du 1er fructidor an III, et d'un extrait du registre des délibérations du directoire du même district, joint à cette lettre, que l'opinion, faussement accréditée, au sujet de l'existence de manuscrits chinois à la maison Saint-Simon, ne pouvait avoir pour origine que la mission en Chine d'un prêtre de la paroisse Sainte-Croix de Metz, il y avait une trentaine d'années (F17 1044).

[3] Le séminaire de Saint-Simon, fondé en 1743 par l'évêque Cl. de Rouvroy de Saint-Simon et dirigé par des prêtres de la congrégation de la Mission, se trouvait entre les portes Saint-Thiébault et Mazelle.

assurer la conservation des objets d'arts qui se trouvent dans les jardins de Monceau [1]. Renvoyé au directoire.

Le même Comité fait part de son arrêté du 2 fructidor [2], qui approuve les conclusions d'un arrêté de la Commission des arts portant 1° que le conservateur du Dépôt de physique se concertera avec les sections de physique et de mécanique pour faire réparer et remettre en bon état toutes les machines, modèles, instruments et outils confiés à sa garde; 2° que les dépenses que ces réparations pourront occasionner seront acquittées par la Commission temporaire des arts, sur les fonds mis à sa disposition, jusqu'à la concurrence seulement de la somme de quatre mille livres, sauf à la section de mécanique à faire un nouveau rapport.

SÉANCE DU 9 FRUCTIDOR AN III.

(26 AOÛT 1795.)

3 tableaux du Bourg-de-l'Égalité en possession du citoyen Émery. – Objets d'art à enlever chez l'émigré d'Argenteuil. – Envoi de l'Agence temporaire des poids et mesures. – Meubles et ustensiles à fournir aux conservateurs du Muséum des arts. – Métier à faire les bas réclamé par le Bureau de Consultation. – Lettre du citoyen Sue. – Lettre relative à l'horloge de Maisons. – Demande de Fattory, garde de la salle de marine. – Renseignements sur le tableau de *Bélisaire*, par David. – Objets d'art et d'instruction que la République est exposée à perdre par suite de leur restitution aux parents des condamnés. – Laminoir demandé par la Commission des travaux publics. – Inventaire à établir pour les modèles de machines du Dépôt de la rue de l'Université. – Reçu à donner à Ronesse pour des objets provenant de l'église de Saint-Denis, par lui remis à la Commission des arts. – Rapport de la section de physique concluant à l'inutilité d'établir un atelier pour la fabrication de lunettes. – Désignation de commissaires pour assister à l'ouverture des caisses arrivées de la Belgique. – Récépissés des objets délivrés aux héritiers des condamnés.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Émery sera tenu de constater la propriété de trois ta-

[1] L'arrêté du Comité d'instruction publique, chargeant la Commission temporaire des arts de prendre des mesures en vue de la conservation des objets d'art existant dans le jardin de Monceau, est du 30 thermidor (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, tome VI, p. 553).

[2] Voir cet arrêté dans J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, tome VI, p. 561.

bleaux [1] qu'il dit lui avoir été donnés et remis par l'administration du Bourg-de-l'Égalité, dans le temps qu'il était préposé à la conservation des objets provenant de la maison des Carmes Déchaussés des Carrières-sous-Charenton.

Lebrun est autorisé à se concerter avec le citoyen d'Aligre, commissaire du Bureau du Domaine, pour l'enlèvement des objets d'arts de l'émigré d'Argenteuil [2], qui se trouvent maison appartenant à la citoyenne Thiroux-Crosne, rue de Thorigny.

L'Agence temporaire des poids et mesures envoie [3] vingt exemplaires de son rapport au Comité d'instruction publique pour la détermination de l'étalon provisoire; et elle y joint dix exemplaires de sa réponse aux objections contre la nomenclature des nouvelles mesures insérées dans la *Feuille du Cultivateur*. La réception en sera accusée à l'Agence temporaire des poids et mesures.

La Commission exécutive de l'instruction publique invite celle des arts à fournir aux conservateurs du Muséum des arts, dès qu'ils le requerront, les meubles et ustensiles dont ils peuvent avoir besoin, et qui se trouveront dans les Dépôts nationaux.

Le Bureau de Consultation des arts réclame le métier à faire les bas de l'invention du citoyen Serres, enlevé, dit-il, sans autorisation suffisante, par le citoyen Molard [4]. La Commission arrête qu'il sera répondu au Bureau de Consultation qu'elle a été instituée pour la réunion et la conservation de tous les objets d'arts qui peuvent servir à l'instruc-

[1] Ces trois tableaux représentaient des sujets de piété, un Christ, un saint Pierre et un saint Bruno. Émery avait adressé sa pétition au Comité d'instruction publique, qui la transmit à la Commission des arts (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, t. VI, p. 570).

[2] Argenteuil (Le Bascle d'), chevalier de Malte, dont l'émigration fut constatée le 8 novembre 1792, soit Eustache-Louis Tanneguy, né le 10 mars 1752, soit son frère Henri-Louis-François-Philippe, né le 2 décembre 1756, qui furent tous deux chevaliers de Malte.

[3] Sa lettre est du 4 fructidor an III (F[17] 1048).

[4] Voir, sous la cote F[17] 1048, une lettre du secrétaire du Bureau de Consultation des arts et métiers au directoire de la Commission des arts, datée du 5 fructidor, et un extrait du registre des procès-verbaux du même Bureau, daté du 29 thermidor. Déjà, le 25 thermidor, la Commission des arts avait exposé au Bureau de Consultation des arts et métiers les circonstances par suite desquelles la machine de l'invention du citoyen Serres, qui se trouvait sous les scellés apposés sur les portes de la bibliothèque et du cabinet de l'Académie des sciences lors de la suppression de cette compagnie, avait été transportée au Dépôt de la rue de l'Université (F[17] 1046).

tion publique, qu'elle a pu autoriser le citoyen Molard, conservateur du Dépôt des machines, à enlever tous les modèles qui se trouvaient sous le scellé dans les salles de la ci-devant Académie; que, d'ailleurs, si le Bureau de Consultation est fondé à faire des réclamations sur ce métier, qui appartient à la Nation, il doit s'adresser au Comité d'instruction publique qui, seul, peut autoriser la remise d'un objet national dont la conservation est sous la responsabilité de celui qu'il a préposé à sa garde[1].

La Commission passe à l'ordre du jour sur une lettre du citoyen Sue, en réponse au rapport du citoyen Ameilhon, adopté dans la dernière séance.

Une lettre du procureur-syndic du district de Saint-Germain, relative à l'horloge de Maisons[2], par Lepaute, est renvoyée à la Commission exécutive d'instruction publique, qui avait demandé des renseignements sur la validité de la vente qui en a été faite au citoyen Deschamps.

Le citoyen Fattory, garde de la salle de Marine, qu'une pension de mille livres empêchait de toucher le traitement de sa place, réclame, en vertu de la loi du 24 messidor, la jouissance de ce traitement dont la modicité le mettra encore bien au-dessous du maximum fixé par cette loi. Cette demande est renvoyée au directoire.

La Commission charge les citoyens Lannoy et Bonvoisin de se rendre à la Commission des revenus nationaux pour lui faire part de quelques

[1] Le 17 fructidor, le directoire écrivit en effet une lettre dans ce sens au Bureau de Consultation des arts et métiers (F[17] 1046).

[2] Au sujet de l'horloge du château de Maisons, le directoire de la Commission écrivait ce qui suit, le 13 fructidor, au Comité d'instruction publique : « Il résulte de la réponse du procureur syndic du district de Saint-Germain, que cet objet a été adjugé moyennant la somme de 8,950 livres au citoyen Deschamps qui, depuis, l'a cédé au citoyen Truchet. La Commission a également consulté les citoyens Lepaute (Jean-Baptiste et l'un de ses neveux), qui ont déclaré que l'horloge de Maisons est une bonne machine et non pas une machine précieuse; qu'elle a pu valoir dans le temps 4,000 livres; que cet ouvrage est construit avec des roues en fer, tandis que les roues des belles horloges de Lepaute sont ordinairement en cuivre.... Au surplus, la vente en a été légale..., et si,... on offre au citoyen Truchet 80,000 livres de l'horloge, nous pensons que, lors de l'acquisition, l'assignat étant au pair, on ne peut s'en prendre qu'au surhaussement excessif des objets de cette nature et de tous ceux qui peuvent être le motif d'une spéculation mercantile. Le citoyen Truchet peut donc rester paisible possesseur d'une horloge, dont la perte d'ailleurs n'excite aucun regret aux sciences et aux arts » (F[17] 1046).

renseignements sur le tableau de *Bélisaire* [1], par David, et l'inviter à examiner scrupuleusement les pièces qui constatent que ce tableau est la propriété des citoyens Vollant, père et fils, qui le réclament.

La Commission temporaire des arts expose au Comité d'instruction publique que, parmi les objets réclamés par les parents des condamnés, il en est dont la perte sera irréparable pour l'instruction publique, tels : 1° que le cabinet de physique de Saron [2] dont la vente se fera le 14 présent mois, lequel renferme, entre autres choses précieuses, une lunette unique en Europe et qui sans doute deviendra la proie de l'étranger; 2° un tableau de *Bélisaire*, par David, l'un des chefs-d'œuvre de l'École française. Le Comité est invité à compenser les sommes immenses que la République retirera de la vente des monuments d'arts qui peuvent être aliénés avec la modicité du prix à avancer pour l'acquisition des objets ci-dessus désignés [3].

Lenoir est adjoint à Molard pour l'examen d'un laminoir provenant de la ci-devant Académie et demandé par la Commission des travaux publics.

Il sera fait un inventaire exact de tous les modèles et machines qui se trouvent au Dépôt de la rue de l'Université, et il sera déterminé alors le local qu'elles doivent occuper.

Il sera donné au citoyen Ronesse, bibliothécaire à Franciade, un récépissé des effets servant ci-devant au culte et à la superstition, par lui déposés à la Commission temporaire des arts et provenant de la ci-devant église Denis.

La section de physique fait le rapport dont elle a été chargée sur un arrêté des représentants du peuple à Brest, qui ordonne l'établissement

[1] Le tableau de *Bélisaire demandant l'aumône* qui, exposé en 1781, valut à David le titre d'agréé de l'Académie de peinture, se trouve au Musée de Lille depuis 1868, date à laquelle il y est entré par voie d'achat [Ed. Reynart, *Catalogue des tableaux, bas-reliefs et statues exposés dans les galeries du Musée des tableaux de Lille* (1879, n° 115)]. Voir également J.-L. David, *Le peintre Louis David*, t. I, p. 634.

[2] Le premier président Bochart de Saron, mathématicien et astronome distingué, membre de l'Académie des sciences depuis 1779, possédait un cabinet renommé par le nombre et la perfection des instruments d'observation.

[3] A la suite de l'exposé de la Commission des arts au sujet de l'utilité qu'il pourrait y avoir d'acquérir pour la Nation certains objets réclamés par les parents des condamnés, le Comité d'instruction publique chargea un de ses membres de lui présenter un rapport sur les moyens de faire l'acquisition de ces objets (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 595).

d'un atelier pour la fabrication de lunettes marines; elle pense que l'atelier projeté est sans aucun objet d'utilité publique, mais bien plutôt désavantageux au gouvernement et nuisible aux progrès de l'art. La Commission approuve ce rapport et en arrête le renvoi au Comité d'instruction publique [1].

Les citoyens Poirier, Debure et Philipon sont chargés d'assister à l'ouverture des caisses arrivées de la Belgique à la Bibliothèque nationale et de dresser inventaire des objets qu'elles renferment, de concert avec les commissaires nommés par la Commission exécutive d'instruction publique [2].

Molard dépose les reconnaissances ou récépissés et autres pièces concernant les objets qu'il a délivrés aux héritiers des condamnés ou à leurs fondés de pouvoirs, en vertu des ordres qu'il en a reçus des autorités compétentes.

SÉANCE DU 15 FRUCTIDOR AN III.

(1er SEPTEMBRE 1795).

Envoi du *Journal des Mines* à la Commission des arts. – Effets et tableaux de la succession Foacier à restituer au citoyen Randon. – Laminoir à remettre à

[1] Le rapport très détaillé de la section de physique se trouve sous la cote F17 1049. Celle-ci y montre l'inanité des motifs allégués par les représentants du peuple pour ordonner l'établissement, à Brest, d'une fabrique de lunettes propres à la marine. Ces motifs étaient les suivants : 1° la facilité que l'on aurait dans ce port à se procurer le flint-glass par les prises sur les Anglais; 2° la nécessité de former et d'habituer les artistes à la construction des lunettes de mer. Au rapport de la section de physique est joint l'arrêté d'Amable Faure et Bernard Tréhouart, représentants du peuple près les ports et côtes de Brest et de Lorient, daté de Brest, 22 ventôse an III.

[2] Cette opération eut lieu le 12 fructidor, ainsi qu'il est constaté par un procès-verbal, remis le 15 à la Commission des arts, et où les signataires (Poirier, Philipon, Debure l'aîné et Van Praet) disent que les caisses étaient au nombre de deux, « dans l'une desquelles nous avons trouvé renfermés vingt et un manuscrits sur vélin et vingt autres sur papier, et soixante et douze imprimés, y compris ceux contenus dans deux boîtes de carton liées ensemble. Dans la seconde, s'est trouvé un modèle en bois de sapin, qui nous a paru avoir la forme d'une serre chaude. De plus, un grand rouleau enveloppé d'une toile cirée, contenant un plan de la ville de Vienne, en Autriche, à vue d'oiseau, le tout en assez mauvais état, à l'exception du plan, et attaqué de l'humidité. Desquels objets les manuscrits ont été transportés le jour même au Dépôt littéraire national de la rue Marc, et les autres sont restés provisoirement à la Bi-

l'École centrale des travaux publics. – Communication du district d'Alençon sur les instruments de musique de l'émigré Amable Château-Thierry. – Destination à attribuer à la couronne de l'abbaye de Morimont. – Renseignements à fournir à la Commission des revenus nationaux sur le dépôt de livres de la maison de Juigné, rue de Thorigny. – Plainte de Camus, chargé de l'entretien du jardin Boutin. – Offre d'échafaud mécanique par Bernard Hooghstoel. – Tableaux à examiner dans la maison des Enfants de la Patrie. – Objets de mécanique à inventorier à la maison de Mortagne. – Objets d'histoire naturelle chez la femme Créqui. – Arrêté relatif aux tableaux de Robert à Bagatelle. – Traitement des employés aux bibliothèques du district de Besançon. – Commissaires chargés d'inventorier les manuscrits de la ci-devant Académie des sciences. – Ouvrages de chirurgie demandés par Thillaye. – Livres et manuscrits à enlever chez Saint-Laurent. – Entraves apportées à l'enlèvement des effets de musique de l'émigré d'Esclignac. – Buste de Juste Lipse à retirer de Saint-Louis-la-Culture. – Procès-verbal de l'ouverture des caisses provenant de la Belgique. – Tableau de Bélisaire réclamé par Vollant. – Enlèvement des objets de l'émigrée Degand mis en réserve dans la maison La Fayette. – Réclamation de livres par la veuve de Fabre d'Églantine. – Inventaires de livres remis à la citoyenne Lavoisier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission des armes envoie [1] 15 exemplaires du 8e numéro du *Journal des Mines*, et demande qu'on lui en accuse la réception. Renvoyé au directoire pour accuser la réception.

La Commission exécutive d'instruction publique, après avoir pris connaissance des pièces qui autorisent le citoyen Randon, époux de la citoyenne Foacier, à retirer des Dépôts nationaux les effets dépendant de la succession du citoyen Foacier [2], condamné, invite la Commission des arts à remettre à ce citoyen les tableaux qu'il réclame. La Commission arrête que le citoyen Naigeon, conservateur du Dépôt de la rue de Beaune, remettra au citoyen Randon les effets contenus dans l'inventaire fait par Lebrun.

La Commission exécutive de l'instruction publique invite celle des arts à faire remettre à l'École centrale des travaux publics un laminoir qui se trouve dans la salle de la ci-devant Académie des sciences,

bliothèque nationale». A la suite de ce procès-verbal se trouve un reçu de Dambreville, conservateur du Dépôt littéraire de la rue Marc, lequel certifie que les manuscrits énoncés ci-dessus lui ont été remis (F17 1977).

[1] Par lettre, datée du 7 fructidor an III (F17 1048).

[2] Foacier (Pierre-Louis), ex-employé dans les finances, ami du ministre Farbe, avait été condamné à mort le 9 thermidor an II (W 433, n° 973).

conformément à l'arrêté du Comité d'instruction publique du 8 thermidor de l'an III [1], et dont copie est jointe. Cette lettre et l'arrêté sont renvoyés aux commissaires déjà nommés à cet effet pour faire un rapport.

Le district d'Alençon, département de l'Orne, en réponse à la lettre de la Commission qui lui demandait des renseignements sur les instruments de musique de l'émigré Amable Château-Thierry, envoie l'extrait du procès-verbal de vente, qui en constate le nombre et le produit [2]. Deux violons, un cor de chasse, une guitare, une boîte remplie de musique, ont été adjugés à soixante et quinze livres. Cette lettre sera communiquée au Comité d'instruction publique; il sera aussi écrit à l'administration du district d'Alençon pour lui exposer combien sont répréhensibles les administrateurs et autres préposés à la conservation des monuments des arts de ne s'être point opposés à la vente de tous les instruments de musique qui devaient être réservés pour les arts, et de les avoir cédés à si bas prix [3].

La Commission d'agriculture et des arts renvoie la lettre du procureur général syndic du département de la Haute-Marne, qui demande instamment des ordres sur la destination de la couronne de la ci-devant abbaye de Morimont, exposée à être écrasée par la chute de la voûte sous laquelle elle est placée et qui menace ruine. La Commission arrête qu'il sera fait une recherche de toutes les pièces et des rapports qui ont été faits par la section de mécanique pour être envoyés à la Commission des travaux publics.

Il sera écrit à la Commission des revenus nationaux pour l'informer que la maison de Juigné, rue de Thorigny, qui se trouve dans le pro-

[1] Voir cet arrêté dans J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 457.

[2] Lettre du directoire du district d'Alençon, 9 fructidor (F17 1044). Les objets mobiliers de l'émigré Amable Château-Thierry, dont il est fait mention au procès-verbal indiqué ci-dessus, consistaient en instruments de musique et en une boîte remplie de papier de musique. Cette vente avait eu lieu le 31 juillet 1793, à Sées, au domicile de cet émigré. — L'émigration d'Amable Château-Thierry avait été constatée le 26 juin 1792.

[3] La citoyenne Davoust, femme divorcée de l'émigré Château-Thierry, se présenta au Comité d'instruction publique et se plaignit de ce qu'on eût vendu ses effets avec ceux de son mari. Obligée, pour vivre, de tirer parti de ses talents, elle et son enfant, âgée de 8 ans, qui, de l'aveu même des artistes, était d'une force étonnante, elle sollicita la concession d'un piano du Dépôt national de musique (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 609).

spectus de la seconde loterie, a été mise à la disposition du Comité d'instruction publique et de la Commission temporaire des arts, qui y ont formé un dépôt de livres considérable, que l'on ne pourrait déplacer sans des frais immenses [1].

La Commission entend lecture d'une plainte du citoyen Camus, chargé de l'entretien et de la conservation des plantes rares réunies dans une partie du jardin provenant de Boutin, portée contre le représentant du peuple Gérard Rivière, adjudicataire de la maison et de la partie du même jardin qui n'a point été jugée nécessaire pour la Nation. Il expose que ce représentant, après lui avoir défendu de puiser de l'eau dans un bassin commun, lui a tiré un coup de fusil, dont il a été blessé à l'épaule et au doigt. La Commission charge le citoyen Desfontaines de porter cette plainte au Comité d'instruction publique et de l'inviter à prendre les moyens qu'il croira convenables pour que le citoyen Camus continue avec sûreté les travaux qu'il a entrepris avec tant de zèle et d'activité [2].

La Commission temporaire des arts n'étant point compétente pour acquérir les machines ou modèles qui appartiennent aux particuliers, elle renvoie à la Commission d'agriculture et des arts l'offre faite par Bernard Hooghstoel [3] de céder un échafaud mécanique [4], qui peut trouver place dans le Conservatoire des arts et métiers.

La section de peinture est chargée d'aller examiner et inventorier les tableaux qui se trouvent dans la maison des Enfants de la Patrie [5].

[1] Le 17 fructidor, le directoire écrivait à la Commission des revenus nationaux pour lui faire observer que la maison de Juigné, dépôt national de livres, étant un établissement public, ne pouvait être mise en loterie, et qu'il y avait lieu, en conséquence, de lui substituer un autre domaine national. Il joignait à sa lettre la liste des Dépôts de sciences et d'arts établis par l'autorité du Comité d'instruction publique, sous la surveillance de la Commission temporaire des arts (F17 1046).

[2] Le 15 fructidor, le Comité d'instruction publique décida que Camus continuerait à soigner le jardin Boutin et que les mesures seraient prises pour lui assurer le tranquille exercice de ses fonctions (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 616).

[3] Les Hooghstoel, père et fils, étaient restaurateurs des tableaux du Louvre; le fils (Jean-Marie) était peintre et exposa sous la Révolution.

[4] Cet échafaud mécanique se trouvait au château de Saint-Cloud, où il avait servi à la restauration des peintures. Le directoire écrivit à ce sujet, le 21 fructidor, à la Commission d'agriculture et des arts (F17 1046).

[5] L'hôpital de la Pitié, dénommé pendant la Révolution hospice des Élèves de la Patrie, possédait quatre tableaux de Snyders : trois chasses aux cerfs, aux loups et aux oiseaux, et un tableau d'ar-

Les sections de physique, de mécanique et d'architecture sont chargées de continuer l'inventaire des objets de mécanique réunis dans la maison de Mortagne, et généralement de tous les dépôts de la République à Paris.

La section de zoologie est chargée de se rendre dans la maison appartenant ci-devant à la femme Créqui, pour y enlever quelques objets d'histoire naturelle et laisser l'appartement à la disposition du citoyen Albitte[1], qui en a réclamé la jouissance à la Commission exécutive d'instruction publique.

Le directoire fera passer à la Commission d'instruction publique copie de l'arrêté relatif aux tableaux de Robert à Bagatelle et de la lettre écrite à ce sujet au district de Franciade, pour en assurer la conservation dans le lieu où ils se trouvent[2].

Sur une demande en augmentation de traitement formée par les employés aux bibliothèques du district de Besançon, appuyée par les administrateurs du district et du département du Doubs, le directoire est chargé de faire un rapport sur la nécessité d'augmenter le salaire de tous ceux qui sont employés à la confection des inventaires et cartes des bibliothèques et autres dépôts d'arts.

Les citoyens Lhéritier, Thillaye, Lamarck, Poirier, Desfontaines, Philipon et Mentelle sont chargés de faire l'inventaire des manuscrits de la ci-devant Académie des sciences, et, à cet effet, ils sont invités à se transporter partout où ils croiront en trouver.

Le Comité d'instruction publique sera invité à accorder au citoyen Thillaye, conservateur de l'École de santé, les deux ouvrages de Perret[3] et de Brambille[4], nécessaires pour la formation d'un arsenal de chirurgie.

mures. Deux de ces tableaux furent remis au Musée du Louvre, le 3 vendémiaire an V (24 septembre 1797). Dans cet hôpital se trouvait également une *Descente de croix*, copie d'un tableau de Daniel de Volterre, probablement celle qui fut envoyée au Musée d'Angers en l'an VII.

[1] Selon toute apparence Jean-Louis Albitte, jeune, frère d'Antoine, proscrit à la suite du 1er prairial, tous deux députés de la Seine-Inférieure à la Convention nationale.

[2] C'est le 19 fructidor que le directoire écrivit à la Commission d'instruction publique pour lui rendre compte des mesures qu'il avait prises en vue d'assurer la conservation des tableaux de Bagatelle (F17 1046).

[3] Perret (Jean-Jacques), coutelier à Paris, correspondant de l'Académie.

[4] Brambille (Jean-Alexandre de), chirurgien italien, né à San Zenone, près Pavie, le 25 avril 1728, mort à Padoue, le 29 juillet 1800, 1er chirurgien de l'Empereur Joseph II et président de l'Académie

Les citoyens Buache et Barbier sont chargés d'enlever les livres et manuscrits que la Commission a mis en réserve chez le condamné Saint-Laurent et que l'on suppose provenir de Condé.

Le directoire écrira au commissaire Monac pour lui demander les raisons qui lui ont fait refuser l'enlèvement des effets de musique provenant de d'Esclignac [1].

Le directoire est chargé d'inviter le Conservatoire des arts à faire enlever le buste de Juste Lipse [2], qui se trouve au Dépôt littéraire de Louis-la-Culture et dont le Comité d'instruction publique a autorisé le transport au Muséum. Le directoire donnera aussi des ordres pour l'enlèvement des autres monuments qui se trouvent au même dépôt.

Les commissaires chargés dans la dernière séance de l'ouverture des caisses provenant de la Belgique déposent le procès-verbal de leur opération et du transport des manuscrits qu'elles contenaient au Dépôt de la rue Marc.

La Commission arrête que le tableau de *Bélisaire,* réclamé par les citoyens Vollant, ne leur sera point remis que d'après un nouvel avis de la Commission des revenus nationaux, qui doit prendre des renseignements sur la manière dont ce tableau est passé des mains de l'Électeur de Trèves entre celles du citoyen Vollant [3], condamné.

Le citoyen Nadreau est chargé d'enlever les objets mis en réserve par la Commission dans la maison de Lafayette et provenant de l'émigrée femme Degand.

La Commission renvoie au directoire une réclamation de la citoyenne Fabre d'Églantine [4], qui demande les livres que son mari a laissés au Luxembourg.

médico-chirurgicale de Vienne. Son meilleur ouvrage a pour titre *Trattato cirurgico-prattico sopra il flemmone*, Milan, 1777; un autre est intitulé *Instrumentarium chirurgicum militare austriacum*, Vienne, 1780.

[1] Le 23 fructidor, une lettre fut écrite à cet effet, par le directoire au citoyen Monac, commissaire du Bureau du Domaine national (F17 1046).

[2] Un buste en plâtre de Juste Lipse fut attribué à la Bibliothèque de la ville de Paris, en vertu d'une décision ministérielle du 7 mai 1818; un autre, en marbre blanc, qui se trouvait dans la Bibliothèque des Quatre-Nations, fut enlevé par les alliés.

[3] Louis Vollant, fabricant de draps et parfumeur, ami et agent de Ronsin, condamné le 1er messidor an II (W 399, n° 905).

[4] Fabre d'Églantine avait épousé à Strasbourg, le 9 novembre 1778, Marie-Nicole Godin dont il eut un fils, Théodore-Jules Vincent, né le 2 octobre 1779; lors du procès des Dantonistes, Fabre d'Églantine vivait depuis cinq ans avec Caroline

Le citoyen Ameilhon dépose deux inventaires de livres remis par lui à la citoyenne Lavoisier.

SÉANCE DU 19 FRUCTIDOR AN III.

(5 SEPTEMBRE 1795.)

Arrêté du Comité d'instruction publique qui surseoit à l'enlèvement des objets d'art de Marly destinés au Muséum de Versailles. – Catalogue des livres destinés à l'École de santé. – Catalogues à fournir par les Agences. – Marbres de Franciade réclamés par le citoyen Blessons. – Parasol du Japon existant au château de Bellevue. – Envoi du district de Béziers. – Inventaire à faire chez Saint-Laurent, condamné. – Notification, à adresser à la Commission exécutive, de l'arrêté qui interdit de restituer aux parents des condamnés aucun objet sans avis de la Commission des arts. – Demande de Langlès relative à des manuscrits chinois. – Levée de scellés anciens au Louvre. – Rapport sur le laminoir réclamé par l'École centrale des travaux publics. – Procès-verbal de l'ouverture de deux caisses envoyées de la Hollande et déclaration au sujet d'objets de mécanique provenant de Sedan.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre du citoyen Lagarde, conservateur du Muséum de Versailles, relative à l'arrêté du Comité, qui suspend l'enlèvement des objets d'art de Marly, destinés à décorer le Muséum de Versailles. Il invite la Commission à lui faire un rapport sur cet objet. Renvoyé au directoire[1].

Remy, actrice du théâtre de la République, qui avait eu deux enfants, décédés, et se trouvait enceinte d'un troisième; elle habitait avec Fabre d'Églantine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 978 (Voir A. Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de la Révolution*, t. XI, n° 601).

[1] D'après la lettre de Hugues Lagarde au Comité d'instruction publique, en date du 4 fructidor an III, les objets de Marly, dont il sollicitait l'autorisation d'effectuer l'enlèvement et le transport dans les dépôts du Muséum de Versailles, étaient les suivants (sans y comprendre une foule de statues mutilées renfermées dans les salles du palais) : « une statue de petite proportion de Vénus Callipyge, drapée, par Le Gros, qui est aussi renfermée, mais mal assise sur le sol; et surtout... cinq ou six grandes figures ou groupes de Coysevox, dignes de toute l'attention des connaisseurs, mais disséminées dans des cours, aux injures de l'écroulement des bâtiments environnants et de l'ignorance des soldats-citoyens cantonnés, dont les sentiments, sans doute, respecteraient ces monuments, s'ils voyaient qu'on en prît soin, mais qui, les trouvant délaissés et pour ainsi dire abandonnés, en font en quelque sorte l'objet de leurs jeux et de leurs délasse-

Le directoire est chargé d'écrire à l'École de santé [1] pour l'inviter à lui faire passer incessamment le catalogue des livres retenus par elle dans les Dépôts nationaux, notamment dans celui de Louis-la-Culture, afin que la Commission désigne au Comité ceux qu'il convient de faire transporter à ladite École et ceux qu'il faut rétablir dans leurs tablettes pour ne point les laisser plus longtemps à terre dans l'humidité et la poussière, et exposés à être foulés aux pieds par ceux qui travaillent dans le dépôt.

Le directoire est invité à renouveler à toutes les Agences, Commissions, la demande qui leur a été faite d'envoyer un catalogue exact de tous les livres et autres objets d'arts qui ont été mis à leur disposition.

Le directoire est chargé de prendre des renseignements sur la propriété du citoyen De Blessons, qui réclame les marbres provenant du ci-devant couvent de Franciade et dont partie a été transportée au Dépôt des Petits-Augustins, à Paris.

Les citoyens Lamarck, Naigeon et Bonvoisin sont chargés d'examiner un parasol du Japon, trouvé au château de Bellevue; ils désigneront à la Commission le lieu où il convient de déposer cet objet, qui peut être intéressant sous le rapport de l'art ou de l'histoire naturelle. Cet avis a été communiqué à la Commission par le Muséum national d'histoire naturelle [2].

Le district de Béziers, département de l'Hérault, annonce l'envoi par la Messagerie de la fin de son travail bibliographique, il demande à qui il doit confier le soin de sa bibliothèque. Cette lettre sera communiquée au Bureau de bibliographie.

La Commission arrête que les citoyens Buache, Barbier, Ameilhon, Langlès et Foucou se rendront chez le condamné Saint-Laurent, pour y faire l'inventaire des livres, manuscrits et autres objets précieux qui

ments un peu brusques, qui se sentent toujours de la profession militaire» (F17 1197). — Le 22 thermidor an III, Hugues Lagarde avait informé le Comité d'instruction publique que, par arrêté du représentant du peuple Dumont, il avait été nommé bibliothécaire et conservateur du Muséum de Versailles (F17 1080, n° 1).

[1] Le directoire aux citoyens composant l'École de santé, 27 fructidor (F17 1046).

[2] Dans leur lettre, en date du 14 fructidor an III, les professeurs du Muséum d'histoire naturelle faisaient remarquer à la Commission des arts que ce parasol pourrait, au point de vue de l'art, convenir aux dépôts nationaux de mobilier et de costumes; mais aussi qu'il serait à sa place au Muséum, à raison de la nature du bois dont il était composé; que, d'ailleurs, c'était à la Commission des arts qu'il appartenait de décider quel dépôt recevrait cet objet (F17 1048).

s'y trouvent, et croiseront les scellés qui seront apposés sur les portes. Ces commissaires sont autorisés à prendre tous les renseignements possibles sur l'origine de ces objets, et à faire ensuite auprès du Comité de législation et des autres autorités compétentes toutes les démarches qu'ils jugeront propres à faire rentrer dans les Dépôts nationaux les effets qui paraissent provenir de Condé [1].

Pour faciliter l'opération des commissaires ci-dessus nommés : 1° il leur sera donné communication d'un rapport fait par Tissé sur les objets qui se trouvent chez Saint-Laurent; 2° il sera tiré du Dépôt littéraire de la rue de Lille le catalogue de la bibliothèque de Condé; 3° il sera demandé au Bureau du Domaine national copie de l'inventaire de cette même bibliothèque, fait par le citoyen Poinçot [2].

Il sera envoyé à la Commission exécutive d'instruction publique copie de l'arrêté du Comité qui porte qu'il ne sortira des Dépôts nationaux, tant littéraires que d'objets d'arts, aucun objet sans l'avis de la Commission temporaire des arts; elle sera en même temps invitée à lui faire passer directement les autorisations qu'auront obtenues les parents des condamnés pour rentrer en possession des effets qu'ils réclament.

Une demande du citoyen Langlès de plusieurs manuscrits chinois qui se trouvent au Dépôt de la rue de Beaune est renvoyée au Comité d'instruction publique pour donner l'autorisation [3].

Le Bureau du Domaine national sera invité [4] à nommer un commissaire pour, conjointement avec un membre de la Commission temporaire des arts, procéder à la levée de scellés anciens apposés sur

[1] Le 23 fructidor, le directoire informait le Bureau du Domaine des mesures prises relativement aux manuscrits provenant de Condé (F17 1046). — Par lettre, en date du 17, le Comité d'instruction publique avait invité le Comité de législation à autoriser le transport des manuscrits existant chez Saint-Laurent, et leur réunion à la bibliothèque de Condé dont ils avaient évidemment été enlevés (F17 1046). Voir aussi, sur cette affaire des manuscrits de Condé, J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 619.

[2] Poinçot (Claude), libraire-éditeur des œuvres de Jean-Jacques Rousseau, fut chargé de faire plusieurs catalogues de livres, notamment ceux du Dépôt de Saint-Louis-de-la-Culture.

[3] Par arrêté du 2 fructidor, le Comité d'instruction publique autorisa Naigeon, conservateur du Dépôt de Nesle, à remettre à Langlès deux ouvrages chinois provenant du Cabinet Bertin, qui avaient été envoyés à Langlès par Amiot, missionnaire à Pékin (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 561).

[4] Lettre lui fut en effet écrite à ce sujet le 27 fructidor (F17 1046).

une armoire placée dans une salle attenant à celle de la Capitainerie au Louvre [1].

Les citoyens Molard et Lenoir font un rapport sur le laminoir de l'Académie des sciences, réclamé par l'École centrale des travaux publics; ils ne trouvent aucun inconvénient à lui délivrer cet instrument qui n'est point propre au Conservatoire des arts et métiers.

Le citoyen Molard dépose le procès-verbal de l'ouverture de deux caisses venant de la Hollande et transportées au Dépôt de physique.

Le même citoyen dépose une déclaration portant que les objets de mécanique provenant de La Roullière [2], envoyés par le district de Sedan, ont été trouvés bien conservés et en égal nombre à ceux décrits dans l'inventaire.

SÉANCE DU 25 FRUCTIDOR AN III.

(11 SEPTEMBRE 1795.)

Manuscrits de Condé chez Josset Saint-Laurent. – Rapport à faire par Lamarck et Richard au sujet d'un projet de voyage sur les bords de la mer Rouge. – Envoi de livres par le citoyen Coutelle, capitaine d'aérostiers. – Instruments à procurer à l'École de santé de Montpellier. – Dispositions à prendre pour l'envoi des présents destinés à la Porte. – Lettre de la Commission des revenus nationaux au sujet de la vente d'un tableau de Bélisaire par David. – Catalogue du médaillier de Nancy. – Deux violons à délivrer à Rouget de l'Isle. – Envoi de l'Agence des poids et mesures. – Bustes et statues provenant de la Compagnie des Indes à enlever chez le citoyen Perrier. – Rapport sur le dépôt de marbres de Chaillot. – Récépissé des armes remises à la Commission des armes. – Objets de sciences et d'art de Dusseldorf à faire transporter en France.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique est invité à presser auprès du Comité de législation la décision relative aux manuscrits qui se trouvent

[1] Il s'agit de la Capitainerie des chasses, ou plutôt du Bailliage de la Varenne du Louvre, établi pour la conservation de la chasse du Roi à 6 lieues à la ronde autour de Paris, dont les séances se tenaient dans une salle entre le Cabinet de Marine et les salles de l'Académie des sciences.

[2] La Roullière, ancien officier au 43e régiment d'infanterie, émigré.

chez le condamné Josset Saint-Laurent[1], et qui appartiennent évidemment à l'émigré Condé.

Les citoyens Lamarck et Richard sont invités à faire un rapport sur l'urgence de procurer aux citoyens Olivier[2] et Bruguière[3], actuellement à Constantinople, les moyens de faire sur les bords de la mer Rouge un voyage dont l'instruction publique attend les résultats les plus avantageux.

Le citoyen Coutelle[4], capitaine commandant les aérostiers à l'armée

[1] Josset de Saint-Laurent (Louis-Jean), négociant et commissaire des guerres, avait été condamné à mort, le 8 pluviôse an II, pour avoir entretenu des intelligences avec «l'infâme Condé», en recélant les livres, papiers, manuscrits et autres effets provenant dudit Condé (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 686).

Le 23 fructidor, le Bureau du Domaine avait écrit à la Commission des arts pour lui faire savoir que, conformément aux intentions de celle-ci, il s'opposerait à la levée des scellés apposés chez Josset Saint-Laurent, en ce qui concernait les manuscrits provenant de Condé (F17 1048). Sous la cote F17 1051, n° 3, se trouve la note suivante, sans date, portant comme titre «Au Comité d'instruction publique : «Les objets réclamés par la Commission temporaire des arts dans la maison du condamné Josset Saint-Laurent, rue Saint-Pierre, boulevard du Temple, sont sept à huit cents volumes in-folio manuscrits, qui ont été enlevés de la bibliothèque de Condé, et qui se trouvent en dépôt dans cette maison. Il est prouvé par les procès-verbaux qui ont été dressés lors de l'arrestation dudit Saint-Laurent, et par d'autres témoignages authentiques, que ces manuscrits sont ceux de Condé; et l'état dans lequel ils s'y trouvent démontre suffisamment qu'ils n'y sont qu'en dépôt. Il est urgent de les retirer de cette maison où ils deviennent la proie des souris, étant jetés l'un sur l'autre dans le plus grand désordre. Ce sont les objets les plus précieux de la bibliothèque de Condé, et dont les héritiers de Josset n'avaient aucune idée il y a quinze jours. — Pour copie conforme : Oudry, secrétaire général.»

[2] Olivier (Guillaume-Antoine), entomologiste, né aux Arcs (Var) le 19 janvier 1756, mort à Lyon le 1er octobre 1814, envoyé en mission en 1792 près du shah de Perse, visita l'Égypte, l'Arabie, l'Asie Mineure et la Perse, et revint en 1799, après la mort à Ancône de son compagnon, le naturaliste Bruguière. Il devint membre de l'Institut en 1800 et professeur de zoologie à l'École d'Alfort. Il publia, de 1801 à 1807, la relation de son voyage dans l'Empire d'Orient, l'Égypte et la Perse, en 6 volumes in-8°.

[3] Bruguière (Jean-Guillaume), médecin naturaliste et voyageur, né à Montpellier en 1750, mort à Ancône le 1er octobre 1799, accompagna en 1773 le capitaine Kerguelen dans son voyage de découverte dans les mers du Sud. En 1792, il se rendit avec Olivier en Perse et dans diverses contrées de l'Orient.

[4] Coutelle (Jean-Marie-Joseph), ingénieur militaire, né en 1748 au Mans, où il mourut le 20 mars 1835. Il créa avec Conté la première compagnie d'aérostiers militaires, qu'il commanda à la bataille de Fleurus. Il publia un volume sur «l'emploi des aérostiers aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin» (1794). Coutelle fit ensuite partie de l'expédition d'Égypte et, au retour, il fut nommé colonel, puis inspecteur aux revues. Il fit enfin les campagnes de l'Empire et fut mis à la retraite en 1816.

du Rhin-et-Moselle, annonce que le citoyen Thomas, agent national de l'arrondissement, s'est chargé de faire parvenir à Paris les livres recueillis par deux aérostiers de sa compagnie. Il observe qu'il a adressé en frimaire dernier une petite caisse au citoyen Barrois et qu'il n'a point appris qu'elle ait été reçue. Le directoire est chargé de prendre des renseignements sur la réception de la caisse adressée au citoyen Barrois et de répondre au citoyen Coutelle.

La Commission renvoie à la section de physique l'arrêté du Comité d'instruction publique du 18 fructidor, qui les autorise à demander à la Commission pour l'École de santé de Montpellier tous les instruments propres aux observations météorologiques, et dont ils joignent le catalogue [1].

Le commissaire des relations extérieures, autorisé par l'arrêté du Comité de salut public du 15 fructidor, dont il envoie copie, à consulter la Commission temporaire des arts sur l'artiste qui suivra les présents destinés à la Porte Ottomane, pour les rétablir à leur arrivée dans l'état où ils doivent être, pour conserver tout leur prix et tout leur éclat, propose le citoyen Jacquin, joaillier, qui a exercé six ans son art à Constantinople, et que la Révolution a ramené en France [2]. Le commissaire ne se décidera à le choisir que d'après l'opinion favorable de la Commission. Plusieurs membres parlent avantageusement des talents du citoyen Jacquin; et il est arrêté : 1° qu'il sera répondu au commissaire des relations extérieures que la Commission des arts voit avec plaisir le choix qu'il a fait du citoyen Jacquin; 2° qu'il sera donné à ce citoyen toutes les instructions qui peuvent utiliser son voyage pour l'intérêt des sciences et des arts. (Rapporté dans la séance du 29.)

Le directoire est chargé d'accuser à la Commission des revenus nationaux la réception de sa lettre [3], relative aux informations qu'elle prend sur la validité de l'acquisition faite par Vollant d'un tableau de *Bélisaire*, que David a vendu à l'Électeur de Trèves [4].

Le citoyen Coster, conservateur du dépôt des antiquités de Nancy,

[1] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 636.

[2] Lettre du commissaire des relations extérieures du 18 fructidor, et arrêté du Comité de salut public du 15 (F17 1048).

[3] Cette lettre est du 22 fructidor an III (F17 1048).

[4] Le tableau acheté par l'Électeur de Trèves disparut et fut retrouvé sur un caisson d'artillerie; il figura en février 1801 à la vente Tolozan et fit partie de la galerie de Lucien Bonaparte.

annonce la réception du catalogue du médaillier de cette commune; qu'il va proposer aux autorités constituées d'en tirer copie pour être envoyée à la Commission qui lui a fait repasser l'original [1].

La Commission des revenus nationaux fait passer [2] copie d'un arrêté du Comité des finances qui autorise le citoyen Rouget de l'Isle, auteur de l'hymne des Marseillais, à choisir dans le Dépôt de musique deux violons avec leurs archets et étuis. La Commission invite le Comité d'instruction publique à autoriser le conservateur du Dépôt de musique à délivrer les objets ci-dessus mentionnés au citoyen Rouget de l'Isle.

L'Agence temporaire des poids et mesures envoie [3] de nouveaux exemplaires du rapport sur la vérification du mètre et de la réponse au numéro 38 de la *Feuille du cultivateur* [4].

La section de sculpture et l'expert sont chargés de procéder aux inventaires et à l'enlèvement des bustes et statues provenant de la Compagnie des Indes, qui se trouvent chez le citoyen Perrier.

La section d'architecture fait un rapport sur le dépôt de marbres qui existe à Chaillot. Il en résulte que ce dépôt est sous la surveillance de la Commission des travaux publics.

Le citoyen Molard dépose le récépissé des armes remises à la Commission des armes et poudres; ce récépissé sera communiqué aux trois sections chargées de faire l'inventaire du dépôt, sous la surveillance du citoyen Vandermonde.

Le Comité d'instruction publique est invité à s'occuper des moyens

[1] Le 14 germinal an III, Rauch, ingénieur des travaux publics, qui, dès frimaire an II, avait déposé sur le bureau de la Commission des arts le catalogue du médaillier de la ci-devant Académie de Nancy, écrivait à cette Commission pour la prier de renvoyer ce catalogue au citoyen Coster, après en avoir fait faire une copie (F17 1044).

[2] Voir une lettre de la Commission des revenus nationaux au garde du Dépôt national, rue Bergère, 24 fructidor, et un extrait du registre des arrêtés du Comité des finances, du 11 fructidor (F17 1048).

[3] Par lettre datée du 19 fructidor (F17 1048). — En raison de l'intérêt présenté, tant par le rapport de l'Agence temporaire des poids et mesures au Comité d'instruction publique sur la détermination de l'étalon provisoire des nouvelles mesures que par la réponse de la même Agence aux objections contre la nomenclature de ces nouvelles mesures, insérées dans la *Feuille du cultivateur*, la Commission des arts avait, le 17 fructidor, exprimé à cette Agence le désir de recevoir pour chacun de ses membres un exemplaire des susdits documents (F17 1046).

[4] La *Feuille du Cultivateur*, sous la direction de Dubois, Broussonet, Lefèvre et Parmentier, parut de 1790 à l'an VI.

de faire rentrer dans l'intérieur de la République les objets de sciences et d'arts qui se trouvent à Dusseldorf et dans le pays d'outre-Rhin [1].

SÉANCE DU 29 FRUCTIDOR AN III.

(15 SEPTEMBRE 1795.)

Manuscrits de Condé chez Josset de Saint-Laurent. – Lettre des commissaires artistes de Toulon. – Demande du directeur du Muséum d'histoire naturelle. – Poignard turc à restituer à la veuve de Lebas de Courmont. – Ménière désigné pour accompagner les présents destinés à Constantinople. – Opposition des assemblées primaires de Fontainebleau à l'enlèvement des objets d'art du château. – Manuscrits du district de Carpentras. – Accusé de réception du *Journal des mines*. – Devis et mémoire de Ménière soumis à la Commission. – Déclaration de Charles relativement au Dépôt de physique. – Sept colonnes du tombeau de Charlemagne à transporter de Liège à Paris. – Éclaircissement à demander sur une réclamation de Mme Vallayer-Coster. – Livres de la maison de l'Infantado à transporter au Dépôt de la rue Saint-Marc. – Obstacles au transport des objets réservés à l'église de Notre-Dame. Augmentation de traitement réclamée par les commissaires du Bureau du Domaine. – Récépissé fourni par la veuve de Lavoisier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité de législation envoie par duplicata la lettre adressée le 15 de ce mois à la Commission des arts, relative aux réclamations des héritiers de Josset Saint-Laurent [2] ; il invite la Commission à surseoir

[1] Par arrêté du 26 fructidor, le Comité d'instruction publique décida que son président écrirait aux représentants Gillet et Joubert, pour les inviter à profiter des conquêtes au delà du Rhin, à l'effet de procurer à la République les tableaux pouvant rester de la galerie de Dusseldorf, ainsi que les instruments, machines et autres objets intéressant les sciences et les arts (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 674).

[2] Voir, en effet, sous la cote F17 1051, n° 3, cette lettre du Comité de législation, datée du 15 fructidor, et celle du même Comité, en date du 26, toutes deux adressées à la Commission des arts.

De son côté, le Comité d'instruction publique avait, le 17 fructidor, écrit ce qui suit au Comité de législation : « Conformément à votre lettre reçue hier par la Commission temporaire des arts, concernant les effets du condamné Saint-Laurent, les commissaires nommés ont fait un rapport dont le Comité s'empresse de vous envoyer copie. Les manuscrits qui

provisoirement à l'enlèvement des effets de ce citoyen; le Comité recevra avec intérêt les observations et les renseignements qu'elle voudra lui communiquer à ce sujet. La Commission arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à faire passer au Comité de législation tous les renseignements qui ne laissent aucun sujet de douter que les manuscrits qui se trouvent chez Saint-Laurent soient ceux qui ont été soustraits de la bibliothèque de Condé.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre des commissaires artistes de Toulon, département du Var[1], avec le catalogue d'objets d'arts de leur arrondissement. Renvoyé à la section de peinture.

Le directeur du Muséum d'histoire naturelle, qui a déjà obtenu un tour en l'air pour le service du laboratoire d'anatomie, expose la nécessité d'un second tour pour le laboratoire de zoologie. La Commission renvoie cette lettre au citoyen Molard, qui est chargé de réserver, pour le Muséum d'histoire naturelle, le premier tour qui sera propre à l'objet de cette demande.

Sur la demande de la Commission des revenus nationaux[2], fondée sur les arrêtés du Comité des finances et du Bureau du Domaine national, la Commission temporaire des arts autorise le citoyen Naigeon à remettre à la veuve Le Bas-Courmont[3] un poignard turc provenant de son mari et remis par Lebrun au Dépôt de la rue de Beaune.

Le citoyen Ménière, auteur des présents destinés pour la Porte Otto-

se trouvent chez Saint-Laurent ont évidemment été enlevés de la bibliothèque de Condé; c'est une propriété nationale, réclamée à juste titre par la Commission temporaire des arts. Conformément aux conclusions du rapport, le Comité vous invite à autoriser le transport de ces manuscrits dans le dépôt et leur réunion à la bibliothèque dont ils faisaient partie» (F17 1046).

[1] La lettre en question fut adressée, le 24 thermidor, par Giraudy et Martin, commissaires chargés de la recherche et de l'inventaire des monuments des sciences et des arts à Toulon, au Comité d'instruction publique et des arts réunis : les commissaires faisaient observer que la restitution des objets d'art aux ex-propriétaires fugitifs leur semblait chose impraticable, attendu que la Commission avait «opéré sur des tas de livres et d'objets d'instruction confusément entassés, ou les avait reçus sans pouvoir connaître les ex-propriétaires», n'ayant pas assisté à l'ouverture des scellés; ils se plaignaient de l'état de dégradation des dépôts, celui surtout de l'ancien collège, converti en caserne, et demandaient une augmentation de leur traitement (fixé à 10 livres par jour), somme tout à fait insuffisante (F17 1044).

[2] Formulée par lettre à la Commission des arts, en date du 27 fructidor an III (F17 1048).

[3] Lebas de Courmont (Louis-Marie), seigneur de Pomponne, ex-fermier général, condamné à mort le 19 floréal an II.

mane, demande à les accompagner lui-même pour les rétablir à Constantinople dans l'état où ils doivent être. La Commission, faisant droit à cette demande, rapporte l'arrêté pris dans la dernière séance, qui désignait le citoyen Jacquin pour remplir cette mission, et arrête qu'il sera écrit à la Commission des relations extérieures pour lui annoncer que les raisons qui la déterminent à désigner le citoyen Ménière sont son titre d'auteur de ces mêmes ouvrages, que le Gouvernement a jugés assez précieux pour être offerts à une puissance amie de la Nation française.

La Commission communique au Comité d'instruction publique les arrêtés des deux assemblées primaires de Fontainebleau qui s'opposent à l'enlèvement des objets d'arts provenant du ci-devant château de cette commune, et l'invite à prononcer définitivement sur cette opposition [1]. Le citoyen Jolain est chargé de présenter au Comité le présent arrêté et de lui faire les observations qui doivent le déterminer à ordonner promptement ce transport.

Le Comité d'instruction publique renvoie plusieurs arrêtés pris par l'administration du district de Carpentras, relatifs au dépôt de manuscrits dans la bibliothèque de cette commune [2]. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

Le directoire accusera à la Commission des armes et poudres la réception de quinze exemplaires du neuvième numéro du *Journal des mines* [3].

La Commission des relations extérieures envoie copie de l'arrêté du Comité de salut public du 26 fructidor, par lequel ce Comité charge la Commission temporaire de faire liquider les sommes réclamées par le citoyen Ménière, joaillier à Paris, pour fournitures, façons et réparations des présents destinés, soit aux Puissances Barbaresques, soit à la

[1] Ces deux arrêtés, datés du 25 fructidor, furent transmis par la municipalité aux citoyens Foucault et Jolain, chargés des enlèvements (F17 1049). Les considérants de l'un d'eux étaient basés sur l'utilité qu'il y avait à conserver à Fontainebleau les bronzes, marbres, statues, tableaux et autres objets précieux, en prévision de l'établissement d'une École centrale, projeté par la Convention nationale.

[2] Un arrêté du directoire du district de Carpentras, en date du 3 prairial, avait décidé le dépôt, à la bibliothèque publique de cette ville, des manuscrits de l'histoire civile et ecclésiastique du Comtat-Venaissin et du comtat d'Avignon par Fornery, sauvés du vandalisme : cet arrêté est accompagné d'une lettre d'envoi des administrateurs du district au représentant Dupuy, du 23 prairial (F17 1044).

[3] La lettre d'envoi de la Commission des armes à la Commission des arts est du 21 fructidor an III (F17 1048).

Porte Ottomane, et lui prescrit de terminer son travail dans dix jours. La Commission des relations extérieures joint à sa lettre trois pièces : 1° copie du devis du marché conclu entre le Comité et Ménière; 2° le rapport des experts; 3° le mémoire original du citoyen Ménière. Elle demande qu'on lui en accuse la réception et qu'on les lui renvoie, dès que le travail des liquidations sera achevé. Il est arrêté que les commissaires qui ont été chargés de l'estimation et de la vérification des objets ci-dessus mentionnés répondront au Comité de salut public et à la Commission des relations extérieures que cette attribution ne peut être du ressort de la Commission temporaire des arts.

Le citoyen Charles déclare que le Dépôt de physique est presque réduit à rien par les restitutions journalières faites aux héritiers des condamnés, qu'il ne s'y trouve aucun des instruments désignés dans le catalogue que les citoyens Plaichard et Barailon ont présenté, au nom du Comité d'instruction publique, pour les observations météorologiques à faire dans l'École de santé de Montpellier. Cette déclaration sera communiquée aux commissaires du Comité.

Le directoire est chargé d'aviser aux moyens de faire parvenir à Paris, et de la manière la plus économique, sept colonnes du tombeau de Charlemagne, que le citoyen Caselli a fait transporter à Liège, où l'administration centrale du pays d'entre Meuse et Rhin les retient en attendant des ordres pour les faire partir par eau.

La citoyenne Vallayer-Coster[1] est invitée à donner de nouveaux éclaircissements sur l'existence d'un tableau de fleurs qu'elle réclame et qu'elle avait confié à la ci-devant Reine.

La Commission des revenus nationaux annonce que le Comité de salut public l'a prévenue qu'il serait fait incessamment, par les ordres du Comité d'instruction publique, le choix parmi les livres existant à la maison de l'Infantado et qui avaient été destinés aux échanges, elle pense qu'il serait plus à propos de faire transporter aux Dépôts littéraires la totalité des livres et de les y conserver jusqu'à ce que le

[1] Coster (Anne Vallayer, femme de Silvestre), peintre de fleurs, de fruits, de nature morte et de portraits, née à Paris le 21 décembre 1744, décédée le 27 février 1818, fut reçue, le 28 juillet 1770, à l'Académie de peinture et acquit une certaine célébrité. Elle exposa aux Salons de 1771 à 1817, notamment à celui de 1779, *une Vestale couronnée de roses et tenant une corbeille de fleurs*, tableau qui est indiqué comme appartenant à la Reine.

Gouvernement ait pris un parti définitif au sujet de tous les livres qui ne seront pas jugés propres à entrer dans les bibliothèques nationales [1]. Il est arrêté qu'il sera répondu à la Commission des revenus nationaux que celle des arts partage son avis, et qu'elle juge convenable de faire transporter tous ces livres au Dépôt de la rue Marc [2].

Le directoire est chargé de faire au Comité d'instruction publique un rapport sur les obstacles qui arrêtent le transport des objets réservés dans la ci-devant église Notre-Dame, malgré les autorisations des autorités compétentes [3].

Le directoire est invité à prendre toutes les mesures convenables afin d'obtenir, pour les deux commissaires du Bureau du Domaine, l'augmentation de traitement qu'ils réclament à juste titre.

La section de physique dépose un récépissé de trois aréomètres rendus à la citoyenne Lavoisier.

SÉANCE DU 5e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN III.

(21 SEPTEMBRE 1795.)

Conservation des statues du château de Marly. — Ménière proposé pour suivre à Constantinople les présents destinés au Grand Seigneur. — Renseignements à

[1] Dans sa lettre du 28 fructidor an III, la Commission des revenus nationaux faisait observer à la Commission des arts «que la totalité des livres provenant des émigrés ayant été réservée» pour l'instruction publique, il lui paraissait «utile d'en user de même à l'égard de ceux existant à la maison de l'Infantado, sauf quand il aura été pris un parti ultérieur à l'égard de tous ceux de cette nature, à en disposer de toute autre manière qui sera jugée convenable; au surplus vous avez pu remarquer qu'il est fort peu de ces livres qui ne soient susceptibles d'entrer dans l'une des bibliothèques nationales» (F17 1048).

[2] Le directoire de la Commission des arts écrivit en effet à ce sujet à la Commission des revenus nationaux le 1er vendémiaire (F17 1046).

[3] Le 25 fructidor an III, les membres du Comité civil de la section de la Cité avaient écrit à la Commission des arts pour lui exposer les motifs qui l'empêchaient d'autoriser les agents de la Commission à enlever les marbres se trouvant dans l'église Notre-Dame. Le Comité de la section de la Cité disait avoir en effet reçu des ordres contraires du Comité de sûreté générale et du département de Paris, qui lui interdisaient de laisser enlever de cette église ni marbres, ni boiseries, ni objets mobiliers d'aucune sorte (F17 1048). Rendant compte de cette situation, le 3 vendémiaire, à la Commission exécutive d'instruction pu-

fournir en vue de la rédaction d'un rapport sur le prix actuel des instruments météorologiques. — Lettres à écrire aux districts de Compiègne, Limoges et Tonnerre pour la conservation de diptyques et de manuscrits. — Mesures à prendre pour le transport des manuscrits de l'abbaye Saint-Germain. — Invitation à remettre aux héritiers de Boulogne et de la femme Filleul les objets saisis dans leur succession. — Tour en l'air accordé au Muséum d'histoire naturelle. — Modèle d'une machine à polir les glaces à restituer au citoyen Lucotte. — Procédé du citoyen Lingois pour assainir la salle des séances de la Convention. — Demande du citoyen Teissier. — Œuvres posthumes de Condorcet demandées pour chacun des membres de la Commission. — Inventaire de figures en dépôt chez un marbrier et provenant de l'ancienne Compagnie des Indes.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le procureur syndic du département de Seine-et-Oise fait part des mesures prises par le directoire pour la conservation des statues du ci-devant château de Marly.

La Commission des relations extérieures, en réponse à la lettre du directoire du 1er jour complémentaire, relative au citoyen Ménière, annonce qu'elle propose au Comité de salut public de nommer cet artiste pour suivre les présents destinés au Grand Seigneur et les rétablir dans leur état à leur arrivée à Constantinople[1].

La Commission renvoie à la section de physique un arrêté du Comité d'instruction publique[2], qui charge les citoyens Plaichard et Barailon de faire un rapport sur le prix actuel des instruments essentiels aux observations météorologiques; elle est invitée à donner à ces représentants tous les renseignements qu'elle pourra leur procurer.

Le directoire est chargé de faire passer au Comité de salut public le rapport lu par un de ses membres sur les mémoires du citoyen Mé-

blique, le directoire de la Commission des arts estimait «qu'il était de son devoir de lui faire part des difficultés que la Commission éprouvait pour le transport de ces objets qui ont été déposés à grands frais dans le temps, afin, disait-il, que vous en préveniez la Commission des travaux publics, qui s'est chargée de faire enlever de cette église tout ce qui pourrait en rester et de faire opérer le déblaiement des décombres» (F17 1046).

La Commission des relations extérieures au directoire de la Commission des arts, 4e complémentaire (F17 1048).

(2) L'arrêté en question fut pris le 4e jour complémentaire an III, à la suite de la demande, par Barailon, d'un crédit de 25,000 livres en vue de l'acquisition d'instruments destinés à l'École de santé de Montpellier et désignés dans l'arrêté du 18 fructidor, aucun de ces instruments n'existant plus dans le Dépôt de physique (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 702).

nière[1], dont la liquidation ne peut être du ressort de la Commission.

Sur la proposition du citoyen Poirier, il est arrêté : 1° qu'il sera écrit au bibliothécaire du district de Compiègne pour l'inviter à envoyer le catalogue des manuscrits que possède la bibliothèque confiée à ses soins, et à veiller à la conservation des diptyques consulaires de Polyxène[2]; 2° il sera écrit au district de Limoges pour avoir des renseignements sur l'existence des diptyques de Flavius Félix en 511, et à celui de Bourges pour constater l'existence des diptyques d'Anastase, prédécesseur de Justin[3]; 3° le district de Tonnerre sera invité à envoyer le catalogue et l'état de conservation des manuscrits avec vignettes du bas-âge, précieux pour l'histoire et pour les arts; 4° le Comité d'instruction publique sera invité à prendre les mesures qu'il croira convenables pour l'exécution de ses arrêtés relatifs au transport des manuscrits de l'abbaye Germain, qui se trouvent encore dans une maison qui est vendue, et dont l'acquéreur réclame la jouissance.

Sur la demande formée par la Commission de l'instruction publique, le directoire est chargé de faire remettre aux héritiers de Boulogne-Magnenville et à ceux de la femme Filleul[4] les objets dépendant de leur succession qui ont été transportés dans les dépôts soumis à la surveillance de la Commission temporaire des arts.

La section de mécanique fait un rapport sur la demande du Muséum d'histoire naturelle d'un tour en l'air, pour l'usage du laboratoire de zoologie : elle pense qu'il convient d'accorder au Muséum le tour provenant de l'émigré La Roullière et envoyé par l'administration du district de Sedan. Le Comité est invité à donner au citoyen Molard

[1] Ces mémoires étaient relatifs au règlement des sommes dues au joaillier Ménière pour fourniture, façons et réparations des présents destinés au Grand Seigneur et aux Puissances Barbaresques. Voir sur cette question une lettre du directoire de la Commission à la Commission des relations extérieures, du 1er vendémiaire (F17 1046) et une autre de la Commission des relations extérieures au directoire, du 6 vendémiaire (F17 1048).

[2] Le diptyque de Flavius Théodorus Philoxénus Sotéricus, consul en 525, donné à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne par Charles le Chauve, fait partie du Cabinet des médailles; il est décrit par M. E. Babelon, *Guide illustré du Cabinet des médailles* (p. 308).

[3] Voir dans le même guide (p. 308) une description et un dessin du diptyque d'Anastasius, consul en 516. L'auteur dit d'ailleurs inexactement que ce diptyque fut transféré au Cabinet des médailles en 1792. — L'ouvrage de M. Babelon contient aussi une description du diptyque de Flavius Félix, consul en 428 (p. 308).

[4] Filleul (Anne-Rosalie Buquet, veuve), concierge du château de la Muette, condamnée à mort le 6 thermidor an II (W 431, n° 967).

l'autorisation pour la remise de ce tour au Muséum d'histoire naturelle.

Le Comité d'instruction publique est invité à autoriser le citoyen Molard à remettre au citoyen Lucotte[1] un modèle d'une machine à polir les glaces, qui était déposée dans une des salles de la ci-devant Académie des sciences, et dont la propriété ne peut lui être contestée.

La Commission renvoie à celle d'agriculture et des arts l'examen d'un moyen présenté par le citoyen Lingois pour entretenir la salubrité de l'air dans le lieu des séances de la Convention nationale.

La Commission renvoie aux commissaires du Domaine national : 1° une demande du citoyen Teissier, qui désire que les scellés soient levés sur un appartement au 1er étage des Petites Écuries, où se trouvent des traîneaux provenant du ci-devant roi; 2° quelques renseignements sur un échafaud volant exécuté pour Villequier[2].

Le directoire est chargé de renouveler auprès du Comité d'instruction publique la demande d'un exemplaire des œuvres posthumes de Condorcet pour chacun des membres de la Commission des arts.

La section de sculpture dépose l'inventaire de quelques figures mises en dépôt chez le citoyen Leterrier, marbrier, et provenant de la ci-devant Compagnie des Indes[3].

SÉANCE DU 5 VENDÉMIAIRE AN IV.

(27 SEPTEMBRE 1795.)

Lettres du procureur syndic de Libreville, du district de Douai et du commissaire bibliographe de Blois. – Objets des manufactures d'armes à réserver

[1] Probablement Lucotte (J.-R.), architecte, auteur de *l'Art de la maçonnerie* (Paris, 1783, in fol.) et du *Vignole moderne*, ou *Traité élémentaire d'architecture* (Paris, 1772-1784, 3 parties in-4°).

[2] Villequier (Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont, duc de), né le 14 août 1736, mort le 22 août 1814, premier gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant général des armées en 1784, député à la Constituante.

[3] Par une note du 5e complémentaire an III-21 septembre 1795, cotée F17 1197, Foucou indique qu'il a inventorié chez Leterrier « 20 petites figures de 3 et 4 pieds de proportion en marbre et 4 bustes aussi en marbre, et quantité de bras, jambes et têtes, provenant de toutes ces figures démembrées ». Cette note porte en outre une apostille du secrétaire de la Commission des arts, ainsi conçue : « Renvoyé au citoyen Scellier pour en effectuer le transport au Dépôt des Petits-Augustins et faire les avances de la somme due au citoyen Leterrier pour transport de ces objets. »

pour le Conservatoire des arts. – Intention du Bureau du Domaine d'assurer la conservation des manuscrits de Condé qui font partie de la succession de Josset de Saint-Laurent. – Compte rendu des conservateurs des dépôts de livres et d'objets d'art de Rouen.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique transmet à la Commission une lettre du procureur-syndic de Libreville, qui demande à qui, par quelle voie et où il doit adresser les colonnes et pilastres en marbre venus de Liège. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

Il sera de même répondu par le directoire à une lettre du district de Douai, relative aux mêmes colonnes du tombeau de Charlemagne.

Le citoyen Besson, commissaire bibliographe à Blois, annonce qu'il ne reste au Musée qu'une machine électrique.

La Commission du mouvement des armées invite celle des arts à envoyer des commissaires pour examiner si, dans les ateliers supprimés de la manufacture d'armes, il n'existe aucun objet qui mérite d'être mis en réserve pour le Conservatoire des arts. La section de mécanique et le citoyen Molard sont chargés de visiter, inventorier et faire transporter aux Dépôts nationaux ce qui doit être conservé pour l'instruction publique.

Le Bureau du Domaine national, en réponse à la lettre du directoire, assure la Commission qu'il ne manquera pas d'avoir égard à sa réclamation, lorsqu'elle restituera aux héritiers Josset Saint-Laurent les objets de sa succession, afin de conserver à l'instruction publique les manuscrits précieux provenant de la bibliothèque Condé.

La Commission renvoie au directoire le compte rendu par les conservateurs des dépôts de livres et d'objets d'arts du district de Rouen : ils présentent l'état de leurs travaux et proposent les moyens d'en accélérer la confection.

SÉANCE DU 9 VENDÉMIAIRE AN IV.

(1er OCTOBRE 1795.)

Règlement des sommes dues à Ménière. Démarche pour la mise en liberté du citoyen Barthet, organiste, rayé de la liste des émigrés. Demande d'emploi

par le citoyen Leclerc. — Inventaire des papiers de la Société de médecine. — Manuscrit de l'abbaye Saint-Germain dont on demande communication. — Rapports sur le jardin botanique de Bellevue et sur les végétaux donnés à la Nation par le citoyen La Tour d'Auvergne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission des relations extérieures accuse la réception[1] des pièces relatives au citoyen Ménière et du rapport des citoyens Nitot et Lebrun sur le règlement des sommes dues à cet artiste, pour fournitures, façons et réparations des présents destinés à la Porte Ottomane et aux Puissances Barbaresques.

Le directoire est chargé d'examiner un mémoire du bibliothécaire de Rocroy, qui invite la Commission à s'intéresser à la mise en liberté du citoyen Barthet, organiste et musicien, qui a été rayé de la liste des émigrés.

Une demande d'emploi dans les travaux de la bibliographie par le citoyen Leclerc est renvoyée au directoire.

La section d'anatomie remet l'inventaire des papiers de la Société de médecine, et en demande le transport à l'École de santé[2]. La Commission exécutive d'instruction publique invite en même temps celle des arts à remettre ces papiers à la disposition de ladite École. Il est arrêté que le Comité d'instruction publique sera invité à autoriser la Commission à faire cette remise.

Le citoyen Poirier demande à être autorisé à remettre au garde des manuscrits de la Bibliothèque nationale un manuscrit qu'un homme de lettres a besoin de consulter habituellement, et qui se trouve sous le scellé avec tous ceux provenant de l'abbaye Germain, jusqu'à leur transport à la Bibliothèque nationale. Cet objet est renvoyé au Comité d'instruction publique.

Le citoyen Thouïn fait un rapport dont l'objet est la conservation du jardin botanique de Bellevue, qui renferme des arbres étrangers, des plantes plus ou moins rares, qui seront d'une grande utilité dans la composition des jardins de botanique qu'on doit établir dans les

[1] Par lettre datée du 6 vendémiaire l'an 1048 ».

[2] La Société royale de médecine, établie en 1776, et dont Vicq d'Azyr était le secrétaire perpétuel, tenait ses assemblées dans un pavillon du Louvre, tous les mardis et vendredis (Thiéry, *Guide des amateurs*, t. I, p. 354). Thillaye, dans son rapport sur les livres et papiers de la ci-devant Société de médecine, conclut à leur transport dans la bibliothèque des Écoles nationales de chirurgie.

départements : la Commission adopte les conclusions de ce rapport et invite le Comité d'instruction publique à prendre les mesures convenables pour obtenir la conservation de ce jardin.

La Commission entend lecture d'un autre rapport du citoyen Thoüin sur les végétaux donnés à la Nation par le citoyen La Tour d'Auvergne[1] et déposés à Évreux entre les mains de Racine, jardinier. Il conclut : 1° à ce qu'il soit remis au citoyen La Tour d'Auvergne des extraits des procès-verbaux, qui constatent le don qu'il fait à la Nation de sa collection de plantes étrangères et celui de l'acceptation du Comité d'instruction publique; 2° une expédition de l'état nominatif des végétaux qui ont été transportés de chez lui chez le citoyen Racine à Évreux; 3° à faire rembourser par la Commission exécutive d'instruction publique au citoyen Racine les avances qu'il a faites, montant à la somme de 1464# 14s, et à lui faire payer celle de 935# 6s pour prix de ses soins; enfin à ordonner le transport des plantes qui sont déposées à Évreux au jardin du Muséum national d'histoire naturelle. Ces conclusions sont adoptées par la Commission et soumises à l'approbation du Comité d'instruction publique.

SÉANCE DU 15 VENDÉMIAIRE AN IV.

(7 OCTOBRE 1795.)

Envoi de catalogues par Baur, bibliothécaire de Sarreguemines. — Outils et machines pour l'École des aérostiers. — Rapport à faire sur les livres déposés en la maison de l'Infantado. — Dessins de l'écrin de Charlemagne et du tombeau de Dagobert. — Pièces d'anatomie de Franciade à attribuer à l'École de santé. — Note des tableaux de la ci-devant Faculté de médecine transportés à l'École de santé.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité d'instruction publique renvoie la lettre du citoyen Baur,

[1] Tour (Jacques-Léopold Godefroy de La), prince de Turenne, dernier duc de Bouillon, après la mort de son père Godefroy-Charles-Henri, survenue le 3 décembre 1792, possédait dans les jardins de son château de Navarre, bâti de 1679 à 1686 par Mansard, des serres où se cultivaient les plantes les plus rares.

bibliothécaire du district de Sarreguemines [1], accompagnée de deux catalogues de manuscrits modernes relatifs à la géographie, à la musique, aux arts et aux sciences; la Commission invite les sections respectives à prendre connaissance de ces catalogues.

La Commission charge la section de mécanique de mettre à la disposition du citoyen Conté, directeur de l'École aérostatique de Meudon, les outils et machines contenus dans un état qui a été approuvé par la Commission des arts et dont le Comité de salut public a arrêté la remise pour l'usage de l'École nationale des aérostiers.

D'après l'avis donné par la Commission des revenus nationaux [2], la section de bibliographie est chargée de prendre tous les renseignements possibles sur la valeur et la conservation des livres déposés en la maison de l'Infantado et d'en faire un rapport, qui sera communiqué au Comité d'instruction publique, pour lui faire apercevoir l'inconvénient qui résulte de céder, pour les échanges, des collections précieuses de livres qui pourraient servir utilement à la formation des établissements publics.

Le citoyen Millin demande que les dessins de l'écrin de Charlemagne et du tombeau de Dagobert soient transportés au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. La Commission invite le Comité à autoriser ce transport.

Le Comité d'instruction publique est invité à accorder à l'École de santé les pièces d'anatomie et des pièces d'échantillons de matière médicale qui existent dans une des chambres de la bibliothèque de

[1] Baur, qui s'intitule le bibliographe du district de Sarreguemines, rappelait dans une lettre du 2 vendémiaire an IV, accompagnant l'envoi du catalogue des manuscrits épars, rassemblés à grand peine, qu'il avait envoyé un mois auparavant 150 cartes des manuscrits modernes, et 10 cartes des manuscrits anciens, et il demandait l'autorisation d'ouvrir une lecture publique deux fois par décade aux citoyens désireux de profiter du «trésor littéraire» (F[17] 1044).

[2] Sur la question du transport des livres de la maison de l'Infantado au Dépôt littéraire de la rue Saint-Marc, la Commission des revenus nationaux avait écrit, le 12 vendémiaire, à la Commission des arts : «Nous vous prévenons, citoyens, disait-elle, qu'en exécution d'un arrêté pris par le Comité de salut public, d'après l'avis motivé de celui d'instruction publique, du 23 fructidor, ces mêmes livres ont été livrés avec d'autres objets, par suite d'un marché passé par le gouvernement avec plusieurs négociants pour une fourniture de grains. Il n'y a donc plus lieu, au moyen de cette disposition, au transport dont il s'agit» (F[17] 1048).

Franciade et dont l'inventaire est joint à la demande qui en est faite par le citoyen Thillaye, conservateur de ladite École [1].

Le citoyen Thillaye dépose la note des tableaux provenant de la ci-devant Faculté de médecine, transportés provisoirement à l'École de santé, en vertu de l'arrêté de la Commission temporaire des arts, en date du 9 messidor dernier [2].

SÉANCE DU 19 VENDÉMIAIRE AN IV.

(11 OCTOBRE 1795.)

Communication de la Commission des revenus nationaux au sujet d'une machine pour le radoub des vaisseaux. — Manuscrits qui intéressent la médecine à délivrer à l'École de santé. — Instructions de la Commission des revenus nationaux à Longroi, garde-meuble du palais de Fontainebleau. — Documents relatifs à la bibliographie et à la création d'un Musée à Orléans transmis par le citoyen Lelièvre. — Lettre relative à un livre prêté à Fabre d'Églantine dans la prison du Luxembourg. — Vases de fonte à examiner à Issy dans la maison de l'émigré Croy. — Inventaires à réclamer aux Commissions et Agences. — Indication des arrêtés de la Commission non mis à exécution. — Compte rendu par Oudry, secrétaire général. — Note sur un clavecin de la ci-devant reine. — Augmentation de traitement demandée par Binay et Verger, commissaires du Bureau du Domaine.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, le président donne lecture de la correspondance.

La Commission des revenus nationaux annonce [3] qu'elle a présenté au Comité des finances un rapport sur la machine pour le radoub des

[1] Aux termes d'un rapport du 15 vendémiaire an IV, Thillaye constata que les pièces d'anatomie, confiées à la garde du citoyen Ronesse (conservateur du Dépôt littéraire de Saint-Denis) dans une des chambres de la bibliothèque de Franciade, avaient besoin d'être réparées, et en demanda le transport à l'École de santé (F17 1164).

[2] Ces tableaux de la Faculté de médecine devaient être les portraits des doyens, qui ornaient la salle des assemblées, au 1er étage du bâtiment des Écoles, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

[3] Par lettre datée du 15 vendémiaire an IV. Dans cette lettre, la Commission des revenus nationaux résume les avis des gens de l'art, des marins instruits et des agents du commerce, au sujet de la valeur du projet du citoyen Thibault; et elle fait connaître les conditions auxquelles il lui semble qu'une concession pourrait être accordée au pétitionnaire (F17 1048).

bâtiments, proposée par le citoyen Thibault pour les chantiers de Rouen, et dont l'utilité a été reconnue par la Commission temporaire des arts. Mention au procès-verbal.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté du 10 vendémiaire [1], par lequel il autorise la Commission à délivrer aux professeurs de l'École de santé de Paris, et sur leur récépissé, tous les manuscrits qui intéressent la médecine, ou l'une de ses parties, et qui sont encore dans les cartons des ci-devant Académies des sciences et de chirurgie, et des ci-devant Facultés ou Sociétés de médecine. Renvoyé à la section d'anatomie pour mettre à exécution.

La Commission des revenus nationaux, consultée par le citoyen Longroi, garde-meuble de la maison nationale de Fontainebleau, s'il devait livrer les objets d'arts mis en réquisition pour l'instruction publique, annonce qu'elle lui a écrit de laisser enlever ces objets, et elle prie la Commission temporaire de lui faire promptement savoir si effectivement elle a donné des pouvoirs pour l'enlèvement de ces effets, et en même temps à qui elle a confié cette opération [2]. Le directoire est chargé de répondre à cette lettre.

Le citoyen Lelièvre [3], membre de l'Agence des mines, renvoie quatre pièces qu'il a reçues d'Orléans et relatives à la bibliographie et au choix d'un local propre à recevoir et conserver les objets de sciences et arts de cette commune. Les conclusions du rapport sont adoptées et renvoyées au Comité d'instruction publique pour ce qui concerne le second article.

La Commission renvoie à la section de bibliographie une lettre de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, relative à un exemplaire in-8°, édition de Lausanne, prêté à Fabre d'Églantine et laissé dans la prison du Luxembourg [4].

[1] Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, t. VI, p. 745.

[2] La Commission des revenus nationaux à la Commission temporaire des arts, 5 vendémiaire an IV (F17 1048).

[3] Lelièvre (Claude-Hugues), ingénieur et minéralogiste, né à Paris, le 28 juin 1752, mort à Neuilly, le 18 octobre 1835, entra en 1783 à l'École des Mines, fut essayeur à la Monnaie, en 1792, puis, en 1794, fit partie de l'Agence des Mines. Lors de la réorganisation de l'Institut, il fut compris parmi les membres de la section d'histoire naturelle.

[4] Par cette lettre, datée du 14 vendémiaire an IV, la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, invitait la Commission des arts à faire réintégrer dans sa bibliothèque l'ouvrage, désigné d'ailleurs d'une manière si vague

Sur l'avis donné par la Commission exécutive de l'instruction publique qu'il existe à Issy, dans la maison de l'émigré Croy, plusieurs vases de fonte, la Commission des arts nomme le citoyen Foucou pour aller faire l'examen et, s'il y a lieu, l'inventaire de ces vases.

Le directoire est chargé de renouveler auprès des Commissions ou Agences exécutives la demande des inventaires de livres et d'objets d'arts qui ont été mis à leur disposition.

La Commission arrête que les arrêtés pris par elle, dont le but n'aurait point été rempli, seront notés à la marge, avec les motifs de leur inexécution.

Les citoyens Mentelle et David Le Roy sont nommés pour vérifier les comptes rendus par le citoyen Oudry, secrétaire général, de la somme de dix mille francs qui lui ont été remis pour rembourser les dépenses extraordinaires faites par les membres de la Commission.

Le directoire est chargé de remettre aux représentants du peuple désignés par le Comité d'instruction publique pour accélérer les travaux de la Commission exécutive une note sur l'acquisition faite par Dehansy d'un clavecin de la ci-devant reine, et que la Commission exécutive a été chargée de faire rentrer dans les Dépôts de la Nation.

Le directoire est encore chargé de renouveler auprès du Comité la demande en augmentation de traitement formée par les citoyens Verger et Binay, commissaires du Bureau du Domaine national près la Commission des arts, dont le salaire n'a été jusqu'alors que de deux mille quatre cents livres.

SÉANCE DU 25 VENDÉMIAIRE AN IV.

(17 OCTOBRE 1795.)

Renseignements à demander au district de Saint-Junien sur des diptyques consulaires de Flavius Félix. — Vol d'une tête de négresse de Houdon au jardin

par ladite Commission des administrations civiles qu'Ameilhon, consulté à ce sujet, écrivait au directoire de la Commission des arts, le 28 vendémiaire : « Demander vaguement, comme ils le font dans leur lettre, *un exemplaire in-8°, édition de Lausanne*, ce n'est rien demander » (F17 1078). Voir sous la même cote un arrêté du Bureau du Domaine du département de Paris du 11 thermidor an III, relatif à la succession de Fabre d'Églantine, revendiquée par Marie-Nicole Godin, sa veuve.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de Monceau. — Augmentation de salaire demandée par deux gardiens de Marly. — Compte rendu de Varron, agent par intérim de la Commission. — Renseignements fournis par le district de Bourges sur les diptyques de Flavius Félix. — Inventaire des livres de l'émigré Narbonne. — Tour en l'air à délivrer au Muséum d'histoire naturelle. — Manuscrit de l'abbaye Saint-Germain à transporter à la Bibliothèque nationale. — Inventaire à faire chez l'émigrée Condé. — Corps d'armoires pour le Dépôt de physique. — Demande de Verger et Binay. — Manuscrits de Condé, provenant de Josset de Saint-Laurent, à faire rentrer aux Dépôts littéraires. — Rapport à faire sur le jardin Boutin. — Renseignements à demander sur les mesures prises relativement à la succession de Boutin, condamné. — Rapport de Buache sur des planches de cuivre des États de Languedoc. — Rapport à faire sur les cartes et plans de d'Aiguillon. — Objets à mettre en réserve à l'Agence temporaire des titres. — Inventaire à faire chez l'émigré Sabran. — Inventaires de la collection de zoologie de l'émigré d'Esclignac, des estampes de l'émigré d'Espinchal. — État des négociations relatives au projet d'échange de tableaux de Le Sueur contre des peintures de l'École de Florence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Poirier est chargé de rédiger une lettre qui sera envoyée au district de Saint-Junien pour demander des renseignements sur les diptyques consulaires de Flavius Félix, de 511, qui ont dû se trouver dans un ancien monastère de cette commune. Le directoire répondra au district de Limoges et lui fera part de la demande faite à celui de Saint-Junien [1].

Les citoyens Foucou, Dardel et l'expert sont chargés de faire un rapport sur les dégradations commises sur les objets d'arts du jardin de Monceau, depuis le commencement de ce mois; ils vérifieront le vol fait d'une tête de négresse, en plomb, de Houdon, ainsi qu'il en a été donné avis à la Commission d'agriculture, qui l'a transmis à la Commission temporaire des arts [2].

[1] La moitié du diptyque du consul Félix, qui se trouvait dans l'abbaye bénédictine de Saint-Junien, est conservée à la Bibliothèque nationale (Cabinet des Antiques), où elle fut déposée en 1808; la seconde moitié, perdue sous la Révolution, n'a jamais été retrouvée. Au XVIIe siècle, ce diptyque servait de couverture à une vie manuscrite de Borice II, évêque de Limoges, écrite en 1461 par le chanoine Jean Courtois. C'est à tort que Mabillon, dans les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, a attribué le diptyque en question à un Flavius Félix, consul pour l'Occident en 511 (voir Chabouillet, *Le Diptyque consulaire de Saint-Junien*, dans la Revue des Sociétés savantes, 1875, p. 275).

[2] Houdon exécuta en 1781, pour le duc de Chartres, une fontaine qui fut placée dans le jardin de Monceau, non loin de la naumachie, fontaine qui se compo-

Le directoire est chargé de faire un rapport sur un mémoire, envoyé par la Commission exécutive de l'instruction publique, des citoyens Boutigny et Sensonence, tous deux gardiens à Marly, qui demandent une augmentation de salaire.

La Commission exécutive d'instruction publique adresse les observations faites par la Trésorerie nationale sur le compte de six mille quatre livres quatre sous six deniers, rendu par le citoyen Varron,

sait d'un groupe de grandeur naturelle, et, représentait une naïade en marbre, se lavant, assise dans une cuvette, tandis qu'une négresse en plomb lui versait de l'eau sur les épaules. La naïade en marbre, après avoir décoré les jardins de Bagatelle, se trouve à Londres; la négresse a été détruite (Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française*, XVIIIe siècle, t. I, p. 425).

Le 18 vendémiaire, la Commission d'agriculture et des arts avait informé la Commission des arts que la tête de négresse du jardin de Mousseaux avait été volée dans la nuit du 16 au 17; la Commission ajoutait qu'elle venait d'inviter «le représentant du peuple Barras à faire protéger l'établissement de Mousseaux dont la conservation nous est confiée». Le 19, la même Commission informait de ce vol le Comité d'instruction publique (F^17^ 1197). — Un rapport de Foucou et Jolain à la Commission des arts, daté du 4 vendémiaire, fera d'ailleurs connaître, ci-dessous, quel était alors l'état des objets d'art du jardin de Monceau : «Citoyens, votre directoire nous ayant chargés de vous faire un état exact des objets d'art qui sont au jardin de Monceau, sur les dégradations qui s'y sont commises et sur les moyens de conservation à y apporter, suivant la demande du Comité d'instruction publique dans sa séance du 30 thermidor dernier, nous nous y sommes transportés dans la matinée du 2 de ce mois, où, étant arrivés nous nous sommes fait accompagner par le gardien de la maison dans tous les endroits où il pouvait y avoir des statues et autres objets d'art mis en réserve, d'après un inventaire fait par le citoyen Lebrun, en date des 23 et 24 fructidor de l'an II, suivant l'ordre ci-après : la statue du Sommeil, copie en marbre, d'après l'antique, par Bouchardon (elle est sans la moindre mutilation); la statue pédestre d'Henri IV (est *idem*); une petite statue antique, anciennement mutilée, avec son piédestal en marbre; celle du berger Pâris n'a point de mutilation nouvelle; dans l'intérieur de la Grande Pyramide, une négresse en plomb, très bien conservée; une femme assise au bain, en marbre blanc, avec de légères mutilations anciennes; une suivante, négresse en plomb, très mutilée par des brigands il y a trois ans; un vase de granit jaspé des Vosges (les anses en bronze ont été volées dans le même temps); la statue antique de Bacchus, en marbre blanc (les doigts de la main gauche sont cassés anciennement); une figure de forte proportion en marbre blanc, représentant un Perse assis, couvert de restaurations (trois doigts du pied droit ont été cassés ces années dernières). — En conséquence nous demandons que tous les objets d'art ci-dessus indiqués, et dont toutes les mutilations sont anciennes, soient le plus tôt possible transportés au Dépôt de la rue de Beaune; et que les marbres, tels que les colonnes d'un temple circulaire, les revêtissements de la laiterie, le grand bassin, etc., resteront en place sous la surveillance du gardien de la maison, pour être vendus avec le jardin; nous demandons aussi que notre rapport soit communiqué au Comité d'instruction publique, afin qu'il voie les mesures que vous avez prises pour la conservation de ces statues» (F^17^ 1197).

agent par intérim, avec invitation de les transmettre à ce citoyen pour y satisfaire le plus promptement possible. Renvoyé au citoyen Varron.

Le district de Bourges annonce que les diptyques sur lesquels la Commission leur demande des renseignements couvrent un manuscrit en parchemin contenant les noms des évêques de Bourges; il envoie en même temps l'état de quelques manuscrits précieux [1]. Renvoyé à la section de bibliographie.

Il sera écrit au citoyen Richebraque [2], commissaire du Bureau du Domaine national, pour l'inviter à signer l'inventaire des livres provenant de Narbonne, qu'il a envoyés au Dépôt de la rue Thorigny, sans que la section de bibliographie ait été appelée pour en faire le catalogue.

Le Comité d'instruction publique envoie son arrêté qui autorise Molard à délivrer au Muséum d'histoire naturelle un tour en l'air, provenant de l'émigré La Roullière et envoyé de Sedan.

Le citoyen Poirier est autorisé à faire transporter à la Bibliothèque nationale un manuscrit provenant de l'abbaye Germain intitulé *Picatricis Hispani de astrologia liber* [3].

Sur l'invitation faite par Sénéchal, commissaire du Bureau du Domaine, les sections de bibliographie et de peinture sont chargées de se rendre chez la fille Condé [4], émigrée, pour y faire l'inventaire des

[1] « A l'égard des diptyques dont vous demandez... l'état, écrivent à la Commission des arts les administrateurs du district de Bourges, le 19 vendémiaire,... ils consistent en deux tablettes d'ivoire sur le dessus desquelles sont représentés en relief les consuls de ce temps et quelques attributs des cérémonies romaines, lesquelles tablettes couvrent un manuscrit en parchemin contenant les noms des évêques de Bourges. Ces diptyques sont déposés en notre secrétariat, en attendant l'établissement définitif du muséum du département où elles doivent être placées » (F[17] 1048). A cette lettre est joint un *État* des manuscrits les plus précieux provenant des établissements ecclésiastiques supprimés du district de Bourges.

[2] Au sujet du commissaire Richebraque (François), consulter A. Tuetey, *Répertoire des sources manuscrites...*, tome IX, introduction, page LXXI.

[3] Dans l'inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés, figure, sous les n°s 13016, 13017 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, un manuscrit intitulé *Liber Picatricis Hispani*. Labbe, dans sa *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum*, cite parmi les manuscrits de René Moreau, médecin de Paris, p. 216, *Picatrix Hispani libri astrologici de conficiendis imaginibus astrologicis*. Voir également Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, t. II, p. 373.

[4] Bourbon-Condé (Louise Adélaïde de), née à Chantilly, le 5 octobre 1757, morte à Paris, le 20 mars 1824, sœur de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, abbesse de Remiremont depuis le 22 août 1786, émigra avec toute sa famille dès le 17 juillet 1789.

livres et objets de sciences et arts à réserver pour l'instruction publique.

La Commission arrête que les trois corps d'armoires comportant six portes grillées peintes en acajou, provenant de l'émigré Savines, seront transportées au Dépôt de physique, pour y être employées utilement.

Le directoire est invité à s'assembler demain, extraordinairement, pour présenter de nouveau au Comité d'instruction publique la demande en augmentation de traitement des citoyens Verger et Binay, commissaires du Bureau du Domaine national près la Commission temporaire des arts.

La section de bibliographie est invitée à faire de nouvelles démarches pour presser la rentrée aux Dépôts littéraires des manuscrits de Condé, trouvés chez Josset Saint-Laurent.

Les citoyens Thoüin et Desfontaines, membres de la section de botanique, sont invités à faire à la prochaine séance du directoire un rapport sur le parti à prendre relativement aux plantes nationales du jardin Boutin, et sur les demandes en payement du citoyen Camus, qui a été chargé de les cultiver; ce rapport sera remis dans le plus court délai au Comité d'instruction publique.

Il sera écrit à la Commission des revenus nationaux pour lui demander communication des mesures qui ont été adoptées, relatives à la succession de Boutin, condamné, dont quelques héritiers sont émigrés, afin que la Commission des arts sache si elle doit faire l'inventaire des objets qui se trouvent encore dans cette maison.

La Commission temporaire des arts invite le Comité d'instruction publique à renvoyer par devant les Comités de salut public et des finances, section des Domaines, un rapport du citoyen Buache sur les planches de cuivre des cartes des ci-devant diocèses et des États de Languedoc, lesquelles ont été gravées par les ordres et aux frais des États de cette province, et se trouvent chez Lacombe, qui les tient de Joubert, ci-devant syndic de la province et chargé de les faire imprimer à Paris. Les renseignements renfermés dans ce rapport portent à croire que ces planches gravées sont une propriété nationale que réclame l'instruction publique.

Le citoyen Buache est chargé de faire un rapport sur les cartes et plans qui se trouvent chez d'Aiguillon.

Les citoyens Foucou et Bonvoisin sont chargés de se rendre à l'Agence temporaire des titres, pour y mettre en réserve les objets qui s'y trouvent.

Les sections de minéralogie, de physique et de peinture sont invitées à faire l'inventaire des objets d'arts qui se trouvent chez l'émigré Sabran.

Richard dépose l'inventaire des objets de zoologie provenant de l'émigré d'Esclignac, lesquels ont été déposés au Muséum d'histoire naturelle [1].

Beljambe remet l'inventaire et la description des estampes requises au nom de la Commission chez l'émigré d'Espinchal [2].

Le citoyen Peyron rend compte de l'état des conférences relatives à l'échange proposé de tableaux de Le Sueur contre des tableaux des premiers maîtres de l'école de Florence; il résulte du rapport fait par le citoyen Ginguené au Comité d'instruction publique que, la République ne devant point se priver des chefs-d'œuvre de ce maître, on a pensé que l'on ne pouvait destiner à cet échange qu'un petit tableau de forme ronde d'environ six pieds, représentant une Descente de Croix, et qu'on peut estimer n'appartenir qu'à la seconde ou à la troisième classe [3].

SÉANCE DU 29 VENDÉMIAIRE AN IV.

(21 OCTOBRE 1795.)

Demande de cuivre par le graveur Anselin. – Déclaration de l'ingénieur Migneron au sujet d'arbustes provenant de l'Épinay-Duluc. – Inventaires d'objets méca-

[1] Voir l'inventaire des objets de zoologie de l'émigré d'Esclignac, rue Dominique, n° 1026, transportés au Muséum d'histoire naturelle par Richard, les 2, 3, 4 vendémiaire an IV (665 articles) [F[17] 1164].

[2] Note et description des estampes (la plupart avant la lettre) requises chez d'Espinchal, émigré, rue et barrière de Grenelle (29 articles, plus 2 portefeuilles et 1 tableau de Kalf. *Intérieur de cuisine*) [F[17] 1164].

[3] Les *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, publiés par J. Guillaume, contiennent (tome VI, page 758) un arrêté de ce Comité qui désigne les tableaux de Le Sueur et d'autres maîtres français paraissant susceptibles d'être échangés avec des toiles de maîtres italiens, suivant la proposition du grand-duc de Toscane, et nomma un jury spécial, composé de sept artistes, chargés de délibérer sur la question.

niques remis par Molard. – Tableau et estampe de l'émigrée Condé à transporter aux Dépôts. – Informations à prendre sur le séquestre des biens de l'émigrée Sabran. – Augmentation de traitement demandée pour une gardienne de scellés. – Manuscrit de l'abbaye Saint-Germain remis par Poirier à la Bibliothèque nationale. – Ouverture des cabinets de l'École de santé. – Inventaire d'objets de zoologie et récépissé d'objets de chimie déposés par Richard et Lelièvre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Anselin [1], graveur, demande que la Commission s'intéresse à lui faire obtenir des Comités de gouvernement le cuivre dont il a besoin pour témoigner par de nouveaux ouvrages sa reconnaissance d'avoir été compris dans la liste des artistes qui ont obtenu des récompenses nationales. La Commission, rendant justice au mérite de cet artiste, arrête que le Comité d'instruction publique sera invité à prendre cette demande en considération.

Le citoyen Migneron, ingénieur de la République, adresse à la Commission l'état des arbustes qui ont péri pendant l'hiver dernier dans la serre de la maison provenant de l'Épinay-Duluc, et dont la vérification a été faite par le citoyen Lamarck, de la section de botanique. La Commission arrête que la déclaration du citoyen Migneron sera consignée au procès-verbal.

Il sera envoyé à la Commission d'agriculture et des arts copie des inventaires, remis par le citoyen Molard, de l'état des objets d'art mécanique appartenant à la Nation et confiés par l'ancien gouvernement aux citoyens Daumy et Dauffe [2]; cette Commission sera invitée à accuser la réception de ces inventaires.

Nadreau est chargé d'enlever et de faire transporter aux Dépôts un

[1] Anselin (Jean-Louis), graveur, élève d'Augustin de Saint-Aubin, né à Paris le 26 mai 1754, mort le 15 mars 1823, exposa aux Salons de 1791 à 1819. Après avoir traité des sujets galants, il s'adonna au portrait, et fit surtout celui de Mme de Pompadour, en bergère, dite la Belle-Jardinière, d'après Carle Vanloo, et dédia à l'Assemblée nationale son estampe du siège de Calais, gravée d'après Berthélemy. Le graveur Anselin figure pour une allocation de 2000 livres parmi les artistes et savants gratifiés en vertu d'un décret du 16 fructidor an III (J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instr. publique*, t. VI, p. 628).

[2] Dauffe fonda en 1786 une manufacture d'acier poli, façon d'Angleterre, dans l'enclos des Quinze-Vingts, qui fonctionna jusqu'à la mort de Dauffe en vendémiaire an VI, forma des élèves et donna d'excellents résultats. (Voir A. Tuetey, *Répertoire*, t. III et VII, n°s 1648, 1685.) Les mécaniques en question étaient deux laminoirs et un balancier (F^12^ 2230).

tableau et une estampe, décrits dans un inventaire fait par Bonvoisin chez l'émigrée fille Condé [1].

Le directoire est chargé de s'informer auprès de la Commission des revenus nationaux s'il existe quelque arrêté qui suspende le séquestre des biens de la femme Sabran, présumée émigrée [2].

Le citoyen Poirier demande une augmentation de traitement pour la citoyenne Poitevin, gardienne des scellés apposés sur les manuscrits de l'abbaye Germain-des-Prés. Le directoire est chargé d'exposer au Comité d'instruction publique que, depuis quinze mois, la citoyenne Poitevin ne reçoit par jour qu'une somme de quarante sols, qui est bien au-dessous de ses besoins, qu'il serait convenable de lui accorder cent livres par mois.

Le citoyen Poirier dépose le récépissé du citoyen Villebrune, à qui il a remis, avec l'autorisation du Comité d'instruction publique, un manuscrit provenant de l'abbaye Germain, intitulé *Liber primus et Picatricis Hispani scientiæ cognoscendi.*

Le citoyen Thillaye annonce que les cabinets de l'École de santé sont ouverts. Il invite les membres de la Commission à les visiter. La Commission arrête que cette annonce sera consignée au procès-verbal.

Richard dépose les inventaires des objets de zoologie du cabinet de l'hospice de l'Unité et de l'émigrée femme Luxembourg [3].

Le citoyen Lelièvre dépose le récépissé des objets de chimie provenant de la femme d'Esclignac, qui ont été délivrés à l'Agence des Mines [4].

[1] Voir la note des objets d'art mis en réserve chez l'émigrée fille Condé, rue Bigot, ci-devant Monsieur, n° 758, par Bonvoisin, le 26 vendémiaire an IV (un tableau, *un pèlerin*, école flamande, et une estampe sous verre, *le marchand d'orviétan*, d'après Dujardin) [F17 1269].

[2] Probablement Louise-Marie Coste de Champeron, femme d'Auguste-Louis-Elzéar de Sabran, comte de Sabran, émigrée depuis le 3 juillet 1791.

[3] Catalogue des objets de zoologie du cabinet de l'hospice de l'Unité (coquilles, œufs d'autruche, 152 articles), transportés au Muséum d'histoire naturelle (F17 1344²). — Inventaire des objets de zoologie du cabinet de l'émigrée Luxembourg, rue de Lille, n° 498 (coquilles, oiseaux, etc., 359 articles) transportés au Muséum dans la première décade de floréal an III (F17 1344²).

[4] Sous la cote F17 1344², voir un inventaire des objets de zoologie de l'émigrée d'Esclignac, demeurant rue Dominique, n° 1026 (665 articles, transportés au Muséum d'histoire naturelle les 2, 3 et 4 vendémiaire an IV). L'émigrée dont il est question était une princesse de Saxe, fille de François-Xavier de Saxe, comte de Lusace, laquelle avait épousé, le 24 octobre 1787, Henri-Thomas-Charles de Reyssac, duc d'Esclignac, et avait émigré en 1791.

SÉANCE DU 5 BRUMAIRE AN IV.

(27 OCTOBRE 1795.)

Sur la question de savoir si la Commission, malgré la suppression du Comité auquel elle était adjointe, devait continuer ses séances et ses opérations, les membres réunis nomment les citoyens Molard et Mentelle pour en référer aux citoyens Barailon et Bordes, commissaires du Comité d'instruction publique, et se concerter avec eux sur la marche que la Commission devait tenir à ce sujet.

SÉANCE DU 9 BRUMAIRE AN IV.

(31 OCTOBRE 1795.)

Demande d'indemnité par les citoyens Darde et Ruyneau, secrétaires-commis de la Commission. – Autorisation à demander au Comité de salut public à l'effet de continuer les travaux commencés. – Rapport à rédiger sur les travaux et dépenses de la Commission. — Entrepreneurs invités à présenter leurs mémoires. – Nomination de commissaires pour examiner les présents destinés à l'iman de Mascate. – Requête des habitants du quartier Notre-Dame de Versailles.

Les citoyens Darde et Ruyneau, secrétaires-commis de la Commission temporaire des arts, appuyés d'un certificat du secrétaire général, qui rend justice à leur zèle, leur exactitude et leur bonne conduite, invitent la Commission à porter devant les citoyens Barailon et Bordes[1], commissaires du Comité, leur demande d'une indemnité, semblable à celle que le Comité a accordée à ses secrétaires-commis. La Commission, sur le bon témoignage rendu en faveur des citoyens

[1] En vertu du décret du 3 brumaire, chaque Comité chargea deux commissaires, pris dans son sein, de la conservation de ses registres et papiers, pour en faire ultérieurement la remise, soit aux Archives nationales, soit au Directoire exécutif. Les deux commissaires du Comité d'instruction publique furent Bordes et Barailon (Voir J. Guillaume, *Procès-verbaux*, t. VI, p. 877, 879). — Bordes (Paul-Joseph), député de l'Ariège à la Convention nationale, membre du Comité d'instruction publique depuis le 18 floréal an III, siégea aux Cinq-Cents et au Corps législatif.

Darde et Ruyneau, appuie leur demande et les renvoie aux commissaires, avec invitation de la prendre en considération.

Lecture faite de la lettre des deux commissaires du ci-devant Comité d'instruction publique, nommés en vertu de la loi du 3 brumaire pour régler et surveiller les opérations du Comité, la Commission charge son président d'écrire au Comité de salut public pour lui demander l'autorisation nécessaire à l'effet de continuer les travaux commencés, dont la cessation serait préjudiciable à l'intérêt public.

La Commission nomme les citoyens Mentelle, Lebrun, Lannoy, Le Blond, Ameilhon et Millin, commissaires, à l'effet de rédiger un rapport sur les travaux et les dépenses de la Commission, lequel sera présenté au Ministre de l'intérieur.

Il sera écrit aux entrepreneurs qui sont en retard de présenter leurs mémoires dans le plus court délai.

La Commission renvoie aux citoyens Nitot et Lebrun la lettre de la Commission des relations extérieures, qui invite celle des arts à nommer des commissaires pour faire l'estimation des présents destinés par le Gouvernement à l'iman de Mascate. Il sera donné avis à la Commission des relations extérieures de la nomination des deux commissaires.

Sur la demande des habitants du quartier Notre-Dame de Versailles, tendant à faire replacer dans l'édifice où ils exercent le culte catholique un Christ en marbre, de grandeur naturelle, et plusieurs tableaux qui concouraient à la décoration de cet édifice avant la cessation du culte, la Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur la loi qui ordonne la restitution des églises dans l'état où elles se trouvaient alors [1].

[1] Dans l'église Notre-Dame de Versailles (chapelle de saint Louis) existaient des tableaux d'Antoine Coypel ayant pour sujet *Saint Louis recevant le viatique*, le *Martyre de saint Julien;* dans la chapelle de Saint-Nicolas, comme devant d'autel, des tableaux, dont un de Jouvenet, représentant la *Cérémonie funèbre de saint Nicolas;* dans la chapelle de Saint-Vincent de Paul, un tableau de Restout, *ce saint prêchant devant M. de Gondi* (il y est encore); dans la chapelle de Sainte-Catherine, deux tableaux de Bon Boullogne, le *Martyre de sainte Catherine* et l'*Apparition de la Vierge*, dans la chapelle de Sainte-Geneviève, la *Fraction du pain* (sur émail); en face, dans la chapelle du Rosaire, une *Cène*, par Bon Boulogne; au maître-autel, tableau de Michel Corneille, l'*Assomption de la Vierge ;* les tableaux de Coypel, Jouvenet et Bon Boulogne ont disparu.

SÉANCE DU 15 BRUMAIRE AN IV.

(6 NOVEMBRE 1795).

Continuation des travaux de la Commission, à notifier au Ministre de l'intérieur. – Rapport de Thoüin et Desfontaines sur le jardin Boutin. – Rapport de Molard sur une figure mécanique. – Inventaire des machines confiées aux citoyens Dauffe et Daumy. – Décision à prendre relativement à la succession de Boutin. – États de livres mis à la disposition de l'École de santé, et de machines extraites des Dépôts pour l'École des aérostiers.

La Commission temporaire des arts, créée par un décret en date du... pluviôse an II et adjointe au Comité d'instruction publique, nomme les citoyens Lelièvre, Buache, Molard, Gillet et David Le Roy, commissaires, pour se transporter chez le Ministre de l'intérieur, et lui faire part que la Commission, dont les fonctions sont de recueillir et conserver les objets de sciences, belles-lettres et arts, continue ses travaux et ses séances jusqu'à ce que le Ministre en ait autrement ordonné. La liste des membres qui composent la Commission sera jointe au présent arrêté.

Les citoyens Thoüin et Desfontaines font un rapport sur le jardin Boutin. La première partie de ce rapport concerne les plantes exotiques de ce jardin, dont le frère de Boutin réclame la moitié, en vertu du décret de la Convention nationale, en date du .....[1]. La deuxième partie est relative aux avances de la somme de 1,726ᵗᵗ 14ˢ, faite par le citoyen Camus, jardinier, pour la conservation des plantes, et au salaire de 3,000 livres qu'il réclame pour les soins qu'il a pris des plantes pendant onze mois; ce qui fait, avec les avances, la somme totale de 4,726ᵗᵗ 14ˢ à accorder au citoyen Camus. La Commission adopte la seconde partie du rapport et renvoie la première à sa prochaine séance.

Le citoyen Molard dépose sur le bureau un rapport sur un automate jouant de la flûte, envoyé à la Commission par le district de Sarreguemines. Il résulte de ce rapport que cette figure mécanique

[1] Un décret du 14 floréal an III (3 mai 1795) avait ordonné la restitution des biens des condamnés à leurs familles.

était dans le plus mauvais état, que les parties en étaient déplacées et en grande partie froissées, au point de ne pouvoir plus produire aucun effet; que cette production cependant étant le fruit d'un génie inventif, et pouvant offrir des combinaisons utiles au progrès des arts, pouvait être placée au nombre des modèles à réparer. La Commission arrête mention de ce rapport au procès-verbal.

La Commission d'agriculture et des arts annonce la réception des inventaires de différentes machines et métiers confiés par l'ancien Gouvernement aux citoyens Dauffe et Daumy.

La Commission des revenus nationaux prévient la Commission que, lorsqu'elle aura reçu du Bureau du Domaine national des renseignements positifs sur la succession de Boutin, elle lui transmettra la détermination qu'elle aura prise à cet égard.

Le directeur de l'École de santé envoie à la Commission une note des livres provenant des Dépôts littéraires, qui ont été mis à la disposition de l'École.

Le citoyen Conté, directeur de l'École des aérostiers, à Meudon, transmet à la Commission un état détaillé des machines, outils et livres, tirés des Dépôts nationaux pour le service de l'École et l'instruction des élèves.

SÉANCE DU 19 BRUMAIRE AN IV.

(10 NOVEMBRE 1795.)

La Commission invitée par le Ministre de l'intérieur à continuer ses séances et travaux. – Mémoires d'entrepreneurs à transmettre à la Commission de l'instruction publique.

Les commissaires, chargés dans la précédente séance de se retirer par devers le Ministre de l'intérieur pour lui faire part que la Commission continuera ses séances et ses travaux jusqu'à ce qu'il en ait autrement ordonné, instruisent la Commission de l'accueil favorable qu'ils ont reçu du Ministre et de l'invitation qu'il a faite de continuer les travaux et les séances dans le même local qu'auparavant, jusqu'à ce qu'il en ait référé au Directoire exécutif.

L'expert prévient la Commission qu'il a reçu du citoyen Ginguené,

commissaire de la Commission exécutive de l'instruction publique, l'avertissement de transmettre directement à cette Commission les mémoires réglés des entrepreneurs de la Commission temporaire des arts. Il est arrêté que l'expert, en suivant cette marche, donnera au directoire la note de la somme en demande de ces mémoires et de celle du règlement.

SÉANCE DU 25 BRUMAIRE AN IV.

(16 NOVEMBRE 1795.)

Mémoires d'entrepreneurs remis à la Commission exécutive de l'instruction publique. – Demande d'une somme de 8,000 livres pour la continuation des travaux de la Commission. – Inventaire des plantes exotiques du jardin Boutin.

L'expert fait part à la Commission qu'il a remis aujourd'hui à la Commission exécutive de l'instruction publique trois mémoires des citoyens Nadreau, Scellier et Francisse, qui lui avaient été renvoyés pour en faire la vérification et le règlement, et qui sont relatifs aux travaux préliminaires faits à Fontainebleau pour le transport des objets d'arts à Paris, et qui n'ont point eu de suite en vertu d'un arrêté du Comité d'instruction publique qui en a ajourné l'exécution. Ces trois mémoires montaient ensemble en demande à la somme de 23,031# 10^{s}, et ont été réglés par l'expert à celle de 21,273# 8^{d}. La Commission arrête mention de cette remise au procès-verbal.

Le citoyen Barbier, membre de la Commission, et surveillant les transports de livres des maisons d'émigrés dans les Dépôts littéraires, prévient la Commission que ce travail, ainsi que celui des autres sections que l'arrière-saison rend urgent, est interrompu par l'impossibilité de payer les avances faites par les citoyens chargés de ces transports; il rappelle qu'une demande de 8,000 livres, pour subvenir à ces dépenses, avait été faite au Comité d'instruction publique, qui n'a point statué avant sa suppression; que les pièces qui contiennent cette demande et constatent le compte rendu par le citoyen Oudry, secrétaire général, de la somme de 10,000 livres mise précédemment à la disposition de la Commission, ont été renvoyées au Comité de salut public, et de là au Directoire exécutif, pour être mises sous les yeux

du Ministre de l'intérieur. La Commission charge les citoyens Barbier et Oudry de se transporter chez le Ministre de l'intérieur, et de l'inviter à se faire représenter les pièces contenant la demande de la somme de 8,000 livres pour les dépenses courantes, et les comptes rendus de celle de 10,000 livres qui y sont joints, et à statuer le plus promptement possible sur cette demande, afin que les travaux de la Commission n'éprouvent aucune interruption.

La Commission discute la première partie du rapport de la section de botanique relative au transport à Monceaux, ou tout autre lieu, des plantes exotiques du jardin Boutin. Il est arrêté qu'avant d'opérer ce transport, qui serait en ce moment très dispendieux, la même section sera invitée à faire un inventaire des plantes du jardin Boutin, lequel sera communiqué au Ministre de l'intérieur, pour être par lui statué ce qu'il jugera le plus convenable.

SÉANCE DU 29 BRUMAIRE.

(20 NOVEMBRE 1795.)

Rapport sur les travaux de la Commission des arts.
Lettre du Ministre de l'intérieur à la Commission.

On fait lecture du rapport rédigé par le citoyen Mentelle sur les travaux et sur les dépenses de la Commission. Mais ce rapport n'ayant pas paru satisfaire aux vues de la Commission, il est arrêté que les commissaires rédacteurs se réuniront, le 1er frimaire, à 5 heures, pour en terminer la rédaction.

Le secrétaire communique une lettre du Ministre de l'intérieur, adressée aux représentants du peuple, commissaires de la Commission temporaire des arts, par laquelle il demande qu'en vertu d'un arrêté du Directoire exécutif, en date du 15 de ce mois[1], il soit dressé un inventaire exact et détaillé des livres, cartes, estampes et autres objets

[1] Un arrêté du Directoire exécutif du 14 brumaire an IV avait chargé le Ministre de l'intérieur de prendre les mesures propres à la conservation des meubles, des bibliothèques et autres objets mis à la disposition des Commissions et Comités de la Convention nationale, ainsi que des Commissions exécutives et Agences supprimées ou conservées (Voir A. Debidour, *Recueil des actes du Directoire exécutif*, t. Ier, p. 91).

tenant aux beaux-arts et aux belles-lettres qui peuvent exister dans la Commission, lequel inventaire sera adressé au citoyen de Vaines[1], chargé par le Ministre de suivre l'exécution de l'arrêté du Directoire exécutif. La Commission, sur l'observation faite que cette lettre pouvait concerner les commissaires du Comité d'instruction publique, auquel la Commission temporaire des arts était adjointe, arrête qu'il sera écrit au citoyen de Vaines pour lui faire part qu'aucuns livres, cartes, estampes et autres objets n'ont été mis à la disposition de la Commission; que les cartons déposés au secrétariat ne contiennent que les inventaires et catalogues des objets recueillis par la Commission et renfermés dans les Dépôts; qu'au surplus la Commission s'occupait en ce moment à faire sur ses travaux et ses dépenses un rapport qui serait incessamment communiqué au Ministre de l'intérieur.

SÉANCE DU 5 FRIMAIRE.

(26 NOVEMBRE 1795.)

Collection de marbres projetée au Muséum d'histoire naturelle. – Avis donné par le citoyen Radel, architecte des Domaines nationaux, au sujet d'un tombeau existant dans l'église de l'Institut de l'Oratoire. – Lecture du rapport sur les travaux de la Commission.

La Commission, considérant que, dans la construction d'une nouvelle galerie au Muséum d'histoire naturelle, il importe qu'on y trouve une collection de marbres en gros morceaux pour l'avantage de l'instruction, considérant que si les marbres déplacés et amoncelés dans une cour à la Sorbonne étaient transportés au Dépôt de la rue des Petits-Augustins, ce transport, sans être définitif, coûterait une somme immense, rapporte son arrêté, en date du 11 brumaire, qui statue sur le transport de ces marbres aux Petits-Augustins, et arrête que le Ministre de l'intérieur sera invité à accorder ces marbres au Muséum d'histoire naturelle où, malgré leur mauvais état, ils pourront être utilisés.

[1] De Vaines (Jean), commissaire de la Comptabilité nationale, né en 1753, mort le 16 mars 1803, fut incarcéré sous la Terreur, nommé conseiller d'État après le 18 brumaire et il entra peu après à l'Académie française.

Le citoyen Radel[1], architecte des Domaines nationaux, prévient la Commission qu'il existe en l'église de l'Institut de l'Oratoire, rue d'Enfer, un tombeau en marbre avec figures et urnes[2], quelques tableaux et d'autres tombes en marbre, qu'il est d'autant plus urgent de faire enlever que cette maison va servir d'hôpital sous huit jours. Un membre observe qu'il existe aussi dans cette maison une bibliothèque qu'il est nécessaire de faire enlever. La Commission renvoie ces avertissements aux citoyens Foucou et Bonvoisin pour les marbres et tableaux, et au citoyen Barbier pour la bibliothèque; charge ces citoyens de faire l'inventaire de ces objets et d'en faire effectuer le transport dans les Dépôts respectifs.

La Commission temporaire des arts, après avoir entendu la lecture du rapport fait sur ses travaux et sur ses dépenses, en adopte la rédaction et charge son directoire de le faire parvenir au Ministre de l'intérieur.

SÉANCE DU 9 FRIMAIRE AN IV.

(30 NOVEMBRE 1795.)

Rapport sur les objets d'art de la maison de l'Institut de l'Oratoire.
Offre de démission par Langlès, conservateur du Dépôt littéraire des Capucins.

Les citoyens Foucou et Bonvoisin font le rapport dont ils étaient chargés sur les objets d'arts à conserver dans la maison nationale de l'Institut de l'Oratoire, dite de l'Enfant-Jésus. Il en résulte que plusieurs tableaux désignés dans l'inventaire n'y existent plus. Il est arrêté

[1] Radel (Louis-François Petit-), architecte et archéologue, né à Paris le 22 juillet 1740, décédé le 7 novembre 1818, élève de de Wailly, obtint en 1763 le troisième grand prix d'architecture, exposa aux Salons de 1793, 1800, 1802 et 1806, devint inspecteur général des bâtiments civils et membre de l'Académie des beaux-arts. Il a publié un *Projet de restauration du Panthéon*, Paris, 1799, in-4°, et un *Recueil de ruines d'architecture*, in-fol.

[2] Il s'agit de la statue en marbre du cardinal de Bérulle, à genoux, surmontant son tombeau, avec une grande urne en marbre noir renfermant sa main et son bras droit. La statue, exécutée par Jacques Sarrazin en 1656 et 1657, fut transportée au musée des Petits-Augustins, puis rendue en 1806 aux Oratoriens qui la déposèrent dans la chapelle du collège de Juilly. Dans l'église de l'Oratoire, se trouvait également un tableau de Charles Coypel, *Jésus-Christ devant Pilate* et une *Présentation de Jésus-Christ au Temple*.

que le citoyen Rech, principal locataire de cette maison, sera appelé à la prochaine séance de la Commission pour donner des renseignements sur les objets qui ont été soustraits; et que, quant à leur transport dans les Dépôts nationaux, les mêmes commissaires se concerteront avec le citoyen Radel, architecte, pour en constater l'urgence.

La Commission temporaire des arts, instruite que le citoyen Langlès, conservateur du Dépôt national littéraire établi aux ci-devant Capucins-Honoré, était dans l'intention de donner sa démission; considérant que jusqu'à ce moment elle a présenté à la nomination du ci-devant Comité d'instruction publique, auquel elle était adjointe, les citoyens qu'elle a cru propres, par leurs talents, leur probité, leur civisme et les services rendus, à remplir ces places; que la surveillance qu'elle exerce sur les Dépôts nationaux et l'autorisation du Ministre de l'intérieur de continuer ses opérations lui font regarder cette attribution comme un de ses principaux devoirs, arrête que les citoyens Lannoy et Debure se transporteront à la Direction générale de l'instruction publique et inviteront le Directeur à avoir égard au vœu que lui présentera la Commission temporaire des arts, lorsque, dans un dépôt, il se trouvera une place vacante par la démission du conservateur, ou de toute autre manière.

SÉANCE DU 15 FRIMAIRE AN IV.

(6 DÉCEMBRE 1795.)

Demande de renseignements sur le compte de Roland Savoye. – Avances faites par Monory et Secourgeon pour les transports des bibliothèques. – Le *Bélisaire* de David réclamé par les héritiers Vollant. – Renseignements à se procurer sur les objets d'art de la maison de l'Oratoire. – Tableau de David, *Socrate prêt à boire la ciguë*, réclamé par les héritiers de Trudaine.

Après la lecture des procès-verbaux des 5 et 9 frimaire, le secrétaire fait part à la Commission que le directoire a répondu au citoyen Ginguené que le citoyen Roland Savoye, sur lequel une autorité supérieure demandait des renseignements précis, n'est point et n'a jamais été employé à la Commission temporaire des arts.

Un mémoire présenté au citoyen Ginguené par les citoyens Monory

IMPRIMERIE NATIONALE

et Secourgeon, père et fils, tendant à obtenir le remboursement des avances qu'ils ont faites pour les transports des bibliothèques dans les Dépôts littéraires, est renvoyé au directoire pour en faire un prompt rapport.

Le citoyen Boullet, chargé de procuration des héritiers de Vollant, condamné, demande la restitution du tableau de *Bélisaire*, par David, qui, selon lui, ne peut souffrir aucune difficulté, vu que ce tableau est la propriété des héritiers de Vollant. Un membre observe que cette propriété n'est pas contestée; que Vollant, chargé d'une mission par le Gouvernement dans les pays conquis, s'était fait adjuger ce tableau à vil prix; qu'avant d'en faire la restitution l'intérêt de la République exigeait qu'on attendît des renseignements ultérieurs de la Commission des revenus nationaux. La Commission en conséquence passe à l'ordre du jour ainsi motivé sur la demande du citoyen Boullet.

Les éclaircissements donnés par le citoyen Rech, principal locataire de la maison de l'Institut de l'Oratoire, sur les objets d'arts qui se trouvent dans ce domaine national n'ayant pas paru satisfaisants, la Commission charge le citoyen Barbier de prendre de nouveaux renseignements à ce sujet.

Le citoyen Bonvoisin annonce que le tableau de David représentant *Socrate prêt à boire la ciguë*[1], prêté par arrêté du Comité d'instruction publique, en date du 24 pluviôse dernier, au citoyen Massard, graveur, est réclamé par les héritiers Trudaine. Il demande que la Commission l'autorise à retirer ce tableau des mains du citoyen Massard, pour le remettre auxdits héritiers. L'autorisation est accordée.

SÉANCE DU 19 FRIMAIRE AN IV.

(10 DÉCEMBRE 1795.)

Récépissé du tableau de David, *Socrate prêt à boire la ciguë*, remis aux héritiers de Trudaine. – Orgue de l'église de la Charité, à transporter au Dépôt des machines. – Départ du jardinier de la maison Boutin. – Réclamation des pièces concernant la Commission parmi les papiers du Comité d'instruction publique. –

[1] Le tableau de David ayant pour sujet : *Socrate au moment de prendre la ciguë*, gravé par Massard père, peint en 1787 pour M. Trudaine, est aujourdhui la propriété de M. Bianchi, député de l'Orne (Jules David, *Le peintre Louis David*, t. I, p. 637).

Remerciements du Muséum d'histoire naturelle pour les marbres à lui attribués. – Inventaires de zoologie déposés par Richard. – Objets d'art à mettre en réserve à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. – Mémoires gardés abusivement par l'entrepreneur Boucault.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le citoyen Bonvoisin dépose sur le bureau le récépissé du tableau de David représentant *Socrate prêt à boire la ciguë*, remis entre les mains du citoyen Pivost, fondé de pouvoirs des héritiers Trudaine. La Commission arrête mention de cette remise au procès-verbal.

Sur la proposition d'un membre, la Commission autorise le citoyen Nadreau à faire transporter au Dépôt des machines de la rue de l'Université l'orgue démonté de l'église de la Charité, faubourg Germain, rue des Pères, et à s'entendre avec le citoyen Somner, facteur, pour former (*sic*) l'état dudit orgue, et en recueillir toutes les parties qui existent encore.

Le citoyen Camus déclare que, par ordre du Bureau du Domaine national, il a évacué depuis six jours le logement qu'il occupait comme jardinier dans la maison de Boutin, rue de Clichy, et que, par ce moyen, les serres chaudes et les plantes exotiques sont abandonnées et exposées à périr; la Commission charge sa section de botanique de se transporter sans délai dans ce domaine, d'en reconnaître et inventorier les plantes en présence du commissaire du Bureau du Domaine et d'aviser aux moyens de veiller à leur conservation.

Un membre annonce qu'en vertu de la correspondance directe de la Commission avec le Comité, plusieurs pièces concernant la Commission se trouvaient sous le scellé des papiers du Comité. Il propose, et la Commission arrête que toutes les pièces concernant la Commission seront demandées au Ministre de l'intérieur.

Le secrétaire du Muséum d'histoire naturelle, au nom de ses collègues, remercie la Commission de l'arrêté par elle pris pour le transport au Muséum des marbres déposés à la Sorbonne.

Le citoyen Richard dépose sur le bureau l'inventaire des objets de zoologie trouvés chez Bévy, celui de l'émigrée Tessé, celui de Brionne et Vaudémont, et de l'émigré Vergennes [1].

[1] Richard inventoria chez Vergennes, rue des Petits-Augustins, 143 articles (transportés au Muséum d'histoire naturelle); chez Brionne et Vaudémont, 153 articles; chez Tessé, 37 articles (transportés ainsi que les précédents au Dépôt de

Sur l'avis donné par le citoyen Cavin, commissaire du Bureau du Domaine national, la Commission charge les citoyens Foucou, Bonvoisin et Molard de visiter le monument de Lebrun [1], le buffet d'orgues et et les autres objets d'arts qui se trouvent en l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, section des Plantes, et de mettre ces objets en réserve, s'il y a lieu.

L'expert prévient la Commission que le citoyen Boucault, entrepreneur, a retiré d'entre ses mains les mémoires de dépenses qui lui avaient été renvoyés pour en faire la vérification et le règlement, et qu'il refuse de les remettre à l'expert. La Commission arrête que le citoyen Boucault sera appelé à la prochaine séance pour déduire les motifs qui l'ont porté à retirer ses mémoires des mains de l'expert, et les raisons qui le déterminent à ne pas les remettre.

SÉANCE DU 25 FRIMAIRE AN IV.

(16 DÉCEMBRE 1795.)

Récolement des manuscrits de l'Académie des sciences. – Manuscrit grec et herbier Séguier demandés au district de Nîmes. – Réclamation du graveur Voyez. – États de dépenses de la Commission. – Observations du ministre relativement au transport des archives de l'émigré Condé. – Rapport sur les monuments de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. – Explications de Boucault au sujet des mémoires retenus par lui. – Rapport de Barbier sur les monuments de l'Institut de l'Oratoire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les citoyens Mentelle et Poirier exposent que dans le travail de l'inventaire des manuscrits et du secrétariat de la ci-devant Académie des

la rue de Beaune); chez Bévy, rue Neuve-des-Petits-Champs, les objets indiqués sur l'inventaire ont été transportés au Muséum [F^{17} 1344^{2}].

[1] Le monument consacré à la mémoire du peintre Charles Lebrun, mort en 1690, par Suzanne Butay, sa veuve, est d'Antoine Coysevox, et se trouve encore aujourd'hui dans la chapelle Saint-Charles de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il figura pendant la Révolution au Musée des monuments français, sous le n° 203, et fut réintégré à sa place primitive en 1816. Il a été gravé dans le *Voyage pittoresque de Paris*, de D'Argenville, p. 250 (Cf. *Inventaire général des richesses d'art. Paris, monuments religieux*, t. Ier, p. 86; et Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française sous le règne de Louis XIV*, p. 129).

sciences, en faisant le récolement des articles inventoriés par feu Vicq d'Azyr et par le citoyen Poirier, il s'en est trouvé manquer plusieurs qu'il est intéressant de retrouver, et qui pourraient avoir été retirés, soit pour des musées, soit pour des Commissions, soit pour tout autre établissement. La Commission arrête que le secrétaire de la Commission fera des recherches à ce sujet dans les cartons du secrétariat, et qu'on s'informera des Commissions et administrations auxquelles ces manuscrits auraient pu être délivrés.

Le citoyen Belin invite la Commission à renouveler ses instances auprès du district de Nîmes pour lui demander communication d'un manuscrit grec, contenant les inscriptions grecques et latines[1], dont la publication est désirée par l'Europe savante, et de l'herbier de Séguier. La Commission arrête qu'il sera écrit de nouveau à ce sujet au district de Nîmes.

Le citoyen Voyez[2], artiste graveur, réclame deux planches de cuivre gravées qui ont été enlevées de chez lui, et qu'il prétend avoir été transportées en la maison d'Elbeuf, où réside la Commission temporaire des arts. La Commission passe à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'elle n'a aucune connaissance des planches de cuivre réclamées par le citoyen Voyez.

Le Directeur général de l'instruction publique prévient la Commission, par une lettre en date du 23 de ce mois, qu'à l'avenir et à compter du 1er nivôse prochain, les états de dépenses fixes et périodiques de la Commission seront fournis par triplicata, et qu'un seul, destiné pour la Trésorerie nationale, doit être émargé des signatures des parties prenantes (Mention au procès-verbal).

Une lettre du Ministre de l'intérieur, qui marque son étonnement de ce que la Commission, pour le transport des archives de l'émigré Condé, de la maison de Mauregard, rue de Lille, en celle d'Aiguillon[3],

(1) La bibliothèque de Nîmes possède plusieurs recueils d'inscriptions grecques et latines de France et d'Italie, relevées sur les monuments par Séguier (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nîmes*, p. 584).

(2) Il a existé à cette époque deux graveurs de ce nom : Nicolas-Joseph, aîné, né en 1712 à Abbeville, et son frère François, né aussi à Abbeville en 1746, tous deux élèves de Beauvarlet.

(3) L'hôtel d'Aiguillon, qui s'appelait hôtel d'Agenois avant la nomination de son possesseur Armand-Louis de Vignerod du Plessis, comme duc d'Aiguillon, en 1731, a été entamé par le percement du boulevard Saint-Germain et absorbé par la construction du Ministère de la guerre.

rue de l'Université, ne s'est point conformée à la loi d'organisation générale des Archives de la République, du 7 messidor an II[1], est renvoyée à la section de bibliographie pour répondre au Ministre de l'intérieur. Les citoyens Molard et Serieys lui sont adjoints.

Les citoyens Molard, Foucou et Bonvoisin, chargés, dans la précédente séance, de visiter les monuments d'arts qui se trouvent en l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, font leur rapport[2], dont les conclusions sont que tous les objets d'arts concernant la sculpture et la peinture doivent être mis en réserve, enlevés avec grands soins et transportés dans le Dépôt des Petits-Augustins, pour y être conservés et remontés, s'il est possible, dans l'état où ils sont; qu'une grande table couverte en cuir noir peut être transportée au Dépôt de physique et des machines, pour le service de ce dépôt; qu'une grande armoire à tablettes, qui par sa construction peut être très utile au Conseil des mines, doit être mise à la disposition de ce Conseil; que l'orgue, qui est un des plus complets et des mieux conservés de tous ceux qui existent à Paris, mérite les plus grands soins; qu'afin que cet instrument ne soit exposé à aucune dégradation, il convient qu'il reste en place jusqu'à ce qu'on lui donne une destination; qu'il soit mis sous la surveillance du citoyen Dallery, facteur d'orgues, que les clefs des portes qui y communiquent lui soient remises, et que cet instrument ne soit touché que pour sa conservation et par un ordre exprès du Ministre de l'intérieur.

La Commission adopte les conclusions du rapport de ses commissaires et les renvoie à la décision de la Direction générale de l'instruction publique, avec invitation de faire procéder d'autant plus promptement au transport de ces objets et monuments que l'église de

[1] Le décret du 7 messidor an II, relatif à l'organisation des Archives établies près la représentation nationale, devenues dépôt central, stipulait : (art. 3) que tous dépôts publics de pièces devaient ressortir aux Archives nationales, comme à leur centre commun, et être mis sous la surveillance du Corps législatif et sous l'inspection du Comité des Archives; (art. 4) que, dans tous les dépôts de titres et de pièces actuellement existants ou qui seront établis, il serait formé un état sommaire de leur contenu, suivant une instruction qui sera dressée; (art. 12) que le Comité ferait trier, dans les collections et cabinets de tous ceux dont les biens ont été ou seront confisqués, les chartes et manuscrits appartenant à l'histoire, aux sciences et arts, ou pouvant servir à l'instruction, pour être remis et déposés à Paris, à la Bibliothèque nationale.

[2] Ce rapport est imprimé dans les *Archives du Musée des monuments français*, t. I, p. 35.

Saint-Nicolas-du-Chardonnet doit être louée le 15 nivôse prochain pour le service du culte catholique.

Le citoyen Boucault déclare à la Commission que les raisons qui l'ont porté à retirer ses mémoires des mains de l'expert sont qu'il y a dans ces mémoires de grandes erreurs, et que les formes n'y ont point été remplies comme elles devaient l'être. La Commission arrête mention de cette déclaration au procès-verbal.

Le citoyen Barbier communique dans un rapport les renseignements qu'il avait précédemment été chargé de prendre sur le gardien des objets d'arts et monuments de la ci-devant maison de l'Institut de l'Oratoire, rue d'Enfer, et sur la disparition de quelques tableaux mentionnés dans le rapport des citoyens Foucou et Bonvoisin. La Commission adopte les conclusions du rapport du citoyen Barbier et arrête que copie en sera adressée au Ministre de l'intérieur pour l'informer de la disparition de ces tableaux.

SÉANCE DU 29 FRIMAIRE AN IV.

(20 DÉCEMBRE 1795.)

Liste des maisons d'émigrés à visiter. — Correspondance à entretenir entre la Commission et le Bureau du Domaine relativement au mobilier des émigrés. — Projet de lettre au Ministre de l'intérieur sur les archives de Condé. — Projet de transport du mausolée de Lebrun. — Compte rendu financier présenté par Oudry. — Rapport sur ledit compte rendu. — Travail bibliographique réclamé à la veuve d'Anisson. — Brochure de Framery adressée à la Commission : « Avis aux poètes lyriques ».

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Ministre des finances, en réponse à la lettre du directoire, prévient la Commission qu'il a donné des ordres pour que la liste exacte des maisons d'émigrés et autres domaines nationaux, dont les effets relatifs à l'instruction n'ont point encore été examinés et inventoriés, lui soit transmise dans le plus court délai. Un membre observe que le Bureau du Domaine national avait interrompu depuis quelque temps sa correspondance avec la Commission relativement au mobilier des

émigrés, qu'il était à craindre que les commissaires du Domaine n'aient procédé à quelque vente sans en avoir donné avis à la Commission. Il est arrêté qu'il sera écrit au Ministre des finances, Bureau du mobilier national, pour l'inviter à continuer la correspondance qui était en activité entre le Bureau du Domaine et la Commission pour la conservation des bibliothèques et autres objets d'arts qui se trouvent parmi le mobilier des émigrés, et à renouveler à ses commissaires l'ordre de ne procéder à aucune vente sans en avoir prévenu la Commission temporaire des arts.

Les membres de la section de bibliographie, auxquels étaient adjoints les citoyens Molard et Serieys, présentent un projet de lettre en réponse à celle du Ministre de l'intérieur, sur le transport des archives de Condé de la maison Mauregard en celle d'Aiguillon, dans laquelle réponse il est démontré que la Commission a simplement sollicité du Bureau du Domaine national l'évacuation d'une partie des appartements de la maison de Mauregard, occupés par ces archives, et n'a nullement coopéré à leur transport. La Commission adopte le projet de réponse et le renvoie à son directoire pour l'exécution.

Le citoyen Lasalle[1] demande à être autorisé à faire transporter au Dépôt des Petits-Augustins le mausolée de Lebrun, que la Commission a mis en réquisition dans la ci-devant église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Sur la proposition d'un membre, appuyée par l'expert, la Commission passe à l'ordre du jour.

Le citoyen Oudry présente à la Commission le compte rendu par lui de la somme de huit mille livres mise à sa disposition par mandat du Ministre de l'intérieur, pour les dépenses urgentes et imprévues, et pour les avances faites par les membres. La Commission le renvoie à l'examen des citoyens Molard et Lannoy, chargés d'en rendre compte séance tenante.

Les deux commissaires ci-dessus désignés, après examen et vérification du compte rendu par le citoyen Oudry, secrétaire de la Commis-

[1] Lasalle, employé de la Commission des travaux publics, est plusieurs fois mentionné par Lenoir à l'occasion des opérations relatives au Musée des Monuments français. Il fut occupé, en floréal an III, par le sculpteur Boulanger, aux travaux qui s'effectuèrent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. (Voir *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 212, 219, 236.)

sion, déclarent que le compte est régulier, et que les quittances à l'appui sont exactes. La Commission arrête mention de cette déclaration au procès-verbal.

La citoyenne Anisson sera invitée à remettre au secrétariat de la Commission les cartes manuscrites qui sont le résultat du travail bibliographique fait sur la bibliothèque de son mari, et qui lui ont été communiquées pour le récolement.

Trente exemplaires d'une brochure intitulée « Avis aux poètes lyriques », par Framery [1], adressés à la Commission, sont distribués aux membres présents.

SÉANCE DU 5 NIVÔSE AN IV.

(26 DÉCEMBRE 1795.)

Annonce de l'organisation de la nouvelle Commission temporaire des arts. — Lecture d'une lettre de remerciements du Ministre de l'intérieur aux membres de l'ancienne Commission pour prendre congé d'eux.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, le secrétaire annonce que l'organisation de la nouvelle Commission temporaire des arts a été adressée par le Ministre de l'intérieur le 29 frimaire. Il en fait la lecture.

Le secrétaire fait également lecture d'une lettre du Ministre de l'intérieur, en date du 3 nivôse, dans laquelle il loue le zèle et l'activité des membres de l'ancienne Commission, et les remercie de l'intérêt qu'ils ont mis à servir la chose publique et à conserver les débris précieux des monuments et objets de sciences et d'arts échappés au vandalisme.

La Commission arrête que cette lettre sera transcrite au procès-

[1] Framery (Nicolas-Étienne), auteur dramatique, compositeur de musique et critique musical, né à Rouen le 25 mars 1745, mort le 26 novembre 1810, fut surintendant de la musique du comte d'Artois et fonda une agence pour la perception des droits d'auteur. L'*Avis aux poètes lyriques*, ou *De la nécessité du rythme et de la césure dans les hymnes ou odes destinées à la musique*, parut en l'an IV, Imprimerie de la République, in-8° de 36 pages.

verbal, et que copie en sera adressée à chacun des membres de l'ancienne Commission temporaire des arts.

Copie de la lettre du Ministre de l'intérieur :

« Paris, le 3 nivôse an IVe de la République, une et indivisible.

« Le Ministre de l'intérieur

« aux membres de l'ancienne Commission temporaire des arts.

« Je viens de réduire, citoyens, les membres de la Commission temporaire des arts au nombre strictement nécessaire pour la confection des travaux qui restent à faire.

« L'économie, autant que les principes d'une bonne administration, exigeaient cette réduction. Je vous dois à tous des remerciements pour le zèle que vous avez mis à rassembler les débris échappés au vandalisme. Vous avez servi la République, et vous vous retirez avec cette gloire, prêts à lui rendre de nouveaux services, lorsqu'elle aura besoin de votre zèle. De mon côté, je n'oublierai point les titres que vous avez à la reconnaissance publique.

« Les membres de la nouvelle Commission temporaire des arts, que je viens de réorganiser, seront avertis de leur nomination par des lettres particulières.

« Salut et estime.

« Signé : Benezech[1]. »

[1] Benezech (Pierre), né à Montpellier en 1749, mort à Saint-Domingue le 13 juin 1802, était, au début de la Révolution, agent d'affaires et propriétaire du journal les *Petites affiches*. Employé ensuite au Comité de salut public, en qualité de chef de la Commission des armes; en novembre 1795, il fut appelé par le Directoire au Ministère de l'intérieur; en 1797 il se rendit en Belgique pour y organiser l'administration. Destitué comme royaliste aux approches du 18 fructidor, Benezech fut nommé, après le 18 brumaire, conseiller d'État, et envoyé, en qualité de préfet, à Saint-Domingue, où, à peine arrivé, il mourut de la fièvre jaune.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

Abailard (Pierre), philosophe et théologien scolastique; sa correspondance avec Héloïse, I, 322, 337, 349, 445, 500; — manuscrit de la Bible écrit de sa main, I, 373 n., 408.

Abancourt (Charles Frérot d'), ingénieur, conservateur du Dépôt des cartes et plans de la rue de l'Université, I, 264; II, 96, 277.

Abbaye-aux-Bois (enlèvement des livres de l'), I, 138, 649; — *de Beaupré* (bibliothèque de l'), II, 18; — *de Cluny* (archives de l'), I, 445, 500; — *de Corbie* (bibliothèque de l'), II, 94; — *de Domèvre* (bibliothèque de l'), I, 387; — *d'Étival* (bibliothèque de l'), I, 31 n.; II, 23 n.; — *de Jouarre* (destruction des colonnes de l'), I, 116 n.; — *de Lannoy* (bibliothèque de l'), I, 116 n.; — *de Lérins* (bibliothèque de l'), I, 688; — *de Longpont* (tombeaux et reliquaires de l'), I, 540; — *de Lucelle* (bibliothèque de l'), II, 33 n.; — *de Malbuisson* (livres de l'), I, 164; — *de Montmartre* (enlèvement des marbres de l'), I, 170; — *de Moyenmoutier* (bibliothèque de l'), I, 31 n.; II, 23 n.; — des Prémontrés *de Mureau*, I, 530 n.; — *de Saint-Antoine de Paris* (chaire de fer de l'), I, 263; — *de Saint-Aubert de Cambrai* (bibliothèque de l'), I, 288; II, 34 n.; — *de Saint-Benoît-sur-Loire* (manuscrits de l'), I, 525; — *de Saint-Denis* (bibliothèque de l'), II, 235 n.; — (grand et petit chartrier de l'), I, 530; — (manuscrit à miniatures de l'), I, 142; — (ordre d'enlever la couverture en plomb de l'), I, 132, 145, 156, II, 287, 310; — (tableaux déposés dans le réfectoire de l'), I, 343 n.; — (transport à Paris des monuments de l'), I, 53, 57, 74, 75, 77, 110, 137, 240, 343, 368 n., 370, 384, 390, 391, 529, 551, 570; II, 100; — (visite des archives de l'), I, 530; — *de Saint-Germain-des-Prés* (bibliothèque des imprimés et des manuscrits de l'), I, 123, 140, 355, 356, 359, 370, 380, 381, 392, 405, 426; II, 235 n.; — (diplôme en caractères turcs de l'), I, 360; — (incendie de la bibliothèque de l'), I, 355, 356, 364, 370, 371, 380, 381, 384, 392, 412 n.; II, 216, 265 n.; — (inventaire du cabinet de l'), I, 33; — (manuscrits de l'), I, 123, 140, 356, 380, 381, 392, 426, 544, 545 n., 546 n.; II, 216, 220, 228, 345, 348, 356, 360; — (marbres et tableaux déposés à l'), I, 155; — (orgue de l'), I, 64, 74, 95, 106, 113, 121, 361, 367; — (tableaux et monuments de l'), I, 6, 75, 356; — (tombeau de Frédégonde à l'), I, 368, 575; II, 149; — (prison de l'): incarcération de Sage, professeur à l'École des Mines, I, 21; — incarcération de Thierry de Ville d'Avray, I, 417 n.; — *de Saint-Remi de Reims* (bibliothèque de l'), II, 11; — *de Saint-Victor* (bibliothèque de l'), I, 150, 161, 200; — (enlèvement et transport des marbres de l'), II, 306 n.; — *de Saint-Volusien de Foix* (bibliothèque de l'), II, 294; — *de Sainte-Geneviève* (bibliothèque de l'), I, 380; (cabinet des antiquités de l'), I, 368, 379; — (collection minéralogique du duc d'Orléans, fils du Régent, à l'), I, 407

n.; — DE SENONES (bibliothèque de l'), I, 31 n., 231, 232, 498.
ABBEVILLE [Somme]. District, II, 9; — (agent national du district d'), I, 332; — (bibliothèque du district d'), I, 332. — Lieu de naissance des frères Voyez, graveurs, II, 373 n.
ABEILLE fils (Jean-Louis), employé au département des Contributions publiques, émigré, II, 298.
ABEZAGA, prince éthiopien, II, 231.
Abondance (l'), p. au plafond du grand salon du Luxembourg, II, 26 n.
Abraham qui envoie Éliézer en Mésopotamie chercher une femme pour Isaac, p. de Paul Véronèse au château de Versailles, I, 22 n.
Abrégé chronologique de l'Hindoustan, manuscrit rapporté de l'Inde, I, 23 n.
Abus commis dans la maison de Monceaux, I, 221; — dans les maisons nationales, II, 109; — au sujet du déplacement et du transport des monuments, I, 88; — des agents des Commissions et Écoles, chargés de la recherche des livres, II, 319; — de la communication trop facile des manuscrits, I, 322; — de la destruction des ruches, I, 437; — de l'exportation des objets d'art à l'étranger, I, 139; — de l'extension donnée à l'arrêté du Comité de salut public sur les cartes et plans, I, 302; — dans les travaux pour l'enlèvement des signes de féodalité aux Invalides, I, 428; — dans la vente du mobilier des émigrés, I, 33, 120, 235, 238, 268, 533, 620; — signalés au Dépôt des Petits-Augustins, I, 312; — de pouvoir des agents de la Commission des subsistances, I, 193.
Académie française (bibliothèque de l'), I, 24; — (discours manuscrit sur la politique et la vie de Louis XI, envoyé par Fontanes à l'), II, 308; — (membre de l'), de Vaines, II, 367; — (portrait du duc de Nivernais, donné à l'), II, 290; — (scellés sur l'), I, 376, 580, 631; II, 152; — (travail de la section des Dépôts littéraires sur l'), I, 3.
Académie d'architecture (atelier des poids et mesures près de l'), I, 143, 154, 309, 343, 398; — (inventaire des dessins, modèles et machines de l'), I, 646; II, 61; — local par elle occupé au Louvre, I, 629 n., 640 n.; — (scellés sur l'), I, 83, 92, 143, 154, 309, 343, 376.
Académie de chirurgie (archives de l'), I, 24; — (bibliothèque de l'), I, 12, 15; II, 269, 352; — (conservation des papiers de l'), II, 29; — (fondateur de l'), II, 269; — (inventaire du cabinet de l'), I, 465; — (laboratoire de l'), I, 10, 15; — (visite de l'), I, 8, 15.
Académie de France à Rome (Hennequin, pensionnaire de l'), I, 34 n.
Académie des inscriptions et belles-lettres: local par elle occupé au Louvre, II, 277; — (monuments de l'), I, 62; — (pétition des membres de l'ancienne), II, 320; — (scellés sur l'), I, 376.
Académie de peinture d'Anvers, I, 679.
Académie de peinture de Paris (copies des peintures des grands maîtres d'Italie à l'), II, 230 n.; — (éloges d'artistes par l'abbé Gougenot pour l'), I, 317; — (estampes de l'), I, 33; — (inventaire des objets de l'), I, 31; — (membre honoraire de l'), Lalive de Jully, II, 157 n.; — (pension servie par l'), I, 543; — (retrait des tableaux de réception déposés dans les salles de l'), I, 289; — (scellés sur les cabinets de l'), I, 515; — (tableau de réception de J.-B. de Champaigne à l'), I, 358; — (tableaux se trouvant dans les salles de l'), II, 300.
Académie de physique (registre de l'), I, 544.
Académie de santé (bibliothèque de l'), II, 130.
Académie des sciences (bibliothèque de l'), I, 73, 637, 663; II, 32, 323; — (cabinet des machines de l'), I, 256; — (cabinet de minéralogie de l'), I, 140; — (cabinet de physique de l'), I, 10, 14, 16, 23, 99, 109, 174, 295, 644; II, 323, 327; — (collection minéralogique de Guettard en dépôt à l'), I, 407; — (colonne de la méridienne placée à Montmartre par les soins de l'),

I, 438 n.; — (cuivres relatifs à l'art typographique conservés à l'), I, 62, 73; — (dépôt d'armes et pièces relatives à leur fabrication à l'), I, 64, 74, 87; — (dépôt d'un procédé pour la préservation des laines à l'), I, 148; — (dépôt général de l'), I, 148, 217, 295; — (dessins sur vélin conservés à l'), I, 574; — (instruments d'astronomie de l'), I, 69, 70, 158, 188; — (inventaire de l'), I, 5, 8, 16, 148; — (machines de l'), I, 8; II, 335, 346; — (manuscrits, mémoires et registres de l'), I, 148, 175, 269, 652; II, 44, 167, 246, 330, 372, 373; — (membres de l'), Bochart de Saron, II, 325 n. — Bosc, II, 154 n.; — Broussonnet, II, 2 n.; — Chabert, I, 175 n.; — Guettard, I, 406 n.; — Huzard, II, 124 n.; — Lassone, II, 63; — Lemonnier, I, 71 n.; — général de Montalembert, I, 48 n.; — Rouelle, II, 117 n.; — Sage, I, 21; — (mémoire de Duhamel sur les mines, couronné par l'), I, 445; — (mémoire de l'ingénieur Girard sur la construction des écluses, conservé à l'), II, 236; — (mémoires de l'ingénieur Campmas soumis à l'), II, 167; — (mémoires de l'), I, 521 n.; (table analytique des), I, 563; — (mémoires sur la machine de Marly, envoyés au concours de l'), I, 150; — (modèles de vaisseaux, déposés dans la salle de l'), I, 154; — (objets d'anatomie de l'), I, 521, 575; — (objets de chimie de l'), I, 424; — (objets de mécanique de l'), II, 313 n.; — (objets de zoologie de l'), I, 558; — (objets sous les scellés de l'Académie d'architecture déposés à l'), I, 154; — (papiers de l'), I, 151, 652; II, 167, 352, 372, 373; — (plis secrets cachetés de l'), I, 17, 369; — (registre manuscrit de l'), I, 318; — (registres de l'), I, 71, 73; — (salle de marine de l'), I, 2, 256; II, 324; — (scellés de l'), I, 80, 232, 637; II, 313, 323, 324; — (secrétariat de l'), II, 372, 373; — (trésorier de l'), I, 17 n.

Académie celtique (président de l'), II, 120 n.

—— médico-chirurgicale de Vienne, II, 331 n.

—— de Bologne, II, 301 n.; — de Brest, I, 29; — de Florence, II, 301; — de la Rochelle, I, 549; — de Lyon, II, 290 n.; — de Marseille, I, 29, 173 n., 210 n.; — de Nancy, I, 40, 606 n.; II, 307; — de Nîmes, I, 585 n., 640; II, 77 n., 164; — de Parme (concours ouvert par l'), II, 100 n.; — de Rochefort, I, 29; — de Saint-Pétersbourg (professeur à l'), II, 313 n.

Académies (restitution des objets prêtés par les), I, 377; — supprimées (gardiens des scellés des), I, 106, 112; — des départements (inventaires des objets des), I, 3, 5.

Acajou (consoles et corps de bibliothèque en), II, 45 n.; — (modèles faits en bois d'), II, 127.

Accaparement de monnaies d'or et d'argent pour les émigrés, I, 432 n.; — des objets d'art dans les ventes, I, 139.

Achard (Claude-François), bibliothécaire de Marseille, I, 173.

Achille, héros grec, II, 235 n.

Acier poli (manufacture d') aux Quinze-Vingts, II, 359 n.; — (tables de bois pétrifié montées en), I, 78.

Aciers (fabrication des) à Amboise, II, 167 n.

Aclocque (citoyen), habitant rue de Harlay, II, 142.

Actions (entreprise de l'*Atlas national de France* par), I, 330; — de la Société des Amis des arts souscrites par Louis XVI, I, 327.

Adam (Jean), graveur en taille-douce, émigré, II, 207.

Adam et Ève, p. de l'Albane à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **chassés du Paradis**, p. du Dominiquin au château de Versailles, I, 254 n., 581 n., 677.

Adams, constructeur de globes, I, 339.

Adet (Charles), marchand de vins, I, 432.

Administration du commerce (papiers de l'ancienne), II, 316.

Adoration de l'Agneau (l'), p. de Van Eyck à Gand, II, 108.

Adoration des bergers (l'), bas-relief ornant le devant du maître-autel de l'église de Saint-Denis, I, 136 n.; — p. chez Moncrif père, I, 632 n.; — p. de Jacques Jordaens, venant de Belgique, I, 681; — p. attribuée à Van Dyck, venant de Belgique, I, 681; — p. de Rubens, dans l'église des Cordeliers de Soissons, I, 404, 540 n.; — p. de Rubens dans l'église des Dominicains d'Anvers, I, 433 n., 684.

Adoration des mages (l'), p. de Rubens à la Surintendance de Versailles, I, 22, 259 n.; — p. de Perrier, attribuée au Poussin, à Triel, I, 389; — p. de Rubens dans l'église Saint-Jean de Malines, I, 433 n.; II, 65 n., 108 n.

Adoration des rois (l'), p. de Paul Farinati dans l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen, II, 138 n.; — p. de J. Jordaens venant de Belgique, I, 681; — p. de l'oratoire du Luxembourg, II, 26 n.

Adour (l'). District (administrateurs du), II, 50.

Aérostats militaires (emploi des), I, 551.

Aérostiers (compagnie d') à l'armée de Rhin-et-Moselle, II, 336, 337; — (école pour l'instruction, à Meudon, des compagnies d'), I, 551, 567, 631, 645; II, 61, 304, 320, 350, 364; — (emploi des) aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, II, 336 n.

Affaire Réveillon (gravures relatives à l'), II, 277.

Affaires étrangères (bibliothèque des) à Versailles, I, 17; — (cartes géographiques du ministère des), I, 88; — (ministère des) transporté à Paris, I, 2, 39.

Affichage du rapport de Grégoire sur le vandalisme, I, 515.

Affiche de l'administration du district d'Apt, II, 58 n.

Affiches (Petites), journal des ventes, I, 31; II, 378.

Affiches des ventes (envoi à la Commission temporaire des arts des), I, 43, 98; — révolutionnaires (dépôt central d'), II, 54.

Afflighem (Belgique). Tableau de Rubens, I, 433 n.

Afrique (cartes des côtes d'), I, 2; — planches du *Voyage de Saugnier au Sénégal*, II, 186; — voyage de Vaillant, I, 561.

Agamemnon, roi d'Argos, II, 235 n.

Agasse jeune, libraire, représentant de Panckoucke, I, 441.

Agate (coupe d') de forme antique, I, 656 n.; — (tête de Brutus en), I, 8, 13; — enchâssée dans la couverture d'un livre d'église, I, 534.

Agates (collection d') du district de Sarreguemines, II, 159; — (estimateur de minéralogie pour les), I, 159; — (tableaux peints composés d'), II, 122; — démontées pour les échanges commerciaux, II, 88; — trouvées au Luxembourg, I, 608.

Agavé d'Amérique (culture de l'), II, 273.

Agen (Lot-et-Garonne) District (administrateurs du) I, 638; II, 36.

Agence des arts et manufactures, I, 479; — des ateliers monétaires ou des monnaies, II, 101, 133; — des biens nationaux, I, 223, 240, 244, 320, 323, 326, 330, 338, 347, 542; — des cartes et plans, I, 325; — du commerce, I, 420, 626; — du commerce extérieur, I, 609; — de la commune de Paris, I, 490; — du domaine national, I, 349, 352, 353, 355, 359, 363, 370, 374, 375, 377, 384, 386, 388, 396, 399, 405, 409, 426, 436, 478, 483, 487, 512, 545 n., 546, 558, 568, 571, 630, 638; II, 11, 14, 80 n., 127, 146-151; — des effets et livres laissés par les condamnés, I, 388; — de l'envoi des lois, II, 271; — des hospices militaires, I, 397; — des mines de la République, I, 305, 308, 316, 393, 406, 407, 424, 445, 463, 464, 519, 531, 541, 563, 567, 600; II, 35, 41, 69, 71, 95, 147, 316, 321, 352, 360; — des revenus nationaux, I, 244, 301; — des sal-

pêtres, I, 170; — des subsistances de la Commune, I, 416; — des transports et convois militaires, I, 370, 376, 383, 384, 392, 568; — ambulante d'artistes conservateurs, II, 127, 136, 137, 188; — nationale des Messageries, I, 326. 365, 366; — temporaire des poids et mesures, II, 224, 323, 338; — temporaire des titres, I, 265, 268, 269, 308, 358; — végétale de la Commission d'agriculture et des arts, II, 205.

Agonie de la Madeleine dans le désert, p. de Rubens venant de Belgique, I, 681; — **de saint François (l')**, p. de A. Carrache à la Surintendance de Versailles, I, 258 n.

Agriculture (ordre de remettre à la Commission d'agriculture les livres et manuscrits relatifs à l'), I, 251; — (ouvrages hollandais relatifs à l'), II, 315 n.

Agrippine et Plotine, femme de Trajan, groupe de statues d'après l'antique au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Aigremont (Oldéric d'), seigneur de Choiseul, fondateur de l'abbaye de Morimond, I, 473 n.

Aigueperse (Puy-de-Dôme). Sainte-Chapelle (tableau de Mantegna dans la), II, 124 n.

Aiguillon (Armand-Désiré de Vignerod du Plessis-Richelieu, duc d'), ex-constituant, I, 196, 218, 234, 244, 299, 359; II, 357, 373 n.

Aimant armé (utilisation d'un), I, 99, 174.

Aisne, département, I, 487; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, I, 573.

Aix (Bouches-du-Rhône). District (agent national du), II, 175, 245; — (directoire du), II, 198, 224, 243, 279; maison de Peiresc, I, 514 n.; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 414 n., 453, 604 n.

Aix-la-Chapelle (Allemagne). Administration française, II, 32, 37, 252; — envois, II, 166 n., 252; — livres des maisons religieuses, II, 253; — manuscrits, I, 519, 688; — mission de La Martelière, membre de l'administration centrale, II, 37, 38; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85 n.; — tombeau de Charlemagne, II, 252, 261 n., 281.

Aix-Libre, nom révolutionnaire d'Aix-la-Chapelle; lettre y écrite par l'agent central du pays d'entre Meuse-et-Rhin, II, 280.

Alais (Gard). District (administrateurs du), I, 623.

Albane (Francois l'), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **Mercure et Paris, Diane et Actéon**, p. au château de Versailles, I, 254 n.; — **Adam et Ève**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — (copie), p. à la maison des Messageries, I, 385 n.

Albani (veuve Pons de Saint-Maurice, comtesse d'), émigrée, I, 10.

Albâtre (bustes en), I, 647; — (vases d'), I, 265; II, 20 n., 178; — poli (socles en), I, 360.

Albert aîné (Jean-Bernard), député du Haut-Rhin à la Convention nationale, II, 172.

Albi (Tarn). District, I, 628.

Albitte (Antoine et Jean-Louis), frères, députés de la Seine-Inférieure à la Convention nationale, II, 330.

Alcool (confiscation, chez les émigrés, d'), I, 11.

Alençon (Orne). Destruction de monuments, II, 115; — district, II, 58, 328.

Alep (Turquie d'Asie). Voyage de l'astronome Beauchamp, I, 556 n.

Alexandre (Charles-Louis), commissaire des guerres, directeur des vivres à Strasbourg, I, 626, 627.

Alexandre (citoyen), pétitionnaire, I, 564.

Alexandre, sculpteur à Paris, I, 319.

Alexandre devant Diogène, p. de Sacchi à Saint-Germain-en-Laye, II, 63, 104 n.

Alfort (Seine). Cabinet d'anatomie, I, 133, 139, 167, 183, 187, 195, 217, 235, 255, 257, 301; II, 74, 184; — collection de pathologie, I, 281; II, 176; — école vétérinaire, I, 43, 195, 217, 255, 257, 264, 276,

281, 465 n.; II, 146, 176, 183, 184, 188, 214, 247; — laboratoire de chimie, II, 188, 214, 247.

Aligre (Étienne-François d'), ex-premier président du Parlement de Paris, émigré, I, 136.

Aligre (d'), commissaire du Bureau du Domaine, II, 323.

Allain (François-Côme-Damien), curé de Josselin, ex-constituant, émigré, II, 6 n.

Allegrain (Christophe-Gabriel), sculpteur; **Vénus, Diane au bain**, statues de marbre chez Mme du Barry, I, 29 n.

Allemagne. Carte de Ferraris, I, 42; — carte de Chauchard, I, 245; — cartes et plans militaires, I, 49 n., 245; — école de peinture, I, 59; — émigration d'Imbert Colomès, ex-échevin de Lyon, I, 430; — explorations géologiques de Guettard, naturaliste, I, 406 n.; — (manuscrits sur l'), I, 4; — mémoires relatifs aux frontières, I, 245; — professeur de français, I, 596 n.; — noblesse (ancienne), II, 33 n.; — (théâtre de la guerre en), ouvrage de Naudin, I, 244, 245; — voyage de l'antiquaire Séguier, II, 77 n.

Allemande (grammaire) de Fontallart, I, 567, 600; — (imprimerie), à Deux-Ponts, I, 617.

Alliot de Mussey (Charles-Joseph-Balthazar), ancien fermier général, trésorier de Mesdames, émigré, II, 274.

Alloncle, maçon, I, 361, 367.

Allutius, prince des Celtibères, I, 414.

Almanach des bâtiments, I, 280.

Almanach du républicain, I, 219.

Alost (Belgique). Église Saint-Martin (tableaux de Rubens dans l'), I, 433 n.; tableaux de Crayer, II, 108 n.

Alpes. Cartes et plans des frontières, I, 246.

Alquier (Charles-Jean-Marie), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, II, 272.

Alsace. Correspondances d'Hérault de Séchelles, représentant en mission, I, 198 n.

Altkirch (Alsace). Bibliothèque, II, 33; — district (administrateurs du), II, 33.

Amar (Jean-Pierre-André), député de l'Isère à la Convention nationale, I, 533 n.

Amazone (l'), fleuve. Exploration de ses affluents par le naturaliste Dombey, I, 430 n.

Ambert (Puy-de-Dôme). District (administrateurs du), I, 363.

Amboise (Indre-et-Loire). Château, I, 310, 334, 344, 345 n; — district (agent national du), I, 310, 344; — fabrique d'acier, II, 169 n.; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Ambre (canne d'), I, 269; — (Christ d'), I, 223.

Ambres (Tarn). Château de la famille de Lautrec, II, 97.

Ameilhon (Hubert-Pascal), bibliographe, membre de la Commission temporaire des arts, I, 6, 11, 24, 28, 30, 37, 58, 59, 61, 62, 67, 71, 73, 86, 109, 141, 150, 153, 162, 169, 178 n., 181, 184, 193, 199, 200, 216, 217, 241, 247, 253, 257, 260, 265, 268 n., 269, 286, 292, 293, 300, 307, 322, 323, 326, 341 n., 346 n., 356, 362, 389, 410, 428, 450 n., 466, 467 n., 484 n., 493, 494, 512 n., 516 n., 523, 545, 548, 566, 568, 572, 575, 586, 587, 588, 603, 609, 632, 653; II, 5, 11, 17 n., 18 n., 27, 30 n., 36, 46, 54, 55, 59 n., 62, 68, 72, 73, 103, 106, 146, 170, 172, 175, 179, 183, 187, 214, 220, 222, 228, 245, 249, 254, 262, 267, 282, 316, 319, 324, 332, 333, 382; conservateur du Dépôt littéraire de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 364; II, 140, 222.

Amérique. Expéditions de l'amiral d'Estaing (vues à l'encre de Chine des), II, 130 n.; — *septentrionale*. Voyage du marquis de Chabert, I, 175.

Âmes du purgatoire (les), p. de Rubens à Tournai, II, 108 n.

Amiens (Somme). Cathédrale, I, 476 n., 495, 587; II, 101 n., 212; — cime-

tière public, II, 101 n.; — district (administrateurs du), I, 385, 386, 396, 475, 476, 542, 570, 587; II, 21, 22, 52, 81, 94, 156, 193, 209, 212, 244, 280; (bibliothèque du), I, 475; (cartes de livres et de manuscrits du), I, 382, 386; (commissaires artistes du), I, 385, 495; II, 193, 212; — jardin botanique, II, 43, 81; — monument de Gresset, II, 98, 101, 156; — municipalité, I, 542; — muséum, I, 475, 476 n.; II, 22, 52, 280, 316; — (prise d'), bas-relief de la statue de Henri IV, I, 117 n.; — promenade de la Hautoye, II, 101 n.

Amiot, missionnaire à Pékin, II, 334 n.

Amphithéâtre antique de Doué (prétendu), II, 192.

Amsterdam (Hollande). Consul de France, II, 315 n.; — correspondance de Thouin, II, 290; — départ de Thouin, II, 315; — œuvres d'art, I, 519; — paysage de Lairesse en provenant, I, 457 n.

Ananas cultivés dans le jardin d'Étupes, I, 539.

Anastasius (dyptique du consul), à Bourges, II, 345.

Anatomie (cabinet d') d'Alfort, I, 133, 139, 167, 183, 187, 195, 217, 235, 255; — (cabinet d'), de la citoyenne Biheron, I, 61, 233; — (cabinet d') des Écoles de chirurgie, I, 441, 453, 466, 477, 478, 575, 579; II, 105, 201; — (cabinet d') de la maison Égalité, I, 59, 66, 76, 95, 101, 108, 142, 184, 275, 301, 356, 361; — (cabinet d') de Süe, I, 294, 359; — — (cabinet d') de Thillaye, I, 234, 441; — (cabinet d') de l'Université de Perpignan, II, 124; — (collection d') du citoyen Mothet, II, 94; — (connaissances de Fragonard en), I, 276; — (dessins d'), I, 166, 171; II, 269; — (estimateurs pour l'), I, 160; — (instruments d') chez l'émigré de Pange, I, 281; — (inventaires d'), I, 278; — (laboratoire d') au Muséum d'histoire naturelle, II, 340; — (objets d') de l'ancienne Faculté de médecine, II, 269; — (objets d') du district d'Arras, I, 364; — (objets d') du district de Reims, I, 402; — (ouvrage de Vicq-d'Azyr sur l'), I, 449; — (pièces d') de l'Académie des sciences, I, 521; — (pièces d') de la bibliothèque de Franciade, II, 350, 351 n.; — (pièces d') de l'hospice de l'Unité, II, 201; — (planches d') imprimées, peintes et vernissées, II, 207; — artificielle (collection Pinson de pièces d'), I, 52, 66, 164; — artificielle (pièces d') concernant l'optique, I, 587; — artificielle (procédé Biheron pour la conservation des pièces d'), I, 233, 278; II, 57; — en cire (objets d'), de Boutin, I, 466.

Anatomiques (collection Castel de préparations), II, 57; — (couleurs employées pour la coloration des pièces), II, 273; — (préparations), I, 5.

Ancenis (Loire-Inférieure). Bibliothèque et bibliothécaire, I, 487, 488, 659; II, 34, 57, 84; — district (administrateurs du), I, 374; — municipalité, I, 488; — passage des chouans, I, 487, 588.

Anchise porté par son fils Énée, p. dans l'abbaye de Lagrasse, I, 597.

Ancône (Italie). Lieu de décès du naturaliste Bruguière, II, 336 n.; — lieu de décès du peintre Thadée Zucchero, I, 402.

Andelys (*Les*) [Eure]. District, I, 37, 46, 361, 535, 645; II, 5, 191; (administrateurs du), I, 366, 492, 522, 579; — commissaire pour les subsistances, I, 366; — transport des objets d'art du château de Dangu, I, 157, 492.

Andorre. Carte de la vallée, I, 246.

André (Frère Jean-Paul), dit Frère André, religieux dominicain, peintre: **l'Enfant Jésus au milieu des docteurs**, p. dans la maison de l'Enfant Jésus, II, 66 n.

Andromède (Persée délivrant), statue du Puget à Versailles, I, 259 n.

Anet (Eure-et-Loir). Château, I, 213, 221, 222; — messager de Paris, I, 496.

IMPRIMERIE NATIONALE

Ange gardien, p. de Caravage à Avignon, I, 415 n.; — p. de Fels à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 259 n.

Angely-Boutonne, nom révolutionnaire de Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure). Bibliothèque des Bénédictins, I, 423; — district (administrateurs du), I, 433; (commissaires des inventaires du), I, 423.

Angers (Maine-et-Loire). Abbaye de Saint-Serge, I, 151 n.; — cabinet de tableaux de Livois, I, 335, 346; — collections de Merlet de la Boulaye, I, 151; — commission des sciences et arts, I, 151; — district (administrateurs et agent national du), I, 152, 346; — hôtel de Livois, rue Saint-Michel, I, 335 n.; — imprimerie Mame, I, 335 n.; — jardin botanique, I, 151; — musée des beaux-arts (formation du), I, 335; II, 330.

Anges en stuc, de Jacques Sarrazin, au retable de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.

Angiviller (Charles-Claude de La Billarderie, comte d'), directeur des Bâtiments, émigré, I, 63, 96, 120, 130, 140, 145, 146, 259, 513 n., 582, 583, 601; II, 63, 70 n., 98; — (J. de Laborde, veuve de Binet de Marchais, femme du comte d'), I, 120 n.

Anglais (combat des trente Bretons contre trente), en 1352, II, 128, 218; — (commerce des crayons), I, 15, 16; — (confiscation des biens des), I, 586 n.; — (incarcération au Luxembourg de bénédictins), II, 183; — (inventaire des tableaux d'un banquier), I, 372; — (livres) dans la bibliothèque d'Hérault de Séchelles, I, 198 n.; — (livres) dans la bibliothèque de Rosambo, I, 199 n.; — (ouvrage sur les bains des Romains, publié par les), II, 48 n.; — (relation de voyage par un officier de la Compagnie des Indes en), I, 143, 458.

Anglaise (exploitation du foin à la manière), I, 195.

Anglaterre. Émigration du marquis de Chabert, I, 175 n.; — (fabrication de limes, façon d'), I, 360; — inventions mécaniques, I, 253; — manufacture d'acier poli, façon de ce pays, II, 359; — naturaliste suédois y fixé, II, 83; — plantes exotiques y achetées par le duc de Bouillon, I, 438; — (retour de lord Canning en), II, 67; — sauf-conduit à une voyageuse, II, 184; — succession des rois, II, 235 n., 236 n.; — tableaux de Laborde de Méréville y transportés, I, 152, 407 n.; — tapisserie de Bayeux représentant sa *Conquête par Guillaume le Conquérant*, I, 336, 364; — terre noire (groupes en), II, 14; — verres pour lunettes achromatiques en provenant, I, 65; — voyages du médecin vétérinaire Flandrin, II, 176 n.

Angoulême (Charente). District (agent national du), II, 30, 126.

Anguier (Michel), sculpteur, bas-relief du Pont-au-Change, avec une Renommée, I, 452.

—— (Michel et François), sculpteurs, tombeau du duc de Montmorency à Moulins, II, 231.

Animaux (gravures à l'eau-forte d'), par Denon, I, 351; — de la ménagerie du Raincy (attribution au Muséum d'histoire naturelle des), I, 102, 104, 236; — des ménageries foraines (transport au Muséum d'histoire naturelle des), I, 236.

Anisson-Duperron (Étienne-Alexandre-Jacques), directeur de l'Imprimerie nationale exécutive, I, 82, 173, 182, 196, 295, 340, 369, 465, 519, 576, 587, 632, 649; II, 8, 73 n., 87, 88, 120 n., 222, 289, 291, 296; sa veuve, II, 193, 289, 291, 301, 303, 310, 315, 377; sa maison, rue des Orties, I, 7 n., 162, 166, 169, 173, 182, 184, 218, 322; II, 9 n., 222, 301 n.

Anjou. Bataillon des volontaires, II, 103, 154.

Anne d'Autriche, reine de France. Fr. Visdelou, son prédicateur, I, 648 n.; — sa statue, par Simon Guillain, sur le Pont au Change, I, 452 n.

Anne de Bretagne, reine de France, son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n.

Anneaux d'or, avec incrustations de pierres gravées, I, 656.

Annecy (Haute-Savoie). District, II, 9, 122.

Annibal, statue par Slodtz au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Annonay (Ardèche). Conseil général de la commune, II, 122, 175; — église paroissiale, II, 122, 175.

Annonciation, p. de Le Sueur, à Mitry, I, 132; — dite du Puget, p. à Avignon, I, 415 n.; — p. de l'oratoire du Luxembourg, II, 26 n.

Annuaire du cultivateur, II, 218.

Anpenot, jardinier fleuriste, I, 252; II, 36, 54, 64.

Anquetil (Louis-Pierre), historien, I, 119.

Anselin (Jean-Louis), graveur en taille-douce, II, 192, 359.

Antibes (Alpes-Maritimes). Lieu de naissance du banquier Monneron, II, 175 n.

Antinoüs (l'), plâtre venant de Rome, chez Lebrun, I, 457 n.; — statue au château de Villeroy, I, 555 n.

Antiphonaires pour la refonte du papier (envoi d'), II, 163.

Antique (bas-reliefs d'après l'), I, 351; — (camée), sur un livre d'église, à Coblentz, I, 534; — (chimère), I, 408; — (découverte à Bayeux des restes d'un édifice), I, 218, 317, 445; — (monument), envoyé de Belgique, II, 64; — (moulages de plâtre d'après l'), I, 351, 457 n.; — (muséum projeté de sculpture), II, 47 n.; — (octogone) du district de Montmorillon, II, 62; — (pied de marbre) du cabinet de Sainte-Geneviève, I, 368, 379; — (pont) à Pont-à-Mousson, I, 509; — (statues de bronze moulées sur l') dans la cour du donjon de Fontainebleau, I, 462 n.; — (statues copiées à Rome d'après l') au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — (tombeau) à Saint-Sulpice, I, 115 n.; — **(Vénus accroupie**, statue mutilée d'après l'), I, 248 n.

Antiques réunis à Angers par Merlet de la Boulaye, I, 151; — (bas-reliefs), I, 462 n.; — (bustes) en marbre, à la maison d'Orsay, I, 214; — (bustes) ou copies d'après l'antique, au château du Raincy, I, 111; — (bustes) restaurés au château de Villeroy, I, 556 n.; — (bustes en bronze représentant des têtes), II, 251 n.; — (cabinet des) de la Bibliothèque nationale, I, 92, 186, 630, 658; II, 169, 190, 350; — (collection d'), de Brutus Dudevant, I, 656 n.; — (collection d') de Choiseul-Gouffier, à Marseille, I, 5, 56, 71, 130, 132, 286, 414, 453 n., 585, 603, 657; II, 96, 172 n., 173; — (fouilles à Bayeux pour rechercher des objets), I, 202; — (marbres) du château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313; — (marbres) à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — (médailles) recueillies en Asie, I, 628; — (médailles) du collège d'Autun, I, 105; — (moulages de monuments et statues), I, 31, 32, 457 n.; — (modèles en liège de temples et monuments), I, 228; — (pierres gravées) d'Arles, I, 316; — (restauration des statues), I, 360, 378; — (salle des), au Louvre, I, 3, 88; — (salles) des Thermes de Julien, II, 47; — (statues) de la Bourse, I, 88, 198; — (statues) du château de Richelieu, I, 161; — (statues) de la grande galerie et du parc de Versailles, I, 675; — (statuettes) en bronze, I, 349; — de l'Académie de Nîmes, I, 640; — du cabinet des Jésuites de Cologne, II, 166 n.

Antiquité expliquée (l'), ouvrage de Montfaucon, I, 117, 129, 557.

Antiquité romaine (débris d') provenant des fouilles de Mandeure, I, 539.

Antiquités (cabinet d') de Saint-Germain-des-Prés, I, 356; — (cabinet des) de Sainte-Geneviève, I, 368, 379; — cabinet d') du séminaire Saint-Sulpice, II, 29, 30, 83; — (catalogue d') du district de Clamecy, I, 337; — (collection d') du duc d'Orléans, I, 47; — (collection d') de Saint-Simon, II, 54; — (conservation des), I, 630; II, 19; —

(découverte à Riez d'), I, 307; — (estimateurs pour les), I, 160; — (formation de collections d'), I, 49; — (recherche d') à Autun, I, 232, 254; (recherche d') à Bayeux, I, 202, 216, 217, 302, 445; — (recherche d') près de Montbéliard, II, 206; — (recherche d') entre Nice et Monaco, II, 207; — chez M. d'Angiviller, I, 120; — de la Bibliothèque nationale (inventaire raisonné des), I, 630; — du district de Mezenc (inventaire des), I, 400; — du district de Montmorillon (recherche des), II, 62; — romaines de la ville de Die, II, 58, 59 n.

Antiquités de Caylus, ouvrage, II, 31 n.

Antiquités de la France (les), ouvrage de Clérisseau, II, 47 n.

Antoine (Étienne d'), sculpteur à Marseille, II, 210.

Antraigues (Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre de Launay, comte d'), agent politique, I, 387, 456 n.

Anvers (Belgique). Académie de peinture, I, 679; — cathédrale, I, 433 n.; église des Augustins, I, 433 n.; — église des Capucins, I, 433 n.; — église des Dominicains, I, 433 n.; — église des Récollets, I, 433 n.; — église de Saint-Jacques, I, 433 n., 682; — église de Sainte-Walburge, I, 433 n.; — églises des Grands et des Petits-Carmes, I, 433 n.; — lieu de décès du peintre Cocxie, I, 50 n.; — maison de ville, I, 682; — tableaux de Rubens enlevés et envoyés à Paris, I, 433 n., 679-686; II, 108 n.

Apocalypse de saint Lupicin (manuscrit des Évangiles dit l'), I, 267, 506.

Apollon, bronze au Grand Trianon, I, 259; — (l'), plâtre venant de Rome, chez Lebrun, I, 457 n.; — statue au château de Villeroy, I, 555 n.; — statue de bronze d'après l'antique au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statue en plâtre de la salle des Antiques, II, 225, 226 n.

Apothéose de la Liberté (l'), dessin de Devouges, II, 250; — **de saint Louis (l')**, p. de Vien à Aix-en-Provence, II, 198, 224 n., 243.

Apôtres (les), statues de l'église de la Sorbonne, I, 629; — **au tombeau de la Vierge (les)**, p. de Simon Vouet, dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.

Appareils à l'usage des chirurgiens des armées (Traité des), I, 216.

Apparition du Christ à la Madeleine, p. du Titien à la cathédrale de Reims, I, 402; — **du Christ à sainte Thérèse**, p. de Rubens dans l'église des Petits-Carmes d'Anvers, I, 433 n.; — **de la Vierge**, p. de Bon Boullogne dans l'église Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.; — **de la Vierge à saint François (l')**, p. de Rubens se trouvant à Lierre, I, 680.

Apprentissage (organisation de l') à l'imprimerie des femmes, I, 432 n.

Approvisionnement de Paris en bois et charbons, II, 319.

Apt (Vaucluse). District (administrateurs du), I, 334; II, 58; — lieu de naissance de l'abbé Rive, II, 279 n.

Aqueduc de Maintenon, I, 509; — romain de Jouy-aux-Arches, I, 539, 550.

Aquin (Pierre-Louis d'), littérateur, I, 557.

Arabe (dictionnaire et grammaire de langue), II, 177, 295.

Arabesques du château d'Écouen (enlèvement des), I, 304 n.

Arabie. Exploration de l'astronome Beauchamp, I, 556 n.; — voyage du naturaliste Olivier, II, 336 n.

Aragon. Carte des frontières, I, 246.

Aran (vallée d'), carte, I, 246.

Arbogast (Louis-François-Antoine), membre du Comité d'instruction publique, I, 104, 105.

Arbois (Jura). Bibliothèque du district, II, 234 n., 255; — district (administrateurs du), II, 134, 255, 275 n.

Arbres (dilapidation d') dans le jardin du Muséum, I, 58; — (mise en réquisition d'), I, 578; — de la pépinière du Roule (transport au Muséum d'histoire naturelle des), I, 109 n.; — des pépinières et du parc de Mortefontaine (état des), I, 630; — étrangers (plantations d'), à Malesherbes et Chambon, II, 97, 176;

— étrangers du jardin de Noailles à Saint-Germain-en-Laye, II, 203; — étrangers du jardin botanique de Bellevue, II, 348; — exotiques cultivés dans le jardin botanique de Marnoz (liste des), II, 275 n.; — forestiers pour le reboisement (recherche d'), I, 179; — fruitiers (conservation d'), I, 474.

Arbustes (plantation d') à la Motte-Tilly, II, 182; — du jardin Boutin, II, 205; — du jardin de la princesse de Kinski, I, 179; — du jardin de Madame au Petit Luxembourg (inventaire des), I, 122 n.; — du jardin botanique de Montceaux, I, 135, 146; — des jardins et pépinières de Maussion à Janville, I, 268; — de la maison de plaisance du prince de Monthéliard, I, 156, 202; — des serres de la maison de l'Épinay-du-Luc, II, 359; — étrangers des jardins de la Liste civile (inventaire des), I, 114.

Arc de triomphe antique à Die, I, 600, — d'Orange, II, 11, 53.

Archevêché. Bibliothèque des avocats, I, 362.

Archipel. Plans et cartes levés par ordre de Choiseul-Gouffier, I, 603.

Architecture (cours d') au Muséum, I, 569; — (découverte d'un nouvel ordre d') dit *ordre français*, II, 175, 245; — (estimateurs pour l'), I, 160; — (objets d') chez l'émigré Bouthillier, I, 484; — (objets d') chez les émigrés Choiseul, I, 314; — nautique au Raincy (morceau d'), I, 167.

Archives de l'abbaye de Cluny, I, 445; — de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, I, 525 n.; — de l'abbaye de Saint-Denis, I, 518 n., 530; — de l'Académie de chirurgie, I, 24; — de la cathédrale d'Autun, I, 636; — de la Chambre des Comptes (transport des), II, 98; — du chapitre de Saint-Claude, II, 79; — du collège de chirurgie, II, 214; — des collèges (conservation des), I, 43; — de la Commission temporaire des arts, I, 66; — de la Commune (garçon de bureau aux), I, 513; — du district de Franciade, I, 518 n.; — de la Faculté de médecine, II, 246; — de l'inspection de la Librairie, II, 9 n.; — de la maison de Condé, I, 468 n., 634, II, 35, 169, 373, 376; — de la maison d'Uzès, II, 289; — de la municipalité de Toul, II, 218; — de l'ordre de Saint-Lazare, I, 141; — de la province de Bourgogne, II, 318; — de la République (organisation générale des), II, 374; — nationales (papiers des Comités de la Convention remis aux), II, 361 n.; — nationales (recherche d'un local pour les), I, 23, 24; — nationales (triage des objets désignés par la loi du 7 messidor fait aux), I, 609.

Arcs (Les) [Var]. Lieu de naissance du naturaliste Olivier, I, 465 n.; II, 336 n.

Ardennes (département des), I, 98, 125, 129; — émigrés du département, I, 661 n.; — mission de Charles Delacroix, député de la Marne, I, 348 n., 492 n.

Arenberg (Louise-Marguerite de La Marck, veuve de Charles-Marie-Raymond, duc d'), I, 632; II, 12.

Aréomètre (cristallisation du salpêtre à l'aide d'un), I, 434, 531, 543.

Aréomètres (restitution à la veuve Lavoisier d'), II, 343.

Argent (vases d') du XVIe siècle, II, 148, 178.

Argentan (Orne). District (administrateurs du), I, 334.

Argenterie d'église d'Amiens (enlèvement de l'), I, 476 n.

Argenteuil (Eustache-Louis-Tanneguy et Henri-Louis-François-Philippe Le Bascle d'), chevaliers de Malte, émigrés, II, 323.

Argenteuil (Seine-et-Oise). Lieu de décès du médecin Duplanil, I, 459 n.

Argouges (Michel-Pierre-François, comte d'), lieutenant général, émigré, I, 651; II, 12.

Arles (Bouches-du-Rhône). Cirque des Romains (amphithéâtre), I, 115 n.; — couvent des Minimes, I, 314 n.; —

district, I, 303, 314, 329 n., 535; II, 75; — monuments, I, 329; — muséum d'antiquités y projeté, I, 314; — théâtre romain, I, 314, 329; — tombeaux chrétiens, I, 314.

Arlon (Belgique). Feuille de la carte de Ferraris, I, 246.

Armée révolutionnaire (monuments de Joinville mutilés par l'), II, 60.

—— des Alpes (mission de Couthon, Châteauneuf-Randon et Maignet à l'), I, 647 n.

—— des Côtes de Cherbourg (bureau de l'état-major général de l'), I, 355.

—— de Hollande (mission de Ramel-Nogaret près l'), I, 421 n.

—— de la Moselle (Pully, maréchal de camp à l'), I, 297.

—— du Nord (carte des Pays-Bas autrichiens envoyée à l'), I, 245; — (commission des sciences et arts près l'), II, 60, 119; — (mission du représentant Alquier à l'), II, 272; — (opérations de l'), I, 26; — (représentants en mission près l'), I, 420, 421 n.; — (visite des volontaires envoyés à l'), I, 139 n.

—— de l'Ouest (commissaire des guerres au quartier général de l'), II, 315.

—— des Pyrénées Occidentales (mission des représentants Delcher, Garrau et Baudot près de l'), II, 204 n.

—— des Pyrénées Orientales (cartes et mémoires importants pour l'), I, 49 n.; — (2e bataillon de Paris à l'), II, 260 n.; — (Lamer, général de division à l'), II, 217; — (mission de Chaudron-Roussau et de Leyris à l'), I, 429 n.

—— du Rhin (général en chef de l'), I, 157; — (hôpital projeté au château d'Étupes pour l'), I, 202 n.; — (hôpitaux de l'), I, 499 n.

—— de Rhin-et-Moselle (aérostiers à l'), II, 336, 337.

—— de Sambre-et-Meuse (commission des sciences et arts près l'), II, 60; — (conseil d'administration de l'), II, 95, 127; — (plans de fortifications par un jeune tambour de l'), II, 127; — représentants en mission près l'), I, 420, 421 n.

Armée navale (tableaux offerts par l'), II, 227.

Armées (caisson pour le transport du pain aux), II, 211; — (instruction sur la recherche et conservation des objets d'art des Pays-Bas, envoyée aux), I, 277; — du Nord et de la Moselle (officier d'artillerie aux), I, 331 n.; — du Nord et de Sambre-et-Meuse (collection des tableaux de Dusseldorf signalée aux représentants près les), I, 461; — (envois faits par les), I, 686; — (mission d'Alquier, Cochon et Ramel près les), II, 272 n.; — (pays occupés par les), II, 85, 93; — (représentants en mission près les), I, 626.

Armes (administration de la fabrication des), I, 55, 63; — (atelier pour la fabrication des), I, 255; — (atelier d') aux Feuillants, I, 621; — (atelier d') de la rue Plumet, I, 197; — (atelier de perfectionnement des) I, 382, 617, 644; II, 44, 64; — (manufacture d'), II, 347; — (manufacture d') à la Fère, I, 429; — (nouveau procédé pour le forage des), I, 154; — (pièces concernant la fabrication des), I, 64; — (présentation au Comité de salut public de nouveaux projets d'), I, 242; — (prohibition des ateliers d') près des bibliothèques et muséums, I, 611; — (utilisation des jeux d'orgues pour la fabrication des), I, 252; — (utilisation de la machine de Marly pour la fabrication des), I, 212, 275; II, 167 n; — (remise à la Commission centrale des armes d'), I, 63, 74, 87; II, 338; — à feu du Garde-Meuble, I, 307; — anciennes et modernes (dépôt d') au château d'Ambres, II, 97; — anciennes (dépôts d'), I, 621; — anciennes du château de Joinville, II, 60; — anciennes du Garde-Meuble (enlèvement par le peuple des), I, 242; — antiques des magasins d'artillerie de Sedan, I, 19; — blanches du Palais Égalité (inventaire des), I, 441, 442; — offensives et défensives (collection d'), II, 261;

— de sauvages provenant de l'abbé Duchamp, II, 88.
Armes des Montmorency à Écouen, I, 338 n.
Armoiries des reliures (enlèvement des), II, 249; — (procédé du relieur Padeloup pour effacer sur les livres les), I, 224, 242, 265; — du tombeau de Henri de Bourbon à Vallery (destruction des), I, 528.
Armures anciennes du Garde-Meuble, I, 307; — anciennes des magasins d'artillerie d'Avignon, II, 233, 264, 276; — antiques des magasins d'artillerie de Sedan, II, 19; — contemporaines de Charlemagne à Meaux, I, 20, 621; — de chevalerie (vente à vil prix d'), II, 103.
Arnaud et Armide, groupe en terre cuite blanche, II, 14 n.
Arnauld (Antoine), son buste dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.
Arnay-sur-Arroux (Côte-d'Or). District (administrateurs du), I, 523, 524 n.
Arnold, de Londres, inventeur d'une montre à longitude, I, 177.
Arpajon (Seine-et-Oise). Résidence de la duchesse de Noailles-Mouchy, I, 406.
Arques (bataille d'), bas-relief de la statue de Henri IV, I, 117 n.
Arras (Pas-de-Calais). Abbaye de Saint-Waast, I, 486 n.; — district, I, 201, 364, 485, 486.
Arrestation de Bailly, ex-maire de Paris, I, 249 n.; — de Victor Broglie, ex-constituant, I, 424 n., 564 n.; — de l'abbé de Calonne, I, 248 n.; — de Chabert, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, I, 43; — de l'abbé Cordier-Montreuil, I, 206 n.; — d'Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, II, 191; — d'Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, I, 592 n.; — de Josset de Saint-Laurent, commissaire des guerres, II, 336 n.; — de Labrousse, botaniste, I, 372 n.; — de Ledoux, architecte, I, 328; — de Maurice, agent de Laborde de Méréville, I, 407 n.; — de Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes, I, 70; — de Peyre jeune, architecte, II, 319 n.; — de Picot de la Peyrouse, habitant de Toulouse, I, 38; — de Poulet fils, armateur au Havre, I, 152; — de Sage, professeur à l'École des mines, I, 21, 35, 37; — de Thillaye, chirurgien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 95, 101, 121, 127, 146, 167, 183, 184, 339.
Arrie et Paetus, groupe de Théodon e Pierre Le Pautre au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Arsenal de chirurgie (formation d'un II, 330.
Arsenal de Paris, arbres dégradés par les sentinelles, I, 469; — ateliers installés aux Célestins, I, 588 n.; — bibliothèque d'Artois, I, 181, 347, 384, 413, 445, 450, 477, 480, 545, 548, 663 n.; II, 26 n., 46, 146, 206, 224 n., 228; — bibliothèque du marquis de Paulmy, I, 545 n.; II, 228; — (cabinet de minéralogie et chimie du prince de Montbarey à l'), I, 112, 341; — (cartes et plans chez Montbarey à l'), I, 129; — dépôt de modèles d'armes et d'artillerie, I, 394; — (fonderie et forges de l'), I, 33, 430; — (inscription latine sur la porte de l'), I, 118; — logement de Thiboutot, inspecteur général du corps de l'artillerie, I, 220; — visite de logements, I, 544, 548; II, 30, 46.
Art de la corderie (ortie rouge employée dans l'), II, 117, 138.
Art de former les jardins modernes, ouvrage de Latapie, botaniste, II, 106 n.
Art de guérir (livres et manuscrits relatifs à l'), II, 51, 156, 207, 246, 298, 319.
Art du layetier (*l'*), par Roubo, I, 642 n.
Art de lever les plans (*l'*), ouvrage de Dupain de Montesson, I, 233, 264 n.
Art du menuisier (*l'*), ouvrage de Roubo, I, 642.
Art de la peinture sur émail, II, 125, 279.
Art de vérifier les dates, II, 268.
Art défensif (*l'*) *supérieur à l'offensif*, ouvrage du général de Montalembert, I, 180 n.

Art militaire (manuscrits sur l'), I, 4; — (renseignements à recueillir sur l'), I, 33.
Art typographique (cuivres relatifs à l'), I, 62; — (livres de liturgie inutiles pour l'), II, 115.
Art vétérinaire (manuscrits relatifs à l'), II, 141.
Artillerie (administration de la grosse), I, 135; — (magasins d') d'Avignon, II, 232, 233, 264; — (modèles d') à l'Arsenal, I, 394; — (modèles d') collection d'Artois, I, 236; — (modèles d') collection Montalembert, I, 15; — (modèles de grosse) système Saint-Remy, I, 307; — (renseignements à recueillir sur l'), I, 33; — légère (organisation de l'), II, 273.
Artois (Charles-Philippe, comte d'); sa bibliothèque à l'Arsenal, I, 181, 347, 384, 413, 445, 450, 477, 480, 545 n., 662, 663 n.; II, 146; — sa bibliothèque au Temple, II, 152; — son cabinet d'histoire naturelle, I, 3, 255, 449; — son domaine de Maisons, I, 116 n., 502; II, 127; — son laboratoire, I, 630; — son médecin, I, 459 n.; — ses modèles d'artillerie, I, 236; — — ses objets d'art, I, 295, 296, 394; — ses tableaux au Temple, I, 380; — surintendant de sa musique, II, 377 n.; — tours, outils et machines prêtés à M. de Polignac, I, 19 n.
Arton, bibliothécaire à Albi, I, 628.
Asie. Collection de bois précieux, I, 506; médailles antiques y recueillies, I, 628; — voyage du naturaliste Olivier, II, 336 n.
Asnières (Seine-et-Oise). Officiers municipaux, II, 173; — tombeau du comte d'Harcourt, II, 173.
Asnières (Robert Bernard, marquis d'), émigré, I, 87, 296.
Assassinat de Sauveur, président du tribunal de la Roche-Bernard, par les Vendéens, I, 565, 566 n.
Asselin (J.), peintre; paysage, p. condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.
Assemblée des Dieux (l'), p. de Polydore de Caravage au château de Versailles, I, 253 n.
Assemblée constituante (estampe du **Siège de Calais**, dédiée à l'), II, 359 n.
Assemblée législative (pétition de Poux-Laundry, ex-garde française, à l'), I, 416 n.
Assomption (l'), p. de Ph. de Champaigne à Soissons, I, 540 n.; II, 17; — **(l')**, p. de La Hyre chez les Célestins de Soissons, I, 404 n., 540 n., II, 17; — **(l')**, p. de Rubens dans la cathédrale d'Anvers, I, 433 n., 683; II, 108 n.; — **(l')**, p. de Rubens aux Petits-Carmes de Bruxelles, I, 433 n.; — **de la Vierge (l')**, p. de Michel Corneille dans l'église Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.; — **(l')**, p. de Gaspard Crayer, venant de Belgique, I, 682; — **(l')**, p. de Simon Vouet dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.
Astronomie (allégorie de l'), statue de la façade de la maîtrise de la cathédrale Saint-Jean à Lyon, II, 225 n.; — (cabinet d') de Bagdad ou de Beauchamp, I, 556, 635, 659; — (cabinet d') de Lemonnier aux Capucins Saint-Honoré, I, 112-114; — (instruments d'), I, 114, 173 n., 177, 180, 188, 189, 236; — (instruments d') demandés par Galloy, vice-consul de France à Bagdad, II, 295; — (instruments d') pour le Bureau des longitudes, II, 292; — (livres d'), I, 58; — (objets d') du district d'Arras, I, 364; — (quart mobile d'), I, 297; — (réclamation d'instruments d'), I, 94, 128, 447; II, 217; — (services rendus à la marine par l'), I, 114.
Astronomiques (observations) de Beauchamp, I, 556 n.; — (observations) de Delambre, I, 447; — (observations) de Duc-La Chapelle à Montauban, II, 39; — (pendules) pour le Bureau des longitudes, II, 292.
Atelier d'armes (projet de transformer la machine de Marly en), II, 167 n.; — des Feuillants, I, 621; — de la rue Plumet, I, 197; — de perfectionnement des armes attenant au Dépôt de la maison Montmorency, I, 255, 382, 617, 644; II, 44, 64.

Atelier de dédorure et désargenture des cuivres, I, 33.
—— de salpêtre à Saint-Germain-des-Prés (inconvénients de l'), I, 64, 74; — de salpêtre à Saint-Louis-de-la-Culture, I, 356, 364, 382, 612; II, 64; — de salpêtre près la bibliothèque de Compiègne, I, 624.
—— du mécanicien Laval, rue du Bac, I, 159.
—— du peintre Doyen à la maison d'Angiviller, II, 314 n.; — du peintre Restout à la Bibliothèque nationale, I, 417; — du sculpteur d'ornement Lhuillier, I, 649; II, 48, 167; — du sculpteur Roland au Muséum des arts, II, 252.
—— pour la fabrication de lunettes propres à la marine, II, 204, 326.
—— pour la fabrication des nouveaux poids républicains, I, 143, 154, 309, 343, 398.
—— monétaire, II, 148.
Ateliers d'Amiens (encombrement des), II, 212; — d'armes (prohibition des) près des bibliothèques et muséums, I, 611; — de restauration des monuments de peinture et de sculpture, I, 669, 672; — supprimés de la manufacture d'armes, II, 347.
Atlas (arrestation à la frontière suisse d'), I, 503; — (demande par la Commission des poids et mesures d'), I, 58; — (demande par le Comité de division d'), I, 74; — choisis par le représentant Ramel en Hollande (envoi d'), II, 285 n.; — curieux (envoi par le général Lamer d'un), II, 217; — de la bibliothèque de Berwick, I, 312, 313; — d'Italie, I, 245; — de Janson (projet d'acquisition du grand), I, 113, 129; — des Pays-Bas, de Henry Frica, I, 439 n.
Atlas national de France, I, 240, 323, 330.
Attaque et la défense des places (l'), ouvrage de Vauban, I, 233, 264 n.
Attentat d'un député de la Convention sur la personne du jardinier du jardin Boutin, II, 329.
Attila, roi des Huns, destructeur de Mandeure, I, 539 n.
Attiret (le père Jean), jésuite, peintre de l'empereur de la Chine, II, 142.
Attributions de la Commission d'agriculture et des arts (tableau des), I, 552.
Attributs de la royauté (destruction au château de Versailles des), I, 22 n.; — (destruction dans le département du Nord des), I, 97; — à Paris, I, 207; — sur les murs du Louvre (suppression des), I, 85; — (moulages d'antiques pris pour des), I, 31; — et de la féodalité (procédé pour enlever la dorure des), II, 183.
Aude (département de l'). Mission du représentant Albert, II, 172 n.
Aubenas (Ardèche). District, I, 387; — lettre y écrite, I, 456 n.
Aubépierre-en-Barrois (Meuse). Lieu de naissance du botaniste Bulliard, II, 43 n.
Auberviliers (Seine). Église, I, 354.
Aubigny (Cher). District (administrateurs du), I, 499.
Aubin (*Saint-*). District (administrateurs du), I, 549.
Aubourg (Jacques-Charles), limonadier, émigré, II, 309.
Aubriet (Claude), miniaturiste, I, 574 n.
Aubry (Claude-Charles), officier d'artillerie, I, 331.
Aubry (Jean-Baptiste d'), ex-constituant, évêque constitutionnel de la Meuse, I, 643.
Aubry, libraire, éditeur de l'*Atlas national de France*, I, 240, 294.
Aucanne (Jean-Louis-Marie), ex-capitaine de cavalerie, émigré, II, 54.
Auch (Gers). District (administrateurs du), I, 353; — muséum provisoire, I, 402.
Audibert-Caille (E. d'), consul de France à Amsterdam, II, 314, 315.
Audiffred, négociant, I, 321.
Audouin (Pierre), graveur en taille-douce, II, 225.
Audran (Gérard), graveur; les Batailles d'Alexandre, gravure d'après Lebrun, I, 351; — estampes au musée de Colmar, II, 116 n.
Audran (Joseph), directeur de la Manufacture des Gobelins, I, 211.
Audrein (Yves-Marie), député du Mor-

bihan à la Convention nationale, I, 498.

Aigris (Pierre-Jean-Baptiste), député des Deux-Sèvres à la Convention nationale, I, 540.

Auguste, empereur romain, buste en porphyre, chez Lebrun, I, 457 n.; — temple à Riez, à lui consacré, I, 307 n.

Aumônes de saint Louis (les), p. de Stella, dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.

Aumont (Charles-Arnauld-Nicolas), chargé provisoire de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, I, 131, 142.

Aunou-sur-Orne (Orne). Lieu de naissance du physicien Conté, I, 551.

Autel de l'église de Saint-Denis (déplacement du maître-), I, 74, 161; — (bas-relief en vermeil à Saint-Denis ornant le maître-), I, 136; — de l'église Notre-Dame (envoi à la Monnaie d'un devant d'), I, 142; — de l'église de Saint-Germain-des-Prés (enlèvement de l'), I, 64.

Autels de l'église de Saint-Jacques (enlèvement des), I, 170; — tauroboliques à Die, I, 600.

Auteroche, *lire* Anterroche (Alexandre-César d'), évêque de Condom, ex-constituant, émigré, I, 140, 259, 260.

Auteuil (Seine). Maisons de Boileau et de Molière (visite des), I, 32 n.; — municipalité, I, 31; — résidence de l'architecte Clérisseau, II, 47 n.; de la femme Combaut, II, 159; — rue Rousselet, II, 159.

Auteurs *ad usum Delphini* (collection d'), II, 145 n.

Autichamp (l'abbé Charles-Antoine-François d'), émigré, II, 309.

Automate jouant de la flûte, provenant du duc de Deux-Ponts, conservé à Sarreguemines, II, 15, 99, 122, 363.

Automne (l'), statue d'après l'antique au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Autopsie de Marat, II, 119.

Autrey (Vosges). Abbaye, II, 33; — église (vitraux de l'), II, 43, 49.

Autrichiens (bibliothèque du district du Quesnoy enlevée par les), I, 647 n.

Autun (Saône-et-Loire). Abbaye des Bénédictines de Saint-Jean-le-Grand, I, 232, 635, 636; — bibliothécaire, II, 179, 215; — bibliothèques d'émigrés et de condamnés, II, 215 n.; — canal de navigation sur Digoin, II, 125; — cathédrale (archives de la), I, 636; — chanoine, émigré, I, 385 n., 422, 594, 660; — collège, I, 105, 605; — cul-de-sac du Donjon, I, 385 n.; — district (directoire du), I, 105, 232, 254, 365, 384, 635, 636, 660 n.; II, 205, 291; — évêque (Talleyrand-Périgord), I, 279, 621; — habitant, II, 291; — mission de Goupy, artiste, I, 286; — monuments antiques, I, 117, 232, 635, 636; II, 291; — séminaire (petit), I, 605.

Auvergne (carte de l'), I, 4, 234.

Auvergne (Emmanuel-Théodore de La Tour d'), cardinal de Bouillon, abbé général de Cluny, I, 638 n.

Auxerre (Yonne). District, I, 344; — mission de Goupy, artiste, I, 280; — mission de Mulot et Cossard, membres de la Commission des monuments, I, 4, 429 n.; II, 290 n.; — résidence de l'émigré Perthuis, I, 661 n.

Avallon (Yonne). District (administrateurs du), I, 353.

Avances des employés chargés du transport des livres dans les Dépôts littéraires, II, 365, 370; — du jardinier chargé de soigner les plantes du jardin Boutin, II, 357, 363; — du jardinier chargé à Évreux de soigner les plantes de la Tour d'Auvergne, II, 349; — de Lebrun, membre démissionnaire de la Commission temporaire des arts (mémoire des), I, 65; — des membres de la Commission temporaire des arts, II, 376.

Aveugle (un), p. de Chardin, chez Lévis, condamné, I, 632 n.

Aveugles travailleurs (Institut national des), I, 588, 628.

Aveyron. Voyage de Leblanc, membre de la Commission temporaire des arts, II, 265.

Avignon (Vaucluse). Archevêché (muséum projeté à l'), I, 415 n.; — comtat (histoire civile et ecclésiastique du), II, 341 n.; — décès du citoyen Poilier dans les environs, II, 283; — district, II, 2, 68, 193, 233, 255, 276, 320; (procureur syndic du), II, 271, 276, 294; — lettre de recommandation pour un tourneur de cette ville, I, 145; — — lieu de naissance du peintre Thomas, II, 53 n.; — magasins d'artillerie, II, 232, 233, 264, 276; — maison de l'émigré Galliffet, I, 415 n.; — manuscrits et livres rares, II, 2, 142; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 395, 414, 415, 453, 604; — monuments et antiquités (dégradations des), II, 142; — salle d'armes, II, 294, 320; — séminaire Saint-Charles, II, 193, 279 n.; — tableaux des églises, I, 415 n.

Avis aux femmes, brochure, I, 432 n.

Avis à la Nation sur la situation du Muséum national, imprimé du peintre Guillaume Martin, II, 209.

Avis aux poètes lyriques, ouvrage de Framery, auteur dramatique et compositeur de musique, II, 377.

Avray, Avré, lire Havré.

Azars, opticien, II, 240, 260.

B

Babin, inventeur d'une lampe économique, I, 356, 366.

Babin (citoyen), dessinateur, candidat à une place de gardien d'un dépôt, II, 193, 219.

Babylone (Mésopotamie). Évêque, I, 556 n.

Bacarel (Gilles), peintre flamand, élève de Van Dyck; **Un Rosaire de Saint-François**, p. venant de Belgique, I, 684. Cf. Backereel.

Bacchantes, p. du Poussin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Bacchus, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — statue antique en marbre blanc, au jardin de Monceau, II, 355 n.; — statue de marbre dans la cour du Cheval blanc du château de Fontainebleau, I, 462 n.

Bachelier (Jean-Jacques), peintre de fleurs, attaché à la manufacture de Sèvres, I, 7; II, 53, 300.

Backereel (Gilles) *alias* Bacarel, peintre flamand; **le Jugement dernier**, p. venant de Belgique, II, 65.

Bâcle d'Argenteuil, émigré, II, 65, 160. Voir Argenteuil (d').

Bacon (Roger), traduction de sa philosophie, I, 553, 573.

Bacot, ancien mousquetaire, émigré, I, 200; II, 170.

Bacquencourt (Guillaume-Joseph Dupleix), ancien conseiller d'État, I, 467.

Baffert, *lire* Baffart (Nicolas-Marie), architecte à Lyon, I, 346.

Bagatelle (château de), I, 11, 436, 506 n.; II, 321, 330; (jardins du), II, 355 n.; (tableaux du), II, 312.

Bagdad (Turquie d'Asie). Cabinet d'astronomie, I, 556, 635; — décès du consul Ballyet, I, 628 n.; — mission de Galloy, vice-consul de France, II, 295; — voyage de l'astronome Beauchamp, I, 556, 635, 659.

Bagnard, commissaire aux ventes, I, 136.

Bagnères (Hautes-Pyrénées). District, I, 50.

Baigneuse, statue de Julien au château de Rambouillet, I, 114, 115, 530, 546.

Bailleul (Jacques-Charles), membre du Comité d'instruction publique, II, 143 n.

Bailly (Edme-Louis-Barthélemy), député de Seine-et-Marne à la Convention nationale, II, 234 n., 255.

Bailly (Jean-Sylvain), maire de Paris, I, 126, 249, 283, 431 n.

Bailly, libraire à Paris, II, 180, 185, 189.
Bains (Pierre-Charles de), ex-prévôt des Gardes françaises, émigré, II, 152, 153 n., 160.
Bains sur le gravier du Pont-Neuf (établissement de), I, 343; — des Romains (ouvrage sur les), II, 48 n.
Balbastre (Claude), organiste, II, 97, 120, 143, 221 n., 240, 257.
Balderburgh, *lire* Belderbusch, I, 257.
Balduc, agent de la Régie des biens nationaux, chef du bureau des locations, I, 586.
Bâle (Suisse). Cathédrale (grand prévôt de la), I, 530; — (livres envoyés à Constantinople par), I, 321; — négociant, I, 169; — tableaux de paysages y envoyés, I, 409.
Baléchou (Jean-Joseph), graveur; P. Laurent, son élève, I, 351; — estampes chez Osselin, II, 138 n.
Balen (Henri Van), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.
Balleroy (Auguste Lacour de), lieutenant général, I, 202, 317.
Balleroy (François-Auguste Lacour de), maréchal de camp, I, 202; II, 195.
Balles (fleurs de lis et Saint-Esprit de plomb doré convertis en), I, 149.
Balleux, marbrier, I, 9, 331, 345, 360, 398, 407, 408.
Ballyet (Emmanuel), antiquaire, évêque et consul de France à Bagdad, I, 628.
Balsac (César et Guillaume de), I, 574.
Balsac (François de), gouverneur d'Orléans, I, 574.
Bâle-sur-Drôme, nom révolutionnaire de Balleroy (Calvados). Maison du condamné Balleroy, I, 317 n.
Baltard (Louis-Pierre), architecte et professeur d'architecture, I, 646; II, 61.
Bancour, pétitionnaire, I, 513.
Bandages à l'usage des chirurgiens des armées, I, 216; — (Traité de Thillaye sur les), I, 243.
Bandeville (présidente Doublet de), possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, II, 29, 188 n.
Banks (sir Joseph), naturaliste anglais, II, 83.
Bapaume (Pas-de-Calais). District (administration du), I, 658.
Baptême de l'eunuque (le) par saint Philippe, p. d'Albert Cuyp, chez Lebas de Courmont, condamné, II, 111 n.
Baptême de Jésus par saint Jean dans le Jourdain, p. de Rubens, venant de Malines, I, 679.
Barailon (Jean-François), membre du Comité d'instruction publique, I, 607; II, 10, 122 n., 156, 342, 344, 361.
Barbaresques (présents destinés aux *États*), II, 174 n., 190, 341, 345 n., 348.
Barbarie (Afrique du Nord). Œuvres de Buffon y envoyées, II, 249.
Barbe (citoyen), chargé du transport de livres d'église, I, 436.
Barbette, pétitionnaire, I, 375.
Barbié du Bocage (Jean-Denis), géographe, I, 116, 117, 160, 232 n.; auteur d'un mémoire sur le Dépôt des cartes des Affaires étrangères, I, 88, 89.
Barbier (Antoine-Alexandre), bibliographe, membre de la Commission temporaire des arts, II, 30, 56, 73, 83, 91, 107, 110, 128, 165 n., 169, 203 n., 216 n., 219 n., 231, 247, 265, 272, 273, 296, 304 n., 308, 312, 331, 333, 365, 366, 368, 370, 375.
Barbier (Luc), lieutenant au 5e régiment de hussards, I, 420, 421, 432 n., 546, 572, 626 n.
Barbier, peintre, soldat de la première réquisition, II, 36, 119.
Barbier, fabricant de modèles d'objets mécaniques, II, 225, 240.
Bardel, chef du bureau de la bibliographie, I, 270, 313, 327, 605, 650, 663; II, 36, 42 n., 212.
Barennes (Raymond de), député de la Gironde à l'Assemblée législative, I, 480.
Barentin (Louis-Charles-François-de-Paule de), ancien ministre de la justice, émigré, I, 216, 467.
Barjols (Var). Communautés religieuses, I, 606 n.; — district, I, 605; II, 71; — émigrés, I, 606 n.

Barmond, commissaire aux scellés du Département, I, 126.
Barnabites (fonderie des), à Paris, I, 33.
Barneville (Brizout de), élève commissaire des guerres, inventeur d'une machine à filer le coton, I, 12.
Baroche, notaire à Gaillon, I, 560; — (famille), I, 560.
Baromètres (mémoire sur les), I, 233, 275; — (réclamation par la veuve Gougenot de), II, 211.
Baron, adjudicataire d'un tour à Chambord, II, 87.
Barr (Alsace). Lieu de naissance du médecin naturaliste Hermann, II, 125 n.
Barra ou Bara (François-Joseph), hussard, I, 209.
Barras (Paul-François-Jean-Nicolas), député du Var à la Convention nationale, II, 178, 187, 355 n.
Barrault, ex-prêtre, habitant au collège de Boncourt, émigré, I, 243, 268, 269 n.
Barreau, tourneur à Avignon, I, 145.
Barrière de Chaillot ou de Longchamp (bornes de granit à la), I, 398.
Barrières (bornes de granit aux), I, 409; — (construction par Ledoux des), I, 328.
Barrois aîné (Louis-François), libraire, membre de la Commission temporaire des arts, I, 71, 82, 86, 95, 96, 110, 113, 121, 125, 129, 139, 140, 161, 169, 172, 175, 177, 178 n., 181, 183, 193, 199, 206 n., 214, 218, 234, 242, 243, 253, 258, 260, 261, 264, 269, 277, 294, 302, 313, 316, 318, 321, 322, 323, 326, 330, 333, 357, 359, 377, 389, 398, 405, 426, 446, 450 n., 454 n., 463, 474 n., 482, 484 n., 497, 504, 512 n., 541, 564, 566, 568, 575, 585, 587, 600, 601, 603, 607, 613, 645 n., 653, 654; II, 12, 29, 100, 166 n., 186, 189, 233, 263, 272, 284, 299, 337.
Barruel (Étienne), professeur de physique et de chimie, I, 385, 656; II, 2.
Bar-sur-Ornain (Meuse). District (administrateurs du), I, 334.
Bar-sur-Seine (Aube). District (administrateurs du), I, 503, 536.
Barthélemy (Jean-Jacques), membre de la Commission des monuments, I, 266 n., 623; II, 56.
Barthélemy de Courçay (André), garde adjoint du Cabinet des médailles, I, 344, 357; II, 56, 63, 64, 83, 108, 109, 113, 131, 148 n., 149, 156, 161, 166, 178, 191, 204, 226, 254, 266, 304, 305.
Barthelemy (Fra Bartholomeo), peintre italien, II, 205.
Barthet, organiste et musicien, II, 348.
Bartilhac (Johannot), officier de cavalerie, émigré, II, 207, 208 n.
Barville (Chrysostome-Antoine Clément de), procureur général de la Cour des aides, émigré, I, 295, 296.
Basalte (statue égyptienne en), I, 23 n., 500.
Bas-relief de Jean Goujon au château de Saint-Maur (mutilation d'un), I, 554, 571, 572, 573; — de Nicolas Flamel dans l'église de Saint-Jacques-le-Majeur, I, 4, 8, 13; — du pont au Change, par Michel Anguier, I, 452 n.; — en vermeil, représentant l'**Adoration des bergers**, à Saint-Denis, I, 136.
Bas-reliefs antiques, I, 462 n.; — d'après l'antique, par Percier, I, 351; — de porphyre, envoyés de Rome, I, 552; — de la statue de Henri IV, sauvés de la fonte, I, 107, 115 n., 117; — représentant des femmes ailées au château d'Écouen (mutilation de), I, 338 n.; — **la Seine et la Marne**, du jardin de Beaumarchais, I, 609; II, 36, 48; — en ivoire, chez le condamné Calmer, II, 195 n.
Bas-Rhin. Compagnie franche de cavalerie, II, 197, 248; — département (président du), I, 202; — députation, I, 602.
Bassal (Jean), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, I, 629 n.
Bassan (Jacobo da Ponte, *dit* le), peintre italien, p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 183 n.,

372 n.; — **Bergers, Entrée dans l'Arche**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n., 582 n., 677; — **Résurrection**, p. à la chapelle des Orfèvres, I, 602; — **la Cène, les Quatre Saisons**, p. condamné Lévis, I, 632 n.; — p. chez la femme Combaut, à Auteuil, II, 159.

Basseporte (Madeleine), miniaturiste, I, 574.

Basses-Alpes. Agent des salpêtres du département, I, 297.

Basses-Pyrénées. Mission des représentants Dartigoeyte et Cavaignac, I, 402.

Basset, commis du receveur du district de Cusset, accusé de dilapidations, II, 70, 105.

Bassora (Turquie d'Asie). Voyage de l'astronome Beauchamp, I, 556 n.

Bastide (*La*) [Ardèche]. Château, I, 456 n.

Bastille (blessé à la prise de la), I, 416.

Bastogne (Belgique). Feuille de la carte de Ferraris, I, 246.

Bataille, p. de Parrocel à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — p. de Wouvermans, émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — **d'Arbelles**, p. du Bourguignon à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **de Marengo (la)**, gravure de Coiny, I, 628 n.

Batailles d'Alexandre, dessins chez le libraire Bailly, II, 185, 189; — **(les)**, gravure d'Audran, d'après Lebrun, I, 351; — (tableaux du château de Chermont représentant les), II, 105 n.; — **de la Chine**, gravures de Cochin, II, 98 n.; — **des Indiens** (gravures représentant les), I, 641; — **de Louis XIV**, manuscrit sur vélin avec miniatures, II, 145 n.

Batillot, libraire, I, 433, 434 n.

Bâton augural de l'abbé de Saint-Victor, I, 602.

Battage du blé (procédé pour le), I, 240.

Battellier (Jean-César), député de la Marne à la Convention nationale, I, 10, 56; en mission à la manufacture de Sèvres, I, 513.

Baud, maire de Condat-la-Montagne, II, 35, 87.

Baudement (Jacques-Raphaël), peintre de portraits, I, 413, 415.

Baudouin, commissaire du Bureau du Domaine, I, 203, 284, 314, 369, 483.

Bauhin (Jean), naturaliste, I, 539 n.

Baujouan, maçon, employé à la démolition des monuments de royauté et de féodalité, I, 294.

Baume de la Mecque, II, 147.

Baume, comte de Montrevel (Florent-Alexandre-Melchior de la), ex-constituant, émigré, I, 651, 652 n.

Baume-les-Dames (Doubs). District, II, 145; — église abbatiale, II, 145.

Baur, bibliographe du district de Sarreguemines, II, 37 n., 99 n., 122, 159, 244, 256, 260, 269, 349, 350 n.

Bayard (François-Louis), inspecteur général du Garde-Meuble, I, 316 n. II, 288, 289 n.

Bayard (Michel de), seigneur de Breuilles, II, 35 n.

Bayeux (Calvados). District, I, 202, 216, 217, 317, 336, 445, 504; (bibliothèques du), I, 317; — édifice antique (restes d'un'), I, 317, 445, 505 n.; — église de Saint-Laurent, I, 202, 216, 217, 302, 445, 505; — maison du Doyenné, I, 505; — musée, I, 505; — recherche et inventaire des objets d'art du district, I, 336, 343; — sac de la ville par les protestants, I, 505 n.; — tapisserie de la **Conquête de l'Angleterre** par Guillaume-le-Conquérant, I, 336, 364, 505 n.

Bazas (Gironde). District (administrateurs du), I, 334, 343.

Béarn. Carte, I, 246.

Beaubourg (Seine-et-Marne). Biens de l'émigré Tissart de Rouvres, II, 20 n.

Beaucaire (Gard). Cabinet d'histoire naturelle, I, 320; — Collection de médailles, I, 320.

Beauchamp (Joseph de), astronome, I, 556, 635, 659; II, 217.

Beauchon, employé au bureau de bibliographie, I, 392.

Beaucourt, émigré, I, 67.

Beaucourt, professeur de dessin à la Fère, I, 498.

Beaufort-[Canillac] (Charles-Philippe-Simon de Montboissier de), émigré, I, 320.

Beaugency (Loiret). District (administrateurs du), I, 327.

Beaulieu, près Loches (Indre-et-Loire). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de); son hôtel et son jardin à Paris, I, 609; II, 36, 48; — sa bibliothèque, II, 98.

Beaumont (Jean-Thérèse-Louis-Joseph de), marquis d'Autichamp, maréchal de camp, émigré, II, 298.

Beaumont (Haute-Garonne). District (administrateurs du), I, 213, 623; (agent national du), I, 623.

Beaune (Côte-d'Or). District (administrateurs du), I, 591.

Beaupoil de Saint-Aulaire (Martial-Louis), ex-évêque de Poitiers, II, 242.

Beaupré (Oise). Abbaye, I, 639 n.; II, 18 n., 19.

Beausset (Le) [Var]. District, I, 252; II, 103.

Beauvais (Oise). Abbaye de Saint-Lucien, I, 655; — abbaye de Saint-Quentin, I, 655; — bibliothèque, I, 654; — cathédrale, I, 654; II, 50; — chapitre, I, 655; — commissaires artistes, II, 68; — district, I, 535, 654; II, 68; — hôpital militaire, I, 655 n.; — manufacture nationale des tapisseries et tapis de pied, I, 551.

Beauvais, portier de la maison de Thiroux-Monregard, I, 215.

Beauvarlet (Jacques-Firmin), graveur; les frères Voyez, ses élèves, II, 373 n.; — estampes au musée de Colmar, II, 116 n.

Beauvarlet-Charpentier, organiste de la paroisse de Saint-Paul, I, 234, 253.

Beauvoir-sur-Mer (Vendée). Jacobins, II, 78 n.; — trinitaires, II, 78 n.

Bec-de-Lièvre (Anne-Christophe, marquis de), émigré, I, 236, 257.

Beck (forte-piano de), I, 426 n., 453.

Beffara (Louis-François), commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, II, 221.

Bega (Abraham-Corneliscz), peintre et graveur hollandais; p. émigrée Choiseul, douairière, I, 361 n.

Behague (J.-P.-A. Villeneuve, comte de), émigré, I, 286.

Behogue (citoyen), mandataire des créanciers d'Égalité, I, 54.

Belabre (Indre). Orangerie, II, 173, 201.

Bélanger (François-Joseph), architecte des Menus-Plaisirs, intendant des bâtiments de *Monsieur*, I, 649; II, 48, 167.

Belderbusch (Charles), ministre plénipotentiaire de l'électeur de Cologne près la cour de France, émigré, I, 124, 257, 277, 541, 585, 586 n., 645.

Belette (femme), inventeur d'un procédé pour la préservation des laines, I, 148, 369.

Belfort (Haut-Rhin). District (administrateurs du), II, 51.

Belgique. Administration centrale, II, 204, 220; — cabinets d'histoire naturelle, I, 306; — carillons, I, 496; — cartes de Ferraris, I, 378; — commissaires y envoyés, I, 297, 306, 377, 378, 446, 447, 626 n.; II, 71, 85, 90, 154, 197, 198, 203, 210, 216, 226, 245; — envois, II, 93, 100, 114, 115, 126, 149, 154, 156, 166 n., 197, 198, 210, 226, 244, 248, 249, 254, 266, 271, 326, 331; — histoire naturelle, I, 297, 688; II, 172, 272; — jardins botaniques, I, 306; — livres, médailles et manuscrits en provenant, I, 687, 688; II, 12, 149, 156, 166 n., 245 n., 254, 326 n., 331; — mission de Faujas de Saint-Fond, I, 412 n.; II, 85, 115; — mission de Le Blond, I, 378, 412 n., 446, 687; II, 85; — mission de Reth, II, 166; — mission de Thouin, I, 306, 377, 412 n.; II, 85, 115; — mission de Wailly, I, 412; II, 115; — mission artistique de Barbier, lieute-

nant au 5e régiment de hussards, I, 420, 432, 572, 626 n.; II, 119; — monument antique en provenant, II, 64, 169, 190; — monuments (conservation et transport des), I, 508; II, 107, 119; — (tableaux de la), I, 99, 297, 392, 420, 421, 432, 433, 572, 626, 632, 633; II, 65, 107, 108; — tableaux de Rubens transportés à Paris, I, 420, 432, 633 n., 679-685; — vases d'argent du XVIe siècle en provenant, II, 148

Belidor (Bernard Forest de), ingénieur auteur du *Dictionnaire de l'ingénieur*, I, 280.

Belin (François), libraire, estimateur pour la bibliographie, I, 160, 541.

Belin de Ballu (Jacques-Nicolas), littérateur, helléniste, membre de la Commission temporaire des arts, II, 30, 56, 63, 66, 77, 81, 106, 107, 127, 136 n., 145, 177, 180, 187, 202, 216 n., 226, 231, 250, 373.

Bélisaire (groupe en terre blanche cuite), II, 14 n.; — **demandant l'aumône**, p. de David, II, 325, 331, 337, 370.

Belisard (Claude Billard-), architecte, membre de l'Académie d'architecture, émigré, II, 298.

Belissen, associé de Verra pour la fabrication de draps feutrés, I, 369, 370.

Belissent, garde des manuscrits de la Bibliothèque nationale, I, 417, 418, 420 n., II, 12, 348.

Beljambe (Pierre-Guillaume-Alexandre), dessinateur et graveur au burin, membre de la Commission temporaire des arts, II, 56, 66, 81, 98, 100, 110, 130, 135, 137, 138, 148 n., 156, 159, 161, 178, 188, 203 n., 205, 223, 258, 274 n., 282, 289, 301, 309 n., 358.

Bellac (Haute-Vienne). District, II, 35.

Belle (Augustin-Louis), directeur de la manufacture des Gobelins, I, 211.

Belle (Clément-Louis-Marie-Anne), peintre; **Saint Michel et le Songe de Joseph**, p. chez les Célestins de Soissons, I, 404 n.

Belleassise (Seine-et-Marne). Objets d'art, II, 20 n.

Bellegarde (Loiret). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Belle-Isle (correspondance du maréchal de), I, 6 n.

Bellême (Orne). District (administrateurs du), I, 273; (ingénieur des travaux public du), I, 211, 273; — lieu de naissance du graveur Massard, II, 113 n.

Belleville (Seine). Église, I, 84; — temple de la Raison, I, 63.

Bellevue (Seine-et-Oise). Biens de l'émigré Coislin, I, 380; — château, I, 513; II, 333; — commissaires y envoyés, I, 177, 492; — jardin botanique, II, 348; — orangers, I, 168; — plan du château, I, 436.

Bellevue-les-Bains, nom révolutionnaire de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). District (administrateurs du), I, 363.

Belleyme (Pierre de), ingénieur-géographe, I, 20 n., 21, 160, 386, 502, 556.

Beloeil (Belgique). Château du prince de Ligne, II, 204.

Belvès (Dordogne). Commissaires artistes, I, 564; — district (administrateurs du), I, 564.

Belzunce (Jean-Antoine, vicomte de), émigré, II, 152.

Bénédictins de l'abbaye de Saint-Denis (cuve servant de piscine aux), I, 358, 367.

—— de Saint-Jean d'Angely (bibliothèque des), I, 423.

—— de Saint-Nicolas-du-Port (bibliothèque des), I, 145 n.

—— anglais (maison des), rue Saint-Jacques, II, 183, 184, 222; — (incarcération au Luxembourg de), II, 183 n.

Benefon-Knaper, émigré, II, 309.

Benezech (Pierre), ministre de l'intérieur, I, 629 n., II, 378.

Benfeld (Alsace). District siégeant à Schlestadt, II, 264, 294.

Benoit, administrateur de police à Paris, I, 204.

Benoit III, pape, II, 94.
Benoit VIII, pape, II, 236 n.
Benoit XII, pape, II, 236 n.
Bensberg (Allemagne). Château, I, 519.
Béon (François-Frédéric Béarn de), émigré, II, 298.
Berchem (Nicolas), peintre; p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.
Berchény (François-Antoine-Ladislas, comte de), maréchal de camp, émigré II, 20 n., 242.
Berdot, commissaire aux ventes, I, 243.
Bérésina (passage de la). Décès du général Lamer, II, 217.
Bergeat (le chanoine Nicolas), conservateur du musée de Reims, I, 401, 402, 504, 658; II, 267.
Berger (Adam), facteur de pianos, I, 651 n.
Berger, statue de marbre dans la cour du Cheval-Blanc du château de Fontainebleau, I, 462 n.
Bergerac (Dordogne). District, I, 375, 511, 564.
Bergers, p. du Bassan à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Bergers d'Arcadie (les), p. du Poussin à la Surintendance de Versailles, I, 258 n.
Bergevin (dom Louis-Catherine), architecte et mécanicien, auteur d'un globe terrestre, I, 2, 8, 196, 251, 295, 328, 329.
Berghem (Nicolas) *ou* Berchem, peintre hollandais; p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295 n.; — p. émigrée Choiseul, douairière, I, 361 n.; — p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.
Bergues (Nord). District (administrateurs et agent national du), II, 123.
Berlier (Théophile), député de la Côte-d'Or à la Convention nationale, I, 626 n.
Berlier, peintre à Toulon, II, 204.
Berlin. Lieu de décès du littérateur Borelli, I, 491.
Bernard (Ange-François-Charles), ex-président de la Cour des Aides, émigré, I, 277, 286, 400; II, 160, 274; — (femme), émigrée, I, 203, 224.
Bernard (Jacques-Claude), ex-prêtre, membre du Conseil général de la Commune, chef des bureaux de la Mairie, I, 664, 665.
Bernard, architecte, I, 160.
Bernard, peintre, du département des Deux-Sèvres, II, 276.
Bernard de Saintes (André-Antoine), député de la Charente-Inférieure à la Convention nationale, I, 202 n.
Bernay (Eure). District, I, 413.
Bernier, pétitionnaire, I, 460, 498.
Bernis (François-Joachim de Pierres, cardinal de), II, 190, 210 n.
Berry (duchesse de), I, 491 n.
Berthier ou Bertier de Sauvigny (Bénigne-Louis et Blanche-Louise-Antoinette), enfants mineurs, émigrés, I, 166, 181, 228.
Berthollet (Claude-Louis), chimiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 8, 12 n., 85, 90 n., 180 n., 218, 225, 345.
Berthoud (Ferdinand), horloger, mécanicien de la Marine, I, 158, 490, 578; II, 70, 89; membre de l'Académie des sciences, I, 175 n.
Bertin (Henri-Léonard-Jean-Baptiste), contrôleur général des finances, I, 171; — ministre d'État, émigré; sa collection de peintures chinoises, I, 54, 60, 87, 91, 102, 109, 123, 127, 144, 350, 370 n.; II, 106, 170, 334 n.
Bertin (Nicolas), peintre; **la Lapidation de saint Étienne**, p. dans son genre, à Châtillon, I, 410 n.
Bertin (citoyen), inventeur d'un procédé pour souder les métaux, II, 57.
Bertrand, estimateur pour l'anatomie, I, 160.
Bertrand [de Molleville] (Antoine-François), ex-ministre de la Marine, émigré, II, 228.
Bertrand de L'Hodiesnière (Charles-Ambroise), député de l'Orne à la Convention nationale, II, 91 n.
Bérulle (Pierre, cardinal de), son tombeau dans l'église de l'institut de l'Oratoire, II, 368.
Bervic (Jean-Guillaume Balvay), graveur, I, 186.

Berwick (Jacques-Philippe-Charles Fitz-James, duc de), émigré, I, 312.
Béry, émigré, II, 242.
Besançon (Doubs). Cartes et plans, I, 302; — district, I, 387, 413; (administrateurs du), II, 330; (agent national du), I, 302; (bibliothèques nationales du), I, 203, II, 330; — homme de lettres (collection de médailles d'un), I, 628; — lieu de naissance du théologien Bullet, I, 557; — palais du cardinal Granvelle, I, 500; — société populaire, I, 413 n.; — université, I, 557 n.
Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme). District, I, 413.
Bessières (Jean-Baptiste), général, I, 664 n.
Besson (Alexandre-Charles), inspecteur des mines, membre de la Commission temporaire des arts, I, 8, 18, 26, 28, 29, 35, 39, 49, 58, 78, 101, 102 n., 105, 140, 154, 165, 178, 187, 193, 213, 214, 229, 234, 252, 254 n., 257, 259, 264, 271, 277, 292, 325, 327, 418, 465, 471, 496, 508, 534, 575, 601, 630, 653; II, 11, 71, 117 n., 265, 275 n.
Besson, commissaire bibliographe à Blois, II, 347.
Bêtes fauves de la forêt de Saint-Germain (conservation des), I, 463.
Béthisy (Charles de), émigré, II, 298.
Béthune (Pas-de-Calais). District (administrateurs du), I, 363; — institut des musiciens, I, 444; — municipalité, I, 444.
Béthune-Charost (Armand-Joseph, duc de), créateur de forges et de filatures, I, 618, 619 n.; II, 92.
Betsabée, p. de Paul Véronèse à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Beuil (Émilie-Marie-Thérèse de Belsunce, femme de Alexandre-Louis-Auguste du Roux, comte de), émigrée, I, 260
Beuvelot, membre de la Commission temporaire des arts, I, 109, 146, 150, 154, 161, 169, 170, 181, 226, 236, 256, 280, 307, 331, 339, 391 n., 441, 653; II, 222 n.
Beuvron-Harcourt (Anne-François, marquis de), I, 306.
Bévy (Jean-Henri-Louis Joly), ex-lieutenant-colonel du régiment de Poitou, I, 665; II, 371.
Bézard (François-Siméon), député de l'Oise à la Convention nationale, I, 151 n.
Bezault, commissaire aux ventes, I, 137, 203, 519; II, 289.
Béziers (Hérault). District (administrateurs du), I, 646; II, 252, 333.
Bianchi (Marius), député de l'Orne en 1876, II, 370 n.
Bible du XIIIe siècle «en gaulois», à la bibliothèque de Soissons, I, 404 n.; — d'Ulrich Gering (découverte à Bayeux d'une), I, 505 n.; — de Le Jay dans la bibliothèque des Bénédictins de Saint-Jean-d'Angély, I, 423; — hébraïque manuscrite (découverte à Marseille d'une), I, 473; — manuscrite de la main d'Abailard, I, 373 n.
Bibliographie (bureaux de la) au Comité d'instruction publique, I, 164, 194, 201, 270, 290, 302, 336, 350, 353, 421, 432, 584, 641; II, 34, 36, 49, 57, 256, 333; — (connaissances de Mionnet fils en), I, 209; — (correspondance des districts avec les bureaux de la), I, 270; — (estimateurs pour la), I, 160; — (instruction relative à la), I, 103, 273, 584; — (inventaires relatifs à la), I, 130, 164, 175, 177, 201, 203, 205, 310, 312, 421, 503, 538, 549, 552, 584, 586, 588; II, 21, 22, 23, 58, 68, 71, 75, 92, 187, 215, 348; — (hommes de lettres à employer aux travaux de la), I, 586; — (nouveaux membres de la Commission temporaire des arts, experts en), II, 30.
Bibliothèque de l'Arsenal (catalogues des livres de la), II, 206; — (déplacement projeté de la), I, 381, 430, 450, 477, 480; — inventaire, II, 146; — (manuscrit des lettres du pape Clément IV à la), I, 467 n.; — mesures de sécurité, I, 545, 548; — (mobilier demandé pour la), II, 224.

Bibliothèque du comte d'Artois, I, 181, 347, 384, 413, 445, 450, 477, 545 n., 662, 663 n.; II, 146, 228; — des avocats, I, 362; II, 249, 262; — de la Chambre des députés, I, 198 n.; — des Ducs et Pairs, II, 247; — de la Faculté de médecine, II, 156, 298; — d'histoire naturelle de la maison Saint-Sulpice, I, 588; — du Jardin des Plantes, I, 574; II, 168; — du Muséum des arts, I, 82, 163; — du Muséum d'histoire naturelle, I, 81, 163, 190, 196, 247, 295, 350, 409; II, 195, 232; — de l'Observatoire (catalogue de la), I, 141; — du Palais Bourbon, I, 199 n., 282 n.; — de la Société d'agriculture, I, 252; — de la Société de médecine, II, 141, 222, 382.

Bibliothèque de Nicolas-Marie Baffert, architecte lyonnais, I, 346 n.; — de Samuel Bochart, orientaliste, I, 556, 643; II, 69; — des ducs de Bourgogne à Bruxelles, I, 446, 454, 686; — de Bullet, I, 641, 656; — du baron Ferrette de Carspach, II, 33 n.; — de Gigot d'Orcy, I, 26, 28, 75, 82, 87; — du Grand Mogol, I, 129; II, 283; — du prince de Hesse, I, 605 n., — de La Ferronnays, à Ancenis, I, 487, 488; — de La Peyronie, premier chirurgien du Roi, II, 269 n.; — de Lemonnier, astronome, I, 318; — de Leseurre, ancien consul de France, II, 46; — de Louis XVI, à Fontainebleau, I, 249, 620; — de Louis XVI, à Versailles, I, 17, 28, 53, 187, 254 n.; II, 83, 145, 177, 226 n.; — du comte Montjoie de Hirsingen, II, 33 n.; — d'Orgérus, I, 223; — du marquis de Paulmy, I, 545 n.; II, 228 n.; — de Léon Perthuis, I, 661; II, 4, 5, 45, 165, 189; — des frères Pithou, I, 199 n.; — ; de Roland, ministre, II, 207, 208 n.; — des frères de Sainte-Marthe, I, 467 n.; — de Séguier, antiquaire de Nîmes, II, 77 n.; — du Stathouder des Provinces-Unies, II, 285 n.; — de Thierry, médecin, I, 149, 158, 165, 199, 234, 258, II, 126, 278; — de Vemerange, président du district de Gonesse, I, 557; — de Vicq-d'Azyr, anatomiste, I, 547.

Bibliothèque de l'abbaye de Beaupré, II, 18; — de l'abbaye de Cluny, I, 445, 500; — de l'abbaye de Corbie, II, 94; — de l'abbaye de Domèvre, I, 387; — de l'abbaye d'Étival, I, 31 n., II, 23 n.; — de l'abbaye de Lannoy, II, 18; — de l'abbaye de Lérins, I, 638; — de l'abbaye de Lucelle, II, 33 n.; — de l'abbaye de Moyenmoutier, I, 31 n.; II, 23 n.; — de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, I, 288; II, 34 n.; — de l'abbaye de Saint-Denis, I, 443; II, 235 n.; — de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 123, 140, 355, 356, 359, 370, 380, 381, 392, 405, 426; II, 235 n.; — de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims, II, 11; — de l'abbaye de Saint-Victor, I, 150, 161, 200, 321; — de l'abbaye de Saint-Volusien de Foix, II, 294; — de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 382; — de l'abbaye de Senones, I, 31 n., 231, 232, 498.

Bibliothèque des Bénédictins de Saint-Jean-d'Angely, I, 423 n.; — des Bénédictins de Saint-Nicolas-du-Port, I, 145 n.; — des Bénédictins de Stavelot, II, 37 n.; — des Bénédictins anglais, II, 184, 222; — des Blancs-Manteaux, II, 140; — des Capucins, I, 382; — des Capucins de Blotzheim, II, 33; — des Capucins de Florac, I, 639 n.; — des Capucins de Saint-Dié, II, 23 n.; — des Chartreux, I, 487; — du clergé de Saint-Eustache, I, 568; II, 56; — des Cordeliers, I, 382; II, 273; — des Dominicains de Nancy, I, 161; — des Filles de la Miséricorde, II, 92, 118; — des Lazaristes de la maison des Invalides, I, 494; — des Mathurins, I, 239, 575; — des Mathurins de Fontainebleau, I, 249; — de l'institut de l'Oratoire, II, 368; — de la maison Saint-Louis-de-la-Culture, I, 356; II, 64; — des Prémontrés de Chauny, II, 121, 163; — du presbytère de Saint-Gervais, I, 466; —

du séminaire de Saint-Dié, II, 23 n.; — du séminaire de Saint-Irenée à Lyon, I, 349; — du séminaire de Saint-Magloire, I, 244, 466, 467 n.; — du séminaire de Saint-Sulpice, I, 339, 346, 357, 371, 376, 381, 506.
Bibliothèque de l'Académie française, I, 24; — de l'Académie de chirurgie, I, 12, 15; — de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, II, 309; — de l'Académie de santé, II, 130; — de l'Académie des sciences, I, 73; — de l'Académie de Nancy, I, 40, 119.
Bibliothèque du château de Brecey, II, 132; — du château de Denonville, I, 600; — du château de Donjeux, II, 60; — du château de Fontainebleau, I, 250; — des Affaires étrangères au château de Versailles, I, 18, 23 n., 39; — du collège de Colmar, II, 116; — du collège de l'Égalité, I, 169, 195; — du collège de Navarre, I, 337, 365 n.; II, 254; — du collège des Quatre Nations, I, 2, 77 n., 158, 195, 381; II, 305 n., 331.
Bibliothèque du Comité d'instruction publique, I, 189, 194, 195, 198, 199, 200, 207, 293, 295, 313, 317, 318, 321, 331, 349, 506, 544, 573; II, 88, 234 n.; — du Comité de salut public, I, 178, 189, 379, 649; — de la Commission d'agriculture et des arts, I, 597; — de la Commission des travaux publics, II, 53; — de la Commission extraordinaire des armes, I, 41; — de la Commune de Paris, I, 587.
Bibliothèque des condamnés : Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie Nationale, I, 173, 182, 289, 291, 296; Bailly, maire de Paris, I, 249, 283; Bernard, membre du Conseil général de la Commune, I, 664 n.; Bévy, lieutenant-colonel du régiment de Poitou, I, 665 n.; Bigant, peintre, membre du Conseil général de la Commune, II, 309; Bochart de Saron, premier président du Parlement de Paris, I, 178, 195, II, 312; Amélie de Boufflers, I, 282, 589 n.; Boullongne, ex-fermier général, I, 613; Bourgeois, complice de Robespierre, II, 12, 13 n.; Boys, II, 160; Brongniard, curé constitutionnel de Saint-Nicolas du Chardonnet, II, 74; Brichard, notaire, I, 400; Victor Broglie, ex-constituant, I, 474; II, 242, 283, 284; Brun *dit* Bruny, major de la Légion de l'Ile-de-France, II, 160; princesse de Chimay, I, 664 n.; II, 74; Carrier, député, II, 242; Couthon, député, I, 664 n.; Cucu d'Hérouville, receveur de l'Hôtel-Dieu, II, 74; Dailly, ex-maréchal de camp, II, 241, 242 n.; Deschamps-Tréfontaine, sous-chef à l'Enregistrement, I, 589, 590; la marquise de Destourmelle, I, 589 n., 590; Deville, fermier général, I, 453; Delamarre, curé de Faverelle, habitué à Saint-Roch, II, 242; Deyeux, notaire, II, 241, 242; Douet, fermier général, I, 523; Mme Dubarry, I, 254 n. ; Duchesne, intendant de Madame, II, 242; Duport du Tertre, ex-ministre de la justice, II, 241, 242 n.; Dupuis de Marcé, conseiller au Parlement, I, 589 n.; Druey, administrateur de la Trésorerie nationale, I, 150; Duval d'Éprémesnil, conseiller au Parlement, II, 181 n.; Duvaucel, fermier général, I, 484; Ferret, prêtre, I, 589, 590; Foacier, employé des finances, I, 80, 111; Gensonné, député, II, 309; Gestas, maréchal de camp, II, 183; Gigot de Boisbernier, grand vicaire de Sens, I, 483, 523; Gilbert de Voisins, président au Parlement, I, 169, 178, 263 n., 322, 350, 545 n.; Gorsas, député, I, 260; la duchesse de Grammont, I, 400, 589; Guérin, membre du Conseil général de la Commune, II, 160; Hérault de Sechelles, député, I, 178, 198, 545 n.; Alexandre, marquis de Jaucourt, guidon de gendarmerie, I, 525; veuve La Châtre, II, 160; Lacombe, II, 207, 208 n.; La Guiche, ex-colonel de dragons, I, 5; Lamarche, directeur de la fabrication des assignats, II, 207; Lambert, contrôleur général des finances, I, 394, 453, 466; Lamoignon-Malesherbes, ex-pre-

mier président de la Cour des Aides, I, 252, 307, 341, 351, 386, 439, 466, 545 n., 566, 597; II, 145, 158; Arnaud de Laporte, intendant de la Liste civile, II, 74; veuve La Rochefoucauld-Duretal, II, 298; La Source, député, I, 260; La Tour du Pin, ex-ministre de la guerre, II, 241, 242 n., 308; Laurent, officier municipal, II, 160; Lavalette, I, 632; Lavoisier, ex-fermier général, I, 545 n.; Ledoux, prêtre de Saint-Roch, II, 242; Legrand, membre du Conseil général de la Commune, II, 207; Lerebours, président au Parlement, II, 74; Loizerolles, ex-lieutenant général du bailliage de l'Arsenal, I, 664 n.; Mandrillon, négociant en Hollande, II, 139; marquise de Marbeuf, I, 175, 589 n.; Métivier, clerc de notaire, II, 160; Molé de Champlâtreux, président au Parlement, I, 178; Moncrif, père et fils, II, 160; femme Moreau, II, 160; Mollevaut, député, II, 160, 161 n.; Noailles-Mouchy, maréchal de France, I, 49, 54, 372; II, 241, 242 n.; Nonant, ex-chartreux, II, 274; duc d'Orléans, dit Égalité, II, 139; Paindavoine, concierge de la maison des Loteries, I, 589, 590; Pâris, officier de cavalerie, I, 58, 497; Parizot, ex-commissaire de la Comptabilité, II, 12; Petion, député, I, 212 n., 296; Pierre, agent d'affaires, II, 241, 242 n.; Pommeuse (Langlois de), conseiller au Parlement de Paris, II, 160; Potier, duc de Gesvres, II, 207, 208 n.; Prédicant, notaire, I, 466; Puissant, fermier général, I, 453; Rohan-Rochefort, I, 244; Rosambo, président au Parlement, I, 199 n., 545 n.; II, 91; le poète Roucher, II, 32, 113; Rougemont, directeur de la comptabilité des loteries, I, 589, 590; Royer, ex-conseiller d'État, II, 160; comte de Saint-Priest, ex-intendant du Languedoc, I, 37; Scellier, vice-président du Tribunal révolutionnaire, II, 298; Senlisse, vicaire de la paroisse de Saint-Louis, I, 322; Sillery (Brulart de), député, I, 160; Tanqueray d'Hyenville, ex-capitaine de dragons, I, 416; Tassin de l'Étang, banquier, ex-commandant du bataillon des Filles-Saint-Thomas, I, 372; Terray, ex-intendant de Lyon, I, 309; La Toulinière, inspecteur d'artillerie, II, 74; chanoine Tricot, II, 242; Vallot, professeur d'astronomie, II, 241, 242 n.; Vancleemputte, prêtre, I, 523; Vente, fermier général, II, 74; Vergennes fils, maître des Requêtes, I, 523; II, 241, 242 n.; Vrigny, ex-constituant, II, 242.

Bibliothèque du district d'Abbeville, I, 332; — du district d'Altkirch, II, 33 n.; — du district d'Angely-Boutonne, I, 423; — du district d'Apt, II, 58; — du district d'Arbois, II, 234; — du district de Béziers, II, 333; — du district de Brioude, I, 639 n.; — du district de Carpentras, II, 78; — du district de Compiègne, I, 624; II, 345; — du district d'Égalité-sur-Marne, I, 535; — du district d'Épinal, I, 393; — du district de Falaise, I, 550; — du district de Franciade, I, 125, 197, 405, 406, 443, 461, 563; II, 350, 351; — du district de Fréjus, I, 472 n.; — du district de Gonesse, I, 526; — du district de Grandvilliers, I, 639 n.; — du district de Grasse, I, 472 n.; — du district de Joigny, I, 274; — du district de Laigle, II, 21; — du district de Langeais, I, 616; — du district de Lannion, I, 517; — du district de Laon, I, 586; — du district de Mont-du-Loir ou Mont-sur-Loir, II, 175, 215; — du district de Montélimart, I, 550; — du district de Mouzon-sur-Meuse, I, 530; II, 59; — du district de Pont-Chalier, I, 551; — du district du Quesnoy, I, 647; — du district de Saint-Girons, I, 549 n.; — du district de Saint-Yrieix-la-Montagne, I, 374; II, 57; — du district de Saintes, I, 511; — du district de Sarreguemines, I, 211; II, 37 n.; — du district de Schlestadt, II, 264; — du district de Soissons, II, 70 n.

Bibliothèque de l'École des Élèves de la Patrie, I, 184; de l'École des mines, I, 305; — de l'École de santé, II, 51, 156; — de l'École centrale des travaux publics, II, 46, 285 n.; — des Écoles de chirurgie ou de santé, I, 409, 441, 453, 478, 535, 547, 589; II, 223.

Bibliothèque des émigrés : Abeille, II, 298; Adam, II, 207; Alliot de Mussey, ex-trésorier de Mesdames, II, 274; princesse d'Arenberg, II, 12; femme d'Argouges, II, 12, 13 n.; marquis d'Asnières, I, 296; Aubourg, II, 309; Auteroche, I, 140, 259, 260; abbé d'Autichamp, II, 309; Bascle d'Argenteuil, chevalier de Malte, II, 160; de Bains, II, 152, 153 n.; Barentin, ex-ministre de la justice, I, 216; Bartilhac, officier de cavalerie, II, 207, 208 n.; Beaumarchais (Caron de), II, 98; Beaumont, marquis d'Autichamp, maréchal de camp, II, 298; Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, II, 242; Bec-de-Lièvre, I, 236; comte de Béhague, I, 286; Belderbusch, ministre plénipotentiaire de l'électeur de Cologne, I, 277, 541, 585 n., 586 n., 645; Belisart, architecte, II, 298; Belsunce, II, 152, 153 n.; Benefon-Knaper, II, 309; Béon, II, 298; comte de Berchény, maréchal de camp, II, 242; Bernard, I, 277, 286; II, 160; mineurs Bertier (de Sauvigny), I, 181; duc de Berwick, I, 312; Béry, II, 242; Béthisy, II, 298; Louise-Adélaïde de Bourbon, sœur du prince de Condé, II, 356; Bouthillier, ex-constituant, II, 144; Boyer (Bouhier) de Lanthenay, ancien officier, I, 589; baron de Breteuil, ex-ministre de la maison du Roi, I, 260, 664 n.; Broglie, prince de Revel, II, 268; veuve Brunoy, I, 204; II, 309; femme de Calonne, ex-contrôleur général des finances, II, 207; veuve Camus, II, 241, 242 n.; Canouville, ancien officier, II, 160; Castille, II, 298; maréchal de Castries, I, 649; Caumont la Force, gouvernante des enfants d'Artois, I, 260; femme Caylus, I, 393, 466; Chabert, ancien officier général de la marine, I, 181 n.; II, 304; Chastenet de Puységur, ex-ministre de la guerre, II, 298; femme Châteaubrun, II, 309; Chasteloger, I, 589; Chatignonville, II, 298; Choiseul d'Aillecourt, ex-constituant, I, 330; Choiseul-Gouffier, ex-ambassadeur à Constantinople, I, 321 n.; Cietty, II, 309; femme Civrac, irlandaise, I, 497; Coesnon, avocat, I, 296; prince de Conti, I, 260; Cordier de Montreuil, I, 206; Courtavelle, ex-colonel du régiment de Vivarais, I, 605 n.; Courteille, I, 200, 216; Courtin, ex-garde du corps d'Artois, II, 207, 208 n.; milord Quentin Crauford, écossais, I, 589; Crevel, I, 322 n.; II, 263; duc de Croy d'Havré, I, 190, 199; Crussol d'Uzès, lieutenant général, I, 4, 200, 236; Dagon, II, 309; femme Daix, II, 54; Delage, I, 466; Deleutre, I, 484; Desmeuniers, II, 274; Desmontiers, I, 242; femme Dongé, II, 274; Doria, II, 309; Doudeauville, II, 298; Ducerf, ex-prêtre, II, 74; Duchezeau, II, 207; Du Dreneuc, ancien évêque, II, 207; chevalier Du Guer, I, 485; Dulau d'Allemans, II, 309; Dumay de Rosnay, président en la Chambre des Comptes, II, 298; Duplotho, I, 260; Duportail, ex-ministre de la guerre, II, 160, 161 n.; Duret de Noinville, II, 298; duc de Durfort, I, 523, 664 n.; Durfort fils, II, 309; Dutillet, II, 274; Egmont-Pignatelli, I, 664 n.; d'Ennery, II, 274; d'Escars, *lire* des Cars (Perusse), I, 497; duchesse d'Esclignac, II, 152, 153 n.; Robert d'Escragniolle, II, 298; Fabre de Montvaillant, I, 639 n.; Farelly, prêtre irlandais, II, 298; Flotard de Montaigu, ex-chanoine de Notre-Dame, II, 152, 153 n.; Fortair, artiste, II, 207, 208 n.; femme Fougières, II, 298; Fouquet, II, 309; milady Freeman Shepherd, I, 260; Frignet, I, 589; Froment, ex-curé de Saint-Jean et Saint-Denis, I, 279; Fumeron-

Verrières, II, 54; Gerningham, II, 242; femme Gesvres (Potier de), II, 207; Girard, *lire* Gérard, procureur au Châtelet, II, 274; femme Goulfier d'Heilly, I, 665 n.; Gourny, II, 274; Grinlus, I, 589; femme Groslier, I, 589 n.; baron de Grimm, I, 260; Guiaou, I, 169; femme Guinguot de Crévolle, *lire* Quingo de Crénolle, II, 242; Hautefeuille, I, 497; comte d'Helmstadt, I, 632; Hulin *dit* la Selle, II, 309; Jalubert, prêtre, II, 274; femme Jaucourt, II, 242; marquis de Juigné, I, 67 n., 239; La Blotay, I, 260 n., 276; Lajarre, *lire* Lajard, ex-ministre de la guerre, II, 274; La Luzerne, ex-ministre de la marine, I, 181, 350, 545 n.; Émilie de Lamballe, princesse de Conti, II, 298; marquis de Laqueuille, II, 139; La Rochefoucauld, II, 242; La Suze (Chamillart, marquis de), I, 260; Laugée, II, 309; Le Chanteur, auditeur des Comptes, I, 135, 136 n.; Le Clerc de Lesseville, ex-conseiller au Parlement, I, 260; Lefebvre d'Amecourt, ex-conseiller au Parlement, I, 605; Legge, prêtre habitué de Saint-Roch, II, 309; marquis de L'Épinay Saint-Luc, I, 589 n.; Lepinière, II, 274; femme Lestoré, II, 233, 263; de Liancourt, I, 169; de Limon, I, 85; Lorge, II, 309; Lostanges, II, 298; Lowendal, II, 274; abbé de Lubersac, ex-constituant, II, 241, 242 n., 309; Lubomirska, princesse de Pologne, I, 605; Luchet, II, 274; Lugeac, I, 393; abbé Luzine, I, 259; Mac-Mahon, II, 298; Maillebois (des Marets, marquis de), lieutenant-général, I, 140, 259, 260; Marleux, II, 309; Marnière de Guer, ex-capitaine aux gardes françaises, II, 298; Marquet de Mareuil, II, 309; Massiac, I, 410; marquis de Maubec, I, 341; Mellet, I, 236; Menil d'Harvillard, II, 300; Menil de Sommery, II, 241, 242 n.; Menuret, médecin, II, 74; femme Méricourt, I, 664 n.; Montaigu, II, 274; Montboissier de Beaufort-Canillac, II, 160; Montillet, I, 260; de Montmorency, I, 349; Montmorency-Morbecq, II, 241, 242 n.; Montmorency, prince de Robecq, II, 241, 242 n.; Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, I, 296; Morel de Cicé, I, 296; Morel de Chédeville, I, 410; baronne Moyria, II, 298; Murphy, II, 263; Musset, I, 277; Narbonne, ex-ministre de la guerre, II, 356; Noailles (Louis, comte de), I, 393; comte de Noé, II, 298; O' Brien, I, 322; Oppede, II, 298; Parabère (de Baudéan, comte de), I, 372; Patu, I, 260; Perronneau, substitut du procureur général du Parlement de Paris, II, 242; Perusse d'Escars, ex-maître d'hôtel du roi, II, 309; comte de Pestre de Seneff, banquier, II, 309; l'abbé Pey, chanoine de Notre-Dame de Paris, I, 605 n.; Piennes, prétendu cultivateur, acquitté par le Tribunal révolutionnaire, I, 589; Piré, II, 242; prince de Poix, I, 393; femme Poly, II, 139; Pont-l'Abbé, I, 323; Arnaud Ponte, II, 160; femme Pourpry, *lire* veuve Poulpry, habitant à Châtillon, I, 260; abbé Pralès, II, 74; Prévost, dit Desfourneaux, I, 664 n.; Prouville, II, 309; Puisigneux, I, 268, 269 n.; Renard, II, 274; Ringard, ex-curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, II, 274; Robert de Saint-Vincent, ex-conseiller au Parlement, I, 136, 497; Rohan-Guéménée (Ferdinand-Maximilien Meriadec de), I, 200, 216; Romans, ex-capitaine aux gardes françaises, I, 664 n.; Roquefeuille, II, 298; Rosset de l'Estourville, I, 268; Rossy, II, 242; comte de Rouhault, I, 296; Ruynet, II, 207; Saint-Sauveur, II, 298; marquis de Saint-Simon, ex-constituant, I, 605 n.; prince de Salm-Salm, I, 83, II, 273, 298; Saman, II, 274; marquis de Surgères, I, 321; abbé Talbert, I, 589 n.; Talleyrand-Périgord, ex-ambassadeur à Naples, I, 207, 260; Talleyrand-Périgord, ex-évêque d'Autun, I, 279; Tersac, II, 309; Thélis, II, 241, 242 n.; Thélusson, I, 144; Thiroux de Monregard, ex-intendant

des postes, I, 199; Thiroux, marquis de Mondesir, ex-brigadier des armées du Roi, II, 87, 179; Tholosan, II, 298; Thuisy, II, 309; l'abbé Torelly, II, 306; duc de Valentinois, I, 175, 199, 260; Vallanglard, II, 309; Valroger, I, 447; marquis de Vassé, ex-constituant, lieutenant général, II, 207; Vautrin, II, 207, 208 n.; marquis de Vergennes, II, 241, 242 n.; Viella, II, 241, 242 n.; duchesse de Villeroy, I, 605 n.; marquis de Vintimille, I, 199; comte de Virieu, ex-constituant, I, 292; de Vouges, habitant à Passy, II, 160; Wall, ancien militaire, I, 525; Walsh, colonel d'un régiment irlandais, I, 322; II, 263; Webert, musicien, II, 242.

Bibliothèque de l'hôpital de la Charité, II, 309; — de l'hospice des Incurables, II, 286; — de la maison des Hospitalières, II, 242; — de la maison de la Blanche, II, 78 n.; — de la maison de Chermon, II, 46; — de la maison de Condé, I, 207, 545 n., 563, 566, 598; II, 53, 56, 169 n., 334, 336 n., 340, 347; — de la maison de l'Enfant-Jésus, II, 67, 81; — de la maison d'Harcourt, I, 466; — de la maison d'instruction des Mines, I, 393; — de la maison des Invalides, I, 299; — de la maison des Monnaies, I, 203; — de la maison de Penthièvre, I, 410 n.; — de la maison de Picpus, I, 200.

Bibliothèque de la ville d'Amiens, II, 94 n.; — de la ville d'Ancenis, I, 488; II, 34, 57, 84; — de la ville de Carpentras, I, 514 n., 584; II, 341; — de la ville de Corbeil, I, 363; — de la ville de Grasse, I, 638 n.; — de la ville de Maestricht, II, 166 n.; — de la ville de Nimes, II, 77, 373 n.; — de la ville de Paris, II, 331 n.; — de la ville de Reims, I, 320; — de la ville de Ris (-Orangis), I, 279; — de la ville de Roanne, II, 6; — de la ville de Saint-Omer, II, 103; — de la ville de Soissons, I, 404; — de la ville de Strasbourg, I, 569, 627; — de la ville de Tours, I, 335; — de la ville de Vesoul, II, 69.

Bibliothèque Mazarine (globes transportés du Dépôt de Nesle à la), I, 190.

Bibliothèque monastique (livre soustrait d'une), I, 117, 129.

Bibliothèque Nationale (acquisition de manuscrits proposée à la), II, 246, 250; — (atelier du peintre Restout à la), I, 417; — (Villebrune, bibliothécaire de la), I, 87; — (cabinet des antiques de la), I, 92, 186, 630, 656; II, 169, 190, 350; — (cabinet des médailles de la), I, 344, 357, 645; II, 148 n., 178, 345; — (carte en relief du canal de Charolais déposée à la), I, 279; — (cartes et plans de la Belgique déposés à la), II, 166 n.; — (catalogue des manuscrits de la), I, 418; — (collections de la), I, 520; — (dangers du voisinage de l'Opéra pour la), I, 377, 381, 420, 535; — (demande de livres manquant aux collections d'imprimés de la), I, 186; II, 117; — (dépôt de marine de la maison Égalité transporté à la), I, 60, 62; — (dictionnaire arabe manuscrit demandé par la), II, 77, 255; — (envois de la Belgique déposés à la), I, 687, 688; II, 93, 115, 132, 149, 232, 254, 326; — (Bounieu, garde des estampes de la), II, 110, 246; — (Chamfort, garde des imprimés de la), I, 205; — (Mancel, garde des imprimés de la), I, 186, 420; — (Capperonnier et Van Praet, sous-gardes des imprimés de la), II, 93; — (Belissent, garde des manuscrits de la), I, 417, 418, 420; II, 12, 348; — (globes de Marly conservés à la), I, 195 n.; — (inventaire raisonné des antiquités de la), I, 630; — (livres de la Belgique retenus pour la), II, 166 n.; — (livres de la bibliothèque de Louis XVI à Versailles déposés à la), I, 17, 28; II, 145, 177, 187, 254; — (machines, modèles et outils déposés à la), I, 20, 59, 63; II, 27; — (manuscrit du Coran déposé à la), II, 159; — (manuscrit des Evangiles de saint Lupicin conservé à la), I, 267 n.; — (manuscrit éthiopien transporté à la), II, 230, 231 n.; — (manuscrits

d'Anisson-Duperron conservés à la), II, 8, 9 n.; — (manuscrits de la Belgique remis à la), I, 417; II, 12; — (manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles conservés à la), I, 454 n.; — (manuscrits de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés déposés à la), II, 229 n., 348: (manuscrits et imprimés anciens de Ville-Affranchie transportés à la), I, 153, 167, 169; — (médaille de Henri IV déposée au cabinet des médailles de la), I, 645; — (médailliers du Dépôt de Nesle transportés à la), II, 304; — (mesures pour garantir de l'incendie la), I, 387, 419, 420, 440, 481, 659; II, 113; — (monuments de l'Académie des inscriptions et belles-lettres transportés à la), I, 62; — (muséum d'antiques établi à la), II, 299; — (ouvrage sur les vers à soie se trouvant à la), I, 448; — (peintures chinoises de la collection Bertin, transportées à la), I, 60, 87; — (plan de Paris de Verniquet transporté à la), I, 629 n.; — (plan en relief de Monceau déposé à la), I, 437 n.; — (procédé de Padeloup, relieur, pour effacer les armoiries sur les livres de la), I, 224; — (projet de déplacer la), I, 420; — (remise des chartes et manuscrits à la), II, 374 n.; — (remise du manuscrit des *Consolations des misères de ma vie*, de J.-J. Rousseau à la), I, 379 n.; — (restauration des estampes de la), II, 137; — (rouleau historico-généalogique à la), II, 235 n.; — (transport d'un manuscrit à miniatures traduit du persan à la), I, 23 n.; — projetée au Luxembourg, II, 229 n.; à la Force, II, 229 n.

Bibliothèques (confection des inventaires des), I, 93, 154, 290, 310, 516, 525, 526, 575; II, 55, 56, 80, 135; — (formation des), I, 350; — (transport dans les dépôts nationaux des), I, 93, 149, 156, 290; II, 11, 56, 179, 220, 365, 370; — sous les scellés (dégradation de), II, 68; — demandées par les Comités de salut public et d'instruction publique, I, 71, 189; — exposées à l'humidité, I, 649.

Bibliothèques des abbayes du district de St-Omer, I, 577; — des couvents de Rouen, II, 139 n.; — de condamnés, I, 168, 178, 190, 247, 301, 456, 483, 545 n., 649; II, 215, 231; — du département de la Manche (pillage des), I, 226; — du département du Var (conservation des), II, 123; — du district de Besançon, I, 203; II, 330; — du district de Bourg, I, 320; — du district de l'Égalité, I, 229; — du district de Franciade, I, 125; — du district de Melun, I, 249; — du district de Moulins, I, 156; — du district de Rouen, II, 136 n.; — du district de Sedan, I, 492 n.; — du district de Versailles, I, 254 n.; — du district d'Yvetot, I, 419; — des émigrés, I, 24, 81, 82, 86, 131, 168, 178, 190, 233, 247, 301, 456, 483, 545 n., 649; II, 139 n., 215, 343 n.; — d'émigrés du district d'Avignon, II, 69 n.; — des émigrés du district de Grandvilliers, II, 19; — de la femme Lesclapart, libraire, I, 432, 484; — de Lorraine, I, 31 n., 149, 154; — des maisons ecclésiastiques supprimées, I, 81; — de Nancy, I, 149; — du Palatinat, II, 215 n.; — des pays conquis (enquête sur les), II, 38; — des prêtres déportés (saisie des), II, 10, 16; — des Trinitaires et des Jacobins de Beauvoir-sur-Mer, II, 78 n.

Bicêtre (Seine). Fourneau remarquable, I, 75, 134; — livres du député Osselin, I, 432.

Bidauld (Jean-Joseph-Xavier), peintre, II, 295, 316.

Bigant (Claude), peintre, membre du Conseil général de la Commune, II, 309.

Bignon (l'abbé Jean-Paul), garde de la Bibliothèque du roi, I, 454 n.

Bigorre, carte du pays, I, 246.

Bigot, commissaire aux ventes, I, 212.

Bigot de Sainte-Croix (Claude-Louis), ex-ministre des Affaires étrangères, émigré, II, 223.

Biheron (Catherine), propriétaire d'un cabinet d'anatomie, I, 59, 61, 233, 278; II, 57.

Bijoux déposés à la Monnaie (examen des), II, 88; — destinés à Constantinople et aux puissances Barbaresques, II, 174, 185; — destinés à la Prusse (estimation des), II, 258; — de l'émigré d'Angiviller, I, 146; — des émigrés (vente au profit de la Nation des), I, 35.

Billard, dit Belizard (Claude), architecte, membre de l'Académie d'architecture, émigré, II, 161, 162 n.

Billaud-Varenne (Jacques-Nicolas), membre du Comité de salut public, I, 222.

Billing, commissaire du département du Haut-Rhin, I, 239.

Billom (Puy-de-Dôme). District, II, 124; —— église du collège, II, 124.

Binay, citoyen de la section du Panthéon français, I, 87; commissaire du Département de Paris pour les scellés, I, 92, 138, 192, 241, 282, 283, 322, 323, 326, 338, 363, 397; II, 36, 95, 195, 240, 353, 357.

Binet de Marchais (J. de Laborde, veuve de M.), femme du comte d'Angiviller, I, 120 n.

Birkenfeld (ducs de), I, 239.

Biron (Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis de), général en chef de l'armée du Rhin, I, 157, 257, 651; — (Amélie de Boufflers), sa veuve, I, 282, 321, 576, 589.

Bitche (Alsace). District (administration du), I, 657.

Bizet, commissaire du Bureau du Domaine, I, 613.

Blain (Loire-Inférieure). District (administrateurs du), II, 10.

Blaizot, gardien du Dépôt des Cordeliers, I, 206, 409.

Blamont (Meurthe). District (administrateurs du), I, 386, 387 n., 413.

Blanc (*Le*) [Indre]. District (administrateurs du), I, 353; II, 173, 201.

Blanc de plomb (manufacture de), à Paris, II, 114, 151.

Blanchard (Jacques), peintre; la Charité, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — copie, maison des Messageries, I, 365 n.

Blanchet, facteur de clavecins, II, 206, 221.

Blanchiment du papier, I, 64; — (procédé Masson pour le), I, 48, 57; — au moyen de la soude, I, 57.

Blandecques (Pas-de-Calais). Moulin, II, 255.

Blanquart (Henri-Joseph), de Bailleul, météorologiste, II, 134.

Blés (maison du Champ-de-Mars convertie en grenier à), I, 133; — (procédé contre la carie des) et les charançons, II, 125.

Blésimare (Laurent), commissaire aux ventes, I, 226; II, 307.

Blessés (voitures pour le transport des), I, 172, 187, 207, 217, 237, 636, 663 n.; — du 10 août (chirurgien Thillaye ayant pansé les), I, 139 n.

Blessons (citoyen de), acquéreur de marbres de l'abbaye de Saint-Denis, II, 333.

Blessures du jardinier du jardin Boutin, II, 329.

Blois (Loir-et-Cher). Commissaire des guerres, II, 315; — commissaire bibliographe, II, 347; — commissaires artistes, II, 218, 256; — dépôt littéraire du district, II, 256; — district (administrateurs du), I, 327; (agent national du), II, 19, 32, 87; — lieu de naissance du mécanicien Charpentier, II, 144 n.; — musée, II, 347; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Blonde, estimateur pour la minéralogie, I, 159; II, 187.

Blondel (Nicolas), propriétaire à La Folie près Pantin, I, 151.

Blondel, bibliothécaire de Penthièvre, II, 118.

Blondel (citoyen), proposé comme membre de la Commission temporaire des arts, I, 311.

Blondel, pétitionnaire, II, 62.

Blondel, serrurier, II, 193.

Blotzheim (Alsace). Capucins, II, 33 n.
Boccace (œuvres de), manuscrit sur vélin avec miniatures, I, 322 n.
Boccherini (Luigi), compositeur de musique et violoncelliste italien, I, 478.
Bochart (Samuel), ministre et théologien protestant, I, 556, 643; II, 69.
Bochart de Saron (Jean-Baptiste-Gaspard), premier président du Parlement de Paris, I, 158, 172, 177, 178, 180, 183, 189, 195, 257, 258, 586, 631; II, 241, 312, 325; — sa veuve, II, 315.
Bœufs destinés aux armées (moyen d'engraisser les), I, 422.
Boeyermans (Théodore), peintre flamand; **Ignace et saint François préservant des vices ceux qui se vouent à leur culte; le Martyre de saint Paul**, p. venant de Belgique, I, 683, 685.
Boiestelle, habitant de Montfort-le-Brutus, I, 287.
Boileau-Despréaux, son buste par Girardon dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — sa maison à Auteuil, I, 32 n.
Bois de Cayenne (échantillons de), I, 459; II, 30, 204; — de la Guyane (collection de), I, 459; — de couleur de la Guyane (boiseries en), I, 479; — des Indes (variétés de) chez Boutin, II, 222; — pétrifié (tabatières en), I, 259 n.; — pétrifié (tables de), I, 21, 26, 61, 78, 128, 151, 178, 193; — précieux de la Chine, I, 506; — précieux des îles Philippines à Brest, I, 506.
Boisemont (Marie-Gabriel Le Subtil de), son mausolée à St-Gervais, par Pajou, I, 31 n.
Boiseries de l'église Notre-Dame, I, 44; — en bois de couleur de la Guyane, I, 479.
Boîte d'écaille, ornée de médaillons peints par Hetlinger, I, 259 n.
Boizot (Louis-Simon), sculpteur, attaché à la manufacture de Sèvres, I, 7, 44.
Bolbec (Seine-Inférieure). Commune, I, 579; — fontaine publique (groupe de Marly décorant une), I, 579.
Bologne (Italie). Cabinet des médailles, I, 554 n.
Bologne (Jean de), sculpteur; statue de Henri IV, I, 117 n.; — bronzes, condamné Duruey, I, 427 n., condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — **David foulant aux pieds la tête de Goliath**, statue au château de Villeroy, I, 555 n.
Bolot (Claude-Antoine), député de la Haute-Saône à la Convention nationale, I, 357.
Bonafos, professeur de botanique à Perpignan, II, 132.
Bondy (Seine). Domaine de la Folie, I, 151; — forêt, I, 288.
Bonhomme (François), estimateur pour le génie militaire, I, 160.
Boniface VIII, pape, II, 236 n.
Bonn (Allemagne). Commission des sciences et arts près des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, II, 60, 93; — commandant français de la place, II, 261 n.; — envoi de livres, I, 687, 688; II, 60, 93; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85.
Bonnet (Louis-Marin), dessinateur-graveur, I, 251.
Bonnet (Pierre-Louis), membre du Comité d'instruction publique, II, 44 n.
Bonnet, conducteur d'un convoi de la Belgique, I, 688.
Bonnet de la Liberté (remplacement de la fleur de lis surmontant la colonne de la meridienne par un), I, 437.
Bonnets brodés des femmes de Strasbourg (don patriotique de), I, 602.
Bonneuil (Seine-et-Marne). Maison du marquis de Senonnes, I, 252.
Bonpas (Vaucluse). Chartreuse, II, 276.
Bonvoisin (Jean), peintre et graveur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 134 n., 137, 138, 153, 193, 215, 216, 234, 247, 248, 249, 318, 345, 346, 349, 398, 412, 440, 461, 462, 486 n., 492, 504, 519, 543, 560, 595, 601, 603, 609, 631, 650 n., 653, 656; II, 4, 15, 16 n., 25, 26, 31, 32, 42 n., 54, 63, 127,

128, 147, 152, 180, 195, 201, 232, 246, 269 n., 272, 281, 282, 288, 292, 293, 313, 324, 333, 358, 360, 368, 370, 372, 374, 375.

Bord d'une rivière, paysage de Philippe Wouvermans, condamné Lebas de Courmont, II, 111 n.

Bordeaux (Gironde). Commission des arts, I, 514, 636; — Commission militaire, II, 183 n.; — dépôts littéraires, I, 14; — dictionnaire arabe, II, 77, 255; — district (administration du), II, 320; objets d'art du), II, 106; — école centrale, II, 106 n.; — jardin des plantes, II, 106 n.; — lieu de naissance et de décès du botaniste Latapie, II, 106; — lieu de décès du chimiste Vilaris, I, 499.

Bordes (Paul-Joseph), député de l'Ariège à la Convention nationale, membre du Comité d'instruction publique, II, 361.

Borelli (Jean-Alexis), littérateur, I, 491.

Bornes de granit à la barrière de Chaillot, I, 398, 409.

Bory (Gabriel), membre de l'Académie des sciences, I, 175 n.

Bosc (Louis-Augustin-Guillaume), naturaliste, II, 154.

Bosquillon (Édouard-François-Marie), professeur au Collège national, I, 148.

Bossut (Charles), membre de l'Académie des sciences, I, 119, 175.

Botanique (cours de), à Amiens, II, 43, 81; — (dépôt de) dans la maison de Maussion, I, 491 n.; — (élèves de) du Muséum d'histoire naturelle, I, 228; — (essais de) par Descemet dans un terrain à Franciade, I, 555; — (estimateurs pour la), I, 159; — (inventaires de) du district de Boulogne, I, 536; — (inventaire de) du district de Mezenc, I, 400; — (manuscrits de) de Séguier, II, 77; — (objets de) de la maison Boutin, I, 372; — (objets de) de Labrousse, I, 451; — (objets de) de la maison Malesherbes, I, 372; — (ouvrages pour l'étude de la), II, 195; — (professeur de) à Perpignan, II, 132.

Botanique (*la*), ouvrage de Durande, I, 222.

Bottines chinoises en étoffes piquées, I, 602.

Boucault (Pierre-Nicolas), charpentier, I, 76, 127, 140, 184, 275, 285, 296, 332, 558, II, 372, 375.

Bouchardon (Edme), sculpteur; **buste de Louis XIV** dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — statues de l'église Saint-Sulpice, I, 107, 115 n.; — médaillon à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — sculptures, condamné Boutin, I, 427 n.; — masque de fontaine, I, 452 n.; — statue du **Sommeil**, copie d'après l'antique, à Bagatelle, II, 355 n.

Boucher (François), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. au château de Sceaux, I, 101, 257; — p. au château de Champlâtreux, I, 288 n.; — p. émigré d'Artois, I, 296 n.; — p. émigrée Choiseul, douairière, I, 361 n.; — p. condamné Boutin, I, 426 n.; — p. et dessins, condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — médaillons de porcelaine peints d'après ce peintre, I, 396; — sujets allégoriques en grisaille, condamné Anisson, I, 576 n.; tableau pastoral chez Mme Du Barry, II, 76, 91.

Boucher (Jean), curé de Saint-Benoît à Paris, prédicateur de la Ligue, I, 499.

Boucher (femme), émigrée, I, 260, 665.

Boucherat (Louis), chancelier de France; son mausolée dans l'église de Saint-Landry, I, 40 n.

Bouches-du-Rhône. Département (secrétaire général du), I, 539; — mission du représentant Auguis, I, 540; — mission des représentants Jeanbon-Saint-André et Mariette, II, 102.

Bouchet, confiseur sous la grande porte du Temple, I, 234 n.

Bouclier du temps de Charlemagne, I, 621; — d'argent (don à Scipion l'Africain d'un), I, 414.

Bouczolle, habitant rue d'Amboise, I, 243.

Boudin, pétitionnaire, II, 36.

Boudoir de Marie-Antoinette à Fontainebleau, I, 248.

Boufflers (Amélie de), duchesse de

Lauzun, veuve du duc de Biron, I, 282, 321, 576, 589.

Boufflers (Jean-Stanislas, chevalier de), ex-constituant, II, 185 n.

Bouillard (Jacques), dessinateur et graveur au burin, II, 174.

Bouillon (Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de), I, 594; — (jardin de) au château de Navarre, I, 438 n.

Boulanger (Jean-François-Antoine), sculpteur, II, 233, 376 n.

Boulanger (œuvres de), I, 423.

Boulard (Martin-Silvestre), imprimeur-libraire, I, 282, 321 n.

Boulland, commissaire du Bureau du Domaine, II, 86.

Boullanger, entrepreneur, I, 595.

Boulle (André-Charles), ébéniste; gaines, I, 6; — meubles, I, 134, 183 n., 279 n., 372 n., 380 n., 419 n. 426 n., 427 n., 457 n., 472 n., 523 n., 532 n.; II, 45 n., 196 n.

Boullet, fondé de procuration des héritiers du condamné Vollant, II, 370.

Boullongne (Auguste-Philippe-Louis-Joseph Tavernier-), émigré, I, 184, 224, 228, 257, 295, 300, 613, 632; II, 27; — sa femme, I, 504.

Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). District, I, 536, 639; (administrateurs du), II, 8, 67

Boulogne-sur-Seine (Seine). Église, I, 83, 87; — maison d'émigré, I, 125.

Boulogne (Bon), peintre; **Saint Jean au désert, saint Grégoire**, p. dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — **Martyre de sainte Catherine** et **l'Apparition de la Vierge, la Fraction du pain** et **la Cène**, p. dans l'église Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.; — ses tableaux à Rouen, II, 285 n.

Boulogne-Magnenville (héritiers de), II, 345.

Bounieu (Michel-Honoré), peintre et graveur, garde des estampes de la Bibliothèque Nationale, II, 110.

Bouquier (Gabriel), membre du Comité d'instruction publique, I, 205, 251.

Bourbon (Antoinette de), femme de Claude de Lorraine, II, 60 n.

Bourbon (Henri de), père du grand Condé, son tombeau à Vallery, I, 116 n., 429, 527.

Bourbon (Louis, cardinal de), premier abbé commendataire de Saint-Denis, colonne de son tombeau à Saint-Denis, I, 390.

Bourbon-Condé (Louise-Adélaïde de), abbesse de Remiremont, émigrée, I, 568, 569, 584, 624; II, 268, 288, 293, 356, 360.

Bourbon-Condé (famille de), I, 532 n.

Bourbonne (Haute-Marne). Capucins, II, 102 n.; — district (administration du), I, 473; II, 21, 101, 129, 165, 248; — paroisse, II, 102 n.

Bourdereau (citoyen), pétitionnaire, I, 216.

Bourdois, commissaire du Bureau du Domaine, II, 145.

Bourdon (Charles-Henri-Théophile), architecte du département de Paris, I, 53, 90, 119, 126, 132, 133, 134, 139, 140 n., 147, 162, 163, 168, 170, 176, 184, 190, 195, 197, 200, 205, 206, 215, 217, 227, 236, 244, 247, 256, 265, 650; II, 4, 16, 111 n., 253.

Bourdon (François-Louis), député de l'Oise à la Convention nationale, I, 585 n., 645 n.

Bourdon de la Crosnière (Léonard-Louis-Jean-Joseph), directeur d'une maison d'éducation au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, I, 58, 59, 113, 172, 173, 183, 184, 224, 247, 303, 426, 449, 506, 529; II, 25.

Bourdon (Sébastien), peintre; **la Décollation de saint Protais**, p. à Saint-Gervais, I, 31 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 183 n., 372 n.; — p. condamné Boutin, I, 426 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.

Bourdon, citoyen d'Orléans, I, 343.

Bourg (Ain). District (administrateurs du), I, 310; II, 257; (bibliothèques du), I, 310.

Bourg de l'Égalité, nom révolutionnaire de Bourg-la-Reine (Seine). District (administrateurs du), I, 100, 553; II, 323; (agent national du), I, 106,

111, 553; — mission d'Ameilhon et Nitot, I, 292.

Bourgfontaine (Aisne). Chartreuse, I, 350, 404, 540.

Bourg-Libre, nom révolutionnaire de Saint-Louis (Haut-Rhin). Meubles de Louveciennes, devant y être expédiés, I, 214.

Bourgeois (citoyen), complice de Robespierre, II, 12, 13 n.

Bourgeois, pétitionnaire, I, 541.

Bourges (Cher). District, II, 345, 356; — dyptiques consulaires y conservés, II, 345, 356; — évêques, II, 356.

Bourgogne, archives de la province, II, 318; — bibliothèque des ducs à Bruxelles, I, 454 n.; — cartes du duché, II, 194, 195, 304, 318; — (États de), I, 279 n.; II, 304; — (mémoires des intendants pour l'éducation du duc de), I, 293; — (tombeaux des ducs de), à Dijon, I, 115 n.

Bourgoin (François-Jules), peintre et graveur, II, 254.

Bourgoin (citoyen), habitant du district de Joinville, II, 60.

Bourgon, ancien gouverneur de Cayenne, I, 459; II, 30, 126, 144 n., 204.

Bourguignon (Jacques le Courtois, dit le), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — Bataille d'Arbelles, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.

Bourmont (Haute-Marne). District, I, 396.

Bourse (bustes et statues antiques provenant de Mazarin se trouvant à la), I, 90, 198; II, 304.

Boussac-la-Montagne, nom révolutionnaire de Boussac (Creuse). Commissaire artiste, I, 538; — district (agent national du), I, 538.

Boussole marine (invention d'une nouvelle), I, 395.

Bouteroue d'Aubigny (Jean), grand-maître des Eaux et Forêts de Touraine, I, 334 n.

Bouthillier (Charles-Léon), marquis de Chavigny, ex-constituant, émigré, I, 441, 453, 467, 484, 509, 647; Élisabeth-Marie Marchal, sa femme, I, 647; II, 63, 170, 192; Élisabeth-Pierrette, sa fille, femme d'Armand-Louis de La Pierre, marquis de Frémeur, I, 647; II, 144.

Bouthillier (citoyennes), I, 647.

Boutigny, gardien à Marly, II, 355.

Boutin (Simon-Charles), ancien trésorier de la Marine, I, 371, 372, 380, 387, 397, 410, 426, 463, 466, 522, 531, 535, 536, 543, 586, 587, 605, 638, 651, 659; II, 71, 84, 91, 122, 127, 128, 132, 144 n., 167, 192, 205, 216, 222, 270, 286, 297, 329, 357, 363, 364, 371; son frère, II, 363; son neveu, II, 216.

Bouvard ou Boutard (Alexis), astronome de l'Observatoire, I, 10 n., 353 n.

Bouvet de Lozier (Jean-Baptiste-Charles), capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes, gouverneur de l'île Bourbon, I, 661, 662 n; sa veuve, I, 661, 662 n.; — (Athanase-Hyacinthe), son fils, commissaire du Roi à l'île Bourbon, I, 662 n.

Boyard (Artaud-), révolutionnaire de Clermont-Ferrand, I, 647 n.

Boyenval, pétitionnaire, II, 188.

Boyer-Lanthenay, *lire* Bouhier de Lantenay, ancien officier, émigré, I, 442, 589.

Boys, condamné, II, 160.

Brac de la Perrière (Jacques-Joseph), fermier général, II, 300 n.

Brachet, commissaire du Département de Paris, I, 232.

Bradel (Alexis-Pierre), relieur, I, 372 n.

Brambille (Jean-Alexandre de), chirurgien italien, II, 330.

Bramé, gardien de scellés, I, 232.

Bras en bronze doré, I, 143.

Brecey (Manche). Château, II, 132.

Bréguet (Abraham-Louis), horloger, I, 578 n., 637 n.

Brenet (Nicolas-Guy), peintre; Hennequin, son élève, II, 34 n.

Bréquigny (Louis-Georges Oudart Feudrix de), membre de la Commission des monuments, I, 266.

Bressuire (Deux-Sèvres). District (administrateurs du), II, 25.

Brest (Finistère). Académie, I, 29; — commandant des armes, I, 506, 552, 553 n.; — district (administrateurs du), I, 363, 398; (citoyens du), I, 553; (commission administrative du), I, 344; — magasin du port, I, 506; — plan du port, I, 245; — ports et côtes (représentants près les), II, 121, 204, 227, 270, 325, 326 n.; — signaux (établissement de), II, 204 n.

Bretagne, canaux de navigation, II, 228.

Bretet, estimateur de minéralogie pour les pierres précieuses, I, 159.

Breteuil (Oise). District, I, 626.

Breteuil (Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier, baron de), émigré, I, 46, 90, 157, 173, 203, 260, 320, 492, 522, 651. 664 n., 665; II, 47 n; — son château à Dangu, II, 191.

Bretons (combat des trente Anglais contre trente), en 1352, II, 128, 218.

Breughel de Velours (Jean), peintre hollandais; p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.

Breughel (Pierre), peintre hollandais, p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. émigré Quinet, I, 576 n.

Breuilles (Michel de Bayard, seigneur de), II, 35 n.

Brézé (Louis de), gouverneur de Normandie, II, 138 n.

Briançon (Hautes-Alpes). District (administrateurs du), I, 537, 538, 540.

Briant, commissaire artiste du département de la Haute-Garonne, II, 120.

Briare (Loiret). Canal, I, 329.

Brichard (François-Romain), notaire à Paris, I, 400; II, 160 n.

Brienne (Aube). Objets d'histoire naturelle, II, 149.

Brienne (Loménie de), condamné, I, 246, 331; II, 135, 147, 149, 158.

Briey (Moselle). District (administrateurs du), I, 334; (monuments du), II, 115.

Briez (Philippe-Constant-Joseph), député du Nord à la Convention nationale, I, 446 n., 626 n.

Brigandages dénoncés par Ronesse, bibliothécaire de Franciade, II, 276.

Brignard, condamné, I, 426.

Bril (Paul), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. au château de Sceaux, I, 101; — p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295; — p. condamné Boutin, I, 426 n.

Brionne (Louise-Julie-Constance de Rohan, comtesse de), émigrée, I, 24; II, 371.

Brioude (Haute-Loire). District (administrateurs du), I, 550, 639.

Brissac (Hyacinthe-Hugues-Timoléon, duc de Cossé-), émigré, I, 175, 183, 260, 372, 576; II, 121 n., 250.

Brisseau (fille), dépositaire des planches du rapport de Thouret sur les exhumations du cimetière des Innocents, I, 477.

Brisson (Mathurin-Jacques), professeur de physique expérimentale au collège de Navarre, I, 99, 175, 224 n.

Broglie (Charles-Louis-Victor de), ex-constituant, ex-maréchal de camp à l'armée du Rhin, I, 424, 425, 474, 564; II, 242, 283, 284.

Broglie, comte de Revel (Auguste-Joseph de), émigré, II, 298.

Brondex (Albert), littérateur, I, 431.

Brongniard (Charles-Alexandre), curé constitutionnel de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 74.

Brongniart (Alexandre), directeur de la manufacture de Sèvres, II, 159.

Bronze (bas-reliefs du monument de la place des Victoires en), I, 452 n.; — (bustes en), I, 379, 576 n.; — (chapiteaux de), I, 331, 345; — (médaillons en), II, 195; — (statue de) du Gladiateur au château d'Anet, I, 212; — (statues de) représentant les Quatre Vertus cardinales, I, 170; — (statues de Louis XIII, Louis XIV et Anne d'Autriche en), I, 452 n.; — (statues de Notre-Dame en), I, 142; — (statuettes antiques en), I, 349; — (suites généalogiques de la maison de Lorraine en), I, 554; — de Legros, représentant sainte Catherine, I, 410 n.

Bronze doré (bras et chandeliers en), I,

143; (cheminée en marbre blanc, ornée de), I, 174; — (tables de bois pétrifié, montées en), I, 78.

Bronzes (conversion en canons des), I, 278; — (envoi à la fonte des), I, 451; — (estimateurs pour les), I, 159, 160; — déposés chez le notaire Mony, I, 8; — de la démolition des statues, I, 434; — du cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés, I, 356; — du château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313, 341, 354; — du château de Fontainebleau (enlèvement des), I, 115; — du château du Raincy, I, 111 n.; — du château de Rosny, I, 472 n.; — du château de Sceaux, I, 177; — du commissaire des guerres Josset de Saint-Laurent, I, 12; — du condamné Maussion, ex-intendant de Rouen, II, 274 n.; — du condamné Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes, I, 70 n.; — du district d'Avignon, II, 276; — du district de Montélimart, I, 550; — du district de Rosoy, II, 116 n.; — du district de Sens, I, 549; — de l'église de Notre-Dame (enlèvement des), II, 195; — de l'église de Saint-Sulpice (inventaire des), I, 40; — de l'émigrée Bernard, I, 224 n.; — de l'émigré Cossé-Brissac, I, 183 n.; — de l'émigré de Noailles, I, 59 n., 134; — de la galerie des antiques au Garde-Meuble, I, 418.

Bronzes antiques de Gilbert de Voisins, I, 263, 279; — de Molé de Champlâtreux, I, 279.

Brou (Ain). Église des Augustins (monuments de l'), II, 241, 257.

Brouillet, acquéreur des orangers du comte d'Artois, à Maisons-sur-Seine, I, 502.

Broussonnet (Pierre-Auguste), médecin et naturaliste, II, 2, 3 n., 154 n., 333 n.

Brouwer (Adrien), peintre flamand; p. émigré Quinet, I, 576 n.

Brown (Louis-Casimir), inspecteur ambulant des manufactures, I, 7, 16.

Bruges (Belgique). Lieu de naissance du bibliographe Van Praet, II, 132; — statue de Michel-Ange, **la Vierge et l'Enfant Jésus**, I, 633 n., 679.

Bruguière (Jean-Guillaume), médecin naturaliste et voyageur, II, 336.

Brûlement des livres et ornements d'église à Verdun, II, 34; — d'objets d'art dans le district de Sarreguemines, I, 297; — de papiers inutiles (projet de), I, 48; — d'un portrait du fils de Capet, I, 225 n.; — de portraits de personnages proscrits, I, 106; — de tableaux dans le district de Cusset, II, 46; — de tableaux à Verdun, I, 515 n.; — des tapisseries de la cathédrale de Verdun, I, 643.

Bruley, pétitionnaire, I, 460.

Brunck (Richard-François-Philippe), helléniste, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, II, 202.

Brunet, bibliothécaire du district d'Arbois à Salins, II, 234, 255.

Bruni (Antoine-Barthélemy), violoniste et compositeur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 111, 183, 242, 257, 268, 285, 319, 321, 331, 372, 385, 389, 400, 419, 426, 442, 453, 467, 478, 488, 497, 509, 520, 536, 543, 569, 588, 593, 628, 651, 653; II, 82, 112, 140, 160, 179, 237, 316.

Brunoy (Françoise-Émilie Pérusse d'Escars, veuve), émigrée, I, 137, 183, 204, 350, 409; II, 121 n., 309.

Brunoy (Seine-et-Oise). Château de *Monsieur*, I, 216, 560; II, 178, 247; (horloge de Lepaute au), I, 6, 216; II, 87, 228; — machine hydraulique, I, 8; — (monuments et objets d'art de), I, 6, 192, 193, 560; II, 86, 97, 178, 247; — (palmiers de), I, 470, 561; — vente d'objets rares, I, 192.

Bruny (André-Jean-Marie Brun, dit), major dans la Légion de l'Ile de France, II, 160.

Bruny, procureur syndic d'Avignon, II, 271.

Brutus (Junius), son portrait gravé par Audouin, II, 225 n.; — sa tête en agate, I, 8, 13.

Brutus-Villiers, nom révolutionnaire de Montivilliers (Seine-Inférieure). District (administration du), I, 662.

Bruxelles. Agent des commissaires de la Commission temporaire des arts, II, 203, 216; — bibliothèque des ducs de Bourgogne, I, 446, 454, 686; églises des Capucins et des Petits-Carmes, I, 433 n., 682; tableaux de Rubens en provenant, I, 433 n., 682; — envois de livres, I, 687, 688; II, 61, 253; — instruments de mathématiques et de physique en provenant, I, 376; — maison du comte de Lanoy, sur le parc, I, 687; — manuscrits envoyés à la Bibliothèque Nationale, I, 417; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85 n., 216; — palais des souverains, I, 496 n.; — place de Lorraine, ou Royale, I, 496 n.; — représentants en mission, II, 216; — restaurateur de tableaux habitant cette ville, II, 49, 89; — statue du prince Charles, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, I, 496.

Bruyères (Vosges). District (administrateurs du), I, 353; II, 33.

Bry-sur-Marne (Seine-et-Marne). Maison de Delaage, fermier général, I, 252.

Buache (Jean-Nicolas), géographe, membre de la Commission temporaire des arts, I, 2, 4, 6-8, 12, 17, 18, 20, 21, 25, 30, 37, 39, 41, 42, 46-49, 58, 59, 61, 62, 64, 67, 68, 71 n., 74, 83, 88-90, 105, 109, 113, 122, 125, 127, 129, 132, 136, 140, 141, 146, 149, 150, 153, 154, 161, 162, 168, 169, 173, 175, 179, 181, 182, 190, 195, 196, 208, 218, 220, 229, 234, 237, 241, 244, 251-253, 257, 266, 269, 275, 279, 283, 284, 295, 302, 306, 309, 313, 321, 323, 325, 327, 338, 339, 340, 342, 344, 356, 357, 363, 366, 369, 386, 388, 392, 397, 410, 414, 417, 425, 439, 448, 458, 474 n., 481, 489, 490, 497, 502-504, 512, 514, 515, 519, 543, 544, 548, 556, 561, 582, 586, 594, 607, 609, 635, 644, 650, 652, 653, 663; II, 4, 15, 29, 32, 41, 42, 56, 83, 104, 135, 143, 147, 158, 168, 178, 184, 186, 194, 228, 234, 245, 265, 267, 268, 281, 282, 291, 292, 295, 304, 312, 313, 331, 333, 357, 363.

Bubale de la ménagerie de Versailles (dissection d'un), I, 158.

Buchan (William), médecin écossais, auteur de la *Médecine domestique*, I, 459 n., 574.

Buchot (Philibert), substitut de l'agent national Payan, chargé provisoire des Affaires étrangères, I, 136.

Bucquet, administrateur du district de Mantes, I, 446 n., 471, 472 n., 491, 517; bibliothécaire et conservateur des monuments des arts à Mantes, II, 166, 249.

Buffé, possesseur d'un diamant de prix, I, 171, 174.

Buffet, signataire d'une note relative à un *forte-piano*, II, 206.

Buffon (dessins originaux de), I, 294, 295; II, 42; — (œuvres de), II, 99 n., 228, 245, 249; — (tam-tam destiné à), I, 242.

Buffy, conservateur du Dépôt littéraire de Versailles, II, 253.

Bullant (Jean), architecte et sculpteur; son mausolée d'Anne de Montmorency dans l'église de Montmorency, I, 179.

Bulle du pape Benoît III, II, 94.

Bullet (Jean-Baptiste), professeur de théologie à l'Université de Besançon, I, 557, 641, 656; II, 69.

Bulliard (Pierre), botaniste, II, 43, 144 n.

Bullion (Claude), surintendant des finances, I, 554 n.

Bureau de l'Agence à Dijon, II, 31.

Bureau de commerce, I, 2.

Bureau de conservation des biens nationaux, I, 474.

Bureau de consultation des arts et métiers, I, 119, 158, 253, 388, 395, 421, 480, 529, 533, 543, 642, 644; II, 41, 246, 278, 282, 313, 323, 324.

Bureau du Domaine national, I, 432, 446, 469 n., 483, 484, 486, 520, 541, 564, 568, 571, 596, 598, 608, 613,

IMPRIMERIE NATIONALE.

624, 634, 647, 650, 659, 662; II, 3, 8, 14, 28, 29, 32, 33, 35, 36, 43, 56, 63, 66, 68, 77, 80, 83, 86, 88, 94, 95, 104, 113, 122, 126, 149, 157, 169, 176, 181-183, 185, 186, 206, 216, 217, 222, 224, 236, 239 n.-241, 245, 253, 266-268, 271-273 n., 277, 282, 284, 286, 291, 293, 294, 296, 299, 300, 304, 305, 307, 308, 310, 311, 313, 318, 323, 334, 336 n., 340, 343, 346, 347, 353, 356, 357, 364, 371, 375.

Bureau des longitudes, II, 292, 308.

Bureau des Messageries, II, 217.

Bureau du mobilier national au Ministère des finances, II, 376.

Bureau des relations extérieures, II, 126.

Bureaux de la Comptabilité nationale, II, 222.

Bussy (veuve), habitant à Château-Thierry, I, 513; II, 152.

Buste de femme au Dépôt de Nesle (mutilation d'un), II, 62; — de nègre en pierre de touche, II, 111 n.; — de Bailly, offert par l'Assemblée des électeurs, I, 126 n.; — de Créqui, par Coysevox, II, 288 n.; — de Lafayette par Houdon, I, 126 n.; — de Le Peletier de Saint-Fargeau, par Deseine, II, 248 n.; — de Marat, par Deseine, II, 248 n.; — de Mirabeau, par Deseine, II, 248 n.; — de Nollet au collège de Navarre, I, 14; — de Sauveur, président du tribunal de la Roche-Bernard, massacré par les Vendéens, I, 565, 566 n., 580, 581; — de Trudaine à l'École de droit, I, 14; — de Juste Lipse en plâtre, II, 331; — de Ronsard en terre cuite, II, 86; — de Voltaire en ivoire, I, 108 n., 196 n.

Bustes provenant de la Compagnie des Indes, II, 338; — du musée de Tours, I, 223; — d'empereurs en porphyre, chez le notaire Mony, I, 8, 13; — d'empereurs romains de l'abbaye de Valmagne, II, 252; — en albâtre du Palais Cardinal, I, 647; — en bronze, I, 379, 576 n.; — en bronze, représentant des têtes antiques, II, 251 n.; — en marbre du château de Richelieu, I, 334; — en marbre du Palais Cardinal, I, 647; II, 48; — en marbre chez Cossé-Brissac, I, 576 n.; chez Talleyrand-Périgord, I, 638; — en marbre blanc, I, 379; — d'après l'antique, à Champlâtreux, I, 828.

Bustes antiques se trouvant à la Bourse, I, 90, 198; II, 304; — au château du Raincy, I, 111; — au château de Richelieu, I, 223; — restaurés au château de Villeroy, I, 556; — en marbre (enlèvement de la maison d'Orsay de trente), I, 214.

Butay (Suzanne), veuve du peintre Charles Lebrun, II, 372 n.

Byzantine (la), collection d'historiens byzantins, II, 31 n.

C

Cabinet chinois de l'émigré Bertin, I, 60, 87, 91, 102, 109, 123, 127, 144, 350, 370 n.; II, 106, 170, 334 n.

Cabinet topographique du Comité de salut public, I, 342.

Cabinet de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 33; — de l'abbé Gougenot, I, 318 n.; — du collège de pharmacie, I, 40; — de Louis XVI au château de Versailles, I, 279, 582; (dépôt à la Bibliothèque nationale des livres du), I, 17, 28; II, 145, 177, 187, 254; — de Mortagne (dépôt de machines du), I, 185; — de Pâris, officier de cavalerie, I, 58; — de Vaucanson, II, 144.

Cabinet d'anatomie d'Alfort, I, 133, 139, 167, 183, 187, 195, 217, 235, 257, 301; II, 74, 184; — d'anatomie de la citoyenne Biheron, I, 61; — d'anatomie des Écoles de chirurgie, I, 441, 453, 466, 477, 478, 575, 579; II, 105; —

d'anatomie de la maison d'Orléans ou Égalité, I, 59, 62, 66, 76, 95, 101, 108, 142, 184, 275, 356, 361; — d'anatomie de Sue, I, 294, 359; — d'anatomie de Thillaye, I, 234, 441; — d'anatomie de l'Université de Perpignan, II, 124; — national d'anatomie artificielle (projet par Pinson d'un), I, 164.

Cabinet des antiques de la Bibliothèque Nationale, I, 92, 186, 630, 656; II, 169, 190, 350.

Cabinet d'antiquités des Petits-Pères, I, 11 n.; — d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés (dispersion des objets du), I, 356; — des antiquités de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 368, 379; — d'antiquités du séminaire de Saint-Sulpice, II, 29, 30.

Cabinet d'astronomie de Bagdad ou de Beauchamp, I, 556, 635; — d'astronomie de l'Observatoire, I, 289; — d'astronomie de Lemonnier aux Capucins Saint-Honoré, I, 112, 113.

Cabinet de botanique des Jacobins, I, 128.

Cabinet de cartes et dessins des mines, I, 305.

Cabinet de chimie de l'École centrale des travaux publics, I, 385 n., 444, 656; — de chimie de l'émigré Luxembourg, I, 55, 57; — de chimie de Montbarey à l'Arsenal, I, 341.

Cabinet de coquilles précieuses du citoyen Gérard, I, 625.

Cabinet de curiosités de Quiziquer, I, 587.

Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale (tableaux chinois déposés au), I, 87; — des estampes du séminaire de Saint-Sulpice, I, 138.

Cabinet de géographie de Malesherbes, I, 307.

Cabinet d'histoire naturelle d'Artois, I, 3, 255, 449; — d'histoire naturelle de la présidente de Bandeville, II, 29, 188 n.; — d'histoire naturelle de Beaucaire, I, 320; — d'histoire naturelle du château de Carlsberg, II, 99 n.; — d'histoire naturelle de Darcy, I, 139; — d'histoire naturelle de Dufrêne, I, 145; — d'histoire naturelle de Dupuget, I, 306, 308, 359; — d'histoire naturelle de Duruey, I, 150; — d'histoire naturelle de l'émigré Eberstein, I, 530; — d'histoire naturelle de Fayolle, acheté par le comte d'Artois, I, 255; — d'histoire naturelle de Gand, I, 297; — d'histoire naturelle de Gigot d'Orcy, I, 26, 28, 75, 82, 86, 87, 117, 491; II, 41; — d'histoire naturelle de Gruel, à Passy, II, 29, 113, 187, 188 n.; — d'histoire naturelle d'Harcourt, I, 306, 308; — d'histoire naturelle de F. Hell, administrateur du département du Haut-Rhin, II, 155; — d'histoire naturelle d'Hermann, à Strasbourg, II, 113; — d'histoire naturelle d'Imbert-Colomès, échevin de Lyon, I, 430, 550; — d'histoire naturelle de Joubert, I, 6, 9, 127, 139; II, 41; — d'histoire naturelle de Lavoisier, I, 569; II, 41; — d'histoire naturelle de Loménie de Brienne, I, 536; II, 149 n.; — d'histoire naturelle de Montmorency, I, 33, 66, 78; — d'histoire naturelle de Mortefontaine, I, 546; — d'histoire naturelle du château de Navarre, I, 297; — d'histoire naturelle du duc d'Orléans, I, 356; — d'histoire naturelle de Prévost, ex-curé de Parigné, II, 155; — d'histoire naturelle de Sabran, I, 97, 161; — d'histoire naturelle de Saint-Germain-des-Prés, I, 356; — d'histoire naturelle du séminaire de Saint-Sulpice, I, 381; — d'histoire naturelle de l'Université de Perpignan, II, 124; — d'histoire naturelle de Vaillant, I, 94, 140, 180, 403, 422, 430.

Cabinet de laque au château de Saint-Maur, I, 531, 553, 571, 573 n.

Cabinet des machines de l'Académie des sciences, I, 256; — des machines de Le Peletier, I, 88, 133; — des machines de la rue de Charonne, II, 316.

Cabinet de marine du duc d'Orléans, I, 46, 62.

Cabinet des médailles au Louvre, I, 169; — des médailles de l'abbaye de Saint-Victor, I, 161; — des médailles de la Bibliothèque Nationale, I, 344, 357, 645;

II, 148 n., 178, 345 n.; — de médailles antiques de Ballyet, I, 628, 629.
Cabinet de minéralogie de l'Académie des sciences, I, 140; — de minéralogie et métallurgie pour l'Agence des mines, I, 541; — de minéralogie de Baud, maire de Condat-la-Montagne, II, 35; — de minéralogie de l'École des mines, I, 305; — de minéralogie de Mailly, I, 166, 168, 258, 286; II, 81, 159, 266; — de minéralogie de la Monnaie, I, 36, 55; — de minéralogie et de physique du district de Thonon, II, 61.
Cabinet des modèles de l'École centrale des travaux publics, II, 189, 304; — de modèles de fortification de Montalembert, I, 11, 15; — de modèles des fourneaux et machines pour l'exploitation des mines, I, 305.
Cabinet d'oiseaux à Coblentz, I, 688.
Cabinet de physique (création au prieuré de Saint-Martin-des-Champs d'un), I, 303; — de physique accordé à la Commission des travaux publics, I, 653; — de physique de l'Académie des sciences, I, 10, 14, 16, 23, 99, 109; — de physique de Bochart de Saron, I, 180; II, 315, 325; — de physique de l'émigré Boullongne, I, 184, 224; — de physique de Boutin, I, 463, 605; — de physique de Charles, I, 207, 363, 504, 653; — de physique du château de Trudaine, I, 424; — de physique du collège et du petit séminaire d'Autun, I, 605; — de physique du collège de Navarre ou de Brisson, I, 16, 17, 224; — de physique du collège de Pontlevoy, I, 612; II, 103; — de physique du collège de l'Université de Reims, I, 664 n.; — de physique du collège de Vendôme ou maison de l'Oratoire, I, 313; — de physique de Devillers, II, 290 n.; — de physique du district d'Épinal, I, 393; — de physique de l'École centrale des travaux publics, I, 385, 566, 645, 646; — de physique de l'émigré de Monstiers de Mérinville, I, 605; — de physique du Garde-Meuble, I, 265, 316; — de physique des Menus-Plaisirs, I, 10, 16, 17, 52, 63; — de physique de Versailles, I, 16, 17, 357; — de physique expérimentale de l'Université de Perpignan, II, 124.
Cabinet de tableaux de Livois, citoyen d'Angers, I, 335.
Cabinet des Tuileries, I, 244.
Cabinet de zoologie d'Harcourt, I, 509; — de zoologie du séminaire de Saint-Sulpice, II, 36.
Cabinets d'anatomie des émigrés, I, 95; — de l'École de santé, II, 360; — d'histoire naturelle de la Belgique (visite des), I, 306; — de minéralogie de Coblentz, I, 534; — du duc d'Orléans, I, 36.
Cabiran, entrepreneur de transport de marbres et tableaux, II, 154, 176.
Cachan (Seine). Lieu de décès de l'administrateur Cambry, II, 120.
Cachet portant pour légende *Sciences et arts*, I, 243; — de la Société royale de médecine, I, 509.
Cachets de la Commission des inventaires, I, 1; — de l'ancienne École de chirurgie, II, 269; — de scellés (gros sols employés pour des), I, 290; — des sections de la Commission temporaire des arts, I, 3, 100, 122, 138, 139, 153, 165, 192, 218, 283; II, 64, 81, 91, 106, 128; — insignifiants employés par des commissaires de la Municipalité, I, 299.
Cadastre (occupations de Plessis à la partie géométrique du), I, 311.
Cadillac (Gironde). District, II, 37, 159, 198, 199; (agent national du), I, 252; — tombeau du duc d'Épernon, II, 159, 198.
Cadot, dépositaire d'objets d'histoire naturelle, I, 321.
Cadran solaire de marbre, I, 189; — de Saint-Cloud, I, 384.
Caen (Calvados). Académie, I, 643 n.; — bibliothèque municipale, I, 556 n., 643 n.; — district (administrateurs du), I, 274, 600; II, 69; — église protestante, I, 556 n., 643 n.; — jardin botanique, I, 274; — lieu de décès du pasteur Bochart, I, 556 n., 643 n.; — lieu de naissance de l'ingénieur

Girard, II, 236 n.; — université, I, 613; II, 69 n.
Caffieri (Jean-Jacques), sculpteur; statues chez Terray à la Motte-Tilly, I, 300.
Cagny (l'abbé), premier vicaire de l'église de Saint-Barthélemy, émigré, I, 268, 269 n.
Caillieux (Michel), administrateur au Département de police, II, 161, 162 n.
Caillot-Lasalle, *lire* Caillebot-Lasalle (Marie-Louis), ex-lieutenant général commandant en Alsace, émigré, I, 149.
Caisson à deux roues pour le transport du pain aux armées, II, 211.
Cajot jeune (dom Charles), bibliothécaire-archiviste du district de Verdun, II, 67, 107.
Calais (Pas-de-Calais). District (administrateurs du), I, 641; — observations météorologiques, II, 134.
Calais, artiste, I, 116 n.
Calamine (Allemagne), mines, I, 687.
Calandrin, estimateur des objets destinés aux échanges, II, 142.
Calchas, devin grec, II, 235 n.
Calcul décimal (instruction sur le), par Plassiard, I, 456.
Calès (Jean-Marie), député de la Haute-Garonne à la Convention nationale, II, 84.
Callet (Antoine-François), peintre du Roi, II, 321 n.
Callot (Jacques), graveur; **le Massacre de la Saint-Barthélemy**, estampe, condamné Lévis, I, 632 n.
Calmer (Louis-Benjamin), courtier de change, II, 195, 196 n.
Calmet (dom Augustin), historien, I, 232.
Calomnies de Chénier contre la Commission temporaire des arts, I, 494.
Calon (Étienne-Nicolas), général, directeur du Dépôt de la guerre, député de l'Oise à la Convention nationale, I, 7, 25, 196, 382, 489, 500; II, 100, 105, 143.
Calonne (Charles-Alexandre de), ex-intendant à Lille, contrôleur général des finances, I, 573; sa femme, émigrée, II, 207.
Calonne (Jacques-Ladislas-Joseph, abbé de), émigré, I, 248.
Calvados, fédéralistes, I, 646 n.
Cambon (Pierre-Joseph), député de l'Hérault à la Convention nationale, I, 585 n., 645 n.
Cambrai (Nord). Abbaye de Saint-Aubert, I, 288; II, 34; — abbé de Saint-Aubert (Jean Le Robert), I, 183; II, 34; — carte du diocèse, I, 3, 196; — district (agent national du), II, 272; (directoire du), I, 183, 288, 363; II, 34; — musée, II, 34; — passage d'objets d'histoire naturelle envoyés de Belgique, II, 272.
Cambry (Jacques), procureur de la commune de Lorient, président du district de Quimperlé, II, 120, 169, 219, 238.
Camée antique, gravé sur onyx, représentant **la Pudeur qui fuit le Vice**, I, 344, 357.
Camées de Cossé-Brissac, I, 576 n.
Campagnes de Flandre du maréchal de Luxembourg, I, 244.
Campmas (Pierre-Jean-Louis), ingénieur hydraulicien, I, 211, 212, 275; II, 167.
Camus, jardinier du jardin Boutin, I, 535, 542, 543, 587; II, 71, 187, 286, 297, 329, 357, 363, 371.
Camus (veuve), émigrée, II, 241, 242 n.
Canada, lieu de décès de l'abbé de Calonne, I, 248 n.
Canal de Briare, I, 329, 595; — de Charolais ou du Centre (carte en relief du), I, 279, 357, 528 n.; — du département de la Nièvre, I, 528, 558; — du Loing, I, 595; — d'Orléans, I, 329, 595 n.; — de l'Ourcq, I, 595; — de l'Yvette (projet de), I, 283; — de navigation entre Autun et Digoin (projet de), II, 125.
Canaletto (Antonio da Canale, dit), peintre italien; p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.
Canaux de navigation de la Bretagne, II, 228; — de navigation entre l'Oise et la Seine, II, 273.
Cancale, baie, II, 205.
Candy (citoyen), lyonnais, II, 316.

Canigou (*Le*), méridienne (tracé de la), I, 438 n.
Canne à sucre (ouvrage du médecin Dutrône sur la), I, 105.
Cannes de Lafayette, I, 269.
Canning (milord), I, 635; II, 16, 67.
Canons (affectation de la maison Le Chanteur à la fabrication des), I, 136; — (machine à forer les), I, 105, 154; — (modèles de) chez l'émigré Thiboutot, I, 220; — (recherche de bronzes pour la fabrication des), I, 277.
Canouville (Antoine-Alexandre-Marie-François), ancien officier, émigré, II, 160.
Cantique des Cantiques (emblèmes empruntés au livre du), I, 78.
Canton (Chine). Vues de la ville, II, 315 n.
Cap-Français (Saint-Domingue). Plan de la ville, I, 484 n.
Cap de Bonne-Espérance, oignons de liliacées (collection d') rapportée par Labrousse, I, 276; — pois y cultivés, II, 143, 179.
Capet (Charles-Philippe), nom révolutionnaire de Charles-Philippe, comte d'Artois, I, 255, 291, 454, 502, 662, 663 n.; II, 127, 148 n., 288, 299.
Capet (Louis), nom révolutionnaire de Louis XVI, I, 243, 446, 481; II, 145, 187.
Capet (Stanislas-Xavier), nom révolutionnaire de *Monsieur*, comte de Provence, I, 380 n., 426, 427 n., 560.
Capet (Victoire), nom révolutionnaire de la tante de Louis XVI, II, 206.
Capet (destruction des portraits et tableaux de la famille), I, 226.
Capol, marchand, I, 313.
Capper (Jacques), colonel au service de la Compagnie des Indes, I, 481.
Capperonnier (Jean), sous-garde des imprimés à la Bibliothèque Nationale, II, 93, 132 n.
Capponi (Pierre Gino, dit), gonfalonier de justice, premier magistrat de Florence, II, 124.
Capucins Saint-Honoré (cabinet d'astronomie de Lemonnier aux), I, 112-114; — (Dépôt littéraire des), II, 106 n., 231 n., 234 n., 308 n., 369.
Caractères orientaux de l'Imprimerie Nationale exécutive (mode de publication des), I, 73.
Carafe ou Carat, peintre, I, 351.
Caravage (Michel-Ange de), peintre de l'École romaine; **Deux portraits, saint Jean**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **Ange gardien**, p. à Avignon, I, 41 n.; — **la Mort d'Abel**, p. condamné Deville, I, 632 n.
Caravage (Polydore de), peintre; **l'Assemblée des Dieux**, p. au château de Versailles, I, 254 n.
Carcassonne (Aude). Cabinet de physique de Monstiers de Mérinville, I, 605.
Cardin, menuisier, I, 365, 608, 618, 660.
Carentan (Manche). District (administrateurs du), I, 334; — habitants, I, 596 n.
Caresme (Philippe), peintre et graveur, I, 435, 448.
Caricatures révolutionnaires (dépôt central de), II, 54, 64.
Carillons de la Belgique (dessein de transporter à Paris les), I, 496.
Carismont, nom révolutionnaire de Saint-Aignan (Cher). District (administrateurs du), I, 404, 612; II, 103.
Carletti (François-Xavier de), ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane, II, 288 n.
Carlsberg (Allemagne). Château (galerie de peinture et cabinet d'histoire naturelle du), II, 99 n.
Carnot (Lazare), membre du Comité de salut public, I, 49, 124 n., 222.
Carny (de), auteur d'un mémoire sur la colonie de Cayenne, I, 313, 363, 385, 444; II, 41.
Caroché, opticien, I, 189, 447 n.
Carouge (Suisse). Charpentier y domicilié, I, 422.
Carpentras (Vaucluse). Bibliothèque, I, 514 n., 584, 623; II, 78, 341; — commissaire artiste, I, 395; — district (administration du), I, 395, 584, 610, 623; II, 78, 176, 227, 341; — église Saint-Siffrein, I, 488 n.; — évêque, I, 514 n.; — lieu de naissance du peintre Duplessis, I, 488 n.; — lieu

de naissance du sculpteur d'Antoine, II, 210 n.; — lieu de naissance du médecin Lassone, II, 63; — musée, I, 488 n.; — société littéraire, II, 53 n.; — tableaux des églises, I, 610 n.

Carache, officier municipal de Verdun, I, 515.

Carrache (Annibal), peintre italien; **l'Agonie de saint François**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 258 n.; — **Descente de Croix**, estampe, I, 351; — p. à Rouen, II, 191 n.

Carrache (Louis), peintre italien; p. condamné Boutin, I, 426 n.; — **la Vierge et l'Enfant Jésus**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 676.

Carrache (les), peintres, p. au château de Versailles, II, 254 n.

Carrare (vases en marbre de), I, 632 n.; — (marbre bleu turquin et blanc veiné de), I, 289.

Carreaux de pierre de liais, I, 599, 625.

Carrier (Jean-Baptiste), député du Cantal à la Convention nationale, II, 242.

Carrières (observations sur les), I, 169; — d'Orgival, près Vernon, I, 309.

Carrières-sous-Charenton (Seine). Carmes déchaussés, II, 323.

Carte d'Allemagne, par Ferraris, I, 42; — d'Auvergne, I, 4, 234; — du diocèse de Cambrai, I, 3, 196; — de la Cerdagne espagnole, I, 246; — de Chartres, I, 196; — de la Corse, I, 386 n.; — du cours de la Seine, par l'abbé de La Grive, I, 586, 587 n.; — des départements, I, 132; — d'Europe en relief, I, 576 n.; — du comté de Foix, I, 246; — de Fontainebleau, I, 196, 463 n.; — de France, par Cassini, I, 196; II, 100, 146; — de France en mosaïque (table de marbre représentant la), I, 259 n.; — des frontières d'Aragon, I, 246; — de l'île de la Guadeloupe, I, 331; — de la généralité de Guyenne, I, 20, 21, 386 n., 502, 556; — de la Hollande, par Ferraris, I, 46; — d'Italie, par Chauchard, I, 245; — de la Méditerranée, par Chabert, I, 175 n.; — des Pays-Bas autrichiens, par Ferraris, I, 25, 26, 28, 46, 245, 246, 342, 378; — des Pays-Bas, par Frick, I, 245; — du pays de Bigorre, I, 246; — du pays de Comminges, I, 246; — du pays de Couserans, I, 246; — du pays de Labour, I, 246; — ou plan de Paris, par Verniquet, I, 46; — du Roussillon, I, 246; — de la vallée d'Andorre, I, 246; — de la vallée d'Aran, I, 246; — en relief du canal de Charolais, I, 279; — en relief de la Suisse, I, 279.

Carte géographique (lavis de), I, 235; — géographique du département de la Moselle, I, 169; — géographique de l'époque romaine, gravée sur marbre, I, 116, 232; — géographique manuscrite de Saint-Domingue, II, 184, 194.

Carte géométrique du comté de Nice, I, 244; — géométrique du Haut-Dauphiné, I, 244.

Carte manuscrite des côtes de l'Inde, I, 80; — manuscrite des étapes, I, 230; — manuscrite du fief de Reuilly à Paris, I, 454 n.

Cartes (saisie à la frontière suisse de), I, 503; — demandées par le Comité de salut public, I, 181, 196, 208, 244; — mises à la disposition de la Commission des travaux publics, I, 231, 417, 541; — (collection de) de Desmarest, I, 42, 141, 145, 229; — (collection de) de La Luzerne, I, 14; — de l'Archipel apportées par l'amiral Truguet, I, 603; — du canal et du diocèse de Languedoc, I, 10, 13, 18; II, 304, 357; — des côtes d'Afrique et d'Espagne, I, 2; — des côtes maritimes, I, 196; — du dépouillement entrepris par la Commission des monuments, I, 266; — du duché de Bourgogne, II, 194, 195, 504, 318; — de la forêt de Fontainebleau, I, 10 n.; II, 295, 313; — des frontières, I, 196; — de la maison Égalité (inventaire des), I, 37; — des mines de Châtel-Audren et Trégan, I, 484 n.; — de l'Observatoire, I, 2; — du régiment de Poitou, I, 125; — du *Voyage de La Pérouse*, II, 186.

Cartes géographiques (envoi à Lausanne de), I, 474, 512; — (méthode nou-

velle de figurer les), I, 251; — (procédé du dessinateur Riquet pour dresser des), I, 355, 366, 431; — (transport de Versailles à Paris de), II, 185; — en relief (projet de), I, 275; — demandées par le Comité de division, I, 241, 386; — demandées par la Commission des travaux publics, II, 68; — déposées dans la maison des Frères de l'École chrétienne à Melun, I, 249; — de l'abbaye de Saint-Urbain, II, 60; — du château de Rosny, I, 472 n.; — du district d'Agen, II, 36; — du district d'Arles (inventaire des), II, 75; — du district de Brioude, I, 639 n.; — du district de Cadillac, II, 37; — du district de Châlons, II, 68; — du district d'Épinal, I, 393; — du district de Montagne-sur-Aisne, I, 624; — du district de Saint-Maximin, II, 102; — du district de Sarreguemines, II, 37; — de l'émigré d'Angiviller, I, 145; — de l'émigré Berwick, I, 312; — de Lafayette, I, 98; — de la maison de Panthemont, I, 315; — du ministère des Affaires étrangères, I, 83, 89, 127, 149.

Cartes gravées (estimateur pour les), I, 160.

Cartes manuscrites de la Catalogne, I, 246; — manuscrites et gravées de Flandre, I, 13; — maritimes de l'embouchure de la Loire à celle de la Gironde, I, 30; — marines (dépôt des), I, 382; — militaires de la bibliothèque de Noailles, I, 49 n., 245; — topographiques des Pays-Bas, I, 414, 439.

Cartes et dessins des mines (cabinet de), I, 305.

Cartes et plans (agglomération fâcheuse des), I, 302; — (colleur de), I, 514; — choisis en Hollande par le représentant Ramel, II, 285 n.; — manuscrits (estimateur de géographie pour les), I, 160; — de la maison d'Aiguillon, II, 357; — d'Allemagne, I, 245; — d'Argouges, I, 651; — de la maison Belderbusch, I, 257; — de la Belgique, II, 166 n.; — de Boullongne, I, 257; — de la bibliothèque de Reims, I, 320; — du château de Chantilly, I, 59, 489; — de la Commission des travaux publics (Dépôt national des), I, 279, 325, 388, 437 n.; II, 143; — du district de Besançon, I, 302; — du district de Montélimart, I, 304; — de Desmarest, I, 42, 141, 145, 229, 257; — de Dumouriez, I, 71; — de l'émigré Brissac, I, 175; — de l'émigré Castries, I, 175, 246; — de l'émigré Galliffet, I, 90; — de l'émigré Mondésir, I, 175; — de l'émigré Tessé, I, 62; — provenant des émigrés (dépôt des), I, 386; — de Fernando-Nunez, ambassadeur d'Espagne, I, 651; — de Flandre, I, 245; — des frontières des Alpes, I, 246; — des frontières des Pays-Bas, I, 246; — de Gilbert de Voisins, I, 651; — d'Italie, I, 245; — de Laborde, I, 651; — de Lambert, contrôleur général des finances, I, 651; — de Laumur, général, I, 651; — de Lebrun, ex-ministre des Affaires étrangères, I, 175; — de Magon de la Balue, I, 651; — de la maison Bochart de Saron, I, 257; — de la maison Brienne, I, 246; — de la maison Conti, I, 246; — de la maison Croy d'Havré, I, 651; — de la maison Dumoutier, I, 161; — de la maison Juigné, I, 67; — de la maison La Suze, I, 257; — de la maison Lauraguais, I, 257; — de la maison Montbarey, I, 129; — de la maison de Noailles, I, 161, 245; — de la maison Talleyrand-Périgord, I, 269; — du Palais-Bourbon, I, 140; — des ports, II, 245; — des possessions espagnoles, I, 388; — du séminaire de Saint-Sulpice, I, 339; — de Terray à Pont-sur-Seine, I, 309; — de La Toulinière, ex-commis de la Marine, I, 651; — de Vandenyver, banquier, I, 651; — manuscrits de Versailles, I, 255.

Carton (ouvrages de sculpture coulés en), II, 31.

Carton, commis au secrétariat de la Commission temporaire des arts, I, 534, 599.

Cartouche (Louis-Dominique), malfaiteur célèbre, I, 5.

Cartouche de canon (invention d'une nouvelle), I, 330, 339.

Cartouches (dessein d'employer les livres religieux à la confection des), II, 299.
Casanova (Francesco), peintre italien; p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — Bourgoin, son élève, II, 254 n.
Caselli (Louis-Pierre), agent national de l'Administration centrale du pays d'Entre-Meuse et Rhin, II, 261 n., 342.
Caserne des Carmes, rue de Vaugirard, I, 95, 133 n.
Casque espagnol du cabinet des antiquités de Sainte-Geneviève, I, 379.
Cassini (Jean-Dominique), ex-directeur de l'Observatoire, I, 10 n., 141 n.; — (carte de France par), I, 196; II, 100, 146.
Castel, propriétaire d'une collection de préparations anatomiques, II, 57.
Castelljaloux (Lot-et-Garonne). District, I, 344.
Castellan (Olivier et Louis de); leur tombeau à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.
Castellane (Basses-Alpes). District, I, 344.
Castellant, garde provisoire du Dépôt des instruments de musique, I, 442, 510.
Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne). Correspondance, I, 194.
Castille, émigré, II, 298.
Castillone (le père), missionnaire à Pékin, II, 142 n.
Castor et Pollux, groupe de Coysevox, I, 340, 347.
Castres (Tarn). District (administration du), II, 35, 36 n.
Castries (Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, maréchal de), I, 6, 10, 39, 175, 200, 520, 649; II, 152, 153 n.
Catalogne (campagne du maréchal de Noailles en), I, 49 n.; — cartes manuscrites, I, 246; — cartes des frontières, I, 246.
Catalogue des arbustes du jardin botanique de Montceaux, I, 146.
Catalogue des auteurs des monuments placés dans le Dépôt des Petits-Augustins, I, 328, 346.
Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Lérins, I, 638 n.; — de la bibliothèque de l'abbaye de Senones, I, 499 n.; — de la bibliothèque du château de Versailles, I, 18; — de la bibliothèque des Cordeliers de Paris, II, 273; — de la bibliothèque du district de Gournay, I, 661; — de la bibliothèque du district de Saint-Yrieix-la-Montagne, I, 374; — de la bibliothèque de l'émigré Barentin, I, 217 n.; — de la bibliothèque de l'émigré Beaucourt, I, 67; — de la bibliothèque de l'émigré Bec-de-Lièvre, I, 236; — de la bibliothèque du condamné Bochart de Saron, I, 178; — de la bibliothèque de l'émigrée Caylus, I, 393; — de la bibliothèque du prince de Condé, II, 334; — de la bibliothèque de l'émigré Courteille, I, 217 n.; — de la bibliothèque de l'émigré Crussol, I, 236; — de la bibliothèque du condamné Foacier, II, 111; — de la bibliothèque de Gilbert de Voisins, I, 178; — de la bibliothèque d'Hérault de Séchelles, I, 178; — de la bibliothèque de Louis XVI à Versailles, II, 226 n.; — de la bibliothèque de l'émigré Lugeac, I, 393; — de la bibliothèque de l'émigré Mellet, I, 236; — de la bibliothèque du condamné Molé, I, 178; — de la bibliothèque de la maison des Monnaies, I, 203; — de la bibliothèque de Mouchy, I, 393; — de la bibliothèque de Noailles, I, 54, 393; — de la bibliothèque de l'Observatoire, I, 141; — de la bibliothèque d'Orgérus, I, 223; — de la bibliothèque du prince de Poix, I, 393; — de la bibliothèque de l'émigré Rohan (Ferdinand), I, 216.
Catalogue des bibliothèques des Barnabites et Minimes de Passy, I, 119 n.; — des bibliothèques religieuses du district de Luxeuil, II, 18.
Catalogue du cabinet de coquilles du citoyen Gérard, I, 625; — du cabinet de zoologie de l'hospice de l'Unité, II, 360 n.
Catalogue des cartes et plans manuscrits de Versailles, I, 255.
Catalogue d'une collection de bois de Cayenne, II, 144; — de la collection de tableaux de Livois, à Angers, I, 335, 346.

Catalogue du Dépôt des Petits-Augustins, I, 78.
Catalogue des estampes du district de Colmar, II, 116; — des estampes du district de Rosoy, II, 116; — des gravures recueillies au Dépôt du Musée de Reims, I, 663 n.
Catalogue des gravures sous glace du musée de Reims, I, 504.
Catalogue d'histoire naturelle du dépôt de Mantes, I, 553.
Catalogue des livres acquis par la Commission de commerce, II, 303; — des livres destinés aux Écoles centrales, II, 265; — des livres élémentaires pour l'instruction publique, I, 24; — des livres rares et précieux d'Anisson-Duperron, II, 301; — des livres retenus par l'École de santé, II, 333; — des livres de la bibliothèque des Ducs et Pairs, II, 247 n.; — des livres de la Commission d'agriculture et des arts, I, 597; — des livres du district d'Agen, I, 638; — des livres du district d'Angély-Boutonne, II, 423, 433; — des livres du district de Bagnères, II, 50; — des livres du district de Béziers, I, 646; — des livres du district de Blamont, I, 387 n.; — des livres du district de Blois, II, 218; — des livres du district de Boulogne-sur-Mer, II, 67; — des livres du district de Carismont, I, 612 n.; — des livres du district de Châtellerault, II, 17 n.; — des livres du district de Chinon, I, 638; — des livres du district de Delémont, II, 10; — des livres du district de Draguignan, II, 92 n.; — des livres du district de Grandvilliers, I, 639 n.; — des livres du district de Jemmapes, II, 86; — des livres du district de Joinville, I, 629; — des livres du district de Josselin, I, 5; — des livres du district de Laigle, II, 21; — des livres du district de Langeais, I, 616; — des livres du district de Lectoure, I, 608; — des livres du district de Libreval, I, 560; — des livres du district de Lodève, I, 620; — des livres du district de Louhans, II, 9; — des livres du district de Mauléon, II, 24; — des livres du district de Mirecourt, I, 592; — des livres du district de Montagne-sur-Aisne, I, 624; — des livres du district de Montagne-sur-Sorgues, I, 374; — des livres du district de Montluel, I, 310; — des livres du district de Montmarault, I, 314; — des livres du district de Montmédy, I, 657; — des livres du district de Mont-Salin, I, 434; — des livres du district de Mortagne, I, 639 n.; — des livres du district de Moulins, II, 101; — des livres du district de Nyons, I, 591; — des livres du district de Pithiviers, II, 145; — des livres du district de Pontivy, II, 50; — des livres du district de Rambervillers, II, 48; — des livres du district de Saint-Fargeau, I, 624; — des livres du district des Sables, II, 116; — des livres du district de Schlestadt, II, 64; — des livres du district de Sommières, I, 656; — des livres du district de Tanargue, I, 569; — des livres du district de Tarbes, II, 92; — des livres de l'émigré Froment, I, 279; — des livres des émigrés du district de la Guerche, I, 584; — des livres de Giac, maître des Requêtes, I, 404; — des livres de Talleyrand-Périgord, ex-évêque d'Autun, I, 279; — des livres et cartes du régiment de Poitou, I, 125; — des livres et papiers de la Société royale d'agriculture, II, 3 n.; — des livres de La Vallière, I, 182 n.; — des livres de Villiers du Terrage, II, 146.
Catalogue des machines du cabinet de physique du collège de Reims, I, 663 n., 664 n.; — des machines du cabinet Le Peletier, I, 88.
Catalogue des manuscrits de la bibliothèque des Blancs-Manteaux, II, 140; — des manuscrits de la bibliothèque de Compiègne, II, 345; — des manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale, I, 182 n.; — des manuscrits du district de Pithiviers, II, 145; — des manuscrits du district de Sarreguemines, II, 349; — des manuscrits et imprimés de Ville-Affranchie, I, 167; — de ma-

nuscrits avec vignettes du bas âge, II, 345.
Catalogue des médailles de l'Académie de Nancy, II, 338; — des médailles antiques du district d'Agen, II, 36; — des médailles du district d'Annecy, II, 122; — des médailles du district de Bergues, II, 123; — des médailles du district de Colmar, II, 256; — du médaillier de l'Académie de Nancy, II, 307.
Catalogue de musique vendue à Chantilly, I, 509.
Catalogue du musée de Tours, I, 334, 351.
Catalogue des objets d'art d'Arles, I, 316; — des objets d'art du district de Mantes, I, 517; — des objets d'art du district de Toulon, II, 340; — d'objets d'histoire naturelle, par Dufour, peintre de fleurs, I, 451; — des objets de peinture et sculpture du district de Bayeux, I, 336.
Catalogue des pierres gravées antiques recueillies par Brutus Dudevant, I, 656.
Catalogue des plantes du jardin botanique d'Amiens, II, 42.
Catalogue des tableaux recueillis au dépôt du musée de Reims, I, 663 n.; — des tableaux de l'abbaye de Saint-Ouen à Rouen, II, 115; — des tableaux du district d'Annecy, II, 122; — des tableaux du district de Barjols, I, 605; — des tableaux du district de Bergues, II, 123; — des tableaux du district de Coiron, II, 6; — des tableaux du district de Colmar, II, 116; — des tableaux et estampes du district de Crest, II, 37; — des tableaux du district de Dieuze, I, 662; — des tableaux du district de Gray, II, 157; — des tableaux du district de Milhau, I, 330; — des tableaux du district de Montargis, II, 156; — des tableaux de la bibliothèque du district de Mouzon, I, 530; — des tableaux du district de Rosoy, II, 116; — des tableaux du district de Rouen, II, 115, 191, 284; — des tableaux du district de Saint-Étienne, I, 9; — des tableaux du district de Tournon, I, 605; — des tableaux du prince de Salm-Salm, I, 83 n.
Catalogue des temples de Paris destinés aux fêtes décadaires, I, 237.
Catalogue des vases étrusques de Sèvres, I, 56.
Catalogue détaillé des manuscrits (demande aux districts d'un), II, 86; — général des livres ou manuscrits, I, 622.
Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère, par Cambry, II, 120 n.
Catalogues (confection des), I, 206, 270, 273, 290; — (marche à suivre pour la rédaction des), I, 119; — de la bibliothèque de l'Arsenal, II, 206; — de la bibliothèque de Tours, I, 335; — des bibliothèques nationales, I, 154; — des bibliothèques du district de Bayeux, I, 317; — des bibliothèques du district de Bourg, I, 310; — des bibliothèques du district d'Issoudun, I, 336; — des bibliothèques du district de Moulins, I, 312; — des bibliothèques du district de Port-la-Montagne, I, 148; — des bibliothèques du district de Versailles, I, 254 n.; — des bibliothèques d'émigrés et de condamnés, I, 649; — de bibliothèques de toutes les nations, I, 182; — des livres du château de Fontainebleau, I, 240, 249; — des livres du département de la Meurthe, I, 145.
Catalogues d'objets de zoologie de Prédicant et Pontgibault, I, 285.
Catastrophes (les), ouvrage de Lenoir, I, 529.
Cathédrale d'Amiens (châsses de la), I, 476 n.; — (mesures de conservation de la), I, 495, 542; — (projet d'enlever les cuivres de la), II, 212; — (réparations à la), I, 587; II, 212.
Cathédrale de Beauvais (état des monuments de la), I, 654; II, 50.
Cathédrale de Chartres (dégradations et enlèvement des plombs de la), I, 429, 511; II, 40, 133; — (mesures de conservation de la), I, 528; II, 25, 40, 110, 133.
Cathédrale de Metz (dégradation des monuments de la), II, 121.
Cathédrale de Soissons (magasin d'effets militaires dans la), I, 540 n.

Cathédrale de Strasbourg (entretien de la), II, 126; — (mesures de conservation de la), I, 569.
Cathédrale de Tarbes (dégradations de la), II, 92 n.
Catherine II, impératrice de Russie, II, 313.
Catherine de Médicis, reine de France. Son buste au château de Villeroy, I, 556 n.; — son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n.
Catholicisme (cloches en Vendée présentant des signes de), I, 223.
Cauchi, inspecteur de travaux d'architecture, I, 214.
Caumont (Armand-Henri-Hercule de), ex-officier de régiment provincial, II, 196.
Caumont La Force (Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard, femme de Bertrand de), gouvernante des enfants d'Artois, émigrée, I, 260, 285; II, 82.
Caussin, pâtissier à Verdun, I, 499.
Cavaignac (Jean-Baptiste), député du Lot à la Convention nationale, I, 402.
Cavin, commissaire du Bureau du Domaine, II, 372.
Cayenne. Bois, II, 30, 126, 144, 204; — colonie, I, 313; — gouverneur, I, 459, II, 30, 144; — habitant, I, 459; II, 204; — lieu de décès du mécanicien Clouet, I, 186 n.; — navigation (mémoire de M. de Carny sur la), I, 312, 313, 363.
Caylus (Anne-Philippe de Tubières-Grimoard de Pestels de Lévis, comte de), archéologue; cénotaphe à sa mémoire dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 11.
Caylus (Louis-Joseph Lignerac de), ex-constituant, émigré, I, 393, 466.
Cazalis, détenu au Luxembourg, I, 289.
Cazas (citoyen), chargé de recueillir à Marseille la collection Choiseul-Gouffier, I, 71, 130, 132, 585, 603.
Cazes (Pierre-Jacques), peintre; **la Résurrection**, p. à la Chartreuse de Bourgfontaine, I, 349 n., 350; — copie de tableau, maison des Messageries, I, 365 n.
Cécile, poêlier, I, 268.
Célestins (ateliers pour l'Arsenal installés dans le couvent des), I, 588 n.
Celles (de), émigré, I, 372.
Cels (Jacques-Martin), botaniste, II, 286.
Celtibères (Allutius, prince des), I, 414.
Celtique (travaux de Bullet sur la langue), I, 557.
Cély (Alexandre-Julie), capitaine de cavalerie, émigré, II, 32, 42, 65.
Cène (la), p. du Bassan chez Deville, fermier général, I, 632 n.; — p. de Rubens dans l'église de Saint-Rombaut de Malines, I, 433 n.; — p. de Paul Véronèse chez la duchesse de Noailles-Mouchy à Arpajon, I, 406.
Centenier (le), p. de Vien dans l'église de Saint-Ferréol de Marseille, II, 191 n.
Cercueils des Invalides (exhumation des), I, 142.
Cérémonie funèbre de saint Nicolas, p. de Jouvenet dans l'église Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.
Cérémonie publique (une), p. de Claude Vignon au Tribunal de commerce, I, 247.
Cérémonies religieuses (*Les*), édition sur grand papier, II, 31 n.
Cérès en deuil de l'enlèvement de Proserpine, statue en basalte, I, 500.
Céret (Pyrénées-Orientales). District (administrateurs du), II, 44.
Cerf-volant (expériences d'un nouveau), I, 386.
Certificat de civisme de Gillet de Laumont, membre de la Commission temporaire des arts, I, 81; — de résidence de la veuve Lestoré, présumée émigrée, II, 199.
Certificats de civisme des membres de la Commission temporaire des arts, I, 179; — de résidence de Lenoir, garde du Dépôt des Petits-Augustins, et de ses employés, I, 66, 67, 69, 73.
César, p. de Valentin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
César, de Glascow (manuscrit de), I, 293, 331.
Cessart (Louis-Alexandre de), inspecteur général des travaux publics, I, 240.
Cette (Hérault). Port, II, 102 n.

Chaalis (Oise). Abbaye de Bernardins, II, 69.

Chabert (Joseph-Bernard, marquis de), membre de l'Académie des sciences, émigré, I, 175, 181 n., 183, 206; II, 39, 64, 304, 313.

Chabert (Philippe), professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, I, 43.

Chagny, ex-prêtre, émigré, I, 243.

Chah alem, prince régnant en Hindoustan, I, 23 n.

Chaillot. Dépôt des marbres, I, 427; II, 318, 338; — église de Sainte-Périne, I, 519; — église des Visitandines, I, 496, 519; II, 318; — envoi de brochures au Dépôt de la rue de Lille, I, 600; — maison Marbeuf, II, 140 n.

Chaire à prêcher (destruction à Clermont-Ferrand d'une), I, 648.

Chaire de bois sculpté de l'église de Saint-Étienne-du-Mont, I, 464; — de fer de l'église de Saint-Antoine (conservation de la), I, 151, 263.

Chaise (Louis-Auguste), dessinateur, II, 133.

Chaise-Dieu (Haute-Loire). Abbaye bénédictine, I, 557 n.

Chalgrin (Jean-François-Thérèse), architecte, I, 646 n.; II, 292 n.; Labarre, son élève, II, 42 n. — (Marie-Félicité Vernet, femme de l'architecte), I, 390.

Châlier (Joseph), officier municipal de Lyon, I, 414, 435, 448.

Challans (Vendée). District (administrateurs du), II, 78.

Châlons (Marne). District (administration du), I, 661; II, 67, 123; (agent national du), II, 15; — école centrale, II, 267; — école des élèves d'artillerie, II, 221, 229; — inventaires, I, 650; — mission de Jacquin, II, 10; — mobilier de l'intendant, I, 661.

Chambéry (Savoie). District, I, 396; — lieu de décès de Nouet, astronome de l'Observatoire de Paris, I, 353.

Chambon (Loire). Fabrique de limes, I, 360.

Chambon (Loiret). Plantation d'arbres étrangers, II, 97.

Chamborant (André-Claude), émigré, II, 244 n., 269.

Chambord (Loir-et-Cher). Château, I, 630; II, 19, 32, 87; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Chambre des Comptes (manuscrits concernant la), I, 199; — (papiers de la), I, 13.

Chambry, ex-professeur de rhétorique au collège de Navarre, I, 337, 365.

Chamfort (Sébastien-Roch Nicolas, dit), garde des imprimés de la Bibliothèque Nationale, I, 205.

Champagne (tombeaux des comtes de), dans l'église de Saint-Étienne de Troyes, I, 82.

Champaigne (Jean-Baptiste de), peintre; **Hercule foulant aux pieds des couronnes**, p. à l'Académie de peinture, I, 358, 406.

Champaigne (Philippe de), peintre; **Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit**, p. chez Laval, maréchal de France, I, 19, 25 n.; — **Légende de saint Gervais et saint Protais**, 3 tableaux à Saint-Gervais, I, 31 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **la Visitation**, p. au cloître Saint-Étienne, I, 138; — p. chez Mme de Mouchy, I, 361 n.; — p. à Avignon, I, 415 n.; — **le Christ qui donne les clefs à saint Pierre et l'Assomption**, p. à Soissons, I, 540 n.; II, 17; — p. émigré Brissac, I, 576 n.; — p. au château de Torigny, I, 593; — pendentifs de l'église de la Sorbonne, I, 619; — **Tête d'homme**, p. condamné d'Ormesson, I, 632 n.; — p. à Rouen, II, 117 n.; — **la Naissance du Christ**, p. à la cathédrale de Rouen, II, 138 n.

Champignons en cire coloriée (collection Pinson de), I, 53 n., 164.

Champigny (Seine), maison de Tassin, banquier, I, 252.

Champlâtreux (Seine-et-Oise, commune d'Épinay-Champlâtreux). Château, I, 263, 278, 288, 289, 304.

Chandeliers en bronze doré, I, 143.

Chandelle (lampe économique pour ménager la), I, 356.

Chanou, chef des fours à la manufacture de Sèvres, I, 513.

Chanteloup (Indre-et-Loire). Château, I, 334, 335, 345 n., 479; II, 225.

Chantilly (Oise). Cartes et plans, I, 59, 489; — château : chapelle, I, 324; cour, I, 654 n.; — couverture de plomb, I, 508; — démolition projetée, I, 431; — dilapidations et mutilations, II, 69; fossés (comblement des), I, 509; — machines et modèles, II, 251; — objets d'art en provenant, I, 614; — statues et marbres, I, 88.

Chapelle (*La*) [Seine]. Demeure de Boullongne, émigré, I, 300.

Chapelle de Louis XI au château de Plessis-les-Tours, I, 223 n.

Chapelle des Orfèvres (colonnes de marbre de la), I, 555, 571, 602; — (orgue de la), I, 569; — (tableaux de la), I, 602.

Chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice (esquisse de la coupole de la), I, 166, 174.

Chapitre de Sainte-Opportune (manuscrits à miniatures provenant du), I, 123 n.

Chappe (Claude), ingénieur, I, 222, 230, 285, 608.

Chappotin (dom François), inspecteur général, directeur de l'École militaire de Pontlevoy, I, 612 n.

Chaptal (Jean-Antoine), ministre de l'Intérieur, I, 334 n.

Charasse (femme), lire Charras (Jeanne Roettiers, femme), I, 576.

Charbon de terre (mémoire de Duhamel sur l'exploitation du), I, 445; — (secret relatif au), I, 302, 315, 479; — livré pour des expériences, I, 417.

Charcutière (la), p. de David Teniers, condamné Nicolaï, I, 523 n.

Chardin (Charles), l'un des auteurs des *Observations de quelques patriotes*, I, 107, 274, 284, 300.

Chardin (Jean-Baptiste-Siméon), peintre; p. émigrée Choiseul, douairière, I, 361 n.; — **Aveugle**, p. condamné Lévis, I, 632 n.

Chardonne (Suisse). Lieu de naissance de l'horloger Émery, I, 258 n.

Charente. Famille Cosson de Guimps, originaire de ce département, I, 320.

Charenton (Seine). Lieu de décès du sculpteur Stouf, II, 70 n.

Chargoit, commissaire du Bureau du Domaine, I, 83.

Chariot pour le transport des monuments, I, 369, 427.

Charité (la), p. de Blanchard à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Charlemagne, empereur; armures de guerriers de son temps, I, 621; — (chartes originales contemporaines de), II, 93; — dessin de son écrin, II, 38, 42, 68, 350; — mannequin colossal envoyé d'Allemagne, I, 687; — son oratoire, I, 175, 379; — reliquaire contenant son bras, II, 166 n.; — son tombeau à Aix-la-Chapelle, II, 252, 261 n., 281, 342, 347.

Charlemagne, statue de marbre dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 248, 462 n.; — statue d'Antoine Coysevox, dans la maison des Invalides, I, 493.

Charlemagne fils (Jean-Philippe-Victor), l'un des auteurs des *Observations de quelques patriotes*, I, 274, 284.

Charles (Jacques-Alexandre-César), physicien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 10 n., 17 n., 36, 41, 63, 74, 85, 90, 95-97, 121, 128 n., 143, 148, 174, 175, 180, 183, 188, 189, 207, 224, 225, 242, 243, 258, 265, 269, 271, 290, 295, 299, 303, 316, 331, 345, 363, 374, 376-378, 440, 461, 465, 490, 504, 519, 522, 530, 547 n., 549, 551, 566, 567, 587, 601, 635, 653; II, 25, 97, 106, 178, 186, 221, 229, 230 n., 253, 265, 271, 278, 288, 342.

Charles Ier, roi d'Angleterre, p. de Van Dyck à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 254 n., 259 n.; — estampe par Strange, I, 351.

Charles IV de Luxembourg, empereur d'Allemagne, II, 218.

Charles le Chauve, empereur, donation d'un diptyque à l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne, II, 345.
Charles VIII, roi de France, II, 124.
Charles IX, roi de France, son buste au château de Villeroy, I, 556 n.; — monument commémoratif de ses arquebusades, I, 392.
Charles-Alexandre, duc de Lorraine et de Bar, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, I, 496.
Charolais. Canal (carte en relief du), I, 279, 357.
Charost-Béthune (Armand-Joseph, duc de), I, 329.
Charpentier (François-Philippe), mécanicien aux Gobelins, II, 144; membre du jury des armes, I, 403.
Charpentier (Beauvarlet), organiste de la paroisse de Saint-Paul, I, 253, 422.
Charrette mécanique de Cluchet, II, 39, 102.
Charrois (pénurie de), II, 318.
Chartes anciennes (projet de collection diplomatique de), II, 94; — concernant la Lorraine (recueil de), I, 136 n.; — déposées au Bureau du Domaine (dégradation de), II, 266; — historiques à Avignon, II, 142; — originales, contemporaines de Charlemagne, II, 93; — et manuscrits (triage des), II, 374 n.
Chartres (Eure-et-Loir). Cathédrale, I, 429, 511, 528; II, 25, 40, 110, 133; — district (administrateurs du), I, 327, 429, 528; (agent national du), II, 25, 40, 133; (bibliothèques du), I, 327; — églises (démolition projetée de six), I, 511, 528.
Chartreuse de Bourg-Fontaine (tableaux de la), I, 350, 404, 540.
Chartreuse de Liége, I, 687.
Chartreuse du Val-Benoît, près Villeneuve-lès-Avignon, I, 444, 488.
Chartrier général du district de Lodève, II, 93.
Chasse aux bibliographes, ouvrage de l'abbé Rive, II, 279.
Chasse (la) et le Départ d'Amour, par Octavien de Saint-Gelais, imprimé par Vérard, sur vélin, I, 371 n.
Chasseresse, statue de Lerambert à la maison Massiac, I, 355.
Châsse trouvée dans les cuivres du Dépôt de la rue de l'Université, I, 413.
Châsses de la cathédrale d'Amiens (pierres gravées et médailles antiques des), I, 476 n.
Chasset (Charles-Antoine), ex-constituant, I, 223 n.
Chasseur, statue de Coustou aîné au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Chastelages, *lire* Chasteloger, émigré, I, 504.
Chastenet (Pierre-Louis de), comte de Puységur, ex-ministre de la guerre, I, 576, 651; II, 152, 153 n., 178, 188, 223, 268, 298.
Châtaigneraye (*La*) [Vendée]. District (administrateurs du), II, 34.
Châteaubriant (Loire-Inférieure). District (administrateurs du), I, 353.
Châteaubrun (femme), émigrée, II, 309.
Château-Chinon (Nièvre). District (administrateurs du), II, 9.
Châteauneuf. District (administrateurs du), I, 363.
Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). Château, I, 107, 313, 341, 354; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.
Châteauneuf-Randon (Alexandre-Paul), député de la Lozère à la Convention nationale, I, 647 n.
Château-Renault ou *Mont-Braine* (Indre-et-Loire). District (administrateurs du), I, 353.
Château-Thierry (Amable), émigré, II, 328.
Châteaux (démolition des), I, 509; — en Alsace (incendie et dévastation des), II, 33 n.
Châtelain (Jean-Baptiste), graveur; portrait, par Mme Filleul, de Franklin à mi-corps, I, 390.
Châtel-Audren (Côtes-du-Nord). Mine, I, 484 n.
Châtellerault (Indre). District (administration du), II, 17; — lieu de naissance de l'agronome Gilbert, I, 567.

Châteloger, émigré, I, 589.
Chatignonville, émigré, II, 298.
Châtillon-sous-Bagneux (Seine). Maison Poulpry, I, 410 n.
Châtillon-sur-Chalaronne (Ain). District (administrateurs du), I, 526.
Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Bibliothécaire, II, 84; — district (administrateurs du), I, 327.
Chauchard, auteur de cartes d'Allemagne et d'Italie, I, 245.
Chaudron-Roussau (Guillaume), député de la Haute-Marne à la Convention nationale, I, 429.
Chauffard, dépositaire des planches du rapport de Thouret sur les exhumations du cimetière des Innocents, I, 477.
Chaulois (citoyen), I, 258.
Chaumette (Jean-Gaspard, dit Anaxagoras), procureur de la commune de Paris, I, 25.
Chaumont (Oise). District (administrateurs du), I, 639.
Chauny (Aisne). Bibliothécaire, II, 121, 163; — bibliothèque des Prémontrés, II, 121, 163; — district (procureur syndic du), II, 121, 163.
Chaussard (Jean-Baptiste), architecte, I, 489.
Chaussard, *lire* Chauchard, auteur de cartes, I, 196.
Chaville (Seine-et-Oise). Biens de l'émigré Tessé, I, 380.
Cheissac (de), ancien maître des Eaux et Forêts à Fontainebleau, II, 295 n.
Chélus, *lire* Cheylus (Joseph-Dominique), ex-évêque de Bayeux, émigré, II, 301.
Cheminée de marbre, incrustée de porcelaine de Sèvres, I, 258; — de marbre blanc (transport au Dépôt de Nesle d'une), I, 174; — à la polonaise, bronzée et dorée, I, 522.
Chénier (André), poète, II, 32 n.
Chénier (Marie-Joseph), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, I, 494, 495, 514; président du Comité d'instruction publique, I, 607.
Cher. Département (pénurie de livres et objets d'art dans le), I, 499.
Chermont (Allier). Château de la famille de Chermont, à Cusset, II, 46, 105.
Cherté excessive des denrées, II, 294.
Chéserex (Suisse, c^on^ de Vaud). Gravures à exporter pour cette localité, I, 211.
Chessy (Seine-et-Marne). Objets d'art, II, 20 n.
Chevalier, architecte à Paris, II, 173.
Chevalier (citoyen), possesseur d'une table de prix, I, 376.
Chevalier, pétitionnaire, I, 628.
Chevaux (husarde pour l'équipement des), I, 343; — de marbre de Marly (transport à Paris des), I, 77; II, 114, 301, 311.
Chevaux ailés portant la Renommée et Mercure (deux), groupes de Coysevox au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Chevrotat, inventeur d'une pompe, I, 339.
Childebert, roi franc, son tombeau à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.
Chili. Exploration du naturaliste Dombey, I, 501 n.
Chilpéric Ier, roi des Francs, I, 575 n.
Chimay (Philippe-Gabriel-Maurice-Joseph d'Alsace de Hénin-Liétard, prince de), émigré, I, 106.
Chimay (Madeleine-Charlotte Lepeletier, veuve), I, 664 n., 665; II, 74.
Chimay (Belgique). Feuille de la carte de Ferraris, I, 246.
Chimère antique, I, 408, 595; II, 127.
Chimie (cabinet de), de l'émigré de Luxembourg, I, 15, 55; — (cabinet de) de Montbarey à l'Arsenal, I, 341; — (collections du maréchal de Noailles concernant la), I, 41, 49; — (cours de) à l'Agence des mines, I, 600; à l'École centrale des Travaux publics, I, 656 n.; — (demande pour l'École normale d'objets de), I, 549; — (dépôt provisoire pour les objets de), I, 122, 316; — (estimateur pour la), I, 160; — (instruments de) pour les Écoles de santé, II, 142, 174; — (instruments de) du district de Crest, II, 37; du district de Douai, II, 176; — (laboratoire de) requis par la Commission extraordinaire des armes, I, 41; — (laboratoire de) du Collège de France,

I, 400; — (laboratoire de) du Collège de pharmacie, I, 12; — (laboratoire de) du château de Trudaine, I, 424; — (laboratoire de) de l'École d'Alfort, II, 188, 214, 247; — (laboratoire de) de l'École centrale des travaux publics, I, 385 n., 444, 656; — (laboratoire de) de Lavoisier, I, 547; II, 69, 85, 230 n., 321; — (laboratoire de) du Muséum d'histoire naturelle, I, 90; — (magasin de) de l'École centrale des travaux publics, II, 85; — (mémoires de) à la manufacture de Sèvres, I, 15; — (objets de) de l'Académie des sciences, I, 424; — (objets de) de la maison Boutin, I, 410; — (objets de) de la duchesse d'Esclignac, II, 360; — (objets de) du château de Montigny-Lencoup, I, 488; — (restitution à la veuve de Lavoisier de vases et ustensiles de), II, 321; — (ustensiles de) de l'École vétérinaire d'Alfort, II, 183; — (vases de) chez Choiseul-Gouffier, II, 309.

Chimie, ouvrage de Rouelle, II, 117.

Chine. Collection Bertin, I, 54 n., 60, 87, 91, 102, 109, 123, 127, 141, 350, 370 n.; II, 106, 170, 334 n.; — collection de bois précieux, I, 506; — **(Conquêtes de l'empereur ou batailles de la)**, estampes de Cochin, II, 98 n., 102, 142, 194; — correspondance du gouvernement, I, 364; — mission d'un prêtre de la paroisse Sainte-Croix de Metz, II, 321; — papiers chez Boutin, II, 128; — vases de porcelaine, I, 273, 334, 361 n.

Chinois (caractères) sur des feuilles de palmier, I, 399; — (manuscrits) du cabinet Bertin, II, 334 n.; — (manuscrits) du séminaire de Saint-Sulpice à Metz, II, 283.

Chinoises (bottines) en étoffes piquées, I, 602; — (peintures) de la collection Bertin, I, 60, 87, 91, 102.

Chinon (Indre-et-Loire). District, I, 172 335; II, 239; (administration du), I, 609, 638; (agent national du), I, 164, 263.

Chirurgie (enseignement de la) aux élèves des hôpitaux militaires, I, 101; — (instruments de) pour la taille, I, 15; — (instruments de), de l'ancienne Faculté de médecine, II, 269; — (inventaire d'instruments de), II, 237.

Chirurgien de campagne (le), p. de D. Téniers, condamné Nicolaï, I, 523 n.

Chirurgiens des armées (traité des bandages et appareils à l'usage des), I, 216.

Choiseul (duchesse de), douairière, I, 314, 321, 361, 479.

Choiseul d'Aillecourt (Michel-Félix), ex-constituant, émigré, I, 223, 314, 330, 361.

Choiseul-Gouffier (Marie-Gabriel-Florent-Auguste), ex-ambassadeur à Constantinople, I, 5, 10, 17, 56, 71, 130, 132, 199, 286, 314, 321, 361, 369, 414, 453, 457 n., 508, 585, 603, 635, 657 n., 663, 665 n.; II, 96, 147, 148, 170, 172, 173, 177, 309.

Choiseul (carte du diocèse de Cambrai, gravée par ordre de), I, 196.

Choisy, sculpteur, chargé de la restauration des statues antiques, I, 198.

Choisy-sur-Seine (Seine). Château (salle de spectacle du), II, 84; — district (agent national du), I, 263; — église, I, 263; — hôpital, II, 84; — statues, I, 171, 263.

Choix de coquillages et crustacés, peints d'après nature par Regenfuss, I, 663.

Cholet (Maine-et-Loire). District (administrateurs du), I, 334.

Chollet (Charles), procureur-syndic du district de Chauny, II, 121.

Chouans (passage à Ancenis des), I, 487 n., 488.

Christ d'ambre de la chapelle du château de Plessis-les-Tours, I, 223; — en bois de l'église Saint-Pierre à Reims, I, 658; — en bois sculpté de la maison de l'Enfant-Jésus, II, 67 n.; — en bois sculpté de l'église de Langeais, II, 151, 158; — sculpté par Lupot, II, 58; — en bronze (mutilation d'un), II, 46; — en ivoire, II, 108 n., 196 n.

Christ, p. de Dumont le Romain à la Comptabilité nationale, II, 222 n.; -

(Grand et petit), p. de Rubens dans l'église des Récollets d'Anvers, I, 433 n.; — **au bas de la Croix (le)**, p. de Van Hoeck, venant de Belgique, I, 682; — **au tombeau (le)**, p. de Rubens, venant des Capucins de Bruxelles, I, 682; — **au tombeau**, attribué à Rubens, venant de Belgique, I, 684; — **au tombeau**, p. de Daniel de Volterre au château de Versailles, I, 254 n.; — **au tombeau**, p. de Paul Véronèse à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **au tombeau (le) avec la Vierge, la Madeleine et saint Jean**, p. d'Antoine Van Dyck, venant de Belgique, I, 684; — **au tombeau, la Vierge et les anges**, p. attribuée à Van Dyck, venant de Belgique, I, 684; — **au tombeau sur les genoux de la Vierge (le)**, p. de Van Dyck, venant de Belgique, I, 684; — **en Croix**, copie du tableau de Rubens, I, 349 n.; — **en Croix (le)**, p. de J. Jordaens, venant de Belgique (Anvers), I, 682; II, 108; — **en croix, avec saint François, la Vierge, saint Jean et la Madeleine**, p. de Van Dyck, venant de Belgique, I, 25, 685; — **en croix**, p. de Duret à Avignon, I, 415 n.; — **seul en croix**, p. de Rubens, aux Récollets d'Anvers, I, 682; — **entre les larrons (le)**, p. de Van Dyck, venant de Belgique, I, 683; II, 65 n.; — **foudroyant l'hérésie, retenu par la Vierge, avec saint François couvrant la Terre Sainte de son manteau**, p. de Rubens, venant de Belgique, I, 681; — **mort entre les bras de sa mère (le)**, p. de Stella, chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.; — **mort sur les genoux du Père Éternel, accompagné de deux chérubins qui pleurent**, p. de Rubens, venant d'Anvers, I, 681; — **mort sur les genoux de la Vierge**, p. du Perugin, émigré Moncrif père, I, 632 n.; — **portant sa croix (le)**, p. de Rubens à Afflighem, I, 433 n.; — **qui apparaît aux apôtres (le)**, p. de Rubens, venant de Belgique, I, 680; — **qui donne les clefs à saint Pierre**, p. de Ph. de Champaigne à Soissons, I, 540; II, 17; — **qui donne les clefs à saint Pierre (le)**, p. de l'école de Coeberger, venant de Belgique, I, 680.

Chronique de Bordeaux, journal, I, 514.

Chronique du Hainaut, manuscrit, I, 372 n.

Chronique de saint Denis, manuscrit sur vélin, I, 322 n.

Chronique universelle du Monde, manuscrit, I, 372.

Chroniques de France (prétendu manuscrit des), I, 351, 369.

Chute d'eau, p. de J. Ruysdaël, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.

Chute de saint Paul (la), p. de Rubens au château de Versailles, I, 581 n., 677.

Cicé (Morel de), émigré, I, 296; — (femme), I, 576.

Cicéron, tête en terre noire d'Angleterre, II, 14.

Cietty, émigré, II, 309.

Cimetière des Innocents (exhumations du), I, 347, 392, 400.

Cincinnatus, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — (statue de Jason, connue sous la dénomination de Q.), I, 22 n.

Circoncision (la), p. de l'oratoire du Luxembourg, II, 26 n.; — p. au séminaire Saint-Charles d'Avignon, II, 193.

Circulaire de l'agent national de Saint-Étienne aux municipalités du district, I, 9; — du district de Carpentras aux municipalités, I, 610.

Cire coloriée (objets d'histoire naturelle reproduits en), II, 86.

Citeaux (Côte-d'Or). Prétendu mausolée de Turenne y conservé, I, 594.

Civisme du chirurgien Thillaye, I, 339.

Civrac (femme), irlandaise, émigrée, I, 497.

Clagny (Seine-et-Oise). Château, II, 22 n.

Clairvaux (Aube). Abbaye, II, 136 n.

Clamart-le-Vignoble, nom révolutionnaire de Clamart (Seine). Maison Morel de Cicé, I, 257.

Clamecy (Nièvre). District, I, 344; (catalogues du), I, 336.
Claret, président du tribunal de la Roche-Bernard, I, 565.
Claret de la Tourette (Marc-Antoine-Louis), naturaliste, I, 228 n.
Clavecin (réserve d'un) dans le district d'Autun, I, 365, 385, 422, 594, 660; — (vente au rabais d'un), I, 469; — réclamé par la citoyenne Frémeur, II, 94, 112; — de Marie-Antoinette (sursis à la vente d'un), I, 39, 493, 498, 534, 543, 613; II, 206, 221, 353; — de la femme Bourbon (enlèvement d'un), I, 569.
Clavière (Étienne), ministre des Contributions publiques, I, 197.
Clément (dom François), I, 173 n.
Clément (Jacques), assassin de Henri III, I, 499.
Clément IV, pape, recueil de ses lettres, I, 467.
Clément XI, pape, I, 602 n.
Clément de Ris (Dominique), membre de la Commission d'instruction publique, I, 328 n., 502 n.
Cléomène, sculpteur athénien, I, 22 n.
Cléopâtre, statue au château de Meudon, I, 555; — statue de bronze d'après l'antique au château de Fontainebleau, I, 461 n., 462 n.
Clerc (Jacques), ex-professeur de dessin à Lyon, II, 129.
Clerc, commissaire de Pont-la-Montagne (Saint-Claude), I, 421.
Clérisseau (Charles-Louis), architecte, I, 32 n.; II, 47 n., 48 n.
Clermont-en-Argonne (Meuse). District (administration du), I, 617 n., 657.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Commissaire des guerres, I, 413; — dévastations par ordre de Couthon, I, 647; — district (administrateurs du), I, 647, 659; — municipalité, I, 648; — Parlement (greffe du), II, 124 n.
Clermont d'Amboise (Thomasse-Thérèse de), émigré, I, 39, 293, 331; II, 274.
Clichy (Seine). Commune, II, 80; — jardin de Boutin, II, 84.
Clicquot (François-Henri), facteur d'orgues, I, 134; II, 229 n.
Clisson (Loire-Inférieure). District (administrateurs du), II, 6, 7 n.
Clochers de l'abbaye de Saint-Denis (démolition projetée des), I, 99, 107, 132, 223, 343, 391 n., 450; — de la Vendée (destruction projetée des), I, 223.
Clodion (Claude Michel, dit), sculpteur; projet de monument à Montpellier, I 48, 100; — terres cuites, condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — restitution de blocs de marbre, II, 152.
Cloître des Chartreux à Rouen, I, 415, 461, 473; — de Notre-Dame à Paris, I, 279; — de Saint-Étienne-du-Mont (petit), I, 138.
Closquinet, professeur de physique, I, 357, 459.
Clouet (Agathe-Thérèse), veuve d'Antoine-Louis-Hyacinthe Hocquart, premier président de la Cour des Aides, II, 278.
Clouet (Jean-Baptiste), bourgeois de Paris, père d'Agathe-Thérèse, II, 278.
Clouet (Louis), chimiste et mécanicien, I, 186, 187, 520, 540; professeur à l'École nationale des mines, I, 211.
Club des Cordeliers (secrétaire du), I, 27.
Cluchet, inventeur d'une charrette mécanique, II, 39, 102.
Cluny (Saône-et-Loire). Bibliothèque de l'abbaye, I, 445, 500; — mausolée du duc de Bouillon, frère de Turenne, en l'abbaye, I, 594 n.; — (union de l'abbaye de Lérins à l'ordre de), I, 638 n.
Cluses (Haute-Savoie). District (administrateurs du), I, 363.
Coblentz (Allemagne). Cabinet d'oiseaux, I, 688; — cabinets de minéralogie, I, 534; — église collégiale de Saint-Castor, I, 534; — envois de livres, I, 688; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85 n.
Cobus, agent de la Commission temporaire des arts à Bruxelles, II, 203, 216, 248 n., 249.

Coche d'eau de Nogent-sur-Seine, I, 309.
Cochet (Claude-Ennemond-Balthazar), architecte, II, 100.
Cochet, luthier, II, 258, 271.
Cochin fils (Charles-Nicolas), ses gravures des **Batailles de la Chine**, II, 98 n., 142 n.; — vues de Rome dessinées par lui, I, 646 n.; — estampes au musée de Colmar, II, 116 n.
Cochon-(Lapparent) [Charles], député des Deux-Sèvres à la Convention nationale, II, 272.
Coçu, menuisier-sculpteur du district des Andelys, II, 5.
Cocxie (Michel), peintre flamand; **Le Déluge**, p. au Muséum, I, 50.
Code de Théodose, manuscrit, I, 199 n.
Coebergen (Wenceslas), peintre flamand; **le Christ qui donne les clefs à saint Pierre et saint François-de-Sales**, p. de son école, venant de Belgique, I, 680.
Coesnon, lire Couesnon (Jean-Baptiste-Guillaume), avocat, émigré, I, 296.
Cognac (Charente). District (administrateurs du), I, 538; — inventaires, I, 535.
Coigny (Marie-François-Henri Franquetot, duc de), émigré, I, 329.
Cointereaux (François), professeur d'architecture rurale, I, 346.
Coiny (Jacques-Joseph), graveur en taille douce, I, 628.
Coiron (Ardèche). District (agent national du), I, 456; II, 6.
Coislin (Pierre-Louis de Cambout, marquis de), émigré, I, 380.
Colas, estimateur des bibliothèques nationales, II, 241.
Colbert (Jean-Baptiste), ministre de Louis XIV; l'**Hercule gaulois** de Puget placé par lui au château de Sceaux, I, 522 n.; — son portrait dans le district de Bourbonne, II, 21.
Coligny (Marie-Charles-Ignace de Pillot, comte de), émigré, II, 275 n.
Collège d'Autun (médailles antiques du), I, 105; — de Bayeux (inventaire de livres au), I, 296; — de Boncourt (livres trouvés au), I, 243, 268; — de chirurgie (archives du), II, 214; — de Colmar (bibliothèque du), II, 116 n.; — de l'Égalité (bibliothèque du), I, 169, 195; — de France (laboratoire de chimie du), I, 400; — des Jésuites de la rue Saint-Jacques, I, 349 n.; — de Juilly (chapelle du), II, 368 n.; — de Lisieux (chapelle du), I, 107; — des Lombards (bibliothèque de Walsh, O'Brien et Melfi, émigrés, au), I, 322 n.; — de Moulins (inventaires d'objets de sciences et arts trouvés dans le), I, 251; — de Navarre (bibliothèque du), I, 337, 365 n.; (ex-professeur de rhétorique au), I, 337; (livres de chœur et de compte au), I, 322 n.; — de pharmacie (jardin du), I, 102; (laboratoire de chimie du), I, 12; — de Pontlevoy (cabinet de physique du), I, 612; II, 103; — de Vendôme (cabinet de physique du), I, 313.
Collin [de Vermont] (Hyacinthe), peintre; p. à Saint-Jean-en-Grève, I, 31 n.
Collot d'Herbois (Jean-Marie), député de Paris à la Convention nationale; son séjour au château de Villetaneuse, I, 468 n.
Colmar (Alsace). Bibliothèque du collège, II, 116 n.; — district, II, 50, 116; — église des Dominicains, II, 116 n.; — église de Saint-Martin, II, 116 n.; — musée, II, 116 n.
Colnet, bibliothécaire du district de Schlestadt, II, 64.
Cologne (Allemagne). Cabinet d'antiques et de médailles des Jésuites, II, 166 n.; — commandant de la place, II, 261 n. — conseil d'administration, II, 127; — convoi y expédié, II, 60, 115, 132; — Électeur, I, 687; ministre plénipotentiaire de l'Électeur, I, 124 n.; 541; — livres imprimés, manuscrits et médailles en provenant, I, 687; II, 115, 232; — maison de l'émigré Gheir, I, 687; II, 261 n.; — monuments, II, 71; — objets d'art y existant, I, 485, 687; II, 71; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85 n.; — tableau de Rubens, I, 685; — tombeau antique, II, 261 n.

Colombeau, instituteur à Gonesse, I, 385.
Colox, chirurgien, émigré, I, 318, 319.
Colonies (surveillance des objets d'art des), I, 153.
Colonne du tombeau du cardinal de Bourbon à Saint-Denis, I, 390; — Antonine (moulages de la), I, 351; — Trajane (moulages de la); I, 351; — de granit rose, I, 408; — en cipolin grec (tronçon de), I, 554; — en l'honneur des martyrs de la Liberté (esquisse d'une), I, 221.
Colonnes de l'abbaye de Jouarre (destruction des), I, 116 n.; — de l'église de Montmorency (démolition des), I, 70; — de l'église du Noviciat des Jésuites, I, 70; — de l'église de Saint-Gervais (démolition des), I, 227; — d'un temple circulaire dans le jardin de Monceau, II, 355 n.; — de granit d'un temple romain à Riez, I, 307; — de granit rose de l'église de Saint-Sulpice, I, 140; — de marbre (cession de), II, 107; — de marbre veiné, II, 107, 126; — de marbre de la chapelle des Orfèvres, I, 555, 571, 602; — de marbre de l'église de Saint-Lambert de Liége, II, 261 n.; — de marbre bleu turquin de l'église de Saint-Sulpice, I, 140; — de marbre cipolin de l'église de Saint-Germain-des-Prés, I, 64, 121; — de marbre cipolin de l'église de Saint-Sulpice, I, 140, 342; — de marbre noir de l'église de Montmartre, I, 184; de Montmorency, I, 348; de l'église de Saint-Sulpice, I, 398; — de marbre vert antique, I, 348; — de porphyre rouge, I, 8, 331, 345, 360, 407, 408; — d'un temple antique à la cathédrale de Die, I, 600; — du tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, II, 252, 261 n., 281, 342, 347; — antiques dans le district de Soissons, I, 540; — torses du baldaquin dans l'église des Invalides (renversement des), I, 428.
Colson, employé à Marly, I, 675.
Combat des Trente en 1352 (croix rappelant le souvenir du), II, 128, 218.
Combat naval, p. chez l'amiral d'Estaing, II, 129 n.
Combaut (femme), habitant à Auteuil, II, 159.
Combret, estimateur pour les antiquités, I, 160.
Comédie (la) et la Tragédie, plâtre venant de Rome, chez Lebrun, I, 457 n.
Comité d'agriculture et des arts, I, 437, 480, 543; II, 104.
Comité des Archives, II, 374 n.
Comité des décrets, II, 260.
Comité de défense générale, II, 273.
Comité de division, I, 74, 241, 252, 307, 336, 386.
Comité des domaines et d'aliénation, I, 52, 119, 122, 131, 146, 148, 165, 169, 171-173, 175, 180, 184, 193, 196, 197, 211, 220, 221, 225, 232, 237, 241, 243, 248, 251, 254, 258, 261, 262, 271, 279, 283, 290, 301, 304, 325-327, 330, 338, 346, 353, 357, 362, 366, 376, 377, 382, 385, 387, 390, 393, 394, 406, 421; II, 22, 90, 105, 143 n., 167 n., 223, 287, 295, 303.
Comité des finances, I, 6, 75, 86, 87, 112, 124, 128 n., 178, 183, 218, 286, 421 n., 430, 431, 437, 457 n., 469 n., 478, 486, 533, 545, 570, 629 n., 645 n.; II, 25, 32, 33, 86, 111, 113, 133, 151, 157, 173, 178, 192, 199, 200, 221 n., 224, 266, 266, 287, 295, 305, 315, 338, 340, 351, 357.
Comité de la guerre, I, 172, 187, 207.
Comité des inspecteurs de la salle de la Convention, I, 85, 86, 319, 395, 627; II, 182.
Comité d'instruction publique, I, 7, 9, 10, 14, 15 n., 17, 19, 21, 23, 24, 26-28, 30, 33-35, 37-39, 42, 43, 47, 51, 53-55, 59, 63-66 n., 68, 69 n., 71-75, 78, 80, 82, 83, 86, 88, 91, 92, 94 n.-96 n., 98, 99, 102, 104-106, 109, 112, 113, 115, 118, 119, 121, 123 n., 125-128, 131-133, 136, 137, 139, 140, 143, 145, 146, 148, 149 n., 151-154, 156, 157, 161, 162, 165, 167, 169, 171-

173, 177-180, 182, 138, 186, 189, 194, 195, 204, 205, 208, 211, 214, 218-220, 226-229, 233-235, 237, 239-241, 243, 244, 247-249, 251, 253-256, 258, 262, 266, 267, 269, 270, 273-276, 282, 284, 287-290, 293-295, 298-300, 302, 305, 306, 311, 312, 317, 328, 329, 331, 333, 336, 339, 342-346, 349-351, 354, 358, 359, 364-366, 370, 377, 378, 381-383, 385-388, 391, 392, 394-396, 399, 402-406, 408, 409, 412-414, 416, 417, 419-426, 428, 430-435, 439, 440, 442, 444-446, 448, 450, 453, 456-461, 463-467, 473, 483, 485-490, 492-496, 499, 500, 502, 504-509, 511-516, 519-522, 525-529, 531-535, 538, 540-547, 549, 550, 553, 554, 556-558, 561, 563, 564, 566-568, 573, 574, 578-582, 587, 592-595, 597-604, 606-611, 614, 616, 617, 620, 621, 623, 625, 626, 629, 631, 634-636, 638, 639 n., 642, 644-646, 652-657, 659-661, 667, 672; II, 1, 2, 4-6, 8, 10, 11, 15-23, 25, 27-32, 35, 38-42, 44-49, 51, 53-58, 61, 62, 64, 67, 68, 72, 73, 75-77, 79-81, 83, 85, 87-96, 100, 101, 105, 106, 109-123, 125-129, 131, 138, 141-147, 149-152, 154-159, 161, 164, 165, 167-170, 172-178, 180-190, 193-195, 197-206, 209-217, 219-221, 224-237, 239-241, 245-268, 270, 272, 273, 275, 276, 278-280, 282-288, 290-292, 295-297, 299, 300, 303-312, 314-326, 328-332, 334-339, 341-350, 352, 353, 355 n., 356-363, 365, 369-371.

Comité de législation, I, 124, 466, 497; II, 66, 104, 157, 199, 334, 335, 339.

Comité de marine et des colonies, I, 60, 616; II, 24.

Comité des pétitions, I, 364.

Comité des ponts et chaussées, I, 212; II, 167 n.

Comité de salut public (abus de pouvoir des agents de la Commission des subsistances signalés au), I, 193; — (acquisition d'un mural pour les observations astronomiques proposée au), I, 236, 237; — affectation du local de la Congrégation Notre-Dame d'Étampes à un entrepôt de grains, I, 422 n.; — arrêté autorisant Goupilleau de Montaigu à retirer des effets déposés chez Couthon, II, 14; — arrêté autorisant Naigeon à expédier deux tableaux en Suisse, I, 286 n.; — arrêté autorisant l'enlèvement de marbres destinés à la restauration des statues antiques de la Bourse, I, 198; — arrêté autorisant le payement des indemnités des membres de la Commission des arts, I, 328, 333; — arrêté autorisant les professeurs de l'Institut national de musique à choisir des instruments de musique chez les émigrés et condamnés, I, 159; — arrêté autorisant la remise de livres et manuscrits relatifs à l'art vétérinaire, II, 141; — arrêté autorisant le retrait des tableaux déposés dans les salles de l'Académie de peinture, I, 289; — arrêté chargeant le Garde-Meuble de fournir l'ameublement des Commissions exécutives, I, 418 n.; — arrêté chargeant le ministre de l'Intérieur d'organiser l'infirmerie de l'hospice de l'Évêché, I, 131 n.; — arrêté créant l'hôpital militaire d'Écouen, I, 397; — arrêté créant un laboratoire et une école pour la fabrication du salpêtre, I, 90; — arrêté demandant des instruments pour l'École des élèves d'artillerie de Châlons, II, 229; — arrêté établissant la Commission révolutionnaire d'Orange, II, 279; — arrêté établissant une commission pour la conservation et la vente du mobilier des émigrés, I, 190; — arrêté mettant à la disposition de la Commission d'agriculture les livres et manuscrits concernant l'agriculture, I, 251; II, 158; — arrêté mettant les greniers de la maison des Invalides à la disposition du directeur du Dépôt des plans en relief, II, 300; — arrêté mettant les modèles de canons de Thiboutot à la disposition de la Com-

mission des armes, I, 220; — arrêté ordonnant à la Commission temporaire des arts de mettre à la disposition de celle des travaux publics les cartes, plans et ouvrages de géographie, I, 231; — arrêté ordonnant de compléter la bibliothèque de l'École centrale des travaux publics, II, 46, 232 — arrêté ordonnant d'enlever à la maison d'Orsay trente bustes antiques en marbre, I, 214, 340; — arrêté ordonnant de faire liquider à Menière, joaillier, la fourniture des présents aux puissances Barbaresques, II, 341, 342; — arrêté ordonnant la formation d'un cabinet de physique au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, I, 303; — arrêté ordonnant de fournir 12 pendules à secondes à Chappe, I, 222, 285, 425; — arrêté ordonnant de mettre en vente l'église abbatiale de Franciade, I, 240, 450 n.; — arrêté ordonnant de procurer à la Commission des travaux publics des livres et instruments, I, 233, 264 n.; — arrêté ordonnant de remettre à la Commission des relations extérieures des objets d'art de Brunoy, II, 86; — arrêté ordonnant de transporter à l'Agence des mines la collection minéralogique de Guettard, I, 406, 407; — arrêté ouvrant un concours pour la restauration des statues antiques du Muséum, I, 378, 667, 688; — arrêté portant règlement pour le service de l'École des mines, I, 305; — arrêté portant répartition des collections et ustensiles de Lavoisier, II, 41; — arrêté prescrivant la formation d'un cabinet de physique et d'un laboratoire de chimie pour l'École centrale des travaux publics, I, 385 n.; II, 1; — arrêté relatif à l'agrandissement du Muséum d'histoire naturelle, I, 284; — arrêté relatif aux cartes et plans de géographie, I, 302; — arrêté relatif à la distribution du mercure et de l'oxyde rouge de Lavoisier, II, 58; — arrêté relatif au pavement du Panthéon français, I, 216; — arrêté relatif aux présents à envoyer aux imams d'Oman et de Mascate, II, 248, 260; — (arrêté de la Commission temporaire des arts relatif au vaisseau de Biron envoyé au), I, 46; — arrêtés ordonnant la délivrance de machines pour les cours de l'École centrale des travaux publics, I, 656; — (artiste anglais envoyé par le), II, 184; — (artiste étranger retenu par le), I, 513; — son assentiment nécessaire pour la nomination de commissaires, I, 99; — (autorisation de continuer ses travaux demandée par la Commission temporaire des arts au), II, 362; — son autorisation nécessaire pour consulter les plans de fortifications, I, 280; — (avis au sujet de la vente de la ménagerie du Raincy transmis au), I, 102, 104; — avis portant qu'il sera fait un choix parmi les livres de la maison de l'Infantado destinés aux échanges, II, 342; — avis relatif à l'action des étrangers sur les ouvriers des manufactures nationales, I, 10; — avis relatif à l'envoi des cartes et plans de la bibliothèque de Reims, I, 320; — (avis demandé à la section des armes et poudres du), I, 585; — sa bibliothèque en formation, I, 178, 189, 379, 649; — (bibliothèques demandées par le), I, 71, 270; — (bureau des renseignements du), II, 100; — (cabinet topographique du), I, 342; — (cabinet de physique pour l'École centrale des travaux publics ordonné par le), I, 566; — (cabinet de physique pour l'École des aérostiers de Meudon demandé par le), I, 567; II, 61; — (carte d'Allemagne remise au), I, 42; — (carte de Cassini demandée par le), II, 100; — (carte géographique de Saint-Domingue demandée par le), II, 184, 194; — (cartes par lui demandées remises par Buache au), I, 181, 196, 208, 244, 341; — (catalogue des cartes et plans de Versailles déposé au), I, 255; — (catalogue des livres et cartes du régiment de Poitou communiqué au), I, 125; — (chef de la Commission des armes au),

II, 378 n.; (collection du général Montalembert offerte au), I, 48 n.; (commissaire du), I, 277; — (correspondance de la Commission des arts avec le), I, 57; — (création d'un fonds pour l'achat d'objets d'art proposée au), I, 139; — (découverte d'une carte précieuse de Ferraris signalée au), I, 28; — (délibération de la Commission temporaire des arts approuvée par le), I, 337; — (demande de crédit pour le transport des livres des émigrés renvoyée au), II, 365; — demande de Grobert à l'effet de faire graver les plans des machines pour le transport des chevaux de Marly, II, 311; — (demande de Jacquet, employé à la fabrication des armes, renvoyée au), I, 255; — demande de Jacquier, fabricant de limes, renvoyée au), I, 360; — (demande d'un exemplaire de l'Encyclopédie par le), I, 565, 588; — (demande d'un exemplaire colorié des œuvres de Buffon par le), II, 249; — (demande d'indemnité par les commissaires artistes de Versailles soumise au), I, 399; — demande d'ouvrages sur l'agriculture, le commerce et les arts, I, 412; — (demande de réquisition pour Duhamel, commissaire à Metz, au), I, 371; — (demande de réquisition pour les membres de la Commission temporaire des arts au), I, 144; — (démarches pour l'accès du Dépôt de la guerre près du), I, 53; — (démarches pour la conservation de la cathédrale d'Amiens près du), II, 212 n.; — (dénomination de la Commission temporaire de surveillance, donnée au), I, 628; — (dénonciation contre Ruelle, astronome à l'Observatoire, envoyée au), I, 354; — (députation de la Commission des arts auprès du), I, 97, 367; — (destination des modèles d'armes à fixer par le), I, 391; — (destitution de Concedieu, administrateur du département de Paris, par le), I, 162 n.; — (droit de mise en réquisition réservé au), I, 396; — (échange d'objets d'art de Versailles à proposer au), I, 255; — (état adressé par la Commission des travaux publics au), II, 189; — (examen avec estimation des bijoux faits par Menière pour Constantinople, demandé par le), II, 174, 190, 307, 321; — (examen du modèle en carton d'une statue de la Liberté, demandé par le), I, 636; II, 26, 31; — exemplaire de l'*Histoire naturelle des oiseaux*, de Buffon, envoyé en pays étranger par son ordre, II, 42; — (gravure de Junius Brutus commandée à Audouin par le), II, 225 n.; — (informations à demander au département de Seine-et-Oise par le), I, 49 n.; — (inscriptions des portes des Commissions exécutives ordonnées par le), I, 401; — (instruments pour l'École des aérostiers demandés par le), I, 551, 631; II, 350; — son intervention à la Trésorerie nationale demandée en faveur de la Commission des arts, I, 157; — (inventaire de manuscrits de l'émigré La Luzerne adressé au), I, 284; — (inventaire du magasin de librairie de Deux-Ponts envoyé au), I, 617; — (invention de fours portatifs signalée au), I, 616; — sa lettre aux représentants en mission dans les Provinces-Unies pour envoyer les objets appartenant au Stathouder, II, 261; — sa lettre invitant à différer le transport des monuments, I, 625; — sa lettre réclamant des instruments de physique pour la Commission des armes, I, 51; — sa lettre relative aux envois de la Belgique, II, 226; — sa lettre relative à la grille du château des Essarts, II, 181; — sa lettre relative aux objets d'art de Rouen, I, 38; — lettre transmettant des réflexions du citoyen Godefroi, I, 76; — (lettre du citoyen Lescœur renvoyée au), I, 564; — (lettre d'un condamné aux fers demandant à être employé dans une mine, renvoyée au), I, 177; — (lettre de Dambreville, ex-curé, employé au catalogue des bibliothèques, transmise au), I, 302; — (lettre de Riquet, dessinateur, offrant

des plans de bataille pour la Vendée, renvoyée au), I, 355 n.; — lettre de la Commission des poudres par lui renvoyée au Comité d'instruction publique, II, 133; — (livres à extraire de la bibliothèque de Bochart de Saron pour l'usage du), II, 312; — (maison de la Congrégation d'Étampes réservée à la Commission de commerce par le), I, 495; — (mandat par lui donné à la Commission de l'envoi des lois), I, 82; — (mémoire du sieur Moufle sur un caisson pour le transport du pain aux armées, présenté par le), II, 211; — (mémoire sur un procédé de nitrières artificielles, présenté au), I, 283; — (mémoire sur les tableaux des princes palatins, renvoyé au), I, 58; — (mémoire sur l'utilisation des bâtiments de Versailles, présenté au), I, 251; — (mémoires du maréchal de Saxe sur ses campagnes de Flandre, demandés par le), I, 333; — (mémoires sur la fabrication des cuirs de Russie, remis au), I, 67; — mesures à prendre pour la conservation des monuments de l'Espagne, I, 340; — (mise en réquisition de Lamarck, professeur de zoologie au Muséum, par le), I, 328; — (mise en réquisition de Mionnet fils, numismate, par le), I, 531, 562; — (mission donnée à Baltard et Lesage pour la recherche des modèles d'architecture par le), I, 646; II, 61; — (mission donnée à Carny en vue de la formation du laboratoire de chimie de l'École centrale des travaux publics), I, 444; — (mission donnée à Potier, ingénieur du canal de l'Ourcq, par le), I, 595 n.; — (mission à Thouin, professeur au Muséum, pour la recherche des orangers par le), I, 179 n.; — (motion de Besson relative à la recherche des objets d'art dans les Pays-Bas, envoyée au), I, 277; — (motion à l'effet de recommander la conservation des monuments au), I, 311; — nomination de commissaire pour l'estimation des pierres précieuses mises à la disposition de la Commission du commerce, I, 188; — nomination de P. Roubaud comme membre du Directoire du Département, I, 261; — (objets de physique pour l'École d'artillerie de Châlons-sur-Marne, réclamés par le), II, 221; — (objets de physique et de mécanique mis à la disposition d'Hassenfratz et Vandermonde par le), I, 471; — objets par lui demandés pour la Commission extraordinaire des armes, I, 84; — (observations concernant les orgues, soumises au), I, 124, 125; — (observations sur le déplacement du cabinet d'astronomie de Lemonnier, adressées au), I, 112-114; — (opérations commandées à l'architecte Hubert par le), I, 335; — ordre affectant la maison Le Chanteur à la fabrication des canons, I, 136; — ordre à la Commission des arts d'enlever les tableaux et statues de Meudon, I, 125; — ordre d'enlever la couverture en plomb de l'église de Saint-Denis, I, 132, 156, 367; — (ouvrages de botanique et d'agriculture demandés par le), I, 222; — (ouvrages de Vauban pour le Dépôt des fortifications demandés par le), II, 79; — (pétition de Galloy, vice-consul de France à Bagdad, renvoyée par le), II, 295; — (pétition de Portal au sujet de sa décoration de l'ordre de Saint-Michel au), I, 144; — (pièces à l'appui du mémoire de Mionnet fils, envoyées au), I, 209; — (plans et cartes des possessions espagnoles, demandés au), I, 338; — (procédé pour le battage du blé, renvoyé au), I, 240; — projet d'arrêté pour la conservation des cartes et plans, I, 325; — ses projets d'embellissement du jardin national des Tuileries, I, 168, 214; — (projets d'armes présentés au), I, 242; — (rapport sur le château de Rosny, renvoyé au), I, 520; — (rapport sur la conservation des orgues au), I, 143, 148; — (rapport sur la démolition projetée des clochers de Franciade, envoyé au), I, 99, 132; — (rapport sur un projet de fours ambulants, demandé par le), I,

119, 141, 181; II, 72; — (rapport de Buache sur les planches gravées des cartes des diocèses et États du Languedoc, renvoyé au), II, 357; — (rapport de Molard sur les machines de Leturc, adressé au), I, 218; — (rapport de Nitot tendant à l'examen des diamants et pierres précieuses, renvoyé au), I, 171; — (rapport de Poirier sur les poinçons de vignettes de l'Imprimerie Nationale, communiqué au), I, 182; — (rapport de Varon sur les dégradations de monuments au), I, 100, 115 n., 124; — (rapport de Vicq d'Azyr sur les voitures propres au transport des blessés, envoyé au), I, 207; — (rapport sur les mémoires du joaillier Menière, envoyé au), II, 344; — (recherche d'une carte de l'île de la Guadeloupe, demandée au), I, 331; (retour de Perronneau, commissaire des guerres à l'armée de l'Ouest, demandé au), II, 315; — (suspension de la restauration des antiques du Louvre, demandée au), I, 360; — (transport à la Bibliothèque Nationale des livres précieux acquis par la Commission du commerce, demandé au), II, 299, 303; — (transport des marbres par la Commission des transports et charrois, demandé au), I, 213; — (utilité de la bibliothèque du maréchal de Noailles pour le), I, 49.

Comité de salut public du Département de Paris, I, 12.

Comité des secours, II, 281.

Comité de la section du Faubourg du Nord, II, 222.

Comité de sûreté générale : arrêté ordonnant de brûler un portrait du fils de Capet, saisi à Saint-Cloud, I, 225 n.; — arrêté ordonnant de mettre en liberté Thérèse Clouet, veuve du président Hocquart, II, 278 n.; — arrêté ordonnant de mettre en liberté le citoyen Cordier de Montreuil, I, 206; — arrêté ordonnant de mettre en liberté le colonel de Pange, habitant à Passy, II, 90; — arrêté ordonnant de mettre en liberté Sage, directeur de l'École des mines, I, 21; — arrêté ordonnant de restituer les médailles du séminaire de Saint-Sulpice, II, 131; — (autorisation de lever des scellés au Palais de justice, donnée par le), II, 143; — (commissaire des guerres infidèle, dénoncé au), II, 49; — défenses d'enlever les marbres se trouvant dans l'église de Notre-Dame, II, 343 n.; — (dégradations de statues à Fontainebleau par des gendarmes licenciés, dénoncées au), II, 297; — (démarches en faveur du professeur de minéralogie Sage auprès du), I, 35; — démarches en faveur du chirurgien Thillaye auprès du), I, 95, 101, 121, 127, 128, 146, 167, 183, 187, 269, 316, 339; — (dénonciation contre le colonel de Pange au), I, 281; — (dénonciation de bris de scellés dans la maison Bochart de Saron au), I, 258; — (lettre renvoyée à la Commission temporaire des arts par le), I, 628; — (médailles d'or déposées au), II, 191; — (observations sur le cabinet Bertin transmises au), I, 102; — ordre d'arrestation de Chabert, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, I, 43; — ordre d'arrestation de Maurice, agent de Laborde de Méréville, I, 407 n.; — (passeports visés par le), I, 2; — (permission de visiter un détenu, refusée par le), I, 33; — (pétition de Martin, sculpteur, renvoyée par le), I, 616; — (rapport sur la maison du Luxembourg, adressé au), I, 480; — (recherches au sujet des tableaux de Laborde de Méréville, demandées au), I, 152; — réclamation des livres emportés par les condamnés dans leurs prisons, I, 189; — (scellés apposés chez Desvoyes par ordre du), I, 350 n., 370 n.

Comité de surveillance (septième) de Paris, I, 661; — de surveillance de Strasbourg, II, 73.

Comité des travaux publics, I, 216, 566 n., 646; II, 1, 41, 143 n., 228, 232, 304.

Comité civil de la section de la Cité, II,

283, 305, 343; — de la section de la Montagne, I, 368; — de la section de Mutius Scævola, I, 477; — de la section de l'Unité, I, 370.

Comité révolutionnaire de Montfort-le-Brutus, I, 287; — séant à Bonne-Nouvelle, II, 222; — de la section du Bonnet rouge, I, 27; — de la section Chalier, I, 293; — de la section de la Cité, I, 166 n.; — de la section du Faubourg du Nord, I, 328 n.; — de la section de Marat, I, 561; — de la section de la Montagne, I, 370 n.; — de la section de Mutius Scævola, I, 83, 95, 101, 121, 127, 187; — de la section de l'Observatoire, I, 353, 354; — de la section de Popincourt, I, 12; — de la section de l'Unité, I, 106, 123; — du IVe arrondissement, II, 142; — du IXe arrondissement, II, 97; — du XIe arrondissement, I, 561.

Comités (attributions des), I, 385; — (livres à extraire pour le service des), I, 254 n.; — de la section de Marat, I, 535; — révolutionnaires (attributions des), I, 29 n., 30, 32.

Commentaires de César, édition de 1471, II, 31 n.

Commerce (papiers de l'ancienne Administration du), II, 316; — (travaux de l'abbé Morellet sur le), I, 3.

Commercy (Meuse). Curé, I, 643 n.; — district (administrateurs du), I, 363.

Comminges. Carte du pays, I, 246.

Commissaires à la vente du mobilier du château de Fontainebleau, I, 186; aux inventaires et aux ventes du Département, I, 42, 112, 131, 220, 533, 596.

Commissaires aux scellés (liste des), I, 608; — (suspension des fonctions de), I, 108.

Commissaires artistes dans les départements (établissement de), I, 557; — du district d'Amiens, I, 385, 495; II, 193, 212; — du district de Beauvais, II, 68; — du district de Blois, II, 218, 256; — du district de Cambrai, II, 34 n.; — du district de la Châtaigneraie, II, 34; — du district de Dieppe, II, 18; — du district de Toulon, II, 17, 36, 204, 227, 340; — du district de Toulouse, II, 6.

Commissaires chargés du dépouillement des bibliothèques du Muséum de Versailles, II, 173; — chargés de l'embellissement de Paris, I, 248; — chargés de l'examen de la machine de Marly, I, 12; — chargés de la traduction des décrets de la Convention en langues orientales, I, 43; — chargés de s'enquérir des dégradations de tableaux et monuments dans le département du Nord, I, 97; — chargés d'inventorier le Garde-Meuble, I, 338; — chargés de rechercher les objets de sciences et arts à Arles, I, 314; — — chargés de reconnaître les scellés du Département sur les orgues de Paris, II, 299; — chargés de recueillir les objets d'art à Cologne, II, 71; — chargés de visiter les dépôts publics pour les préserver de l'incendie, I, 614.

Commissaires de l'Agence du Domaine national, I, 387, 396; II, 36.

Commissaires de la bibliothèque de Reims, I, 380.

Commissaires du Comité d'instruction publique chargés de constater les dégradations de la maison des Invalides, I, 428; — chargés de surveiller les opérations du Comité, II, 361, 362.

Commissaires du Comité de salut public chargés d'installer le laboratoire de chimie du Muséum d'histoire naturelle, I, 90.

Commissaires de la Commission temporaire des arts adjoints à l'architecte Vignon, I, 23; — chargés d'assister aux exercices publics de l'École des Jeunes Français, I, 247; — chargés de constater les démolitions dans l'église des Invalides, I, 428; — chargés de s'enquérir des objets d'art des pays conquis, I, 306, 471; — chargés de l'estimation des présents destinés à l'iman de Mascate, II, 362; — chargés d'examiner la machine du sieur Trouville, I, 123; — chargés

d'examiner les objets d'art des églises de Saint-Roch et de Saint-Sulpice, I, 140; — chargés d'examiner des objets d'instruction publique, I, 48; — chargés d'examiner à la Monnaie et au Muséum les objets venant de Franciade, I, 137; — chargés d'examiner la collection d'anatomie de Sue, I, 294; — chargés d'examiner le plan de Verniquet, I, 241; — chargés d'examiner le projet de Mandar sur la navigation des rivières, I, 269; — chargés d'examiner le travail de Mulot, garde du Dépôt de Nesle, I, 214; — chargés de l'inventaire de la collection Bertin, I, 54; — chargés de l'inventaire du Palais Royal, I, 18; — chargés d'inventorier les livres et manuscrits de Josset de Saint-Laurent, II, 333, 334; — chargés d'un rapport sur un projet de four ambulant, I, 119; — chargés de recevoir le dépôt des cartes et plans de Desmarest, I, 257; — chargés du récolement des objets du Dépôt de Nesle, I, 80; — chargés de recueillir les antiquités, I, 49; — chargés de recueillir des globes et livres d'astronomie, I, 58; — chargés de rédiger un rapport sur les travaux et dépenses de la Commission, II, 362; — chargés de remettre les armes à la Commission centrale des armes, I, 63; — chargés de revendiquer des tables de bois pétrifié, I, 61; — chargés de visiter le Dépôt de Nesle, I, 120; — envoyés à Bellevue, I, 177; — envoyés à Brunoy, I, 193; — envoyés au château de Champlâtreux, I, 263; — envoyés à Chantilly, I, 508; — envoyés à Compiègne, II, 238; — envoyés à Dangu, I, 37; — envoyés à Écouen, I, 324; — envoyés à Étampes, I, 597; — envoyés à Fontainebleau, I, 215, 250, 412, 445, 461, 462; II, 314; — envoyés à Franciade, I, 99, 462; — envoyés à Louveciennes, I, 29, 177, 213, 300; — envoyés à Marly, I, 62, 177, 557; — envoyés à Meudon, I, 177, 402; — envoyés au Raincy, I, 163; — envoyés à Rambouillet, I, 412; — envoyés à Saint-Cloud, I, 177; — envoyés à Saint-Germain-en-Laye, I, 463; — envoyés à Vernon, I, 16; — envoyés à Versailles, I, 16, 21, 26, 76, 165, 171, 177, 189, 192, 193, 225, 254, 255, 492, 521, 557; — envoyés au Garde-Meuble, I, 270, 271, 327, 372, 418; — envoyés à l'Imprimerie exécutive, I, 83; — envoyés chez le ministre de l'Intérieur, II, 363, 364; — envoyés dans le département de Seine-et-Oise, I, 254, 255, 358, 379; — envoyés en Belgique, I, 297, 306, 377, 378, 446, 447, 626 n.; II, 71, 85, 90, 154, 197, 198.

Commissaires du Conseil exécutif provisoire, chargés de s'occuper du transport des chevaux de Marly, I, 77, 78.

Commissaires du Département de Paris auprès de la Commission des arts, I, 4, 7, 10, 24, 87, 117, 138, 142, 159, 192, 338; — chargés de lever les scellés à l'Abbaye-aux-Bois, I, 133.

Commissaires du département de Seine-et-Oise envoyés à Louveciennes, I, 29 n.

Commissaires du district de Pontoise, chargés d'inventorier les livres, I, 165.

Commissaires de la Municipalité (cachets insignifiants employés par des), I, 299.

Commissaires du pouvoir exécutif, chargés de la vente du mobilier du château de Marly, I, 56, 94.

Commission chargée du transport des monuments d'art de la Belgique, II, 107.

Commission des administrations civiles, police et tribunaux, II, 352.

Commission des Affaires étrangères, I, 295.

Commission d'agriculture et des arts, I, 166, 186, 201, 221, 222, 240, 251, 252, 267, 276, 291, 292, 299, 302, 315, 333, 339, 343-346, 353, 366, 369, 375, 378, 390, 403, 416, 422, 436, 439, 441 n., 450, 456, 466, 473, 476, 479, 487, 499, 511, 513, 538, 551, 552, 557, 566, 580, 594, 597, 605, 610, 617, 618, 620, 648; II, 3 n., 24, 42, 82, 90, 104 n., 115,

124, 129, 135, 144, 151, 158, 163, 168, 179, 183, 192, 205, 212, 229, 237, 240, 243, 254, 255 n., 268, 285, 286, 289, 294, 300, 303, 308 n., 316, 328, 329 n., 346, 355 n., 364.

Commission des armes portatives, I, 442 n.

Commission des armes et poudres, I, 67, 113, 114, 132, 154, 156, 170, 220, 256, 283, 377, 391, 434-437, 450 n., 473, 547, 611, 612; II, 40, 85, 133, 147, 192, 194, 212 n., 255, 257, 294, 310, 327, 338, 341.

Commission des arts de Bordeaux, I, 514, 636; — de Marseille, I, 85, 657; II, 20 n., 102; — de Port-la-Montagne, I, 274, 298, 501; II, 17, 36; — du département de Seine-et-Oise, I, 143, 193, 285, 491, 541; — du district de Versailles, I, 143, 192, 193, 202, 242, 254, 258, 264, 268, 492, 622, 673; II, 63, 67 n., 89, 104.

Commission des arts et métiers, I, 564.

Commission du cadastre, I, 169.

Commission des charrois, I, 514, 579; II, 172.

Commission du commerce et des approvisionnements, I, 166, 169, 171, 188, 201, 250, 264, 266, 273, 299, 310, 313, 314, 321, 334, 354, 363, 384, 391, 396, 403, 408, 409, 416, 418, 422, 490, 493, 495, 503, 512, 527, 542, 562, 583 n., 610, 618; II, 18, 29, 33, 46, 59, 61, 70, 71, 84, 175 n., 270, 299, 303.

Commission de commerce et d'échange, I, 575 n.

Commission de la conservation et vente du mobilier des émigrés, I, 190.

Commission du Département chargée de l'enlèvement des signes de féodalité et royauté, I, 207.

Commission des dépêches, I, 620.

Commission des domaines, I, 356, 533.

Commission des échanges, I, 583, II, 76.

Commission des émigrés de Port-la-Montagne, I, 194.

Commission de l'enregistrement, I, 305.

Commission de l'envoi des lois, I, 82.

Commission d'instruction publique, I, 5, 25, 139, 150, 151, 157, 162, 163, 167, 188, 192, 193, 211, 219, 220, 233, 235, 237-239, 241-248, 272, 292, 306, 313, 318, 319, 328, 333, 344, 384, 395, 405, 406, 426, 428, 434, 441, 443, 451, 458, 489, 494, 502, 515, 516, 538, 542, 544 n., 550, 562, 567, 607, 611, 617, 618, 620, 624, 641, 649, 657, 659, 667; II, 3, 4, 13, 14, 42, 49, 51, 55, 57, 71, 87, 114, 118, 133, 134, 148-150, 164 n., 172, 179 n., 187, 198, 202, 205, 210, 215, 218, 229 n., 230, 233, 234 n., 240, 245 n., 247, 249, 251, 254, 264, 266, 270 n., 271, 276, 277, 286, 288, 292, 294, 297, 299, 303, 305, 308 n., 310, 320, 323, 324, 327, 330, 334, 343 n., 348, 349, 353, 355, 365.

Commission des inventaires, I, 1.

Commission du jury des armes, I, 154.

Commission des lois, I, 515.

Commission de la marine, I, 169, 353, 380, 436, 440, 533; II, 308.

Commission des monuments, I, 11, 13, 14, 20, 22, 23, 27, 31 n., 32, 35, 45, 50, 51, 57 n., 70, 80, 81, 85, 91, 96, 104, 108, 113, 120, 127, 129, 132, 134, 164, 170, 181, 202, 212, 224, 239, 266, 294, 303, 318-320, 343 n., 405, 482, 496, 519, 521, 529; II, 29, 234 n., 238 n., 244 n., 291.

Commission du Muséum, I, 50.

Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, I, 413, 452, 474; II, 49 n., 271, 300, 347.

Commission des poids et mesures, I, 48, 58, 107, 223, 358, 374, 601; II, 152.

Commission des poudres et exploitation des mines, II, 169, 203.

Commission du recensement et de la rédaction des lois, I, 346.

Commission des relations extérieures, I, 642, 653; II, 42, 59, 86, 107, 126, 174, 177, 185, 190, 228, 248, 258, 292, 302, 307, 315, 321, 341, 342, 344, 345 n., 348, 362.

Commission des revenus nationaux, I, 202, 221, 250, 264, 272, 299, 301, 316, 325, 368, 376, 384, 394, 403, 412, 418, 419, 431, 445, 490, 503, 504, 508 n., 516, 526, 539, 541, 551, 560, 578, 583 n.-586 n., 594, 603, 608, 615, 617, 618, 620, 621, 637, 645, 659, 660; II, 7, 8, 14, 21, 30, 46, 79, 84, 86, 102, 104, 113, 135, 142, 150, 181, 182, 191, 194, 211, 212, 220, 221, 233, 236, 238, 244 n., 248, 251, 252, 257, 259-261, 264, 266, 278, 285, 286, 288, 291, 292, 294-296, 299, 302, 303, 305, 310, 313, 316, 324, 328, 329, 331, 337, 338, 340, 342, 343, 350-352, 357, 364, 370.

Commission des salpêtres, I, 95.

Commission de santé, I, 304, 431, 460, 606; II, 5, 80.

Commission des sciences et arts d'Angers, I, 151 n.; — près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, II, 60.

Commission des secours publics, I, 215, 338, 397, 406, 456, 461, 526, 563, 659; II, 286.

Commission des soudes, I, 417.

Commission des subsistances et approvisionnements, I, 28, 53, 129, 137, 142, 169, 192-194, 248, 253, 262, 263, 365, 377, 434 n., 474, 512, 527; II, 63.

Commission des transports et charrois militaires, I, 213, 230, 234, 272, 282, 291, 299, 595, 603, 622.

Commission des travaux publics, I, 123, 140, 196, 217, 221, 231, 233, 241, 251, 257, 264, 269 n., 279-281, 309, 321, 323, 325, 326, 332, 333, 338, 353, 362, 363, 367 n., 417, 434, 437 n., 438, 440, 449, 456, 488, 489, 492, 514, 528, 533, 537, 541, 542, 564, 566 n., 568, 579, 595, 599, 619, 620, 646, 653, 655, 660; II, 1, 2, 11, 24, 41, 45 n., 46, 53, 62, 68, 69, 79, 80, 87, 95, 126, 129, 135, 138, 143, 156, 157, 165, 189, 212, 213, 230, 235, 245, 271, 277, 287, 328, 338, 344 n.

Commission pour la fabrication du salpêtre de la section de l'Arsenal, I, 364, 612.

Commission administrative de police de Paris, II, 157, 224.

Commission ambulante des arts (projet de), I, 543, 557, 582; II, 89, 98, 107, 136, 137, 176, 188.

Commission centrale extraordinaire des armes, I, 41, 51, 52, 63, 67, 74, 84, 87.

Commission extraordinaire des Douze, II, 120 n.

Commission militaire de Bordeaux, II, 183 n.; — militaire de prairial, II, 24 n.

Commission municipale de surveillance de Saint-Sébastien, II, 204.

Commission révolutionnaire de Lyon, I, 410; — d'Orange, II, 279.

Commission temporaire des arts de Marseille, I, 585; II, 20.

Commission temporaire des arts de Paris (agent chargé de la correspondance), I, 69, 80, 85, 100, 102, 104, 106, 108, 122, 125, 126, 138, 140, 147, 149, 150, 155-157, 163, 170, 174, 176, 179, 184, 202, 206, 215, 220, 262-264, 272, 274, 283, 284, 292, 299, 303, 305, 328, 333, 366, 369, 378, 379, 384, 426, 441, 458, 463; II, 356; — arrêtés non mis à exécution, II, 353; — certificats de civisme des membres, I, 179; — correspondance avec le Comité d'instruction publique, II, 371; — correspondance avec le Comité de salut public, I, 57; — correspondance du Bureau du Domaine, II, 375, 376; — députation au Comité des finances au sujet du cabinet Gigot d'Orcy, I, 86; — députation de la Société populaire des arts, I, 86, 87; — (fonctions et pouvoirs de la), I, 13, 14, 71, 72, 82, 99, 120, 121, 150, 162, 167, 189, 243, 477, 531, 621, 634; II, 31; — indemnités allouées aux membres, I, 220, 235, 272, 299, 328, 333; — (inspecteurs chargés de l'examen des pétitions), I, 218; — lettre de remerciements du ministre de l'Intérieur, II, 377, 378;

— maison d'Elbeuf, siège de la Commission, II, 373; — organisation des bureaux, I, 52, 145; — organisation d'une nouvelle Commission, II, 377, 378; — (organisation d'un directoire de la), I, 448, 497, 515, 542, 548, 568; — plan de travail et règlement de la), I, 19, 55, 63, 76, 85-87, 90, 97, 98, 103, 111, 117, 208, 274; — radiation et exclusion des membres non assidus aux séances, I, 311; — rapport sur ses travaux et sur ses dépenses, II, 362, 366-368; — réduction du nombre des classes, II, 167; — réduction du nombre des membres, II, 378; — registres de correspondance avec les districts, I, 332; — règlement pour les opérations de la section des Dépôts littéraires, I, 93, 635; — section d'anatomie, I, 5, 8, 12, 15, 17, 52, 61, 66, 95, 98, 101, 133, 158, 164, 165, 167, 172, 184, 195, 216, 243, 269, 275, 276, 278, 301, 347, 348, 356, 359, 361, 399, 441 n., 477, 508, 521, 558; II, 57, 94, 183, 207, 214, 352; — section des antiquités, I, 3, 4, 11, 13, 14, 16, 47, 60, 78, 82, 105, 111, 120, 138, 153, 161, 166, 197, 202, 204, 217, 225, 231, 233, 235, 254, 278, 283, 284, 288, 297, 314, 328, 329, 344, 356, 358, 359, 369, 371, 418, 445, 477, 505, 540, 548, 554, 587, 603, 604, 630, 642; II, 20, 56, 59, 97, 116, 119, 123, 148, 168, 169, 178, 193, 213, 220, 234, 250; — section d'architecture, I, 17, 48, 53, 59, 61, 75, 83, 85, 90, 96, 100, 113, 119, 121, 123, 142, 161, 165, 166, 174, 195, 197, 199, 203, 205, 213, 228, 240, 251, 285, 291, 312, 324, 335, 340, 358, 364, 390, 398, 406, 413, 419, 425, 430, 431, 440, 443, 449, 450, 456, 461, 464, 480-482, 493, 508, 515, 533, 536, 548, 555, 558, 574, 598, 612, 629, 642, 646, 649, 650, 659; II, 11, 22, 29, 36, 47, 49, 56, 62, 64, 67, 73, 82, 97, 98, 105, 107, 109, 126, 135, 143, 151, 155, 164, 167, 168, 170, 178, 182, 184, 192, 193, 198, 203, 213, 214, 220, 225, 231, 232, 234, 245, 246, 273, 291, 292, 300, 301, 305, 311, 318, 330, 338; — section d'astronomie, I, 158; — section de bibliographie, I, 119, 123, 125, 131, 134, 136, 139, 142, 144, 145, 149, 152, 153, 156, 171, 173, 179, 181, 192, 197, 199, 203, 204, 211, 213, 222-224, 239, 240, 247, 252, 259, 267, 277, 278, 282, 283, 289, 292, 296, 299, 301, 307, 321, 331, 337, 339, 340, 346-348, 355, 360, 363, 368, 369, 371, 372, 374, 376, 381, 392, 394, 397, 399, 400, 405, 409, 410, 412, 413, 416, 418, 425, 430, 433, 434, 436, 446, 447, 449, 450, 456, 461, 463, 474, 477, 481, 485, 487, 504, 506, 512, 516, 518, 527, 555, 558, 562, 563, 565, 566, 573, 584, 586, 588, 593, 604, 610, 612, 642, 647, 649, 650, 653, 655, 658, 659, 661, 662; II, 3, 8, 9, 12, 19, 30, 42, 46, 53, 54, 56, 59, 61, 64, 65, 68, 70, 72, 80, 81, 86-88, 92, 93, 95, 98, 100, 107, 111, 115, 116, 118, 120, 123, 124, 126, 137, 144, 146, 148, 151, 152, 155-157, 164, 166, 172, 175, 177, 179, 188, 190, 193, 194, 204-206, 209, 215, 219-222, 227, 229, 234, 235, 238, 241, 246, 247, 253, 257, 262, 265, 266, 274, 277, 284-286, 288, 289, 293, 296, 298, 307-310, 312, 350, 356, 357, 374, 376; — section de botanique et d'agriculture, I, 36, 102, 114, 119, 122, 128, 135, 145, 156, 173, 180, 190, 227, 228, 268, 276, 325, 334, 346, 357, 365, 376, 377, 379, 390, 392, 418, 426, 431, 435, 437, 475, 479, 502, 506, 526, 536, 548, 574, 586; II, 12, 43, 81, 97, 164, 168, 173, 176, 179, 182, 201, 214, 270, 273, 275, 357, 366, 371; — section de chimie, I, 10, 12, 48, 84, 146, 153, 172, 180, 186, 224, 356, 418, 434, 488, 515, 528, 548, 563, 574, 598, 600; II, 101, 175, 183, 214, 282; — section des dépôts littéraires, I, 3, 4,

11, 15, 17, 24, 55, 58, 71, 73, 81, 86, 92-94, 96, 106, 108, 117, 156, 158, 164, 166, 168, 173, 178, 181, 186, 190, 197, 201, 204, 206, 241, 268, 270, 279, 289, 290, 315, 320, 321, 322, 330, 333, 348, 370, 392, 393, 410, 439, 441 n., 443, 452-454, 466, 473, 478, 480, 483, 497, 507, 523, 533, 534, 544, 550, 580, 589, 609, 618, 622, 635, 650, 659, 664; II, 8, 11, 18, 30, 80, 111, 115, 130, 152, 160, 207, 215 n., 216 n., 223, 235 n., 254; — section des fortifications, I, 4, 11, 15, 25, 53; II, 127, 129; — section du génie militaire, I, 90, 391; II, 9; — section de gravure, II, 192; — section d'histoire naturelle, I, 3, 5, 6, 9, 16, 67, 113, 144, 179, 251, 252, 256, 306, 412, 451, 477, 569, 625, 648, 663; II, 9, 41, 42, 56, 58, 80, 86, 98, 134, 143, 144, 146, 149, 155, 156, 163, 192, 204, 220, 232, 296; — section de marine et de géographie, I, 2-5, 8, 10, 13, 14, 17, 20, 46, 68, 80, 123, 143, 175, 204, 218, 231, 233, 239, 240, 251, 252, 275, 307, 315, 316, 337, 355, 473, 474, 512, 554, 563, 588, 662; II, 8, 24, 56, 129 n., 164, 184, 219; — section de mécanique et du génie militaire, I, 2, 9, 12, 14, 16, 17, 20, 59, 90, 115, 123, 127, 129, 146, 153, 172, 179, 190, 192, 212, 220, 231, 248, 251, 258, 377, 413, 471, 511, 548, 599, 637, 642, 649; II, 11, 23, 24, 56, 62, 74, 87, 98, 127, 129, 143, 148, 154, 165, 166, 178, 211, 213, 222, 229, 240, 248, 269, 277, 283, 289, 297, 299, 311, 316, 320, 322, 328, 330, 345, 347, 350; — section de minéralogie, I, 55, 120, 161, 166, 170, 175, 258, 286, 569, 598; II, 81, 95, 101, 134, 171, 266, 358; — section de musique, I, 88, 100, 106, 132, 139, 144, 149, 188, 192, 204, 285, 293, 419, 449, 477, 549, 588, 599, 640, 649; II, 56, 94, 97, 112, 143, 157, 213 n., 221, 229, 258, 269, 277, 297, 299, 311; — section de peinture et de sculpture, I, 3, 11, 16, 31, 43, 48, 53, 56, 60, 61, 63, 70, 76, 83, 85, 89, 92, 94, 100, 105-107, 111, 112, 114, 115, 119-121, 123, 126, 134, 136, 138, 139, 142-145, 153, 161, 166, 170, 173-175, 177, 179, 181, 184, 190, 195, 197, 203, 204, 206, 211, 214, 223, 248, 253, 263, 265, 268, 276, 278, 284, 288, 290, 291, 300, 326, 328, 340, 347, 351, 353, 365, 368, 369, 372, 379, 382, 392, 398, 406, 409, 410, 413-415, 424, 434, 440, 447, 448, 451, 453, 457, 461, 464, 493, 496, 506, 515, 521, 522, 533, 538, 540, 548, 560, 563, 565, 568, 570, 571, 573-575, 579, 580, 593, 609, 611, 616, 619, 627, 628, 644, 645, 647-650, 661; II, 6, 8, 11, 17, 20, 22, 23, 33, 34, 36, 42 n., 47, 49, 52, 56, 59, 62, 68-70, 72, 79, 80, 86, 87, 90, 93, 94, 97, 98, 101, 107, 109, 110, 114-116, 123-128, 132, 135, 137, 143, 145, 146, 148, 150, 151, 155, 157-159, 164, 166, 168, 173, 174, 179, 182, 184, 186, 190-193, 199, 203, 205, 209, 213, 222, 225, 230, 233, 234, 238, 243, 248, 249, 251, 253, 257, 263-266, 268, 269, 273, 274, 276, 280-282, 284, 287, 291, 292, 295, 296 n., 305, 309, 316, 329, 338, 340, 346, 356, 358; — section de physique, I, 2, 8-10, 12, 16, 84, 94, 99, 110, 128, 165, 172, 173, 177, 180, 188, 192, 215, 218, 224, 230, 233, 258, 275, 283, 297, 317, 326, 340, 353, 354, 356, 365, 378, 380, 384, 395, 413, 424, 425, 434, 441, 446, 462, 464, 471, 473, 488, 507, 511, 528, 556, 563, 599, 616, 646; II, 24, 39, 50, 56, 57, 59, 64, 70, 87-89, 103, 107, 126, 131, 132, 134, 143, 175, 187, 203, 211, 217, 224, 229, 230, 249, 278, 292, 311, 320, 322, 325, 326, 330, 337, 343, 344, 358; — section des ponts et chaussées, I, 3, 11, 31, 123, 212, 364; — section de zoologie, I,

94, 180, 188, 192, 204, 259; II, 135, 153, 330; — suppression de la Commission, II, 317 n.; — tableau historique de ses opérations, II, 291, 296, 312; — traitement de ses membres, II, 203, 317; — transcription de ses procès-verbaux, I, 342.

Commission temporaire de surveillance (Comité de salut public désigné sous le nom de), I, 628.

Commissions des arts dans les districts, I, 358, 468, 519, 582.

Commissions exécutives (ameublement des), I, 418 n.; — (formation des douze), I, 139; — (inventaires mis à la disposition des), II, 353; — (manuscrits délivrés aux), II, 282, 296, 308; — (suppression des), II, 366.

Commode enrichie de bronzes et médaillons chez Mme Du Barry, I, 315, 396.

Communautés (restitution des objets prêtés par les), I, 377.

Commune des arts, I, 85.

Commune-Affranchie, nom révolutionnaire de Lyon (Rhône). Bibliothèque et estampes de l'architecte Baffert, I, 346 n.; — cabinet d'histoire naturelle d'Imbert-Colomès, I, 430; — collections de Jousselme, I, 346 n.; — district (administrateurs du), I, 349, 374; (caissier du), I, 395; — manufactures, I, 30; — médailles, I, 394; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 374; — objets intéressant les arts, I, 65, 167, 169, 212, 237, 346, 374; — représentants en mission, I, 65; — séminaire de [Saint-] Irénée, I, 349, 374.

Commune-d'Armes, nom révolutionnaire de Saint-Étienne (Loire). District (agent national du), I, 9.

Communion (la), p. du Poussin dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389.

Communion de saint François (la), p. de Van Dyck, venant des Récollets de Malines, I, 683.

Compagnie des Indes (bustes et statues provenant de la), II, 338; — (estampes provenant de la), II, 102; — (maison de la), II, 282; — (manuscrits de la), II, 282; — (navigation de la), I, 71, 73; — (officier au service de la), I, 143, 237; — (papiers de la), I, 450, 479; II, 104, 168; — statues mutilées en provenant, II, 346.

Compas à verges et à 4 pointes, en acajou et en ébène, I, 325, 378; II, 59.

Compiègne (Oise). Abbaye de Saint-Corneille, II, 345; — atelier de salpêtre, I, 624; — château, II, 155, 238, 244, 261; — district, II, 220, 244 n.; (agent national du), I, 624; II, 238; (bibliothécaire du), II, 345; (bibliothèque du), I, 624; II, 345.

Comptes de la Commission des monuments (reddition des), I, 51, 85.

Comptes d'église (brûlement solennel, à Verdun, des), II, 34.

Comtat-Venaissin. Histoire civile et ecclésiastique, par Fornery, II, 341 n.

Concedieu (Charles-François-Juste-Jean-Michel), contrôleur du Mont-de-Piété, I, 162.

Concert. Projet d'en établir un au Louvre, près du Muséum des arts, II, 41; — spirituel (organiste du), II, 98.

Concert, p. de Valentin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Concert d'anges, p. du plafond de l'oratoire au Luxembourg, II, 26 n.

Concerts projetés par François Rousseau, membre de la Commission temporaire des arts, II, 213 n.

Conchyliologiste universel (le), ouvrage de Martyn, II, 83 n.

Concile sur la matière de l'Eucharistie, p. de Rubens dans l'église des Dominicains d'Anvers, I, 433 n.

Concours pour le mode de restauration des tableaux, I, 45; — pour le monument du triomphe du peuple français sur la tyrannie, I, 45 n.; — pour la restauration des monuments de peinture et de sculpture, I, 557, 663, 667-673; — pour la restauration des statues antiques (ouverture d'un), I, 378; — pour la restauration des tableaux (ouverture de), I, 168.

Condamnés (agence des effets et livres laissés dans les prisons par les), I,

388; — (bibliothèques des), I, 168, 178, 190, 257, 279, 301, 456, 483, 545 n., 649; II, 83, 126, 170; — (conservation des objets d'art des), I, 59, 131, 152, 251, 252, 477; — (estimation des objets d'art des), I, 194; — (inventaire et transport des instruments de musique des maisons de), I, 159; — (inventaires des effets mobiliers des), I, 375; II, 107; — (levée des scellés chez les), I, 512; — (liste des), I, 467, 595; — (livres emportés et laissés dans les prisons par les), I, 189, 267, 388; — (manuscrits des bibliothèques des), I, 7 n.; — (mode de restitution des objets d'art aux veuves des), II, 305; — (montres et autres objets provenant des), I, 519, 578; II, 31; — (objets laissés dans les prisons par les), I, 349; II, 177; — (objets précieux au Palais de Justice provenant des), II, 77; — (objets restitués aux parents des), II, 326, 334, 342, 363 n.; — (outils de menuiserie et de serrurerie restitués aux familles des), II, 320; — (requête de) pour être employés à l'exploitation d'une mine, I, 177; — (restitution des objets prêtés par les), I, 377; — (scellés apposés sur le mobilier des), I, 175; — (triage des papiers et parchemins des), II, 268; — du district de Cusset (objets d'art des), I, 514.

Condat-Montagne, nom révolutionnaire de Saint-Claude (Jura). District (administrateurs du), II, 6, 79; — maire, II, 35; — manuscrits du chapitre y conservés, I, 430, 640 n.; II, 6.

Condé (Marne). Lieu de naissance de l'émigré Perthuis, I, 661 n.

Condé (Louis II, prince de), surnommé le grand Condé, I, 429, 527.

—— (Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de), émigré, I, 532 n., 576; II, 250, 251 n.; — (archives de la maison de), I, 468 n., 634; II, 35, 169, 373, 376; — (bibliothèque de la maison de), I, 545 n., 563, 598; II, 56, 169 n., 334, 336 n., 340, 347; — (demeure, à Versailles, du prince de), I, 17; — manuscrits de la maison de), I, 12, 182, 207, 566, 596, 630; II, 56, 283, 331, 333, 334 n., 336, 340, 347, 357; — (objets de la maison Égalité provenant de), I, 614; — (papiers de la maison de), I, 7 n.; — (vitraux du château d'Écouen rendus au prince de), I, 324 n.

Condé (Louise-Adélaïde de Bourbon-), sœur de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, abbesse de Remiremont, II, 356, 360.

Condom (Gers). District (administration du), I, 626.

Condorcet (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de), député de l'Aisne à la Convention nationale, I, 332 n., 652; II, 27, 44, 139, 167, 346.

Conférence de la Commission temporaire des arts avec le ministre de l'Intérieur, I, 106, 108, 112.

Conférences pour l'échange de tableaux de Le Sueur contre des tableaux de l'école de Florence, II, 358.

Confiscation des biens des étrangers, I, 585.

Conquête de Guillaume le Conquérant (la), tapisserie de Bayeux, I, 336, 364.

Conquêtes de l'empereur de la Chine (estampes de Cochin), II, 102, 142, 194.

Conseil d'administration près l'armée de Sambre-et-Meuse, II, 95.

Conseil de conservation des objets de sciences et d'art, II, 48 n.

Conseil des mines, II, 374.

Conseil du Temple, I, 249.

Conseil exécutif provisoire, I, 2, 77, 78, 114; II, 167 n.

Conseil général de la commune de Paris, I, 126 n.

Conservatoire des Arts et Métiers, I, 579, 675; II, 24, 64, 147, 177, 268, 335, 347.

Conservatoire du Muséum des arts, I, 71, 77, 112, 150, 154, 157, 248, 297, 354, 406, 432, 435, 452, 457 n., 521, 557, 564, 633 n., 667-672, 678, 686; II, 108 n., 159, 168, 198, 250, 254, 263-265 n., 268, 272, 277, 288, 292, 302, 331.

Conspirateur (*le*), ou *la Patrie sauvée*, pièce en 3 actes, de Mittié, I, 514 n.
Conspiration de Babeuf, II, 34 n.; — de Saint-Lazare, I, 424 n.
Constance Chlore, empereur romain, I, 116.
Constantin, empereur romain, I, 116.
Constantinople. Bijoux enrichis de pierreries y envoyés, II, 174 n., 302, 307, 321, 341, 344; — instruments et livres y envoyés, I, 233, 264, 321, 333, 353; — joaillier y établi, II, 337; — mission Le Monnier de Courtois, chef de bataillon du génie, I, 264 n.; — plans gravés, I, 10; — voyage des naturalistes Olivier et Bruguière, II, 336.
Consulats (surveillance des objets d'art des), I, 153.
Consuls romains (dyptiques de), II, 345, 354.
Consuls romains, statues dans la cour du Cheval blanc du château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statues antiques en marbre de Paros, II, 210.
Conté (Nicolas-Jacques), mécanicien, physicien, directeur de l'École des aérostiers, I, 551, 631, 645; II, 61, 320, 350, 364.
Conti (Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de), I, 228, 246, 260; II, 121 n.
Continence de Scipion (la), p. de Sacchi à Saint-Germain-en-Laye, II, 63, 104 n.
Contrat social de J.-J. Rousseau (éclaircissements manuscrits sur *le*), I, 387 n.
Contreforts de la cathédrale d'Amiens (résistance des), I, 587.
Convenant, ex-garçon de bureau aux archives de la Commune, I, 513.
Convention nationale (acquisition du cabinet Gigot d'Orcy sollicitée auprès de la), I, 28; — (adresse relative à une nouvelle boussole marine et un ventilateur du citoyen Magny), I, 395; — (amélioration de la salubrité et de l'acoustique de la salle de la), I, 85, 87; — (*Annuaire du cultivateur*, imprimé par ordre de la), II, 218; — (avis donné sur le préjudice des ventes à la), I, 63; — (catalogue des pierres gravées de Brutus Dudevant, dédié à la), I, 656 n.; — (colonnes pour la décoration de la salle de la), II, 127; — décret établissant un muséum d'antiques à la Bibliothèque Nationale, II, 299; — décret relatif à la Société des Jeunes Français, I, 84; — décrets pour la conservation des objets de sciences et arts, I, 79; — discours de Barbier, lieutenant de hussards, en mission en Belgique, I, 420 n.; — (envoi de tableaux de la Belgique, annoncé par Guyton-Morveau à la), I, 420 n.; — (hommage des plans de bataille de la Vendée, par Riquet, dessinateur, à la), I, 355 n.; — (hommage d'un tableau républicain à la), II, 210; — (lettre de Desaudray sur les manufactures de Commune-Affranchie à la), I, 30; — (mémoire de l'architecte Belanger à la), II, 167 n.; — (mémoire de Desforges préconisant l'institution de concours entre les artistes présenté à la), II, 176 n.; — (mémoire de Lartigue sur la géographie en relief, présenté à la), I, 251; — mission confiée à Thouin pour la recherche des arbres forestiers, I, 179 n.; — offre de services par Deltufo, traducteur espagnol, I, 431; — pétition du citoyen Coste, I, 95; — pétition de Poux-Landry pour être inscrit sur la liste des vainqueurs de la Bastille, I, 416 n.; — pétition de Prévost, ex-curé de Parigné, II, 155 n.; — pétition en faveur de Sage, professeur à l'École des mines, I, 35; — (présentation par Taveau, sculpteur, du buste du président Sauveur, à la), I, 565, 580; — projet de décret pour la conservation des vélins et parchemins, I, 601; — rapport de Fourcroy sur la création d'un Muséum d'antiquités, II, 167, 168; — rapport sur la restitution des biens aux veuves et enfants des condamnés, II, 219; — sabre offert par le département du Mont-Blanc, I, 602; — (tableau de J.-B. de Champaigne, exposé dans la salle des séances de la), I, 358.

406; — traduction de ses décrets en langues orientales, I, 43.

Conversion de saint Paul (la), p. de Lebrun à Clermont-Ferrand, I, 647 n.

Cook (James), navigateur anglais, II, 83.

Copenhague. Livre y édité, I, 663.

Copies des peintures des grands maîtres d'Italie, II, 230 n.; — de peintures italiennes par les artistes français, II, 15 n.

Copinolle, *lire* Coppenol (Lieven van), maître écrivain; son portrait, par Rembrandt, II, 112 n.

Coquéau (Claude-Philibert), architecte et commis chez le ministre de l'Intérieur, II, 219.

Coquet, condamné, II, 140.

Coquillages (collection de) de Favart d'Herbigny, chanoine de Reims, I, 401.

Coquilles bénitiers de l'église d'Annonay, II, 122, 175; — bénitiers de l'église de Saint-Sulpice, I, 27; — (collection de) de la présidente de Bandeville, II, 188 n.; — (collection de) du citoyen Gérard, I, 625, 648; — (découverte de) dans la mer du Sud; II, 83, 145.

Coraline de la Corse, sorte de varech, I, 606.

Corbeil (Seine-et-Oise). Bibliothèque, I, 363; — district (administrateurs du), I, 313, 340, 363; (maisons et jardins du), I, 584.

Corbeilles d'argent en filigrane, I, 354.

Corberon (Pierre-Daniel Bourrée de), président au Parlement de Paris, I, 174; II, 135, 140, 170 n.

Corbie (Somme). Abbaye, II, 94.

Cordeliers (aménagement en dépôt de livres du couvent des), II, 123, 131, 156, 190, 193, 201, 205, 269, 277, 561; — (bibliothèque des), II, 273; — (bibliothèques transportées au Dépôt des), I, 149, 199, 260 n., 268, 446, 605; — (dangers d'incendie pour le Dépôt littéraire des), I, 561; — monument antique y envoyé de Belgique, II, 64, 169 n. *Voir* Dépôt littéraire des Cordeliers.

Cordier-Montreuil (Claude-René), émigré, I, 206.

Cordillères. Exploration par le naturaliste Dombey, I, 430 n., 501 n.

Cormière, mathématicien, II, 249.

Corneille (Michel), peintre; **l'Assomption de la Vierge**, p. dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.

Cornu, mandataire de J.-B. de La Voyepierre, à Saint-Germain-en-Laye, II, 104 n.

Cornuel, pétitionnaire, I, 460.

Coromandel (Inde) [fortifications de la côte de], I, 481 n.

Coronelli (Marc-Vincent), géographe, auteur de sphères, I, 195, 295.

Corps législatif, II, 374 n.

Corps de Henri IV (conservation du), I, 8 n.; — embaumé de Turenne (projet de transporter au Muséum d'histoire naturelle le), I, 26, 604.

Corrège (Antonio Allegri, dit Le), peintre italien; copie du **Mariage de sainte Catherine**, au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — **Danaé**, p. au Palais-Royal, à Paris et à Rome, au palais Borghèse, I, 610, 611 n.; — offre d'achat d'un de ses tableaux, II, 86.

Correspondance du Bureau du Domaine avec la Commission temporaire des arts, II, 375, 376; — de la Commission temporaire des arts avec le Comité d'instruction publique, II, 371; — de la Commission temporaire des arts avec le Comité de salut public, I, 57; — des districts avec la Commission temporaire des arts, II, 136 n., 317; — du maréchal de Belle-Isle, I, 6 n.; — de Goupy, artiste, avec la Commission temporaire des arts, I, 286; — du représentant Grégoire, II, 84, 103, 121; — de Loménie de Brienne, ministre et secrétaire d'État, I, 322 n.; — de Peiresc, I, 585 n.; — de J.-J. Rousseau avec la maréchale de Luxembourg et autres, I, 282, 321.

Corse. Carte, I, 386 n.; — coraline, sorte de varech, I, 606.

Corses (réfugiés) à Toulon, I, 501.

Cortone (Pietro Berrettini dit Pierre de), peintre; p. au château de Rosny, I, 472 n.
Corvisart-Desmarest (Jean-Nicolas), médecin, membre de la Commission temporaire des arts, I, 164, 165, 207, 233, 276, 294, 330, 339, 357, 405, 441, 482, 564, 607; II, 207 n.
Cossard (Pierre), membre de la Commission des monuments, I, 4, 64, 105, 153, 167, 212, 237, 394 n., 429 n.; II, 290 n.
Cossé (R.), habitant de Decize, possesseur d'un secret relatif à la préparation du charbon de terre, I, 302, 315, 479.
Cossé-Brissac (Hyacinthe-Hugues-Timoléon, duc de), I, 128, 175, 183, 257, 329.
Cossé-Brissac (Catherine-Françoise-Charlotte de), femme de Louis de Noailles, duc de Noailles, II, 294 n.
Cosson de Guimps (Jean-Aimé), émigré, I, 320; (François-Roger et Louis), ses frères, I, 320 n.
Coste, *lire* Cotte (Louis), prêtre de l'Oratoire, curé de Montmorency, I, 95, 97.
Coster (Joseph-François), secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy, conservateur du Dépôt des antiquités de Nancy, II, 337, 338 n.
Costin (J.-J.), *alias* Lostin, agent national du district de Coutances, I, 337, 376, 416.
Costumes féminins (garde-meuble d'anciens) au château d'Ambres, II, 97; — indiens (collection de), II, 261 n.
Côte-d'Or. Département, II, 277; — député (Trullard), I, 533 n.; — maisons religieuses et d'émigrés, I, 50; — mission du représentant Calès, II, 84.
Côtes (citoyen), logé au Louvre, I, 169.
Cotignac (Var). Lieu de naissance et de décès du botaniste Gérard, II, 163 n.
Cotte (le père Louis), agronome et météorologiste, I, 465, 599.
Cotte (Robert de), architecte, I, 306 n
Cotton (Michel), sculpteur; tombeau de Lulli dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.
Couché (Jacques), graveur, éditeur de la *Galerie du Palais-Royal*, II, 174.
Couleurs (procédé pour la fabrication des), I, 345, 376, 388; — (remplacement par la chimie des), II, 277, 282; — employées pour les pièces anatomiques, II, 273.
Couleuvrines envoyées de Belgique, I, 687.
Coupe d'agate antique, I, 656 n.; — de serpentine antique, I, 360, 408; — de vermeil émaillée, surmontée d'un Neptune, I, 361 n.
Couperin (François-Gervais), facteur d'orgues, I, 157.
Coupvray (Seine-et-Marne). Objets d'art, II, 20 n.
Cour des Aides (tableaux de l'ancienne), II, 77, 93, 144.
Courant, citoyen de Genève, I, 527; II, 59, 61.
Courbevoie (Seine). Hôpital militaire, I, 53 n., 359 n.
Couret de Villeneuve (Louis-Pierre), typographe et littérateur, I, 485.
Courmont (Louis-Marie Lebas de), ex-fermier général, I, 256, 382, 426, 427 n.; II, 111, 112, 340.
Couronne de Franciade, ayant servi de modèle à celle du sacre (envoi à la fonte d'une), I, 418, 433; — fleurdelisée de l'abbaye de Morimond, I, 473; II, 129, 165, 248, 257, 328.
Couronnement de la Vierge (le), p. de Rubens dans l'église des Récollets d'Anvers, I, 433 n.
Courrier de Londres (le), journal, I, 248 n.
Courrier de Strasbourg, journal, I, 596 n.
Cours d'architecture au Muséum, I, 569; de minéralogie et de docimasie à la Monnaie, I, 35, 563.
Courtavelle, *lire* Courtarvel (Louis-François-René, marquis de), colonel du régiment de Vivarais, émigré, I, 605.
Courteilles, émigré, I, 200 n., 216; II, 82.
Courtin, ex-garde du corps d'Artois, émigré, II, 207, 208 n.
Courtois (Jean), chanoine à Limoges, II, 354.
Courtot, agent général des hôpitaux de l'armée du Rhin, I, 499 n.

Cotentins. Carte du pays, I, 246.

Cousin (Jean), peintre verrier: ses vitraux à Saint-Gervais, I, 31 n.; — ses vitraux à Vincennes, I, 348; — ses vitraux dans la chapelle du château de Fleurigny, I, 518, 565; — son manuscrit de dessins, le *Livre de fortune*, II, 185.

Cousin, libraire, I, 239.

Cousineau *alias* Cousinot, facteur de harpes, I, 426 n.; II, 258, 271; estimateur proposé pour la musique, I, 159.

Coustè (Joseph), adjudant dans les transports militaires, I, 687; II, 60, 115, 132.

Coustou (Guillaume), sculpteur; **Nymphes, un Chasseur**, statues au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — sa statue du cardinal de Forbin-Janson dans la cathédrale de Beauvais, I, 655 n.; — Stouf, son élève, II, 70 n.; — **Chevaux**, groupes de Marly, II, 114, 301, 311; — tombeau du Dauphin à Sens, II, 290 n.

Coustou (Nicolas), sculpteur; **Jules César, la Seine et la Marne**, statues au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — sa statue de saint Louis aux Invalides, I, 493; — sa statue du cardinal de Forbin-Janson dans la cathédrale de Beauvais, I, 655 n.

Coutances (Manche). Bureau général, I, 337; — district, I, 262; (administrateurs du), I, 341, 375, 416; (agent national du), I, 262, 337, 376, 416; (bibliothèques du), I, 416; (objets d'art du), I, 337, 341, 482; — lieu de naissance de Tanqueray, capitaine de dragons, I, 416 n.; — société populaire, I, 596 n.

Coutelle (Jean-Marie-Joseph), ingénieur militaire, capitaine d'aérostiers, I, 551; II, 336, 337.

Couthon (Georges), membre du Comité de salut public, I, 222, 647, 648 n., 664 n., 665; II, 14, 148, 289, 290.

Coutume de Senlis (*la*), imprimé sur velin, I, 371 n.

Coypel (Charles-Antoine), peintre; Caresme, son élève, I, 435 n.; — **Saint Louis recevant le viatique et Martyre de saint Julien**, p. dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.

Coypel (Nicolas), peintre; ses peintures à Saint-Jean-en-Grève, I, 31 n.

Coypel (Noël), peintre; son plafond au château des Tuileries, I, 40 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. au château de Rosny, I, 472 n.

Coysevox (Antoine), sculpteur; tombeau de Ferdinand de Furstemberg à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — tombeau d'Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, dans l'abbaye de Royaumont, II, 173 n. — mausolée de Charles Lebrun dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 372 n.; — mausolée de Mazarin au collège Mazarin, I, 59 n.; — **Faune, Hamadryade, Flore, Chevaux ailés portant la Renommée et Mercure**, groupes au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — son groupe de **Castor et Pollux**, dans le parc de Versailles, I, 340 n.; — **Charlemagne**, statue aux Invalides, I, 493; — **Louis XIV**, statue à l'Hôtel de Ville, I, 654 n.; — groupes et statues à Marly, II, 332 n.

Cramfort, *lisez* Craufort (milord Quentin), émigré, I, 589, 590 n.

Crassous de Médeuil (Jean-Augustin), député de la Martinique à la Convention nationale, I, 104, 446 n.

Crayer (Gaspar de), peintre; **Rosaire**, p. chez Lebrun, I, 457 n.; — ses tableaux envoyés de Belgique au Muséum, I, 633 n., 681-684; — **Job sur le fumier, Martyre de sainte Catherine**, I, 681; — **l'Assomption de la Vierge, l'Élévation de la croix**, I, 682; — **le Triomphe de sainte Catherine, le Crucifix, Hercule entre la sagesse et les plaisirs, un Rosaire**, I, 683; — **l'Éducation de la Vierge par sainte Élisabeth**, I, 684; — **Saints enterrés vivants, la Vierge, l'Enfant Jésus, un évêque**, p. à Alost, II, 108 n.

Crayons anglais, I, 15, 16.

Créanciers de l'émigré d'Artois, I, 380 n.; — de Monsieur, comte de Provence, I, 560.

Crèche (la), p. de l'oratoire du Luxembourg), II, 26 n.

Creil (Oise). Garde nationale, I, 475 n.

Crépy (Aisne). District (administrateurs du), I, 625.

Créqui (François, maréchal de): son tombeau dans l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288.

Créqui (Marie-Anne-Thérèse Félix du Muy, femme séparée du marquis de), II, 330.

Crescenzi (Pierre), agronome italien, auteur d'un traité d'économie rurale, I, 529 n.

Crest (Drôme). District, II, 37.

Créteil (Seine-et-Marne). Maison de Duport, conseiller au Parlement, I, 252.

Crétin, pétitionnaire, I, 375.

Creux d'ornements (offre d'acquisition de), II, 167.

Crevel (Jacques), commissaire de police de la section de la Fraternité, émigré, I, 322; II, 263.

Cristal (croix de), I, 136; — gravé (croix de), I, 354; — (lustres en), II, 86, 122.

Cristallisation (rapport de Leblanc sur la), I, 255.

Cristaux de roche taillés (pierreries du séminaire de Saint-Sulpice reconnues pour des), I, 154.

Croix de cristal de l'église de Saint-Denis, I, 136; — de cristal gravé de l'église d'Aubervilliers, I, 354; — de cuivre ornée de figures de chérubins, II, 5.

Croy (Joseph-Maximilien de), duc d'Havré, I, 146, 190, 199, 651; II, 353.

Crucifiement, p. de Rubens dans l'église des Récollets d'Anvers, I, 433 n.; — aux Capucins d'Anvers, I, 433 n.

Crucifix de Sarrazin à Saint-Gervais, I, 31 n., 227 n.

Crucifix (le), saint François et la Madeleine, p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 683.

Crussol d'Uzès (François-Emmanuel de), lieutenant-général, émigré, I, 4, 200, 236, 426.

Cuchet (citoyen), libraire, I, 266.

Cucu d'Hérouville (François-René), contrôleur des rentes et receveur de l'Hôtel-Dieu, II, 74.

Cueilly (Seine-et-Marne). Maison de Hocquart, premier président de la Cour des Aides, I, 252.

Cuirasses anciennes à Avignon, II, 294.

Cuissy, inventeur d'un modèle de vaisseau, I, 436.

Cuivre (demande de), par un graveur en taille-douce, II, 359; — (échange d'un vase de zinc incrusté d'argent contre du), I, 229; — (médailles en) données par la section de Brutus, I, 225, 235; — (planches gravées de), I, 296 n.; — (statues en) représentant les Vertus cardinales, I, 145; — tableaux sur), I, 296 n.

Cuivres (atelier pour la dédorure et désargenture des), I, 33; — châsse trouvée parmi les), I, 413; — (enlèvement à Franciade des), I, 145; — de la cathédrale d'Amiens (projet d'enlever les), II, 212; — de la démolition des statues, I, 484; — relatifs à l'art typographique, I, 62, 73.

Culte (dépôt d'objets du) provenant de l'église abbatiale de Saint-Denis, II, 325; — (église de Saint-Germain-de-l'Auxerrois rendue au), II, 305; — (églises destinées à l'exercice du), II, 287; — (exercice du) dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre, I, 191; — (vente d'objets du), I, 609; — catholique (église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet louée pour l'exercice du), II, 375; — catholique (exercice du) dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362.

Culture du jardin Boutin, II, 297.

Cune, émigré, II, 70.

Cupidon, statue en bois à Fréjus, transformée en Enfant Jésus, I, 301.

Curlest, commandant amovible à Tournai, I, 578.

Curny (Charles-Joseph Vigier de), commissaire des guerres, I, 416.

Cusset (Allier). (Bibliothèque de la maison de Chermont à), II, 46; — commissaires artistes, I, 514; — commune, II, 23 n.; district (administrateurs du), I, 204, 298, 310, 475, 514; II, 24, 46, 114; (agent national du), II, 104,

114; (objets d'art du), I, 310, 475, 514; II, 114; — tribunal, II, 24, 46, 70, 104, 114.
Custine (Louise-Éléonore-Mélanie-Delphine de Sabran, marquise de), II, 130.
Cuve en marbre de la Halle aux draps, II, 36, 73, 94; — gravée servant de piscine à l'abbaye de Saint-Denis, I, 358, 367, 379, 390.
Cuvettes de griotte d'Italie sur cariatides de bronze, II, 292, 302.
Cuvier (Georges), naturaliste, membre de la Commission temporaire des arts, II, 136, 265, 277, 314.
Cuyp (Albert), peintre hollandais; **le Baptême de l'Eunuque par saint Philippe**, p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 111 n., — **Intérieur de corps de garde**, p. condamné Deville, I, 632 n.
Cylindres à calendrer de l'invention de Muller, II, 213, 289, 303.

D

Dabancourt, *voir* Abancourt (d'), I, 333, 353.
Dacier (Bon-Joseph), secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, II, 320 n.
Dagelet (citoyen), possesseur d'une pendule à secondes, I, 94 n.
Dagobert, roi des Francs. Son mausolée dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n., 575; II, 98, 116, 120, 136, 234, 246, 258, 350.
Dagomet (citoyen), chargé de l'envoi des objets d'art du château d'Anet, I. 212, 221.
Dagon, émigré, II, 309.
Daguerre, marchand bijoutier, mandataire de Marie-Antoinette, I, 78, 102, 154.
Daigny (Ardennes). Forge et fabrique de fer forgé, I, 186.
Dailly (Louis-Joseph), maréchal de camp, II, 241, 242 n.
Dailly, peintre en émail, II, 125, 279.
Dax ou d'Ax (femme), émigrée, I, 651; II, 54.
Dallery (Pierre), facteur d'orgues, I, 134; II, 240, 374.
Damascenus (le père), missionnaire à Pékin, II, 142 n.
Dambreville, ancien curé d'Héry, employé au catalogue des bibliothèques, I, 302, 337, 653; conservateur du Dépôt littéraire de la rue Saint-Marc, II, 31, 172, 187, 327 n.
Danse romaine, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Damoye (Antoine-Pierre), administrateur du Département, I, 136.
Dangos (Jean-Auguste), astronome et physicien, commissaire artiste à Tarbes, II, 92.
Dangu (Eure). Château du baron de Breteuil, I, 37, 46, 157, 173, 361 n., 535; II, 191, 199.
Danjou, *lire* Daujon (François), sculpteur, I, 568.
Danse de paysans, p. de David Teniers, émigré Brissac, I, 372.
Darcet (Jean), chimiste, directeur de la manufacture de Sèvres, I, 7, 10, 15 n., 513 n.; professeur de chimie au Collège de France, I, 400, 499.
Darcy, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, I, 139.
Darde, secrétaire-commis de la Commission temporaire des arts, II, 361, 362.
Dardel (Robert-Guillaume), sculpteur et graveur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 123, 140, 172, 193, 197, 214, 216, 347, 398 n., 412, 434, 440, 461, 462, 491, 492, 519, 543, 544, 546, 555, 557, 560, 565, 581, 583, 604 n., 653, 663, 667, 673, 675, 676, 678; II, 48, 89, 127, 136 n., 210 n., 266, 354.
D'Arnaud, peintre, II, 281, 309.
Darney (Côte-d'Or). District, I, 356.
Dartigoeyte (Pierre-Arnaud), député des

Landes à la Convention nationale, I, 402.

Daubenton (Louis-Jean-Marie), naturaliste, I, 66, 180.

Daucourt (Louis), directeur des charrois de l'armée des Alpes, I, 497.

Dauffe, entrepreneur de la manufacture d'acier fin des Quinze-Vingts, I, 12; II, 359, 364.

Daujon (François), sculpteur, officier municipal, I, 45, 76, 111, 133, 265, 266, 602.

Daullé (Jean), graveur; estampes au musée de Colmar, II, 116 n.

Daumy, manufacturier, associé de Dauffe, II, 359, 364.

Dauphiné (manuscrits pour servir à la description du), I, 292; — (Haut), carte géométrique, I, 244; — (plan du haut et bas), I, 246.

Dauvergne (Nicolas-Remi-Gabriel), architecte des hôpitaux militaires, I, 379, 625.

Daval (citoyen), adjudicataire de bois de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 186.

Daverdy, architecte, occupé aux travaux du Panthéon français, II, 209.

David (Jacques-Louis), député de Paris à la Convention nationale, I, 45 n., 97, 115 n., 205, 228, 262, 570; — peintre; p. émigré de Noailles, I, 59 n.; — p. émigré d'Artois, I, 296, 380 n.; — Wicar, son élève, I, 297 n.; Hennequin, son élève, II, 34 n.; Thomas, son élève, II, 53 n.; Devouges, son élève, II, 250 n.; — **Socrate prêt à boire la ciguë**, p., II, 113, 128, 370, 371; **Bélisaire demandant l'aumône**, p., II, 325, 331, 337, 370.

David, pétitionnaire, II, 10.

David jouant de la harpe, p. du Dominiquin à la Surintendance de Versailles, I, 22, 254 n., 258 n.

David terrassant Goliath, p. de Michel-Ange au château de Versailles, I, 254 n.

David qui foule aux pieds la tête de Goliath, statue au château de Villeroy, I, 555 n.

Davoust (citoyenne), femme divorcée de l'émigré Château-Thierry, II, 328 n.

Dazin, vicaire à Saint-Hilaire-du-Mont, émigré, I, 243, 268, 269 n.

Débris gothiques à placer sous la statue colossale du Peuple français, I, 45.

Debure (Guillaume) l'aîné, libraire, estimateur pour la bibliographie, I, 160, 182 n.; II, 9 n., 206, 301 n.; membre de la Commission temporaire des arts, II, 30, 56, 109, 131, 149, 166, 206, 226, 241, 254, 296, 326, 369.

Dechaux, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, II, 146.

Decize-le-Rocher, nom révolutionnaire de Decise (Nièvre). District (administrateurs du), I, 660.

Décollation de saint Protais (la), p. de Bourdon, dans l'église de Saint-Gervais, I, 31 n.

Décombres à l'église Notre-Dame (déblaiement des), II, 344 n.

Décoration de la place des Victoires nationales (projet de), I, 221.

Décorations du théâtre de Fontainebleau, I, 248.

Décors de la salle de spectacle du château de Choisy, II, 84.

Défense des côtes (mémoire manuscrit sur la), I, 266.

Defer de La Nouerre (Nicolas), ingénieur hydraulique, I, 283.

Deforgues (François-Louis-Michel Chemin-), ministre des Affaires étrangères, I, 136 n.

Defrance, préposé à la réunion des monuments de sciences et d'art à Liége, II, 260, 261.

Degand (femme), *lire* de Gand [Charlotte-Henriette de Voguë, femme de Louis-Camille], émigrée, II, 331.

Dégradation (risque de) pour un cabinet de laque, I, 531; — (tableau des Capucins de Langeac exempt de), I, 550; — de l'ancien collège de Toulon converti en caserne, II, 340 n.; — des arbres à l'Arsenal, I, 469; — de l'arc de Marius à Orange, II, 291; — de bibliothèques sous les scellés, II, 68; — de la cathédrale de Chartres, I,

429; — de chartes et manuscrits à la maison d'Uzès, II, 266; — des dessins du Dépôt de Nesle, I, 483; — de l'église de Franciade, faute de toiture, II, 157 n.; — des livres par l'humidité dans les dépôts, I, 636; — des marbres de l'église de Montmartre, I, 361; — d'un missel du chapitre de Meaux, II, 20 n.; — de monuments dans le district d'Avignon, II, 69 n.; — des monuments du district de Chinon, I, 610; — de monuments de Fontainebleau par des gendarmes de Paris licenciés, II, 297, 303, 317 n., 318; — de monuments à Reims, II, 23, 278, 279; — de monuments des arts à Toulon, II, 17 n.; — des monuments antiques d'Autun, II, 291; — de monuments importants à Sens, II, 290; — d'objets d'art à Angers par les brigands de la Vendée, I, 151; — d'objets d'art à Port-la-Montagne, I, 274 n; — d'objets d'histoire naturelle chez Loménie à Brienne, II, 135; — des orgues (mesures contre la), I, 134; II, 297; — de peintures par les prisonniers détenus au château de Breteuil à Dangu, II, 191; — (supposée) des peintures du Luxembourg par les détenus de la maison d'arrêt, II, 4, 25; — du plafond de Lemoine au château de Versailles, I, 678; — des plafonds du château de Versailles, I, 582 n., 678; — d'un portrait du cardinal de Richelieu, I, 265; — d'un portrait du chancelier Séguier à Troyes, I, 455; — d'une statue d'Hercule Commode, de Puget, au château de Sceaux, I. 522; — de tableaux, par le temps, au Luxembourg, II, 26 n.; — de tableaux à Bellevue, I, 492; — de tableaux à Orléans, I, 288; — de tableaux à Toulouse, II, 239; — de tableaux à Vitry-sur-Marne, II, 84, 143; — de tableaux au château de Chermont, II, 105 n.; — des tableaux du château de Torigny, I, 482 n., 592; — de tableaux du Dépôt de la guerre (mesures contre la), I, 500; — de tableaux et vases aux Andelys, I, 366; — de tableaux sur le Port au Blé, I, 318, 350; — de vases de porcelaine, I, 526.

Dégradations (bibliothèque des Chartreux exposée à des), I, 487; — (dénonciation par Grégoire de), I, 429, 500 n., 515; — (monuments exposés dans les dépôts à des), I, 371, II, 30; — commises à Beauvais par les officiers de l'armée révolutionnaire, I, 654; — (dénonciation de) à Laon, I, 598; à Verdun, I, 515; II, 62; — dans la cathédrale de Tarbes, II, 92 n.; — dans le district d'Altkirch, II, 33 n.; — dans le district de Coutances, I, 482; — dans le district de Metz, II, 148; — dans le district de Sarreguemines, II, 99; — dans le district de Strasbourg, II, 152; — dans les maisons nationales, II, 109; — de l'abbaye de Saint-Denis, I, 400, 537; — de l'arc de triomphe d'Orange par les pluies, II, 53; — du château d'Écouen converti en hôpital, I, 338 n., 397, 571, 583; — des dépôts par l'humidité, I, 587; II, 30; — des dépôts de Nesle et des Petits-Augustins par la pluie, I, 394; — des Écoles de chirurgie par la pluie, I, 387; par le public, I, 579; — de l'église abbatiale de Saint-Denis par suite de l'enlèvement de la toiture en plomb, I, 156; II, 157 n., — de l'église de Saint-Sulpice, I, 107, 115 n., 117, 139; — de l'escalier de l'École militaire, I, 595; — des jardins de Trianon, imputées au naturaliste Richard, I, 325; — des livres et monuments (enquête sur les), I, 613; — de la maison des Invalides, I, 428, 493; — de la maison et du jardin de Monceau, I, 221, 378; — des maisons nationales (pénalités pour les), I, 272; — des monuments, I, 99, 107, 115, 116 n., 124, 440, 461, 482, 543, 611; — des monuments d'Arles, I, 329; — de monuments et d'antiquités à Avignon, II, 142; — de monuments à Franciade, I, 368; — de monuments à Lyon, II, 316 n.; — de monuments à Stras-

bourg, I, 569; — de monuments dans le district de Gisset, II, 24, 104, 114; — de monuments dans le district de Sens, I, 622; — de monuments dans le district de Verdun, I, 613; — des objets d'art du jardin de Monceau, II, 354 n., 355 n.; — des orgues des départements (mesures contre les), II, 240; — de tableaux dans le département du Nord, I, 97, 99; — de tableaux dans le district de Soissons, I, 599; — des tableaux de l'église de Tournai, I, 578; — de tableaux enroulés sur des cylindres; I, 420, 421; — du tombeau de Henri de Bourbon à Vallery, I, 528 n.; — des vitraux de la chapelle du château de Vincennes, I, 348; — causées par les vapeurs du salpetre à Saint-Germain-des-Prés, I, 64.

Dehanchy ou Dehansy, acquéreur d'un clavecin de Marie-Antoinette, I, 493, 534, 543, 613; II, 353.

Dekin, conducteur d'un convoi de livres de Bruxelles, I, 687.

Delaage père (Clément), ex-fermier général, I, 252, 253.

Délabrement du cabinet d'histoire naturelle de Fayolle, I, 255; — du mobilier de Mme Du Barry, I, 213.

Delacour (Pierre-Nicolas), notaire et ex-officier municipal, II, 81, 98, 132, 139.

Delacroix (Charles), député de la Marne à la Convention nationale, I, 131, 171, 255, 279, 283, 325, 348, 493 n.; II, 75, 76, 91, 114, 190, 205, 227, 252 n.

Delage, émigré, I, 466.

Delamarche (Charles-François), géographe, I, 503.

Delamarre (Robert), curé de Faverelle, prêtre habitué de Saint-Roch, II, 242.

Delambre (Jean-Baptiste-Joseph), astronome, I, 69, 70, 447, 519.

Delanoue, chargé de retirer du greffe du Tribunal révolutionnaire les montres des condamnés, I, 578 n.

Delaplanche, sculpteur-marbrier, I, 180, 187, 190, 298, 296, 398, 491.

Delassaux (Antoine-Joseph), commissaire aux ventes, I, 135, 136, 484.

Delaulne, secrétaire de la Pairie, II, 247.

Delbruck, administrateur de Spa en Belgique, I, 688; II, 256.

Delcher (Joseph-Étienne), député de la Haute-Loire à la Convention nationale, II, 204.

Delémont (Suisse). Cabinet d'histoire naturelle de l'émigré Eberstein, I, 530; district, I, 529; II, 10.

Delespine (Pierre-Jules), architecte, I, 166.

Delespine ou Lépine, graveur, II, 186, 277.

Deleutre (Jean-Antoine), négociant à Paris, émigré, I, 446, 484.

Deleyre (Alexandre), député de la Gironde à la Convention nationale, I, 553 n.

Delft (Hollande). Œuvres d'art, I, 519.

Délices des yeux (*les*), ouvrage de Lenoir, I, 529.

Deligny (femme), émigrée, I, 204.

Delioux-Savignac, postulant une place de bibliothécaire ou de conservateur de machines, II, 172.

Dellebarre, opticien, I, 330.

Delorme (Philibert), architecte, constructeur du château de Saint-Maur, I, 532 n.; de la chapelle des Orfèvres, I, 555 n., 571 n., 572 n.

Delormel (Jean), estimateur bibliographe, II, 307.

Deltufo, pédagogue, traducteur, directeur d'une école de langues étrangères, I, 431.

Déluge (le), p. de Michel Cocxie, peintre flamand, I, 50.

Demangeot (Jean-Baptiste-Sébastien), ex-bénédictin, bibliothécaire-archiviste du district de Verdun, II, 134.

Demarne (Jean-Louis), peintre; Devouges, son élève, II, 250 n.

Demelphe, *lire* Melfi (Philippe Doria, duc de), émigré, I, 200.

Déménagement de la bibliothèque des avocats, II, 269.

Demesse, directeur du jardin des plantes de Poitiers, I, 536.

Démission de Bourdon, architecte-expert, I, 205; — de Buache, membre de la Commission temporaire des arts, I, 68, 69; — de Fragonard, anatomiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 276; — de Langlès, conservateur du Dépôt littéraire des Capucins Saint-Honoré, II, 369; — de Lebrun, membre de la Commission temporaire des arts, I, 65; — de Lelièvre, membre du directoire de la Commission temporaire des arts, II, 73; — de Mulot, garde du Dépôt de Nesle, I, 80, 318; — de Plessis, membre de la Commission temporaire des arts, I, 311; — de Wicar, membre de la Commission temporaire des arts, I, 297 n.

Demmery (citoyen), chargé d'envoi de livres de la Hollande, II, 272.

Démolition au portail de l'église de Saint-Gervais (travaux de), II, 143; — de l'amphithéâtre d'Arles pour extraire le salpêtre (projet de), I, 115 n.; — du bâtiment de la bibliothèque des avocats, II, 249, 262; — du château de Chantilly (projet de), I, 431; — du château des Essarts, I, 182 n.; — du château de Praslin, I, 18, 19; — des châteaux (décret ordonnant la), I, 509; — de l'église des Cordeliers de Paris, II, 297 n.; — de l'église de Saint-Lambert de Liége, II, 261 n.; — de l'église de Saint-Nicaise de Reims, II, 279 n.; — du maître-autel de l'église du Val-de-Grâce, I, 180; — des marbres, I, 256, 285, 437; II, 213; — des marbres de l'église de l'Enfant-Jésus, I, 285; — des marbres et colonnes de l'église de Montmorency, I, 70; — des marbres de l'église de Saint-Étienne-du-Mont, I, 595; — des marbres et colonnes de l'église de Saint-Gervais, I, 227; — des marbres de l'église de Saint-Médard, I, 285; — des marbres de l'église de Saint-Roch, I, 602; — des marbres et statues de l'église de Saint-Sulpice, I, 126; — des marbres des églises de Sainte-Périne et des Visitandines de Chaillot, I, 519; — des monuments de l'église de Saint-Louis du Louvre, I, 133; — des monuments de l'église de Saint-Merry, I, 133; — des monuments de l'église de Saint-Roch, I, 111, 163; — des monuments de royauté et de féodalité, I, 294; — du portail de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (sursis à la), I, 488; — des signes de féodalité et de superstition, I, 207, 231; — des statues sur les places publiques, I, 434; — du tombeau du Dauphin à Sens, I, 106; — du tombeau de Louis XII dans l'église de Saint-Denis, I, 391 n.; — des tombeaux de l'église de Saint-Denis, I, 57 n., 391 n.; — d'une tour à Étampes (projet de), II, 154; — de la tour de l'église de Saint-Maclou à Mantes (mise en adjudication de la), I, 446 n., 471 n., 475, 527, 598; II, 8; — des vitraux de l'église de Saint-Denis, I, 437; — projetée des clochers de l'abbaye de Saint-Denis, I, 99, 107, 132, 391 n.; — projetée de l'église abbatiale de Saint-Denis, I, 390, 391 n., 437, 450, 456; — projetée d'églises à Chartres, I, 511.

Démolitions de monuments (entrepreneurs des), I, 44, 70, 88, 96, 113, 127, 176, 180, 184, 185, 227, 294, 507; — exagérées dans la maison des Invalides, I, 428, 526; — exagérées des bâtiments de l'abbaye de Saint-Denis, I, 406, 570.

Demoneux, directeur du jardin botanique de Caen, I, 274.

Démonstrations élémentaires de botanique, ouvrage de Gilibert, I, 228.

Denée, libraire au Palais Royal, I, 663.

Deniau ou Denyau, écrivain à Versailles, I, 302; II, 188.

Deniers de Saint-Pierre (groupes de pétrification composés de), II, 266.

Denis, sellier, locataire de partie de la maison de Nesle, I, 330.

Denon (Vivant), secrétaire d'ambassade à Naples et à Venise, I, 9, 351, 601 n.; II, 23, 159 n.

Dénonciation contre l'administration du district d'Altkirch, II, 155; — contre les estimateurs des objets destinés aux

échanges, II, 142; — contre Ruelle, professeur à l'Observatoire, I, 354.

Denonville (Eure-et-Loir). Bibliothèque du château, I, 600.

Denormandie (Louis-Valentin), directeur général provisoire de la Liquidation, I, 119, 127.

Denrées (cherté progressive des), I, 273.

Dépense de la construction d'une cloison pour l'orgue de Saint-Germain-des-Prés, I, 95, 106, 107, 113, 121; — de la construction d'un hangar dans le jardin des Petits-Augustins, I, 100; — de la nouvelle couverture de la cathédrale de Chartres, I, 511; — de la réparation du cabinet d'anatomie d'Alfort, I, 195; — de la réparation des machines, modèles et outils du Dépôt de physique, II, 322; — de la restauration de monuments à Fontainebleau, II, 319.

Dépenses de la Commission des monuments, I, 129, 239; — de la Commission temporaire des arts, I, 134, 150, 157, 163, 236, 272, 275, 292, 299, 303, 389, 398, 408, 426, 458, 644; II, 3, 4, 71, 128, 147, 158, 159, 169, 265, 312, 313, 316, 317, 362, 365, 366, 373, 376; — du dépôt de Nesle, I, 441; — de l'évacuation de la bibliothèque de l'abbaye de Senones, I, 498; — de Lebrun, membre démissionnaire de la Commission des arts (remboursement des), I, 65; — de la manufacture de Sèvres, I, 513 n.; — de la remise en état des machines du Dépôt de physique, II, 311, 322; — de la section des Dépôts littéraires, I, 96, 320; II, 312; — du transport des livres des émigrés dans les Dépôts littéraires, II, 365; — du transport des livres sauvés de l'incendie à Saint-Germain-des-Prés, I, 370, 384; — extraordinaires de la Commission temporaire des arts, II, 353.

Déportés (conservation des objets d'art des), I, 131; — du district de Sancerre (catalogue des livres des), I, 503.

Dépôt de l'Académie des sciences, I, 8; — d'armes du château d'Ambres, II, 97; — des bureaux de la Marine à Versailles, I, 47; — des cartes marines de Calon, I, 382; — des cartes et plans de Desmarest, I, 42, 141, 145, 229, 257; — des cartes du département des Affaires étrangères, I, 88, 89, 127; — des cartes et plans provenant des émigrés, I, 386; — des cartes et plans de la guerre, place Vendôme, II, 100, 143, 313; — des cartes et plans de la rue de l'Université, II, 277 n.; — des cartes et plans de Versailles, I, 17, 39, 149; — de chevaux au château de Saint-Maur, I, 531; — des Écoles nationales de chirurgie, I, 521, 522; — des Élèves de la Marine, I, 110; — des émigrés, I, 47; — des fortifications, II, 79; — de la Guerre, I, 7 n., 25, 39, 53, 196, 500; II, 143; — des instruments de musique, I, 159; — des instruments de physique, I, 299; — de livres et gravures du libraire Poinçot, I, 43; — des machines (organisation dans la maison d'Aiguillon d'un), I, 154, 228, 244, 299, 359, 465; — des machines de l'hôtel de Mortagne, I, 185; II, 330; — des manuscrits (création d'un), I, 127, 516; — de manuscrits dans la maison d'Anisson-Duperron (projet d'un), I, 162, 169, 173, 182, 184, 322, 413; — des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 426; — de manuscrits concernant l'histoire des minéraux, I, 305; — des marbres de Chaillot, I, 427, II, 318, 338; — de marée (chapelle des Orfèvres convertie en), I, 571; — de marine (formation projetée d'un), I, 91; — de la Marine au Louvre, I, 41; — de marine de la maison Égalité, I, 60; — des Menus-Plaisirs, I, 46; — des métaux dans la maison Maupeou, I, 145, 170; — des modèles d'armes et d'artillerie, I, 377, 391, 394; — des modèles et plans en relief des places fortes aux Invalides, I, 4, 425, II, 300; — des monuments, dénomination du Dépôt des Petits-Augustins, I, 98, 292.

Dépôt de Nesle ou de la rue de Beaune (absence de certains tableaux de la ga-

lerie de Penthièvre au), I, 192; — (aménagement de la grande écurie pour recevoir des sculptures au), I, 162; — (anciens et nouveaux registres du), I, 567; — (armoires vitrées du), I, 308, 350, 351; — (bibliothèque de l'émigré Vintimille transportée au), I, 199; — (bustes en bronze, représentant des têtes antiques, transportés au), II, 251; — (bustes en marbre du Palais Cardinal transportés au), II, 48; — (cabinet chinois de l'émigré Bertin transporté au), I, 91, 123, 144; — (cassolettes provenant de Marie-Antoinette remises au), I, 630; — (cheminée en marbre blanc ornée de bronze doré, transportée au), I, 174; — (classement des marbres conservés au), II, 184; — (collection des manuscrits du), I, 178; — (conservateurs du), I, 53, 214, 242, 303, 318, 339, 369, 397, 478, 482, 564; II, 62; — (copies de peintures des grands maîtres d'Italie au), II, 230 n.; — (dégradation des dessins du), I, 483; — (démission de Mulot, garde du), I, 80, 318; — (dépenses du), I, 441; — (estampes et moulages destinés à l'École des Jeunes français, provenant du), I, 351; — (estimation des objets du), I, 153; — (états des objets entrés au), I, 547, 575, 604, 631; II, 27, 54, 107, 130, 170, 188, 223, 251; — (hangar pour abriter les marbres du), I, 520; — (indemnités demandées par Livernois, gardien du), I, 441; — (par Mulot, garde du); I, 535, 564; — (instruments de chimie transportés au), I, 15, 316; — (inventaire des peintures du), I, 192; — (inventaire général et estimation des objets du), I, 137, 293; — (livres et cartes de l'émigré Limon transportés au), I, 86 n.; — livres d'émigrés y transportés, I, 24, 67, 108; — (lustres en cristal et pendule en lyre de Brunoy remis au), II, 86, 122; — machines et modèles transportés au Dépôt de la rue de l'Université, II, 251; — (manuscrits, cartes et plans de la maison de Juigné transportés au), I, 67; — (manuscrits chinois du cabinet Bertin se trouvant au), II, 334; — (médailles transportées au), I, 359; — (médaillier de la section de la Fontaine-de-Grenelle transporté au), I, 332; — (meubles du château d'Anet transportés au), I, 222; — (monuments d'Anet transportés au), I, 496; — (mobilier séquestré de Choiseul d'Aillecourt au), I, 223 n.; — (modèle de temple transporté au), I, 206; — (modèles d'armes et de canons au), I, 220; — (modèles de temples et monuments antiques transportés au), I, 228, II, 97; — monuments y brisés par l'explosion de la poudrerie de Grenelle, I, 380; — (monuments de marbre de Condé transportés au), I, 602; — (moulage en plâtre du groupe de Castor et Pollux de Coysevox au), I, 340; — (mutilation de têtes et bustes du), II, 62; — (objets d'art pour l'École centrale des travaux publics demandés au), II, 206; — (objets du comte d'Artois au Temple transportés au), I, 454; — (objets d'art de Choiseul-Gouffier transportés au), II, 170; — (objets d'architecture de l'émigré Bouthillier transportés au), I, 484; — (objets d'art de la princesse de Lamballe transportés au), I, 594; — (objets d'art du Luxembourg transportés au), I, 522; — (objets d'art de la maison Marbeuf transportés au), I, 574; — (objets d'art de Morel de Chédeville transportés au), II, 137; — (objets d'art de Nicolaï transportés au), I, 523; — (objets d'art de Parceval-Frileuse transportés au), I, 448; — (objets de zoologie de Brionne et Vaudémont transportés au), II, 372 n.; — (objets de zoologie de l'émigrée Tessé transportés au), II, 371; — (ouvrages de musique de l'émigré Clermont d'Amboise enlevés du), I, 293; — (platine se trouvant au), II, 41; — (poignard turc remis au), II, 340; — (portière du), I, 190, 564; II, 243; — (portrait du médecin Lassone déposé au), II, 63; — (portrait de Randon de la Tour déposé au), II, 33, 63; — (proximité

d'un atelier de serrurier dangereux pour le), II, 62; — (rapport de Lebrun sur le), I, 293, 320; — (réparations au), I, 394, 512, 570; — (résiliation de bail et renvoi de locataires de partie du), I, 303, 330, 382; — (restitution des tableaux provenant de Foacier, employé des finances, se trouvant au), II, 327; — (salpêtre provenant de l'émigré Liancourt au), I, 208; — (statue du **Gladiateur mourant** transportée au), II, 239; — (statue de **Chasseresse** de Lerambert transportée au), I, 355; — (statues du jardin de Monceau transportées au), II, 355 n.; — (table de marbre blanc à compartiments demandée par le Muséum d'histoire naturelle au), II, 218; — (tableaux du comte d'Artois transportés au), I, 380; — (tableaux de l'hôtel de Brienne transportés au), II, 179 n.; — (tableaux et gravures de l'émigré Vintimille transportés au), I, 206; — (transport à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle des livres du), I, 350; — (transport à la bibliothèque Mazarine de deux des globes du), I, 190; — (transport à la Bibliothèque Nationale des médailliers sous les scellés au), II, 304, 305; — (transport au Dépôt de la rue de Lille des livres se trouvant au), I, 319; — (travaux du), I, 405, 492; II, 65; — vases étrusques y transportés, I, 8; — (visite et récolement du), I, 71, 91, 108, 120, 137, 147, 303, 320; — (vitraux d'Écouen déposés au), I, 628; II, 246.

Dépôt des Petits-Augustins (abus signalés par Lenoir au), I, 312; — (appointements du garde et des employés du), I, 81, 121, 122, 167, 272, 273, 284, 292; — (bloc de marbre du Languedoc transporté au), I, 191; — (blocs de marbre transportés au), I, 174; — (cabinet et secrétaire de laque transportés au), I, 573; — (carreaux de pierre de liais se trouvant au), I, 625; — (catalogue du), I, 78 n.; — catalogue des auteurs des monuments y placés, I, 328, 346; — (certificats de résidence au garde et aux employés du), I, 66, 67, 69, 89, 284; — (chaire de fer de l'abbaye de Saint-Antoine au), I, 263; — (chaire de Saint-Étienne-du-Mont transportée au), I, 464; — (colonnes de marbre à Montmorency transportées au), I, 348; — (conservation des objets du), I, 53, 81; — (copies de peintures des grands maîtres d'Italie au), II, 230 n.; — (croix en cristal gravé de l'église d'Aubervilliers envoyée au), I, 354; — (débris de statues mutilées transportés au), II, 346 n.; — (dépenses du), I, 122, 236, 268; — (dépouilles des églises envoyées au), I, 602; — (détérioration des objets du), I, 20; — (difficultés du transport des marbres de la Sorbonne au), II, 367; — (esquisse de la coupole de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice déposée au), I, 174; — (estampes du séminaire de Saint-Sulpice transportées au), I, 506; II, 4; — (états des objets reçus au), I, 42, 44, 82, 207, 228, 236, 257, 275, 306, 328, 366, 410, 453, 575, 631, 650, 664; II, 97, 170, 273; — (examen de figures de plomb au), I, 533; — (expérience de nitrières artificielles dans le jardin du), I, 283; — (hangar pour les marbres dans le jardin du), I, 90, 100; — (globes de Coronelli déposés au), I, 190, 195; — (grille du chœur de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois transportée au), II, 305; — (herbier du cabinet des Jacobins déposé au), I, 128; — (herbier de Tournefort se trouvant au), I, 16; — (inventaire des monuments d'antiquité du), I, 31; — (jardin du), I, 147, 283; — (marbres extraits pour l'architecte Hubert du), I, 335; — (marbres propres au pavement du Panthéon, I, 142; — (marbres de l'abbaye de Franciade transportés au), II, 333; — (marbres de l'église de l'Enfant-Jésus transportés au), I, 285; — (marbres et statue de l'église des Jacobins-Saint-Honoré transportés au), II, 288; — (marbres de l'église de Notre-Dame

transportés au), II, 320 n.; — (marbres de l'église des Petits-Pères transportés au), I, 324; — (marbres, statues et colonnes de l'église de Saint-Gervais transportés au), I, 227; — (marbres d'autel et inscriptions de l'église de Saint-Jacques transportés au), I, 170; — (marbres de l'église de Saint-Médard transportés au), I, 285; — (marbres de l'église de Saint-Merry transportés au), I, 536 n.; — (marbres de l'église de Saint-Roch transportés au), I, 602; — (marbres de l'église de Saint-Sulpice transportés au), I, 424, 546; — (mausolée du cardinal de Fleury dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre transporté au), I, 191; — (médailles de la maison de Saint-Sulpice transportées au), I, 588; — (mesures contre l'incendie au), I, 61, 355, 382; — (modèle en bois de l'ancien Opéra transporté au), I, 574; — (monuments de l'abbaye de Saint-Denis transportés au), I, 367; — (monuments de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet transportés au), II, 374; — (monuments de marbre transportés au), I, 206, 213, 507; — (moulage en plâtre du groupe de **Castor et Pollux**, de Coysevox, au), I, 340; — (objets d'art pour l'École centrale des travaux publics demandés au), II, 206; — (objets d'anatomie se trouvant au), I, 521; — (objets d'art transportés au), I, 464; — (objets d'histoire naturelle au), I, 5, 11, 128, 188, 206; — (objets de minéralogie au), I, 175; — (portier du), I, 58, 73, 273, 366, 389; — (rapport sur le), I, 256; — (réparation de la toiture du), I, 304, 305; — (réparations au), I, 312, 326, 327, 394; — (restauration maladroite de tableaux au), I, 168; — (sarcophage de Dagobert transporté au), I, 575 n.; — (statue du cardinal de Bérulle transportée au), II, 368 n.; — (statue de sainte Catherine transportée au), II, 10 n.; — (statues de Houdon transportées au), I, 152; — (statues de bronze de Notre-Dame transportées au), I, 142; — (statues antiques de Consuls romains délivrées au Palais national par le), II, 210; — (tableau de Philippe de Champaigne transporté au), I, 138; — (tableaux de l'École militaire transportés au), I, 141; — (tableaux de l'église des Petits-Pères transportés au), I, 174; — (tableaux du Tribunal de commerce transportés au), II, 247; — (tableaux ornant les archives de l'ordre de Saint-Lazare transportés au), I, 141; — (tables de marbre blanc déposées au), II, 198; — (tables de marbre noir de Saint-Martin-des-Champs transportées au), I, 440; — (tapisseries des Gobelins provenant de Notre-Dame à transporter au), I, 166; — (tombeau d'Anne de Montmorency transporté au), I, 179; — (tombeaux de François Ier, Henri II et Louis XII, à Saint-Denis, à transporter au), I, 390, 391 n.; — (tombeaux de l'église de Saint-Roch transportés au), I, 163; — (transport au Muséum de tableaux du), I, 112; — (transport des colonnes de marbre cipolin de Saint-Germain-des-Prés au), I, 121; — (transport des monuments déplacés par le sculpteur Guibert au), I, 132; — (transport des tableaux et statues de Saint-Germain-des-Prés au), I, 64; — (vente d'objets du culte se trouvant au), I, 609; — (visite du), I, 11, 161; — (vitraux de la chapelle du château de Vincennes transportés au), I, 348; — (vitraux de l'église de Saint-Étienne-du-Mont transportés au), I, 595.

Dépôt de Thiroux de Montregard, rue de Lille, I, 392; — de Saint-Martin-des-Champs, I, 426.

Dépôt littéraire de l'Arsenal, II, 30, 46.

Dépôt littéraire des Capucins-Saint-Honoré, II, 106 n., 231 n., 234 n., 308 n., 369.

Dépôt littéraire des Cordeliers, I, 86, 123, 131, 144 n., 149, 156, 190, 199 n., 201, 205, 206, 243 n., 260 n., 268, 269, 277, 367, 370, 380, 381 n., 410, 446, 497, 545 n., 568, 605 n., 632 n., 664 n., 687; II, 29,

74 n., 100, 118, 126, 139 n., 149, 153 n., 160 n., 161 n., 166 n., 169 n., 207 n., 208 n., 233 n., 273 n.
Dépôt littéraire des Enfants de la Patrie, II, 106 n., 132.
Dépôt littéraire de la rue de Lille, I, 296 n., 319, 350, 359, 464, 497, 542, 545 n., 598, 599, 605 n., 634, 664 n.; II, 35, 74 n., 88, 136, 151, 153 n., 160 n., 169, 182, 207 n., 247, 275 n., 334.
Dépôt littéraire de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 181, 216 n., 217 n., 382, 466, 575; II, 71, 137, 140, 179, 222, 254, 319, 331, 333.
Dépôt littéraire de la rue Saint-Marc, maison Montmorency, I, 286, 321 n., 330 n., 349, 377, 382, 410, 453, 523 n., 605 n., 614, 617, 664 n., 665 n.; II, 12 n., 13 n., 31, 72, 74 n., 139 n., 153 n., 160 n., 161 n., 163, 168, 177, 207 n., 208 n., 232, 252, 260, 273 n., 275 n., 282, 296, 303, 326 n., 327 n, 331, 343, 350 n.
Dépôt littéraire de la rue de Thorigny, I, 181, 216, 217, 260 n., 269 n., 286 n., 296 n., 308, 341 n., 377, 545 n., 566, 598, 632 n.; II, 8, 193, 220, 306, 329, 356.
Dépôt national littéraire, dénomination officielle des dépôts de livres, I, 234.
Dépôt national des cartes et plans près la Commission des travaux publics, I, 279, 325, 338, 437 n.
Dépôt national des livres des émigrés ou condamnés, I, 257.
Dépôt national de musique de la rue Bergère, I, 234, 293, 319, 339, 359, 384, 422, 442, 510, 520, 593 595; II, 82, 128, 135, 160, 179 n., 213, 237, 338.
Dépôt national d'objets d'art et d'antiquités, dénomination officielle des Dépôts de Nesle et des Petits-Augustins, I, 234.
Dépôt national de physique et de mécanique de la rue de l'Université, I, 122, 207, 228, 229, 234, 244, 299, 331, 359, 376, 382, 384, 391, 409, 413, 637, 663; II, 10, 63, 74, 97. 148, 187, 229, 251, 268, 270, 289, 304, 311, 314, 322, 323, 325, 335, 342, 344, 357, 371, 374.
Dépôt national du Roule, I, 451.
Dépôt provisoire de mécanique, physique et chimie (église de Saint-Sulpice proposée pour), I, 122, 126; — de physique et d'optique (cabinet national de Charles pris pour), I, 207.
Dépôts de la Commission des monuments, I, 50.
Dépôts de machines (organisation de), I, 109.
Dépôts littéraires (état des), I, 316, 317; — (état des manuscrits existant dans les), II, 220; — (inventaires des livres et manuscrits transportés dans les), II, 254, 280, 296, 342, 357; — (livres extraits des), II, 364; — (organisation et aménagement des), I, 269, 270, 277, 483, 566, 578; II, 3, 55, 90, 172; — (transport des livres d'émigrés dans les), II, 365; — (vente des objets inutiles des), II, 272; — de Bordeaux, I, 14; — de Port-la-Montagne, I, 149; — du département de l'Oise, I, 268; — du département de Seine-et-Oise, I, 254, 344, 371, 391, 399, 463.
Dépôts nationaux (eaux pluviales endommageant les), I, 483, 543; — (emplacement de six), I, 126, 127; — (nouvelles dénominations des), I, 86; — (objets provenant de Condé réintégrés dans les), II, 334; — (organisation des), I, 397, 410, 425, 476, 504, 507; II, 3, 4; — (règlement intérieur des), I, 273, 350; — (réparation des), I, 515; — (traitement du personnel des), I, 195, 273; — (transport des bibliothèques, tableaux et objets d'art dans les), I, 93, 96, 109, 119, 120, 126, 141, 144, 156, 213, 367, 400; II, 3, 4, 19, 179.
Députation de la Commission temporaire des arts au Comité des finances, I, 86; — de la Commission temporaire des arts au Comité révolutionnaire de la section de Mutius Scævola, I, 95; —

IMPRIMERIE NATIONALE

de la Commission temporaire des arts au ministre de l'Intérieur, I, 106; — de la Société populaire des arts à la Commission des arts, I, 86.

Deque (citoyen), envoyé à Saint-Omer, I, 573.

Dequin, citoyen de Bruxelles, chargé d'accompagner les objets d'art, I, 447.

Deraine, inventeur de fours portatifs, I, 616; II, 72.

Derbais (Jérôme), sculpteur; le **Génie des arts relevé par le Temps**, groupe à Marly, I, 563.

Dercourt (citoyenne), habitant rue Meslay, II, 28.

Deroche, citoyen d'Autun, I, 232.

Derôme (Nicolas-Denis), relieur, I, 282.

Deroy (citoyen), chargé du transport de gravures, II, 141.

De Sacy (Claude-Louis-Michel), député de la Haute-Garonne à la Convention nationale, I, 204.

Desarnot, constructeur de cheminées, I, 73.

Desaubleaux, inventeur de pompes, I, 339.

Desaudray (Charles Delizy *dit*), administrateur ou entrepreneur du Lycée des arts, I, 30.

Descamps (Jean-Baptiste), peintre; Le Carpentier, de Rouen, son élève, I, 643 n.

Descartes (René), philosophe; ses lettres, I, 175.

Descemet (Jean), médecin, I, 555.

Descemet, pépiniériste et botaniste à Franciade, II, 63, 214.

Descente de croix, p. d'Ambroise Dubois, dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 462 n.; — p. de La Hire, aux Capucins de Rouen, II, 138 n.; — p. de Romboust, venant de Belgique, I, 681; — p. de Rubens dans la cathédrale d'Anvers, I, 433 n.; — p. de Rubens aux Capucins de Bruxelles, I, 433 n.; — p. du Tintoret à Versailles, I, 582 n., 677; — copie d'un tableau de Daniel de Volterre à l'hôpital de la Pitié, II, 330 n.; — gravures de Dorigny d'après Daniel de Volterre et Annibal Carrache, I, 351; — petit tableau destiné à l'échange proposé par le grand-duc de Toscane, II, 358.

Deschamps (Louis-Joseph-François), chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, II, 119 n.

Deschamps (citoyen), acquéreur de l'horloge de Lepaute à Maisons, II, 324.

Deschamps, homme de loi, administrateur du district de Langeais, II, 151, 158.

Deschamps-Tréfontaine (Jean-Baptiste), sous-chef à l'Enregistrement, I, 589, 590 n.

Description du Dauphiné (matériaux manuscrits pour servir à la), I, 292; — topographique des Pyrénées, I, 573.

Description de la Provence, ouvrage d'Achard, I, 173.

Description des travaux exécutés pour le déplacement... des groupes de Coustou, par Grobert, II, 301 n.

Deseine (Claude-André), sculpteur, sourd-muet, II, 248, 269, 287.

Desfontaines (René Louiche-), naturaliste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 29, 40, 66 n., 102 n., 114 n., 128 n., 145 n., 179 n., 215, 218, 226, 325, 369, 389, 390, 400, 409, 445, 451, 470, 482, 484, 507, 520, 522, 551, 555, 561, 570, 606, 630, 631, 638, 652, 653; II, 2, 3, 63, 94 n., 114, 117, 127, 169, 201 n., 205, 236, 254, 286, 297, 329, 330, 357, 363.

Desforges (citoyen), auteur d'un mémoire à la Convention, II, 176.

Deshayes (Jean-Éléazar), peintre; le **Martyre de saint André**, dans l'église de Saint-André de Rouen, II, 138 n.

Desjardins (Martin van Bogaert, *dit*), sculpteur, auteur des statues du monument de Louis XIV de la place des Victoires, I, 452 n.

Desjardins, pétitionnaire, I, 628.

Desjardins-Duhamel, adjudicataire du cloître des Chartreux, à Rouen, I, 415, 473.

Desmarest (Nicolas), physicien et géologue, I, 2, 4, 7, 10, 42, 141, 145, 161, 227, 229, 234, 257, 269.

Desmeuniers, émigré, II, 274, 301.
Desmoulins (citoyen), de Mortefontaine, I, 150.
Desmoutiers, *lire* Des Monstiers, marquis de Mérinville (François-Louis-Augustin), émigré, II, 242.
Desonnettes, *lire* Desaunettes (Maxime), huissier-priseur, ex-administrateur du Département, commissaire aux ventes des biens des émigrés, II, 129.
Desportes (François), peintre; p. à la manufacture de Sèvres, I, 10; — p. émigré Choiseul d'Aillecourt, I, 361 n.
Desprez (Jean-Louis), architecte et peintre, I, 646 n.
Desprez, organiste, I, 422; II, 240.
Desquinemare, inventeur d'un cerf-volant, I, 386.
Des Rochers (Étienne Johandier), graveur, I, 610 n.
Dessin de l'**Apothéose de la Liberté**, par Devouges, II, 250; — de Caresme représentant les derniers moments de Châlier, I, 414, 435, 448; — du diptyque consulaire d'Anastasius, II, 345 n.; — de l'écrin de Charlemagne, II, 38, 42, 68, 350; — de la façade de la maîtrise de la cathédrale de Saint-Jean à Lyon, II, 225; — du fourneau de Bicêtre, I, 134; — de l'oratoire ou écrin de Charlemagne, I, 175, 379; II, 38; — des monuments importants (moyens d'avoir le), II, 193; — du tombeau de Dagobert à Saint-Denis, I, 575; II, 98, 116, 120, 136, 234, 246, 258, 259, 350; — pour étoffes (projet d'établir à Lyon une école de), II, 129; — allégorique à la gloire de la Révolution et de la Convention, II, 200 n.
Dessinateur du Conservatoire (place de), II, 125.
Dessins (collage des), II, 94; — coloriés du peintre Hubert, II, 149; — destinés à l'École centrale des travaux publics, I, 602, 646; II, 61; — relatifs à la construction des vaisseaux, II, 308; — d'anatomie, I, 166, 171; — de la machine de Marly, I, 42; — de pièces d'horlogerie, I, 346; — du planétaire du physicien Rochebrave, II, 132; — de voitures, II, 241.
Dessins de l'Académie d'architecture (inventaire des), I, 646 n.; II, 61; — de l'Académie des sciences, sur vélin, I, 574; — des **Batailles d'Alexandre**, II, 185, 189; — du château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313, 341; — de la collection Livois à Angers, I, 335; — du Dépôt de Nesle (dégradation des), I, 483; — du district d'Amiens, II, 280; — du district de Sennones, I, 523; — de l'émigré d'Asnières, I, 87; — de l'émigré Chamborant (vente des), II, 269 n.; — de l'émigré Cossé-Brissac, I, 183 n.; — de Desprez à l'Académie d'architecture, I, 646 n.; — de Fragonard, I, 427 n.; — de Gravelot pour *la Nouvelle Héloïse* de J.-J.-Rousseau, I, 282; — de Michel-Ange (vente publique de), I, 70; — originaux de Buffon, I, 294, 295.
Destitution de Benezech, ministre de l'Intérieur, II, 378; — du bibliothécaire de Châtillon-sur-Seine, II, 84.
Destourmelle (Catherine-Louise de Lamoignon, veuve du marquis de), II, 82.
Destournelles, *dit* Deschamps (Louis), ex-ministre des Contributions publiques, I, 589, 590 n.
Destruction de l'abbaye de Saint-Volusien de Foix par les religionnaires, II, 294 n.; — de bas-reliefs du bâtiment du Gouvernement à Metz, II, 121 n.; — des bibliothèques dans le district de Montaigu, II, 92; — du grand canal de Versailles, I, 674; — de la croix commémorative du combat des Trente, II, 218; — des livres et tableaux du district de Bressuire par les Vendéens, II, 25; — du monument de la Trinité au Paraclet, I, 349, 479; — de monuments à Alençon, II, 115; — des monuments de l'église de Brou (projet de), II, 241 n.; — de monuments dans le district de Reims, II, 85; — des monuments et tableaux d'église du district de Nîmes, I, 640; — des papiers du district de Clisson par les Vendéens, II, 7 n.; — des signes de féoda-

lité sur les monuments, I, 97, 107 n., 115 n., 163, 207, 231, 240, 265, 428 n., 592 ; sur un tableau, I, 210; — de statues à la cathédrale de Strasbourg, II, 125 n.; — de tableaux et statues à Vitry-sur-Marne, II, 84 : — — des vitraux de l'église abbatiale de Saint-Denis, I, 437, 473.

Desvoyes-Feuillette (citoyen), homme de loi, secrétaire du ministre Bertin, I, 91, 102, 109, 350, 357, 364, 370, 393, 399.

Détournement des manuscrits de la bibliothèque du prince de Condé, II, 340.

Deumier ou Dumier (Pierre), serrurier d'art, auteur de la grille de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 77 n.

Deux femmes regardant un homme qui pêche, p. de Joseph Vernet, I, 390.

Deux-Ponts (Maximilien-Joseph, duc de), I, 239, 621.

Deux-Ponts (Wolfgang de Bavière, duc de), I, 557 n.

Deux-Ponts (Allemagne). Magasin de librairie transporté à Metz, I, 617 ; — résidence de l'émigré Chamborant, II, 244 n., 269 n.

Deux-Sèvres. Tableaux et objets d'art du département, II, 276.

Deval, commissaire-artiste de Boussac-la-Montagne, I, 538.

Dévastation du district de Challans par les Vendéens, II, 78 n.; — du district de Parthenay par les Vendéens, II, 44.

Dévastations dans le district de Clermont-Ferrand, I, 647 ; — des Vendéens à Saint-Florent, I, 627.

Deverité (Louis-Alexandre-André), député de la Somme à la Convention nationale, I, 332.

Deville (Nicolas), ex-fermier général, I, 453, 639.

Devillers (Charles), professeur de physique à Lyon, II, 290.

Devis de l'emploi de la couronne en forme de baldaquin de l'abbaye de Morimond, II, 248 ; — du marché passé avec Menière, joaillier, pour les bijoux destinés à la Porte ottomane, II, 342 ; — d'un grand orgue pour le Panthéon français, II, 120, 143, 222 n.; — pour le transport des chevaux de Marly, I, 78 ; — estimatif du muséum de Rennes, I, 616.

Devisme, agent de la Commission d'agriculture et des arts, I, 610 ; possesseur d'un tableau du Corrège, II, 86.

Devoitine (citoyen), réclamant des objets sous les scellés de Lavoisier, I, 233, 275.

De Vouge, émigré, habitant à Passy, II, 130, 160.

Devouges (Louis-Benjamin-Marie), peintre, II, 250, 263.

Deyeux (Claude-Didier), ancien notaire, II, 195, 241.

Deyeux (Nicolas), chimiste-pharmacien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 548 ; II, 56, 107, 265.

Dezauche (Jean-Claude), géographe, I, 160.

Dezoteux (François), chirurgien des armées, inspecteur des hôpitaux militaires, I, 142, 275, 356.

Dialogue de Sylla et Eucrate, par Montesquieu, II, 320 n.

Diamants (distraction des) du mobilier des églises, I, 32 ; — (estimateur de minéralogie pour les), I, 159 ; — démontés pour les échanges commerciaux, II, 88; — mis à la disposition de la Commission du commerce (estimation des), I, 188 ; — de la caisse à trois clefs à la Trésorerie nationale (estimation des), I, 129 ; — de la République déposés à la Monnaie (examen des), I, 171, 177; II, 88.

Diane, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — statue dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statue de bronze à Sceaux, I, 157 ; — statue de Houdon, dans son atelier, I, 152 ; — — statue de Lerambert dans l'hôtel de Massiac, I, 8 n.; — **Diane au bain**, statue d'Allegrain, chez Mme Du Barry, I, 29 ; — **Diane dans le bain**, tableau, dans le district de Tanargue, I, 569 ; — **Diane chasseresse**, statue au château de Villeroy, I, 555 n. ; — **Diane et**

Actéon, p. de l'Albane au château de Versailles, I, 254 n.
Diard, commissaire du Bureau du Domaine, II, 228, 234.
Dictionnaire de l'Académie, I, 507.
Dictionnaire d'agriculture, I, 222.
Dictionnaire des arts et métiers, II, 277.
Dictionnaire de Bayle, I, 423.
Dictionnaire de Ducange, I, 423.
Dictionnaire de Furetière, II, 67.
Dictionnaire d'histoire naturelle, qui concerne les coquillages, de Favart d'Herbigny, I, 401 n.
Dictionnaire d'histoire naturelle des insectes, par Olivier, I, 465 n.
Dictionnaire des jardins (jardiniers), ouvrage de Miller, I, 222.
Dictionnaire d'une des langues du Pérou, I, 429, 500; — des langues turque, arabe et persane, II, 295; — arabe manuscrit, II, 77, 255.
Dictionnaire de la marine, I, 280, 344.
Dictionnaire de Richelet, II, 215.
Dictionnaire celtique de Bullet, I, 641 n., 642, 656; II, 69 n.
Dictionnaire élémentaire de botanique, II, 43 n., 144 n.
Dictionnaire géographique de La Martinière, II, 126.
Dictionnaire portatif de l'ingénieur, par Bélidor, I, 280.
Diderot (œuvres de), I, 423.
Didot (Pierre), imprimeur, II, 87; — éditeur de l'*Histoire de la mer du Sud*, I, 323; II, 186.
Die (Drôme). Arc de triomphe, I, 600; commissaires-artistes, I, 59; — district (administrateurs du), I, 600; II, 58, 59 n., 170, 171; — église de Notre-Dame, I, 600; — mosaïque d'un ancien baptistère, II, 59 n., 171; — monuments et inscriptions antiques, II, 58, 59 n., 171; — palais épiscopal, I, 600; — porte Saint-Pierre, I, 600.
Dieppe (Seine-Inférieure). District (administration du), II, 17.
Dieu, acquéreur des orangers du comte d'Artois à Maisons-sur-Seine, I, 502.
Dieuze (Meurthe). District (administration du), I, 662.
Digne (Basses-Alpes). District (administrateurs du), I, 553.
Digoin (Saône-et-Loire). Canal de navigation sur Autun, II, 125.
Dijon (Côte-d'Or). Bibliothèque de manuscrits sur vélin et incunables (vente d'une), II, 31; — cartes gravées du duché de Bourgogne, II, 194, 195; — district (administrateurs du), I, 594; II, 195, 304; (procureur syndic du), II, 318; — lieu de naissance de Duboy de Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale, I, 173; de Durande, médecin botaniste, I, 322; — maisons religieuses, I, 50; — maisons d'émigrés, I, 50; — monuments, I, 115; — Parlement (conseiller clerc au), I, 385 n., 594 n., — tombeaux des ducs de Bourgogne, I, 115.
Dilapidation d'arbres et de plantes dans le jardin du Muséum, I, 58; — des bibliothèques du département de la Manche, I, 226; — du cabinet chinois de Bertin, I, 350 n.; — du mobilier de Mme Du Barry, I, 213; — de monuments dans le district de Reims, II, 85; — de monuments antiques à Soissons, II, 70 n.; — d'objets d'art à Port-la-Montagne, I, 274 n.; — d'objets d'art dans le district de Metz, II, 137 n., 148; — des objets de sciences et arts du district de Sarrebourg, I, 268; — d'objets d'art dans le district de Senlis, II, 69; — dans le district de Sens, I, 622.
Dilapidations (mesures contre les), I, 429, 482; II, 37; — dénoncées par la Commission temporaire des arts, II, 230; — dénoncées par Ronesse, bibliothécaire de Franciade, II, 276; — à Aix, occasionnées par les troubles, I, 414 n.; — à Marseille, occasionnées par les troubles, I, 415 n.; — dans la bibliothèque de la maison de Chermon à Cusset, II, 46; — dans le district de Cusset, II, 70, 104, 105; — dans les ventes, I, 120, 235, 268, 533, 619, 620; — des jardins de Trianon imputées au naturaliste Richard, I, 395, 393;

de livres imputées à un commissaire des guerres, II, 49; — des militaires dans le district de Challans, II, 78 n.
Dillon (Édouard, comte de), général, émigré, II, 65.
Dîme royale (la), ouvrage de Vauban, II, 79 n., 91.
Dinago, avocat à Saint-Dié, I, 232 n.
Diplomatique pratique, ouvrage de Lemoine, II, 268.
Diplôme de Charles IV de Luxembourg, empereur d'Allemagne, II, 218; — en caractères turcs, I, 360.
Diplômes originaux de Louis le Débonnaire, II, 93.
Diptyque du consul Anastasius, II, 345; — du consul Flavius Félix, II, 345, 354; — du consul Flavius Theodorus Philoxenus Sotericus, II, 345.
Diptyques consulaires de Polyxène à Compiègne, II, 345.
Direction générale de l'instruction publique, II, 369, 373, 374.
Directoire de la Commission temporaire des arts (institution et fonctionnement d'un), I, 448, 497, 515, 542, 548, 568; II, 73, 135, 258.
Directoire exécutif, II, 364, 365; — arrêté ordonnant de dresser l'inventaire des livres et autres objets de la Commission temporaire des arts, II, 366, 367; — (papiers des Comités remis au), II, 361 n.
Discours de Barbier, lieutenant de hussards, à la Convention nationale, I, 420 n.; — de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts à Soissons, II, 8; — de Montesquieu, II, 320 n.
Discours sur la politique et la vie de Louis XI, mémoire manuscrit de Fontanes, II, 308.
Diseuses de bonne aventure (les), p. de Michel Cocxie, condamné Deville, fermier général, I, 632 n.
Dissertation (Louis), anglais, de Lincoln, I, 568, 569, 604, 651.
Dispute des Muses avec les filles d'Acheloüs (la), p. de Perino del Vaga au château de Versailles, I, 254 n.
Dissection (don d'objets propres à la), I, 466; — d'un bubale de la ménagerie de Versailles, I, 158; — du dromadaire de la Ménagerie nationale, I, 482.
Divinités de la Fable, p. de l'école de Rubens au Luxembourg, II, 26 n.
Dizé (Michel-J.-J.), chimiste, I, 417.
Docimasie (cours de) à la Monnaie, I, 35, 600.
Dolci, émigré, I, 536.
Doldecoq (Charles-Henri), improprement appelé Doldekoppe, gentilhomme du prince de Salm, II, 188.
Dollond, fabricant d'instruments d'optique, I, 447 n.
Domaines (administration des), I, 62, 70, 109, 113, 119, 126, 143, 157, 231, 349, 352, 353, 384, 472; II, 78; — (architecte de la régie des), I, 155, 176, 326; II, 306 n., 368; — engagés (ouvrage manuscrit sur les), I, 171; — nationaux (travaux abusifs et superflus dans les), II, 109, 150, 153, 167.
Dombey (Joseph), naturaliste, I, 429, 500, 501.
Domèvre (Meurthe). Abbaye d'Augustins, I, 386.
Domfront (Orne). District (administrateurs du), I, 659.
Dominiquin (Domenico Sampieri, *dit le*), peintre italien; p. à la Surintendance de Versailles, I, 254 n., 258 n.; — **David jouant de la harpe, David et Adam, Madeleine, Saint François tenant l'Enfant Jésus, le Ravissement de saint Paul, Adam et Ève chassés du Paradis**, p. au château de Versailles, II, 22 n., 581 n., 677; — **Martyr qu'on flagelle**, copie à la cathédrale de Meaux, I, 621.
Don patriotique de végétaux par La Tour-d'Auvergne, I, 311.
Dongé (femme), émigrée, II, 274.
Donjeux (Haute-Marne). Château, II, 60 n.
Donkert, restaurateur de tableaux à Bruxelles, II, 49, 89.
Dorat (le) [Haute-Vienne]. District (administrateurs du), II, 33.

Doria (Antoine), portugais, émigré, ou Doria (Philippe), duc de Melphi, émigré, II, 309.

Dorigny (Nicolas), graveur; **Transfiguration et descente de croix**, estampes pour l'École des jeunes Français, I, 351.

Dorure des attributs royaux et féodaux (procédé pour enlever la), II, 182, 183.

Dorures du château de Fontainebleau (utilisation des), I, 172, 180, 186, 197; — sur cuivre (procédé pour enlever l'or des), I, 403.

Douai (Nord). Arsenal, I, 186; — collège, I, 97 n., 115 n.; — district (administrateurs du), I, 97; II, 176, 347; — lieu de naissance de l'abbé de Calonne, I, 248.

Douaires (*les*) [Eure]. Domaine de la famille Baroche, converti en colonie pénitentiaire, I, 560.

Doublet, graveur, II, 48 n.

Doubs. Département (administrateurs du), I, 203; II, 330.

Doubs-Marat, nom révolutionnaire de Saint-Hippolyte (Doubs). District (administrateurs du), I, 549.

Doucet (Nicolas), cultivateur à Montreuil, membre du directoire du district de l'Égalité, I, 181.

Doucet, garçon de bureau, puis commis aux inventaires, I, 289; II, 158.

Doucre (Dominique), peintre, commissaire du district d'Arras, I, 201, 486 n.

Doudeauville (Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld-Surgères, duc de), émigré, II, 298.

Doué (Maine-et-Loire). Amphithéâtre antique (prétendu), II, 192.

Douet (Jean-Claude), fermier général, I, 196, 504, 523; — sa maison, rue Bergère, aménagée pour le Dépôt de musique, I, 339, 384.

Dourdan (Seine-et-Oise). District (administrateurs du), II, 9; (agent national du), II, 209.

Dow (Gérard), peintre flamand; p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 183 n., 372 n.

Doyen (Gabriel-François), peintre d'histoire, II, 313; — Le Carpentier, son élève, I, 643 n.; Hoogstoel, son élève, II, 23.

Doz, gardien de scellés, I, 127.

Draguignan (Var). District, II, 92.

Draincy (Seine). Maison d'émigré, I, 111.

Drapeaux de la garde nationale parisienne (tableau représentant les), II, 281, 309.

Draps feutrés (procédé pour la fabrication des), I, 369.

Dreux (Eure-et-Loir). District (administrateurs du), I, 201; II 121; (agent national du), II, 123.

Driancourt, portier de l'hôpital militaire du château d'Écouen, I, 622.

Dromadaire de la Ménagerie nationale (dissection d'un), I, 482.

Dromadaires du château de Belœil, II, 204, 220.

Drôme Département, I, 304.

Drouère (citoyen), pétitionnaire, II, 257.

Drouhin (Marie-François), libraire, éditeur de la collection des portraits des grands hommes, I, 580, 631; II, 152.

Dubail, marchand de meubles, II, 193.

Dubaran, postulant la place de concierge-greffier du Panthéon, I, 404.

Du Barry (Mme); ses collections à Louveciennes, I, 201, 264, 315, 396; II, 76, 91; — sa bibliothèque au Petit-Gouvernement à Versailles, I, 254 n.; — petit pavillon de Louveciennes bâti pour elle par Ledoux, I, 328.

Dubignon, expéditeur de livres en Suisse, II, 18.

Dubois (Ambroise), peintre; **Descente de croix**, p. dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 462 n.; — tableaux de la fable de **Théagène et Chariclée** et de l'**Histoire de Clorinde**, au Garde-Meuble de Fontainebleau, I, 463 n.

Dubois (Jean-Baptiste), rédacteur de *la Feuille du Cultivateur*, II, 338 n.

Dubois (Louis-Toussaint-Julien), député de l'Orne à la Convention nationale, I, 371, 634.

Dubois, inspecteur général du Garde-Meuble, I, 265, 316, 327, 338, 417.
Dubois, sculpteur, I, 648.
Dubois de la Motte, émigré, II, 82, 161 n.
Dubosquet (Fabre), I, 177.
Dubois-Laverne (Philippe-Daniel), directeur de l'Imprimerie nationale exécutive, I, 103, 173; II, 72.
Dubres, négociant, I, 321.
Dubreuil (Charles-Joseph Lenoir-), régisseur de domaines, émigré, I, 408, 595; II, 127.
Duc, émigré, I, 62.
Duc-Lachapelle (Anne-Jean-Pascal-Chrysostome), astronome, II, 39, 64, 168, 217.
Ducarne de Blangy (Jacques-Joseph), agronome, I, 61.
Ducerf, ex-prêtre, émigré, II, 74.
Duchamps (l'abbé), émigré, II, 88, 146, 176.
Duchange (Gaspard), graveur, I, 610.
Duchatel (dame), née Lassone, II, 63.
Duchemin (Denis), ouvrier tapissier de la manufacture de Beauvais, I, 551.
Duchemin (Jacques-Marie), secrétaire des commandements du prince de Condé, I, 5.
Duchesne (Louis-Henri), ex-intendant de Madame, II, 195, 222, 242.
Duchesne (citoyen), II, 187 n., 188 n.
Duchezeau (citoyen), émigré, II, 207, 208 n.
Duclos (Gilbert), capitaine adjoint aux adjudants-généraux, II, 73.
Duclos-Dufresnoy (Charles-Nicolas), notaire à Paris, I, 295, 442.
Ducos aîné (Pierre-Roger), député des Landes à la Convention nationale, I, 626 n.
Ducros (le p. Étienne), religieux Cordelier, conservateur de la bibliothèque de Grenoble, I, 611.
Ducros, graveur. **Vue du temple de Jupiter Stator et du Campo Vachino**, I, 685.
Dudevant (Brutus), administrateur du district de Nérac, I, 656, 657.
Didin (citoyen), examinateur de la marine, I, 60, 80.
Du Dreneuc, ancien évêque, émigré, II, 161, 207.
Dufour (Claude-Henry), commissaire-artiste du district de Moulins, I, 410, 423, 451; II, 72.
Dufour, mécanicien, II, 42.
Dufour, pétitionnaire, I, 460 n.
Dufourny, constructeur de violons, I, 649.
Dufourny de Villiers (Louis-Pierre), ingénieur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 42, 116 n., 350, 370, 392, 468, 548, 557, 573, 574, 582, 583, 628, 629, 653, 654; II, 4, 11, 25, 54, 98, 107, 109, 128, 248, 250, 316.
Dufrêne, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, I, 145.
Dufresne-Defontaine, artiste peintre, II, 155.
Dufresnoy (Antoine Meriant-), architecte-ingénieur, condamné, II, 29 n.
Dugué (Joachim-Jean), juge de paix de la section de Popincourt, I, 12.
Dugy (femme), voiturière, I, 288.
Duhamel, anatomiste, I, 521 n.
Duhamel, commissaire, chargé de la réunion des objets d'art à Metz, I, 371.
Duhamel (J.-P.-François Guillot), inspecteur au corps royal des mines, I, 445.
Duhamel-Dumonceau (Henri-Louis), auteur des *Éléments d'agriculture*, I, 222, 555 n.
Duhem (Pierre-Joseph), député du Nord à la Convention nationale, I, 117.
Duhoutiers (citoyen), I, 147.
Dujardin, peintre; **Marchand d'orviétan**, estampe d'après lui, II, 360 n.
Dulau d'Allemans (Jean-Arnold-Marie), émigré, II, 309.
Dumarest, inventeur d'un procédé pour la fabrication des couleurs, I, 345, 376, 388; II, 277, 282.
Dumas (Jean-Louis), ingénieur hydraulicien, candidat à la place de dessinateur au Conservatoire, II, 125.

Dumay (*lire* Dumetz) de Rosnay (Claude-Gédéon-Denis), président en la Chambre des Comptes, II, 298.

Duméril (André-Marie-Constant), possesseur des manuscrits inédits de Gresset, II, 101 n., 212 n.

Dumetz (Louis Ghislain-Bouteville), ex-constituant, émigré, II, 20 n.

Dumez (Pierre), ingénieur, éditeur de l'*Atlas national de France*, I, 240, 323, 330.

Dumez, graveur en médailles, II, 125.

Dumier, *lire* Deumier, serrurier d'art de la ville de Paris, II, 42, 305 n.

Dumont (André), député de la Somme à la Convention nationale, I, 476, II, 333 n.

Dumont (Jacques-Philippe), sculpteur, I, 174; II, 73, 82, 152.

Dumont, dit le Romain (Jean), peintre et graveur; **Christ**, p. à la Comptabilité nationale, II, 222.

Dumoulin, commissaire de la Municipalité pour les ventes, I, 36.

Dumouriez (Jean-François), général en chef de l'armée du Nord, I, 71.

Dumoutier (Éléonor-François-Félix), ministre plénipotentiaire, émigré, I, 161.

Dumoutiez ou Dumotier jeune, estimateur pour les instruments de physique, I, 160, 466.

Dumuy (Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Félix Saint-Maime, comte), général de division, II, 224.

Dun-sur-Loir, nom révolutionnaire de Châteaudun (Eure-et-Loir). District (administrateurs du), I, 327.

Dunays, commissaire du Bureau du Domaine, I, 282, 291.

Dunes et bois de La Haye, p. de Paul Potter, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.

Dunkerque (Nord). Méridienne (tracé de la), I, 438 n.

Dunouy (Jean-Honoré), membre de la Commission temporaire des arts, I, 14, 19, 54, 78; — officier municipal de Paris, I, 27.

Dunouy, agent des salpêtres dans le département des Basses-Alpes, I, 297, 307.

Dupain, émigré, I, 497.

Dupain de Montesson, ingénieur-géographe des camps et armées, I, 233, 264 n,

Duparc (Antoine), sculpteur. Bas-reliefs à Bapaume, I, 658 n.

Dupasquier (Antoine-Léonard), sculpteur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 76, 77, 89, 100, 101, 110, 111 n., 116, 122, 123, 125, 132, 133, 138, 140 n., 157 n., 165, 171, 172, 177, 183 n., 190, 198, 208, 257, 263, 264, 278, 279, 304, 313, 320, 347-349, 368, 389, 398 n., 412, 432, 434, 492, 581 n., 583, 588, 595, 603, 604 n., II, 127.

Duperron (Anisson-), directeur de l'Imprimerie Nationale, I, 171, 561.

Dupin (Claude-François-Étienne), secrétaire général du département de Paris, I, 219 n.

Duplanil (Jean-Denis), ancien médecin du comte d'Artois, I, 459, 574.

Dupleix (Claude-Thérèse Châtenay-Lanty, veuve), émigrée, I, 260.

Dupleix-Bacquencourt (Guillaume-Joseph), ancien conseiller d'État et intendant, II, 300.

Duplessis (Joseph-Sifrede), peintre de portraits, commissaire-artiste du district de Carpentras, I, 395, 488; II, 63 n., 78, 227; — p. émigré Condé, I, 576 n.

Duplessy (citoyen), pétitionnaire, II, 155.

Duplotho, émigré, I, 260, 320.

Dupont (Antoine), professeur de mathématiques, commissaire et membre du département de Paris, I, 120, 130, 150, 171, 174, 485.

Dupont (Adrien), ex-constituant, émigré, II, 274.

Dupont (François-Mathieu), conseiller au Parlement, I, 252, 253.

Dupont de Tertre (Marguerite-Louis-François), ex-ministre de la justice, II, 241, 242 n.

Duportail (Louis Lebègue), ex-ministre de la Guerre, émigré, II, 160, 161 n.

Duprat (Jean-Louis Bravard-Deyssac, comte), condamné, II, 274.

Dupré (Guillaume), graveur des monnaies sous Henri IV et Louis XIII, I, 554 n.
Dupré (Marie-Prosper), graveur, I, 283.
Dupuey, citoyen de Toulouse, I, 526 n.
Dupuget, adjoint à la Commission temporaire des arts d'Amiens, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, I, 306, 308, 309, 359, 469 ; II, 253.
Dupuis (Nicolas-Gabriel), graveur, I, 318.
Dupuis, jardinier des Tuileries, I, 159.
Dupuis de Marcé (Charles-Jean-Pierre), conseiller au Parlement, I, 576, 589.
Dupuis de Torcy (Pierre-Louis), ingénieur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 109, 153, 175, 208 ; II, 129.
Dupuy (Jean-Baptiste-Claude-Henri), député de Rhône-et-Loire à la Convention nationale, II, 341 n.
Durameau (Louis-Jacques), garde des tableaux de Versailles, professeur à l'École nationale de peinture et sculpture, I, 344.
Durand (Charles-Étienne), architecte et ingénieur, I, 655.
Durand (dom Léopold), ex-bénédictin, II, 37 n.
Durande (Jean-François), médecin et botaniste de Dijon, I, 222.
Duren (Allemagne). Administration française, II, 253.
Dürer (Albert), peintre allemand ; p. à lui attribuées à Colmar, II, 116 n. ; — p. dans la chapelle de Saint-Maur à Rouen, II, 138 n. ; — p. à Rouen, II, 191 n.
Duret (François-Joseph), sculpteur ; **Christ en croix**, p. à Avignon, I, 415 n.
Duret de Noinville, émigré, II, 298.
Durfort (Emmanuel-Céleste-Augustin, duc de), émigré, I, 399, 523.
Durfort (Félicité-Jean-Louis-Étienne de), ancien ambassadeur à Vienne, émigré, I, 664, 665.
Durfort fils, émigré, II, 309.
Durin (Antoine), employé au Dépôt des Petits-Augustins, I, 89.
Durosey, garde-ustensiles à la manufacture de Sèvres, I, 511.
Du Roux (Alexandre-Louis-Auguste), comte de Beuil, émigré, I, 513.
Duruey ou Duruet (Joseph), administrateur de la Trésorerie nationale, I, 150, 426, 474, 651, 652 n.
Dusolié (Médard-Vincent), pétitionnaire, I, 274.
Dusseldorf (Allemagne). Château, I, 460 ; — entrée des Français, I, 460 n. ; — galerie de tableaux, I, 460, 519 ; II, 339.
Dutertre (pendules de), I, 12 n.
Dutillet (Charles-Louis-Alphonse), ex-officier de cavalerie, émigré, II, 274.
Dutrone de la Couture (Jacques-François), médecin, I, 105.
Duvaucel (Louis-Philippe), ex-fermier général, I, 449, 453 n., 484.
Duverney (Joseph Guichard), anatomiste, membre de l'Académie des sciences, I, 521 n.
Duvivier (Pierre-Charles), directeur de la Savonnerie, II, 300 ; — (Nicolas-Cyprien), son fils et successeur, II, 300 n.
Dyck (Antoine Van), peintre ; p. émigré Noailles, 59 n. ; — **Christ en croix**, p. à la Maison commune, I, 25 ; — **Charles Ier, saint François aux pieds de la Vierge, Jésus épousant sainte Catherine, 2 portraits d'hommes et 1 portrait de femme, Portrait de Van Dyck**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 254 n., 259 n. ; — **Portrait du marquis d'Aytonne, Portrait d'homme**, p. émigré Herriès, I, 372 n. ; — sujet d'histoire romaine présumé de ce peintre, I, 435, 448 ; — p. dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 578 n. ; — p. au château de Torigny, I, 593 n. ; — **Portrait de Charles Ier** à lui attribué chez Moucrif père, I, 631 n. ; — **Saint Martin à cheval coupant son manteau pour faire l'aumône au diable**, p. venant de Belgique, I, 680 ; — **sainte Anne se prosternant devant la Sainte Hostie**, p. à lui attribuée, **le Christ entre les larrons, la Communion de saint François**, p. venant de Belgique, I, 683 ; — **le Christ au tombeau sur**

les genoux de la Vierge, autre **Christ au tombeau**, **Portrait d'homme en pied**, p. venant de Belgique, I, 684; **le Christ en croix**, dessin de **Femme debout**, p. venant de Belgique, I, 685; — **le Portement de croix**, p. à Anvers, II, 108 n.; — **la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Georges**, p. à Gand, II, 108 n.; — chefs-d'œuvre de ce peintre recueillis par L. Barbier et Ligier, et envoyés de Belgique au Muséum, I, 420 n., 633 n., 679-686.

E

Ebenstein (Chrétien), ancien grand prévôt de la cathédrale de Bâle, I, 530.

Eberts, négociant, I, 433, 434 n.

Écaille (boîte d'), avec médaillons d'oiseaux et insectes, I, 259 n.; — (tabatières en), I, 259 n.

Ecce homo, statue de Germain Pilon à Saint-Gervais, I, 31 n., 227 n.

Échafaud mécanique pour la restauration des peintures à Saint-Cloud, II, 23, 329; — volant, exécuté pour le duc de Villequier, II, 346.

Échantillons de matière médicale (remise à l'École de santé d'), II, 350.

Échelles du Levant, I, 635.

Éclairage de Paris (essai d'un nouveau procédé d'), II, 271.

Écluses applicables aux ports de mer et aux canaux de navigation (*Théorie des*), mémoire de l'ingénieur Girard, II, 236.

École des aérostiers à Meudon, I, 551, 567, 631, 645; II, 61, 304, 320, 350, 364.

École des arts, I, 289.

École des beaux-arts (lavabo de l'abbaye de Saint-Denis dans la cour de l'), I, 367; — (professeur d'architecture à l'), I, 646 n.

École de chirurgie (coins et cachets de l'), II, 269; — (conservation du bâtiment de l'), I, 385; — (instruments de l'), I, 24, 347, 466; — (scellés sur l'), I, 347.

École de dessin pour les étoffes (projet de créer à Lyon une), II, 129.

École de droit (buste de Trudaine à l'), I, 14.

École des Élèves d'artillerie à Châlons, II, 221, 229.

École des Élèves de la Patrie ou des Jeunes Français, I, 49, 58, 59, 62, 113, 138, 163, 247, 351.

École d'horlogerie, dirigée par Janvier, I, 490 n.

École de Léonard Bourdon ou des Élèves de la Patrie, I, 49, 58, 59, 62, 113, 138, 163, 172, 183, 184, 209, 218, 226, 247, 303, 351, 357, 399, 426, 449; II, 132.

École de marine projetée sur le bassin des Tuileries, I, 91.

École de Mars (Élèves de l'), I, 355 n.

École de médecine (salle d'assemblée de l'ancienne), II, 236.

École de médecine de Paris (directeur de l'), I, 53 n.

École des mines (fonctionnement de l'), I, 305.

École des Ponts et Chaussées, I, 25.

École de santé de Montpellier, II, 337, 342, 344 n.

École de santé de Paris, II, 10, 51, 54, 87, 104, 142, 147, 156, 174, 175, 183, 201, 202, 213, 214, 228, 236, 246, 247, 270, 273, 278, 281, 309, 314, 319, 330, 333, 348, 350, 351, 352, 360.

École pour la fabrication du salpêtre, I, 90.

École académique d'architecture au Louvre, I, 646 n.

École centrale de Châlons, II, 267; — de Tarbes, II, 229; — projetée à Fontainebleau, II, 341 n.

École centrale des travaux publics, I, 385, 444, 542, 566, 602, 645, 646, 656, 660; II, 2, 15, 16 n., 41, 46, 58, 61, 69, 83, 85, 94, 159, 164, 189,

206, 210 n., 214, 239, 277, 285, 304, 327, 335.
École militaire de Paris. Dépôt de subsistances y établi, II, 103; — (église et salles de l'), I, 141; — escalier (dégradations de l'), I, 595 n.; — (inventaire de la chapelle de l'), I, 43; — (observatoire de l'), I, 2, 10, 51, 94 n., 128, 599; II, 64.
École militaire de Pontlevoy, I, 612; II, 103.
École nationale de dessin (demande de place dans une), I, 421.
École nationale de peinture et sculpture (professeur à l'), I, 344.
École normale, I, 549, 661; II, 6, 50, 57, 180; — (installation dans l'église de la Sorbonne de l'), II, 29.
École polytechnique (professeur d'architecture à l'), I, 646 n.
École pratique (cours de l'), I, 17.
École vétérinaire d'Alfort, I, 43, 195, 217, 255, 264, 276, 281, 567; II, 146, 176, 183, 188, 247; — (professeur de zoologie à l'), I, 465 n.
Écoles de chirurgie ou de santé — (cabinet d'anatomie et bibliothèque des), I, 409, 453, 477 n., 497, 521, 547, 558, 569, 575, 579, 589, 664; II, 105, 142, 159; (commissaires envoyés aux), I, 387, 397, 453; — (concession de loupes montées sur pied aux), I, 601; — (dangers d'incendie pour les), I, 367; — (dégradations des), I, 579; — (expulsion des comités sectionnaires siégeant aux), I, 579; — (jardin botanique des), II, 258; — (mercure délivré aux), I, 574; — (mesures de conservation des), I, 533-535, 558, 579.
Écoles centrales, II, 193, 200, 220, 230 n., 240, 265.
Écoles normales (livres pour l'instruction des élèves des), II, 93; — (programme des), II, 114.
Économie domestique (ouvrages hollandais relatifs à l'), II, 315 n.
Écouen (Seine-et-Oise). Archives de la maison de Condé y transférées, I, 468 n.; — château, I, 331, 468, 659; — chapelle, I, 304, 468; — dégradations, I, 583; — démolition des bâtiments provisoires contre les façades, I, 508, 509; — district (administrateurs du), I, 324; — hôpital militaire, I, 291, 304, 337, 338, 397, 460, 468, 526, 571, 622; — jeu de paume, I, 468 n.; — musée y projeté, I, 571, 622; — projet d'y établir la bibliothèque du district de Gonesse, I, 526; — ouvriers y employés, I, 659; — salle de Beauvais, I, 304 n.; — salle de faïence, I, 304 n.; — salle des gardes avec **Victoire** en marbre blanc, I, 338 n., 468 n.; — siège du château, I, 468 n.; — terrasse du Nord, I, 468 n.; — vitraux de la galerie de Psyché, I, 8, 143, 215, 291, 304, 324, 338, 468, 628; II, 246;
Ecquevilly (Armand-François Hennequin, marquis d'), lieutenant général, émigré, II, 140 n.
Ecquevilly (Marie-Anne-Joséphine-Antoinette d'Eyck, comtesse d'), émigrée, I, 651.
Écrin de Charlemagne (dessin de l'), II, 38, 42, 68, 350.
Écuries de Chartres (petites), I, 536, 651.
Edelinck (Gérard), graveur; estampes, émigré Valentinois, I, 296 n.; — la **Madeleine**, gravure avant la lettre, condamné Dupuis de Marcé, I, 576 n.
Éducation (recueils historiques sur l'), I, 647.
Éducation d'Achille (l'), p. de Philippe de Champaigne au château des Tuileries, I, 40; — **de Bacchus (l')**, bronze au Grand Trianon, I, 259 n.; — **de la Vierge par sainte Élisabeth (l')**, p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 684.
Égalité (Louis-Philippe-Joseph de Bourbon, duc d'Orléans, dit), I, 42, 543; (montres trouvées sur), I, 578; — (jardin d'), I, 196; — (livres d'), I, 435; — (maison), I, 275; — (maison de Monceau appartenant à), I, 387, 397, 399; — objets d'art, I, 405, 614; — (tableaux d'), I, 434.
Égalité (*Boulg de l'*), nom révolution-

naire de Bourg-la-Reine, I, 150, 157, 181, 265, 281; — district (agent national du), I, 111, 171, 203, 252; (bibliothèques du), I, 229, 265.

Égalité (l'), statue de marbre dans la salle des séances de la municipalité de Joinville, II, 60 n.

Égalité-sur-Marne, nom révolutionnaire de Château-Thierry (Aisne). — District (administrateurs du), I, 535; II, 43; (agent national du), I, 512, 513 n., 535; II, 43; (bibliothécaire du), I, 512, 513 n., 535; II, 43; — maisons d'émigrés, I, 513.

Églises (enlèvement des couvertures en plomb des), I, 132.

Egmont-Pignatelli (Casimir d'), émigré, I, 88, 664, 665.

Égypte. Expédition, II, 336 n.; — voyage du naturaliste Olivier, II, 336 n.

Égyptiens. Monnaies des rois, I, 628.

Elbeuf (hôtel d') à Paris, I, 142, 163, 474 n.

Électorats. Œuvres d'art, I, 519.

Électriques (objets) du district d'Arras, I, 364.

Éléments d'agriculture, ouvrage de Duhamel Du Monceau, I, 222.

Éléments de botanique, par Gilbert, I, 567.

Éléments de géométrie, par Roubo, I, 642 n.

Éléments d'histoire naturelle et de chimie, ouvrage de Fourcroy, II, 100.

Éléphants vivants (envoi de Hollande d'), II, 261 n.

Élévation de la Croix (l'), p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 682; II, 65 n.; — copie d'un tableau du Tintoret, à Meaux, II, 231.

Élèves de botanique du Muséum d'histoire naturelle, I, 228; — de chirurgie (affectation aux hôpitaux militaires d'), I, 24; — de l'École centrale des travaux publics (cabinet de physique et laboratoire de chimie pour les), I, 385 n., 566; II, 85; (modèles de l'Académie d'architecture pour l'instruction des), I, 646 n.; II, 61, 83, 189; — de l'École des ponts et chaussées, (inventaire des modèles en relief des places fortes, confié à l'un des), I, 25; — de l'École vétérinaire d'Alfort (pétition des); I, 43 n.; — des hôpitaux militaires (enseignement de la chirurgie aux), I, 101; — de la Marine (dépôt des), I, 110; II, 40; — de la Patrie (maison d'éducation ou École des), I, 49, 58, 59, 62, 113, 138, 172, 183, 184, 209, 218, 226, 247, 303, 351, 357, 399, 426, 449; II, 132; — pour la peinture en émail (formation d'), II, 125.

Elzir (d'), commissaire du district de Tournon, I, 606 n.

Emblème relatif à la Révolution française, I, 365.

Emblèmes de royauté des portes Saint-Denis et Saint-Martin (moyens d'enlever les), II, 156.

Embrun (Hautes-Alpes). — District (administrateurs du), I, 334.

Émérainville (Seine-et-Marne). Objets d'art, II, 20 n.

Émery (Jacques-André), supérieur du grand séminaire de Saint-Sulpice, II, 131, 191, 250.

Émery (Josiah), constructeur de chronomètres, I, 158, 258, 446, 462.

Émery, chargé de la conservation des objets des Carmes déchaussés de Charenton, II, 323.

Émigré (maison d') à Drancy, I, 111.

Émigrés (abus dans la vente du mobilier des), I, 33; — (administration des biens des), I, 407; — (alcool pris chez les), I, 11; — (atlas et cartes appartenant à des), I, 4, 74; — (bibliothèques des), I, 24, 81, 82, 86, 131, 168, 178, 190, 233, 257, 279, 301, 456, 483, 545 n., 649; II, 83, 126, 170; — (cabinets d'anatomie des), I, 95; — (commission pour la vente du mobilier des), I, 190; — (commission des) à Port-la-Montagne, I, 194; — (conservation des objets précieux dans les maisons des), I, 29, 30, 131; — (défenses de vendre des instruments ou ouvrages de musique du mobilier des), I, 105; — (dépôts de cartes, plans, manuscrits et papiers provenant des), I, 30, 386;

(instruments de longitude donnés à des officiers), I, 29; — (inventaire et transport des instruments de musique des maisons d'), I, 159; — (inventaire des maisons d'), I, 108, 251; II, 107, 293; — inventaire des maisons de Seine-et-Oise, I, 21; — (levée des scellés chez les), I, 512; — (liste des), I, 3, 467, 595; II, 304; — (livres enlevés dans les maisons d'), I, 131; — (manuscrits des bibliothèques des), I, 7 n.; II, 245, 282, 296, 308; — (mode d'estimation du mobilier des), I, 70, 194; — (objets d'instruction à recouvrer dans les maisons d'), I, 53, 84, 146, 223, 247, 351, 469, 485; — (objets d'histoire naturelle dans les maisons des), I, 6, 75; — (radiation de Barthet, organiste, de la liste des), II, 348; — (radiation de Belderbusch de la liste des), I, 124 n.; — (radiation de Morel de la liste des), II, 66; — (radiation de J.-B. La Voyepierre de la liste des), II, 104; — (recherche des cartes et plans dans les maisons d'), I, 26; — (restitution des objets prêtés par les), I, 377; — (transport dans les Dépôts littéraires des livres des), II, 365; — (transport à Gênes de mobilier d'), I, 591; — (triage des papiers et parchemins des), II, 245, 268; — (vente du mobilier des), I, 36; — (ventes des objets des), I, 62, 98, 512; — (vérification des pierreries et bijoux des), I, 35; — du département des Ardennes, I, 661 n.; — du département de Seine-et-Oise (jardins et terres des), I, 380; — du district d'Avignon (bibliothèques d'), II, 69 n.; — du district de Cusset (objets d'art des), I, 514; — du district d'Égalité-sur-Marne (maisons d'), I, 518; — du district de Grandvilliers (bibliothèques des), II, 19; — du district de la Guerche (catalogue des livres des), I, 584; — du district de Saint-Junien (vente à vil prix de tableaux d'), II, 44; — du district de Sancerre (catalogue des livres des), I, 503; — de la ville de Nancy (dépôts de livres des), I, 40.

Émile, nom révolutionnaire de Montmorency (Seine-et-Oise). Maison des Oratoriens, I, 95; (tombeau d'Anne de Montmorency dans l'église des), I, 179, 368; — observateur météréologiste, I, 465.

Émile, de Jean-Jacques Rousseau (manuscrit d'), I, 198, 199.

Employés de l'Agence du commerce (tableaux dégradés par l'ignorance d'), I, 420; — de la Commission des monuments, I, 81.

Encombrement de l'église de Notre-Dame par les marbres, II, 320.

Encyclopédie méthodique (*l'*) de Diderot et d'Alembert, I, 418 n., 449, 478, 497, 565, 588; II, 95.

Énée portant son père Anchise, statue de Pierre Le Pautre au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — p. dans l'abbaye de La Grasse, I, 597.

Enfant dormant (petit), statue de Van Clève, émigré Salm-Salm, I, 83 n.

Enfant Jésus (Cupidon de Fréjus transformé en un), I, 301; — **au milieu des docteurs (l')**, p. du frère André, II, 66 n.; — **sur les genoux de la Vierge (l')**, p. de Rubens dans l'église de Saint-Jacques d'Anvers, I, 433 n.

Enfant de perdition (*l'*), moralité, II, 145 n.

Enfants de la Charité (instituteur des), I, 416; — de la Patrie (hôpital de la Pitié affecté aux), I, 400.

Engrand (Henri), ex-vicaire épiscopal de Reims, commissaire à la bibliographie du district de Reims, I, 553; II, 12.

Enlèvement de Cybèle par Saturne (l'), groupe de Regnaudin au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — **d'Orithye par Borée (l')**, groupe de Marsy et Flamen au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — **de Proserpine** (sarcophage avec bas-relief représentant l'), I, 687.

Ennery (d'), émigrés, II, 274.

Enregistrement (administration de l'), I, 231, 339.

Ensevelissement du Christ, bas-relief de Liger Richier dans l'église de Saint-Étienne de Saint-Mihiel, I, 348.

Entomologie ou Histoire naturelle des insectes, ouvrage d'Olivier, I, 465 n.; II, 144 n.

Entrague (comte d'), *lire* Antraigues (Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre de Launoy, comte d'), I, 387.

Entrée dans l'Arche (l'), p. du Bassan, à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **de Charles Quint à Naples**, p. dans le district de Saint-Amand-Montrond, I, 560; — **de Henri IV à Paris, en 1594**, bas-relief de la statue de Henri IV, I, 117 n.; — **de Jésus-Christ à Jérusalem (l')**, p. de Rubens dans l'église de Saint-Rombaut de Malines, I, 433 n.; — **d'un temple**, p. d'Hubert Robert, hôtel de Brienne, II, 147 n.

Entrepôt de grains à Étampes pour l'approvisionnement de Paris, I, 422.

Entrepreneurs des travaux de la Commission temporaire des Arts, I, 44, 70, 88, 96, 113, 127, 176, 180, 184, 185, 275, 285, 303, 305, 466, 492, 507, 521, 533 n., 546, 547, 558, 579, 618, 636, 650, 653, 654; II, 4, 14, 184, 206, 362, 365, 372.

Entrevue de Castor et Pollux à un retour de chasse, p. de Stella chez Bouchet, confiseur, I, 234 n.

Envoyés de Tipoo (les deux), p. de Lebrun, chez Lebrun, I, 457 n.

Éolipile à souder les métaux, II, 57.

Épée ancienne à la cathédrale de Meaux, I, 621; — damasquinée (garniture d'), I, 491; — à lame damasquinée en or, de Lafayette, I, 269.

Épernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'); son tombeau à Cadillac, II, 159, 199.

Épinal (Vosges). District (administrateurs du), I, 393; (bibliothèque du), I, 393; — cabinets de physique, I, 393; — église, II, 43 n.; — mission de Rauch, ingénieur des Ponts et Chaussées, I, 31 n., 50; — musée, II, 43 n.

Épitaphe sur le tombeau de Gresset à Amiens, II, 156.

Épitaphes du département du Gard (recherche des), I, 444; — de la famille de Mercœur, I, 574.

Épîtres de saint Jérôme (les), imprimé sur vélin, I, 371.

Éprémesnil (Jacques Duval d'), ex-constituant, II, 80, 181 n.

Épreuves de l'artillerie (établissement à Meudon pour les), I, 532.

Érard (Sébastien), facteur de pianos, I, 652 n.; II, 140 n.

Érection de la Croix de Jésus au Calvaire (l'), p. de Rubens dans l'église de Sainte-Walburge d'Anvers, I, 433 n.

Érrard, portier du président Bochart de Saron, I, 177.

Ervy (Aube). District (administrateurs du), I, 623.

Escalier de l'hôtel de Marbeuf, I, 642 n.

Escars (Louis-François-Marie Périsse d'), ex-maître d'hôtel du Roi, émigré, I, 497.

Esclaves enchaînés, bas-reliefs de Pierre de Francheville, décorant la statue de Henri IV, I, 117 n.

Esclignac (Henri-Thomas-Charles de Preyssac, duc d') II, 360 n.

Esclignac (veuve d'), émigrée, II, 152, 153 n., 331, 358.

Escragnolle (Robert d'), émigré, II, 298.

Espagne. Ambassadeur, I, 651; II, 222; — cartes des côtes, I, 2; — cartes et plans militaires, I, 49 n.; — émigrés, I, 605 n.; — lieu de décès de l'agronome Gilbert, I, 567 n.; — lieu de refuge du naturaliste Broussonnet, II, 2; — monuments d'art, I, 340; — voyages du médecin vétérinaire Flandrin, II, 176 n.

Espagnol (entrée des armées françaises sur le territoire), I, 417.

Espagnoles (cartes et plans des possessions), I, 388.

Espagnols (confiscation des biens des), I, 586 n.

Espagnolet (le chevalier Joseph Ribera, dit l'), peintre; **les Sept Sacrements**, p. d'après lui à Lagrasse, I, 596.

Espinay (Adrien-Joseph d'), maréchal de camp, émigré, II, 82.

Espinchal (Joseph-Thomas, comte d'), émigré, II, 358.
Esprit des lois (*l'*), ouvrage de Montesquieu, II, 159, 198.
Esquisse d'une colonne en l'honneur des martyrs de la Liberté, I, 221; — de la coupole de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, I, 166, 174; — de la Descente de la Croix, de Rubens, de la cathédrale d'Anvers, I, 433 n.
Esquisses (enlèvement arbitraire d'), I, 205.
Essarts (*les*) [Eure]. Château, II, 181, 182.
Estaing (Charles-Henri d'), ancien amiral, II, 106, 129.
Estampe du siège de Calais, par Anselin, d'après Barthélemy, II, 359 n.; — révolutionnaire envoyée de Nancy, II, 173.
Estampes (collections d') de Baffert, architecte lyonnais, I, 346 n.; — de Balleroy, maréchal de camp, II, 195 n.; — du cardinal de Bernis, II, 190 n.; — de l'architecte Billard, dit Bélizard, II, 162 n.; — de Calmer, courtier de change, II, 195 n.; — de l'émigré Cheylus, II, 301 n.; — de l'émigré Cossé-Brissac, I, 183 n., 576 n.; — de l'émigré Desmeuniers, II, 301 n.; — du peintre Doyen, II, 314 n.; — de l'émigré d'Espinchal, II, 358; — de l'émigré Gerningham, II, 274; — du président Gilbert de Voisins, I, 263; — de l'émigré Haller, II, 205 n.; — de l'émigré d'Havrincourt, II, 162 n.; — de Laquesnoy, prieur du Temple, I, 124; — de l'émigré La Vaupalière, II, 274; — du condamné Lerebours, II, 81; — de Maussion, ex-intendant de Rouen, II, 274; — de Mercier, fermier général, II, 274 n.; — de Mme de Mouchy, I, 361 n.; — du député Osselin, II, 138 n.; — à Porrentruy, I, 215; — de l'émigrée Saint-Alban, II, 274; — de l'émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — du condamné Sepaud, I, 296 n.; — de la maison Thélusson, I, 136; — de l'émigré Valentinois, I, 296 n.; — de l'émigré Vergennes, II, 98 n.; — de Villiers du Terrage, II, 261; — (inventaires des livres d'), I, 43; — anciennes (don pour la Bibliothèque Nationale d'), II, 158; — déposées aux archives de la maison d'Uzès, II, 289; — représentant des oiseaux exotiques, I, 650; — de l'Académie de peinture, I, 33; — de la Bibliothèque Nationale (restauration des), II, 110 n., 137; — des dépôts de Paris et de Versailles (triage des), I, 403; — du district d'Amiens, II, 280; — du district d'Arles, II, 75; — du district d'Arras, I, 486 n.; — du district de Colmar (catalogue des), II, 116; — du district de Crest (catalogue des), II, 37; — du district de Dieuze, I, 662; — du district de Montélimart, I, 550; — du district de Nîmes (destruction des), I, 640 n.; — du district de Rosoy (catalogue des), II, 116; — du district de Saint-Paul du Var, I, 414 n.; — d'Italie, chez l'émigré Tavernier-Boullongne, I, 296 n.; — de la maison de l'Enfant Jésus, II, 67; — du séminaire de Saint-Sulpice, I, 138; (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 506; II, 4.
Esther devant Assuérus, gravure de Coiny, I, 628 n.; — **évanouie**, p. de Paul Véronèse à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Estimateurs (demande présentée au Comité d'instruction publique par les), II, 206; — proposés par la Commission temporaire des arts (liste des), I, 159, 160, 326, 387, 397, 460; II, 181; — (nomination de nouveaux commissaires), II, 241, 267, 271, 307; — (salaire des), I, 570; II, 3, 163, 185.
Estimation de la bibliothèque de Léon Perthuis, II, 5; — des bijoux de Menière, destinés à la Prusse, II, 258; des bijoux du même, envoyés à Constantinople et aux puissances Barbaresques, II, 174 n., 302, 321; — du dessin du tombeau de Dagobert, II, 116, 136, 234; — des objets d'art de l'émigré Billard, dit Bélizard, II, 162 n.; — des objets destinés aux échanges, II, 142; — des tableaux de Lebas de

Courmont, ex-fermier général, II, 112; — des tableaux proposés par J.-B.-Pierre Lebrun, I, 457 n.

Estrées (Lucie-Félicité de Noailles, duchesse d'), I, 306.

Établissement du christianisme, ouvrage de Bullet, I, 642.

Étalon provisoire des poids et mesures (détermination de l'), II, 323, 338 n.

Étalons de poids et mesures à l'église de Saint-Denis, I, 358, 374.

Étampes (Seine-et-Oise). Bibliothèque, I, 422, 495; — commissaires artistes, II, 45 n.; — commissaires de la Commission temporaire des arts y envoyés, I, 597; — congrégation Notre-Dame, I, 422, 495, 532; — couvent des Cordeliers, I, 532; — district, I, 422, 495; II, 45; — dépôt provisoire d'objets d'art, II, 150; — église de Saint-Gilles, I, 532; — juge de paix, II, 154; — lieu de naissance du naturaliste Guettard, I, 406 n.; — maison Valori, I. 532; — muséum, I, 532, 597; — tour ancienne (vente d'une), II, 154, 215.

État civil des artistes dramatiques (recherches de Beffara sur l'), II, 221 n.

Été (l'), statue d'après l'antique au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Ethra (Aethra, mère de Thésée), p. de La Hire, condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.

Étienne (citoyen), réclamant des outils précieux, II, 316.

Étival (Vosges). Bibliothèque de l'abbaye, I, 31 n., 98; II, 23 n.

Étlinger *ou* Hetlinger, peintre, inspecteur de la manufacture de Sèvres, I, 259 n.

Étranger (collection Choiseul-Gouffier sur le point de passer à l'), I, 603; — (envoi de livres, cartes et tableaux par des commerçants à l'), I, 166, 169, 171, 194, 266, 294, 314, 321, 363, 409, 433, 474, 512, 537, 609, 610, 616, 618; II, 18, 59, 61, 70, 71; — (meubles précieux de Louveciennes expédiés à l'), I, 192, 250; — (mesures contre la sortie des objets d'art à l'), I, 72, 139; — (objets rares et précieux expédiés par les agents de la Commission des subsistances à l'), I, 193; — (vente des statues de la chapelle des Invalides à l'), I, 349.

Étrangers (confiscation des biens des), I, 585.

Étuis de mathématiques, I, 325.

Étupes (Doubs). Jardin national, I, 539; — maison de plaisance des princes de Montbéliard, I, 202.

Eugène de Beauharnais (prince), I, 438 n.

Eugène (François-Eugène de Savoie, dit le prince), I, 602 n.

Eure (département de l'). Commissaire y envoyé en 1793, I, 323; — formation du département, I, 336; — voyage de Richard, membre de la Commission temporaire des arts, I, 360.

Eure (rivière). Aqueduc de ses eaux dans le jardin de Versailles, I, 509 n.

Eure-et-Loir. Département (administrateurs du), I, 511.

Europe. Carte en relief, I, 576 n.; — exploration minéralogique de Macquart dans le Nord, I, 55; — monnaies antiques y recueillies, I, 628.

Eusèbe de Césarée, manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, I, 525 n.

Eusebii historia ecclesiastica, imprimé sur vélin de Venise, I, 371 n.

Évacuation de la bibliothèque de l'abbaye de Senones, I, 498; — du château de Champlâtreux, I, 263; — des Comités sectionnaires siégeant aux Écoles de chirurgie, I, 579; — des Dépôts littéraires de la rue de Lille et de la rue de Thorigny (projet d'), I, 598; — de l'hôpital militaire du château d'Écouen, I, 397, 460; — de l'hôtel de Juigné, I, 67; — du logement du jardinier de la maison Boutin, II, 371; — de la maison d'Anisson-Duperron, I, 218; — de la maison de Pontgibault, I, 467; — du grand hôtel d'Harcourt, I, 306; — de la partie de la maison Montregard occupée par les archives de Condé, II, 376; — du pays de Deux-Ponts, II, 244; — des pays de la Layen et de Deux Ponts, II, 260.

Évangéliaire du IVe siècle sur vélin pourpre, I, 267, 430, 506.
Évangélistes (les Quatre), p. de Valentin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — tableaux de Gérard della Notte, à Brunoy, I, 6.
Évangiles de saint Lucipin (manuscrit ancien des), I, 267, 430, 506.
Évêque constitutionnel de la Meuse, I, 643.
Everdingen (Allart van), peintre et graveur hollandais; p. dans son genre, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.
Évreux (Eure). Faubourg de la Madeleine I, 438; — jardinier, I, 438, 439; II, 304, 349; — municipalité, I, 439.
Examens de la Marine (instruments pour les), I, 80.
Excideuil (Dordogne). District (administrateurs du), I, 537.
Exercices militaires des Saxons du roi de Pologne, I, 245; — publics des Aveugles travailleurs, I, 588 n.; — publics des Élèves de la Patrie, I, 218, 224, 247.
Exhumation des cercueils des Invalides, I, 142; du corps de Henri IV, I, 8 n.; — du corps de Turenne, I, 24, 26, 28, 551, 571, 604.
Exhumations du cimetière des Innocents (rapport sur les), I, 347, 477.
Expériences de chimie faites par Leblanc et Dizé, I, 417; — d'un nouveau cerf-volant, I, 386.
Explication des planches de l'ouvrage sur les papillons d'Europe, II, 144 n.
Explosion de la poudrerie de Grenelle (fenêtres de la bibliothèque de Saint-Sulpice brisées par l'), I, 376; (monuments brisés par l'), I, 380.
Exportation (tableaux et porcelaine de Sèvres pour l'), I, 403.
Exposition de l'Élysée, I, 464 n.; — de la Jeunesse, I, 464 n.; — du Salon (commissaire à l'), I, 186.
Eyck (Jan van), peintre flamand; l'**Adoration de l'Agneau**, p. à Gand, II, 108 n.

F

Fables de la Fontaine (les), édition ornée de gravures peintes, II, 31 n.
Fabre (Gaspard), marchand, acquéreur de tables de bois pétrifié, I, 27, 151, 178, 193.
Fabre d'Églantine (Philippe-François-Nazaire), député de Paris à la Convention nationale, II, 331, 332 n., 352; — Marie-Nicole Godin, sa femme, II, 331; — (Théodore-Jules-Vincent), son fils, II, 331 n. — Caroline Remy, sa maîtresse, II, 331 n., 332 n.;
Fabre de Montvaillant, émigré, I, 689 n.
Fabre de Saint-Véran (Joseph-Dominique), bibliothécaire de Carpentras, I, 584 n.
Faculté de médecine (archives de la), II, 246; — (livres de la), II, 298; — (manuscrits de la), II, 308, 352; — (salle d'assemblée de la), II, 269, 351; — (tableaux de la), II, 351.
Faïences décorées (fabrique à Strasbourg de), I, 267 n.
Falaise (Calvados). District (administrateurs du), I, 550.
Famille (une), p. de Carle Maratte à la chapelle des Orfèvres, I, 602.
Famin (Pierre-Noël), professeur de physique, I, 65, 68, 74, 96.
Fanatisme (objets de Franciade propres à alimenter le), I, 418; — vitraux d'Écouen montrant des restes de), I, 291.
Faouet (Le) [Morbihan]. District (administrateurs du), I, 353.
Faquet (Jean-Charles), coiffeur, valet de chambre de la tante de Louis XVI, II, 245.
Farelly, ex-prêtre irlandais, II, 198.
Farinati (Paul), peintre italien; l'**Adoration des rois**, p. dans l'église de Sainte-Croix-Saint-Ouen à Rouen, II, 138 n.

Fattory, garde de la salle de Marine, I, 5, 109, 256, 493; II, 40, 324.
Faujas de Saint-Fond (Barthélemy), professeur de géologie et de sciences naturelles au Muséum, I, 306, 412; II, 85, 90, 115.
Faulquemont (Lorraine). District, I, 617 n.
Faune, statue de Coysevox au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Faure (Amable), député de la Creuse à la Convention nationale, II, 204, 326 n.
Faure (Angélique), veuve de Claude Bullion, surintendant des finances, I, 554 n.
Faure (Balthazar), député de la Haute-Loire à la Convention nationale, II, 121 n.
Fauteuil mécanique de Couthon, II, 148 n., 289, 299.
Fauvetty (Jean), juré du Tribunal révolutionnaire de Paris, II, 279 n.
Favart d'Herbigny (l'abbé Christophe-Élisabeth), chanoine de Reims, I, 401.
Favé, serrurier, I, 369, 376, 631.
Faventines de Fontenille (Jean-Maurice), ex-fermier général, I, 197.
Faverney (Haute-Saône). Abbaye bénédictine, I, 557.
Favier, commissaire du district de Provins, I, 424.
Faye, ingénieur des travaux publics dans le district de Mortagne, I, 273.
Fayolle, commissaire artiste du département de Seine-et-Oise, conservateur de l'histoire naturelle, I, 252, 255, 316, 471 n., 552; II, 148 n.
Fayot, *lire* Fayolle I, 3.
Fédéralisme dans la Manche, I, 416 n.
Fédération (de 1790) [médaille de la], I, 48.
Fellerberg (citoyen), libraire, II, 71.
Femme à mi-corps, p. de Rembrandt, condamné Lebas de Courmont, II, 111 n.; — assise qui chante, p. de Gérard Terburg, émigré Brissac, I, 372 n.; — debout, dessin d'Ant. Van Dyck, venant de Belgique, I, 685; — enfilant une aiguille à la lueur d'une chandelle, p. de Godefroy Schalcken, condamné Lebas de Courmont, II, 111 n.
Femmes de Strasbourg (dons patriotiques des), I, 602.
Féodalité (démolition des monuments de) I, 294; — (destruction des signes de), au château de Torigny, I, 592; dans le département du Nord, I, 97, 115 n.; dans l'église de Saint-Roch, I, 163; dans la maison des Invalides, I, 428; sur l'un des clochers de l'église de Saint-Denis, I, 107 n.; sur les établissements nationaux, I, 207, 231, 240, 265; sur un tableau de l'église de Saint-Augustin, I, 210; — (moulages de monuments antiques pris pour des ornements de), I, 31; — (poinçons à vignettes souillées de signes de), I, 173, 182; — (tableaux rappelant des idées de), I, 287; — (tableaux et signes de) aux Invalides, I, 203, 493; — (transformation de signes proscrits de), I, 319; II, 125; — (vitraux du château d'Écouen montrant des restes de), I, 291; — (vitraux de l'église des Filles-Dieu chargés de signes de), I, 276.
Fer (Benjamin), suisse, I, 211.
Fère (*La*) [Aisne]. Manufacture d'armes, I, 429; — professeur de dessin, I, 498.
Fernan-Nunez (Carlos-José Gutierez de los Rios, comte de), ambassadeur d'Espagne, I, 651; II, 229.
Fernebach, pétitionnaire, I, 559.
Ferrand (Jacques), général de division à l'armée du Nord, II, 248 n., 253.
Ferraris (Joseph, comte de), géographe autrichien, I, 25, 26, 28, 42, 46, 196, 245, 246, 257, 341, 342, 378.
Ferret (Étienne-Annet de), commandeur de Malte, émigré, I, 589.
Ferrette (Alsace). Lieu de naissance de l'auteur dramatique La Martelière, II, 32 n.
Ferrette de Karspach (J.-B.-Christophe-René), major au régiment Royal Allemand, II, 33 n.
Ferrières (Tarn, canton de Vabres). Château, II, 35.
Ferroillat, auteur d'un mémoire sur les lunettes achromatiques, II, 203, 229.

Ferrures du château de Fontainebleau, I, 261, 262.
Ferté (Denis-Pierre-Louis Papillon de la), commissaire général des Menus-Plaisirs, I, 167, 614; II, 213.
Fête des victoires (célébration de la), I, 191 n.; — en l'honneur de Bara et Viala donnée par la Société des Jeunes Français, I, 209.
Fêtes décadaires (église de Mantes appropriée pour les), I, 527; — (temples de Paris consacrés aux), I, 237.
Feti (Domenico), peintre italien; **la Mélancolie, l'Ange gardien, saint Jean baptisant le peuple**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 258 n., 259 n., 581 n., 677.
Feu doré d'or moulu chez Mme Du Barry, I, 315, 396; II, 76, 91.
Feuillade (Louis d'Aubusson, maréchal de la), I, 329 n.
Feuillants (atelier d'armes aux), I, 621.
Feuille du Cultivateur, II, 323, 338.
Fetquières (Catherine-Marguerite Mignard, comtesse de), son tombeau dans l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288.
Figeac, acquéreur de la menuiserie d'une chapelle de Notre-Dame, I, 437, 449.
Figeac (Lot). District (administrateurs du), I, 353.
Figuiers de la maison Boutin (vente des), II, 132.
Filleul (Anne-Rosalie Bocquet, veuve), peintre, concierge du château de la Muette, I, 390; II, 345; — portrait de Franklin par elle peint, I, 390.
Finistère. Mission de Cambry, président du district de Quimperlé, dans le département, II, 120, 219, 238.
Finsonius (Louis), de Bruges, peintre flamand; **Résurrection**, p. à Avignon, I, 415 n.
Fitz-James (Jacques-Charles, duc de), II, 292 n.
Flagellation de Jésus (la), p. de Rubens, dans l'église des Dominicains d'Anvers, I, 433 n.; II, 65 n.; — **(la)**, p. de J.-B. Vanloo, dans l'église du Gros-Caillou, II, 162 n.
Flame de Miramones, habitant au collège de Navarre, I, 322.
Flamel (Nicolas), écrivain-juré en l'Université de Paris, I, 4, 8, 13.
Flamen (Anselme), sculpteur; **l'Enlèvement d'Orithye par Borée**, groupe au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Flandre. Campagnes du maréchal de Luxembourg, I, 244; — campagnes de 1690 à 1694, I, 245; — campagnes du maréchal de Saxe, I, 333; — carte de la frontière, I, 246; — cartes et plans militaires, I, 49 n., 245; — cartes manuscrites et gravées, I, 13; — école de peinture, I, 335, 341 n., 420 n., 632 n., 667, 674; II, 123, 162 n., 176 n., 274 n., 360 n.; — tableaux provenant des couvents supprimés, I, 457 n.
Flandrin (Pierre), médecin vétérinaire, professeur d'anatomie à l'École d'Alfort, I, 281; II, 176, 184.
Flaugergues, agent national provisoire du district de Coiron, I, 456; II, 6.
Flavius Félix (diptyque du consul) à Limoges, II, 345, 354.
Flèche (*La*) [Sarthe]. Orgue (buffet d'), II, 192; — fleur de lis surmontant la colonne de la méridienne (bonnet de la Liberté substitué à la), I, 437.
Fleurigny (Yonne). Château, I, 518, 565.
Fleurit, premier commis du bureau de liquidation des pensions, I, 127.
Fleurs de lis (remplacement des) dans un pavement d'église, I, 187, 188; — (vitraux de l'église des Filles-Dieu chargés de), I, 276.
Fleurus (bataille de), II, 336 n.
Fleury (André-Hercule, cardinal de); son mausolée dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre, I, 61, 191.
Fleury, sous-chef du Garde-Meuble, I, 575 n.
Flint-glass (pénurie de) pour la fabrication des lunettes achromatiques, I, 292; II, 326 n.; — (réclamation d'échantillons de) sous les scellés de Lavoisier, I, 421, 480.
Flipart (Jean-Jacques), graveur; estampes au musée de Colmar, II, 116 n.

Flora gallo-provincialis, ouvrage du botaniste Gérard, II, 164 n.

Floriac (Lozère). Capucins, I, 639 n.; — district (administrateurs du), I, 639.

Flore, statue de Coysevox au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — statue colossale à Beaumont, I, 623.

Flore française, ouvrage de Lamarck, I, 194, 222.

Florence (Italie). École de peinture. II, 358; — émigré y retiré, I, 202 n.; — galerie de peinture, II, 113 n., 264, 265 n.; (planches de la galerie de), I, 13; — lieu de naissance du peintre Fra Bartholomeo, II, 205 n.; — gonfalonnier de justice, II, 124 n.; — palais Médicis, II, 124; — république, II, 124.

Floris (Frans de Vriendt, dit Frans), peintre flamand; **la Chute des réprouvés**, p. venant de Belgique, II, 65 n.

Flossac (citoyenne), veuve de Perceval, ex-fermier général, II, 305.

Flotard de Montaigu, ex-chanoine de Notre-Dame de Paris, II, 152, 153 n.

Foacier (Pierre-Louis), employé des finances sous le ministère de Tarbé, II, 80, 111, 327 n.

Foacier-Beteville (collection de tableaux de), I, 651.

Focard-Château (citoyen), chargé de former la bibliothèque du Comité de salut public, I, 649.

Fohet (Puy-de-Dôme). Lieu de naissance du vétérinaire Girard, II, 176 n.

Foin à la manière anglaise (exploitation du), I, 196.

Foix (Ariège). Abbaye de Saint-Volusien, II, 294; — carte du comté, I, 246.

Fondation d'Ancyre par les Tectosages (la), p. de Rivalz, peintre toulousain, II, 239 n.

Fonderie de l'Arsenal, I, 33; — des Barnabites, I, 33; — d'Indret, I, 543.

Fontaine de Grenelle (réparations à la), I, 107, 115 n.; — du jardin de Monceau, par Houdon, II, 354.

Fontaine antique, p. d'Hubert Robert, en l'hôtel de Brienne, II, 147 n.

Fontainebleau (Seine-et-Marne). Assemblées primaires, II, 341; — bibliothèque de Louis XVI, I, 462 n., 620; — boudoir de Marie-Antoinette, I, 248; — carte, I, 196, 463 n.; — cartes de la forêt, I, 10 n.; II, 295, 313; — château, I, 172, 186, 215, 239, 240, 247, 248, 261, 440, 445, 461-463, 507; II, 234, 266, 297 n.; appartement de la reine, I, 462 n.; chambre à coucher, chambre du Conseil, I, 462 n.; chapelle du château, I, 462 n.; chapelle de la Haute Cour du Donjon, I, 462 n.; cour du Cheval blanc, I, 462 n.; cour du Donjon, I, 462 n.; cour des Fontaines, I, 463 n.; galerie des cerfs, II, 297 n.; galerie François Ier, I, 462 n.; garde-meuble, I, 463 n., II, 352; gouvernement, I, 463 n.; jardin de l'Orangerie, I, 463 n.; maison du Contrôle, I, 463 n.; œil de bœuf, I, 462 n.; salle de bain, salon de jeu, I, 462 n.; — commissaires de la Commission temporaire des arts y envoyés, I, 215, 250, 412, 445, 461, 462; II, 314, 318; — dépôt des charrois, II, 319; — district, I, 215; (administrateurs du), I, 440; — école centrale y projetée, II, 341; — maison d'arrêt (château converti en), II, 319 n.; — mobilier (vente du), I, 186, 239, 249, 412, 620; — monuments (état des), II, 311; — monuments et objets d'art réservés (transport à Paris de), I, 215, 247, 248, 412, 440, 445, 461, 462, 464, 507, 603; II, 234, 314, 340, 352, 365; — monuments y dégradés par des gendarmes de Paris licenciés, II, 297, 303, 312 n., 317 n., 318; — monuments transportés à Valvin, II, 319; — municipalité, II, 143, 297 n., 303, 318; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172; — peintures à fresque, I, 248; — statues de bronze, I, 115, 462, 463; II, 341 n.; — statues de Charlemagne et de Louis IX, I, 248, 462 n.; — tableaux, II, 341 n.; — théâtre (machines et décorations du), I, 248; —

voyage de Bonvoisin, Dardel et Jollain, I, 469.

Fontallard (Jean-François de), auteur d'un manuel grammatical de la langue allemande, I, 567.

Fontanes (Louis, marquis de), littérateur, II, 308.

Fontanieu (Gaspard-Moïse); son laboratoire au Garde-Meuble, II, 74.

Fontarabie (Espagne). Plan de cette place assiégée en 1719, I, 246.

Fonte (bas-reliefs de la statue de Henri IV envoyés à la), I, 107, 117; — (bronzes susceptibles d'être envoyés à la), I, 451; — (bustes et statues du château de Villeroy proposés pour la), I, 556 n.; — (couronne de Franciade ayant servi de modèle à celle du sacre, envoyée à la), I, 418; — (débris du cheval de la statue de Henri IV envoyés à la), I, 452 n.; — (fleurs de lis et Saint-Esprit en plomb doré envoyés à la), I, 149; — (médaille représentant Louis XVI envoyée à la), I, 243; — (médailles susceptibles d'être envoyées à la), II, 156; — (médaillons de bronze de Lafayette et Bailly envoyés à la), I, 126; — (moyens de soustraire des objets d'art intéressants à la), I, 158; — (objets inutiles du Dépôt des Petits-Augustins envoyés à la), I, 161; — (oratoire de Charlemagne, envoyé à la), I, 175; — (projet d'envoyer un devant d'autel de l'église de Saint-Denis à la), I, 137; — (statue de Louis XIV, de la Maison Commune, livrée à la), I, 452 n.; — des canons (cuivres et bronzes des statues envoyés à la), I, 434; — des cheminées de la maison Égalité (suspension de la), I, 543; — du trésor de la collégiale de Joinville, II, 60.

Fontenai (Aubert de), intéressé dans les gabelles, I, 181.

Fontenay-le-Peuple, nom révolutionnaire de Fontenay-le-Comte (Vendée). District, II, 61.

Fontes de caractères orientaux, I, 465.

Fontevrault (Maine-et-Loire). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Forbin-Janson (Joseph-Palamède de), émigré, I, 606 n.

Forbin-Janson (le cardinal Toussaint de), évêque de Beauvais, I, 654, 655 n.

Forcalquier (Basses-Alpes). District (administrateurs du), I, 363.

Force (prison de la); incarcération de Labrousse, botaniste, I, 372 n.; — incarcération de Ledoux, architecte, I, 328 n.; — incarcération de Ruelle, membre du Comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire, I, 353 n.

Force (la), statue de marbre du mausolée des Guises à Joinville, II, 60 n.

Forceville (Élisabeth-Françoise), condamnée, II, 160.

Forest (J.-J.), commissaire du district de Provins, I, 424.

Forest, professeur de mathématiques à l'Institut national, I, 488 n.

Forestier (Augustin), bourgeois de Fribourg, trésorier du régiment des Gardes suisses, I, 91, 96.

Forestier (Pierre-Jacques), député de l'Allier à la Convention nationale, II, 23.

Forge de Daigny, I, 186.

Forges (ordre d'éloigner les dépôts des arts des), II, 62; — au-dessus de la bibliothèque de l'Arsenal, I, 381, 430; — des Ardennes (exploitation des), I, 186; — voisines du Dépôt des cartes marines, I, 382.

Fornery (Joseph), auteur de l'*Histoire civile et ecclésiastique du Comtat Venaissin et du Comtat d'Avignon*, II, 341 n.

Fortair, artiste, secrétaire des légations de l'Assemblée nationale, émigré, II, 196, 207, 208 n.

Forte-piano (demande d'un), II, 158; — du facteur Pascal, acquis par Marie-Antoinette, II, 206, 221; — (réclamation de) prêté à Coquéau dans la prison des Carmes, II, 219; — prêté à un employé de la Commission temporaire des arts, I, 599.

Forte-pianos prêtés à Marie-Antoinette, II, 221.

Fortifications (modèles de), de la collection Montalembert, I, 15; — (perfectionnement des), I, 161; — de l'île des Landes dans la baie de Cancale, II, 205 n.

Fortin (Jean), ingénieur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 10 n., 17 n., 188 n., 225, 283, 460, 547 n.; II, 177, 230, 231.

Foucault, chargé de l'enlèvement des monuments de Fontainebleau, II, 63, 341 n.

Foucherot, ingénieur, I, 14, 148, 220.

Foucou (Jean-Joseph), sculpteur, membre de la Commission temporaire des arts, II, 56, 98, 101 n., 127 n., 180, 226 n., 238, 272, 277, 281, 288, 292, 304, 314, 333, 346 n., 353-355 n., 358, 368, 372, 374, 375.

Fougères (Ille-et-Vilaine). District (administrateurs du), I, 625; (agent national du), I, 625.

Fougières (Marie-Adélaïde Devaux, veuve), émigrée, II, 298.

Fouilles pour la recherche d'antiquités près de Montbéliard, II, 206; — entre Nice et Monaco, II, 207; — à Autun pour la recherche de monuments antiques, I, 232, 233, 254, 636; — à Riez, I, 307; — dans le château du prince de Deux-Ponts, à Ribeaupierre, I, 239; — dans l'église de Saint-Laurent de Bayeux, I, 202, 216, 217, 302, 445, 505; — dans le jardin de Laborde, I, 138, 147; — sur l'emplacement du théâtre antique d'Arles, I, 314 n., 329 n.; — exécutées à Mandeure au xvie siècle, I, 539; II, 207 n.

Foulon Descotier ou d'Écotier, ex-intendant de la Martinique, émigré, I, 268, 269 n.

Fouquet (Jean-Gabriel-René-François), colonel du régiment de Brie, émigré, II, 309.

Fouquet (Nicolas), surintendant des finances, I, 522 n.

Fouquet, estimateur pour l'architecture, I, 160.

Fourcade (Pascal-Thomas), membre de la Commission d'instruction publique, I, 230 n.

Fourché, fabricant des nouveaux poids républicains, I, 143, 154, 309, 342, 398.

Fourcroy (Antoine-François), député de Paris à la Convention nationale, I, 7, 28 n., 90 n., 284; II, 100, 167, 168, 178.

Fourmestreau de Brisseuil (Ignace-Joseph), ancien conseiller au Parlement de Paris, I, 604.

Fourneau remarquable à Bicêtre, I, 75.

Fournier jeune, libraire, I, 363; — estimateur des bibliothèques nationales, II, 241.

Fournier, pétitionnaire, I, 513.

Fours ambulants (projet de), I, 119, 141, 143, 181; — de campagne portatifs du s[r] de Raine, II, 72; — portatifs (plan lavé de), I, 616.

Fraction du pain (la), p. de Rubens venant de Belgique, II, 65 n.; — (la), p. sur émail dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.

Fragonard (Honoré), anatomiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 142, 185, 207, 233, 240, 257, 264, 275, 294, 356, 465, 654; II, 269.

Fragonard (Jean-Honoré), peintre et graveur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 71, 80, 91, 234, 255, 346 n., 348, 403, 419, 448 n., 453 n., 457 n., 486 n., 544, 557, 575, 581, 604 n., 673, 675, 676, 678; II, 42 n., 89, 230; — ses dessins, condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — **Marmotte**, p. condamné Lévis, I, 632 n.

Framery (Nicolas-Etienne), auteur dramatique, compositeur de musique, II, 377.

Français (difficulté de trouver à Menton des commissaires en état d'écrire le), I, 591; — (prise de Bruxelles en 1746, par les), I, 454 n.; (siège de Fontarabie par les) I, 246.

France (citoyen), I, 425.

France. Carte des frontières du côté de l'Italie, I, 244; — école de peinture,

I, 335, 341, 667, 674, 678; II, 123 n., 162 n., 274 n.; — noblesse (ancienne), II, 33; — voyage de Charles IV, empereur d'Allemagne, II, 218.

FRANCIN, commissaire du Bureau du Domaine, II, 311.

FRANCHE-COMTÉ. Mémoire de l'intendant, I, 293.

FRANCHEVILLE (Pierre DE), sculpteur, auteur des **Esclaves enchaînés de la statue de Henri IV**, I, 117 n.

FRANCHOIS (Lucas), peintre flamand; **le Martyre de saint Jacques et de saint Roch**, p. venant de Belgique, I, 682.

FRANCIADE. nom révolutionnaire de Saint-Denis (Seine). Abbaye, I, 142, 367, 406; (archives de l'), I, 518 n.; — commissaires y envoyés, I, 625; — commune, II, 128; — couvent des Visitandines, I, 406 n., 563; — (district de), I, 32 n., 110, 119, 125, 184, 358, 418, 450, 522, 529-531 n., 551, 570; II, 102, 213 n., 321, 330; (administrateurs du), I, 74, 111, 136, 281, 354, 368, 412, 417, 518, 570; II, 158; (bibliothécaire du), I, 343, 405, 509, 563; II, 276, 325; (bibliothèque du), I, 125, 197, 405, 406, 443, 461, 563; II, 350, 351; (biens nationaux du), I, 240; (tableaux des maisons religieuses du), I, 343; — église abbatiale : autel (maître-), I, 161; clochers, I, 223, 343, 450; corps de Turenne (exhumation du), I, 24, 26, 28, 551, 571, 604; couverture de plomb enlevée et non remplacée, I, 132, 156, 367, 450 n.; II, 110, 157, 273, 310; cuve servant de piscine, I, 358, 367, 379, 390; — dégradation, I, 537, 570; II, 273; démolition projetée, I, 390, 437, 450, 456, 551, 570; marbres et monuments à transporter à Paris, I, 53, 57, 74, 75, 77, 110, 137, 240, 343, 368 n., 370, 384, 390, 391, 529, 551, 570; II, 100; mise en vente, I, 240, 412; orgue, II, 200; travaux et changements, II, 109; tombeau de Dagobert, I, 57 n., 575; II, 98, 116, 120, 136, 234, 246, 258, 350; tombeau de François Ier, I, 57 n., 390, 391; tombeau de Turenne, I, 343 n., 551; tombeaux, I, 343 n.; tombeaux des enfants de saint Louis, II, 149; trésor, I, 343 n.; vente de l'église abbatiale (mise en), I, 240; vitraux (destruction des), I, 437, 473; — établissement de botanique du pépiniériste Descemet, I, 555; II, 214; — étalons des poids et mesures, I, 358, 374; — hôpital militaire, I, 52 n., 563, 570; — hospice, I, 625; — objets d'art (conservation des), I, 368; — objets du culte déposés au Garde-Meuble, I, 354; — société populaire, I, 99, 107, 132; — statues, I, 529; — statues de cuivre représentant les **Quatre Vertus cardinales**, I, 145; — voyage de Lannoy, I, 206; — voyage de David Leroy, I, 462, 551.

FRANCISSE, entrepreneur, II, 365.

FRANÇOIS Ier, roi de France. Château de Saint-Maur, construit sous son règne, I, 572 n.; — manuscrit de ses hauts faits sur vélin, avec miniatures, I, 637; — sa tête sculptée au château de Ferrières, II, 35 n.; — son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n., 390, 391.

FRANÇOIS (Louis), maçon, employé au Dépôt des Petits-Augustins, I, 120, 236, 578, 589.

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nicolas-François, dit), ministre de l'intérieur, II, 34 n.

FRANKLIN (Benjamin); son portrait par Mme Filleul, I, 390.

Fraude des liqueurs spiritueuses (pèse-liqueurs contre la), I, 434.

FRÉCOT-LANTY (Jacques), ex-doyen du Grand-Conseil, II, 196.

FRÉDÉGONDE, reine franque; son tombeau à Saint-Germain-des-Prés, I, 368, 575; II, 149.

FREDIN, candidat au poste de bibliothécaire à Paris, I, 475.

FREEMAN SHEPHERD (milady), I, 260.

FRÉJUS (Var). Aqueduc de la Siagne, I, 472 n.; — cirque romain (vestiges d'un), I, 472 n.; — district (agent national du), I, 301, 302; (admi-

nistrateurs du), I, 472; — **Enfant Jésus** (Cupidon transformé en), I, 301; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 472; — séminaire, I, 472 n.

Frémeur (Armand-Louis de la Pierre, marquis de), I, 647 n.; — Élisabeth-Pierrette Marchal, sa femme), II, 94, 112.

Fresnay (Sarthe). District (administrateurs du), II, 21.

Fresques de l'hôtel des Invalides, I, 290.

Fréville (Anne-François-Joachim), professeur de belles-lettres à l'École centrale de Seine-et-Oise, II, 250.

Fribourg (Suisse). Bourgeois, I, 91 n.; — canton, I, 286; — habitant, I, 408.

Frick ou Frica (Henri), auteur de cartes des Pays-Bas, I, 196, 245, 439 n.

Frignet (Henry), prêtre de Saint-Sulpice, émigré, I, 589.

Frileuse, statue de Houdon, dans son atelier, I, 152.

Fritz, *lire* Frick, I, 196.

Froger, commissaire du district d'Yvetot, I, 419.

Froment (Léonard), prêtre, émigré, I, 279.

Froucherot, *ou* Foucherot, ingénieur, II, 96.

Froullé (Jacques-François), libraire-imprimeur à Paris, I, 459.

Fruits du cabinet Boutin (inventaire des), 536.

Fuite en Égypte, p. de Gentileschi à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — p. de Carlo Signani, condamné Lévis, I, 632 n.; — p. attribuée à Téniers, condamné Lévis, I, 635 n.; — p. de l'oratoire du Luxembourg, II, 26 n.

Fumeron-Verrières (Jean-Jacques-Pierre), ex-maître des Requêtes, émigré, II, 54, 65.

Furstemberg (Ferdinand de); son tombeau par Coysevox à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.

G

Gaignat (Louis-Jean), bibliophile, I, 182 n.

Gaillard, estimateur pour la minéralogie, I, 159.

Gaillard, marchand exportant des livres, I, 321, 527.

Gaillard, pétitionnaire, II, 209.

Gaillon (Eure). Château, I, 560; orangerie, I, 560, 643.

Galerie de peinture de Lucien Bonaparte, II, 337 n.; — de Dusseldorf, II, 339; — de Florence, II, 113 n., 264, 265 n.; (gravure de la), I, 13; — du Muséum (gravure de la), II, 11; — du duc de Modène, II, 166; — du prince d'Orange et de Nassau, II, 285 n., 290.

Galerie dite des Antiques du Garde-Meuble, I, 418 n., 656.

Galerie du Palais-Royal, recueil d'estampes par Couché et Bouillard, II, 174.

Galerie de Vincent Justiniani, ouvrage, II, 31 n.

Galerie antique d'architecture, ouvrage de l'architecte Legrand, II, 48 n.

Galerie historique et républicaine des hommes illustres, I, 219 n.

Galibert, serrurier, I, 480.

Galien, commissaire national près le tribunal du district de Cusset, II, 70, 104.

Galliffet (Louis-François, baron de), émigré, I, 90, 295, 415 n.

Galloche (Louis), peintre; **Translation des reliques de saint Augustin et de saint Nicolas di Tolentino**, p. dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.

Galloy, vice-consul de France à Bagdad, II, 295.

Gamelin (Jacques), peintre de l'armée, commissaire du district de Narbonne, I, 360 n.

Gand (Belgique). Cabinet d'histoire na-

turelle, I, 297; — jardin botanique, I, 297; — lieu de décès du littérateur Couret de Villeneuve, I, 485 n.; — maison de l'évêque, I, 297; — ménagerie, I, 297; — tableaux de Porbus, Van Eyck, Otto Venius, II, 108 n.

Gané (citoyen), marchand de tableaux, I, 91.

Gannat (Allier). Commune, II, 24 n.; — district (administrateurs du), I, 526.

Gard (département du). Objets d'art (recherche des), I, 255, 444.

Garde-Meuble. Bibliothèque (petite), I, 418 n.; — bibliothèque de Pont-Labbé y déposée, I, 523; — (bouclier d'argent de Scipion l'Africain au), I, 414; — commissaires de la Commission des arts y envoyés, I, 327, 372, 418; II, 260, 266, 268; — (enlèvement par le peuple des armes anciennes du), I, 242; — fauteuil mécanique de Couthon y déposé, II, 148 n., 288, 299; — galerie dite des Antiques (bronzes et marbres de la), I, 418 n., 656; — instruments de musique, I, 536; — inventaire des objets d'art, I, 338, 372, 614, 616; II, 292, 302; — laboratoire de Fontanieu, II, 74; — livres de la Liste civile y déposés, II, 238, 274; — (machines de physique et de mécanique du), I, 265, 316; — (modèles de grosse artillerie et armures anciennes du), I, 307, 391, 418; — objets du culte de Franciade y déposés, I, 354; — (objets provenant de la Liste civile au), I, 575; — objets y réservés pour le Conservatoire des arts, II, 277; — (pierres fausses de la couronne modèle du sacre, provenant de Franciade, déposées au), I, 418; — salle des bijoux, I, 418 n.; — salle dite des grands meubles, I, 418 n.; tableau gagné par Louis XVI à la loterie de la Société des Amis des arts y déposé, II, 295; — tableau des peintres Lethière et Bidauld y déposé, II, 295; — tableaux y conservés, I, 238; — urne en agate, renfermant le cœur de Marat, en provenant, II, 119 n.; — (visite du), I, 271, 327, 372, 418, 503; — (vol du), I, 417 n.

Garde-meuble d'anciens costumes au château d'Ambres, II, 97.

Garde-meuble des écuries d'Orléans, I, 295.

Garde-meuble du Luxembourg, I, 427 n.

Garde-temps d'Émery, I, 158.

Gardes suisses (trésorier du régiment des), I, 91.

Gardiner, auteur des *Tables de logarithmes*, I, 233.

Gargousses (parchemins employés pour les), I, 429, 436 n.; II, 107.

Garnier (Jacques), député de la Charente-Inférieure à la Convention nationale, II, 315 n.

Garnier, commissaire du Département, I, 291.

Garnier, pétitionnaire, I, 628.

Garrez, architecte-expert, I, 240, 609.

Gatteaux (Nicolas-Marie), graveur en médailles, I, 583 n.

Gaudinot (citoyen), demandant un forte-piano, II, 158.

Gautherin ou Gautrin, horloger-mécanicien, II, 278; — inventeur d'un modèle de montre, II, 237.

Gautherin (citoyenne), gardienne et portière du Dépôt littéraire de la rue Saint-Marc, I, 224; II, 72.

Gauthier, auteur de planches d'anatomie, II, 207 n.

Gavoty, de Berthe (Jean-François), créateur de la sparterie en France, II, 273.

Gazette d'agriculture, II, 77 n.

Génard (citoyen), pétitionnaire, I, 507.

Gendarmes de Paris licenciés (dégradation de monuments de Fontainebleau par des), II, 297.

Généalogie historique de la Bible (rouleau en parchemin de la), II, 219, 235, 235.

Gênes (Italie). Mobilier d'émigrés y transporté, I, 591; — statue de Puget, l'Hercule gaulois, y exécutée, I, 522 n.

Genest, peintre en émail à la manufacture de Sèvres, II, 76.

Genève (Suisse). (Livres envoyés à Constantinople par), I, 321; — livres y exportés, II, 59.

Génie militaire (estimateurs pour le), I, 160; — (perfectionnement du), I, 161; (renseignements à recueillir sur le), I, 33.

Génies tenant divers attributs, p. du grand salon du Luxembourg, II, 26 n.

Gennevilliers (Seine). Maison nationale, I, 437 n.

Gensonné (Armand), député de la Gironde à la Convention nationale, II, 309.

Gentileschi (Orazio), peintre italien; **Fuite en Égypte**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Geoffroy-Saint-Hilaire (Étienne), professeur et administrateur du Muséum d'histoire naturelle, I, 236; II, 81.

Géographie (catalogue de) du district de Clamecy, I, 337; (demande par le Comité de division d'ouvrages de), I, 74, 241, 307; — (estimateur pour la), I, 160; — (imprimés et manuscrits de Terray relatifs à la), I, 309; — (livres de) de la bibliothèque de Malesherbes, I, 307; — (méthode d'Hennequin pour l'étude de la), I, 554, 561; — (objets de), du district de Coutances, I, 341; — (objets de) de Gougenot, II, 211; — (objets de) chez Hérault de Séchelles et Rosambo, I, 174; — (ouvrages de) mis à la disposition de la Commission des travaux publics, I, 231; — (ouvrages de) réclamés par le district de Châlons-sur-Marne, II, 15; — pratique (plan de jardin de), I, 252; II, 36, 54, 64; — en relief (mémoire de Lartigue sur la), I, 251.

Georgery (Pierre-François-Joseph), sculpteur à Paris, I, 319.

Gérard (Louis), botaniste, officier de santé à Toulon, I, 606, 625, 648; II, 80, 163.

Gérard, commissaire du Département, I, 291.

Gérard-Desrivières (Jacob), cultivateur à Carouge, député de l'Orne à la Convention nationale, II, 90, 91 n., 122, 187, 329.

Gérardin, commissaire bibliographe du district de Mirecourt, II, 58.

Germain (François-Thomas), orfèvre, I, 658 n.

Germanicus, marbre antique, à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — statue de Cléomène, sculpteur athénien, I, 22 n.

Germigny [*-l'Évêque*] (Seine-et-Marne). District, II, 44, 189; (agent national du), I, 5.

Gerningham, *lire* Jerningham (Charles-Louis de Barfort, chevalier de), maréchal de camp au service de la France, émigré, II, 242, 274.

Gers. Département (administrateurs du), I, 402; — (Conseil du), I, 402; — mission de Dartigoeyte et Cavaignac, I, 402.

Gersin (Jean-Baptiste-Pierre), instituteur des Aveugles travailleurs, I, 588 n.

Gervaise (dom François-Armand), éditeur des *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, I, 322.

Gestas (Charles-Sébastien-Hubert), ex-maréchal de camp, condamné, II, 183.

Gesvres (Marie-Françoise Duguesclin, veuve de Louis-Joachim Potier de), II, 207.

Gheir, émigré, I, 687; II, 261 n.

Ghiesbrecht, chef de bataillon du génie, professeur de mathématiques à Bruxelles, II, 211.

Giac (Martial), ex-maître des Requêtes, cultivateur à Saint-Leu-Taverny, I, 404.

Gibier mort, p. de Sneyders, venant de la maison de ville d'Anvers, I, 682; — **oiseaux et écureuil**, p. de J. Weenix, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.

Gien (Loiret). District (administrateurs du), I, 334, 525, 572; (bibliothécaire du), I, 538; — monuments des arts, I, 538.

Gien (Pierre) *ou* Giet, serrurier, I, 492, 512, 649; II, 156.

Gigot de Boisbernier (François), ex-grand-vicaire et chanoine de Sens, I, 483, 523.

Gigot d'Orcy, receveur général des finances de la généralité de Châlons, I, 26, 28, 75, 82, 86, 87, 117; II, 41.

Gilbert (Florentin), architecte, membre de la Commission temporaire des arts, I, 17, 26, 34, 48, 57, 61, 64, 90, 100, 177, 265, 285, 361, 367; — architecte de la raffinerie des salpêtres de Saint-Germain-des-Prés, I, 367.

Gilbert (Francois-Hilaire), agronome et vétérinaire, I, 567.

Gilbert (citoyenne), auteur d'un projet de collection d'écrits révolutionnaires, II, 64, 98.

Gilbert-Duclos, capitaine, adjoint aux adjudants généraux, II, 177, 215, 216 n.

Gilbert de Voisins (Pierre), ex-président au Parlement, émigré, I, 169, 178, 263, 279, 322, 350, 651.

Gilibert (J.-Emmanuel), médecin et naturaliste, I, 228.

Gillet (André-Joseph), sculpteur, marbrier, I, 401.

Gillet (Pierre-Mathurin), député du Morbihan à la Convention nationale, II, 339 n.

Gillet de Laumont (François-Pierre-Nicolas), minéralogiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 81, 262, 265, 406, 586; II, 363.

Ginguené (Pierre-Louis), membre de la Commission exécutive de l'instruction publique, I, 502 n.; II, 358, 364, 369.

Ginzrot ou Guizrot, capitaine d'une compagnie franche de cavalerie du Bas-Rhin, II, 166, 197 n., 248.

Giorgione (Giorgio Barbarelli, dit il), peintre italien; **portrait du chevalier Bayard**, p. au château de Versailles, I, 254 n.; — **Hérodias auquel un soldat présente la tête de saint Jean**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 582 n., 676, 677.

Girard (Guillaume-Jean), ex-procureur au Châtelet, émigré, II, 274.

Girard (Jean), vétérinaire, prosecteur à l'École d'Alfort, II, 176.

Girard (Pierre-Simon), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, II, 236.

Girard (citoyen), auteur d'un ouvrage sur les drapeaux des 60 districts de Paris, II, [illegible].

Girard, commissaire pour les subsistances de Paris, I, 654 n., 664 n.

Girardin (Sébastien), commissaire aux inventaires du district de Mirecourt, I, 315.

Girardin, commissaire du Bureau du Domaine, I, 106.

Girardon (François), sculpteur; **tombeau d'Olivier et de Louis de Castellan** à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — **Tombeau de Catherine Duchemin**, sa femme, dans l'église de Saint-Landry, I, 40 n.; — **Statue équestre de Louis XIV** de la place Vendôme, I, 452 n.; — **Masques de fontaines**, I, 452 n.

Giraudy, agent national à Port-la-Montagne (Toulon), conservateur du Dépôt des sciences et arts, I, 252, 262, 501; II, 17, 227, 340 n.

Girod, prieur de Saint-Lupicin, dans le Jura, I, 267.

Girolet, visiteur des routes du district de Louhans, inventeur d'une machine hydraulique, I, 413.

Giron, maître de dessin et de peinture à Toul, I, 580.

Gironde (carte maritime depuis l'embouchure de la), I, 30.

Gisors (Eure). (Canton de), I, 37; — (district de), I, 495; — (église de), I, 495, 579, 580, 645; chapelle Saint-Crépin, I, 580 n.

Gizeux (Indre-et-Loire). Église, mausolées de René et Martin du Bellay, II, 103.

Gladiateur (le), statue de bronze au château d'Anet, I, 212; — statue de bronze au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statue de bronze à Sceaux, I, 157; — statue au château de Villeroy, I, 555 n.; — **mourant du Capitole (le)**, copie par Claude Michallon, II, 239 n.

Glascow (Angleterre). Manuscrit de César, I, 293, 331.

Glaubert (Jean), peintre; paysage chez Lebrun, I, 457 n.

Globe de Mentelle, I, 8; — de la fin du xvie siècle à Vitré, I, 641; — terrestre

de dom Bergevin, I, 2, 8, 196, 251, 295, 329.
Globes (demande par la Commission des poids et mesures de), I, 58; — (saisie à la frontière suisse de), I, 503; — d'Adams dans le mobilier d'Anisson-Duperron à Ris, I, 339; — d'Anisson (transport à la bibliothèque du Cabinet d'histoire naturelle des), I, 196; — trouvés chez Saint-Priest (transport à la bibliothèque du Comité d'instruction publique de), I, 295; — du Dépôt des Petits-Augustins (examen de deux), I, 190; — du Dépôt de Nesle (transport à la bibliothèque Mazarine de deux des), I, 190; — de l'église de Saint-Sulpice, II, 293; — de l'émigré Duluc, I, 62; — de Marly, I, 195; — céleste et terrestre de Coronelli, I, 195, 295; — céleste et terrestre du banquier Vandenhyver, II, 287.
Glossaire de Ducange, II, 268.
Gly, peintre et restaurateur de tableaux, II, 105.
Gnomon de l'église de l'hôpital de Tonnerre (réparations du), II, 131; — de Saint-Sulpice (conservation du), I, 122.
Gobelins (manufacture de tapisseries des), I, 166, 211; — (disposition d'un local pour recevoir les tapisseries envoyées aux), I, 194, 211; — (tapisseries des), au château de Chanteloup, I, 335; de l'église de Notre-Dame, I, 166.
Godefroi, bibliothécaire du district d'Égalité-sur-Marne, I, 513 n.
Godefroi (citoyen), auteur d'un mémoire sur les moyens de se procurer des métaux, I, 76.
Godin (Marie-Nicole), femme de Fabre d'Églantine, député à la Convention nationale, II, 331.
Godinot, *ou* Gaudinot, artiste, I, 422.
Gois (Étienne-Pierre-Adrien), sculpteur; mausolée de Vassal, secrétaire du roi, dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — statue et monument à la mémoire de Voltaire, II, 233.
Goldbach (Allemagne). Abbaye, I, 519.
Gomery, peintre et maître de dessin à Rosoy, II, 116 n.
Gondoin (Didier-Louis), major de cavalerie, condamné, I, 410.
Gonesse (Seine-et-Oise). District, I, 442, 508, 557; II, 194; (administrateurs du), I, 263, 289, 304, 338, 431, 526, 571; II, 21; (agent national du), I, 288, 289; (bibliothèque du), I, 526; — instituteur, I, 385.
Gordien, empereur romain, I, 593 n.
Gorsas (Antoine-Joseph), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, I, 260.
Gorze (Moselle). Aqueduc de Metz, I, 539.
Gothiques (monuments) de l'église de Semur, II, 142.
Gouache (vues de la Chine peintes à la), II, 129 n.
Gouaches de la collection Livois à Angers, I, 335; — chez l'émigré Tavernier-Boullongne, I, 296 n.
Goudin (scellés de la maison), quai d'Orsay, I, 491.
Gouffé (Thomas), homme de loi, II, 130.
Gouffier d'Heilly (Adélaïde-Marie-Louise), femme du comte de Choiseul-Gouffier, I, 665.
Gougenot (l'abbé Louis), conseiller au Grand-Conseil, I, 317.
Gougenot (Louis-Georges), ex-maître d'hôtel du roi, ex-syndic de la Compagnie des Indes, condamné, I, 331, 536, 626; — sa veuve, II, 211, 233.
Goujon (Jean), sculpteur; statuettes du château d'Écouen dans son style, I, 304, 468 n.; — vase surmonté de trois enfants portant un cœur, dans son style, I, 452 n.; — statue à Gisors à lui attribuée, I, 495, 580 n.; — bas-relief au-dessus de la porte du château de Saint-Maur, I, 554; — bas-reliefs du jardin de Beaumarchais, la Seine et la Marne, à lui attribués, I, 609.
Goujon (Jean-Marie-Claude-Alexandre), chargé des Affaires étrangères, I, 136.
Goulanges (citoyen), chargé de la garde de la bibliothèque de l'Académie des sciences, I, 73, 112.
Goulet (marquis du), émigré, II, 195, 196 n.

Gourfillal [de Montaigu] (Philippe-Charles-Aimé), député de la Vendée à la Convention nationale, II, 14.

Gouy, artiste, chargé d'une mission dans le Midi par la Commission temporaire des arts, I, 286, 301, 302, 374, 395, 414, 415, 453, 472, 473, 603, 604.

Gourdin, estimateur pour les instruments de mathématiques, I, 160.

Gourdon (Lot). District (administrateurs du), I, 353.

Gourié, administrateur du district de Provins, I, 424.

Gournay (Seine-Inférieure). District (administrateurs du), I, 661; — lieu de naissance du graveur Couché, II, 174 n.

Gournay (Anne-Bernard-Antoine), marquis de Raigecourt, émigré, II, 274.

Gouthière (Pierre-Joseph-Désiré), ciseleur; ses œuvres à Saint-Gervais, I, 31 n.

Goutte, attaché à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 384.

Goyard, pépiniériste de Mortefontaine, I, 631.

Goyen (Jean van), peintre hollandais; **Vue de la ville d'Anvers**, p. dans son genre, venant de Belgique, I, 683; — p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.

Grace (Thomas-François de), censeur royal, II, 77.

Gratin-sous-Tillée-de-Montmorency, nom révolutionnaire de Saint-Gratien (Seine-et-Oise). Maison de campagne de Gravier de Vergennes, I, 442.

Grains (livres de la bibliothèque de Saint-Omer détériorés par un amas de), II, 103.

Grammaire allemande (envoi à l'Agence des mines d'une), I, 600; — allemande de Fontallart, pour les élèves des Mines, I, 567; — des langues turque, arabe et persane, II, 295.

Grammont (Béatrix de Choiseul, femme d'Antoine, duc de), condamnée, I, 400, 589, 590 n.

Grand, négociant à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, I, 562.

Grand-Conseil (livres du) II, 262.

Grandjean (Charles-Louis-Dieudonné), commandant de la place de Bonn, II, 261 n.

Grand-Livre (retrait de titres à inscrire sur le), I, 243.

Grandvilliers (Oise). District (administrateurs du), I, 639; II, 18.

Granet (Marc-Antoine), député du Var à l'Assemblée législative, II, 95, 204.

Granier, médecin du district de Nîmes, II, 164.

Granit (objets en) au château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313; — jaspé des Vosges (vases de), II, 355 n.; — rose (colonne de), I, 408.

Granvelle (Antoine Perrenot, cardinal de), I, 500 n.

Graphomètre à Brioude, I, 639 n.; — demandé par l'ingénieur Durand, I, 655.

Graphomètres pour l'École des aérostiers, II, 304.

Grasse (Var). Bibliothèque, I, 638; — district (administrateurs du), I, 472, 638; — évêché, I, 638; — manuscrits des troubadours, I, 514, 638; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 472; — Ursulines, I, 472 n.

Grasse (*La*) [Aude]. District (administrateurs du), I, 327.

Grateloup (Jean-Baptiste), graveur, I, 447.

Gravans (femme), émigrée, I, 665.

Gravell (Charles), bibliothécaire de la Commission d'agriculture, I, 597 n.; II, 145.

Gravelot (Hubert-François Bourguignon, dit), dessinateur et graveur, I, 282.

Gravés (ouvrages) de la collection Bertin, I, 54.

Graveurs (dépôt de cartes chez les), I, 4, 54; — (travaux confiés par Choiseul-Gouffier à des), II, 96.

Gravier de Vergennes (Charles), ancien maître des Requêtes, I, 442.

Gravier de Vergennes (Jean, comte), I, 422.

Gravure du dessin de Junius Brutus par Molenchon, II, 225; — de la galerie du Muséum, I, 593; — du globe de Bergevin, I, 251; — des peintures de

la Farnésine, II, 98 n.: — des peintures du Vatican, II, 98; — des planches des cartes des diocèses et États du Languedoc, II, 357; — des plans de la machine ayant servi au transport des chevaux de Marly, II, 301, 311; — du tableau de David, **Socrate prêt à boire la ciguë**, II, 113; — d'un tableau de Lethière et Bidauld représentant **Œdipe détaché par les bergers**, II, 295, 316; — de tableaux du Corrège, I, 610, 611 n.; — de tableaux de Jouvenet, I, 611 n.; — (objets de) chez Gouffé, homme de loi, II, 130.

(exportation de) en Suisse, I, 211; — (inventaire des livres de), I, 43; — Gravures (recherche des) dans le Pas-de-Calais, I, 201; — représentant les **Batailles des Indiens**, I, 641; — à l'eau-forte d'animaux, par Denon, I, 351; — du dépôt du musée de Reims, I, 663 n.; — du district d'Agen (catalogue des), II, 36; — du district de Mézenc (inventaire des), I, 400; — du district de Montélimart, I, 550; — du district de Senones, I, 523; — du district de Sens, I, 549; — de l'émigré Belderbusch, I, 124; — de l'émigré Vintimille, I, 206; — du condamné Delacour, II, 98; — de Tanqueray d'Hyenville à Coutances, I, 416; — de la maison Thélusson, I, 136; — du musée de Tours, I, 223; — des travaux du Panthéon, II, 209; — sous glace du musée de Reims (catalogue des), I, 504.

Gray (Haute-Saône). Couvent des Cordeliers, II, 157; — district (administration du), II, 9; (agent national du), II, 157; — maisons d'émigrés ou religieuses, II, 157.

Grec (manuscrit du Nouveau Testament en), I, 466; — vulgaire (ouvrages élémentaires pour faciliter la connaissance du), II, 288.

Grèce. Modèles de monuments antiques, II, 97.

Grecque (imprimerie) à Deux-Ponts, I, 617; — (tableaux élémentaires pour l'étude de la langue), II, 202.

Grecs travestis en Gardes françaises, II, 235 n.; — (manuscrits) de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 380.

Grégoire (Baptiste-Henri), membre du Comité d'instruction publique, I, 43, 71, 104 n., 111, 153, 183, 202, 234, 273 n., 277, 297, 345, 349, 371, 375, 376, 379, 387, 408, 428, 429, 465, 471 n., 483 n., 500 n., 505, 506, 515, 518, 522, 528, 532, 542, 552, 570, 573, 586, 592, 610, 627, 635 n., 662; II, 9, 23, 34, 37, 80, 84, 98, 101, 103, 105, 115, 121, 122 n., 188, 206, 212, 262, 268, 275 n., 283, 285, 287, 296 n.

Grégoire, commissaire aux inventaires du district de Mirecourt, I, 315.

Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Livres y réunis, I, 213.

Grenadiers du château de Villers-Saint-Paul (inventaire des), I, 475; — de l'hospice de l'Unité (enlèvement des), I, 426.

Grenoble (Isère). Bibliothèque, I, 611 n.; — district (agent national du), I, 611.

Gresset (Jean-Baptiste-Louis), poète; son tombeau à Amiens, II, 98, 101, 156; ses manuscrits inédits, II, 101 n.

Gressy (Seine-et-Marne). Objets d'art de l'émigré de Pons, II, 20 n.

Greuze (Jean-Baptiste), peintre; p. condamné Boutin, I, 426 n.; — p. condamné Durney, I, 427 n.; — p. condamné Duclos-Dufresnoy, I, 442 n.; — p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. émigré d'Artois, I, 296 n., 380 n., — p. émigré Pestre de Séneff, II, 196 n.; — ses œuvres gravées par Massard, II, 113 n.; — portrait de l'abbé Gougenot, I, 318; — portraits de famille chez Custine, II, 130 n.

Grillages de la ménagerie de Versailles (transport à Paris des), I, 57; — de volière du jardin de Seignelay, I, 102.

Grille de fer du château de Chanteloup, I, 335; — du château des Essarts, II, 181, 182.

Grilles de la cathédrale d'Amiens (projet d'enlever les), II, 212; — de l'église de Saint-Roch, I, 77; — des Invalides (enlèvement des), I, 142; — de fer du

chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 77, 117; II, 305; — de fer de la maison Maupeou, I, 55.

Grimm (Melchior-Frédéric, baron de), émigré, I, 260, 331.

Grimod de la Reynière (Louise-Madeleine), femme de Marc-Antoine de Lévis-Mirepoix, ex-constituant, II, 272 n.

Grinlis, émigré, I, 589.

Griotte d'Italie (cuvettes de) sur cariatides de bronze, II, 292, 302.

Grisel, inventeur d'un porphyre factice, I, 598.

Grobert (Jacques-François-Louis), directeur de l'arsenal militaire de Meulan, I, 77, 78; II, 114, 301, 311.

Gros, commissaire du district de Tournon, I, 606 n.

Groslier (femme), émigrée, I, 589; II, 82.

Grosson (J.-B.), membre de l'Académie de Marseille, I, 56.

Grostête, postulant une place au Muséum d'histoire naturelle, I, 465.

Gruel, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, II, 29, 113, 187, 188 n.

Grunewald (Mathias), peintre allemand, auteur du rétable d'Isenheim, II, 116 n.

Gruyer (citoyen), II, 49.

Guadeloupe, carte de l'île, I, 331; — préfet sous le premier Empire, II, 262 n.

Gueffier jeune (Pierre François), imprimeur libraire, I, 323 n.; II, 186.

Guéhéneuc, marchand de tableaux, II, 250.

Guer (chevalier du), I, 485.

Guérande (Loire-Inférieure). District (administrateurs du), I, 353.

Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine). District (administrateurs du), I, 584.

Guerchin (Giovanni-Francesco Barbieri, dit le), peintre italien; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **la Vierge et saint Pierre**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 254 n.

Guéret (Creuse). District (administrateurs du), I, 334.

Guérin (Gilles), sculpteur; son groupe de **Louis XIV terrassant la Fronde**, I, 654 n.

Guérin (Nicolas), membre du Conseil général de la Commune, II, 160.

Guéringue, négociant à Nîmes, II, 285.

Guéroult (Jean-Baptiste-Charles), juge au Tribunal de commerce, I, 197.

Guerre (la), p. au plafond du grand salon du Luxembourg, II, 26 n.

Guerre des retranchements, par Foissac, II, 215.

Guerrier qui vient offrir un Saint-Sacrement à un évêque, p. de C. de Vos, venant de Belgique, I, 680.

Guesnier, commissaire du Bureau du Domaine, I, 263.

Guettard (Jean-Étienne), naturaliste, I, 406 n., 407.

Guiaou, émigré, I, 169.

Guibert (Joseph-Philippe), sculpteur d'ornement, I, 126, 132, 424, 546, 649.

Guibourt, employé de la Commission temporaire des arts, I, 617.

Guiche (Antoine-Louis-Marie de Gramont, duc de), émigré, I, 380.

Guide (Guido Reni, dit le), peintre italien; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **la Samaritaine**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — copie, maison des Messageries, I, 365 n.; — **Martyre de saint André**, copie à la cathédrale de Meaux, I, 621.

Guilbert, portier du Dépôt des instruments de musique, I, 442, 510.

Guillain (Simon), sculpteur; **statues de Louis XIII**, de **Louis XIV enfant** et d'**Anne d'Autriche** sur le pont au Change, I, 452 n.; — **tombeaux de René et Martin du Bellay** dans l'église de Gizeux, II, 103 n.

Guillaume, charpentier, I, 73.

Guillemard, restaurateur de tableaux, I, 45, 46, 50, 144, 168, 174, 179, 205.

Guillerend, administrateur du district de l'Égalité, I, 281.

Guillois (Marc-François), éditeur de la *Correspondance posthume*, II, 32.

Guillot (Guillaume), chef de religionnaires à Castres, II, 35 n.

Guingamp (Côtes-du-Nord). Dilapidations,

II, 84; — lieu de naissance du peintre Valentin, II, 121 n.

Guinguot de Crévolle, *lire* Quengo de Crenolle (Anne-Louis de), lieutenant-général, sa femme émigrée, II, 242.

Guinot, secrétaire général du département des Bouches-du-Rhône, I, 539.

Guiraudel, *lire* Guiraudet (Charles-Philippe-Toussaint), membre du Comité révolutionnaire de la section de la Cité, I, 166 n.

Guirault, commissaire artiste de Bordeaux, II, 106.

Guises (mausolée des), dans l'église de Joinville, I, 621 n.; II, 60 n.

Guiane, ancien ordonnateur de la colonie, II, 262 n.; — bois (collection de), I, 459; II, 204; — bois de couleur, I, 479; — gouverneur, II, 204.

Guyenne. Carte de la généralité, I, 20, 21, 386 n., 502; — inspecteur des arts et manufactures de la province, II, 106.

Guyot (Abel), pétitionnaire, I, 375; II, 36.

Guyton de Morveau (Louis-Bernard), membre de la Commission des monuments, I, 63, 84, 90 n., 420 n., 551; II, 31.

Gymnase de bienfaisance et de commerce, II, 25, 82.

H

Hachette (dame), veuve du poète Roucher, II, 32 n.; — sa fille, mariée à Marc-François Guillois, II, 32 n.

Hacquin, rentoileur des tableaux du Louvre, I, 663, 667.

Haft, gardien de l'église abbatiale de Saint-Denis, I, 570.

Hageau (Amable), ingénieur du canal du département de la Nièvre, I, 528, 558.

Hallé père (Claude-Guy), peintre; p. au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59 n.; — ses tableaux à Rouen, II, 285 n.

Haller, émigré, à Villiers-la-Garenne, II, 205, 213, 237.

Hallot, pétitionnaire, II, 105.

Halte militaire, p. dans la maison du contrôle de Fontainebleau, I, 463 n.

Hamadryade, statue de Coysevox au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Hannong (Paul-Antoine et Pierre-Antoine), père et fils, fabricants de faïences décorées à Strasbourg, I, 267.

Hanovriens (confiscation des biens des), I, 586 n.

Harcourt (François-Henry d'), émigré, I, 306, 308, 329, 340, 359, 400, 509.

Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'), grand écuyer de France, II, 173.

Harlay (fonds de) des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, I, 392.

Harmand (Jean-Baptiste), député de la Meuse à la Convention nationale, II, 105.

Harmant, inventeur de jalousies, I, 158.

Harris (Richard), bénédictin anglais, II, 183.

Hassenfratz (Jean-Henri), ingénieur des mines, chimiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 6, 19, 57, 367, 471, 480, 514, 617, 644; II, 35, 44.

Haussard (citoyennes), pensionnaires de l'Académie de peinture, I, 543.

Haussmann (Nicolas), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, I, 446 n., 626 n.

Haut-Rhin. Département (administrateurs du), I, 239; — (musée du), I, 239.

Hautefeuille, émigré, I, 497.

Haute-Garonne. Commissaire artiste, II, 120; — département, I, 204.

Haute-Loire. Département (minéraux du), I, 170; — mines (exploitation des), I, 461 n.; — mission du représentant Lemoyne, I, 461.

Haute-Vienne. Département (procureur général syndic du), II, 328.

Haute-Saône. Directoire du département, I, 202, 564; — département, I, 495 n.

IMPRIMERIE NATIONALE

Hautes-Pyrénées. Mission de Dartigoeyte et Cavaignac, I, 402 n.
Haüy (Valentin), instituteur des Aveugles travailleurs, I, 588 n.
Havre de Grâce (le) [Seine-Inférieure]. Armateur, I, 152; — meubles y expédiés de Louveciennes, I, 192; — plan du port, I, 245; — tableaux y envoyés par l'abordc de Méréville, I, 407 n.
Havre-Marat, nom révolutionnaire du Havre. Ouvrier tapissier de Beauvais y tenant garnison, I, 551.
Havré (Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'), émigré, I, 59, 228.
Havrincourt (Anaclet-Henri Cardevac d'), gentilhomme de la Chambre du roi, II, 137, 161, 237.
Haye (la) [Pays-Bas]. Correspondance de Thouin, II, 226, 285; — envoi d'œuvres d'art, I, 519; II, 261, 262 n. — envois d'objets de sciences et d'art, II, 290; — lieu de naissance du traducteur Jansen, II, 315 n.
Haye (la), possesseur d'une collection de musique, I, 640.
Hazebrouck (Nord). District (agent national du), I, 273, 334.
Hébraïque (bible) à Marseille, I, 472 n., 473.
Hébraïques (Pentateuque en lettres), I, 207.
Heidelberg (Allemagne). Étudiant, I, 664 n.
Hell (François), ex-constituant, administrateur du département du Haut-Rhin, II, 155.
Helman, garde de la collection Bertin, I, 60.
Helminthocorton, varech analogue à la coraline de Corse, I, 606; II, 80.
Helmstadt (Marie-Jean-Népomucène-François-Louis, comte d'), mestre de camp du régiment Royal-Allemand, émigré, I, 632.
Héloïse, abbesse du Paraclet; sa correspondance avec Abailard, I, 322, 337, 445, 500.
Helvétius (Claude-Adrien); ses œuvres, I, 493.
Hémery (Joseph d'), inspecteur de la librairie, II, 9 n.
Henin (citoyen), séquestre des biens du baron de Breteuil à Dangu, I, 37.
Hennebont (Morbihan). District (administrateurs du), I, 297; II, 22.
Hennequin (Philippe-Auguste), peintre et graveur, II, 34.
Hennequin, géographe, I, 554, 561.
Henri II, dit le Saint, empereur d'Allemagne, II, 236 n.
Henri II, roi de France; son buste au château de Villeroy, I, 556 n.; — médaille le représentant, I, 27, 48; — son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n., 390, 391 n.
Henri III, roi de France (sermon prêché le jour de l'assassinat de), I, 499 n.
Henri IV, roi de France; exhumation de son corps, I, 8 n.; — famille de Mercœur, descendant d'un valet de chambre de ce roi, I, 574; — médaille commémorative de son mariage, I, 554, 603, 604, 645; — médaille commémorative de la naissance du Dauphin, I, 554; — statue (bas-reliefs ornant sa), I, 107, 115 n., 117; — sa statue envoyée à la fonte, I, 452 n.
Henriquez (citoyen), pétitionnaire, I, 518.
Henry (Mathieu), commissaire des guerres, I, 413, 452, 474; II, 49.
Henry, modeleur en cire, II, 86.
Héraclée, nom révolutionnaire de Saint-Gilles-du-Gard (Gard). Commune, I, 640.
Hérault de Séchelles (Marie-Jean), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, I, 152, 174, 178, 211, 545 n., 553, 573; II, 100.
Herbier de Boutin (remise au Muséum d'histoire naturelle de l'), I, 522; — de Dombey (remise au Muséum d'histoire naturelle de l'), I, 430 n.; — de J.-J. Rousseau, I, 456; — de Séguier, antiquaire de Nîmes, II, 77, 164, 373; — de Tournefort (transport au Muséum d'histoire naturelle d'un), I, 16; — du château de la famille Trudaine, I, 424; — de Ville-Affranchie (transport au Muséum d'histoire naturelle d'un), I, 153; — enluminé de Pierre Bulliard, II, 43.

Herbier de la France, ouvrage de Pierre Bulliard, II, 43 n.

Herbiers de Malesherbes (dépôt au Muséum d'histoire naturelle des), I, 351; — (inventaire des), I, 451.

Herculanum (agate ne venant pas d'), I, 8.

Hercule Commode, statue de bronze d'après l'antique au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statue au château de Villeroy, I, 555 n.

Hercule entre la sagesse et les plaisirs, p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 683; — **foulant aux pieds des couronnes**, p. de Jean-Baptiste de Champaigne à l'Académie de peinture, I, 358; — **gaulois**, statue de Pierre Puget au château de Sceaux, I, 522 n.; — et **Omphale**, groupe en terre cuite blanche, II, 14 n.

Herculis labores, sujets de la vie d'Hercule, gravés par Pesne, I, 583 n.

Hérissant (André), médecin, anatomiste, I, 5.

Herman (Martial-Joseph-Armand), chargé des Affaires étrangères, I, 136.

Hermann (Jean), naturaliste, professeur de chimie, de botanique et d'histoire naturelle à l'École de médecine de Strasbourg, II, 25 n., 113, 125.

Hérodiade devant la tête de saint Jean-Baptiste, p. au château de Fleurigny, I, 518 n.; — **qui reçoit la tête de saint Jean-Baptiste**, p. de Rubens venant de Malines, I, 679.

Hérodias auquel un soldat présente la tête de saint Jean, p. de Giorgione au château de Versailles, I, 581 n., 676.

Héron (Louis-Julien-Simon), agent du Comité de sûreté générale, I, 225 n.

Hérouville (François-René Cucu d'), receveur de l'Hôtel-Dieu, I, 651.

Herrenschwand, négociant, chargé des affaires du régiment suisse d'Ernest, I 433, 434 n.

Herriès, banquier anglais, I, 372.

Hersin, lire Hesent (Louis), peintre, II, 210.

Hersent, marbrier, I, 162, 214.

Hertzog, agent de la Trésorerie nationale, II, 172.

Hervet, commissaire artiste du district de Versailles, I, 357, 492; II, 210.

Héry (Yonne). Curé (ancien), I, 302.

Hesse-Rheinfels-Rothenbourg (Charles-Constantin, prince de), lieutenant général, I, 605.

Hettlinger, peintre, inspecteur, directeur adjoint de la manufacture de Sèvres, I, 513.

Heudier, pétitionnaire, I, 646.

Heurgival, lire *Orgival* (Eure, arr. de Vernon). Carrières, I, 309.

Hiard, marchand, I, 313.

Hindoustan (Abrégé chronologique de l'), manuscrit traduit du persan, I, 23 n.

Hinson (Aisne). Lieu de naissance de Ducarne de Blangy, I, 61.

Histoire de l'art de l'antiquité, ouvrage de Jean Winckelmann, II, 117 n.

Histoire de Clorinde (l'), p. d'Ambroise Dubois au garde-meuble du château de Fontainebleau, I, 462 n., 463 n.

Histoire de l'Empire romain (fragments manuscrits d'une), II, 268.

Histoire de Judith (l'), p. de Roselli, dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389.

Histoire de Russie, ouvrage de Lévêque, II, 30.

Histoire abrégée de la mer du Sud, par J. Benjamin de Laborde, I, 323, 588; II, 186.

Histoire métallique de l'Inde, manuscrit oriental, I, 53.

Histoire naturelle (alcool pour la conservation des objets d'), I, 11; — cabinet d'Artois, I, 3, 255, 449; — cabinet de la présidente de Bandeville, II, 29, 188 n.; — cabinet Darcy, I, 139; — cabinet Dufrêne, I, 145; — cabinet Durney, I, 150; — cabinet de l'émigré Éberstein, I, 530; — cabinet de Gigot d'Orcy, I, 26, 28, 75, 82, 86, 89, 119; II, 41; — cabinet de Gruel, II, 29, 123, 187, 188 n.; cabinet de F. Hell, II, 155; — cabinet d'Hermann, professeur à Strasbourg, II, 113; — cabinet d'Imbert

Colomès, échevin de Lyon, I, 153, 430, 550; — cabinet de Joubert, I, 6, 9, 127, 139; II, 41; — cabinet de Lavoisier, I, 569; — cabinet de l'émigré Liancourt, I, 8; — cabinet de Loménie de Brienne, I, 536; II, 135; — cabinet de M. de Montmorency fils, I, 33, 66, 78; — cabinet de Mortefontaine, I, 546; — cabinet de Prévost, ex-curé de Parigné, II, 155; — cabinet de l'émigré Sabran, I, 97, 161; — cabinet de Saint-Germain-des-Prés, I, 356; — cabinet de l'université de Perpignan, II, 124; — cabinet de Vaillant, I, 94, 140, 180, 403, 422, 430; — cabinet du district de Versailles, I, 243; — (catalogue d'objets d'), par Dufour, I, 451; — catalogue du district de Clamecy, I, 337; — collection du château de Carlsberg, II, 99; — collection du district de Crest, II, 37; — collection du médecin Broussonet, II, 2; — collection de Dupuget, II, 253, 306, 308; — collection de Labrousse, II, 80, 129; — collection de La Ferronnays, à Ancenis, I, 487 n., 488; — collection du Languedoc, I, 38; — collection dans le département de la Manche, I, 226; — collection de Marbeuf, II, 129; — collection Navarre, I, 297; — collection Olivier, I, 465; — (demande pour l'École normale d'objets d'), I, 549, 661; — (dépôt d'), de Mantes, I, 553; — (dépôt, aux Petits-Augustins, d'objets d'), I, 5, 188; — (formation au château de Versailles d'un musée d'), I, 317; — (local affecté dans chaque dépôt aux objets d'), I, 67; — (maisons des émigrés contenant des objets d'), I, 6; — objets de la Belgique transportés au Jardin des Plantes, I, 446; II, 136; — objets chez les Bénédictins de Saint-Denis, I, 197; — objets de Cologne, I, 687; — objets de la femme Créqui, II, 330; — objets du cabinet Égalité, I, 185; — objets de l'abbé Duchamps, II, 88; — objets de Le Peletier de Rosambo, I, 174; — objets du château de Montigny-Lencoup, I, 488; II, 93 n.; — objets du district de Montélimart, I, 550; — objets du district de Mussidan, I, 535; — objets du district de Reims, I, 402; — objets venant de la Hollande, II, 277, 285, 335; — objets venant de Maestricht, II, 136; — (ouvrages hollandais relatifs à l'), II, 315 n.; — (reproduction en cire coloriée des objets d'), II, 86; — (transport à la maison d'éducation des Jeunes Français et au Muséum des objets d'), du séminaire de Saint-Sulpice, I, 138, 506; — de la Belgique (naturalistes chargés du transport des collections d'), I, 297.

Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride, par Marc Catesby, II, 144 n.

Histoire naturelle des oiseaux, ouvrage de Buffon, II, 42, 249.

Histoire politique de la France de 1630 à 1632, manuscrit, I, 369.

Histoire romaine, par Rollin, II, 67 n.

Histoire universelle, par une Société d'hommes de lettres, I, 423.

Histoire universelle des Anglais, I, 557; II, 62.

Histoire des Empereurs, par Tillemont, II, 67 n.

Hiver (arbustes de serre ayant péri pendant l'), II, 359.

Hiver (l'), statue de Legros au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — statue de marbre blanc au château de Villeroy, I, 555, 556 n., 644.

Hoccereau, colleur de plans, dessins et cartes géographiques, I, 514; II, 94, 110, 137.

Hocquart (Antoine-Louis-Hyacinthe), premier président de la Cour des Aides, I, 252, 253; II, 278.

Hoeck (Jean van), peintre, élève de Rubens; **le Christ au bas de la croix**, p. venant de Belgique, I, 682.

Holbein (Hans), peintre allemand; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n., — p. au château de Rosny, I, 472 n.

Hollandais (procédé) pour le radoubement des navires, II, 228.

Hollande. Carte de Ferraris, I, 46; — école de peinture, I, 59 n., 335, 341 n., 674; II, 123 n., 274 n.;

envois d'objets d'histoire naturelle, II, 277, 285, 335; — inventions mécaniques, I, 253; livres en provenant, II, 272; — mission des représentants Cochon, Ramel-Nogaret et Richard, II, 272 n.; — œuvres d'art, I, 519; — plantes exotiques y achetées par le duc de Bouillon, I, 438; — voyage de l'antiquaire Séguier, II, 77 n.

Holtzmann, fabricant de harpes, II, 179 n.

Hombourg, dit Villers, gardien des scellés du séminaire de Saint-Sulpice, II, 131.

Honthorst (Gérard van), peintre hollandais; **la Pêche miraculeuse**, p. venant de Belgique, I, 683.

Hooch, lire Hoeck, peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.

Hooghstoel (Bernard et Jean-Marie), peintres, restaurateurs des tableaux du Louvre, II, 23, 329.

Hôpital (François, marquis de l'), gouverneur de Toul, I, 34 n.

Hôpital (maison de l'Institut de l'Oratoire convertie en), II, 368.

Hôpital des Cent Filles orphelines de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, I, 191.

Hôpital de la Charité (médailles de l'), I, 105; — (orangers et grenadiers de l'), I, 426; — littérateur y décédé, I, 431 n.

Hôpital de convalescents (bibliothèque de l'abbaye de Senones convertie en), I, 498.

Hôpital des Orfèvres, I, 555.

Hôpital de la Pitié ou des Enfants de la Patrie, I, 400.

Hôpital militaire (abbaye de Saint-Denis convertie en), I, 379 n., 405; — (bâtiments de l'abbaye de Senones convertis en), I, 232; — (château d'Écouen transformé en), I, 291, 304, 337-339, 397, 460, 468, 526; (séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, converti en), I, 374 n.

Hôpital militaire de Choisy, I, 460 n.; — de Courbevoie, I, 359 n.

Hôpitaux militaires (élèves en chirurgie pour les), I, 24.

Horloge demandée par la Commission des travaux publics, II, 235.

Horloge de Lepaute, à Versailles, aux écuries de Monsieur, I, 179; II, 11, 45, 87; — au château de Brunoy, II, 228; — au château de Maisons, II, 49 n., 127, 307, 324.

Horloge de l'église de la Sorbonne, II, 178, 246.

Horloge à quarts et à équation de Trianon, I, 77.

Horloge anglaise à carillon, II, 270; — — astronomique de Ghiesbrecht, professeur de mathématiques à Bruxelles, II, 211 n.

Horlogerie (dessins de pièces d'), I, 346.

Horloges astronomiques de Berthoud, I, 158; II, 89.

Hospice des Catherinettes ou hôpital Sainte-Catherine, I, 588 n.

Hospice de convalescents (projet d'établir dans le château de Rosny un), I, 520; — des convalescents de la Charité, I, 554; — de l'Évêché, I, 131, 225; des Incurables, I, 291, 296 n., 576 n.; — de l'Unité (de la Charité), I, 426, 484; II, 201, 258, 270.

Hospice militaire (château de Champlâtreux converti en), I, 263; — projeté dans le couvent des Augustines de Versailles, II, 22.

Hospitalières de Saint-Mandé, II, 257, 266.

Houdon (Jean-Antoine), sculpteur; **Buste de Lafayette**, commandé par l'État de Virginie, I, 126 n.; — **Frileuse** et **Diane**, statues dans son atelier, I, 152; — bronzes, condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — fontaine du jardin de Monceau, II, 354, 355.

Houdon (citoyen), II, 125.

Howel (Thomas), officier de la Compagnie des Indes, I, 143, 237, 481.

Hubaut, commissaire du Bureau du Domaine, II, 146, 176.

Hubert ou de Saint-Hubert (Auguste Cheval), architecte, membre de la Commission temporaire des arts, I, 74, 76, 109, 214, 216, 335, 340, 527; II 153, 167, 231, 244, 250.

Huguenin, *lire* Huguin, I, 586.
Huguin, élève et continuateur de l'abbé de La Grive, I, 586, 587 n.
Huiles emmagasinées dans les caves de l'église de Saint-Sulpice (enlèvement des), I, 377, 416, 490.
Huissi, émigré, II, 108.
Hulin, dit La Selle, émigré, II, 309.
Humidité (dégradations des dépôts causées par l'), I, 587; — (tableau exposé à l'), I, 132.
Huron, inventeur d'une pompe, I, 339.
Hurtrelle (Simon), sculpteur; **mausolée de Michel Le Tellier**, à Saint-Gervais, I, 31 n.
Hutin (Pierre), juge au tribunal du district de Soissons, I, 64; administrateur du district de Soissons, II, 17.
Huzard (Jean-Baptiste), vétérinaire, membre de l'Académie des sciences, II, 124, 141, 163, 223.
Hydrographie (imprimés et manuscrits de Terray relatifs à l'), I, 309.
Hydrostatique (objets d') du diocèse d'Arras, I, 364.
Hyenville (Manche). Maire, I, 416.
Hygromètre de Saussure (demande d'un), I, 599.
Hymne des Marseillais, par Rouget de l'Isle, II, 338.

I

Ignace et saint François préservant des vices ceux qui se vouent à leur culte, p. de Boyermans, venant de Belgique, I, 683.
Ile Adam (maison de l'), I, 3.
Ile Bourbon (Bouvet de Lozier, gouverneur de l'), I, 661, 662 n.
Ile de France. Voyage projeté du représentant Barras, II, 178.
Iles Philippines. Collection de bois précieux, I, 506.
Imbert-Colomès (Jacques-Pierre), ancien premier échevin de Lyon, émigré, I, 153, 430, 550.
Imposture religieuse (examen d'objets d'), I, 146, 160.
Impression (procédé rapide d'), I, 47; — des œuvres de Winckelmann, II, 316.
Imprimerie (manuscrits d'Anisson Duperron concernant l'histoire de l'), II, 9 n.
Imprimerie de l'Agence des lois, II, 87; — du *Bulletin*, maison de Toulouse, I, 465; — des femmes, sous les auspices de la Convention nationale, I, 431 n., 438 n.; — de la marine, II, 245; — de Pierre, I, 347; — de la République, affectée à l'impression des lois, II, 271.
Imprimerie exécutive du Louvre (caractères orientaux de l'), I, 73; II, 87; — (inventaires des poinçons de l'), II, 72 n., 87; — (local de l'), I, 169; — (négociations avec le directeur de l'), I, 82; — (presses de l'), I, 465.
Imprimerie Nationale, I, 104, 173, 262, 465, 561.
Imprimeries de Deux-Ponts (transport à Metz des), I, 617.
Imprimés anciens provenant du prince de Condé, I, 182; — de Ville-Affranchie (transport à la Bibliothèque Nationale d'), I, 153; — révolutionnaires (dépôt central d'), II, 54, 64.
Incendie (dangers d') pour la bibliothèque de Meaux, I, 607; — (dangers d') pour le Dépôt des Cordeliers, I, 561; près du Dépôt de Saint-Louis-de-la-Culture (commencement d'), II, 179; — (Dépôt littéraire de la rue Saint-Marc exposé aux dangers de l'), I, 614; — (mesures pour préserver la Bibliothèque Nationale de l'), I, 387, 419, 420, 440, 481, 659; — de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, II, 12 n.; — de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 355, 356, 364, 370, 371, 380, 381, 384, 392, 412 n.; II, 216, 265 n.; — des bibliothèques du Palatinat, II, 215 n.; — du château de la Bastide, I, 456 n.; — du

château de Carlsberg, II, 99 n.; — des châteaux et des bibliothèques du district d'Aitkirch, II, 33; — des châteaux dans le district de Ch Ilans, II, 78 n.; — des châteaux du district de Sommières, II, 87; — des dépôts et monuments publics (mesures contre l'), I, 356, 367, 381, 386-388, 420; — de livres à Spire, II, 73; — des tableaux du district de Nîmes, I, 640; — de la Vendée (livres sauvés de l'), II, 197.

Incendie de Troyes, p. à l'abbaye de La Grasse, I, 597.

Incrédulité de saint Thomas, vitraux à Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 348.

Inculpations contre Dubois, inspecteur général du Garde-Meuble, I, 417.

Incunables (vente publique à Dijon d'une collection d'), II, 31.

Inde (acquisition d'ouvrages de l'), I, 129; — carte manuscrite des côtes, II, 80; — (manuscrit traduit du persan, apporté de l'), I, 23 n.; — (histoire métallique de l'), manuscrit oriental, I, 53; — navigation, I, 450; — relation de voyage par Howel, I, 143, 237, 481; par James Capper, I, 481.

Indemnité aux commissaires artistes, II, 202; — aux employés aux inventaires, I, 214; — au mécanicien Janvier pour sa machine à marées, I, 582; — allouée aux bijoutiers de Marie-Antoinette, I, 102; — allouée aux commissaires du Département près la Commission temporaire des arts, I, 241; — allouée à Lebrun, adjoint à la section de peinture de la Commission temporaire des arts, I, 369; — demandée par les commissaires artistes de Versailles, I, 300, 399; — demandée par les gardiens des monuments de Saint-Denis, I, 77; — demandée par les secrétaires-commis de la Commission temporaire des arts, II, 361; — demandée pour le gardien du Dépôt de Nesle, I, 482; — réclamée par les commissaires aux bibliothèques de Montfort-l'Amaury, II, 197.

Indemnités accordées aux membres de la Commission temporaire des arts, I, 220, 235, 272, 299, 308, 333, 458.

Indes. Bois, II, 222; — Compagnie des Indes (estampes provenant de la), II, 102; (papiers de la), I, 450, 479; II, 104, 168; — expéditions de l'amiral d'Estaing (vues à l'encre de Chine des), II, 130 n.

Indes occidentales. Voyage projeté du général Dumuy, II, 224.

Indes orientales. Expédition du général Dumuy, II, 224; — voyage projeté du représentant Barras, II, 178.

Index raisonné des inscriptions grecques et latines, par J. Séguier, II, 77.

Indienne (manuscrit de liturgie), II, 273.

Indiens (manuscrits) de la bibliothèque du Grand Mogol, II, 283.

Indre. Département, I, 336.

Indre-et-Loire. Département (administrateurs du), I, 345; II, 224.

Indremont, nom révolutionnaire de Châtillon-sur-Indre (Indre). District (administrateurs du), I, 334.

Indret (Loire-Inférieure). Fonderie, I, 543.

Infantado (Marie-Anne de Salm-Salm, duchesse de l'), I, 616 n.

Infirmerie de l'hospice de l'Évêché, I, 131.

Inguimbert (Dominique-Joseph d'), dit dom Malachie, évêque de Carpentras, I, 514 n.; II, 210 n.

Innocent VI, pape, II, 236 n.

Innocent XI, pape, I, 554 n.

Inscription du tombeau de Jovin, à Reims, II, 279 n.; — sur la méridienne de l'église de Saint-Sulpice, I, 332; — commémorative du combat des Trente, près de Josselin, II, 128, 218; — grecque, maison de Montmorency, I, 558, 572, 587; — hébraïque en tissu d'or sur velours bleu, I, 602; — latine sur la porte de l'Arsenal, I, 118; — latine venant de Bonn, I, 688; — phénicienne à Carpentras, I, 623.

Inscriptions de Choiseul-Gouffier à Marseille (collection des), I, 56; — du département du Gard (recherche des), I, 444; — de l'église de Saint-Jacques

(transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 170; — de l'église de Saint-Paul (enlèvement des), I, 217; — antiques du district de Die, I, 600; II, 58, 59 n.; — grecques de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, I, 62; — grecques et latines de Séguier (recueil d'), II, 373; — sur la porte principale des Dépôts, I, 234; — sur les portes des Commissions exécutives, I, 401.

Insectes (collection d'oiseaux détériorée par les), I, 97; — (collection d') du chirurgien Laurent, I, 28; — (procédé pour garantir les laines des ravages des), I, 148.

Institut national des Aveugles travailleurs, I, 588, 628.

Institut national de musique (professeurs de l'), I, 159, 188, 358.

Instituteur des Enfants de la Charité (demande d'une place d'), I, 416.

Institution de Saint-Martin-des-Champs, dite École des Jeunes Français, I, 49, 58, 59, 69, 113, 138, 163, 183, 184, 209, 247, 303, 351, 357, 399, 426, 449.

Institutions géologiques, traduction de l'ouvrage du géologue italien Breislak, II, 167 n.

Instruction des élèves des Écoles normales (livres pour l'), II, 93; — de la jeunesse (école de Léonard Bourdon pour l'), I, 59; — aux agents de la République chez les nations étrangères, I, 653; II, 19; — de la Commission temporaire des arts, I, 94, 97, 104, 106, 111, 116, 126, 201, 202, 208, 262, 374, 375, 385, 395, 396, 405, 489, 504, 538, 551, 593, 614; II, 38, 50, 59, 135, 176, 227, 234, 255, 316; — relative aux recherches bibliographiques, I, 103, 273; — pour la conservation des monuments d'antiquité, I, 642; II, 19; — pour la refonte du papier, I, 221, 240; — pour la recherche et la conservation des objets d'art des Pays-Bas, I, 277.

Instruction sur le traitement des asphyxies par le méphitisme, ouvrage de Portal, I, 178.

Instruction élémentaire de la Société des Jeunes Français (instruments propres à l'), I, 303; — publique (observations sur l'), I, 169; — secrète du roi de Prusse, manuscrit, I, 6.

Instruction rurale en France (vues générales sur l'organisation de l'), ouvrage de Béthune-Charost, II, 92.

Instructions pour le voyage de La Peyrouse, I, 39.

Instrument équatorial, I, 9.

Instruments employés par Verniquet pour son plan de Paris, I, 46; — de chirurgie de l'ancienne Faculté de médecine (inventaire des), II, 269; — du Conservatoire des arts et métiers, II, 24; — des passages, I, 507; — pharmaceutiques pour l'hospice de l'Évêché, I, 131; — propres à l'instruction (collections d'), I, 49, 303; — propres aux observations météorologiques, II, 337, 342, 344; — d'astronomie, I, 114, 173 n., 177, 180, 188, 189, 519.

Instruments de chimie du district de Douai, II, 176; — pour les Écoles de santé, II, 174.

Instruments de l'École de chirurgie, I, 24.

Instruments de jeu (vente des), I, 298.

Instruments de longitude (réclamations d'), I, 29.

Instruments de mathématiques (envoi à Constantinople d'), I, 233; — (estimateur pour les), I, 160; — (livre de Pingeron sur les), I, 365; — machine à diviser les), I, 158; — (outils propres à la fabrication des), I, 172; — — demandés par la Commission des relations extérieures, II, 59; — demandés par le général Dumuy, II, 224; — du district de Boulogne, II, 8; — du district de Crest, II, 37; — du district de Douai, II, 176; — du district d'Égalité-sur-Marne, I, 512; — de Gougenot, II, 211; — de l'abbé Mann, I, 376; — de la Layen et de Deux-Ponts, II, 260 n.; — de Roettiers, I, 290.

Instruments de mécanique laissés dans les maisons d'arrêt par les condamnés, II,

177; — du château de Rosny, I, 472 n.; — du collège de l'Oratoire, à Niort, II, 140; — du district de Laon, I, 358, 384.

Instruments de musique (choix dans les maisons d'émigrés et de condamnés d'), I, 159, 188; — (interdiction de la vente d'), I, 105; — (recherche au château du Raincy d'), I, 111; — (recherche chez les émigrés et condamnés des meilleurs), I, 159, 188, 284; — (transport au Département des) des émigrés et condamnés, I, 284; — du couvent des Anglaises, II, 140; — du district de Versailles, I, 442; — de Bacquencourt, I, 467; — de Bains, émigré, II, 160; — de Barentin, I, 467; — de La Baume-Montrevel, I, 651, 652 n.; — de l'émigré Bec de Lièvre, I, 257; — de Biron-Lauzun, I, 441, 509; — de la maison Bouthillier, I, 441, 509; — de Boutin, I, 651 n.; — de Breteuil, I, 651 n.; — du condamné Brignard, I, 426; — de la maison Castries, I, 497; — de l'émigré Caumont la Force, I, 285; — de l'émigré de Celles, I, 372; — de l'émigré Chabert, I, 183; — de l'émigré Château-Thierry, II, 328; — des émigrés Choiseul, I, 314; — de l'émigré Clermont d'Amboise, I, 331; — de Coquet, II, 140; — du condamné Corberon, II, 135, 140; — de l'émigré D'Aix, I, 651 n.; — de Disneyfitch, I, 651 n.; — de Druney, I, 651 n.; — de Duvaucel, ex-fermier général, I, 453; — de l'émigré d'Ecquevilly, I, 651 n.; — des écuries de Chartres, I, 536, 651 n., 652 n.; — de la maison Égalité, I, 453; — de l'émigré Egmont-Pignatelli, I, 88; — de l'émigré Enghien, I, 372; — à l'ambassade d'Espagne, I, 536, 651 n.; — de la Ferté, I, 467; — de la maison Gilbert, I, 285; — au Garde-Meuble, I, 586; — du condamné Gougenot, I, 331, 536; II, 211; — de l'émigré Grimm, I, 331; — d'Havrincourt, II, 237; — d'Hérouville, I, 651 n.; — de la femme Jaucourt, II, 237; — de Laborde, I, 331; — de la maison La Chapelle, I, 497; — de la Haye-Saint-Firmin, I, 578, 640; — de la Luzerne, I, 651 n.; — de l'émigrée La Salle, II, 160; — de la femme Lauraguais, I, 257; — de Laval-Montmorency, II, 237; — de Lavoisier, I, 453; — de l'émigré de Lostanges, I, 651 n., 652 n.; — de la princesse Lubomirska, I, 651 n.; — de l'émigré Maillebois, I, 337, 536; — de la maison Marbeuf, I, 497; II, 140; — de l'émigré Maubec, I, 331; — de Ménage-de Pressigny, II, 237; — de la maison des Menus-Plaisirs, I, 467; — de l'émigré Morel de Chédeville, I, 426; — de l'émigré d'Orsay, I, 268; — de Prédicant, notaire, I, 453; — de l'émigré Prévost, II, 160; — de Puységur, I, 651 n.; — de Roettiers, condamné, I, 290; — de l'émigré Roux, I, 372; — de Saint-Pern, II, 240 n.; — de Saint-Priest, I, 651 n., 652 n.; — de l'émigré Sainte-Marie, I, 651 n.; — de l'émigré Sommery, II, 179; — de l'émigré Surgères, I, 400; — de l'émigré Thélis, II, 237; — de l'émigré Thiroux de Mondésir, I, 331; — de l'émigré Thuizy, II, 237; — de l'émigrée Vergennes, II, 179; — de l'émigré Xavier de Saxe, I, 331.

Instruments de physique demandés par la Commission extraordinaire des armes, I, 41, 51, 52; (transport d'), I, 271; — envoyés à Constantinople, I, 333; — laissés dans les maisons d'arrêt par les condamnés, II, 177; — réclamés par Le François, directeur de l'Observatoire de l'École militaire, I, 94, 128; — pour les Écoles de santé, II, 174; — du cabinet de minéralogie de la Monnaie, I, 36; — du collège de l'Oratoire, à Niort, II, 140; — du département de la Meurthe, I, 605, 606 n.; — du département du Puy-de-Dôme, I, 301; — du Dépôt des Élèves de la Marine, I, 110; — du Dépôt des Menus-Plaisirs, I, 46, 52, 63; — du district d'Arles, II, 75; — du district de Crest, II, 37; — du district de Douai, II, 176; — du district d'Égalité-sur-Marne, I,

535; — du district de Laon, I, 358, 384; — de l'Observatoire, I, 10; — de l'Observatoire de l'École militaire, I, 10; — d'Anisson-Duperron, I, 295; — de la maison Boutin, I, 531; — de Durney à Mortefontaine, I, 150; — du président Hocquart, II, 278; — de la Layen et de Deux-Ponts, II, 268 n.; — de l'abbé Mann, I, 376; — de Mauduit, I, 198; — de Ménage de Pressigny, I, 547 n.; — de l'abbé Monstuejouls, I, 257 n.; — de la maison de Pierrefitte, I, 353 n.; — de l'émigré Thierry, I, 140; — de l'émigré de Vouge, II, 130.

Instruments de physique et d'optique (estimateur pour les), I, 160; — de physique expérimentale au Puy-en-Velay, II, 10; — pour l'École Normale, I, 661.

Instruments pour la levée des plans, à Coutances, I, 337.

Insularium Henrici Martelli Germani, ouvrage orné de cartes enluminées, I, 182 n.

Insurrection lyonnaise du 29 mai 1793, I, 414 n.

Intérieur d'une chambre de paysans, p. de David Teniers, émigré Coss-Brissac, I, 372 n.; — **de corps de garde**, p. de Cuyp, condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.; — **de cuisine**, p. de Kalf, émigré d'Espinchal, II, 358 n.; — **d'une taverne** p. de De Vos, condamné Lebas de Courmont, ex-fermier général, II, 112 n.

Interrogatoire de la veuve de Bouvet de Lozier, gouverneur de l'île Bourbon, I, 662 n.

Invalides (administration ou bureau administratif de la maison des), I, 142, 203, 290, 299, 493, 526, 527; — (bibliothèque de la maison des), I, 299, 493, 494; — bibliothèque des Lazaristes, I, 494; — chapelle (statues de la), I, 349, 493; — dégradations et démolitions à l'intérieur du dôme, I, 418, 493, 519; — dépôt des modèles des places fortes, I, 25; — Dépôt des plans en relief de fortifications, I, 4, 5, 9; II, 300; — église et dôme, I, 428, 432; — (exhumation des cercueils des), I, 142; — (grilles des), I, 142; — greniers mis à la disposition du directeur du Dépôt des plans en relief, II, 300, 301 n.; — mausolée du maréchal de Turenne y transporté, I, 594; — (réforme d'objets d'art dans la maison des), I, 290; — sœurs de la Charité, II, 202; — statues y déposées, I, 568; — statues du piédestal du monument de la place des Victoires y envoyées, I, 452 n.; — (tableaux et signes de féodalité dans la maison des), I, 203, 290, 493; — travaux et changements, II, 109, 150, 250.

Inventaire des antiques de la salle de la Bourse, I, 88; — des antiquités du district de Mézenc, I, 400; — des armes blanches du Palais Égalité, I, 441, 442; — des bas-reliefs de la statue de Henri IV, I, 107.

Inventaire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Volusien de Foix, II, 294; — de la bibliothèque de l'Académie de santé, II, 130; — de la bibliothèque du château de Denonville, I, 600; — de la bibliothèque des Dominicains de Nancy, I, 161; — de la bibliothèque du presbytère de Saint-Gervais, I, 466; — de la bibliothèque du séminaire de Saint-Magloire, I, 466, 467 n.; — de la bibliothèque d'Anisson-Duperron, II, 193; — de la bibliothèque de la femme d'Argouges, émigrée, I, 13 n.; — de la bibliothèque d'Artois, I, 384, 445; II, 146; — de la bibliothèque de Béhague, émigré, I, 286; — de la bibliothèque de Bernard, émigré, I, 286; — de la bibliothèque de Bévy, colonel, I, 665 n.; — de la bibliothèque d'Amélie Boufflers, femme Biron, I, 589, 590; — de la bibliothèque de Bourgeois, complice de Robespierre, I, 13 n.; — de la bibliothèque de Bouthillier, émigré, I, 453; — de la bibliothèque de l'émigré Bouhier de Lanthenay, I, 589; — de la bibliothèque de la femme Caylus, émigrée, I, 466; — de la bibliothèque de la princesse de Chimay, I, 664 n.; — de la bibliothèque de l'émigréo

Civrac, irlandaise, I, 497; — de la bibliothèque de l'émigré Courtavelle, I, 605 n.; — de la bibliothèque de l'émigré Craufort, I, 589; — de la bibliothèque de l'émigré Delage, I, 466; — de la bibliothèque de l'émigré Deleutre, I, 484; — de la bibliothèque de Deschamps-Destournelles, ministre des Contributions publiques, I, 589; — de la bibliothèque de Deschamps-Tréfontaine, sous-chef de l'Enregistrement, I, 589, 590 n.; — de la bibliothèque de Deville, ex-fermier général, I, 453; — de la bibliothèque de Douet, ex-fermier général, I, 523 n.; — de la bibliothèque de Mme Du Barry, I, 254 n.; — de la bibliothèque du chevalier du Guer, I, 485; — de la bibliothèque de Dupain, I, 497; — de la bibliothèque de Dupuis de Marcé, I, 589; — de la bibliothèque de Durfort, I, 523, 664 n.; — de la bibliothèque de Duvaucel, ex-fermier général, I, 484; — de la bibliothèque de l'émigré Egmont, I, 664 n.; — de la bibliothèque d'Escars, I, 497; — de la bibliothèque de Gigot de Boisbernier, grand-vicaire de Sens, I, 523 n.; — de la bibliothèque de la femme Gouffier, émigrée, I, 665 n.; — de la bibliothèque de la duchesse de Gramont, I, 589, 590 n.; — de la bibliothèque de la femme Groslier, émigrée, I, 589; — de la bibliothèque de l'émigré Guiaou, I, 169; — de la bibliothèque de la maison d'Harcourt, I, 486; — de la bibliothèque de l'émigré Hautefeuille, I, 497; — de la bibliothèque du prince de Hesse, émigré, I, 605 n.; — de la bibliothèque de Lambert, ex-contrôleur général des finances, I, 453, 466; — de la bibliothèque de la femme Lesclapart, condamnée, I, 484; — de la bibliothèque de la citoyenne Lestoré, II, 233; — de la bibliothèque de l'émigré Liancourt, I, 169; — de la bibliothèque de l'émigré Limon, I, 86 n.; — de la bibliothèque de Louis XVI à Fontainebleau, I, 620; — de la bibliothèque de Maubec, I, 341; — de la bibliothèque de la femme Méricourt, émigrée, I, 664 n.; — de la bibliothèque de Pâris, condamné, I, 497; — de la bibliothèque de Léon Perthuis, II, 5; — de la bibliothèque de l'abbé Pey, émigré, I, 605; — de la bibliothèque de l'émigré Pont-Labbé, I, 523 n.; — de la bibliothèque de Prédicant, notaire, I, 466; — de la bibliothèque de Puissant, ex-fermier général, I, 453; — de la bibliothèque de Robert de Saint-Vincent, ex-conseiller au Parlement, I, 497; — de la bibliothèque de Rougemont, directeur de la comptabilité des loteries, I, 589, 590; — de la bibliothèque du marquis de Saint-Simon, I, 605; — de la bibliothèque du prince de Salm-Salm, I, 231; — de la bibliothèque de Thierry, médecin, I, 258; — de la bibliothèque de l'émigré Thiroux de Mondésir, II, 179; — de la bibliothèque de Valentinois, I, 199; — de la bibliothèque de Vancleemputte, prêtre, condamné, I, 523 n.; — de la bibliothèque de Vergennes fils, condamné, I, 523 n.; — de la bibliothèque de la duchesse de Villeroy, I, 605; — de la bibliothèque de l'émigré Vintimille, I, 199.

Inventaire des biens de l'abbaye de Lérins, I, 638 n.

Inventaire du cabinet de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 33; — du cabinet d'anatomie d'Alfort, II, 74; — du cabinet d'anatomie du duc d'Orléans, I, 95, 184, 275; — du cabinet du duc d'Orléans, I, 36; — du cabinet de chimie de Luxembourg, I, 55; — du cabinet d'histoire naturelle d'Imbert, I, 153; — du cabinet d'histoire naturelle de la maison Montmorency, I, 66; — — du cabinet d'histoire naturelle de l'émigré Sabran, I, 97; — du cabinet de laque du château de Saint-Maur, I, 572 n.; — du cabinet des médailles de Saint-Victor, I, 161; — du cabinet de minéralogie de l'Académie des sciences, I, 140; — du cabinet de physique de Boullongne, I, 184; — du cabinet de physique du collège de Navarre, I, 16, 17; — du cabinet de physique du collège de Pontlevoy, I, 612; II, 103;

du cabinet de physique de Mauduit, I, 188; — du cabinet de physique des Menus-Plaisirs, I, 63; — du cabinet de physique de Versailles, I, 16, 17; — du cabinet de zoologie de l'émigrée Luxembourg, II, 360 n.; — du cabinet de zoologie du séminaire de Saint-Sulpice, II, 36; — du cabinet chinois de l'émigré Bertin, I, 54, 91 n., 426.

Inventaire des cartes géographiques du district d'Arles, II, 75; — des cartes et plans de Dumouriez, I, 71; — des cartes et plans de Dumontier, I, 161; — des cartes et plans de l'émigré Galliffet, I, 90; — des cartes et plans de la maison de Juigné, I, 67 n.; — des cartes et plans de Montbarey, I, 129; — des cartes et plans de Noailles, I, 161.

Inventaire de la chapelle de l'École militaire, I, 43.

Inventaire du château de Chantilly-Condé, I, 294; — du château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 341; — du château d'Écouen, I, 215; — du château de Fontainebleau, I, 247, 248; — du château de Sceaux, I, 101 n.

Inventaire de la collection de pathologie de l'École d'Alfort, I, 281; — des collections d'histoire naturelle de Labrousse, II, 80.

Inventaire du collège Mazarin, I, 59; — du collège de Tournon, I, 292.

Inventaire de couleurs pour la coloration de pièces anatomiques, II, 273.

Inventaire des débris d'un sarcophage du seigneur de Villeroy, I, 268; — de débris de statues mutilées, II, 346.

Inventaire du Dépôt de la rue de Beaune, II, 239; — du Dépôt des cartes et plans de Desmarest, I, 229.

Inventaire des dessins et modèles de l'Académie d'architecture, I, 646 n.

Inventaire des effets de condamnés dans les prisons, I, 375.

Inventaire de l'église des Mathurins, I, 43; — de l'église de Montmorency, I, 70; — de l'église de Notre-Dame, I, 31 n.; — de l'église de Saint-Germain-des-Prés, I, 37, 64 n.; — de l'église de Saint-Gervais, I, 31 n.; — de l'église de Saint-Jean-en-Grève, I, 31 n.; — de l'église de Saint-Merry, I, 521; — de l'église de Saint-Paul, I, 43, 100, 197; — de l'église de Saint-Roch, I, 37; — de l'église de Saint-Sulpice, I, 40.

Inventaire de l'émigré d'Angiviller, I, 96; — de l'émigré Bacot, I, 200; — de l'émigré Breteuil, I, 320; — du chirurgien Colon, émigré, I, 329; — de l'émigré Cosson de Guimps, I, 320 n.; — de l'émigré Croy d'Havré, I, 59 n., 228; — de l'émigré Crussol, I, 426; — de l'émigré La Galaisière, I, 59 n.; — de l'émigré Massiac, I, 410; — de l'émigré Maubec, I, 59 n.; — de l'émigré de Melfi, I, 200; — de la princesse de Montmorency, I, 59; — de l'émigré de Montmorency, I, 234; — de l'émigré Morel de Chedeville, I, 410; — de l'émigré Noailles, à Paris, I, 59; — de Noailles-Mouchy, I, 329; — de l'émigré d'Orsay, I, 235; — de l'émigré Penthièvre, I, 410.

Inventaire des estampes et dessins du district d'Amiens, II, 280; — des estampes et de tableaux allégoriques du district de Nogaro, I, 650; — des estampes de Cheylus, émigré, II, 301 n.; — des estampes de Desmeuniers, émigré, II, 301 n.; — des estampes du peintre Doyen, émigré, II, 314 n.

Inventaire des fruits du cabinet Boutin, I, 536; — des fruits et graines de la maison d'Harcourt, I, 400.

Inventaire de gravures et de musique du district d'Arles, I, 303.

Inventaire de l'herbier de Boutin, I, 522; — de l'herbier de Malesherbes, I, 351, 451.

Inventaire de l'hôpital des Quinze-Vingts, I, 200 n.

Inventaire de l'hôtel des Invalides, I, 290.

Inventaire des instruments de chirurgie et pièces d'anatomie de l'ancienne Faculté de médecine, II, 269; — des instruments de chirurgie de Vrignault, médecin, II, 237.

Inventaire des instruments de musique

de l'émigré de Bacquencourt, I, 467; — de Bains, II, 160; — de Barentin, I, 467; — de la maison Bouthillier, I, 509; — de Brignard, I, 426; de la maison Castries, I, 497; — de Caumont la Force, I, 285; — de Duvaucel, I, 453; — d'Égalité, I, 453; — de l'émigré d'Havrincourt, II, 237; — de la femme Jaucourt, II, 237; de la maison La Chapelle, I, 497; — de l'émigrée La Salle, II, 160; — de l'émigré Laval-Montmorency, II, 237; — de Lavoisier, I, 453; — de la maison Marbeuf, I, 497; — de Ménage de Pressigny, ex-fermier général, II, 237 n.; — des Menus-Plaisirs, I, 467; — de Morel de Chédeville, I, 426; — de Prédicant, notaire, I, 285, 453; — de l'émigré Prévost, II, 160; — de Sommery, II, 179; — de Surgères, I, 400; — de l'émigré Thélis, II, 237; — de l'émigré Thuizy, II, 237; — de l'émigrée Vergennes, II, 179; — des émigrés et condamnés, I, 159.

Inventaire des instruments de physique de Boutin, I, 531; — des instruments de physique et de mécanique du collège de l'Oratoire, à Niort, II, 140; — des instruments de physique du Dépôt des Élèves de la Marine, I, 110; — des instruments de physique du district d'Arles, II, 75; — des instruments de physique, chimie et mathématiques du district de Douai, II, 176; — des instruments de physique du district de Laon, I, 384; — des instruments de physique de Ménage de Pressigny, I, 547 n.; — des instruments de physique de la Monnaie, I, 36; — des instruments de physique de l'Observatoire, I, 10; de l'Observatoire de l'École militaire, I, 10.

Inventaire du jardin Marbeuf, I, 108.

Inventaire du laboratoire de l'Académie de chirurgie, I, 10; — du laboratoire de chimie du Collège de pharmacie, I, 12; — du laboratoire de chimie et de pharmacie de l'École d'Alfort, II, 188.

Inventaire des livres de chœur de l'arrondissement des sections du Panthéon et du Finistère, I, 322; — des livres du district d'Avignon, II, 2; — des livres du district de Laon, I, 598; — des livres du district de Lesneven, I, 599; — des livres du district de Montfort-le-Brutus, I, 194; — des livres du district de Saint-Omer, I, 577.

Inventaire des livres d'Abeille, émigré, II, 298; — des livres de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, II, 309; — des livres d'Adam, émigré, II, 207; — des livres de l'émigré Alliot de Mussey, II, 274; — des livres de la femme d'Arenberg, II, 12 n.; — des livres d'Aubourg, émigré, II, 309; — des livres de l'abbé d'Autichamp, II, 309; — des livres de Bascle d'Argenteuil, II, 160; — des livres de de Bains, émigré, II, 152, 153 n.; — des livres de Bartilhac, ancien officier, II, 207, 208 n.; — des livres de Beaumont, émigré, II, 298; — des livres de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, II, 242; — des livres de Bélisart, architecte, émigré, II, 298; — des livres de l'émigré Belzunce, II, 152, 153 n.; — des livres de Béon, émigré, II, 298; — des livres de Berchény, émigré, II, 242; — des livres de Bernard, membre du Conseil général de la Commune, I, 664 n.; — des livres de l'émigré Bernard, II, 160, 274; — des livres de Béthizy, émigré, II, 298; — des livres de Bévy, émigré, II, 242; — des livres de Bigant, peintre, membre du Conseil général de la Commune, II, 309; — des livres de Louise-Adélaïde de Bourbon, sœur du prince de Condé, II, 356; — des livres du condamné Boys, II, 160; — des livres de Victor de Broglie, ex-constituant, II, 242; — des livres de Broglie de Revel, émigré, II, 298; — des livres de Brongniard, curé constitutionnel de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 74; — des livres de Brun, dit Bruny, major de la Légion de l'Ile-de-France, II, 160; — des livres de la femme Brunoy, émigrée, II, 309; — des livres de la femme Calonne, II,

297; — des livres de l'émigrée Camus, I, 241, 242 n.; — des livres de l'émigré Canouville, II, 160; — des livres du député Carrier, II, 242; — des livres de Castille, émigré, II, 298; — des livres du maréchal de Castries, II, 152, 153 n. — des livres de Chastel-oger, émigré, I, 589; — des livres de Chastenet de Puységur, II, 298; — des livres de la femme Châteaubrun, émigrée, II, 309; — des livres de Chatignonville, émigré, II, 298; — des livres de la princesse de Chimay, II, 74; — des livres de Cietty, émigré, II, 309;—des livres de l'émigré Cordier, I, 206; — des livres de Courtin, émigré, II, 207, 208 n.; — des livres de Cucu d'Hérouville, receveur de l'Hôtel-Dieu, II, 74; — des livres de Dagon, émigré, II, 309; — des livres de Dailly, ex-maréchal de camp, II, 241, 242 n.; des livres du curé Delamarre, II, 242; — des livres de l'émigré Desmeuniers, II, 274; — des livres de Desmoutiers, émigré, II, 242; — des livres de Deyeux, notaire, II, 241, 242 n.; — des livres de l'émigrée Dongé, II, 274; — des livres de Doria, émigré, II, 309; — des livres de Doudeauville, émigré, II, 298; — des livres de Ducerf, ex-prêtre, émigré, II, 74; — des livres de Duchesne, ex-intendant de Madame, II, 242; — des livres de Duchezeau, II, 207, 208 n.; — des livres de Du Dreneuc, émigré, II, 207; — des livres de Dulau d'Allemans, émigré, II, 309; — des livres du président Dumay de Rosnay, II, 298; — des livres de Duport du Tertre, ex-ministre de la justice, II, 241, 242 n., 274; — des livres de Duportail, ex-ministre de la guerre, II, 160; — des livres de Duret de Noinville, émigré, II, 298; — des livres de Durfort fils, émigré, II, 309; — des livres de l'émigré Dutillet, II, 274; — des livres de l'émigré d'Ennery, II, 274; — des livres de l'émigrée d'Escignac, II, 152, 153 n.; — des livres de Robert d'Escragnolle, émigré, II, 298; — des livres de Farelly, prêtre irlandais, II, 298; — des livres de Ferret, condamné, I, 589, 590 n.; — des livres de Flotard de Montagu, ex-chanoine de Notre-Dame, II, 152, 153 n.; — des livres de Fortair, artiste, émigré, II, 207, 208 n.; — des livres de la femme Fougières, émigrée, II, 298; — des livres de Fouquet, émigré, II, 309; — des livres de Frignet, prêtre, I, 589; — des livres de Gensonné, député, II, 309;— des livres de Gerningham, émigré, II, 242; — des livres de la femme de Gesvres, II, 207; — des livres du procureur Girard, II, 274; — des livres de l'émigré Gourny, II, 274; — des livres de l'émigré Grinlus, I, 589; — des livres de Guérin, membre du Conseil général de la Commune, II, 160; — des livres de l'émigrée Guinguot (Quengo) de Crenolle, II, 242; — des livres de l'hôpital de la Charité, II, 309; — des livres de l'hôpital de Sainte-Catherine, II, 274; — des livres de la maison des Hospitalières, II, 242; — des livres de Hulin, dit la Selle, émigré, II, 309; — des livres de l'émigré Jalabert, II, 274; — des livres de l'émigrée Jaucourt, II, 242; — des livres de Knaper-Benefon, II, 309; — des livres de la veuve La Châtre, II, 160; — des livres de Laffillard, II, 160; — des livres de Lafont-Savines, émigré, II, 242; — des livres de La Goupillière, I, 289, 307; — des livres de l'émigré Lajard, II, 274; — des livres de Lamarche, directeur de la fabrication des assignats, II, 207, 208 n.; — des livres d'Émilie de Lamballe, princesse de Conti, II, 298; — des livres de l'émigrée Laplenoy, II, 274; — des livres d'Arnaud de Laporte, intendant de la Liste civile, II, 74; — des livres du marquis de Laquéville, émigré, II, 139; — des livres de La Rochefoucauld, émigré, II, 242; — des livres de la veuve La Rochefoucauld-Duretal, II, 298; — des livres de La Tour du Pin, ex-ministre de la guerre, II, 241, 242 n.; — des livres de Laugée, émi-

gré, II, 309; — des livres de Laurent, officier municipal, II, 160; — des livres de La Vieuville, émigré, II, 298; — des livres de Ledoux, prêtre de Saint-Roch, II, 242; — des livres de l'émigré Lefebvre d'Amécourt, I, 605; — des livres de Legge, prêtre habitué de Saint-Roch, émigré, II, 309; — des livres de Legrand, membre du Conseil général de la Commune, II, 207; — des livres de L'Épinay-Saint-Luc, I, 589; des livres de l'émigré de Lépinière, II, 274; — des livres de Lerebours, président au Parlement, II, 74; — des livres de la Liste civile au Garde-Meuble, II, 274; — des livres de Loizerolles, lieutenant général du bailliage de l'Arsenal, I, 664 n.; — des livres de l'émigré de Lorge, II, 309; — des livres de Lostanges, émigré, II, 298; — des livres de l'émigrée Lowendal, II, 274; — des livres de l'abbé Lubersac, II, 241, 242 n., 309; — des livres de l'émigré Luchet, II, 274; — des livres de Mac-Mahon, émigré, II, 298; — des livres de Mandrillon, négociant, II, 139; — des livres de la femme Marbeuf, émigrée, I, 589, 590 n.; — des livres de Marleux décédé, II, 309; — des livres de Marnière de Guer, émigré, II, 298; — des livres de Marquet de Mareuil, émigré, II, 309; — des livres de Ménil d'Harvillard, émigré, II, 309; — des livres de l'émigré du Ménil de Sommery, II, 241, 242 n.; — des livres de Menuret, médecin, II, 74; — des livres de Métivier, clerc de notaire, II, 160; — des livres du député Mollevaut, II, 160, 161 n.; — des livres de Moncrif, père et fils, II, 160; — des livres de l'émigré Montaigu, II, 274; des livres de l'émigré Montboissier, II, 160; — des livres de Montmorency-Morbecq, II, 241, 242 n.; — des livres de Montmorency, prince de Robecq, II, 241, 242 n.; — des livres de la femme Moreau, II, 160; — des livres de la femme Moyria, émigrée, II, 298; — des livres de Narbonne, ex-ministre de la guerre, II, 356; — des livres de Noailles de Mouchy, maréchal de France, II, 241, 242 n.; — des livres de Noé, émigré, II, 298; — des livres de l'émigré Nonant, II, 274; — des livres d'Oppède, émigré, II, 298; — des livres du duc d'Orléans, dit Égalité, II, 139; — des livres de Paindavoine, condamné, I, 589; — des livres de Parizot, ex-commissaire à la Comptabilité, II, 12; — des livres de Perronneau, émigré, II, 242; — des livres de Pérusse d'Escars, émigré, II, 309; des livres de l'émigré de Piennes, I, 589; — des livres de Pierre, agent d'affaires, II, 241, 242 n.; — des livres de Piré, émigré, II, 242; — des livres de l'émigrée Poly, II, 139; — des livres de Pommeuse, conseiller au Parlement, II, 160; — des livres d'Arnaud Ponte, II, 160; — des livres de Potier de Gesvres, II, 207; — des livres de l'abbé Pralès, II, 74; — des livres de Prévost-Desfontaines, émigré, I, 664 n.; — des livres de Prouville, émigré, II, 309; — des livres de l'émigré Puységur, II, 152, 153 n.; — des livres de l'émigré Renard, II, 274; — des livres de l'émigré Ringard, II, 274; des livres de Roland, ex-ministre de l'intérieur, I, 207, 208 n.; — des livres de l'émigré Romans, I, 664 n.; — des livres de Roquefeuille, émigré, II, 298; — des livres de Rossy, émigré, II, 242; — des livres de Royer, conseiller d'État, II, 160; — des livres de Ruynet, émigré, II, 207; — des livres de Saint-Priest, intendant du Languedoc, II, 207; — des livres de Saint-Sauveur, émigré, II, 298; — des livres de Sainte-Marie, émigré, I, 664 n.; — des livres de l'émigré Saman, II, 274; — des livres de Scellier, vice-président du Tribunal révolutionnaire, II, 298; — des livres de Sillery, député, II, 160; — des livres de l'abbé Talbert, émigré, I, 589; — des livres de Talleyrand-Périgord, ex-ambassadeur de Naples, II, 207; — des livres de Tersac, émigré, II, 309; — des livres de l'émigrée Thélis, II, 241, 242 n.; — des livres de l'émi-

gre Thésan II, 152, 153 n.; — des livres de Thuisy, émigré, II, 309; — des livres de Tolozan, émigré, II, 298; — des livres de la Toulinière, inspecteur d'artillerie, II, 74; — des livres du chanoine Tricot, II, 242; — des livres de Vallangrard, émigré, II, 309; — des livres de Vallot, professeur d'astronomie, II, 241, 242 n.; — des livres de Vassé, émigré, II, 207; — des livres de Vautrin, émigré, II, 207; — des livres de Vente, ex-fermier général, II, 74; — des livres de l'émigré Vergennes, II, 241, 242 n.; — des livres de l'émigré Viella, II, 241, 242 n.; — des livres de Vrigny, ex-constituant, II, 242; — des livres de De Vouges, à Passy, II, 160; — des livres du musicien Webert, II, 242; — des livres de la maison Penthièvre, I, 410 n.; — de livres de prêtres, trouvés au collège de Boncourt, I, 243; — des livres de la Société de médecine, II, 229; — des livres trouvés dans la maison de détention des Carmes, II, 139; — des livres de géographie de Malesherbes, I, 307 n.

Inventaire des machines et instruments par la section des Ponts et chaussées, I, 11; — des machines de l'Académie des sciences, I, 8, 14, 16, 663 n.; — des machines et outils de l'émigré Bacot, II, 170; — des machines et outils de Bochard de Saron, II, 241; — des machines de l'abbé Monstuejouls, I, 459; — des machines et outils du duc d'Orléans, I, 42; II, 241.

Inventaire du magasin de librairie de Deux-Ponts, I, 617.

Inventaire des manuscrits transportés aux Dépôts littéraires, II, 296; — des manuscrits et mémoires de l'Académie des sciences, I, 146, 175; II, 330, 373; — des manuscrits du district de Sens, I, 622; — des manuscrits de la Faculté de médecine, II, 308.

Inventaire des marbres et statues de la Bourse, II, 304; — des marbres de l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288; — des marbres de l'église de Saint-Roch, I, 368; — des marbres et inscriptions de Choiseul-Gouffier, I, 56; — des marbres de l'émigré d'Orsay, I, 258.

Inventaire des médailles de l'Académie de Nîmes, II, 164; — des médailles du Dépôt de Nesle, II, 305; — des médailles du district de Reims, I, 402; — des médailles du séminaire de Saint-Sulpice, II, 29.

Inventaire des mémoires militaires de la maison de La Luzerne, I, 267.

Inventaire des minéraux de l'émigrée Luxembourg, II, 237; — des minéraux de Pontgibault, I, 467.

Inventaire du mobilier de Biron de Lauzun, à Montrouge, I, 157, 257 n.; — du mobilier de Compiègne, II, 244; — du mobilier d'Égalité, I, 54; — du mobilier de Lavoisier, I, 225, 243.

Inventaire d'un modèle de temple, I, 206; — des modèles de machines de l'Académie des sciences, I, 637, 663 n.; — des modèles de machines de guerre de Thiboutot, I, 129; II, 129; — de modèles de monuments antiques, II, 97 n.; — des modèles en relief des places fortes, I, 25; — des modèles et machines du Dépôt de physique, II, 325.

Inventaire des monuments d'antiquité du Dépôt des Petits-Augustins, I, 31; — des monuments des arts du district de Gien, I, 538; — des monuments des arts de Port-la-Montagne (Toulon), II, 17; — des monuments de l'église des Jacobins, II, 293.

Inventaire du muséum du district de Meaux, II, 20 n.

Inventaire des objets arrivés de Belgique à la Bibliothèque Nationale, II, 326; — des objets d'anatomie du district de Reims, I, 402; — des objets d'apothicairerie et de pharmacie des Sœurs de la Charité des Invalides, II, 201; — des objets d'art réclamés par la veuve Custine, II, 130; — des objets d'art de Brunoy, I, 193; — des objets d'art du château du Raincy, I, 37; — des objets d'art du château de Richelieu, I, 335; — des objets d'art

du château de Rosny, I, 471; — des objets d'art du château de Versailles, I, 21; — des objets d'art de Choiseul-Gouffier, I, 414; — des objets d'art de l'émigrée Condé, II, 360 n.; — — des objets d'art de Franciade, I, 197; — des objets d'art de la commune de Montmorency, I, 61; — des objets d'art de Montreuil-sur-Mer, II, 24; — des objets d'art de Perceval-Frileuse, I, 448; — des objets d'art de l'émigré Sabran, II, 358; — des objets d'art de Ville-Affranchie, I, 153, 394 n.

Inventaire des objets d'art mécanique d'Anisson-Duperron, II, 222; — des objets d'art mécanique de Boulogne, II, 27; — des objets d'art mécanique de Brissac, II, 250; — des objets d'art mécanique de Condé, II, 250; — des objets d'art mécanique de Desaunettes, II, 129; — des objets d'art mécanique de Duchesne, II, 222; — des objets d'art mécanique d'Égalité, II, 27; — des objets d'art mécanique de Fernan-Nunez, ambassadeur d'Espagne, II, 222; — des objets d'art mécanique de La Valette, II, 27; — des objets d'art mécanique de Le Chanteur, émigré, II, 258 n.; — des objets d'art mécanique de Maubec, II, 250; — des objets d'art mécanique de Mauduit, II, 250; — des objets d'art mécanique de l'hôtel de Mortagne, II, 330; — des objets d'art mécanique de Trudaine, II, 222; — des objets d'art mécanique de Vergennes fils, II, 250.

Inventaire des objets de botanique du district de Mézenc, I, 400; — des objets de botanique de Labrousse, I, 451; — des objets de chimie de Boutin, I, 410; — des objets de chimie de Lavoisier, I, 225 n.; — des objets d'histoire naturelle du district de Reims, I, 402; — des objets de musique de l'émigré d'Orsay, I, 268; — des objets de physique du district de Reims, I, 402; — des objets de zoologie du Dépôt des Petits-Augustins, I, 206; — des objets de zoologie du district de Mézenc, I, 400; — des objets de zoologie de l'émigré Bévy, II, 371; — des objets de zoologie des émigrés Brionne et Vaudémont, II, 371; — des objets de zoologie de l'émigré d'Esclignac, II, 358; — des objets de zoologie de l'émigré Tessé, II, 371; — des objets de zoologie de l'émigré Vergennes, II, 371; — d'objets précieux de Marie-Antoinette, I, 78, 154.

Inventaire des oiseaux de Labrousse, II, 129.

Inventaire des orangers, myrtes et grenadiers du château de Villers-Saint-Paul, I, 475; — des orangers de l'hospice de l'Unité, I, 426, 484.

Inventaire du Palais-Bourbon, I, 123.

Inventaire des papiers de Castries, I, 7; — des papiers de la Société de médecine, I, 348; — des papiers et plans de la Liste civile, II, 105.

Inventaire des peintures du château des Tuileries, I, 40; — des peintures du Dépôt de Nesle, I, 192; — des peintures et sculptures de Laborde, I, 399; — des peintures de l'émigré Vergennes, II, 98.

Inventaire de pierres précieuses trouvées au Luxembourg, I, 608.

Inventaire des plantes du jardin de Madame au Petit-Luxembourg, I, 122; — des plantes et arbustes des pépinières de Maussion, à Janville, I, 268; — des plantes de serre chaude du jardin Boutin, II, 12, 366, 371.

Inventaire de la salle des Antiques, I, 3.

Inventaire du séminaire de Saint-Sulpice, I, 59.

Inventaire des tableaux arrivés récemment au Muséum des arts, II, 292; — des tableaux arrivés de Belgique, II, 108; — des tableaux recueillis par la Commission des arts de Versailles, I, 258; — des tableaux de l'Académie de peinture, I, 31; — des tableaux du collège de l'Oratoire, à Niort, II, 140; — des tableaux du district d'Amiens, II, 280; — des tableaux et estampes du district d'Arles, II, 75; — des tableaux du district d'Arras, I, 486 n.;

des tableaux du district de Bourbonne, II, 101; — des tableaux du district de Clermont-Ferrand, I, 647; des tableaux du district de Condat-la-Montagne, II, 6; — des tableaux du district de Douai, II, 176; — des tableaux du district de Mézenc, I, 400; — des tableaux du district de Montfort-le-Brutus, II, 62; — des tableaux du district de Moulins, II, 72; — des tableaux du district de Reims, I, 402; — des tableaux du district de Saint-Omer, I, 577; — des tableaux du district de Saint-Paul-du-Var, I, 414; — des tableaux du district de Sarreguemines, II, 159; — des tableaux, dessins et gravures du district de Senones, I, 523; — des tableaux et marbres de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 37; — des tableaux de l'église de Saint-Germain-le-Vieux, I, 40; — des tableaux de la galerie du prince d'Orange et de Nassau, II, 285 n.; — des tableaux de la maison de l'Enfant-Jésus, II, 368; — des tableaux et gravures de Belderbusch, I, 124 n.; — des tableaux de Desportes, à la manufacture de Sèvres, I, 10; — des tableaux du peintre Doyen, II, 314 n.; — des tableaux de Foacier, employé des Finances, II, 327; — des tableaux et estampes de Laquesnoy, prieur du Temple, I, 124 n.; — des tableaux et bronzes de Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes, I, 70 n.; — des tableaux de Rougemont, I, 399; — des tableaux de la Surintendance de Versailles, I, 258; — des tableaux et gravures de Tanqueray d'Hyenville, I, 416 n.

Inventaire des tapisseries du district de Reims, I, 402.

Inventaire des ustensiles de chimie du laboratoire du Collège de France, I, 400.

Inventaire de vases de fonte, II, 353; — des vases étrusques de Sèvres, I, 9, 601.

Inventaire de zoologie de l'Académie des sciences, I, 558.

Inventaire estimatif de la bibliothèque de Condé, I, 598; — général du Dépôt de Nesle, I, 137; — après décès de Chamfort, I, 205.

Inventaires (copies des), I, 88, 95, 96, 98, 100, 125, 140, 294, 305; — (envoi au Dépôt des Petits-Augustins du double de l'état des), I, 42; — (instruction générale pour la rédaction des), I, 21, 327, 334; — (rédaction des), I, 1; II, 3, 11; — d'anatomie, I, 278; — des archives de la Chambre des Comptes, II, 98; — de bibliographie, I, 130; II, 11; — des bibliothèques (confection des), I, 93, 154, 290, 310, 516, 525, 526, 575, 653, 659; II, 19, 25, 50; — de botanique, I, 372; — de la Commission des monuments, I, 80, 96, 294, 320; — du Dépôt national de physique, II, 74; — des dépôts du district de Versailles, II, 190; — des instruments d'astronomie, II, 292; — des instruments de musique du district de Versailles, I, 442; — d'instruments de physique dans le département du Puy-de-Dôme, I, 301; — de livres d'émigrés et condamnés, I, 259, 260; II, 83; — des maisons d'émigrés, I, 108; — des manuscrits provenant des émigrés, II, 308; — de musique, I, 228, 372; — des objets d'art du district de Moulins, I, 251; II, 72, 249; — des objets d'art de Versailles (examen des), I, 165; II, 190; — des poinçons et matrices de l'Imprimerie exécutive, II, 72 n.; — de la section d'anatomie de la Commission temporaire des arts, I, 101; — de la section de peinture de la Commission temporaire des arts, I, 92.

Inventions mécaniques de l'Angleterre et de la Hollande, I, 253; — militaires (jury chargé de l'examen des), I, 61;

Irlandais (confiscation des biens des), I, 586 n.

Isenheim (Alsace). Église de la commanderie, II, 116 n.

Isenmann (Kaspar), peintre, auteur du rétable de l'église de Saint-Martin à Colmar, II, 116 n.

Isle-Adam (l') [Seine-et-Oise]. Domaine national, I, 436, 506 n.
Isle-Jourdain (Gers). District, I, 608.
Isnardy (Jean-Baptiste), ex-oratorien, bibliothécaire d'Arras, I, 364.
Issoire (Puy-de-Dôme). District (administrateurs du), I, 413, 452, 474; II, 49, 58.
Issoudun (Indre). District (administrateurs du), I, 336, 609.
Is-sur-Tille (Côte-d'Or). District (administrateurs du), I, 327.
Issy (Seine). Maison de l'émigré de Croy, II, 353.
Issy-l'Union, nom révolutionnaire d'Issy (Seine). Église, I, 203, 204.
Italie. Atlas, I, 245; — carte des frontières, I, 244; — cartes de Chauchard, I, 245; — cartes et plans militaires, I, 49 n., 245; — colonnes de porphyre rouge rapportées par le duc de Saint-Aignan, I, 9; — copies faites par les jeunes artistes français, II, 15 n.; — école de peinture, I, 59 n., 335, 341 n., 632 n., 667, 674; II, 123 n.; 274 n.; — estampes, I, 296 n.; — itinéraire des voies romaines depuis Lyon, I, 635; — modèles de monuments antiques, II, 97; — monuments dessinés par Clérisseau, II, 47 n.; — moulages de sculptures antiques, I, 32 n., 457 n.; — planches gravées en dépôt chez le graveur Perrier, II, 186; — séjour de l'architecte Cochet, II, 100; — séjour du peintre Cocxie, I, 50 n.; — séjour de l'architecte Peyre, grand prix de Rome, II, 319 n.; — séjour du sculpteur Roland, II, 277 n.; — tableaux y peints par Robert pour M. de Choiseul, I, 457 n.; — voyage de l'architecte Chevalier, II, 178; — voyage du sculpteur d'Antoine, II, 210; — voyage de Latapie, botaniste, II, 106 n.; — voyage de Mabillon, I, 638 n.; — voyage de l'antiquaire Séguier, II, 77 n.
Italiens (éditions des classiques), II, 215; — (projet d'échange de tableaux de Le Sueur contre des tableaux des premiers maîtres), II, 248, 264, 265 n., 288.
Ivoire (bas-reliefs en), II, 195 n.; — (buste de Voltaire en), II, 108 n., 196 n.; — (Christ en), II, 108 n., 196 n.; — (monture de fusil en), II, 294.
Ivry (bataille d'), bas-relief de la statue de Henri IV, I, 117 n.
Ivry-la-Bataille (Eure). Route de Paris, I, 496.

J

Jacob (Dominique), député de la Meurthe à la Convention nationale, I, 580.
Jacob, citoyen d'Orléans, II, 107.
Jacobins (dénonciation contre Restout, présumé complice du vol du Garde-Meuble, faite aux), I, 417 n.
Jacotot, conservateur de la bibliothèque de l'École centrale des travaux publics, II, 46.
Jacquemart, pétitionnaire, I, 391.
Jacquet, employé à la fabrication des armes, I, 255, 256.
Jacquier, fabricant de limes, I, 360.
Jacquin (Nicolas-Joseph, baron), botaniste hollandais, II, 195.
Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts en Lorraine, I, 154, 573; II, 84, 107, 115, 137; à Meaux, I, 607; à Thierry-sur-Marne, I, 647; à Reims, I, 658; II, 12, 18, 22, 85, 115; à Soissons, II, 8; à Châlons, II, 10; à Metz, II, 147, 148.
Jacquin, imprimeur à Paris, I, 94, 219.
Jacquin, joaillier de Paris, établi à Constantinople, II, 337, 341.
Jalousie (modèle nouveau de), I, 158.
Jalubert, *lire* Jalabert, prêtre, émigré, I, 274.
Jallzon, commissaire du Bureau du Domaine, I, 405, 434, 659.

Jarville. *Voy. Janville*.
Jansen (Henri), traducteur hollandais, I, 456, 491, 561; II, 117, 315, 316.
Janson, pétitionnaire, I, 336.
Janson (grand atlas de), I, 113, 129.
Janvier (Antide), horloger, membre de la Commission temporaire des arts, I, 70, 158, 165, 177, 180, 189, 220, 249, 258, 264, 267, 285, 331, 430, 447, 490, 506, 507, 519, 547 n., 548, 578, 582, 594 n., 608, 613, 629, 687; II, 31, 62, 66, 67, 135, 205, 211, 213, 235, 248, 270 n., 278, 292.
Janville (Eure-et-Loir). District (administrateurs du), I, 600; — jardins et pépinières de Maussion, intendant de Rouen, I, 268; — maison de Maussion, I, 491 n., 516; bas-reliefs de porphyre et marbres y déposés, I, 552; — municipalité, I, 552.
Japon (parasol du), II, 333; — porcelaines, I, 76 n., 361 n.; — vases, I, 410 n., 632 n.
Jardin des apothicaires (laboratoire de chimie du), I, 12.
Jardin de Beaumarchais, I, 609; II, 48; — du duc de Bouillon, à Navarre, I, 438; — Boutin, I, 371, 380, 390, 412, 451 n., 535, 543, 587; II, 12, 71, 84, 91, 187, 205, 270, 286, 297, 329, 357, 363, 371; — du Collège de pharmacie, I, 102; — de Cossé-Brissac, I, 128; — Dubreuil, rue Montmartre, I, 408; — d'Égalité I, 196; — de géographie pratique dans le parterre du Luxembourg, I, 252, 275; II, 36; — de l'hospice de l'Unité, II, 258; — de la princesse de Kinski, I, 102, 128, 179; — de Laborde, I, 138, 147; — de Madame au Petit Luxembourg, I, 122; — Malesherbes, I, 373 n.; II, 175; — Marbeuf (inventaire du), I, 108; (plantes de serre chaude du), I, 451; II, 286; — de Monceau, II, 322, 354; — du Muséum des arts, I, 390 n.; — de Noailles, à Saint-Germain-en-Laye, I, 578; II, 293; — du comte de Provence, à Versailles, I, 380 n.; — de Seignelay, I, 102.
Jardin des Plantes de Bordeaux (professeur de botanique au), II, 106 n.
Jardin des Plantes de Paris (corps de Turenne transporté dans l'amphithéâtre du), I, 604 n.; — (objets d'histoire naturelle de Belgique transportés au), I, 446.
Jardin des Plantes de Poitiers, I, 536.
Jardin botanique à Salins (projet de), II, 275 n.; — de Merlet de la Boulaie, à Angers, I, 151; — d'Amiens, II, 43, 81; — de Bellevue, II, 348; — de Caen, I, 274; — des Écoles de santé, II, 258, 270; — de Gand, I, 297; — de Marnoz, II, 275; — de Monceaux-l'Étoile, I, 135, 145, 146; — de Roanne, II, 6; — de Rouen, I, 366.
Jardin national d'Étupes, I, 539; — national de Paris, I, 276, 438; — des Tuileries, I, 150, 168, 179 n., 214, 309 n.
Jardins du château de Bagatelle, II, 355 n.; — du château d'Étupes, I, 202; — de La Tour-d'Auvergne, près d'Évreux, I, 338; — de la Liste civile, I, 114; — de Maussion, à Janville, I, 268; — des Médicis, I, 500 n.
Jardins de botanique dans les départements (établissement de), II, 348; — de la Belgique (visite des), I, 306.
Jarnac (Louis-Charles-Guillaume de Rohan-Chabot, comte de), II, 184, 194.
Jarry, administrateur des moulins Durand, I, 105.
Jason, statue antique au château de Versailles, I, 22 n.
Jaucourt (Alexandre, marquis de), guidon de gendarmerie, condamné, I, 525.
Jaucourt (Louise-Gabrielle de), femme de Joseph-Thomas d'Espinchal, émigrée, II, 237, 242.
Jauffret, citoyen du département du Var, II, 123.
Javon, conseil des créanciers de Monsieur, comte de Provence, I, 560, 662.
Jean xxii, pape, II, 236 n.
Jeanbon-Saint-André (André), député du Lot à la Convention nationale, II, 102.
Jeaurat (Edme-Sébastien), membre de l'Académie des sciences, I, 175 n.

Jemmapes (Belgique). District, II, 86.

Jérusalem délivrée (la), six tableaux au gouvernement de Fontainebleau, I, 463 n.

Jésuites (expulsion des), II, 124 n.; (tableau séditieux saisi à Billom chez les), II, 124.

Jésus dans le temple au milieu des docteurs, p. de Porbus, à Gand, II, 108 n.; — **chassant les marchands du temple**, p. de Naigeon, envoyée en Suisse, I, 286; — **détaché de sa croix**, p. de Rubens dans les églises des Grands et Petits Carmes d'Anvers, I, 433 n.; — **épousant sainte Catherine**, p. de Van Dyck, à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **faisant son entrée à Jérusalem**, p. de Naigeon, envoyée en Suisse, I, 286 n.; — **guérissant les aveugles**, p. du Poussin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **montrant ses plaies**, p. de Rubens dans l'église des Récollets d'Anvers, I, 433 n.; — **mort sur les genoux de sa mère**, p. de Rubens dans la cathédrale d'Anvers, I, 433 n.; — **portant la croix**, p. de Mignard, à la Surintendance de Versailles, I, 23 n., 259 n.; — **se rendant à bord du bateau de saint Pierre**, p. de Rubens dans l'église de Notre-Dame de Malines, I, 433 n.; — **chez le Pharisien**, p. de Paul Véronèse, à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 259 n.; — **devant Pilate**, p. de Charles Coypel dans l'église de l'Oratoire, II, 368 n.; — **et la femme pécheresse**, p. au château de Fleurigny, I, 518 n.

Job sur le fumier, p. de G. de Crayer, venant de Belgique, I, 681.

Jobert (P.), organiste de Vic, II, 78 n.

Joconde (la), p. de Léonard de Vinci, au château de Versailles, I, 254 n.

Joigny (Yonne). Capucins, I, 274; — district (administrateurs du), I, 273, 274, 353; (agent national du), II, 49; (bibliothèque du), I, 274.

Joinville (Haute-Marne). District (administrateurs du), I, 327, 621, 629; II, 60, 181; — église collégiale, I, 621; II, 60; — mausolée des Guises, I, 621; II, 60 n.

Joinville (seigneurs de), I, 621 n.

Jois, corr. Gois (Étienne-Pierre-Adrien), sculpteur et graveur; Hennequin, son élève, II, 34 n.

Jollain, expert de la Commission temporaire des arts, I, 215, 247, 303, 367, 368 n., 389, 394, 399, 440, 462, 464, 491, 496, 515, 523, 530, 546, 551, 555, 557, 565, 567, 570, 578, 599, 602, 603, 618, 619, 625, 626, 631, 649, 650, 654; II, 4, 42, 73, 111, 179, 206, 213, 247, 253, 288, 314, 341, 355 n.

Joly, commissaire aux ventes, I, 90.

Jordaens (C. Jakob), peintre flamand; p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; **Repos en Égypte**, p. chez Lebrun, I, 457 n.; — **portraits**, chez Lebrun, I, 457 n.; — p. à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 578 n.; II, 108 n.; — ses tableaux envoyés de Belgique au Muséum, I, 633 n., 681, 682, 686; — **la Visitation de sainte Anne à sainte Élisabeth, l'Adoration des bergers, l'Adoration des rois**, p. venant de Belgique, I, 681; — **le Christ en croix**, p. venant d'Anvers, I, 682; II, 108 n.; — **le Jugement dernier**, p. venant de Belgique, I, 685; — **saint Martin guérissant un possédé**, p. venant de Belgique, II, 108 n.

Joseph, poème de Bitaubé, imprimé sur vélin, II, 145 n.

Joseph II, empereur d'Allemagne; son premier chirurgien, II, 330 n.

Josse (citoyen), II, 172.

Josselin (Morbihan). District (administrateurs du), II, 5, 128; — monument commémoratif du combat des Trente, II, 128.

Josset de Saint-Laurent (Louis-Jean), commissaire des guerres, II, 339, 340, 347, 357.

Jouarre (Seine-et-Marne). Abbaye, I, 116 n.

Joubert (Louis), député de l'Hérault à la Convention nationale, II, 339 n.

Joubert (Philippe-Laurent de), naturaliste, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, I, 6, 9, 10, 127, 139; II, 41.
Joubert, marchand d'estampes, II, 209, 210 n.
Joubert, syndic des États du Languedoc, I, 18; II, 357.
Jourdain, pétitionnaire, II, 10.
Jourdan (Jean-Baptiste), député de la Nièvre à la Convention nationale, II, 319.
Journal d'architecture (projet de), par Vogel, I, 476.
Journal de la Convention nationale (*Le Premier*), I, 596 n.
Journal des débats de l'École normale, II, 205.
Journal de l'instruction publique, I, 491 n.
Journal des Mines, I, 611, 612; II, 85, 170, 194, 257, 294, 327, 341.
Journal de la Montagne, I, 596 n.
Journal des *Petites Affiches*, II, 378.
Journal du peuple français, I, 431.
Journal de toute l'Italie, par l'architecte Chevalier, II, 173 n.
Journaux de voyage de Le Peletier de Rosambo, I, 199.
Journée du 10 août (blessé de la), I, 416; — (présence de Roettiers, gentilhomme de la chambre du roi, à la), I, 291; — (présence du chirurgien Thillaye à la), I, 139 n.
Journée de travail (fixation du prix de la), I, 237.
Journiac, concierge de la Commission des poids et mesures, II, 152.
Jousselme, ex-lazariste, collectionneur lyonnais, I, 346 n., 374.
Jouvenet (Jean), peintre; p. au collège Mazarin, I, 59 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **Résurrection de Lazare**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 677; — p. à Beaumont (Haute-Garonne), I, 623 n.; — p. à Rouen, II, 117 n.; — le **Trépas de saint François**, p. chez les Capucins de Rouen, II, 138 n., 151 n., 285 n.; — **Cérémonie funèbre de saint Nicolas**, p. dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.; — gravure de ses œuvres, I, 611 n.
Jouy-aux-Arches (Moselle). Aqueduc romain, I, 539, 550.
Jubaut, commissaire du Bureau du Domaine, II, 88.
Jubien (citoyen), chargé de la conduite d'un envoi de La Haye, II, 261.
Judith, p. de Paul Véronèse, à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Jugement de Pâris (le), p. de Bounieu, II, 110 n.
Jugement dernier (le), p. de Backereel, venant de Belgique, II, 65; — p. de J. Jordaens, venant de Belgique, I, 685; — p. de Rubens aux Capucins de Bruxelles, I, 433 n.
Juifs (livres du culte rendus aux), II, 280.
Juigné (Jacques-Gabriel-Louis Le Clerc, marquis de), émigré, I, 25, 67, 106, 174, 239.
Juilly (Seine-et-Marne). Chapelle du collège des Oratoriens, II, 368 n.
Jules César, statue de Nicolas Coustou au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Julien (Pierre), sculpteur; **Baigneuse**, dans la laiterie de Rambouillet, I, 114, 115, 530, 546; — sa statue de **La Fontaine**, II, 15 n.
Juliers (Allemagne). Administration française, II, 253 n.
Julliot, estimateur pour les antiquités, I, 9, 160, 630.
Julliot, estimateur pour la minéralogie, I, 159.
Jumelin (J.-B.), employé par Choiseul-Gouffier, II, 96.
Jupiter (statue colossale de), dans le temple de Junon à Samos, I, 500, 528.
Jupiter et Io, p. du Corrège, gravée par Duchange, I, 611 n.
Jura. Département, I, 267.
Jury chargé de délibérer sur l'échange de tableaux proposé par le grand-duc de Toscane, II, 358 n.; — chargé de l'examen des inventions militaires, I, 61, 242; — chargé de l'examen des envois de modèles d'une statue de la Liberté, I, 636; — chargé de juger les

ouvrages ou inventions des artistes, I, 33, 240; — des armes et inventions de guerre, II, 147; — des arts, I, 240, 358; — du concours pour la restauration des monuments de peinture et de sculpture, I, 668, 670-672; — de zootomie pour surveiller la dissection des animaux de la Ménagerie nationale, I, 483.

Jus, pétitionnaire, I, 460.

Jussey (Haute-Saône). District, I, 495 n.

Jussieu (Antoine de), professeur au Muséum d'histoire naturelle, I, 81, 108, 350, 364, 448, 520, 528; II, 97. 218 n.

Justice (la), statue de marbre du mausolée des Guises, à Joinville, II, 60 n.

Justin, consul romain, II, 345.

K

Kalf (Willem), peintre hollandais; **Intérieur de cuisine**, p. émigré d'Espinchal, II, 358 n.

Karpff, dit Casimir, commissaire de l'administration du Haut-Rhin, I, 239. n.

Kellet (Augustin), bénédictin anglais, II, 183.

Kerguelen (Yves-Joseph de), capitaine de vaisseau; son voyage de découverte dans les mers du Sud, II, 336 n.

Kermesse, p. de David Teniers, émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.

Kerry (Anne), comte et pair d'Irlande, émigré, I, 522, 536; II, 239.

Kinski (Marie-Sidonie, princesse de), I, 102, 128, 174, 179, 199, 258.

Kléber (Jean-Baptiste), architecte, général du premier Empire, I, 202 n.

Kleinstett, *lire* Klingstedt (Charles-Gustave), peintre miniaturiste; médaillons chez l'émigré d'Angiviller, I, 259 n.

Kocsy, *lire* Cocxie (Michel), peintre flamand; un **Déluge**, p. à lui attribuée, I, 50.

Krantz, chargé de la conduite des envois de la Belgique, II, 93, 99, 100, 114.

L

La Baroche-Gondouin (Mayenne). Lieu de naissance du mathématicien Pauc-ton, I, 195 n.

Labarre (Étienne-Éloi), architecte, II, 42.

La Blotais ou La Blottais (Pierre de la Charlonnie de, seigneur de), chevau-léger de la garde du Roi, émigré, I, 260 n., 276.

Laboratoire du comte d'Artois, I, 630.

Laboratoire de chimie du château de Montigny-Lencoup, I, 424; — du Collège de pharmacie, I, 12; — du Collège de France, I, 400; — de l'École centrale des travaux publics, I, 385, 444; — et de pharmacie de l'École d'Alfort, II, 188, 214; — de Lavoisier, I, 583; II, 85, 214, 230 n.; — du Muséum d'histoire naturelle, I, 90.

Laboratoire de Fontanieu au Garde-Meuble, II, 74.

Laboratoire pour la cuisson du salpêtre près de Saint-Louis-la-Culture, I, 356, 364, 612; — pour les essais à l'École des mines, I, 305.

Laboratoires d'anatomie et de zoologie du Muséum d'histoire naturelle, II, 340.

Laborde (François-Louis-Joseph), ex-constituant, garde du Trésor, fils de Jean-Joseph, émigré, II, 20 n.

Laborde (Jean-Benjamin de), ex-fermier général, ancien valet de chambre de Louis XV, I, 393, 588, 651; II, 186, 277.

Laborde de Méréville (Jean-Joseph de), banquier de la Cour, I, 138, 147.

150, 282, 291, 321, 331, 345, 360, 399, 407, 408; II, 45 n., 150, 161, 164.

Laborde (J. de), veuve de Binet de Marchais, femme du comte d'Angiviller, I, 120 n.; — son frère, I, 120.

Labouhe. Carte du pays, I, 246.

La Brède (Gironde). Maison de Secondat de Montesquieu, II, 199 n.

Labrousse (Joseph-Germain-Paul), conseiller au Parlement de Toulouse, I, 276.

Labrousse (Nicolas-Antoine), employé des hôpitaux militaires, botaniste, I, 372, 451; II, 80, 129, 158.

La Bruyère (Jean de), moraliste, I, 11.

La Caille (Nicolas-Louis, abbé de), astronome, I, 158.

Lacaune (Tarn). District, II, 50.

Lacération de tableaux à sujets de dévotion, II, 96; — de tableaux dans le district de Cusset, II, 46; — de tableaux par le bataillon des volontaires d'Anjou, II, 103.

La Chapelle (Duc-), astronome, II, 217.

La Charlonnie (Pierre de), seigneur de La Blotais, émigré, I, 276.

La Châtre (Isabelle-Louise Juvenol-Trenelle, veuve), II, 160.

Lachaussée, agent national de la commune de Puy-Mourgon, accusé de dilapidations, II, 70, 105.

Laclotte fils (Hyacinthe), architecte à Bordeaux, I, 221.

La Colonge (Nicolas), sculpteur; sa statue de **François de Visdelou**, évêque de Saint-Pol-de-Léon, I, 648 n.

Lacombe (Jean-Jacques), condamné, II, 207, 208 n.

Lacombe, peintre, détenteur des planches des cartes des États du Languedoc, I, 13, 18; II, 357.

Lacoste (Jean-Baptiste), député du Cantal à la Convention nationale, I, 617 n., 626 n.

Lacoste (femme), propriétaire, rue de la Femme-sans-Tête, île de la Fraternité, I, [illegible].

Lacour, bibliothécaire-archiviste du district de Verdun, II, 67, 107.

Lacroix, entrepreneur de menuiserie, I, 277, 370.

Lacuée (Jean-Girard), membre de l'Institut, I, 580.

Ladey (Jean-Marc), peintre de fleurs et de fruits, II, 300 n.

Lafayette (Gilbert Motier, marquis de); son buste envoyé à la fonte, I, 126; — cartes géographiques par lui laissées à Mézières, I, 98, 129; à Sedan, I, 130; — cannes et épée en provenant, I, 269; — médaille à son effigie, I, 481 n.; — objets de l'émigrée De Gand dans sa maison, II, 331.

La Ferronnays (Emmanuel-Marie-Eugène Ferron, comte de), I, 488 n.

La Ferronnays (Jules-Basile de), évêque de Lisieux, I, 488 n.

La Ferronnays (famille Ferron de), émigrée, I, 487, 488.

Laffillard, émigré, II, 160.

La Folie (Seine). Domaine entre Pantin et Bondy, I, 151.

Lafont de Savines (Antoine-Victor-Amédée), ex-maréchal de camp, émigré, II, 242, 357.

Laforet, professeur de physique expérimentale à Perpignan, II, 132.

Lafosse (Charles de), peintre; p. dans l'église de Saint-Pierre-des-Arcis, I, 40 n.; — p. émigré de Noailles, I, 59; — p. émigré Salm-Salm, I, 33 n.; — **saint Jean prêchant dans le désert**, p. à l'Oratoire de Rouen, II, 138 n.; — ses tableaux à Beauvais, I, 655.

La Galaizière (Antoine Chaumont de), ex-conseiller d'État, ex-intendant d'Alsace, émigré, I, 59.

Lagarde (Hugues), conservateur du muséum de Versailles, II, 332, 333 n.

Lagarde (Ariège). Château de la famille Lévis-Mirepoix, I, 526.

Lagny (Seine-et-Marne). Résidence de Maurice, agent de Laborde de Méréville, I, 152.

La Goupillière, habitant rue du Temple, I, 289, 307.

Lagrange (Joseph-Louis), mathématicien, I, 73.

La Grasse (Aude). Abbaye bénédictine, I,

596 n., 597 n.; — district (agent national du), I, 596.

Lagrenée jeune (Jean-Jacques), peintre: **Saint Jean au Désert**, p. dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; p. condamné Rougemont, I, 399 n.

La Grive (l'abbé Jean de), graveur topographe, géographe de la ville de Paris, I, 586, 629; II, 3.

La Guiche (Amable-Charles, comte de), émigré, I, 5.

La Haye-Saint-Firmin (Oise). Musique (vente d'instruments de), I, 577.

La Hire (Laurent de), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n. — **l'Assomption**, p. chez les Célestins de Soissons, I, 404 n., 540 n.; II, 17; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 576; — p. femme Charras, condamnée, I, 576 n.; **Éthra**, p. condamné Deville, I, 632 n.; — p. au dépôt de l'abbaye de Saint-Ouen à Rouen, II, 117 n., 285 n.; — **Descente de croix**, chez les Capucins de Rouen, II, 138 n., 191 n.; — ses dessins de la chaire de Saint-Étienne-du-Mont, I, 464 n.

Laigle (Orne). District (administration du), II, 21.

Laines (procédé pour préserver des ravages des insectes les), I, 148, 369.

Laire (le p. François-Xavier), religieux minime, bibliothécaire de Sens, I, 622.

Lairesse (Gérard), peintre; p. condamné Boutin, I, 426 n.; — paysage chez Lebrun, I, 457 n.

Lait de la sainte Vierge (examen du prétendu), I, 146.

Lajarre, *lire* Lajard (Pierre-Auguste), ex-ministre de la guerre, émigré, II, 274.

Lakanal (Joseph), député de l'Ariège à la Convention nationale, membre du Comité d'instruction publique, I, 549, 553 n., 558, 607; II, 44 n., 180 n.

Lalande (Joseph-Jérôme Le Français de), professeur d'astronomie au Collège de France, I, 51, 556, 659; II, 39, 217, 230; membre de l'Académie des sciences, I, 175.

Lalande (Luc-François), député de la Meurthe à la Convention nationale, II, 105.

Lalande (femme), femme de François Labarre, lieutenant-colonel d'infanterie, émigrée, I, 604.

Laleu (Legrand de) [Louis-Augustin], garde des archives de la ville de Paris, II, 3.

L'Algarde (Alessandro Algardi, dit), sculpteur italien, auteur du tombeau de Louis de Brézé, gouverneur de Normandie, II, 138 n.

Lalive de Jully (Gaspard-Ange-Joseph), peintre en miniature, introducteur des ambassadeurs, II, 157 n.; Élisabeth Chambon, sa veuve, II, 157.

Lallemand, charretier dans les transports militaires, I, 203, 687; II, 60, 115, 132.

La Luzerne (César-Henri, comte de), ancien ministre de la marine, émigré, I, 14, 42, 181 n., 196, 208, 257, 267, 283, 350, 545 n., 651; II, 97.

Lamarche (Charles-François De), géographe, I, 160.

Lamarche (Simon-François), directeur de la fabrication des assignats, II, 207, 208 n.

Lamarck (Auguste-Marie-Raymond, comte de), ex-constituant, émigré, II, 293.

Lamarck (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de), naturaliste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 4, 42, 48, 49, 58, 86, 140, 153, 194, 222, 252, 269, 294, 422, 430, 501; II, 29, 113, 187, 272, 288, 291, 330, 333, 336, 359.

La Martelière (Jean-Henri-Ferdinand), auteur dramatique, membre de l'administration centrale à Aix-la-Chapelle, II, 32, 37, 38.

La Martinière (dictionnaire géographique de), II, 120.

Lamballe (Émilie de), princesse de Conti, II, 298.

Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie, princesse de), I, 76, 594; II, 82.

Lambert (Anatole-Joseph), commissaire des guerres, I, 291, 563.

Lambert fils (Augustin), II, 259, 277.
Lambert (Claude-Guillaume), contrôleur général des finances, I, 291, 368, 394, 453, 466, 651.
Lambin, vitrier, II, 65.
Lamer (Pierre-Charles de), général de division à l'armée des Pyrénées-Orientales, II, 217.
Lami, commissaire de la Commission temporaire des arts, I, 122.
Laminoir (modèle de), I, 573; — demandé par la Commission des travaux publics, II, 325, 327; — de l'Académie des sciences, II, 335.
Laminoirs de la manufacture d'acier poli de Dauffe, II, 359 n.
Lamoignon (manuscrits de), I, 136 n.
Lampe économique en fer-blanc, I, 356, 366.
Lamy père (Louis-Auguste), peintre, de Marseille, I, 606 n.
Lamy, libraire, I, 194, 292.
Lancret (Nicolas), peintre; ses tableaux à Rouen, II, 285 n.
Landelle, procureur-syndic du district d'Avignon, II, 276.
Landes. Mission de Dartigoeyte et Cavaignac, I, 402.
Landes (*les*). Ile dans la baie de Cancale, II, 205.
Landser (Alsace). Commissaire pour l'histoire naturelle, II, 155 n.; — maire, II, 155 n.
Lanfranco (Giovanni), peintre italien; p. au château de Versailles, I, 254 n.; — Saint Pierre et saint Paul, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Langeac (Haute-Loire). Capucins, I, 550.
Langeais (Indre-et-Loire). District (administration du), I, 616; II, 151, 158; église, II, 103, 151, 158.
Langeron, inventeur de procédés pour la fabrication du papier et la conservation des blés, II, 124, 193.
Langlès (Louis-Mathieu), orientaliste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 4, 6, 11, 16, 17, 23 n., 24, 37, 43, 47, 49, 53, 54, 59, 60, 62, 63, 73, 82, 83, 87, 91 n., 102, 103, 109, 123, 129, 267, 370, 371, 393 n., 426, 440, 454 n., 457, 465, 474 n., 484 n., 495, 500 n., 520, 532 n., 552, 557, 601, 653; II, 12, 18 n., 32, 55, 77, 87, 113, 145, 159 n., 177, 187, 226, 230, 249, 255, 283, 291, 308, 333, 334; — conservateur du Dépôt littéraire des Capucins-Saint-Honoré, II, 106, 231 n., 234 n., 369.
Langlois, *lire* Langlès, I, 47, 144.
Languedoc (bloc de marbre de), I, 191; — cartes du canal et du diocèse, I, 10, 13, 18; II, 304, 357; — collections d'histoire naturelle et de physique, I, 38; — (États de), I, 18; II, 304; — (États de), monument projeté à Montpellier, I, 48; — (planches gravées de la province du), I, 13, 18; II, 304.
Lanjuinais (Jean-Denis), ex-constituant, I, 223 n.
Lannion (Côtes-du-Nord). District (commission administrative du), I, 517.
Lannoi, estimateur pour la minéralogie, I, 159.
Lannoy (François-Joseph de), architecte, membre de la Commission temporaire des arts, I, 74, 99, 100, 109, 113, 119, 120, 132, 140 n., 142, 147, 150, 162, 163 n., 181, 187, 206, 209, 216, 217, 227, 241, 247, 256, 285, 309, 324, 356, 357, 368, 389, 399, 419, 428, 443, 448-450, 454, 484, 488, 495, 508 n., 519, 522, 530 n., 532 n., 536, 543, 554, 563 n., 570, 571, 574 n., 595, 604 n., 618, 619, 650 n.; II, 4, 22, 25, 26, 31, 48, 56 n., 73, 83, 97 n., 98, 101 n., 106, 113, 127 n., 147, 150, 246, 277, 281, 311 n., 312, 313, 324, 362, 369, 376.
Lannoy (Oise). Abbaye, I, 639 n.; II, 18 n., 19.
Lanterne, ornée de bronze ciselé, I, 522.
Laocoon (le), statue au Grand-Trianon, I, 259 n.; — statue de bronze d'après l'antique au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statue de plâtre dans les jardins de l'émigré Maréchal, dit Vezet, II, 9.

Lion (Aisne). Bibliothèque, I, 598; district (administrateurs du), I, 358, 586, 598; (agent national du), I, 384; — lieu de naissance du père Cotte, météorologiste, I, 465 n.

La Perrière (Jacques-Joseph Brac de), ex-fermier général, I, 614.

La Peyrouse (Jean-François de Galaup, comte de), navigateur, I, 39.

Lapidation de saint Étienne, tableau d'église dans le district de Sancerre, I, 503, 588; — p. dans le genre de Bertin, chez la veuve Poulpry, à Châtillon, I, 410 n.

Lapierre, professeur de physique à Roanne, II, 6.

Laplanche, entrepreneur, pétitionnaire, I, 391, 619.

Laplénoye (comtesse de), émigrée, II, 274.

Laporte (Arnaud de), intendant de la Liste civile, II, 74.

Laporte (Martin), peintre, I, 210.

Laporte du Theil (François-Joseph-Gabriel de), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, II, 320 n.

Laque (cabinet de), I, 531, 553, 571, 572 n.

Laques (collection de) de Cossé-Brissac, I, 576 n.

Laquesnoy, prieur du Temple, I, 124.

Laqueville (Jean, marquis de), émigré, II, 139.

Laragué, *lire* et *voir* Lauraguais (Élisabeth-Pauline de Gand, comtesse de), I, 216.

Larcher (Pierre-Henri), helléniste, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, II, 202.

Lardé, menuisier, I, 95, 106, 107, 113, 121.

Largillière (Nicolas), peintre; portrait du maréchal de La Feuillade, chez Noailles-Mouchy, I, 329 n.; — portraits dans sa manière, condamné Nicolaï, I, 523; — p. condamnée Charras, I, 576 n.; — p. au château de Torigny, I, 593 n.

La Roche, chargé des transports des convois militaires, II, 255.

La Rochefoucauld (Ambroise-Polycarpe de), marquis de Surgères, émigré, I, 196, 430; II, 242.

La Rochefoucauld (Anne-Alexandrine-Rosalie), veuve Dureval, II, 298.

La Rochefoucauld (Dominique, cardinal de), I, 560.

La Roche-Guyon (Seine-et-Oise). Église (mausolée de François de Silly), I, 151 n., 210; — habitant, I, 151.

La Roche-sur-Seine, nom révolutionnaire de La Roche-Guyon. Église, I, 151, 319; — officiers municipaux, I, 151, 210, 211.

La Roche-sur-Yon (Vendée). District (administrateurs du), I, 374.

La Rochelle (Charente-Inférieure). Académie (cabinet de l'), I, 549; — district (administrateurs du), I, 549; — émigrés, I, 549.

La Roullière, ex-officier au 43e régiment d'infanterie, émigré, I, 186; II, 335, 345, 356.

Lartet, professeur de l'École des arts, directeur du muséum d'Auch, I, 402.

Lartigue (citoyen), auteur de cartes géographiques en relief, I, 251, 275.

La Salle (Marie-Charlotte de Clermont, veuve de Marie-Louis-Charles Caillebot de), émigrée, II, 160.

Lasalle, employé de la Commission des travaux publics, II, 376.

Lasalle, jardinier-botaniste, II, 293.

Lasalle, maçon, I, 464, 579.

Lasceux (Guillaume), organiste, II, 166.

La Source (Marc-David Alba), député du Tarn à la Convention nationale, I, 259, 260 n.

Lassone (Joseph-Marie-François de), médecin de Louis XVI, II, 63.

Lassus (Pierre), professeur à l'École de chirurgie, I, 385.

La Suze (Louis-François Chamillart, marquis de), I, 196, 212, 257, 260, 430.

Latapie (François-Paule de), élève de l'École normale, botaniste, II, 106.

La Thuilerie-de-Dammartin (Seine-et-Marne). Objets d'art, II, 20 n.

Latine (imprimerie), à Deux-Ponts, I, 617.

Latins (éditions des classiques), II, 215; (manuscrits) de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 380.

La Tour-d'Auvergne (Frédéric-Maurice de), duc de Bouillon, I, 594.

La Tour d'Auvergne (Godefroy-Charles-Henri de), II, 349; — (Jacques-Léopold-Godefroy de), duc de Bouillon, fils du précédent, I, 311, 388; II, 304, 349.

La Tour du Pin Gouvernet (Jean-Frédéric de), ex-ministre de la guerre, II, 242, 308.

La Trémoille (Antoine-Philippe de), prince de Talmont, I, 388, 400.

La Trémoille (Charlotte-Catherine de), princesse de Condé, I, 532 n.

Laugée, émigré, II, 309.

Laumond (Jean-Charles-Joseph), administrateur des domaines nationaux, I, 20, 26 n., 45, 52, 58, 109, 110, 143, 250, 263.

Laumur (Michel), maréchal de camp, gouverneur de Pondichéry, I, 651.

Lauraguais (Élisabeth-Pauline de Gand, comtesse de), I, 216, 257; II, 188, 196 n., 242 n.

Laurenson, négociant, I, 321.

Laurent (Claude-Hilaire), député du Bas-Rhin à la Convention nationale, I, 454.

Laurent (Denis-Étienne), officier municipal de Paris, II, 160.

Laurent (Pierre-Louis-Henri), graveur; le Serment des Horaces, I, 351; — la galerie du Musée français, I, 593; II, 53.

Laurent, agent national du district de Besançon, I, 302.

Laurent, chirurgien, possesseur d'une collection d'insectes, I, 28.

Laurent, directeur du musée d'Épinal, II, 43.

Laurent, garçon, employé au Dépôt des Petits-Augustins, I, 66, 69, 292, 305.

Laurent, postulant une place au Muséum d'histoire naturelle, I, 465.

Lausanne (Suisse). Libraire, I, 474, 518 n., 609, 610, 618; — livre y édité, II, 352.

Lautrec (Odet de Foix, maréchal de), II, 97 n.; — (château d'Ambres, résidence de la famille de), II, 97.

Lauzan, commissaire artiste du département de Seine-et-Oise, I, 471 n.

Lauzun (Lot-et-Garonne). District (administrateurs du), I, 639; — maison Sensac, I, 639 n.

Laval (Catherine-Jeanne Tavernier de Boullongne, vicomtesse de), I, 558 n.

Laval (Guy-André-Pierre de Montmorency-), maréchal de camp, I, 19, 25 n.; II, 287.

Laval, mécanicien, estimateur pour les Ponts et Chaussées, I, 159.

Lavalette (Antoine-Marie Chamans de), émigré, I, 632; II, 27.

Lavallée, chargé de l'inventaire et de la remise au Muséum des tableaux de la Belgique, I, 633 n., 678.

La Vallière (catalogue de), I, 182 n.

La Vaupallière (Charles-Pierre-Étienne Maignard, marquis de), II, 223, 274.

Lavaur (Tarn). District (agent national du), II, 97.

Laveaux (Jean-Charles Thibault de), agent national du Département de Paris, I, 596; II, 166.

Laverne (Philippe-Daniel Duboy de), directeur de l'Imprimerie Nationale, I, 103, 173; II, 72.

La Vieuville (Auguste-Joseph Baude de), émigré, II, 298.

Lavoisier (Antoine-Laurent), membre de l'Académie des sciences, I, 8, 17, 225, 233, 243, 275, 421, 444, 453, 480, 493, 529, 531, 545 n., 547, 569, 574, 583, 652; II, 41, 58, 69, 85, 94, 143, 214, 221, 230 n., 321; — sa veuve, fille du fermier général Jacques Paulze, II, 95, 220, 221, 252, 316, 321, 332, 343.

La Voyepierre de Banville (Jean-Baptiste), habitant de Saint-Germain-en-Laye, II, 104 n.

Liyen (la) [Allemagne]. Évacuation du pays, II, 260.

Lebas (Jacques-Philippe), graveur; Coiny, son élève, I, 628 n.

Lebas, valet de chambre de M. de Montmorency fils, I, 33, 36.

Lebas de Courmont (Louis-Marie), ex-fermier général, I, 256, 382, 426, 427 n.; II, 111, 112, 340.

Lebègue, inventeur d'un procédé de tissage de l'ortie rouge, II, 117, 138.

Le Blanc (Nicolas), chimiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 12, 33, 41, 49, 55, 57, 151, 153, 160, 179, 180 n., 193, 197, 225 n., 226, 234, 242, 243, 255, 276, 316, 341, 345, 376, 388, 394, 400, 410, 417, 425, 437, 444, 448, 463, 480, 487, 499, 514, 515 n., 519, 529, 530, 531, 547, 566, 569, 570, 583, 596, 606, 630, 652, 653; II, 69, 89, 107, 109, 136 n., 165, 213, 265.

Leblanc, habitant de Fribourg en Suisse, I, 408.

Le Blond (Gaspard Michel, dit), archéologue, membre de la Commission temporaire des arts, I, 3, 6, 8, 11, 14, 16, 17, 20, 21, 23 n., 33, 35, 37, 43, 45, 49, 50, 56, 62, 64 n., 67, 69, 71, 88, 119, 138, 140, 146, 158, 161, 162, 190, 194, 195, 199, 208, 223, 229, 243, 253, 255, 266, 307 n., 329, 332, 336, 357, 500; II, 234 n., 258, 266, 270 n., 305, 362; — commissaire envoyé en Belgique, I, 306 n., 378, 392, 412, 686; II, 85, 90, 197, 198, 203, 216, 226, 254, 256.

Le Boeuf, employé du district de Montfort, II, 299.

Le Bon (Gratien-François-Joseph), député du Pas-de-Calais à la Convention nationale, I, 476 n.

Leboucher (Michel), libraire, I, 54.

Lebrun (Charles), peintre; plafonds peints par lui au château de Praslin, I, 19; — p. dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — p. au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59; — tableau de Stella à lui attribué, I, 235; les Batailles d'Alexandre et le Triomphe de Constantin, estampes, I, 351; — les deux Envoyés de Tipoo, p. chez J.-B.-Pierre Lebrun, I, 457 n.; — p. de la grande galerie de Versailles, I, 582 n., 678; — p. au château de Torigny, I, 593 n.; — la Conversion de saint Paul, p. à Clermont-Ferrand, I, 647 n.; — son mausolée dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 372, 374, 376.

Lebrun (Jean-Baptiste-Pierre), peintre et restaurateur de tableaux, membre de la Commission temporaire des arts, I, 5, 6, 8, 17, 19, 24, 26, 27, 30, 32, 33, 35, 37, 45, 46, 49, 50, 53, 57, 59, 62, 65, 83, 92, 120, 134, 159, 192, 197, 205, 208, 225, 235, 243, 256, 277, 290 n., 293, 294, 296, 313, 318, 319, 320, 329, 345, 348, 349, 354, 357, 358, 361, 368, 369, 371, 372 n., 380, 382, 388–390, 398, 399, 403, 404, 408, 410, 419, 426, 427 n., 428, 432, 434, 442, 448 n., 451, 452, 453 n., 457, 460, 467, 471, 482, 491, 507, 512, 519, 523, 547, 548, 557, 558, 564, 575, 576, 588, 599, 603, 604 n., 607-609, 614, 618, 632, 633 n., 653, 663, 678, 686; II, 7, 8, 28, 52, 65, 77, 79, 89, 107, 108, 111, 116, 140, 142, 146, 174, 195, 265, 266, 274 n., 292, 302, 307, 321, 323, 327, 340, 348, 362; — estimateur pour la peinture et sculpture, I, 159; — (Élisabeth-Louise Vigée-), sa femme), peintre; p. émigré d'Artois, I, 380 n.; — portraits de famille, chez Mme de Custine, II, 130 n.

Lebrun (Joseph-Alexandre), chargé de la transmission d'inventaires faits à Passy, I, 390.

Lebrun (Nicolas), inventeur d'une machine hydraulique, II, 24.

Lebrun, dit Lebrun-Tondu (Pierre-Henri-Hélène-Marie), ex-ministre des Affaires étrangères, I, 175.

Lebrun, commissaire artiste du district d'Étampes, I, 495.

Lebrun, contrôleur des salpêtres, I, 226.

Lebrun, propriétaire, rue de Cléry, I, 353.

Lebrun, propriétaire des carrières d'Orgival, dans l'Eure, I, 309.

Le Caron de Troussures (Louis), collec-

tionneur; sa bibliothèque à Beauvais, I, 655 n.

Le Carpentier (Charles-Louis-François), peintre, commissaire artiste du district de Rouen, I, 643; II, 115 n., 284 n.

Le Carpentier (Jean-Baptiste), député de la Manche à la Convention nationale, I, 596.

Le Chanteur (François-Michel), auditeur des Comptes, émigré, I, 135; II, 258.

Le Chanteur (Jean-Louis), auditeur des Comptes, émigré, I, 135; II, 258.

Leclerc (François-Éloi), émigré, I, 662 n.

Le Clerc (Nicolas-Gabriel Clerc, dit), médecin des armées, professeur d'anatomie, membre de la Commission temporaire des arts, I, 276, 460, 508; II, 81.

Le Clerc (Sébastien), peintre; p. au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59.

Leclerc, estimateur pour la physique, I, 160.

Leclerc, pétitionnaire, II, 348.

Le Clerc de Lesseville (Anne-Charles-Guillaume), ex-conseiller au Parlement de Paris, émigré, I, 260 n.

Lecointe-Puyraveau (Michel-Mathieu), député des Deux-Sèvres à la Convention nationale, I, 646.

Lecomte, messager d'Anet à Paris, I, 474, 496.

Lecreulx (François-Michel), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département de la Meurthe, I, 145, 149, 161, 606 n.

Lectoure (Gers). District (administrateurs du), I, 608.

Lécuyer, pétitionnaire, I, 492.

Léda, p. du Corrège, I, 611 n.

Ledoux (Antoine-Louis-Pierre), ex-prêtre de Saint-Roch, condamné, II, 242.

Ledoux (Claude-Nicolas), architecte, I, 328.

Leduc, estimateur pour la musique, I, 169.

Leduc, officier de santé, II, 97.

Le[illegible] Réville (Étienne-Michel), ex-conseiller à la Cour des Aides, émigré, I, 665.

Le[illegible], commissaire pour la vente du mobilier de Fontainebleau, I, 249 n., II, 100.

Lefebvre, ex-commissaire du pouvoir exécutif, II, 176.

Lefebvre d'Amécourt (Adrien), ex-conseiller au Parlement de Paris, I, 605.

Lefeuvre d'Arles (Claude-François), commissaire ordonnateur de la 17e division militaire, I, 291.

Lefèvre, intermédiaire pour la cession du tableau des **Noces de Cana**, de Paul Véronèse, II, 166.

Lefèvre, membre de l'Agence des mines, I, 406.

Lefèvre, officier municipal de Nancy, II, 173, 200.

Lefèvre, pétitionnaire, I, 228.

Lefèvre, président de la section du Muséum, I, 76.

Lefèvre, *lire* Lefebvre (J.-Laurent), genovéfain, rédacteur de *la Feuille du Cultivateur*, II, 338 n.

Le Floch (Mathurin), procureur syndic de la Roche-Bernard, I, 565.

Le Français de Lalande (Michel-Jean-Jérôme), directeur de l'Observatoire de l'École militaire, I, 51, 94, 128, 599; II, 64.

Le François, libraire, I, 294.

Legall, agent national du district de Lesneven, I, 599.

Légations (surveillance des objets d'art des), I, 153.

Legentil, ancien capitaine d'infanterie, I, 23 n., 53.

Léger (Emmanuel-Louis), agent national de la Commission administrative de police de Paris, II, 157 n.

Léger, commis au secrétariat du Comité d'instruction publique, I, 342, 572.

Legge, prêtre habitué de Saint-Roch, émigré, II, 309.

Legon, secrétaire-greffier de la section de l'Observatoire, I, 244.

Legoy (citoyen), chargé du transport d'oignons du Cap, I, 296.

Legrand (Jacques-Guillaume), architecte, II, 47, 48.

Legrand (Pierre-Germain), architecte du duc d'Orléans, II, 184.

Legrand (Pierre-Jacques), homme d'affaires, membre du Conseil général de la Commune, II, 207.

Legrand (citoyenne), pétitionnaire, II, 204.

Legros (Pierre), sculpteur; **l'Hiver, le Printemps, une Vestale**, statues au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — **Sainte Catherine**, bronze chez Morel de Chédeville, I, 410 n.; — **Vénus Callipyge**, statue à Marly, II, 332 n.

Legros, ancien maître de dessin à l'École militaire à Tiron, I, 228, 235.

Legros (pendules de), I, 12.

Leguin, mécanicien instructeur de l'Agence des salpêtres, I, 35, 170, 175.

Le Hardy (Pierre), médecin, député du Morbihan à la Convention nationale, II, 5 n.

Lejeune (le père Claude Mansuet-), auteur d'une *Histoire des Templiers*, I, 98.

Lejeune (Silvain-Phalier), député de l'Indre à la Convention nationale, I, 379 n.

Lejeune (citoyen), pétitionnaire, II, 205, 219.

Leleu (veuve), négociant, I, 313.

Lelièvre (Claude-Hugues), minéralogiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 7, 33, 36, 58, 64, 71, 72, 80, 86, 91, 95, 98, 99, 106, 112, 121, 127, 137, 140, 146, 150, 153, 160, 162, 168, 171, 175, 183, 188, 199, 208, 209, 226, 234, 242, 243, 299, 303, 308, 316, 377, 398, 410, 440, 444, 447, 548, 605, 612; II, 73, 266, 321, 363; — membre de l'Agence des mines, II, 352, 360.

Lemay (Olivier), peintre et graveur, I, 409.

Lemoine (François), peintre; **Vue d'Italie**, paysage, condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 112 n.; — plafond à Versailles, I, 582 n., 678.

Lemoine, acquéreur de palmiers, I, 561, 624.

Lemoine (citoyen), pétitionnaire, II, 315.

Lemonnier (Anicet-Charles-Gabriel), peintre, membre de la Commission des monuments, I, 31 n., 37, 114 n.; II, 117, 244 n., 261.

Lemonnier (Antoine), curé de Montmartin, I, 47.

Lemonnier (Pierre-Charles), astronome, professeur au Collège de France, I, 71, 112-114, 236, 318; II, 281 n.; — (sa femme), I, 113, 114.

Le Monnier de Courtois (Joseph-Gabriel), chef de bataillon du génie, I, 264.

Lemoyne (Jean-Baptiste), sculpteur; ses œuvres à Saint-Gervais, I, 31 n.; — mausolée du cardinal de Fleury, dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre, I, 191.

Lemoyne (Jean-Claude), député de la Haute-Loire à la Convention nationale, I, 461.

Le Nain (les frères), peintres; p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. au château de Sceaux, I, 101 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.

Lendormy, chargé du jardin botanique d'Amiens, II, 81.

L'Engliez (L.), marchand de tableaux, estimateur, I, 159, 663, 667, 673; II, 63, 97, 103 n., 104, 136 n., 142, 178, 206 n., 231 n., 247 n.

Lenoir (Alexandre-Marie), peintre et archéologue, membre de la Commission temporaire des arts, I, 11, 58, 77, 109, 211, 548, 554, 557; II, 100, 106, 128, 149; — garde du Dépôt des Petits-Augustins, I, 42, 44, 58, 61, 66, 67, 69, 70, 78 n., 81, 82, 89, 90, 112, 121, 122, 166, 167, 198, 207, 210 n., 213, 228, 236, 257, 263, 265, 268, 272, 273, 275, 283, 284, 292, 304-306, 312, 328, 335, 346, 355, 366, 379, 400, 410, 430, 453, 515, 529, 575, 594 n., 609, 631, 650, 664; II, 27, 169 n., 170, 182, 273.

Lenoir (Étienne), mathématicien et ingénieur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 10, 29, 35, 42, 52, 99, 112, 114, 122, 140, 146, 150, 158, 165, 180, 183, 185, 189, 207, 295, 447 n., 460, 617,

641, 663 n.; II, 73, 130, 177, 203 n., 211, 231, 260, 271, 281, 290, 325, 335.

Lenoir (Jean Charles-Pierre), lieutenant général de police, I, 130.

Lenoir (Samson-Nicolas) dit le Romain, architecte, toiseur et vérificateur des bâtiments, I, 533, 619, 620.

Lenoir, auteur des *Délices des yeux* et des *Catastrophes*, I, 529.

Lenoir-Dubreuil (Charles-François), émigré, II, 127.

Le Nôtre (André); son mausolée à Saint-Roch, I, 163.

Lenuel (règle en cuivre, divisée par), I, 378.

Lepaute (Jean-Baptiste), horloger; son horloge à Maisons, I, 179; II, 11, 45, 307, 324; — ses pendules à Brunoy, I, 6, 216, 228; — chez Josset de Saint-Laurent, I, 12; — chez le prince de Poix, I, 361 n.; — à Franciade, II, 128; — sa pendule à secondes, I, 94 n.

Lepaute neveux, horlogers, II, 45 n.

Le Pautre (Pierre), sculpteur; **Arrie et Pætus, Énée portant son père Anchise**, groupes au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Le Peletier de Rosambo (Louis), président au Parlement de Paris, I, 152, 174; II, 79.

Le Peletier de Saint-Fargeau (Louis-Michel), député de l'Yonne à la Convention nationale, I, 6; II, 248 n.; — (Félix), son frère, I, 6.

Le Pelletier, possesseur d'un cabinet de machines, I, 88.

Lépinay-Saint-Luc, *lire* Espinay Saint-Luc (Adrien-Joseph), maréchal de camp, émigré, I, 589.

Lépine (Heude), sculpteur, I, 100, 122; — chargé de restaurer des monuments, I, 45.

Lépine, graveur, II, 277.

Lepinière (de la), émigré, II, 274.

Leprince (Jean-Baptiste), peintre et graveur; p. émigré Choiseul-Gouffier, I, 361 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.

Lerambert (Louis), sculpteur; **Diane**, statue à l'hôtel de Massiac, I, 8 n.

Le Rat, auteur d'un modèle de vaisseau en verre filé, I, 473, 516, 533.

—— (citoyenne), habitant rue de Sèvres, II, 153 n.

Lerebours (Jean-Baptiste-Auguste), président au Parlement, II, 74, 81.

Lérins (Alpes-Maritimes). Abbaye, I, 514; (bibliothèque de l'), I, 638.

Le Robat ou Le Robert (Jean), abbé de Saint-Aubert de Cambrai, I, 183, 288; II, 34.

Leroy (Julien), horloger, I, 578 n., 637 n.; II, 139.

Le Roy (Julien-David), architecte et archéologue, membre de la Commission temporaire des arts, I, 74, 77, 85, 91, 99, 100 n., 107, 117, 150, 154, 162, 165, 167, 180, 226, 241, 247, 256, 269, 285 n., 309, 324, 329, 335, 337, 342, 347, 356, 367, 368, 389, 398, 400, 428, 449 n., 450 n., 462, 491, 508, 509, 516, 519, 520, 528, 530, 533, 536 n., 537, 542, 545, 548, 551, 558, 569, 570, 574 n., 586, 587, 604 n., 616, 617, 650 n., 653; II, 4, 13, 16, 41, 48, 56 n., 72, 73 n., 97 n., 113, 116, 126, 127 n., 135, 149, 150, 219, 228, 246, 271, 273, 278, 296, 301, 353, 363.

Leroy (Raphaël), commissaire des guerres, I, 594 n.

Lesage (P.-C.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, I, 305, 646, 660; II, 61, 164; — conservateur du cabinet de l'École centrale des travaux publics, II, 164, 189.

Lescallier (Daniel), ancien ordonnateur de la colonie de la Guyane, II, 262.

Lesclapart (Marie-Pierrette Henneveux, femme), marchande libraire au Palais Égalité, sous les galeries de bois, I, 432, 446, 484, 567, 600.

Lescœur (citoyen), inventeur d'un procédé pour préserver les poudreries de l'explosion, I, 564.

Lescuyer, adjudicataire d'un salon de peinture à Dangu, II, 191, 199.

Leseurre, ancien consul de France, II, 46.

Lesneven (Finistère). District (agent national du), I, 599.

Lesourd-Duplessis, commissaire du Bureau du Domaine, I, 291.

Lesparre (Gironde). District (administrateurs du), I, 363.

Lessivage des tableaux des églises, II, 84.

Lestocart (Claude), sculpteur sur bois, I, 464 n.

Lestoré (Antoinette-Jeanne Leduc, veuve), émigrée, II, 199, 233, 263.

Le Sueur (Eustache), peintre; **Saint Gervais et saint Protais**, p. à Saint-Gervais, I, 31 n.; — **Annonciation**, tableau à Mitry, I, 132, 186; — suite de l'**Histoire de saint Bruno**, II, 265 n.; — ses dessins pour les vitraux de Saint-Gervais, I, 31 n.; — tableau au Mans lacéré par les volontaires du bataillon d'Anjou, II, 103; — échange projeté de ses tableaux contre ceux de maîtres italiens, II, 248, 264, 265 n., 288, 358.

Le Sueur (Pierre-Étienne), paysagiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 84, 109, 125, 133, 257, 339, 389.

Le Sueur de Colleville (Guillaume), arrière-petit-fils de l'orientaliste Bochart, II, 69 n.

Le Tellier (Jean), peintre; p. à Rouen, II, 191 n.

Le Tellier (Le chancelier Michel); son mausolée à Saint-Gervais, I, 31 n., 227 n.

Leterrier, marbrier, I, 214; II, 304, 346.

Lethière (Guillaume Guillon-), peintre d'histoire, II, 295, 316.

Le Tourneur (Pierre), traducteur de Shakespeare, I, 211.

Lettres du pape Clément IV (recueil des), I, 467; — autographes de Descartes, I, 175; — autographes de J.-J. Rousseau chez Malesherbes, I, 282; — originales d'Héloïse et d'Abailard, I, 322, 337; — originales de J.-J. Rousseau à la maréchale de Luxembourg, I, 321 n.; — originales des rois de France, I, 322 n.

Leturc (A.-J.), constructeur de machines anglaises pour filatures, I, 125, 218, 226, 253.

Leuze (Belgique). Professeur de dessin (Hennequin), II, 34 n.

Levaillant. V. Vaillant, I, 422.

Lévesque (Pierre-Charles), historien, helléniste, membre de la Commission temporaire des arts, II, 30, 104, 202, 258, 271.

Lévis (Gabrielle-Augustine-Michelle, veuve du maréchal François-Gaston de), I, 598.

Lévis (Philippe de), évêque de Mirepoix, II, 194 n.

Lévis-Mirepoix (Charles-Philibert-Marie-Gaston de), ex-constituant, ex-maréchal de camp, I, 598; II, 272.

Lévis-Mirepoix (Marc-Antoine de), ex-constituant, I, 598, 632; II, 272 n.

Lévis-Mirepoix (famille de), I, 526 n., 598 n.

Leyde (Pays-Bas). Lieu de naissance du botaniste Jacquin, I, 195 n.; — œuvres d'art, I, 519.

Leyris (Augustin-Jacques), député du Gard à la Convention nationale, I, 129.

Lhéritier de Brutelle (Charles-Louis), botaniste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 475, 548; II, 56, 63, 73, 129, 201 n., 203 n., 231, 265, 330; — estimateur pour la botanique, I, 159, 430 n.

Lhuillier (Nicolas-François-Daniel), sculpteur ornemaniste, I, 649; II, 48, 167.

Liancourt (François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucauld-), émigré, I, 8, 169, 208.

Liancourt (Oise). Pépinière, I, 333, 346.

Liberté (la), statue dans la salle des séances de la municipalité de Joinville, II, 60 n.; — ou la mort, p. de J.-B. Regnault, appartenant à la Nation, I, 627, 628 n.

Libourne (Gironde). Dégradation de mo-

dèles de machines, II, 84; — district, I, 344.
Libraires à Strasbourg (Treuttel et Wurtz), II, 123.
Librairie (commerce de la) à Strasbourg, II, 123, 124; — (magasin de) de Deux-Ponts, transporté à Metz, I, 617; — (manuscrits d'Anisson-Duperron concernant l'histoire de la), II, 9 n.
Libreval, nom révolutionnaire de Saint-Amand-Montrond (Cher). District (administrateurs du), I, 560.
Libreville, nom révolutionnaire de Charleville (Ardennes). District, I, 111, 130, 156; II, 261, 347.
Liégault (Saint-), aujourd'hui *Estissac* (Aube). Commune, I, 456 n.
Lièble (dom Philippe-Louis), bénédictin, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 123 n.; II, 265, 267, 268, 286.
Liège (Belgique). Abbaye du Val-Saint-Lambert, I, 687; — Chartreuse, I, 687; — colonnes du tombeau de Charlemagne y transportées, II, 342, 347; — commandant de la place, II, 261; — église de Saint-Lambert, II, 261 n.; — envois de livres, II, 166 n.; — feuille de la carte de Ferraris, I, 246; — jésuites anglais, I, 687; II, 166 n.; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85 n.; — préposé à la réunion des monuments de science et d'art, II, 260.
Liège (modèles de monuments antiques en), I, 228 n.
Lierre (Belgique). Église de Saint-Gomaire (tableau de Rubens dans l'), I, 433 n.; II, 108 n.; — tableaux de Rubens, I, 680; II, 108 n.
Liger, adjoint aux adjudants généraux, I, 432 n.
Ligne (Charles de Croy, prince de); son château de Belœil, II, 204, 220.
Lignereux, bijoutier à Paris, mandataire de Marie-Antoinette, I, 78, 102, 154, 166; II, 239.
Lille (Nord). Ligne télégraphique correspondant avec Paris, I, 12 n., 230, 425; — magasins de l'Agence du commerce, I, 626; — marbres venant d'Allemagne, I, 687; — siège des Autrichiens, I, 253.
Limbourg (Belgique). Lieu de naissance de l'émigré Belderbusch, I, 124 n.
Lime, pétitionnaire, I, 513.
Limes (fabrication de), façon d'Angleterre, I, 360.
Limoges (Haute-Vienne). Diptyques consulaires en provenant, II, 345, 354; — district, II, 345, 354 n.; — (tableau d'émail de), I, 259 n.
Limon (Geoffroy de), émigré, I, 85.
Limours (Seine-et-Oise). Pépinière, I, 507.
Lindet (Robert), membre du Comité de salut public, I, 214, 222, 235, 336.
Lingelbach (Johann), peintre germano-hollandais; p. dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, II, 108 n.
Lingois, *lire* Pingois, inventeur d'un procédé pour assainir l'air de la salle de la Convention nationale, II, 346.
Liot, commissaire du Bureau du Domaine, I, 106; II, 66, 137.
Lipse (Juste), philologue belge, II, 331.
Lisieux (Calvados). Évêque, I, 488 n.
Liste des maisons d'émigrés restant à examiner, II, 375.
Liste civile (jardins de la), I, 114; — objets en provenant déposés au Garde-Meuble, I, 575; — (papiers de la), II, 105; — (plans des maisons de la), II, 22, 56, 105; — (vente mobilière de la), I, 505, 620.
Liturgie indienne (manuscrit relatif à la), II, 273.
Livernois, gardien du Dépôt de Nesle, I, 405, 441, 482.
Livois (Pierre-Louis Éveillard de), habitant d'Angers, I, 335, 346.
Livre chinois (examen d'un), I, 376; — soustrait d'une bibliothèque monastique, I, 117.
Livre de fortune, recueil de dessins de Jean Cousin, II, 185 n.
Livre d'heures de Louis XVI, manuscrit sur vélin, II, 145 n.
Livres (demande de) par la Commission des lois, I, 347; — (demande de),

pour l'École normale, I, 549; — (distraction de), I, 346; — (envoi à l'étranger de), I, 166, 169, 171, 266, 294, 321, 363, 391, 409, 433, 474, 527, 609, 610, 618; II, 18, 59, 61, 70, 71; — (mode de procéder à l'inventaire des), I, 650; II, 135; — (voitures à bras pour le transport des), I, 636; — abîmés par l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 370, 380; — cédés en vertu de marché passé avec des négociants en grains, II, 350; — dégradés par l'humidité dans les Dépôts, I, 636, 659; II, 30, 121; — demandés par Galloy, vice-consul de France à Bagdad, II, 295; — déposés à la maison de l'Infantado (suspension de la vente des), II, 310, 342, 350; — détériorés par un amas de grains à Saint-Omer, II, 103; — emportés par les condamnés dans leurs prisons (réclamation des), I, 189, 267; — enlevés par les Bénédictins de l'abbaye de La Grasse, I, 597; — enlevés par un commissaire des guerres, I, 413; — imprimés de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés (destruction par le feu des), I, 355, 380, 381 n.; — imprimés sur vélin, à miniatures, de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 371 n.; — inutiles (emploi pour la refonte du papier des), II, 135; — laissés par Fabre d'Églantine au Luxembourg, II, 331, 352; — laissés par terre dans les Dépôts nationaux, II, 333; — manquant aux collections de la Bibliothèque Nationale, I, 186; II, 111; — mis à la disposition de l'École de santé, II, 364; — mouillés par un orage, II, 262; — perdus lors de la rébellion de Lyon, I, 375; — précieux acquis par la Commission de commerce, II, 299, 303; — précieux échappés à l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 371; — prêtés à Hérault de Séchelles, I, 211; II, 100; — provenant de la Belgique (convois de), I, 687, 688; — provenant du ministre Narbonne, II, 356; — recueillis en Belgique par des aérostiers militaires, II, 337; — relatifs à l'agriculture, I, 252; — relatifs à l'ordre de Saint-Louis (bibliothèque des Invalides comprenant des), I, 203, 299; — religieux (projet d'employer à la confection des cartouches les), I, 299; — restitués à la veuve de Lavoisier, II, 316, 332; — réunis à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 251; — sauvés de l'incendie à Spire, II, 73, 216 n.; — sauvés de l'incendie en Vendée, II, 197; — traitant de l'art de guérir, II, 51, 156, 207, 298; — venant de la Hollande, II, 272; — d'Allain, ex-constituant, I, 6 n.; — de la Belgique entrés à la Bibliothèque Nationale, II, 166 n.; — de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles (transport au Dépôt des Cordeliers des), I, 446; — de la cathédrale de Verdun (brûlement des), I, 643; — de condamnés trouvés dans la maison de détention des Carmes, II, 139; — du député Le Hardy, II, 6 n.; — du député Osselin à Bicêtre, I, 432; — du district d'Angély-Boutonne (inventaire des), I, 423; — du district de Dreux (détérioration par l'humidité des), II, 121; — du district de Pontoise (inventaire des), I, 165; — du district de Tonneins, II, 126; — de l'émigré Chabert, II, 304; — de l'émigré Torelli (scellés sur les), II, 285; — du Grand Conseil, II, 268; — de la Liste civile au Garde-Meuble, II, 274; — de la maison de l'Abbaye-aux-Bois, I, 138; — de la maison d'Aligre, I, 136; — de la maison Thélusson, I, 136; — du séminaire de Saint-Sulpice, I, 83, 346.

Livres d'agriculture de la bibliothèque de Lamoignon-Malesherbes, II, 145, 158; — ascétiques (dédain pour les), I, 562; — d'astronomie (demande par la Commission des poids et mesures de), I, 58; — de chant de l'église de Saint-Cloud, I, 436; — de chirurgie (envoi à l'hospice de Rochefort de), I, 423; II, 243; — de chœur de l'arrondisse-

ment des sections du Panthéon et du Finistère, I, 322; — de chœur de la cathédrale de Mirepoix, II, 194; — de compte de la maison de Navarre, I, 322 n.; — du culte (restitution aux Juifs de leurs), II, 280; — du culte (vente des), II, 209; — d'église (brûlement solennel à Verdun des), II, 34; — d'église (insignifiance des), I, 119, 413; — d'église de la chapelle du château de Saint-Cloud, I, 435, 436; — d'église de Saint-Étienne de Troyes (pierres gravées sur les), I, 82; — de liturgie (envoi pour la refonte du papier des), II, 90, 115; — de liturgie (vente des), II, 243; — de lutrin (utilisation pour la marine des), I, 434; — de mysticité, II, 67 n.; — de plain-chant des églises (conservation des), I, 613; II, 33; — des prêtres déportés (saisie des), II, 10, 16; — de théologie (conservation des), I, 527; — de vélin et de parchemin (conservation des), I, 613; — élémentaires (tableau des), I, 49; — élémentaires relatifs à la guerre et à la marine, en turc, II, 177; — liturgiques de l'abbaye du Paraclet, I, 373 n.; — pour l'instruction des élèves des Écoles normales, II, 93.

Livry (Seine-et-Oise). Juge de paix, I, 201 n.

Location de la maison Boutin, II, 122.

Loches (Indre-et-Loire). District (administrateurs du), I, 334; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Locré (Jean-Guillaume), secrétaire général du Conseil d'État, I, 466 n.

Lodève (Hérault). District (administration du), I, 620; II, 93; (chartrier général du), II, 93.

Loing (le). Canal, I, 595.

Loire (carte maritime depuis l'embouchure de la), I, 30.

Loire (département de la). Manufactures d'armes, I, 461 n.

Loire et le Loiret (la), groupe de Van Clève au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Loizerolles (Jean-Simon Aved de), ancien lieutenant du bailliage de l'Arsenal, I, 664, 665.

Lombard (citoyen), agronome, I, 143, 179.

Loménie de Brienne (Louis-Marie-Athanase), ministre et secrétaire d'État, I, 322 n., 536; II, 135, 149.

Lomet (Antoine-François), ingénieur, I, 646 n.; II, 61.

Lomet, maire du Puy-Mourgon, accusé de dilapidations, II, 70, 105.

Londres. Lieu de décès de l'horloger Émery, I, 258 n.; — Naïade de Houdon y conservée, II, 355 n.; — ouvrage de Robertson y publié, I, 365; — planches gravées de plantes, I, 501 n.; — résidence de l'abbé de Calonne, émigré, et de son frère, I, 248 n.

Longroi, garde-meuble du château de Fontainebleau, II, 352.

Longrois (Pierre), gardien des meubles de la Muette, I, 404, 405 n.; — (Élisabeth-Thérèse Lacorée, veuve), I, 405 n.; — (femmes), I, 405 n.

Longuemare, négociant au Havre, I, 618

Longuerue, pétitionnaire, I, 375.

Longue-vues (demande de) par le général Dumuy, II, 224.

Lons-le-Saunier (Jura). District (administrateurs du), I, 387, 413.

Lorge (Guy-Émeric-Anne de Durfort, duc de), émigré, II, 309.

Lorient (Morbihan). District, I, 398; — lieu de naissance de Jacques Cambry, procureur de la commune, II, 120 n.; — plan du port, I, 245; — port et côtes (représentants près les), II, 204, 227, 270, 326 n.; — préfet maritime sous le premier Empire, II, 262 n.

Lorrain (Claude), peintre; p. émigré Cossé-Brissac, I, 283 n.; — paysages, émigré Herriès, I, 372 n.

Lorraine (Claude de), II, 60 n.

Lorraine (Léopold Ier, duc de), I, 554.

Lorraine (généalogies de la maison de), sous forme de médailles en bronze, I, 554, 588, 604; — recueil de chartes, I, 136 n.; — (tombeaux des princes de la maison de), I, 621 n.

Los-Rios (Jean-François), libraire à Lyon, bibliographe, II, 2.
Lostanges (Christophe-Louis-Arnaud-Adhémar de), I, 651, 652 n.; II, 298.
Lostin, agent national du district de Coutances, I, 262, 337.
Lostin (citoyenne), pétitionnaire, II, 227.
Loterie (maison de Juigné, dépôt de livres, mise en), II, 329; — de la Société des Amis des arts, II, 295 n.
Lots des tirages de la Société des Amis des arts échus à Louis XVI, I, 327; II, 295 n.
Loudun (Vienne). District, I, 223.
Louhans (Saône-et-Loire). District (administrateurs du), II, 9; (visiteur des routes du), I, 413.
Louis (Antoine), chirurgien, I, 12, 347.
Louis V, le dernier roi de France de la seconde race, I, 525 n.
Louis VI, dit le Gros, roi de France, fondateur de l'abbaye de Chaalis, II, 69 n.
Louis IX, roi de France; statue à Fontainebleau, I, 248; — tombeaux de ses enfants, Louis, Blanche et Jean de France, à l'abbaye de Royaumont, II, 149.
Louis XI, roi de France; sa chapelle au château du Plessis-les-Tours, I, 223 n.
Louis XII, roi de France; son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n., 390.
Louis XIII, roi de France; sa statue par Simon Guillain sur le Pont-au-Change, I, 452 n.
Louis XIII, p. de Carle Vanloo dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.
Louis XIV, roi de France; aqueduc de Maintenon construit par son ordre, I, 509 n.; — manuscrit représentant ses batailles, II, 145 n.; — manuscrits concernant les événements de son règne, I, 182; — médailles à son effigie trouvées dans la forêt de Bondy, I, 288; — sa résidence à Versailles, I, 674; — sa statue, à la Maison Commune, I, 452 n.; — sa statue colossale à l'Orangerie de Versailles, I, 23 n.; — tête du Jupiter de Myron à lui donnée par les habitants de Besançon, I, 500 n.
Louis XIV à cheval, p. de Mignard au château des Tuileries, I, 40; — **enfant**; sa statue par Simon Guillain sur le Pont-au-Change, I, 452 n.; — **foulant à ses pieds la Fronde**, statue de Gilles Guérin au Palais-Bourbon, I, 654 n.
Louis le Grand sous les pieds du grand Condé, statue au Palais-Bourbon, I, 654.
Louis XV, roi de France; château de Petit-Bourg possédé par lui, I, 584 n.; — (collection historique de Rosambo jusqu'au règne de), I, 199 n.; — don à Reims, d'un soleil exécuté par l'orfèvre Germain, I, 658 n.; — son portrait en pied, I, 435; — tombeau du dauphin Louis, son fils, à Sens, II, 290 n.; — J.-B. de Laborde, son valet de chambre, I, 323.
Louis XVI, roi de France; aimant provenant de son mobilier, I, 99, 174; — associé fondateur de la Société des Amis des arts, I, 327; — fondateur du collège militaire de Pontlevoy, I, 612 n.; — sa bibliothèque à Fontainebleau, I, 620; — sa bibliothèque à Versailles, I, 17, 28, 53, 254 n.; II, 83, 145, 177, 226 n.; — brevet supprimant l'abbaye de Lérins, I, 638 n.; — son cabinet au château de Versailles, I, 279, 582; — son médecin, Lassone, II, 63 n.; — sa montre restée au Temple lors de son exécution, I, 249, 258; — son portrait en pied, I, 435; — son sacre à Reims, II, 227; — tableau par lui gagné à la loterie de la Société des Amis des arts, II, 295.
Louis Capet, nom révolutionnaire de Louis XVI; médailles le représentant, I, 27, 243.
Louis le Débonnaire, empereur d'Occident (diplômes originaux de), II, 93.
Loupes montées sur pied (concession aux Écoles de chirurgie de), I, 601.
Loutherbourg (Jacques-Philippe Lutherburg, dit), peintre et graveur; p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.
Louvain (Belgique). Lieu de retraite de

l'abbé Pey, chanoine de Notre-Dame, I, 604 n.; — opérations de Le Blond, commissaire en Belgique, II, 85 n.

Louveciennes (Seine-et-Oise). Meubles précieux, envoyés à l'étranger, I, 250; envoyés au Havre, I, 192; — mobilier de Mme Du Barry (délabrement et vente du), I, 213, 243, 264; — objets d'art y réservés, I, 300; — petit pavillon y construit par Ledoux, I, 328 n.

Louviers (Eure). District (administrateurs du), I, 560.

Louvois (François-Michel Le Tellier, marquis de), ministre de Louis XIV, I, 610 n.

Louvois (Marne). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Louvre. Académie d'architecture (local de l'), I, 629 n.; II, 265; — attributs de la royauté (suppression des), I, 85; — bureau du plan général de Paris, I, 629; — cabinet des médailles, I, 169; — (caractères orientaux du), I, 665; — cheminée y placée sous scellés, I, 336; — dépôt de la Marine, I, 41; II, 40, 41; — galerie d'Apollon, I, 435 n.; — Imprimerie exécutive, I, 73, 82, 169, 465; II, 72 n.; — local de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, II, 277; — local de l'Agence temporaire des titres, II, 265; — local de la Société royale de médecine, II, 348; — logement de Côtes, I, 169; — logement de Milet de Mureau, éditeur du *Voyage de Lapérouse*, II, 164; — logement du sculpteur Roland, II, 277 n.; — muséum des antiquités y projeté, II, 178; — papier y entassé, I, 561; — pavillon de l'Infante, II, 196; — salle des antiques, I, 3, 88; — salle de la Capitainerie des chasses, II, 335; — salle de marine, II, 335 n.; — salles de l'Académie des sciences, II, 335; — statues antiques (suspension de la restauration des), I, 360, 378.

Louzardy (Bernard), homme de service de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, II, 320.

Lowendal (Charlotte-Marguerite-Élisabeth de Bourbon, femme de François-Xavier-Joseph, comte de), émigrée, II, 274.

Lozeau (Paul-Augustin), député de la Charente-Inférieure à la Convention nationale, I, 500.

Lubersac de Livron (l'abbé Charles-François de), ancien vicaire général de Narbonne, émigré, II, 241, 242 n., 309.

Lubomirska (Rosalie Chodkiewitz, femme), princesse polonaise, I, 605, 651.

Lucas, concierge des galeries du Muséum d'histoire naturelle, I, 604.

Luce, bibliothécaire de Chauny, II, 121.

Lucelle (Alsace). Abbaye (bibliothèque de l'), II, 33 n.

Luchet (Jean-Pierre-Louis de la Roche du Maine, marquis de), émigré, II, 274.

Luciennes (*Louveciennes*) [Seine-et-Oise]. Biens de l'émigré de Guiche, I, 380; — visite de la maison de Mme Du Barry, I, 29, 177, 201.

Lucotte (J.-R.), architecte, II, 346.

Lucques (Italie). Lieu de naissance du compositeur Boccherini, I, 478 n.

Lugeac (Guérin, baron de), émigré, I, 393, 432.

Lulier (Louis-Marie), ex-agent national du district de Paris, I, 481.

Lulli (Jean-Baptiste), compositeur; son tombeau dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.

Lumachelle (sarcophage de Dagobert en), I, 575; — (tabatières en), I, 259 n.

Lunette de Ramsden, I, 461; — achromatique (demande de), I, 65, 68, 447, 448 n.; II, 203; — achromatique de Nairne, II, 290; — marine (envoi de Ville-Affranchie d'une), I, 153; — méridienne, I, 447 n.; — unique du cabinet de Bochart de Saron, II, 325.

Lunettes (fabrication des montures de), I, 256; — achromatiques (défaut de flint-glass pour la fabrication des), I, 292; — achromatiques (fabrication des), II, 229, 240, 260; — propres à la marine (atelier pour la fabrication de), II, 204, 326.

Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Passage

de Rauch, ingénieur des Ponts et Chaussées, II, 31 n.

Lupot (Jean-François), sculpteur sur bois, I, 592; II, 58.

Luquiens, libraire à Lausanne, I, 474, 512, 610, 618.

Lusignan (Vienne). District, I, 396.

Lustres de cristal, II, 86, 191.

Lutrin doré d'or moulu de la chartreuse de Bonpas, II, 276.

Luxembourg (Jardin du) : (plan géographique de la France projeté dans le parterre du), I, 252; II, 36, 54, 64; — pierres précieuses y trouvées, I, 608, 660; — statue de Puget, l'**Hercule gaulois**, y transportée en 1797, I, 522 n.

Luxembourg (maison d'arrêt du), I, 450 n., 451 n., 477; II, 4, 25; — incarcération de Bénédictins anglais, II, 183 n.; — livres y laissés par Fabre d'Églantine, II, 331, 352.

Luxembourg (Palais du), I, 466; — galerie de Rubens, I, 450 n., 451 n.; II, 4, 26 n.; — oratoire, II, 25 n., 26 n.; — projet d'y transférer la bibliothèque de l'Arsenal, I, 450, 451 n., 477, 480; II, 26 n.; — (travaux exécutés au), II, 213; — (tronçon de la statue de Médicis se trouvant au), I, 522.

Luxembourg (Petit). Objets d'art, I, 182.

Luxembourg (Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de), émigré, I, 55, 57; — (Madeleine-Simonne-Adelaïde Le Voyer de Paulmy), femme du précédent, émigrée, II, 237.

Luxembourg (Charles-François-Frédéric de Montmorency, maréchal de), I, 282; — ses campagnes de Flandre, I, 241;

Luxembourg (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, marquise de Boufflers, duchesse de), I, 282, 321 n.

Luxembourg (Grand-duché de). Feuille de la carte de Ferraris, I, 246.

Luxeuil (Haute-Saône). Abbaye, I, 655 n.; — district (administration du), II, 18; (bibliothèques religieuses du), II, 18.

Luzines (l'abbé Claude-François de), émigré, I, 259, 260.

Lycée des Arts (administration du), II, 125; — (Desaudray, administrateur du), I, 30 n.; — (rapport sur un modèle de vaisseau en verre filé du), I, 473 n.; — (séance publique du), II, 259; — (statue d'Apollon demandée pour la salle des séances du), II, 225, 226 n.

Lyon (Rhône). Cabinet d'histoire naturelle d'Imbert-Colomès, I, 153, 430, 550; — Commission révolutionnaire, I, 410; — cours de physique, II, 290; — district (administrateurs du), I, 549, II, 225; — échevin (Imbert Colomès, ancien premier), I, 430 n.; — école de dessin pour étoffes (projet d'), II, 129; — église cathédrale de Saint-Jean, II, 225; — église de Saint-Nizier, I, 646 n.; — éléments de botanique envoyés à Paris, I, 567; — itinéraire des voies romaines en Italie, I, 635; — libraire, II, 2; — lieu de décès du professeur de physique Devillers, II, 290 n.; — lieu de décès du naturaliste Olivier, I, 465 n.; II, 336 n.; — lieu de naissance du vétérinaire Flandrin, II, 176 n.; — lieu de naissance du peintre Hennequin, II, 34 n.; — lieu de naissance de l'ordonnateur Lescallier, II, 262 n.; — lieu de naissance de l'ingénieur Pingeron, I, 365 n.; — lieu de naissance de l'architecte Rondelet, II, 110 n.; — mission de Goupy, artiste, I, 604 n.; — monuments y dégradés, II, 316; — muséum y projeté, II, 35.

M

Mabillon (dom Jean), érudit; son *De Re diplomatica*, II, 94, 268; — ses *Annales de l'ordre de saint Benoît*, II, 354 n.; — son opinion sur un manuscrit de la Bible, I, 373 n.; — son passage à Lerins, I, 638 n.

Macédoine. Monnaies des rois, I, 628.

Machine à battre les biscaïens, I, 257, 258; — à battre les pilotis (modèle de), I, 409; — à diviser les cercles, de Bochart de Saron, I, 183; — à diviser les instruments de mathématiques, I, 158; — à diviser et à fendre les roues d'engrenage, I, 617, 644; II, 44, 64; — à diviser de Vaucanson, I, 35; — à élever des lanternes, I, 12; — à forer les fusils, I, 146; — à polir les glaces, II, 346; — à marées de Janvier, I, 490, 582; — de Pingois pour renouveler l'air, II, 154, 346; — pour le radoub des navires, II, 278, 296, 351; — pour le transport des chevaux de Marly, II, 301; — pour le transport des statues, I, 49; — électrique, II, 5; à plateau, I, 46; — hydraulique, inventée par Girolet, I, 413; — hydraulique, inventée par Nicolas Lebrun, II, 24; — hydraulique, inventée par Marche, habitant du district de Bergerac, I, 375, 511, 543; — hydraulique, de l'invention de Trimaille, instituteur, I, 538, 648; — hydraulique de Brunoy, I, 8; — pneumatique, I, 46; II, 5; — de Marly, I, 12, 13, 123, 150, 212, 275; II, 167 n.; — de l'invention de Trouville pour remplacer celle de Marly, I, 123, 124.

Machines (cabinet de) de Le Pelletier, I, 88; — (collection de) de l'abbé Monstuejouls, I, 459; — (dépôt de) de l'hôtel de Mortagne, I, 185; II, 330; — à radouber, mâter les navires et forer les canons, I, 105, 154; — anglaises pour filatures, I, 218; — concernant la marine chez le duc d'Orléans, I, 46; II, 241; — confiées aux manufacturiers Dauffe et Daumy, II, 364; — déposées à la Bibliothèque Nationale (détérioration de) I, 20; — employées par Verniquet pour son plan de Paris, I, 46; — à filer le coton, I, 12, 16; — pour le transport des monuments des jardins de Versailles, I, 91; — de l'Académie d'architecture, II, 61; — de l'Académie des sciences, I, 8; — d'artillerie (manuscrit concernant les), I, 498; — du cabinet de physique du collège de l'Université de Reims, I, 663 n., 664 n.; — du cabinet national de la rue de Charonne, II, 316; — du citoyen Leturc (examen des), I, 185; — du Dépôt de physique (réparation des), II, 311, 322; — du duc d'Orléans (inventaire des), I, 42; II, 241; — et modèles (collection de) de Condé à Chantilly, II, 251; — et modèles, formant le dépôt de la maison d'Aiguillon, II, 268, 325; — et outils pour l'École des aérostiers de Meudon, I, 631; II, 350, 364; — et outils de l'émigré Bacot, II, 170; — et outils du condamné Bochart de Saron, II, 241; — de physique (Dépôt national des), I, 122, 207, 228, 229, 244, 299, 359; — de physique du district d'Agen (catalogue des), II, 36; — de physique de l'émigré Liancourt, I, 8; — de physique des Menus-Plaisirs, I, 10, 63, 265; — de physique réunies à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 151; — de physique de Tanqueray d'Hyenville à Coutances, I, 416; — de physique et de mécanique au Garde-Meuble, I, 265; — de la salle de spectacle du château de Choisy-sur-Seine (vente des), II, 84; — du théâtre de Fontainebleau, I, 248; — électriques provenant de l'abbé Duchamps, II, 88; — servant à l'exploitation des mines, I, 305, 316.

Machout, administrateur de l'habillement, I, 265 n.

Mac-Mahon (Charles-Laure *ou* Maurice-François de), émigré, II, 298.

Mâcon (Saône-et-Loire). District (administrateurs du), I, 500 n.; II, 9; — lettre en provenant, I, 601; — lieu de naissance du naturaliste Dombey, I, 429 n.

Macquart (Louis-Charles-Henri), médecin, professeur d'histoire naturelle, I, 7, 55; — conservateur des cabinets des mines, I, 308 n.

Madaye. Voir Mondaye.

Madeleine, p. du Dominiquin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — (la), gravure d'Edelinck, I, 576 n.; —

expirante (la), p. de Rubens à Gand, I, 433 n.
Madelonnettes (prison des): détention de Pequelin, suisse de la maison de Montmorency, I, 33.
Madin, entrepreneur, I, 595.
Madrid (Espagne). Lieu de décès du compositeur Boccherini, I, 478 n.
Maestricht (Pays-Bas). Jacobins, II, 166 n.; — livres et objets d'histoire naturelle en provenant, I, 688; II, 136, 166 n., 226 n., 237.
Maffei (Scipion), archéologue, II, 77 n.
Magasin des fers de la République, I, 263; — de suifs et tabacs (église de Saint-Sulpice convertie en), I, 115 n.
Magasins de l'Agence du commerce à Lille (scellés sur les), I, 626; — d'artillerie d'Avignon, II, 232, 233.
Magicienne (la), p. de Vignon, condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.
Magimel, libraire, II, 151, 205.
Magny (Seine-et-Oise). Église (tombeau de Nicolas de Neufville, s^r^ de Villeroy, dans l'), I, 268; — maire, I, 268 n.
Magny, inventeur d'un ventilateur, I, 395.
Magon de la Balue (Jean-Baptiste), négociant, I, 651.
Maignet (Etienne-Christophe), député du Puy-de-Dôme à la Convention nationale, I, 647 n., 648 n.; II, 279.
Maillard (femme), habitant rue du Gros-Chenet, II, 152.
Maillebois (Marie-Yves des Marets, marquis de), lieutenant général, émigré, I, 140, 259, 260, 331, 536; — (papiers de), I, 7 n.
Mailly (Charles-Jacques de), peintre en émail, possesseur d'une collection de minéraux de Russie et de Sibérie, I, 166, 168, 258, 286, 311; II, 159, 266, 312; — membre de la Commission temporaire des arts, II, 81, 94, 120, 178, 188, 231, 237, 253, 266, 279.
Mailly (Marie-Anne-Louise-Adélaïde-Mélanie de), veuve de Charles-Georges-René de Camboust-Coislin, émigrée, II, 196.
Maincy (Seine-et-Marne). Commune, I, 26.
Maintenon (Seine-et-Oise). Aqueduc de Louis XIV, I, 509.
Maison commune de Paris. Christ de Van Dyck en provenant, I, 25.
Maison d'arrêt (collège des Quatre-Nations converti en), I, 158; — des Capucins, section des Piques, I, 206.
Maison d'arrêt du Luxembourg. Voir Luxembourg.
Maison d'éducation des Élèves de la Patrie, I, 49, 62, 84, 113, 172, 184, 529; — d'éducation des Jeunes Français, I, 138, 163, 172, 209, 357, 506.
Maison d'instruction des mines, I, 393, 463.
Maison Égalité, nom révolutionnaire du Palais-Royal. Cabinet d'anatomie, I, 59, 62, 66, 76, 95, 101, 108, 142, 184, 275, 357; — cabinets et petits appartements du duc d'Orléans, I, 36; — grands appartements, I, 440; — dépôt d'armes, I, 74, 87, 442; — dépôt de marine, I, 60, 440; — instruments de musique, I, 453; — inventaire du mobilier, I, 54; — local occupé par Durfort, I, 399; — plans et cartes, I, 37; — plans des maisons de la Liste civile y déposés, II, 22, 56, 105.
Maison rustique (la), I, 222, 270.
Maisons-Alfort (Seine). Société populaire, I, 43.
Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise). Château et domaine du comte d'Artois, I, 116 n., 502; II, 49 n., 127, 307.
Maisons d'arrêt (instruments de physique et de mécanique laissés par les condamnés dans les), II, 177; — (inventaire des objets d'art se trouvant dans les), I, 477.
Maladie des vaches laitières à Paris (essai sur la), II, 124.
Maladies épizootiques (manuscrits et ouvrages relatifs aux), II, 141, 163, 176 n.
Malesherbes (Chrétien-Guillaume Lamoignon de), premier président de la Cour des Aides, I, 189, 252, 282, 307, 341, 351, 372, 373 n., 386, 439, 566, 597; II, 97, 158.
Malesherbes (Loiret). Cordeliers, I, 574

n.; — jardins et forêt, II, 121, 175; plantation d'arbres étrangers, II, 97, 176; — résidence de Le Peletier de Rosambo, I, 199, 566.

Malhèvre (François-Guy), ancien soldat, pétitionnaire, I, 357.

Malines (Belgique). Église de Saint-Rombaut (tableaux de Rubens dans l'), I, 433 n.; — lieu de naissance du peintre Coexie, I, 50 n.; — Recollets, I, 683; — tableaux de Rubens, I, 679.

Mallarmé (François René-Auguste), député de la Meurthe à la Convention nationale, I, 617 n.

Mallet (Henri-Joseph de), capitaine de cavalerie, émigré, II, 232.

Mallet d'Harvillars, émigré, I, 665.

Malmedy (Belgique). Bibliothèque monastique, I, 688.

Malosse (Paulin), commissaire aux bibliothèques de Villeneuve-du-Gard, I, 255, 444; — amateur, II, 116.

Mamers (Sarthe). District (administrateurs du), I, 363.

Mancel, garde des imprimés de la Bibliothèque Nationale, I, 186, 420 n.

Manche (département de la). Administration des poudres et salpêtres, I, 216; — bibliothèques mises au pillage, I, 226; — département (administrateurs du), I, 227, 592; — mission du représentant Le Carpentier, I, 596 n.

Mandar (Charles-François), architecte, I, 4, 11 n., 15 n., 33, 48, 53, 192.

Mandar (Michel-Philippe, dit Théophile), homme de lettres, I, 113, 143, 169, 215, 237, 269, 329, 458, 481.

Mandeure (Doubs). Cité gallo-romaine, I, 539; — fouilles y exécutées au xvie siècle, I, 539; II, 207 n.; — théâtre romain (restes d'un), I, 539 n.

Mandrillon (Joseph), négociant en Hollande, II, 139.

Manhouis, artiste de Nancy, II, 200 n.

Manille. (Coquilles provenant des îles), II, 175.

Mann (l'abbé Théodore-Augustin), de Bruxelles, I, 376.

Mannequin colossal de Charlemagne, I, 687.

Mannheim (Allemagne). Œuvres d'art, I, 519.

Mans (*Le*) [Sarthe]. Commission bibliographique et du Muséum, II, 154; — district, II, 154; — passage du bataillon des volontaires d'Anjou, II, 103, 154; — lieu de naissance et de décès de l'ingénieur militaire Coutelle, II, 336 n.

Mansard (Jules-Hardouin), architecte; château de Navarre bâti par lui, II, 349.

Mantegna (Andrea), peintre italien; **Saint Sébastien**, p. à la Sainte-Chapelle d'Aigueperse, puis au musée du Louvre, II, 124 n.

Mantes (Seine-et-Oise). Collections d'histoire naturelle, I, 553; — commune, I, 598; — district, I, 268, 446, 516, 620; (administrateurs du), I, 353, 446, 471, 475, 491, 517, 553; (bibliothécaire du), I, 517; II, 249; — église de Saint-Maclou, I, 446 n., 471; — médaillier, I, 553; — monuments signalés par une lettre de cette ville, I, 552; — municipalité, I, 471 n., 517 n., 527, 598; II, 8; — société populaire, I, 471 n., 517 n.; — tour Saint-Maclou, I, 446, 471, 475, 537, 598; II, 8.

Manuel (Pierre), procureur de la commune de Paris, II, 120 n.

Manuel du fileur-cordier, par Gavoty, II, 273 n.

Manufacture d'acier poli, façon d'Angleterre, II, 359; — d'armes (ateliers supprimés de la), II, 347; — d'armes dans une abbaye de Bénédictines d'Autun, I, 635 n.; — d'armes de la Fère, I, 429; — de blanc de plomb, à Paris, II, 114, 151; — des fusils de Paris, II, 147 n.; — de porcelaine de Sèvres, I, 7, 9, 10, 15, 267, 511, 513, 601; — de tapis de la Savonnerie, II, 300; — des tapisseries et tapis de pied de Beauvais, I, 551; — de tapisserie des Gobelins (mécanicien à la), II, 144; — de tôles, à Saint-Omer, I, 573, 619; — de velours, I, 557.

Manufactures de Commune-Affranchie, I,

30; — pour les Enfants de la Charité de Paris (création de), I, 416.
Manuscrit (dictionnaire arabe), II, 77; — contenant les noms des évêques de Bourges, II, 356; — envoyé par Fontanes au concours de l'Académie française de 1792, II, 308; — à miniatures de l'abbaye de Saint-Denis, I, 142, 162; — d'Abailard, I, 408, 500; — *des batailles de Louis XIV*, sur vélin, avec miniatures, II, 145 n.; — de M. de Carny sur la navigation à Cayenne, I, 312, 313, 363; — du catalogue des auteurs des monuments placés aux Petits-Augustins, I, 328; — du César de Glascow, I, 293, 331; — des *Chroniques de France*, I, 351; — du code de Théodose, I, 199; — du Coran en caractères couliques, II, 159; — de Defer de la Nouerre sur la navigation intérieure de la France, I, 283; — d'une description topographique des Pyrénées, I, 573; — de dessins relatifs à la construction des vaisseaux, II, 308; — des évangiles de saint Lupicin, I, 267, 430, 506; — des *Hauts faits de François Ier*, I, 637; — de l'*Histoire des Templiers*, par le père Lejeune, I, 98; de l'instruction secrète du roi de Prusse (vol du), I, 6; — des instructions pour le voyage de La Peyrouse autour du monde, I, 39; — des lettres du pape Clément IV, I, 467; — du *Livre de fortune*, de Jean Cousin, II, 185; — des mémoriaux de Jean Le Robat, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, I, 183; II, 34; — de Mandar (examen d'un), I, 169, 237; — des notices historiques de Mme Roland, II, 154 n.; — du Nouveau Testament, en grec, I, 566; de Phèdre de la bibliothèque de Saint-Remi de Reims (disparition du), II, 12, 96; — de J.-J. Rousseau (recherche à Aubenas d'un), I, 387; — de saint Augustin en lettres onciales, I, 655 n.; — de Strabon, dans la bibliothèque Condé, I, 563; — de Valère Maxime, II, 271; — de Vignier, intitulé *le Château de Richelieu*, I, 164; — de Léonard de Vinci (examen d'un), II, 185; — du Voyage en France et en Italie de l'abbé Gougenot, I, 317; — autographe de la *Nouvelle-Héloïse*, I, 198, 199, 282, 379; — des *Consolations des misères de ma vie*, par J.-J. Rousseau, I, 379; — chinois dans le cabinet Bertin, I, 370 n., 393 n., — épigraphique de Séguier, II, 77, 373; — éthiopien (transport à la Bibliothèque Nationale d'un), II, 230, 231 n.; — intitulé, *Cardinal de Richelieu*, I, 369; — intitulé *Liber Picatricis Hispani de astrologia*, II, 356; — intitulé *Traité du plagiat littéraire*, I, 349, 374; — original de la *Dîme royale*, de Vauban, II, 91; — oriental de l'*Histoire métallique de l'Inde*, I, 53; — provenant du condamné Gougenot, II, 233 n.; — relatif aux terres titrées possédées par la noblesse, I, 171; — sur la défense des côtes, provenant de La Luzerne, I, 266; — sur la Martinique (remise d'un), I, 331; — sur feuilles de palmier, relatif à la liturgie indienne, II, 273; — sur vélin du XIIe siècle (fragments d'un), II, 97.
Manuscrits (abus de la communication trop facile des), I, 322; — (Commission chargée de la publication des), I, 412; — (création projetée d'un Dépôt de), I, 162, 169, 173, 182, 184, 322, 413, 456, 502, 516, 544 n., 567; II, 90; — (demande aux districts d'un catalogue détaillé des), II, 86; — (inventaire des), I, 502; — (recherche de), II, 173; — (suspension de la vente de), II, 180; — (utilisation des), II, 269; — anciens du prince de Condé, I, 6, 182 n.; — chinois (recherche à Metz de), II, 283, 321; grecs de Saint-Germain-des-Prés, I, 380, 392 n.; — indiens de la bibliothèque du Grand Mogol, II, 283; — inédits de Gresset, II, 101; — latins de Saint-Germain-des-Prés, I, 380; — militaires et de marine (inventaires de), I, 175; — originaux des lettres d'Héloïse et Abailard à l'abbaye du Paraclet, I, 337, 349, 355, 445; — orientaux (examen de), I, 4; — orientaux

de Saint-Germain-des-Prés, I, 380, 392 n.; — à miniatures provenant de Condé, I, 12, 182; — à vignettes du bas âge, II, 345; — en langue vulgaire et étrangère de Saint-Germain-des-Prés, I, 381; — sur vélin (vente à Dijon d'une bibliothèque comprenant 300), II, 31; — sur vélin de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 123; — concernant l'agriculture, I, 251; — concernant l'art de guérir, II, 246; — concernant les canaux de navigation de la Bretagne, II, 228; — concernant le Dauphiné, chez le comte de Virieu, émigré, I, 292; — concernant l'ordre de Saint-Louis, I, 493; — concernant la Russie (mémoires), I, 67; — concernant les sciences et les arts (triage des), II, 308; — confiés aux Commissions (copies des), I, 349; — délivrés aux Commissions exécutives (relevé des), II, 282, 296, 308; — déposés à l'Académie des sciences, I, 148, 175, 269; II, 27 n.; — déposés au Bureau du Domaine (dégradation de), II, 266; — déposés dans la bibliothèque de l'abbaye de Cluny, I, 445; — déposés dans la maison des Frères de l'École chrétienne à Melun, I, 249; — envoyés de Bruxelles à la Bibliothèque Nationale, I, 417, 454, 687, 688; — existant dans les Dépôts littéraires (état des), II, 220, 296; — offerts par Leseurre, ancien consul de France, II, 46; — recueillis par Ameilhon, I, 28; — relatifs à l'art vétérinaire et aux maladies épizootiques, II, 141; — relatifs à l'histoire des minéraux, I, 305; — relatifs à la médecine, II, 352; — venant de Belgique, II, 326 n., 331.

Manuscrits de l'abbaye de Clairvaux, II, 136 n.; — de l'abbaye de Franciade, I, 518; — de l'abbaye du Paraclet, I, 355, 358; — de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, I, 525; — de l'abbaye de Saint-Urbain, II, 60; — de l'abbaye de Senones, I, 232; — de l'abbé Rive, bibliographe, II, 279; — des abbayes et couvents de Normandie, II, 136 n.; — des abbayes de Saint-Lucien et de Saint-Quentin-lez-Beauvais, I, 655; — de l'Académie des sciences, I, 148, 175, 269, 652; II, 44, 167, 246, 330; — d'Aix-la-Chapelle, de Verden, de Stavelot et de Goldbach, I, 519 n.; — d'antiquité et d'histoire à Avignon, II, 2, 142; — de la bibliothèque de l'abbaye de Lérins, I, 638 n.; — de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 113, 140, 356, 380, 381, 392, 426, 544, 545 n., 546 n.; II, 216, 220, 228, 345, 348, 356, 360; — de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, I, 544 n.; — de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 544 n.; — de la bibliothèque des Blancs-Manteaux, II, 140; — de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, I, 454; — de la bibliothèque de Compiègne, II, 345; — de la bibliothèque de Gilbert de Voisins, I, 322 n., 545 n.; — de la bibliothèque de Louis XVI à Versailles, I, 254 n.; — de la bibliothèque de Malesherbes, I, 439, 566; — de la bibliothèque de l'Oratoire Saint-Honoré, I, 544 n.; — de la bibliothèque de l'Oratoire Saint-Magloire, I, 544 n.; — de la bibliothèque de la Pairie, II, 247; — de la bibliothèque de Robert de Saint-Vincent, I, 136 n.; — de la bibliothèque de Saint-Sulpice (soustraction de deux), I, 371; — de la bibliothèque de la Sorbonne, I, 544 n.; — des bibliothèques des émigrés, I, 7; II, 245, 282, 296, 308; — de botanique de Séguier, II, 77; — du cabinet de Bochart de Saron, I, 158; — des Capucins de Joigny, I, 274; — du chapitre de Beauvais, I, 655; — du chapitre de Saint-Claude, I, 640 n.; II, 6, 79; — de Saint-Claude (transport à Paris des), I, 430; — de la collégiale de Saint-Martin de Tours, II, 86; — de l'ancienne Compagnie des Indes, II, 282; — du prince de Condé, I, 12, 182, 207, 566, 596, 630; II, 56, 283, 331, 333, 334 n., 336, 340, 347, 357; — du Dépôt de Nesle, I, 178; — du district de Sarreguemines, II, 349; — du district de Sedan, I, 492 n.; — du district

de Sens, I, 549; — des émigrés et condamnés (dépôt des), I, 7 n.; — des émigrés (triage des), II, 245, 282, 296; — des établissements ecclésiastiques supprimés du district de Bourges, II, 356; — de la Faculté de médecine, II, 308; — de l'histoire du Comtat Venaissin et du Comtat d'Avignon, par Fornery, II, 341 n.; — de la maison d'Aiguillon, I, 218; — de la maison de Noailles, I, 161; — de musique (inventaire détaillé des), I, 218; — de musique (recherche des), II, 313; — du Palais-Bourbon, I, 199 n.; — du trésor de la cathédrale de Metz, I, 66. 94; — des troubadours, I, 514.

Manuscrits d'Anisson-Duperron sur l'histoire de la librairie et de l'imprimerie, II, 8, 9 n.; — de Boccherini, compositeur de musique (vente des), I, 478; — de dom Calmet, I, 232; — de Condorcet (triage des), II, 27 n.; — de d'Éprémesnil, II, 80; — d'Hérault de Séchelles, I, 152, 198; — de La Luzerne, I, 42, 283; — de Le Peletier de Rosambo, I, 152, 174; — de Montesquieu (recherche de), II, 320; — de René Moreau, médecin de Paris, II, 356 n.; — de Peiresc à la bibliothèque de Carpentras, I, 514, 584, 585 n.; II, 78 n., 136 n.; — de Jean-Jacques Rousseau dans la bibliothèque du Comité d'instruction publique, I, 198, 199, 321; — du prince de Salm-Salm, I, 231; — de Séguier à Nîmes, II, 136 n., 164; — de Vicq d'Azyr (réclamation de), I, 441; — de Vauban sur les fortifications, II, 91; — de Ville-Affranchie (transport à la Bibliothèque Nationale de), I, 153, 167, 169.

Mappemondes (réclamation de), I, 233, 275.

Maragnon (fleuve). Exploration du naturaliste Dombey, I, 501 n.

Marat (Jean-Paul), député de Paris à la Convention nationale, II, 119, 120, 248 n.

Maratte (Carle), peintre; une Famille, p. à la chapelle des Orfèvres, I, 602.

Marbeuf (Henriette-Françoise Michel, veuve de Jacques-Ange, marquis de), condamnée, I, 102, 203, 257, 451, 574, 589, 590 n.; II, 65, 129, 140.

Marbeuf (Yves-Alexandre), archevêque de Lyon, émigré, I, 175.

Marbot, père de famille, I, 262.

Marbre (bustes en), I, 647; II, 162 n.; (carte géographique de l'époque romaine gravée sur), I, 116; — (tableaux en), I, 40; — de l'itinéraire des voies romaines de Lyon en Italie, I, 635; — africain (vase de), II, 112 n.; — ancien de Torigny, I, 593 n.; — blanc (blocs de) confiés au sculpteur Clodion, I, 48, 100; — blanc (cheminée de), I, 174; — blanc (mausolée de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon en), I, 648; — blanc (statue de sainte Catherine en), II, 10 n.; — blanc (statue de François de Silly en), I, 151, 210; — blanc (statues en) au jardin de Monceau, II, 355 n.; — blanc (tables de), II, 198; — blanc (tombeau païen en), I, 657 n.; — blanc (vases de), I, 300, 584; — bleu moucheté (cuve en), II, 73 n.; — bleu turquin (statue de), I, 408; — cipolin (colonnes de l'autel de Saint-Germain-des-Prés en), I, 64, 121; — cipolin (colonnes de l'église de Saint-Sulpice en), I, 140, 342; — noir (colonnes de l'église de Montmartre en), I, 184; — noir (colonnes de l'église de Montmorency en), I, 348; — noir (tables de), I, 191, 440; — veiné (colonnes de), II, 126; — vert antique (colonnes de), I, 348; — vert campan (tables de), I, 457 n.; — vert serpentin (vase de), II, 67 n.; — de Carrare, bleu turquin et blanc veiné, I, 289; (vases de), I, 632 n.; — de Languedoc (bloc de), I, 191; — de Paros (bustes au château de Villeroy en), I, 556 n.; — de Paros (statues antiques de consuls romains en), II, 210; — Sainte-Anne (tablettes de), I, 573.

Marbres (démolition, déplacement et transport des), I, 176, 207, 213, 227, 240, 241, 256, 258, 296, 390 n., 398; II, 179, 213, 231 n., 234, 291, 292, 304, 306; — (Dépôt

des) à Chaillot, I, 427; II, 318, 338; — (hangar dans le jardin des Petits-Augustins pour le dépôt des), I, 90; — déposés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 155; — déposés à la Sorbonne (transport au Muséum d'histoire naturelle des), II, 367, 371; — destinés à la restauration des statues antiques de la Bourse, I, 198; — de l'abbaye de Franciade (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), II, 333; — de l'abbaye de Montmartre (enlèvement des), I, 170; — de l'abbaye de Saint-Victor (enlèvement et transport des), II, 306 n.; — de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, I, 61; — de la Bourse, II, 304; — de Chantilly (caisses de), I, 88; — d'une chapelle de Notre-Dame (enlèvement des), I, 437, 449; — du château de Brunoy, I, 560, 580; — du château de Champlâtreux, I, 278; — du château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313, 341, 354; — du château de Fontainebleau, II, 234; — du château de Villeroy, II, 219; — de Choiseul-Gouffier à Marseille (collection des), I, 56; — du collège Mazarin, I, 59; — du district de Sens, I, 549; — de l'église abbatiale de Baume-les-Dames, II, 145; — de l'église de l'Enfant-Jésus (démolition des), I, 285; — de l'église du Gros-Caillou, II, 113, 145, 150; — de l'église des Jacobins-Saint-Honoré (enlèvement des), II, 288; — de l'église de Montmartre (dégradation des), I, 361, 367; — de l'église de Montmorency (démolition des), I, 70; — de l'église de Notre-Dame (conservation et garde des), II, 117, 118, 283, 291, 306; (enlèvement des), II, 195, 306, 320, 343 n., 344 n.; — de l'église du Noviciat des Jésuites, I, 70; — de l'église de l'institut de l'Oratoire (enlèvement des), II, 306 n., 368; — de l'église des Petits-Pères (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 324; II, 184; — de l'église de Pompignan-le-Franc, II, 190; — de l'église de Saint-Denis (examen et transport des), I, 240, 551, 570; — de l'église de Saint-Étienne-du-Mont (examen, enlèvement et transport des), I, 464, 482, 595; II, 306 n.; — de l'église de Saint-Eustache, II, 135; — de l'église de Saint-Gervais (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 227; — de l'église de Saint-Jacques (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 170; — de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (enlèvement et transport des), II, 306 n.; — de l'église de Saint Landry (inventaire des), I, 40; — de l'église de Saint-Laurent (demande des), II, 135; — de l'église de Saint-Lazare (demande des), II, 135; — de l'église de Saint-Louis-en-l'Ile (enlèvement et transport des), II, 306 n.; — de l'église de Saint-Médard (démolition des), I, 285; — de l'église de Saint-Merry (enlèvement des), I, 296, 491, 536; — de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (enlèvement et transport des), II, 306 n.; — de l'église de Saint-Paul (enlèvement des), I, 197, 217; — de l'église de Saint-Roch (enlèvement projeté des), I, 161, 163, 358; laissés à la disposition de la section de la Montagne, I, 368; (démolition des), I, 602; — de l'église de Saint-Sulpice (enlèvement des), I, 40, 126, 139, 140, 424, 546; — de l'église de la Sorbonne (enlèvement des), I, 213, 272, 619; — de l'église des Visitandines de Chaillot (transport à Paris des), II, 318; — des églises et paroisses de Montmartre (transport des), I, 332; — des églises de Sainte-Périne et Sainte-Marie de Chaillot (démolition des), I, 519; — de l'émigré d'Asnières, I, 87; — de l'émigrée Bernard, I, 224 n.; — de l'émigré Chastenet de Puységur, II, 188; — de l'émigré Cossé-Brissac, I, 183 n.; — de l'émigrée Lauraguais, II, 188; — de l'émigré Noailles, I, 59 n.; — de l'émigré d'Orsay, I, 258; — de l'émigré de Pange, I, 281 n.; — de Franciade (transport à Paris des), I, 53, 77; — de la galerie des Antiques au Garde-Meuble, I, 418 n.; — de l'hôtel des Invalides, I, 290; — du jar-

din de Monceau (conservation des), II, 355 n.; — de J.-B.-Pierre Lebrun (offre d'acquisition de la collection des), I, 457 n.; — de Marly (transport à Paris des), I, 69, 73, 76, 85, 162; — de Maussion, ex-intendant de Rouen, II, 274; — des Petits-Augustins destinés au pavement du Panthéon, I, 142; — du séminaire du Saint-Esprit (enlèvement et transport des), II, 306 n.; — de la Sorbonne (enlèvement et transport des), II, 306; — du Val-de-Grâce (enlèvement et transport des), II, 306 n.; — pour les inscriptions des portes des Commissions exécutives, I, 101; — antiques à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — sculptés du jardin des Tuileries (inventaire des), I, 92.

Marchais, gardien du château de Fontainebleau, II, 297.

Marchal (Élisabeth-Marie), femme de Charles-Léon Bouthillier, marquis de Chavigny, I, 647; II, 170, 192.

Marchal (Louis-Sébastien), seigneur de Sainsey, I, 647 n.

Marchand d'orviétan (le), estampe d'après Dujardin, II, 360 n.

Marchandises abandonnées à la douane de Rouen (vente des), I, 137.

Marche, inventeur de machine hydraulique à Bergerac, I, 375, 511, 543.

Marche de la fête instituée par l'infante Isabelle (la), p. de Sallaert, venant de Belgique, I, 684.

Marcigny (Saône-et-Loire). District, I, 135, 145.

Marcilly (citoyen), possesseur de manuscrits, I, 253, 351, 369.

Maréchal, peintre; **Lapidation de saint Étienne**, p. à Sancerre, I, 588 n.

Maréchal, dit Vezet (Luc-Joseph-Jean-Baptiste-Hippolyte), président au Parlement de Besançon, émigré, II, 9 n., 157 n.

Maréchal, pétitionnaire, I, 541.

Marées (machine indiquant l'heure des), I, 490, 582.

Marguery, charpentier à Carouge, I, 422.

Mariage de sainte Catherine, copie d'après le Corrège, dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 462 n.; **de sainte Catherine**, p. d'Alexandre Véronèse, à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Marie-Antoinette, reine de France; son boudoir à Fontainebleau, I, 248; — cassolettes en provenant envoyées au Dépôt de Nesle, I, 630; — son clavecin, I, 39, 493, 534, 543, 613; II, 206, 221, 353; — dépôt d'objets précieux par son ordre chez Daguerre et Lignereux, bijoutiers, I, 78, 102, 154; — détournement d'objets lui ayant appartenu, I, 329; — forte-pianos à elle prêtés, II, 221; — inventaire des objets d'art de ses appartements à Versailles, I, 259 n.; — son médecin Lassone, II, 63 n.; — tableau d'Anne Vallayer-Coster lui appartenant, II, 342 n.; — tables de bois pétrifié provenant de son mobilier, I, 128.

Marie de Médicis à qui la paix offre un faisceau de flèches, p. du plafond de la bibliothèque du Luxembourg, II, 26 n.

Marie Leszynska, reine de France, II, 22 n.

Marietie (Jacques-Christophe-Luc), député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale, II, 102.

Marigny (Abel-François Poisson, marquis de), I, 3.

Marin (violons portant le nom de), I, 649.

Marine (bureaux de la) à Versailles, I, 47; — (formation de musée dans les arsenaux de la), I, 298; — (machines et modèles du duc d'Orléans concernant la), I, 46; — (papiers de l'amiral d'Estaing concernant la), II, 130 n.; — (vocabulaire des termes de), II, 262.

Marine, p. de Van de Velde, émigré d'Artois, I, 380 n.

Marionnette mécanique du duc de Deux-Ponts, II, 15, 99 n.

Marlborough (pierres gravées de), I, 688.

Marleux, émigré, II, 309.

Marly (Seine-et-Oise). Château (mobilier et objets d'art du), I, 56, 62, 177;

II, 287; (château de Navarre construit sur le modèle du), I, 438 n.; — chevaux de marbre de Coustou (transport à Paris des), I, 77; II, 114, 301, 311; — commissaires y envoyés, I, 177, 557, 675; — globes en provenant remis à la Bibliothèque Nationale, I, 195; — groupe représentant le Temps relevant les Arts, I, 522, 557, 563, 579, 675; — groupes de Coustou, II, 114, 301; — groupes de Coysevox, II, 332 n.; — groupes en marbre formant le couronnement de la cascade, I, 94; — groupes et statues en plomb, II, 252; — jardin (objets d'art du), I, 162; — (machine de), I, 12, 13, 123, 150, 212, 275; II, 167 n.; machine (dessins de la), I, 42; — statues de marbre et de bronze, I, 69, 73, 76, 85, 123; II, 287, 332 n., 344; — statues mutilées déposées dans le château, II, 332 n.; — travaux y exécutés, I, 111; — vases, II, 287.

Marmande (Lot-et-Garonne). District, I, 155.

Marmotte, p. de Fragonard, condamné Lévis, I, 632 n.

Marnay (Haute-Saône). Lieu de naissance de l'antiquaire Ballyet, I, 628 n.

Marne. Député (Lacroix), I, 279; — Directoire du département, II, 267; — mission du représentant Albert, II, 172 n.; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, I, 573.

Marne (rivière). Château de Saint-Maur sur ses bords, I, 572.

Marne (la), bas-relief attribué sans raison à Jean Goujon, I, 609.

Marnière de Guer (Julien-Hyacinthe-Anne), ex-capitaine aux Gardes françaises, émigré, II, 298.

Marnoz (Jura). Château, II, 275; — jardin botanique, II, 275.

Maroc. Lieu de refuge du naturaliste Broussonet, II, 2.

Marot (François), peintre; p. au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59.

Marot, inventeur d'une voiture pour le transport des blessés, I, 217, 237.

Marquaire, commissaire de l'administration du Haut-Rhin, I, 239 n.

Marquet de Mareuil, émigré, II, 309.

Marqueterie (parquet en) au Luxembourg, II, 26 n.; — (table de), II, 178.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Abbaye de Saint-Victor, I, 657 n.; II, 20 n.; — Académie, I, 29, 173 n.; — bustes du Puget et d'Homère sur des fontaines, II, 210 n.; — Carmes déchaussés, I, 472 n., 473; — caserne projetée dans la maison des Ignorantins, I, 583; — Chartreux, II, 191; — collection Choiseul-Gouffier, I, 5, 56, 71, 130, 132, 414, 453 n., 585, 603, 657; II, 96, 172 n., 173; — collections d'histoire naturelle dans la maison des Ignorantins, I, 539, 657; — commandant, I, 539; — commission locale, dite temporaire des arts, I, 585, 657; II, 20 n., 102; — district, II, 191; (agent national du), II, 96, 172; — église de Saint-Ferréol, II, 191; — fête de la patrie reconnaissante, I, 540 n.; — lieu de décès de l'abbé Rive, bibliographe, II, 279 n.; — lieu de naissance du peintre Bounieu, II, 110 n.; — lieu de naissance du graveur Laurent, I, 593 n.; — maison des Ignorantins, I, 539, 583, 657; II, 102; — maison Martelli-Chautard, II, 228; — meubles de Louveciennes devant y être expédiés, I, 214 n.; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 414, 453, 604 n.; — muséum, I, 414 n., 583, 657; — peintre originaire de cette ville, I, 606 n.; — plan du port, I, 245; — port, II, 102 n.; — représentants en mission, II, 39; — société populaire, I, 540 n.; — troubles, I, 540 n.; — vandalisme, I, 657 n.

Mansy (Gaspard), sculpteur; mausolée de Jean-Casimir, roi de Pologne, à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — l'Enlèvement d'Orithye par Borée, groupe au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Martelli-Chautard (maison), à Marseille, II, 228.

Martin (Alexandre), apothicaire de Marie-Antoinette, émigré, II, 108.

Martin (Charles-Jérôme), notaire, II, 108.
Martin (François), sculpteur, I, 616; II, 219.
Martin (Guillaume), peintre d'histoire, I, 644; II, 209.
Martin, commissaire artiste à Toulon, II, 17, 340 n.
Martineau (Louis), député de la Vienne à la Convention nationale, I, 330.
Martinique. Manuscrit y relatif, I, 331.
Martyn (Thomas), naturaliste anglais, II, 83, 145.
Martyr qu'on flagelle, copie d'un tableau du Dominiquin à la cathédrale de Meaux, I, 621.
Martyre des Macchabées (le), p. de Rubens à Tournai, II, 108 n.; — **de saint André (le)**, p. de Deshayes dans l'église de Saint-André de Rouen, II, 138 n.; — **de saint André (le)**, copie d'un tableau du Guide à la cathédrale de Meaux, I, 621; — **de saint Antoine (le)**, p. au musée de Colmar, II, 116; — **de saint Étienne (le)**, p. de Valentin dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, II, 121 n.; — **de saint Georges (le)**, p. de Rubens dans l'église de Saint-Gomaire de Lierre, I, 433 n.; II, 108 n.; — **de saint Jacques et de saint Roch (le)**, p. de Lucas Franchois, venant de Belgique, I, 682; — **de saint Julien (le)**, p. d'Antoine Coypel dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.; — **de saint Laurent (le)**, tableau à Nogent-sur-Seine, I, 349, 479; — **de saint Laurent (le)**, p. au musée de Colmar, II, 116; — **de saint Paul (le)**, p. de Boyermans, venant de Belgique, I, 685; — **de saint Pierre (le)**, p. de Rubens, venant de Cologne, I, 685; — **de saint Sébastien (le)**, p. de Coeberger, venant de Belgique, I, 682; **de saint Sébastien (le)**, p. au musée de Colmar, II, 116; — **de sainte Catherine**, p. de Gaspard Crayer, venant de Belgique, I, 681; — **de sainte Catherine (le)**, p. au musée de Colmar, II, 116; — **de sainte Catherine (le)**, p. de Bon Boullogne dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.
Marvejols (Lozère). District, II, 61.
Mascate (Arabie). Iman, II, 260, 292 n., 362.
Masques de fontaines, par Bouchardon et Girardon, I, 452 n.; — antiques de marbre à l'extérieur de la porte du Dauphin du château de Fontainebleau, I, 463 n.
Massacre de la Saint-Barthélemy (le), gravure de Callot, condamné Lévis, I, 632 n.
Massard (Jean), père, graveur, II, 113, 128, 370; — **portrait de Charles Ier** d'après Van Dyck, I, 351.
Massé (Jean), amidonnier à Villetaneuse, aide de camp d'Hanriot, I, 468.
Massiac (Louis-Claude-René Mordant de), émigré, I, 410.
Massieu (Jean-Baptiste), membre du Comité d'instruction publique, I, 507, 516, 586, 607, 624 n.; II, 105, 143 n., 280.
Masso, auteur de cartes maritimes des côtes de France, I, 30.
Masson (Étienne), libraire, estimateur bibliographe, II, 307.
Masson (Jean-Marin), orfèvre, membre de la Commission des monuments, I, 115.
Masson, habitant d'Autun, I, 605 n.
Masson, mécanicien, II, 316.
Masson (citoyen), propriétaire de vieilles estampes, II, 158.
Masson (citoyenne), auteur d'un procédé pour le blanchiment du papier, I, 48, 57.
Mathelin, habitant de Cayenne, I, 459.
Mathématiques (envoi à Constantinople d'instruments et livres de), I, 233; — (étui de), I, 378; — (instruments de) demandés par la Commission des relations extérieures, II, 59; — (instruments de) demandés par le général Dumuy, II, 224; — (instruments de) de Gougenot, II, 211; — (instruments de) de l'abbé Mann, I, 376; — (instruments de) du district de Boulogne, II, 8; du district de Crest, II, 37; du district de Douai, II, 156; du district d'Égalité-sur-Marne, I, 512; — (instruments de) de la Layen et de Deux-Ponts, II,

366 n.; ouvrage de Pingeron décrivant les instruments de), I, 365, 380.

Mathieu (Jean Baptiste-Charles), député de l'Oise à la Convention nationale, membre du Comité d'instruction publique, I, 7, 18; président de la Commission temporaire des arts, I, 29, 69, 97, 104, 130, 195 n., 234, 251, 313, 338, 529.

Mathieu, fondé de pouvoirs de la veuve de Victor de Broglie, II, 283.

Matignon (Charles-Auguste, maréchal de), I, 592 n.

(Jacques de), I, 593 n.

Maton [de la Varenne] (Pierre-Anne-Louis), littérateur, I, 99.

Maubec (Louis-Gabriel de Pianelli, marquis de), émigré, I, 59, 124, 331, 341; II, 250.

Maubert-Neuilly (Jean-Germain), ex-fermier général, II, 161.

Mauduit (H.-F.), architecte, I, 83, 92.

Mauduit (Pierre), sous-chef de l'administration de la Marine, II, 250.

Mauduit (Sébastien), traiteur, I, 128.

Mauduit, naturaliste, I, 180.

Mauléon (Basses-Pyrénées). District, II, 24.

Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de), astronome; son mausolée à Saint-Roch, I, 163 n.

Maure (Nicolas), député de l'Yonne à la Convention nationale, II, 131.

Maurice (Jean Maury-), commissaire du Bureau du Domaine, I, 664 n.

Maurice (Lazare), mandataire de Laborde de Méréville, I, 69, 152, 235, 243, 315, 331, 345, 360, 396, 398, 407.

Mauritanie. Monnaies des rois, I, 628.

Mauroy, inspecteur de la manufacture de Sèvres, I, 513 n.

Mausolée de l'abbaye de Saint-Pierre, à Reims, II, 96; — du cardinal de Fleury dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre, I, 191; — du cardinal de Forbin-Janson, évêque de Beauvais, dans la cathédrale de Beauvais, I, 654; — du cardinal de Mazarin au collège Mazarin, I, 59; — d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie dans l'église de Montmorency, I, 179 n.; — du duc de Belle-Isle dans l'église de Notre-Dame de Vernon, I, 489 n.; — de Boisemont dans l'église de Saint-Gervais, I, 31 n.; — de Jean-Casimir, roi de Pologne, à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.; — du duc de Bouillon, frère de Turenne, dans l'abbaye de Cluny, I, 594 n.; — des Guises dans l'église collégiale de Joinville, I, 621; II, 60 n.; — du peintre Lebrun dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 372, 376; — d'André Le Nôtre dans l'église de Saint-Roch, I, 163; — de Saint-Remi à Reims (destruction du), I, 658 n.; — du chancelier Le Tellier dans l'église de Saint-Gervais, I, 21 n., 297 n.; — de François de Silly dans l'église de la Roche-Guyon, I, 151, 210, 319; — du maréchal de Turenne à Saint-Denis, I, 594 n.; — de Vassal dans l'église des Saints-Pères, I, 34 n.; — de François de Visdelou, évêque de Saint-Pol-de-Léon, dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, I, 648; — dans l'église de Saint-Laurent à Torigni-sur-Vire, I, 592.

Mausolées de la famille de Balsac chez les Cordeliers de Malesherbes, I, 574; — de René et Martin du Bellay dans l'église de Gizeux, II, 103; — en marbre de la cathédrale de Vienne, I, 149.

Maussion (Thomas), maître des Requêtes et intendant de Rouen, I, 268, 491 n., 552 n.; II, 274.

Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, II, 218.

Mazade (Julien-Bernard-Dorothée), député de la Haute-Garonne à la Convention nationale, II, 280; — commissaire de la Commission de l'instruction publique, II, 270 n.

Mazarin (Jules, cardinal); son mausolée par Coysevox au collège Mazarin, I, 59.

Mazaugues (Henri-Joseph Thomassin de), président au Parlement de Provence, I, 514 n., 585 n.; II, 78 n.

Mazeline (Pierre), sculpteur; son mausolée de Michel Le Tellier à Saint-Gervais, I, 21 n., 297 n.

Mazuel (Albert), dessinateur en broderies, chef du 1er escadron de l'armée révolutionnaire, I, 654.

Mazure, habitant d'Auteuil, I, 32 n.

Meaux (Seine-et-Marne). Abbaye de Saint-Faron, II, 20; — bibliothèque, I, 607; — bibliothèque de Léon Perthuis, II, 5, 165; — casernes, I, 607; — cathédrale, I, 621; II, 20, 281 n.; — chapitre, I, 621; II, 20; — district (administrateurs du), I, 132, 186, 435, 621, 661; II, 5, 20, 165, 189, 231; (muséum du), II, 20; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Mécanique (catalogue de) du district de Clamecy, I, 337; — (dépôt provisoire pour les objets de), I, 122; II, 27; (estimateurs pour la), I, 159; — (instruments de) laissés dans les maisons d'arrêt par les condamnés, II, 177; — (instruments de) au château de Rosny, I, 472 n.; — (instruments de) du collège de l'Oratoire à Niort, II, 140; — (instruments de) du district de Laon, I, 358, 384; — (objets de) confiés aux manufacturiers Daumy et Dauffe, II, 359; — (objets de) mis à la disposition d'Hassenfratz et Vandermonde, I, 471; — (objets de) provenant de Boulogne, La Valette et d'Orléans, II, 27; — (objets de) de l'Académie des sciences, II, 313 n.; — (objets de) d'Anisson-Duperron, II, 222; — (objets de) de Cossé-Brissac, II, 250; — (objets de) du district d'Arras, I, 364; — (objets de) de Duchesne, ex-intendant de Madame, II, 222; — (objets de) de l'émigré Condé, II, 250; — (objets de) de Fernan Nunez, ex-ambassadeur d'Espagne, II, 222; (objets de) de l'émigré La Roullière, II, 335; — (objets de) de l'émigré Le Chanteur, II, 258; — (objets de) de l'émigré Maubec, II, 250; — (objets de) de Mauduit, condamné, II, 250; (objets de) de Trudaine, II, 222; — (objets de) de Vergennes fils, II, 250; — (pièces de) réunies à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 151.

Méchain (Pierre-François-André), membre de l'Académie des sciences, I, 175 n.

Médaille relative à la Fédération du 14 juillet 1790, I, 481 n.; — représentant Henri II, I, 27, 48; — en étain représentant la tour de la cathédrale de Strasbourg, I, 481 n.; — en vermeil, frappée lors du mariage de Henri IV, I, 554, 603, 604, 645; — de la Société d'agriculture, I, 48.

Médailles (collection de) du duc d'Orléans, I, 47; — (collection de) de Saint-Simon, II, 54; — (collection de) de Séguier, antiquaire nimois, I, 77 n.; — (collection de) de Villiers du Terrage, II, 161; — (connaissances en) de Mionnet fils, I, 209, 229, 531; — chez le notaire Trudon (enlèvement de), I, 278; — (envoi au Dépôt de Nesle des), I, 359; — (envoi à la fonte de), II, 156; — (manière d'inventorier les), I, 255; — (recherche des) dans le Pas-de-Calais, I, 201; — (remise de) par Dufourny, I, 392; — (travail des) confié à Varon, I, 392; — provenant de Commune-Affranchie, I, 153, 394; — représentant Louis XVI, I, 27, 243, 481 n.; — réunies à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 151; — de l'Académie de Nîmes (inventaire des), II, 164; — du cabinet des Petits-Pères, I, 11; — du cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés, I, 356, 371; — du cabinet des Jésuites de Cologne, II, 166 n.; — du cabinet de Saint-Victor (inventaire des), I, 161; — de Choiseul-Gouffier, I, 369; — de Cossé-Brissac, I, 576 n.; — du département du Gard (inventaire des), I, 444; — du district d'Annecy (catalogue des), II, 122; — du district de Bergues, II, 123; — du district de Colmar (catalogue des), II, 116; — du district de Reims (inventaire des), I, 345, 402; — du Haut et Bas Empire, I, 595; — de l'hôpital de la Charité, I, 105; — de Louis XIV (découverte dans la forêt de Bondy)

I, 288; — de la maison de Liancourt, I, 559; — de la maison de Lorraine, I, 554, 588; — de la maison de Valentinois, II, 266; — du séminaire de Saint-Sulpice, I, 588; II, 29, 83, 131, 191, 250.

Médailles de bronze de la section de l'Arsenal, II, 97; — de cuivre (remise par le Comité civil de la section de Brutus de), I, 225, 235, 243; — d'or, d'argent et de bronze, d'Arles, I, 316; — d'or, d'argent et de bronze (collection de) à Beaucaire, I, 320.

Médailles antiques du collège d'Autun, I, 105; — antiques des châsses de la cathédrale d'Amiens, I, 476 n.; — antiques du district d'Agen (catalogue des), II, 36; — et monnaies antiques (collection de) de Ballyet, I, 628.

Médaillier du district de Mantes, I, 553; — monétaire de l'Académie de Nancy, II, 307, 338; — offert par la section de la Fontaine-de-Grenelle (transport au Dépôt de Nesle du), I, 332; — de la maison des Monnaies (état du), I, 229.

Médailliers du Dépôt de Nesle (transport à la Bibliothèque Nationale des), II, 304.

Médaillons de Lafayette et Bailly (envoi à la fonte des), I, 126; — de la maison commune de Metz, II, 121 n.; — en bronze représentant des bustes d'empereurs, II, 195 n.; — en émail et mosaïque (tabatières ornées de), I, 259 n.; — en porcelaine peints d'après Boucher (commode ornée de), I, 396 n.

Médecine (manuscrits intéressant la), II, 352.

Médecine domestique (la), traduction de l'ouvrage anglais de William Buchan, I, 459, 574.

Méditerranée. Cartes de Chabert, I, 175 n.

Médrano Mauhil, originaire de Nogaro, condamné, I, 650.

Meer (Jan Van der), peintre hollandais: la Nativité, p. venant de Belgique, I, 683.

Mélancolie (la), p. de Féti, au château de Versailles, I, 22 n., 258 n., 581 n., 677.

Melle (Deux-Sèvres). District, I, 396.

Mellet [de la Tremblais] (Esprit-René), ancien officier de la Compagnie des Indes, commandant d'une corvette, émigré, I, 236.

Melun (Seine-et-Marne). Arrestation de Bailly, maire de Paris, I, 249; — bailliage, I, 248; — bibliothèque de Bailly, maire de Paris, I, 249, 283; — bibliothèque des Mathurins, I, 249; — commissaires bibliographes, I, 562; — district (administrateurs du), I, 248-250, 283, 353, 552; — maison des Frères de l'École chrétienne, I, 249; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172; — statue d'après l'antique et vases provenant de l'abbé de Calonne, I, 248, 552.

Mémoire relatif à l'art défensif, par le général Montalembert, I, 180.

Mémoires déposés à l'Académie des sciences, I, 148; — militaires (inventaire de), I, 267.

Mémoires de l'Académie des inscriptions, I, 623; II, 320.

Mémoires de l'Académie des sciences, II, 95, 151, 205.

Mémoires du maréchal de Saxe sur ses campagnes de Flandre, I, 333.

Mémoriaux de Jean Le Robat, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, I, 183, 288.

Ménage de Pressigny (François-Marie), ex-fermier général, I, 547, 601; II, 237.

Ménagerie au Muséum d'histoire naturelle (formation d'une), I, 55, 57, 104 n., 236; — de Gand, à l'évêché, I, 297; — du Raincy, au duc d'Orléans, I, 102, 104, 236; — de Versailles (dissection d'un bubale de la), I, 158; — de Versailles (suppression de la), I, 104 n.; — de Versailles (transport à Paris des animaux de la), I, 236; — de Versailles (transport à Paris des grillages de la), I, 57; — nationale (dissection des animaux de la), I, 483.

Menant, marchand de vases de physique et de chimie, I, 160.

Ménars (Loir-et-Cher). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Mende (Lozère). Cathédrale, II, 276; — district (administrateurs du), I, 353, 637.

Mengs (Anton-Rafael), peintre allemand; Bourgoin, son élève, II, 254 n.

Menière (Paul-Nicolas), joaillier-bijoutier, II, 86, 121, 174, 185, 258, 300, 307 n., 340, 342, 344, 348.

Ménil d'Harvillard, émigré, II, 309.

Menil de Sommery, *lire* Mesnil de Sommery (Jacques-Étienne du), ex-maréchal de camp, émigré, II, 241, 242 n.

Mennequin, écrivain, I, 314.

Menoud (Jacques-Joseph), pétitionnaire, I, 224.

Mentelle (Edme), géographe, membre de la Commission temporaire des arts, I, 8; II, 56, 135, 147, 159, 180, 203 n., 219, 257, 258, 312, 330, 353, 361, 362, 366, 372.

Menton (Alpes-Maritimes). District (administrateurs du), I, 591; — hospices militaires, I, 591.

Menuret de Chambaud (Jean-Jacques), ex-médecin en chef de l'armée du Nord, émigré, II, 74.

Menus-Plaisirs (cabinet de physique de Versailles aux), I, 10, 16, 17, 52, 63; — (instruments de musique des), I, 467; — (machines de physique des), I, 10, 63, 265; — (objets d'art de Papillon de la Ferté aux), I, 614 n.; — (table d'acajou aux), I, 109.

Méraut, commissaire aux ventes, I, 204.

Mercier (Louis), ex-fermier général, II, 274.

Merckelein jeune (Jean-Godefroy), mécanicien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 548; II, 56, 130, 222 n., 270 n.

Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de), I, 574; — (épitaphes de la famille de), I, 574.

Mercure (délivrance aux Écoles de chirurgie de), I, 574; II, 214; — (distribution de), II, 58, 85.

Mercure, statue de bronze d'après l'antique au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — attachant ses talonnières, statue de Pigalle au château d'Anet, I, 222; — et Paris, p. de l'Albane au château de Versailles, I, 254 n.

Méréville (Seine-et-Oise). Maison de Laborde, II, 150.

Merget, artiste âgé, père de dix enfants, I, 421, 480, 529.

Méricourt (femme), émigrée, I, 664 n., 665.

Méridienne (colonne ou obélisque de Montmartre dans la direction de la), I, 438; — de Saint-Sulpice (conservation de la), I, 122, 332, 340, 342, 388; II, 281.

Merlet (Gabriel-Éléonor), dit Merlet de la Boulaie, botaniste, I, 151.

Mer Rouge. Voyage des naturalistes Olivier et Bruguière, II, 336.

Mer-sur-Loire (Loir-et-Cher). District (administrateurs du), I, 327.

Mésanges (citoyenne), femme de confiance du chirurgien Colon, I, 329.

Mes enfantillages, manuscrit de Le Peletier de Rosambo, I, 199 n.

Mesnard de Chouzy (Didier-François-René), commissaire au bureau de la dépense de Louis XVI, ou son fils (Jean-Didier-René), contrôleur général de la bouche de Louis XVI, I, 353 n.

Messageries (bureaux d'une Commission exécutive établis dans la maison des), I, 139.

Messe de la Pentecôte, manuscrit grec de l'abbaye du Paraclet, I, 373 n.

Messier (Charles), membre de l'Académie des sciences, I, 175 n.

Mesure des Bois (*la*), conte, par Jacques Cambry, II, 238.

Mézerolle, ex-cordelier, bibliothécaire du district de Soissons, II, 70.

Métallurgie (bibliothèque de), à l'École des mines, I, 305.

Métaux (procédé pour souder les), II, 57.

Météréologiques (instruments propres aux observations), II, 337, 342, 344;

(observations) près de Calais, II, 134; — (utilité des clochers pour les observations), I, 223.
Métier à faire les bas de l'invention de Michel Serres, II, 313, 323, 324.
Métiers confiés aux manufacturiers Dauffe et Daumy, II, 364.
Métivier (François), premier clerc de notaire, II, 160.
Métoyen (citoyenne), institutrice des Sourdes-Muettes, II, 133.
Mètre (rapport sur la vérification du), II, 338.
Métrologie, ouvrage de Paucton, mathématicien, I, 270.
Metsu (Gabriel), peintre hollandais; p. émigré Cossé-Brissac, I, 183 n., 372 n.; — **Femme au corset rouge**, p. Deville, ex-fermier général, I, 632 n.
Metz. Aqueduc des eaux de Gorze, I, 539 n., 550; — arsenal, I, 186 n.; — bâtiment de l'ex-gouvernement, II, 121; — cathédrale (monuments de peinture et de sculpture de la), II, 121; — diète de 1356, II, 218 n.; — district (administrateurs du), I, 363, 371, 539, 550, 617; II, 121, 147, 177, 201, 276, 321; (conseil du), I, 550; — église de Saint-Arnould, II, 257, 276; — imprimeries allemande, grecque et latine, provenant de Deux-Ponts, I, 617; — ingénieur chargé de mission dans la Moselle, I, 79; — magasin de librairie de Deux-Ponts y transporté, I, 617; — maison commune (médaillons de la), II, 121 n.; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, II, 137 n., 147, 148; — objets d'art et antiquités, II, 136 n., 148, 297, 371; — paroisse de Sainte-Croix, II, 321 n.; — plantation de mûriers blancs, II, 177, 201; — portes Mazelle et Saint-Thiébaut, II, 321 n.; — séminaire Saint-Simon, II, 321; — séminaire Saint-Sulpice, II, 283; — trésor de la cathédrale, I, 66, 94.
Meuble à l'antique, fond d'ébène, II, 43 n.
Meubles de Boulle, I, 6, 134, 183 n., 279 n., 372 n., 380 n., 419 n., 426 n., 457 n., 472 n., 523 n., 532 n.; — précieux (estimateur pour les), I, 159.
Meudon (Seine-et-Oise). Château, I, 513; (objets d'art du), I, 133, 177, 493, 533; — école des aérostiers, I, 551 n., 567, 631 n., 645; II, 61, 304, 320, 350; — épreuves de l'artillerie, I, 532; — orangers, I, 168; — parc, I, 380; — statue de **Cléopâtre**, I, 555; — (Grand et Petit), tableaux et statues, I, 125, 533.
Meulan (Seine-et-Oise). Arsenal militaire, I, 77, 505; II, 114; — conseil général de la commune, I, 78.
Meules de marbre pour broyer le blanc de plomb, II, 114, 151.
Meunier, administrateur du district de Vitry-sur-Marne, II, 84, 143.
Meurant, fournisseur d'instruments de physique, I, 353.
Meurthe. Département (catalogue des livres du), I, 145, 154; — mine (exploitation d'une), I, 177; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, I, 573; — mission du représentant Mazade, II, 280; — tableaux et sculptures des églises, des émigrés et déportés, I, 605, 606 n.
Meuse. Département (bibliothèques du), I, 154; — évêque constitutionnel, I, 643; — mission de Charles Lacroix, député de la Marne, I, 348; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, I, 573.
Meuse-et-Rhin (administration centrale du pays d'entre), II, 261, 281, 342.
Meyrueis (Lozère). District (administrateurs du), I, 363.
Mézenc (Lozère). District, I, 344, 400.
Mézières (Ardennes). Cartes géographiques y laissées par Lafayette, I, 98, 129.
Michalet (René), ex-professeur de dessin à Lyon, II, 129.
Michallon (Claude), sculpteur, membre de la Commission temporaire des arts, I, 461, 549; — sa copie du **Gladiateur mourant du Capitole**, II, 239 n.

Michaux, préposé des poudres et salpêtres dans le département de la Manche, I, 226, 227, 482 n.

Miché (Godefroy-Alexandre), ingénieur en chef des mines, membre du jury des armes, I, 403.

Michel (Claude-Louis-Samson), principal du collège de Douai, I, 97 n., 115 n.

Michel, bibliothécaire du district d'Autun, I, 605 n.; II, 179, 215.

Michel, mécanicien, I, 159.

Michel, pétitionnaire, II, 10.

Michel-Ange (Michel-Angelo Buonarroti, dit), sculpteur et peintre; ses dessins mis en vente, I, 70; — **David terrassant Goliath**, p. au château de Versailles, I, 254 n.; — p. à Avignon, I, 415 n.; — bronzes, condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — **la Vierge et l'Enfant Jésus**, statue de lui à Bruges, I, 633 n., 679, 686; — table portée par quatre termes satyres en bronze, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.; — tableau à Écouen le représentant, I, 468 n.

Microscope de l'opticien Dellebarre, I, 330; — solaire (concession au professeur Famin d'un), I, 68, 74, 96.

Miel (Jean), peintre hollandais; p. au château de Sceaux, I, 101 n.

Mieris (Frans van), peintre hollandais; p. condamné Druey, I, 427 n.

Mignard (Jacques), littérateur du département de l'Yonne, I, 484.

Mignard (Pierre), peintre; **Jésus portant la croix**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 23 n., 259 n.; — **Louis XIV à cheval**, p. au château des Tuileries, I, 40 n.; — plafond dans la maison de Balleroy, I, 202, 317; — p. à Avignon, I, 415 n.; — tableau d'après Raphaël, à Bapaume, I, 658; — tableau d'après Raphaël, à Marseille, II, 20 n.; — ses tableaux à Rouen, II, 285 n.

Migneron, fabricant de blanc de plomb à Paris, II, 114, 151.

Migneron, ingénieur, II, 359.

Mignonet (citoyen), pétitionnaire, I, 196.

Milan (Italie). *Histoire de l'art de l'antiquité*, par Winckelmann y éditée, II, 117.

Milcent, pétitionnaire, I, 375.

Milet de Mureau (Louis-Marie-Antoine Destouff de), officier du génie, éditeur de la relation du voyage de La Peyrouse, I, 39; II, 164, 186.

Milhau (Aveyron). District (administrateurs du), I, 327.

Miller (Jean-Baptiste), jardinier du comte de Coligny, à Marnoz, II, 275 n.

Miller (Philippe), botaniste, I, 222.

Millers Dictionary, II, 144 n.

Milliet, négociant, I, 321, 527.

Millin (Éleuthérophile ou Aubin-Louis), conservateur des antiques à la Bibliothèque Nationale, I, 186; — membre de la Commission temporaire des arts, II, 94, 100, 106, 109, 113, 116, 119, 135, 142, 149, 159 n., 161, 167, 180, 191, 202, 258, 277, 350, 362.

Millin (squelette de la femme), II, 236.

Millin-Duperreux (Jérôme-Robert), administrateur des loteries, I, 252, 253.

Millot, commissaire du Bureau du Domaine, II, 94.

Milly (Manassès de), fondateur de l'abbaye de Lannoy, II, 19 n.

Milon de Crotone, statue du Puget au parc de Versailles, I, 259 n.

Milony (Jean), architecte de l'administration du district de Troyes, I, 415 n.

Mine du département de la Meurthe (exploitation d'une), I, 177.

Minéralogie (aménagement au Muséum d'histoire naturelle d'un local pour les objets de), II, 142; — (bibliothèque du cabinet de) de l'École des mines, I, 305; — (cabinet de) de l'Académie des sciences, I, 140; — (cabinet de) du district de Thonon, II, 61; — (cabinet de) de l'École de santé, II, 105; — (cabinet de) de Guettard, I, 407; — (cabinet de) de Mailly, I, 166, 168, 258, 286; II, 81, 159, 266, 312; — (cabinet et cours de) à la Monnaie, I, 35, 55; — (cabinet de) du duc d'Orléans, fils du Régent, I, 407 n.; — (cabinets de) de Coblentz, I, 534; — (collection de) de Baud, maire de

Condat-la-Montagne, II, 35, 87; — (collection de), de Lavoisier, II, 41, 69, 94; — (collection de) de Leguin, I, 175; — (collection de) de l'émigré Montbarey, I, 112; — (collections de) du district de Crest, II, 37; — (demande pour l'École normale d'objets de), I, 549; — (encouragement de l'étude de la), I, 21; — (estimateurs pour la), I, 159; — (inventaire des objets de) du district de Reims, I, 345; — (mémoire des commissaires envoyés en Belgique relatif à la), II, 71; — (objets de) dans le cabinet Égalité, I, 185; — (objets de) au Dépôt des Petits-Augustins, I, 175; — (objets de) du district d'Arras, I, 364; — (objets de) de Perceval, II, 20c; — (transport au Muséum d'échantillons de) de la maison Montmorency, I, 69, 75.

Minéraux (collection de) du château de Montigny-Lencoup, I, 424; — (collection de) de l'émigré de Pange, I, 281 n.; — (collection de), de Perceval-Frileuse, II, 120; — (collection de) de la maison de Pontgibault, I, 467, 519; — (Dépôt des Petits-Augustins renfermant des), I, 11; — du département de la Haute-Loire, I, 170; — de la femme Luxembourg (inventaire des), II, 237; — de Russie, émigré d'Angiviller, I, 120; — de Sibérie, collection Patrin, I, 7, 258; collection de Mailly, I, 166, 168, 258, 286, 311.

Minerve, p. de la galerie de François Ier dans le château de Fontainebleau, I, 462 n.; — statue au Grand Trianon, I, 259 n.; — statue de Vassé chez Mme Du Barry, I, 29 n.

Mines (art des), I, 563; — (conférence et cours publics de l'École des), I, 305; — (maison d'instruction des), I, 393, 463; II, 312; — (mémoire de Duhamel sur les), I, 445; — (modèles de fourneaux et machines servant à l'exploitation des), I, 305, 316; — de Châtel-Audren et de Trégan (plans des), I, 484 n.; — de Stolberg, I, 687.

Miniatures (collection de) de Medrano Mauhie, I, 650; — (livres imprimés sur vélin avec), I, 371 n.; — (manuscrit des *Hauts faits de François Ier*, orné de), I, 637; — (manuscrit de l'abbaye de Saint-Denis, orné de), I, 142, 162; — (manuscrits du prince de Condé, ornés de), I, 182 n.; — (manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, ornés de), I, 123; — de la collection Livois, à Angers, I, 335; — du Muséum d'histoire naturelle (vélins pour les), I, 369.

Minns (Jacques), bénédictin anglais, II, 183.

Mionnet fils (Théodore-Edme), numismate, volontaire au 9e bataillon de Paris, I, 209, 229, 531, 562; — père, I, 209.

Mique (Richard), premier architecte du roi, intendant des bâtiments de la Liste civile, I, 146; II, 22, 56, 105.

Mirabeau (buste de), II, 248 n.

Mirabeau père (manuscrits de), I, 136 n.

Miran (Anne-Roger-Joseph de Verdusan, marquis de), lieutenant général, commandant en Provence, émigré, I, 665.

Mirecourt (Vosges). District (commissaires aux inventaires du), I, 315, 592; II, 58; — lieu de naissance du sculpteur Lupot, II, 58 n.

Mirepoix (Ariège), canton, I, 525; — cathédrale, II, 194; — vases de porcelaine remarquables, I, 429, 526.

Mirepoix (Charles-Philibert-Marie-Gaston de Lévis, marquis de), ex-constituant, ex-maréchal de camp, II, 194.

Miroir aîné, organiste, II, 240.

Miroudeau (dom), *lire* Miroudot du Bourg (dom Jean-Baptiste), évêque de Babylone, I, 556 n.

Missel de la chapelle du marquis de Mirepoix, II, 194; — du chapitre de Meaux, I, 621; II, 20 n.

Missels pour la refonte du papier (envoi de), II, 163; — (offre d'achat des), II, 259.

Mission demandée par l'architecte Cochet dans le département du Rhône, II, 100; — du représentant Albert dans les départements de l'Aube et de la Marne, II, 172; — du représentant Alquier à l'armée du Nord, II, 272; — du représentant Auguis dans les dé-

partements des Bouches-du-Rhône et du Var, I, 540 n.; — du représentant Bailly dans le Haut et le Bas-Rhin, le Mont-Terrible, le Jura et les Vosges, II, 255 n.; — de Barbier, lieutenant de hussards, et Liger, adjoint aux adjudants généraux, dans les pays conquis, I, 432 n., 433 n.; — du représentant Calès dans la Côte-d'Or, II, 84; — de Cambry, président du district de Quimperlé, dans le Finistère, II, 120; — de Cazas, à Marseille, I, 603; — des représentants Chaudron-Roussau et Leyris à l'armée des Pyrénées-Orientales, I, 429 n.; — de Cossard et Mulot, membres de la Commission des monuments, à Auxerre, I, 4, 429 n.; II, 290 n.; — des représentants Couthon, Châteauneuf-Randon et Maignet à l'armée des Alpes, I, 647 n.; — du représentant Crassous dans Seine-et-Oise, I, 104; — des représentants Dartigoeyte et Cavaignac dans le Gers, I, 402; — des représentants Delacroix et Musset dans le département de Seine-et-Oise, I, 317, 325 n.; II, 75, 76, 91, 114; — des représentants Delcher, Garrau et Baudot près l'armée des Pyrénées-Occidentales, II, 204 n.; — du peintre Duplessis à Reims lors du sacre de Louis XVI, II, 227 n.; — de l'ingénieur Dupuis de Torcy à Rouen au sujet des opérations du district, I, 208;
de Galloy, vice-consul de France à Bagdad, II, 295; — de Goupy, artiste, dans le Midi, I, 286; — de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, en Champagne et en Lorraine, I, 154, 573;
de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, dans le département de la Moselle, II, 85, 107, 137, 147, 148; — de Janvier, membre de la Commission temporaire des arts, dans les départements, I, 613; — des représentants Jeanbon-Saint-André et Mariette dans le département des Bouches-du-Rhône, II, 102; — du représentant Lacroix dans la Meuse et les Ardennes, I, 348; — de La Martelière, auteur dramatique, à Aix-la-Chapelle, II, 37, 38; — de Le Blond en Belgique, I, 378;
du peintre Lebrun à Soissons et à Reims, I, 599; — du représentant Le Carpentier dans la Manche, I, 596; — de Le Monnier de Courtois, chef de bataillon du génie, auprès du gouvernement ottoman, I, 264; — du représentant Lemoyne dans la Loire, l'Ardèche et la Haute-Loire, I, 461; — du représentant Mazade dans la Moselle et la Meurthe, II, 280; — du naturaliste Olivier auprès du shah de Perse, II, 336 n.; — du représentant Portiez aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, I, 421 n.; — de Potier, ingénieur du canal de l'Ourcq, I, 595 n.; — du représentant Ramel-Nogaret aux armées de Hollande, du Nord et de Sambre-et-Meuse, I, 421 n.; — de l'ingénieur Rauch à Nancy, I, 36, 50; — de Reth, secrétaire des représentants en mission, en Belgique, II, 166; — des représentants Robin et Jourdan pour l'approvisionnement de Paris en bois et charbons, II, 319; — du représentant Romme dans la Dordogne, I, 262; — des représentants Roux et Perrin des Vosges dans le district de Joinville, II, 60 n.; — d'André Thouin, membre de la Commission temporaire des arts, en Belgique, I, 306, 377, 412; II, 85, 90, 115, 197, 210, 226; — d'André Thouin pour la recherche des arbres forestiers et des orangers, I, 179, 180; — des représentants Tréhouart et Faure près les ports de Brest et de Lorient, II, 204, 227; — de Vollant dans les pays conquis, II, 370; — diplomatique du naturaliste Bosc aux États-Unis, II, 154 n.

Mitre de velours violet, I, 602.

Mitry (Seine-et-Marne). Église, tableau de Le Sueur, représentant l'Annonciation, I, 132, 186.

Mittié fils (Jean-Corisandre), auteur dramatique, I, 514.

Mobilier d'Anisson-Duperron, à Paris, II, 193; — d'Anisson-Duperron, à Bis (vente du), I, 340; — du comte d'Artois, émigré, au Temple (examen du),

I, 291 ; (vente du), I, 394, 663 n. ; — de Xavier Capet (comte de Provence) au garde-meuble du Luxembourg, I, 426, 427 n. ; — de Choiseul-d'Aillecourt, émigré (mise sous séquestre du), I, 223 n. ; — de Mme Du Barry (conservation d'objets du), II, 76 ; — de Mme Du Barry (délabrement et dilapidation du), I, 213, 243 ; — de Labrousse, botaniste (inventaire du), II, 80 ; — de La Haye à Saint-Firmin (vente du), I, 640 ; — de Marie-Antoinette (tables de bois pétrifié du), I, 128 ; — de Pange, émigré (examen du), I, 281 ; — de Perceval, ex-fermier général (vente du), I, 281 ; — de Roettiers, condamné (vente du), I, 290.

Mobilier du château de Chambord (vente du), II, 19, 82, 87 ; — du château de Compiègne (inventaire du), II, 244 ; — du château de Fontainebleau (vente du), I, 186, 239, 249, 412 ; — du château de Marly (vente du), I, 56 ; — du château de Rambouillet (vente du), I, 226, 412 ; — du château de Versailles (vente du), I, 16 ; — de l'église des Petits-Pères (vente du), I, 291 ; — des émigrés (Commission pour la conservation et la vente du), I, 190 ; — d'émigrés (transport à Gênes de), I, 591 ; — de l'hospice des Incurables (vente du), I, 291 ; — des Hospitalières de Saint-Mandé (vente du), II, 257 ; — de l'intendant de la généralité de Châlons, I, 661 ; — de la Liste civile à Compiègne (vente du), II, 238 ; — de la Liste civile à Fontainebleau (vente du), I, 620 ; — de la Liste civile à Saint-Cloud (vente du), II, 23, 256 ; — de la maison d'Égalité (inventaire du), I, 54 ; — national (conservation du), I, 45, 90.

Modèle de la colonne Trajane de Rome, par Percier, II, 98 ; — de la coupole de la Halle au blé et de la couverture de la Halle aux draps, I, 642 n. ; — de l'église du Roule, I, 522 ; — de l'église projetée de Saint-Sauveur, par Chalgrin, I, 646 n. ; — de fabrication de la tôle, I, 619 ; — d'un laminoir dans une manufacture de tôles, I, 573 ; — de machine propre à battre les pilotis, I, 409 ; — de machine à polir les glaces, II, 346 ; — de métier à faire les bas, II, 313 ; — de montre, II, 237 ; — de moule à fondre des boulets de canon, I, 257 ; — du moulin à fer-blanc de Blandecques, II, 255 ; — d'orgue pour le Panthéon, II, 97 ; — de pompe, I, 339 ; — d'une portion de la Comédie-Française, I, 646 n. ; — de temple (transport au Dépôt de Nesle d'un), I, 206 ; — d'une travée de l'église de Saint-Nizier, à Lyon, I, 646 n. ; — de vaisseau, de l'invention de Cuissy, I, 436 ; — de vaisseau chez l'émigré Dumoutier, I, 161 ; — de vaisseau en verre filé, I, 473 ; — de voiture pour le transport des blessés, I, 217 ; — d'une voiture mécanique, II, 102 ; — en bois de l'ancien Opéra, I, 574 ; — en carton d'une statue de la Liberté (examen du), I, 636 ; — en plâtre d'un monument à la mémoire de Voltaire, par Gois, II, 233 n. ; — en relief du château de Turny, I, 454 n.

Modèles (réclamation de), I, 644 ; — au château de Versailles (atelier de), I, 23 n. ; — déposés à la Bibliothèque Nationale (détérioration de), I, 20 ; — relatifs à la marine, chez le duc d'Orléans, I, 46 ; — de l'Académie d'architecture (inventaire des), I, 646 n. ; II, 61 ; — d'affûts chez Thiboutot, II, 129 n. ; — d'antiques chez Choiseul-Gouffier, I, 17 ; — d'architecture (dépôt provisoire des), I, 122, 126, 164 ; — d'architecture chez Choiseul-Gouffier, I, 199 ; — d'armes du prince de Deux-Ponts, I, 621 ; — d'armes et d'artillerie, I, 220, 394 ; — d'armes et de canons au Dépôt de Nesle, I, 220 ; — d'artillerie de l'émigré d'Artois, au Temple, I, 236 ; — de canons de Thiboutot, I, 220 ; — du Conservatoire des arts et métiers, II, 24 ; — de coupe de pierres, I, 435 n., 449 n. ; — d'escalier, genre anglais et français, I, 646 n. ; — de fortification en buis, II, 315 n. ; — de grosse artillerie au

Garde-Meuble, I, 307, 391; — de machines, I, 220, 449 n.; II, 304; — de machines (dégradation à Libourne de), I, 84; — de machines et de voitures, II, 313; — de machines de l'Académie des sciences, I, 637; — de machines en bois, I, 435 n.; — de machines de guerre de Thiboutot, I, 129; — de monuments antiques en taie, II, 97 n.; d'objets mécaniques, II, 225; — d'ornements du sculpteur Lhuillier, I, 649; — de temples et monuments antiques, I, 228; — de vaisseau à 3 ponts chez Biron, I, 41, 46, 105, 154, 353; de vaisseaux (estimateur pour les), I, 160; (maisons La Suze et La Rochefoucauld destinées à recevoir les), I, 430; — de vaisseaux de la maison Égalité, I, 440; — de vaisseaux en bois ou en verre, I, 533; II, 40; — de voûtes en plâtre, I, 484 n.; — en relief des places fortes aux Invalides (inventaire des), I, 25; — pour l'enseignement de l'art militaire, II, 250 n.; — mécaniques (exécution de), II, 240.

Modène (François d'Este, duc de), sa galerie de peinture, II, 166.

Mois et les Saisons (*les*), œuvre du poète Roucher, II, 31 n.

Moïse sauvé des eaux, p. du Poussin à la Surintendance de Versailles, I, 258 n.; — **tenant un pupitre en forme de table de la loi**, bronze de la cathédrale de Mende, II, 276.

Moissac (citoyen), I, 465.

Molard (Claude-Pierre), mécanicien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 12, 14, 24, 33, 35, 41, 46 n., 48, 49, 53, 54, 61, 64, 74, 82, 87, 88, 90, 105, 117, 119, 122, 123, 125, 126, 128, 134, 141, 143, 148, 150, 153, 166, 181, 185, 190, 196, 207 n., 218, 220, 229, 244, 251, 273, 275, 279, 281, 299, 316, 319, 336, 339, 350, 355, 369, 370, 375, 384, 487, 490, 533, 535, 543, 548, 573, 586, 617, 636, 644, 652, 653, 663; II, 4, 10, 27, 35, 44, 64, 73, 74, 88, 104, 146, 147, 184, 221 n., 222 n., 236, 240, 241 n., 246, 250, 257, 258, 265, 269, 278, 282, 285, 287, 299, 304, 311-314, 320, 324-326, 335, 338, 340, 345-347, 356, 359, 361, 365, 372, 374, 376; — conservateur du Dépôt de physique, II, 304.

Molé au moment où il est arrêté par Broussel, p. de Vincent à Champlâtreux, I, 289.

Molé de Champlâtreux (Edmond-François-Mathieu), président au Parlement, I, 178, 279; — (famille de), I, 263 n.

Molenchon, dessinateur, II, 225 n.

Molhet *ou* Mothet, possesseur d'une collection d'anatomie, II, 94, 207.

Molière. Sa maison à Auteuil, I, 32 n.

Molini (Jean-Claude), libraire à Paris, I, 321, 618.

Mollevaut (Étienne), député de la Meurthe à la Convention nationale, II, 160, 161 n.

Molphy, *lire* Melphi (Doria, duc de), émigré, I, 322.

Momie d'Égypte (destruction à Marseille d'une), I, 658 n.; II, 20 n.; — de Turenne dans l'église de Saint-Denis (transport au Muséum d'histoire naturelle de la), I, 24, 26 n., 28, 551, 571, 604.

Monac, commissaire du Bureau du Domaine, II, 331.

Monaco (Honoré III de Grimaldi, prince de), I, 592.

Monaco (Marie-Catherine de Brignole, femme d'Honoré-Camille-Léonor de Grimaldi, princesse de), émigrée, I, 295.

Monceau (maison et jardin de) à Paris, I, 36, 196, 221, 378, 387, 399, 436, 489, 506 n.; II, 354, 355, 366.

Moncrif, père et fils (Louis-César-Maurice et Pierre-Louis de), émigrés, I, 631; II, 160.

Mondaye ou Madaye, chargé de l'inventaire et de la remise au Muséum des tableaux de la Belgique, I, 633 n., 678; — commissaire de la Commission d'instruction publique, II, 270 n.

Mondésir (André-Louis Thibout, comte de), émigré, I, 175, 200.

Mondoubleau (Loir-et-Cher). District (administrateurs du), I, 639.

Monflanquin (Lot-et-Garonne). District (administrateurs du), I, 363.

Monge (Gaspard), géomètre, membre de la Commission temporaire des arts, I, 10 n., 41, 46 n., 48, 49, 85, 353.

Mongella, gardien des scellés des Académies, I, 376.

Mongez (Antoine), membre de la Commission des monuments, I, 3, 5, 8, 14 n., 49, 56, 203, 229, 266; II, 29; — garde du cabinet des antiquités de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 379; — membre de la Commission temporaire des arts, I, 548.

Moniteur (*le*), journal, I, 398.

Monnaie (cabinet de minéralogie de la), I, 36; — (cours de minéralogie et de docimasie à la), I, 35; — (couronne de Franciade, ayant servi de modèle à celle du sacre, envoyée à la), I, 418, 433; — (devant d'autel de Notre-Dame envoyé à la), I, 142; — (état du médaillier de la), I, 229; — (examen et enlèvement d'objets d'art à la), I, 184, 285; II, 200; — (examen des objets d'art envoyés de Franciade à la), I, 137; — (examen des diamants et pierres précieuses se trouvant à la), I, 171, 177; II, 88; — (fonte du trésor de la collégiale de Joinville à la), II, 60; — (soleil de l'orfèvre Germain envoyé de Reims à la), I, 658 n.

Monnaies (bibliothèque de la maison des), I, 203; — (cuivres déposés à l'hôtel des), I, 33.

Monnaies françaises et étrangères du médaillier de la Monnaie (état des), I, 229; — modernes du collège d'Autun, I, 105.

Monneret, gardien du Dépôt national des machines, I, 229.

Monneron (Charles-Claude-Ange), banquier, intendant de la Compagnie des Indes, ex-constituant, II, 175.

Monnerons (monnaie connue sous le nom de), II, 175.

Monnier (Le Monnier de Courtois Joseph-Gabriel), chef de bataillon du génie, en mission à Constantinople, I, 233.

Monory ou Monnoury, employé au transport des bibliothèques, II, 369; — estimateur des bibliothèques nationales, II, 241.

Monstiers, marquis de Mérinville (François-Louis-Augustin des), émigré, I, 605.

Monstuejouls (l'abbé), émigré, I, 257, 459.

Montagne du Bon-Air ou *du Bel-Air*, nom révolutionnaire de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Chapelle, I, 388; — commissaires y envoyés, I, 189, 463; — forêt, I, 463; — jardin de Noailles, I, 578.

Montagne-sur-Aisne, nom révolutionnaire de Sainte-Menehould (Marne). District (administrateurs du), I, 624; II, 103; — inventaires de cartes géographiques, I, 535, 624.

Montagne-sur-Mer, nom révolutionnaire de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). District, II, 88; — inventaire des objets d'art, II, 24.

Montagne-sur-Sorgues (*la*), nom révolutionnaire de Saint-Affrique (Aveyron). District (administrateurs du), I, 363, 375.

Montaigu, émigré, II, 274.

Montaigu (Vendée). District (administrateurs du), II, 92.

Montalembert (Marc-René, marquis de), général de division, I, 11, 15, 48, 180.

Montamant (François-Annibal), architecte de la Régie nationale des Domaines, I, 176, 205, 277.

Montargis (Loiret). District (agent national du), II, 156; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Montauban (Tarn-et-Garonne). District (administrateurs du), I, 641; — observations astronomiques, II, 39.

Montbarey (Alexandre-Marie-Léonard de Saint-Mauris, prince de), émigré, I, 112, 129, 341.

Montbéliard (Doubs). Château (musée

d'art et d'archéologie dans l'une des tours du), I, 539; — district, I, 156, 202, 539; — maison de plaisance des princes à Étupes, I, 156, 202, 539.

Mont-Blanc. Directoire du département, II, 59; — don patriotique des citoyens du département, I, 602.

Montboissier de Beaufort-Canillac (Alexandrine-Marie-Julie-Félicité de), femme de Gaston de Lévis-Mirepoix, ex-maréchal de camp, II, 272 n.

Montboissier de Beaufort-Canillac (Charles-Philippe-Simon de), émigré, II, 81, 160.

Mont-Braine, nom révolutionnaire de Château-Renault (Indre-et-Loire). District (administrateurs du), I, 353.

Montceaux-l'Étoile (Saône-et-Loire). Jardin botanique, I, 135, 145, 146.

Mont-de-Marsan (Landes). District, I, 344, 660.

Montdidier (Somme). District (administrateurs du), II, 9.

Mont-du-Loir, nom révolutionnaire de Château-du-Loir (Sarthe). District, II, 175.

Montélimart (Drôme). District, I, 344, 550; (dépôt des livres du), I, 304, 550; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 604 n.

Montereau (Seine-et-Marne). Canton, I, 424.

Montespan (château de Petit-Bourg possédé par Mme de), I, 584 n.

Montesquieu (Charles Secondat de), sa demeure à Cadillac, II, 159, 198; ses manuscrits, II, 320; — (Jean-Baptiste Secondat de), son fils, émigré, II, 159; — (Jeanne de Lartigue, sa femme), II, 198.

Montesquieu (œuvres de), I, 497; II, 159, 198.

Montfaucon (Bernard de), auteur de l'*Antiquité expliquée*, I, 117; ses œuvres, I, 423.

Montfermeil (Seine-et-Marne). Avenue d'ormes, I, 119.

Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). Commissaires aux bibliothèques, II, 197.

Montfort-le-Brutus, nom révolutionnaire de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). Comité révolutionnaire, I, 287; — commune, I, 288; — district (administrateurs du), I, 194, 223; II, 62, 299.

Montglonne, nom révolutionnaire de Saint-Florent (Maine-et-Loire). Dévastations des Vendéens, I, 627; — district (administrateurs du), I, 627.

Montignac (Dordogne). District (administrateurs du), I, 549.

Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne). Château et terre de la famille Trudaine, I, 424 n., 488; II, 22 n.

Montillet (Louis-Honoré de), maréchal de camp, émigré, I, 260.

Montivilliers (Seine-Inférieure). District (agent national du), II, 80; (commissaire artiste du), II, 181.

Montjeux (Jean-Baptiste-Étienne), auteur d'un projet d'emblème relatif à la Révolution française, I, 365.

Montjoye de Hirsingen (Jean-Népomucène-François-Xavier-Fortunat, comte de), II, 33 n.

Montluel (Ain). District (administrateurs du), I, 310, 361; objets d'art, I, 252, 310.

Montmarat, nom révolutionnaire de Montmartre (Seine). Églises et paroisses (marbres des), I, 332, 367; — objets d'art, I, 197.

Montmarault (Allier). District (administrateurs du), I, 314.

Montmartre, colonne ou obélisque de la méridienne, I, 438; — (église de), I, 184, 361.

Montmartre, *lire Montmartin* (Manche). Curé, I, 47.

Montmédy (Meuse). District (administration du), I, 657.

Montmélian (prise de), bas-relief de la statue de Henri IV, I, 117 n.

Montmorency (Anne de), connétable de France; son mausolée dans l'église de Saint-Martin de Montmorency, I, 179, 368; — (les armes de la famille de) à Écouen, I, 338 n.

Montmorency (Anne-Louis-Alexandre de), prince de Robecq, grand d'Espagne, II, 241, 242 n.

Montmorency (Charles-Alexandre de), marquis de Morbecque, ex-maréchal de camp, émigré, II, 241, 242 n.

Montmorency (Henri II, duc de), son tombeau à Moulins, II, 231, 240.

Montmorency fils (Mathieu de), émigré, I, 33, 36, 69, 75, 78, 120, 196, 228, 234, 246, 279, 304, 349, 563, 587.

Montmorency (Mathieu-Paul-Louis de), vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne, I, 558 n.

Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry (Anne-Louise-Marie Bec-de-Lièvre, femme d'Anne-Christian de), émigrée, I, 296.

Montmorency (Seine-et-Oise). Commune, I, 61, 348; — curé, I, 465 n.; — église de Saint-Martin, I, 70; — lieu de naissance du père Cotte, météorologiste, I, 465; — tombeau d'Anne de Montmorency, I, 179, 368.

Montmorillon (Vienne). Antiquités, I, 557; II, 62; — commissaires artistes, II, 62; — district (administrateurs du), II, 62.

Montpellier (Hérault). Citadelle, II, 2; — école de santé, II, 337, 342, 344; — lieu de naissance de Bénézech, ministre de l'intérieur, II, 378 n.; — lieu de naissance du naturaliste Broussonet, II, 2; — lieu de naissance du naturaliste Bruguière, II, 336 n.; — lieu de naissance de l'ingénieur Durand, I, 655; — lieu de naissance de La Peyronie, premier chirurgien du roi, II, 269 n.; lieu de naissance du peintre Martin, II, 209 n.; — monument projeté par les États de Languedoc, I, 48; — observatoire, I, 29.

Montre à longitude d'Arnold, de Londres, I, 177, 189; — à longitude de Saron, II, 178, 187; — à secondes, en platine, de Louis XVI, I, 249, 258, 446.

Montregard (Louis-Marie-Guillaume Thi... de), émigré, I, 425.

Montres d'Anisson, I, 519; — de Berthoud, I, 578 n., 637 n.; — de Bréguet, I, 578 n., 637 n.; — de Leroy, I, 578 n., 637 n.; — de Robin, I, 578 n., 637 n.; — à longitude, II, 89; — marines (mise en réserve des), I, 578; — des condamnés (retrait du greffe du Tribunal révolutionnaire des), I, 519, 578, 637; II, 81.

Montreuil (Seine). Cultivateur, I, 181 n.

Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). District (agent national du), II, 211, 212.

Montrouge (Seine). Maison de Biron-Lauzun, I, 157, 257; — maison de Perceval, ex-fermier général, I, 252, 319; — objets y déposés, I, 106.

Mont-Salin, nom révolutionnaire de Moutiers (Savoie). District (administrateurs du), I, 434.

Montsarrazin, nom révolutionnaire de Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne). District (administrateurs du), I, 363.

Montserrat (Antilles). Lieu de décès du naturaliste Dombey, I, 429 n.

Mont-sur-Loir, nom révolutionnaire d Château-sur-Loir (Sarthe). District, II, 215.

Mont-Terrible. Département, I, 215 n.; — député (Rougemont), I, 533 n.

Monts-sur-Guesne (Vienne). Société populaire, I, 222, 223.

Mont-Unité, nom révolutionnaire de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). District (administrateurs du), I, 363.

Mont-Valérien (ermites du), I, 197.

Monument dans l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie (dégradation d'un), I, 78; — du peintre Lebrun dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 372, 374, 376; — de Louis XIV de la place des Victoires, I, 452; — du cardinal de Retz à Notre-Dame, II, 118 n.; — antique, trouvé sur le rivage d'une île de Zélande, II, 169; — gotho-arabesque (cathédrale de Strasbourg dénommée), II, 125; — patibulaire rappelant le souvenir des arquebusades de Charles IX, I, 392; — représentant la Trinité à trois visages (destruction d'un), I, 349, 479; — républicain (mémoire pour l'érection à Paris d'un), II, 203.

Monuments (abus dans le déplacement et le transport des), I, 88; — (catalogue des), II, 280; — (chariot pour le transport des), I, 369; — (concours pour la restauration des), I, 557, 663, 667-673; — (conservation des), I, 532; — (dégradation des), dans le département du Nord, I, 97, 99, 107, 115, 116, 124; — (démolition et suppression de), I, 45, 70, 88, 96, 111, 113, 126, 127, 227, 241, 390, 391; — (destruction de), dans le district de Clermont-Ferrand, I, 647; — (ordre de différer le transport des), I, 626; — (relevé général des) par la Commission des monuments, I, 266; — (transport des), I, 568, 579; II, 11, 179, 247; — du département de l'Oise (état des), II, 266; — de Sens (dégradation de), II, 290; — brisés au Dépôt de Nesle par l'explosion de la poudrerie de Grenelle, I, 380; — diplomatiques de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, I, 525; — menaçant ruine (nécessité de conserver des), II, 273; — nationaux (conservation et restauration des), I, 45, 79; — recueillis par les commissaires envoyés en Belgique, II, 261; — recueillis par la Commission temporaire des arts (répartition des), II, 257; — de marbre (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 206, 213; — de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (conservation et transport des), I, 75, 356; — de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, I, 62; — de l'antiquité (rapport sur les), I, 92; — de la cathédrale de Beauvais, II, 50; — de la cathédrale de Metz (dégradation de), II, 121; — du district d'Angers (conservation des), I, 152; — du district de Chinon (dégradation des), I, 616; — du district de Die (mémoire descriptif des), II, 58, 59 n.; — du district de l'Égalité (réunion des), I, 150; — des districts de Mortagne et Bellême (conservation des), I, 211; — du district de Reims (dilapidation et destruction des), II, 85; — de l'église de Brou (destruction projetée des), II, 241, 257; — de l'église de Saint-Denis (visite et enlèvement des), I, 57, 74, 77, 370, 570; — de l'église de Saint-Louis-de-la-Culture (transport des), I, 138; — de l'église de Saint-Louis-du-Louvre (démolition des), I, 133; — de l'église de Saint-Merry (démolition des), I, 133; — de l'église de Saint-Roch (déplacement et démolition des), I, 111; — de l'église de Saint-Sulpice (visite des), I, 356; — de l'église des Visitandines de Chaillot (enlèvement des), I, 496; — des églises supprimées (enlèvement des), I, 76; — de Franciade [Saint-Denis] (dégradation des), I, 368; — de Franciade (transport à Paris des), I, 53, 57, 74, 75, 77, 110; — d'Harcourt à Notre-Dame (existence des), II, 118 n.; — de Joinville mutilés par l'armée révolutionnaire, II, 60; — de Lyon (dégradation des), II, 316; — de la maison de l'Enfant-Jésus (enlèvement des), II, 81; — de la maison d'Orsay (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 348; — des Pays-Bas (recherche et conservation des), I, 277; — d'art de l'Espagne, I, 340; — des arts de Port-la-Montagne (inventaire des), II, 17, 36; — des jardins de Versailles (machine servant au transport des), I, 91; — de marbre de Condé (transport au Dépôt de Nesle des), I, 602; — de marbre de Fontainebleau (ajournement du transport des), I, 603; — de royauté et de féodalité (démolition des), I, 294; — antiques recueillis par Choiseul-Gouffier, I, 5, 56, 71, 130, 132, 286, 414, 453 n., 585, 603, 657; II, 96; — antiques d'Arles (muséum pour recueillir les), I, 314 n. (rapport sur les), I, 389; — antiques d'Autun (conservation des), I, 117; — antiques d'Autun (dégradation des), II, 291; — antiques de Grèce et d'Italie (modèles de), II, 97 n.; — antiques de Nîmes (destruction des), I, 640; — antiques de Rome (moulages de), I, 31, 82; — antiques du département du Var (conservation des), II, 123;

— antiques de l'église de Saint-Médard de Soissons, I, 540 n.; — d'antiquité (instruction pour la conservation des), I, 642; — d'antiquité à Soissons (mutilation et dilapidation de), II, 70 n.

Mony (Jacques-Michel), notaire à Paris, I, 8, 11, 13.

Moral, pétitionnaire, I, 344.

Moralité de l'Enfant de perdition, II, 253.

Mordant (expérience d'un), I, 515.

More *ou* Moor (Antonis de), peintre hollandais; portraits chez Lebrun, I, 457 n.

Moreau (Jean-Charles-Alexandre), architecte, II, 182.

Moreau jeune (Jean-Michel), graveur et dessinateur, membre de la Commission des monuments, I, 31 n., 37, 104, 239, 322 n.; II, 244 n., 261.

Moreau (Pierre-Louis), architecte, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, I, 504.

Moreau (femme), condamnée, II, 160, 161 n.

Morel, émigré, II, 66.

Morel, père de famille, pétitionnaire, I, 294.

Morel de Chédeville (Étienne), administrateur de la Loterie, émigré, I, 410, 426; II, 137.

Morel de Cicé, émigré, I, 257, 296.

Morellet (l'abbé André), littérateur, I, 3, 11.

Morey (César ou Charles-Albert), comte de Pontgibault, émigré, II, 260.

Morice, agent de la Commission de commerce et approvisionnements, I, 201, 264.

Morimond (Haute-Marne). Abbaye cistercienne, I, 473; II, 102 n., 129, 165, 248, 257, 328.

Morin (Laurent), architecte à Chartres, I, 511; II, 40 n.

Morlaix (Finistère). Carmes, I, 648 n.; — district, I, 648; — municipalité, I, 648.

Mort d'Abel (la), p. de Caravage, condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.; — **de saint François (la)**, tableau d'Annibal Carrache au château de Versailles, I, 22 n.; — **de la Vierge (la)**, bas-relief en marbre dans l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, I, 78.

Mort de Vicq-d'Azyr, membre de la Commission temporaire des arts, I, 269.

Mortagne (Orne). District (administrateurs du), I, 273, 639; II, 103; (ingénieur des travaux publics du), I, 211, 273.

Mortain (Manche). District, II, 132.

Mortefontaine (Oise). Cabinet d'histoire naturelle, I, 546; — collection d'objets de physique, I, 546; — district, I, 546; — maison Duruey, I, 150, 474, 630 n.; — parc et pépinières, I, 630, 631; — pépiniériste, I, 631.

Mosaïque d'un ancien baptistère à Die, I, 600 n.; II, 59 n., 171; — d'oiseaux (tableaux de), I, 513.

Moselle. Département (bibliothèques du), I, 154; (carte géographique du), I, 169; — conservation des objets de sciences et arts, I, 79, 80; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, I, 579; II, 85, 107, 115; — mission du représentant Mazade, II, 280.

Mothet, possesseur de planches d'anatomie, II, 207.

Motte-Tilly (*La*) [Aube]. Château et domaine de Terray, I, 300; II, 182; — pépinières, II, 182.

Mouchy (Anne-Louise d'Arpajon, duchesse de Noailles-), I, 361, 393, 406; — (famille de), II, 97, 188.

Moudon, secrétaire-greffier de la commune de Verdun, II, 34.

Moufle, inventeur d'un caisson pour le transport du pain aux armées, II, 211.

Moulage des monuments rares, I, 573.

Moulages de monuments antiques, I, 31, 32, 457 n.

Moulins (Allier). Bibliothèques, I, 156, 251, 312; — collège, I, 251; — commissaire artiste, I, 410, 423; — district, I, 156, 251, 312; II, 249; (agent national du), I, 423; II, 72, 101, 251; (procureur syndic du), II, 240; — habitants, II, 24 n.; — société populaire.

II, 72; — tombeau de Henri II, duc de Montmorency, II, 231, 240.
Moulins à manège (essai de), I, 105.
Mourer, libraire à Lausanne, I, 609.
Mousset (Laurent-Charles), commissaire du Bureau du Domaine, I, 662 n., 663 n.; II, 146.
Moutard (Nicolas-Léger), imprimeur, II, 139.
Mouzon ou Mouzin (citoyen), pétitionnaire, I, 564; II, 123.
Mouzon-sur-Meuse, nom révolutionnaire de Neufchâteau (Vosges). Couvent des Capucins, I, 530 n.; — district, I, 530; II, 59; (bibliothèque du), I, 530; — tableaux, I, 530.
Moyenmoutier (Vosges). Bibliothèque de l'abbaye, I, 31 n.; II, 23 n.
Moyria (Anne-Élisabeth de), femme de Pierre-Bruno de Lautrec, émigrée, II, 298.
Mucius Scevola, gravure d'après Rubens, I, 351.
Muller, commissaire pour l'histoire naturelle à Landser, II, 155 n.
Muller, inventeur de cylindres, II, 213, 289, 303.
Mulot (l'abbé François-Valentin), membre de la Commission des monuments, I, 4; — garde du Dépôt de Nesle, I, 80, 91, 108, 137, 153, 214, 242, 267, 293, 294, 303, 318, 319, 329, 330, 339, 357, 369, 397, 405, 425, 426, 464, 513, 521, 535, 564; II, 104 n., 290 n.; — conservateur du Dépôt littéraire des Enfants de la Patrie, II, 106, 132.
Mulot, gardien de la maison de La Luzerne, I, 208.
Munich (Bavière). Galerie de tableaux de Dusseldorf y transportée, I, 460 n.
Municipalité de Paris, I, 11, 48, 57, 242.
Mural, instrument pour les observations astronomiques, I, 236.
Mureau (Vosges). Abbaye de Prémontrés, I, 530 n.
Muret (Haute-Garonne). District, I, 204, 344; — garde nationale, I, 204 n.
Mûriers blancs (plantation, près de Metz, de), II, 177, 201.
Murphy, *lire* Melphy (Doria, duc de), II, 263.
Muse Uranie, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Musée dans les arsenaux de marine (formation d'un), I, 298.
Musée du Louvre (bas-reliefs en bronze du monument de la place des Victoires conservés au), I, 452 n.; — (**Fumeur**, p. d'Adrien Van Ostade, au), I, 442 n.; — (grille de Saint-Germain-l'Auxerrois au), I, 77; — (**Baigneuse**, statue de Julien au), I, 114 n.; — (**Esclaves enchaînés**, du sculpteur Pierre de Francheville, au), I, 117 n.; — (**Mercure attachant ses talonnières**, statue de Pigalle au), I, 222 n.; — (pied gauche de la statue de Louis XIV de Girardon, conservé au), I, 452 n.; — (**Portrait du cardinal de Richelieu** remis au), I, 265 n.; — (restaurateur des tableaux du), II, 23 n.; — (statue de Puget, l'**Hercule gaulois**, transportée au), I, 522 n.; — (statues de Louis XIII, Louis XIV enfant, de Guillain, conservées au), I, 452 n.; — (tableaux de l'hôpital de la Pitié entrés au), II, 330 n.
Musée des monuments français (**Buste de Créqui**, par Coysevox, au), II, 288 n.; — (corps de Turenne transporté au), I, 604 n.; — (monument de la divinité Nehallénia transporté au), II, 169 n.; — (opérations relatives au), II, 376 n.; — (tombeau de Frédégonde transporté au), I, 369 n.
Musée de Tours (état des tableaux, bustes, gravures du), I, 223, 351; — table à compartiments y transportée, I, 344; — tableaux et bustes du château de Richelieu y transportés, I, 334.
Musées (projet d'établissement de), II, 123.
Muses (deux), moulages en plâtre d'après l'antique, I, 457 n.
Muséum (archevêché d'Avignon propre à l'établissement d'un), I, 415 n.; — (château d'Écouen propre à former un), I, 304, 338 n.; — à Versailles (projet de), I, 674, 675; — d'antiques (créa-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tion à la Bibliothèque Nationale d'un), II, 299; — d'antiquités à Arles (création projetée d'un), I, 314 n.; — d'antiquités projeté dans le collège des Quatre-Nations, II, 168; projeté au Louvre, II, 178.

Muséum des arts (atelier du sculpteur Roland au), II, 252; — (attribution d'objets mobiliers de Marie-Antoinette au), I, 102; — (bibliothèque du), I, 82; — (buste de Juste Lipse transporté au), II, 331; — (bustes antiques de la maison d'Orsay envoyés au), I, 214; — (bustes et tables en porphyre transportés au), I, 13; — (chefs-d'œuvre de Rubens et de Van Dyck envoyés de Belgique au), I, 420 n.; — (chimère antique, colonne de granit rose et statue bleu turquin transportés au), I, 408; — (clavecin réservé pour le), I, 594, 660; — (colonnes du tombeau de Charlemagne destinées au), II, 281; — (colonnes de porphyre transportées au), I, 360; — (concours pour la restauration des monuments de peinture et de sculpture du), I, 669; — conservation des objets d'art pour le), I, 653; — (corbeilles d'argent en filigrane déposées au), I, 354; — (cours d'architecture au), I, 569; — (dangers résultant de l'établissement projeté d'un concert près du), II, 41; — (dessein de réserver une table à compartiments de marbre pour le), I, 310; — (estampes des **Conquêtes de l'empereur de la Chine**, réservées pour le), II, 194; — (examen des objets d'art envoyés de Franciade au), I, 137; — galerie du), I, 582; — (gravure des objets d'art du), I, 593; — (jardin du), I, 390; — (livres à extraire pour le service du), I, 254 n.; — (meubles et ustensiles fournis au), II, 323; — (modèles d'architecture de Choiseul-Gouffier transportés au), I, 199; II, 97 n.; — (monuments de l'antiquité à placer au), I, 92 n.; — (monuments des arts de Fontainebleau réservés pour le), II, 314; — (nomenclature des objets réservés au), I, 419; — (objets du cabinet de Lebrun dignes d'être acquis pour le), I, 205; — (objets d'art du château de Châteauneuf-sur-Loire à réserver pour le), I, 313; — (objets d'art de Choiseul-Gouffier entrés au), II, 170; — (objets du château de Marly réservés pour le), I, 56; — (objets de Commune-Affranchie réservés pour le), I, 212; — (objets du Garde-Meuble réservés pour le), II, 266, 268; — (objets de Saint-Sulpice réservés pour le), I, 44; — (objets de Sèvres dignes d'entrer au), I, 601; — (objets réservés à Étampes pour le), I, 597; — (offre d'envoyer la statue de **Cupidon**, de Fréjus, au), I, 301; — (pied de marbre antique destiné au), I, 379; — (projet de rapprocher le Muséum d'antiquités du), II, 168; — (salle des Antiques au), I, 583; — (statues égyptiennes découvertes dans le jardin de Laborde transportées au), I, 147; — (table d'acajou transportée au), I, 109; — (table de porcelaine de Sèvres transportée au), I, 508; — (tableaux offerts par l'armée navale envoyés au), II, 227; — (tableaux de Belgique destinés au), I, 626 n.; — (tableaux de la collection Noailles dignes du), I, 59; — (tableaux des départements manquant au), II, 15 n.; — (tableaux du Dépôt des Petits-Augustins transportés au), I, 112; — tableaux du district de Riom dignes d'entrer au), I, 314; — (tableaux du district de Soissons à transporter au), I, 599; — (tête du Jupiter colossal de Myron transportée au), I, 500; — (vases de Sèvres transportés au), I, 630.

Muséum de Rennes (devis estimatif du), I, 616.

Muséum d'histoire naturelle (acquisition projetée du cabinet Gruel pour le), II, 113; — (agrandissement et constructions du), I, 284; — (aménagement d'un local pour les objets de minéralogie au), II, 142; — (arbres et arbustes de la pépinière du Roule transportés au), I, 109; — arbustes et plantes étran-

gères du jardin de Cossé-Brissac transportés au), I, 128 n.; — (arbustes du jardin de la princesse de Kinski transportés au), I, 179; — (armoires de bibliothèques pour le), I, 174, 189, 359; — (attribution d'objets de Marie-Antoinette au), I, 102; — (bibliothèque du), I, 81, 163, 196, 247, 295, 350, 409; II, 195, 232; — (boiseries en bois de couleur de la Guyane pour le), I, 479; — (cabinet d'anatomie de la maison Égalité transporté au), I, 52, 59, 66, 76, 95, 101, 184, 275; — (cabinet d'anatomie artificielle projeté par Pinson au), I, 164; — (cabinet d'histoire naturelle de Sabran transporté au), I, 97; — (cabinet de zoologie de l'émigrée Luxembourg transporté au), II, 360 n.; — (cabinet de zoologie de l'hospice de l'Unité transporté au), II, 360 n.; — (cabinets de zoologie de Dupuget et d'Harcourt transportés au), I, 306 n., 308; — (cadran de Saint-Cloud transporté au), I, 384; — (choix des naturalistes chargés du transport des collections de la Belgique confié aux membres du), I, 297, 306; — (collection de bois de Cayenne transportée au), II, 144; — (collection de champignons en cire de Pinson conservée au), I, 53 n.; — (collection d'histoire naturelle de la maison Montmorency transportée au), I, 66, 69, 75; — (collections envoyées par Faujas de Saint-Fond au), I, 412; — (construction d'une nouvelle galerie au), II, 367; — (coquilles bénitiers destinées au), II, 122, 175; — (corps d'armoires vitrées du Dépôt de la rue Saint-Marc transportées au), II, 163; — (corps de bibliothèque de la maison Marbeuf transporté au), I, 203; — (cours de géologie et de minéralogie au), II, 218 n.; — (cuve en marbre de la Halle aux draps destinée au), II, 36, 73, 94; — (demande d'un ouvrage sur les vers à soie pour le), I, 448; — (dessins originaux de Buffon transportés au), I, 294; — (dessins sur vélin de l'Académie des sciences transportés au), I, 574; — (dilapidation de plantes dans le jardin du), I, 58; — (élèves de botanique du), I, 228; — envoi en Belgique d'un des gardiens de la Ménagerie pour ramener deux dromadaires, II, 220; — (flacon de baume de la Mecque déposé au), II, 147; — (galerie des objets de zoologie du), I, 81, 209; — (globe de Bergevin destiné au), I, 2, 251, 295, 329; — (globes terrestre et céleste de Coronelli transportés à la bibliothèque du), I, 295; — (herbier de Boutin transporté au), I, 522; — (herbier de Tournefort transporté au), I, 16; — (herbier de Ville-Affranchie transporté au), I, 153; — (herbiers de Malesherbes transportés au), I, 351; — (horloge du château de Trianon destinée au), I, 77, 179, 324; — (laboratoire de chimie du), I, 90; — (laboratoires d'anatomie et de zoologie du), II, 340, 345; — (livres demandés par Jussieu pour le), I, 520, 528; — (livres de la bibliothèque de Malesherbes transportés au), I, 341; — (livres de chant de l'église de Saint-Cloud transportés au), I, 436; — (marbres se trouvant en dépôt à la Sorbonne, transportés au), II, 367, 371; — (ménagerie en formation du), I, 55, 57, 104 n., 236; — (ménagerie du Raincy réservée pour le), I, 102, 104; — (mercure et oxyde rouge de Lavoisier remis au), II, 58, 214; — (miniatures de la collection du), I, 369; — (momie de Turenne transportée au), I, 24, 26 n., 551, 604 n.; — (mort d'un bubale amené de la ménagerie de Versailles au), I, 158; — (objets du cabinet du séminaire de Saint-Sulpice transportés au), I, 138, 506; — (objets de chimie de Lavoisier remis au), II, 69; — (objets d'histoire naturelle de Belgique envoyés au), II, 149, 172; — (objets d'histoire naturelle du Dépôt des Petits-Augustins transportés au), I, 188, 206, 209; — (objets d'histoire naturelle provenant des émigrés transportés au), I, 75; — (objets d'histoire naturelle venant de

Maestricht déposés au), II, 136; — (objets de zoologie de l'émigré Bévy transportés au), II, 371; — (objets de zoologie de l'emigré d'Esclignac transportés au), II, 358, 360 n.; — (objets de zoologie de la maison d'Harcourt transportés au), I, 569; — (objets de zoologie de Vergennes transportés au), II, 371; — (oiseaux de la collection Perceval transportés au), I, 292; — (outils pour le montage des squelettes délivrés au), II, 314; — (ouvrages remis au), II, 117, 144, 145, 168, 169, 232, 252; — (palmiers de Brunoy transportés au), I, 470, 625; — (parasol du Japon du château de Bellevue signalé par le), II, 333; — (peintres du), II, 42, 68; — (pétition du district d'Amiens concernant l'enseignement de la botanique renvoyée au), II, 81; — (pierre flexible déposée au), I, 493; — (planche de noyer remarquable signalée au), II, 49; — (plantes de la maison de Bochart de Saron transportées au), I, 631; — (plantes étrangères des jardins de La Tour-d'Auvergne transportées au), II, 349; — (plantes rares du jardin Boutin transportées au), I, 371 n.; — (professeurs du), I, 81, 82, 328, 369, 409, 529; II, 5, 82, 195, 333 n.; — (projet de jardin de géographie pratique soumis aux membres du), I, 275; — (projet de transporter une collection d'oignons de liliacées du Cap de Bonne-Espérance au), I, 276; — (projet de transporter les ossements du cimetière des Innocents au), I, 347; — (recherche d'un exemplaire complet des œuvres de Buffon au), II, 245; — (serre chaude du jardin de la princesse de Kinski transportée au), I, 102; — (table d'émailleurs demandée par le), II, 27 n.; — (table de marbre soumise à l'examen du), II, 189; — (table de bois pétrifié méritant d'entrer au), I, 178; — (tables plaquées de marbre transportées au), I, 208; II, 217; — (tours en l'air, à pointe et à lunette, remis au), II, 344, 345, 346, 356; — (transport des plantes rares au jardin du), I, 42; — (ustensiles et effets de Lavoisier remis au), II, 41.

Muséum de manuscrits (église de Saint-Roch désignée comme), I, 516 n.

Musiciens aveugles de l'Institut des Aveugles travailleurs, I, 588; — de Béthune (Institut des), I, 444.

Musier (Jean-Baptiste-Guillaume), libraire à Paris, I, 664 n.; — estimateur des bibliothèques nationales, II, 241.

Musique (catalogue de) du district de Clamecy, I, 337; — vendue à Chantilly (catalogue de), I, 509; — (Dépôt national de) de la rue Bergère, I, 122, 126, 159, 234, 293, 319, 339, 359, 384, 422, 442, 510, 520; — (effets de) de l'émigré d'Esclignac, II, 331; — (estimateurs pour la), I, 159; II, 258, 271; — (instruments de) du couvent des Anglaises, II, 140; — (instruments de) de Bacquencourt, I, 467; — (instruments de) de l'émigré de Bains, II, 160; — (instruments de) de Barentin, I, 467; — (instruments de) de l'émigré Bec-de-Lièvre, I, 257; — instruments de) de Biron-Lauzun, I, 651 n.; — (instruments de) de la maison Bouthillier, I, 441, 509; — (instruments de) de Boutin, I, 651 n.; — (instruments de), de Breteuil, I, 651 n.; — (instruments de) du condamné Brignard, I, 426; — (instruments de) de la maison Castries, I, 497; — (instruments de) de l'émigrée Caumont-La Force, I, 285; — (instruments de) de l'émigré de Celles, I, 372; — (instruments de) de l'émigré Chabert, I, 183; — (instruments de) de l'émigré Château-Thierry, II, 328; — (instruments de) des émigrés Choiseul, I, 314; — (instruments de) de Clermont d'Amboise, I, 331; — (instruments de) de Coquet, II, 140; — (instruments de) de Corberon, II, 135, 140; — (instruments de) de l'émigré d'Aix, I, 651 n.; — (instruments de) de Disneyfitch, I, 651 n.; — (instruments de) de Durney, I, 651 n.; — (instruments de) de Duvaucel, I, 453;

— (instruments de) d'Ecquevilly, I, 651 n.; — (instruments de) aux Écuries de Chartres, I, 536, 651 n., 652 n.; — (instruments de) de la maison Égalité, I, 453; — (instruments de) de l'émigré Egmont-Pignatelli, I, 88; — (instruments de) de l'émigré Enghien, I, 372; — (instruments de) à l'ambassade d'Espagne, I, 536, 651 n.; — (instruments de) de La Ferté, I, 467; — (instruments de) au Garde-Meuble, I, 536; — (instruments de) de la maison Gilbert, I, 285; — (instruments de) du condamné Gougenot, I, 331, 536; II, 211; — (instruments de) de l'émigré Grimm, I, 331; — (instruments de) d'Havrincourt, II, 237; — (instruments de) d'Hérouville, I, 651 n.; — (instruments de) de la femme Jaucourt, II, 237; — (instruments de) de La Baume-Montrevel, I, 651 n., 652 n.; — (instruments de) du condamné Laborde, I, 331; — (instruments de) de la maison La Chapelle, I, 497; — (instruments de) de La Haye-Saint-Firmin, I, 578, 640; — (instruments de) de La Luzerne, I, 651 n.; — (instruments de) de la femme La Salle, émigrée, II, 160; — (instruments de) de la femme Lauraguais, I, 257; — instruments de) de Laval-Montmorency, II, 237; — (instruments de) de Lavoisier, I, 453; — (instruments de) de l'émigré de Lostanges, I, 651 n., 652 n.; — (instruments de) de la princesse Lubomirska, I, 651 n.; — (instruments de), de l'émigré Maillebois, I, 331, 536; — (instruments de) de la maison Marbeuf, I, 497; II, 140; — (instruments de) de l'émigré Maubec, I, 331; — (instruments de) de l'ex-fermier général Ménage de Pressigny, II, 237; — (instruments de) de la maison des Menus-Plaisirs, I, 467; — (instruments de) de Morel de Chédeville, administrateur de la Loterie, I, 426; — (instruments de) de l'émigré d'Orsay, I, 268; — (instruments de) du notaire Prédicant, I, 453; — (instruments de) de l'émigré Prevost, II, 160; — (instruments de) de l'émigré de Puysegur, I, 651 n.; — (instruments de) du condamné Roettiers, I, 290; — (instruments de) de l'émigré Roux, I, 372; — (instruments de) de Saint-Pern, II, 140 n.; — (instruments de) de Saint-Priest, I, 651 n., 652 n.; — (instruments de) de l'émigré de Sainte-Marie, I, 651 n.; — (instruments de) de Sommery (Maisniel), II, 179; — (instruments de) de l'émigré Surgères, I, 400; — (instruments de) de l'émigré Thélis, II, 237; — (instruments de) de Thiroux de Montdésir, I, 331; — (instruments de) de l'émigré Thuizy, II, 237; — (instruments de) de l'émigrée Vergennes, II, 179; — (instruments de) de l'émigré Xavier (de Saxe), I, 331; — (instruments de) du district de Versailles, I, 442; — (interdiction de la vente d'instruments ou d'ouvrages de), I, 105; — (inventaire détaillé des manuscrits de), I, 218; — (inventaire de) chez Dolci, I, 536; — (inventaire de) de la maison Kerry, I, 536; — (inventaire de) de la maison Xavier, I, 536; — (inventaires de) des districts, I, 535; — chez des émigrés (inventaires de), I, 228, 268, 536; — (manuscrits de) dans les Dépôts littéraires, II, 313; — (manuscrits et instruments de) de Boccherini, I, 478; — (objets de) du district de Coutances, I, 341; — (objets de) chez Noailles-Mouchy, I, 321; — (ouvrages de), chez Clermont-d'Amboise, transportés au Dépôt de Nesle, I, 293; — (papiers de) de Brionne et Vaudémont, I, 331; — (recherche au château du Raincy d'instruments de), I, 111; — (recherche chez les émigrés et condamnés des meilleurs instruments de), I, 159, 188, 284; — (transport au Département des instruments de) des émigrés et condamnés, I, 284.

Musset (Joseph-Mathurin), député de la Vendée à la Convention nationale, I, 255, 317, 385.

Musset, émigré, I, 277. Voir Allot de Musset.

Mussidan (Dordogne). District, I, 535, 611; II, 170.
Musy, portier de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 405.
Mutian ou Mutien (Jérôme), paysagiste italien, I, 402.
Mutilation (statues du parc de Sceaux exposées à la), I, 177; — d'un bas-relief de Jean Goujon au château de Saint-Maur, I, 554, 571, 572; — de bas-reliefs dans la chapelle du château d'Écouen, I, 338 n.; — des bas-reliefs de la statue de Henri IV, I, 117; — de bustes au château de Villeroy, I, 556 n.; — d'un Christ à Langeais, II, 103; — d'un Christ sculpté par Lupot, II, 58; — d'un Christ en bronze dans le district de Cusset, II, 46; — d'une copie de la statue de **Vénus pudique**, I, 552; — de l'inscription commémorative du combat des Trente, II, 218; — d'un manuscrit de Valère-Maxime, II, 271; — de manuscrits de la collection Peiresc, I, 584; — des médaillons en bronze de Bailly et Lafayette, I, 126; — de monuments par des artistes pour déguiser leur incapacité, I, 312; — de monuments de Joinville par l'armée révolutionnaire, II, 60; — de monuments à Reims, II, 23; — des monuments de la cathédrale de Verdun, I, 613; — de monuments antiques à Soissons, II, 70 n.; — d'objets d'art dans le district de Senlis, II, 69; — d'objets d'art par les ouvriers chargés d'enlever les signes de féodalité, I, 207; — d'un portrait du cardinal de Richelieu, I, 265, 293; — des portraits du château d'Écouen, I, 468 n.; — d'un rouleau de parchemin, *Généalogie historique de la Bible*, II, 236 n.; — d'une statue de Vénus, en marbre, au hâteau d'Écouen, I, 338 n., 468 n.; — des statues de la cathédrale de Strasbourg, II, 125 n.; — de statues au château de Fontainebleau par des gendarmes de Paris licenciés, II, 297, 303; — de statues dans l'église des Invalides, I, 428; — de statues au jardin de Monceau, II, 355 n.; — de statues à Saint-Sulpice, I, 107, 115 n., 117; — des statues du mausolée des Guises à Joinville, II, 60 n.; — de statues antiques à Fontainebleau, I, 461 n.; — de tableaux et statues à Vitry-sur-Marne, II, 84; — de têtes et bustes du Dépôt de Nesle, II, 62; — du tombeau de Henri de Bourbon à Vallery, I, 429; — d'un tombeau païen à la porte de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, I, 657 n.; II, 20 n.; — des tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon, I, 115 n.; — des vases des jardins de Marly, II, 252 n.; — des vitraux du château d'Écouen, I, 304 n.
Myron, sculpteur grec, I, 500, 528.
Myrtes du château de Villers-Saint-Paul (inventaire des), I, 475.

N

Nadreau (Jean-Baptiste), menuisier, I, 119, 120, 133, 141, 174, 176, 184, 189, 195, 203, 244, 247, 258, 269, 275, 278, 279, 285, 309, 315, 324, 350, 359, 376, 380, 389, 390, 394, 399, 409, 452, 466, 519, 521, 531, 553, 566, 594, 601, 602, 665; II, 81, 104, 122, 132, 142, 169, 201, 278, 293, 331, 359, 365, 371.
Naël, commissaire du Bureau du Domaine, I, 419, 963 n.
Naïade en marbre, statue de Houdon, pour la fontaine du jardin de Monceau, II, 355 n.
Naigeon (Jean-Claude), peintre, membre de la Commission temporaire des arts, I, 8, 16, 23 n., 26, 29, 34, 35, 43, 49, 50, 54, 57 n., 59, 60, 62, 69, 71, 77, 87, 89, 91, 96, 97, 120, 124 n., 138, 158, 179, 183, 190, 198, 199, 206, 208, 209, 211, 214, 224, 256, 257, 273, 279, 286, 291, 292,

295, 303, 304, 324, 335, 337 n., 340, 350, 351, 357, 369 n., 372, 398, 400, 405, 410, 426, 448 n., 453 n., 457 n., 477, 482, 483, 496, 500 n., 520, 522, 523, 564, 570, 588, 601, 630, 636, 650 n., 653, 664; II, 4, 56, 98, 101 n., 128, 159, 272, 333; — garde du Dépôt de Nesle, rue de Beaune, I, 71, 144, 330, 380, 547, 575, 604, 631; II, 27, 54, 62, 104 n., 107, 130, 137, 164, 170, 188, 189, 223, 251, 327, 340.

Nairne (lunette achromatique de), II, 290.

Naissance de Jésus-Christ (la), p. de Philippe de Champaigne à la cathédrale de Rouen, II, 138 n.

Namur (Belgique). Feuille de la carte de Ferraris, I, 246.

Nancy (Meurthe-et-Moselle). Académie, I, 40, 606 n.; II, 338 n.; — bibliothèques, I, 149; — collège, I, 600 n.; — Cordeliers (fresque attribuée à Léonard de Vinci dans le réfectoire des), I, 36 n., 48; — couvent de la Visitation, I, 606 n.; — Dépôt des antiquités, II, 337; — district (agent national du), II, 205; — — Dominicains (bibliothèque des), I, 161; — lieu de naissance du peintre Nivard, II, 125 n.; — lieu de naissance de F. de Saint-Urbain, graveur en médailles, I, 554; — maisons religieuses et d'émigrés, I, 40, 606 n.; — mission de l'ingénieur Rauch, I, 36, 50; — officier municipal, II, 173; — université, I, 40.

Nantes (Loire-Inférieure). Administrateurs du district de Clisson y refugiés, II, 6, 7 n.; — cathédrale, II, 264; — château, I, 136 n.; — district, II, 263.

Nanteuil (Robert), graveur; estampes, émigré Valentinois, I, 296 n.

Nanthilde, reine de France, II, 258 n.

Naples (Italie). Commerce et navigation des Français (mémoire sur les), I, 293; — (secrétaire d'ambassade à), I, 9.

Narbonne (Louis), ex-ministre de la guerre, émigré, II, 356.

Narbonne (Aude). District (administrateurs du), I, 353, 360.

Nassau (Guillaume V d'Orange, prince de): sa galerie de tableaux, II, 285.

Nativité (la), p. de Van der Meer, venant de Belgique, I, 683; — p. de Rubens à Soissons, II, 17; — p. de Paul Véronèse à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Natoire (Charles-Joseph), peintre; son tableau de l'église de Saint-Ferréol de Marseille, II, 191 n.

Nattier (Jean-Marc), peintre; p. chez Cossé-Brissac, I, 576.

Naturalistes envoyés en Belgique, I, 306, 412.

Naudin aîné, géographe, I, 245, 246.

Navarre (château de) [Eure]. Collection de plantes exotiques, I, 297, 311, 438; II, 349; — jardins et serres du duc de Bouillon, I, 311, 438; II, 349 n.

Navarre. Duché (création du) par Napoléon Ier, I, 438 n.

Navarre (Haute et basse). Carte, I, 246.

Navigation des Français à Naples (mémoire intitulé : *Renseignements relatifs au commerce et à la*), I, 293.

Navigation de l'Inde (papiers concernant la), I, 450; — des rivières (projet de Mandar touchant la), I, 269, 329; — intérieure de la France (manuscrit de Defer de la Nouerre sur la), I, 283; (ouvrages imprimés et manuscrits sur la), II, 228; système de l'ingénieur Hageot, I, 528, 558; — sous-marine (invention d'un procédé de), I, 375; — pour la Compagnie des Indes (travail de Lemonnier sur la), I, 71, 73.

Navires porteurs de tableaux (arrivée de), I, 398.

Naylor (Jean-Joseph), bénédictin anglais, II, 183.

Necker (Jacques), ministre de Louis XVI; médaille à son effigie, I, 481 n.

Nécrologes, manuscrits de l'abbaye du Paraclet, I, 373.

Neefs (Peter), peintre flamand: p. dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 578 n.; II, 108 n.; — p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.

Nelle (Aart van der), peintre hollandais; p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.
Négresse, statue en plomb par Houdon, au jardin de Monceau, II, 355 n.
Nehallénia, divinité germanique, monument déposé au Cabinet des antiques de la Bibliothèque Nationale, II, 169, 190.
Nemours (Seine-et-Marne). District, I, 344.
Neptune, statue au château de Villeroy, I, 555 n.
Nérac (Lot-et-Garonne). District, I, 344, 656.
Nésignet (citoyen), adjoint à la section de botanique de la Commission temporaire des arts, I, 180.
Neuchâtel (Suisse). Résidence de Quarré, chanoine d'Autun, émigré, I, 385 n., 594 n.
Neufchâteau (Vosges). District, I, 530; II, 59.
Neufville (Nicolas de), seigneur de Villeroy, secrétaire d'Etat sous Henri IV, I, 268.
Neuilly-sur-Seine (Seine). Lieu de décès du minéralogiste Lelièvre, II, 352; — — pont, I, 197.
Neuville. District (administrateurs du), I, 334.
Nevers (Nièvre). Jardinier botaniste de la commune, II, 155.
Neveu (F.), professeur de dessin à l'École centrale des travaux publics, I, 602, 660; II, 15, 206.
Nice (Alpes-Maritimes). Carte géométrique du comté, I, 244; — district (administrateurs du), I, 517, 538; — port, II, 102.
Nice, commissaire du Bureau du Domaine, I, 598.
Nicéville (citoyen), artiste peintre à Dieuze, I, 662 n.
Nicolaï (Aymar de), premier président de la Chambre des Comptes, I, 70, 523; II, 195.
Nivelle, Canal du département, I, 528, 558.
Nîmes (Gard). Académie, I, 585 n., 640; II, 77 n.; — arènes et maison carrée, I, 655 n.; II, 97 n; — bibliothèque, II; 77, 373 n.; — district (administrateurs du), I, 640; II, 77 n., 164, 227; — lieu de décès de l'ingénieur Durand, I, 655 n.; — lieu de naissance de l'antiquaire Séguier, II, 77 n.; — manuscrits de Séguier, antiquaire, II, 136 n.; — monuments antiques (destruction des), I, 640; — négociant, II, 285.
Niobé, sculpture au château de Ferrières, II, 35.
Niort (Deux-Sèvres). Collège de l'Oratoire, II, 140; — district, II, 23, 140, 373.
Nitot (Étienne), joaillier, membre de la Commission temporaire des arts, I, 4, 5, 12, 15, 16, 20, 23 n., 26, 27, 35, 55, 61, 63, 78, 98, 99, 101, 102 n., 109, 129, 130, 137, 140, 154, 171, 178, 182, 188, 223, 251, 253, 271, 292, 327, 418, 460, 500 n., 575 n., 608, 618; II, 31, 174, 185, 191 n., 248, 258, 266, 292, 302, 307, 321, 348, 362.
Nitrières artificielles (procédé de), I, 283.
Nivard (Charles-François), peintre de paysages, II, 125, 174, 201.
Nivernais (Louis-Jules Barbon-Mancini-Mazarini, duc de), II, 290.
Noailles (Louis de Noailles, duc de), maréchal de France, I, 41, 49, 59, 134, 161, 245, 578; II, 63, 104, 293; — Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé, sa veuve, I, 54, 484.
Noailles-Mouchy (Philippe de), maréchal de France, I, 321, 329, 372, 393; II, 241, 242 n.
Noblesse (décorations de Portal confondues avec les titres de), I, 144; — (manuscrit sur les terres titrées possédées par la), I, 171.
Noces de Cana (les), p. de Paul Véronèse, galerie du duc de Modène, II, 166.
Noé (Louis-Pantaléon, comte de), maréchal de camp, émigré, II, 298.
Nogaret, concierge de l'Arsenal, II, 30.
Nogaro (Gers). District, I, 344, 650.
Nogent-sur-Marne (Seine). Municipalité, I, 253.

Nogent-sur-Seine (Aube). Arrestation de l'abbé de Calonne, I, 249 n.; — cache d'eau, I, 309; — Conseil général de la commune, I, 349, 479; — district (administrateurs du), I, 309, 337, 349, 355, 373, 408, 445, 479; II, 49, 182; — maire, I, 408; — seigneur, I, 309.

Noirmoutiers. Carte maritime, I, 30; — île, II, 78.

Noisy (Seine). Biens de l'émigré de Guiche, I, 380.

Nolin (l'abbé Pierre-Charles), directeur des pépinières du Roi, I, 109 n.

Nollet (l'abbé Jean-Antoine), professeur de physique au collège de Navarre, I, 14.

Nonancourt (Eure). Lieu de naissance de Beffara, commissaire de police à Paris, II, 221 n.

Nonant, émigré, II, 274.

Nonius Marcellus, imprimé de 1471, I, 371 n.

Nontron (Dordogne). District (administrateurs du), I, 562.

Nord (ligne télégraphique du), I, 608.

Nord (département du). Tableaux y dégradés, I, 97.

Normandie. Émigrés, II, 139 n.; — manuscrits des abbayes et couvents, II, 136 n.; — monuments, II, 139 n.

Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale, II, 320.

Notti (Gérard delle), peintre italien: les **quatre Évangélistes** *ou* **les Pères de l'Église**, p. au château de Brunoy, I, 6 n., 216 n.

Nouet (Nicolas-Antoine), astronome à l'Observatoire, I, 353.

Nouveau Testament, manuscrit grec, I, 466, 467 n.

Nouvelle diplomatique des Bénédictins, II, 268.

Nouvelle Héloïse (manuscrit de *la*), de Jean-Jacques Rousseau, I, 198, 199, 282, 379.

Nuremberg (Allemagne). Lieu de décès de Phil.-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, I, 574.

Nymphe de Diane, statue de Lerambert à la maison de Massiac, I, 355 n.

Nymphes, statues de Coustou aîné au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Nyons (Drôme). District (administration du), I, 591.

O

O'Brien (Charles), comte de Thomond, maréchal de France, émigré, I, 322.

Observations de quelques patriotes sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts, imprimé de Renouard, I, 130, 274, 284, 300.

Observations faites sur le ci-devant château d'Écouen, par Dufourny, I, 468.

Observations sur l'instruction publique, ouvrage de Baruel, II, 2 n.

Observations sur la navigation à Cayenne,... jusqu'à Surinam, manuscrit de M. de Carny, I, 312, 313, 363.

Observations sur le trajet d'Angleterre aux Indes par l'Égypte, ouvrage du colonel Capper, I, 481 n.

Observatoire (astronomes de l'), I, 353, 354; — (bibliothèque de l'), I, 141; — (cartes de l'), I, 2; — (instruments d'astronomie de l'), II, 292; — (instruments d'astronomie de Bochart-de Saron demandés par l'), I, 177, 189; — (instruments de physique de l'), I, 10; — (inventaire des objets de géographie de l'), I, 2; — (musée de l'), I, 2; — (tracé de la méridienne passant par l'), I, 438.

Observatoire de l'École militaire (instruments de physique de l'), I, 10, 94 n., 118, 599; II, 64.

Observatoire de La Caille au collège des Quatre-Nations, I, 158; — de Lemonnier aux Capucins-Saint-Honoré, I, 114; — de Montpellier, I, 29; — de Toulouse, I, 29.

Océan, édition princeps, II, 31 n.

Octant (recherche d'un), I, 188.
Octogone antique du district de Montmorillon, II, 62.
Œdipe détaché de l'arbre par les bergers, p. de Bidauld et Lethière, II, 295.
Œuvres posthumes de Condorcet (demande d'exemplaires des), II, 346.
Ogier le Danois, neveu de Charlemagne, I, 621.
Oignons de liliacées du Cap de Bonne-Espérance (collection d'), I, 276.
Oise. Département (dépôts littéraires du), I, 267, 268; — mission de Mailly, membre de la Commission temporaire des arts, II, 253, 266.
Oise, rivière, canal de navigation entre cette rivière et la Seine, II, 273.
Oiseau de l'Ile de France (introduction en France d'un), II, 143, 179.
Oiseaux (altération par les insectes d'une collection d') chez l'émigré de Sabran, I, 97; — (collection d') de Labrousse, II, 129; — (procédé pour la conservation et préparation des), I, 94, 180; — (transport au Muséum d'histoire naturelle d'une collection d'), réservée chez Perceval, I, 292; — conservés au Jardin des Plantes (fixation sur la soie des), II, 133; — étrangers de la collection Vaillant, I, 140 n.
Oisellerie de l'évêché de Gand, I, 297.
Oléron. District (administrateurs du), I, 464.
Olivier (Guillaume-Antoine), entomologiste, I, 465; II, 336.
Oman (Arabie). Iman, II, 248.
Ombre de Samuel (l'), p. de Salvator Rosa à la Surintendance de Versailles, I, 254 n., 259 n.
Opéra (danger pour la Bibliothèque Nationale du voisinage de l'), I, 377, 381, 535; — (modèle en bois de l'ancien), I, 574; — (note sur l'), I, 106; — (suppression demandée de l'), I, 381.
Opoix, *lire* Haupoix, ingénieur, I, 9.
Orcade (Ambroise-Louis-Marie de Forbin-Mainier, marquis d'), émigré, II, 298.
Optique (dépôt provisoire pour les instruments d'), I, 207; — (instruments d') au château de Rosny, I, 472 n.; — (instruments d') du cabinet de l'émigré des Monstiers, I, 605; — (offre d'échange d'une collection de minéralogie contre des instruments d'), II, 35; — (pièces d'anatomie artificielle concernant l'), I, 587.
Or (projet de retirer des dorures sur cuivre l'), I, 403.
Orage violent du 30 floréal an III, II, 262.
Orange (Guillaume de Nassau, prince d'); sa galerie de tableaux, II, 285, 291.
Orange (Vaucluse). Arc de triomphe dit de Marius, II, 11, 53, 291; — Commission révolutionnaire, II, 279; — district, II, 291; — mission de Goupy, artiste, I, 604 n.
Orangerie de Belabre, II, 173, 201; — de la maison de plaisance d'Étupes, I, 202; — de Maisons-sur-Seine, I, 502; II, 127; — des archevêques de Rouen, à Gaillon, I, 556, 560, 643; — de Sceaux (transport à Versailles de l'), I, 146, 148; — du château de Villeroy, I, 556 n.
Orangers (mesures pour la conservation des), I, 508; — du comte d'Artois, à Maisons-sur-Seine, I, 502; II, 127; — du château de Rosny (vente des), I, 491 n.; — du château de Villers-Saint-Paul (inventaire des), I, 475; — de l'hospice de l'Unité (enlèvement des), I, 426, 484; — des jardins d'Étupes (vente des), I, 202, 539; — des maisons nationales (utilisation pour le jardin national des Tuileries des), I, 168, 179 n.; — des maisons nationales du district de Versailles (conservation des), I, 358.
Oratoire de Charlemagne (dessin de l'), I, 175, 379.
Oratoriens; leur chapelle du collège de Juilly, II, 368 n.; — leur maison à Montmorency, I, 95.
Orcy (cabinet d'histoire naturelle de la citoyenne Gigot d'), I, 75, 82, 117, 491; II, 41.
Ordre des Bernardins, I, 556 n.; — du Saint-Esprit (Cérémonie de l'), p. de

Philippe de Champaigne, I, 19; — de Saint-Lazare (tableaux ornant les archives de l'), I, 141; — de Saint-Louis (livres aux Invalides relatifs à l'), I, 203, 299, 493; — de Saint-Michel (Portal, chevalier de l'), I, 144.

Organiste de la paroisse de Saint-Paul, I, 234.

Organistes (autorisation de toucher les orgues, sollicitée par les), I, 599.

Orgelet (Jura). District (administrateurs du), I, 629.

Orgie à Verdun (dénonciation d'une), I, 643; II, 62; — patriotique dans la cathédrale de Tarbes, II, 92 n.

Orgue (demande par l'Institut des Aveugles travailleurs d'un buffet d'), I, 588; — de l'abbaye de Salival (conservation de l'), II, 78; — de la cathédrale de Nantes (sursis à la vente de l'), II, 264; — de la chapelle des Orfèvres (enlèvement de l'), I, 569; II, 63; — du collège de Navarre (enlèvement de l'), II, 297; — du couvent des Cordeliers (visite et enlèvement de l'), II, 282, 283, 297; — de l'église de la Charité (transport au Dépôt des machines des pièces démontées de l'), II, 371; — des Jacobins de la rue Saint-Dominique (transformation de l'), II, 221, 222 n; — de Notre-Dame (conservation de l'), II, 120 n., 166; — de Notre-Dame (détérioration de l'), I, 422; — de l'église de Saint-Arnould de Metz (état de l'), II, 257; (vente de l'), II, 276; — de l'église de Saint-Denis (conservation de l'), I, 391 n.; II, 200; — de l'église de Saint-Germain-des-Prés (vapeurs de l'atelier de salpêtre nuisibles à l'), I, 64, 74; (préservation de l'), I, 95, 106, 113, 121, 361, 367; — de l'église de Saint-Gervais (conservation du buffet d'), I, 204; — de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (visite de l'), II, 372, 374; — des Hospitalières de Saint-Mandé (suspension de la vente de l'), II, 266; — de Papillon de La Ferté (prêt de l'), II, 213; — de la Flèche (conservation de l'), II, 192; — du Panthéon (déplacement de l'), I, 419, 449, 488; II, 106; (modèle d'), II, 97, 120, 143.

Orgues (autorisation de toucher les), I, 599; — (défenses de toucher les), I, 422; — (inconvénient d'enlever les soufflets des), I, 124; — (sursis à la vente des), I, 157; — (utilisation pour les fêtes républicaines des), I, 387; — du département de Paris (visite des), II, 240, 297, 311; — des départements (mesures contre la dégradation des), II, 240; — des églises (avantages de vendre à l'étranger les), II, 229; — des églises (conservation des), I, 122, 125, 134, 143, 148, 252, 253, 599; II, 192, 200, 238, 240, 257, 263, 269, 277, 297; — des églises destinées à l'exercice du culte (levée des scellés sur les), II, 287, 299; — des églises de Saint-André-des-Arts et de Saint-Sulpice, II, 120 n.

Orient. Voyage du naturaliste Olivier, II, 336 n.

Oriental (manuscrit) de la bibliothèque de Louis XVI, I, 53.

Orientales (bibliothèque de Bochart sur les langues), II, 69; — (connaissances de Silvestre de Sacy dans les langues), I, 533, 534 n.; — (traduction des décrets de la Convention en langues), I, 43.

Orientaux (caractères) de l'Imprimerie exécutive, I, 73, 465; II, 87; — (examen de manuscrits), I, 4; — (livres) du collège de l'Égalité, I, 11; — (manuscrits) de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 380, 392 n.

Orléans (Loiret). Bibliothèque, I, 593; II, 352; — canal, I, 329, 595; — dégradation de tableaux, I, 288; — Dépôt des objets de sciences et arts, II, 352; — district, I, 288; (administrateurs du), I, 374, 583; — (agent national du), I, 313; — épitaphes de la famille de Mercœur y recherchées, I, 574; — galerie de tableaux dite de Penthièvre, II, 107; — lieu de naissance du littérateur Couret de Villeneuve, I, 459 n.; — passage des commissaires

de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Orléans (Louis, duc d'), fils du Régent, I, 407 n.

Orléans (Louis-Philippe-Joseph de Bourbon, duc d'), I, 20, 24, 595; II, 41, 139; — (Louis-Philippe), son fils, II, 139; — ses agents à Joinville, II, 60; — son cabinet d'anatomie, I, 52, 66, 95, 108, 142, 301, 356; — son cabinet de marine, I, 46, 62; — son cabinet de mécanique, I, 27; II, 241; — son cabinet de minéralogie, I, 407 n.; — (cartes maritimes de Masso chez le duc d'), I, 30; — dépôt d'armes et de pièces relatives à leur fabrication, I, 64; — sa ménagerie du Raincy, I, 102; — ses maisons, I, 41; — ses objets d'art, I, 405; — son petit garde-meuble, II, 241.

Orléans (Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'), propriétaire du château du Raincy, I, 111; — propriétaire du château de Chanteloup, I, 334.

Orléans (Philippe II, duc d'), régent, I, 267.

Orley (Bernard Van), peintre flamand; Michel Cocxie, son élève, I, 50 n.

Orme (Philibert de l'), architecte; chapelle des Orfèvres bâtie sur ses dessins, II, 68 n.

Ormesson de Noyzeau (Anne-Louis-François-de-Paule Lefèvre d'), ex-constituant, I, 632.

Ormont, nom révolutionnaire de Saint-Dié, (Vosges). District, II, 23.

Orphelins des Défenseurs de la Patrie (établissement de Léonard Bourdon pour les), I, 529.

Orsay (Seine-et-Oise). Château, II, 205.

Orsay (Pierre-Gaspard-Marie Grimod du Fort, comte d'), ex-fermier général, émigré, I, 214, 228, 235, 258, 268, 340, 348, 368 n.

Ortie rouge (procédé pour l'utilisation de l'), II, 117, 138.

Osselin (Charles-Nicolas), député de Paris à la Convention nationale, I, 432; II, 138.

Ossements du cimetière des Innocents (projet de transporter au Muséum d'histoire naturelle les), I, 347.

Ostade (Adrien Van), peintre hollandais; p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.; — **Deux fumeurs hollandais**, p. condamné Gravier de Vergennes, I, 442.

Ostade (Isaac Van), peintre hollandais; **Porte d'une auberge**, p. émigré d'Artois, I, 296 n., 380 n.; — p. condamné Durney, I, 427 n.

Othon, empereur d'Allemagne, II, 236 n.

Oudot (Charles-François), député de la Côte-d'Or à la Convention nationale, I, 412 n.

Oudry (Jean-Baptiste), peintre; p. émigré Choiseul-Gouffier, I, 361 n.; — p. condamné Boutin, I, 426 n.

Oudry, commis à la bibliographie, I, 80 n.; — secrétaire de la Commission temporaire des arts, I, 592 n., 617, 660 n., 667, 673; II, 3, 220, 270 n., 313, 336 n., 353, 365, 366, 376.

Ourcq (l'). Canal, I, 595.

Outils déposés à la Bibliothèque Nationale (détérioration d'), I, 20; — précieux (réclamation d'), II, 316; — de menuiserie remarquables par leur fini, I, 512; — de menuiserie et de serrurerie (restitution aux familles des condamnés d'), II, 320.

Ouvriers (mutilation des objets d'art par les), I, 207, 240, 366; — (tombe de marbre brisée par des), I, 367; — employés au château d'Écouen (payement des), I, 659; — employés à la confection des tablettes du Dépôt des Cordeliers, I, 370; — employés au transport des livres sauvés de l'incendie de Saint-Germain-des-Prés, I, 370, 384; — occupés aux travaux de l'hôpital militaire d'Écouen (salaire des), I, 526; — maladroits (tableaux et vases aux Andelys dégradés par des), I, 366; — menuisiers (mise en réquisition d'), I, 277; — artistes de la manufacture des tapisseries de Beauvais (requête des), I, 551; — des manufactures na-

tionales (influences étrangères sur les), I, 10.
Oxyde rouge de mercure (distribution d'), II, 58, 85, 214.
Ozanne, estimateur pour les modèles de vaisseaux, I, 160.
Ozon (Ardèche). Instituteur provisoire de la commune, I, 375.

P

Padoue (Italie). Lieu de décès du chirurgien Brambille, II, 330 n.
Paillet (Antoine), peintre, I, 598, 632 n.; II, 173.
Paimbeuf (Loire-Inférieure). District (administrateurs du), I, 374.
Paindavoine (Claude), concierge de la maison des Loteries, I, 589, 590 n.
Pain de farine de pommes de terre (fabrication de), I, 151.
Paix (la), p. au plafond du grand salon du Luxembourg, II, 26 n.
Pajou (Augustin), sculpteur, garde de la salle des Antiques au Louvre, I, 88; — son mausolée de Boisemont à Saint-Gervais, I, 31 n.; — sa statue de Pascal, II, 15 n.; — sculptures, condamné Boutin, I, 427 n., 581 n.; — statues chez Terray, à la Motte-Tilly, I, 300.
Pajou fils (Jacques-Augustin), peintre, I, 88.
Palais Bourbon (cartes de Flandre au), I, 13, 140; — (Commission des travaux publics installée au), I, 123; II, 45 n., 79; — Conseil d'instruction de l'École centrale y installé, I, 542; — (cour du), I, 12; — modèles et outils de l'émigré Condé y déposés, II, 250 n.; — objets d'art (inventaire des), I, 295; — salon circulaire des petits appartements, I, 542; — statue de **Louis XIV foulant à ses pieds la Fronde**, I, 654; — (visite du), I, 11.
Palais Cardinal (bustes en marbre et en albâtre du), I, 647.
Palais Égalité, nom révolutionnaire du Palais Royal. — Armes blanches, I, 442; — cuvettes de griotte d'Italie en provenant, II, 292; — galeries, II, 54; — inventaire des objets d'art, I, 18, 405; — libraire sous les galeries de bois, I, 432 n.; — (vues des maisons de Monceau et de Gennevilliers trouvées au), I, 437 n.
Palais national (statues antiques de **Consuls romains** devant orner les portiques du), II, 182, 210; — (transformation de signes proscrits de royauté et de féodalité au), I, 319.
Palais ruiné, p. d'Hubert Robert, hôtel de Brienne, II, 147 n.
Palais de Justice, II, 77, 93, 201.
Palatinat (incendie et pillage des bibliothèques du), II, 215 n.; — monuments et objets d'art, I, 277.
Palatins (tableaux des princes), I, 58.
Palma (Jacopo), dit il Vecchio ou le Vieux, peintre vénitien; **Présentation au Temple**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 254 n., 259 n.; — **Sainte Famille**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 676.
Palmiers (transport au Muséum d'histoire naturelle de), I, 625; — (vente à vil prix de), I, 192; — de Brunoy (transport au Muséum d'histoire naturelle des), I, 470, 561.
Palteau dit Veymeranges (Gabriel-Claude), ex-président du district de Gonesse, II, 21.
Pamiers (Ariège). District, I, 429; II, 194; (administrateurs du), I, 526; II, 194 n.
Pamphlets révolutionnaires (dépôt central de), II, 54.
Pange (Marie-François-Denis-Thomas de), ex-colonel des hussards Berchény, émigré, I, 281; II, 90.
Panini (Jean-Paul), peintre italien; p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **Ruines romaines**,

p. emigré Pestre de Seneff, II, 196 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 112 n.

Panis, inspecteur du château de Fontainebleau, I, 461 n.

Panthéon français : son exclusion des temples consacrés aux fêtes décadaires, I, 237; — architecte et inspecteur des travaux, II, 110 n., 209; — concierge-greffier, I, 404; — (gravures des travaux du), II, 209; — (marbres pour le pavement du), I, 142, 289; — orgue (déplacement de l'), I, 419, 449; II, 106; (modèle d'), II, 97, 120, 143; — projet d'y placer l'orgue transformé des Jacobins de la rue Saint-Dominique, II, 221 n.; — (sarcophage du château d'Orsay à transporter au), II, 205; — travaux du sculpteur Guibert, I, 424 n.; du sculpteur Roland, II, 277 n.

Pantin (Seine). Domaine de la Folie, I, 151.

Pantographe (demande par la veuve Anisson-Duperron d'un), II, 315.

Pantographes (demande par la Commission des transports militaires de), I, 250, 334, 326.

Papier (procédé pour le blanchiment du), I, 48, 57, 64; — (procédé pour la fabrication économique du), II, 124, 212; — (refonte du), I, 221, 240; II, 90, 135, 163, 209, 294; — d'écorce (bulle du pape Benoît III sur), II, 94.

Papiers concernant la marine chez l'amiral d'Estaing, II, 130 n.; — concernant la symphyse du pubis, I, 589; — inutiles de la municipalité de Paris (brûlement projeté des), I, 48; — propres à l'impression, I, 554; — relatifs aux colonies et à la marine; I, 661; — relatifs à la Commission des arts, trouvés chez Vicq d'Azyr, I, 484; — de l'abbaye de Cluny, I, 500; — de l'Académie de chirurgie (conservation des), II, 29; — de l'Académie des sciences (examen des), I, 151; — de l'Académie des sciences (recherche des), I, 151, 652; II, 167; — d'Anisson-Duperron (scellés sur les), II, 87, 88; — du maréchal de Castries, I, 6, 7; — de la Chambre des Comptes (triage des), I, 13; — de la Chine, II, 128; — du Comité d'instruction publique (scellés sur les), II, 371; — des Comités (remise aux Archives Nationales ou au Directoire exécutif des), II, 361 n.; — de la Commission d'agriculture et des arts (triage des), I, 594; II, 168; — de la Commission des monuments (remise à la Commission temporaire des arts des), I, 85, 91; — de la Compagnie des Indes, I, 450, 479; II, 104, 168; — du prince de Condé, I, 7 n.; — de Dombey, naturaliste, I, 501; — des émigrés (triage des manuscrits dans les), II, 245, 268; — d'Hérault de Séchelles, I, 198 n., 553; — de Juigné, ex-ambassadeur en Russie, I, 67; — du jury des armes et inventions de guerre, II, 147 n.; — du président Le Peletier de Rosambo, II, 79; — de la Liste civile, II, 105; — de Maillebois, I, 7 n.; — de Saint-Priest, I, 7 n.; — — de la manufacture de Sèvres, I, 10, 15, 513; — de la Société royale d'agriculture, II, 2; — de la Société de médecine (conservation des), II, 29, 348; — de la Société de médecine (inventaire des), I, 348; — de musique de Brionne et Vaudémont, I, 331.

Papyrus (bulle du pape Benoît III en), II, 94.

Paquier, valet de chambre, mécanicien du comte d'Artois, I, 630.

Parabère (Louis-Barnabé de Beaudéan, comte de), émigré, I, 372.

Paraclet (*Le*) [Aube]. Abbaye de bénédictines, I, 322, 349, 355, 373, 479.

Paradou *ou* Peradou (citoyen), I, 114.

Paralytique (le), p. de Vien dans l'église de Saint-Ferréol de Marseille, I, 191.

Parasol du Japon, II, 333.

Parc de Mortefontaine, I, 630, 631.

Parceval *ou* Parseval (Alexandre-Philibert-Pierre), ex-fermier général, I, 252, 253, 319, 435; II, 308 n.

Parceval de Frileuse *ou* Perceval (Charles-René), ex-fermier général, I, 281, 292, 448.

Parchemin (conservation des livres de), I, 613; — (livres d'église en), I, 436;

— (procédé pour effacer l'écriture sur le), I, 478, 487; — (sachets faits avec des feuilles de), II, 268, 271.
Parchemins (conservation des), I, 601; — fabrication de gargousses avec des), I, 429, 436 n., 487; II, 107; — utilisation pour la marine des vieux), I, 434; — des émigrés ou condamnés (triage des), II, 268.
Paré (Jules), ministre de l'Intérieur, I, 131 n.
Paris. Abbaye de Saint-Antoine, I, 263; — de Sainte-Geneviève, I, 368.
— Abbé de Saint-Victor, I, 602.
— Archevêché, II, 262.
— Arsenal, I, 112, 129, 160, 220, 436.
— Bagatelle (château de), dans le bois de Boulogne, II, 48 n.
— Barrière de Chaillot, I, 398; — de Grenelle, II, 358 n.
— Bataillon (9e) de volontaires, dit de Saint-Laurent, I, 562.
— Bénédictines anglaises, I, 198.
— Boulevard de la Madeleine, I, 225 n., 453 n., 547 n.; — Montmartre, II, 288 n.; — Poissonnière, I, 128; II, 250 n.; — du Temple, II, 336 n.
— Bourse, I, 88.
— Butte des Moulins, II, 271.
— Capucins du Marais, II, 82; — Capucins Saint-Honoré, I, 112.
— Carrousel, I, 139 n.
— Caserne des Carmes, I, 95.
— Champs-Élysées (pavillon de Luxembourg aux), I, 55, 57.
— Chapelle de l'École militaire, I, 43; — du Gros-Caillou, II, 149, 150; — des Orfèvres, I, 555, 602; II, 63.
— Chapitre de Sainte-Opportune, I, 123 n.
— Charniers de Saint-Étienne-du-Mont, I, 579; — de Saint-Paul, I, 143.
— Château de la Muette, I, 390; — des Tuileries, I, 40, 139 n.
— Cimetière de la chapelle du Gros-Caillou, II, 149; — des Innocents, I, 347, 399, 400, 477.
— Cirque du Palais-Royal, I, 30 n.
— Cloître Notre-Dame, I, 279; — Saint-Étienne (petit), I, 138.
Paris. Colonne de la place Vendôme, II, 70 n.
— Collège de Bayeux, I, 296; — de Boncourt, I, 243, 268; — de l'Égalité, I, 11; — des Jésuites de la rue Saint-Jacques, I, 349 n.; — de Lisieux (chapelle du), I, 107; — Mazarin, I, 59; II, 178; — de Navarre, I, 14, 16, 17, 224 n., 297; — de pharmacie, I, 12, 40; — des Quatre-Nations, I, 2, 77 n., 158, 214 n.; II, 168.
— Comité révolutionnaire de la section de Bonne-Nouvelle, II, 222.
— Commissaires du Département, I, 4, 5, 10.
— Communauté de Sainte-Agnès, I, 166, 175.
— Couvent des Anglaises de la rue de Lourcine, I, 260 n.; II, 140; — de l'Ave Maria, I, 313; — des Barnabites, II, 90, 184 n.; — de Bellechasse, II, 207 n.; — des Bernardins, II, 139; — des Capucins-Saint-Honoré, I, 112; II, 106 n., 231 n.; — des Célestins, I, 588 n.; — des Cordeliers, I, 123, 149, 156, 190, 193, 199, 201, 205, 260 n., 268, 277, 282, 297; — des Eudistes, I, 198; — des Jacobins-Saint-Dominique, II, 281 n.; — des Jacobins-Saint-Honoré, I, 221, 489; II, 281; — des Mathurins, I, 239, 575; II, 48 n.; — de Picpus, I, 200, 649.
— Cul-de-sac du Doyenné, I, 169; II, 162 n.; — de Notre-Dame-des-Champs, I, 250 n.; — de l'Orangerie, I, 296; — de Saint-Martial, I, 160.
— Département, I, 1, 3, 52, 62, 87, 96, 98, 192, 194, 242, 272, 467, 519, 543; II, 343 n.; (agent national du), I, 435; II, 248; (bureaux du), II, 166.
— Département de police de la municipalité de Paris, I, 288; — des subsistances de la municipalité de Paris, I, 133, 323 n.
Directoire du Département, I, 30, 62, 75, 82, 105, 108, 112-114, 122, 123, 128, 131, 145, 149, 152, 156, 157, 168, 190, 192, 196, 197, 201, 205, 207, 210, 212, 217, 237, 240, 241, 269, 276, 363, 474, 487.

Paris. District (agent national près le), I, 224, 276, 278, 281, 289.
— District de Saint-Roch, I, 431 n.
— Drapeaux des soixante districts, II, 309.
— Église de l'Assomption, I, 89; — des Capucins du Marais, II, 82; — des Carmélites, I, 70, 89; — de la Charité, II, 371; — de l'Enfant-Jésus, I, 285; — des Filles-Dieu, I, 276; — du Gros-Caillou, II, 113, 149 n., 161; — des Innocents, I, 347, 477; — des Invalides, I, 108; — des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288, 293; — des Mathurins, I, 43; — de Notre-Dame, I, 21, 31, 134, 142, 437, 449; II, 93 n., 117, 118, 166, 195, 305, 343; (tapisseries de l'), I, 166; — du Noviciat des Jésuites, I, 70; — de l'Oratoire, II, 368 n.; — des Petits-Augustins, I, 304; — des Petits-Pères, I, 34, 174, 291, 324; II, 184; — du Roule, I, 522; — de Saint-André-des-Arts, I, 452 n.; — de Saint-Antoine, I, 151; — de Saint-Augustin, I, 134, 210; II, 298; — de Saint-Benoît, I, 499 n.; — de Saint-Côme, I, 160; — de Saint-Étienne-du-Mont, I, 134, 143, 464, 482, 579, 595; II, 121 n., 306; — de Saint-Eustache, II, 135; — de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 37, 77, 117, 134, 348; II, 305; tombeau de Caylus, I, 11; — de Saint-Germain-le-Vieux, I, 40; — de Saint-Germain-des-Prés, I, 37, 64, 74, 77, 95, 121, 134; II, 149; — de Saint-Gervais, I, 31, 134, 264, 227; II, 143; — de Saint-Hilaire-du-Mont, I, 243; — de Saint-Jacques-la-Boucherie, I, 78; — de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, I, 134, 163, 170; II, 306; — de Saint-Jacques-le-Majeur, I, 4, 8, 13; — de Saint-Jean-en-Grève, I, 31; — chapelle de Saint-Jean-Porte-Latine au faubourg Montmartre, I, 191; — de Saint-Landri, I, 40; — de Saint-Laurent, I, 134; II, 135; — de Saint-Lazare, II, 135; — de Saint-Leu, I, 134; — de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 108, 612 n.; — de Saint-Louis-du-Louvre, I, 61, 133; — de Saint-Louis-en-l'Ile, I, 134; — de Saint-Médard, I, 134, 285; — de Saint-Merry, I, 133, 134, 295, 296, 521, 536; II, 287; — de Saint-Nicolas-des-Champs, I, 105, 134, 186; — de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 134; II, 306, 372, 374, 376; — de Saint-Paul, I, 43, 100, 134, 197, 217, 234; — de Saint-Pierre-des-Arcis, I, 40; — de Saint-Roch, I, 37, 77, 111, 134, 140, 163, 358, 602; II, 98 n.; — de Saint-Sulpice, I, 27, 40, 107, 115 n., 117, 122, 126, 134, 139, 140, 166, 175, 332, 342, 356, 377, 398, 416, 490, 546, 554; II, 281, 293; — de Saint-Thomas-d'Aquin, I, 134; — de Saint-Thomas-du-Louvre, I, 191; — de Saint-Victor, I, 134; II, 306; — de Sainte-Marie (à Chaillot), I, 114; — de la Sorbonne, I, 213, 272, 619; II, 29, 32, 150, 178; — des Théatins, I, 89; — du Val-de-Grâce, I, 170, 180, 187; — des Visitandines de Chaillot, I, 114; II, 318.
— Enclos Notre-Dame ou de la Raison, I, 605 n.; II, 153 n.; — des Quinze-Vingts, II, 359 n.
— Faubourg Montmartre, I, 191, 497; — Saint-Antoine, I, 649; — Saint-Germain, I, 216 n., 246, 568; II, 184, 371; — Saint-Honoré, I, 97, 568; II, 153 n., 198, 223 n.; — Saint-Marceau, I, 9, 191; — Saint-Martin, I, 491 n.
— Fief de Reuilly, I, 454 n.
— Filatures de coton aux Quinze-Vingts, I, 12 n.
— Fontaine de Grenelle, I, 107, 115 n.; — des Innocents, 49 n.
— Garde nationale, II, 281, 309.
— Grille de Chaillot, I, 224, 315.
— Halle au blé (coupole de la), II, 48 n.; — aux draps, II, 36, 73, 94.
— Hôpital de la Charité, I, 105, 554; II, 309; — des Orfèvres, I, 555; — de la Pitié, I, 400; II, 329 n.; — Sainte-Catherine, I, 588, 614; II, 274. Hospice Beaujon, II, 198, 254; — des convalescents de la Charité, I, 554;

II, 309; — des Élèves de la Patrie, II, 329 n.; — de l'Évêché, I, 131; — des Incurables, II, 286; — de l'Unité, I, 426, 484; II, 201, 258, 270, 309 n., 360.

Paris. Hospitalières de Sainte-Catherine, II, 10.

— Hôtel d'Agénois, II, 373 n.; — d'Aligre, rue de Bondi, I, 136; — d'Angiviller, rue des Orties, près du Louvre, I, 63, 145; II, 314 n.; — de Beaumarchais, à la porte Saint-Antoine, I, 609; — de Brancas, II, 49 n.; — de Bullion, rue Jean-Jacques-Rousseau, I, 152, 159, 407 n., 598, 630; II, 272; — Camus ou Salé, rue de Thorigny, I, 181; — de Cluny, I, 160; II, 48; — de Croy d'Havré, rue de Lille, I, 146, 228; — de Fitz-James, rue Saint-Florentin, I, 616 n.; — de la Force, II, 229 n.; — d'Harcourt (grand), rue de Grenelle-Saint-Germain, I, 306, 329 n., 340, 359, 400, 486, 489; II, 253 n.; — d'Harcourt (petit), I, 306 n.; — de Jarnac, rue de Monsieur, II, 184 n.; — de Juigné, quai de Voltaire, I, 67, 377; II, 328; — de Juigné, rue de Thorigny, I, 146; — de Laborde, rue Cerutti, I, 138; — de La Guiche, rue de Vaugirard, I, 5; II, 196 n.; — Le Chanteur, place de l'Indivisibilité, I, 136; — de Longueville, I, 139 n.; — de Luxembourg, aux Champs-Élysées, I, 15, 55; — du Petit-Luxembourg, I, 182, 232; — de Massiac, place des Victoires, I, 8, 355, 466; — Maupeou, rue de l'Université, I, 55, 143, 145, 170; — Mazarin, quai Malaquais, I, 132; — de Montmorency, rue de Lille, I, 59, 587; — de Montmorency, rue Saint-Marc, I, 33, 60, 66, 69, 196, 228, 246, 279, 321, 377, 382, 410, 617; — de Mortagne, I, 185; II, 330; — de Nesle, I, 15, 162; — de Noailles, rue Saint-Honoré, I, 49, 52, 161, 245; — de Penthièvre, rue de la Vrillière, I, 24, 147, 192, 410, 466; — des Quatre-Provinces, rue des Frondeurs, I, 260 n.; — de Reynet, rue Neuve-des-Petits-Champs, I, 372 n.; — de Saint-Florentin, I, 616 n.; de Tessé, rue de Varennes, I, 40, 260; — Thélusson, rue Cerutti, I, 136, 144, 328 n.; — de Toulouse, rue du Cherche-Midi, I, 396 n., 465; II, 118; — d'Uzès, rue Montmartre, I, 4, 200 n., 245, 246, 328 n., 474 n., 629 n.; II, 266, 289; — du prince Xavier de Saxe, rue du Faubourg-Saint-Honoré, I, 146, 342.

— Hôtels de la place du Carrousel, II, 57 n.

— Ile de la Fraternité (île Saint-Louis), I, 260 n.

— Institut de l'Oratoire, II, 306 n.

— Jardin de Beaumarchais, I, 609; II, 48; — Boutin, rue de Clichy, I, 371, 380, 390, 451 n., 535, 587; II, 12, 71, 84, 91, 187, 205, 270, 286, 297, 329, 363, 366, 371; — du Collège de pharmacie, I, 102; — de Cossé-Brissac, rue de Grenelle, I, 128; — Dubreuil, rue Montmartre, I, 408; — — Kinski, I, 102, 128, 179; — de Laborde, I, 138, 147; — du Luxembourg, I, 222 n., 252 n.; — de Madame au Petit-Luxembourg, I, 122; — Malesherbes, rue des Martyrs, I, 373; — Marbeuf, rue du Faubourg-Saint-Honoré, I, 108, 451; — Seignelay, I, 102; — des Tuileries, I, 159, 179.

— Jardin botanique national, I, 276.

— Lieu de décès de Beffara, commissaire de police, II, 221 n.; du graveur Bouillard, II, 174 n.; du peintre Bounieu, II, 110 n.; du graveur Coiny, I, 628 n.; du physicien Conté, I, 551 n.; du graveur Couche, II, 174 n.; de l'ingénieur Girard, II, 236 n.; du vétérinaire Girard, II, 176 n.; de l'abbé de La Grive, I, 586 n.; du traducteur Jansen, II, 315 n.; de l'auteur dramatique La Martelière, II, 32 n.; du médecin Lassone, II, 63 n.; du graveur Laurent, I, 593 n.; du peintre Martin, II, 209 n.; du graveur Massard, II, 113 n.; de Milet de Mureau, officier du génie, II, 164 n.; du sculpteur Roland, II, 277 n.; de l'architecte Rondelet, II, 110 n.; du bibliographe Van Praët, II, 182.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Paris. Lieu de naissance du graveur Anselin, II, 359 n.; et de décès du graveur Audouin, II, 225 n.; de l'architecte Baltard, I, 646 n.; et de décès de l'architecte Belanger, I, 48 n.; et de décès du naturaliste Bosc, II, 154 n.; du peintre Devouges, II, 250 n.; du peintre Doyen, II, 313 n.; du professeur Fréville, II, 250 n.; du sculpteur Gois, II, 233 n.; de l'architecte Legrand, II, 48 n.; du minéralogiste Lelièvre, II, 352 n.; du duc de Nivernais, II, 290 n.; de l'architecte Peyre, II, 319 n.; de l'architecte Radel, II, 368 n.; du menuisier Roubo, I, 642 n.; du sculpteur Stouf, II, 70 n.; de Mme Vallayer-Coster, peintre, II, 342 n.

— Ligne télégraphique de Lille, I, 230, 425.

— Lycée des Arts, I, 30 n.

— Maison d'Aiguillon, rue de l'Université, I, 196, 218, 234, 244, 299, 359, 566 n.; II, 253 n.; 268, 357, 373, 376; — d'Anisson-Duperron, rue des Orties, I, 7 n., 162, 166, 169, 173, 182, 184, 218; — d'Auteroche, rue des Saints-Pères, I, 260 n.; — de Berthier de Sauvigny, I, 166, 228; — de Beauregard, rue de Lille, I, 542; — de Biron, I, 154; — de Bochart de Saron, I, 631; — de Bouczolle, I, 243; — de Boullongne, rue d'Amboise, I, 228, 257, 558; — de la femme Bourbon, II, 293; — de Bouthillier, rue des Fossés-Montmartre, I, 441; — de Boutin, rue de Clichy, I, 371, 372, 380, 387, 397, 410, 451, 466, 586, 638; II, 122, 127, 128, 132, 371; — de Breteuil, rue de la Convention, I, 203, 320; — de Brienne, rue Saint-Dominique, I, 246; II, 147, 158, 179; — de Castries, rue de Varennes, I, 246, 479, 497; — de Caumont-La Force, rue de Grenelle, I, 260; — du Champ-de-Mars, I, 134; II, 145; — de Choiseul-Gouffier, rue Pagevin, II, 96, 97 n., 170; — de Cicé, II, 273; — Commune, I, 452; — de la Compagnie des Indes, II, 282; — de Conti, rue de Grenelle, I, 228, 246, 260; — de Corberon, rue Barbette, II, 170 n.; — de Cossé-Brissac, rue de Grenelle, I, 257, 260, 372; — de la Course anglaise au faubourg du Temple, I, 252; — de Destournelle, rue de Grenelle, I, 589; — de Douet, rue Bergère, I, 196, 339; — de Dumont, rue de la Chaussée-d'Antin, I, 174; — de Dumoutier, rue Rochechouart, I, 161; — de Dupleix, I, 260; — d'Elbeuf, place du Carrousel, I, 142, 163, 174 n., 373; — de l'Enfant-Jésus, I, 295; II, 66, 81, 368; — des Enfants de la Patrie, II, 329; — de l'amiral d'Estaing, dite la Chaumière, rue du Roule, II, 129 n.; — de Gilbert de Voisins, rue d'Enfer, I, 263, 279; — de Grimm, rue du Mont-Blanc, I, 260; — Groslier, rue de la Pépinière, I, 589 n.; — des Hospitalières, II, 242; — de l'Imprimerie des administrations nationales, rue Neuve-des-Petits-Champs, I, 589 n.; de l'Infantado, rue Saint-Florentin, I, 603, 616; II, 260, 292, 310, 342, 350; — de l'Institut de l'Oratoire, dite de l'Enfant-Jésus, II, 368, 370, 375; — d'instruction des Mines, I, 393; — de Laborde, I, 291, 342; — de La Chapelle, faubourg Montmartre, I, 497; — de Lafayette, II, 331; — de Lallemand, I, 203; — de La Luzerne, rue de Thorigny, I, 196, 208, 257, 267; — de Lambert, contrôleur général des finances, I, 291, 368, 394, 453, 466; — de La Rochefoucauld, rue de Varennes, I, 196, 430; — de La Suze, rue de Varennes, I, 196, 212, 257, 260, 430; — de Lavoisier, boulevard de la Madeleine, II, 41; — de Lauraguais, rue de Lille, II, 242 n.; — de Le Couteulx de La Noraye, boulevard de la Madeleine, I, 225 n.; — de Liancourt, I, 359; II, 266; — de Ligny rue du Bac, I, 371, 497 n.; — du Lycée des Arts, passage de Valois, II, 195 n., 222 n., 242 n.; — de Malesherbes, I, 307, 372, 466; — de Marbeuf, faubourg Saint-Honoré, I, 203, 257, 497, 574; II, 140; — des Mathurins, I, 568; — des Menus-Plaisirs, I, 467; — des Messageries, rue

Notre-Dame-des-Victoires, I, 139, 365; — de Molé de Champlâtreux, I, 279; — de Monceau, I, 36, 221; — de la Monnaie, I, 160; — de Montalembert, rue de la Roquette, I, 160; — de Mouchy, rue de l'Université (Agence des mines), I, 407 n.; — de l'Oratoire, I, 313; — d'Orsay, rue de Varennes, I, 214, 228, 235, 258, 340, 348, 368 n.; — de Panthémont, I, 315; — de Perceval, II, 199; — de Pienne, rue Neuve-de-Berry, I, 315; — des Postes, II, 104; — de Prédicant, notaire, I, 166; — de Puissant, ex-fermier général, rue de Ménars, I, 359, 453; — de la Révolution (Palais Bourbon, dénommé) II, 250 n.; — de Rocheblanche, II, 82; — de Rohan-Rochefort, rue de Varennes, I, 144; — de Rosset de l'Estourville, rue Saint-Louis-au-Marais, I, 265; — de Rougemont, rue de Grammont, I, 590 n.; — de Rouillé, rue de Clichy, I, 589 n.; — de Sabran, rue Saint-Honoré, I, 161; — du Saint-Esprit, I, 586 n., 613 n.; — de Saint-Laurent, rue Saint-Pierre-Pont-aux-Choux, I, 182; — de Saint-Louis de la Culture, I, 356, 364; — de Serent, rue de Lille, I, 372; — de la Sorbonne, II, 150, 246, 250, 306, 367, 371; — Soubise, I, 663 n.; — de Talleyrand-Périgord, ex-archevêque de Reims, rue de Lille, I, 260 n., 269, 407 n., 589; — de Talleyrand-Périgord, ex-évêque d'Autun, rue de l'Université, I, 279; — de Thiroux de Crosne, rue de Thorigny, II, 323; — de Thiroux de Montregard, rue de Lille (dépôt littéraire), I, 196, 215, 319, 425; II, 182, 373 n., 376; — des Travaux publics, II, 69; — de Trudon, notaire, I, 278; — de Valentinois, rue Saint-Dominique, I, 165, 260, 266; — Victor (abbaye de Saint-Victor), I, 150; — Viennet ou Viennay, rue Taranne, I, 380; II, 216, 229 n., 345.

Paris. Maison d'arrêt de la Force, II, 287; — d'arrêt de Port-Libre, II, 284. — Maison de détention des Anglaises, rue de Charenton, II, 278 n.; — des Anglaises, rue de Lourcine, II, 287; — de la Bourbe, II, 242 n.; — des Carmes, II, 139, 140 n., 219; — du Plessis, rue Saint-Jacques, II, 278 n.

Paris. Maisons d'Anisson-Duperron, I, 162. Maladie des vaches laitières, II, 124. — Palais-Bourbon (maison de la Révolution), I, 123, 140, 198, 199 n., 295, 542; II, 288.

— Palais Cardinal, II, 48.

— Palais national, I, 319.

— Palais de justice, ancienne Cour des Aides, II, 77, 93, 201.

— Panthéon Français, I, 142, 216, 237; II, 70 n., 97, 106, 120, 221, 222.

— Paroisse de Notre-Dame-de-Lorette (chapelle de Saint-Jean-Porte-Latine réunie à la), I, 191.

— Passage Feydeau, II, 258, 271 n.; — de Valois, II, 195, 222.

— Pépinière du Roule, I, 109, 113.

— Place Beauvau, I, 274; — du Carrousel, I, 474 n.; — de l'Indivisibilité, I, 136; II, 258 n.; — des Piques, I, 7 n., 39, 110, 453, 481, 500, 632 n., 651 n.; II, 166; — de la Révolution, I, 295 n.; — de Saint-Sulpice, II, 309; — du Théâtre-Français, II, 192 n.; — Vendôme, I, 452 n.; II, 100 n., 313; — des Victoires nationales, I, 11 n., 221, 410 n., 452 n.

— Plan de l'abbé de La Grive, I, 586 n.; — de Verniquet, I, 241, 629; — souterrain, I, 130, 150.

— Pont au Change, I, 452 n.; — Neuf (bains sur le gravier du), I, 343.

— Port au blé, I, 318, 350; — Saint-Nicolas, I, 210.

— Porte Saint-Jacques, I, 224 n.; — Saint-Denis, II, 156; — Saint-Martin, II, 156.

— Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, I, 49, 84, 113, 172, 209, 218, 303, 351, 399, 426, 440, 506, 529. Projet d'embellissement et d'assainissement, I, 237.

— Quai des Augustins, I, 160; — de Chaillot, I, 651 n.; — de l'École, I, 160; II, 161 n., — de l'Égalité, II,

157; — de la Ferraille, I, 159; — de l'Horloge, I, 160; — Malaquais, I, 132; — du Midi, I, 159; — des Miramionnes, II, 161 n.; — d'Orsay, I, 269 n., 491; — Voltaire, I, 55, 63, 67, 170, 497 n.

Paris. Quartier du Marais, II, 285.

— Quinze-Vingts, I, 200.

Route (Dépôt national du), I, 451.

Rue d'Aguesseau, II, 242 n.; — d'Amboise, I, 243; — des Anglaises, II, 65 n.; — d'Angoulême, I, 260 n.; — d'Anjou-Saint-Honoré, I, 568; II, 232 n.; — d'Anjou-Thionville, I, 135; — d'Antin, I, 197; — de l'Arbalète, I, 576 n.; — d'Argenteuil, II, 242 n.; — d'Arras, I, 9; — de Babylone, II, 139 n., 237 n., 242 n.; — du Bac, I, 90, 159, 199 n., 206, 372, 434 n., 497, 558, 587, 651 n., 664 n.; II, 13 n., 160 n., 242 n.; — Barbette, II, 140 n., 170 n.; — Basfroid, I, 159; — Basse-du-Rempart, I, 236 n.; — Basse-des-Ursins, II, 208 n.; — de Beaune, I, 69, 71, 80, 91, 108, 120, 193, 206, 228, 234, 339, 380, 454, 496, 523 n.; II, 372; — Bergère, I, 17 n., 46, 196, 293, 339, 384, 442, 523 n.; II, 135, 140 n., 213 n., 237 n., 274 n.; — de Berry, I, 589 n.; — Bigot, anciennement Monsieur, II, 360 n.; — Blanche, I, 236 n.; — des Blancs-Manteaux, I, 661, 662 n.; II, 3 n.; — de Bondi, I, 136, 199 n., 320 n.; II, 274 n.; — des Bons-Enfants, I, 320; — des Boucheries-Saint-Honoré, I, 332 n.; — de la Bourbe, I, 372, 373; — des Bourdonnais, I, 527; — de Braque, I, 562; — Cadet, I, 453 n.; — de la Calende, I, 40; — Canivet, I, 206 n.; — des Carmes, I, 322, 497; — Cassette, I, 632 n., II, 207, 242 n.; — Caumartin, II, 309; — Censier, I, 191; — Cerutti, I, 138, 144, 427 n., 522, 536, 651 n.; II, 161 n., 207 n.; — Chantereine, I, 384; — de Charenton, II, 278; — Charlot, I, 286 n.; — de Charonne, II, 316; — de la Chaussée-d'Antin, I, 174; — du Cherche-Midi, I, 396; II, 160 n., 196 n., 237 n., 242 n.; — de Choiseul, I, 321 n., 330 n., 361 n.; — Christine, II, 152 n.; — du Cimetière Saint-André-des-Arts, I, 434 n.; — de Cléry, I, 91, 159, 353; — de Clichy, I, 371 n., 387, 397, 451, 466, 586, 589 n.; II, 12, 205 n., 371; — de Colbert, I, 590 n.; — de la Colombe, II, 166 n.; — de la Convention, I, 260 n., 664 n.; — Copeau, I, 664 n.; — de Courtye, II, 153 n.; — Croix-des-Petits-Champs, I, 562, 651 n.; II, 274 n.; — de Crussol, I, 376; — des Deux-Écus, I, 160; — des Deux-Portes-Bon-Conseil, I, 432 n.; — de l'Échiquier, I, 160; — de l'Égout-Saint-Paul, I, 217; — des Enfants-Rouges, I, 70, 523 n.; — d'Enfer, I, 263 n., 322 n., 487 n., 651 n.; II, 74 n., 207 n., 309 n., 368 n., 375; — du Faubourg-Montmartre, II, 196 n., 309 n.; — du Faubourg-Poissonnière, I, 589 n.; II, 223 n.; — du Faubourg-du-Roule, I, 37; — du Faubourg-Saint-Honoré, I, 137 n., 146, 664 n.; II, 274 n., 309 n.; — du Faubourg-Saint-Jacques, II, 153 n.; — du Faubourg-du-Temple, I, 252; — de la Femme-sans-tête, I, 260 n.; — Férou, II, 247 n.; — de la Ferronnerie, I, 159; — du Foin, I, 160; — des Fontaines, I, 296; — des Fossés-Montmartre, I, 257, 441, 453, 467, 484; — des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, II, 186 n.; — des Fossoyeurs, I, 576 n.; II, 207 n.; — de Franciade, I, 276; — des Francs-Bourgeois, I, 341 n.; II, 250 n.; — Fromenteau, II, 162 n., 207 n.; — des Frondeurs, I, 260 n.; — Gaillon, I, 86 n.; — Garancière, I, 632 n., 651 n., 664 n.; — Gît-le-Cœur, II, 160 n.; — de Grammont, II, 74 n.; — du Grand-Chantier, I, 175 n., 183, 304 n.; — des Grands-Augustins, II, 160 n.; — de Grenelle-Saint-Germain, I, 128 n., 149, 246, 260, 261 n., 306 n., 589 n., 605 n.; II, 179, 242 n.,

250 n., 274 n., 358 n.; — du Gros-Chenet, I, 159; II, 152 n., 274 n.; — Guénégaud, II, 108 n., 237 n., 309 n.; — de Harlay, II, 65 n., 142; — de la Harpe, I, 135, 160, 296; II, 47, 192, 208 n.; — du Hasard, II, 306; — Hautefeuille, I, 136, 497 n.; — Hillerin-Bertin, II, 242 n.; — de la Huchette, II, 139 n.; — Hyacinthe, I, 160, 186; — de l'Indivisibilité, I, 268 n.; — Jacob, II, 242; — du Jardinet, I, 160; — Jean-Jacques-Rousseau, I, 152, 159, 166; II, 162 n.; — des Jeûneurs, I, 547 n.; II, 237 n.; — de Landon, II, 74 n.; — de Lille, anciennement Bourbon, I, 146, 170, 196, 199, 260, 296, 321 n., 359, 372, 392, 576, 589 n., 590, 638, 651 n.; II, 138 n., 182, 207 n., 242 n., 274 n., 360 n., 373; — des Lions-Saint-Paul, I, 217 n.; II, 82; — de la Loi, I, 23 n., 87, 159, 536 n., 652 n., 687, 688; II, 12 n., 93, 229 n.; — des Lombards, I, 588; — de Lourcine, II, 140; — de la Madeleine, I, 649, 652 n.; — du Marché-Saint-Honoré, II, 153 n.; — des Marmousets, I, 40; — des Martyrs, I, 189, 269 n., 373; — des Mathurins, I, 168; — des Mauvaises-Paroles, II, 274 n.; — de Ménars, I, 359, 453; — Meslay, II, 28; — Michel Le Peletier, I, 259, 527 n., 576 n., 589 n.; — de la Monnaie, I, 159; — de Monsieur, II, 184, 360 n.; — Montagne-des-Champs, I, 568; — du Mont-Blanc, I, 260; II, 73, 82, 152, 274 n.; — Montmartre, I, 200 n., 408, 474 n.; — de Montmorency au Marais, I, 285; — du Montparnasse, II, 287 n.; — des Moulins, II, 271; — Neuve-de-Berry, I, 315; — Neuve-des-Bons-Enfants, I, 446 n.; — Neuve-des-Capucines, I, 605 n.; II, 65 n.; — Neuve-du-Luxembourg, II, 274 n.; — Neuve-des-Mathurins, I, 541; II, 160 n., 274 n.; — Neuve-d'Orléans, I, 328; — Neuve-des-Petits-Champs, I, 372 n., 589 n., 651 n., 665 n.; II, 108 n., 120, 162 n., 196 n., 207 n., 309 n., 372 n.; — Neuve-Saint-Augustin, I, 601; II, 208 n.; — Neuve-Saint-Eustache, I, 442, 523 n.; II, 81, 98, 108, 139 n., 207 n., 250 n.; — Neuve-Saint-Marc, I, 409, 617; — Notre-Dame-des-Champs, II, 196 n.; — Notre-Dame-des-Victoires, I, 139; — des Noyers, I, 160; — des Orties, I, 146, 219 n., 576 n.; II, 222 n., 301 n.; — Pagevin, I, 5, 160, 199; II, 96, 97 n., 147, 170, 274 n.; — du Paon, I, 160; — Pavée [Saint-André]-des-Arts, I, 160, 194; — de la Pépinière, ci-devant Saint-Charles, I, 489, 589 n.; II, 82; — du Petit-Lion, I, 454 n.; — du Petit-Vaugirard, II, 82, 309; — des Petits-Augustins, I, 81, 89, 112, 121, 141, 147, 228; II, 65 n., 162 n., 179 n., 242 n., 371 n.; — Pierre aux-Choux (*lire* Saint-Pierre-Pont-aux-Choux), I, 182; — Pierre-Montmartre, II, 274 n.; — des Piques, I, 605 n., 664 n.; II, 65 n.; — de la Planche, I, 202; — Plumet, I, 197; — Poissonnière, I, 483, 593 n.; — Portefoin, I, 316 n.; — du Pot-de-fer, I, 70, 160; — des Prêtres, II, 137; — des Quatre-Fils, II, 87; — Quincampoix, I, 160; — du Regard, I, 216, 242 n.; — Richelieu, I, 196 n.; — Rochechouart, I, 161; — de la Roquette, I, 48 n., 160; — du Roule, II, 129 n.; — Saint Antoine, I, 124 n., 138; II, 137; — Saint-Denis, II, 10 n.; — Saint-Dominique, I, 165, 199, 246, 260 n., 400 n., 408, 576 n., 651 n.; II, 137, 153 n., 162 n., 179, 207 n., 237 n., 242 n., 243 n., 274 n., 358, 360 n.; — Saint-Florentin, I, 418 n.; II, 48 n., 238, 292 n.; — Saint-Guillaume, II, 82 n.; — Saint-Honoré, I, 49, 59, 78, 112, 160, 161, 359 n., 632 n., 651 n., 665 n.; II, 65 n., 74 n., 181, 239 n.; — Saint-Jacques, I, 70, 89; II, 74 n., 88, 160, 183, 278 n.; — Saint-Jean-de-Beauvais, II, 351; — Saint-Louis, II, 104, 195 n.; — Saint-Louis-au-Marais, I, 203;

Saint-Marc, I, 60, 66, 69, 196, 286 n., 321, 349, 377, 410, 589 n., 590 n.; II, 160 n.; — Saint-Martin, I, 8, 209, 644; — Saint-Maur, II, 242 n.; — Saint-Merry, I, 664 n.; — des Saints-Pères, I, 260 n.; II, 162 n., 196 n., 371; — Saint-Pierre-Pont-aux-Choux, I, 12, 182, 410 n., 486 n.; II, 336 n.; — Saint-Roch, II, 242 n.; — Saint-Thomas-du-Louvre ou du Muséum, II, 45 n., 241 n., 242 n.; — [Saint-]Victor, I, 150, 161, 331; — Sainte-Apolline, I, 664 n.; — Sainte-Avoye, I, 260 n., 296 n., 661; — Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, I, 159; — de Seine, I, 160; II, 108 n.; — du Sentier, II, 208 n., 237, 274 n.; — Serpente, I, 160; II, 301 n.; — de Sèvres, I, 651 n.; II, 309; — Taitbout, II, 222 n.; — Taranne, I, 381; II, 229 n., 242 n.; — du Temple, I, 289, 307; — du Théâtre-Français, II, 160 n., 192 n.; — Thévenot, II, 13 n.; — — de Thionville, I, 159, 160; II, 208 n.; — de Thorigny, I, 146, 196, 377; II, 65 n., 323, 328; — de Touraine, II, 170 n.; — de Tournon, I, 101; II, 82, 161 n.; — des Tournelles, II, 195; — de l'Université, I, 24, 55, 143, 145, 158, 196, 218, 228, 234, 260 n., 279, 299, 361 n., 372, 382, 391, 407, 413, 466, 504, 536, 589 n., 605 n., 663; II, 74, 148 n., 160 n., 196 n., 222 n., 268, 270 n., 274 n., 371, 374; — de Valois, II, 242 n.; — de Varennes, I, 40, 62, 137, 144, 169 n., 196 200, 58, 260, 292 n., 479, 592 n.; — de Vaugirard, I, 95, 133, 196, n., 242 n.; — Vent-doux, I, 393 n.; — Verdelet, I, 536 n.; — de Verneuil, I, 652 n.; II, 32, 160 n., 242 n.; — de la Verrerie, II, 206; — des Victoires, II, 309; — Vide-Gousset, I, 260 n.; — de la Vieille-Draperie, I, 40; — des Vieilles-Haudriettes, I, 58; — du Vieux-Colombier, I, 664 n.; II, 92, 118 n.; — Vilaine, II, 104; — de la Ville-l'Évêque, I, 62, 321 n., 632 n.; II, 13 n., 332 n.; — Vivienne, I, 576 n., 632 n., 651 n.; — de la Vrillière, I, 410.

Paris. Sainte-Chapelle, II, 287, 310.

— Salle du Manège, II, 49 n.

Section de l'Arsenal, I, 345, 364, 612; II, 64, 97; — de Bondi, I, 136; — du Bonnet-Rouge, I, 27; — de Brutus, I, 225, 235, 237, 243, 250; — de la Butte des Moulins, II, 104, 222, 306 n.; — Chalier, I, 213, 265 n., 293; — de la Cité, II, 165 n., 208 n., 283, 291, 305, 306 n., 343 n.; — du Faubourg du Nord, I, 328 n.; II, 175, 222; — du Finistère, I, 322; — de la Fontaine de Grenelle, I, 112, 332, 491; II, 153 n.; — des Gravilliers, I, 238; — de Guillaume Tell, I, 410 n.; — de la Halle au Blé, I, 204 n.; II, 273; — de l'Homme-Armé, I, 662 n.; — de l'Indivisibilité, II, 195; — du Jardin des Plantes, II, 372; — Le Peletier, I, 205, II, 160 n.; — des Lombards, I, 588 n.; — de Marat, I, 382, 534, 535, 561, 579; — de la Montagne, I, 358, 368, 370; — du Muséum, I, 76; — de Mutius-Scævola, I, 83, 95, 101, 121, 127, 160, 187, 477; II, 247 n.; — de l'Observatoire, I, 244, 322 n., 487; II, 183; — du Panthéon français, I, 87, 322; — des Piques, I, 206 n., 541 n.; II, 274 n.; — Poissonnière, II, 250 n.; — de Popincourt, I, 12, 159; — des Sans-Culottes, I, 664 n.; — des Thermes, II, 178, 246; — des Tuileries, I, 343; II, 65 n.; — de l'Unité, I, 106, 123, 370, 380.

— Section armée de Mutius-Scævola, I, 139 n.

— Sections, I, 242.

— Séminaire du Saint-Esprit, II, 306 n.; — de Saint-Magloire, I, 466; — de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 198; — de Saint-Sulpice, I, 59, 83, 138, 153, 339, 340, 399, 566; II, 4, 29, 30, 36, 83, 131, 132 n., 191.

— Souterrains dans le quartier des Thermes de Julien, II, 48 n.

Paris. Temple (maison du), I, 3, 234 n., 236, 249, 291, 296 n., 380, 394, 449, 454; II, 152; (prieur du), I, 105, 124 n.
— Temples consacrés aux fêtes décadaires, I, 237.
— Théâtre Feydeau, II, 48 n.
— Thermes de Julien, II, 47, 48.
— Tuileries (bassin et terrasse des), I, 91.
— Val-de-Grâce, II, 160, 306.
Voyage de Charles IV de Luxembourg, empereur d'Allemagne, II, 218.
— Vue prise du Pont-Neuf lors de sa construction, II, 26 n.
Pâris (Cyprien), officier de cavalerie, I, 58.
Pâris (Pierre-Adrien), dessinateur des décorations de l'Opéra, I, 646 n.
Pâris (Pierre-Louis), officier municipal, I, 497.
Pâris, pétitionnaire, I, 513.
Pâris de Lépinard (Joseph), journaliste et imprimeur, I, 225 n.
Parizot (François), ex-commissaire de la Comptabilité, aide de camp de Lafayette, II, 12, 152 n.
Parker (Henri), bénédictin anglais, prieur de la maison de Saint-Edmond, II, 183.
Parlement de Paris (manuscrits concernant le), I, 199 n; (registres du), I, 322 n.
Parme (Italie). Séjour de Victoire, tante de Louis XVI, II, 206 n.
Parmentier (Antoine-Augustin), directeur de la *Feuille du Cultivateur*, II, 338 n.
Parrocel (Joseph-Ignace-François), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **Bataille** p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — p. à Avignon, I, 415 n.
Parseval ou Perceval (citoyenne Flossac, veuve du fermier général), II, 300, 305.
Parseval de Frileuse. Voir Perceval.
Parterre factice créé par Mme de Pompadour, II, 53.
Parthenay (Deux-Sèvres). District (administrateurs du), II, 43.
Parthes. Monnaies des rois, I, 628.
Pascal, facteur de clavecins, II, 206, 221.
Pas-de-Calais. Département (administrateurs du), I, 186, 201.
Pasdeloup (Jean-Antoine), relieur, I, 224, 242, 265.
Pasquier, lire Dupasquier, I, 123, 449.
Passage d'un bac, paysage de J. Asselin, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.
Passemant (Claude-Siméon), constructeur de télescopes, II, 211, 212, 290.
Passerat (Jean), poète, I, 118 n.
Passinges, commissaire artiste du district de Roanne, II, 6.
Passion (la) et les Évangélistes, tableau d'émail de Limoges, I, 259 n.
Passorii picturae Etruscorum, ouvrage rare, II, 31 n.
Passy. Barnabites, I, 119 n.; — cabinet d'histoire naturelle de Gmel, II, 113; — cabinet de physique, II, 39; — maire, I, 281 n.; — maison de l'émigré de Vouge, II, 130; — maison de la princesse de Lamballe, I, 76 n., 594; II, 82 n.; — maison de Pange, I, 281; II, 90; — Minimes, I, 119 n.; — résidence du peintre Bourgoin, II, 204 n.; — pendule astronomique, I, 390; II, 39, 64; — tableaux, I, 390.
Pastels de la collection Livois à Angers, I, 335.
Patel (Pierre), peintre; p. émigré Cossé-Brissac, I, 576 n.
Patert (Jean-Sanson), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 123 n.
Patois (recherche et conservation des ouvrages écrits en), I, 81.
Patrin (Louis), explorateur en Sibérie, I, 7, 258.
Patu (Élisabeth, femme de l'auditeur des Comptes Henri-Antoine), émigrée, I, 260.
Paucton (Alexis-Jean-Pierre), mathématicien, I, 195, 270.
Paul, serrurier, estimateur pour le génie militaire, I, 160.
Paulin (citoyen), pétitionnaire, I, 214.
Pavant (René-François Fourcault de), notaire à Paris, I, 330.
Pavé à fleurs de lis (remplacement d'un), I, 187, 188; — de marbre du Panthéon, I, 142, 216, 289.

Payan (Claude-François), agent national de la commune de Paris, I, 136, 344 n.

Payan aîné (Joseph-François) *dit* Payan-Dumoulin, commis de l'Instruction publique, I, 344, 357.

Payan *lire* Payen (Jean-Joseph), intendant de la marquise de Marbeuf, émigré, I, 257; II, 65.

Paysage sablonneux, p. de Philippe Wouvermans, condamné Lebas de Courmont, II, 111 n.; — **vu au soleil couchant**, p. de Rubens, venant de Belgique, I, 685.

Paysages montagneux, p. de Joseph Vernet, condamné Lévis, I, 632 n.

Pays-Bas. Cartes et plans des frontières, I, 246; — cartes topographiques, I, 414, 439; — commissaires, I, 454 n.; — plans des forteresses et villes maritimes, I, 57; — recherche des monuments et œuvres d'art, I, 277.

Pays-Bas autrichiens (carte des), I, 25, 26, 46, 245, 246, 342; — (statue de Ch.-Alexandre de Lorraine, gouverneur des), I, 496 n.

Pays conquis (caisses provenant des), II, 314; — (états descriptifs des objets d'art des), II, 260, 262; — (mission de Vollant dans les), II, 370.

Pays entre Meuse et Rhin (administration centrale du), II, 261, 281, 342.

Pays d'Outre-Rhin (objets d'art des), II, 339.

Pêche miraculeuse (la), p. de Gérard van Honthorst, venant de Belgique, I, 683; — **miraculeuse (la)**, p. de Rubens, venant de Belgique, II, 65.

Peinture (catalogue de) du district de Clamecy, I, 337; — (estimateurs pour la), I, 159; — sur émail (art de la), II, 125, 279.

Peintures (copie de) au château de Compiègne, II, 155; — à fresque de Fontainebleau, I, 248; — à fresque des Invalides, couvertes de poussière, I, 428; — des pendentifs du dôme de l'église de la Sorbonne, II, 32; — sur verre, à Semur, II, 193; — chinoises de la collection Bertin, I, 60.

Peiresc (Nicolas-Claude Fabry de), érudit, I, 514, 584, 585 n.; II, 136 n.

Pèlerin (un), tableau de l'école flamande, II, 360 n.

Pellerin (Vendée). Livres y sauvés des flammes, II, 166, 197.

Pelletier (Bertrand), chimiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 4, 7, 12 n., 41, 49, 55, 57, 90, 128, 133, 341 n., 369, 425.

Pelletier, ex-prêtre, émigré, I, 243, 268, 269 n.

Pendule avec figures de bronze, II, 45 n.; — du comte de Provence, I, 331; — de Sotieau, II, 150; — à équations du château de Trianon, I, 324; — à secondes excentrique à St-Cloud, I, 424; — à secondes de Lepaute, I, 94 n.; — en lyre, à Brunoy, II, 86; — astronomique demandée par Delambre, I, 447; — astronomique avec lions de bronze doré, I, 390; — astronomique du cabinet de Passy, I, 390; II, 39, 64; — mécanique (grande) au château de Versailles, I, 259 n.; — précieuse, à M. de Nicolaï, I, 70; — de prix à Porrentruy, I, 215; — retraçant le système du monde, au château de Versailles, I, 23 n.

Pendules (accumulation de) dans le cabinet de physique de Charles, I, 504; — (enlèvement par l'un des inspecteurs de la salle de la Convention de), I, 594; — à secondes pour la télégraphie, I, 12, 222, 230, 235, 315, 350, 425, 490, 608; — astronomiques pour le Bureau des longitudes, II, 292; — planétaires inventées par Janvier, I, 490 n.; — de Dutertre, I, 12; — de Legros, I, 12; de Lepaute, I, 6, 12; II, 128; — d'un travail rare (conservation des), I, 298.

Pension à la citoyenne Biheron, propriétaire d'un cabinet d'anatomie, I, 59, 61.

Pentateuque (*le*), manuscrit sur vélin, en caractères hébraïques, I, 199 n., 207.

Pentecôte (la), p. de Vignon au Tribunal de commerce, I, 247.

Penthièvre (Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de), I, 410; — (bibliothécaire de la maison de), II, 118; — (châteaux

de Châteauneuf-sur-Loire et de Chanteloup à la maison de), I, 313, 334, 341; — (galerie de tableaux, dite de) à Orléans, II, 107.

Pépinière des graines à Versailles, I, 431, 507; — de Liancourt, I, 333, 346; — de Limours, I, 507; — du Roule (mise en vente du terrain de la), I, 109, 113.

Pépinières de la Motte-Tilly, II, 182; — de Maussion à Janville, I, 268; — de Mortefontaine, I, 630, 631; — nationales (état des), I, 45.

Pequelin, suisse de l'hôtel de Montmorency, I, 33, 36.

Peradon, commissaire artiste de Versailles pour la botanique, I, 431, 507.

Perceval de Frileuse (Charles-René), ex-fermier général, II, 120, 300 n.

Percier (Charles), architecte, membre de la Commission temporaire des arts, I, 548, 575; II, 98, 116, 120, 136, 234, 246.

Perdonnet fils, négociant à Vevey, I, 363.

Père Éternel (le), p. de Jean-Corneille Vermeyen, venant de Belgique, I, 679.

Peregrinationes in Indiam Orientalem et Occidentalem, ouvrage de la bibliothèque de Louis XVI, II, 145 n.

Pères de l'Église, tableau de la bibliothèque du district de Mouzon, I, 530.

Pergame. Monnaies des rois, I, 628.

Péricard (Marie-Madeleine), veuve Pressy, condamnée, I, 404, 405 n.

Péricat, ingénieur en instruments de mathématiques, I, 434, 531, 543.

Périgord (Louis-Marie-Anne de Talleyrand-), ancien ambassadeur, émigré, II, 195, 196 n.

Périgord (famille de), I, 472, 491 n., 516, 620; II, 7.

Périgueux (Dordogne). District (administrateurs du), I, 542; II, 170; enquête sur un manuscrit de Valère Maxime, II, 271.

Périsse père et fils, libraires, I, 307 n., 389.

Perles (estimateur pour les), I, 159; de la Trésorerie nationale (estimation des), I, 129.

Perny (Jean), directeur temporaire de l'Observatoire, I, 141, 189 n., 353 n.

Péronville (Robillard), l'un des auteurs du *Musée Français*, I, 593 n.

Pérou. Dictionnaire de la langue, I, 429, 500; — exploration du naturaliste Dombey, I, 429 n., 501.

Perpigna ou Perpignan (Philippe), planteur de la Martinique, I, 268.

Perpignan (Pyrénées-Orientales). District (administrateurs du), I, 374; II, 124; — professeur de botanique et de physique expérimentale, II, 132; — Université, II, 124.

Perret (Jean-Jacques), coutelier à Paris, II, 330.

Perreux (*Le*) [Seine]. Maison de Millin du Perreux, administrateur des loteries, I, 252.

Perrier (Auguste), administrateur en chef de la compagnie des Indes, II, 338.

Perrier (François), peintre et graveur, I, 10, 323, 351, 588; II, 186, 295, 313; — **l'Adoration des Mages**, p. à Triel, I, 389.

Perrin (François), peintre verrier; ses vitraux à Saint-Gervais, I, 31 n.

Perrin (Jean-Baptiste), député des Vosges à la Convention nationale, II, 60 n.

Perronneau (Charles-Pierre), substitut du procureur général du Parlement de Paris, émigré, II, 242.

Perronneau (Henri-Louis), commissaire des guerres à l'armée de l'Ouest, II, 315.

Perrot, commissaire du Bureau du Domaine, I, 290.

Persan (manuscrit à miniatures traduit du) I, 23 n.

Persane (dictionnaire et grammaire de langue), II, 295.

Persans (*histoire des*), par Silvestre de Sacy, I, 534 n.

Perse. Monnaies des rois, I, 628; — voyage de l'astronome Beauchamp, I, 556 n.; — voyage des naturalistes Olivier et Bruguière, II, 336 n.

Perse assis, statue en marbre blanc, au jardin de Monceau, II, 355 n.

Persicaut, *lire* Persicot, émigré, II, 54.

Persos (Pierre-Gédéon), architecte à Sens, I, 106, 116, 527, 528 n.; II, 290, 300.

Perthuis (Léon), habitant du district de Meaux, I, 661; II, 4, 5, 45, 165, 189.

Perthuis (Louis-Alexandre-César), frère du précédent, émigré, I, 661; II, 4, 45, 165, 189.

Perusse d'Escars (Françoise-Émilie), veuve du marquis de Brunoy, I, 137.

Perusse d'Escars (Louis-François-Marie), émigré, I, 82; II, 309.

Peruzzi (Baldassare), peintre italien; **une Vierge**, p. au château de Versailles, I, 254 n.

Pèse-liqueurs, inventé par l'ingénieur Péricat, I, 434.

Pesmes (Haute-Saône). Maison Choiseul, II, 157.

Pesne (Jean), graveur; **les Sept Sacrements**, d'après le Poussin, I, 351; **la Vie d'Hercule**, d'après le Poussin, I, 583 n.

Peste du temps de saint Roch (la), p. de Rubens, venant de Belgique, I, 685.

Pestre de Seneff (Joseph-François-Xavier de), émigré, II, 196 et n.

Petion (Jérôme), député d'Eure-et-Loir à la Convention nationale, I, 212 n., 296; II, 82.

Petit (Simon), peintre; **Portrait de Marat**, I, 464.

Petit, administrateur du district d'Amiens, I, 476 n.

Petit, jardinier-botaniste de la commune de Nevers, II, 155, 168.

Petit-Bourg (Seine-et-Oise). Château de Mme de Montespan, I, 584.

Petites Affiches des Trois-Évêchés, journal, I, 431 n.

Pétition des bijoutiers Daguerre et Ligneroux, I, 78 n.

Pétitions (commissaires de la Commission temporaire des arts chargés de l'examen des), I, 218, 375, 385, 391, 397, 422, 485, 498, 513, 531, 541, 559, 564; II, 16, 36, 133; — (examen des), I, 301, 309.

Pétrification (groupes de) dans l'Oise, II, 266.

Petrus de Crescentiis, ruralia commoda, traité d'économie rurale de Pierre Crescenzi, I, 529.

Pey (l'abbé Jean), chanoine de Notre-Dame de Paris, I, 601.

Peyrard (François), géomètre, administrateur du département de Paris, I, 74.

Peyre (Antoine-François), *dit* Peyre jeune, architecte, peintre et archéologue, II, 319; — Baltard, son élève, I, 646 n.; — contrôleur du château de Fontainebleau, I, 461 n.; II, 319 n.

Peyron (Jean-François-Pierre), peintre et graveur, membre de la Commission temporaire des arts, II, 56, 63, 81, 98, 106, 128, 129, 136 n., 144, 147, 148 n., 156, 178, 180, 200, 201, 234 n., 238, 258, 265, 266, 288, 313, 358.

Peyronie (François Gigot de la), premier chirurgien du Roi, II, 269.

Phèdre, manuscrit du VIIIe siècle de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, II, 11, 12, 96.

Phélypeaux (Louis), marquis de La Vrillière, secrétaire d'État, I, 313 n.

Philipon de la Madeleine (Louis), littérateur, membre de la Commission temporaire des arts, II, 271, 285, 299, 303 n, 326, 330.

Philosophie de Bacon (traduction de la), I, 553, 573.

Philoxenus Sotericus (diptyque du consul Flavius-Theodorus), II, 345.

Physique (cabinet de) accordé à la Commission des travaux publics, I, 653; — (cabinet de), projeté au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, I, 303; — cabinet de l'Académie des sciences, I, 10, 14, 16, 23, 99, 109; — cabinet du château de Montigny-Lencoup, I, 424; II, 22 n.; — cabinet du château de Versailles, I, 16, 17, 357; — cabinet du collège d'Autun, I, 605; — cabinet du collège de Navarre, I, 16, 17; — cabinet du collège de Pontlevoy, I, 612; II, 103; — cabinet du collège de Vendôme, I, 313; — cabinet du

district de Thonon, II, 61; — cabinet de l'École centrale des travaux publics, I, 385 n., 566, 645, 646; II, 2; — cabinet de Bochart de Saron, I, 180; II, 315, 325; — cabinet de l'émigré Boullongne, I, 184, 224; — cabinet du condamné Boutin, I, 463, 605; — cabinet de Brisson, I, 224; — cabinet de Charles, I, 207, 363, 504, 653; — cabinet de Devillers, II, 290 n.; — cabinet de l'émigré des Monstiers de Mérinville, I, 605; — cabinets du district d'Épinal, I, 393; — (catalogue de) du district de Clamecy, I, 337; — collection de l'émigré Dumetz, II, 20 n.; — collections du Languedoc, I, 38; — collections du maréchal de Noailles, I, 49, 52; — (Dépôt national pour les instruments de), I, 122, 207, 228, 229, 234, 244, 299, 331, 359, 376, 382, 384; — (estimateur pour les instruments de), I, 160; — (instruments de) demandés par la Commission extraordinaire des armes, I, 41, 51, 52; — (instruments de) destinés aux Écoles de santé, II, 142, 174; — (instruments de) envoyés à Constantinople, I, 333; — (instruments de) laissés dans les maisons d'arrêt par les condamnés, II, 177; — (instruments de) réclamés par Le François, directeur de l'Observatoire de l'École militaire, I, 94, 128; — (instruments de) du cabinet de minéralogie de la Monnaie, I, 36; — (instruments de) du collège de l'Oratoire, à Niort, II, 140; — (instruments de) du département de la Meurthe, I, 605; — (instruments de) du département du Puy-de-Dôme, I, 301; (instruments de) du dépôt des Élèves de la Marine, I, 110; — (instruments de) du district d'Arles, II, 75; — (instruments de) du district de Crest, II, 37; — (instruments de) du district de Douai, II, 176; — (instruments de) du district d'Égalité-sur-Marne, I, 512, 535; — (instruments de) du district de Laon, I, 358, 384; — (instruments de) de la maison Boutin, I, 531; — (instruments de) de la maison de Pierrefitte, I, 353 n.; — (instruments de) de la Layen et de Deux-Ponts, II, 260 n.; — (instruments de) de l'émigré de Vouge, II, 130; — (instruments de) du président Hocquart, II, 278; — (instruments de) de l'abbé Mann, I, 376; — (instruments de) de Mauduit, I, 128; — (instruments de) de Ménage-Pressigny, I, 547; — (instruments de) de l'émigré Thierry, I, 140; — (instruments de) du condamné Anisson-Duperron, I, 295; — (instruments de) chez Duruey, à Mortefontaine, I, 150, 546; — (instruments de) chez l'abbé Monstuejouls, I, 257 n.; — (instruments de) de l'Observatoire, I, 10; — (instruments de) de l'Observatoire de l'École militaire, I, 10; — (machines de) du district d'Agen, II, 36; — (machines de) de l'émigré Liancourt, I, 8; — (machines de) des Menus Plaisirs, I, 10, 16, 17, 52; — (machines de) réunies à Angers par Merlet la Boulaie, I, 151; — (objets de) mis à la disposition d'Hassenfratz et Vandermonde, I, 471; — (objets de) du château de Montigny-Lencoup, I, 488; — (objets de) du district de Reims, I, 402; — (objets de) pour l'École d'artillerie de Châlons-sur-Marne, II, 221; — (transport d'instruments de), I, 271.

Physique expérimentale (cabinet de) de l'Université de Perpignan, II, 134; — (instruments de) au Puy-en-Velay, II, 19; — (instruments de) pour l'École normale, I, 661; — (professeur de) à Perpignan, II, 130.

Picard, charpentier, I, 111.

Picardie (collection de l'histoire de) des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, I, 392; — (registres de la nation de) de l'Université de Paris, I, 322 n.

Picatricis Hispani de astrologia liber, manuscrit, II, 356, 360.

Picault (Jean-Michel), peintre, restaurateur de tableaux, membre de la Commission temporaire des arts, I, 91, 101 n., 107, 109, 111 n., 135 n., 147, 153, 157, 158, 165, 168, 171, 172, 183, 206, 213, 225, 243, 254, 257,

263, 264, 271, 278, 279, 286, 309, 313, 327, 329, 330, 341, 345, 346, 361, 365, 368, 369 n., 389, 418, 432, 448, 453 n., 457 n., 486 n., 492, 508, 544, 557, 581, 604, 650 n., 663, 667, 673, 675, 676, 678; II, 42, 56, 63, 159, 266.

Picavet, commissaire du Bureau du Domaine, II, 120.

Pichard, portier et gardien de la maison de La Suze, I, 212.

Pichet, pétitionnaire, I, 235.

Picot (citoyen), I, 575 n.

Picot de Lapeyrouse (Philippe), homme de lettres et cultivateur, I, 38.

Pièce de théâtre jouée par les Élèves de Léonard Bourdon, I, 426.

Pied antique du cabinet d'antiquités de Sainte-Geneviève, I, 368, 379.

Piennes (Thomas-Henri de), émigré, I, 315, 589, 590 n.

Pierre (Jean-Baptiste-Marie), peintre; **la Résurrection**, p. aux Chartreux de Rouen, II, 139 n.

Pierre (Philippe-Denis), imprimeur, I, 347, 477 n.

Pierre (Pierre-Louis), agent d'affaires de la comtesse de Lauraguais, II, 196, 241, 242 n.

Pierre d'Orgival (solidité et résistance de la), I, 309; — de touche (buste de nègre en), II, 111 n.; — de Tonnerre (bas-relief sculpté en), I, 452; — flexible (dépôt au Muséum d'histoire naturelle d'une), I, 493.

Pierrefitte (Seine). Maison de Mesnard de Chouzy, I, 353.

Pierreries ornan. l'oratoire de Charlemagne (distraction des), I, 175; — des émigrés (vente au profit de la Nation des), I, 35; — du séminaire de Saint-Sulpice (prétendues), I, 153, 154.

Pierres fausses (couronne de Franciade, modèle de celle du sacre, ornée de), I, 418, 433.

Pierres fines de la Trésorerie nationale (estimation des), I, 129.

Pierres gravées (catalogue de la collection de) de Beaux Dudevant, I, 656 n.; ornant les couvertures de livres d'église, I, 82; — des châsses de la cathédrale d'Amiens, I, 475, 476 n.; — du district de Reims (inventaire des), I, 345; — de Marlborough, I, 688; — de Ville-Affranchie, I, 153; — antiques d'Arles, I, 316.

Pierres précieuses mises à la disposition de la Commission du commerce (estimation des), I, 188; — ornant une couronne de Franciade, ayant servi de modèle à celle du sacre (vol des), I, 418; — trouvées au Luxembourg, I, 608; — (aiguières, coupes et vases enrichis de), I, 575 n.; — (estimateur pour les), I, 159; — (examen des bijoux enrichis de), II, 88; — (table de marbre enrichie de), I, 263; — de la République (examen des), I, 171, 177.

Pigalle (Jean-Baptiste), sculpteur; **Saint Augustin**, statue dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — **Mercure attachant ses talonnières**, statue au château d'Anet, I, 222.

Pigoreau, commissaire du Département, I, 136, 388.

Pillage des bibliothèques dans le département de la Manche, I, 226; — des bibliothèques du Palatinat, II, 215 n.; — du district de Saint-Florent par les Vendéens, I, 627; — de monuments des arts à Toulon, II, 17 n.; — d'objets d'art, I, 3, 36 n.; — du village de Pellerin, II, 197.

Pillot (Marie-Charles-Ignace de), comte de Coligny, II, 275 n.

Pilon (Germain), sculpteur; **Ecce Homo** à Saint-Gervais, I, 31 n., 227 n.; ses statues à la chapelle des Orfèvres, I, 555.

Pilon, membre de la Commission des arts de Versailles, II, 227.

Pinaigrier (Robert), peintre verrier; ses vitraux à Saint-Gervais, I, 31.

Pingard, gardien des scellés de l'Académie des sciences, I, 80, 81, 216, 232.

Pingeron (Jean-Claude), ingénieur, I, 365, 380.

Pingois, ex-professeur de philosophie en l'Université de Paris, II, 154, 346.

Pingré (Alexandre-Guy), astronome, I, 188.

Pinson (M.), chirurgien des hôpitaux, modeleur en cire, I, 52, 66, 98, 108, 164, 361.
Piombo (Sébastiano Luciani, *dit* del), peintre italien; la Visitation, p. au château de Versailles, I, 254 n.
Piquenot (citoyen), I, 138.
Piré, émigré, II, 242.
Pithiviers (Loiret). District, I, 597; (administrateurs du), I, 334; II, 121, 145.
Pitois, commissaire du Département, I, 204.
Pivost, fondé de pouvoirs des héritiers Trudaine, II, 371.
Pivot, mécanicien, I, 160.
Placages en marbre (conservation des), II, 213.
Plafond peint de la salle de spectacle du château de Choisy, II, 84; — peint par Lemoine au château de Versailles, I, 582 n., 678; — peint par Mignard à Balleroy, I, 202, 317; — du Palais de justice de Rouen, peint par Jouvenet, II, 138 n.
Plafonds de Lebrun au château de Praslin, I, 19, 34 n.; — en brique (projet de), par de Jussieu, I, 364.
Plaichard-[Choltière] (René-François), membre du Comité d'instruction publique, I, 360, 607; II, 122 n., 342, 344.
Plaintes contre Dubois, inspecteur général du Garde-Meuble, I, 338.
Plan pour le rachat des dîmes en Helvétie, par Vogel, I, 476.
Plan de l'abbaye de Saint-Denis, II, 57 n.; — du château de Bellevue, II, 57 n.; — du château de Fontainebleau, II, 57 n.; — du château de Madrid, II, 57 n.; — du château de la Muette, II, 57 n.; — du château de Saint-Cloud, II, 57 n.; — de la forêt de Fontainebleau, I, 10; II, 195, 295, 313; — du haut et bas Dauphiné, I, 246; — de jardin de géographie pratique, par Anpenot, jardinier-fleuriste, I, 252; II, 36, 54, 64; — de la maison nationale des Invalides, II, 300; — de la ville du Cap-Français, I, 484; — de Fontarabie, assiégé en 1719, I, 246; — de Paris, par l'abbé de La Grive, I, 586; II, 3; — à vol d'oiseau de Vienne en Autriche, II, 326 n.; — général de Paris, par Verniquet, I, 241, 629; — lavé de fours portatifs, I, 616; — souterrain de Paris, I, 130, 150; — topographique en relief du canal de Charolais, I, 357; — en relief de la maison de Monceau, I, 437 n.
Plancue, libraire, estimateur bibliographe, II, 307.
Planche de cuivre gravée par Dupuis, I, 318; — de noyer remarquable, II, 49.
Planches de cuivre (estimateur de géographie pour les), I, 160; — de cuivre (recherche de), I, 5; — de cuivre du plan de l'abbé de La Grive, I, 586; — de cuivre réclamées par le graveur Voyez, II, 373; — de cuivre gravées, chez Serpaud, ex-fermier général, I, 296 n.; — de cuivre gravées (dépôt chez le graveur Perrier de), II, 186, 295.
Planches gravées (vente à l'encan de), II, 186; — de la carte du diocèse de Cambrai (remise au Dépôt de la guerre des), I, 196; — de la carte de la généralité de Guyenne, I, 20, 21; — des cartes de la province de Languedoc, I, 13, 18; II, 304, 357; — du duché de Bourgogne, I, 194, 195; II, 304, 318; — des cartes de la forêt de Fontainebleau, I, 10; II, 295, 313; — de l'*Histoire de la mer du Sud*, I, 588; II, 277; — du *Voyage pittoresque de Grèce*, II, 220.
Planétaire, en fer et bronze, du mathématicien Cormière, II, 249.
Planétaires (pendules) de Janvier, I, 490 n.
Plans (enlèvement arbitraire de), I, 205; — demandés par le Comité de division, I, 241; — demandés par le Comité de salut public, I, 181, 196, 208, 244; — mis à la disposition de la Commission des travaux publics, I, 231; — — de l'Archipel, apportés par l'amiral Truguet, I, 603; — d'arsenaux et de marine, chez l'amiral d'Estaing, II, 130 n.; — de bataille de la Vendée, I, 355, 366, 367, 431; — du canal de l'Ourcq (recherche des), I, 595 n.; —

du couvent des Augustines, à Versailles II, 22, 50, 57 n.; — de forteresses levés par un tambour de l'armée de Sambre-et-Meuse, II, 95, 127; — des forteresses et villes maritimes des Pays-Bas, II, 57; — de fortifications, I, 235; — de fortifications du district de Sarreguemines, II, 37; — de fortifications en plâtre, I, 441; — de fortifications en relief (travail des), I, 619; — de fortifications en relief, du cabinet Montalembert, I, 15; — des fortifications de France aux Invalides, I, 199 n., 280; — des hôtels de la place du Carrousel, II, 57 n.; — de la machine ayant servi au transport des chevaux de Marly, II, 301; — de la Maison Égalité (inventaire des), I, 37; — de la maison du Luxembourg, I, 480; — des maisons de la Liste civile, II, 22, 56, 105; — des maisons nationales, I, 436; — des ports de France, I, 245; — des Tuileries, II, 57 n.; — de la ville, du château et des environs de Saint-Sébastien, assiégé en 1719, I, 246; — des villes frontières de France et pays voisins, I, 244; — en relief du département de la Guerre (galerie des), I, 33; — gravés de Constantinople, I, 10; — hydrographiques provenant de la compagnie des Indes, I, 450, 479; — militaires à Brioude, I, 639 n.; — militaires de la bibliothèque de Noailles, I, 49 n.; — terriers (recherche des), I, 629; — et cartes géographiques (abandon dans un grenier de), II, 84; — et cartes géographiques (collage des), II, 94.

Plante d'onagre ou herbe aux ânes (utilisation comme aliment de la), II, 146.

Plantes (dilapidation de) dans le jardin du Muséum, I, 58; — (jardin Boutin propre à la culture des), I, 371; II, 205; — recueillies par le naturaliste Dombey, I, 501 n.; — réunies à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 151; — du jardin du Collège de pharmacie (inventaire des), I, 102; — du jardin de la princesse de Kinski (inventaire des), I, 102; — du jardin de Madame au Petit-Luxembourg (transport au Muséum d'histoire naturelle des), I, 122 n.; — du jardin national d'Étupes (conservation des), I, 539; — des jardins et pépinières de Maussion à Janville, I, 268; — de la pépinière du Roule (transport au Muséum d'histoire naturelle des), I, 109; — de pleine terre à Monceau, I, 135, 145, 146; — de serre chaude du jardin Marbeuf, I, 451; — étrangères (collection de) de La Tour d'Auvergne, II, 349; — étrangères (serres chaudes du jardin botanique de Gand, garnies de), I, 297; — étrangères de Bochart de Saron, I, 586 n.; — étrangères du jardin de la princesse de Kinski (transport au Muséum d'histoire naturelle des), I, 179; — exotiques (transport au jardin du Muséum d'histoire naturelle des), I, 42; — exotiques du jardin de Bouillon à Navarre, I, 438; — exotiques des serres du jardin Boutin, I, 535; II, 329, 357, 363, 366, 371; — médicamentales (utilisation de), II, 164; — rares du jardin botanique de Bellevue, II, 348; — rares des jardins de La Tour d'Auvergne (don des), I, 388, 438; — rares du Petit Trianon (enlèvement des), II, 51; — sèches du district de Reims (inventaire des), I, 345.

Plassiard, auteur d'un ouvrage sur le calcul décimal, I, 456.

Platine (gobelet en), I, 146; — (recherches sur le), I, 140, 146, 189; — (tabatières en), I, 259 n.

Plâtre (moulages de statues antiques en), I, 457 n.; — (projet de statue de Voltaire en), II, 233.

Plâtres d'après l'antique chez le peintre Doyen, II, 314 n.; — pour l'École des jeunes Français, I, 351.

Plessis, sous-chef à la division du cadastre et des transports, membre de la Commission temporaire des arts, I, 28, 311.

Plessis-lès-Tours (Indre-et-Loire). Château (chapelle de Louis XI au), I, 223.

Ploërmel (Morbihan). District (administrateurs du), II, 128 n., 218; — ingé-

nieur des travaux publics, II, 128 n., 218.

Plomb (destruction des vitraux de Saint-Denis pour en extraire le), I, 437; — (examen de figures de), I, 533; (négresse en), statue de Houdon au jardin de Monceau, II, 355 n.; (ordre d'enlever les couvertures des églises en), I, 132; — (statue de Pigalle en), au château d'Anet, I, 222; (statues et groupes en), au château de Marly, II, 252; — doré (envoi à la fonte de fleurs de lis et de Saint-Esprit en), I, 149.

Plombs (enlèvement à Franciade des), I, 145, 156; II, 310; — de la toiture de la cathédrale d'Amiens (enlèvement des), I, 212; — de la cathédrale de Chartres (enlèvement des), I, 429, 511; II, 40, 133; — de la toiture de la cathédrale de Chartres (projet de laminage des), II, 40 n.; — du château de Chantilly (demande des), I, 431, 508; — du château de Rosny (enlèvement projeté des), I, 491, 520, 585; — du château de Saint-Maur (enlèvement des), I, 572 n.

Plouvier, homme de loi belge, I, 435, 448.

Pluie (bibliothèque du collège de Navarre endommagée par la), I, 337, 365 n.; — (bibliothèque de Grammont endommagée par la), I, 400; — (château de Saint-Maur dégradé par la), I, 572 n.; — (couvertures de l'église de Saint-Denis et de la Sainte-Chapelle détériorées par la), II, 287; — (Dépôts de Nesle et des Petits-Augustins dégradés par la), I, 394; — (dépôts nationaux dégradés par la), I, 483, 543.

Pluies (dégradations de l'arc de triomphe d'Orange par les), II, 53.

Plutarque, de Dacier, II, 67 n.

Pluvinet, conservateur du cabinet de chimie à l'École centrale des travaux publics, I, 656; II, 85.

Pneumatiques (objets) du district d'Arras, I, 364.

Pohlmann (Johannès), facteur de pianos, I, 453.

Polembourg (Corneille), peintre flamand; p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. condamné Saint-Amand, II, 108 n., 196 n.

Poids républicains (atelier pour la fabrication des nouveaux), I, 143, 154, 309, 343; — et mesures (étalon provisoire des), II, 323; — et mesures (fabrication de nouveaux), I, 48; — et mesures (lettre de Millin sur les), I, 186; — et mesures des grains et liquides (recueil des), I, 53.

Poignard turc trouvé chez Lebas de Courmont, I, 256; II, 340.

Poilier (citoyen), acquéreur des manuscrits de la bibliothèque du Grand-Mogol, II, 283.

Poingeau le Franc, *lire* Poinçot (Claude), libraire; son dépôt de livres et gravures, I, 43.

Poinçons des caractères grecs, latins et orientaux de l'Imprimerie exécutive, I, 465; II, 87; — de vignettes entachées de signes de féodalité, I, 173, 182.

Poinçot (Claude), libraire, I, 43, 131; II, 307, 334.

Poirier (dom Germain), érudit, membre de la Commission temporaire des arts, I, 91, 123 n., 136 n., 137, 139, 140, 145, 148, 149, 151, 152, 158, 165, 169, 175, 178 n., 179, 182, 184, 189, 198, 199, 201, 206, 207, 220, 227, 236, 243, 249, 255, 264, 266, 267, 269 n., 271, 275, 284, 286, 292, 302, 313, 320, 350, 355, 356 n., 367, 369-371, 373-380, 382, 389, 392, 394, 404, 410, 426, 441, 443, 445, 450 n., 454 n., 471, 474 n., 484 n., 503, 512 n., 518, 525, 528-530, 543, 544, 563, 572, 575, 609, 636, 650; II, 18 n., 35, 67, 91, 109, 128, 146, 160 n., 166, 169, 216 n., 228 n., 229 n., 235 n., 236, 241, 247 n., 258, 259, 269, 271 n., 291, 304, 308, 326, 330, 348, 354, 356, 360, 372, 373.

Poitevin (femme), gardienne des scellés sur les manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, II, 360.

Poitiers (Vienne). Évêque (Beaupoil de Saint-Aulaire), II, 242; — généralité (receveur général des finances de la), I, 150 n; — jardin des plantes, I, 535; — société populaire, I, 535.

Poix (Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles, prince de) I, 361, 393.

Police (ouvrages sur la), II, 224; — du jardin de Monceau, I, 196.

Polignac (Jules-Armand, duc de), émigré, II, 19.

Poligny (Jura). District (administrateurs du), II, 10.

Pollier, colonel, I, 129.

Politique anglaise dévoilée (la), ou les moyens de rendre les colonies à la France, ouvrage de Mignard, I, 484.

Pologne. Explorations géologiques du naturaliste Guettard, I, 406 n.; — ingénieur au service de ce pays, I, 365; — princesse Lubomirska, I, 605 n.

Pologne (Auguste II, roi de), I, 245; — (architecte du roi de), II, 105 n.

Pologne (Jean-Casimir, roi de). Son tombeau à Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n.

Poly (comtesse), émigrée, II, 139.

Pomme (André), député de la Guyane à la Convention nationale, I, 458, 459, 479.

Pommes de terre (pain fabriqué avec de la farine de), I, 151.

Pommeuse (Auguste-Henri Langlois de), conseiller au Parlement de Paris, II, 160.

Pompadour (Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de), II, 53; — son portrait en bergère, d'après Carle Vanloo, II, 359 n.

Pompe inventée par Galibert, serrurier, I, 480; — inventée par le professeur Pingois, II, 154.

Pompes du cabinet d'Artois (inventaire des), I, 449.

Pompey (Meurthe-et-Moselle). Lieu de naissance de Nouet, astronome de l'Observatoire, I, 353.

Pomponne (Louis-Marie Lebas de Courmont, seigneur de), II, 340 n.

Pondichéry (Inde). Intendance, II, 175.

Pons (Louis-Marie de), marquis de Saint-Maurice, lieutenant général, I, 568.

Pont. Monnaies des rois, I, 628.

Pont antique à Pont-à-Mousson, I, 509.

Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). District (administrateurs du), I, 509, 538, 550, 641, 644; — pont antique, I, 509.

Pontarlier (Doubs). District (administrateurs du), I, 540.

Pont-Audemer (Seine-Inférieure). District (administrateurs du), I, 537; — lieu de naissance du peintre Le Carpentier, I, 643 n.

Pontchâlier, nom révolutionnaire de *Pont-l'Évêque* (Calvados). District (administrateurs du), I, 551.

Pont-de-Mare (Nord). Lieu de naissance du sculpteur Roland, II, 277 n.

Pont-de-Vaux (Ain). District (administrateurs du), I, 524.

Ponte (Arnaud), émigré, II, 160.

Pontgibault (César ou Charles-Albert Morey, comte de), émigré, I, 285, 467, 519.

Pontivy (Morbihan). District, II, 50.

Pont-l'Abbé (Jean-Georges-Clément Beaude), commandant de la garde de Louis XVI, émigré, I, 523.

Pont-la-Montagne, nom révolutionnaire de Saint-Claude (Jura). Commissaires, I, 421.

Pont-la-Montagne, nom révolutionnaire de Saint-Cloud (Seine-et-Oise). Biens de l'émigré de Guiche, I, 380; — portrait du fils de Capet y saisi et brûlé, I, 225, 226.

Pont-la-Montagne, nom révolutionnaire de Pompignan-le-Franc (Tarn-et-Garonne). Église, II, 190 n.

Pontlevoy (Loir-et-Cher). Collège royal militaire, I, 612; II, 103.

Pontoise (Seine-et-Oise). District (administrateurs du), I, 404; (commissaires bibliographes du), I, 165, 302, 456.

Pont-sur-Seine (Aube). District, I, 300; — maison de Xavier de Saxe, I, 253.

Ponts et Chaussées (estimateur pour les), I, 159.

Porbus le jeune (Franz), peintre flamand; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 576 n.; — p. dans

l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 578 n.; — **Jésus dans le Temple au milieu des docteurs**, p. à Gand, II, 108 n.

Porcelaine (composition des pâtes de), I, 513; — (médaillons en), peints d'après Boucher, I, 396; — (objets de), I, 9; — (procédés relatifs à la), I, 10; — (secret de la fabrication de la), I, 267 n.

Porcelaine de Sèvres (cheminée incrustée de), I, 258; — (choix pour l'exportation de), I, 403; — (dépôt au château de Fontainebleau de), I, 248; — (table ronde, plaquée de), II, 76; — (tableaux-médaillons en), I, 315; — (tasse de), II, 76.

Porcelaines (incrustations de) sur des tables de bois précieux, I, 259 n.; — de Biron de Lauzun à Montrouge, I, 157, 257 n.; — du château du Raincy, I, 111 n.; — du condamné Gilbert de Voisins, I, 263; — de l'émigré Cossé-Brissac, I, 183 n., 576 n.; — de l'émigré Noailles, I, 134.

Porcelaines de la Chine, I, 273, 361 n.; — du Japon, I, 76 n., 361 n., 410, 632 n.; — de vieux Saxe, I, 410.

Porchez ou Porcher, horloger, I, 296, 346.

Porcs logés dans le Temple Neuf de Strasbourg, I, 626, 627 n.

Porphyre (bas-reliefs de), provenant de Rome, I, 552; — (bustes d'empereurs en), I, 8, 13, 457 n.; — (objets en), au château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313, 354; — (tables de), I, 8, 13; — (vases de), I, 8, 564; II, 67 n.; artificiel (invention d'un), I, 598; — gris des Vosges (vases de), II, 112 n.; — rouge (colonnes de), I, 8, 331, 345, 360, 407, 408; — rouge (socles en), I, 360; — vert (vases de), II, 111 n.

Porporati (Carlo-Antonio), graveur italien; estampes condamné Osselin, II, 138 n.

Porrentruy (Suisse). Assemblée générale du pays, I, 215; — collection de tableaux et d'estampes, I, 215; — district, I, 215.

Portal (Antoine), médecin, professeur d'anatomie, membre de la Commission temporaire des arts, I, 108, 109, 141, 178, 207 n., 235, 389, 653; II, 265; membre de l'Académie des sciences, I, 175.

Port-Brienne, *lire Port-Brieuc*, nom révolutionnaire de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). District (administrateurs du), I, 595.

Port-la-Montagne, nom révolutionnaire de Toulon (Var). Commission des émigrés, I, 194; — commission des arts, I, 274, 298, 501; II, 17; — dépôts d'objets d'art, I, 252, 262, 501; II, 10, 17; — district, I, 344, 501; (administrateurs du), I, 148, 149, 262; (agent national du), I, 148; — varech spécial y recueilli, I, 606; II, 5, 80.

Port-Libre (prison de), à Paris; incarcération de Labrousse, botaniste, I, 372, 373; — incarcération de Ruelle, membre du Comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire, I, 353 n.

Port-Libre, confondu avec *Port-Malo*, nom révolutionnaire de Saint-Malo, I, 297; — district, I, 276.

Port-Libre, ci-devant *Port-Royal* (Seine-et-Oise). Collection de liliacées, d'oignons du Cap de Bonne-Espérance, I, 296.

Port-Malo, nom révolutionnaire de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). District, I, 344; — habitants, I, 596 n.

Porte, bibliographe, I, 392.

Porte d'une auberge, p. d'Isaac Van Ostade, émigré d'Artois, I, 380 n.

Portement de Croix (le), p. de Van Dyck à Anvers, II, 108 n.

Porte Ottomane (présents destinés à la), II, 337, 340, 342, 348.

Portiez (Louis-François), député de l'Oise à la Convention nationale, membre du Comité des domaines, I, 52, 165, 173, 184, 359, 371, 377, 421, 439, 483, 626 n.

Portiez de l'Oise, représentant du peuple, à ses concitoyens, imprimé, I, 359.

Portiques et colonnades, p. d'Hubert Robert, hôtel de Brienne, II, 147 n.

Portrait du fils de Capet (brûlement à Saint-Cloud du), I, 225; — de Châlier, par Caresme, gravé par Tassaert,

IMPRIMERIE NATIONALE

I, 435; — de Colbert, à Bourbonne, II, 21; — de Coppenol, par Rembrandt, II, 112 n.; — de Franklin, par Mme Filleul, à la Muette, I, 390; — de l'abbé Gougenot, gravé par Dupuis, I, 318; — du médecin Lassone, par Duplessis, II, 63; — de Marat, peint par Simon, gravé par Tourcaty, I, 464; — du duc de Nivernais, membre de l'Académie française, II, 290; — de Mme de Pompadour en bergère, dite la Belle Jardinière, par Anselin, II, 359 n.; — de Rindon de la Tour (réclamation du), II, 33; — du cardinal de Richelieu (mutilation d'un), I, 265, 293; — de Rubens et de ses deux femmes, I, 433 n.; — de Mme de Warens, chez Hérault de Séchelles, I, 198 n.; — de Washington, chez l'amiral d'Estaing, II, 129 n.

Portrait du marquis d'Aytonne, p. de Van Dyck à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **du chevalier Bayard**, p. de Giorgione au château de Versailles, I, 254 n; — **de Charles Quint et de son fils**, p. du Titien, émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — **de femme**, p. de Rubens à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **de femme**, p. de Van Dyck à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **d'homme**, p. de Jules Romain au château de Versailles, I, 581 n., 677; — **d'homme**, p. du Tintoret à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **d'homme à mi-corps**, p. sur bois de Martin de Vos, venant de l'Académie de peinture d'Anvers, I, 679; — **d'homme en pied**, p. attribuée à Van Dyck, venant de Belgique, I, 684; **d'homme tenant de sa main droite un burin**, p. de Jules Romain, déposée au muséum de Versailles, I, 677; — **de Van Dyck**, p. de Van Dyck à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Portraits des ambassadeurs de Tippo-Saïb, II, 76, 91; — de famille réclamés par les femmes Bouthillier, I, 647; — de la famille Capet (destruction des), I, 226; — de la famille de Custine, p. de Greuze et de Vigée Le Brun, II, 130 n.; — de la maison Thélusson, I, 136; — des membres de l'Académie française (reproduction des), I, 580; II, 152; — de personnages proscrits (brûlement de), I, 106.

Portraits (deux), p. de Michel-Ange de Caravage à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **d'homme** (deux), p. de Van Dyck à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Ports de France (plans des), I, 245; — (gravures des), d'après Vernet, I, 351.

Ports de mer (peintre chargé de prendre les vues des), II, 125.

Portugal. Lieu de refuge du naturaliste Broussonet, II, 2.

Poterie (essai de), I, 7.

Potier, ingénieur du canal de l'Ourcq, I, 595.

Potier de Gesvres (Louis-Joachim-Pâris, duc de), II, 207, 208 n.

Potter (Paul), peintre hollandais; p. émigré Cossé-Brissac, I, 183 n., 372 n.; — p. émigrée Choiseul douairière, I, 361 n.; — p. condamné Lévis, I, 598; — **Dunes et bois de la Haye**, p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 112 n.; — **Prairie hollandaise**, p. condamné Lévis, I, 632 n.

Poucheux, pétitionnaire, II, 164, 179.

Poudrerie de Grenelle (explosion de la), I, 376.

Poudreries (moyen de préserver des explosions les), I, 564.

Poulet fils, armateur au Havre, I, 152.

Poulprix, *lire* Poulpry (Catherine Castanier, veuve), habitant à Châtillon, émigrée, I, 260, 410.

Poultier (Jean-Baptiste) sculpteur; monument funéraire du marquis de l'Hôpital, gouverneur de Toul, dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.

Pourpry (femme), *lire* Poulpry, émigrée, I, 260.

Poussin (Nicolas), peintre; p. au château de Versailles, I, 23 n., 254 n.; — **Moïse sauvé des eaux, un Repos en Égypte, les Bergers d'Arcadie**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 258 n., 582 n.,

677; — **Pyrrhus, Jésus guérissant les aveugles, Bacchantes**, p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295 n.. p. émigré d'Artois, I, 296 n.; — **les Sept Sacrements**, estampe de Pesne, I, 351; — tableau à lui attribué à Triel, I, 358, 389; — **la Communion**, p. dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.; — p. condamné Boutin, I, 426 n.; — ses cartons de la **Vie d'Hercule**, pour la grande galerie du Louvre, I, 582, 583 n.; — p. au château de Torigny, I, 593.

Poux-Landry (Pierre-Ambroise), ancien garde française, vainqueur de la Bastille, blessé du 10 août, I, 416.

Poyet (Bernard), architecte, I, 434 n.

Prairie hollandaise, p. de Paul Potter, condamné Lévis, I, 632 n.

Pralès (l'abbé), émigré, II, 74.

Praslin (Antoine-César de Choiseul, duc de), I, 372 n.

Praslin (Seine-et-Marne). Château, I, 18, 19, 26, 34.

Prault (Laurent-François), libraire, estimateur pour la bibliographie, I, 160; II, 8, 180, 185, 246, 250, 308.

Précy (Louis-François Perrein, comte de), chef des insurgés lyonnais, II, 290.

Prédicant (Louis-Dominique-Augustin), notaire à Paris, I, 166, 174, 189, 285, 453, 454 n., 466; II, 251 n.

Prémontrés (abbaye de l'ordre des), I, 98.

Prenest, commissaire du Bureau du Domaine, I, 435.

Présentation de Jésus-Christ au Temple (la), p. dans l'église de l'Oratoire, II, 368 n.; — **au Temple (la)**, p. de Palma le Vieux à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **au Temple (la)**, p. de l'oratoire du Luxembourg, II, 26 n.; — **au Temple (la)**, p. de Restout père, aux Augustins de Rouen, II, 138 n.; — **de la Vierge (la)**, p. de Le Sueur au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59.

Présents destinés à Constantinople, II, 174 n., 302, 307, 342, 344, 348; — destinés à l'iman de Mascate, II, 260, 292 n., 362; — destinés aux États barbaresques, II, 174 n., 190, 341, 348; — destinés à la Porte Ottomane, II, 337, 340, 342; — envoyés à l'iman d'Oman, II, 248.

Presse d'Anisson, I, 465, 649.

Presses de l'Imprimerie exécutive, I, 465; — de l'Imprimerie nationale (enlèvement par Marat de quatre), II, 120.

Prévarications d'un fournisseur de souliers aux armées, I, 135 n.

Prévost, ex-curé de Parigné, II, 155.

Prévost, maçon, I, 361, 367.

Prévost, *dit* Desfourneaux, émigré, I, 664, 665; II, 160 n.

Priam, roi des Troyens, II, 235 n.

Prieswerck (Nicolas), négociant à Bâle, I, 169.

Prieur (Barthélemy), sculpteur; son mausolée d'Anne de Montmorency dans l'église de Montmorency, I, 179.

Prieur (Claude-Antoine), membre du Comité de salut public, I, 222; — membre du Comité d'instruction publique, II, 44 n.

Prieur (Jean-Louis), sculpteur et ciseleur, I, 421.

Primatice (Francesco Primaticcio, *dit* le), peintre italien; **Saint-Jean**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 677.

Prince, membre du Comité de surveillance de la commune de Beauvais, I, 654 n.

Printemps (le), statue de Legros au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Prise de Toulon (la), fait historique en un acte, par Mittié, I, 514 n.

Prisons (inventaire des effets mobiliers des condamnés dans les), I, 375; — (objets laissés par les condamnés dans les), I, 349.

Privilèges de l'abbaye de Corbie, II, 94.

Prix de l'arc (le), remporté par l'infante Isabelle, p. de Sallaert, venant de Belgique, I, 684.

Probabilités des décisions rendues à la pluralité des voix (essai sur l'application de l'analyse aux), ouvrage de Condorcet, II, 139.

Professeurs de mathématiques à Reims, II, 18.

Prony (Gaspard Clair François-Marie Riche de), ingénieur et mathématicien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 8, 28, 31, 76, 99, 123, 134, 143, 148, 150, 154, 168, 235, 241, 269, 309, 437, 438, 586, 653.
Prosin (citoyen). *lire* Prony, I, 134.
Prouais (J.-Constant), architecte, II, 174.
Protestants (sac de Bayeux par les), I, 505 n.
Prouville (de), émigré, II, 309.
Provinces Unies. Mission des représentants Alquier, Cochon et Ramel, II, 272 n.; représentants en mission, II, 261; stathouder, II, 261, 290.
Provins (Seine-et-Marne). District (administration du), I, 424 n., 488; II, 22.
Prudence (la), statue de marbre du mausolée des Guises à Joinville, II, 60 n.
Prunelle (Clément-François-Victor-Gabriel), médecin, I, 26, 28, 218.
Prusse. Bijoux faits par Menière pour ce pays, II, 258; — (instruction secrète du roi de), I, 6.
Psyché (Histoire ou légende de), d'après Raphaël, figurée sur les vitraux d'Écouen, I, 304 n., 324, 338.
Pudeur (habillement féminin choquant la), I, 262.
Pudicité (la), camée gravé sur une agate, I, 357.
Puget (François), peintre; **Annonciation**, (dite de), p. à Avignon, I, 415 n.
Puget (Pierre), sculpteur; **Milon de Crotone** et **Andromède**, statues à Versailles, I, 259 n.; — **Hercule-Commode**, statue au château de Sceaux, I, 522.
Puisigneux, *lire* Pusignieu (Pierre-Georges-Félicien Boffin, comte de), colonel du 15e régiment de cavalerie, émigré, I, 168, 269 n.
Puissant (François), ex-fermier général, I, 359, 453.
Puits-la-Montagne, nom révolutionnaire de Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir). District (administrateurs du), I, 363, 413.
Pully (Charles-Joseph Randon de Malboissière de), maréchal de camp, I, 297; II, 99 n.
Puteaux (Seine). Maison de campagne du fermier général Faventines, I, 197.
Puthod de Maisonrouge (François-Marie), membre de la Commission des monuments, I, 266 n.
Puy-de-Dôme (département du). Instruments de physique, I, 301; — représentants en mission, I, 474.
Puy-en-Velay (Haute-Loire). District (administrateurs du), II, 10, 16; (agent national du), II, 123.
Puymaurin (Jean-Pierre-Casimir de Marcassus, baron de), chimiste toulousain, I, 7.
Puységur (Pierre-Louis de Chastenet, comte de), ex-ministre de la Guerre, émigré, I, 576, 651; II, 152, 153 n., 178, 188, 223, 268, 298.
Pyramide à jour dans l'église de Semur, II, 172, 193.
Pyramides extérieures de la cathédrale d'Amiens (conservation des), I, 587.
Pyre (citoyen), conservateur du Dépôt littéraire de la rue de Thorigny, II, 285.
Pyrénées. Description topographique, I, 573; — (terre à porcelaine découverte aux), I, 7.
Pyrénées-Occidentales, planche gravée provenant du condamné de Laborde, chez le graveur Perrier, II, 186.
Pyrrhus, p. du Poussin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Pythonisse (la), p. de Salvator Rosa au château de Versailles, I, 22 n.

Q

Quarré (Jacques-Pierre), ancien conseiller au Parlement de Dijon, chanoine d'Autun, émigré, I, 885, 890, 894, 960.
Quart mobile d'astronomie (conservation d'un), I, 297.
Quarts de cercle (observations astronomi-

ques à l'aide des), I, 114; II, 39, 64, 70, 89, 168.

Quatremère de Quincy (Antoine Chrysostome), commissaire du Directoire du Département pour les travaux du Panthéon, I, 404; II, 209.

Quatre Saisons (les), p. du Bassan, condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.

Quesnoy [le] (Nord). Bibliothèque emportée par les Autrichiens, I, 647; — district (administrateurs du), I, 647.

Quillan (Aude). District (administrateurs du), I, 562.

Quimper (Finistère). District (administrateurs du), I, 327; II, 80; — École centrale, II, 121 n.; — lieu de décès du peintre Valentin, II, 121 n.

Quimperlé (Finistère). District, II, 120 n., 169; (administrateurs du), I, 334, 338.

Quinet-Monconseil (Adélaïde-Félicité-Henriette), veuve de Charles-Alexandre-Marc-Marcelin d'Alsace, ex-prince d'Hénin, émigrée, I, 576.

Quingis (Doubs). District (administrateurs du), I, 334.

Quinquet (Arnould), maître en pharmacie, officier de santé de l'hospice de l'Évêché, I, 131, 224, 225.

Quiziquer, dit Victor, de Versailles, possesseur d'un cabinet de curiosités, I, 587, 619; II, 67.

R

Racine, jardinier à Évreux, I, 438, 439; II, 304, 349.

Radel (Louis-François Petit-), architecte des domaines nationaux, II, 306 n., 368, 369.

Radoubement des navires (procédé hollandais pour le), II, 228.

Raffinerie de salpêtre pour la fabrication de la poudre, I, 208, 226.

Rainaud, *lire* Renaud (Charles-Alexandre), statuaire à Marseille, I, 56.

Raincy [le] (Seine). Architecture nautique (morceaux d'), I, 167; — château, I, 37, 257, 506 n.; II, 41; (bustes antiques au), I, 111, 147, 162; — commissaires y envoyés, I, 163; — district, I, 102; — ménagerie du duc d'Orléans, I, 102, 104, 236; — municipalité, I, 147; — orangers, I, 168.

Rambervillers (Vosges). District (administrateurs du), II, 33, 43.

Rambouillet (Seine-et-Oise). Château (plan du), I, 436; (vente du), I, 226; — district, I, 119, 120; — maison d'Angiviller, I, 120; — mobilier de la Liste civile (vente du), I, 226, 412; — statue de Julien, I, 114, 115, 530, 546.

Ramel-Nogaret (Dominique-Vincent), député de l'Aude à la Convention nationale, en mission près des armées de Hollande, du Nord et de Sambre-et-Meuse, I, 421; II, 272, 285 n.

Ramey (Claude), sculpteur, I, 50, 115.

Ramsden (Jesse), constructeur d'instruments anglais, I, 461.

Randelle (femme), mère adoptive de Sage, professeur de minéralogie, I, 35.

Randon de la Tour (Marc-Antoine-François-Marie), ancien administrateur du Trésor public, I, 475; II, 33, 327; — sa veuve, II, 33, 63.

Raphaël (Raffaello Sanzio, *dit*), peintre; (arabesques au château de Praslin d'après), I, 34 n.; — (influence de), I, 50; **Saint Michel** et **Sainte Famille**, p. au château de Versailles, I, 254 n., 581 n., 676; — copie de la **Sainte Famille** au château de Fontainebleau, I, 463 n.; — vitraux de l'**Histoire de Psyché**, d'après ses dessins, au château d'Écouen, I, 304, 324 n.; — estampes de Volpato d'après ce peintre, I, 361 n.; — p. à Avignon, I, 415 n.; — buste le représentant, chez Lebrun, I, 457 n.; — p. de Mignard d'après ce peintre, à Bapaume, I, 658 n.; à Marseille, II,

30 n.; — p. de son école, condamné Frécot-Lanty, II, 196 n.; — p. de Fra Bartolommeo, son ami, II, 205; — copies de ses œuvres, II, 230 n.

Raphélis (Joseph-Antoine-Isidore-Casimir), noble de Provence, émigré, I, 606 n.

Rapport sur les exhumations du cimetière et de l'église des Innocents, par Thouret, I, 347.

Rapport sur les travaux de la Commission temporaire des arts, II, 362, 366-368.

Rapporteurs à alidades, instruments demandés par l'Agence des cartes et plans, I, 325; demandés par la Commission des relations extérieures, II, 59.

Raspail, greffier du juge de paix à Arles, II, 75.

Rats (squelette anatomique rongé par les), I, 521 n.

Rauch (A.-F.), ingénieur des Ponts et Chaussées, membre de la Commission temporaire des arts, I, 28, 31, 36, 40, 48, 50, 61; II, 307, 338 n.

Ravissement de saint Paul, p. du Dominiquin au château de Versailles, I, 581 n., 677.

Raymond (Jean-Armand *ou* Arnould), architecte du Louvre, I, 580 n.; — Labarre, son élève, II, 42 n.

Raynal (œuvres de), I, 423.

Raton, tourneur mécanicien, I, 159.

Rebecca puisant de l'eau, p. de Paul Véronèse à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Rech, principal locataire de la maison de l'Oratoire, II, 369, 370.

Recherches d'histoire naturelle, recueil manuscrit, II, 46 n.

Recherches sur les causes des maladies charbonneuses chez les animaux, par Gilbert, I, 567 n.

Recherches sur le passage du Nord dans la mer du Sud, manuscrit, II, 46 n.

Recueil des histoires troyennes, par Raoul Lefebvre, imprimé sur vélin, I, 371 n.

Recueil de 24 plantes très connues, tiré du cabinet de Senozan, II, 144 n.

Redon (Ille-et-Vilaine). District (administrateurs du), I, 612.

Réflexions politiques sur la Suisse, par David Vogel, I, 476.

Redouté (Pierre-Joseph), peintre, I, 482 n.

Regenfuss (Michel), peintre, dessinateur de coquillages et crustacés, I, 663.

Régiment de hussards Berchény (colonel du), I, 281; — de Poitou (livres et cartes du), I, 125; — de Vivarais (colonel du), I, 605 n.

Registre de l'Académie de physique, I, 544; — manuscrit de l'Académie des sciences, I, 318.

Registres de la Commission des monuments (remise à la Commission temporaire des arts des), I, 85, 91; — de correspondance de la Commission temporaire des arts avec les districts, I, 332; — du Dépôt de Nesle (anciens et nouveaux), I, 267; — de la nation de Picardie, I, 322 n.; — de Peiresc (recueils connus sous le nom de), I, 514 n.

Règle en cuivre divisée par Lenuel, I, 378.

Regnaudin (Thomas), sculpteur; **l'Enlèvement de Cybèle par Saturne**, groupe au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — **Sainte Catherine**, statue aux Hospitalières de Sainte-Catherine, II, 10.

Regnault (Jean-Baptiste), peintre; **la Liberté ou la Mort**, p. dans la salle de la Convention, I, 627, 628 n.; — Devouges, son élève, II, 250 n.

Regnault, pétitionnaire, I, 513.

Regnier (Antoine), directeur de la manufacture de Sèvres, I, 513 n.

Regnier (Georges-L.-Gaspard), commissaire des guerres, I, 133.

Reims (Marne). Abbaye de Saint-Pierre (mausolée de l'), II, 96; — abbaye de Saint-Remi (dépôts de l'), I, 658 n.; II, 11; — archevêché, I, 658 n.; II, 11; — Augustins, I, 658 n.; — bibliothèque, I, 320, 658; II, 11; — cathédrale (tableau de la), I, 402, 658 n.; II, 279 n.; — chanoine, I, 401 n.; — collection de coquillages, I, 401; — commissaires artistes et bibliographes, I, 553; II, 172; — commune, II, 18; — dépôt de Sainte-Marthe, I, 663 n.;

— district (conseil général du), I, 345, 663 n.; II, 11, 22, 27, 85, 95, 96, 115, 172, 278; (commissaires artistes du), I, 401; II, 172; — église de Saint-Nicaise, I, 658 n.; II, 279 n.; — jardin des Capucins dans le quartier du Jard, I, 345; — lieu de naissance du chanoine Bergeat, II, 267; — magasins à fourrages et à poudre, I, 658 n.; — mausolée de saint Remi, I, 658 n.; — mission de Jacquin, I, 658; II, 12, 18, 22, 85, 96; — mission de Lebrun, peintre, I, 599; — monuments (destructions de), II, 85; — musée, I, 504, 658, 663; II, 11 n., 267; — objets d'art, II, 98; — paroisse de Saint-Pierre, I, 658 n.; — porte de Mars, I, 658 n.; — sacre de Louis XVI, II, 227 n., 267 n.; — tapisseries des Gobelins, II, 96; — tombeau de Jovin, I, 658 n.; II, 279.

Relation des voyages de Saulnier au Sénégal, par J. Benjamin de Laborde, I, 323.

Reliquaire du bras de l'empereur Charlemagne, II, 166 n.

Reliquaires de l'abbaye de Longpont, I, 540 n.

Reliures des livres (enlèvement des armoiries sur les), I, 224, 242.

Rembrandt Van Ryn (Harmensz), peintre; p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.; — **Femme à mi-corps, Portrait de Coppenol**, p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 111 n., 112 n.; — portraits dans sa manière, condamné Nicolaï, I, 523 n.

Remiremont (Vosges). Abbesse, II, 356 n.

Remouleur (un), p. de David Téniers, émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — statue de bronze d'après l'antique au château de Fontainebleau, I, 462 n.

Remy (Caroline), actrice du théâtre de la République, maîtresse de Fabre d'Églantine, II, 331 n., 332 n.

Renard (Jacques-Édouard), agent de change, émigré, II, 274.

Renaud, agent de la Commission des travaux publics, I, 264, 489.

Reniement de saint Pierre (le), p. de Seghers, chez Lebrun, I, 457 n.

Rennes (Ille-et-Vilaine). District, I, 344; (administrateurs du), I, 94, 616; — muséum, I, 616.

Renommée (la), figure du plafond de la galerie de Rubens au Luxembourg, II, 26 n.

Renommée d'airain sur le tombeau du duc d'Épernon à Cadillac, II, 159, 198, 199; — en bronze du Pont au Change, par Michel Anguier, I, 452 n.

Renou (Antoine), peintre, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture, I, 515; II, 281.

Renouard (Antoine-Augustin), bibliographe, I, 130, 274, 284, 300, 460.

Réparation de l'automate de Sarreguemines, II, 364.

Réparations à l'église Notre-Dame, II, 291; — des couvertures de l'église de Saint-Denis et de la Sainte-Chapelle, II, 310, 311 n.; — des machines du Dépôt de physique, II, 311; — de pièces d'anatomie, II, 351 n.; — des tableaux de Rubens arrivés de Belgique, I, 432, 433 n.

Repas servi à la municipalité de Sens, I, 527.

Repas de Balthazar (le), p. à l'abbaye de La Grasse, I, 596; — **du Pharisien (le)**, p. de Paul Véronèse à la Surintendance de Versailles, I, 254 n., 259 n.

Repos en Égypte, p. de Jordaens, chez Lebrun, I, 457 n.; — p. du Poussin à la Surintendance de Versailles, I, 258 n.

Républicains (sujets de tableaux indignes des), II, 26 n.

Réquisition (arbres mis en), I, 578 n.; — (Comité de salut public se réservant le droit de mettre en), I, 396; — (demande de mise en) pour un ouvrier tapissier de Beauvais, I, 551; — (Dufour, commissaire artiste de Moulins, demandant à être mis en), I, 423; — (Lamarck, professeur de zoologie au

Muséum d'histoire naturelle, mis en), I, 398; (Mionnet fils, numismate, mis en), I, 531, 562; — (ouvriers menuisiers mis en) pour les Dépôts littéraires, I, 277; — du mausolée de Lebrun dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 376.

Restauration des estampes de la Bibliothèque Nationale, II, 137; — de monuments dégradés à Fontainebleau, II, 319; — des monuments (concours pour la), I, 557; II, 89; (rapport sur la), II, 97; — des peintures du château de Saint-Cloud, II, 329; — des sculptures de Versailles et de Trianon, I, 581; — des statues antiques au Louvre, I, 360, 378; — des statues de la salle des Antiques au Muséum des arts, I, 583; — d'un tableau de J.-B. de Champaigne, I, 406; — des tableaux (tables de marbre nécessaires pour la), II, 198; — des tableaux de Versailles et de Trianon, I, 557, 581, 645; — des Thermes de Julien, II, 47, 48; — altérant le caractère d'antiquité des monuments (défense de se permettre aucune), II, 291.

Restout (Jean-Bernard), peintre; p. au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59; **Mme de Chantal donnant la constitution de son ordre aux religieuses**, p. aux Visitandines de Chaillot, I, 496 n.; — **la Présentation au Temple**, p. aux Augustins de Rouen, II, 138 n.; — **Saint Vincent de Paule prêchant devant M. de Gondi**, p. dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.; — commissaire du Garde-Meuble, I, 417.

Résurrection (la), p. du Bassan à la chapelle des Orfèvres, I, 601; — **(la)**, p. de Cazes à la Chartreuse de Bourgfontaine, I, 349 n.; — p. de Finsonius de Bruges, à Avignon, I, 415 n.; — p. de Pierre aux Chartreux de Rouen, II, 139 n.; — **(la)**, p. de Rubens dans la cathédrale d'Anvers, I, 433 n.; — **de Lazare (la)**, p. de Jouvenet au château de Versailles, I, 581 n., 677; — **de Lazare (la)**, p. d'Otto Venius à Gand, II, 168.

Retable de l'église de Saint-Martin de Colmar, par Grunewald, II, 116 n.; d'Isenheim, par Grunewald, II, 116 n.

Reth, secrétaire des représentants en mission en Belgique, II, 166, 198.

Retouche des tableaux de Rubens (projet de), II, 49.

Revel (Haute-Garonne). District, I, 344.

Revellière-Lépeaux (Louis-Marie de La), membre du Directoire, II, 154 n.

Révolution française (projet de monument relatif à la), I, 365.

Reydellet (Pierre), procureur de la commune de Bourg, II, 241 n.

Rhône. Département (administrateurs du), I, 343, 395; (président du), I, 212; — mission demandée par l'architecte Cochet, II, 100; — recherche des objets d'art, I, 212, 237, 343.

Rhône (fleuve). Planche gravée de son cours, II, 186.

Rhône-et-Loire. Tribunal criminel, I, 414 n.

Rhubarbe (tonneaux de) en poudre, I, 425.

Ribeaupierre (Alsace). Château du prince de Deux-Ponts, I, 239; — seigneurie, I, 239 n.

Ribeauvillé (Alsace). Juge de paix, I, 239; — vin renommé, I, 239.

Ribera (Giuseppe *ou* Josef) *dit* l'Espagnolet, peintre espagnol; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.

Ribérac (Dordogne). Enquête sur un manuscrit de Valère Maxime, II, 271.

Ribot (Louis), commandant de la place de Liége, II, 261 n.

Ricci (Sébastien), peintre italien; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.

Richard (Joseph-Étienne), député de la Sarthe à la Convention nationale, II, 272.

Richard (Louis-Claude-Marie), naturaliste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 42, 48, 49, 55, 58, 66, 78, 86, 91, 97, 103, 104, 121, 127, 140, 151, 153, 161, 165, 179, 185, 189, 190, 194, 196, 197, 206, 209, 213, 243, 251, 254, 255, 264, 271, 274, 284, 285, 292-294, 296, 299, 303,

306 n., 308, 317, 325, 327, 350, 360, 363, 370, 393, 420 n., 422, 428, 430, 438, 449, 463, 469, 471, 493, 509, 516 n,, 558, 635; II, 29, 32, 36, 42, 113, 114, 128, 129, 158, 187, 191, 336, 358, 360, 371.

Richard, employé par Cossard à Lyon à la recherche d'objets d'art, I, 212, 237, 343, 395.

Richard, inspecteur des travaux du dôme des Invalides, I, 519, 526, 527.

Richard, mécanicien, I, 109.

Richard (Marie-Anne Barassin, femme), concierge de la maison de justice de la Conciergerie, I, 177.

Richard dit Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, II, 236 n.

Richebraque (François), commissaire du Bureau du Domaine, II, 356.

Richelieu (Indre-et-Loire). Château, I, 164, 172, 223 n., 263, 334, 335; II, 239; — commissaires de la Commission temporaire des arts y envoyés, I, 172.

Richelieu (Armand-Jean du Plessis, cardinal de); son portrait à la Sorbonne, I, 265, 293, 369; — son portrait dans la salle de l'Académie française, I, 580.

Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de), maréchal de France; son château, I, 164.

Richier (Ligier), sculpteur; bas-relief de l'Ensevelissement du Christ, à Saint-Mihiel, I, 348 n.

Richmond (Amérique). Buste de Lafayette y placé, I, 127 n.

Riencourt, ancien militaire, I, 414, 439.

Riez (Basses-Alpes). Temple carré (restes d'un), I, 307; — temple antique consacré à Auguste, I, 307.

Rigaux (Armand), sculpteur, peintre et doreur, II, 182, 183.

Ringard (Jean), ancien curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, émigré, II, 274.

Riom (Puy-de-Dôme). District (agent national du), I, 314, 354; (administrateurs du), I, 639, 655; II, 124.

Rioux-Mailloux, pétitionnaire, II, 260.

Riquet, dessinateur géographe, I, 355, 366, 431.

Ris [*-Orangis*] (Seine-et-Oise). Bibliothèque, I, 279; — mobilier d'Anisson-Duperron, I, 340.

Rivalz (Antoine), peintre toulousain, II, 239 n.

Rive (l'abbé Joseph-Jean), bibliographe, II, 279.

Rivet, acquéreur de la pépinière des graines à Versailles, I, 431.

Riz sec (introduction en France du), II, 143, 179.

Roanne (Loire). Bibliothèque, II, 6; — district (administrateurs du), I, 353, 355; II, 6; (musée du), I, 536; — jardin botanique, II, 6.

Robecq (Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, prince de), grand d'Espagne, I, 334.

Robert (Hubert), peintre et graveur; ses tableaux chez le comte de Brienne, II, 147, 149, 179; — ses tableaux à Bagatelle, II, 321, 330; — sa maison à Auteuil, I, 32 n.; — membre du Conservatoire du Muséum des arts, II, 288 n.

Robert (Nicolas), miniaturiste, I, 574.

Robert (Paul-Ponce-Antoine), peintre; p. émigré d'Artois, I, 296 n., 380 n.; — p. condamné Boutin, I, 426 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — p. chez Lebrun, I, 457 n.; — p. au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — p. au muséum d'Étampes, I, 532 n.; — p. à Rouen, II, 191 n.

Robert (citoyenne), auteur d'une méthode pour l'étude de la géographie, I, 554, 561.

Robert de Saint-Vincent (Pierre-Antoine), ex-conseiller au Parlement de Paris, émigré, I, 136, 295, 497.

Robertson (ouvrage de), publié à Londres en 1757, I, 365.

Robespierre (Maximilien de), membre du Comité de salut public, I, 222, 359 n., 468 n., 494, 640 n.; II, 13 n., 72 n.

Robespierristes dans le district de Nîmes, I, 641.

Robien, habitant de Reims, I, 345.

Robillard-Peronville, l'un des auteurs du *Musée français*, I, 593 n.

Robin (Jean-Baptiste-Clément), peintre; **Saint Jean l'Évangéliste et saint Nicolas**, p. dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.

Robin (Louis-Antoine), député de l'Aube à la Convention nationale, II, 319.

Robin, horloger, I, 77, 324, 331, 384, 424, 446, 462, 578 n., 637 n.

Robin, instituteur des Aveugles travailleurs, I, 588 n.

Robine, commissaire pour les subsistances du district des Andelys, I, 366.

Rocheblanche (maison), rue des Saints-Pères, à Paris, II, 82.

Rocheblave, physicien, II, 132.

Rochechouart (Mme de), I, 354.

Roche-de-la-Liberté, nom révolutionnaire de Saint-Lô (Manche). District (administrateurs du), I, 611, 613; — écoles normales, I, 611.

Roche-des-Trois, nom révolutionnaire de Rochefort (Charente-Inférieure). District, I, 344; II, 257.

Rochefort (Charente-Inférieure). Académie, I, 29; — hospice, I, 423; — plan du port, I, 245.

Roche-Sauveur (la), nom révolutionnaire de la Roche-Bernard (Morbihan). Tribunal du district, I, 565.

Rochon (citoyen), I, 146.

Rochon, habitant de Rouen, II, 262.

Rockox (Nicolas), bourgmestre d'Anvers, ami de Rubens, I, 680.

Rocroy (Ardennes). Bibliothécaire, II, 348.

Rodez (Aveyron). District (administrateurs du), I, 334.

Roettiers (Jean-Baptiste-Emmanuel), gentilhomme de la Chambre du Roi, condamné, I, 290.

Rogue (Jean-Baptiste), sculpteur, I, 319.

Rohan (Jacqueline de), femme de François de Balsac, gouverneur d'Orléans, I, 574.

Rohan-Guéménée (Ferdinand-Maximilien-Mériadec de), émigré, I, 200 n., 216.

Rohan-Rochefort (Louis-Camille-Jules, prince de), condamné, I, 137, 144.

Roland (Philippe-Laurent), sculpteur, II, [illegible].

Roland de la Platière (Jean-Marie), ministre de l'Intérieur, I, 102 n., 417 n.; II, 154, 207, 208 n., 219 n., 241.

Rolland, candidat à la place de membre de la Commission temporaire des arts, I, 4.

Romain (Giulio Pippi, *dit* Jules), peintre italien; vitraux de Jean Cousin d'après ses dessins à Vincennes, I, 348; — **le Triomphe de Vespasien, Portrait d'homme**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 676, 677; — p. au château de Torigny, I, 593 n.

Romain (amphithéâtre) d'Arles, I, 115 n.

Romaine (monnaies consulaires de la République), I, 628; — (tableau, sujet d'histoire) attribué à Van Dyck, I, 435; — (vase à boire avec sujets de l'histoire), I, 239.

Romains (bains des), II, 48 n.; — (monnaies des empereurs), I, 628.

Romainville (Seine). Estampes de la Compagnie des Indes y déposées, II, 102.

Roman de la Rose (*le*), imprimé de Vérard, sur vélin, I, 371 n.; — manuscrit, I, 322 n.; — manuscrit, chez Noailles-Mouchy, I, 372 n.

Romans (Drôme). District (administrateurs du), I, 538.

Romans (Germain-Hyacinthe), ex-capitaine aux Gardes françaises, émigré, I, 665.

Romboust (Théodore), peintre flamand; **la Descente de croix**, p. venant de Belgique, I, 681.

Rome (Italie). Bas-reliefs de porphyre en provenant, I, 552; — chevaux de Monte-Cavallo, II, 311; — colonne Trajane (modèle de la), II, 98; — édition de l'*Histoire de l'art de l'antiquité*, par Winckelmann, II, 117; — gravures des peintures de la Farnésine, II, 98 n.; — gravures des peintures du Vatican, II, 98 n.; — machine y employée pour le transport des statues, I, 49; — mission de Baltard, architecte, I, 646 n.; — monuments et statues antiques (moulage de), I, 31, 457 n.; — palais Borghèse, I, 611 n.; — séjour du sculpteur d'Antoine, II, 210; —

séjour du peintre Bourgoin, II, 254 n.; — séjour de l'abbé Gougenot, I, 318 n.; — séjour du sculpteur Lhuillier, II, 48 n.; — séjour de F. de Saint-Urbain, premier architecte du pape Innocent XI, I, 554 n.; — séjour du peintre Valentin, II, 121 n.; — statues antiques (copies de), I, 92 n.; — tableaux (copies de), II, 231; — tableaux de Thadée Zucchero, I, 402 n.; — temple de la Concorde, I, 656 n.; — temples de Faustine, de Jupiter Stator, de Jupiter Tonnant, de Minerve et de la Sibylle (modèles en liège des), I, 228; — voyage de l'architecte Chevalier, II, 173 n.; — vues dessinées par Cochin fils, I, 646 n.

Romme (Charles-Gilbert), député du Puy-de-Dôme à la Convention nationale, I, 39, 54, 61, 262, 370 n., 465, 494, 495, 502, 514; II, 97, 106.

Roncherolles (Jean de), fondateur de l'abbaye de Beaupré, II, 19 n.

Roncières, commissaire de la bibliothèque d'Orléans, I, 593.

Rondelet (Jean-Baptiste), architecte, I, 309 n., 570; II, 110, 157 n., 207.

Ronesse (l'abbé A.-J.), commissaire à la garde des livres du district de Franciade, I, 119, 125, 197, 343, 354, 366, 405, 406 n., 418, 419, 443, 509, 555, 563; II, 276, 325, 351 n.

Ronsard (Pierre de), poète; son buste en terre cuite, II, 86.

Ronsin (Charles-Philippe), général commandant l'armée révolutionnaire, II, 331.

Roquefeuille (Innocent-Adrien de), émigré, II, 298.

Rorice II, évêque de Limoges, II, 354.

Rosa (Salvator), peintre italien, I, 22 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; **l'Ombre de Samuel**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 254 n., 259 n.

Rosa, auteur de modèles en liège de temples antiques de Rome, I, 228.

Rosaire, p. de G. Crayer chez Lebrun, I, 457 n.; — p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 683; — **à la Vierge tenant l'Enfant-Jésus**, p. de Rubens, venant de Belgique, I, 679; II, 65 n.; **Rosaire de saint François**, p. de Backerel, élève de Van Dyck, venant de Belgique, I, 684.

Rosalba (Carriera Rosalba, *dite* la), peintre miniaturiste; médaillons peints par elle chez l'émigré d'Angiviller, I, 259 n.

Rosambo (Louis Le Peletier de), président au Parlement de Paris, I, 174, 199 n., 545 n.; II, 91.

Roselli (Matteo), peintre italien; l'**Histoire de Judith**, p. dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.

Rosen-Kleinroop (Sophie, comtesse de), veuve de Victor de Broglie, II, 283, 284 n.

Rosny (Seine). Château, I, 471, 491, 516, 520, 585, 620; II, 7, 8 n.

Rosoy-en-Brie (Seine-et-Marne). District (conseil du), II, 23.

Rosset de l'Étourville (Charles-François), émigré, I, 203, 265, 268.

Rossy (Hyacinthe), chef de brigade du 4e bataillon des chasseurs à cheval, émigré, II, 242.

Rostollant (Claude), adjudant général, I, 688.

Rotterdam (Hollande). Œuvres d'art, I, 519.

Roubaud (Pierre-Joseph), membre du Directoire du département de Paris, I, 201.

Roubaud, sous-chef des bureaux civils du contrôle de la marine, I, 148.

Roubo (Jacob-André), menuisier, mathématicien et mécanicien, I, 642; II, 246; — sa veuve, II, 246.

Roucelle (Bertrand-Eugène), architecte des hospices militaires, II, 22, 52.

Roucher (Jean-Antoine), poète, II, 32, 33, 113; — sa veuve, née Hachette, II, 32, 33, 113 n.

Rouelle (Guillaume-François), professeur de chimie au Jardin des plantes, II, 117.

Rouen (Seine-Inférieure). Abbaye de Saint-Ouen, II, 284; — archevêques, II, 139 n.; Georges d'Amboise, I, 560; Dominique, cardinal de La Rochefoucauld, I, 560; Augustins, II, 138 n.; — bailliage, I, 341 n.; — bureau des

finances, II, 115 n.; — bureau municipal de la commune, I, 366; — Capucins, II, 138 n.; — cathédrale (tableaux et tombeaux de la), II, 138 n.; — Chambre des comptes, II, 139 n.; — chapelle de Saint-Maur, II, 138 n.; — chantier de construction de navires, II, 219, 228, 278, 296, 359; — cloître des Chartreux, I, 415, 461, 473; II, 139 n.; — collège, II, 139 n.; — Cour des Aides, II, 139 n.; — Dépôt des sciences et arts de l'abbaye de Saint-Ouen, II, 284 n.; — dépôts de livres et d'objets d'art du district, II, 347; — district, I, 208, 396, 556, 635, 643, 644; II, 10, 16, 67, 114, 115, 117, 135, 136 n., 191, 284; (agent national du), II, 135, 138 n.; — douane, I, 137; — école de dessin, I, 643 n.; II, 115, 284; — église de Saint-André, II, 138 n.; — église de Sainte-Croix-Saint-Ouen, II, 138 n.; — habitant, II, 262; — intendant (Maussion), I, 268; — inventaires, I, 650; — Jacobins, II, 18; — jardin botanique, I, 366; — juridiction consulaire, II, 115 n.; — lieu de décès du peintre Le Carpentier, I, 643 n.; — lieu de naissance du pasteur Bochart, I, 556 n.; — lieu de naissance du compositeur de musique Framery, II, 377 n.; — maisons religieuses, II, 115 n.; — mission de Dupuis de Torcy, membre de la Commission temporaire des arts, I, 208; — objets d'art (conservation des), I, 38, 208; II, 136 n., 284 n.; — orangerie des archevêques, I, 556, 643; — Oratoire, rue de l'Hôpital, II, 138 n.; — Palais de justice, II, 138 n.; — Parlement, II, 115 n.; — rue du Grand-Maulévrier, II, 139 n.; — rue de l'Hôpital, II, 138 n.; — rue Malpalu, II, 138 n.; — voyage de David Le Roy, membre de la Commission temporaire des arts, II, 301.

Rouet à tirer (transport à Paris d'un précieux), I, 635; II, 10, 16, 67.

Rougemont (Étienne-Jacques-Armand), directeur de la comptabilité des loteries, I, 648, 660, 690 n.

Rougemont (Ignace), député du Mont-Terrible à la Convention nationale, I, 533 n.

Rougeot (Antoine), directeur du Muséum de Tours, I, 310, 334.

Rouget de l'Isle (Claude-Joseph), capitaine du génie, auteur de l'*Hymne des Marseillais*, II, 338.

Rougyff (Jean-Nicolas), pseudonyme de Guffroy (Armand-Benoît-Joseph), imprimeur, I, 359 n.

Rouhault (comte de), *lire* Rouault (Joachim-Valéry-Thérèse-Louis), marquis de Gamaches, émigré, I, 296.

Rouille (machines, modèles et outils détériorés par la), I, 20; II, 311.

Rouillé du Coudray (Eugénie), veuve de Michel-Félix Choiseul d'Aillecourt, I, 223 n.

Rousseau (Frédéric), musicien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 549; II, 56, 106, 135, 213, 221 n., 257, 287, 311.

Rousseau (Jean-Jacques), sa correspondance avec la maréchale de Luxembourg, I, 282; — son manuscrit de *la Nouvelle Héloïse*, I, 198, 199, 282, 321, 379; — son manuscrit intitulé *les Consolations des misères de ma vie*, I, 379; — éclaircissements manuscrits sur *le Contrat social* chez d'Antraigues, I, 387; — son herbier chez d'Antraigues, I, 456; — ses œuvres choisies, I, 423.

Rousseau, ingénieur-architecte et commissaire artiste à Amiens, II, 212.

Roussel, commissaire aux ventes, I, 60.

Roussel, estimateur pour l'anatomie, I, 160.

Roussillon. Carte, I, 246; — gouverneur (maréchal de Noailles), I, 49 n.

Routier (J.), architecte, inventeur d'un nouvel ordre d'architecture, II, 175, 245, 246 n.

Routier, commissaire du département de Paris, I, 232.

Roux (Louis-Félix), député de la Haute-Marne à la Convention nationale, II, 60 n.

Roux, émigré, I, 372.

Royaumont (Seine-et-Oise). Abbaye, II, 173.

Royauté (démolition des monuments de), I, 294; — (destruction des signes de) sur les établissements nationaux, I, 207, 240; — (destruction des signes de) sur un tableau de l'église de Saint-Augustin, I, 210; — (moulages d'antiques pris pour des ornements de), I, 31; — (poinçons à vignettes souillées de signes de), I, 173, 182; — (tableaux rappelant des idées de), I, 287; — (transformation de signes proscrits de), I, 319.

Royer (Henri-Joseph), ex-conseiller d'État, grand vicaire bénéficier, II, 160.

Roze, commissaire du Comité de salut public, I, 277, 278.

Rozy (citoyen), chargé de l'enlèvement des cuivres et plombs à Saint-Denis, I, 145.

Rubens (Pierre-Paul), peintre flamand, I, 592 n.; **Portrait de femme, l'Adoration des mages**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 254 n., 259 n.; — **Mutius Scævola**, estampe, I, 351; — **l'Adoration des bergers**, p. dans l'église des Cordeliers de Soissons, I, 404; — esquisse à Avignon à lui attribuée, I, 415 n.; — p. condamné Boutin, I, 426 n.; — **le Christ mort sur les genoux du Père Éternel**, p. venant d'Anvers, I, 681; — **Descente de croix, l'Assomption, Jésus mort sur les genoux de sa mère, la Résurrection, la Vierge avec l'Enfant-Jésus, saint Jérôme et saint Grégoire**, p. dans la cathédrale d'Anvers, I, 433 n., 678, 682; II, 108 n.; — **Jésus montrant ses plaies**, esquisse de la **Descente de croix, saint François communiant, le Couronnement de la Vierge**, p. dans l'église des Récollets d'Anvers, I, 433 n., 682; — **un Crucifiement, Saint François à genoux devant la Vierge, Saint Pierre et saint Paul**, p. aux Capucins d'Anvers, I, 433 n., 680; II, 108 n.; — **l'Enfant Jésus sur les genoux de la Vierge**, p. dans l'église de Saint-Jacques d'Anvers, II, 65; — **l'Érection de la croix de Jésus au Calvaire**, p. dans l'église de Sainte-Walburge d'Anvers, I, 433 n.; II, 65; — **la Flagellation de Jésus, un Concile sur la matière de l'Eucharistie, l'Adoration des bergers, le Sauveur sortant des nuages**, p. dans l'église des Dominicains d'Anvers, I, 433 n., 682; II, 65; — **Jésus détaché de la croix**, p. dans les églises des Grands et Petits-Carmes d'Anvers, I, 433 n.; — **la Vierge et sainte Anne, l'Apparition du Christ à sainte Thérèse**, p. dans l'église des Petits-Carmes d'Anvers, I, 433 n., 682; — **la Vierge tenant l'Enfant Jésus qui donne un anneau à sainte Catherine**, p. dans l'église des Augustins d'Anvers, I, 433 n.; — **Descente de croix et le Jugement dernier**, p. aux Capucins de Bruxelles, I, 433 n., 682; — **l'Assomption**, p. aux Petits-Carmes de Bruxelles, I, 433 n.; — **Saint Bavon reçu par un évêque, la Madeleine expirante**, p. à Gand, I, 433 n.; — **le Martyre de saint Georges**, p. à Lierre, dans l'église de Saint-Gomaire, I, 433 n.; II, 108 n.; — **Sainte Claire**, p. venant de Lierre, I, 680; — **Saint François qui reçoit les stigmates**, p. venant de Lierre, I, 680; — **Hérodiade qui reçoit la tête de saint Jean-Baptiste et saint Jean dans la chaudière d'huile bouillante**, p. venant de Malines, I, 679; — **la Cène, l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem**, p. dans l'église de Saint-Rombaut de Malines, I, 433 n.; — **Jésus se rendant à bord du bateau de saint Pierre**, p. à Notre-Dame de Malines, I, 433 n.; — **l'Adoration des mages**, p. dans l'église de Saint-Jean de Gand, I, 433 n.; II, 108 n.; — **le Christ portant sa croix**, p. à Afflighem, I, 433 n.; — **Saint Roch en prières, saint Roch et son chien, saint Roch dans la prison délivré par un ange**, p. dans l'église de Saint-Martin d'Alost, I, 433 n., 683; — **l'Adoration des bergers**, p. à Soissons, I, 540; II, 17; — **les Ames du purgatoire, le Martyre des Maccabées, l'Adoration des Mages**, p. dans l'abbaye de Saint-Martin de Tour-

nal, I, 578 n.; II, 108 n.; **Saint Michel, la Chute de saint Paul**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 676, 677; — **le Christ qui apparaît aux apôtres**, p. venant d'Anvers, I, 680; — **le Martyre de saint Pierre**, p. venant de Cologne, I, 685; — **Paysage vu au soleil couchant, la Vierge implorant le Christ qui veut foudroyer la Terre**, p. venant de Belgique, I, 685; — **Saint Jean-Baptiste**, p. venant de Belgique, I, 679; — **Sainte tenant une palme**, p. venant de Belgique, I, 679; — **Sainte Anne montrant à lire à la Vierge**, p. venant de Belgique, I, 682; — **Divinités de la fable**, p. de son école au Luxembourg, II, 26 n.; — son buste chez J.-B.-Pierre Lebrun, I, 457 n.; — (enlèvement à Tournai de tableaux de), I, 420; — (enlèvement à Anvers et Bruxelles de tableaux de), I, 433 n., 633 n., 678-686; — projet de retoucher ses tableaux, II, 49; — réparations à ses tableaux, I, 433 n.; — transport à Paris de ses tableaux recueillis en Belgique, I, 420, 432.

Rubis trouvés au Luxembourg, I, 608.

Ruches (abus de la destruction des), I, 137.

Rueil (Seine-et-Oise). Lieu de décès d'Abezaga, prince éthiopien, II, 231 n.

Ruelle (Alexandre), professeur à l'Observatoire, trésorier du Comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire, I, 353, 354, 374.

Ruelle, commissaire pour la vente du mobilier de Fontainebleau, I, 249 n.; — commissaire pour la vente du mobilier de Rambouillet, I, 226.

Ruffec (Charente-Inférieure). District (administrateurs du), I, 512.

Ruines **d'architecture**, p. d'Hubert Robert, chez le comte de Brienne, II, 147 n.; — **romaines**, p. de J.-Paul Panini, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.

Russie. Ambassade du marquis de Juigné, I, 67; — cuirs (fabrication des), I, 67; — minéraux y recueillis par Mailly, I, 166; II, 81; — minéraux en provenant chez M. d'Angiviller, I, 120.

Ruyneau (Jacques-Guy), pétitionnaire, I, 283; secrétaire-commis de la Commission temporaire des arts, II, 361, 362.

Ruynet, émigré, II, 207.

Ruysdael (Jacob-Isaac Van), peintre hollandais; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. émigrée Choiseul douairière, I, 361 n.; — **Vue d'Amsterdam**, p. émigré d'Artois, I, 380 n.; — **Vues de Harlem, Chute d'eau**, p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 112 n.

S

Savon (montre à longitude de Bochart de), II, 178, 187.

Sables-d'Olonne [*Les*] (Vendée). District, II, 115.

Sablières [*Les*] [Drôme]. Ferme, I, 600.

Sabran (Auguste-Louis-Eléazar de Sabran, comte de), maréchal de camp, émigré, I, 97, 161, 606 n.; II, 358, 360; — Louise-Marie Cossé de Champeron, comtesse, II, 360.

Sabre offert à la Convention nationale par le département du Mont-Blanc, I, 602.

Sacchi (Pier-Francesco), peintre italien; **Alexandre devant Diogène et la Continence de Scipion**, p. à Saint-Germain-en-Laye, II, 104.

Sachets (parchemins employés à faire des), II, 268, 271.

Saclet (citoyen), auteur de plans et esquisses, I, 204.

Sacramentaire, manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, I, 525.

Sacre (couronne de Franciade ayant servi de modèle à celle du), I, 418.

Sacré-Cœur (tableau représentant le), I, 114.

Sacrifice d'Iphigénie, tableau fantaisiste, II, 235 n.

SACY (Antoine-Isaac-Silvestre DE), orientaliste, I, 533, 550; II, 229 n.

SAGE (Balthazar-Georges), professeur et directeur de l'École des Mines, I, 21, 35, 37, 500.

SAINT-AIGNAN (Paul-Hippolyte DE BEAUVILLIER, duc DE), I, 9.

SAINT-ALBAN (femme), émigrée, II, 274.

SAINT-ALBIN (Louis-Philippe), prêtre, émigré, II, 237.

SAINT-AMAND (Alexandre-Victor), ex-fermier général, II, 82, 108, 196.

Saint Ambroise, p. de Philippe de Champaigne dans l'église de la Sorbonne, I, 619 n.

Saint André, statue de Bouchardon à Saint-Sulpice, I, 115 n.

SAINT-AUBIN (Augustin), graveur; Anselin, son élève, II, 192 n.

SAINT-AUBIN-SUR-AIRE (Meuse). Lieu de naissance d'Aubry, évêque constitutionnel de la Meuse, I, 643 n.

Saint Augustin, p. de Philippe de Champaigne dans l'église de la Sorbonne, I, 619 n.; — **(Vie et mort de)**, p. de Carle Vanloo dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — statue de Pigalle dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.

Saint Bavon reçu par un évêque, p. de Rubens à Gand, I, 433 n.

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (Loiret). Archives de l'abbaye, I, 525 n.

SAINT-BERTIN (Pas-de-Calais). Abbaye, I, 577 n.

Saint Bruno, p. aux Carmes déchaussés des Carrières-sous-Charenton, II, 323 n.

SAINT-CÉRÉ (Lot). District (administrateurs du), I, 374.

SAINT-CHÉLY (Haute-Loire). District (administrateurs du), I, 363.

Saint Christophe et l'Enfant-Jésus accompagné de deux saints, p. de Jean Schooreel, venant de Belgique, I, 679.

SAINT-CLAUDE (Jura). Archives du chapitre, II, 6 n.; — chapitre, I, 640 n.; II, 79; — commissaires, I, 421; — district, I, 506, 640; (administrateurs du), II, 6, 79, 87; — lieu de naissance de l'horloger Janvier, I, 490.

SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise). Cadran, I, 384; — chapelle du château, I, 436; — château, I, 506 n., 513; — galerie de peinture, II, 256 n., 329 n.; — jardins, II, 256 n.; — Maison nationale (inspecteur de la), II, 256; — municipalité, II, 256; — objets d'art, I, 177, 225; — orangerie, I, 168; II, 256; — parc, I, 505; — pendule à secondes, I, 424; — plan, I, 436; — vente du mobilier, I, 225, 384.

SAINT-CYR (Seine-et-Oise). Inventaires, I, 650.

SAINT DENIS; son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57 n.

SAINT-DENIS (Seine). Bénédictins, I, 197 n.; — (église abbatiale de): gardiens des monuments, I, 77; maître-autel (bas-relief ornant le devant du), I, 136; maître-autel (déplacement du), I, 74; mausolée du maréchal de Turenne, I, 594 n.; momie de Turenne (transport de la), I, 24, 28; monuments y existant, I, 57, 368 n.; objets du culte (remise des), II, 825; toiture en plomb enlevée, I, 132, 145, 156; II, 287, 310; tombeaux (démolition des), I, 57 n.; tombeaux des enfants de saint Louis, II, 149; — grand et petit chartrier de l'abbaye, I, 530; — hôpital militaire, I, 52 n., 563, 570; — lieu de décès de l'architecte Legrand, II, 48 n.; — maison commune (tombe d'un roi à la), I, 57 n.; — visite des archives de l'abbaye, I, 530.

SAINT-DIÉ (Vosges). Capucins, I, 23 n.; — séminaire, I, 23 n.

SAINT-DOMINGUE. Carte géographique manuscrite, II, 184, 194; — lieu de décès du préfet Benezech, ex-ministre de l'Intérieur, II, 378 n.

SAINT-ÉTIENNE-EN-FOREZ (Loire). District, I, 360.

SAINT-FARGEAU (Yonne). District (administration du), I, 624.

SAINT-FIRMIN (Oise). Vente de la collection d'instruments de musique de La Haye, I, 640.

Saint François communiant, p. de Rubens dans l'église des Récollets d'Anvers, I, 433 n.; — **à genoux devant la Vierge**, p. de Rubens aux Capucins d'Anvers, I, 433 n.; II, 65; — **aux pieds de la Vierge**, p. de Van Dyck à la Surintendance de Versailles, I, 258 n.; **tenant l'Enfant-Jésus**, p. du Dominiquin au château de Versailles, I, 581 n., 677; — **qui reçoit les stigmates**, p. de Rubens, venant de Lierre, I, 680; — **de Sales**, p. de l'école de Coeberger, venant de Belgique, I, 680.

Saint-Geniez (Aveyron). District (administrateurs du), I, 537.

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Chapelle, I, 389; — district, II, 63, 84, 344; — forêt, I, 463; — lieu de décès du duc de Noailles, II, 293; — maison et jardin de Noailles, I, 49, 54, 578; II, 63, 104, 293; — municipalité, I, 41.

Saint-Germain-lez-Évreux (Eure). Château de Navarre, I, 438.

Saint Gervais et saint Protais (épisodes de la légende de), p. de Philippe de Champaigne dans l'église de Saint-Gervais, I, 31 n.; — p. de Le Sueur dans l'église de Saint-Gervais, I, 31 n.

Saint-Girons (Ariège). District (administrateurs du), I, 549.

Saint-Gobain (Aisne). Bibliothèque des Prémontrés de Chauny y transportée, II, 121, 163.

Saint Grégoire, p. de Bon Boulogne dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — gravure d'après Rubens, I, 351; — statue de la maison des Invalides, I, 493.

Saint-Hippolyte (Doubs). District (agent national du), II, 163.

Saint-Hippolyte. District, I, 344.

Saint Jean, p. de Michel-Ange de Caravage à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — p. du Primatice au château de Versailles, I, 581 n., 677; — **baptisant le peuple**, p. de Féti à la Surintendance de Versailles, I, 258 n.; — **au désert**, p. de Bon Boulogne dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — **au désert**, p. de Lagrenée jeune dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — **dans la chaudière d'huile bouillante**, p. de Rubens, venant de Malines, I, 679; — **prêchant dans le désert**, p. de La Fosse à l'Oratoire de Rouen, II, 138 n.; — **-Baptiste**, p. sur bois de Rubens, venant de Belgique, I, 679; — **l'Évangéliste**, p. de J.-B.-Clément Robin dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.

Saint Jérôme, p. à l'abbaye de La Grasse, I, 597; — p. de Philippe de Champaigne dans l'église de la Sorbonne, I, 619 n.; — statue de la maison des Invalides, I, 493.

Saint Joseph, p. de Jean-Corneille Vermeyen, venant de Belgique, I, 679.

Saint-Junien (Haute-Vienne). Abbaye bénédictine, II, 354 n.; — district, II, 354; (administrateurs du), II, 44.

Saint-Just (Antoine-Louis-Léon de), député de l'Aisne à la Convention nationale, I, 108; II, 121, 163.

Saint-Laurent (Louis-Jean Josset de), négociant, commissaire des guerres, I, 12, 182; II, 331, 333, 334, 336, 339, 340, 347, 357.

Saint-Laurent (Belgique). Livres (envoi de), I, 687.

Saint-Lazare (prison de). Incarcération de Bergevin, architecte et mécanicien, I, 329; — incarcération de Restout, commissaire du Garde-Meuble, I, 417.

Saint Léon-le-Grand, p. de Philippe de Champaigne dans l'église de la Sorbonne, I, 619 n.

Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise). Cultivateur, I, 404 n.

Saint-Lô (Manche). District, I, 592; — hôtel de ville, I, 593 n.

Saint Louis, statue de Nicolas Coustou dans la maison des Invalides, I, 493; — statue en marbre dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 462 n.; — **recevant le viatique**, p. d'Antoine Coypel dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362 n.

Saint Luc, tableau de la bibliothèque du district de Mouzon, I, 530 n.

Saint-Lupicin (Jura). Église du prieuré, I, 267 n.; — habitants, I, 267; — manuscrit des Évangiles, I, 267, 430, 506; — prieur, I, 267 n.

Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Digue (construction de la), II, 205 n.

Saint-Mandé (Seine). Hospitalières (maison des), II, 257, 266.

Saint-Martin, secrétaire-commis du Comité d'instruction publique, II, 239.

Saint Martin à cheval coupant son manteau pour faire l'aumône au diable, p. de Van Dyck, venant de Belgique, I, 680; — **guérissant un possédé**, p. de Jordaens à Tournai, II, 108 n.

Saint-Maur (Seine). Bas-relief de Jean Goujon sur la porte du château, I, 554; — chantier de bois, II, 84; — château, I, 531, 553, 571; — dépôt de chevaux, I, 531.

Saint-Maximin (Var). Cartes géographiques, II, 102; — district, II, 102; (archiviste du), II, 102.

Saint Michel, p. de Belle chez les Célestins de Soissons, I, 404 n.; — p. de Raphaël au château de Versailles, I, 254 n., 581 n., 676; — statue de la façade de la maîtrise de la cathédrale Saint-Jean à Lyon, II, 225 n.

Saint-Mihiel (Meuse). District (administrateurs du), I, 348; — église de Saint-Étienne, I, 348 n.

Saint Nicolas, p. de J.-B.-Clément Robin dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.

Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle). Bibliothèque des Bénédictins, I, 145.

Saint-Omer (Pas-de-Calais). Bibliothèque, II, 103; — collège anglais, I, 577 n.; — district (administrateurs du), I, 577; II, 255; (agent national du), I, 573, 619; — frères des Écoles chrétiennes, I, 577; — manufacture de tôles, I, 573, 619; — Récollets, I, 577 n.

Saint Paul devant l'aréopage, vitrail de Jean Cousin dans la chapelle du château de Fleurigny, I, 518 n.

Saint-Paul-du-Var (Var). District (administrateurs du), I, 396, 414.

Saint-Pec, pétitionnaire, II, 227.

Saint-Pern (Jean-Baptiste-Marie-Bertrand), condamné, II, 140 n.

Saint-Pétersbourg (Russie). Académie, II, 313; — lieu de décès du peintre Doyen, II, 313 n.; — théâtre (incendie du), I, 83.

Saint Pierre, p. aux Carmes déchaussés des Carrières-sous-Charenton, II, 323 n.; — **et saint Paul**, p. de Lanfranc à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **et saint Paul**, p. de Rubens dans l'église des Capucins d'Anvers, I, 433 n.

Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Cathédrale (tableaux de la), I, 648; — évêque (François de Visdelou), I, 648; — municipalité, I, 648.

Saint-Pons-de-Thomières (Hérault). District, II, 102.

Saint-Priest (François-Emmanuel Guignard, comte de), émigré, I, 34, 37, 295, 651, 652 n.; — sa demeure à Versailles, I, 17; — ses papiers, I, 7 n.

Saint-Priest (Marie-Joseph-Emmanuel Guignard de), ancien intendant de Languedoc, condamné, II, 161, 162 n., 207.

Saint-Quentin (Aisne). Passage de voitures venant de Belgique, II, 272.

Saint-Remy (Bouches-du-Rhône). Monument romain, I, 116 n.

Saint-Remy (Haute-Saône). Arrestation de Victor Broglie, I, 564; — biens de Victor Broglie, I, 424 n.

Saint-Remy (Charles-Alexandre-Louis Roussel de), général d'artillerie, I, 203 n.; — son système de grosse artillerie, I, 307.

Saint Roch en prières, saint Roch et son chien, saint Roch dans la prison délivré par un ange, p. de Rubens dans l'église de Saint-Martin d'Alost, I, 433 n.

Saint-Sauveur (Jean-Baptiste-Amédée-Grégoire de), émigré, II, 298.

Saint-Sébastien (Espagne). Commission municipale de surveillance, II, 204; —

IMPRIMERIE NATIONALE

plan de la ville et du château assiégés en 1719, I, 246.

Saint Sébastien, p. de Mantegna à la Sainte-Chapelle d'Aigueperse, puis au musée du Louvre, II, 124 n.; — **secouru par les saintes femmes et les anges**, p. venant de Belgique, I, 681.

Saint-Simon (Claude-Anne de Montelert, marquis de), ex-constituant, I, 605; II, 54.

Saint-Simon (Louis-Jacques-Philippe-Hippolyte de), émigré, I, 281.

Saint Simon (Claude de Rouvroy de), évêque de Metz, II, 321 n.

Saint Thomas, p. à Avignon, I, 415 n.

Saint-Trond (Belgique). Livres en provenant, I, 687.

Saint-Urbain (Haute-Marne). Abbaye bénédictine, II, 60; municipalité, II, 60.

Saint-Urbain (Ferdinand de), architecte et graveur de médailles, I, 554, 604.

Saint-Vanne (Abbaye bénédictine de la congrégation de), I, 613.

Saint Vincent de Paul prêchant devant M. de Gondi, p. de Restout dans l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 369.

Saint-Yrieix-la-Montagne (Haute-Vienne). District (administrateurs du), I, 374; II, 57.

Sainte tenant une palme, p. sur bois, de Rubens, venant de Belgique, I, 679.

Sainte-Amaranthe (Jeanne-Françoise Demier, femme), condamnée, I, 632.

Sainte Anne, mère de la Vierge, II, 235 n.

Sainte Anne devant la sainte hostie, p. attribuée à Van Dyck, venant de Belgique, I, 683; — **montrant à lire à la Vierge**, p. de Rubens, venant de Belgique, I, 682; — **la Vierge et l'Enfant**, p. de Stella dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.

Sainte-Barbe, près Metz. Lieu de naissance du littérateur Brondex, I, 431 n.

Sainte Catherine, statue de Regnaudin aux Hospitalières de Sainte-Catherine, II, 10.

Sainte Claire, p. de Rubens, venant de Liège, I, 686.

Sainte Famille, p. de Palma le Vieux au château de Versailles, I, 581 n., 676; — p. d'Andrea del Sarto au château de Versailles, I, 254 n.; — de Raphaël (copie de la) au garde-meuble du château de Fontainebleau, I, 463 n.; — **(la petite)**, p. de Raphaël au château de Versailles, I, 254 n.; — p. de Rubens à Anvers, II, 108 n.; — **et saint Sébastien**, p. du Titien au château de Versailles, I, 581 n., 676.

Sainte-Marie (Hippolyte-Jean-Jacques-René), étudiant, émigré, I, 632, 651, 664 n., 665.

Sainte-Pélagie (prison de); incarcération de Turner, bénédictin anglais, II, 183.

Saintes (Charente-Inférieure). District (administrateurs du), I, 511.

Sainte Thérèse qui intercède Jésus-Christ pour les âmes du Purgatoire, p. de Rubens, venant des Carmes d'Anvers, I, 682.

Saints enterrés vivants, p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 684.

Saisons (les), p. dans le garde-meuble du château de Fontainebleau, I, 463 n.

Salernes (Var). Lieu de naissance du littérateur Borelli, I, 491.

Salins (Jura). Bibliothèque du district d'Arbois, II, 234, 255; — jardin botanique y projeté, II, 275 n.; — officiers municipaux, II, 84.

Salins-Libre, nom révolutionnaire de Château-Salins (Meurthe). District, II, 78.

Salival (Vosges). Abbaye de Prémontrés, II, 78.

Sallaert (Antoine), peintre flamand; **le Prix de l'arc remporté par l'infante Isabelle, la Marche de la fête instituée par l'infante Isabelle**, p. venant de Belgique, I, 684.

Salle des antiques (exécution d'un buste dans la), I, 531; — (inventaire de la), I, 3; — (objets d'art extraits de la), II, 206, 225; — (restauration des statues mutilées de la), I, 583, 671.

Salle d'armes (projet de), I, 64.

Salle de la Convention (colonnes de marbre veiné pour la décoration de la), II, 127 n.; — (étude pour améliorer la

salubrité et l'acoustique de la), I, 85, 87; — (machine pour assurer la salubrité de la), II, 154, 346.
Salle de marine de l'Académie des sciences, I, 2, 256; II, 324, 335 n.
Salle de réunion de la section de la Montagne dans l'église de Saint-Roch, I, 358.
Salle de spectacle du château de Choisy convertie en salle d'hôpital, II, 84.
Salles antiques des Thermes de Julien (restauration des), II, 47, 48.
Salligny (Charles), adjudant général, commandant de la place de Cologne, II, 261 n.
Salm (Constantin-Alexandre, prince de Salm-), émigré, I, 83, 231, 232, 425, 499; II, 273.
Salon de la correspondance, I, 464 n.; — de la Liberté, II, 67.
Salpervick (Eugène-Louis-Philippe, comte), émigré, II, 88.
Salpêtre (atelier à Saint-Germain-des-Prés pour la fabrication du), I, 64, 74; (atelier de) près de la bibliothèque de Compiègne, I, 624; — (décorations des églises utilisées pour la cuisson du), I, 596; — (école pour la fabrication du), I, 90; — (fabrication instantanée du), I, 434, 531; II, 203; — (fouilles à Bayeux pour l'extraction du), I, 217 n.; — (laboratoire de cuisson du) près de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 356, 364, 612; II, 64; — (projet de démolir l'amphithéâtre d'Arles pour en extraire le), I, 115 n.; — (raffinerie du), I, 206, 226; — (raffinerie du) de Saint-Germain-des-Prés, I, 367; — se trouvant au Dépôt de Nesle (transport à la raffinerie du), I, 208.
Salpêtres (administration révolutionnaire des poudres et) dans la Manche, I, 226; — (agence nationale des), I, 170; — (agent des) dans le département des Basses-Alpes, I, 297.
Saman, prêtre, émigré, II, 274.
Samaritaine (la), p. de Guido Reni, *dit* Le Guide, à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.
Samos (île de la mer Égée). Temple de Junon, I, 500.
San-Angelo in Vado (Italie). Lieu de naissance du peintre Thadée Zucchero, I, 402 n.
Sancerre (Cher). District (administrateurs du), I, 503, 588.
Sancti Hieronymi epistola, imprimé de Mayence sur vélin, I, 371 n.
Sanial, commissaire du district de Tournon, I, 606 n.
Santerre (citoyen), I, 315.
Santus, estimateur pour la bibliographie, I, 160.
San-Zenone (Italie). Lieu de naissance du chirurgien Brambille, II, 330 n.
Saône-et-Loire. Administrateurs du département, I, 135, 145.
Saponille, commissaire du Bureau du Domaine, I, 568.
Sarcophage sculpté converti en auge, I, 540; — en marbre au château d'Orsay, II, 205; — de Dagobert, en lumachelle, à Saint-Denis, I, 575 n.; — antique à Cologne, I, 687; — orné de bas-relief représentant l'**Enlèvement de Proserpine**, I, 687.
Sarcophages de Reims avec bas-reliefs (transport à Paris de), I, 402.
Sardaigne (*lire Cerdagne*) *espagnole*. Carte, I, 246.
Sarrazin (Jacques) *ou* Sarazin, sculpteur et peintre; crucifix à Saint-Gervais, I, 31 n., 227 n.; — Lestocart, son élève, I, 464 n.; — statue du cardinal de Bérulle dans l'église de l'Oratoire, II, 368 n.
Sarrebourg (Meurthe). District (administrateurs du), I, 268; II, 16.
Sarreguemines (Moselle). District (administrateurs du), I, 297; II, 15, 37, 98, 159, 243, 256, 257, 269, 280, 363; (bibliothèque publique et bibliothécaire du), I, 211; II, 257 n., 350; (commissaire artiste du), II, 122, 159, 260, 269 n.; — objets d'art livrés aux flammes, I, 297; — tableaux et dessins de l'émigré Chamborant, II, 268, 269 n.
Sarrette (Bernard), chef de la musique de la Garde nationale, membre de la Commission temporaire des arts, I, 39.

188, 189, 218, 225, 242, 319, 442.

Sarto (Andrea d'Agnolo del), peintre italien; **Sainte Famille**, p. au château de Versailles, I, 254 n.; — **Visitation**, p. au château de Fontainebleau, I, 463 n.; — p. au château de Torigny, I, 593 n.

Sassanides (*Histoire des rois*), par Silvestre de Sacy, I, 534 n.

Satellites de Jupiter (tables des), I, 447 n.

Satin (cartes géographiques sur), I, 129.

Saugier, sous-chef au bureau central des renseignements du Comité de salut public, I, 588.

Saugnier; *lire* Saulnier; son voyage au Sénégal, II, 186.

Saugrain (Claude-Marin), ancien garde des livres du comte d'Artois, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, I, 160, 662 n.; II, 30, 46, 146, 206, 241.

Saulnier, sa relation de voyage au Sénégal, I, 323; II, 186.

Saumur (Maine-et-Loire). District, I, 344.

Saurine (Jean-Baptiste-Pierre), évêque constitutionnel des Landes, I, 643 n.

Saussure (hygromètre de), I, 599.

Sauvage (Piat-Joseph), peintre; dessus de portes, condamnée Boufflers, I, 576 n.

Sauveterre (Gironde). District (administrateurs du), I, 327.

Sauveur sortant des nuages (le), p. de Rubens dans l'église des Dominicains d'Anvers, I, 433 n.

Sauveur (Joseph), président du tribunal du district de la Roche-Bernard, I, 565, 566 n., 580, 581.

Savines (Antoine-Victor-Amédée Lafont de), ex-maréchal de camp, émigré, II, 357.

Savoie (Madeleine de), femme d'Anne de Montmorency, I, 179.

Savoie (ducs de); leurs monuments dans l'église de Brou, II, 241.

Savon (procédés de fabrication du), II, 85.

Savonnerie (manufacture des tapis de la), I, 17.

Savoye (Roland), prétendu employé de la Commission temporaire des arts, II, 369.

Saxe. Pays d'origine d'Eberstein, grand prévôt de la cathédrale de Bâle, I, 530 n.; — (vases de vieux), I, 410 n.

Saxe (Maurice, comte de), maréchal de France, I, 333.

Saxe (Xavier-François-Auguste Bennon de), fils d'Auguste III, roi de Pologne, I, 253, 295.

Saxe (Xavier de), comte de Lusace, II, 360 n.

Saxons du roi de Pologne; leur campement à Zeithain, I, 245.

Sceau d'or (diplôme de Charles IV de Luxembourg, empereur d'Allemagne, muni d'un), II, 218.

Sceaux (*-Penthièvre*) [Seine]. Château, I, 101, 168, 257, 319, 506 n., 522; — district, I, 522; — maison nationale (projet de transformer en bibliothèque la), I, 229; — orangerie, I, 146, 148, 168; — parc, I, 101; — plan du château, I, 436; — statue d'**Hercule Commode**, par P. Puget, I, 522; — statues de **Diane** et du **Gladiateur**, I, 157; — statues du parc, I, 177, 553; — tableaux, I, 177.

Scellés (bibliothèques se dégradant sous les), II, 68; — (commissaire du Département pour la levée et réapposition des), I, 92; — (dépérissement de la bibliothèque du collège de Navarre sous les), I, 337; — (gros sols employés en guise de cachets pour les), I, 290; — (mesures prises pour la levée des) sur les collections, I, 460; — (réclamation d'une petite cheminée mise sous), I, 336; — (suspension des fonctions des commissaires aux), I, 108; — des commissaires du Département sur la maison Ligny, I, 371; — des commissaires du Domaine (levée des), I, 504; — du département de Paris sur les dépôts, I, 4, 5; — au château du Raincy, I, 37; — au domicile du citoyen Aclocque, II, 142; — au domicile de Belderbusch, ministre plénipotentiaire de l'Électeur de Cologne, I, 124 n.; — au domicile de Broussonet, député à la Législative, II, 2; — au domicile de Couthon, député à la Convention, II, 14 n.; — au domicile de Desvoyes, secrétaire du mi-

nistre Bertin, I, 350, 364, 370, 393; — au domicile de Devérité, député de la Somme à la Convention, I, 332 n.; — chez les émigrés et condamnés (levée des), I, 512; — chez Josset de Saint-Laurent, commissaire des guerres (apposition de), I, 12; II, 334, 336; — dans la maison de Bochart de Saron (bris de), I, 258; — dans la maison du duc d'Orléans, I, 20, 24, 36; — sur l'Académie d'architecture, I, 83, 92, 143, 154, 309, 343, 376; — sur l'Académie française, I, 376, 580, 631; II, 152; — sur l'Académie des sciences, I, 80, 232, 637; II, 313, 323, 324; — sur les Académies supprimées (gardiens des), I, 106, 112, 376; — sur un appartement des Petites Écuries, II, 346; — sur les archives du Collège de chirurgie, II, 214; — sur une armoire au Louvre, II, 334; — sur la bibliothèque de l'Académie de Nancy, I, 40; — sur la bibliothèque d'Anisson-Duperron, II, 289, 296; — sur la bibliothèque de Condé, II, 169 n.; — sur la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice, I, 506; — sur les biens de Pange à Passy, II, 90; — sur le bureau de la Société de médecine, I, 477; — sur le cabinet d'histoire naturelle de Joubert, I, 127; — sur le cabinet d'histoire naturelle de Lavoisier, I, 569; — sur le cabinet de marine du duc d'Orléans, déposé à la Bibliothèque Nationale, I, 62; — sur les cabinets de l'Académie de peinture, I, 515; — sur la caisse du régiment des Gardes suisses, I, 91 n.; — sur le château de Villeroy, II, 219; — sur la collection d'estampes du séminaire de Saint-Sulpice, II, 4; — sur la collection de minéralogie de Lavoisier, II, 69; — sur la Cour des Aides au Palais de justice (levée des), II, 77, 93, 144; — sur le Dépôt des cartes de la Commission des travaux publics, I, 417; — sur le Dépôt de la marine au Louvre, II, 40, 41; — sur les Écoles de chirurgie, I, 347, 397, 409, 441, 453; — sur les effets du libraire Froullé, condamné, I, 459 n.; — sur les effets du condamné Laborde, II, 164; — sur les effets de Maurice, mandataire de Laborde, I, 360; — sur l'église de Tournai, I, 578; — sur les grilles de fer de la maison Maupeou, I, 55; — sur les livres de Lesclapart, I, 567; — sur les livres de l'émigré Torelli, II, 285; — sur les machines du citoyen Leturc, I, 185; — sur des machines à filer le coton, I, 16; — sur les magasins de l'Agence du commerce à Lille, I, 626; — sur la maison de l'Abbaye-aux-Bois, I, 138; — sur la maison d'Aligre, I, 136; — sur la maison Bouczolle, I, 243; — sur la maison de Dufresne, contenant un cabinet d'histoire naturelle, I, 145; — sur la maison Goudin, I, 491; — sur la maison de Lavoisier, I, 233, 275, 421, 444, 480, 529, 574; — sur la maison Puissant, I, 359; — sur les manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, II, 360; — sur les manuscrits de la maison d'Aiguillon, I, 218; — sur les manuscrits de Condé, II, 283; — sur des manuscrits de l'émigré La Luzerne, I, 283; — sur les médailliers se trouvant au Dépôt de Nesle (levée des), II, 304, 305; — sur le mobilier et les papiers d'Anisson-Duperron, I, 173; II, 73 n., 87; — sur le mobilier des condamnés (apposition des), I, 175; — sur les objets de minéralogie déposés aux Petits-Augustins, I, 175; — sur les orgues des églises destinées à l'exercice du culte (levée des), II, 287, 299; — sur les papiers du Comité d'instruction publique, II, 371; — sur un pied antique se trouvant chez Talma, I, 368; — sur une remise du peintre Martin, I, 644.

Scellier (François-Joseph), marbrier, chargé des démolitions de monuments, I, 45, 70, 88, 96, 113, 121, 127, 133, 134, 147, 168, 170, 174, 176, 181, 184, 206, 215, 217, 227, 236, 256, 258, 275, 278, 285, 313, 324, 331, 340, 347, 348, 368, 378, 398, 408, 496, 507, 519, 570, 575 n., 618, 619, 638, 653, 654; II, 10, 14, 18, 94, 127 n., 234, 283, 318, 346 n., 365.

Schiller (Gabriel-Toussaint), ex-vice-président du Tribunal révolutionnaire, II, 298.
Schalcken (Godfried), peintre hollandais: **Femme enfilant une aiguille à la lueur d'une chandelle**, p. condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.
Schemel, jeune tambour à l'armée de Sambre-et-Meuse, II, 95, 127.
Schere (citoyen), négociant, I, 266.
Schiavone (Andrea Medella *dit*), peintre vénitien: **la Visitation de Marie et Élisabeth**, p. dans sa manière, II, 67 n.
Schiller (théâtre de), II, 32.
Schickard (Henri), architecte du comte de Wurtemberg-Montbéliard, I, 539.
Schlestadt (Alsace). District, II, 64, 264, 294.
Schongauer (Martin), peintre alsacien; scènes de la vie du Christ et de la Vierge au musée de Colmar, II, 116 n.; — peintures à lui attribuées, II, 116 n.
Schooreel (Jan van), peintre hollandais; **Saint Christophe et l'Enfant Jésus accompagné de deux saints**, p. venant de Belgique, I, 679.
Schreider, peintre d'animaux, II, 300 n.
Scipion (Cneius et Publius-Cornelius), I, 414.
Scipion l'Africain (bouclier d'argent donné à), I, 414.
Scourion, habitant d'Autun, I, 605 n.
Sculpteurs ornemanistes (modèles pour les), II, 167.
Sculpture (art de couler en carton des ouvrages de), II, 31; — (estimateurs pour la), I, 159; — (monuments de) dans l'église des Augustins de Brou, II, 241, 257; — des crucifix par Lupot, II, 58 n.; — antique (projet de muséum de la), II, 47 n.
Sculptures (déplacement et transport de), I, 176; — (recherche des) dans le Pas-de-Calais, I, 201; — de l'Académie des beaux-arts de Toulouse, II, 190 n., — du château de Brunoy, II, 247 n.; — du château de Ferrières, II, 35; — du district de Gray (catalogue des), II, 1[illegible]; — de l'église de Saint-Étienne-du-Mont, I, 143; — de l'église de Saint-Roch, I, 162; — de l'émigré Cossé-Brissac, I, 183 n.; — de l'hôtel de Montmorency, I, 60; — du tombeau de Jovin, II, 279 n.; — de Versailles et de Trianon (restauration des), I, 581, 673.
Secondat (Jean-Baptiste), baron de Montesquieu, II, 198, 199 n.
Secourgeon, père et fils, chargés du transport des bibliothèques, II, 370.
Sedan (Ardennes). Château, I, 130; — district (administrateurs du), I, 129, 492, 520, 545, 621; II, 19, 62, 335, 345, 356; (agent national du), I, 186, 187, 545, 592; II, 11; — lieu de naissance de l'abbé de La Grive, I, 586 n.; — magasins d'artillerie, II, 19.
Seghers (Gérard), peintre flamand; **le Reniement de saint Pierre**, p. chez Lebrun, I, 457 n.
Séguier (Antoine), président au Parlement, I, 191.
Séguier (Jean-François), antiquaire à Nîmes, II, 77, 136 n., 164, 373; — secrétaire de l'Académie de Nîmes, I, 585 n.
Séguier (Pierre), chancelier de France, I, 455, 580 n.
Séguin (Armand), chimiste, membre de la Commission temporaire des arts, II, 56.
Seignelay (jardin de) à Paris, I, 102.
Seine. Canal de navigation entre ce fleuve et l'Oise, II, 273; — carte de son cours par l'abbé de La Grive, I, 586, 587 n.
Seine (la), bas-relief attribué sans raison à Jean Goujon, I, 609.
Seine et la Marne (la), groupe de Nicolas Coustou au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Seine-et-Marne (département de), I, 18, 19, 26, 116 n.; — Ecole centrale, I, 55 n.; — mission de Jacquin, agent de la Commission temporaire des arts, I, 573.
Seine-et-Oise. Administrateurs du département, I, 104; II, 123; — commissaires artistes du département, I, 317; II, 190, 205 n.; — commissaires y envoyés, I, 254, 255, 358, 379, 388, 406; — Commission des

arts du département, I, 143, 193, 285, 491, 541; — (département de), I, 1, 3, 16, 21, 29 n., 49, 228, 250, 272; II, 256 n.; (procureur général syndic du), II, 344; — Dépôts littéraires du département, I, 254 n.; — domaines nationaux, I, 380, 463; — École centrale (professeur de dessin à l'), II, 250 n.; — jardins et terres des émigrés, I, 380; — mission du représentant Grassous, I, 104; — mission des représentants Delacroix et Musset, I, 317, 325 n.; II, 114, 190; — monuments (transport des), I, 88; — visite des bâtiments nationaux, I, 467, 468, 519, 543.

Seine-Inférieure. Monuments du département, II, 139.

Séjan (Nicolas), organiste, I, 422, 449; II, 120, 143, 221 n., 240, 257.

Sémeraire, beau-frère du naturaliste Dombey de Mâcon, I, 500, 501.

Séminaire de Saint-Sulpice (cabinet d'histoire naturelle du), I, 59, 138, 153; — (cartes et plans du), I, 339; — (estampes du), I, 138; — (mobilier du), I, 340; — (tableaux du), I, 83.

Semur (Côte-d'Or). District, II, 193; — église, II, 142, 193 n.

Sénéchal, commissaire du Bureau du Domaine, II, 356.

Sénégal. Relation des voyages de Saulnier, I, 323; II, 186.

Sénèque, édition princeps, II, 31 n.

Senlis (Oise). District, I, 478, 508, 631; II, 220; — (administrateurs du), I, 474, 577, 578, 639, 640; II, 69.

Senlisse (Henri), ex-vicaire de Saint-Louis-en-l'Ile, I, 322.

Senones (Vosges). Abbaye (histoire de l') par dom Calmet, I, 232 n.; — bibliothèque de l'abbaye, I, 31 n., 231, 232, 498, 650; — château du prince de Salm-Salm, I, 499 n.; — district, I, 344, 523; (administrateurs du), I, 231, 232, 498; — hôpital militaire, I, 498.

Senonnes (François-Pierre de la Mote, marquis de), I, 252, 253.

Senovert, négociant, I, 391.

Senozan (Anne-Nicolle de Lamoignon, marquise de), II, 65.

Sens (Yonne). Cathédrale (tombeau du Dauphin et de la Dauphine dans la), I, 106, 116; II, 290 n.; — district, I, 116, 429; (administrateurs du), I, 518, 527, 528 n., 549, 565, 621; II, 290, 302; (agent national du), I, 549; — mission de Mulot et Cossard, membres de la Commission des monuments, I, 4; II, 290 n.; — monuments (dégradation de), II, 290, 300; — municipalité, II, 290 n.

Sensac (maison) à Lauzun, I, 639 n.

Sensonence, gardien à Marly, II, 355.

Sentout (Pierre), peintre et marchand de tableaux à Angers, I, 335.

Sept Merveilles du Monde (les), p. au Luxembourg, II, 26 n.

Sept Sacrements (les), gravure de Pesne, d'après le Poussin, I, 351; — **(les)**, p. d'après l'Espagnolet, à l'abbaye de La Grasse, I, 596.

Sépulcre dans l'église de Saint-Étienne à Saint-Mihiel, I, 348.

Séquestre des biens de l'émigrée de Sabran, II, 360.

Sérent (Armand-Louis, duc de), ex-maréchal de camp, émigré, I, 372.

Sergines (Yonne). Canton, I, 518 n.

Serieys (Antoine), conservateur du Dépôt littéraire de la rue de Lille, I, 599, 634; II, 71, 88, 136, 151, 374, 376.

Seringues à injection (estimation de), I, 441, 466.

Serment des Horaces (le), gravure de Laurent, d'après Carafe, I, 351.

Sermon de Jean Boucher, prédicateur de la Ligue, I, 499.

Serpaud (Jacques), ex-fermier général, ancien intendant du duc de Montmorency, I, 295.

Serpentine antique (coupe de), I, 360.

Serre de l'émigré Vichy à Monceau-l'Étoile, I, 145; — chaude du jardin de la princesse de Kinski, I, 102.

Serres du château de Navarre, II, 349 n.; — du jardin Boutin, I, 535, 587; — de la maison de Monceau, I, 36 n.;

Serres chaudes du jardin Boutin, II, 371; — chaudes du jardin botanique de Gand, I, 297.

Serres (Michel), inventeur d'un métier à faire les bas, I, 644; II, 313, 323.

Servières (de), chef du bureau des brevets d'invention, I, 2.

Sévérac (Aveyron). District (administrateurs du), I, 334.

Sèvres (Seine-et-Oise). Biens de l'émigré Coislin, I, 380; — manufacture de porcelaine, I, 7, 9, 10, 15, 267, 511, 513, 601; II, 76 n.; (directeur des ateliers de la), II, 53 n.; (Hettlinger, peintre, inspecteur de la), I, 259 n.; 513; (Mauroy, inspecteur de la), I, 513; (cheminée incrustée de porcelaine de), I, 258; (porcelaines de) destinées à l'exportation, I, 403; (porcelaines de) à Fontainebleau, I, 248; (table de porcelaine de), I, 508; (tableaux-médaillons en porcelaine de), I, 315; (tasse de porcelaine de), II, 76, 91; — municipalité, I, 511; — (vases de), I, 12 n., 630; — vases étrusques, I, 7, 9, 56, 601, 629; II, 56, 159.

Shakespeare (traduction de), par Letourneur, I, 211.

Sibérie. Minéraux y recueillis par de Mailly, I, 166, 311; par Patrin, I, 7.

Sibylle (une), marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **montrant la Vierge et son fils à Auguste prosterné pour les adorer**, vitrail de Jean Cousin dans la chapelle du château de Fleurigny, I, 565.

Siège de Calais, estampe par Anselin, d'après Barthélemy, II, 359 n.; — de **Gibraltar**, tableau chez l'amiral d'Estaing, II, 129 n.

Siège de Fontarabie et de Saint-Sébastien en 1719, I, 246; — de Lille, I, 253 n.; — de Troie, II, 235 n.

Sieyès (Emmanuel-Joseph), député de la Sarthe à la Convention nationale, représentant près l'École normale, II, 180 n.

Signani (Carlo), peintre italien; **la Fuite en Égypte**, p. condamné Lévis, I, 632 n.

Sikelbar (le père), missionnaire à Pékin, II, 142 n.

Sillery (Charles-Alexis Brulart de), député de la Somme à la Convention nationale, II, 160.

Sillé-le-Guillaume (Sarthe). District, II, 103.

Silly (François de), seigneur de la Roche-Guyon, I, 151, 210.

Silvestre de la Haye, négociant, II, 34, 59.

Simon, directeur de l'École normale de Strasbourg, I, 627 n.

Simonne (Jean-Claude), ingénieur des Ponts et Chaussées, I, 6.

Sinfray, candidat à un emploi dans les Dépôts littéraires, II, 133.

Singly (Ardennes). Lieu de naissance de Clouet, mécanicien, I, 186.

Slodtz (Michel-Ange), sculpteur; **Annibal**, statue au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — Gois, son élève, II, 233 n.

Snyders (Franz), peintre flamand; tableau venant de la Belgique, I, 633 n.; — **Du Gibier mort**, p. de la maison de ville d'Anvers, I, 682; — **Chasses aux cerfs, aux loups et aux oiseaux**, p. à l'hôpital de la Pitié, II, 329 n.

Société d'agriculture (bibliothèque de la), I, 252; — (médaille de la), I, 48; — (mémoires de la), I, 222; — (papiers de la), II, 2, 3 n.; — (registre des délibérations de la), II, 141 n.

Société des Amis des Arts, I, 327; II, 295 n., 316; — des Amis de la Liberté et de l'Égalité aux Jacobins, I, 177, 221.

Société d'histoire naturelle, I, 606; II, 113.

Société des inventions et découvertes, I, 557.

Société des Jeunes Français au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, I, 84, 138, 163, 172 n., 209, 247, 303, 340, 399, 440, 449; II, 25.

Société de médecine (cachet de la), I, 509; — (inventaire et conservation des papiers de la), I, 348; II, 29, 348; — (livres et manuscrits provenant de

la), II, 141 n., 222, 352; — (scellés sur le bureau de la), I, 477; — (tableaux de la), II, 281.
Société des naturalistes français, II, 154 n.
Société littéraire de Carpentras, II, 53 n.
Société polysophique, I, 431 n.
Société populaire des arts, I, 86, 87; — de Coutances, I, 596 n.; — de Franciade, I, 99, 107, 132.
Société républicaine des arts, I, 297 n.
Société temporaire des arts (Commission temporaire des arts dénommée), II, 217.
Sociétés populaires (affichage du rapport sur le vandalisme à la porte des), I, 515.
Socrate prêt à boire la ciguë, p. de J. David, II, 113, 128, 370, 371.
Soie (fixation des oiseaux du Jardin des Plantes sur de la), II, 133.
Soissons (Aisne). Bibliothèque du district, I, 404; II, 70 n.; — cathédrale, I, 540; — Célestins, I, 404 n.; — district, I, 599; (administrateurs du), I, 350, 404, 540; II, 17, 69, 70; (Conseil général du), II, 8; — église des Cordeliers, I, 404; — église de Notre-Dame, I, 540; — église de Saint-Médard, I, 540 n.; — magasin d'effets militaires (cathédrale convertie en), I, 540 n.; — magasins, I, 135 n.; — tableaux (transport à Paris de), II, 17; — tribunal du district, I, 64.
Solender (Daniel-Charles), naturaliste suédois, II, 83.
Somme. Département (réparations de la cathédrale d'Amiens à la charge du), I, 587; — mission des représentants André Dumont et Lebon, I, 476 n.
Sommeil (statue du), copie d'après l'antique, par Bouchardon, au jardin de Monceau, II, 355 n.
Sommer ou Sommier, facteur d'orgues, I, 569; II, 240, 257, 371.
Sommery (Jacques-Étienne Dumesniel, marquis de), ex-maréchal de camp, émigré, II, 179.
Sommières (Gard). Châteaux du district, II, 87; — district, II, 87; (administrateurs du), I, 655, 656.
Sondes prêtées au duc d'Orléans par la ville de Paris, II, 41, 42.
Songe de Joseph (le), p. de Belle chez les Célestins de Soissons, I, 404 n.
Sophoclis tragoediae, imprimé sur vélin, II, 145 n.
Sophy, acquéreur de tables de bois pétrifié, I, 27.
Sorbonne. Portrait du cardinal de Richelieu, I, 265, 293; — travaux, I, 150; II, 250.
Sosotte (Léonard), brocanteur, I, 432.
Sotieau, horloger, II, 150.
Soude (blanchiment du papier au moyen de la), I, 57.
Soudre (Barthélemy), cordonnier, condamné, I, 135.
Soufflot jeune (François), *dit* le Romain, architecte, inspecteur des travaux du Panthéon, I, 209.
Soule. Carte du pays, I, 246.
Sourdes-Muettes (institutrice des), II, 133.
Soustraction de livres au château de Fontainebleau, I, 249 n., 250; — d'une montre à longitude, I, 177; — d'un plan souterrain de Paris, I, 130; — d'une statue de marbre au château de Villeroy, I, 555; — de tableaux de la maison de l'Oratoire, I, 369, 375.
Souverain, négociant, I, 562.
Spa (Belgique). Administrateur de l'arrondissement, II, 256.
Sparterie (créateur de la), II, 273.
Sphère provenant de l'abbaye de Domèvre, I, 386.
Sphères existant à Compiègne, I, 694; — chez l'émigré Duluc, I, 69; — de la maison de Panthémont, I, 315; — astronomiques mouvantes, inventées par Janvier, I, 490 n.; — géographiques, provenant de l'émigré Morey, II, 260.
Spire (Allemagne). Chapitre, II, 177, 216 n.; — incendie, II, 73.
Spitalier (H.), commissaire du district de Saint-Omer, I, 577.
Squelette de la femme Millin (demande pour l'École de santé du), II, 236; — de la femme Supiot (dommages causés par les rats au), I, 521 n.; — couché, statue de l'église de Gisors, faus-

sement attribuée à Jean Goujon, I, 495, 580 n.
Squelettes (outils pour le montage des), II, 314.
Statistique générale de la France, ouvrage de M. de Belleyme, I, 386 n.
Statue de l'Ave Maria, I, 313, 320; — de l'église des Carmélites, I, 70, 89; — de **baigneuse**, par Julien, dans la laiterie de Rambouillet, I, 114, 530; — du cardinal de Bérulle, par Jacques Sarrazin, II, 368 n.; — de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens à Bruxelles, I, 496; — du **Gladiateur**, en bronze, au château d'Anet, I, 212; — de Henri IV (bas-reliefs de la), I, 107, 117; — de La Fontaine, par Julien, II, 15 n.; — de la Liberté moulée en carton (examen d'une), I, 636; II, 26, 31; — de Louis XIV à la Maison commune, I, 452 n.; — de Médicis (tronçon de la), I, 522; — du berger Pâris au jardin de Monceau, II, 355 n.; — de Pascal, par Pajou, II, 15 n.; — de saint Denis dans l'église de Montmartre, I, 184; — de sainte Catherine, par Regnaudin, II, 10; — du duc de Silly dans l'église de la Roche-Guyon, I, 151, 210, 319; — du **Sommeil**, copie d'après l'antique par Bouchardon, II, 355 n.; — de la Vierge, dans une chapelle de Saint-Sulpice (enlèvement d'une), I, 139; — de Vincent de Paule, par Stouf, II, 70, 127; — de Fr. Visdelou, évêque de Saint-Pol-de-Léon, par La Colonge, I, 648 n.; — de Voltaire, en plâtre (projet de), II, 233.
Statue en basalte, représentant **Cérès en deuil de l'enlèvement de Proserpine**, I, 23 n., 500 n.; — en marbre bleu turquin, I, 408; — en plâtre de Laocoon, II, 9; — en plomb au château d'Anet, I, 222; — antique (petite), au jardin de Monceau, II, 355 n.; — antique de Bacchus, au jardin de Monceau, II, 355 n.; — colossale de Louis XIV à l'Orangerie de Versailles, I, [illegible] n.; — colossale du Peuple français, I, 45, 452 n.; — équestre de Louis XIV, par Girardon, sur la place Vendôme, I, 452 n.; — pédestre de Henri IV au jardin de Monceau, II, 355 n.
Statues, sur les places publiques (démolition des), I, 434; — (destruction de) à Verdun, I, 515 n.; — (estimateur pour les), I, 159; — (machine pour le transport des), I, 49, 347; — (mutilation de) dans l'église des Invalides, I, 428; — (vente à vil prix de), I, 192; — choisies pour orner les portiques du Palais national, II, 182; — fragiles (mode de transport des), I, 347; — provenant de la Compagnie des Indes, II, 338; — réunies à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 151; — de la Bourse, I, 90, 198; II, 304; — de la cathédrale de Strasbourg (mutilation des), II, 125 n.; — de Chantilly (caisses de) exposées à la pluie, I, 88; — de la chapelle du collège de Lisieux, I, 107; — de la chapelle des Invalides (vente des), I, 349; — du château de Brunoy, II, 97; — du château de Chermont (bris de), II, 105 n.; — du château de Maisons (destruction des), I, 116 n.; — du château de Marly (conservation des), II, 344; — du château du Raincy (collection de la duchesse d'Orléans), I, 111 n.; — du département des Deux-Sèvres (réunion des), II, 276; — de l'église des Invalides (rapport sur les), I, 432; — de l'église des Jacobins-Saint-Honoré (enlèvement des), II, 288; — de l'église de Notre-Dame (gardien des), II, 117, 118; — de l'église du Noviciat des Jésuites (estimation des), I, 70; — de l'église de Saint-Roch (déplacement des), I, 111; — de l'église de Saint-Sulpice (déplacement des), I, 126; — de l'émigré d'Asnières, I, 87; — de l'escalier de l'École militaire (enlèvement des), I, 595; — de la maison Boutin, II, 91; — de la maison d'Orsay (décoration des places publiques avec les), I, 340; — d'une maison d'émigré à Drancy, I, 111; — de Meudon (enlèvement des), I,

125; — du parc du château de Praslin, I, 34 n.; — du parc de Sceaux, I, 101, 257, 553; (danger de mutilation pour les), I, 177 n.; — de la salle des Antiques au Muséum (restauration des), I, 583; — du tombeau de Nicolas de Neufville, s[r] de Villeroy, I, 268; — des tombeaux de François Ier, Henri II et Louis XII, à Saint-Denis, I, 390, 391 n.; — d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie dans l'église de Montmorency, I, 179; — de Charlemagne et de saint Louis à Fontainebleau, I, 248; — de Louis XIII, de Louis XIV enfant et d'Anne d'Autriche, par Simon Guillain, sur le Pont au Change, I, 452 n.; — de rois et reines dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Denis, I, 57 n.; — par Caffieri, chez Terray à la Motte-Tilly, I, 300; — par Pajou, chez Terray à la Motte-Tilly, I, 300.

Statues en bronze à Fontainebleau, I, 115; — en bronze représentant **les Quatre Vertus cardinales** (conservation de), I, 170; — en bronze de Notre-Dame (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 142; — en marbre du mausolée des Guises à Joinville, II, 60 n.; — en marbre et en bronze de Marly (transport à Paris des), I, 69, 85, 123; — en pierre de Tonnerre à la Sorbonne, I, 619; — en plomb du château de Marly, II, 252; — antiques (concours pour la restauration des), I, 557, 663, 667-673; — antiques de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, I, 62; — antiques de la Bourse, I, 88, 198; — antiques du château de Villeroy, I, 496, 546, 555, 565; — antiques du district de Reims (inventaire des), I, 345; — antiques du Louvre (suspension de la restauration des), I, 360, 378; — antiques du maréchal de Richelieu, I, 164; — antiques de la grande galerie et du parc de Versailles, I, 22 n., 675; — égyptiennes enfouies dans le jardin de Laborde (recherche de) I, 147; — mutilées (fragments chez un marbrier de), II, 346 n.; — mutilées de Bouchardon à Saint-Sulpice, I, 107.

Statuettes antiques en bronze, I, 349.

Stivelot (Belgique). Administrateur de l'arrondissement de Spa, II, 256; bibliothèque monastique, I, 688; — manuscrits, I, 519.

Steen (Jan), peintre hollandais; p. condamné Pierre, agent d'affaires de la comtesse de Lauraguais, II, 196 n.

Stella (Jacques), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 53 n. — **la Vierge et l'Enfant Jésus, le Christ mort entre les bras de sa mère, sainte Anne, la Vierge et l'Enfant, les Aumônes de saint Louis**, p. dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.; — p. condamné Rougemont, I, 399 n.; — **Vierge**, p. au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — **l'Entrevue de Castor et Pollux à un retour de chasse**, p. chez un confiseur, I, 234 n.

Stolberg (Allemagne). Mines, I, 687.

Stouf (Jean-Baptiste), sculpteur; sa statue de **saint Vincent de Paule**, II, 70, 127.

Strabon (manuscrit de), I, 563.

Strange (Robert), graveur; **Portrait de Charles Ier**, d'après Van Dyck, I, 351; — estampes, condamné Osselin, I, 138 n.

Strasbourg (Alsace). Bibliothèque, I, 52, 569, 627; II, 215 n.; — bibliothèques d'émigrés, II, 177; — cabinet d'histoire naturelle d'Hermann, II, 113; — cathédrale, I, 569; — comité de surveillance, II, 73, 215 n.; — district, I, 569; (administrateurs du), I, 626, 627; II, 25, 152, 177, 215, 216 n.; — école normale, I, 627 n.; — fabrique de faïences décorées, I, 267 n.; — femmes (dons patriotiques des), I, 602; — librairie Treuttel et Wurtz (fonds de), II, 123; — mariage de Fabre d'Églantine y célébré, II, 331 n.; — maladies épidémiques, I, 627 n.; — mission de Rauch, ingénieur des Ponts et Chaussées, I, 31 n., 50; — objets d'art y transportés, II, 294; — subsistances militaires de la

5e division, I, 569, 627 n.; Temple Neuf, I, 627 n.

Subleyras (Pierre), peintre; p. à Rouen, II, 191 n.; p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.

Subsistances de la commune de Paris (dépôt à Étampes des), I, 422; militaires à Strasbourg, I, 569, 627 n.

Succession du comte d'Artois, émigré, I, 454; de Boulogne-Magnenville, II, 345; de Boutin, trésorier de la Marine, condamné, II, 298, 357, 364; — de la femme Filleul, peintre, condamnée, II, 345; de Foacier, ex-employé des finances, condamné, II, 327; — de Josset de Saint-Laurent, commissaire des guerres, condamné, II, 347; — de Joubert, naturaliste, I, 9; de Noailles, émigré, I, 60 n.; — du médecin Thierry, I, 149, 158, 165, 199; — du banquier Vandenhyver, condamné, II, 303.

Sue (Pierre), professeur d'anatomie aux Écoles nationales de chirurgie, I, 294; II, 324; — officier de santé en chef à l'hôpital militaire de Courbevoie, I, 359.

Suger, abbé de Saint-Denis, II, 258.

Suisse. Caisse de globes, atlas et cartes, arrêtée à la frontière, I, 503; — carte en relief, I, 279; — émigration d'Imbert-Colomès, ex-échevin de Lyon, I, 430 n.; — livres y importés, II, 18, 59; tableaux y importés, II, 34, 59 n., 250, 409; — tableaux de Forestier, bourgeois de Fribourg, y envoyés, I, 91, 96; — tableaux de Naigeon y envoyés, I, 286.

Sully (Henry), horloger anglais, II, 281.

Sully (Maximilien de Béthune, duc de), ministre de Henri IV, I, 491 n.

Sully-sur-Loire (Loiret). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 17[illegible].

Superstition (clochers en Vendée présentant des signes de), I, 223; — (dépôt d'objets servant à la) provenant de l'église abbatiale de Saint-Denis, II, [illegible] (destruction des signes de), I, 207, 231, 418; — (poinçons de vignettes souillées de signes de), I, 182; (tableaux rappelant des idées de), I, 287; — royaliste (destruction des portraits de la famille Capet pour anéantir la), I, 226.

Suplot (femme); son squelette conservé à l'Académie des sciences, I, 521 n.

Suppression de l'Académie des sciences, I, 256; II, 323; — des ateliers de la manufacture d'armes, II, 347; — du Comité d'instruction publique, II, 361, 365; — de la Commission des arts de Versailles, I, 143; — de la Commission des monuments, I, 35, 51, 104, 108, 113, 127, 132, 134, 170, 181; — de l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288; — de l'inspecteur de la maison nationale de Saint-Cloud, II, 256; — du jardin botanique de l'hospice de l'Unité, II, 258; — du jury des armes et inventions de guerre, II, 147 n.; — de livres (proposition du district de Joigny tendant à la), I, 274; — de la ménagerie de Versailles, I, 104 n.; — de la place de professeur de rhétorique au collège de Navarre, I, 337; — du troisième ordre du portail de l'église de Saint-Gervais (projet de), II, 143.

Suresnes (Seine). Maison de campagne de Brac de La Perrière, ex-fermier général, I, 614; — maison de campagne de Clavière, ministre des Contributions, I, 97.

Surgères (Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, marquis de), émigré, I, 28, 42, 321, 400.

Suspension du catalogue de la bibliothèque de Noailles, I, 54; — des démolitions et transports des marbres, II, 213; — des fonctions des commissaires aux scellés, I, 108; — des restaurations de tableaux, I, 45, 50, 94, 97; — de la vente du jardin Boutin ou de Tivoli, II, 286; — de la vente des livres déposés à la maison de l'Infantado, II, 310; — de la vente de l'orgue de l'abbaye de Franciade, II, 200; — de la vente de l'orgue des Hospitalières de Saint-Mandé, II, 266.

Suvée (Joseph Benoît), peintre; p. condamné Boutin, I, 496 n.; Coiny, graveur, son élève, I, 628 n.

Symphyse du pubis (papiers concernant la), I, 589.

Suite. Monnaies des rois, I, 628.

T

Tabard, employé par Cossard à la recherche des objets d'art à Lyon, I, 212, 237, 343, 395.

Tabatières avec médaillons en émail (collection de), chez d'Angiviller, I, 259 n.

Table à compartiments de marbre, I, 310, 344; — ayant servi à Montesquieu, II, 159, 198; — portée par quatre termes satyres en bronze, attribuée à Michel-Ange, II, 112 n.; — ronde plaquée de porcelaine, II, 76, 91; — ronde d'un seul morceau de bois des Philippines, I, 506, 552; — de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (transport à la bibliothèque du Muséum d'une), I, 163; — d'acajou (transport au Comité d'instruction publique d'une), I, 126; — d'acajou (transport au Muséum des arts d'une), I, 109; — d'acajou massive (offre de vente d'une), I, 376; — d'acajou ovale (transport au Muséum d'histoire naturelle d'une), I, 409; — de bois de vigne, II, 194; — de brocatelle d'Espagne, II, 45 n.; — de marbre enrichie de pierres précieuses, I, 263; — de marbre représentant la carte de France en mosaïque, I, 259 n.; — de marbre blanc à compartiments, II, 217, 218; — de marbre, d'agate et porphyre, II, 239; — de marqueterie, II, 178; — de porcelaine de Sèvres, avec monture en bronze, I, 508.

Tableau sur le Port au Blé (examen d'un), I, 318; — de la Fédération du 14 juillet, peint par Hennequin, II, 34 n.; — attribué au Poussin à Triel, I, 358; — attribué à Van Dyck, I, 435, 448; — représentant le cardinal de Richelieu (mutilation d'un), I, 265; — représentant les drapeaux des 60 bataillons de la garde nationale parisienne, II, 281; — représentant un sujet d'OEdipe (gravure d'un), II, 295; représentant une religieuse qui tient un crucifix, I, 287; — républicain (hommage à la Convention nationale d'un), II, 210; — vendu par Lethière et Bidauld à la Société des Amis des Arts, I, 327; II, 295 n., 316; — du chancelier Séguier à Troyes, I, 455; — de l'église de Saint-Augustin (signes de féodalité et de royauté enlevés sur un), I, 210; — d'émail de Limoges, représentant la Passion et les Évangélistes, au château de Versailles, I, 259 n.; — de fleurs de Mme Vallayer-Coster, II, 342; — de Fra Bartolommeo à Autun, II, 205; — de Philippe de Champaigne, représentant la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, I, 19; — de David, prêté au graveur Massard, II, 113, 128, 370, 371; — de Le Sueur de l'église de Mitry (transport à Paris du), I, 132, 186; — de Vouet au Collège de pharmacie, I, 12.

Tableau des arts et manufactures de Dannemarie, manuscrit, II, 46 n.

Tableaux (brûlement de) à Verdun, I, 515 n.; — (collection de), remise par Le Blond, I, 17; — (collection de) à Porrentruy, I, 215; — (concours pour la restauration des), I, 557, 663, 667-673; II, 89; — (dégradation de) aux Andelys, I, 366; — (dégradation de) dans le département du Nord, I, 97; — (dégradation de) à Orléans, I, 288; — (dégradation de) sur le Port au Blé, I, 318, 350; — (enlèvement des repeints des), I, 669-671; — (envoi à l'étranger de), I, 166; II, 34, 59, 250; — (estimateurs pour les), I, 159; — (nettoyage des), I, 669-671; — (recherche des) dans le Pas-de-Calais, I, 201; — (rentoilage des), I, 669, 670;

Tableaux (restauration des), I, 45, 50, 94, 97, 144, 168, 179, 206, 557, 633 n., 667-673; II, 89, 280; — (restauration maladroite de), I, 115 n., 206; — de Versailles et de Trianon (restauration des), I, 581, 645, 673, 674, 676-678; — (tables de marbre nécessaires pour la restauration des), II, 198, 254; — (transport dans les dépôts nationaux des), I, 120, 141; II, 17, 70; — (triage des), I, 419; — avec sujets de dévotion (lacération de), II, 96; — à mettre sur châssis, II, 146; — appartenant aux condamnés Lévis (remise au Muséum des arts des), I, 598, 632; — arrivés récemment au Muséum des arts (inventaire des), II, 292; — débarqués dans le port de Villefranche, I, 517; — dégradés dans le district de Soissons, I, 599; — demandés par le directeur de la Savonnerie, II, 300; — déposés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 155; — donnés à la Nation, I, 24; — entassés à Reims, II, 267; — indignes par leurs sujets des regards des républicains, II, 26 n.; — lacérés par le bataillon des volontaires d'Anjou, II, 103, 154; — offerts par l'armée navale, II, 227; — paysages (envoi à Bâle de), I, 409; — peints, composés d'agates sur ardoises, II, 122; — précieux des départements (mesures relatives aux), I, 123; — recueillis par la Commission des arts de Versailles, I, 258; — représentant Louis XV et Louis XVI (ordre de retourner ou couvrir des), I, 435; — représentant la famille Capet (destruction des), I, 226; — réunis à Angers par Merlet de la Boulaie, I, 151; — sauvés des flammes à La Grasse, I, 596.

Tableaux de fleurs en aquarelle et gouache, I, 451.

Tableaux de Boucher à Champlâtreux, I, 288; — de Desportes (inventaire des), I, 10; — de Naigeon, commandés pour la Suisse, I, 286; — du Poussin au château de Versailles, I, 23 n., 259 n.; — de Robert à l'hôtel de Bretonvilliers, II, 147, 149, 179; — de Rubens à Soissons (envoi à Paris des), I, 404; — de Rubens à Tournai (enlèvement de), I, 420; — de Rubens recueillis en Belgique (transport à Paris des), I, 420, 433, 633 n., 678-686; II, 65, 108.

Tableaux de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 578; — de l'abbaye de Saint-Ouen à Rouen, II, 115; — de l'Académie des arts de Toulouse, II, 190 n.; — de l'Académie de peinture (inventaire des), I, 31 n.; — de réception déposés dans les salles de l'Académie de peinture (retrait des), I, 289; — du citoyen Aclocque, II, 142; — des archives de l'ordre de Saint-Lazare (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 141; — de Balleroy, ex-maréchal de camp, II, 195 n.; — de la Belgique, I, 99 n., 297, 392, 420, 421, 432, 433, 572, 626, 632, 633; II, 65; — de la Belgique (commissaires chargés d'examiner et de recueillir les), I, 297, 432; — du cardinal de Bernis, II, 190 n.; — de la bibliothèque d'Ancenis, II, 84; — de la bibliothèque du district de Mouzon, I, 530; — des bureaux de la Comptabilité nationale, II, 222; — du cabinet de Livois, citoyen d'Angers, I, 335; — de Calmer, courtier de change, II, 195 n.; — du Capitole de Toulouse, II, 239; — des Capucins du Marais, II, 82; — des Carmes de Morlaix, I, 648 n.; — des Carmes déchaussés de Charenton, II, 323; — de la cathédrale de Meaux, I, 621; II, 20; — de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, I, 648; — de la chapelle du collège de Lisieux, II, 107; — de la chapelle des Orfèvres, I, 571, 602; — de la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389; — de la Chartreuse de Bourgfontaine, I, 404, 540; — du château de Bagatelle, II, 321, 330; — du château de Bellevue, I, 492; — du château de Châteauneuf, I, 341; — du château de Chermon (dégradation des), II, 105 n.; — du château de Dusseldorf (collection de), I, 460; — du château de Meudon (examen

des), I, 492; — du château de Meudon (enlèvement des), I, 125; — du château de Richelieu, I, 334; — du château de Rosny, I, 516; — du château de Sceaux, I, 177, 257 n.; du château de Torigny (galerie de), I, 482 n., 592; — du château des Tuileries, I, 40; — du collège Mazarin, I, 59; — du collège de l'Oratoire à Niort, II, 140; — de la communauté de Sainte-Agnès, I, 166, 175; — de l'ancienne Cour des Aides, II, 77, 93, 144; — du couvent des Chartreux de Marseille, II, 191; — du département des Deux-Sèvres, II, 276; — du département de la Meurthe, I, 605; — du Dépôt de la Guerre, I, 500; — du dépôt du Musée de Reims, I, 663 n.; — du Dépôt des Petits-Augustins (transport au Muséum des), I, 112; — des dépôts de Paris et de Versailles (triage des), I, 403; — du district d'Agen, II, 36; — du district d'Amiens, I, 570; II, 21, 52, 53, 280; — du district d'Annecy, II, 122; — du district d'Arles, II, 75; — du district d'Arras, I, 486 n.; — du district de Barjols, I, 605; — du district de Beaune, I, 592; — du district de Bergues, II, 123; — du district de Bourbonne, II, 21; — du district de Clermont-Ferrand, I, 647; — du district de Coiron, II, 6; — du district de Colmar, II, 116; — du district de Condat-la-Montagne, II, 6; — du district de Crest, II, 37; — du district de Cusset, II, 114; — du district de Dieuze, I, 662; — du district de Douai, II, 176; — du district de Gray, II, 157; — du district de Mézenc (inventaire des), I, 400; — du district de Milhau, I, 330; — du district de Montargis, II, 156; — du district de Montélimart, I, 550; — du district de Montfort-le-Brutus, II, 62; — du district de Moulins, II, 72; — du district de Mouzon-Meuse, II, 59; — du district de Mussidan, I, 535, 611; — du district de Nîmes, I, 640; — du district de Nogaro, I, 650; — du district de Nyons, I, 591; — du district de Quimper, II, 80; — du district de Reims, I, 402; — du district de Riom, I, 314, 354, 640; — du district du Rocher de la Liberté, I, 613; — du district de Rosoy, II, 23, 116; — du district de Rouen, I, 644; II, 115, 136 n., 138, 139, 191, 284; — du district de Saint-Étienne, II, 9; — du district de Saint-Junien, II, 44; — du district de Saint-Paul-du-Var, I, 414; — du district de Sarrebourg, II, 16; — du district de Sarreguemines, II, 159; — du district de Senones, I, 523; — du district de Sens, I, 549; — du district de Tournon, I, 605; — du district de Vitry-sur-Marne, II, 84, 143; — de l'École militaire (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 141; — de l'église abbatiale de Baume-les-Dames, II, 145; — de l'église de Boulogne, I, 83, 87; — de l'église de Choisy-sur-Seine, I, 263; — de l'église d'Issy-l'Union, I, 203, 204; — de l'église de Notre-Dame de Paris, I, 21; — de l'église de Notre-Dame de Versailles, II, 362; — de l'église de l'Oratoire, II, 368; — de l'église des Petits-Pères, I, 174; — de l'église de Pompignan-le-Franc, II, 190 n.; — de l'église de Saint-Ferréol à Marseille, II, 191; — de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 37; — de l'église de Saint-Germain-le-Vieux, I, 40; — de l'église de Saint-Germain-des-Prés, I, 37 n., 54, 75; — de l'église de Saint-Pierre-des-Arcis, I, 40; — de l'église de Saint-Sulpice, I, 40; — des églises (lessivage à Salins des), II, 84; — des églises de la Manche (utilisation pour la cuisson du salpêtre des), I, 596; — des églises de Bayeux (destruction des), I, 505 n.; — des églises de la commune de Toulouse, II, 190 n.; — des églises du district d'Arbois, II, 134; — des églises du district de Carpentras, I, 610; — des églises du district de Mende, I, 637; — des églises et chapelles de Fontainebleau, II, 143; — de l'émigré d'Asnières, I, 87; — de l'émi-

gré Bascle d'Argenteuil, II, 65; — de l'émigré Belderbusch, I, 124; — de l'émigré Bernard, I, 224 n.; — de l'émigré Billard dit Bélizard, II, 162 n.; — de l'émigré de Breteuil, I, 90; — de l'émigré Chamborant, II, 268, 269 n.; — de l'émigré Édouard Dillon, II, 65; — de l'émigré Doyen, peintre, II, 314; — de l'émigré Huissy, II, 108 n.; — de l'émigré La Galaisière, I, 59 n.; — de l'émigré Laquénoy, I, 124; — de l'émigré de Pange, I, 281 n.; — de l'émigrée Saint-Alban, II, 274; — de l'émigré de Salm-Salm, I, 83, 231, 232; — de l'émigré Thiroux de Mondésir, II, 87; — de l'émigré Valroger, I, 447; — de l'émigré Vintimille, I, 206; — de la Faculté de médecine, II, 351; — de féodalité aux Invalides, I, 203; — de Forestier, trésorier des Gardes suisses (envoi en Suisse des), I, 91, 96; — de l'hospice des convalescents de la Charité, I, 554; — de l'hospice des Incurables, I, 291; — des Hospitalières de Saint-Mandé, II, 266; — des Hospitalières de Sainte-Catherine, I, 614; de l'hôtel d'Angiviller à Versailles, I, 146; — de l'hôtel de Brienne, II, 158; — de l'hôtel des Invalides, I, 290; — de l'hôtel de Montmorency, I, 60; — de l'hôtel de Penthièvre, I, 24, 147, 192; — de l'hôtel de Tessé, I, 40; — de l'intendant de la généralité de Châlons, I, 661; — de la maison d'Aligre, I, 136; — de la maison Bouthillier, I, 441; — de la maison du Champ de Mars (enlèvement des), I, 134; — de la Maison commune, I, 452; — de la maison d'Elbeuf (examen et transport des), I, 142, 163; — de la maison de l'Enfant-Jésus, II, 66, 67 n., 368; — de la maison des Enfants de la Patrie, II, 329; — de la maison des Messageries, I, 326, 365, 366; — de la maison de Monceau, I, 489; — de la maison de l'Oratoire (disparition de), II, 368, 375; — de la maison Thélusson, I, 144; — de la maison Valentinois, II, 266; — des maisons religieuses du district de Saint-Denis, I, 343 n.; — du Musée de Tours, I, 223; — des princes palatins, I, 58; — du séminaire de Saint-Sulpice, I, 59 n., 83; — de la Société de médecine, II, 281; — de la Surintendance de Versailles, I, 258; — du Tribunal de commerce (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 247; — de Cossé-Brissac, I, 372; — de la citoyenne Dercourt (vente après décès des), II, 28; — du condamné Dufrénoy, II, 29; — du condamné Duprat, II, 274; — de Duval d'Éprémesnil, ex-constituant, condamné, II, 181; — d'Égalité (prisée des), I, 434; — de Foacier-Béteville, I, 651; II, 327; — de Gilbert de Voisins, président au Parlement, condamné, I, 263, 279 n.; — de Laborde de Méréville (transport en Angleterre des), I, 152, 408; — de la princesse de Lamballe, I, 76; — de Lebas de Courmont, ex-fermier général, II, 111, 112; — de J.-B.-Pierre Lebrun (offre d'acquisition de la collection de), I, 457; — de Lévis-Mirepoix, II, 272; — de la marquise de Marbeuf, II, 65; — de Maussion, ex-intendant de Rouen, II, 274; — de Molé de Champlâtreux, I, 279 n.; — de Nicolaï, I, 70 n.; — du duc de Noailles à Saint-Germain, II, 63, 84, 104; — de la duchesse de Noailles-Mouchy, I, 406; — du prince d'Orange et de Nassau, II, 285, 290; — du duc d'Orléans, I, 407 n.; — de Penthièvre (galerie de), à Orléans, II, 107; — du maréchal de Richelieu, I, 164; — de Rougemont, I, 399; — de Tanqueray d'Hyenville, à Coutances, I, 416 n.; — de Tourteau d'Orvilliers, banquier, II, 65; — de Vancleemputte, prêtre, II, 65; — de Vandenhyver, banquier, II, 287; — de Vollant, II, 65.

Tableaux d'église du district de Bellac, II, 35; — du district de Bourbonne, II, 101, 102 n.; — du district de Die, I, 600; — du district d'Épinal, I, 393; — du district de Lodève, I, 620.

Tableaux de rebut du district d'Amiens, I, 396, 570; II, 209, 244.
Tableaux et dessins des pays conquis (sursis à la vente des), II, 244, 256, 260.
Tableaux chinois de l'émigré Bertin, I, 87.
Tableaux élémentaires pour l'étude de la langue grecque, II, 202.
Tableaux-médaillons en porcelaine de Sèvres, I, 315.
Tableaux noirs pour les démonstrations mathématiques, II, 50.
Tableaux historiques et chronologiques, par de Grace, II, 77 n.
Tableaux de physique, ouvrage de Baruel, II, 2 n.
Tables plaquées de marbre (transport au Muséum d'histoire naturelle de), I, 208; — de bois pétrifié de Versailles (vente des), I, 21, 26, 61, 78, 128, 151, 178, 193; — de bois précieux, incrustées de porcelaine, I, 259 n.; — de marbre blanc, II, 198, 254; — de marbre noir, I, 440, 472 n.; — de marbre vert campan, I, 457 n.; — de porphyre, I, 8, 13.
Tables de logarithmes, de Gardiner, I, 233.
Talbert (l'abbé), émigré, I, 589.
Talc (modèles de monuments antiques en), II, 97 n.
Talleyrand-Périgord (Alexandre-Angélique, cardinal de), archevêque de Reims, I, 260, 269, 589, 638.
Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice, duc de), évêque d'Autun, I, 279, 621.
Talleyrand-Périgord (Louis-Marie-Anne de), ex-ambassadeur à Naples, II, 207.
Talma (François-Joseph), tragédien, I, 368, 379.
Tam-tam destiné à Buffon (examen d'un) I, 242; — (utilité pour les fêtes publiques d'un), I, 225.
Tanargue. District (administrateurs du), I, 569.
Tanqueray *dit* d'Hyenville (Charles-Antoine), ancien capitaine de dragons, I, 416.
Tapis de pied (manufacture de) de Beauvais, I, 551.
Tapisserie de Bayeux représentant la Conquête de Guillaume le Conquérant, I, 336, 364, 505 n.
Tapisseries (aménagement d'un local aux Gobelins pour recevoir des), I, 194, 211; — de la cathédrale de Verdun (brûlement de), I, 643; — du château de Rosny, I, 472 n.; — du district de Reims, I, 402; — de Beauvais (manufacture des), I, 551; — des Gobelins au château de Chanteloup, I, 335; — des Gobelins à Reims (vente de), II, 96; — des Gobelins provenant de l'église de Notre-Dame de Paris, I, 166; — de haute-lice du district d'Arras, I, 486 n.
Taramela (veuve), auteur d'un procédé de nitrières artificielles, I, 283.
Tarascon (Ariège). District, II, 294.
Tarascon (Bouches-du-Rhône). District (administrateurs du), I, 524.
Taraval (Hugues), peintre; Hennequin, son élève, II, 34.
Tarbé (Louis-Hardouin), ministre des Contributions publiques, II, 327 n.
Tarbes (Hautes-Pyrénées). Cathédrale, II, 92 n.; — commissaire artiste, II, 92; — district, I, 650; II, 35, 92; — École centrale, II, 229; — lieu de naissance de Torné, député du Cher à la Législative, II, 229; — vandalisme dans les églises, II, 35, 92.
Tarn. Voyage de Leblanc, membre de la Commission temporaire des arts, II, 265.
Tarquin et Lucrèce, p. du Titien au château de Versailles, I, 254 n.
Tascher (Marguerite-Barbe), femme divorcée de Joseph-Bernard Chabert, II, 313 n.
Tassaert (Jean-Jacques), peintre-graveur, I, 414, 435, 448.
Tasse de porcelaine de Sèvres, ornée de portraits, II, 76, 91.
Tassin (Louis-Daniel), banquier, administrateur des vivres, I, 252, 253.
Tassin de l'Étang (Gabriel), ex-commandant du bataillon des Filles-Saint-Thomas, condamné, I, 372.
Taunay *ou* Tonnay (Nicolas-Antoine), peintre-émailleur; p. au Muséum d'Étampes, I, 532 n.

IMPRIMERIE NATIONALE

Tavau, sculpteur : buste de Sauveur, président du tribunal de la Roche-Bernard, I, 565, 580, 581.
Tavlot, commissaire de Pont-la-Montagne (Saint-Claude), I, 421.
Tavernier, ingénieur à Metz, I, 79, 115 n.
Tavernier-Boullongne (Auguste-Philippe-Louis-Joseph), émigré, I, 295.
Taysens, peintre flamand, I, 682.
Teissier (citoyen), pétitionnaire, II, 346.
Télégraphe (projet d'établir sur une tour à Étampes un), II, 154; — de nuit (projet de), II, 211, 271.
Télégraphie (pendules à secondes pour la), I, 12, 230.
Télégraphique (ligne) de Paris à Lille, I, 230, 425, 608.
Télescope de Passement, II, 211, 212, 290; — chez Perceval, ex-fermier général (réserve d'un), I, 281; — existant à Compiègne, I, 624.
Télescopes, I, 12; II, 8, 88, 103, 107.
Tell-le-Grand, nom révolutionnaire de Châteaumeillant (Cher). District (administrateurs du), I, 537.
Tempérance (la), p. de Cavalier Libery, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.; — statue de marbre du mausolée des Guises à Joinville, II, 60 n.
Temple à la gloire de la République française (projet de), II, 67; — de la Philosophie ou de la Raison (église de Saint-Sulpice transformée en), I, 27 n., 115 n.; — de la Raison (église de Saint-Nicolas-des-Champs convertie en), I, 105; — de la Raison de Belleville, I, 63.
Temple antique d'Auguste à Riez, I, 307; — décadaire (projet de), par l'architecte Cochet, II, 100; — gothique (châsse ayant la forme d'un), I, 391 n.
Temples de Paris consacrés aux fêtes décadaires, I, 237; — antiques de Rome (modèles en liège de), I, 228.
Templiers (*histoire manuscrite des*) par le père Lejeune, I, 98.
Temps relevant les arts (le), groupe de marbre à Marly, I, 522, 557, 563, 579, 675.
Teniers (David), peintre hollandais; p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295 n; — **Kermesse, un Remouleur, l'Intérieur d'une chambre de paysans, une Danse de paysans**, émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — p. condamné Boutin, I, 427 n.; — **le Chirurgien de campagne et la Charcutière**, p. condamné Nicolaï, I, 523 n.; — p. dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 578 n.; — **la Fuite en Égypte**, p. à lui attribuée, condamné Lévis, I, 632 n.; — p. condamné Saint-Amand, II, 108 n., 196 n.; — p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.
Teniers (les), peintres hollandais; p. au château de Sceaux, I, 101 n., 257; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 183 n.; — p. émigrés Choiseul, I, 361 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.
Terburg (Gérard), peintre hollandais; p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295; — **Femme assise qui chante**, p. émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.
Terray (Antoine-Jean), intendant de Lyon, II, 182.
Terray (Antoine-Joseph), émigré, I, 260.
Terray (l'abbé Joseph-Marie), contrôleur général des finances, I, 300, 309.
Terre à porcelaine (découverte aux Pyrénées de), I, 7; — cuite (buste de Ronsard en), II, 86; — cuite blanche (groupes en), II, 14 n.; — noire d'Angleterre (groupes en), II, 14 n.
Terres employées pour la porcelaine de Sèvres, I, 9; — cuites du château de Châteauneuf-sur-Loire, I, 313, 341; — cuites de Clodion, I, 427 n.; — cuites de Maussion, ex-intendant de Rouen, II, 274; — cuites de la maison Tessé (inventaire des), I, 40.
Terrier, *ou* Leterrier, marbrier, II, 304.
Terrorisme dans le district de Cusset, II, 105 n.
Tersac (Pierre-Paul Faydit de), lieutenant colonel au régiment d'Artois, émigré, II, 309.
Tessé (Adrienne-Catherine de Noailles, femme de René Mans de Froulay,

marquis DE), émigrée, I, 62, 260, 380; II, 371.
Tête de Cartouche (préparation anatomique de la), I, 5.
Tête d'homme, p. de Philippe de Champaigne, condamné d'Ormesson, I, 632 n.
Tête de jeune femme au Dépôt de Nesle (mutilation d'une), II, 62; — du Jupiter colossal du temple de Junon à Samos, I, 500; — de Méduse, au Dépôt de Nesle (mutilation d'une), II, 62; — de satyre au Dépôt de Nesle (mutilation d'une), II, 62; — pétrifiée de crocodile, I, 688.
Théagène et Chariclée (fable de), p. d'Ambroise Dubois, au Garde-meuble du château de Fontainebleau, I, 463 n.
Théâtre des arts (dangers d'incendie pour la Bibliothèque Nationale à cause du voisinage du), I, 420 n.
Théâtre de la guerre en Allemagne, par Naudin, aîné, I, 244, 245.
Théâtre antique d'Arles (fouilles sur l'emplacement du), I, 314.
THÉLIS (veuve de Claude-Antoine-Palamède), ex-colonel des Gardes françaises, émigrée, II, 237, 241, 242 n.
THÉLUSSON (Georges-Tobie) et ses trois fils, Paul-Louis, Jean-Isaac et Pierre-Germain, I, 136, 144.
THÉODAT, tailleur, combattant blessé, II, 164.
THÉODON (Jean-Baptiste), sculpteur; **Arrie et Pætus**, groupe au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Thermes de Julien (restauration des), II, 47, 48; — gallo-romains (découverte dans l'église de Saint-Laurent de Bayeux de), I, 217 n.
Thermomètre à mercure, divisé sur glace, I, 465.
THÉSAN (Jean-François BÉRENGER, comte DE), émigré, II, 152, 153 n.
THÉVENET, portier de la maison de Perceval, II, 199.
THEVENIN, commissaire du Bureau du Domaine, I, 432, 446.
THIBAUDEAU (Antoine-Claire), membre du Comité d'instruction publique, envoyé à Fontainebleau, I, 215, 446, 447, 659; II, 44 n.
THIBAULT (Emmanuel), constructeur de navires à Rouen, II, 219, 228, 278, 296, 351 n., 352.
THIBAULT, *lire* THIÉBAULT (Dieudonné), rédacteur du *Journal de l'Instruction publique*, I, 491 n.
THIBOUTOT (Jean-Léon), lieutenant général, émigré, I, 129, 220; II, 129.
THIERRY, fondeur de canons, I, 434.
THIERRY, médecin, II, 278.
THIERRY DE LA PRÉVALAIE, émigré, I, 140, 158, 165, 199, 234, 258; II, 126.
THIERRY DE VILLE-D'AVRAY (Marc-Antoine), intendant du Garde-Meuble, I, 417 n.
THIERRY-SUR-MARNE, nom révolutionnaire de Château-Thierry (Aisne). Bibliothécaire, I, 647.
THIERS (Puy-de-Dôme). District (administrateurs du), I, 353.
THILLAYE (Jean-Baptiste-Jacques), chirurgien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 15, 18, 24, 28, 43, 59, 62, 76, 95, 96, 101, 121, 127, 133, 139, 146, 161, 167, 183, 184, 187, 208, 216, 226, 234, 235, 243, 269, 278, 315, 316, 339, 347, 367, 391, 409, 441, 452, 453 n. 466, 477, 484, 497, 521, 522, 534, 535, 547, 571, 574, 575, 587, 589, 601, 604, 654; II, 74, 81, 141, 184, 188, 222, 277, 314, 330, 348; — conservateur du cabinet et de la bibliothèque des Écoles de chirurgie, I, 409, 521, 664; II, 29, 54, 105, 201, 236, 247, 258, 269, 273, 309, 330, 351, 360.
THIONVILLE (Lorraine). Monuments des sciences et des arts, II, 115.
THIRION (Didier), membre du Comité d'instruction publique, II, 44 n.
THIROUX DE CROSNE (Louis), lieutenant général de police; sa maison, rue de Thorigny, II, 323.
THIROUX DE MONDÉSIR (Alexandre-Louis), émigré, I, 175, 200, 331; II, 87, 179.
THIROUX DE MONTREGARD (Pierre), intendant des Postes, I, 190, 196, 199, 215, 319, 392, 425; II, 182.
THOMAS (Jean-Joseph-Ignace-Louis), peintre, officier municipal d'Avignon, II, 53.

Thomas, agent national de l'arrondissement de Rhin-et-Moselle, II, 337.
Thomières, nom révolutionnaire de Saint-Pons (Hérault). District, II, 102.
Thonon (Haute-Savoie). District (administrateurs du), II, 61.
Thorigny, *lire* *Torigni-sur-Vire* (Manche). Château, I, 482, 592, 593 n.; — église de Saint-Laurent, I, 592.
Thouars (Deux-Sèvres). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.
Thouin (André), botaniste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 2, 5, 19, 37, 40, 58, 88, 102 n., 105, 108, 109 n., 114 n., 122 n., 128, 145, 146, 150, 151, 168, 174, 179, 180, 190, 296, 297, 307 n., 321, 325, 366, 369, 371-373 n., 379, 388, 389, 431, 463, 475, 578; II, 51, 205, 286 n., 293, 304, 348, 349, 357, 363; — professeur de culture au Jardin des Plantes, II, 154 n.; commissaire envoyé en Belgique, I, 306, 377, 412; II, 85, 90, 115, 197, 210, 226, 261, 262, 264, 285, 290, 315.
Thouin (Jean), premier jardinier du Muséum d'histoire naturelle, I, 122 n.
Thouret (Michel-Augustin), directeur de l'École de médecine de Paris, I, 28, 347, 391, 399, 477.
Thuillier, pétitionnaire, I, 391.
Thuisy (Jean-Baptiste-Amable-Louis-Jérôme Goujon, comte de), émigré, II, 237, 309.
Thumery, émigré, I, 268, 269 n.
Thuret, commissaire aux ventes, I, 137, 204, 257.
Thuret, *ou* Thierry, fondeur, I, 229.
Tibre et le Nil (le), groupe d'après l'antique au jardin des Tuileries, I, 92 n.
Tisset, fils, botaniste, I, 536.
Tillet, lire Thillay (Le), [Seine-et-Oise, — de Gonesse]. Bibliothèque de Pal[illegible] de Veymerange, I, 557.
Tilliard, libraire, estimateur pour la bibliographie, I, 160, 169, 194; II, [illegible], 165.
Tinette (citoyen), chargé de mettre sur [illegible] des tableaux, II, 156.
Tintoret (Jacopo Robusti, *dit* le), peintre italien; **Déluge**, p. à lui faussement attribuée, I, 50; — **Portrait d'homme**, **Descente de Croix**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 254 n., 259 n., 582 n., 677; — **Élévation de croix**, p. à Meaux, II, 231.
Tippo-Saïb, sultan de Mysore en Hindoustan, II, 76, 91.
Tireur d'épine (le), statue dans la chapelle du château de Fontainebleau, I, 462 n.
Tirlemont (Belgique). Livres en provenant, I, 687.
Tissart de Rouvres (Louis-Joseph), officier aux Gardes françaises, émigré, II, 20 n.
Tisset (François-Barnabé), préposé du Comité de salut public du département de Paris, I, 12; II, 334.
Titien (Tiziano Vecellio, *dit* le), peintre italien; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **Tarquin et Lucrèce**, p. au château de Versailles, I, 254 n.; — **Portrait d'homme**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **Portrait de Charles-Quint et de son fils**, émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — **l'Apparition du Christ à la Madeleine**, p. à la cathédrale de Reims, I, 402; — tableau à Écouen le représentant avec Michel-Ange, I, 468 n.; — **Sainte Famille et saint Sébastien**, p. au château de Versailles, I, 581 n., 676; — copies de ses œuvres, II, 230 n.
Titres de propriété de l'abbaye de Cluny, I, 445.
Tivoli (maison de Boutin, dite), I, 466.
Tôle (manufacture de) à Saint-Omer, I, 573, 619.
Tolozan, *lire* Tholozan (Honoré), administrateur des Subsistances militaires, émigré, II, 298.
Tombe de marbre noir, à Montmartre, brisée par les ouvriers, I, 367.
Tombeau dans l'église des Théatins, I, 89; — du cardinal de Bérulle dans l'église de l'Institut de l'Oratoire, II, 368; — de Henri de Bourbon à Vallery, I, 116 n., 429, 527, 528 n.; — de Louis de Brézé, gouverneur de Nor-

mandie, à la cathédrale de Rouen, II, 138 n.; — de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, II, 252, 261 n., 281, 342, 347; — du maréchal de Créqui dans l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288; — de Dagobert à Saint-Denis, I, 57 n., 575; II, 98, 116, 120, 136, 234, 246, 258, 259, 350; — du Dauphin (Louis), fils de Louis XV, et de la Dauphine à Sens (démolition du), I, 106, 116; II, 290 n.; — de la comtesse de Feuquières dans l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288; — du duc d'Épernon à Cadillac, II, 159, 199; — de Frédegonde à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 368, 575; II, 149; — de Gresset à Amiens, II, 98, 101, 156; — du comte d'Harcourt, par Antoine Coysevox, à l'abbaye de Royaumont, II, 173; — de l'évêque Inguimbert à Carpentras, II, 210 n.; — de Jovin à Reims, I, 658 n.; — de Pierre Mignard dans l'église des Jacobins-Saint-Honoré, II, 288; — de Henri II, duc de Montmorency, à Moulins, II, 231, 240; — de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, à Magny, I, 266; — de Michel Le Tellier dans l'église de Saint-Gervais, I, 31 n., 227 n.; — de Turenne dans l'église de Saint-Denis, I, 343 n., 391 n., 594 n.; — antique servant de cénotaphe à Caylus, I, 11; — antique à Cologne, II, 261 n.; — antique à Saint-Sulpice (mutilation d'un), I, 115 n.; — païen à la porte de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, I, 657 n.; II, 20 n.

Tombeaux des cardinaux d'Amboise dans la cathédrale de Rouen, II, 138 n.; — des comtes de Champagne dans l'église de Saint-Étienne de Troyes, I, 82; — des ducs de Bourgogne à Dijon (mutilation des), I, 115; — des enfants de Saint-Louis dans l'abbaye de Royaumont, II, 149; — de François Ier, Henri II et Louis XII, dans l'église de Saint-Denis (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 390, 391 n.; — de René et Martin du Bellay dans l'église de Gizeux, II, 103; — des sires de Joinville dans l'église collégiale de Saint-Laurent de Joinville, I, 621 n.; — de l'abbaye de Longpont, I, 540 n.; — de l'église de Notre-Dame de Soissons, I, 540 n.; — de l'église de Saint-Denis (conservation des), I, 343; — de l'église de Saint-Denis (démolition des), I, 57 n.; — de l'église de Saint-Roch (transport au Dépôt des Petits-Augustins des), I, 163; — chrétiens d'Arles, en marbre blanc, I, 314 n.

Tombes en marbre de l'église de l'Institut de l'Oratoire, II, 368.

Tonneins-la-Montagne (Lot-et-Garonne). District (agent national du), II, 126.

Tonnerre (Yonne). District, II, 131, 345; — Église de l'hôpital, II, 131.

Tonnerre (bas-relief sculpté en pierre de), I, 452; — (statues en pierre de), I, 619.

Topazes trouvées au Luxembourg, I, 608, 660.

Topographie (imprimés et manuscrits de Terray relatifs à la), I, 309.

Torelly (l'abbé), émigré, II, 285, 306.

Torné (Pierre-Athanase), ex-évêque constitutionnel du Cher, député à l'Assemblée législative, II, 229.

Toscane. Grand-duc (ministre plénipotentiaire du), II, 248, 263, 264 n., 265 n., 288, 358 n,

Toul (Meurthe-et-Moselle). Archives de la municipalité, II, 218; — Conseil général de la commune, I, 580; — diocèse, I, 386 n.; — district, II, 218; — portraits d'anciens évêques, I, 530 n.

Toulinière (Jacques-François Ringueney de La), ex-commis de la Marine, inspecteur d'artillerie, I, 651; II, 74.

Toulon (Var). Collège converti en caserne, II, 340 n.; — commissaires artistes, II, 36, 204, 340; — Commission des arts, II, 36; — Commission administrative du district, II, 36; — dépôts du génie et de l'artillerie, II, 36; dépôts d'objets de sciences et arts, II, 103, 204; — district (administrateurs du), I, 621; II, 36; — lieu de naissance du général Lamer, II, 217; — lieu de naissance de Milet de Mureau,

officier du génie; II, 164 n.; — plan du port, I, 245; — port, II, 102 n.; — siège (dégâts occasionnés par le), II, 17.

Toulouse (Jean), serrurier, inventeur d'une voiture pour le transport des blessés, I, 172, 207, 343.

Toulouse (Haute-Garonne). Académie des arts, II, 190 n.; — commissaires artistes, II, 6; — Conseil général de la commune, II, 239; — cultivateur, I, 38; — district (administrateurs du), II, 6, 190, 238, 239; — École centrale, I, 38 n.; — école normale, II, 6; — musée, II, 239 n.; — muséum provisoire, II, 239 n; — objets d'art et antiquités, II, 136 n.; — observatoire, I, 29; — salle des Illustres au Capitole, II, 239.

Tour saisi sur l'émigré La Roulière, I, 186, 187; II, 11; — à pointe et à lunette (remise à l'École de santé et au Muséum d'histoire naturelle de), II, 314; — à portrait (envoi à Paris d'un), I, 545, 592; — en l'air (adjudication d'un), II, 87; (remise au Muséum d'histoire naturelle de), II, 314, 340, 345, 356; — précieux à mouture dorée, II, 19.

Tourcaty (Jean-François), graveur en taille-douce et dessinateur, I, 464.

Tour-du-Pin (La) [Isère]. Plans et cartes (abandon de), II, 84.

Tournai (Belgique). Abbaye de Saint-Martin, I, 578; II, 108 n.; — commandant de la place, I, 578; — église, I, 578; — lieu de décès de Jean Boucher, prédicateur de la Ligue, I, 499; — tableaux de Jordaens, Lingelbach, Peter Neefs, Rubens, Téniers, II, 108 n; — tableaux de Rubens enlevés, I, 420.

Tournefort (Joseph Pitton de), botaniste, I, 16.

Tourneur ou Thourner (citoyen), libraire, II, 70.

Tournières (Robert Levrac-), peintre de portraits; p. condamné Saint-Amand, ex-fermier général, II, 196 n.

Tournon (Ardèche). Capucins, I, 606 n.; — Carmes, I, 606 n; — collège, I, 292; — district, I, 605; — religieuses de Notre-Dame, I, 606 n.

Tours (Indre-et-Loire). Bibliothèque, I, 335; — collégiale de Saint-Martin, II, 86; — district (administrateurs du), I, 334, 335; II, 86; (agent national du), I, 223; — musée, I, 223, 310 n., 334, 344, 345, 351; II, 86; — passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172; — vues de la ville, II, 129 n.

Tours du laboratoire de Fontanieu au Garde-Meuble, II, 74.

Tourteau d'Orvilliers (Jean-Baptiste), banquier, émigré, II, 65.

Toussaint, pétitionnaire, I, 235.

Traîneaux provenant de Louis XVI, II, 346.

Traitement du bibliothécaire du district d'Autun, II, 215; — du bibliothécaire-archiviste d'Égalité-sur-Marne, II, 43; — du bibliothécaire de Penthièvre, II, 118; — des commissaires artistes du district d'Amiens (augmentation du), II, 193; — des commissaires artistes de Toulon, II, 340 n.; — des commissaires artistes de Versailles, II, 147; — des commissaires bibliographes du district de Tarascon, II, 294; — des commissaires du Bureau du Domaine près la Commission temporaire des arts, II, 240, 343, 353, 357; — des employés aux bibliothèques du district de Besançon, II, 330; — des employés aux bibliothèques de Versailles, II, 227; — des employés à l'enlèvement des livres des émigrés et condamnés, II, 170, 263; — des estimateurs, II, 185, 217; — de l'expert de la Commission temporaire des arts, II, 206; — du garde de la salle de Marine, II, 324; — de Lebrun, adjoint à la Commission temporaire des arts, II, 79; — des membres de la Commission temporaire des arts, II, 204, 297 n.; — de la portière du Dépôt de Nesle, II, 243.

Traité de la construction des théâtres et des machines théâtrales, par Roubo, I, 642 n.

Traité des mesures, ouvrage de Pancton, I, 195.

Traité de météréologie, par le père Cotte, I, 465 n.

Traité du plagiat littéraire, manuscrit, I, 349, 374.

Traité des prairies artificielles, par Gilbert, I, 567.

Transfiguration, gravure, par Dorigny, au Dépôt de Nesle, I, 351.

Translation des reliques de saint Augustin et saint Nicolas de Tolentino, p. de Galloche dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.

Transport des archives de Condé, de l'hôtel de Montregard en celui d'Aiguillon, II, 373, 376; — de la bibliothèque des avocats, II, 249; — des boiseries de l'église de Notre-Dame (projet de), I, 44; — de cartes géographiques de Versailles à Paris, II, 185; — des dessins de l'écrin de Charlemagne et du tombeau de Dagobert au Cabinet des antiques, II, 350; — des groupes de Marly à Paris, I, 77; II, 114, 301, 311; — des livres des maisons d'émigrés dans les Dépôts littéraires, II, 365, 370; — des livres sauvés de l'incendie de Saint-Germain-des-Prés, I, 370, 380, 381, 384; — des manuscrits provenant des émigrés au Dépôt de la rue Saint-Marc, II, 296; — des manuscrits et imprimés de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, I, 380, 381 n., 392 n.; II, 345; — des manuscrits de la Compagnie des Indes, II, 282; — des marbres (suspension du), II, 213; — des marbres de la Sorbonne au Muséum d'histoire naturelle, II, 367, 371; — des monuments (mode de), I, 568, 579; II, 11, 179, 184, 247; — des monuments de Fontainebleau par bateaux, II, 319, 365; — des monuments de Franciade, I, 53, 74, 110, 137, 240, 343, 368 n., 370, 384; — d'objets mobiliers de Mme Du Barry à Versailles, II, 92; — des papiers de la Société de médecine à l'École de santé, II, 348; — des plantes exotiques du jardin Boutin au jardin de Monceau, II, 366; — des tableaux du château de Bagatelle à Paris (projet de), II, 321.

Transports militaires (administration des), I, 85; — (entrepreneurs généraux des), II, 211.

Travaux de l'Archevêché, II, 262; — de la Commission temporaire des arts, II, 362-364, 366-368; — des domaines nationaux, II, 150, 153, 231; — du dôme des Invalides, I, 428, 493, 519, 526, 527; II, 250; — de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 376 n.; — de l'église de Saint-Roch, I, 111; — de Fontainebleau, II, 365; — du Luxembourg, II, 213; — de Marly, I, 111; — de la Savonnerie (tableaux utilisés pour les), II, 300; — de la Sorbonne, I, 150; II, 250; — de Trianon, II, 57 n.; — de démolition, II, 234; (inspecteur des), I, 126; — de démolition de monuments, par Scellier, marbrier, I, 45, 70, 88, 96, 113, 127, 168.

Travaux publics (maison des), II, 69.

Trégan (Côtes-du-Nord). Mine, I, 484 n.

Tréhouart (Bernard-Thomas), député d'Ille-et-Vilaine à la Convention nationale, II, 204, 326 n.

Trépas de saint François (le), p. de Jouvenet aux Capucins de Rouen, II, 138 n.

Trésor des chartes, I, 545 n.; — de la collégiale de Joinville, II, 60.

Trésor public, I, 280, 457 n.

Trésorerie nationale (agent de la), II, 172; — (bureaux de la), I, 381, 420 n.; — (caisse à trois clefs de la), I, 129; — (caisse générale de la), II, 148; — (difficultés faites à la Commission temporaire des arts par la), I, 157; — (états de dépenses fournis à la), II, 373; — (payement des entrepreneurs des travaux de la Commission temporaire des arts à la), I, 184; — (vases d'argent envoyés de Belgique à la), II, 148, 178.

Treuttel (J.-G.), libraire à Strasbourg, II, 123.

Trèves (Allemagne). Artiste de Toul y envoyé par réquisition, I, 580; — Électeur, II, 331, 337.

Triage des chartes et manuscrits, II, 374 n; — des manuscrits concernant les sciences et les arts, II, 308; — des manuscrits des émigrés, II, 245; — des objets désignés par la loi du 7 messidor, I, 609; — des papiers de la Chambre des Comptes, I, 13; — des papiers de la Commission d'agriculture et des arts, I, 594; II, 168; — des papiers et parchemins des émigrés ou condamnés, II, 268; — des tableaux et objets mobiliers, I, 419, 583, 584.

Trianon (grand) [Seine-et-Oise]. Domaine national, I, 380 n.; — jardins, I, 325, 673, 674; II, 51; — horloge du château, I, 77; — mémoires de travaux, II, 57 n.; — parc, I, 393; — pendule à équations de Robin, I, 324.

Trianon (vente du petit). II, 51, 114.

Tribunal de commerce (tableaux du), I, 197, 247.

Tribunal du 5e arrondissement, siégeant à Sainte-Geneviève, I, 382.

Tribunal criminel de Rhône-et-Loire, I, 414 n.

Tribunal révolutionnaire (condamnations prononcées par le), I, 253; — (hospice de l'Évêché pour les détenus du), I, 131; — (mesures concertées avec l'accusateur public du), I, 152; — (montre à longitude reclamée à l'accusateur public du), I, 178; — montres des condamnés retirées du greffe du), I, 519, 578, 637.

Tricot (Jean-Antoine), chanoine de Saint-Quentin, II, 242.

Triel (Seine-et-Oise). Commissaires y envoyés, I, 189; — tableau attribué au Poussin, I, 358, 389.

Trimaille, instituteur provisoire de la commune d'Ozon, I, 375, 538, 648.

Trimond (M. de), de Nimes, héritier du président de Mazaugues, I, 585 n.

Trinité à trois visages (la), monument au Paraclet, I, 349, 479.

Triomphe de Constantin (le), gravure d'Audran, d'après Lebrun, I, 351; — **de la Religion (le)**, p. à Riom, II, 124; — **de sainte Catherine (le)**, p. de G. Crayer, venant de Belgique, I, 683; — **de Vespasien (le)**, p. de Jules Romain au château de Versailles, I, 581 n., 676.

Troubadours (manuscrits des), I, 514.

Tronquoy (citoyen), mandataire d'Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, II, 131.

Troubles d'Aix et de Marseille, I, 414 n., 415 n.

Trouville, mécanicien, I, 123, 124.

Troy (Jean-Baptiste de), peintre; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 576 n., — p. à Rouen, II, 191 n.

Troyens, cités, II, 235 n.

Troyes (Aube). Bataillon de volontaires, I, 415 n.; — District, I, 322; (directoire du), I, 337, 455; — École gratuite de dessin, I, 413 n.; — église de Saint-Étienne, I, 82; — lieu de naissance de Baudement, peintre de portraits, I, 415 n.; — musée, I, 455, 456 n.; — objets d'art du district, I, 415; — passage des volontaires, I, 456 n.

Truchet, fripier, II, 307, 324.

Truchon (Germain), homme de lettres, membre de la Commune du 10 août, I, 238.

Trudaine (Charles-Louis), conseiller au Parlement de Paris, I, 424 n.; — son château à Montigny-Lencoup, I, 424 n., 488; II, 22 n.

Trudaine (Daniel-Charles), directeur de l'administration des Ponts et Chaussées, I, 14, 614.

Trudaine de la Sablière (Charles-Michel), conseiller au Parlement de Paris, I, 424 n., 614; II, 222.

Trudaine (héritiers), II, 370, 371.

Trudon (Jérôme-Louis), ancien notaire à Paris, I, 278.

Truguet (Laurent-Jean-François), contre-amiral, I, 603; II, 96.

Trullard (Narcisse), député de la Côte-d'Or à la Convention nationale, I, 533 n.

Tuby (Jean-Baptiste), sculpteur; son monument du maréchal de Turenne, I, 594 n.

Tulle (Corrèze). District (administrateurs du), I, 327.
Turc ou Leturc, mécanicien, I, 166, 185.
Turconi (citoyen), I, 117, 129, 173, 266.
Turcs (diplôme en caractères), I, 360.
Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), I, 8, 24, 26, 28, 571, 594; — son tombeau dans l'église de Saint-Denis, I, 57, 391 n., 551, 594 n.; — son corps embaumé, I, 604.
Turgot (Anne-Robert-Jacques), ministre de Louis XVI, I, 429 n.
Turner (Jean), bénédictin anglais, II, 183.
Turny (Rhône). Château, I, 454 n.
Turpin, agent du Trésor national, I, 185.
Turque (dictionnaire et grammaire de la langue), II, 295; — (livres élémentaires relatifs à la guerre et à la marine, en langue), II, 177.
Typus religionis, tableau allégorique du **Vaisseau de la religion conduit par le fondateur des Jésuites**, saisi chez les Jésuites à Billom, I, 655; II, 124.

U

Université de Nancy, I, 40.
Urbin (Italie). Duché, I, 402 n.
Urne en agate (cœur de Marat, placé dans une), II, 119 n.; — cinéraire en granit, I, 552.
Ursins (Marie-Anne de la Trémoille, princesse des), I, 334 n.
Ussel (Corrèze). District (administrateurs du), I, 327.
Ustaritz (Basses-Pyrénées). District (directoire du), I, 416.
Usuard, manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, I, 525 n.
Utrecht (Hollande). Œuvres d'art, I, 519.
Uzerche (Corrèze). District (administrateurs du), I, 500.
Uzès (Gard). District (administrateurs du), I, 622.

V

Vachard (Jacques-Louis), colporteur de journaux, administrateur du département de Paris, I, 542, 654.
Vache (vallée de La), près de Marnoz (Jura), II, 275 n.
Vacquer, inspecteur de la salle de la Convention, I, 594, 627.
Vaga (Perino del), peintre italien; la **Dispute des Muses avec les filles d'Achéloüs**, p. au château de Versailles, I, 254 n.
Vaillant (François), homme de lettres, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, I, 94, 140, 180, 403, 422, 430; explorateur de l'Afrique, I, 561.
Vaines (Jean De), commissaire de la Comptabilité nationale, II, 367.
Vaisseau de la religion conduit par le fondateur des Jésuites (le), tableau séditieux, saisi chez les Jésuites à Billom, I, 655; II, 124.
Vaisseau *le Vengeur* (modèle de vaisseau en verre filé sur les dimensions du), I, 473, 516, 533; — (modèle réduit de), présenté par Biron, I, 41, 46, 105, 353.
Vaisseaux (dessins relatifs à la construction des), II, 308; — (modèles de) provenant de la maison Biron, I, 154; — — (modèles de) de la maison Égalité, I, 440; — échoués (sauvetage des), I, 61.
Valade (citoyen), négociant, I, 266.
Valavez (Palamède de Fabri, sieur de), frère et héritier de Peiresc, I, 514 n.
Valence (Drôme). Mission de Goupy, artiste, I, 286, 604 n.
Valence (Lot-et-Garonne). District, II, 71, 163.

Valenciennes (Pierre-Henri), peintre; p. émigré Haller, II, 205.

Valentin (François), peintre; **Martyre de saint Étienne (le)**, p. dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, II, 121.

Valentin (Louis Simon, dit le), peintre; **Concert, les Quatre Évangélistes, César**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.

Valentin, professeur à Quimper, II, 80.

Valentinien, empereur romain, I, 539 n.

Valentinois (Honoré-Anne-Charles-Maurice Grimaldi, prince de Monaco, duc de), émigré, I, 165, 199, 260, 295.

Valentinois (Louise-Hippolyte, femme de Jacques de Matignon, fille d'Antoine, duc de), I, 593 n.

Valentin (ouvrage de), I, 688.

Valère Maxime (manuscrit de), II, 271.

Vallangrard, *lire* Valanglart (Marie-François-Joseph-Raoul Le Roy, marquis de), émigré, II, 309.

Vallayer (Anne), femme de Silvestre Coster, peintre de fleurs, de nature morte et de portraits, II, 342.

Vallery (Yonne, arr. de Sens, c^ne^ de Chéroy). Commune, I, 429; — ombeau de Henri de Bourbon, I, 116 n., 429, 527.

Vallot (Jean-Guillaume), professeur d'astronomie, II, 241, 242 n.

Valmagne (Hérault). Abbaye cistercienne, II, 252.

Vilognes (Manche). District (administration du), I, 622; II, 243, 259; — habitants, I, 596 n.

Valois. Duché, I, 595 n.

Valois (tombeaux des) dans l'église abbatiale de Saint-Denis, I, 391 n.

Valori (Charles-Jean-Marie), militaire, émigré, I, 532.

Valpallière (maison de la) *lire* Maisnard de la Valpallière, I, 126.

Valquier, expéditeur des tableaux du duc d'Orléans, I, 408 n.

Vallemer (Gilles Louvel de), auditeur en la Chambre des Comptes, émigré, I, 517.

Valton (Antoine), cuisinier, I, 432.

Valvin (Seine-et-Marne, c^ne^ de Samois). Monuments de Fontainebleau y chargés sur des bateaux, II, 319.

Vancleemputte (Pierre-Joachim), prêtre, condamné, I, 504, 523; II, 65.

Van Cleve (Corneille), sculpteur; **Petit enfant dormant**, émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **la Loire et le Loiret**, groupe au jardin des Tuileries, I, 92 n.

Vandalisme (administrateurs du district de Sancerre ennemis du), I, 588; — (aqueduc romain de Jouy à l'abri du), I, 550; — (archives de l'abbaye de Saint-Denis préservées du), I, 531 n.; — (catalogue des objets échappés au) dans le Finistère, II, 120 n.; — (commission ambulante contre les actes de), I, 582; II, 136, 137; — (dénonciation par Grégoire d'actes de), I, 429; — (manuscrits de l'histoire du Comtat Venaissin et du Comtat d'Avignon sauvés du), II, 341 n.; — (rapports de Grégoire sur le), I, 482, 505 n., 515, 592, 627, 635 n., 662; II, 40 n.; — (ravages dans le district de Chinon du), I, 609; — (rôle de la Commission temporaire des arts pour empêcher le), II, 377, 378; — contre les monuments de la cathédrale de Metz, II, 121 n.; — à Marseille, I, 657 n., 658 n.; II, 20 n.; — à Nogent-sur-Seine, I, 479; — à Strasbourg, II, 152; — à Toulon, II, 204 n.; — à Verdun, I, 643; — dans les départements, II, 37, 148 n., 169, 180; — dans le district d'Alençon, II, 58; — dans le district d'Arbois (prétendu), II, 134 n.; — dans le district d'Avignon, II, 69 n.; dans le district de Clermont-Ferrand, I, 647, 648; — dans le district de Cusset, II, 24; — dans le district de Nîmes, I, 640 n.; — dans le district de Sens, I, 622; — dans le district de Soissons, I, 540; — dans les églises du district de Tarbes, II, 35, 92; — de M. d'Angiviller relativement aux cartons de la **Vie d'Hercule**, par le Poussin, I, 582.

Van den Hyver (Jean-Baptiste et Antoine-

Augustin) père et fils, banquiers, I, 576, 651; II, 287, 303.

Vanderlist, luthier, I, 221.

Van der Meulen (Antoine-François), peintre; **Chasse**, p. émigré Barville, I, 296 n.; — **Batailles (deux)**, p. émigré d'Artois, I, 296 n., 380 n.; — **Chasse**, p. condamné Duruey, I, 427 n.; p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — p. au château de Versailles, I, 582 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n., 677; — p. à Saint-Germain, II, 84.

Vandermonde (Alexandre-Théophile), mathématicien, membre de la Commission temporaire des arts, I, 42, 127, 131, 132, 195, 471, 583; II, 265, 338.

Vanhoorn, patriote batave, II, 251.

Vanloo (Carle), peintre; **Louis XIII**, p. dans l'église des Petits-Pères, I, 34 n.; — p. dans l'église de Saint-Pierre-des-Arcis, I, 40; — portrait de Mme de Pompadour, en bergère, II, 359 n.; — Doyen, son élève, II, 313 n.;

Van Praet (Joseph-Bernard), bibliographe belge, garde des imprimés, secrétaire de la Bibliothèque Nationale, I, 356 n., 381, 392, 528; II, 93, 132, 166 n., 169, 177, 226, 232, 246, 273 n., 326 n.

Van Thole (citoyen), détenteur de cartes géographiques de l'émigré Berwick, I, 312, 313, 321.

Vanves (Seine). Maison nationale, I, 436, 506 n.

Var. Bibliothèques et monuments antiques, II, 123; — mission du représentant Auguis, I, 540; — mission des représentants Jeanbon-Saint-André et Mariette, II, 102 n.; — mission de Goupy, artiste, I, 603.

Varech recueilli à Toulon, I, 606; II, 5.

Varenflot, commissaire bibliographe du district de Reims, II, 12.

Varon (Casimir), membre du Conservatoire du Muséum, I, 71, 97, 99, 104, 107, 115, 117, 124, 164, 172, 187, 208, 209, 213, 225, 226, 243, 254, 258, 264, 277, 283, 301, 313, 318, 329 n., 339, 346 n., 348, 350, 356, 358, 368, 370, 371, 378, 389, 392, 393 n., 403, 410, 419, 426, 448, 458, 506, 514, 515, 519, 588, 601, 603 n., 604 n., 609, 630, 653; II, 56, 355, 356.

Vase à boire en vermeil trouvé dans le château de Ribeaupierre, I, 239; de cristal (offre de vente d'un), I, 256; — de marbre africain, II, 112 n.; — de marbre blanc, I, 174; — de marbre vert serpentin, II, 67 n.; — de zinc incrusté d'argent (échange contre du cuivre d'un), I, 229.

Vases d'albâtre, I, 265; II, 20 n., 178; — d'argent du XVIe siècle venant de Belgique, II, 148, 178; — de bronze, I, 259 n.; — de fonte, I, 300; — de fonte, à Issy, II, 353; — de granit, I, 259 n.; — de granit jaspé des Vosges, II, 355; — de marbre, I, 259 n.; — de marbre blanc, I, 300, 584; de porcelaine, I, 129, 526; de porcelaine de la Chine, I, 273, 334; — de porcelaine de Sèvres, I, 12, 630; — de porcelaine, forme Médicis, I, 632 n.; — de porphyre, I, 8, 564; — de porphyre gris des Vosges, II, 112 n.; — de porphyre vert, II, 111 n.; — étrusques de Sèvres (catalogue des), I, 56, 601; leur transport de la manufacture de Sèvres au Dépôt de Nesle, I, 7, 9; II, 56, 159; projeté au Muséum, I, 629; — précieux de la Chartreuse du Val-Benoît, I, 444; — précieux de l'hôtel de Montmorency, I, 60.

Vassant, agent national près le district de Sedan, I, 186.

Vassé (Sarthe, c^on^ de Sillé-le-Guillaume, c^ne^ de Rouessé-Vassé). Château, II, 103.

Vassé (Alexis-Bruno-Étienne, marquis de), ex-constituant, émigré, II, 207.

Vassé (Louis-Claude), sculpteur; **Vénus dirigeant les traits de l'Amour**, statue chez Mme Du Barry, I, 29.

Vassou, portier du Dépôt des Petits-Augustins, I, 58, 73, 366.

Vauban (Sébastien Le Prestre de), ingénieur; son *Traité des fortifications* (manuscrit de), I, 4; — son ouvrage *l'Attaque et la défense des places*, I, 233, 264

n.; — son ouvrage sur la *Dime royale*, II, 79, 91.
Vaucanson (Jacques de), mécanicien: son cabinet, II, 144; — sa machine à diviser, I, 35.
Vaucluse (Athénée de), II, 53.
Vaudemont (Joseph-Marie de Lorraine, prince de), émigré, I, 24, 33; II, 371.
Vaudeuil, sommelier du couvent des Jacobins, I, 489; II, 105.
Vaugelas, auteur d'un mémoire sur les antiquités romaines de Die, II, 59 n., 171.
Vauthier, commandant des armes à Brest, I, 552, 553 n.
Vauquelin (Louis-Nicolas), chimiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 7, 12 n., 551 n.
Vautrin (Claude-Jacques), avocat au Parlement de Paris, émigré, II, 207, 208 n.
Vaux-le-Vicomte ou Vaux-Praslin (Seine-et-Marne, c^ne^ de Maincy). Château, I, 522 n.
Vaux-Villars (Seine-et-Marne), dénomination du château de Praslin, I, 18.
Végétales (inventaire des productions) du cabinet du Collège de pharmacie, I, 40.
Végétaux donnés à la Nation par La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, II, 349.
Velasquez (Diégo), peintre espagnol; p. émigré Cossé-Brissac, I, 576 n.
Van de Velde (Adriaan), peintre hollandais; p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.
Van de Velde (Isaac), peintre hollandais; marine, p. émigré d'Artois, I, 296 n., 380 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.
Vélin (conservation des livres de), I, 613.
Vélins (conservation des), I, 479, 487, 601; — pour les miniatures du Muséum d'histoire naturelle, I, 369, 574.
Velours (manufacture de), I, 557.
Vergennes (Gabriel-Claude Palteau de), président du district de Gonesse, I, 557.
Vendée (clochers utilisés comme points de ralliement par les brigands de la), I, 223; — livres y sauvés des flammes, II, 197; — plans de bataille, I, 355, 366, 367, 431; — (visite médicale des volontaires envoyés à l'armée de la), I, 139 n.
Vendéens (assassinat de Sauveur, président du tribunal de la Roche-Bernard, par les), I, 565, 566 n.; — (curé de Parigné pillé par les), II, 154; — (destruction d'objets d'art par les insurgés), I, 151; II, 7 n.
Venise (secrétaire d'ambassade à), I, 9.
Venius (Otto), peintre flamand; p. dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, I, 575 n.; — **Résurrection de Lazare**, p. à Gand, II, 108 n.
Vente (François-Jean), ex-fermier général, II, 74.
Vente de l'abbaye des Bénédictines d'Autun, I, 635 n.; — des armoiries et fleurs de lis du tombeau de Henri de Bourbon, à Vallery, I, 527; — de la bibliothèque de l'abbaye de Lérins, I, 638 n.; — de la bibliothèque de Vicq d'Azyr, I, 547; des biens de Disneyfitch, anglais (sursis à la), I, 568; — du cabinet d'anatomie Bihéron, I, 61; — du cabinet d'histoire naturelle Gigot d'Orcy, I, 86, 87, 491; — du cabinet d'histoire naturelle de F. Hell, ex-constituant, II, 155; — du cabinet d'histoire naturelle de Vaillant, I, 403; — du cabinet de minéralogie de Mailly, II, 312; — du cabinet de physique de Bochart de Saron, II, 325; — du cabinet de tableaux du peintre Lebrun, I, 205; — du cabinet de tableaux de Praslin, I, 372 n.; — du château de Bagatelle (mesures en prévision de la), II, 321; — du cloître des Chartreux, à Rouen, I, 415; — de dessins de Michel-Ange, I, 70; — des effets de Favart d'Herbigny, chanoine de Reims, I, 401; — des effets de la maison Thiroux-Montregard, II, 182; — des effets nationaux, I, 46; — de l'église abbatiale de Franciade (mise en), I, 240, 412, 450 n.; — de l'église collégiale de Joinville, II, 60 n.; — d'estampes par l'Académie de pein-

ture, I, 33; — des figuiers de la maison Boutin, II, 132; — de fleurs d'oranger, II, 201; — des fruits du jardin Boutin, I, 390; — de l'horloge du château de Maisons, II, 324; — du jardin Boutin ou de Tivoli (suspension de la), II, 286; — du jardin de Monceau, II, 355 n.; — du jardin botanique de Rouen (craintes de), I, 366; — des livres d'Anisson-Duperron, II, 301 n.; — des livres et manuscrits de Vicq d'Azyr, I, 441; — des livres de liturgie, II, 243; — des livres de Villiers du Terrage, II, 146; — des livres déposés à la maison de l'Infantado (suspension de la), II, 310; — de livres précieux acquis par la Commission de commerce, II, 299, 303; — de la machine de Marly, I, 212; — des machines et décorations de la salle de spectacle de Choisy-sur-Seine, II, 34; — de la maison Viennet à Paris, II, 216; — d'une maison nationale à Sens (annulation de la), II, 302; — de manuscrits et d'instruments de musique de Boccherini, I, 478; — des marchandises délaissées à la douane de Rouen, I, 137; — d'un mausolée de l'abbaye de Saint-Pierre à Reims, II, 96 n.; — de la ménagerie du duc d'Orléans, au Raincy, I, 102, 104; — du missel de la chapelle du marquis de Mirepoix, II, 194; — des missels, II, 259; — du mobilier d'Artois, I, 394, 663 n.; — du mobilier de Mme Du Barry, I, 264; — du mobilier du château de Chambord, II, 19, 32, 87; — du mobilier du château de Compiègne, II, 238; du mobilier du château de Fontainebleau, I, 186, 239, 249, 412, 620; — du mobilier du château de Marly, I, 56; — du mobilier du château de Rambouillet, I, 226, 412; — du mobilier du château de Saint-Cloud, I, 225 n., 384; II, 23, 256; — du mobilier du château de Versailles, I, 16, 22, 61; — du mobilier superflu du Dépôt littéraire de la rue de Lille, II, 35; — du mobilier de l'église des Petits-Pères, I, 291; — du mobilier de l'hospice des Incurables, I, 291; — du mobilier du condamné Anisson-Duperron, à Ris[-Orangis], I, 340; — du mobilier de la veuve Brunoy, émigrée, I, 137, 204; — du mobilier des émigrés Choiseul, I, 314; — du mobilier de l'émigré Duchamps, II, 176; — du mobilier des émigrés (Commission pour la), I, 190; — du mobilier de Gigot de Boisbernier, grand vicaire de Sens, I, 483; — du mobilier des Hospitalières de Saint-Mandé, II, 257; du mobilier de La Haye, à Saint-Firmin, I, 640; — du mobilier de La Luzerne, I, 257; — du mobilier de Perceval de Frileuse, ex-fermier général, I, 281, 319; — du mobilier de la République (entraves à la), II, 181; — du mobilier de Roettiers, condamné, I, 290; — du mobilier de l'intendant de la généralité de Châlons, I, 661; — du mobilier et des collections de Lebrun (mise en), I, 457 n.; — de musique à Chantilly, I, 509; — d'objets d'art chez l'émigré Duchamps, II, 146; — des objets du culte du Dépôt des Petits-Augustins, I, 609; — d'objets du Dépôt de la rue de Lille, I, 634; — des objets de l'église de Montmartre, I, 184; — des objets inutiles ou médiocres des Dépôts littéraires, II, 272, 282; — d'objets rares à Brunoy, II, 192; — de l'orangerie de Belabre, demandée par le Comité des finances, II, 173; — de l'orangerie des archevêques de Rouen, I, 643; — de l'orgue de l'abbaye de Franciade (suspension de la), II, 200; — de l'orgue de la cathédrale de Nantes (sursis à la), II, 264; — de l'orgue de l'église de Saint-Arnould de Metz, II, 276; — de l'orgue des Hospitalières de Saint-Mandé (suspension de la), II, 266; — des orgues des églises (ajournement de la), I, 134, 338; II, 257; — du Petit Trianon, II, 51, 114; — d'un tableau de David à l'électeur de Trèves, II, 337; — d'un tableau de Vien, **l'Apothéose de saint Louis**, II, 198, 224, 243; — des tableaux

de la princesse de Lamballe, I, 76; — de tableaux appartenant au duc de Noailles, à Saint-Germain-en-Laye, II, 63, 84, 104; — de tableaux au château de Fleurigny (prétendue), I, 518; — des tableaux de la communauté de Sainte-Agnès, I, 174; — de tableaux de rebut du district d'Amiens (projet de), I, 396, 570; II, 209, 244; — des tableaux du district de Beaune, I, 592; — de tableaux de Van der Meulen à Saint-Germain-en-Laye, II, 84; — de tableaux et gravures dans le département de Seine-et-Oise, I, 143; — de tableaux et instruments de musique dans le district de Franciade, I, 522; — de tableaux et gravures à Mirecourt, I, 58; — des tableaux et dessins des pays conquis (sursis à la), II, 244, 256; — de tableaux après décès de la citoyenne Dercourt, II, 28; — de tableaux précieux à Châlons (cassation de la), II, 123; — de tapisseries des Gobelins à Reims, II, 96; — du terrain de la pépinière du Roule, I, 109, 110; — d'une tour à Étampes, II, 154, 215; — de vieux papiers de la Compagnie des Indes, II, 104; — à vil prix d'anciennes armures de chevalerie, II, 103; — à vil prix de mobilier et ornements brodés à Guingamp, II, 84; — à vil prix d'objets d'art à Verdun, I, 613; — à vil prix de l'horloge de Lepaute au château de Maisons, II, 128, 307; — à vil prix d'instruments de musique, II, 328; — à vil prix de statues et de palmiers, I, 192; — à vil prix d'un tableau de David, II, 370; — à vil prix des tableaux des églises à Salins, II, 84; — à vil prix de tableaux d'émigrés du district de Saint-Junien, II, 44; — aux enchères des livres rares d'Anisson-Duperron, II, 9 n.; — aux enchères d'un manuscrit de Jean Cousin, II, 185, 250; — aux enchères de planches de cuivre gravées, II, 186; — par lotissement du domaine de Marly, II, 252 n.; — mobilière de la Liste civile, I, 505; — publique d'une bibliothèque d'ouvrages rares à Dijon, II, 31; — publique des effets du duc de Deux-Ponts, II, 37 n.

Ventes des biens d'émigrés (dilapidations dans les), I, 33, 120, 235, 238, 268; — des objets des émigrés, I, 62.

Ventilateur, inventé par Magny, I, 395.

Vénus en marbre blanc, au château d'Écouen, I, 338 n., 468 n.; — statue de bronze d'après l'antique, au château de Fontainebleau, I, 462 n.; — tête en terre noire d'Angleterre, II, 14 n.; — **accroupie**, statue d'après l'antique, mutilée à Melun, I, 248; moulage en plâtre, chez J.-B.-Pierre Lebrun, I, 457 n.; — **Callipyge**, statue de Legros à Marly, II, 332 n.; — **enchaînée par l'amour**, ivoire chez la princesse de Lamballe, I, 76 n.; — **pudique (la)**, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; (copie de la statue de la), à Melun, I, 552; — **retirant une épine de son pied**, bronze, émigré Breteuil, I, 320 n.; — **d'Arles (la)**, marbre antique à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — **de Médicis (la)**, moulage en plâtre d'après l'antique, chez Lebrun, I, 457 n.; statue en plâtre bronzé, maison Marbeuf, I, 574 n.; — **et l'amour**, statue de Vassé, chez Mme Du Barry, I, 29; — **et les forges de Vulcain**, p. de Vouet, condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.

Verden (Allemagne). Manuscrits, I, 519.

Verdier (François), peintre-graveur; p. au séminaire de Saint-Sulpice, I, 59.

Verdun (Meuse). Bibliothécaire-archiviste; II, 34, 67, 107, 134; — Capucins, I, 613; — cathédrale, I, 613, 643; — commandant de l'artillerie, II, 34; — dégradations de monuments, I, 515, 613, 643; II, 34, 62; — district (administrateurs du), I, 612; II, 62, 107, 134; — École centrale, II, 134 n.; — évêque constitutionnel, I, 613 n., 643; — lieu de naissance du bénédictin Demangeot, II, 134 n.; — officiers municipaux, I, 515, 613, 643; II, 62; — orgie de vandales, I,

643; II, 62; — pâtissier de cette ville, inventeur d'un procédé pour conserver la viande, I, 499; — secrétaire-greffier, II, 34; — société populaire, II, 34.

Vergennes fils (Charles-Bonaventure-François-Xavier Gravier de), ex-maître des Requêtes, I, 523; II, 250.

Vergennes (Jean-Charles Gravier de), émigré, I, 10, 98; II, 241, 242 n., 371.

Vergennes (Annette Duvivier, veuve du ministre Gravier de), émigrée, II, 161, 162 n., 179, 264.

Verger, commissaire du Département pour les scellés, I, 138, 192, 241, 282, 283, 322, 323, 326, 338, 363, 397; II, 36, 95, 240, 353, 357.

Vérité (transformation d'une statue de saint Vincent de Paule en une figure symbolique de la), II, 127.

Verlaque, citoyen de Toulon, II, 70.

Vermeyen (Jean-Corneille), peintre flamand; **la Vierge tenant un livre, saint Joseph, le Père Éternel**, p. venant de Belgique, I, 679.

Vermifuge nouveau (découverte d'un), I, 600 n.; II, 5.

Vermont (Colin de), peintre; ses tableaux à Rouen, II, 191 n., 285 n.

Vernet (Joseph), peintre; p. émigré d'Artois, I, 295, 380 n.; — p. émigré Noailles, I, 59 n.; — p. émigré Quinet, I, 576 n.; — p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295; — collection des ports de France, I, 351; II, 125; — **Deux femmes regardant un homme qui pêche**, p. à Passy, I, 390; — p. à Avignon, I, 415 n.; — p. condamné Boutin, I, 427 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; — p. condamné Lévis, I, 598; — **Paysages montagneux**, p. condamné Lévis, I, 632 n.; — tableaux au muséum d'Étampes, I, 532 n.

Verneuil (Eure). District (administrateurs du), I, 334, 404; II, 92, 182.

Vernier, commissaire aux ventes, I, 213.

Verniquet (Edme), architecte, commissaire voyer de Paris, I, 46, 241, 629.

Vernon (Eure). Église de Notre-Dame (mausolée du duc de Belle-Isle dans l'), I, 489 n.; — inventaires, II, 37; — machines à filer le coton (scellés sur des), I, 16.

Véronèse (Alessandro Turchi, *dit* Alexandre), peintre italien; **Mariage de sainte Catherine**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — p. émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.

Véronèse (Paolo Caliari, *dit* Paul), peintre italien; p. émigré Noailles, I, 59 n.; — **Jésus-Christ chez le pharisien, Christ au tombeau, Nativité, Esther évanouie, Judith, Betsabée, Abraham qui envoie Éliézer en Mésopotamie, la Cène**, p. à la Surintendance de Versailles, I, 22 n., 254 n., 259 n.; — **les Noces de Cana**, p. galerie du duc de Modène, II, 166; — p. chez la duchesse de Noailles-Mouchy à Arpajon, I, 406; — sujet historique sur fond d'architecture, p. condamné Deville, ex-fermier général, I, 632 n.

Verra, inventeur d'un procédé pour la fabrication de draps feutrés, I, 369.

Verres à calquer, I, 325.

Verrier, commissaire du Bureau du Domaine, I, 314, 315 n.

Vers à soie (demande pour le Muséum d'histoire naturelle d'un ouvrage sur les), I, 448.

Versailles (Seine-et-Oise). Adduction d'eau, I, 13; — Augustines (couvent des), II, 22, 52; — avenue de Paris, II, 45 n.; — avenue de Saint-Cloud, II, 22; — bâtiments (utilisation des), I, 251; — bibliothécaires, II, 187; — bibliothèque des Affaires étrangères, I, 17, 23 n., 39; — bibliothèque de Louis XVI, I, 17, 28, 53, 254 n.; II, 83, 145, 177, 187, 226 n.; — bibliothèques du district, I, 254 n.; II, 227; — bosquets, I, 500 n.; — cabinet d'histoire naturelle du district, I, 243; — cabinet de physique, déposé aux Menus-Plaisirs, I, 16, 17, 357; — canal (destruction du grand), I, 674; — Château, I, 2, 16, 21, 61, 254 n., 506 n.; (appartements du), I, 254, 674; appartements de Marie-

Antoinette, I, 259; appartements du rez-de-chaussée, terrasse du Nord, destiné au Musée d'histoire naturelle, I, 317, 383; atelier de machines et de modèles, I, 23 n.; cabinet de Louis XVI, I, 279; grande galerie, I, 22 n., 493, 521, 544, 557, 674, 675, 678; plan, I, 436; salon d'Hercule, I, 22 n.; (tables de bois pétrifié), I, 21, 26, 61, 78, 128, 151, 178, 193; — commissaires de la Commission temporaire des arts y envoyés, I, 177, 208, 258, 300, 601, 673-675; II, 8, 184, 187, 195; — commissaires artistes, I, 340, 341, 357, 358, 382, 396, 397, 399, 431, 459, 481, 521, 553, 555, 557, 587, 601, 673; II, 11, 63, 91, 123, 147, 148, 226, 245, 287; — commission des arts du district, I, 143, 192, 208, 242, 254, 258, 264, 268, 315, 464, 601, 622, 672; II, 63, 67 n., 75, 76, 89, 104; — demeures du prince de Condé et de Saint-Priest, I, 17; — dépôt, I, 225; II, 194; — dépôt des bureaux de la Marine, I, 47; — dépôt des cartes et plans, I, 17, 23 n., 39, 149, 255, 365; — dépôts littéraires, I, 344, 371, 391, 399, 463, 583, 673; II, 92, 187, 190, 195, 253; — direction des charrois, I, 533; — district, I, 77, 119, 120, 146, 165, 193, 259 n., 279, 300, 317, 341, 388, 391, 406, 431, 442 n., 459, 507, 528, 541, 581, 678; II, 51, 92, 173, 187, 190, 215, 226, 227, 252; — écuries de Monsieur, II, 45 n.; — église de Notre-Dame, II, 362; — habitants du quartier Notre-Dame, II, 362; — habitants, I, 3, 674; — hospice militaire projeté, II, 22; — invalides, II, 22 n.; — inventaires des objets d'art, I, 165, 171, 254 n.; — jardin du comte de Provence, I, 380 n.; — jardins, I, 509 n., 528 n., 674; — lieu de décès du peintre Duplessis, I, 488 n.; — lieu de décès de l'ingénieur Pingeron, I, 365 n.; — lieu de décès de la duchesse de Villeroy, I, 605 n.; lieu de naissance du graveur Bouillard, II, 174 n.; — lieu de naissance du graveur Coiny, I, 628 n.; — lycée impérial, II, 22 n.; — maison d'Angiviller, I, 120, 146, 165; — maison de Noailles, I, 49, 54; — ménagerie, I, 57, 104 n., 158, 236; — monuments des jardins, I, 91, 254 n., 674; — moulins à manège, I, 105; — municipalité, I, 91; — muséum y projeté, I, 674, 675; II, 76 n., 173, 190, 227, 332; — objets y réservés pour la Bibliothèque Nationale, I, 28; — orangerie, I, 23 n., 146, 148, 380 n., 500 n.; — parc, I, 254 n.; — pépinière des graines, I, 380 n., 507; II, 154 n.; — pépinière des graines dans le faubourg de l'Hermitage, I, 431; — potager, I, 380 n.; II, 154 n.; — représentants en mission, I, 53; II, 75, 76 n., 227; — statues du château et du parc, I, 254 n., 673-675; — salle des marronniers, I, 259 n.; — Surintendance (dépôt de tableaux de la), I, 254 n., 258; — tableaux (restauration des), I, 645, 673, 674; — vente des livres de Villiers du Terrage, II, 146.

Verschaffelt (Pierre-Antoine), sculpteur et architecte flamand, I, 496.

Vertus cardinales (statues de cuivre à Franciade représentant les quatre), I, 145, 170.

Vesoul (Haute-Saône). Bibliothèque, II, 69; — district (administrateurs du), I, 396, 556, 641, 656; II, 69; — lieu de naissance de l'astronome Beauchamp, I, 556 n.

Vespasien, empereur romain, son buste en porphyre, I, 457 n.

Vestale, statue de Legros au jardin des Tuileries, I, 92 n.; — **couronnée de roses et tenant une corbeille de fleurs**, p. d'Anne Vallayer-Coster, appartenant à Marie-Antoinette, II, 342.

Vevey (Suisse). Négociant, I, 363.

Vezet (Haute-Saône). Maison Maréchal, II, 157.

Vial, chef des travaux de la Marine, I, 344.

Viala (Joseph-Agricol), enfant héroïque, I, 209.
Viande (procédés pour la conservation de la), I, 499.
Viard, propriétaire de suites généalogiques de la maison de Lorraine, I, 554, 588, 604.
Vic-sur-Aisne (Aisne). Château, I, 540 n.
Vichy (Allier). Commune, II, 23 n.
Vichy fils (Claude-Marie) dit Gilbert, émigré, I, 135, 145.
Vicq d'Azyr (Félix), anatomiste, membre de la Commission temporaire des arts, I, 17, 19, 21, 26, 35, 36, 38, 42, 48, 55, 58, 63, 71, 76, 85, 112, 127, 139, 140, 148, 149, 158, 162, 165, 166, 171, 175, 178, 179, 185, 187, 195, 204, 207, 208, 214, 234, 269, 275, 318, 330, 348, 441, 449 n., 460, 466, 484, 497, 509, 522, 547; II, 81, 373; — secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, II, 348.
Victoire en marbre blanc, ornant la salle des gardes du château d'Écouen, I, 338 n., 468 n.
Vidart (Antoine-Nicolas-François), marquis de Saint-Clair, maître de camp de cavalerie, émigré, II, 96.
Vie du Christ et de la Vierge (scènes de la), p. de Schongauer au Musée de Colmar, II, 116 n.; — **d'Hercule (la)** cartons du Poussin pour la décoration de la grande galerie du Louvre, I, 583; — **de saint Bruno**, tableaux à la Chartreuse de Bourg-Fontaine, I, 404 n.; — **de saint Bruno et Didier**, vitraux peints du cloître des Chartreux à Rouen, I, 415.
Viel de Saint-Maux (Charles-François), architecte des hôpitaux et hospices, I, 650.
Viella (Jacob-Joachim Labay, comte de), émigré, II, 241, 242 n.
Vien (Joseph-Marie), peintre; **le Centenier et le Paralytique**, p. à l'église de Saint-Ferréol de Marseille, II, 191 n.; **l'Apothéose de saint Louis**, p. à Aix, II, 198; — Thomas, son élève, II, 53 n.
Vienne (Isère). District (administrateurs du), I, 149, 363; — église cathédrale, I, 149; — mission de Goupy, artiste, I, 286, 604 n.; — objets précieux, I, 167; — lieu de décès du botaniste Jacquin, II, 195.
Vienne (Autriche). Édition de l'*Histoire de l'Art de l'antiquité*, par Winckelmann, II, 117; — lieu de décès de M. de Durfort, ex-ambassadeur de France, I, 665 n.; — vue à vol d'oiseau de la ville, II, 326 n.
Vierge (la) (allégorie à), I, 13; — (débris d'une statue de la), de l'église de Saint-Merry, II, 287; — (emblèmes pris dans le livre du Cantique des Cantiques, appliqués à la), I, 78; — en marbre de l'église de Saint-Sulpice (enlèvement de la), I, 139; — statue de la maison des Invalides, I, 493; — p. de Balthazar Peruzzi au château de Versailles, I, 254 n.; — **allaitant l'Enfant Jésus**, fausse désignation d'un tableau des Capucins de Langeac, I, 550; — **assise tenant l'Enfant Jésus dans son giron**, statue de Michel-Ange à Bruges, I, 633 n., 679; — **entourée d'anges jouant des instruments**, vitrail de Jean Cousin dans la chapelle du château de Fleurigny, I, 518 n.; — **implorant le Christ qui veut foudroyer la terre (la)**, p. de Rubens, venant de Belgique, I, 685; — **tenant l'Enfant Jésus (la)**, statue de la façade de la maîtrise de la cathédrale Saint-Jean à Lyon, II, 295 n.; — **tenant l'Enfant Jésus qui donne un anneau à sainte Catherine (la)**, p. de Rubens dans l'église des Augustins d'Anvers, I, 433 n.; — **tenant un livre (la)**, p. de Jean Corneille Vermeyen, venant de Belgique, I, 679; — **avec l'Enfant Jésus (la)**, p. de Rubens dans la cathédrale d'Anvers, I, 433 n.; — **(la), l'Enfant Jésus, saint Jérôme, saint Grégoire**, p. de Rubens à Anvers, II, 108 n.; — **et l'Enfant Jésus (la)**, p. de Stella dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, I, 389 n.; — **(la) et l'Enfant Jésus**, p. de Louis Carrache au Musée de Ver-

sailles, I, 581 n., 676; — (la) et l'Enfant Jésus entre ses bras, tableau des Capucins de Langeac, I, 550 n.; — (la), l'Enfant et un évêque, p. de Crayer à Alost, II, 168 n.; — (la), l'Enfant Jésus et saint Georges, p. de Van Dyck à Gand, II, 108 n.; — et saint François (la), p. de Van Dyck au château de Versailles, I, 92 n.; — et saint Pierre (la), p. du Guerchin à la Surintendance de Versailles, I, 259 n.; — et sainte Anne (la), p. de Rubens dans l'église des Petits-Carmes d'Anvers, I, 433 n.; — statue dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 186; — de Raphaël, dite d'Orléans (gravure de la), II, 174 n.

Viérin (citoyen) du district de Joinville, II, 60.

Vieux, capitale des Viducasses, I, 593 n.

Vigne, agent national du district de La Grasse, I, 596, 597 n.

Vignettes souillées de signes de féodalité et de royauté (poinçons à), I, 173, 182.

Vigneur (Thomas Le), imprimeur-libraire, condamné, II, 139.

Vignier; son manuscrit intitulé *le Château de Richelieu*, I, 164.

Vignolles, officier de santé, I, 148.

Vignon (Barthelemy), architecte, I, 23.

Vignon (Claude), peintre; la Pentecôte; Cérémonie publique, p. au Tribunal de commerce, I, 247; — p. au château de Torigny, I, 593; — la Magicienne, p. condamné Deville, ex-fermier général, I, 638 n.

Vignon, marchand de cartes, I, 160.

Vihiers (Maine-et-Loire). District (administrateurs du), I, 363.

Villars, chimiste, I, 499.

Vilfelsheim, possesseur d'une machine militaire, I, 257.

Villar (Noël-Gabriel-Luce de), député de la Mayenne à la Convention nationale, membre du Comité d'instruction publique, I, 388, 417 n.; II, 199 n.

Villaret, auteur de cartes du Dauphiné et du comté de Nice, I, 244.

Villars (Sièges et batailles du maréchal de), p. au château de Praslin, I, 34 n.

Ville Affranchie, nom révolutionnaire de Lyon (Rhône). Cabinet d'histoire naturelle d'Imbert-Colomès, I, 153; — mission de Cossard, membre de la Commission des monuments, I, 64, 105, 153, 167; — rapport de Poirier sur les objets d'art envoyés par Cossard, I, 152.

Villebrune (Jean-Baptiste Lefebvre de), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, membre de la Commission temporaire des arts, I, 73, 87, 146 n., 360.

Villefort (Lozère). District (administration du), I, 660.

Villefranche (Alpes-Maritimes). District (administrateurs du), I, 334, 374; — officiers municipaux, I, 517; — port, I, 398 n., 517.

Villèle (Jean-Baptiste-Guillaume-Marie-Anne-Séraphin-Joseph, comte de), II, 184 n.

Villeloin-Coulangé (Indre-et-Loire). Passage de commissaires de la Commission temporaire des arts envoyés à Richelieu, I, 172.

Villemorin, estimateur pour la botanique, I, 159.

Villeneuve (Lot-et-Garonne). District (administration du), I, 636, 637.

Villeneuve-de-Berg (Ardèche). Député à la Constituante (d'Antraigues), I, 387 n.

Villeneuve-du-Gard, nom révolutionnaire de Villeneuve-lès-Avignon (Vaucluse). Commissaire aux bibliothèques, I, 444.

Villeneuve-lès-Avignon (Vaucluse). Chartreuse, I, 444, 488; — lettres y écrites, I, 255, 395; — manuscrits et livres, II, 2.

Villequier (Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont, duc de), ex-constituant, II, 346.

Villeroy (Seine-et-Marne). Château (statues du), I, 496, 507, 533, 546, 555, 556 n., 565, 644; II, 219; — municipalité, I, 496; — orangerie, I, 556 n.

Villeroy (Louis-Gabriel de Neufville, duc de), II, 219.
Villeroy (Jeanne-Louise-Constance, femme de Louis-Gabriel, duc de), I, 605; II, 196.
Villeroy (sarcophage des ducs de), à Magny, I, 268.
Villers-Saint-Paul (Oise, arr. de Senlis, commune de Creil). Château de Randon de la Tour, I, 475.
Villetaneuse (Seine). Château, I, 468.
Villiers du Terrage (citoyen), habitant de Versailles, II, 146, 161.
Villiers-la-Garenne (Seine). Maison de l'émigré Haller, II, 205, 213, 237.
Vincennes (Seine). Chapelle du château, I, 348 n.; — habitant, II, 144; — peintures et objets d'art, I, 181; — résidence de l'émigré Beaucourt, I, 67; — vitraux de Jules Cousin, d'après Jules Romain, I, 348.
Vincent (François-André), peintre d'histoire; **Molé au moment où il est arrêté par Broussel**, p. à Champlâtreux, I, 289; — p. émigré d'Artois, I, 296 n.; — Hooghstoel, son élève, II, 23 n.
Vincent (dom Jacques-Claude), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, II, 12.
Vincent (Pierre-Charles-Victor), député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale, I, 115 n.
Vincent de Paule (statue de), par Stouf, II, 70, 127.
Vinci (Léonard de), peintre italien; fresque à lui attribuée par erreur dans le réfectoire des Cordeliers de Nancy, I, 36 n., 48; — **la Visitation, la Joconde**, p. au château de Versailles, I, 254 n.; — portrait à lui attribué, I, 632 n.; — mise en vente d'un manuscrit à lui attribué, II, 185.
Vins entreposés dans l'église de Notre-Dame, II, 305.
Vintimille aîné (Charles-François-Gaspard-Fidèle, dit le marquis de), émigré, I, 34, 199, 206.
Violons remarquables construits par Dufourny, I, 649; — deux du Dépôt de musique attribués à Rouget de l'Isle, II, 338.
Vire (Calvados). District (administrateurs du), I, 527.
Virginie (État de) [Amérique]. Buste de Lafayette commandé à Houdon, I, 127 n.
Virieu (François-Henri, comte de), colonel de Limousin-infanterie, ex-constituant, I, 292.
Visdelou (François de), prédicateur d'Anne d'Autriche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, I, 648.
Visitation (la), p. de Philippe de Champaigne au cloître de Saint-Étienne (du-Mont), I, 138; — **(la)**, p. d'André del Sarto, dans le garde-meuble du château de Fontainebleau, I, 463 n.; — **(la)**, p. de Léonard de Vinci au château de Versailles, I, 254 n.; — **(la)**, p. de l'oratoire du Luxembourg, II, 26 n.; — **de Marie et d'Élisabeth (la)**, p. dans la manière du Schiavone, II, 67 n.; — **(la)**, p. de Sébastien del Piombo, au château de Versailles, I, 254 n.; — **de sainte Anne à sainte Élisabeth**, p. de Jacques Jordaens, venant de Belgique, I, 681.
Visite des archives de l'abbaye de Saint-Denis, I, 530; — des bâtiments nationaux dans les départements de Paris et de Seine-et-Oise, I, 467, 468, 519, 543; — du château de Chantilly, I, 508; — du château de Compiègne, II, 238; — des dépôts d'art d'Amiens, par Bruny, II, 316; — des dépôts littéraires de Versailles, I, 371, 399, 583; — des districts de Grasse et de Fréjus, par Goupy, I, 472; — de l'École vétérinaire d'Alfort, I, 43; — de l'église de Saint-Sulpice, I, 126; — du Garde-Meuble, par des commissaires de la Commission temporaire des arts, I, 271, 327, 372, 418, 503; — du jardin de Monceau, par Foucou et Jolain, II, 355 n.; — des jardins botaniques et cabinets d'histoire naturelle de la Belgique, I, 306; — de la maison des Barnabites, II, 90; — des maisons de Boileau et de Molière

à Auteuil, I, 32 n.; — de la manufacture de Sèvres, I, 9; — du monument de Lebrun dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 372, 374; — des objets d'art des districts de Compiègne et de Senlis, II, 220; — de l'orgue du couvent des Cordeliers, II, 283; — de l'orgue de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II, 372; — des orgues du département de Paris, II, 240, 297, 311; — des peintures de la maison d'arrêt du Luxembourg, II, 25; — de la salle d'armes d'Avignon, II, 294; — d'un tableau attribué au Poussin, à Triel, I, 358; — des travaux de la Sorbonne, II, 150.

Vitrail de la Vie de saint Crépin, dans l'église de Gisors, I, 579, 580, 645.

Vitraux des charniers de Saint-Paul, I, 143, 197; — du château de Dangu, I, 535; — du château d'Écouen, I, 143, 215, 291, 304, 468 n., 628; II, 246; — du cloître des Chartreux à Rouen, I, 415, 461, 473; II, 138 n.; — de l'église d'Autrey, II, 43, 49; — de l'église des Filles-Dieu, à Paris, I, 276; — de l'église de Saint-Étienne du Mont, à Paris, I, 143, 579, 595; — de l'église de Saint-Denis (conservation des), I, 391; (destruction des), I, 437, 473; — de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'Incrédulité de saint Thomas, I, 348; — de Jean Cousin, de Pinaigrier et de Perrin, de l'église de Saint-Gervais, I, 31 n.; — de Jean Cousin, dans la chapelle du château de Fleurigny, I, 518, 565; — de Jean Cousin, à Vincennes, d'après Jules Romain, I, 348.

Vitré (Ille-et-Vilaine). District (administrateurs du), I, 641.

Vitry-sur-Marne (Marne). District (administrateurs du), I, 353; II, 84, 143; — vandalisme, II, 84, 143.

Vitry-sur-Seine (Seine). Lieu de décès de l'architecte Labarre, II, 42 n.

Vocabulaire des termes de marine, anglais-français et français-anglais, par Lescallier, II, 164.

Vogel (David), architecte suisse, I, 476, 486.

Voiture nautique (construction projetée d'une), II, 25.

Voitures de la République (église de Saint-Nicolas-des-Champs convertie en dépôt des), II, 151; — pour le transport des blessés (concours de), I, 172, 187, 207, 217, 237, 636, 663 n.

Vol d'une chimère, chez l'émigré Dubreuil, I, 595; — d'un manuscrit représentant des machines d'artillerie, I, 498; — des ornements des grilles des Écoles de chirurgie, I, 579; — d'une tête de négresse en plomb, de Houdon, II, 354.

Vollant (Louis), fabricant de draps et parfumeur, II, 325, 331, 337, 370.

Volpato (Jean), graveur italien, I, 361 n., 532 n.; — **Vue du temple de Jupiter Stator et du Campo Vachino**, I, 685.

Vols dans le district de Cusset, II, 24.

Voltaire; son buste en ivoire, II, 108 n., 196 n.; — monument à sa mémoire (modèle en plâtre d'un), II, 233 n.; — (œuvres de), I, 135, 423; — sa statue projetée par Gois, II, 233.

Volterre (Daniel de), peintre italien; **Christ au tombeau**, p. au château de Versailles, I, 254 n., 582 n., 677; — **Descente de croix**, estampe de Dorigny, I, 351; — **Descente de croix**, copie à l'hôpital de la Pitié, II, 330 n.

Vos (Cornélis de), peintre flamand; **Guerrier qui vient offrir un saint sacrement à un évêque**, I, 680.

Vos (Martin de), peintre flamand; **Portrait d'homme à mi-corps**, envoyé de Belgique au Muséum, I, 633 n., 679; — **Intérieur d'une taverne**, p. condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.; p. à Rouen, I, 191 n.

Vosges. Administration du département, I, 83.

Votier, candidat à une place dans les charrois, I, 514, 622.

Vouet (Simon), peintre; p. au Collège de pharmacie, I, 12; — p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — **les Forges de Vulcain**, p. condamné Deville, ex-fermier

général, I, 632 n.; — **les Apôtres au tombeau de la Vierge** et **l'Assomption de la Vierge**, p. dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, II, 151 n.

Voulant, *lire* Vollant (Louis), fabricant, I, 576; II, 65.

Vouziers (Ardennes). District (administrateurs du), I, 517.

Voyage de Dardel, Bonvoisin et Jolain à Fontainebleau, I, 462; — de Dupuis de Torcy à Rouen, I, 208; — de Langlès et Barrois à Versailles, I, 601; — *de La Pérouse autour du monde* (instructions pour le), I, 39; II, 164, 186; — de Leblanc, membre de la Commission temporaire des arts, dans le Tarn et l'Aveyron, II, 265; — de David Le Roy à Franciade, I, 462; à Rouen, II, 301; — de Mabillon en Italie, I, 638 n.; — de Mailly, membre de la Commission temporaire des arts, dans l'Oise, II, 253, 266; — des naturalistes Olivier et Bruguière en Orient, II, 336; — de Richard, membre de la Commission temporaire des arts, dans l'Eure, I, 360; — *de Saugnier au Sénégal*, relation publiée par J.-Benjamin de Laborde, II, 186; — projeté par Barras aux Indes Orientales, II, 178 n.

Voyage d'Alep à Bagdad, par l'astronome Beauchamp, I, 556;

Voyage dans différentes contrées de France et d'Italie, manuscrit de l'abbé Gougenot, I, 317, 318 n.

Voyage et retour de l'Inde par terre, ouvrage d'Howel, traduit par Mandar, I, 143, 237, 481.

Voyage pittoresque de Grèce, II, 220.

Voyages (*Des*), *de leur utilité dans l'éducation*, imprimé du représentant Portiez, I, 359.

Voyez (Nicolas-Joseph et François), graveurs, II, 373.

Vrignault, médecin, II, 237, 247, 298.

Vrigny (René Vauquelin), ex-constituant, II, 242.

Vrillière (Louis Phelypeaux, duc de la), I, 313; II, 292.

Vue d'une dune sablonneuse avec cavalier, p. de Wouvermans et Winants, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.; — **d'Italie**, paysage de F. Lemoine, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.; — **de Paris**, prise du Pont Neuf, lors de sa construction, p. au Luxembourg, II, 26 n.; — **du Pont-Neuf**, gravure, II, 269; — **du Temple de Jupiter Stator et une partie du Campo Vachino**, estampe en couleur de Volpato et Ducros, I, 685; — **de la ville d'Anvers**, p. dans le genre de Van Goyen, venant de Belgique, I, 683; — **intérieure de Saint-Pierre de Rome**, p. de Vailly, condamné Lévis, I, 632 n.

Vues de la ville de Canton, II, 315 n.; — de Chine, à la gouache, II, 129 n.; — **des expeditions de l'amiral d'Estaing en Amérique et aux Indes**, à l'encre de Chine, II, 130 n.; — **de Harlem**, p. de Ruysdael, condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.; — des maisons de Monceau et de Gennevilliers, I, 437; — de Rome, par Cochin fils, I, 646 n.; — **de la ville de Tours**, tableau chez l'amiral d'Estaing, II, 129 n.

W

Wailly *ou* Dewailly (Charles), architecte, I, 306; — commissaire envoyé en Belgique, I, 412 n.; II, 107, 115, 196, 198, 203, 216, 236; — sa femme, II, 126; — Petit Radel, son élève, II, 368 n.

Walcheren (île de) [Pays-Bas]. Inscriptions y trouvées, II, 169.

Wall (Angélique-Michel-Joseph), dit Ulcy, ancien militaire, I, 525.

Wallery, garde-magasin des aciers, cuivres et plombs, I, 413.

Wallet, artiste, inventeur d'une cheminée, I, 336.
Walsh (Charles-Joseph-Augustin), vicomte de Serrant, colonel d'un régiment irlandais, émigré, I, 322; II, 263.
Wartus (Mme de), amie de J.-J. Rousseau, I, 198.
Washington (portrait de), chez l'amiral d'Estaing, II, 129 n.
Watebled (citoyen), habitant de Vincennes, II, 144, 204.
Weelet, musicien, émigré, II, 242.
Weenix (Jan), peintre-graveur hollandais; **Gibier mort, oiseaux et écureuil**, p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.; — groupe, **Jeune garçon tenant un chien en laisse**, p. condamné Lebas de Courmont, II, 112 n.;
Werf (Adrien Van der), peintre hollandais; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.
Wicar (Jean-Baptiste-Joseph), peintre d'histoire, membre de la Commission temporaire des arts, I, 71, 80, 297.
Winants (Jan), peintre hollandais; p. émigré Salm-Salm, I, 83 n.; — p. émigré Tavernier-Boullongne, I, 295 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.; — p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.
Winckelmann (Johann-Joachim), archéologue allemand, I, 456, 491, 561; II, 63, 117, 315, 316.
Wingal, lire Saint-Gall (Suisse). Livres y envoyés, I, 194.
Wissembourg (Alsace). District (administrateurs du), II, 33.
Wouvermans (Philippe), peintre flamand; p. émigré Choiseul-Gouffier, I, 361 n.; — **Bataille**, p. émigré Cossé-Brissac, I, 372 n.; — p. condamné Duruey, I, 427 n.; — **Paysage sablonneux, Bord d'une rivière, Vue d'une dune sablonneuse**, p. condamné Lebas de Courmont, I, 427 n.; II, 111 n.; — p. émigré Pestre de Seneff, II, 196 n.; — p. émigré La Vaupalière, II, 274 n.
Wurtemberg (Frédéric de), comte de Montbéliard, I, 539 n.
Wurtz, libraire à Strasbourg, II, 123.
Whyte, artiste anglais, II, 184.

X

Xaintes, nom révolutionnaire de Saintes (Charente-Inférieure). District (administrateurs du), I, 511.
Xavier de Saxe (prince), au lieu de Saxe-Teschen (duc de), *lire* Xavier-François-Auguste Bennon, fils aîné d'Auguste III, roi de Pologne, émigré, I, 146, 253, 295, 331, 536; II, 274.

Y

Yverdon (Suisse). Résidence des frères Cosson de Guimps, originaires de la Charente, émigrés, I, 320.
Yvetot (Seine-Inférieure). District (bibliothèques du), I, 419; (commissaire du), I, 419.

Z

Zangiacomi (Joseph), député de la Meurthe à la Convention nationale, I, [illegible].
Zeithain. Campement des Saxons du roi de Pologne, I, 245.

Zélande (Pays-Bas). Monument de la divinité germanique Néhallenia, II, 169.
Zéphire et Flore, p. dans le garde-meuble du château de Fontainebleau, I, 463 n.
Zimmermann, facteur de pianos, I, 454 n.
Zoologie (cabinet de) du séminaire de Saint-Sulpice, II, 36; — (cabinet de) de Sue, professeur d'anatomie, I, 294; — (cabinets de), de Dupuget et d'Harcourt transportés au Muséum d'histoire naturelle, I, 306 n., 469, 509; — (estimation des objets de), I, 153; — du district de Mézenc (inventaire de), I, 400; — (inventaire des objets de) du district de Reims, I, 345; — (laboratoire de) du Muséum d'histoire naturelle, II, 340; — (objets de) de l'Académie des sciences, I, 358; (objets de), du cabinet de l'hospice de l'Unité, II, 360; — (objets de) du district d'Arras, I, 364; — (objets de) de l'émigré Bévy, II, 371; — (objets de) de l'émigré Brionne, II, 371; — (objets de) des émigrés Choiseul, I, 314; — (objets de) de l'émigré d'Esclignac, II, 358, 360 n.; — (objets de) de l'émigrée Luxembourg, II, 360 n.; — (objets de) de l'émigrée Tessé, II, 371; — (objets de) de l'émigré Vaudémont, II, 371; — (objets de) de Vergennes, II, 371.
Zucchero (Thadée), peintre italien; p. au district de Reims, I, 402.
Zurich (Suisse). Retrait d'un livre, I, 117.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME I.

Page 3. Fayot, *lire :* Fayol.

Page 4. *Ajouter avant le premier alinéa :*

On arrête que les papiers et mémoires dans les dépôts académiques seront renvoyés à chaque section qu'ils concernent.

Page 6. On a nommé Simonne et Hassenfratz, *ajouter :* Lamarck.

Page 7. Les commissaires du département sont augmentés de nombre, *au lieu de* sont, *lire :* seront.

Page 12. Duguel, juge de paix de la section de Popincourt, *lire :* Duguet.

Page 14. *Rétablir le n° 2 omis ainsi qu'il suit :* 2. Que la Commission des arts fera une même note de ses travaux de la section des deux commissions, *corriger :* de la fusion; — il en rendra compte, *lire :* elle.

Page 19. A la fin du 3e alinéa, *au lieu de* ce tableau des monuments de ce genre, *lire :* ce tableau dans les dépôts des monuments de ce genre.

Au milieu du 4e alinéa, font part de ce plan par le citoyen Vicq d'Azir, *ajouter les mots :* par l'organe du citoyen Vicq d'Azyr.

Page 21, n° 12, *au lieu de* chargé par la Commission de diriger, *lire :* chargé... de rédiger.

Page 28, ligne 9, *au lieu de* dans la ci-devant église, *lire :* de la ci-devant église.

Page 29, *dernière ligne*, du citoyen Mathieu de la Commission, *lire :* Mathieu, président de la Commission.

Page 32, à la fin du 2e alinéa, *remplacer* pierres garnies *par* pierres gravées.

Page 33, ligne 10, que fera, *lire :* que lui fera.

Page 43, ligne 14, le dépôt de Poinceau le Franc, *corriger :* de Poinceau, libraire.

Page 45, ligne 26, Le Blond et Lebrun, commissaires, *lire :* nommés commissaires.

Page 47, ligne 20, *au lieu de* curé de Montmartre, *lire :* curé de Montmartin.

Page 48, ligne 23, *au lieu de* tableau peint a fresque par Léonard de Vinci, *lire :* Léonard de Nancy.

Page 49, ligne 3, *supprimer l'alinéa et rattacher cette phrase à la précédente, en remplaçant* on propose *par* ont proposé.

Page 54, ligne 4, *au lieu de* Behogue, *lire :* Behague.

Page 66, ligne 15, *au lieu de* soient remises, *lire :* seront remises.

Page 72. Nota. La minute du procès-verbal du 25 pluviôse et les suivantes sont signées de R. T. Lindet.

Page 78, ligne 19, provenant de l'émigré Montmorency, *ajouter :* du mobilier de l'émigré.

Page 84, ligne 12, *au lieu de* qui charge, *lire :* qui chargent.

Page 85, ligne 2, *au lieu de* et en outre arrêté, *lire :* et on arrête.

Page 87, ligne 18, rapport indicatif de tableaux, *il faut lire :* des tableaux.

Page 90, ligne 16, *au lieu de* l'exécution, *lire :* l'examen.

Page 95, ligne 9, et page 97, ligne 10, *au lieu de* citoyen Coste, *lire :* Cotte.

Page 103. La minute du procès-verbal du 25 ventôse et les suivantes sont signées de Mathieu, président de la Commission.

Page 105, ligne 9, après moulins, *ajouter :* Durand.

Page 106, ligne 27, *au lieu de* l'émigré Chimay, *lire :* l'émigrée Chimay.

Page 108, ligne 27, *au mot* dépôt, *ajouter :* d'avoine.

Page 110, ligne 9, *au lieu de* transférés, *lire :* transportés.

Page 114, ligne 30, *au lieu de* Paradou, *lire :* Peradou.

Page 122, ligne 12, *au lieu de* Lami, *lire :* Lannoy.

Page 125, ligne 4, *au lieu de* le même sujet, *lire :* le même objet.

Page 127, ligne 6, *au lieu de* citoyen Doz, *lire :* citoyen Roz.

Page 128, ligne 20, *au lieu de* le citoyen François réclama, *lire :* le citoyen Le François réclame.

Page 128, ligne 24, *au lieu de* la conclusion, *lire :* les conclusions.

Page 134, ligne 30, *au lieu de* Prosin, *lire :* Prony.

Page 143, ligne 13, *au lieu de* un voyage et retour, *lire :* un voyage en retour.

Page 144, ligne 11, maison Nesle, *ajouter :* de.

— ligne 13, *au lieu de* citoyen Langlois, *lire :* citoyen Langlès.

Page 148, ligne 16, déposés dans les salles, *ajouter après déposés le mot :* soit.

Page 167, ligne 18, *au lieu de* dans celui des séances, *lire :* dans le lieu des séances.

Page 178, ligne 10, *au lieu de* Commission exécutive des arts, *lire :* Commission exécutive de l'instruction publique.

Page 180, ligne 4, objets de sciences et arts dans ces départements, *ajouter :* existant.

Page 185, ligne 6, *avant* lever les scellés, *ajouter le mot :* pour.

Page 194, ligne 23, *au lieu de* Wingall, *lire :* Saint-Gall.

Page 214, dernière ligne, *au lieu de* faire son rapport, *lire :* faire un rapport.

Page 216, ligne 19, *au lieu de* les intentions, *lire :* ses intentions.

Page 218, ligne 16, *remplacer* Az *par* A^3.

Page 221, ligne 19, *au lieu de* qui anime la Commission des arts lui annonce la répression, *lire :* qui anime la Commission des arts dans la répression des abus qui se commettent dans cette maison.

Page 227, ligne 27, *avant* des Petits-Augustins, *ajouter :* ci-devant :

Page 228, ligne 14, *au lieu de* la Commission arrête, *lire :* la Commission adopte.

Page 229, ligne 1, *au lieu de* sans délai, à demeure, *lire :* sans délais et à demeure.

Page 236, ligne 2, *au lieu de* l'arrangement des, *lire :* l'arrangement de :

— ligne 13, Dépôt des monuments des Petits-Augustins, *ajouter :* rue des Petits-Augustins.

Page 240, ligne 21, à la Commission d'agriculture, *ajouter :* exécutive.

Page 242, ligne 18, *au lieu de* lui seront remboursés, *lire :* lui serait remboursé.

Page 246, ligne 7, la Sardaigne espagnole, doit s'entendre de la Cerdagne.

Page 251, ligne 15, et celui-ci, *compléter la phrase en ajoutant :* et par celui-ci.

Page 253, note 2, et page 295, note 3, c'est par erreur que Xavier de Saxe a été identifié avec Albert-Xavier, duc de Saxe-Teschen; il s'agit de Xavier-François-Auguste Bennon, fils aîné d'Auguste III, roi de Pologne, et frère du duc de Teschen.

Page 258, *avant-dernière ligne*, Commission des arts de Versailles, *ajouter :* du district.

Page 264, ligne 17, *au lieu de* les instructions, *lire :* les instruments.

Page 266, ligne 6 d'en bas, *après* dans les cartes de dépouillement, *ajouter :* et un extrait abrégé des cartes de dépouillement, et du relevé.

Page 267, ligne 17, *aux mots* lettre de recommandation, *ajouter :* particulière.

Page 269, ligne 17-18, *au lieu de* ses demandes, *lire :* ses démarches.

Page 285, ligne 14, *au lieu de* les mémoires, *lire :* ses mémoires; ligne 17, *au lieu de* ses mémoires remis, *lire :* des mémoires qu'il a remis; ligne 20, *au lieu de* des mémoires remis, *lire :* ses mémoires.

Page 286, ligne 14, *au lieu de* réparerait, *lire :* réparera.

Page 291, ligne 19, *au lieu de* meubles, *lire :* marbres.

Page 301, ligne 7, *au lieu de* indiquer les objets, *lire :* indiquer les obstacles.

Page 302, ligne 4, d'en bas, *au lieu de* endroits, *lire :* dépôts.

Page 303, ligne 3, *au lieu de* sous le récépissé, *lire :* sous son récépissé.

Page 305, ligne 13, *au lieu de* 273 livres, *lire :* 276 livres.

Page 308, dernière ligne, *au lieu de* qu'ils seraient, *lire :* qu'ils seront.

Page 313, 3e ligne d'en bas, *ajouter le mot* tous *dans la phrase* qu'ils doivent être réservés.

Page 318, ligne 23, il prévient la Commission, *ajouter :* aussi.

Page 319, ligne 11, les conclusions de l'expert, *ajouter les mots :* du rapport.

— ligne 14, Thiroux-Mauregard, *lire :* Monregard.

Page 320, ligne 1, en outre, *supprimer :* en.

Page 321, 6e ligne d'en bas, *au lieu de* objets de musique, *lire :* instruments de musique.

Page 323, ligne 22, combler la lacune ainsi, *après les mots* dans l'entreprise, *ajouter ce membre de phrase :* de cet ouvrage, il propose à la Commission des arts de nommer des commissaires pour prendre connaissance de cette entreprise.

Page 325, ligne 12, *au lieu de* Dépôt national, *lire :* dépôt général.

Page 330, dernière ligne, *compléter la phrase* par la sagacité de ses recherches *de la façon suivante :* par la sagacité qu'il croit avoir acquise après plus de 30 ans de travail et de recherches.

Page 334, ligne 8, *au lieu de* du district, *lire :* des districts.

— dernière ligne, des bustes en marbre, *ajouter :* aussi.

Page 336, lignes 15-16, *au lieu de* était destiné, *lire :* était désigné.

— ligne 25, *au lieu de* pour la décision, *lire :* pour l'exécution.

Page 338, ligne 13, de la Commission, *ajouter :* des arts.

Page 345, 3e ligne d'en bas, *au lieu de* qui sollicite, *lire :* qui sollicitent.

Page 347, ligne 11, rétablir le texte, qui est inintelligible par suite d'une phrase omise, de la façon suivante :

Thillaye est chargé de demander la levée des scellés d'une des salles de l'École de chirurgie pour fermer une fenêtre qui se trouve ouverte.

Thillaye annonce que la plupart des instruments du cabinet des Écoles de chirurgie... ayant été réunis à ceux de Louis,

Page 351, ligne 17, *compléter la phrase en ajoutant après* la ci-devant abbaye de Martin-des-Champs *ce qui suit :* La Commission arrête que l'on transportera au dépôt Martin des Champs. Premièrement.

Page 354, ligne 18, *au lieu de* médailles de la maison d'Harcourt, *lire :* médailliers.

Page 360, ligne 21, *au lieu de* des commissaires nommés, *lire :* du commissaire.

Page 361, ligne 2, et page 367, ligne 12, *au lieu d'*Alloncle, *lire :* Allouette.

Page 367, ligne 11, *il faut lire* 194[11] *au lieu de* 1941[11].

Page 369, ligne 4, *au lieu de* 1166, *lire :* 1163;

— ligne 11, à la Commission, *ajouter :* des Arts;

— ligne 13, *au lieu de* on envoie, *lire :* on renvoie.

Page 375, ligne 26, *au lieu de* dit, *lire :* écrit.

Page 383. Le procès-verbal de la séance du 15 fructidor et les suivants sont signés de Villar, président, tous les précédents étaient signés de Mathieu.

Page 395, ligne 5, *au lieu de* il demande, *lire :* ils demandent.

Page 403: ligne 24, *le mot resté en blanc doit être rétabli ainsi :* à la maison des Monnaies.

Page 404, ligne 13, *au lieu de* la demande, *lire :* sa demande.

— ligne 17, *au lieu de* Oleron, *lire :* Oloron.

Page 416, ligne 5, *au lieu de* un dernier, *lire :* du dernier.

Page 421, ligne 12, *au lieu de* Tavelot, *lire :* Javelot.

Page 423, ligne 2, *après* Angely-Boutonne, *ajouter :* St-Jean d'Angely.

Page 424, ligne 10, *après* la conservation, *ajouter :* de tous ces objets :

Page 426, ligne 1, *au lieu de* la manière qu'elle a opéré, *lire :* de la manière dont elle a opéré.

Même page, *après* la ligne 25, avant Bruni, *intercaler* le paragraphe suivant :

Beuvelot remet l'inventaire des modèles d'artillerie déposés à la Bibliothèque nationale, provenant du condamné Orléans.

Page 428, ligne 9, *au lieu de* ces dégradations, *lire :* ces démolitions.

Page 430, ligne 18, *au lieu de* fera porter, *lire :* fera transporter.

— ligne 19, *au lieu* de l'Arsenal, *lire :* à l'Arsenal.

Page 431, ligne 1, *au lieu de* sur les plans, *lire :* sur ses plans.

Page 432, ligne 3, *au lieu de* des mains des, *lire :* des mains de.

— ligne 9, *au lieu de* des deux bibliothèques, *lire :* des deux boutiques.

Page 434, ligne 11, *au lieu de* citoyen Thierry, *lire :* Thurry.

Page 435, ligne 18, commissaires, *doit se lire :* connaisseurs.

Page 437, ligne, *après les mots* conclusions positives, *ajouter cette phrase :* il est ajourné. La Commission cependant arrête que le Comité des finances.

Page 440, ligne 26, *supprimer le mot :* petits.

Page 440, ligne 33, *au lieu de* 6 pieds, *lire :* 10 pieds.

Page 444, ligne 1re, *au lieu de* au laboratoire, *lire :* aux laboratoires.

Page 445, ligne 18, *au lieu de* pour faire, *lire :* pour faire faire.

Page 449, ligne 16, *au lieu de* proposer, *lire :* procurer; *au lieu de* son institut, *lire :* l'institut de Saint-Martin-des-Champs.

Page 450, ligne 19, *ajouter au mot* local, celui propre à la recevoir.

Page 455, ligne 2, *au lieu de* la lecture, *lire :* l'extrait.

— ligne 4, *après* chancelier Séguier, *ajouter :* par Lebrun.

Page 458, ligne 4, *après* Commission, *ajouter :* temporaire.

Page 466, ligne 17, *au lieu de* 5340 livres, *lire :* 5343 livres.

— ligne 24, *après* femme Caylus, émigrée, *ajouter :* celui des livres trouvés au Luxembourg, appartenant à Virieu.

Page 473, ligne 6 d'en bas, *au lieu de* et de toute autre, *lire :* ou toute autre.

Page 474, ligne 16, *au lieu de* Luquien, *lire :* Luquiens.

Page 475, après la ligne 14, *ajouter l'alinéa suivant :* Le Bureau du Domaine national fait part à la Commission que, d'après l'avis qu'elle lui a donné de l'inexactitude du gardien des scellés apposés chez Durfort, Maison Égalité, il l'a fait destituer. Mention au procès-verbal.

Page 480, ligne 12, Bureau de Consultation et des Arts, *supprimer le mot :* et.

Page 482, ligne 11, quelques dégradations, *ajouter les mots :* déjà commises ou sur le point de l'être dans ce district.

Page 483, ligne 11, *au lieu d'*empilés, *lire :* en pile.

Page 485, ligne 2, *au lieu de* mathémathiques, *lire :* mathématiques.

Page 488, ligne 16, château ci-devant Montigny, *ajouter :* de.

Page 489, ligne 18, *après le mot* sommelier, *ajouter :* il désirerait être employé dans les travaux de la Commission.

Page 491, ligne 8, *après les mots* ne contrebalancera pas, *ajouter :* les cinq mille livres qu'il en coûtera pour le remplacer.

Page 492, ligne 5, *après* La Commission nomme, *ajouter :* Dardel et Picault pour se rendre à Versailles, et pour Meudon, Dupasquier et Bonvoisin pour remplir les vues...

Page 493, ligne 4 d'en bas, *au lieu de* livres en manuscrits, *lire :* livres et manuscrits.

Page 494, ligne 14, *au lieu de* qui cultivent, *lire :* qui cultivaient.

Page 494, ligne 20, *après* statues, *ajouter :* antiques, et *au lieu de* section des monuments, *lire :* Commission des monuments.

Page 497, ligne 1, *au lieu de* section, *lire :* Commission.

Page 500, ligne 6, *au lieu de* sûrement, *lire :* seulement.

Page 507, ligne 23, *au lieu de* pour les transports, *lire :* pour le transport.

— ligne 32, *au lieu de* transporter, *lire :* transplanter.

Page 508, ligne 18, *après* inviter, *ajouter :* le Comité.

Page 511, ligne 9, *au lieu de* par la municipalité, *lire :* par sa municipalité.

Page 512, ligne 5, *au lieu de* 4 thermidor, *lire :* 18 thermidor.

Page 514, ligne 10, *au lieu de* l'instruction, *lire :* l'institution.

Page 515, ligne 10, *après le mot* districts, *ajouter cette phrase :* Le Comité d'instruction publique sera invité à rédiger un avis à tous les citoyens.

Page 518, *après la ligne 5, ajouter le paragraphe suivant :*

Les administrateurs du district de Chauny, département de l'Aisne, écrivent que, faute de local et de fonds pour en préparer, ils ont laissé à Prémontré diverses machines de physique et sont dans l'impossibilité de rien faire passer actuellement à la Commission touchant la bibliographie. Ils ont deux petits bustes, l'un de Henri IV, l'autre de Sully, plus de cent oiseaux rares et un animal ayant forme de lézard. Cette lettre est renvoyée aux sections de physique et d'histoire naturelle.

Page 522, ligne 21, *au lieu de* marbre, *lire :* de Marly.

Page 525, ligne 8, *au lieu de* s'adressera, *lire :* s'adresse.

— ligne 12, *au lieu de* l'abbaye, *lire :* cette abbaye.

Page 526, ligne 7, *au lieu de* section d'agriculture, *lire :* section d'architecture.

Page 527, ligne 16, *au lieu de* a invité, *lire :* avait invité.

Page 528, avant-dernière ligne, *remplacer* peuvent être remis *par* se trouvent à la Bibliothèque nationale, remet une déclaration; dernière ligne, *remplacer* nommés *par* énoncés.

Page 536, ligne 3, *au lieu de* Demesse, *lire :* Denesle.

— ligne 9, *après* Xavier, *ajouter :* Grimm.

— ligne 13, *au lieu de* Bar-sur-Seine, *lire :* Bar-sur-Aube.

Page 548, ligne 14, *au lieu de* Du Fourny, *lire :* Fourcy.

Page 549, ligne 14, *au lieu de* avec des membres, *lire :* avec un des membres.

Page 553, 3e ligne d'en bas, *au lieu de* devait, *lire :* devrait.

Page 558, ligne 3, *au lieu de* 63,780 livres, *lire :* 63,796 livres.

Page 568, ligne 3 d'en bas, *au lieu de* Danjou, *lire :* Daujon, et *au lieu de* au dépôt, aux dépôts.

Page 569. *Après la ligne 3, ajouter le paragraphe suivant :*

Les sections de bibliographie et de géographie sont chargées d'enlever les livres et manuscrits de Châtenay Puységur, qui ont été transportés avec les effets de la ci-devant femme Bourbon dans la maison Disneyfitch.

Page 571, ligne 12, *au lieu de* enlevées par la section de peinture, *lire :* enlevées, que la section de peinture visitera.

ligne 17, *au lieu de* que toutes matières salines (peuvent) dégrader les monuments... qui les renfermaient, *lire :* que toute matière saline dégrade les monuments... qui la renfermeraient.

Page 573, ligne 13, *au lieu de* le modèle, *lire :* ce modèle.

Page 578, ligne 16, Curlist, commandant amovible à Tournai : ce nom n'a pu être identifié, le commandant de la place de Tournai en l'an III était Cochet (Amable-Fidèle); le nom qui se rapprocherait le plus serait celui de Custers, commandant un bataillon de volontaires du Nord, mais il n'est pas certain qu'il ait commandé à Tournai.

Page 581, ligne 7, *au lieu de* sera, *lire :* serait.

Page 582, ligne 7, *au lieu de* lui serait, *lire :* lui soit.

Page 588, ligne 16, *après* buffet d'orgue, *ajouter :* demandé.

Page 589, ligne 2, Écoles de chirurgie, *ajouter :* nationales.

Page 592, ligne 7, *au lieu de* pour ce, *lire :* sur ce.

Page 601, ligne 19, manufacture de Sèvres, *ajouter :* nationale, et *au lieu de* pour y désigner, *lire :* pour mettre en réquisition et faire transporter à Paris.

Page 602, ligne 3, une Famille, *ajouter le mot :* Sainte.

Page 602, *après la ligne 17, ajouter le paragraphe suivant :*

Il résulte d'un rapport de Bonvoisin, que les peintures de la bibliothèque des Mathurins doivent rester dans l'espèce d'oubli où elles ont été jusqu'à présent, cette conclusion est adoptée.

Page 603, ligne 2, *au lieu de* Cazes, *lire :* Cazas.

— ligne 15, *au lieu de* démarches, *lire :* recherches.

Page 604, *après la ligne 13, ajouter le paragraphe suivant :*

Lelièvre visitera les objets d'histoire naturelle qui se trouvent maison de Luxembourg, rue de Lille.

— ligne 18, *au lieu de* déposer, *lire :* adopter.

Page 608, ligne 14, *au lieu de* qui leur, *lire :* qui lui.

Page 610, ligne 6, *après* instruction, *ajouter :* publique.

— ligne 2 d'en bas, *au lieu de* envoyer le catalogue, *lire :* en envoyer.

Page 618, ligne 14, *la somme indiquée doit être rectifiée, au lieu de* 183,462 livres, *il faut lire :* 103,462 livres.

Page 619, ligne 1, *au lieu de* dans les usines, *lire :* dans ses usines.

ligne 11, à ce zélé, *ajouter :* citoyen.

Page 623, ligne 2, *après le mot* catalogue, *ajouter :* de leurs livres.

Page 625, ligne 5, *avant le mot* rapport, *ajouter :* le.

Page 627, ligne 3, *au lieu de* sont, *lire :* seront.

Page 628, ligne 10, *au lieu de* nomme, *lire :* nomma.

— ligne 12, *au lieu de* lettre du, *lire :* lettre au.

— *après* la ligne 18, *intercaler le paragraphe suivant :*

Le citoyen Robert, peintre, réclame chez Couthon trois dessins coloriés et deux petits tableaux de paysage, qui ne lui ont point été payés. La Commission renvoie le citoyen Robert aux autorités auprès desquelles il doit justifier de sa propriété.

Page 641, dernière ligne, *au lieu de* la bibliothèque, *lire :* sa bibliothèque.

Page 644, ligne 21, *au lieu de* un récépissé, *lire :* son récépissé.

— ligne 23, *au lieu de* cette demande, *lire :* cette remise.

Page 649, ligne 5, elle renvoie, *ajouter le mot :* aussi.

Page 656, ligne 14, *au lieu de* ces objets, *lire :* ses objets.

Page 661, ligne 18, *au lieu de* la Commission des dépôts littéraires (envoie), *lire :* la Commission renvoie à la section des Dépôts littéraires.

TOME II.

Page 14, ligne 8, *après* celle de 103,462 livres, 15 sols, 9 deniers, *ajouter :* à laquelle somme ses mémoires ont été réglés.

Dernière ligne, Bureau du Domaine, *ajouter le mot :* national.

Page 17, dernière ligne, *au lieu de* que les, *lire :* que ses.

Page 32, ligne 16, *au lieu de* l'encoignure de la pièce, *lire :* l'encoignure de la fenêtre de la pièce.

Page 33, ligne 2, *au lieu de* n'augmentera pas, *lire :* n'augmenterait pas.

Page 34, ligne 14, *au lieu de* livrés, *lire :* livrées.

— dernière ligne, *après* Hennequin, *ajouter :* peintre.

Page 37, ligne 14, *au lieu de* pour ce qui intéresse, *lire :* pour tout ce qui intéresse.

Page 61, ligne 18, *au lieu de* qu'il fera, *lire :* qu'il fait.

Page 63, 4e ligne d'en bas, *au lieu de* Foucault, *lire :* Foucou.

— 2e ligne, *au lieu de* trois commissaires artistes de Versailles, *lire :* trois commissaires qui seront nommés par les commissaires artistes de Versailles.

Page 96, ligne 6 d'en bas, *au lieu* d'opérations, *lire :* dispositions.

Page 117, ligne 23, *au lieu de* tissanderie, *lire :* tisseranderie.

IMPRIMERIE NATIONALE

Page 150, ligne 22, *avant le mot* que, *ajouter :* et.

Page 168, ligne 12, *au lieu de* seront chargées, *lire :* sont chargées.

Page 174, ligne 12, *au lieu de* en mesure, *lire :* en état.

Page 190, ligne 10, *au lieu de* Musée, *lire :* Muséum.

Page 207, ligne 12, *au lieu de* Potier-Gesvres, condamné, *lire :* condamné Lacombe.

Page 262, 6e ligne d'en bas, *au lieu de* les reproches, *lire :* des reproches.

Page 266, ligne 4, *après* autres objets, *ajouter :* de sciences et arts.

Page 283, ligne 16, le citoyen Poilier, *corriger par :* Pollier (colonel), mentionné t. I, p. 129.

Page 333, ligne 10, *ajouter* à la demande qui leur a été faite : *le mot* déjà.

Page 342, ligne 9, *aux mots* cette attribution, *ajouter :* dernière.

Page 346, ligne 7, *au lieu de* Lingois, *lire :* Pingois.

Page 356, ligne 4, *au lieu de* leur demande, *lire :* lui demande.

Page 370, ligne 9, *au lieu de* n'est pas contestée, *lire :* n'est pas constatée.

DC
141
A5
1912
t.2

France. Commission temporaire des arts
Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY